

8200



Nº

Nº
Est.
Prat.

UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO

Faculdade de Farmácia e

Química

TECA

8200

comple

8200

v.8

Buffon

M-5007

B929a

v.8

UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
Faculdade de Farmácia e
Odontologia
BIBLIOTÉCA

Estante 1
Prateleira G.
Número 161.

UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
Faculdade de Farmacia e
Odontologia
BIBLIOTÉCA

OEUVRES COMPLÈTES
DE BUFFON

VIII



*Fichado
em 24-6-49*

PARIS. — IMPRIMERIE V^o P. LAROUSSE ET C^{ie}
19, RUE MONTPARNASSE, 19

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON

NOUVELLE ÉDITION

ANNOTÉE ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION SUR BUFFON
ET SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES DEPUIS SON ÉPOQUE

PAR J.-L. DE LANESSAN

Professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris

SUIVIE DE LA

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE DE BUFFON

RECUEILLIE ET ANNOTÉE PAR M. NADAULT DE BUFFON

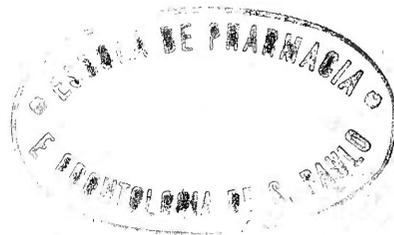
OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE 160 PLANCHES GRAVÉES SUR ACIER ET COLORIÉES A LA MAIN
ET DE 8 PORTRAITS GRAVÉS SUR ACIER



TOME HUITIÈME

OISEAUX. — MAMMIFÈRES



PARIS

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SUCC^{rs}, ÉDITEUR

33, RUE DE FLEURUS, 33

8200

OEUVRES COMPLETES
DE BUFFON

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX

L'IBIS (a)

De toutes les superstitions qui aient jamais infecté la raison et dégradé, avili l'espèce humaine, le culte des animaux serait sans doute la plus honteuse, si l'on n'en considérait pas l'origine et les premiers motifs (*). Comment l'homme, en effet, a-t-il pu s'abaisser jusqu'à l'adoration des bêtes? Y a-t-il une preuve plus évidente de notre état de misère dans ces premiers âges où les espèces nuisibles, trop puissantes et trop nombreuses, entouraient l'homme solitaire, isolé, dénué d'armes et des arts nécessaires à l'exercice de ses forces? Ces mêmes animaux, devenus depuis ses esclaves, étaient alors ses maîtres, ou du moins des rivaux redoutables : la crainte et l'intérêt firent donc naître des sentiments abjects et des pensées absurdes, et bientôt la superstition, recueillant les unes et les autres, fit également des dieux de tout être utile ou nuisible.

L'Égypte est l'une des contrées où ce culte des animaux s'est établi le plus anciennement et s'est conservé, observé le plus scrupuleusement pendant un grand nombre de siècles ; et ce respect religieux, qui nous est

(a) *ibis*, en grec : les Romains adoptèrent ce nom. L'ibis n'en a point dans les langues de l'Europe, comme inconnu à ces climats. Selon Albert, il se nommait en égyptien *leheras*. On trouve dans Avicenne le mot *anschuz* pour signifier l'ibis ; mais saint Jérôme traduit mal *janschuph* (*Levitic. II. Isaï. 34*) par *ibis*, puisqu'il s'agit là d'un oiseau de nuit. Quelques interprètes rendent par *ibis* le mot hébreu *tinschemet*.

(*) Ces quelques pages relatives à l'origine du culte des animaux sont fort remarquables et absolument exactes.

attesté par tous les monuments, semble nous indiquer que dans cette contrée les hommes ont lutté très longtemps contre les espèces malfaisantes.

En effet, les crocodiles, les serpents, les sauterelles et tous les autres animaux immondes renaissaient à chaque instant, et pullulaient sans nombre sur le vaste limon d'une terre basse profondément humide et périodiquement abreuvée par les épanchements du fleuve; et ce limon fangeux, fermentant sous les ardeurs du tropique, dut soutenir longtemps et multiplier à l'infini toutes ces générations impures, informes, qui n'ont cédé la terre à des habitants plus nobles que quand elle s'est épurée.

Des essaims de petits serpents venimeux, nous disent les premiers historiens (a), sortis de la vase échauffée des marécages et volant en grandes troupes, eussent causé la ruine de l'Égypte, si les ibis ne fussent venus à leur rencontre pour les combattre et les détruire. N'y a-t-il pas toute apparence que ce service, aussi grand qu'inattendu, fut le fondement de la superstition qui supposa dans ces oiseaux tutélaires quelque chose de divin? Les prêtres accréditèrent cette opinion du peuple; ils assurèrent que les dieux, s'ils daignaient se manifester sous une forme sensible, prendraient la figure de l'ibis. Déjà, dans la grande métamorphose, leur dieu bienfaisant, *Thoth* ou Mercure, inventeur des arts et des lois, avait subi cette transformation (b); et Ovide, fidèle à cette antique mythologie, dans le combat des dieux et des géants, cache Mercure sous les ailes d'un ibis, etc. (c); mais, mettant toutes ces fables à part, il nous restera l'histoire des combats de ces oiseaux contre les serpents. Hérodote assure être allé sur les lieux pour en être témoin. « Non loin de Butus, dit-il, aux confins de l'Arabie, où les montagnes s'ouvrent sur la vaste plaine de l'Égypte, j'ai vu les champs couverts d'une incroyable quantité d'ossements entassés, et des dépouilles des reptiles que les ibis y viennent attaquer et détruire au moment qu'ils sont près d'envahir l'Égypte (d). » Cicéron cite ce même fait en adoptant le récit d'Héro-

(a) Hérodote, *Euterp.*, num. 76. Élien, Solin, Marcellin, d'après toute l'antiquité. —
 « De serpentibus memorandi maximè; quos parvos admodum, sed veneni præsentis, certo
 » anni tempore, ex limo concretarum paludum emergere, in magno examine volantes
 » Ægyptum tendere, atque in ipso introitu finium, ab avibus quas ibides vocant, adverso
 » agmine excipi pugnâque confici traditum est. » Mela, lib. III, cap. VIII.

(b) *Plat. in Phædr.*

(c) *Metam.*, lib. V.

(d) « Est autem Arabia locus ad Butum urbem ferè positus, ad quem locum ego me
 » contuli inquirens de serpentibus volucris. Eò quum perveni ossa serpentum aspexi et
 » spinas, multitudine supra modum ad enarrandum; spinarum quippe acervi erant etiam
 » magni, et his alii atque alii minores, ingenti numero; est autem hic locus ubi spinæ jace-
 » bant hujusce modi: ex arctis montibus introitus in vastam planitiem Ægyptiæ contiguam.
 » Fertur ex Arabia serpentes alatos ineunte statim vere in Ægyptum volare, sed iis ad
 » ingressum illius planitiæ occurrentes aves ibides non permittere, sed ipsos interimere. Et
 » ob id opus ibin magno honore ab Ægyptiis haberi Arabes aiunt, contentibus et ipsis
 » Ægyptiis, idcirco se his avibus honorem exhibere. » Hérodote, *Euterp.*, nos 75 et 76. Ex
 interpret. Laur. Vallæ.

dote (a), et Pline semble le confirmer lorsqu'il représente les Égyptiens invoquant religieusement leurs ibis à l'arrivée des serpents » (b).

On lit aussi, dans l'historien Josèphe, que Moïse, allant en guerre contre les Éthiopiens, emporta dans des cages de *papyrus* un grand nombre d'ibis pour les opposer aux serpents (c). Ce fait, qui n'est pas fort vraisemblable, s'explique aisément par un autre fait rapporté dans la *Description de l'Égypte* par M. de Maillet : « Un oiseau, dit-il, qu'on nomme *chapon de Pharaon* » (et qu'on reconnaît pour l'ibis) suit pendant plus de cent lieues les caravanes qui vont à la Mecque, pour se repaître des voieries que la caravane laisse après elle ; et en tout autre temps il ne paraît aucun de ces oiseaux sur cette route (d). » L'on doit donc penser que les ibis suivirent ainsi le peuple hébreu dans sa course en Égypte, et c'est ce fait que Josèphe nous a transmis en le défigurant, et en attribuant à la prudence d'un chef merveilleux ce qui n'était qu'un effet de l'instinct de ces oiseaux ; et cette armée contre les Éthiopiens et les cages de papyrus ne sont là que pour embellir la narration et agrandir l'idée qu'on devait avoir du génie d'un tel commandant.

Il était défendu sous peine de la vie, aux Égyptiens, de tuer les ibis (e) ; et ce peuple, aussi triste que vain, fut inventeur de l'art lugubre des momies, par lequel il voulait, pour ainsi dire, éterniser la mort, malgré la nature bienfaisante, qui travaille sans cesse à en effacer les images ; et non seulement les Égyptiens employaient cet art des embaumements pour conserver les cadavres humains, mais ils préparaient avec autant de soin les corps de leurs animaux sacrés (f). Plusieurs puits de momies, dans la plaine de Saccara, s'appellent *puits des oiseaux*, parce qu'on n'y trouve en effet que des oiseaux embaumés, et surtout nos ibis renfermés dans de longs pots de terre cuite, dont l'orifice est bouché d'un ciment. Nous avons fait venir plusieurs de ces pots, et après les avoir cassés, nous avons trouvé dans tous une espèce de poupée formée par les langes qui servent d'enveloppes au corps de l'oiseau, dont la plus grande partie tombe en poussière noire en développant son *suaire* : on y reconnaît néanmoins tous les os d'un oiseau avec des plumes empâtées dans quelques morceaux qui restent solides. Ces débris nous ont indiqué la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près égale à celle du courlis ; le bec, qui s'est trouvé conservé dans deux de ces momies, nous en a fait reconnaître le genre : ce bec a l'épaisseur de celui de la cigogne, et par sa

(a) Lib. 1, de *Nat. Deorum*.

(b) *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxviii.

(c) *Antiq. Judaic.*, lib. ii, cap. x.

(d) *Description de l'Égypte*, part. ii, p. 23.

(e) Hérodote, *ubi supra*.

(f) Selon renvoie à son livre de *Medicato cadavere* pour les diverses manières dont les Égyptiens faisaient embaumer, ou, comme il dit, *confire* les ibis, et dans cet ouvrage il n'en dit autre chose, sinon qu'on les trempait dans la *cedria* comme toutes les autres momies.

courbure il ressemble au bec du courlis, sans néanmoins en avoir les cannelures ; et, comme la courbure en est égale sur toute sa longueur (a), il paraît par ces caractères qu'on doit placer l'ibis entre la cigogne et le courlis ; en effet, il tient de si près à ces deux genres d'oiseaux, que les naturalistes modernes l'ont rangé avec les derniers, et que les anciens l'avaient placé avec le premier. Hérodote avait très bien caractérisé l'ibis, en disant qu'il a le *bec fort arqué et la jambe haute comme la grue* ; il en distingue deux espèces (b) : « La première, dit-il, a le plumage tout noir ; la seconde, qui se rencontre à » chaque pas, est toute blanche, à l'exception des plumes de l'aile et de la » queue, qui sont très noires, et du dénuement du cou et de la tête, qui ne » sont couverts que de la peau. »

Mais ici il faut dissiper un nuage jeté sur ce passage d'Hérodote par l'ignorance des traducteurs, ce qui donne un air fabuleux et même absurde à son récit. Au lieu de rendre, Τῶν δὲν ποσὶ μᾶλλον εὐλευμένων τοῖσι ἀνθρώποισι, à la lettre : *Quæ pedibus hominum observantur sapius* : « celles qu'on rencontre à chaque pas, » on a traduit : *Hæ quidem habent pedes veluti hominis* : « Ces ibis ont les pieds faits comme ceux de l'homme. » Les naturalistes, ne comprenant pas ce que pouvait signifier cette comparaison disparate, firent, pour l'expliquer ou la pallier, d'inutiles efforts. Ils imaginèrent qu'Hérodote, décrivant l'ibis blanc, avait eu en vue la cigogne, et avait pu abusivement caractériser ainsi ses pieds par la faible ressemblance que l'on peut trouver des ongles aplatis de la cigogne à ceux de l'homme ; cette interprétation satisfait peu, et l'ibis aux pieds humains aurait dû dès lors être relégué dans les fables : cependant il fut admis comme un être réel sous cette absurde image ; et l'on ne peut qu'être étonné de la trouver encore aujourd'hui exprimée tout entière, sans discussion et sans adoucissement, dans les Mémoires d'une savante Académie (c), tandis que cette chimère n'est, comme l'on voit, que le fruit d'une méprise du traducteur de ce premier historien grec, que sa candeur à prévenir de l'incertitude de ses récits, quand il ne les fait que sur des rapports étrangers, eût dû faire plus respecter dans les sujets où il parle d'après lui-même.

Aristote en distinguant, comme Hérodote, les deux espèces d'ibis, ajoute que la blanche est répandue dans toute l'Égypte, excepté vers Peluse, où l'on ne voit au contraire que des ibis noirs qui ne se trouvent pas dans tout le

(a) Voyez un de ces becs représenté dans Edwards, pl. 105.

(b) « Ejus avis species talis est, nigra tota vehementer est, cruribus instar gruis, rostro » maximum in modum adunco... et hæc quidem species est nigrarum quæ cum serpentibus » pugnant. At earum quæ ante pedes hominibus versantur magis (nam duplices ibides sunt), » nudum caput ac totum collum, pennæ candidæ, præter caput cervicemque, et extrema » alarum et natium, hæc omnia quæ dixi sunt vehementer nigra, crura verò et rostrum » alteri consentanea. » *Euterp.*, num. 76.

(c) « L'autre espèce (l'ibis blanc) a les pieds taillés comme les pieds humains. » *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. IX, p. 28.

reste du pays (*a*). Pline répète cette observation particulière (*b*); mais du reste, tous les anciens, en distinguant les deux ibis par la couleur, semblent leur donner en commun tous les autres caractères, figure, habitudes, instinct, et leur domicile de préférence en Égypte, à l'exclusion de toute autre contrée (*c*). On ne pouvait même, suivant l'opinion commune, les transporter hors de leur pays sans les voir consumés de regret (*d*). Cet oiseau, si fidèle à sa terre natale, en était devenu l'emblème : la figure de l'ibis, dans les hiéroglyphes, désigne presque toujours l'Égypte, et il est peu d'images ou de caractères qui soient plus répétés dans tous les monuments. On voit ces figures d'ibis sur la plupart des obélisques ; sur la base de la statue du Nil, au Belvédère à Rome, de même qu'au jardin des Tuileries à Paris. Dans la médaille d'Adrien, où l'Égypte paraît prosternée, l'ibis est à ses côtés ; on a figuré cet oiseau, avec l'éléphant, sur les médailles de Q. Marius, pour désigner l'Égypte et la Libye, théâtres de ses exploits, etc.

D'après le respect populaire et très ancien pour cet oiseau fameux, il n'est pas étonnant que son histoire ait été chargée de fables : on a dit que les ibis se fécondaient et engendraient par le bec (*e*) ; Solin paraît n'en pas douter, mais Aristote se moque avec raison de cette idée de pureté virginale dans cet oiseau sacré (*f*). Pierius parle d'une merveille d'un genre bien opposé ; il dit que, selon les anciens, le basilic naissait d'un œuf d'ibis, formé dans cet oiseau des venins de tous les serpents qu'il dévore ; ces mêmes anciens ont encore écrit que le crocodile et les serpents touchés d'une plume d'ibis demeuraient immobiles comme par enchantement, et que souvent même ils mouraient sur-le-champ. Zoroastre, Démocrite et Philé ont avancé ces faits ; d'autres auteurs ont dit que la vie de cet oiseau divin était excessivement longue ; les prêtres d'Hermopolis prétendaient même qu'il pouvait être immortel, et pour le prouver ils montrèrent à Appion un ibis si vieux (*g*), disaient-ils, qu'il ne pouvait plus mourir.

Ce n'est là qu'une partie des fictions enfantées dans la religieuse Égypte au sujet de cet ibis : la superstition porte tout à l'excès ; mais si l'on considère le motif de sagesse que put avoir le législateur en consacrant le culte des animaux utiles, on sentira qu'en Égypte il était fondé sur la nécessité de conserver et de multiplier ceux qui pouvaient s'opposer aux espèces nuisi-

(*a*) « Ibes in Ægypto duorum sunt generum : aliæ candidæ, aliæ nigræ. Cæterâ in terrâ » Ægypti albæ sunt ; in Pelusio non sunt : contrâ in illâ non sunt nigræ, in Pelusio sunt. » *Hist. animal.*, lib. ix, cap. xxvii.

(*b*) « Ibis circâ Pelusium tantùm nigrâ est ; cæteris omnibus locis candida. » *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxx.

(*c*) Strabon en place aussi sur un lac d'eau douce, vers Lichas, aux extrémités de l'Afrique, *in extremâ Africa*.

(*d*) Ælien.

(*e*) *Idem*.

(*f*) *De Generat. animal.*, lib. iii, cap. vi.

(*g*) Appion, apud Ælian.

bles. Cicéron (a) remarque judicieusement que les Égyptiens n'eurent d'animaux sacrés que ceux desquels il leur importait que la vie fût respectée, à cause de la grande utilité qu'ils en tiraient (b) : jugement sage et bien différent de celui de l'impétueux Juvénal, qui compte parmi les crimes de l'Égypte sa vénération pour l'ibis, et déclame contre ce culte que la superstition exagéra sans doute, mais que la sagesse dut maintenir, puisque telle est en général la faiblesse de l'homme, que les législateurs les plus profonds ont cru devoir en faire le fondement de leurs lois.

En nous occupant maintenant de l'histoire naturelle et des habitudes réelles de l'ibis, nous lui reconnaitrons non seulement un appétit véhément de la chair de serpents (*), mais encore une forte antipathie contre tous les reptiles : il leur fait la plus cruelle guerre. Belon assure qu'il va toujours les tuant, quoique rassasié (c). Diodore de Sicile dit que jour et nuit l'ibis se promène sur la rive des eaux, guettant les reptiles, cherchant leurs œufs et détruisant en passant les scarabées et les sauterelles (d). Accoutumés au respect qu'on leur marquait en Égypte, ces oiseaux venaient sans crainte au milieu des villes; Strabon rapporte qu'ils remplissaient les rues et les carrefours d'Alexandrie jusqu'à l'importunité et à l'incommodité, consommant à la vérité les immondices, mais attaquant aussi ce qu'on mettait en réserve, et souillant tout de leur fiente : inconvéniens qui pouvaient en effet choquer un Grec délicat et poli, mais que des Égyptiens grossièrement religieux souffraient avec plaisir (**).

(a) « Ægypti nullam belluam, nisi ob aliquam utilitatem quam ex eâ caperent, consecrant; velut ibes, maximam vim serpentium conficiunt, cùm sint aves excelsæ cruribus rigidis, corneo proceroque rostro; avertunt pestem ab Ægypto, cùm volucres angues, ex vastitate Libyæ, vento Africo invectas, interficiunt atque consumunt, ex quo fit ut illæ nec morsu vivæ noceant nec odore mortuæ; eam ob rem invocantur ab Ægyptiis ibes. » *De Nat. Deor.*, lib. I. — *Nota.* Je ne puis m'empêcher de remarquer ici une méprise de M. Perreault sur ce passage : il dit (anciens *Mémoires de l'Académie*, t. III, part. III) que, *suivant le témoignage de Cicéron, le cadavre de l'ibis ne sent jamais mauvais*; et là-dessus il observe que celle qui fut disséquée, quoique morte depuis plusieurs jours, n'était point infecte; dans ce préjugé, il lui trouve même *une odeur agréable*. Il se peut que l'ibis, comme tous les oiseaux de chair sèche, soit longtemps avant de se corrompre; mais, pour le passage de Cicéron, il est clair qu'il se rapporte aux serpents, *qui, dit-il, ainsi dévorés par les ibis, ne nuisent vivants par leurs morsures, ni morts par leur puanteur*.

(b) Il paraît difficile d'abord d'appliquer cette raison au culte du crocodile; mais, outre qu'il n'était adoré que dans une seule ville du Nome Arsinoïte, et que l'ichneumon son antagoniste l'était dans toute l'Égypte, cette ville des crocodiles ne les adorait que par crainte et pour les tenir éloignés par un culte, à la vérité insensé, d'un lieu où naturellement le fleuve ne les avait point portés.

(c) *Nature des oiseaux*, p. 200.

(d) *Apud Aldrov.*, t. III, p. 345.

(*) D'après Brehm l'ibis se nourrit surtout d'insectes; s'il mange des serpents, ce n'est que faute d'insectes, et encore ne paraît-il chasser que les petits serpents non venimeux.

(**) L'ibis sacré des anciens Égyptiens n'existe plus en Égypte qu'à l'état d'individus isolés et rares. Ils ne se montrent que dans le sud de la Nubie. On le rencontre dans le Soudan au commencement de la saison des pluies, c'est-à-dire en juillet; il niche dans cette région.

Ces oiseaux posent leur nid sur les palmiers et le placent dans l'épaisseur des feuilles piquantes pour le mettre à l'abri de l'assaut des chats, leurs ennemis (a). Il paraît que la ponte est de quatre œufs, c'est du moins ce que l'on peut inférer de l'explication de la table Isiaque par Pignorius (*); il est dit que l'ibis marque sa ponte par les mêmes nombres que la lune marque ses temps : *Ad luna rationem ova fingit* (b); ce qui ne paraît pouvoir s'entendre autrement qu'en disant avec le docteur Shaw que l'ibis fait autant d'œufs qu'il y a de phases de la lune, c'est-à-dire quatre. Ælien expliquant pourquoi cet oiseau est consacré à la lune, indique la durée de l'incubation, en disant qu'il met autant de jours à faire éclore ses petits (c), que l'astre d'Isis en met à parcourir le cercle de ses phases (d).

Pline et Galien attribuent à l'ibis l'invention du clystère, comme celle de

(a) Phile, de *Propriet. animal.*

(b) *Mens. Isid. explic.*, p. 76.

(c) Plutarque nous assure que le petit ibis venant de naître pèse deux dragmes. *De Isid. et Osir.*

(d) Clément Alexandrin, décrivant les repas religieux des Égyptiens, dit, qu'entre autres objets, on portait alentour des convives un ibis, cet oiseau, par le blanc et le noir de son plumage, étant l'emblème de la lune obscure et lumineuse. *Stromat.*, lib. v, p. 671. Et, suivant Plutarque (*de Isid. et Osir.*), on trouvait dans la manière dont le blanc était tranché avec le noir dans ce plumage une figure du croissant de l'astre des nuits.

(*) On admet aujourd'hui que l'Ibis sacré pond trois ou quatre œufs blancs, gros comme ceux du canard et rugueux. Brehm dit avoir vu les nids sur des *Mimosa* épineux formant fourré. Ce récit qu'il fait de ses recherches relatives à l'Ibis offre du reste assez d'intérêt à divers égards pour que je croie devoir le reproduire. « Dans un voyage au sein des forêts vierges des bords du Nil bleu, écrit ce savant zoologiste, je rencontraï, le 16 et le 17 septembre, une telle quantité d'ibis sacrés, qu'en deux jours je pus en prendre plus de vingt. Leurs vols se succédaient; ils allaient de la forêt dans la steppe pour faire la chasse aux sauterelles. Après avoir tué un ibis, il ne m'était pas difficile d'en prendre d'autres. Sur les conseils de mon domestique nègre, je maintenais ma victime relevée à l'aide d'un bâton, et elle me servait d'appeau. Tout vol qui passait dans la localité s'arrêtait pour considérer ce compagnon qui semblait vivant, et était reçu à coups de fusil. Bientôt nous apprîmes que, pour pratiquer fructueusement cette chasse, il fallait rapidement enlever tous les ibis tués, sauf l'appeau, pour ne pas effrayer les nouveaux arrivants.

« Ce ne fut que plus tard que je connus la cause de ce rassemblement d'ibis : une partie de la forêt était inondée, et ces prudents oiseaux l'avaient choisie pour y établir leurs nids. Y arriver était chose impossible. J'offris deux francs pour un œuf : aucun Arabe ne put gagner cette somme. Le sol de la forêt était trop vaseux pour y arriver à pied et, d'un autre côté, l'eau était trop peu profonde pour qu'on put se servir d'un canot. Quelque temps auparavant, j'avais visité un pareil emplacement, mais d'un accès bien plus facile. C'était une île du Nil blanc, couverte de hauts mimosas, inondée par les hautes eaux, et assez pour que l'on pût du bateau monter sur les arbres. Je vis là que l'ibis sacré nichait sur une espèce de mimosa que les Arabes appellent *harahsi*, c'est-à-dire « qui se protège », et dont les branches épaisses, entrelacées et épineuses, forment un fourré impénétrable. Les nids étaient aplatis, et formés de branches de *harahsi*; l'intérieur en était tapissé de brindilles et de quelques tiges d'herbes; mais le tout était très lâchement construit. Les œufs, au nombre de trois ou quatre par couvée, blancs, d'un grain assez grossier, ont à peu près le volume d'un œuf de poule ou de canard.

« Plus loin, à partir de cet établissement, nous ne vîmes presque aucun ibis; ces oiseaux semblaient donc s'être rassemblés là de fort loin. »

la saignée à l'hippopotame (a); et ce ne sont point, ajoute le premier, les seules choses où l'homme ne fut que le disciple de l'industrie des animaux (b). Selon Plutarque, l'ibis ne se sert pour cela que d'eau salée, et M. Perrault, dans sa description anatomique de cet oiseau, prétend avoir remarqué le trou du bec par lequel l'eau peut être lancée.

Nous avons dit que les anciens distinguaient deux espèces d'ibis, l'une blanche et l'autre noire; nous n'avons vu que la blanche, et nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées; et à l'égard de l'ibis noir, quoique M. Perrault prétende qu'il a été apporté en Europe plus souvent que l'ibis blanc, cependant aucun naturaliste ne l'a vu depuis Belon, et nous n'en savons que ce qu'en a dit cet observateur.

L'IBIS BLANC (c) (d)

Cet oiseau (*) est un peu plus grand que le courlis et l'est un peu moins que la cigogne: sa longueur, de la pointe du bec au bout des ongles, est d'environ trois pieds et demi: Hérodote en donne la description, en disant que cet oiseau a les jambes hautes et nues, la face et le front également dénués de plumes; le bec arqué; les plumes de la queue et des ailes noires, et le reste du plumage blanc. Nous ajouterons à ces caractères quelques autres traits dont Hérodote n'a pas fait mention: le bec est arrondi et terminé en pointe mousse; le cou est d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et il n'est pas garni de plumes pendantes comme le cou de la cigogne.

M. Perrault, ayant décrit et disséqué un de ces oiseaux qui avait vécu à la ménagerie de Versailles (e), en fit la comparaison avec la cigogne, et il

(a) Galen., *lib. de Phlebot.*

(b) « Simile quiddam (solertiæ hyppopotami, sibi junco venam aperientis), et volucris » in eadem Ægypto monstravit, quæ vocatur ibis; rostri aduncitate per eam partem se perluens, quâ reddi ciborum onera maximè salubre est. Nec hæc sola a multis animalibus » reperta sunt usui futura et homini. » Plin., *lib. VIII, cap. xxvi.* — « Purgationem quâ » ibis utitur, salsuginem adhibens, advertisse et imitati postea Ægyptii dicuntur. » Plut., *de Solert.*

(c) Voyez les planches enluminées, n° 389.

(d) *Ibis non ex toto nigra.* Prosp. Alp., *Ægypt.*, vol. I^{er}, p. 199. — « Ardea capite lævi, » corpore albo, rostro flavescente, apice pedibusque nigris... » *Ibis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 76, sp. 18. — « Numenius sordidè albo-rufescens; capite anteriore nudo, rubro; » lateribus rubro-purpureo et carneo colore maculatis; remigibus majoribus nigris; rectricibus » sordidè albo-rufescentibus, rostro in exortu dilutè luteo, in extremitate aurantio; pedibus » griseis... » *Ibis candida.* Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 349.

(e) *Anciens Mémoires de l'Académie*, t. III, part. III.

(*) *Tantalus Ibis* L. Les *Tantalus* sont des Échassiers de la famille des Ciconiens. Ils ont le bec élevé à la base, un peu recourbé au niveau de l'extrémité; leurs ailes sont longues et pointues, avec la deuxième et la troisième rémiges plus longues que les autres; le haut de la tête et la partie supérieure du cou sont en partie nus.

trouva que celle-ci était plus grande, mais que l'ibis avait à proportion le bec et les pieds plus longs; dans la cigogne, les pieds n'avaient que quatre parties de la longueur totale de l'oiseau, et dans l'ibis ils en avaient cinq, et il observa la même différence proportionnelle entre leurs becs et leurs cous; les ailes lui parurent fort grandes; les plumes en étaient noires, et du reste tout le plumage était d'un blanc un peu roussâtre, et n'était diversifié que par quelques taches pourprées et rougeâtres sous les ailes; le haut de la tête, le tour des yeux et le dessous de la gorge étaient dénués de plumes et couverts d'une peau rouge et ridée; le bec, à la racine, était gros, arrondi, il avait un pouce et demi de diamètre, et il était courbé dans toute sa longueur; il était d'un jaune clair à l'origine, et d'un orangé foncé vers l'extrémité; les côtés de ce bec sont tranchants et assez durs pour couper les serpents (a), et c'est probablement de cette manière que cet oiseau les détruit, car son bec, ayant la pointe mousse et comme tronquée, ne les percerait que difficilement.

Le bas des jambes était rouge, et cette partie, à laquelle Belon ne donne pas un pouce de longueur dans sa figure de l'ibis noir, en avait plus de quatre dans cet ibis blanc; elle était, ainsi que le pied, toute garnie d'écailles hexagones; les écailles qui recouvrent les doigts étaient coupées en tables; les ongles étaient pointus, étroits et noirâtres; des rudiments de membrane bordaient des deux côtés le doigt du milieu, et ne se trouvaient que du côté intérieur dans les deux autres doigts.

Quoique l'ibis ne soit point granivore, son ventricule est une espèce de gésier dont la membrane interne est rude et ridée; on a vu plus d'une fois ces conformations disparates dans l'organisation des oiseaux: par exemple, on a remarqué dans le casoar, qui ne mange point de chair, un ventricule membraneux comme celui de l'aigle (b).

M. Perrault trouva aux intestins quatre pieds huit pouces de longueur; le cœur était médiocre, et non pas excessivement grand comme l'a prétendu Mérula (c); la langue, très courte, cachée au fond du bec, n'était qu'un petit cartilage recouvert d'une membrane charnue, ce qui a fait croire à Solin

(a) « Corneo proceroque rostro. » Cicéron, *ubi supra*.

(b) Une particularité intéressante de cette description concerne la route du chyle dans les intestins des oiseaux: on fit des injections dans la veine mésentérique d'une des cigognes que l'on disséqua avec l'ibis, et la liqueur passa dans la cavité des intestins; de même, ayant rempli de lait une portion de l'intestin, et l'ayant lié par les deux bouts, la liqueur comprimée passa dans la veine mésentérique. Peut-être, ajoute l'anatomiste, cette voie est-elle commune à tout le genre des oiseaux; et comme on ne leur a point trouvé de veines lactées, on peut soupçonner avec raison que c'est là la route du chyle, pour passer des intestins dans le mésentère (*).

(c) *Memorab.*, lib. III, cap. L.

(*) Quoiqu'en dise Buffon, les « Veines lactées, » c'est-à-dire les vaisseaux lymphatiques existent chez les oiseaux.

que cet oiseau n'avait point de langue; le globe de l'œil était petit, n'ayant que six lignes de diamètre. « Cet ibis blanc, dit M. Perrault, et un autre » qu'on nourrissait encore à la ménagerie de Versailles et qui avaient tous » deux été apportés d'Égypte, étaient les seuls oiseaux de cette espèce que » l'on eût jamais vus en France. » Selon lui, toutes les descriptions des auteurs modernes n'ont été prises que sur celles des anciens. Cette remarque me paraît assez juste, car Belon n'a ni décrit ni même reconnu l'ibis blanc en Égypte, ce qui ne serait pas vraisemblable si l'on ne supposait pas qu'il l'a pris pour une cigogne; mais cet observateur est à son tour le seul des modernes qui nous ait dépeint l'ibis noir.

L'IBIS NOIR (a)

Cet oiseau (*), dit Belon, *est un peu moins gros qu'un courlis*; il est donc moins grand que l'ibis blanc, et il doit être aussi moins haut de jambes (b), cependant nous avons remarqué que les anciens ont dit les deux ibis semblables en tout, à la couleur près : celui-ci est entièrement noir, et Belon semble indiquer qu'il a le front et la face en peau nue, en disant que sa tête est faite comme celle d'un *cormoran*; néanmoins Hérodote, qui paraît avoir voulu rendre ses deux descriptions très exactes, ne donne point à l'ibis noir ce caractère de la tête et du cou dénués de plumes. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'on a dit des autres caractères et des habitudes de ces oiseaux leur a également été attribué en commun sans exception ni différence.

(a) *Ibis*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 199, avec une figure qui, suivant toute apparence, est très peu exacte; la même, *Portraits d'oiseaux*, p. 44, b, sous le nom d'espèce de *cigogne noire*. — Gessner, *Avi.*, p. 567. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 312. — Willughby, *Ornithol.*, p. 312. — Ray, *Synops. avi.*, p. 98. — Jonston, *Avi.*, p. 101. *Nota*. Ces naturalistes ne parlent de l'ibis noir et n'en donnent la figure que d'après Belon. — *Ibis*. Prop. Alp., *Ægypt.*, vol. I^{er}, p. 199. — Mæhring, *Avi.*, gen. 80. — *Ibis nigra*. Charleton, *Exercit.*, p. 108, n^o 2. Idem, *Onomast.*, p. 102, n^o 2. — *Numenius holoserius*. Klein, *Avi.*, p. 110, n^o 9. — *Gallinago sylvestris aquatica*. Gaz. *Rup. Best.*, figure mauvaise, p. 19. — *Mus. Best.*, p. 31, n^o 2, figure qui n'est pas meilleure, tab. 8, n^o 2. — *Ibis nigra*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 76, sp. 18. var. β . — « *Numenius niger*; capite anteriore nudo, rubro; rectricibus nigris; rostro » pedibusque rubris... » *Ibis*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 347.

(b) « Cet ibis noir est aussi haut enjambé comme un butor, et a le bec contre la tête plus » gros que le pouce, pointu par le bout, voûté et quelque peu courbé, et tout rouge, » comme aussi les cuisses et les jambes. » *Observations* de Belon; Paris, 1553, liv. 2, p. 102.

(*) D'après Cuvier, l'*Ibis* noir de Buffon n'est que le *Courlis vert* vulgaire (*Scolopax falci-nellus* L.).

LE COURLIS (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les noms composés des sons imitatifs de la voix, du chant, des cris des animaux, sont pour ainsi dire les noms de la nature : ce sont aussi ceux que l'homme a imposés les premiers ; les langues sauvages nous offrent mille exemples de ces noms donnés par instinct ; et le goût, qui n'est qu'un instinct plus exquis, les a conservés plus ou moins dans les idiomes des peuples policés, et surtout dans la langue grecque, plus pittoresque qu'aucune autre, puisqu'elle peint même en dénommant. La courte description qu'Aristote fait du courlis (*) n'aurait pas suffi, sans son nom *elorios*, pour le reconnaître et

(a) Voyez les planches enluminées, n° 818.

(b) En grec, ἑλώριος, νομηνίος ; en latin, *numenius*, *arquata*, *falcinellus* ; en italien, *arcase*, *torquato* ; dans le Milanais, *caroli* ; en Pouille, *tarlino*, *terlino* ; sur le lac Majeur, *spinzago* ; à Venise, *arcuato* ; dans le Boulonnais, *pivier*, suivant Aldrovande, ce qui semble pourtant le confondre avec le pluvier ; en catalan, *polit* ; en anglais, *curlew*, *water-curlew* ; en allemand, *brach-vogel*, *wind-vogel*, *wetter-vogel* : sur le Rhin vers Strasbourg, *regen-vogel* ; sur le lac de Constance, *greny* ; en Silésien, *geisz-vogel*, suivant Schwenckfeld, qui lui attribue aussi les noms de *brach-hun*, *giloeh*, mais qui paraît se tromper en lui appliquant celui de *himmel-geisz*, approprié au vanneau ; en hollandais, *hanikens* (le *schrye* des Frisons, qu'Aldrovande et Gessner prennent pour le courlis, est plutôt le râle, *schrye*, *crex*, noms imitatifs) ; en danois, *heel-spove*, *regen-spaer* ; en norvégien, *lang-need*, *spue* ; en lapon, *gusgastak*. Dans nos provinces on lui donne différents noms : en Poitou, *turlu* ou *corbigeau*, en Bretagne, *corbichet* ; en Picardie, *turlui* ou *courleru* ; en Bourgogne, *curlu*, *turlu* ; en basse Normandie, *corlui* ; tous noms pris de sa voix, car il se nomme lui-même ; en quelques endroits, *bécasse de mer*. — *Corlis* et *corlieu*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 204 ; et *Portraits d'oiseaux*, p. 47, b, avec une mauvaise figure. — *Arquata seu numenius*. Gessner, *Avi.*, p. 221, avec une figure assez reconnaissable, p. 222. Idem, *Icon. avi.*, p. 113. — *Numenius veterum*, vel *ei cognatus*, *arquata major* ; *arquata seu numenius*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 424. — *Mus. Worm.*, p. 307. — *Arquata*. Jonston, *Avi.*, p. 108. — *Numenius Aldrovandi*, sive *arquata*. Willughby, *Ornithol.*, p. 216. — Marsigli, *Danub.*, p. 38. — *Numenius sive arcuata major*. Ray, *Synops. avi.*, p. 103, n° 1, d. — *Numenius*, *arquata*, *Gessneri*, *Aldrovandi*. Klein, *Avi.*, p. 109, n° 1. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 18. — *Pardalus primus*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 315. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 365. — *Arquata*, *arcuata*, *numenius veterum*, *curlinus*. Charleton, *Exercit.*, p. 111, n° 2. Idem, *Onomast.*, p. 106, n° 2. — *Arquata albicans*, *maculis sub-castaneis*. Barrère, *Ornithol.*, class. 4, gen. 9, sp. 1. — *Numenius*. Mœhring, *Avi.*, gen. 87. — « *Scolopax rostro arcuato*, » *pedibus cærulescentibus*, *alis nigris maculis niveis...* » *Arquata*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 77, sp. 5. — « *Numenius rostro arcuato*, *alis nigris*, *maculis niveis*, *pedibus cærulescentibus...* » Idem, *Fauna Suec.*, n° 139. — *The curlew*. *British Zoology*, p. 118. — *Arquata*. Brunnich, *Ornithol. boreal.*, n° 158. — *Scolopax arquata*. Muller, *Zoolog.*

(*) Les Courlis (*Numenius*) sont des Échassiers de la famille des Scolopacides, de la sous-famille des Numéniens. Ils ont le corps élancé, le cou long et la tête petite ; leur bec est long, mince, recourbé vers le bas et corné au bout ; les pattes sont longues ; les jambes sont nues jusqu'au-dessus du genou ; les doigts sont unis par une membrane courte. L'espèce décrite ici est le *Numenius arcuatus* L.

le distinguer (a) des autres oiseaux. Les noms français *courlis*, *curlis*, *turlis*, sont des mots imitatifs de sa voix (b); et, dans d'autres langues, ceux de *curlew*, *caroli*, *tarlino*, etc. (c), s'y rapportent de même; mais les dénominations d'*arquata* et de *falcinellus* sont prises de la courbure de son bec, arqué en forme de faux (d); il en est de même du nom *numenius*, dont l'origine est dans le mot *néoménie*, temps du croissant de la lune; ce nom a été appliqué au courlis parce que son bec est à peu près en forme de croissant. Les Grecs modernes l'ont appelé *macrimiti* ou long nez (e), parce qu'il a le bec très long, relativement à la grandeur de son corps; ce bec est assez grêle, sillonné de rainures, également courbé dans toute sa longueur, et terminé en pointe mousse; il est faible et d'une substance tendre, et ne paraît propre qu'à tirer les vers de la terre molle: par ce caractère, les courlis pourraient être placés à la tête de la nombreuse tribu d'oiseaux à longs becs effilés, tels que les bécasses, les barges, les chevaliers, etc., qui sont autant d'oiseaux de marais que de rivage, et qui n'étant point armés d'un bec propre à saisir ou percer les poissons, sont obligés de s'en tenir aux vers et aux insectes, qu'ils fouillent dans la vase et dans les terres humides et limoneuses.

Le courlis a le cou et les pieds longs, les jambes en partie nues, et les doigts engagés vers leur jonction par une portion de membrane; il est à peu près de la grosseur d'un chapon; sa longueur totale est d'environ deux pieds, celle de son bec de cinq à six pouces, et son envergure de plus de trois pieds; tout son plumage est un mélange de gris blanc, à l'exception du ventre et du croupion, qui sont entièrement blancs; le brun est tracé par pinceaux sur toutes les parties supérieures, et chaque plume est frangée de gris blanc ou de roussâtre; les grandes plumes de l'aile sont d'un brun noirâtre (f); les plumes du dos ont le lustre de la soie; celles du cou sont duvetées, et celles de la queue, qui dépasse à peine les ailes pliées, sont, comme les moyennes

Danic., n° 179. — *Courlis de mer*. Salerne, *Ornithol.*, p. 319. — « *Numenius pennis in medio*
» *fusco-nigris* canibus, in utroque margine fulvis supernè vestitus, infernè albus; gutture
» albido, maculis griseis vario; pectore et lateribus ad fulvum vergentibus, maculis tran-
» sversis fuscis insignitis; uropygio candido maculis longitudinalibus fuscis notato; rectri-
» cibus binis intermediis griseis, lateribus albis, omnibus fusco transversim striatis... »
Numenius. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 311.

(a) « *Elorios avis est apud mare victitans, similiter ut crex, cælo tranquillo ad littus*
» *pascitur.* »

(b) « Il a gagné son nom françois de son cri, car en volant il prononce *corlieu*. » Belon.

(c) Voyez la nomenclature.

(d) « *Arquatam appellare volui hanc avem, quòd rostrum ejus inflectatur instar arcus.* » Gessner, p. 215. Il dérive de la même source le nom d'*arcasse* que lui donnent les Italiens.

(e) Belon, *Observations*, pag. 12.

(f) C'est sur ce caractère du plumage moucheté ou *pardé* que Schwenckfeld forme le nom et le genre de ses *pardales*; mais le malheur attaché à tous les raffinements de nomenclature veut que ce genre, créé, ce semble, exprès pour les courlis, exclue précisément plus de la moitié des espèces des courlis qui n'ont pas le plumage moucheté, et par conséquent ne sont point des *pardales*.



Troies pins.

Imp. R. Tancour.

Bournier sc.

1. RUBIETTE CALLIOPE. — 2. TRAQUET STAPAZIN

A. Le Vasseur, Editeur

de l'aile, coupées de blanc et de brun noirâtre. Il y a peu de différence entre le mâle et la femelle (*a*), qui est seulement un peu plus petite (*b*), et dès lors la description particulière que Linnæus a donnée de cette femelle est superflue (*c*).

Quelques naturalistes ont dit que, quoique la chair du courlis sente le marais, elle ne laisse pas d'être fort estimée, et mise par quelques-uns au premier rang entre les oiseaux d'eau (*d*). Le courlis se nourrit de vers de terre, d'insectes, de menus coquillages (*e*), qu'il ramasse sur les sables et les vases de la mer, ou sur les marais et dans les prairies humides ; il a la langue très courte et cachée au fond du bec ; on lui trouve de petites pierres (*f*) et quelquefois des graines (*g*) dans le ventricule, qui est musculeux comme celui des granivores (*h*) ; au-dessus de ce gésier l'œsophage s'enfle en manière de poche tapissée de papilles glanduleuses (*i*) ; il se trouve deux cæcums de trois ou quatre doigts de longueur dans les intestins (*j*).

Ces oiseaux courent très vite et volent en troupes (*k*) ; ils sont de passage en France, et s'arrêtent à peine dans nos provinces intérieures ; mais ils séjournent dans nos contrées maritimes, comme en Poitou, en Aunis (*l*) et en Bretagne le long de la Loire, où ils nichent (*m*). On assure qu'en Angleterre ils n'habitent les côtes de la mer qu'en hiver, et qu'en été ils vont nicher dans l'intérieur du pays vers les montagnes (*n*) ; en Allemagne ils n'arrivent que dans la saison des pluies et par de certains vents ; car les noms qu'on leur donne dans les différents dialectes de la langue allemande ont tous rapport aux vents, aux pluies ou aux orages (*o*) ; on en voit dans l'automne

(*a*) « Le courlis est constant en son plumage, n'étant coutumier de changer sa couleur, » et n'ayant beaucoup de distinction du mâle à la femelle. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 204.

(*b*) Willughby.

(*c*) *Numenius Rudbeckii. Fauna Suecica*, n° 139.

(*d*) Willughby, *Ornithol.*, p. 216. Belon, *Nat. des oiseaux*.

(*e*) *Idem.* Willughby dit y avoir trouvé une fois une grenouille.

(*f*) Gessner.

(*g*) Albin.

(*h*) Willughby.

(*i*) *Idem.*

(*j*) *Idem.*

(*k*) C'est apparemment d'après la vitesse de sa course que Hesychius donne au courlis le nom de *trochilus* (*apud Aldrov.*, p. 424), appliqué d'ailleurs, et avec plus de justesse, à un petit oiseau qui est le troglodyte. Ce nom de *trochilus* se trouve à la vérité, donné à un oiseau aquatique dans un passage de Cléarque dans Athénée (lib. III) ; mais ce qui manifeste l'erreur de Hesychius, c'est que dans ce même passage, le courlis, *elorios*, est nommé comme différent du *trochilus*, et ce *trochilus* de Cléarque, habitant les rives des eaux, sera ou le *coureur* ou quelque'un de ces petits oiseaux, *guignettes*, *cincles* ou *pluviers à collier*, qui se tiennent sans cesse sur les rivages, et qu'on y voit courir avec célérité.

(*l*) « On en voit en Poitou des milliers de tout gris. » Salerne, *Ornithol.*, p. 320.

(*m*) *Idem.*

(*n*) *British Zoology*, p. 118. Voyez aussi *Nat. hist. of Cornwall*, p. 247.

(*o*) *Wind-vogel*, *regen-vogel*, *wetter-vogel*. Voyez la nomenclature ; « tempestatum præ- » sagus, » dit Klein en parlant du courlis.

en Silésie (*a*), et ils se portent en été jusqu'à la mer Baltique (*b*) et au golfe de Bothnie (*c*); on les trouve également en Italie et en Grèce, et il paraît que leurs migrations s'étendent au delà de la mer Méditerranée, car ils passent à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne (*d*); d'ailleurs, les voyageurs ont rencontré des courlis dans presque toutes les parties du monde (*e*); et quoique leurs notices se rapportent, pour la plupart, aux différentes espèces étrangères de cette famille assez nombreuse, néanmoins il paraît que l'espèce d'Europe se retrouve au Sénégal (*f*) et à Madagascar, car l'oiseau représenté, n° 198 de nos planches enluminées (*g*), est si semblable à notre courlis, que nous croyons devoir le rapporter à la même espèce; il ne diffère en effet du courlis d'Europe que par un peu plus de longueur dans le bec et de netteté dans les couleurs, différences légères qui ne font tout au plus qu'une variété qu'on peut attribuer à la seule influence du climat: on rencontre quelquefois des courlis blancs (*h*), comme l'on trouve des bécasses blanches, des merles, des moineaux blancs; mais ces variétés purement individuelles sont des générations accidentelles qui ne doivent pas être regardées comme des races constantes.

(*a*) Schwenckfeld.

(*b*) Klein.

(*c*) *Fauna Suecica*. Brunnich. *Ornithol. boreal.*

(*d*) Observation communiquée par M. le commandeur Desmazzy.

(*e*) On trouve des *corlieux* à la Nouvelle-Hollande. Cook, *Premier Voyage*, t. IV, p. 110. — A la Nouvelle-Zélande. Idem, *ibid.*, t. III, p. 119. — En quantité à Tinian, dans les lacs salés. Anson, dans *l'Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 173. — Au Chili. Frezier, *Voyage à la mer du Sud*, p. 111. — « Dans une excursion sur la terre des États, nous primes » de nouvelles espèces d'oiseaux, entre autres un joli *corlieu gris*; il avait le cou jaunâtre, et » c'était un des plus beaux oiseaux que nous eussions jamais vus. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 62. — « Dans l'île de Mai (une des îles du cap Vert), nous trouvâmes des *corlues*. » Relation de Roberts, *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 370. — « Le pays de » Natal produit diverses sortes d'oiseaux... On y voit un grand nombre de canards... Il y » en a d'autres qui ressemblent à peu près à nos *courlis*, dont la chair est noire, mais fort » bonne à manger. » Dampier, *Nouveau voyage autour du monde*; Rouen, 1715, t. II, p. 392. — « A la baie de Campêche il y a des canards, des *corlieux*, des pélicans, etc. » Idem, *ibid.*, t. III, p. 315. — « Il y a deux sortes de *corlieux* qui diffèrent en grosseur aussi bien qu'en » couleur: les plus gros sont de la grosseur des coqs d'Inde (ceci paraît exagéré); ils ont les » jambes longues et le bec crochu; ils sont d'une couleur obscure; leurs ailes sont inélées » de noir et de blanc; leur chair est noire, mais bonne et fort saine: nos Anglais les appellent » *doubles corlieux*, parce qu'ils sont du double plus gros que les autres. Les petits *corlieux* » sont d'un brun obscur; ils ont les jambes aussi bien que le bec de même que les précédents; » ils sont plus estimés que les autres, parce que leur chair est beaucoup plus délicate. » *Ibidem*, t. III, p. 316.

(*f*) « On trouve beaucoup d'oiseaux aquatiques dans les marais du Sénégal, tels que les » courlis, bécasses, sarcelles. » *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, pag. 138.

(*g*) *Numenius Madagascariensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 321.

(*h*) Salerne, *Ornithol.*, pag. 320.

LE CORLIEU OU PETIT COURLIS (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Le corlieu (*) est de moitié moins grand que le courlis, auquel il ressemble par la forme, par le fond des couleurs et même par leur distribution (c) ; il a aussi le même genre de vie et les mêmes habitudes : cependant ces deux espèces sont très distinctes ; elles subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler ensemble, et restent à la distance que met entre elles l'intervalle de grandeur trop considérable pour qu'elles puissent se réunir : l'espèce du corlieu paraît être plus particulièrement attachée à l'Angleterre (d), où, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, elle est plus commune que celle du grand courlis. Il paraît au contraire qu'elle est fort rare dans nos provinces. Belon ne l'a pas connue, et il y a toute apparence qu'elle n'est pas plus fréquente en Italie qu'en France, car Aldrovande n'en a parlé que confusément d'après Gessner, et il répète le double emploi qu'a fait ce naturaliste en donnant deux fois, parmi les poules d'eau, ce petit courlis sous les dénominations de *phæopus* et de *gallinula* (e) ; car l'on reconnaît le corlieu ou petit courlis aux noms de *regen-vogel* et de *tarangolo*, aussi bien qu'à la plupart des traits

(a) Voyez les planches enluminées, n° 842.

(b) En italien, *tarangolo* ou *taraniolo* ; en anglais, *wimbrel* ; en allemand, *regen-vogel*, *wind-vogel* (noms déjà donnés au courlis), et dans quelques cantons, *brach-hun*, *brach-vogel*. — *Arquata minor nostras*. Willughby, *Ornithol.*, p. 217. — Ray, *Synops. avi.*, p. 103, n° a 2. — *Numenius minor*. Klein, *Avi.*, p. 109, n° 2. — *Arquata minor*. Rzaczynski, *Auct. hist. nat. Polon.*, p. 366. — *Phæopus altera, arquata minor*. Gessner, *Avi.*, p. 499, avec une figure qui ne ressemble point du tout ; la même, *Icon. avi.*, p. 103. — *Gallinula, quam nostri vocant brach-hun vel phæopus*. Idem, *Avi.*, p. 498, avec une figure aussi mauvaise. — *Gallinula phæopus altera, seu arquata minor*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 458. — *Ibid. Gallinula phæopus*, avec les figures copiées de Gessner ; Willughby répète les notices, *Ornithol.*, p. 217. — « *Scolopax rostro arcuato, pedibus cærulescentibus maculis dorsalibus fuscis, rhomboidibus...* » *Phæopus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 77, sp. 6. — « *Numenius rostro arcuato, dorso maculis fuscis rhomboidibus, pedibus cærulescentibus.* » Idem, *Fauna Suec.*, n° 140. — *Wimbrel* ou *petit corlieu*. Edwards, *Glanures*, p. 204, pl. 307. — *The wimbrel*. *British Zoology*, p. 119. — *Petit courlis*. Salerne, *Ornithol.*, p. 321. — « *Numenius pennis in medio saturatè fuscis ad margines griseis supernè vestitus infernè albus ; capite superiore fusco, tæniâ in medio longitudinali, maculis cinereo albis, variè insignito ; maculâ rostrum inter et oculos candidâ, pectore et lateribus, ad fulvum vergentibus, maculis in pectore longitudinalibus, in lateribus transversis fuscis ; uropygio candido ; rectricibus sex intermediis griseo-fuscis tribus utrimque extimis albis exterius ad fulvum vergentibus, omnibus fusco transversim striatis...* » *Numenius minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 317.

(c) « Magnitudine excepta arquatæ majori simillima, dimidio minor. » Willughby, *Ornithol.*

(d) *Arquata nostras*. *British Zoology*.

(e) Voyez la nomenclature.

(*) *Numenius Phæopus* L.

de la description qu'il en donne. Willughby s'est aperçu le premier de cette méprise de Gessner, et il a reconnu le même oiseau dans trois notices répétées par cet auteur (a); au reste, Gessner s'est encore trompé en rapportant à ce petit courlis les noms de *wind-vogel* et de *wetter-vogel*, qui appartiennent au grand courlis (b); et quant à l'oiseau que M. Edwards a donné sous le nom de *petit ibis* (*Glan.* planche 356), c'est certainement un petit courlis, mais dont le plumage était, comme l'observe ce naturaliste lui-même, dans un état de mue, et dont la description ne pourrait par conséquent établir distinctement l'espèce de cet oiseau.

LE COURLIS VERT OU COURLIS D'ITALIE (c) (d)

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau (*) est connu sous le nom de *courlis d'Italie*, mais on peut aussi le désigner par sa couleur; il est plus grand que ne le dit M. Brisson et qu'il n'est représenté dans nos planches enluminées, car Aldrovande assure qu'il approche de la taille du héron, dont quelquefois même les Italiens lui donnent le nom (e); celui de *falcinello*, que ce naturaliste et Gessner paraissent lui appliquer exclusivement, peut convenir aussi bien à tous les autres courlis qui ont également le bec courbé en forme de faux; celui-ci a la tête,

(a) *Ornithol.*, page 217.

(b) L'oiseau nommé *toréa* aux îles de la Société, et qui est appelé dans le *Voyage de Cook petit corlieu*, ne paraît pas être de la famille des courlis: il est dit que le *toréa* se trouve autour des vaisseaux, et nous ne savons pas qu'aucun courlis s'avance en mer ni quitte le rivage.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 319, sous le nom de *Courlis d'Italie*.

(d) *Falcinellus*. Gessner, *Avi.*, p. 220. — *Falcata*. *Icon. avi.*, p. 116, avec une mauvaise figure. — *Falcinellus sive avis falcata*. Aldrovande, *Avi.*, p. 422. — Jonston, *Avi.*, p. 103. — Charleton, *Exercit.*, p. 110, n° 7. Idem, *Onomast.*, p. 103, n° 7. — *Falcinellus Gessneri et Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 218. — *Numenius sub-aquilus*. Klein, *Avi.*, p. 110, n° 8. (Nota. Il est bon de remarquer l'étrange généalogie de cette dénomination: de *falcinellus*, Klein a fait *falconellus*, et de *falconellus*, *sub-aquilus*; ainsi ce courlis est devenu, par une suite de l'abus des mots, un petit faucon, un petit aigle, et n'est tout simplement qu'un courlis.) — Le fauconneau, *falcinellus*. Salerne, *Ornithol.*, p. 322. — *Falcinellus Gessneri*, etc. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 42, avec une figure assez bonne, pl. 18; le même oiseau, tab. 20, avec une figure beaucoup moins exacte. — « *Numenius supernè obscuré* » *viridi-aureus*, *cupri puri colore varians*, *infernè cinereo-fuscus*, *capite superiore fusco*, » *lineis longitudinalibus albidis vario*, *gutturè et collo fusco-castaneis*, *gutturè et collo inferioris parte supremâ lineis longitudinalibus albidis variegatis*; *rectricibus viridi-aureis* » *cupri puri colore variantibus*; *caudâ non nihil bifurcâ...* » *Numenius viridis*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 326.

(e) « *Airon nigro Italis nominatur avis aucupibus nostris falcinello dicta.* » Aldrovande, page 422.

(*) *Scolopax falcinellus* L.

le cou, le devant du corps et les côtés du dos d'un beau marron foncé; le dessus du dos, des ailes et de la queue d'un vert bronzé ou doré, suivant les reflets de la lumière; le bec est noirâtre ainsi que les pieds et la partie nue de la jambe. Gessner n'a décrit qu'un oiseau jeune qui n'avait encore ni sa taille ni ses couleurs; ce courlis, commun en Italie, se trouve aussi en Allemagne (a), et le courlis du Danube de Marsigli (b), cité par M. Brisson (c), n'est, selon toute apparence, qu'une variété dans cette espèce.

LE COURLIS BRUN (d)

QUATRIÈME ESPÈCE.

M. Sonnerat a trouvé ce courlis (*) aux Philippines, dans l'île de Luçon; il est de la taille du grand courlis d'Europe; tout son plumage est d'un brun roux; ses yeux sont entourés d'une peau verdâtre; l'iris est d'un rouge de feu; son bec est verdâtre, et ses pieds sont d'un rouge de laque.

LE COURLIS TACHETÉ (e)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce courlis (**), qui se trouve aussi à l'île de Luçon, aurait, comme le précédent, beaucoup de rapport avec notre grand courlis, s'il n'était pas d'un tiers plus petit; il en diffère encore en ce qu'il a le sommet de la tête noir et les couleurs différemment distribuées; elles sont jetées sur le dos, par mouchetures au bord des plumes, et, sur le ventre, par ondes ou hachures transversales.

(a) Il y porte, suivant Gessner, les noms de *weltscher-vogel*, *sichler sagiser*.

(b) Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 40, pl. 18.

(c) « *Numenius splendide castaneus, pectore viridi; rectricibus splendide castaneis... Numenius castaneus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 329.

(d) Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 85.

(e) Idem, *ibidem*.

(*) *Ibis fuscata* VIEILL.

(**) *Scolopax luzoniensis* GMEL.

LE COURLIS A TÊTE NUE (a)

SIXIÈME ESPÈCE.

L'espèce de ce courlis (*) est nouvelle et très singulière : sa tête entière est nue, et le sommet en est relevé par une sorte de bourrelet couché et roulé en arrière de cinq lignes d'épaisseur, et recouvert d'une peau très rouge, très mince, et sous laquelle on sent immédiatement la protubérance osseuse qui forme le bourrelet; le bec est du même rouge que ce couronnement de la tête; le haut du cou et le devant de la gorge sont aussi dénués de plumes, et la peau est sans doute vermeille dans l'oiseau vivant; mais nous ne l'avons vue que livide sur l'individu mort que nous décrivons, et qui nous a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. de la Ferté. Il a toute la forme du courlis d'Europe, sa taille est seulement plus forte et plus épaisse; son plumage, sur un fond noir, offre dans les pennes de l'aile des reflets de vert et de pourpre changeants; les petites couvertures sont d'un violet pourpré assez fort de teinte, mais plus léger sur le dos, le cou et le dessous du corps; les pieds et la partie nue de la jambe, sur la longueur d'un pouce, sont rouges comme le bec, qui est long de quatre pouces neuf lignes : ce courlis, mesuré de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, a deux pieds un pouce, et un pied et demi de hauteur dans son attitude naturelle.

LE COURLIS HUPPÉ (b)

SEPTIÈME ESPÈCE.

La huppe distingue ce courlis (**) de tous les autres, qui généralement ont la tête plus ou moins lisse, ou recouverte de petites plumes fort courtes; celui-ci, au contraire, porte une belle touffe de longues plumes, partie blanches et partie vertes, qui se jettent en arrière en panache; le devant de la tête et le tour du haut du cou sont verts; le reste du cou, le dos et le devant du corps sont d'un beau roux marron; les ailes sont blanches; le bec et les pieds sont jaunâtres; un large espace de peau nue environne les yeux; le cou, bien

(a) Voyez les planches enluminées, n° 867.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 841.

*) *Ibis calvus* Cuv.

(**) *Ibis cristata* Cuv.

garni de plumes, paraît moins long et moins grêle que dans les autres courlis : ce bel oiseau huppé se trouve à Madagascar. Les sept espèces de courlis que nous venons de décrire appartiennent toutes à l'ancien continent, et nous en connaissons aussi huit autres dans le nouveau.

COURLIS DU NOUVEAU CONTINENT

LE COURLIS ROUGE (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les terres basses et les plages de vase qui avoisinent les mers et les grands fleuves de l'Amérique méridionale sont peuplées de plusieurs espèces de courlis : la plus belle de ces espèces, et la plus commune à la Guyane, est celle du courlis rouge (*); tout son plumage est écarlate, à l'exception de la pointe des premières pennes de l'aile, qui est noire ; les pieds, la partie nue des jambes et le bec sont rouges ou rougeâtres (c), ainsi que la peau nue qui couvre le devant de la tête depuis l'origine du bec jusqu'au delà des yeux ; ce courlis est aussi grand, mais un peu moins gros que le courlis d'Europe ; ses jambes sont plus hautes, et son bec, plus long, est aussi plus robuste et beaucoup plus épais vers la tête ; le plumage de la femelle est d'un

(a) Voyez les planches enluminées, n° 81, ce courlis adulte ; n° 80, le même à l'âge de deux ans.

(b) *Guara Brasiliensis*. Margrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 203. — De Laët, *Nov. orb.*, p. 575. — Jonston, *Avi.*, p. 139 et 151. — Willughby, *Ornithol.*, p. 219. — Charleton, *Exercit.*, p. 119, n° 3. Idem, *Onomast.*, p. 116, n° 3. — *Mus. Worms.*, p. 308. — *Mus. Reg. Soc. grew.*, part. I, p. 66. — Sloane, *Jamaica*, p. 317. — Ray, *Synops. avi.*, p. 104, n° 6. — *Numenius Indicus*. Clus., *Exotic. Auctuar.*, p. 366. — *Numenius ruber*. Klein, *Avi.*, p. 109, n° 5. — Idem, *Ardea porphyrio*, p. 124, n° 11. — *Arquata phænicea*. Barrère, *France équinoxiale*, p. 126. Idem, *Ornithol.*, class. IV, gen. 9, sp. 6. — *Ibis*. Mœhring, *Avi.*, gen. 80. — *Avis porphyrio Amboinensis, seu ardea rubra, corallina, ibidis species*. Seba, *Thesaurus*, vol. I^{er}, p. 98. — « *Scolopax rostro arcuato ; pedibus rubris, corpore sanguineo, alarum « apicibus nigris... » Scolopax rubra*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 77, sp. 1. — *Red-curllew*. Catesby, *Carolina*, t. I^{er}, p. 93, avec une assez belle figure, pl. 84. — « *Numenius « coccineus, capite anteriore nudo ; pallidè rubro ; remigibus binis majoribus apice nigro-chalybeis ; rectricibus coccineis scapis primâ medietate albis ; rostro pedibusque pallidè « rubris... » Numenius Brasiliensis coccineus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 344.

(c) Cette couleur du bec peut varier : Margrave le dit *blanc cendré*, Clusius, *jaune d'ocre*.

(*) *Ibis rubra* Cuv.

rouge moins vif que celui du mâle (a) ; mais l'un et l'autre ne prennent qu'avec l'âge cette belle couleur ; leurs petits naissent couverts d'un duvet noirâtre (b) ; ils deviennent ensuite cendrés, puis blancs lorsqu'ils commencent à voler (c), et ce n'est que dans la seconde ou la troisième année que ce beau rouge paraît par nuances successives, et prend plus d'éclat à mesure qu'ils avancent en âge.

Ces oiseaux se tiennent en troupes, soit en volant, soit en se posant sur les arbres, où par leur nombre et leur couleur de feu, ils offrent le plus beau coup d'œil (d) ; leur vol est soutenu et même assez rapide, mais ils ne se mettent en mouvement que le matin et le soir : par la chaleur du jour ils entrent dans les criques et s'y tiennent au frais sous les palétuviers jusque vers les trois ou quatre heures, qu'ils retournent sur les vases, d'où ils reviennent aux criques pour passer la nuit. On ne voit guère un de ces courlis seul, ou si quelqu'un s'est détaché de la troupe il ne tarde pas à la rejoindre ; mais ces attrouplements sont distingués par âges, et les vieux tiennent assez constamment leurs bandes séparées de celles des jeunes. Les couvées commencent en janvier et finissent en mai ; ils déposent leurs œufs sur les grandes herbes qui croissent sous les palétuviers ou dans les broussailles sur quelques bûchettes rassemblées, et ces œufs sont verdâtres ; on prend aisément les petits à la main, lors même que la mère les conduit à terre pour chercher les insectes et les petits crabes, dont ils font leur première nourriture ; ils ne sont point farouches et s'habituent aisément à vivre à la maison. « J'en ai élevé un, dit » M. de la Borde, que j'ai gardé pendant plus de deux ans ; il prenait de ma » main ses aliments avec beaucoup de familiarité, et ne manquait jamais » l'heure du déjeuner ni du dîner ; il mangeait du pain, de la viande crue, » cuite ou salée, du poisson ; tout l'accommodait ; il donnait cependant la pré- » férence aux entrailles de poissons et de volailles, et pour les recueillir il » avait soin de faire souvent un tour à la cuisine : hors de là il était conti- » nuellement occupé autour de la maison à chercher des vers de terre, ou » dans un jardin à suivre le labour du nègre jardinier ; le soir il se retirait de » lui-même dans un poulailler où couchaient une centaine de volailles ; il se » juchait sur la plus haute barre, chassait à grands coups de bec toutes les » poules qui voulaient s'y placer, et s'amusait souvent pendant la nuit à les » inquiéter ; il s'éveillait du grand matin et commençait par faire trois ou » quatre tours au vol autour de la maison ; quelquefois il allait jusqu'au bord » de la mer, mais sans s'y arrêter. Je ne lui ai entendu d'autre cri qu'un » petit croassement qui paraissait une expression de peur à la vue d'un chien

(a) Catesby.

(b) Marcgrave.

(c) De Laët.

(d) « Les guaras volent en troupes, et leur plumage écarlate forme un très beau spectacle sous les rayons du soleil. » *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 304.

» ou d'un autre animal ; il avait pour les chats beaucoup d'antipathie sans les
 » craindre, il fondait sur eux avec intrépidité et à grands coups de bec. Il a
 » fini par être tué tout près de la maison, sur une mare, par un chasseur qui
 » le prit pour un courlis sauvage. »

Ce récit de M. de la Borde s'accorde assez avec le témoignage de Laët, qui ajoute qu'on a vu quelques-uns de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité (a) ; nous présumons donc qu'il serait aussi facile qu'agréable d'élever et de multiplier cette belle espèce, qui ferait l'ornement des basses-cours (b) et peut-être ajouterait aux délices de la table, car la chair de cet oiseau, déjà bonne à manger, pourrait encore se perfectionner et perdre avec une nourriture nouvelle le petit goût de marais qu'on lui trouve (c), outre que s'accommodant de toutes sortes d'aliments et de tous les débris de la cuisine, il ne coûterait rien à nourrir. Au reste, nous ignorons si, comme le dit Marcgrave, ce courlis trempe dans l'eau tout ce qu'on lui donne avant de le manger (d).

Dans l'état sauvage, ces oiseaux vivent de petits poissons, de coquillages, d'insectes qu'ils recueillent sur la vase quand la marée se retire ; jamais ils ne s'écartent beaucoup des côtes de la mer, ni ne se portent sur les fleuves loin de leur embouchure ; ils ne font qu'aller et venir dans le même canton où on les voit toute l'année. L'espèce en est néanmoins répandue dans la plupart des contrées les plus chaudes de l'Amérique (e) ; on les trouve également aux embouchures de Rio-Janeiro (f), du Maragnon, etc., aux îles de Bahama (g) et aux Antilles (h) ; les Indiens du Brésil, qui aiment à se parer de leurs belles plumes, donnent à ces courlis le nom de *guara* : celui de *flamant*, qu'on leur a donné à Cayenne, se rapporte au beau rouge de flamme de leur plumage ; et c'est mal à propos que dans cette colonie l'on applique ce nom de *flamant* indifféremment à tous les courlis (i). C'est aussi sans fondement que le voyageur Cauche rapporte au courlis rouge du Brésil son courlis violet de Madagascar, à moins qu'il n'ait entendu faire seulement comparaison de figure entre ces deux oiseaux ; car la couleur violette qu'il attribue au sien est bien différente du brillant écarlate de notre courlis

(a) « Pariunt quoque sub tectis. » *Nov. orb.*, p. 375.

(b) En même temps que nous écrivons ceci, il y a un courlis rouge vivant à la ménagerie de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé, à Chantilly.

(c) « On le mange en ragoûts et on en fait d'assez bons civets, mais il faut auparavant le rôtir à moitié pour lui enlever une partie de son huile, qui a un goût de marée. » Note donnée par un colon de Cayenne. — « La chair du courlis rouge est un mets très estimé. » *Essay on the nat. hist. of Guiana*, p. 172.

(d) « Victitat piscibus, carne, adjunctâ semper aquâ. » Marcgrave, p. 203. — « Victitat « carnibus, piscibus, aliisque edulis semper aquâ temperatis. » Laët, p. 573.

(e) Catesby.

(f) Marcgrave.

(g) Catesby.

(h) Sloane.

(i) Voyez Barrère.

rouge : tout ce que nous pouvons inférer de sa notice, c'est qu'il se trouve à Madagascar une espèce de courlis à plumage violet (a), qu'aucune autre relation ne nous fait d'ailleurs connaître.

LE COURLIS BLANC (b) (c)

SECONDE ESPÈCE.

On pourrait prendre ce courlis (*) pour le courlis rouge portant encore sa première couleur ; mais Catesby, qui a connu l'un et l'autre, donne celui-ci comme étant d'espèce différente : il est en effet un peu plus grand que le courlis rouge ; il a les pieds, le bec, le tour des yeux et le devant de la tête d'un rouge pâle ; tout le plumage blanc, à l'exception des quatre premières plumes de l'aile, qui sont d'un vert obscur à leur extrémité. Ces oiseaux arrivent à la Caroline en grand nombre vers le milieu de septembre, qui est la saison des pluies ; ils fréquentent les terres basses et marécageuses ; ils y demeurent environ six semaines, et disparaissent ensuite jusqu'à l'année suivante : apparemment ils se retirent vers le sud pour nicher dans un climat plus chaud (d). Catesby dit avoir trouvé des grappes d'œufs dans plusieurs femelles peu de temps avant leur départ de la Caroline ; elles ne diffèrent pas des mâles par les couleurs, et tous deux ont la chair et la graisse jaunes comme du safran.

(a) « Les hérons de ce pays (de Madagascar) ont de grands et gros becs qui se courbent » peu à peu en bas, à la façon des coutelas polonais ; leurs plumes sont violettes ; les ailes » finissent avec la queue ; leurs cuisses, jusqu'au nœud de la jambe, sont couvertes de petites » plumes, les jambes longues et déchargées d'un gris de lave, comme est aussi le bec ; le » poussin est noir ; lorsqu'il grandit il est cendré, puis après blanc, puis rouge, et enfin » colombin ou d'un violet clair : il vit de poisson. Il s'en trouve de semblables au Brésil, » appelés *guara* ; la figure est dans Maregravius. » *Voyage à Madagascar et au Brésil*, par » François Cauche ; Paris, 1651, p. 133.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 915.

(c) *White curlew*. Catesby, *Carolina*, t. I^{er}, p. 82, avec une belle figure, pl. 82. — *Numenius albus*. Klein, *Avi.*, p. 109, n° 3. — « *Scolopax rostro arcuato, pedibus rubris, corpore* » *albo, alarum apicibus viridibus...* » *Scolopax alba*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 77, sp. 2. — « *Numenius albus* ; capite anteriore nudo, pallidè rubro ; remigibus quatuor majo- » *ribus apice nigro-virescentibus ; reatricibus candidis ; rostro pedibusque pallidè rubris...* » *Numenius Brasiliensis candidus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 339.

(d) Nous avons reçu ce courlis blanc de la Guyane ; mais il paraît que c'est sans autorité que M. Brisson le fait natif du Brésil.

(*) *Ibis albus* Cuv.

LE COURLIS BRUN A FRONT ROUGE (a)

TROISIÈME ESPÈCE.

Ces courlis bruns (*) arrivent à la Caroline avec les courlis blancs de l'espèce précédente, et mêlés dans leurs bandes; ils sont de même grandeur, mais en plus petit nombre, *y ayant bien*, dit Catesby, *vingt courlis blancs pour un brun*. Ceux-ci sont en effet tout bruns sur le dos, les ailes et la queue, et sont d'un gris brun sur la tête et le cou, et tout blancs sur le croupion et le ventre; ils ont le devant de la tête dégarni de plumes et couvert d'une peau d'un rouge pâle: le bec et les pieds sont de cette même couleur. Ils ont, comme les courlis blancs, la chair et la graisse jaunes: ces deux espèces d'oiseaux arrivent et repartent ensemble; ils passent en hiver de la Caroline à des contrées plus méridionales, comme à la Guyane où ils sont nommés *flamnants gris*.

LE COURLIS DES BOIS (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau (**), que les colons de Cayenne ont appelé *flamnant des bois*, vit en effet dans les forêts le long des ruisseaux et des rivières, et il se tient loin des côtes de la mer, que les autres courlis ne quittent guère; il a aussi des mœurs différentes et ne va point en troupes, mais seulement accompagné de sa femelle; il se pose, pour pêcher, sur les bois qui flottent dans l'eau; il n'est pas plus grand que le courlis vert d'Europe, mais son cri est beaucoup plus fort; tout son plumage porte une teinte de vert très foncé sur un fond brun sombre qui de loin paraît noir, et qui de près offre de riches reflets bleuâtres ou verdâtres; les ailes et le haut du cou ont la couleur et l'éclat de l'acier poli; on voit des reflets bronzés sur le dos, et d'un

(a) *Brown curlew*. Catesby, t. I^{er} p. 83, avec une belle figure. — *Arquata cinerea*. Barrère, *France équinox.*, p. 126. Idem, *Ornithol.*, clas. iv, gen. 9, sp. 5. — *Numenius fuscus*. Klein, *Avi.*, p. 109, n^o 4. — « *Scolopax rostro arcuato, pedibus rubris, corpore fusco, caudâ » basi albâ... »* *Scolopax fusca*. Linuæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 77, sp. 3. — « *Numenius supernè fuscus, infernè albus, capite anteriore nudo, pallidè rubro, capite posteriore » et collo dilutè fuscis; uropygio candido; rectricibus fuscis; rostro pedibusque pallidè » rubris... »* *Numenius Brasiliensis fuscus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 341.

(b) Voyez les planches enluminées, n^o 820.

(*) *Ibis fusca* VIEILL.

(**) *Ibis Cayennensis* CUV.

lustre pourpré sur le ventre et le bas du cou ; les joues sont dénuées de plumes. M. Brisson n'a pas fait mention de cette espèce, quoique Barrère l'ait indiquée deux fois sous les noms d'*arquata viridis sylvatica*, et de *flamant des bois* (a).

LE GOUARONA (b)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Guara est, comme nous l'avons vu, le nom du courlis rouge chez les Brésiliens ; ils nomment *guarana* ou *gouarona* celui-ci (*), dont le plumage est d'un brun marron, avec des reflets verts au croupion, aux épaules et au côté extérieur des plumes de l'aile ; la tête et le cou sont variés de petites lignes longitudinales blanchâtres sur un fond brun. Cet oiseau a deux pieds de longueur du bec aux ongles (c) ; il a beaucoup de rapports avec le courlis vert d'Europe, et paraît être le représentant de cette espèce en Amérique ; sa chair est assez bonne, au rapport de Marcgrave, qui dit en avoir mangé souvent : on le trouve à la Guyane aussi bien qu'au Brésil.

L'ACALOT (d)

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous abrégeons ainsi le nom d'*acacalotl* que porte ce courlis (**) au Mexique, où il est indigène ; il a, comme la plupart des autres, le front dénué

(a) *France équinoxiale*, p. 127. — *Ornithol.*, p. 74.

(b) *Guarauna*. Pison, *Hist. nat.*, p. 91. — *Guarauna Brasiliensis*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 204. — Jonston, *Avi.*, p. 139. — Ray, *Synops. avi.*, p. 104, n° 7. — Willughby, *Ornithol.*, p. 215. — *Rusticola maritima minor*. Barrère, *France équinox.*, p. 147. — « *Numenius castaneo-fuscus* ; capite, gutture et collo fuscis, lineolis longitudinalibus » albidis variegatis ; uropygio, pennis scapularibus et tectricibus alarum superioribus splendentibus fuscis, viridi colore variantibus ; rectricibus supernè concoloribus, subtùs penitùs fuscis... » *Numenius Americanus fuscus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 330.

(c) Marcgrave dit qu'il est *magnitudine iacu* ; or, l'yacou (voyez volume V de cette édition, page 438) est à peine aussi gros qu'une poule ordinaire, taille qui convient tout à fait à un courlis.

(d) *Acacalotl, seu corvus aquaticus*. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 15, cap. ix. — *Corvus aquaticus*. Nieremberg, p. 215. — Jonston, *Avi.*, p. 127. — Willughby, *Ornithol.*, p. 218. — « *Numenius supernè purpureo, viridi et nigricante varius, infernè fuscus, rubro variè gatus, capite anteriore nudo, albo rufescente, collo fusco, albo, viridi et rufescente vario ;* » rectricibus viridibus, cupri puri colore variantibus, rostro cyaneo ; pedibus nigricantibus... » *Numenius Mexicanus varius*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 333.

(*) *Numenius Guarauna* VIEILL.

(**) *Tantalus Mexicanus* GMEL.

de plumes et couvert d'une peau rougeâtre; son bec est bleu; le cou et le derrière de la tête sont revêtus de plumes brunes, mêlées de blanc et de vert; ses ailes brillent de reflets verts et pourpres, et c'est apparemment d'après ces caractères que M. Brisson a cru devoir l'appeler *courly varié*; mais il est aisé de voir, par le nom de *corbeau aquatique* que lui donnent Fernandez et Nieremberg, que ces couleurs portent sur un fond sombre et approchant du noir. M. Adanson, en observant que cet oiseau diffère du courlis d'Europe en ce qu'il a le front chauve, l'assimile par ce trait à l'ibis, au *guara*, au *curicaca*, dont il forme un genre particulier; mais le caractère par lequel il sépare ces oiseaux des courlis, savoir la nudité du devant de la tête, ne nous paraît pas suffisant, vu qu'en tout le reste la forme de ces oiseaux est semblable, et que cette différence elle-même se nuance entre eux par degrés: en sorte qu'il y a des espèces, comme celle du courlis vert, qui n'ont que le tour des yeux nu, tandis que d'autres, comme celui-ci, ont une grande partie du front nue. Nous avons cru devoir séparer le *curicaca* du courlis, à cause de sa grandeur et de quelques autres différences essentielles, particulièrement de celle de la forme du bec. Du reste, nous ne voyons pas ce qui a pu engager ce savant naturaliste à placer ces oiseaux dans la famille des *vanneaux* (a).

LE MATUITUI DES RIVAGES (b)

SEPTIÈME ESPÈCE.

Si cet oiseau (*) nous était mieux connu, nous le séparerions peut-être, comme le *curicaca*, de la famille des courlis, vu que Maregrave et Pison le disent semblable en petit au *curicaca*, lequel s'éloigne du courlis par le caractère du bec autant que par la taille; mais avant de savoir si ce caractère du bec convient également au matuitui, nous ne pouvons que l'indiquer ici, en observant néanmoins que le nom de *petit courlis* que lui donne M. Brisson paraît mal appliqué, puisque cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une poule (c), c'est-à-dire de la première grandeur dans le genre des

(a) Voyez *Supplément à l'Encyclopédie*, article *Acacaloti*.

(b) *Matuitui*. Pison, *Hist. nat.*, p. 88. — *Curicaca alia species, matuitui dicta*. Maregrave, *Hist. Brasil.*, p. 491. — Jonston, *Avi.*, p. 431. — Willughby, *Ornithol.*, p. 248. — « *Numenius albidus*; capite anteriore nudo, nigro; capite posteriore et collo griseis; uropygio nigro-virescente; remigibus majoribus et rectricibus supernè nigro-virescentibus, » subtus nigris; rostro fusco-rubescente; pedibus pallidè rubris... » *Numenius Americanus minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 338.

(c) Maregrave et M. Brisson lui-même.

(*) *Ibis griseus* VIEILL.

courlis. Au reste, ce matuitui des rivages est différent d'un autre petit *matuitui* dont parle ailleurs Marcgrave, qui n'est guère plus gros qu'une alouette (a), et qui paraît être un petit pluvier à collier.

LE GRAND COURLIS DE CAYENNE (b)

HUITIÈME ESPÈCE.

Il (*) est plus gros que le courlis d'Europe, et il nous a paru le plus grand des courlis ; il a tout le manteau, les grandes plumes de l'aile et le devant du corps d'un brun ondulé de gris et lustré de vert ; le cou est blanc roussâtre et les grandes couvertures de l'aile sont blanches. Cette description suffit pour le distinguer de tous les autres courlis.

(a) Marcgrave, p. 199 ; et différent aussi d'un troisième *matuitui* du même auteur, qui est un martin-pêcheur. Voyez tome V de cette édition, p. 603.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 976, sous la dénomination de *Courlis à cou blanc de Cayenne*.

(*) *Ibis albicollis* Cuv.

LE VANNEAU (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le vanneau (*) paraît avoir tiré son nom, dans notre langue et en latin moderne, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé; son nom anglais, *lapwing*, a le même rapport au battement fréquent et bruyant de ses ailes. Les Grecs,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 242.

(b) En grec, ἄιξ, ἀίγυα et τὰς ἀίγυιας; en latin moderne, *capella*, *vanellus*; en italien, *paon-zello*, *pavonzino*; en allemand, *kywit*, et vulgairement *himmel-geisz* (chèvre volante, chèvre du ciel); en anglais, *lapwing* et *bastard plover*; en suisse, *gyfitz*, *gywitz*, *blaw gruner gyfitz*; en hollandais, *kiwidt*; en portugais, *byde*; en illyrien, *chieika*; en polonais, *czayka*, *kozielek*; en suédois, *wipa*, *kowipa*; en turc, *gulguruk*; en plusieurs de nos provinces, *dix-huit*, *pivite*, *kivite*. — *Vanneau*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 209, avec une mauvaise figure, p. 210; *vanneau*, *dix-huit*, *papechiu*, idem, *Portraits d'oiseaux*, p. 47, a, avec la même figure. — *Capra*. Gessner, *Aves*, p. 240. — *Capella avis*. Idem, *ibid.*, p. 109. — *Capra vel capella*. Idem, *Icon. avi.*, p. 99. — *Capella*, *seu vanellus*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 523, avec une figure assez bonne, p. 526. — Willughby, *Ornithol.*, p. 228. — Ray, *Synops. avi.*, p. 110, n° a, 1. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 19. — *Vanellus*. Jonston, *Avi.*, p. 113, avec une figure empruntée d'Aldrovande, planche 53; une autre prise de Gessner, planche 27, sous le nom de *capella*. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 365. — *Capella, seu capra*. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 273. — *Vanellus Aldrovandi*. Idem, *Auctuar.*, p. 425. — *Capella*. Charleton, *Exercit.*, p. 113. Idem, *Onomast.*, p. 109. — Mœhring, *Avi.*, gen. 92. — *Gavia vulgaris*. Klein, *Avi.*, p. 19, n° 1. — *Triuga crista dependente, pectore nigro*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n. 148. — Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 78, sp. 2. — *Vanellus torquatus, pectore albo, dorso et alis virescentibus*. Barrère, *Ornithol.*, class. 4, gen. 6. — *Vanneau*. Albin, t. I^{er}, p. 65, avec une figure mal coloriée, planche 74. — *Lapwing*. *Zoolog. Brit.*, p. 122, avec une figure bien dessinée, mais mal coloriée. — « *Vanellus cristatus* » *superne viridi aureus, inferne albus; capite superiore nigro viridante, cristâ nigrâ; tæniâ infrâ oculos nigricante; gutture albo, collo inferiore nigro-viridante; pennis in apice albo fimbriatis, rectricibus decem intermediis primâ medietate candidis, alterâ nigris, apice albido marginatis, utrimque extimâ candidâ, maculâ nigrâ interiùs insignitâ...* » *Vanellus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 94. — *Nota*. Belon dit que les Romains appelaient le vanneau *parcus*; mais il se trompe doublement sur ce mot en l'attribuant à Pline, dans lequel il ne se lit pas, et que Hermolaüs a écrit le premier; et en rapportant au vanneau ce que Pline dit réellement du *parra*, qui est un *hibou*, qu'il a *deux cornes à la tête*.

(*) Les Vanneaux (*Vanellus* L.) sont des Échassiers de la famille des Charadriides, de la sous-famille des Vanellides. Ils ont la tête relativement grosse, ornée d'une huppe; le bec de moyenne longueur, grêle, bombé en avant, à bords durs; les pattes sont longues, à quatre doigts, dont trois en avant et un en arrière ne reposant sur le sol que par une extrémité; les ailes sont amples et pourvues d'un tubercule au niveau du poignet.

outre les noms d'*aex* et d'*æga* (a), relatifs à son cri, lui avaient donné celui de *paon sauvage* (παὼς ἄγριος), à cause de son aigrette et de ses jolies couleurs; cependant cette aigrette du vanneau est bien différente de celle du paon; elle ne consiste qu'en quelques longs brins effilés très déliés; et les couleurs de son corps, dont le dessous est blanc, n'offrent sur un fond assez sombre leurs reflets brillants et dorés qu'à l'œil qui les recherche de près. On a aussi donné au vanneau le nom de *dix-huit*, parce que ces deux syllabes, prononcées faiblement, expriment assez bien son cri, que dans plusieurs langues on a cherché à rendre également par des sons imitatifs (b). Il donne en partant un ou deux coups de voix, et se fait aussi entendre par reprises dans son vol, même durant la nuit (c); il a les ailes très fortes, et il s'en sert beaucoup, vole longtemps de suite et s'élève très haut; posé à terre, il s'élançe, bondit et parcourt le terrain par petits vols coupés.

Cet oiseau est fort gai; il est sans cesse en mouvement, folâtre et se joue de mille façons en l'air; il s'y tient par instants dans toutes les situations, même le ventre en haut ou sur le côté, et les ailes dirigées perpendiculairement; et aucun oiseau ne caracole et ne voltige plus lestement.

Les vanneaux arrivent dans nos prairies en grandes troupes au commencement de mars ou même dès la fin de février, après le premier dégel, et par le vent du sud. On les voit alors se jeter dans les blés verts (d), et couvrir le matin les prairies marécageuses pour y chercher les vers, qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse: le vanneau qui rencontre un de ces petits tas de terre en boulettes ou chapelets que le ver a rejetés en se vidant, le débarasse d'abord légèrement, et, ayant mis le trou à découvert, il frappe à côté la terre de son pied, et reste l'œil attentif et le corps immobile: cette légère commotion suffit pour faire sortir le ver, qui, dès qu'il se montre, est enlevé d'un coup de bec (e). Le soir venu, ces oiseaux ont un autre manège:

(a) *Aex* en grec signifie *chèvre*, et semble avoir rapport au bêlement ou chevrottement auquel on peut comparer la voix du vanneau, d'où viennent aussi les noms de *capra*, *capella celestis*, que lui donnent divers auteurs. *Nota.* Aristote nomme l'*aex* avec le *penelops* et le *vulpanser*, oiseaux du genre des canards et palmipèdes: on croirait donc légitimement l'oiseau *aex* de cette classe, si Belon n'assurait positivement (*Observ.*, pag. 44) avoir retrouvé ce même nom d'*aex*, donné encore aujourd'hui au vanneau dans la Grèce.

(b) *Gyfytz*, *giwitz*, *kiwitz*, *czieik*, etc. (voyez la nomenclature); tous noms qui, suivant les dialectes, se prononcent avec le même accent. En suivant cette analogie, on ne peut guère douter que l'oiseau nommé *bigitz* dans Tragus, qui le compte au nombre de ceux qu'on mange en Allemagne ne soit encore le vanneau.

(c) « *Capræ tremulam vocem imitatur volando noctu.* » Rzaczynski, *Hist.*, p. 273.

(d) Belon, *Nat. des oiseaux*, liv. iv, cap. xvii.

(e) « Pour m'assurer de cette particularité, nous dit M. Baillon, j'ai mis la même ruse en usage; j'ai battu dans le blé vert et dans le jardin la terre avec le pied pendant peu de temps, et j'ai vu les vers en sortir; j'ai enfoncé un pieu, que j'ai ensuite tourné en tous sens pour ébranler la terre. Ce moyen, qu'on dit être employé par les courlis, réussissit encore plus vite: les vers sortaient en foule, même à une toise du pieu.

ils courent dans l'herbe et sentent sous leurs pieds les vers qui sortent à la fraîcheur ; ils en font ainsi une ample pâture, et vont ensuite se laver le bec et les pieds dans les petites mares ou dans les ruisseaux.

Ces oiseaux se laissent difficilement approcher, et semblent distinguer de très loin le chasseur ; on peut les joindre de plus près lorsqu'il fait un grand vent, car alors ils ont peine à prendre leur essor. Quand ils sont attroupés et prêts à s'élever ensemble, tous agitent leurs ailes par un mouvement égal, et comme elles sont doublées de blanc et qu'ils sont fort près les uns des autres, le terrain couvert par leur multitude, et que l'on voyait noir, paraît blanc tout d'un coup ; mais cette grande société, que forment les vanneaux à leur arrivée, tend à se rompre dès que les premières chaleurs du printemps se font sentir, et deux à trois jours suffisent pour les séparer. Le signal est donné par des combats que les mâles se livrent entre eux ; les femelles semblent fuir, et sortent les premières du milieu de la troupe, comme si ces querelles ne les intéressait pas, mais en effet pour attirer après elles ces combattants et leur faire contracter une société plus intime et plus douce, dans laquelle chaque couple sait se suffire durant les trois mois que durent les amours et le soin de la nichée.

La ponte se fait en avril ; elle est de trois ou quatre œufs oblongs d'un vert sombre, fort tachetés de noir. La femelle les dépose dans les marais, sur les petites buttes ou mottes de terre élevées au-dessus du niveau du terrain, précaution qu'elle semble prendre pour les mettre à l'abri de la crue des eaux, mais qui néanmoins lui ôte les moyens de cacher son nid, et le laisse entièrement à découvert ; pour en former l'emplacement, elle se contente de tondre à fleur de terre un petit rond dans l'herbe, qui bientôt se flétrit à l'entour par la chaleur de la couveuse : si on trouve l'herbe fraîche, on juge que les œufs n'ont point encore été couvés. On dit ces œufs bons à manger, et dans plusieurs provinces on les ramasse à milliers pour les porter dans les marchés : mais n'est-ce point offenser, appauvrir la nature, que de détruire ainsi ses tendres germes dans les espèces que nous ne pouvons d'ailleurs multiplier ? Les œufs de poule et des autres oiseaux domestiques sont à nous par les soins que nous prenons pour leur multiplication ; mais ceux des oiseaux libres n'appartiennent qu'à la mère commune de tous les êtres.

Le temps de l'incubation du vanneau, comme de la plupart des autres oiseaux, est de vingt jours : la femelle couve assidûment ; si quelque objet inquiétant la force à se lever de son nid, elle piète un certain espace en se traînant dans l'herbe, et ne s'envole que lorsqu'elle se trouve assez éloignée de ses œufs pour que son départ n'en indique pas la place ; les vieilles femelles à qui on a enlevé leurs œufs ne s'exposent plus à nicher à découvert dans les marais ; elles se retirent dans les blés qui montent en tuyau, et y font plus tranquillement une seconde ponte ; les jeunes, moins expérimentées, s'exposent, après une première perte, à une seconde, et font quelquefois jusqu'à

trois pontes successives dans les mêmes lieux, mais les dernières ne sont plus que de deux œufs ou même d'un seul.

Les petits vanneaux, deux ou trois jours après leur naissance, courent dans l'herbe et suivent leurs père et mère : ceux-ci, à force de sollicitude, trahissent souvent leur petite famille, et la décèlent en passant et repassant sur la tête du chasseur avec des cris inquiets qui redoublent à mesure qu'on approche de l'endroit où les petits se sont tapis à terre au premier signe d'alarme : se sentant pressés ils partent en courant, et il est difficile de les prendre sans chien, car ils sont aussi alertes que les perdreaux. Ils sont alors couverts d'un duvet noirâtre, voilé sous de longs poils blancs ; mais dès le mois de juillet ils entrent dans la mue, qui donne à leur plumage ses belles couleurs.

Dès lors la grande société commence à se renouer, tous les vanneaux d'un marais, jeunes et vieux, se rassemblent ; ils se joignent aux bandes des marais voisins, et forment en peu de jours des troupes de cinq ou six cents. On les voit planer dans l'air ou errer dans les prairies, et se répandre après les pluies dans les terres labourées.

Ces oiseaux passent pour inconstants, et en effet ils ne tiennent guère plus de vingt-quatre heures dans le même canton ; mais cette inconstance est fondée sur un besoin réel : un canton épuisé de vers en un jour, le lendemain la troupe est forcée de se transporter ailleurs. Au mois d'octobre les vanneaux sont très gras : c'est le temps où ils trouvent la plus ample pâture, parce que dans cette saison humide les vers sortent de terre à milliers ; mais les vents froids qui soufflent vers la fin de ce mois, en les faisant rentrer en terre, obligent les vanneaux de s'éloigner : c'est même la cause de la disparition de tous les oiseaux vermivores ou mangeurs de vers, et de leur départ de nos contrées, ainsi que de toutes celles du Nord aux approches du froid ; ils vont chercher leur nourriture dans le Midi, où commence alors la saison des pluies ; mais par une semblable nécessité ils sont forcés de quitter au printemps ces terres du Midi, l'excès de la chaleur et de la sécheresse y causant en été le même effet que l'excès du froid de nos hivers, par rapport à la disparition des vers, qui ne se montrent à la surface de la terre que lorsqu'elle est en même temps humide et tempérée (a).

Et cet ordre du départ et du retour des oiseaux qui vivent de vers est le même dans tout notre hémisphère ; nous en avons une preuve particulière

(a) M. Baillon, à qui nous sommes redevables des meilleurs détails de cette histoire du vanneau, nous confirme dans cette idée, sur la cause du retour des oiseaux du Midi au Nord, par une observation qu'il a faite lui-même aux Antilles : « La terre, dit-il, est, durant six » mois de l'année, d'une dureté comme d'une sécheresse extrême aux Antilles ; elle ne reçoit » pas dans tout ce temps une seule goutte d'eau. J'y ai vu dans les vallées des gerçures de » quatre pouces de largeur et de plusieurs pieds de profondeur ; il est impossible qu'aucun » ver séjourne alors à la superficie ; aussi, pendant ce temps de sécheresse, on n'aperçoit dans » ces îles aucun oiseau vermivore ; mais dès les premiers jours de la saison des pluies, on » voit ces oiseaux arriver par essaims, que j'ai jugé venir des terres basses et noyées des

pour l'espèce du vanneau : au Kamtschatka le mois d'octobre s'appelle *le mois des vanneaux* (a); et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée comme des nôtres.

Belon dit que le vanneau est *connu en toute terre* : effectivement l'espèce en est très répandue. Nous venons de dire que ces oiseaux se sont portés jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie : on les trouve également dans les contrées intérieures de cette vaste région (b), et on en voit par toute l'Europe. A la fin de l'hiver ils paraissent à milliers dans nos provinces de Brie et de Champagne (c) : on en fait des chasses abondantes ; il s'en prend des volées au filet à miroir : on le tend pour cela dans une prairie (d), on place entre les nappes quelques vanneaux empaillés et un ou deux de ces oiseaux vivants pour servir d'appelants, ou bien l'oiseleur, caché dans sa loge, imite leur cri de réclame avec un appeau de fine écorce (e) ; à ce cri perfide, la troupe entière s'abat et donne dans les filets. Olina place dans le courant de novembre les grandes captures de vanneaux, et il paraît à sa narration qu'on voit ces oiseaux attroupés tout l'hiver en Italie (f).

Le vanneau est un gibier assez estimé (g) : cependant ceux qui ont tiré la ligne délicate de l'abstinence pieuse l'ont, comme par faveur, admis parmi les mets de la mortification. Le vanneau a le ventricule très musculueux, doublé d'une membrane sans adhérence, recouvert par le foie, et contenant pour l'ordinaire quelques petits cailloux ; le tube intestinal est d'environ deux pieds de longueur ; il y a deux cæcums dirigés en avant, chacun de plus de deux pouces de long ; une vésicule du fiel adhérente au foie et au duodenum ; le foie est grand et coupé en deux lobes (h) ; œsophage, long d'environ six pouces, et dilaté en poche avant son insertion ; le palais est hérissé de petites pointes charnues qui se couchent en arrière ; la langue, étroite, arrondie par le bout, a dix lignes de long. Willughby observe que les oreilles sont placées dans le vanneau plus bas que dans les autres oiseaux (i).

» côtes orientales de la Floride, des îles Caïques, des îles Turques, et d'une foule d'autres
 » îlots inhabités, situés au nord et au nord-ouest des Antilles. Tous ces lieux humides sont
 » le berceau des oiseaux d'eau de ces îles, et peut-être d'une partie du grand continent de
 » l'Amérique. »

(a) Pikis Koatch ; pikis est le nom de l'oiseau. Voyez Gmelin, *Voyage en Sibérie*.

(b) « Les vanneaux sont en grande quantité en Perse. » *Lettres édifiantes*, trentième Recueil, page 317.

(c) « Dans cette province, et particulièrement dans le canton du Bassigny, on en fait une
 » chasse de nuit aux flambeaux ; la lumière les réveille, et on prétend qu'elle les attire. »
 Note communiquée par M. Petitjean.

(d) Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 528.

(e) Olina, *Uccell.*, page 21.

(f) M. Hébert nous assure qu'il en reste quelques-uns en Brie jusqu'au fort de l'hiver.

(g) Il l'est beaucoup dans quelques provinces : en Lorraine, un ancien proverbe dit : *Qui n'a pas mangé de vanneau, ne sait pas ce que gibier vaut.*

(h) Willughby.

(i) Idem, *Ornithol.*, pag. 223.

Il n'y a pas de différence de grandeur entre le mâle et la femelle, mais il y en a quelques-unes dans les couleurs du plumage, quoique Aldrovande dise n'y en avoir point remarqué : ces différences reviennent, en général, à ce que les couleurs de la femelle sont plus faibles, et que les parties noires sont mélangées de gris ; sa huppe est aussi plus petite que celle du mâle, dont la tête paraît être un peu plus grosse et plus arrondie ; la plume de ces oiseaux est épaisse et son duvet bien fourni ; ce duvet est noir près du corps ; le dessous et le bord des ailes, vers l'épaule, sont blancs, ainsi que le ventre, les deux plumes extérieures de la queue et la première moitié des autres ; il y a un point blanc de chaque côté du bec, et un trait de même couleur sur l'œil en façon de sourcil : tout le reste du plumage est d'un fond noir, mais enrichi de beaux reflets d'un luisant métallique, changeants en vert et en rouge doré, particulièrement sur la tête et les ailes ; le noir sur la gorge et le devant du cou est mêlé de blanc par taches ; mais ce noir forme seul sur la poitrine un large plastron arrondi ; il est, ainsi que le noir des penes de l'aile, lustré de vert bronzé : les couvertures de la queue sont rousses ; mais comme il se trouve assez fréquemment de la diversité dans le plumage d'un individu à un autre, un plus grand détail dans la description deviendrait superflu : nous observerons seulement que la huppe n'est point implantée sur le front, mais à l'occiput, ce qui lui donne plus de grâce ; elle est composée de cinq ou six brins délicats, effilés, d'un beau noir, dont les supérieurs couvrent les autres et sont beaucoup plus longs ; le bec noir, assez petit et court, n'ayant pas plus de douze ou treize lignes, est renflé vers le bout ; les pieds sont hauts et minces et d'un rouge brun, ainsi que le bas des jambes qui est dénué de plumes sur sept ou huit lignes de hauteur ; le doigt extérieur et celui du milieu sont joints à l'origine par une petite membrane ; celui de derrière est très court et ne pose point à terre ; la queue ne dépasse pas l'aile pliée ; la longueur totale de l'oiseau est de onze ou douze pouces, et sa grosseur approche de celle du pigeon commun.

On peut garder les vanneaux en domesticité : il faut, dit Olina, les nourrir de cœur de bœuf dépecé en filets ; quelquefois on en met dans les jardins, où ils servent à détruire les insectes (*a*) ; ils y restent volontiers et ne cherchent point à s'enfuir ; mais, comme le remarque Klein, cette facilité qu'on trouve à captiver cet oiseau, vient plutôt de stupidité que de sensibilité (*b*) ; et d'après le maintien et la physionomie de ces oiseaux, tant vanneaux que pluviers, cet observateur prétend qu'on peut prononcer qu'ils n'ont qu'un instinct fort obtus (*c*).

(*a*) « J'ai eu souvent des vanneaux dans mon jardin ; je les ai beaucoup étudiés, et ils » s'agitaient comme les cailles dans le temps du départ, et criaient beaucoup pendant plusieurs jours ; j'en ai accoutumé plusieurs à vivre de pain et de chair crue pendant l'hiver ; » je les tenais dans la cave, mais ils y maigrissent beaucoup. » Note communiquée par M. Baillon.

(*b*) « Stolidæ aves, facilè cicurandæ. » *Avi.*, pag. 19.

(*c*) « Pardales omnes caput habent minus formosum, physiognologicis stupidum. » *Avi.*, p. 20.

Gessner parle de vanneaux blancs et de vanneaux bruns tachetés et sans aigrette ; mais il n'en dit pas assez pour faire juger si les premiers ne sont pas simplement des variétés accidentelles ; il nous paraît se tromper sur les seconds, et prendre le pluvier pour le vanneau ; il semble s'en douter lui-même, car il avoue ailleurs qu'il connaissait peu le pluvier, qui est très rare en Suisse et n'y paraît presque jamais, tandis que les vanneaux y viennent en très grand nombre ; il y a même une espèce à laquelle on a donné le nom de *vanneau suisse*.

LE VANNEAU SUISSE (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Ce vanneau (*) est à peu près de la taille du vanneau commun ; il a tout le dessus du corps varié transversalement d'ondes de blanc et de brun ; le devant du corps est noir ou noirâtre ; le ventre est blanc ; les grandes plumes de l'aile sont noires et la queue est traversée de bandes comme le dos. La dénomination de *vanneau suisse* pourrait donc venir de cet habillement mi-parti ; cette étymologie est peut-être aussi plausible que celle de *vanneau de Suisse*, car cet oiseau ne se trouve point exclusivement en Suisse (c), et paraît dans nos contrées ; mais il est vrai qu'il y est beaucoup plus rare que l'autre, et qu'on ne l'y voit jamais en troupes nombreuses.

M. Brisson fait de l'oiseau *ginochiella* d'Aldrovande, une troisième espèce sous la dénomination de *grand vanneau* (d), qui convient bien peu au *ginochiella*, puisque dans la figure qu'en donne Aldrovande, et qu'il dit de grandeur naturelle, cet oiseau est représenté moins grand que le vanneau commun. Au reste, il est très difficile de prononcer sur la réalité d'une espèce, à la vue d'une figure imparfaite, d'autant que si les pieds et le bec ne sont pas mal représentés, cet oiseau n'est point un vanneau. On pourrait y rapporter plutôt le *grand pluvier* ou *courli de terre*, dont nous parlerons à la suite de l'article des pluviers, si la différence de taille ne s'y opposait pas encore. Aldrovande,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 833.

(b) « *Vanellus nigricans, supernè maculis transversis albis varius ; syncipite albido, capite* » et collo superioribus fuscis, marginibus pennarum albidis, imo ventre albo ; rectricibus candidis fusco-nigricante transversim striatis ; utrimque extimè exterioribus penitus candidis... » *Vanellus Helveticus*. Brisson ; *Ornithol.*, t. V, p. 107.

(c) Il y a même une raison très légitime de douter que cet oiseau s'y trouve absolument ; c'est que Gessner, cet observateur si savant, n'en fait aucune mention, et qu'il n'aurait certainement pas manqué de connaître un oiseau de son pays.

(d) *Ginochiella vulgò*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 538. — *Le grand vanneau de Bologne*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 110.

(*) *Squatarola helvetica* GRAY (*Tringa Squatarola* L.).

dans la courte notice qu'il a jointe à sa figure, dit que le bec a la pointe aiguë, ce qui ne caractérise pas plus un pluvier qu'un vanneau ; ainsi sans établir l'espèce de cet oiseau, nous nous contenterons d'en avoir placé ici la notice, à laquelle depuis Aldrovande personne n'a rien ajouté.

LE VANNEAU ARMÉ DU SÉNÉGAL (a) (b)

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce vanneau du Sénégal (*) est de la grosseur du nôtre, mais il a les pieds fort hauts, et la partie nue de la jambe longue de vingt lignes ; cette partie est, comme les pieds, de couleur verdâtre ; le bec est long de seize lignes et surmonté près du front d'une bandelette étroite de membrane jaune très mince, retombante et coupée en pointe de chaque côté ; il a le devant du corps d'un gris brun clair ; le dessus de même couleur, mais plus foncée ; les grandes plumes de l'aile noires ; les plus près du corps d'un blanc sale ; la queue est blanche dans sa première moitié ; ensuite noire et enfin blanche à la pointe. Cet oiseau est armé au pli de l'aile d'un petit éperon corné, long de deux lignes et terminé en pointe aiguë.

On reconnaît cette espèce, dans une notice de M. Adanson, à l'habitude que nous avons remarquée dans la famille des vanneaux, qui est de crier beaucoup, et de poursuivre les gens avec clameurs pour peu qu'on approche de l'endroit où ils se tiennent : aussi les Français du Sénégal ont-ils appelé *criards* ces vanneaux armés, que les Nègres nomment *net-net*. « Dès qu'ils » voient un homme, dit M. Adanson, ils se mettent à crier à toute force et à » voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, dès qu'ils » les entendent, prennent leur vol pour s'échapper ; ces oiseaux sont les » fléaux des chasseurs (c). » Cependant le naturel de nos vanneaux est paisible, et l'on n'observe pas qu'ils aient querelle avec aucun oiseau ; mais l'ergot aux ailes dont la nature a pourvu ceux-ci, les rend apparemment plus guerriers, et l'on assure qu'ils se servent de cet éperon comme d'une arme offensive contre les autres oiseaux (d).

(a) Voyez les planches enluminées, n° 362.

(b) « *Vanellus griseo-fuscus, supernè saturatius infernè dilutius ; syncipite candido ; gut-ture nigro ; imo ventre sordidè albo ; reatricibus primà medietate sordidè albis, alterà nigris ; sordidè albo-rufescente terminatis ; membranâ utrimque rostrum inter et oculum* » luteâ, deorsum dependente ; alis armatis... » *Vanellus Senegalensis armatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 411.

(c) *Voyage au Sénégal* ; Paris, 1757, p. 44.

(d) *Ibidem*.

(*) *Vanellus senegalensis (Parra senegalensis L.)*.

LE VANNEAU ARMÉ DES INDES (a)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Une seconde espèce de vanneau armé nous est venue de Goa, et n'est pas encore connue des naturalistes : ce vanneau des Indes (*) est de la grandeur de celui d'Europe, mais il a le corps plus mince et plus haut monté; il porte un petit ergot au pli de chaque aile; et dans son plumage on reconnaît la livrée commune des vanneaux; les grandes plumes de l'aile sont noires; la queue mi-partie de blanc et de noir est roussâtre à la pointe; une teinte pourprée couvre les épaules; le dessous du corps est blanc; la gorge et le devant du cou sont noirs; le sommet de la tête et le dessus du cou noirs aussi, avec une ligne blanche sur les côtés du cou; le dos est brun; l'œil paraît entouré d'une portion de cette membrane excroissante qu'on remarque plus ou moins dans la plupart des vanneaux et des pluviers armés, comme si ces deux excroissances de l'ergot et du casque membraneux avaient, dans leur production, quelque rapport secret et quelque cause simultanée.

LE VANNEAU ARMÉ DE LA LOUISIANE (b) (c)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Celui-ci (***) est un peu moins grand que le vanneau armé du Sénégal, mais il a les jambes et les pieds à proportion aussi longs, et son arme est plus forte et longue de quatre lignes; il a la tête coiffée de chaque côté d'une double bandelette jaune posée latéralement, et qui, entourant l'œil, se taille en arrière en petite échancrure, et se prolonge en avant sur la racine du bec en deux lambeaux allongés; le sommet de la tête est noir; les grandes plumes de l'aile le sont aussi; la queue de même avec la pointe blanche; le reste du plumage, sur un fond gris, est teint de brun roussâtre ou rougeâtre sur le dos, et rougeâtre clair ou couleur de chair sur la gorge et le devant du cou; le bec et les pieds sont d'un jaune verdâtre.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 807, sous le nom de *Vanneau de Goa*.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 835.

(c) « *Vanellus supernè griseo-fuscus, infernè albo fulvescens; capite superiore nigro; »* rectricibus albo fulvescentibus, nigro terminatis, albo fulvescente in apice marginatis; » membranâ utrimque rostrum inter et oculum luteo-aurantiâ, suprâ oculum ductâ et deorsum dependente; alis armatis... » *Vanellus Ludovicianus armatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 115.

(*) *Parra goensis* L.

(***) *Parra ludoviciana* GMEL.

Nous regarderons comme variété de cette espèce la huitième de M. Brisson qu'il a donnée sous le nom de *vanneau armé de Saint-Domingue* (a); les proportions sont à très peu près les mêmes, et les différences ne paraissent pas excéder celles que l'âge ou le sexe mettent dans des oiseaux de même espèce.

LE VANNEAU ARMÉ DE CAYENNE (b)

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce vanneau (*) est au moins de la grandeur du nôtre, mais il est plus haut monté; il est aussi armé d'un ergot à l'épaule; du reste, il ressemble tout à fait à notre vanneau par la teinte et les masses des couleurs; il a l'épaule couverte d'une plaque d'un gris bleuâtre; un mélange de cette couleur et de teintes vertes et pourprées est étendu sur le dos; le cou est gris, mais un large plastron noir s'arrondit sur la poitrine; le front et la gorge sont noirs; la queue est mi-partie de noir et de blanc, comme dans le vanneau d'Europe; et, pour compléter les rapports, celui de Cayenne porte à l'occiput une petite aigrette de cinq ou six brins assez courts.

Il paraît qu'il se trouve aussi au Chili une espèce de vanneau armé; et, si la notice qu'en donne Frezier n'a rien d'exagéré, cette espèce est plus fortement armée qu'aucune des précédentes, puisque les ergots ou éperons ont un pouce de longueur. C'est encore une espèce criarde comme celle du Sénégal. « Dès que ces oiseaux voient un homme, dit M. Frezier, ils se mettent » à voltiger autour de lui et à crier, comme pour avertir les autres oiseaux » qui, à ce signal, prennent de tous côtés leur vol (c). »

LE VANNEAU-PLUVIER (d) (e)

C'est cet oiseau (***) que Belon nomme *pluvier gris*, et qui ressemble effectivement autant et peut-être plus au pluvier qu'au vanneau; il porte à la

(a) « *Vanellus dilutè fulvus, infernè ad roseum colorem inclinans; rectricibus dilutè fulvis, » lateribus interiùs ad roseum colorem vergentibus; membranà utrimque rostrum inter et » oculum luteà, suprà oculum ductà et deorsum dependente; alis armatis... » *Vanellus Dominicensis armatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 118.*

(b) Voyez les planches enluminées, n° 836.

(c) *Voyage à la mer du Sud*; Paris, 1732, p. 74.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 854, sous la dénomination de *Vanneau gris*.

(e) *Pluvier gris*. Belon. *Nat. des oiseaux*, p. 262, avec une mauvaise figure. Idem, *Portraits d'oiseaux*, p. 63, b, avec la même figure. — *Pardalus*. Gessner, *Avi.*, p. 639. — *Plu-*

(*) *Parra cayennensis* GMEL.

(**) *Squatarola helvetica* GRAY.

vérité, comme le dernier, ce petit doigt postérieur dont le pluvier est dépourvu, différence par laquelle les naturalistes ont séparé ces oiseaux; mais on doit observer que ce doigt est plus petit que dans le vanneau; qu'il est à peine apparent, et que, de plus, cet oiseau ne porte dans son plumage aucune livrée de celui du vanneau. Ce sera donc, si l'on veut, un vanneau, parce qu'il a un quatrième doigt, ou bien ce sera un pluvier, parce qu'il n'a point d'aigrette, et aussi parce qu'il a les couleurs et les mœurs des pluviers. Klein refuse même, avec quelque raison, d'admettre comme caractère générique, cette différence légère dans les doigts, qu'il ne regarde que comme une anomalie; et, alléguant pour exemple cette espèce même, il dit que le faux doigt, ou plutôt l'onglet postérieur qui se distingue à peine, ne lui semble pas l'éloigner suffisamment du pluvier, et qu'en général ces deux genres du pluvier et du vanneau se rapprochent dans leurs espèces, de manière à ne composer qu'une grande famille, ce qui nous paraît juste et très vrai: aussi les naturalistes, indécis, ont-ils appelé l'oiseau dont nous parlons, tantôt vanneau et tantôt pluvier (*Voyez la nomenclature*). C'est pour terminer le différent et rapprocher ces analogies, que nous l'avons appelé *vanneau-pluvier*. Les oiseleurs l'ont nommé *pluvier de mer*, dénomination impropre puisqu'il va de compagnie avec les pluviers ordinaires, et que Belon le prend pour l'appelant ou le roi de leurs bandes, car les chasseurs disent que cet appelant est plus grand et a la voix plus forte que les autres (a). Il est en effet un peu plus gros que le pluvier doré; il a le bec à proportion plus long et plus fort; tout son plumage est gris cendré clair, et presque blanc sous le corps, mêlé de taches brunâtres au-dessus du corps et sur les côtés; les plumes de l'aile sont noirâtres; la queue est courte et n'excède pas l'aile pliée.

Aldrovande conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'Aristote a fait mention de cet oiseau sous le nom de *pardalis* (b); sur quoi il faut remar-

vialis cinerea, seu pardalus Aristotelis. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 533. — *Pluvialis cinerea*. Jonston, *Avi.*, p. 114. — Ray, *Synops. avi.*, p. 111, n° a, 3. — Charleton, *Exercit.*, p. 113, n° 1. Idem, *Onomast.*, p. 109, n° 1. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 415. — *Pluvialis cinerea, squatarola Venetiis dicta*. Willughby, *Ornithol.*, p. 229. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 65, avec une figure défectueuse, surtout par le bec qui est trop long. — *Pardalus secundus, vanellus fuscus, kivita fusca, merula novalium*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 316. — *Pluvialis cinerea flavescens*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 19. — *Gavia seu pluvialis cinerea*. Klein, *Avi.*, p. 20, n° 3. — *Pluvialis totus cinereus*. Barrère, *Ornithol.*, class. IV, gen. 7, sp. 2. — « *Tringa rostro nigro, pedibus virescentibus, corpore griseo, subtus albedo...* » *Squatarola*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 78, sp. 13. — « *Tringa nigro-fusca, subtus alba, rostro nigro, pedibus virescentibus.* » Idem, *Fauna Suec.*, n° 155. — *Pluvier gris*. Albin, t. I^{er}, p. 67, avec une figure mal coloriée. — « *Vanellus supernè griseo-fuscus, marginibus pennarum albidis, infernè albo et fusco-nigricante varius, gutture et imo ventre albis, rectricibus candidis fusco transversim striatis...* » *Vanellus griseus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 100.

(a) *Nature des oiseaux*, p. 262.

(b) *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XXXIII.

quer que ce philosophe ne paraît pas parler du pardalis comme d'un oiseau qu'il connaissait par lui-même, car voici ses termes : « le pardalis est, dit-on, un oiseau (*avicula quædam perhibetur*) qui ordinairement vole en troupes; on n'en rencontre pas un isolé des autres; son plumage est cendré; sa grandeur celle du *molliceps*; il vole et court également bien; sa voix n'est point forte, mais son cri est fréquent (*a*). » Ajoutez que le nom de *pardalis* marque un plumage tacheté : tout le reste des traits se rapporte également bien à un oiseau de la famille du pluvier ou du vanneau.

Willughby nous assure que cet oiseau se voit fréquemment dans les terres de l'État de Venise, où on le nomme *squatarola* (*b*). Marsigli le compte parmi les oiseaux des rives du Danube; Schwenckfeld entre ceux de Silésie; Rzaczynski au nombre de ceux de Pologne, et Sibbald le nomme dans la liste des oiseaux de l'Écosse; d'où l'on voit que cette espèce, comme toute la famille des vanneaux, est extrêmement répandue. Est-ce une particularité de son histoire naturelle, que Linnæus a voulu marquer, lorsqu'il l'a nommé, dans une de ses éditions, *tringa Augusti mensis* (*c*), et se trouve-t-il au mois d'août en Suède? Du reste, le doigt postérieur de ce vanneau-pluvier est si petit et si peu apparent, que nous ne ferons pas difficulté de lui rapporter, avec M. Brisson, le *vanneau brun* de Schwenckfeld (*d*), quoiqu'il dise expressément qu'il n'a point de doigt postérieur (*e*).

Nous rapporterons encore à cette espèce, comme très voisine, celle du *vanneau varié* (*f*) (*) de M. Brisson (*g*) : Aldrovande ne donne sur cet oiseau qu'une figure sans notice; mais son titre seul indique qu'il a connu la grande ressemblance qui est entre ces deux oiseaux (*h*); toutes leurs proportions sont à très peu près les mêmes; le fond du plumage ne diffère que de quelques teintes, seulement il est encore plus tigré dans ce vanneau varié, que nous regardons comme une seconde race dans l'espèce du vanneau-pluvier. L'un et l'autre, suivant M. Brisson, fréquentent les bords de la mer; mais il est clair, par les témoignages que nous venons de citer, que ces oiseaux se trouvent aussi dans des pays éloignés de la mer, et même fort avant dans l'intérieur des terres en différentes contrées.

(a) « Pardalis etiam avicula quædam perhibetur quæ magnâ ex parte gregatim volat, nec » singularem hanc videris; colore tota cinereo est, magnitudine proximâ mollicipiti, sed » peunis et pedibus bonis; vocem frequentem nec gravem emittit. » *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XXXII.

(b) *The grey plover. Ornithol.*, p. 229.

(c) *Syst. nat.*, édit. X, gen. 60, sp. 11.

(d) *Pardalus secundus, vanellus fuscus. Aviar. Siles.*, p. 316.

(e) « Cruribus sine calce. » *Idem, ibid.*

(f) Voyez les planches enluminées, n° 923.

(g) *Vanellus varius*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 103.

(h) *Pardali Bellonii congener*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 530.

(*) C'est le Vanneau-Pluvier en plumage d'hiver.

LES PLUVIERS

L'instinct social n'est pas donné à toutes les espèces d'oiseaux ; mais dans celles où il se manifeste, il est plus grand, plus décidé que dans les autres animaux ; non seulement leurs attroupements sont plus nombreux et leur réunion plus constante que celle des quadrupèdes ; mais il semble que ce n'est qu'aux oiseaux seuls qu'appartient cette communauté de goûts, de projets, de plaisirs, et cette union des volontés qui fait le lien de l'attachement mutuel, et le motif de la liaison générale : cette supériorité d'instinct social, dans les oiseaux, suppose d'abord une nombreuse multiplication, et vient ensuite de ce qu'ils ont plus de moyens et de facilités de se rapprocher, de se rejoindre, de demeurer et voyager ensemble, ce qui les met à portée de s'entendre et de se communiquer assez d'intelligence, pour connaître les premières lois de la société qui, dans toute espèce d'êtres, ne peut s'établir que sur un plan dirigé par des vues concertées. C'est cette intelligence qui produit entre les individus l'affection, la confiance et les douces habitudes de l'union, de la paix et de tous les biens qu'elle procure. En effet, si nous considérons les sociétés libres ou forcées des animaux quadrupèdes, soit qu'ils se réunissent furtivement et à l'écart dans l'état sauvage, soit qu'ils se trouvent rassemblés avec indifférence ou regret sous l'empire de l'homme et attroupés en domestiques ou en esclaves, nous ne pourrions les comparer aux grandes sociétés des oiseaux, formées par pur instinct, entretenues par goût, par affection, sous les auspices de la pleine liberté. Nous avons vu les pigeons chérir leur commun domicile, et s'y plaire d'autant plus qu'ils y sont plus nombreux ; nous voyons les cailles se rassembler, se reconnaître, donner et suivre l'avis général du départ ; nous savons que les oiseaux gallinacés ont même, dans l'état sauvage, des habitudes sociales que la domesticité n'a fait que seconder sans contraindre leur nature ; enfin, nous voyons tous les oiseaux qui sont écartés dans les bois, ou dispersés dans les champs, s'attrouper à l'arrière-saison, et après avoir égayé de leurs jeux les derniers beaux jours de l'automne, partir de concert pour aller chercher ensemble des climats plus heureux et des hivers tempérés ; et tout cela s'exécute indépendamment de l'homme, quoique à l'entour de lui, et sans qu'il puisse y mettre obstacle ; au lieu qu'il anéantit ou contraint toute société, toute

volonté commune dans les animaux quadrupèdes ; en les désunissant il les a dispersés ; la marmotte, sociale par instinct, se trouve reléguée, solitaire à la cime des montagnes ; le castor encore plus aimant, plus uni et presque policé, a été repoussé dans le fond des déserts ; l'homme a détruit ou prévenu toute société entre les animaux ; il a éteint celle du cheval, en soumettant l'espèce entière au frein (*a*) ; il a gêné celle même de l'éléphant, malgré la puissance et la force de ce géant des animaux, malgré son refus constant de produire en domesticité. Les oiseaux seuls ont échappé à la domination du tyran ; il n'a rien pu sur leur société, qui est aussi libre que l'empire de l'air ; toutes ses atteintes ne peuvent porter que sur la vie des individus ; il en diminue le nombre, mais l'espèce ne souffre que cet échec et ne perd ni la liberté, ni son instinct, ni ses mœurs. Il y a même des oiseaux que nous ne connaissons que par les effets de cet instinct social, et que nous ne voyons que dans les moments de l'attroupement général et de leur réunion en grande compagnie : telle est en général la société de la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, et en particulier celle des pluviers.

Ils paraissent en troupes nombreuses dans nos provinces de France, pendant les pluies d'automne, et c'est de leur arrivée dans la saison des pluies, qu'on les a nommés *pluviers* (*b*) (*); ils fréquentent, comme les vanneaux, les fonds humides et les terres limoneuses où ils cherchent des vers et des insectes ; ils vont à l'eau le matin pour se laver le bec et les pieds qu'ils se sont remplis de terre en la fouillant, et cette habitude leur est commune avec les bécasses, les vanneaux, les courlis et plusieurs autres oiseaux qui se nourrissent de vers ; ils frappent la terre avec leurs pieds pour les faire sortir, et ils les saisissent souvent même avant qu'ils ne soient hors de leur retraite (*c*). Quoique les pluviers soient ordinairement fort gras, on leur trouve les intestins si vides, qu'on a imaginé qu'ils pouvaient vivre d'air (*d*),

(*a*) Les chevaux, redevenus sauvages dans les plaines de Buenos-Ayres, vont par grandes troupes, courent ensemble, paissent ensemble, et donnent toutes les marques de s'aimer, de s'entendre, de se plaire rassemblés. Il en est de même des chiens sauvages, en Canada et dans les autres contrées de l'Amérique septentrionale. On ne doit pas plus douter que les autres espèces domestiques, celle du chameau, depuis si longtemps soumise, celle du bœuf et du mouton, dont l'homme a dénaturé la société en mettant toute l'espèce en servitude, ne fussent aussi naturellement sociales, et ne se donnassent, dans l'état sauvage ennoblé par la liberté, ces marques touchantes de penchant et d'affection, dont nous les voyons entre eux encore consoler leur esclavage.

(*b*) L'étymologie de Gessner, qui tire ce nom à *pulvere*, est beaucoup moins vraisemblable et bien moins propre au pluvier, y ayant d'ailleurs un très grand nombre d'autres oiseaux pulvérateurs.

(*c*) Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(*d*) *Autor. de nat. rer. apud Aldrov.*, p. 531. — Albert réfute bien ceux qui disent que

(*) Les Pluviers (*Charadrius*) sont des Échassiers de la famille des Charadriides, et de la sous-famille des Charadriens. Ce sont, comme les Vanneaux, des oiseaux coureurs, à tête assez grosse ; leur bec est court et gros ; leurs pattes sont formées de trois doigts ; leurs ailes sont très aigues.

mais apparemment la substance fondante du ver se tourne toute en nourriture et donne peu d'excréments; d'ailleurs ils paraissent capables de supporter un long jeûne. Schwenckfeld dit avoir gardé un de ces oiseaux quatorze jours, qui pendant tout ce temps, n'avalait que de l'eau et quelques grains de sable.

Rarement les pluviers se tiennent plus de vingt-quatre heures dans le même lieu : comme ils sont en très grand nombre, ils ont bientôt épuisé la pâture vivante qu'ils venaient y chercher; dès lors ils sont obligés de passer à un autre terrain, et les premières neiges les forcent de quitter nos contrées et de gagner les climats plus tempérés; il en reste néanmoins en assez grande quantité dans quelques-unes de nos provinces maritimes (*a*), jusqu'au temps des fortes gelées; ils repassent au printemps (*b*) et toujours attroupés; on ne voit jamais un pluvier seul, dit Longolius (*c*); et, suivant Belon, leurs plus petites bandes sont au moins de cinquante; lorsqu'ils sont à terre, ils ne s'y tiennent pas en repos; sans cesse occupés à chercher leur nourriture, ils sont presque toujours en mouvement; plusieurs font sentinelle, pendant que le gros de la troupe se repaît, et au moindre danger ils jettent un cri aigu qui est le signal de la fuite. En volant ils suivent le vent, et l'ordre de leur marche est assez singulier; ils se rangent sur une ligne en largeur, et, volant ainsi de front, ils forment dans l'air des zones transversales fort étroites et d'une très grande longueur; quelquefois il y a plusieurs de ces zones parallèles assez peu profondes, mais fort étendues en lignes transversales.

A terre, ces oiseaux courent beaucoup et très vite; ils demeurent attroupés tout le jour, et ne se séparent que pour passer la nuit; ils se dispersent le soir sur un certain espace où chacun gîte à part; mais dès le point du jour le premier éveillé ou le plus soucieux, celui que les oiseleurs nomment l'*appelant*, mais qui est peut-être la sentinelle, jette le cri de réclame, *hwi, hieu, hwi*, et dans l'instant tous les autres se rassemblent à cet appel; c'est le moment qu'on choisit pour en faire la chasse. On tend avant le jour un rideau de filet, en face de l'endroit où l'on a vu le soir ces oiseaux se coucher; les chasseurs en grand nombre font enceinte, et, dès les premiers cris du pluvier appelant, ils se couchent contre terre, pour laisser ces oiseaux passer et se réunir; lorsqu'ils sont rassemblés, les chasseurs se lèvent, jettent des cris et lancent des bâtons en l'air; les pluviers effrayés partent d'un

le pluvier vit d'air, et que c'est pour cela qu'on ne trouve rien dans ses intestins; mais il en rend à son tour une mauvaise raison, quand il dit que cet oiseau n'a que l'intestin *jejunum*.

(*a*) En Picardie, suivant M. Baillon, il reste beaucoup de ces oiseaux aux environs de Montreuil-sur-Mer, jusqu'au temps des grandes gelées.

(*b*) On les voit, nous dit M. le chevalier Desmazy, passer régulièrement à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne, avec la foule des autres oiseaux qui franchissent la Méditerranée, et pour qui cette île est un lieu de station et de repos.

(*c*) *Apud Aldrov.*, t. III, p. 532.

vol bas et vont donner dans le filet qui tombe en même temps, souvent toute la troupe y reste prise. Cette grande chasse est toujours suivie d'une capture abondante; mais un oiseleur seul, s'y prenant plus simplement, ne laisse pas de faire bonne chasse; il se cache derrière son filet, il imite avec un appeau d'écorce la voix du pluvier appelant, et il attire ainsi les autres dans le piège (*a*); on en prend des quantités dans les plaines de Beauce et de Champagne. Quoique fort communs dans la saison, ils ne laissent pas d'être estimés comme un bon gibier: Belon dit que de son temps un pluvier se vendait souvent autant qu'un lièvre; il ajoute qu'on préférerait les jeunes, qu'il nomme *guillemots*.

La chasse que l'on fait des pluviers et leur manière de vivre dans cette saison, est presque tout ce que nous savons de ce qui a rapport à leur histoire naturelle: hôtes passagers plutôt qu'habitants de nos campagnes, ils disparaissent à la chute des neiges, ne font que repasser au printemps, et nous quittent quand les autres oiseaux nous arrivent; il semble que la douce chaleur de cette saison charmante, qui réveille l'instinct assoupi de tous nos animaux, fasse sur les pluviers une impression contraire; ils vont dans les contrées plus septentrionales établir leur couvée et élever leurs petits, car pendant tout l'été nous ne les voyons plus. Ils habitent alors les terres de la Laponie et des autres provinces du nord de l'Europe (*b*), et apparemment aussi celles de l'Asie; leur marche est la même en Amérique, car les pluviers sont du nombre des oiseaux communs aux deux continents, et on les voit passer au printemps à la baie d'Hudson pour aller encore plus au Nord (*c*). Arrivés en troupes dans ces contrées septentrionales pour y nicher, ils se séparent par couples: la société intime de l'amour rompt ou plutôt suspend pour un temps la société générale de l'amitié, et c'est sans doute dans cette circonstance que M. Klein, habitant de Dantzick, les a observés, quand il dit que le pluvier se tient solitairement dans les lieux bas et les prés (*d*).

L'espèce qui, dans nos contrées, paraît nombreuse autant au moins que celle du vanneau, n'est pas aussi répandue: suivant Aldrovande, on prend moins de pluviers en Italie que de vanneaux (*e*), et ils ne vont point en Suisse ni dans d'autres contrées que le vanneau fréquente (*f*); mais peut-être aussi le pluvier, se portant plus au nord, regagne-t-il dans les terres septentrionales ce que le vanneau paraît occuper de plus que lui en étendue du côté du midi; et il paraît le regagner encore dans le nouveau monde où les zones moins distinctes, parce qu'elles sont plus généralement tem-

(*a*) Aldrovande, t. III, p. 532.

(*b*) Voyez *Collection académique*, partie étrangère, t. XI, Académie de Stockholm, p. 60.

(*c*) *Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 267.

(*d*) « Solitaria est in locis demissis pratisque. » *Avi.*, p. 20.

(*e*) Aldrovande, t. III, p. 533.

(*f*) « Helvetiis incognita aut certè rarissima avis. » Gessner, *Avi.*, p. 683. Il remarque au même endroit que la figure lui en avait été envoyée de France par Rondelet.

pérées et plus également humides, ont permis à plusieurs espèces d'oiseaux de s'étendre du nord dans un midi tempéré, tandis qu'une zone trop ardente borne et repousse dans l'ancien monde presque toutes les espèces des régions moyennes.

C'est au pluvier doré, comme représentant la famille entière des pluviers, qu'il faut rapporter ce que nous venons de dire de leurs habitudes naturelles; mais cette famille est composée d'un grand nombre d'espèces dont nous allons donner l'énumération et la description.

LE PLUVIER DORÉ (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le pluvier doré (*) est de la grosseur d'une tourterelle : sa longueur du bec à la queue, ainsi que du bec aux ongles, est d'environ dix pouces; il a tout le dessus du corps tacheté de traits de pinceau jaunes, entremêlés de gris blanc sur un fond brun noirâtre : ces traits jaunes brillent dans cette teinte obscure et font paraître le plumage doré. Les mêmes couleurs, mais plus faibles, sont mélangées sur la gorge et la poitrine; le ventre est blanc;

(a) Voyez les planches enluminées, n° 904.

(b) En anglais, *green plover*; en allemand, *pulvier, pulrosz, see taube, greuner kiwit*; en italien, *piviero*; en catalan, *dorada*; en silésien, *brach-vogel*; en polonais, *ptak-desse-zowy*; en suédois, *aokerhoens*; en norvégien, *akerloe*; en lapon, *hutti*. On prétend, dit M. Salerne, que la ville de *Piviers* ou *Pithiviers*, dans le Gâtinais, a pris son nom du grand nombre de pluviers qu'on voit dans ses environs. — *Pluvier*. Belon, *Hist. nat. des Oiseaux*, p. 260. — *Pluvialis*. Gessner, *Avi.*, p. 714. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 528. — *Pluvialis viridis*. Willughby, *Ornithol.*, p. 229. — Ray, *Synops. avi.*, p. 111, n° a, 2; et p. 190, n° 9. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 49. — Sloane, *Jamaïca*, p. 318, n° x, avec une très mauvaise figure, tab. 269, fig. 1. — *Pluvialis flavescens*. Jonston, *Avi.*, p. 113. — *Pluvialis flavo-virescens*. Charleton, *Exercit.*, p. 113, n° 2. Idem, *Onomast.*, p. 109, n° 2. — *Gavia viridis*. Klein, *Avi.*, p. 19, n° 2. — *Pluvialis viridis, seu pardalis*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 54, avec une figure inexacte, tab. 25. — *Pluvier vert*. Albin, t. I^{er}, p. 66, avec une figure mal coloriée, pl. 75. — *Nota*. Klein remarque que la figure du pluvier doré d'Albin est aussi mauvaise pour les couleurs que l'est, pour le dessin, celle de Marsigli, où cet oiseau est représenté avec un doigt postérieur assez long, quoiqu'il n'en ait point du tout. — *Rechte brachvogel*. Frisch, vol. II, XII, n, pl. 9. — *Pluvialis cinereus, luteis et albis maculis*. Barrère, *Ornithol.*, class. IV, gen. 7, sp. 1. — *Pluvialis viridis Gessneri, pardalus tertius Schwencfeldii, vivago Bodini; gallina novalis media*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 415. — *Pardalus tertius*. Schwencfeld, *Aviar. Siles.*, p. 317. — *Charadrius*. Mœhring, *Avi.*, gen. 90. — « *Charadrius nigro lutescenteque variegatus, pectore concolore.* » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 157. — « *Charadrius pedibus cinereis corpore nigro viridique maculato, subtus albedo...* » *Pluvialis*. Idem, *Syst. nat.*, édit X, gen. 79, sp. 8. — « *Pluvialis supernè nigricans, maculis flavescentibus varia, infernè alba; collo inferiore et pectore griseis, maculis flavescentibus variegatis; rectricibus nigricantibus, albo flavicante transversim striatis...* » *Pluvialis aurea*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 43.

(*) *Charadrius pluvialis* L.

le bec noir, et il est, ainsi que dans tous les pluviers, court, arrondi et renflé vers le bout; les pieds sont noirâtres, et le doigt extérieur est lié jusqu'à la première articulation, par une petite membrane, à celui du milieu; les pieds n'ont que trois doigts, et il n'y a pas de vestige de doigt postérieur ou de talon : ce caractère, joint au renflement du bec, est établi parmi les ornithologistes comme distinctif de la famille des pluviers; tous ont aussi une partie de la jambe, au-dessus du genou, dénuée de plumes; le cou court, les yeux grands, la tête un peu trop grosse à proportion du corps, ce qui convient à tous les oiseaux *scolopaces* (a), dont quelques naturalistes ont fait une grande famille sous le nom de *pardales* (b), qui ne peut néanmoins les renfermer tous, puisqu'il y en a plusieurs espèces, et notamment dans les pluviers, qui n'ont pas le plumage *pardé* ou *tigré*.

Au reste, il y a peu de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle de cette espèce (c) : néanmoins, les variétés individuelles ou accidentelles sont très fréquentes, et au point que dans la même saison, à peine sur vingt-cinq ou trente pluviers dorés, en trouvera-t-on deux exactement semblables : ils ont plus ou moins de jaune, et quelquefois si peu qu'ils paraissent tout gris (d). Quelques-uns portent des taches noires sur la poitrine, etc. Ces oiseaux, suivant M. Baillon, arrivent sur les côtes de Picardie à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tandis que dans nos autres provinces plus méridionales ils ne passent qu'en novembre, et même plus tard; ils repassent en février et en mars (e); on les voit en été dans le nord de la Suède, en Dalécarlie et dans l'île d'Oëland (f), dans la Norvège, l'Islande et la Laponie (g). C'est par ces terres arctiques qu'ils paraissent avoir communiqué au nouveau monde, où ils semblent s'être répandus plus loin que dans l'ancien, car on trouve le pluvier doré à la Jamaïque (h), la Martinique, Saint-Domingue (i) et Cayenne, à quelques légères différences près.

(a) Comme bécasses, bécassines, barges, etc.

(b) Klein, *Schwenckfeld*.

(c) Aldrovande, *Belon*.

(d) M. Baillon, qui a observé ces oiseaux en Picardie, assure que leur plumage est gris dans le premier âge; qu'à la première mue, en août et septembre, il leur vient déjà quelques plumes qui ont la teinte de jaune, ou qui sont tachetées de cette couleur; mais que ce n'est qu'au bout de quelques années que cet oiseau prend une belle teinte dorée. Il ajoute que les femelles naissent toutes grises, qu'elles conservent longtemps cette couleur; que ce n'est qu'en vieillissant que leur plumage se colore d'un peu de jaune, et qu'il est très rare d'en voir qui aient le plumage aussi uniformément beau que celui des mâles. Ainsi on ne doit pas être surpris de la variété des couleurs que l'on remarque dans l'espèce de ces oiseaux, puisqu'elles sont produites par la différence de sexe et d'âge. (Note communiquée par M. Baillon.)

(e) M. Lottinger a observé de même leur passage en Lorraine.

(f) Linnæus, *Fauna Suecica*.

(g) Brunnich, *Ornithol. borealis*, p. 57.

(h) Sloane, p. 318.

(i) « *Pluvialis supernè nigricans, maculis flavicantibus varia, infernè alba; collo inferiorem et pectore dilutè griseis, marginibus pennarum flavescentibus; rectricibus fuscis,*

Ces pluviers, dans les provinces méridionales du nouveau monde, habitent les savanes et viennent dans les pièces de cannes à sucre où l'on a mis le feu; leurs troupes y sont nombreuses et se laissent difficilement approcher; elles y voyagent, et on ne les voit à Cayenne que dans le temps des pluies.

M. Brisson établit une seconde espèce sous le nom de *petit pluvier doré* (a), d'après l'autorité de Gessner (b), qui néanmoins n'avait jamais vu ni connu le pluvier par lui-même. Schwenckfeld et Rzaczyński font aussi mention de cette petite espèce, et c'est vraisemblablement encore d'après Gessner, car le premier, en même temps qu'il nomme cet oiseau petit pluvier, le dit de la grosseur de la tourterelle (c), et Rzaczyński n'y ajoute rien d'assez particulier pour faire croire qu'il l'ait observé et reconnu distinctement (d). Nous regarderons donc ce petit pluvier doré comme une variété purement individuelle, et qui ne nous paraît pas même faire race dans l'espèce.

LE PLUVIER DORÉ A GORGE NOIRE (e)

SECONDE ESPÈCE.

Cette espèce (*) se trouve souvent, avec la précédente, dans les terres du Nord, où elles subsistent et multiplient sans se mêler ensemble. Edwards a reçu celle-ci de la baie d'Hudson, et Linnæus l'a trouvée en Suède, en Smolande et dans les champs incultes de l'Oëland : c'est le *pluvialis minor nigro flavus* de Rudbeck. Il a le front blanc, et porte une bandelette blanche qui passe sur les yeux et les côtés du cou, descend en devant et entoure une plaque noire qui lui couvre la gorge : le reste du dessous du corps est noir ;

» albo flavicante ad margines maculatis... » *Pluvialis Dominicensis aurea*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 47.

(a) « *Pluvialis supernè nigricans, maculis flavescens varia, infernè alba, rectricibus nigricantibus, albo flavicante ad margines maculatis...* » *Pluvialis aurea minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 47.

(b) *Pluvialis altera species*. Gessner, *Avi.*, p. 716.

(c) « *Gallina novalis minor, turturis ferè magnitudine, iisdem locis ubi prior degit, simili modo capitur.* » *Aviar. Siles.*, p. 318.

(d) Voyez Rzaczyński, *pluvialis seu pardalus minor; gallina novalis minor Schwenckfeldii*. *Auct. hist. nat. Polon.*, p. 445.

(e) En Smolande, *myrpitta*; en Oëland, *alwargrim*; à la baie d'Hudson, *hawk's-eye spotted plover*. Edwards, t. III, p. et pl. 140. — *Charadrius nigro lutescente variegatus, pectore nigro*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 156. — *Charadrius pectore nigro, rostro basi gibbo, pedibus cinereis; charadrius apricarius*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, p. 79, sp. 7. — « *Pluvialis supernè nigricans, maculis flavo-aurantiis varia, infernè nigra; tænia in syncipite* » alba, suprâ oculos et secundùm colli latera protensâ collum inferius ambiente; rectricibus » fusco et nigro transversim striatis... » *Pluviolis aurea freti Hudsonis*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 51.

(*) *Charadrius apricarius* L.

tout le manteau, d'un brun sombre et noirâtre, est agréablement moucheté d'un jaune vif, distribué par taches dentelées au bord de chaque plume; la grandeur de ce pluvier est la même que celle du pleuvier doré; nous ne savons pas si c'est par antiphrase et relativement à la faiblesse de ses yeux, ou parce que réellement ce pluvier a la vue plus perçante qu'aucun autre oiseau de ce genre, que les Anglais de la baie d'Hudson l'ont surnommé *œil de faucon* (hawk's-eye).

LE GUIGNARD (a) (b)

TROISIÈME ESPÈCE.

Le guignard (*) est appelé par quelques-uns *petit pluvier*; il est en effet d'une taille inférieure à celle du pluvier doré, et n'a guère que huit pouces et demi de longueur; il a tout le fond du manteau d'un gris brun, avec quelque lustre de vert; chaque plume du dos, ainsi que les moyennes de l'aile, sont bordées et encadrées d'un trait de roux; le dessus de la tête est brun noirâtre; les côtés et la face sont tachetés de gris et de blanc; le devant du cou et la poitrine sont d'un gris ondé et arrondi en plastron, au-dessous duquel, après un trait noir, est une zone blanche: et c'est à ce caractère que l'on reconnaît le mâle; l'estomac est roux, le ventre noir, et le bas-ventre blanc.

Le guignard est très connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate et plus succulente que celle du pluvier. L'espèce paraît plus répandue dans le Nord que dans nos contrées: à commencer par l'Angleterre, elle s'étend en Suède et jusqu'en Laponie (c); cet oiseau a deux passages marqués, en

(a) Voyez les planches enluminées, n° 832.

(b) En anglais, *dotterel*; en lapon, *lahul*. — *Morinellus Anglorum*. Gessner. *Icon. avi.*, p. 131, avec une mauvaise figure. — *Morinellus avis anglica*. Idem, *Avi.*, p. 615, avec la même figure. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 540, avec une figure peu ressemblante. — Willughby, *Ornithol.*, p. 230, avec la figure empruntée d'Aldrovande, pl. 55. — Ray, *Synops. avi.*, p. 111, n° a, 4. — *Morinellus*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 19. — Charleton, *Exercit.*, p. 111, n° 1. Idem, *Onomast.*, p. 106, n° 1. — *Gavia morinellus simpliciter*. Klein, *Avi.*, p. 21, n° 5. — « *Charadrius pectore ferrugineo; lineâ albâ transversâ collum pectusque distinguente.* » Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 158. — « *Charadrius pectore ferrugineo, fasciâ superciliarum pectorisque lineari albâ, pedibus nigris...* » *Morinellus*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 79, sp. 6. — *Dottralle*. Albin, t. II, p. 40, avec des figures passables du mâle, pl. 61; et de la femelle, pl. 62. — « *Pluvialis supernè griseo-fusca, marginibus penarum rufescentibus, infernè rufescens; capite superiore fuliginoso, rufescente vario, tæniâ ponè oculos albo rufescente; ventre supremo fuliginoso (Mas); imo ventre albo; rectoribus griseis, apice fuscis; quatuor utrimque extimis albo terminatis...* » *Pluvialis minor, sive morinellus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 54.

(c) Dans la sixième édition du *Systema naturæ*, il est désigné sous le nom de *charadrius Lapponicus*. Gen. 61, sp. 5.

(*) *Charadrius Morinellus* L.

avril et en août, dans lesquels il se porte des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs, qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers et de petits coquillages terrestres dont on lui trouve les débris dans les intestins (a). Willughby décrit la chasse que l'on fait des guignards dans le comté de Norfolk, où ils sont en grand nombre : cinq ou six chasseurs partent ensemble, et, quand ils ont rencontré ces oiseaux, ils tendent une nappe de filets à une certaine distance, en les laissant entre eux et le filet; ensuite ils s'avancent doucement en frappant des cailloux ou des morceaux de bois; ces oiseaux paresseux se réveillent, étendent un pied, une aile, et ont peine à se mettre en mouvement; les chasseurs croient bien faire de les imiter en étendant le bras, la jambe, et pensent les amuser et occuper leurs yeux par ce manège, apparemment très inutile (b); mais enfin les guignards s'approchent du filet lentement, d'une marche engourdie, et le filet tombant couvre la troupe stupide.

C'est d'après ce caractère de pesanteur et de stupidité que les Anglais ont nommé ces oiseaux *dotterel*, et leur nom latin *morinellus* paraît se rapporter à la même origine. Klein dit que leur tête est encore plus arrondie que celle de tous les autres oiseaux de la famille des pluviers, et il en tire un indice de leur stupidité, par analogie avec cette race de pigeons que l'on a nommés *pigeons fous*, et qui ont en effet la tête plus ronde que les autres (c). Willughby croit avoir remarqué sur les guignards que les femelles sont un peu plus grandes que les mâles, sans autres différences extérieures.

Quant à la seconde espèce de guignard qu'établit M. Brisson sous le nom de *guignard d'Angleterre* (d), quoique l'autre se trouve déjà en Angleterre, nous ne la regarderons que comme une simple variété. Albin représente cet oiseau trop petit dans sa figure, puisque dans sa description il lui assigne plus de poids et les mêmes proportions qu'au guignard ordinaire; et en effet leur plus grande différence consiste en ce que le premier guignard n'a pas de bande transversale au bas de la poitrine, et qu'il a toute cette partie, avec l'estomac et le devant du cou, d'un gris blanc lavé de jaunâtre; il me semble donc que c'est multiplier mal à propos les espèces que de les établir sur des différences aussi légères.

(a) Lettre du docteur Lister à M. Ray. *Transactions philosophiques*, n° 175, art. III.

(b) Un auteur, dans Gessner, va jusqu'à dire que cet oiseau, attentif et comme charmé aux mouvements du chasseur, imite tous ses gestes, et en oublie le soin de sa conservation, au point de se laisser approcher et couvrir du filet que l'on tient à la main. Voyez Aldrovande, t. III, p. 540.

(c) « Capita harum avium, præ reliquis sui generis, sunt circinata magis, prout capita » columbarum quas *morelchen* nostrates appellat, derivandum a græco vocabulo *morytos*, » quod stupida avis est. » Klein, *Avi.*, p. 21.

(d) *Morinellus anglicanus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 58. — *Dotterel de Lincoln*. Albin, t. II, p. 40. — *Gavia morinellus altera*. Klein, *Avi.*, p. 21, n° 7.

LE PLUVIER A COLLIER (a) (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous distinguerons d'abord deux races dans cette espèce (*), une grande et une petite : la première, de la taille du mauvis ; la seconde, à peu près de celle de l'alouette ; et c'est à cette dernière que se rapporte tout ce que l'on a dit du pluvier à collier (c), parce qu'elle est plus répandue et plus connue que la première (d) ; mais, dans le réel, l'une n'est peut-être qu'une variété de l'autre, car il se trouve encore des variétés entre elles qui semblent les rapprocher par nuances.

Ces oiseaux ont la tête ronde et le bec fort court et bien garni de plumes à sa racine : ce bec est blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à sa pointe ; le front est blanc ; il y a un bandeau noir sur le sommet de la tête, et une calotte grise la recouvre : cette calotte est bordée d'une bandelette

(a) Voyez les planches enluminées, n° 920, le *grand Pluvier à collier* ; et 921, le *petit Pluvier à collier*.

(b) En anglais, *sealark* ; en polonais, *zoltaczek* ; en suédois, *strand pipare* ; en lapon, *pago* ; en brésilien, *matuitui*. — *Charadrius, sive hiaticula*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 536, avec une mauvaise figure, p. 537. — Jonston, *Avi.*, p. 114, avec la figure empruntée d'Aldrovande, tab. 53. — Willughby, *Ornithol.*, p. 230, avec une figure peu exacte, tab. 57. — Ray, *Synops. avi.*, p. 112, n° a, 6. — *Idem*, p. 490, n° 13. — *Charadrius*. Charleton, *Exercit.*, p. 114, n° 15. *Idem*, *Onomast.*, p. 100, n° 15. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 19. — Sloane, *Jamaica*, p. 319, n° 13, avec une très mauvaise figure, tab. 267, n° 2. — *Matuitui Brasiliensibus*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 199, avec une figure très défectueuse. — Jonston, *Avi.*, p. 136, avec la figure prise de Marcgrave, tab. 58. — *Gavia littoralis*. Klein, *Avi.*, p. 21, n° 6. — « *Charadrius pectore nigro, fronte nigricante, lineoli albâ, vertice fuscâ.* » Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 159. — *Idem*, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 79 sp. 2. — *Charadrius seu hiaticula Willughbeii* (et par erreur, *icterus galgulus aliorum*) Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 370. — *Kleinste kiewit*. Frisch, t. II, XII, II, pl. 7. — *Alouette de mer*. Albin, t. Ier, p. 70, avec une figure passable, pl. 80. — « *Pluvialis supernè griseo fusca, infernè albâ ; tæniâ in syncipite transversâ, candidâ, nigro circumdatâ ; fuscâ pe oculos nigrâ, torque duplici, supremo albo, infimo nigro ; reetricibus octo intermediis griseo-fuscis, versûs apicem nigricantibus, tribus utrimque lateralibus apice albis, sequentibus in exortu in apice candidâ, in medio fusco-nigricante, utrimque extimâ candidâ interiù* » *fusco-nigricante maculatâ...* » *Pluvialis torquata minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 63

(c) Et toute la nomenclature précédente.

(d) « *Pluvialis supernè griseo-fusca, infernè alba ; tæniâ suprâ oculos albo rufescente torque duplici, supremo albo, infimo nigricante ; reetricibus octo intermediis griseo-fuscis versûs apicem nigricantibus, apice albis, binis utrimque extimis candidis, extimâ interiù griseo-fusco, proximè sequenti, nigricante maculatâ...* » *Pluvialis torquata*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 60. — « *An charadrius fuscus, fronte collarique dorsali abdomineque albis reetricibus lateralibus utrimque candidis, pedibus nigris...* » *Charadrius Alexandrinu*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 79, sp. 3. — « *Vel charadrius fasciâ pectorali nigri superciliis albis ; reetricibus apice albis, fasciâ nigrâ, pedibus cæruleis...* » *Charadrius Egyptius*. *Idem, ibidem*, sp. 5.

(*) *Charadrius hiaticula* L.

noire qui prend sur le bec et passe sous les yeux ; le collier est blanc, et la poitrine porte un plastron noir ; le manteau est gris brun ; les penne de l'aile sont noires ; le dessous du corps est d'un beau blanc, comme le front et le collier.

Tel est en gros le plumage du pluvier à collier : si l'on voulait présenter toutes les diversités en distribution ou en étendue de ces couleurs, un peu plus claires et plus foncées, plus brouillées ou plus nettes, il faudrait faire autant de descriptions, et l'on établirait presque autant d'espèces que l'on verrait d'individus. Au milieu de ces différences légères et vraiment individuelles ou locales, on reconnaît le pluvier à collier le même dans presque tous les climats ; on nous l'a apporté de Sibérie, du cap de Bonne-Espérance, des Philippines (*a*), de la Louisiane et de Cayenne (*b*) ; M. Cook l'a rencontré dans le détroit de Magellan (*c*), et M. Ellis à la baie d'Hudson (*d*). Ce pluvier à collier est l'oiseau que Marcgrave appelle *matuitui* du Brésil (*e*), et Willughby, en le remarquant, est frappé de la conséquence qu'offre ce fait, savoir qu'il y a des oiseaux communs à l'Amérique méridionale et à l'Europe (*f*) : fait étonnant en lui-même, et qui ne trouve d'explication que dans le principe que nous avons établi sur la nature des oiseaux d'eau et de rivage, lesquels voyagent de proche en proche et s'accoutument à toutes les régions, parce que leur vie tient à un élément qui rend plus égaux tous les climats, et y fournit partout le même fonds de nourriture : en sorte qu'ils ont pu s'établir du Nord au Midi, et se trouver également bien sous les tropiques et dans les zones froides.

Nous regarderons donc comme une de ces espèces privilégiées qui se sont répandues sur tout le globe celle du pluvier à collier, malgré quelques variétés dans le plumage de ces oiseaux, suivant les différents climats (*g*) : ces différences extérieures, quand le reste des traits est le même, ainsi que le naturel, ne doivent être regardées que comme la teinte locale, et pour ainsi

(*a*) Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 83.

(*b*) A Cayenne on le nomme *collier* ; et les Espagnols de Saint-Domingue, en le voyant habillé de noir et de blanc, comme leurs moines, l'appellent *frailecitos* ; et les Indiens, *theгле*, *theгле*, d'après son cri. Voyez Feuillée, *Observations*, édit. 1723 ; préface, p. 7.

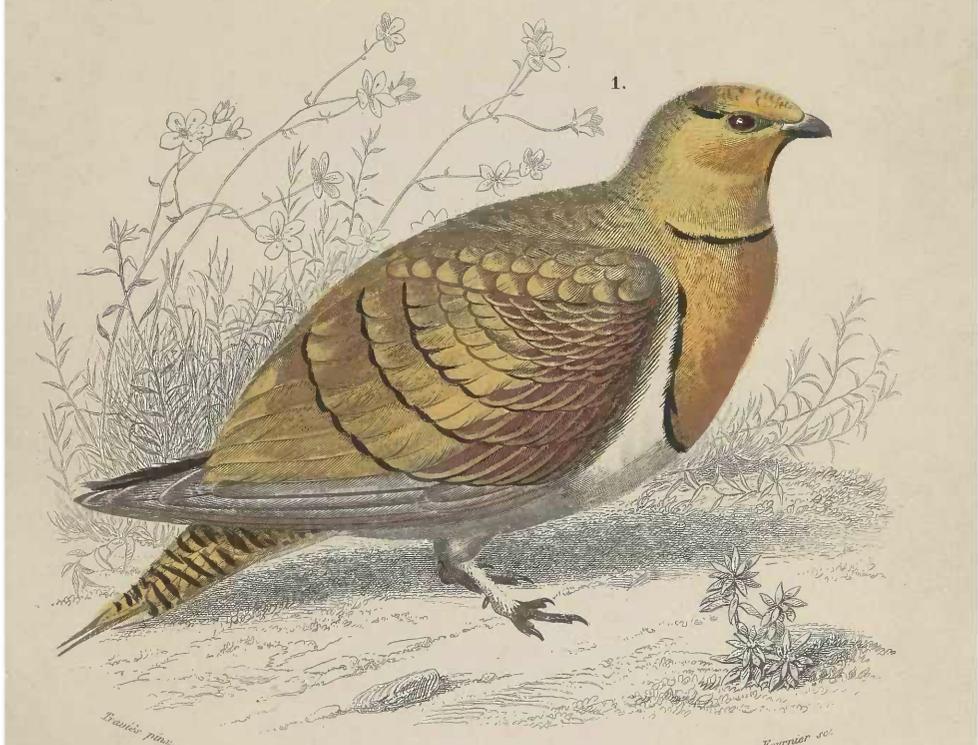
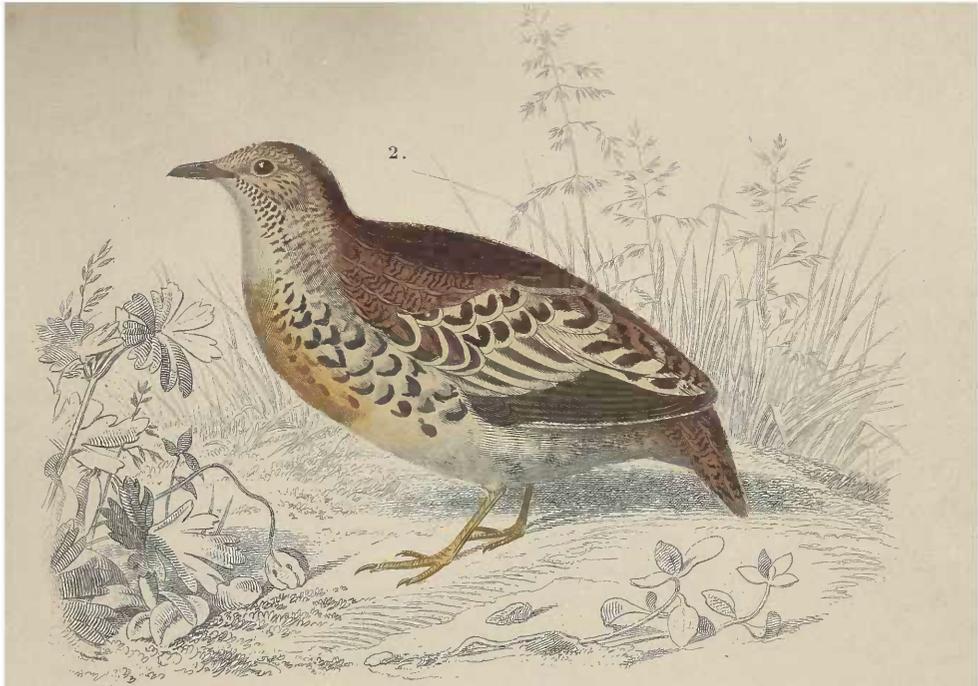
(*c*) A la baie Famine. *Second Voyage de Cook*, t. II, p. 64.

(*d*) Vers la rivière Nelson. Voyez Ellis, *Voyage à la baie d'Hudson* ; Paris, 1749, t. II, page 50.

(*e*) *Matuitui Brasiliensibus*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 159.

(*f*) *Ornithologie*, p. 124.

(*g*) C'est encore, à ce qu'il nous paraît, une de ces variétés, et qui, pour quelques différences dans le noir ondulé de la poitrine et les plumes de la queue, mélangées de blanc et de noir avec un peu de roux, ne mérite pas qu'on en fasse une espèce particulière, qu'a donnée Sloane sous l'indication de *pluvialis ex fusco et albo varia, caudâ longiore. Jamaica*, p. 318, n° xi ; et d'après laquelle Ray et M. Brisson ont fait une espèce. — Ray, *Synops. avi.*, p. 190, n° 10. — « *Pluvialis supernè obscure fusca, infernè alba ; pectore nigris maculis* » vario ; torque albo ; rectricibus albidis, rufo et nigricante variegatis... » *Pluvialis Jamaicensis torquata*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 75.



1. GANGA CATA. — 2. TURNIX TACHYDROME

LE KILDIR (*a*)

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est le nom que porte en Virginie ce pluvier criard (*), et nous le lui conserverons d'autant plus volontiers, que Catesby le dit formé sur le cri de l'oiseau. Ces pluviers, très communs à la Virginie et à la Caroline, sont détestés des chasseurs, parce que leurs clameurs donnent l'alarme et font fuir tout gibier. On voit, dans l'ouvrage de Catesby, une bonne figure de cet oiseau, qu'il compare en grandeur à la bécassine; il est assez haut monté sur jambes; tout son manteau est gris brun, et le dessus de la tête, en forme de calotte, est de la même couleur; le front, la gorge, le dessous du corps et le tour du haut du cou sont blancs; le bas du cou est entouré d'un collier noir, au-dessous duquel se trace un demi-collier blanc; et il y a de plus une bande noire sur la poitrine qui s'étend d'une aile à l'autre; la queue est assez longue et noire à l'extrémité; le reste et ses couvertures supérieures sont d'une couleur rousse; les pieds sont jaunâtres; le bec est noir; l'œil est grand et entouré d'un cercle rouge: ces oiseaux restent toute l'année à la Virginie et à la Caroline; on les trouve également à la Louisiane (*b*), et l'on ne remarque pas de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle.

Une espèce voisine, ou peut-être la même et qui n'a pas besoin d'une autre description, est celle du pluvier à collier de Saint-Domingue, n° 286, de nos planches enluminées, et la dixième de M. Brisson (*c*); à quelques différences près dans les couleurs de la queue et une teinte plus foncée dans celui-ci, aux pennes de l'aile, ces deux oiseaux sont les mêmes.

(*a*) *Kill deer*, ou, suivant la prononciation anglaise, *kill-dir*. — *Pluvier criard*. Catesby, *Hist. nat. Carol.*, t. 1^{er}, p. 71. — *Gavia brachyptera, vocifera*. Klein, *Avi.*, p. 21, n° 8. — « *Charadrius fasciis pectoris, colli, frontis, gennarumque nigris, caudâ luteâ, fasciâ nigrâ, pedibus pallidis...* » *Charadrius vociferus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 79, sp. 4. — « *Pluvialis supernè griseo-fusca, infernè alba, tæniâ in syncipite candidâ, per oculos protensâ; maculâ in vertice et tæniâ infrâ oculos nigris; torque duplici, supremo albo, infimo nigro; uropygio rufo; reatricibus in exortu rufis, versùs apicem nigris, apice rufescentibus...* » *Pluvialis Virginiana torquata*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 68.

(*b*) M. le docteur Mauduit l'a reçu de cette contrée et le conserve dans son Cabinet.

(*c*) « *Pluvialis supernè griseo-fusca, marginibus pennarum rufescentibus, infernè alba; tæniâ in syncipite candidâ, suprâ oculos protensâ; macula in vertice nigrâ; torque duplici, supremo albo, infimo nigro; uropygio rufo; reatricibus binis intermediis griseo-fuscis, apice rufescentibus, binis utrimque proximis griseo-fuscis, versùs apicem nigris; apice rufescentibus; tribus utrimque ex imis rufis, versùs apicem nigris, apice albis, extimâ in exortu albâ, nigricante transversim striata...* » *Pluvialis Dominicensis torquata*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 70.

(*) *Charadrius vociferus* L.

LE PLUVIER HUPPÉ (a)

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce pluvier (*), qui se trouve en Perse, est à peu près de la taille du pluvier doré; mais il est un peu plus haut de jambes; les plumes du sommet de sa tête sont d'un noir lustré de vert; elles sont ramassées en touffe portée en arrière et forment une huppe de près d'un pouce de longueur; il y a du blanc sur les joues, l'occiput et les côtés du cou; tout le manteau est brun marron foncé : un trait de noir tombe de la gorge sur la poitrine, qui est, ainsi que l'estomac, d'un noir relevé d'un beau lustre de violet; le bas-ventre est blanc; la queue, blanche à son origine, est noire à son extrémité; les plumes de l'aile sont noires aussi, et il y a du blanc dans les grandes ouvertures.

Ce pluvier est armé et porte au pli de l'aile un éperon qu'Edwards a négligé de figurer dans sa planche 47, mais qu'on retrouve dans sa 208^e, où il représente la femelle, qui diffère du mâle, en ce que tout son cou est blanc, et que sa couleur noire n'est nuancée d'aucun reflet.

LE PLUVIER A AIGRETTES (b) (c)

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce pluvier (***) est encore armé aux épaules; les plumes de l'occiput, s'allongeant en filets comme dans le vanneau, lui forment une aigrette de plus d'un pouce de longueur; il est de la grosseur du pluvier doré, mais plus haut sur ses jambes, ayant un pied du bec aux ongles, et seulement onze

(a) *Pluvier des Indes à gorge noire*. Edwards, t. I^{er}, p. et pl. 47. — *Gavia, seu vanellus Indicus*. Klein, *Avi.*, p. 22, n^o 10. — « Charadrius gulâ, pileo, pectoreque nigris, occipitio » cristato, dorso testaceo, pedibus nigris... » *Charadrius cristatus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 79, sp. 1. — « Pluvialis cristata supernè castaneo-fusca, infernè nigra; pectore » ad violaceum inclinante; imo ventre albo; capite superiore et cristâ nigro-viridantibus; » genis, occipitio et collo ad latera candidis; rectricibus albis, apice nigris... » *Pluvialis Persica cristata*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 84.

(b) Voyez les planches enluminées, n^o 804, sous le nom de *Pluvier armé du Sénégal*.

(c) « Pluvialis cristata, supernè grisea, infernè albo-rufa; capite, cristâ, gulture et maculâ » ferri equini emulâ in medio vertice nigris; rectricibus albo-rufis, nigro terminatis, binis » utrimque extimis albo-fulvo in apice marginatis, alis armatis... » *Pluvialis Senegalensis armata*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 86.

(*) *Charadrius spinosus* GMEL.

(***) *Charadrius spinosus* GMEL.

pouces du bec à l'extrémité de la queue; il a le haut de la tête ainsi que la huppe, la gorge et le plastron sur l'estomac, noirs, aussi bien que les grandes plumes de l'aile et la pointe de celles de la queue; le manteau est d'un gris brun; les côtés du cou, le ventre et les grandes couvertures de l'aile sont d'un blanc teint de fauve : l'éperon du pli de l'aile est noir, fort et long de six lignes; cette espèce se trouve au Sénégal, et paraît également naturelle à quelques-unes des régions chaudes de l'Asie; car un pluvier qui nous a été envoyé d'Alep s'est trouvé tout à fait semblable à ce pluvier du Sénégal.

LE PLUVIER COIFFÉ (a)

HUITIÈME ESPÈCE.

Une coiffure assez particulière nous sert à caractériser ce pluvier (*) : c'est un morceau de membrane jaune qui lui passe sur le front, et par son extension entoure l'œil; une coiffe noire allongée en arrière en deux ou trois brins cache le haut de la tête, dont le chignon est blanc, et une large mentonnière noire prenant sous l'œil enveloppe la gorge et fait le tour du haut du cou; tout le devant du corps est blanc; le manteau est gris roussâtre, les plumes de l'aile et le bout de la queue sont noirs; les pieds rouges, et le bec porte une tache de cette couleur vers la pointe. Ce pluvier, dont l'espèce n'était pas connue, se trouve au Sénégal, comme le précédent; mais il est moins grand d'un quart, et il n'a pas d'éperon au pli de l'aile.

LE PLUVIER COURONNÉ (b)

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce pluvier (**), qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est un des plus grands de son genre : il a un pied de longueur, et les jambes plus hautes que le pluvier doré; elles sont couleur de rouille; il a la tête coiffée de noir, et dans ce noir on voit une bande blanche en diadème, qui fait le tour entier de la tête et forme une sorte de couronne; le devant du cou est gris; du noir

(a) Voyez les planches enluminées, n° 834, sous le nom de *Pluvier du Sénégal*.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 800, sous le nom de *Pluvier du cap de Bonne-Espérance*.

(*) *Charadrius pileatus* GMEL.

(**) *Charadrius coronatus* GMEL.

par grosses ondes se mêle au gris sur la poitrine; le ventre est blanc; la queue blanche dans sa première moitié, ainsi qu'à son extrémité, porte une bande noire qui traverse le blanc; les plumes de l'aile sont noires, et les grandes couvertures blanches; tout le manteau est brun, lustré de verdâtre et de pourpre.

LE PLUVIER A LAMBEAUX (a)

DIXIÈME ESPÈCE.

Une membrane jaune plaquée aux angles du bec de ce pluvier (*), et pendante des deux côtés en deux lambeaux pointus, nous sert à le caractériser; il se trouve au Malabar; il est de la grosseur de notre pluvier, mais il a de plus hautes jambes, qui sont de couleur jaunâtre; il porte, derrière les yeux, un trait blanc qui borde la calotte noire de la tête; l'aile est noire et tachetée de blanc dans les grandes couvertures; on voit aussi du noir bordé de blanc à la pointe de la queue; le manteau et le cou sont d'un gris fauve, et le dessous du corps est blanc; c'est la livrée ordinaire, et, pour ainsi dire, uniforme du plumage de la plupart de toutes les espèces de pluviers.

LE PLUVIER ARMÉ DE CAYENNE (b)

ONZIÈME ESPÈCE.

C'est un pluvier à collier de la grandeur du nôtre (**), mais il est beaucoup plus haut de jambes; il a aussi le bec plus long et la tête moins ronde; une large bande noire couvre le front, engage les yeux, et va se joindre au noir qui garnit le derrière du cou, le haut du dos, et s'arrondit en plastron sur la poitrine; la gorge est blanche, ainsi que le devant du cou et le dessous du corps; une plaque grise, entourée d'un bord blanc, forme une calotte derrière la tête; la première moitié de la queue est blanche, et le reste est noir; les plumes de l'aile et les épaules sont noires aussi; le reste du manteau est gris mêlé de blanc; des éperons assez longs percent au pli des ailes.

Il nous paraît que l'*amacozque* de Fernandez (cap. XII, page 17), « oiseau » criard au plumage mêlé de blanc et de noir et à double collier, qu'on voit

(a) Voyez les planches enluminées, n° 880, sous le nom de *Pluvier de la côte de Malabar*.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 833.

* *Charadrius bilobus* GMEL.

** *Charadrius cayanus* GMEL.

» toute l'année sur le lac de Mexique, où il vit de vermiseaux aquatiques, » est un pluvier : on pourrait l'assurer si Fernandez eût donné le caractère de ses pieds.

Quant à la treizième espèce de M. Brisson, ce n'est rien moins qu'un pluvier, mais une petite outarde ou notre *Charge*. Voyez l'article sur l'Histoire de cet oiseau.

LE PLUVIAN (a)

L'oiseau (*), nommé *pluvian* dans nos planches enluminées, se rapporte au pluvier, en ce qu'il n'a que trois doigts : le pluvian n'est guère plus grand que le petit pluvier à collier, si ce n'est que son cou est plus long et son bec plus fort; il a le dessus de la tête, du cou et du dos noirs, un trait de cette couleur sur les yeux, et quelques ondes noires sur la poitrine; les grandes plumes de l'aile sont mêlées de noir et de blanc : les autres parties de l'aile, plumes moyennes et couvertures, sont d'un joli gris; le devant du cou est d'un blanc roussâtre, et le ventre blanc; mais le bec est plus gros et plus épais que celui du pluvier; le renflement y est moins marqué; ces différences, qui semblent faire une nuance de genre plutôt que d'espèce, nous ont engagé à lui donner un nom particulier, et qui en même temps eût rapport aux pluviers.

LE GRAND PUVIER

VULGAIREMENT APPELÉ COURLIS DE TERRE (b) (c)

Il est peu de chasseurs et d'habitants de la campagne dans nos provinces de Picardie, d'Orléanais, de Beauce, de Champagne et de Bourgogne, qui, se trouvant sur le soir, dans les mois de septembre, d'octobre et novembre,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 918.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 949.

(c) En italien, *coruz*, suivant Gessner et Aldrovande; à Rome, *carlotte*, selon Willughby; en Angleterre, et particulièrement dans le pays de Cornouailles et de Norfolk, *stone-curlew*; en quelques endroits de l'Allemagne, selon Gessner, *triel* ou *griel*; sur nos côtes de Picardie, cet oiseau est appelé *le Saint-Germer*. — *Ostardeau* ou *œdicnemus*. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 239, avec une figure peu exacte; la même, *Portraits d'oiseaux*, p. 57, a. — *Œdicnemus Bellonii*. Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 98, avec deux figures peu exactes, p. 99 et 100. — Jonston, *Avi.*, p. 43, avec les deux figures d'Aldrovande. — Willughby, *Ornithol.*, p. 227, avec une mauvaise figure, tab. 58; et une autre empruntée d'Aldrovande, tab. 77.

(*) *Charadrius melanocephalus* Gmel.

au milieu des champs, n'aient entendu les cris répétés *turrlui, turrlui*, de ces oiseaux (* : c'est leur voix de rappel qu'ils font souvent retentir d'une colline à l'autre, et c'est probablement de ce son articulé, et semblable au cri des vrais courlis, qu'on a donné à ce grand pluvier le nom de courlis de terre. Belon dit qu'au premier aspect, il trouva dans cet oiseau tant de ressemblance avec la petite outarde, qu'il lui en appliqua le nom; cependant ce n'est ni une outarde ni un courlis, c'est plutôt un pluvier; mais en même temps qu'il tient de près aux pluviers par plusieurs caractères communs, il s'en éloigne assez par quelques autres, pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce isolée, parce qu'il porte des traits d'une conformation particulière, et que ses habitudes naturelles sont différentes de celles des pluviers.

D'abord cet oiseau est beaucoup plus grand que le pluvier doré, il est même plus gros que la bécasse; ses jambes épaisses ont un renflement marqué au-dessous du genou, qui paraît gonflé, caractère d'après lequel Belon l'a nommé *jambe enflée* (a); il n'a, comme le pluvier, que trois doigts fort courts; ses jambes et ses pieds sont jaunes; son bec est jaunâtre depuis son origine, jusque vers le milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrémité, il est de la même forme, mais plus gros que celui du pluvier; tout le plumage, sur un fonds gris blanc et gris roussâtre, est moucheté par pinceaux de brun et de noirâtre, dont les traits sont assez distincts sur le cou et la poitrine, et plus confus sur le dos et sur les ailes, qui sont traversées d'une bande blanchâtre; deux traits de blanc roussâtre passent dessus et

— *Fedox tertia species*. Idem, p. 216. — *Fedox nostra tertia*. Ray, *Synops. avi.*, p. 105, n° a, 6. — *Œdicnemus Bellonii*. Idem, *ibid.*, p. 108, n° a, 4. — Charleton, *Exercit.*, p. 83, n° xi. — Idem, *Onomast.*, p. 74, n° xi. — *Arquatæ congener, seu minor*. Idem, *Exercit.*, p. 111; et *Onomast.*, p. 106. — *Charadrius*. Gessner, *Avi.*, p. 256, avec une mauvaise figure. — *Charadrius Aristotelis*. Idem, *Icon. avi.*, p. 125, avec la même figure. — *Charadrius brevicaudus, rufescens, maculatus*. Barrère, *Ornithol.*, class. iv, gen. 10, sp. 1. — « Charadrius griseus, primoribus duabus nigris, medio albis, rostro acuto, pedibus cinereis... » *Œdicnemus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 79, sp. 9. — *Gavia rostro virescente, conico, acuto*. Klein, *Avi.*, p. 20, n° 4. — *The Norfolk plover*. *British Zoology*, p. 27, avec une assez belle figure, pl. 97. — *Grosse brachvogel, oder gluth*. Frisch, vol. II, tab. 215. — *Outarde, ostarde* ou *bitaride*. Albin, t. I^{er}, p. 61, avec une mauvaise figure enluminée, pl. 69. — « *Pluvialis supernè griseo-fulva, pennis in medio fuscis, circa margines fulvis, infernè fulva, medio pennarum, in collo inferiore et supremo pectore fusco; tæniâ suprâ et infrâ oculos albo-fulvescente; lineolâ infrâ oculos fuscâ; retricibus sex intermediis griseis, fasciis fuscis circumferentiæ parallelis, tribus utrimque extimis candidis, binis utrinque extimæ proximis nigricante transversim striatis, lateribus nigricante, terminatis...* » *Pluvialis major, œdicnemus vulgò dicta*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 76.

(a) C'est la force du mot *œdicnemus*, composé par un vieux naturaliste qui parle ainsi de cet oiseau : « Une particularité enseigne qu'il a, et n'est en nul autre, c'est qu'il a les jambes grosses au-dessous du pli des genoux, qui provient de l'os de la jambe, qui est gros outre mesure en cet endroit-là; donc, pour le faire mieux connoître, lui avons laissé le nom *œdicnemus*. » *Nature des oiseaux*, p. 240.

(*) *Charadrius œdicnemus* L.

dessous l'œil; le fond est de couleur roussâtre sur le dos et le cou, et il est blanc sous le ventre, qui n'est point moucheté.

Cet oiseau a l'aile grande; il part de loin, surtout pendant le jour; et vole alors assez bas près de terre; il court sur les pelouses et dans les champs aussi vite qu'un chien, et c'est de là qu'en quelques provinces, comme en Beauce, on lui a donné le nom d'*arpenteur* (a); il s'arrête tout court après avoir couru tenant son corps et sa tête immobiles (b), et au moindre bruit il se tapit contre terre; les mouches, les scarabées, les petits limaçons, et autres coquillages terrestres, sont le fond de sa nourriture, avec quelques autres insectes qui se trouvent dans les terres en friche, comme grillons, sauterelles et courtillières (c); car il ne se tient guère que sur le plateau des collines, et il habite de préférence les terres pierreuses, sablonneuses et sèches. En Beauce, dit M. Salerne, une mauvaise terre s'appelle *une terre à courlis*. Ces oiseaux, solitaires et tranquilles pendant la journée, se mettent en mouvement à la chute du jour; ils se répandent alors de tous côtés en volant rapidement, et criant de toutes leurs forces sur les hauteurs; leur voix, qui s'entend de très loin, est un son plaintif semblable à celui d'une flûte tierce et prolongé sur trois ou quatre tons, en montant du grave à l'aigu; ils ne cessent de crier pendant la plus grande partie de la nuit, et c'est alors qu'ils se rapprochent de nos habitations (d).

Ces habitudes nocturnes sembleraient indiquer que cet oiseau voit mieux la nuit que le jour; cependant il est certain que sa vue est très perçante pendant le jour; d'ailleurs, la position de ses gros yeux le met en état de voir par derrière comme par devant; il découvre le chasseur d'assez loin pour se lever et partir bien avant que l'on ne soit à portée de tirer; c'est un oiseau aussi sauvage que timide; la peur seule le tient immobile durant le jour, et ne lui permet de se mettre en mouvement et de se faire entendre qu'à l'entrée de la nuit: ce sentiment de crainte est même si dominant que, quand on entre dans une chambre où on le tient renfermé, il ne cherche qu'à se cacher, à fuir, et va dans son effroi donner tête baissée, et se heurter contre tout ce qui se rencontre. On prétend que cet oiseau fait pressentir les changements de temps et qu'il annonce la pluie; Gessner a remarqué que, même en captivité, il s'agite beaucoup avant l'arrivée d'un orage.

Au reste, ce grand pluvier ou courlis de terre, fait une exception dans les nombreuses espèces qui, ayant une portion de la jambe nue, sont censées habiter les rivages et les terres fangeuses, puisqu'il se tient toujours loin

(a) Voyez Salerne, *Ornithol.*, page 334, qui paraît avoir très bien observé cet oiseau.

(b) Albin.

(c) M. Baillon, qui a observé cet oiseau sur les côtes de Picardie, nous dit qu'il mange aussi de petits lézards noirs qui se trouvent dans les dunes, et même de petites couleuvres.

(d) M. Sloane.

des eaux et des terrains humides, et n'habite que les terres sèches et les lieux élevés (*a*).

Ces habitudes ne sont pas les seules par lesquelles il diffère des pluviers. Le temps de son départ et la saison de son séjour ne sont pas les mêmes que pour les pluviers ; il part en novembre pendant les dernières pluies d'automne ; mais, avant d'entreprendre le voyage, ces oiseaux se réunissent en troupes de trois ou quatre cents, à la voix d'un seul qui les appelle, et leur départ se fait pendant la nuit (*b*). On les revoit de bonne heure au printemps, et dès la fin de mars ils sont de retour en Beauce, en Sologne, en Berry et dans quelques autres provinces de France. La femelle ne pond que deux ou quelquefois trois œufs sur la terre nue, entre des pierres (*c*), ou dans un petit creux qu'elle forme sur le sable des landes et des dunes (*d*) ; le mâle la poursuit vivement dans le temps des amours ; il est aussi constant que vif et ne la quitte pas ; il l'aide à conduire ses petits, à les promener, et à leur apprendre à distinguer leur nourriture ; cette éducation est même longue ; car quoique les petits marchent et suivent leurs père et mère peu de temps après qu'ils sont nés, ils ne prennent que tard assez de forces dans l'aile pour pouvoir voler. Belon en a trouvé qui ne pouvaient encore voler à la fin d'octobre, ce qui lui a fait croire que la ponte des œufs ou la naissance des petits ne se faisait que bien tard (*e*). Mais M. le chevalier Desmazy, qui a observé ces oiseaux à Malte (*f*), nous a appris qu'ils y font régulièrement deux pontes, l'une au printemps et la dernière au mois d'août. Le même observateur assure que l'incubation est de trente jours ; les jeunes sont un fort bon gibier, et on ne laisse pas de manger aussi les vieux, qui ont la chair plus noire et plus sèche. La chasse à Malte en était réservée au grand maître de l'ordre, avant que l'espèce de nos perdrix n'eût été portée dans cette île, vers le milieu du dernier siècle (*g*).

(*a*) D'où l'on peut voir avec combien peu de fondement Gessner l'a pris pour le *charadrius* des anciens, qui est décidément un oiseau de rivage. Voyez, ci-devant, l'article du *pluvier à collier*.

(*b*) M. Salerne.

(*c*) *Idem*.

(*d*) « Durant les huit jours que j'ai erré dans les sables arides qui couvrent les bords de la mer, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'extrémité du Boulonnais, j'ai rencontré un nid qui m'a paru être du *saint-germer* : pour m'en assurer, je suis demeuré constamment assis jusqu'au soir sur le sable, dont j'avais élevé devant et autour de moi un petit tertre pour me cacher. Les oiseaux de ces sables, accoutumés à en voir changer la surface que les vents transportent, ne prennent aucune inquiétude d'y trouver de nouveaux creux ou de nouvelles élévations. Je fus payé de ma peine : le soir l'oiseau vint à ses œufs, et je le reconnus pour le *saint-germer* ou le courlis de terre ; son nid, posé à plate terre et à découvert dans une plaine de sable, ne consistait qu'en un petit creux d'un pouce et de forme elliptique, contenant trois œufs assez gros et d'une couleur singulière. » Observation faite par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(*e*) *Nature des oiseaux*, page 240.

(*f*) On l'appelle à Malte *talaride*.

(*g*) Sous le grand maître Martin de Redin. Note communiquée par M. le chevalier Desmazy ; une autre note spécifie les perdrix rouges.

Ce grand pluvier ou courlis de terre, ne s'avance point en été dans le Nord, comme font les pluviers; du moins Linnæus ne le nomme point dans la liste des oiseaux de Suède. Willughby assure qu'on le trouve en Angleterre dans le comté de Norfolk, et dans le pays de Cornouailles (*a*); cependant Charleton (*b*), qui se donne pour chasseur expérimenté, avoue que cet oiseau lui est absolument inconnu; son instinct sauvage, ses allures de nuit, ont pu le dérober longtemps aux yeux des observateurs, et Belon qui, le premier l'a reconnu en France, remarque qu'alors personne ne put lui en dire le nom (*c*).

J'ai eu, pendant un mois ou cinq semaines, un de ces oiseaux à ma campagne; on le nourrissait de soupe, de pain et de viande cuite; il aimait ce dernier mets de préférence aux autres: il mangeait non seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit; car après lui avoir donné le soir sa provision de nourriture, on a remarqué que le lendemain matin elle était fort diminuée.

Cet oiseau m'a paru d'un naturel paisible, mais craintif et sauvage, et je crois que c'est en effet par cette raison qu'on le voit rarement courir pendant le jour dans l'état de liberté, et qu'il préfère l'obscurité de la nuit, pour se réunir avec ses semblables. J'ai remarqué que, dès qu'il apercevait quelqu'un, même de loin, il cherchait à s'enfuir, et que sa peur était si grande qu'il se heurtait contre tout ce qu'il rencontrait en voulant se sauver. Il est donc du nombre des animaux qui sont faits pour vivre éloignés de nous, et à qui la nature a donné pour sauvegarde l'instinct de nous fuir.

Celui dont il s'agit ici n'a point fait connaître son cri; il faisait seulement quelquefois entendre, pendant les deux ou trois dernières nuits qui ont précédé sa mort, une sorte de sifflement très faible, qui n'était peut-être qu'une expression de souffrance, car il avait alors sur la racine du bec et dans les pieds de fort grandes blessures, qu'il s'était faites en frappant contre les fils de fer de sa cage, dans laquelle il se remuait brusquement dès qu'il apercevait quelque objet nouveau.

L'ÉCHASSE (*d*) (*e*)

L'échasse (*) est dans les oiseaux ce que la gerboise est dans les quadrupèdes: ses jambes, trois fois longues comme le corps, nous présentent une

(*a*) Willughby, Albin.

(*b*) *Onomasticon zoicum*.

(*c*) *Nature des oiseaux*, page 240.

(*d*) Voyez les planches enluminées, n° 878.

(*e*) En grec, ἰμαντόπους, nom qui se trouve latinisé dans Pline, *himantopus*; les Italiens,

(*) *Charadrius Himantopus* L. *Hypsibatus Himantopus* des ornithologistes modernes.

disproportion monstrueuse ; et en considérant ces excès ou plutôt ces défauts énormes, il semble que, quand la nature essayait toutes les puissances de sa première vigueur et qu'elle ébauchait le plan de la forme des êtres, ceux en qui les proportions d'organes s'unirent avec la faculté de se reproduire, ont été les seuls qui se soient maintenus : elle ne put donc adopter à perpétuité toutes les formes qu'elle avait tentées ; elle choisit d'abord les plus belles pour en composer le tout harmonieux des êtres qui nous environnent ; mais au milieu de ce magnifique spectacle, quelques productions négligées et quelques formes moins heureuses, jetées comme des ombres au tableau, paraissent être les restes de ces dessins mal assortis et de ces composés disparates qu'elle n'a laissé subsister que pour nous donner une idée plus étendue de ses projets (*) ; et l'on ne peut mieux saisir une de ces disproportions qui contrastent avec le bel accord et la grâce répandue sur toutes ses œuvres, que dans cet oiseau, dont les jambes excessivement longues lui permettent à peine de porter son bec à terre pour prendre sa nourriture ; et de plus, ces jambes si disproportionnées sont, comme des échasses, grêles, faibles et fléchissantes (a), supportant mal le petit corps de l'oiseau et retardant sa course plus qu'elles ne l'accélérent : enfin trois doigts beaucoup trop courts pour les jambes asseyent mal sur ses pieds ce corps chancelant, trop loin du point d'appui (b). Aussi les noms que les anciens et les modernes ont

suivant Belon, appellent l'échasse *merlo aquiolo grande* ; les Allemands, *froembler vogel* ; les Flamands *mothoen* ; les Anglais, *long-legs*, et à la Jamaïque, *red legged crane* ; Sibbald lui donne encore les noms allemands de *dunn-bein*, *riemen-bein*. — *Grand chevalier d'Italie*. Belon, *Portraits d'oiseaux*, p. 53, a, avec une figure peu exacte. — *Himantopus Plinii*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 443. — Willughby, *Ornithol.*, p. 219. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 18. — Marsili, *Danub.*, t. V, p. 46, aucune des figures données par ce naturaliste n'est exacte. — Klein, *Avi.*, p. 22. — Ray, *Synops. avi.*, p. 106, n° 9. Idem, p. 190, n° 7. — *Himantopus Maderaspatana, e nigro albens ; cruribus rubris*. Idem, *ibid.*, p. 193, n° 4. — *Hæmæopus*. Gessner, *Avi.*, p. 547, avec une figure peu exacte ; la même, *Icon. avi.*, p. 137. — *Himantopus*. Jonslon, *Avi.*, p. 109, avec des figures empruntées d'Aldrovande. — Charleton, *Exercit.*, p. 112, n° 3. Idem, *Onomast.*, p. 107, n° 3. — Sloane, *Jamaica*, p. 316, n° 6, avec une très mauvaise figure, planche 267. — *Himantopus castaneus, rostro nigro, tibiis pedibusque sanguineis*. Barrère, *Ornithol.*, clas. IV, gen. 2, sp. 2. — « Charadrius supra niger, » subtus albus, rostro nigro capite longiore, pedibus rubris longissimis. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 79, sp. 10. — « *Himantopus candidus* ; dorso supremo et alis nigro-viridantibus ; occipilio nigro ; rectricibus decem intermediis cinereo-albis, utrimque extimâ ferè » penitus candidâ... » *Himantopus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 33.

(a) « Poplithum curvitas insignis est, articulo tam flexili, ut in sceleto etiam tibia ad femur » tota reflectatur. » Aldrovande, t. III, p. 444.

(b) « Crura femoraque mirâ longitudine, admodum gracilia et debilia, eoque debiliora ad insistendum quòd digito postico careat, et anteriores propedum longitudine brevissimi. » Aldrovande, t. III, p. 444.

(*) Sous une forme un peu mystique, Buffon manifeste dans ce passage qu'il avait entrevu l'idée de la lutte pour l'existence qu'il formule dans d'autres passages de son œuvre, et qu'il comprend dans son sens le plus scientifique, lorsqu'il écrit : « Ceux en qui les proportions d'organe s'unissent à la faculté de se reproduire ont été les seuls à se maintenir. » Il est bien manifeste qu'il entend par là que les espèces qui se sont maintenues sont celles qui, par leur organisation et leur productivité, étaient le mieux adaptées aux conditions cosmiques.

donnés dans toutes les langues à cet oiseau marquent la faiblesse de ses jambes molles et ployantes, ou leur excessive longueur (*a*).

L'échasse paraît néanmoins se dédommager par le vol de la lenteur de sa marche pénible (*b*); ses ailes sont longues et dépassent la queue, qui est assez courte, leur couleur, ainsi que celle du dos, est d'un noir lustré de bleu verdâtre; le derrière de la tête est d'un gris brun; le dessus du cou est mêlé de noirâtre et de blanc; tout le dessous est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue; les pieds sont rouges, et ils ont huit pouces de hauteur, y compris la partie nue de la jambe, qui en a plus de trois; le nœud du genou se marque fortement au milieu du jet lisse et grêle de ces pieds démesurés; le bec est noir, cylindrique, un peu aplati par les côtés vers la pointe, long de deux pouces dix lignes, implanté bas sur un front relevé qui rend la tête ronde.

Nous sommes peu instruits des habitudes naturelles de cet oiseau, dont l'espèce est faible et en même temps rare (*c*). Il est vraisemblable qu'il vit d'insectes et de vermisseaux au bord des eaux et des marais. Pline l'indique sous le nom d'*himantopus*, et dit « qu'il naît en Égypte, qu'il se nourrit principalement de mouches, et qu'on n'a jamais pu le conserver que quelques jours en Italie (*d*). » Cependant Belon en parle comme d'un oiseau naturel à cette contrée (*e*), et le comte Marsigli l'a vu sur le Danube. Il paraît aussi qu'il fréquente les terres du Nord, quoique Klein dise qu'on ne l'a jamais vu sur les côtes de la Baltique (*f*); mais Sibbald, en Écosse, en a très bien décrit un qui avait été tué près de *Dumfries* (*g*).

L'échasse se trouve aussi dans le nouveau continent; Fernandez en a vu une espèce ou plutôt une variété dans la Nouvelle-Espagne; et il dit que cet oiseau, habitant des régions froides, ne descend que l'hiver au Mexique (*h*); cependant Sloane le place parmi les oiseaux de la Jamaïque (*i*). Il résulte de

(*a*) *Himantopus; loripes*. Le nom d'*himantopus* a quelquefois été changé en celui d'*hæmantopus*, et ensuite appliqué à l'*hultrier* ou *pie de mer*; c'est une double erreur. Voyez l'article suivant.

(*b*) « Incessus, nisi æquali alarum expansione librata sit, difficilis videtur in tantâ crurum » et pedum longitudine et exilitate. » Sibbald.

(*c*) On nous a envoyé une échasse de Beauvoir en bas Poitou, comme un oiseau inconnu; ce qui prouve qu'il ne paraît que fort rarement sur ces côtes: celui-ci fut tué sur un vieux marais salant. On remarqua que dans son vol ses jambes, raidies en arrière, dépassaient la queue de huit pouces.

(*d*) « Nascitur in Ægypto himantopus: insistit ternis digitis; præcipuè ei pabulum muscæ; » vita in Italiâ paucis diebus. » Plin., lib. x, cap. xlvi. — Oppien nomme aussi l'*himantopus* (*Exætic.*, lib. ii); mais son commentateur se trompe quand il attribue à l'*himantopus* la singularité d'avoir le bec supérieur mobile, ce qu'on a dit du phénicoptère, qu'on a pu aussi appeler *himantopède*, à cause de ses longues jambes, ce qui est vraisemblablement le principe de l'erreur.

(*e*) En le nommant *grand chevalier d'Italie*. *Portraits d'oiseaux*, p. 53, a.

(*f*) « Himantopus quod sciam, nostris oris nunquam visus. » Klein, p. 24.

(*g*) Sibbald, *Scot. illustr.*, part. ii, lib. iii, p. 19.

(*h*) *Hist. nov. Hisp.*, cap. xxii, p. 19.

(*i*) *Jamaïca*, p. 316, n° 6.

ces autorités contraires en apparence que l'espèce de l'échasse, quoique très peu nombreuse, se trouve répandue ou plutôt dispersée, comme celle du pluvier à collier, dans des régions très éloignées. Au reste, l'échasse du Mexique indiquée par Fernandez est un peu plus grande que celle d'Europe; elle a du blanc mêlé dans le noir des ailes; mais ces différences ne nous paraissent pas assez grandes pour en faire une espèce séparée (a).

L'HUITRIER, VULGAIREMENT LA PIE DE MER (b) (c)

Les oiseaux, qui sont dispersés dans nos champs ou retirés sous l'ombrage de nos forêts, habitent les lieux les plus riants et les retraites les plus paisibles de la nature; mais elle n'a pas fait à tous cette douce destinée; elle en a confiné quelques-uns sur les rivages solitaires, sur la plage nue que les flots de la mer disputent à la terre, sur ces rochers contre lesquels ils viennent mugir et se briser, et sur les écueils isolés et battus de la vague bruyante. Dans ces lieux déserts et formidables pour tous les autres êtres, quelques oiseaux, tels que l'huitrier (*), savent trouver la subsistance, la sécurité, les plaisirs même et l'amour: celui-ci vit de vers marins, d'huîtres, de patelles et autres coquillages qu'il ramasse dans les sables du rivage; il se tient constamment sur les bancs, les récifs découverts à basse mer, sur les grèves où

(a) *Comaltecatl*. Fernandez. — « *Himantopus candidus*, alis albo et nigro variis, capite » superiore nigro; reatricibus candidis... » *Himantopus Mexicanus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 36.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 929.

(c) Quelquefois *bécasse de mer*; en anglais, *sea pie*, *oystercatcher*; en Gottland, *marspitt*, dans l'île d'Oëland, *strand-k juru* (Linn.); en Norvège, *tield*, *glib*, *strand-skiure*, *strand-skade*; aux îles Feroë, *kielder*; en Islande, *tilldur* (le mâle), *tilldra* (la femelle), suivant M. Brunnich (*Ornithol. borealis*, p. 189, ce qui indiquerait une différence extérieure entre le mâle et la femelle, dont les auteurs ne parlent pas); en latin de nomenclature, *ostralega*, et par un nom formé du grec, mais qui ne caractérise point en particulier cet oiseau, *hæmatopus*. — *Pie* ou *bécasse de mer*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 203, avec une mauvaise figure; la même, *Portraits d'oiseaux*, p. 46, a. — *Hæmatopus*. Idem, *Observ.*, p. 18. — Gessner, *Avi.*, p. 546. — *Hæmatopus Bellonii*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 447. — Jonston, *Avi.*, p. 106. — Ray, *Synops. avi.*, p. 105, n° a, 7. — *Hæmatopus Bellonii*, *pica marina Anglorum et Gallorum*. Willughby, *Ornithol.*, p. 110, avec une très mauvaise figure, planche 55. — *Hæmatopus*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 19. — Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 161. — Mœhring, *Avi.*, gen. 81. — Charleton, *Exercit.*, p. 111, n° XI. Idem, *Onomast.*, p. 105, n° XI. — *Pica marina*. Idem, *Exercit.*, p. 76, n° 4; et *Onomast.*, p. 68, n° 4. — *Hæmatopus*, *ostralegus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 81, sp. 1. — *The oyster-catcher*, le preneur d'huîtres. Catesby, *Hist. nat. of Carolina*, t. Ier, p. 85. — Oiseau appelé *hæmatopus marinus* Feuillée, *Journal d'observations physiques*, p. 289 (édit. 1725). — *Pie de mer*. Albin, t. Ier, p. 68, avec une figure mauvaise et mal coloriée, pl. 78. — « *Ostralega supernè nigra*, *infernè* et *in uropygio* » alba; capite et collo nigris; minutâ maculâ infrâ oculos candidâ; reatricibus in exortu albis; » capite nigris... » *Ostralega*, *pica marina vulgò dicta*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 38.

(*) *Hæmatopus ostralegus* L.

il suit le reflux, et ne se retire que sur les falaises sans s'éloigner jamais des terres ou des rochers. On a aussi donné à cet huitrier ou mangeur d'huîtres le nom de *pie de mer*, non seulement à cause de son plumage noir et blanc, mais encore parce qu'il fait, comme la pie, un bruit ou cri continu, surtout lorsqu'il est en troupe; ce cri aigre et court est répété sans cesse en repos et en volant.

Cet oiseau ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes; cependant on le connaît en Saintonge (a) et en Picardie (b); il pond même quelquefois sur les côtes de cette dernière province, où il arrive en troupes très considérables par les vents d'est et de nord-ouest; ces oiseaux s'y reposent sur les sables du rivage, en attendant qu'un vent favorable leur permette de retourner à leur séjour ordinaire: on croit qu'ils viennent de la Grande-Bretagne, où ils sont en effet fort communs, particulièrement sur les côtes occidentales de cette île (c); ils se sont aussi portés plus avant vers le nord, car on les trouve en Gotland, dans l'île d'Oëland (d), dans les îles du Danemark, et jusqu'en Islande et en Norvège (e). D'un autre côté, M. Cook en a vu sur les côtes de la terre de Feu et sur celles du détroit de Magellan (f); il en a retrouvé à la baie Dusky dans la Nouvelle-Zélande; Dampier les a reconnus sur les rivages de la Nouvelle-Hollande (g), et Kœmpfer assure qu'ils sont aussi communs au Japon qu'en Europe (h); ainsi l'espèce de l'huître peuple tous les rivages de l'ancien continent, et l'on ne doit pas être étonné qu'il se retrouve dans le nouveau. Le P. Feuillée l'a observé sur la côte de la terre ferme d'Amérique (i); Wafer au Darien (j); Catesby à la Caroline et aux îles Bahama (k); Le Page du Pratz à la Louisiane (l), et cette espèce si répandue

(a) Belon, *Nature des oiseaux*, p. 203.

(b) Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(c) « Ad littus Angliæ occidentale frequentes observavimus. » Willughby, p. 220.

(d) *Fovna Suecica*, n° 161.

(e) Brunnich, *Ornithol. borealis*, n° 489.

(f) « Des pies de mer, ou preneurs d'huîtres noires, habitent avec beaucoup d'autres » oiseaux le bord des côtes, entourées d'immenses lits flottants de passe-pierres, à la pointe » orientale de la terre de Feu et du détroit. » Cook, *Second voyage autour du monde*, t. IV, p. 21.

(g) Voyez *Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 221.

(h) *Histoire naturelle du Japon*, t. 1^{er}, p. 113.

(i) *Journal d'observations*, p. 290. — *Nota*. Cet observateur décrit fort bien l'huître, et son bec rouge de corail et tranchant à l'extrémité, en manière de petite coignée; mais il n'est sûrement pas exact en disant que les jambes de cet oiseau sont blanchâtres, ce qui contredirait le nom d'*hæmatopus* qu'il lui applique lui-même.

(j) *Voyage de Wafer à la suite de ceux de Dampier*, t. IV, p. 234.

(k) *Carolina*, t. 1^{er}, p. 85.

(l) « Le bec de hache est ainsi nommé à cause de son bec qui est rouge, et formé comme » le tranchant d'une hache: il a aussi les pieds d'un fort beau rouge, c'est pour cela qu'on » lui donne assez souvent le nom de *pied rouge*. Comme il ne vit que de coquillages, il se » tient sur les bords de la mer, et on ne le voit dans les terres que lorsqu'il prévoit quelque » grand orage, que sa retraite annonce et qui ne tarde pas à le suivre. » Le Page Dupratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 117.

est sans variété; elle est partout la même, et paraît isolée et distinctement séparée de toutes les autres espèces (a). Il n'en est point en effet, parmi les oiseaux de rivage, qui ait, avec la taille de l'huîtrier et ses jambes courtes un bec de la forme du sien, non plus que ses habitudes et ses mœurs.

Cet oiseau est de la grandeur de la corneille; son bec, long de quatre pouces, est rétréci et comme comprimé verticalement au-dessus des narines, et aplati par les côtés en manière de coin jusqu'au bout, dont la coupe carrée forme un tranchant; structure particulière (b) qui rend ce bec tout à fait propre à détacher, soulever, arracher du rocher et des sables les huîtres et les autres coquillages dont l'huîtrier se nourrit.

Il est du petit nombre des oiseaux qui n'ont que trois doigts (c): ce seul rapport a suffi aux méthodistes pour le placer dans l'ordre de leurs nomenclatures à côté de l'outarde (d); on voit combien il est éloigné dans l'ordre de la nature, puisque non seulement il habite sur les rivages de la mer, mais qu'il nage encore quelquefois sur cet élément, quoique ses pieds soient presque absolument dénués de membranes: il est vrai que suivant M. Baillon (e) qui a observé l'huîtrier sur les côtes de Picardie, la manière dont il nage semble n'être que passive, comme s'il se laissait aller à tous les mouvements de l'eau sans s'en donner aucun; mais il n'en est pas moins certain qu'il ne craint point d'affronter les vagues, et qu'il peut se reposer sur l'eau et quitter la mer lorsqu'il lui plaît d'habiter la terre.

Son plumage blanc et noir et son long bec lui ont fait donner les noms également impropres de *pie de mer* et de *bécasse de mer*; celui d'huîtrier lui convient, puisqu'il exprime sa manière de vivre: Catesby n'a trouvé dans son estomac que des huîtres, et Willughby des patelles encore entières (f); ce viscère est ample et musculeux (g) suivant Belon, qui dit aussi que la chair de l'huîtrier est noire et dure avec un goût de sauvagine (h); cependant, selon M. Baillon (i), cet oiseau est toujours gras en hiver, et la chair des jeunes est assez bonne à manger: il a nourri un de ces huîtres pendant plus de

(a) « On ne peut s'assurer que la pie de mer des îles Malouines de M. de Bougainville soit l'huîtrier plutôt que quelque espèce de pluvier, car il dit que cet oiseau se nourrit de chevrettes, qu'il a un si flement aisé à imiter, ce qui indique un pluvier; de plus, qu'il a les pattes blanches, ce qui ne convient pas à la vraie pie de mer ou à l'huîtrier qui les a rouges. » *Voyage autour du monde*, in-8°, t. 1^{er}, p. 124.

(b) Voyez Le Page Dupratz, cité ci-devant.

(c) « De tous les oiseaux dont nous avons eu connoissance, n'en avons vu aucun qui n'eut quatre doigts ez pieds, excepté le pluvier, le guillemot, la canne petière, l'otarde et la pie de mer, qui fut anciennement nommée *hæmatopus*. » Belon, *Observ.*, p. 42.

(d) Brisson, class. III, ordre XVI.

(e) Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(f) Page 220.

(g) « Il a le jargueil ou gésier moult grand, fort et robuste. » Belon, *Nature des oiseaux*, page 290.

(h) Feuillée, au contraire, lui prête un goût agréable. *Observ.*, p. 293.

(i) Suite des notes communiquées par cet observateur.

deux mois ; il le tenait dans son jardin, où il vivait principalement de vers de terre comme les courlis ; mais il mangeait aussi de la chair crue et du pain, dont il semblait s'accomoder fort bien ; il buvait indifféremment de l'eau douce ou de l'eau de mer, sans témoigner plus de goût pour l'une que pour l'autre ; cependant, dans l'état de nature, ces oiseaux ne fréquentent point les marais ni l'embouchure des rivières, et ils restent constamment dans le voisinage et sur les eaux de la mer ; mais c'est peut-être parce qu'ils ne trouveraient pas dans les eaux douces une nourriture aussi analogue à leur appétit que celle qu'ils se procurent dans les eaux salées.

L'huitrier ne fait point de nid ; il dépose ses œufs, qui sont grisâtres et tachés de noir, sur le sable nu hors de la portée des eaux, sans aucune préparation préliminaire : seulement il semble choisir pour cela le haut des dunes et les endroits parsemés de débris de coquillages. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt ou vingt et un jours ; la femelle ne les couve point assidûment : elle fait à cet égard ce que font presque tous les oiseaux des rivages de la mer, qui, laissant au soleil pendant une partie du jour le soin d'échauffer leurs œufs, les quittent pour l'ordinaire à neuf ou dix heures du matin, et ne s'en rapprochent que vers les trois heures du soir, à moins qu'il ne survienne de la pluie ; les petits, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet noirâtre ; ils se traînent sur le sable dès le premier jour, ils commencent à courir peu de temps après, et se cachent alors si bien dans les touffes d'herbages, qu'il est difficile de les trouver (a).

L'huitrier a le bec et les pieds d'un beau rouge de corail : c'est d'après ce caractère que Belon l'a nommé *hæmatopus*, en le prenant pour l'*himantopus* de Pline ; mais ces deux noms ne doivent être ni confondus ni appliqués au même oiseau : *hæmatopus* signifie à *jambes rouges* et peut convenir à l'huitrier ; mais ce nom n'est point de Pline, quoique Dalechamp l'ait lu ainsi ; et l'*himantopus*, oiseau à jambes hautes, grêles et flexibles, suivant la force du terme (*loripes*), n'est point l'huitrier, mais bien plutôt l'échassé. Un mot de Pline, dans le même passage, eût pu suffire à Belon pour revenir de son erreur : *præcipuè ei pabulum muscæ* (b), l'himantopus, qui se nourrit de mouches, n'est pas l'huitrier, qui ne vit que de coquillages.

Willughby, en nous avertissant de ne point confondre cet oiseau sous le nom d'*hæmantopus* avec l'himantopus à jambes longues et molles, semble nous indiquer encore une méprise dans Belon, qui, en décrivant l'huitrier, lui attribue cette mollesse de pieds assez incompatible avec ce genre de vie, qui le conduit sans cesse sur les galets ou le confine sur les rochers : d'ailleurs on sait que les pieds et les doigts de cet oiseau sont revêtus d'une

(a) Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(b) Plin., lib. x, cap. xl.vii.

écaille raboteuse, ferme et dure (a). Il est donc plus que probable qu'ici, comme ailleurs, la confusion des noms a produit celle des objets; le nom d'*himantopus* doit donc être réservé pour l'échasse, à qui seul il convient; et celui d'*hæmatopus*, également applicable à tant d'oiseaux qui ont les pieds rouges, ne suffit pas pour désigner l'huîtrier, et doit être retranché de sa nomenclature.

Des trois doigts de l'huîtrier, deux, l'extérieur et celui du milieu, sont unis jusqu'à la première articulation par une portion de membrane, et tous sont entourés d'un bord membraneux; il a les paupières rouges comme le bec, et l'iris est d'un jaune doré; au-dessous de chaque œil est une petite tache blanche; la tête, le cou, les épaules sont noirs, ainsi que le manteau des ailes, mais ce noir est plus foncé dans le mâle que dans la femelle; il y a un collier blanc sous la gorge; tout le dessous du corps depuis la poitrine est blanc ainsi que le bas du dos et la moitié de la queue, dont la pointe est noire; une bande blanche, formée par les grandes couvertures, coupe dans le noir brun de l'aile: ce sont apparemment ces couleurs qui lui ont fait donner le nom de la *pie*, quoiqu'il en diffère à tous autres égards, et surtout par le peu de longueur de sa queue, qui n'a que quatre pouces et que l'aile pliée recouvre aux trois quarts; les pieds, avec la petite partie de la jambe dénuée de plumes au-dessus du genou, n'ont guère plus de deux pouces de hauteur, quoique la longueur de l'oiseau soit d'environ seize pouces.

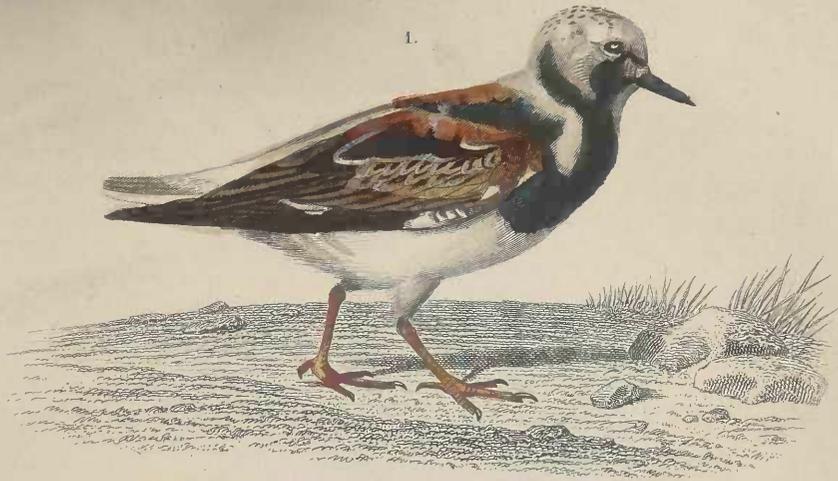
LE COURE-VITE (b)

Les deux oiseaux représentés dans les nos 795 et 892 de nos planches enluminées sont d'un genre nouveau, et il faut leur donner un nom particulier (*): ils ressemblent au pluvier par les pieds, qui n'ont que trois doigts, mais ils en diffèrent par la forme du bec, qui est courbé, au lieu que les pluviers l'ont droit et renflé vers le bout. Le premier de ces oiseaux, représenté n° 795, a

(a) « Les jambes sont fortes et épaisses..... et ses pieds remarquables par la peau rude et » écailleuse dont ils sont couverts..... La nature leur ayant non seulement donné un bec » formé de manière à venir à bout d'ouvrir les huîtres, mais ayant aussi armé leurs jambes » et leurs pieds contre les bords tranchants des écailles. » Catesby, t. I^{er}, p. 85.

(b) Voyez les planches enluminées, nos 795 et 892.

(*) Le Coure-vite de Buffon est le *Charadrius gallicus* de Gmelin. Cuvier dit au sujet de cet oiseau: « On en a vu, mais très rarement, en France et en Angleterre, une espèce originaire du nord de l'Afrique, fauve clair, à ventre blanchâtre (*Charadrius gallicus* GMEL. *Cursorius isabellinus* MEYER), planche enluminée 795; et on en a rapporté une des Indes, gris brun, à poitrine rousse (*Charadrius coromandelicus*, *Cursorius asiaticus*), planche enluminée 892. L'une et l'autre a derrière l'œil un trait blanc et un trait noir: leur nom vient de la rapidité de leur course. »



Travis pinx.

Imp. R. Tancour.

V. Poarnier sc.

1. TOURNEPIERRE. — 2. ÉDICNÈME CRIARD.

A Le Vasseur Editeur.

été tué en France, où il était apparemment égaré, puisque l'on n'en a point vu d'autre; la rapidité avec laquelle il courait sur le rivage le fit appeler *coure-vite*. Depuis, nous avons reçu de la côte de Coromandel un oiseau tout pareil pour la forme, et qui ne diffère de celui-ci que par les couleurs : en sorte qu'on peut le regarder comme une variété de la même espèce, ou tout au moins comme une espèce très voisine; ils ont tous deux les jambes plus hautes que les pluviers; ils sont aussi grands, mais moins gros; ils ont les doigts des pieds très courts, particulièrement les deux latéraux. Le premier a le plumage d'un gris lavé de brun roux; il y a sur l'œil un trait plus clair et presque blanc qui s'étend en arrière, et l'on voit au-dessous un trait noir qui part de l'angle extérieur de l'œil; le haut de la tête est roux; les plumes de l'aile sont noires, et chaque plume de la queue, excepté les deux du milieu, porte une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe.

Le second (a), qui est venu de Coromandel, est un peu moins grand que le premier; il a le devant du cou et la poitrine d'un beau roux marron qui se perd dans du noir sur le ventre; les plumes de l'aile sont noires; le manteau est gris; le bas du ventre est blanc; la tête est coiffée de roux à peu près comme celle du premier : tous deux ont le bec noir et les pieds blanc jaunâtre.

LE TOURNE-PIERRE (b) (c)

Nous adoptons le nom de *tourne-pierre* donné par Catesby à cet oiseau (*), qui a l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau pour trouver dessous les vers et les insectes dont il fait sa nourriture, tandis que tous les autres oiseaux de rivage se contentent de la chercher sur les sables

(a) Voyez les planches enluminées, n° 892.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 856, sous le nom de *Coulon-chaud*.

(c) *Turn-stone*. Catesby, *Carolina*, t. I^{er}, pag. et pl. 72, figure médiocre. — *Turn-stone from Hudson's bay*. Edwards, t. III, pag. et pl. 141, avec une belle figure. — *Morinellus marinus*. D. Brown. *or sea-dotterel*. Willughby, *Ornithol.*, p. 231, avec une mauvaise figure, tab. 58. — Ray, *Synops. avi.*, p. 112, n° a, 15. — « *Tringa nigro, albo, ferrugineoque variagata, pectore abdomineque albo...* » *Gottlandis tolek*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 154. — « *Tringa pedibus rubris, corpore nigro, albo, ferrugineoque vario, pectore abdomineque albo...* » *Interpres*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, g. 78, sp. 4. — *Gavia, quæ pluvialis arenaria nostra*, Raii. Klein, *Avi.*, p. 21, n° 9. — *Cinclus*. Mœhring, *Avi.*, gen. 95: — « *Arenaria supernè nigro, fusco et ferrugineo varia, infernè alba; genis et collo inferiore nigris; collo superiore et uropygio candidis; rectricibus binis intermediis in exortu albis, in reliquâ longitudine fuscis, in apice albo marginatis, quatuor utrimque proximis primâ medietate candidis, alterâ fuscis, albo terminatis, utrimque extimâ candidâ, maculâ fuscâ interiùs notatâ...* » *Arenaria*; le Coulon-chaud. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 132.

(*) *Streptilas Interpres* L.

ou dans la vase. « Étant en mer, dit Catesby, à quarante lieues de la Flo-
 » ride, sous la latitude de trente et un degrés, un oiseau vola sur notre vais-
 » seau et y fut pris. Il était fort adroit à tourner les pierres qui se rencon-
 » traient devant lui ; dans cette action, il se servait seulement de la partie
 » supérieure de son bec, tournant avec beaucoup d'adresse et fort vite des
 » pierres de trois livres de pesanteur (a). » Cela suppose une force et une
 dextérité particulières dans un oiseau qui est à peine aussi gros que la mau-
 bèche ; mais son bec est d'une substance plus dure et plus cornée que celle
 du bec grêle et mou de tous ces petits oiseaux de rivage, qui l'ont conformé
 comme celui de la bécasse : aussi le tourne-pierre forme-t-il au milieu de
 leur genre nombreux une petite famille isolée ; son bec, dur et assez épais à la
 racine, va en diminuant et finit en pointe aiguë ; il est un peu comprimé dans
 sa partie supérieure, et paraît se relever en haut par une légère courbure ; il
 est noir et long d'un pouce ; les pieds, dénués de membranes, sont assez
 courts et de couleur orangée.

Le plumage du tourne-pierre ressemble à celui du pluvier à collier, par le
 blanc et le noir qui le coupent, sans cependant y tracer distinctement un
 collier, et en se mêlant à du roux sur le dos ; cette ressemblance dans le plu-
 mage est apparemment la cause de la méprise de MM. Browne, Willughby
 et Ray, qui ont donné à cet oiseau le nom de *morinellus*, quoiqu'il soit d'un
 genre tout différent des pluviers, ayant un quatrième doigt et toute une
 autre forme de bec.

L'espèce du tourne-pierre est commune aux deux continents ; on la connaît
 sur les côtes occidentales de l'Angleterre, où ces oiseaux vont ordinairement
 en petites compagnies de trois ou quatre (b). On les connaît également dans
 la partie maritime de la province de Norfolk (c), et dans quelques îles de
 Gottlande (d) ; et nous avons lieu de croire que c'est ce même oiseau auquel,
 sur nos côtes de Picardie, on donne le nom de *bune* ; nous avons reçu du cap
 de Bonne-Espérance un de ces oiseaux qui était de même taille et, à quel-
 ques légères différences près, de même couleur que ceux d'Europe. M. Ca-
 tesby en a vu près des côtes de la Floride ; et nous ne pouvons deviner pour-
 quoi M. Brisson donne ce tourne-pierre d'Amérique comme différent de celui
 d'Angleterre (e) ; puisque Catesby dit formellement qu'il le reconnut pour le
 même (f) ; d'ailleurs nous avons aussi reçu de Cayenne ce même oiseau avec
 la seule différence qu'il est de taille un peu plus forte ; et M. Edwards fait
 mention d'un autre qui lui avait été envoyé des terres voisines de la baie

(a) *Carolina*, t. I^{er}, p. 72.

(b) Willughby, *Ornithol.*, p. 231.

(c) *Idem*, *ibid.*

(d) *Heligholmen et clasen. Fauna Suecica*, n^o 154.

(e) « En comparant cet oiseau avec la description que M. Willughby donne de son alouette
 de mer (tourne-pierre), je trouvai que c'était la même espèce. » Catesby, *ubi supra*.

(f) *Le coulou-chaud cendré*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 137.

d'Hudson : ainsi cette espèce, quoique faible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, répandue du Nord au Midi dans les deux continents, en suivant les rivages de la mer qui leur fournit partout la subsistance.

Le tourne-pierre gris de Cayenne nous paraît être une variété dans cette espèce, et à laquelle nous rapporterons les deux individus représentés dans nos planches enluminées, nos 340 et 857, sous les dénominations de *coulon-chaud de Cayenne*, et de *coulon-chaud gris de Cayenne*; car nous ne voyons entre eux aucune différence assez marquée pour avoir droit de les séparer; nous étions même portés à les regarder comme les femelles de la première espèce, dans laquelle le mâle doit avoir les couleurs plus fortes; mais nous suspendons sur cela notre jugement, parce que Willughby assure qu'il n'y a point de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle des tourne-pierres qu'il a décrits.

LE MERLE D'EAU (a) (b)

Le merle d'eau (*) n'est point un merle, quoiqu'il en porte le nom; c'est un oiseau aquatique qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le merle en fréquente les bois et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin il porte un plastron blanc comme certaines espèces de merles; mais il est aussi silencieux que le vrai merle est jaseur, il n'en a pas les mouvements vifs et brusques, il ne prend aucune de ses attitudes, et ne va ni par bonds, ni par sauts, il marche légèrement d'un

(a) Voyez les planches enluminées, n° 940.

(b) Les Italiens, aux environs de Belinzone, l'appellent *lertichirolo*; et ceux du lac Majeur, *folun d'aqua*, suivant Gessner; les Allemands, *bach-amsel*, *wasser-amsel*; les Suisses, *wasser-trostle*; les Anglais, *water-ouzel*; les Suédois, *watn-stare*. — *Merula aquatica*. Gessner, *Avi.*, p. 608, avec une figure assez reconnaissable; il en parle encore, page 504, sous le nom de *turdus aquaticus*, et page 333, sous celui de *cornix aquatica*. — *Merula aquatica vel rivalis*. Idem, *Icon. avi.*, p. 123. — *Merula aquatica ornithologi*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 485. — *Turdus aquaticus*. Idem, *ibid.*, p. 487. — Klein, *Avi.*, p. 68, n° 18. — *Merula aquatica*. Schwencckfeld, *Avi. Siles.*, p. 302. — Jonston, *Avi.*, p. 112. — Willughby, *Ornithol.*, p. 104. — Ray, *Synops. avi.*, p. 66, n° a, 7. — Charleton, *Exercit.*, p. 113, n° 12. Idem, *Onomast.*, p. 108, n° 12. — *Trynga*. Idem, *Exercit.*, p. 112, n° 9; et *Onomast.*, p. 108, n° 9. — *The water-ouzel*. *British Zoology*, p. 92, avec une figure mal coloriée. — « *Motacilla* » pectore albo, corpore nigro. » Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 216. — « *Sturnus niger*, pectore » albo... » *Cinclus*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 94, sp. 4. — *Merle d'eau*. Albin, t. II, p. 26, avec une figure coloriée, pl. 39. — « *Tringa supernè fusco-nigricans*; genis, gutture, » collo inferiore et pectore niveis; ventre supremo fusco-rufescente; imo ventre, rectrici- » busque nigricantibus... » *Merula aquatica*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 252.

(*) Le Merle d'eau de Buffon est un Passereau, le *Sturnus Cinclus* L.

pas compté, et court au bas des fontaines et des ruisseaux qu'il ne quitte jamais (a); fréquentant de préférence les eaux vives et courantes, dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres et de morceaux de roches. On le rencontre au voisinage des torrents et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier (b).

Ses habitudes naturelles sont très singulières; les oiseaux d'eau, qui ont les pieds palmés, nagent sur l'eau ou se plongent; ceux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant sans que leur corps y trempe; le merle d'eau y entre tout entier en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu d'abord jusqu'au cou, et ensuite par-dessus la tête qu'il ne tient pas plus élevée que s'il était dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond et s'y promène comme sur le rivage sec: c'est à M. Hébert que nous devons la première connaissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à aucun autre oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer.

« J'étais embusqué sur les bords du lac de Nantua dans une cabane de » neige et de branches de sapins, où j'attendais patiemment qu'un bateau, » qui ramait sur le lac, fit approcher du bord quelques canards sauvages; » j'observais sans être aperçu; il y avait devant ma cabane une petite » anse, dont le fond en pente douce pouvait avoir deux ou trois pieds de » profondeur dans son milieu. Un merle d'eau s'y arrêta, et y resta plus » d'une heure que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise; je le voyais » entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparaitre à l'autre extrémité de l'anse, » revenir sur ses pas; il en parcourait tout le fond et ne paraissait pas avoir » changé d'élément; en entrant dans l'eau il n'hésitait ni ne se détournait: » je remarquai seulement à plusieurs reprises, que, toutes les fois qu'il y » entra plus haut que les genoux, il déployait ses ailes et les laissait pendre » jusqu'à terre. Je remarquai encore que tant que je pouvais l'apercevoir au » fond de l'eau, il me paraissait comme revêtu d'une couche d'air qui le » rendait brillant; semblable à certains insectes du genre des scarabées, » qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air; peut-être n'abais- » sait-il ses ailes en entrant dans l'eau, que pour se ménager cet air; mais » il est certain qu'il n'y manquait jamais, et il les agitait alors comme s'il » eût tremblé. Ces habitudes singulières du merle d'eau étaient inconnues à » tous les chasseurs à qui j'en ai parlé, et, sans le hasard de la cabane de

(a) « *Secus flumina vivit, nec ab iis hieme discedit.* » Schwenckfeld, p. 302.

(b) « Le merle d'eau a l'ouverture de la bouche fort ample; les plumes sont enduites de graisse comme dans le canard, ce qui lui sert à plonger plus facilement sous l'eau, où il se promène en gobant des chevrettes d'eau douce et d'autres insectes aquatiques; il se fait un nid de mousse par terre près des ruisseaux, voûté en haut en forme de four; ses œufs sont au nombre de quatre. » Extrait d'une lettre décrite par M. le docteur Hermann à M. de Montbeillard, datée de Strasbourg, le 22 septembre 1774.

» neige, je les aurais peut-être aussi toujours ignorées ; mais je puis assurer
 » que l'oiseau venait presque à mes pieds, et pour l'observer longtemps je
 » ne le tuai point (a). »

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des oiseaux, que celui que nous offre cette observation. Linnæus avait bien dit qu'on voit le merle d'eau descendre et remonter les courants avec facilité (b) ; et Willughby, que, quoique cet oiseau ne soit pas palmipède, il ne laisse pas de se plonger ; mais l'un et l'autre paraissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice, il faut au merle d'eau des fonds de gravier et des eaux claires, et qu'il ne pourrait s'accommoder d'une eau trouble, ni d'un fond de vase ; aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre dans le canton de Westmorland, et dans les autres terres élevées (c) ; en France dans les montagnes du Bugey et des Vosges, et en Suisse (d). Il se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux ; il vole fort vite en droite ligne, en rasant de près la surface de l'eau comme le martin-pêcheur ; en volant il jette un petit cri, surtout dans la saison de l'amour au printemps ; on le voit alors avec sa femelle, mais dans tout autre temps on le rencontre seul (e) ; la femelle pond quatre ou cinq œufs ; cache son nid avec beaucoup de soin, et le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux (f).

La saison où M. Hébert a observé le merle d'eau prouve qu'il n'est point oiseau de passage ; il reste tout l'hiver dans nos montagnes, il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède, où il cherche de même les chutes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glaces (g).

Cet oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau : du reste, il a le pied conformé comme le merle de terre et des autres oiseaux de ce genre ; il a comme eux le doigt et l'ongle postérieur plus forts que ceux de devant, et ces doigts sont bien séparés et n'ont point de membrane intermédiaire, quoique Willughby ait cru y en apercevoir ; la jambe est garnie de plumes jusque sur le genou ; le bec est court et grêle, l'une et l'autre mandibule allant également en s'effilant et se cintrant légèrement vers la pointe ; sur quoi nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, par ce caractère, M. Brisson n'aurait pas dû le

(a) Note communiquée par M. Hébert à M. le comte de Buffon.

(b) « Fluenta descendit ascenditque dexteritate summâ, licet fissipes. » *Fauna Suecica*.

(c) Willughby.

(d) « In alpihus helveticis frequens. » *Idem*.

(e) « Avis est solitaria, et cum pari suo duntaxat coeundi et pariendi tempore volat. » *Idem*.

(f) M. Lottinger.

(g) « Habitat apud nos per integrum annum ; hyeme ad voragines fluviorum et cataractas » degens. » *Fauna Suecica*.

placer dans le genre du *bécasseau*, dont un des caractères est d'avoir le *bout du bec obtus*.

Avec le bec et les pieds courts et un cou raccourci, on peut imaginer qu'il était nécessaire que le merle d'eau apprît à marcher sous l'eau pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits poissons et les insectes aquatiques dont il se nourrit ; son plumage épais et fourni de duvet paraît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner ; ses yeux sont grands, d'un beau brun, avec les paupières blanches, et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie.

Un beau plastron blanc lui couvre la gorge et la poitrine ; la tête et le dessus du cou, jusque sur les épaules et le bord du plastron blanc, sont d'un cendré roussâtre ou marron : le dos, le ventre et les ailes, qui ne dépassent pas la queue, sont d'un cendré noirâtre et ardoisé ; la queue est fort courte et n'a rien de remarquable.

LA GRIVE D'EAU (a)

Edwards appelle *tringa tacheté* l'oiseau que, d'après M. Brisson, nous nommons ici *grive d'eau* (*) ; il a effectivement le plumage grivelé et la taille de la petite grive, et il a les pieds faits comme le merle d'eau, c'est-à-dire les ongles assez grands et crochus, et celui de derrière plus que ceux de devant ; mais son bec est conformé comme celui du cincle, des maubèches et des autres petits oiseaux de rivage, et de plus le bas de la jambe est nu ; ainsi cet oiseau n'est point une grive ni même une espèce voisine de leur genre, puisqu'il n'en tient qu'une ressemblance de plumage, et que le reste des traits de sa conformation l'apparente aux familles des oiseaux d'eau. Au reste, cette espèce paraît être étrangère, et n'a que peu de rapports avec nos oiseaux d'Europe ; elle se trouve en Pensylvanie ; cependant M. Edwards présume qu'elle est commune aux deux continents, ayant reçu, dit-il, un de ces oiseaux de la province d'Essex, où à la vérité il paraissait égaré, et le seul qu'on y ait vu.

Le bec de la grive d'eau est long de onze à douze lignes ; il est de couleur de chair à sa base, et brun vers la pointe ; la partie supérieure est marquée de chaque côté d'une cannelure qui s'étend depuis les narines jusqu'à l'extrémité du bec ; le dessus du corps, sur un fond brun olivâtre, est

(a) *Spotted tringa*. Edwards, *Glanures*, p. 139, pl. 277, figure inférieure. — « *Tringa* » supernè rufescente-olivacea, infernè alba, supernè et infernè maculis nigricantibus varia ; » tæniâ suprâ oculos candidâ ; fasciâ duplici in alis transversâ albâ ; reatricibus binis inter » mediis rufescente-olivaceis, tæniâ transversâ fuscâ in apice notatis, lateralibus albis, nigri » cante transversim striatis... » *Turdus aquaticus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 235.

(*) *Tringa macularia* GMEL.

grivelé de taches noirâtres, comme le dessous l'est aussi sur un fond plus clair et blanchâtre ; il y a une barre blanche au-dessus de chaque œil, et les plumes de l'aile sont noirâtres ; une petite membrane joint vers la racine le doigt extérieur à celui du milieu.

LE CANUT (a)

Il y a apparemment dans les provinces du Nord quelque anecdote sur cet oiseau (*), qui lui aura fait donner le nom d'oiseau du *roi Canut*, puisque Edwards le nomme ainsi (b) ; il ressemblerait beaucoup au vanneau gris, s'il était aussi grand, et si son bec n'était autrement conformé ; ce bec est assez gros à sa base, et va en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui n'est pas fort pointue, mais qui cependant n'a pas de renflement comme le bec du vanneau ; tout le dessus du corps est cendré et ondulé ; les pointes blanches des grandes couvertures tracent une ligne sur l'aile ; des croissants noirâtres, sur un fond gris blanc, marquent les plumes du croupion ; tout le dessous du corps est blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poitrine ; le bas de la jambe est nu ; la queue ne dépasse pas les ailes pliées, et le canut est certainement de la grande tribu des petits oiseaux de rivage. Willughby dit qu'il vient de ces oiseaux canuts dans la province de Lincoln au commencement de l'hiver, qu'ils y séjournent deux ou trois mois, allant en troupes, se tenant sur les bords de la mer, et qu'ensuite ils disparaissent ; il ajoute en avoir vu de même en Lancaster-shire, près de Liverpool. Edwards a trouvé celui qu'il a décrit au marché de Londres pendant le grand hiver de 1740, ce qui semble indiquer que ces oiseaux ne viennent au sud de la Grande-Bretagne que dans les hivers les plus rudes ; mais il faut qu'ils soient plus communs dans le nord de cette île, puisque Willughby parle de la manière de les engraisser en les nourrissant de pain trempé de lait, et du goût exquis que cette nourriture leur donne ; il ajoute qu'on distinguerait au premier

(a) *The knot*. Edwards, *Glanures*, p. 137, pl. 276. — *Knot agri Lincolnensis*. Willughby, *Ornithol.*, p. 224. — *Canuti avis, id est, knot Lincolnensibus*. Ray, *Synops. avi.*, p. 108, n° a, 5. — *Calidris cinerea*. Charleton, *Exercit.*, p. 112, n° 1. Idem, *Onomast.*, p. 107, n° 1. — « *Tringa rostro lævi, pedibus cinerascens, remigibus primoribus serratis...* » *Canutus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 78, sp. 10. — « *Tringa supernè cinereo-fusca, marginibus pennarum dilutioribus, infernè alba, maculis nigricantibus varia; tæniâ supra oculos candidâ; fasciâ in alis transversâ albâ; uropygio albo et cinereo-fusco lunulatim variegato; rectricibus decem intermediis cinereo-fuscis, utrimque extimâ candidâ...* » *Canutus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 258.

(b) *Canuti regis avis; the knot*. Suivant Willughby, c'est parce que le roi *Canut* aimait singulièrement la viande de ces oiseaux.

(*) Le Canut de Buffon n'est, d'après Flourens, que la Maubèche (*Tringa cinerea* GMEL.)

coup d'œil cet oiseau des maubèches et guignettes (*tringæ*) par la barre blanche de l'aile, quand il n'y aurait pas d'autres différences. Il observe encore que le bec est d'une substance plus forte que ne l'est généralement celle du bec de tous les oiseaux qui l'ont conformé comme celui de la bécasse.

Une notice donnée par Linnæus, et que M. Brisson rapporte à cette espèce (*a*), marquerait qu'elle se trouve en Suède, outre que son nom indique assez qu'elle appartient aux provinces du Nord; cependant il y a ici une petite difficulté : le canut, appelé *knot* en Angleterre, a tous les doigts séparés et sans membrane suivant Willughby; l'oiseau canut de Linnæus a le doigt extérieur uni par la première articulation à celui du milieu (*b*). En supposant donc que ces deux observateurs aient également bien vu, il faut ou admettre ici deux espèces, ou ne point rapporter au *knot* de Willughby le *tringa* de Linnæus.

(*a*) « *Tringa cinerea, remigibus secundariis basi totaliter albis; rectricibus quatuor mediis immaculatis.* » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 150.

(*b*) « *Ultimus digitus medio annexus infimo articulo.* » *Fauna Suecica, ubi supra.*

LES RALES

Ces oiseaux (*) forment une assez grande famille, et leurs habitudes sont différentes de celles des autres oiseaux de rivage qui se tiennent sur les sables et les grèves; les râles n'habitent au contraire que les bords fangeux des étangs et des rivières, et surtout les terrains couverts de glaïeuls et autres grandes herbes de marais. Cette manière de vivre est habituelle et commune à toutes les espèces de râles d'eau; le seul râle de terre habite dans les prairies, et c'est du cri désagréable, ou plutôt du *râlement* de ce dernier oiseau, que s'est formé dans notre langue le nom de *râle* pour l'espèce entière; mais tous se ressemblent, en ce qu'ils ont le corps grêle et comme aplati par les flancs, la queue très courte et presque nulle; la tête petite; le bec assez semblable pour la forme à celui des gallinacés, mais seulement bien plus allongé, quoique moins épais; tous ont aussi une portion de la jambe, au-dessus du genou, dénuée de plumes, avec les trois doigts antérieurs lisses, sans membranes et très longs; ils ne retirent pas leurs pieds sous le ventre en volant, comme font les autres oiseaux, ils les laissent pendants; leurs ailes sont petites et fort concaves, et leur vol est court: ces derniers caractères sont communs aux râles et aux poules d'eau, avec lesquels ils ont en général beaucoup de ressemblance.

(*) Les Rales (*Rallus*) sont des Echassiers de la famille des Rallides, de la sous-famille des Ralliens. On peut les considérer comme établissant le passage entre les Echassiers d'une part, et les Palmipèdes et Gallinacés de l'autre. Ils ont le bec fort, relativement court, élevé, droit; le cou et les tarses de moyenne longueur; les ailes courtes et arrondies; leur vol est lourd.

LE RÂLE DE TERRE OU DE GENÊT (a) (b)

VULGAIREMENT ROI DES CAILLES

PREMIÈRE ESPÈCE.

Dans les prairies humides, dès que l'herbe est haute et jusqu'au temps de la récolte, il sort des endroits les plus touffus de l'herbage une voix rauque, ou plutôt un cri bref, aigre et sec, *crék crék crék*, assez semblable au bruit que l'on exciterait en passant et appuyant fortement le doigt sur les dents d'un gros peigne; et lorsqu'on s'avance vers cette voix elle s'éloigne et on l'entend venir de cinquante pas plus loin : c'est le râle de terre (*) qui jette ce cri, qu'on prendrait pour le croassement d'un reptile (c); cet oiseau fuit rarement au vol, mais presque toujours, en marchant avec vitesse et passant à travers le plus touffu des herbes, il y laisse une trace remarquable. On commence à l'entendre vers le 10 ou le 12 de mai, dans le

(a) Voyez les planches enluminées, n° 750.

(b) En grec, ορετομήτορας; en latin moderne, *rallus*; en italien, *re de quaglie*; en anglais, *daker-hen*, *land rail*; en écossais, *corn-crek*; en allemand, *schreyck*, *schrye*, *wuchtel kœnig*; en silésien, *schnercker*; en suédois, *korn knarren*, et dans l'Uplande, *aengsnaerpa*; en polonais, *chrosciel*, *derkacz*, *kasper*; en danois, *skov-snarre*; en norvégien, *akerrire*, *ager-hone*. — *Râle rouge* ou *de genêt*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 214, avec une mauvaise figure; la même, *Portraits d'oiseaux*, p. 49, b. — *Nota*. Le même Belon, dans ses *Observations*, page 19, se méprend en appliquant au *râle noir*, qui est le râle d'eau, le nom de *roi des cailles*, qui n'appartient qu'au râle de genêt. — *Ortygometra*. Gessner, *Avi.*, p. 360; et *Icon. avi.*, p. 71, mauvaise figure. — Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 174. — Willughby, *Ornith.*, p. 122. — Ray, *Synops. avi.*, p. 58, n° a, 8. — Jonston, *Avi.*, p. 48. — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 343. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 16. — Mœhring, *Avi.*, gen. 85. — Charleton, *Exercit.*, p. 83, n° 14. — *Onomast.*, p. 75, n° 14. — *Ortygometra Aldrovandi*, *Gessneri*, *centochramus Plinii*; *coturnix magna*, *rex coturnicum*, *rallus terrestris*. Rzaczynski, *Aucluar. hist. nat. Polon.*, p. 400. — *Ortygometra tota rufa*, *plerumque in genistis degens*. Barrère, *Ornithot.*, class. 3, gen. 35, sp. 1. — *Ortygometra alis rufo-ferrugineis*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 162. — *Crex*. Gessner, *Avi.*, p. 362. — Aldrovande, t. III, p. 428. — Charleton, *Exercit.*, p. 114, n° 3. *Onomast.*, p. 106, n° 3. — *Rallus terrestris*. Klein, *Avi.*, p. 102, n° 1. — *Rallus alis rufo-ferrugineis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 83, sp. 1. — *Rallus, crex alis rufo-ferrugineis*. Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 218. — *Rallus*. Brunnich, *Ornithol. borealis.*, n° 192. — *Roi* ou *mère des cailles*. Albin, t. I^{er}, p. 27, avec une figure mal coloriée, planche 32. — *The land-rail*. *British Zoology*, p. 131. — « *Rallus pennis in medio nigricantibus, ad margines griseo-rufescentibus supernè vestitus, infernè albo-rufescens; genis, collo inferiore et pectore dilutè cinereis; lateribus rufis, albo transversim striatis; rectricibus in medio nigricantibus, ad margines griseo-rufescentibus...* » *Rallus genistarum, sive ortygometra*. Le râle de genêt ou roi des cailles. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 159.

(c) « *Vox instar coaxantium ranarum, sed subtilior et acutior, ita ut rubetram assereres, nisi unico spiritu pluries ingeminarret.* » Longolius, *apud Gessnerum*.

(*) *Rallus Crex* L. On en a fait le type d'un genre spécial (*Crex*) caractérisé par un bec plus court que la tête, presque conique, très élevé à la base et très comprimé, et par des ailes subaiguës.

même temps que les cailles, qu'il semble accompagner en tout temps, car il arrive et repart avec elles (a); cette circonstance jointe à ce que le râle et les cailles habitent également les prairies, qu'il y vit seul, et qu'il est beaucoup moins commun et un peu plus gros que la caille, a fait imaginer qu'il se mettait à la tête de leurs bandes comme chef ou conducteur de leur voyage (b), et c'est ce qui leur a fait donner le nom de *roi des cailles*; mais il diffère de ces oiseaux par les caractères de conformation, qui tous lui sont communs avec les autres râles, et en général avec les oiseaux de marais (c), comme Aristote l'a fort bien remarqué (d). La plus grande ressemblance que ce râle ait avec la caille est dans le plumage, qui néanmoins est plus brun et plus doré; le fauve domine sur les ailes; le noirâtre et le roussâtre forment les couleurs du corps : elles sont tracées sur les flancs par lignes transversales, et toutes sont plus pâles dans la femelle, qui est aussi un peu moins grosse que le mâle.

C'est encore par l'extension gratuite d'une analogie mal fondée que l'on a supposé au râle de terre une fécondité aussi grande que celle de la caille; des observations multipliées nous ont appris qu'il ne pond guère que huit à dix œufs, et non pas dix-huit et vingt : en effet, avec une multiplication aussi grande que celle qu'on lui suppose, son espèce serait nécessairement plus nombreuse qu'elle ne l'est en individus, d'autant que son nid, fourré dans l'épaisseur des herbes, est difficile à trouver : ce nid, fait négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche, est ordinairement placé dans une petite fosse du gazon; les œufs, plus gros que ceux de la caille, sont tachetés de marques rougeâtres plus larges; les petits courent dès qu'ils sont éclos, en suivant leur mère, et ils ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faux qui rase leur domicile. Les couvées tardives sont enlevées par la main du faucheur; tous les autres se jettent alors dans les champs de blé noir, dans les avoines et dans les friches couvertes de genêts, où on les trouve en été, ce qui les a fait nommer *râles de genêt* : quelques-uns retournent dans les prés en regain à la fin de cette même saison.

Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnaître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient et se laisse quelquefois serrer de si près, qu'il se fait prendre; souvent il s'arrête dans sa fuite et se blottit, de sorte que le chien, emporté par son ardeur, passe par dessus et perd sa trace; le râle, dit-on, profite de cet instant d'erreur de l'ennemi pour revenir sur sa voie et donner le change;

(a) Longolius, *ibid.*

(b) « Cùm coturnices abeunt, ducibus lingulacà, otò et ortygometa proficiscuntur; atque » etiam cynchramo a quo revocantur noctu. » Aristot., *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. XII.

(c) « Communiter, sed perperam, cum coturnicibus confunditur, nihil cum coturnice commune habens. » Klein.

(d) « Ortygometa formà perinde ac lacustres aves. » Lib. VIII, cap. XII.

il ne part qu'à la dernière extrémité, et s'élève assez haut avant de filer; il vole pesamment et ne va jamais loin; on en voit ordinairement la remise, mais c'est inutilement qu'on va la chercher, car l'oiseau a déjà piété plus de cent pas lorsque le chasseur y arrive; il sait donc suppléer par la rapidité de sa marche (*a*) à la lenteur de son vol: aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes, et, toujours couvert sous les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages et ses croisières multipliées dans les prés et les champs; mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la caille, des forces inconnues pour fournir au mouvement de sa longue traversée (*b*); il prend son essor la nuit, et secondé d'un vent propice il se porte dans nos provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Plusieurs périssent sans doute dans cette première traite, ainsi que dans la seconde pour le retour, où l'on a remarqué que ces oiseaux sont moins nombreux qu'à leur départ.

Au reste, on ne voit le râle de terre dans nos provinces méridionales que dans ce temps du passage; il ne niche pas en Provence (*c*), et quand Belon dit qu'il est rare en Candie, quoiqu'il soit aussi commun en Grèce qu'en Italie (*d*), cela indique seulement que cet oiseau ne s'y trouve guère que dans les saisons de ses passages au printemps et en automne (*e*). Du reste, les voyages du râle s'étendent plus loin vers le Nord que vers le Midi, et, malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne (*f*), en Suède (*g*), en Danemark et jusqu'en Norvège (*h*); il est rare en Angleterre, où l'on prétend qu'il ne se trouve que dans quelques cantons (*i*), quoiqu'il soit assez commun en Irlande (*j*). Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Au Kamtchatka, comme en Europe, le mois de mai est également celui de l'arrivée de ces oiseaux; ce mois s'appelle *tava koatch*, mois des râles: *tava* est le nom de l'oiseau.

(*a*) Albin tombe ici dans une étrange méprise: « On appelle, dit-il, cet oiseau *rallus* ou » *grallus*, parce qu'il marche doucement. »

(*b*) « Je demandai aux Tartares comment cet oiseau, ne pouvant voler, se retirait en hiver; ils me dirent tous que les Tartares et les Assaniens savaient bien qu'il ne pouvait par lui-même passer dans un autre pays, mais que, lorsque les grues se retirent en automne, chacune prend un râle sur son dos, et le porte en un pays plus chaud. » Gmelin, *Voyage en Sibérie*, t. II, p. 415.

(*c*) Mémoires communiqués par M. le marquis de Piolenc.

(*d*) *Observations*, p. 19.

(*e*) Un passage d'Aldrovande insinue que, hors ces temps, il est presque inconnu dans cette dernière contrée: « Ob raritatem ejus in agris nostris, an pulverator sit ignoramus. » *Avi.*, t. II, p. 74.

(*f*) Rzaczynski.

(*g*) « Frequentissima Upsaliæ. » *Fauna Suecica*.

(*h*) Muller, Brunnich.

(*i*) Turner dit n'en avoir pas vu ni entendu ailleurs qu'en Northumbrie; mais le docteur Tancrède Robinson assure qu'on en trouve aussi dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, et Sibbald le compte parmi les oiseaux d'Écosse.

(*j*) Willughby, Ray.

Les circonstances qui pressent le râle d'aller nicher dans les terres du Nord sont autant la nécessité des subsistances que l'agrément des lieux frais, qu'il cherche de préférence ; car, quoiqu'il mange des graines, surtout celles de genêt, de trèfle, de grémil, et qu'il s'engraisse en cage de millet et de grains (*a*), cependant les insectes, les limaçons, les vermisseaux, sont non seulement ses aliments de choix, mais une nourriture de nécessité pour ses petits, et il ne peut la trouver en abondance que dans les lieux ombragés et les terres humides (*b*) ; cependant, lorsqu'il est adulte, tout aliment paraît lui profiter également, car il a beaucoup de graisse et sa chair est exquise ; on lui tend, comme à la caille, un filet où on l'attire par l'imitation de son cri, *crék crék crék*, en frottant rudement une lame de couteau sur un os dentelé (*c*).

La plupart des noms qui ont été donnés au râle dans les diverses langues ont été formés des sons imitatifs de ce cri singulier (*d*), et c'est à cette ressemblance que Turner et quelques autres naturalistes ont cru le reconnaître dans le *crex* des anciens ; mais, quoique ce nom de *crex* convienne parfaitement au râle comme son imitatif de son cri, il paraît que les anciens l'ont appliqué à d'autres oiseaux. Philé donne au *crex* une épithète qui désigne que son vol est pesant et difficile (*e*), ce qui convient en effet à notre râle ; Aristophane le fait venir de Libye ; Aristote dit qu'il est *querelleur*, ce qui pourrait encore lui avoir été attribué par analogie avec la caille ; mais il ajoute que le *crex* cherche à détruire la nichée du merle (*f*), ce qui ne convient plus au râle, qui n'a rien de commun avec les oiseaux des forêts. Le *crex* d'Hérodote est encore moins un râle, puisqu'il le compare en grandeur à l'ibis, qui est dix fois plus grand (*g*). Au reste, l'avocette et la sarcelle ont quelquefois un cri de *crex crex* ; et l'oiseau à qui Belon entendit répéter ce cri au bord du Nil est, suivant sa notice, une espèce de barge : ainsi le son que représente le mot *crex*, appartenant à plusieurs espèces différentes, ne suffit pas pour désigner le râle ni aucun de ces différents oiseaux en particulier.

(*a*) Aldrovande.

(*b*) Willughby, Schwenckfeld, Linnæus.

(*c*) Longolius, *apud Gessner*.

(*d*) Schryck, *schnerck*, *korn-knaerr*, *corn-crek*, et notre mot même de râle. Voyez la nomenclature.

(*e*) Βραδύπτερος.

(*f*) Lib. IX, cap. I.

(*g*) Voyez l'article de l'ibis.

LE RÂLE D'EAU (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Le rôle d'eau (*) court le long des eaux stagnantes aussi vite que le rôle de terre dans les champs ; il se tient de même toujours caché dans les grandes herbes et les joncs (c) ; il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage et même à la course, car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du *nénuphar*, qui couvrent les eaux dormantes (d) ; il se fait de petites routes à travers les grandes herbes ; on y tend des lacets, et on le prend d'autant plus aisément (e), qu'il revient constamment à son gîte, et par le même chemin. Autrefois on en faisait le vol à l'épervier ou au faucon (f),

(a) Voyez les planches enluminées, n° 749.

(b) En anglais, *water-rail*, et par quelques-uns, *bilcock* et *brook-ouzell* ; en allemand, *schwartz*, *wasser-heunle*, *aesch-heunlin* ; Gessner lui donne quelque part le nom de *samet-hounle*, poule d'eau de soie, à cause de son plumage doux et moelleux comme la soie ; à Venise on l'appelle *forzane* ou *porzana*, nom qui se donne également aux poules d'eau ; en danois, *vagtel-konge* ; en norvégien, *band-rive*, *strand-snarre*, *vand-hone*, *vand-vagtel* ; aux îles Feroë, *jon d-koene*. — Rôle noir. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 112, avec une figure répétée, *Portraits d'oiseaux*, p. 49, a, avec la fausse dénomination de *roi et mère des cailles*. — *Gallinaginis vel gallinulæ genus nomine ignoto, quod samet-hounle nomino*. Gessner, *Avi.*, p. 517. — *Gallinulæ aquaticæ species de novo adjecta*. Idem, *ibid.*, p. 515. — *Gallinula serica*. Idem, *Icon. avi.*, p. 101. — *Gallinula seu gallinago serica dicta*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 470. — *Ortygometra Bellonii*. Idem, *ibid.*, p. 455. — *Ralla Anglorum et Gallorum ex gallinularum genere*. Idem, *ibid.* — *Rallus aquaticus Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 234. — Ray, *Synops. avi.*, p. 113, n° a, 2 ; et 190, n° 12. — Klein, *Avi.*, p. 103, n° 2. — *Gallinula serica Gessneri, Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 234. — Ray, *Synops. avi.*, p. 113, n° a, 2 ; et 190, n° 12. — Klein, *Avi.*, p. 103, n° 2. — *Gallinula serica Gessneri, Aldrovandi*. Willughby, p. 235. — Ray, *Synops. avi.*, p. 114, n° 4. — *Glareola sexta, item septima*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 283. — Klein, *Avi.*, p. 101, n° 3. — *Gallinago cinerea, glareola septima Schwenckfeldii*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 381. — *Ortygometra subtus albescens, tergore fulvo, maculis castaneis*. Barrère, *Ornith.*, class. III, gen. 35, sp. 2. — *Gallinula serica*. Charleton, *Onomast.*, p. 107, n° 4. — *Gallinula holoserica*. Idem, *Exercit.*, p. 112, n° 4. — *Gallinula chloropus, varior species*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 68, avec une mauvaise figure, tab. 32. — « *Rallus alis griseis fusco-maculatis, hypochondriis albo-maculatis, rostro luteo...* » *Rallus aquaticus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 83, sp. 2. — Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 219. — Brunnich, *Ornithol. boreal.*, n° 193. — *Rôle d'eau*. Albin, t. I^{er}, p. 67 ; et pl. 77. — « *Rallus pennis in medio nigricantibus, ad margines fusco-rufescente-olivaceis supernè vestitus, infernè cinereus, pennis in imo ventre apice dilutè fulvo marginatis ; lateribus nigricantibus, albo transversim striatis ; reetricibus nigricantibus, utrimque fusco-rufescente-olivaceo fimbriatis...* » *Rallus aquaticus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 151.

(c) « L'on a donné le premier lieu de bien courir au rasle, tellement que disant, *courir* » comme un rasle, signifie courir bien vite. » Belon.

(d) Klein.

(e) « Les paysans, sachans qu'il se musse par-dedans les hayes le long des ruisseaux, observent sa marche pour y tendre ; par ainsi le prennent souvent au lacet. » Belon.

(f) Belon, Gessner.

(*) *Rallus aquaticus* L.

et, dans cette petite chasse, le plus difficile était de faire partir l'oiseau de son fort ; il s'y tient avec autant d'opiniâtreté que le râle de terre dans le sien ; il donne la même peine au chasseur, la même impatience au chien, devant lequel il fuit avec ruse, et ne prend son vol que le plus tard qu'il peut ; il est de la grosseur à peu près du râle de terre, mais il a le bec plus long, rougeâtre près de la tête ; il a les pieds d'un rouge obscur. Ray dit que quelques individus les ont jaunes, et que cette différence vient peut-être de celle du sexe. Le ventre et les flancs sont rayés transversalement de bandelettes blanchâtres sur un fond noirâtre, disposition de couleurs commune à tous les râles ; la gorge, la poitrine, l'estomac, sont dans celui-ci d'un beau gris ardoisé ; le manteau est d'un roux brun olivâtre.

On voit des râles d'eau autour des sources chaudes pendant la plus grande partie de l'hiver : cependant ils ont, comme les râles de terre, un temps de migration marqué. Il en passe à Malte au printemps et en automne (a) ; M. le vicomte de Querhoënt en a vu, à cinquante lieues des côtes de Portugal, le 17 avril : ces râles d'eau étaient si fatigués, qu'ils se laissaient prendre à la main (b) ; M. Gmelin en a trouvé dans les terres arrosées par le Don (c) ; Belon les appelle *râles noirs*, et dit que ce sont oiseaux connus en toutes contrées, dont l'espèce est plus nombreuse que celle du râle de terre, qu'il nomme *râle rouge*.

Au reste, la chair du râle d'eau est moins délicate que celle du râle de terre ; elle a même un goût de marécage à peu près pareil à celui de la poule d'eau.

LA MAROQUETTE (d) (e)

TROISIÈME ESPÈCE.

La marouette (*) est un petit râle d'eau qui n'est pas plus gros qu'une alouette ; tout le fond de son plumage est d'un brun olivâtre tacheté et nué de blanchâtre, dont le lustre, sur cette teinte sombre, le fait paraître comme

(a) Note communiquée par M. Desmazy.

(b) « Je tentai, dit M. de Querhoënt, d'en élever quelques-uns ; ils se portèrent à merveille d'abord, mais, après quinze jours de captivité, leurs longues jambes se paralysèrent, et ils ne pouvaient plus se traîner que sur les genoux. Ils périrent ensuite. » — *Nota.* Gessner dit en avoir longtemps nourri un, et l'avoir trouvé un oiseau chagrin et querelleur.

(c) *Voyage en Sibérie*, t. II, p. 115.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 751.

(e) On l'appelle *girardine* en Picardie, et, dans le Milanais, *girardina* ; en quelques endroits de la France, *cocouan*, suivant M. Brisson ; dans le Bolonais, *porzana* ; en Alsace, *winkernell*, selon Gessner.

(*) *Rallus Porzana* L.

émaillé, et c'est ce qui l'a fait appeler *râle perlé*; Frisch l'a nommé *poule d'eau perlée*, dénomination impropre, car la marouette n'est point une poule d'eau, mais un râle. Elle paraît dans la même saison que le grand râle d'eau; elle se tient sur les étangs marécageux; elle se cache et niche dans les roseaux; son nid, en forme de gondole, est composé de joncs qu'elle sait entrelacer, et pour ainsi dire amarrer par un des bouts à une tige de roseau, de manière que le petit bateau ou berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau sans en être emporté; la ponte est de sept ou huit œufs; les petits en naissant sont tous noirs; leur éducation est courte, car dès qu'ils sont éclos ils courent, nagent, plongent, et bientôt se séparent; chacun va vivre seul, aucun ne se recherche, et cet instinct solitaire et sauvage prévaut même dans le temps des amours, car, à l'exception des instants de l'approche nécessaire, le mâle se tient écarté de sa femelle sans prendre auprès d'elle aucun des tendres soins des oiseaux amoureux, sans l'amuser ni l'égayer par le chant, sans ressentir ni goûter ces doux plaisirs qui retracent et rappellent ceux de la jouissance : tristes êtres qui ne savent pas respirer près de l'objet aimé; amours encore plus tristes, puisqu'elles n'ont pour but qu'une insipide fécondité.

Avec ces mœurs sauvages et ce naturel stupide, la marouette ne paraît guère susceptible d'éducation, ni même faite pour s'appriivoiser; nous en avons cependant élevé une, elle a vécu, durant tout un été, avec de la mie de pain et du chènevis; lorsqu'elle était seule, elle se tenait constamment dans une grande jatte pleine d'eau; mais dès qu'on entrait dans le cabinet où elle était renfermée elle courait se cacher dans un petit coin obscur, sans qu'on l'ait jamais entendue crier ni murmurer; cependant, lorsqu'elle est en liberté, elle fait retentir une voix aigre et perçante, assez semblable au cri d'un petit oiseau de proie; et, quoique ces oiseaux n'aient aucun attrait pour la société, on observe néanmoins que l'un n'a pas plus tôt crié qu'un autre lui répond, et que bientôt ce cri est répété par tous les autres du canton.

La marouette, comme tous les râles, tient si fort devant les chiens, que souvent le chasseur peut la saisir avec la main ou l'abattre avec un bâton; s'il se trouve un buisson dans sa fuite, elle y monte, et du haut de son asile regarde passer les chiens en défaut; cette habitude lui est commune avec le râle d'eau: elle plonge, nage, et même nage entre deux eaux, lorsqu'il s'agit de se dérober à l'ennemi.

Ces oiseaux disparaissent dans le fort de l'hiver, mais ils reviennent de très bonne heure au printemps, et, dès le mois de février, ils sont communs dans quelques provinces de France et d'Italie; on les connaît en Picardie sous le nom de *girardine*. C'est un gibier délicat et recherché; ceux surtout que l'on prend en Piémont, dans les rizières, sont très gras et d'un goût exquis.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU RALE

LE TIKLIN OU RALE DES PHILIPPINES (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

On donne aux Philippines le nom de *tiklin* (*) à des oiseaux du genre des râles, et nous en connaissons quatre différentes espèces sous ce même nom et dans ce même climat. Celle-ci est remarquable par la netteté et l'agréable opposition des couleurs; une plaque grise couvre le devant du cou; une autre plaque d'un roux marron en couvre le dessus et la tête; une ligne blanche surmonte l'œil et forme un long sourcil; tout le dessous du corps est comme émaillé de petites lignes transversales, alternativement noires et blanches en festons; le manteau est brun, nué de roussâtre et parsemé de petites gouttes blanches sur les épaules et au bord des ailes, dont les plumes sont mélangées de noir, de blanc et de marron; ce tiklin est un peu plus grand que notre râle d'eau.

LE TIKLIN BRUN (c) (d)

SECONDE ESPÈCE.

Le plumage de cet oiseau (**) est d'un brun sombre uniforme, et seulement lavé sur la gorge et la poitrine d'une teinte de pourpre vineux, et coupé sous la queue par un peu de noir et de blanc sur les couvertures inférieures. Ce tiklin est aussi petit que la marouette.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 774.

(b) « *Rallus pennis* in medio nigricantibus, ad margines griseo-rufescentibus supernè » vestitus, infernè fusco et griseo transversim striatus; tæniâ suprâ oculos albidâ, per oculos » castaneo-fusca; collo inferiore griseo-rufescente, griseo-fusco transversim striato; rectricibus in medio nigricantibus ad margines griseo-rufescentibus, lateribus interiùs spadiceo » maculatis... » *Rallus Philippensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 163.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 773.

(d) « *Rallus supernè fuscus*, infernè fusco-vinaceus, gutture dilutiore; imo ventre griseo-fusco; rectricibus caudæ inferioribus nigris, albo transversim striatis; rectricibus fuscis... » *Rallus Philippensis fuscus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 173.

(*) *Rallus philippensis* GMEL.

(**) *Rallus fuscus* GMEL.

LE TIKLIN RAYÉ (a)

TROISIÈME ESPÈCE.

Celui-ci (*) est de la même taille que le précédent ; le fond de son plumage est d'un brun fauve, traversé et comme ouvragé de lignes blanches ; le dessus de la tête et du cou est d'un brun marron ; l'estomac, la poitrine et le cou sont d'un gris olivâtre, et la gorge est d'un blanc roussâtre.

LE TIKLIN A COLLIER (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Celui-ci (**) est un peu plus gros que notre râle de genêt ; il a le manteau d'un brun teint d'olivâtre sombre ; les joues et la gorge sont de couleur de suie ; un trait blanc part de l'angle du bec, passe sous l'œil, et s'étend en arrière ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, sont d'un brun noirâtre, rayé de lignes blanches ; une bande d'un beau marron, large d'un doigt, forme comme un demi-collier au-dessus de la poitrine.

OISEAUX ÉTRANGERS DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU RALE

LE RALE A LONG BEC (c)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les espèces de râles sont plus diversifiées et peut-être plus nombreuses dans les terres noyées et marécageuses du nouveau continent, que dans les

(a) « *Rallus supernè fusco-nigricans, pennis maculis transversis albidis utrimque notatis; » infernè cinereo-olivaceus; colli superioris parte supremâ castaneâ; gutture albo-rufescente, » inno ventre, lateribus et reetricibus fusco-nigricantibus, albido transversim striatis... » *Rallus Philippensis striatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 167.*

(b) « *Rallus supernè fuscus, ad olivaceum obscurum inclinans, infernè fuliginosus, albo » transversim striatus; tæniâ infrâ oculos candidâ; fasciâ suprâ pectus transversâ castaneâ; » reetricibus fuscis, oris exterioribus ad olivaceum obscurum vergentibus... » *Rallus Philippensis torquatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 170.*

(c) Voyez les planches enluminées, n° 849.

(*) *Rallus striatus* GMEL.

(**) *Rallus torquatus* GMEL.

contrées plus sèches de l'ancien. On verra, par la description particulière de ces espèces, qu'il y en a deux bien plus petites que les autres, et que celle-ci (*) est au contraire plus grande qu'aucune de nos espèces européennes ; le bec de ce grand râle est aussi plus long, même à proportion, que celui des autres râles ; son plumage est gris, un peu roussâtre sur le devant du corps, et mêlé de noirâtre ou de brun sur le dos et les ailes ; le ventre est rayé de bandes transversales blanches et noires, comme dans la plupart des autres râles. On trouve à la Guyane deux espèces ou du moins deux variétés de ces râles à long bec, qui diffèrent beaucoup par la grosseur, les uns étant de la taille de la barge, et les autres, tel que celui de la pl. 849, n'étant qu'un peu plus gros que notre râle d'eau.

LE KIOLO (a)

SECONDE ESPÈCE.

C'est par ce nom que les naturels de la Guyane expriment le cri ou piaulement de ce râle (**); il le fait entendre le soir, à la même heure que les tinamous, c'est-à-dire à six heures, qui est l'instant du coucher du soleil dans le climat équinoxial. Les kiolos se réclament par ce cri pour se rallier avant la nuit, car tout le jour ils se tiennent seuls, fourrés dans les halliers humides; ils y font leur nid entre les petites branches basses des buissons, et ce nid est composé d'une seule sorte d'herbe rougeâtre; il est relevé en petite voûte, de manière que la pluie ne peut y pénétrer. Ce râle est un peu plus petit que la marouëtte ; il a le devant du corps et le sommet de la tête d'un beau roux, et le manteau lavé de vert olivâtre, sur un fond brun. Les nos 368 et 753 de nos planches enluminées ne représentent que le même oiseau, qui ne diffère que par le sexe ou l'âge. Il nous paraît aussi que le râle de Pensylvanie, donné par Edwards, est le même que celui-ci (b).

(a) Voyez les planches enluminées, n° 368, sous le nom de *Râle de Cayenne*; et n° 753, sous la dénomination de *Râle à ventre roux de Cayenne*.

(b) *The American water rail*. Edwards, *Glan.*, p. 144, pl. 279. — « *Rallus supernè nigri-*
» *cans marginibus pennarum rufescentibus, infernè obscurè fulvus; genis cinereis; tæniâ*
» *utrimque suprâ oculos, summo pectore et marginibus alarum candidis; maculâ in alis*
» *castaneâ; lateribus et imo ventre saturatè fuscis albo transversim striatis; reatricibus*
» *nigrificantibus rufescente terminatis...* » *Rallus Pensilvanicus*. Brisson, *Supplément*, p. 138.

(*) *Rallus longirostris* GMEL.

(**) *Rallus cayennensis* GMEL.

LE RALE TACHETÉ DE CAYENNE (a)

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce beau râle (*), qui est aussi un des plus grands, a l'aile d'un brun roux ; le reste du plumage est tacheté, moucheté, liséré de blanc sur un fond d'un beau noir. Il se trouve à la Guyane comme les précédents.

LE RALE DE VIRGINIE (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau (**), qui est de la grosseur de la caille, a plus de rapport avec le roi des cailles ou râles de genêt, qu'avec les râles d'eau : il paraît qu'on le trouve dans l'étendue de l'Amérique septentrionale, jusqu'à la baie d'Hudson (c), quoique Catesby dise ne l'avoir vu qu'en Virginie ; il dit que son plumage est tout brun, et il ajoute que ces oiseaux deviennent si gras en automne, qu'ils ne peuvent échapper aux Sauvages qui en prennent un grand nombre en les lassant à la course, et qu'ils sont aussi recherchés à la Virginie que les *oiseaux de riz* le sont à la Caroline et l'ortolan en Europe.

LE RALE BIDI-BIDI (d)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Bidi-bidi est le cri et le nom de ce petit râle (***) à la Jamaïque ; il n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa tête est toute noire ; le dessous du cou,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 775.

(b) *The American rail, or soree*. Catesby, *Carolina*, t. I^{er}, p. et pl. 70. — *Rallus terrestris Americanus*. Klein, *Avi.*, p. 103, n° 4. — *Rallus Carolinus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 83, sp. 5. — « *Rallus supernè fuscus, infernè fusco-rufescens; rectricibus fuscis...* » *Rallus Virginianus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 175. — *Nota*. On doit rapporter au *soree* de Catesby l'oiseau donné par Edwards sous la dénomination de *little American water-hen*, p. et pl. 144 ; comme ce naturaliste l'observe lui-même, et non pas en faire, avec M. Brisson, une espèce de poule sultane.

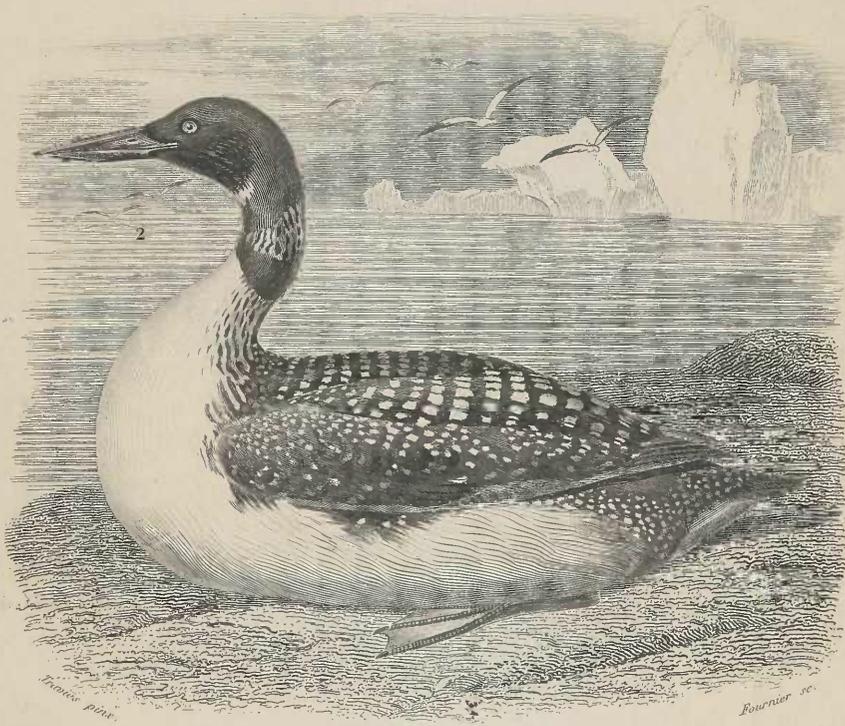
(c) Voyez Edwards, p. et pl. 144.

(d) *The least water-hen*. Edwards, *Glan.*, p. 142, pl. 278. — « *Rallus supernè fusco-rufes-*

(*) *Rallus variegatus* GMEL.

(**) *Rallus virginianus* CUV.

(***) *Rallus jamaïcensis* GMEL.



Imp. R. Tancour.

1. POULE D'EAU BAILLON. — 2. PLONGEON IMBRIN.

A. Le Vasseur. Editeur.

le dos, le ventre, la queue et les ailes, sont d'un brun qui est varié de raies transversales blanchâtres sur le dos, le croupion et le ventre; les plumes de l'aile et celles de la queue sont semées de gouttes blanches; le devant du cou et l'estomac, sont d'un cendré bleuâtre.

LE PETIT RALE DE CAYENNE (a)

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce joli petit oiseau (*) n'est pas plus gros qu'une fauvette; il a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre; les flancs et la queue sont rayés transversalement de blanc et de noir; le fond des plumes du manteau est noir, varié sur le dos de taches et de lignes blanches, avec des franges roussâtres. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre, qui est assez nombreux en espèces.

Du reste, ce genre du râle paraît encore plus répandu que varié: la nature a produit ou porté de ces oiseaux sur les terres les plus lointaines. M. Cook en a vu au détroit de Magellan (b); il en a trouvé dans différentes îles de l'hémisphère austral, à Anamocka (c), à Tanna (d), à l'île Norfolk (e); les îles de la Société ont aussi deux espèces de râles, un petit râle noir tacheté (*pooh-née*), et un petit râle aux yeux rouges (*mai-ho*). Et il paraît que les deux *acolins* de Fernandez, qu'il appelle *des cailles d'eau* (f), sont des râles, dont l'espèce est propre au grand lac de Mexique; sur quoi nous avons déjà remarqué (g) qu'il faut se garder de confondre ces *acolins* ou râles de Fernandez avec les *colins* du même naturaliste, qui sont des oiseaux que l'on doit rapporter aux perdrix.

» cens, tæniis nigricantibus transversim variegatus; infernè obscurè fuscus, cinereo-albo
» transversim striatus; capite et gutture nigris; collo inferiore et pectore cinereo-cærules-
» centibus; alis maculis albis rotundis aspersis; rectricibus supernè fusco-rufescentibus,
» nigricante transversim striatis, maculis rotundis albis insignitis... » *Rallus Jamaïcensis*.
Brisson, *Ornithol., Supplément*, p. 140.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 847.

(b) *Second voyage*, t. IV, p. 29.

(c) *Idem*, t. III, p. 22.

(d) *Idem*, t. III, p. 184.

(e) *Ibid.*, p. 341.

(f) *Hist. avi. nov. Hisp.*, cap. x, p. 16. *Acolin, seu aquatica coturnix*. « Sturno magni-
» tudine par... inferna corporis candida, lateribus fulvo maculatis, superiora fulva, maculis
» nigricantibus candidisque lineis quatuor pennis ambientibus, distincta. » Et cap. cxxxii,
p. 42, *Acolin altera*.

(g) Tome V, page 484.

(*) *Rallus minutus* GMEL.

LE CAURALE OU PETIT PAON DES ROSES (a)

A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet oiseau (*) serait un râle, mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun oiseau de cette famille : pour exprimer en même temps cette différence et ces rapports, il a été nommé *caurâle* (râle à queue) dans nos planches enluminées ; nous lui conserverons ce nom plutôt que celui de *petit paon des roses* qu'on lui donne à Cayenne ; son plumage est à la vérité riche en couleurs, quoiqu'elles soient toutes sombres (b) ; et pour en donner une idée, on ne peut mieux le comparer qu'aux ailes de ces beaux papillons phalènes, où le noir, le brun, le roux, le fauve et le gris blanc, entremêlés en ondes, en zones, en zigzags, forment de toutes ces teintes un ensemble moelleux et doux. Tel est le plumage du caurâle, particulièrement sur les ailes et la queue ; la tête est coiffée de noir, avec de longues lignes blanches dessus et dessous l'œil ; le bec est exactement un bec de râle, excepté qu'il est d'une dimension un peu plus longue, comme toutes celles de cet oiseau, dont la tête, le cou et le corps sont plus allongés que dans le râle ; sa queue, longue de cinq pouces, dépasse l'aile pliée de deux ; son pied est gros et haut de vingt-six lignes, et la partie nue de la jambe l'est de dix ; le rudiment de membrane entre le doigt extérieur et celui du milieu est plus étendu et plus marqué que dans le râle. La longueur totale, depuis la pointe du bec qui a vingt-sept lignes jusqu'à celle de la queue, est de quinze pouces.

Cet oiseau n'a point encore été décrit, et n'est connu que depuis peu de temps ; on le trouve, mais assez rarement, dans l'intérieur des terres de la Guyane, en remontant les rivières, dont il habite les bords ; il vit solitaire et fait entendre un sifflement lent et plaintif, qu'on imite pour le faire approcher.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 782.

(b) On imaginerait peut-être quelque rapport de cet oiseau au paon, du moins dans sa manière d'étaler ou de soutenir sa queue ; mais on nous assure qu'il ne la relève point.

(*) Ce n'est pas un Râle mais une Grue, *Ardea Helias* L.

LA POULE D'EAU (a) (b)

La nature passe par nuances de la forme du râle à celle de la poule d'eau (*) qui a de même le corps comprimé par les côtés, le bec d'une figure semblable, mais plus accourci, et plus approchant par là du bec des gallinacés; la poule d'eau a aussi le front dénué de plumes et recouvert d'une membrane épaisse; caractères dont certaines espèces de râles présentent les vestiges (c); elle vole aussi les pieds pendants; enfin elle a les doigts allongés comme le râle, mais garnis dans toute leur longueur d'un bord membraneux; nuance par laquelle se marque le passage des oiseaux fissipèdes, dont les doigts sont nus et séparés, aux oiseaux palmipèdes, qui les ont garnis et joints par une membrane tendue de l'un à l'autre doigt: passage dont nous avons déjà vu l'ébauche dans la plupart des oiseaux de rivage qui ont ce rudiment de membrane tantôt entre les trois doigts, et tantôt entre deux seulement, l'extérieur et celui du milieu.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 877.

(b) En anglais, *water-hen*, *more-hen*; en allemand, *rohtblaschen*; en polonais, *kokoska*. — *Gallinula chloropus major*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 449. — Jonston, *Avi.*, p. 109. — Willughby, *Ornithol.*, p. 233. — Ray, *Synops. avi.*, p. 113, n° a, 1; et 190, n° 15. — Rzaczyński, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 371. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 19. — Sloane, *Jamaica*, p. 320, n° 15. — *Gallinula chloropus*. Charleton, *Exercit.*, p. 112, n° 1. *Onomast.*, p. 107, n° 1. — *Fulica major pulla, fronte cerâ coccinea oblongo-quadratâ glabrâ, obducto, membranâ digitorum angustissimâ*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 479. — « *Fulica fronte calvâ, corpore nigro, digitis simplicibus...* » *Chloropus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 82, sp. 2. — *Fulica chloropus, fronte fulvâ, armillis rubris, pedibus simplicibus, corpore nigricante*. Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 217. — *Poule d'eau* ou *Fulica chloropus*. Feuillée, *Journal d'observations physiques* (édit. 1725), p. 393. — *Grande poule d'eau* ou *de marais*. Albin, t. II, p. 46, avec une figure mal coloriée du mâle, pl. 72; et t. III, pl. 91, une figure aussi mauvaise de la femelle, sous le nom de *Poule de marais*. — « *Gallinula supernè fusco-olivacea, infernè saturatè cinerea, marginibus pennarum albis; membranâ in syncope saturatè rubrâ; capite, collo et pectore nigricantibus, marginibus alarum candidis: reatricibus saturatè fuscis, cruribus tæniâ rubrâ circumdatis...* » *Gallinula*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 3.

(c) « *In rallo calvitie seu lobus carneus in fronte admodum exiguus, et vix observabilis.* » Willughby.

(*) Les Poules d'eau forment avec les Foulques et les Porphyriens une petite sous-famille des Gallinuliens, qui se distingue de la sous-famille des Ralliens par la présence à la base du bec d'une callosité frontale. L'espèce décrite ici par Buffon est le *Gallinula chloropus* LATH.

Les habitudes de la poule d'eau répondent à sa conformation ; elle va à l'eau plus que le râle, sans cependant y nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre ; cachée durant la plus grande partie du jour dans les roseaux ou sous les racines des aulnes, des saules et des osiers, ce n'est que sur le soir qu'on la voit se promener sur l'eau ; elle fréquente moins les marécages et les marais que les rivières et les étangs ; son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés ; la mère quitte son nid tous les soirs, et couvre ses œufs auparavant avec des brins de joncs et d'herbes : dès que les petits sont éclos, ils courent comme ceux du râle, et suivent de même leur mère qui les mène à l'eau ; c'est à cette faculté naturelle que se rapporte sans doute le soin de prévoyance que le père et la mère montrent, en plaçant leur nid toujours très près des eaux. Au reste, la mère conduit et cache si bien sa petite famille, qu'il est très difficile de la lui enlever (a), pendant le très petit temps qu'elle la soigne ; car bientôt ces jeunes oiseaux, devenus assez forts pour se pourvoir d'eux-mêmes, laissent à leur mère féconde le temps de produire et d'élever une famille cadette, et même l'on assure qu'il y a souvent trois pontes dans un an (b).

Les poules d'eau quittent en octobre les pays froids et les montagnes (c), et passent tout l'hiver dans nos provinces tempérées, où on les trouve près des sources et sur les eaux vives qui ne gèlent pas (d) ; ainsi la poule d'eau n'est pas précisément un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année dans différentes contrées, et que tous ses voyages paraissent se borner des montagnes à la plaine, et de la plaine aux montagnes.

Quoique peu voyageuse et partout assez peu nombreuse, la poule d'eau paraît avoir été placée par la nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. M. Cook en a trouvé à l'île Norfolk (e) et à la nouvelle Zélande (f) ; M. Adanson dans une île du Sénégal (g) ; M. Gmelin dans la plaine de Mangasea en Sibérie, près du Jénisca (h), où il dit qu'elles

(a) « Les poules d'eau cachent si bien leurs petits, que je n'en ai jamais vu, quoique j'aie beaucoup chassé au marais dans toutes les saisons. » Note de M. Hébert.

(b) Willughby.

(c) Observations faites dans les Vosges lorraines par M. Lottinger.

(d) Observations faites en Brie par M. Hébert.

(e) *Second voyage*, t. III, p. 341.

(f) « Les poules d'eau ou de bois de la Nouvelle-Zélande sont de l'espèce du râle, et si douces et si peu sauvages, qu'elles restaient devant nous et nous regardaient jusqu'à ce qu'on les tuât à coups de bâton. Elles ressemblent beaucoup aux poules ordinaires de nos basses-cours, dont elles ont la grosseur ; la plupart sont de couleur noire sale et d'un brun foncé, et très bonnes en pâté et en fricassée. Quoique ces poules soient assez nombreuses là (à la baie Dusky), je n'en ai jamais vu ailleurs qu'une ; c'est peut-être que, ne pouvant voler, elles habitent les bords des bois, et se nourrissent de ce que la mer répand sur la grève. » Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 209.

(g) *Voyage au Sénégal*, p. 169.

(h) *Voyage en Sibérie*, t. II, p. 53.

sont en très grand nombre; elles ne sont pas moins communes dans les Antilles, à la Guadeloupe (*a*), à la Jamaïque (*b*), et à l'île d'*Aves*, quoiqu'il n'y ait point d'eau douce dans cette dernière île; on en voit aussi beaucoup en Canada (*c*): et pour l'Europe la poule d'eau se trouve en Angleterre, en Écosse (*d*), en Prusse (*e*), en Suisse, en Allemagne et dans la plupart de nos provinces de France. Il est vrai que nous ne sommes pas assurés que toutes celles qu'indiquent les voyageurs, soient de la même espèce que la nôtre. M. Le Page du Pratz dit expressément qu'à la Louisiane elle est la même qu'en France (*f*), et il paraît encore que la poule d'eau, décrite par le P. Feuillée à l'île Saint-Thomas, n'en est pas différente (*g*); d'ailleurs nous en distinguons trois espèces ou variétés, que l'on assure ne se pas mêler, quoique vivant ensemble sur les mêmes eaux, sans compter quelques autres espèces rapportées par les nomenclateurs, au genre de la poule sultane, et qui nous paraissent appartenir de plus près à celui de la poule d'eau, et quelques autres encore dont nous n'avons que l'indication ou des notices imparfaites.

Les trois races ou espèces reconnues dans nos contrées peuvent se distinguer par la grandeur: l'espèce moyenne est la plus commune; celle de la grande et celle de la petite poule d'eau, dont Belon a parlé sous le nom de *poulette d'eau*, sont un peu plus rares. La poule d'eau moyenne approche de la grosseur d'un poulet de six mois; sa longueur du bec à la queue est d'un pied, et du bec aux ongles de quatorze à quinze pouces; son bec est jaune à la pointe et rouge à la base; la plaque membraneuse du front est aussi de cette dernière couleur, ainsi que le bas de la jambe au-dessus du genou; les pieds sont verdâtres; tout le plumage est d'une couleur sombre gris de fer, nué de blanc sous le corps, et gris brun verdâtre en dessus; une ligne blanche borde l'aile; la queue en se relevant laisse voir du blanc aux plumes latérales de ses couvertures inférieures; du reste, tout le plumage est épais, serré et garni de duvet. Dans la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, les couleurs sont plus claires, les ondes blanches du ventre sont plus sensibles, et la gorge est blanche; la plaque frontale, dans les jeunes, est couverte d'un duvet plus semblable à des poils qu'à des plumes. Une jeune poule d'eau, que nous avons ouverte, avait dans son estomac des débris de petits poissons et d'herbes aquatiques mêlés de graviers; le gésier était fort épais et musculieux comme celui de la poule domestique; l'os du *sternum* nous a paru beaucoup plus petit qu'il ne l'est généralement dans les oiseaux, et si cette différence ne tenait pas à l'âge, cette observation

(*a*) Dutertre, t. II, p. 277.

(*b*) Sloane, Browne.

(*c*) *Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 227.

(*d*) Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 371.

(*e*) Gessner.

(*f*) *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 117.

(*g*) *Journal d'observations* (édit. 1725), p. 393.

pourrait confirmer en partie l'assertion de Belon, qui dit que le *sternum*, aussi bien que l'*ischion* de la poule d'eau est de forme différente de celle de ces mêmes os dans les autres oiseaux.

LA POULETTE D'EAU (a)

Ce nom diminutif, donné par Belon, ne doit pas faire imaginer que cette poule d'eau (*) soit considérablement plus petite que la précédente; il y a peu de différence, mais on observe que dans les mêmes lieux les deux espèces se tiennent constamment séparées sans se mêler : leurs couleurs sont à peu près les mêmes; Belon trouve seulement à celle-ci une teinte bleuâtre sur la poitrine, et il remarque qu'elle a la paupière blanche; il ajoute que sa chair est très tendre, et que les os sont minces et fragiles. Nous avons eu une de ces poulettes d'eau, elle ne vécut que depuis le 22 novembre jusqu'au 10 décembre, à la vérité sans autre aliment que de l'eau; on l'a tenait enfermée dans un petit réduit qui ne tirait de jour que par deux carreaux percés à la porte; tous les matins, aux premiers rayons du jour, elle s'élançait contre ces vitres à plusieurs reprises différentes; le reste du temps elle se cachait le plus qu'elle pouvait, tenant la tête basse; si on la prenait à la main, elle donnait des coups de bec, mais ils étaient sans force. Dans cette dure prison on ne lui entendit pas jeter un seul cri. Ces oiseaux sont en général très silencieux; on a même dit qu'ils étaient muets : cependant lorsqu'ils sont en liberté ils font entendre un petit son réitéré, *bri, bri, bri*.

LA PORZANE OU LA GRANDE POULE D'EAU (b)

Cette poule d'eau (**) doit être commune en Italie aux environs de Bologne, puisque les oiseleurs de cette contrée lui ont donné un nom vulgaire (*por-*

(a) *Poulette d'eau*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 211, avec une mauvaise figure, répétée *Portraits d'oiseaux*, p. 48, b, sous le titre de *Poulette d'eau* ou bien *Râle grand*. — *Rallus Italarum*. Gessner, *Avi.*, p. 392, avec une très mauvaise figure; la même, *Icon. avi.*, p. 90. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 98. — Jonston, *Avi.*, p. 99. — Charleton, *Exercit.*, p. 107, n° 2. *Onomast.*, p. 101, n° 2. — *Gallinula alia chloropus, fulicæ similis Belonii*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 496, avec la figure prise de Belon. — Willughby, *Ornithol.*, p. 234. — « *Gallinula* » supernè fusco-olivacea, infernè cinerea, marginibus pennarum albis, membranâ in syncipite flavo-olivaceâ; collo inferiore saturatè cinereo, ad olivaceum vergente; marginibus alarum candidis; rectricibus decem intermediis fusco-olivaceis, utrimque extimâ candidâ... » *Gallinula minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 6.

(b) *Gallinula chloropus altera, Bononiæ porzana dicta*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 449.

(*) C'est l'état jeune du *Gallinula chloropus* LATH.

(**) C'est une variété du *Gallinula chloropus* LATH.

zana); elle est plus grande dans toutes ses dimensions que notre poule d'eau commune. Sa longueur du bec à la queue est de près d'un pied et demi; elle a le dessus du bec jaunâtre et la pointe noirâtre; le cou et la tête sont aussi noirâtres; le manteau est d'un brun marron; le reste du plumage revient à celui de la poule d'eau commune, avec laquelle on nous assure que celle-ci se rencontre quelquefois sur nos étangs; les couleurs de la femelle sont plus pâles que celles du mâle.

LA GRINETTE (a)

Cet oiseau (*), que les nomenclateurs ont placé dans le genre de la poule sultane, nous paraît appartenir à celui de la poule d'eau. On lui donne à Mantoue le nom *porzana* (b), que la grande poule d'eau porte à Bologne; cependant elle est beaucoup plus petite, puisque, suivant Willughby, elle est moindre que le râle, et son bec est très court. A en juger par ses différents noms, elle doit être fort connue dans le Milanais (c): on la trouve aussi en Allemagne, suivant Gessner; ce naturaliste n'en dit rien autre chose, sinon qu'elle a les pieds gris, le bec partie rougeâtre et partie noir, le manteau brun roux, et le dessous du corps blanc.

— Jouston, *Avi.*, p. 109. — Willughby, *Ornithol.*, p. 233. — Ray, *Sinops avi.*, p. 114, n° 3. — Klein, *Avi.*, p. 103, n° 2. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 371. — Gallinula » supernè castanea, infernè obscurè cinerea, marginibus pennarum albis; membraná in syn- » cipite flavicante; capite et collo nigricantibus; imo ventre albo; rectricibus decem inter- » mediis castaneis, utrimque extimâ candidâ... » *Gallinula major*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, pag. 9.

(a) *Grinetta, Mediolani gillerdine, poliopus gallinula minor Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 235. — *Poliopus*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 465. — Ray, *Sinops avi.*, p. 114, n° 5. — Gessner, *Icon. avi.*, p. 104. — *Gallinulæ aquaticæ tertium genus, quod deffyt nominatur vulgò, a nobis poliopus*. Idem, *Avi.*, p. 506, avec une très mauvaise figure, copiée par les précédents. — *Petite poule d'eau*. Albin, t. II, p. 47, figure mal coloriée, pl. 73. — « Porphy- » rio supernè pennis in medio nigris, ad margines sordidè rufis, albo fimbriatis, vestitus, » infernè rufescens, lateribus fusco et albo transversim striatis; calvitio in fronte croceo; » tæniâ utrimque, suprâ cculos cinereo-albâ; gutture cinereo-cærulescente; collo inferiore et » pectore, maculis nigris aspersis; marginibus alarum candidis; rectricibus fusco-nigrican- » tibus, rufo adumbratis, binis intermediis albo utrimque fimbriatis... » *Porphyrio nævius*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 538.

(b) Aldrovande.

(c) A Milan, dit Aldrovande, on l'appelle *grugnetta*; à Mantoue, *porzana*; à Bologne, *porcellana*; ailleurs, *girardella columba*, t. III, p. 465; à Florence, *tordo gelsemino*, selon Willughby.

(*) *Fulica nævia* L.

LA SMIRRING (a)

Ce nom, que Gessner pense avoir été donné par *onomatopée* ou imitation de cri, est en Allemagne celui d'un oiseau qui paraît appartenir au genre de la poule d'eau (*). Rzaczynski, en le comptant parmi les espèces naturelles à la Pologne, dit qu'il se tient sur les rivières, et niche dans les halliers qui les bordent; il ajoute que la célérité avec laquelle il court lui a fait quelquefois donner le nom de *trochilus*; et ailleurs (*Auct.*, pag. 380), il le décrit dans les mêmes termes que Gessner : « Le fond de tout son plumage, dit-il, est roux; les petites plumes de l'aile sont d'un rouge de brique; la tête, le tour des yeux et le ventre sont blancs; les grandes penes de l'aile sont noires; des taches de cette même couleur parsèment le cou, le dos, les ailes et la queue; les pieds et la base du bec sont jaunâtres. »

LA GLOUT (b)

Cet oiseau (***) est une poule d'eau, suivant Gessner; il dit qu'elle fait entendre une voix aiguë et haute comme le son d'un fifre; elle est brune, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; elle a du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; les pieds sont verdâtres et le bec est noir.

(a) *Gallinulæ aquaticæ quartum genus, schmirring dictum, nobis ochropus magnus.* Gessner, *Avi.*, p. 507, avec une très mauvaise figure; la même, *Icon. avi.*, p. 103. — Aldrovande, t. III, p. 461. — Jonston, *Avi.*, p. 119. — Willughby, p. 236. — Ray, *Sinops. avi.*, p. 115, n° 6. — *Glareola tertia.* Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 281. — Klein, *Avi.*, p. 101, n° 2. — *Gallinula aquatica ornithologis, Polonis kokozzka wodna.* Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 281. Idem, *Auctuar.*, p. 380. — « *Porphyrio supernè rufus, maculis nigricantibus* » varius, infernè albus; calvitio in fronte pallidè flavo, palpebris croceis, pennis basim rostri » ambientibus, et genis candidis; reatricibus rufis, nigricante maculatis... » *Porphyrio rufus.* Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 534.

(b) *Gallinulæ aquaticæ secundum genus, quod glutte nominant quasi glottidem.* Gessner, *Avi.*, p. 505, avec une mauvaise figure répétée, page 105, sous le nom de *Glottis*. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 452. — Jonston, p. 110. — « *Porphyrio supernè fuscus, infernè albus;* » calvitio in fronte viridi-flavicante; genis candidis; reatricibus fuscis... » *Porphyrio fuscus.* Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 531.

(*) C'est une variété du *Gallinula chloropus* LATH.

(**) Variété du *Gallinula chloropus* LATH.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA POULE D'EAU

LA GRANDE POULE D'EAU DE CAYENNE (a)

L'oiseau (*) ainsi nommé dans nos planches enluminées paraît s'approcher du héron par la longueur du cou, et s'éloigner encore de la poule d'eau par la longueur du bec : néanmoins, il lui ressemble par le reste de sa conformation. C'est la plus grande des poules d'eau ; elle a dix-huit pouces de longueur : le cou et la tête, la queue, le bas-ventre et les cuisses, sont d'un gris brun ; le manteau est d'un olivâtre sombre ; l'estomac et les plumes des ailes sont d'un roux ardent et rougeâtre ; ces oiseaux sont très communs dans les marais de la Guyane, et l'on en voit jusque dans les fossés de la ville de Cayenne : ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques ; les jeunes ont le plumage tout gris, et ils ne prennent du rouge qu'à la mue.

LE MITTEK

Les relations du Groënland nous parlent, sous ce nom, d'un oiseau (**), qu'elles indiquent en même temps comme une *poule d'eau*, mais qui pourrait aussi bien être quelque espèce de plongeon ou de grèbe. Le mâle a le dos et le cou blancs, le ventre noir et la tête tirant sur le violet ; les plumes de la femelle sont d'un jaune mêlé et bordé de noir, de manière à paraître grises de loin. Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groenland, principalement en hiver ; on les voit, dès le matin, voler en troupes des baies vers les îles, où ils vont se repaître de coquillages, et le soir ils reviennent à leurs retraites dans les baies pour y passer la nuit ; ils suivent en volant les détours de la côte et les sinuosités des détroits entre les îles : rarement ils volent sur terre, à moins que la force du vent, surtout quand il souffle du nord, ne les oblige à se tenir sous l'abri des terres : c'est alors que les chasseurs les tirent de quelque pointe avancée dans la mer, d'où l'on va en canot pêcher ceux qui sont tués, car les blessés vont à fond et ne reparaissent guère (b).

(a) Voyez les planches enluminées, n° 352.

(b) *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 44.(*) *Fulica cayennensis* L.

(**) Espèce très douteuse.

LE KINGALIK

Les mêmes relations nomment encore *poules d'eau* cet oiseau de Groenland (*); il est plus grand que le canard, et remarquable par une protubérance dentelée qui lui croît sur le bec entre les narines, et qui est d'un jaune orangé; le mâle est tout noir, excepté qu'il a les ailes blanches et le dos marqué de blanc; la femelle n'est que brune.

Ce sont là tous les oiseaux étrangers que nous croyons devoir rapporter au genre de la poule d'eau, car il ne nous paraît pas que les oiseaux nommés par Dampierre *poules gloussantes* soient de la famille de la poule d'eau, d'autant plus qu'il semble les assimiler lui-même aux crabiers et à d'autres oiseaux du genre des hérons (a). Et de même la belle poule d'eau de Buenos-Ayres du P. Feuillée n'est pas une vraie poule d'eau, *puisque'elle a les pieds comme le canard* (b); enfin, la petite poule d'eau de Barbarie (*water-hen*), à ailes tachetées du docteur Shaw, *qui est moins grosse qu'un pluvier*, nous paraît appartenir plutôt à la famille du râle qu'à celle de la poule d'eau proprement dite (c).

LE JACANA (d) (e)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le jacana des Brésiliens (**), dit Marcgrave, doit être mis avec les poules d'eau, auxquelles il ressemble par le naturel, les habitudes, la forme du

(a) « Les poules gloussantes ressemblent beaucoup aux *chasseurs* ou *mangeurs d'écrevisses*, » mais elles n'ont pas les jambes tout à fait si longues; elles se tiennent toujours dans des lieux » humides et marécageux, quoiqu'elles aient le pied de la même figure que les oiseaux de » terre; elles gloussent d'ordinaire comme nos poules qui ont des petits, et c'est pour cela que » nos Anglais les appellent *poules gloussantes*. Il y en a quantité dans la baie de Campêche, et » ailleurs dans les Indes occidentales... Les chasseurs d'écrevisses, les *poules gloussantes* et » les goldens, pour la figure et la couleur, ressemblent à nos hérons d'Angleterre, mais ils » sont plus petits. » Dampier, *Voyages autour du monde*; Rouen, 1715, t. IV, p. 67.

(b) *Observations*, t. I^{er}, p. 255.

(c) Shaw, *Travels*, p. 255.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 322.

(e) *Jacana quarta species*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 191. — *Avis cornuta*. Nieremberg, p. 214. — *Yohualcuachili, seu caput chilli nocturnum*. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 50, cap. LXXXI. — Ray, *Sinops. avi.*, p. 178, n° 5. — Jonston, p. 126. — *Gallinula Brasiliensis quarta Marcgraviæ*. Willughby, *Ornithol.*, p. 237. — Ray, *Sinops.*, p. 115, n° 11. — *Anser Chilensis, seu caput nocturnum*. Charleton, *Exercit.*, p. 119, n° 1. *Onomast.*, p. 115,

(*) *Rallus barbaricus* GMEL.

(**) *Parra Jacana* L.

corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de la tête ; néanmoins, il nous paraît que le jacana diffère essentiellement des poules d'eau par des caractères singuliers et même uniques, qui le séparent et le distinguent de tous les autres oiseaux : il porte des éperons aux épaules et des lambeaux de membranes sur le devant de la tête ; il a les doigts et les ongles excessivement grands ; le doigt de derrière est d'ailleurs aussi long que celui du milieu en devant ; tous les ongles sont droits, ronds, effilés comme des stylets ou des aiguilles : c'est apparemment de cette forme particulière de ses ongles incisifs et poignants qu'on a donné au jacana le nom de *chirurgien* (a). L'espèce en est commune sur tous les marais du Brésil, et nous sommes assurés qu'elle se trouve également à la Guyane et à Saint-Domingue : on peut aussi présumer qu'elle existe dans toutes les régions et les différentes îles de l'Amérique, entre les tropiques et jusqu'à la Nouvelle-Espagne, quoique Fernandez ne paraisse en parler que sur des relations, et non d'après ses propres connaissances, puisqu'il fait venir ces oiseaux des côtes du Nord, tandis qu'ils sont naturels aux terres du Midi.

Nous connaissons quatre ou cinq jacanas qui ne diffèrent que par les couleurs, leur grandeur étant la même. La première espèce donnée par Fernandez est la quatrième de Marcgrave ; la tête, le cou et le devant du corps de cet oiseau sont d'un noir teint de violet ; les grandes plumes de l'aile sont verdâtres ; le reste du manteau est d'un beau marron pourpré ou mordoré ; chaque aile est armée d'un éperon pointu qui sort de l'épaule, et dont la forme est exactement semblable à celle de ces épines ou crochets dont est garnie la raie bouclée ; de la racine du bec naît une membrane qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et laisse encore tomber un barbillon de chaque côté ; le bec est droit, un peu renflé vers le bout, et d'un beau jaune jonquille, comme les éperons ; la queue est très courte, et ce caractère, ainsi que ceux de la forme du bec, de la queue, des doigts, et de la hauteur des jambes, dont la moitié est dénuée de plumes, conviennent également à toutes les espèces de ce genre. Marcgrave paraît exagérer leur taille en la comparant à celle du pigeon ; car les jacanas n'ont pas le corps plus gros que la caille, mais seulement porté sur des jambes bien plus hautes ; leur cou est aussi plus long, et leur tête est petite ; ils sont toujours fort maigres (b), et cependant l'on dit que leur chair est mangeable.

n° 1. — *Le Jacana*. Edwards, *Glan.*, pl. 357. — « Jacana supernè castaneo-purpurea, infernè » ex nigro ad violaceum inclinans ; synepite membranâ bipartitâ rubro-aurantiâ obducto ; » capite, gutture et collo ex nigro ad violaceum vergentibus ; remigibus viridi-olivaceis, in » extremitate fusco marginatis ; reatricibus binis intermediis fuscis, castaneo-purpureo mixtis, » lateralibus castaneo-purpureis, omnibus apice nigro violaceis... » *Jacana armata fusca*, le Chirurgical brun. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 125.

(a) C'est sous ce nom qu'ils sont connus à Saint-Domingue.

(b) Marcgrave.

Le jacana de cette première espèce est assez commun à Saint-Domingue, d'où il nous a été envoyé sous le nom de *chevalier mordoré armé*, par M. Lefebvre Deshayes. « Ces oiseaux, dit-il, vont ordinairement par couples, » et lorsque quelques accidents les séparent, on les entend se rappeler par » un cri de réclame; ils sont très sauvages, et le chasseur ne peut les » approcher qu'en usant de ruses, en se couvrant de feuillages, ou se » coulant derrière les buissons, les roseaux. On les voit régulièrement à » Saint-Domingue durant ou après les pluies des mois de mai ou de novem- » bre; néanmoins il en paraît quelques-uns après toutes les fortes pluies » qui font déborder les eaux, ce qui fait croire que les lieux où ces oiseaux » se tiennent habituellement ne sont pas éloignés: du reste, on ne les » trouve pas hors des lagons, des marais ou des bords des étangs et des » ruisseaux.

» Le vol de ces oiseaux est peu élevé, mais assez rapide; ils jettent en » partant un cri aigu et glapissant qui s'entend de loin et qui paraît avoir » quelque rapport à celui de l'effraie: aussi les volailles dans les basses- » cours s'y méprennent et s'épouvantent à ce cri comme à celui d'un oiseau » de proie, quoique le jacana soit fort éloigné de ce genre; il semblerait que » la nature en ait voulu faire un oiseau belliqueux, à la manière dont elle a » eu soin de l'armer; néanmoins, on ne connaît pas l'ennemi contre lequel » il peut exercer ses armes. »

Ce rapport avec les vanneaux armés, qui sont des oiseaux querelleurs et criards, joint à celui de la conformation du bec, paraît avoir porté quelques naturalistes à réunir avec eux les jacanas sous un même genre (a); mais la figure de leur corps et de leur tête les en éloigne et les rapprocherait de celui de la poule d'eau, si la conformation de leurs pieds ne les en séparerait encore; et cette conformation des pieds est en effet si singulière, qu'elle ne se trouve dans aucun autre oiseau: on doit donc regarder les jacanas comme formant un genre particulier, et qui paraît propre au nouveau continent. Leur séjour sur les eaux et leur conformation indiquent assez qu'ils vivent et se nourrissent de la même manière que les autres oiseaux de rivage; et, quoique Fernandez dise qu'ils ne fréquentent que les eaux salées des bords de la mer, il paraît, selon ce que nous venons de rapporter, qu'ils se trouvent également dans l'intérieur des terres, sur les étangs d'eau douce.

(a) M. Adanson. Voyez *Supplément de l'Encyclopédie*, article *Aguapeca*.

LE JACANA NOIR (a)

SECONDE ESPÈCE.

Toute la tête, le cou, le dos et la queue de ce jacana (*) sont noirs ; le haut des ailes et leurs pointes sont de couleur brune ; le reste est vert, et le dessous du corps est brun ; les éperons de l'aile sont jaunes, ainsi que le bec, de la racine duquel s'élève sur le front une membrane rougeâtre. Marcgrave nous donne cette espèce comme naturelle au Brésil.

LE JACANA VERT (b)

TROISIÈME ESPÈCE.

Marcgrave loue la beauté de cet oiseau (**) dont il a fait sa première espèce de ce genre ; il a le dos, les ailes et le ventre teints de vert sur un fond noir ; et l'on voit sur le cou briller de beaux reflets gorge de pigeon ; la tête est coiffée d'une membrane d'un bleu de turquoise ; le bec et les ongles, qui sont d'un rouge de vermillon dans leur première moitié, sont jaunes à la pointe. L'analogie nous persuade que cette espèce est armée comme les autres, quoique Marcgrave ne le dise pas.

LE JACANA-PÉCA (c)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Les Brésiliens donnent à cet oiseau (***) le nom d'*aguapecaca* ; nous l'appelons *jacana-péca*, pour réunir son nom générique à sa dénomination spéci-

(a) *Jacana tertia species*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 191. — Jonston, *Avi.*, p. 131. — *Gallinula Brasiliensis tertia Marcgravi.* Willughby, *Ornithol.*, p. 237. — Ray, *Sinops. avi.*, p. 115, n° 10. — « Jacana supernè nigra, infernè fusca ; capite anteriore membranâ rufâ obducto ; remigibus viridibus, apice fuscis ; rectricibus nigris, alis armatis... » *Jacana armata nigra*, le Chirurgien noir. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 124.

(b) *Jacana Brasiliensibus, prima* ; *Belgis water-hen*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 190, avec une mauvaise figure. — *Jacana*. Pison, *Hist. nat.*, p. 90, avec la figure copiée de Marcgrave. — Jonston, *Avi.*, p. 130. — *Gallinula Brasiliensis, jacana dicta*. Willughby, *Ornith.*, p. 237. — Ray, *Sinops. avi.*, p. 115, n° 8. — « Jacana nigro-viridans ; capite anteriore membranâ dilutè cæruleâ obducto ; capite, collo et pectore splendè violaceo colore variantibus, » *tectricibus caudæ inferioribus albis ; rectricibus nigro-viridantibus...* » *Jacana*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 121.

(c) *Jacana alia species Brasiliensibus aguapecaca dicta*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*,

(*) *Parra nigra* GMEL.

(**) *Parra viridis* GMEL.

(***) *Parra brasiliensis* GMEL.

fique et pour le distinguer des autres jacanas ; ses traits sont cependant peu différents de ceux de l'espèce précédente ; « il a, dit Marcgravo, des couleurs » plus faibles et les ailes plus brunes ; chaque aile est armée d'un éperon, » dont l'oiseau se sert pour sa défense ; mais sa tête n'a point de coiffe » membranéuse. » Le nom de *porphyrion*, sous lequel Barrère a donné ce jacana, semble indiquer qu'il a les pieds rouges. Le même auteur dit que l'espèce en est commune à la Guyane, où les Indiens l'appellent *kapoua*, et nous présumons que c'est à cet oiseau que doit se rapporter la note suivante de M. de la Borde : « La petite espèce de poule d'eau ou *chirurgien* aux ailes » armées est, dit-il, très commune à la Guyane ; elle habite les étangs d'eau » douce et les mares ; on trouve ordinairement ces oiseaux par paires, mais » quelquefois aussi on en voit jusqu'à vingt ou trente ensemble. Il y en a » toujours en été dans les fossés de la ville de Cayenne, et dans le temps » des pluies ils viennent même jusque dans les places de la nouvelle ville ; » ils se gîtent dans les joncs, et entrent dans l'eau jusqu'au milieu de la » jambe ; ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. » Au reste, il paraît qu'il y a dans la Guyane, comme au Brésil, plusieurs espèces ou variétés de ces oiseaux, et qu'on les connaît sous des noms différents. M. Aublet nous a donné une notice, dans laquelle il dit que l'oiseau chirurgien est assez commun à la Guyane dans les mares, les bassins et petits lacs des savanes ; qu'il se pose sur les larges feuilles d'une plante aquatique, appelée vulgairement *volet* (*nymphaea*) ; et que les naturels ont donné à cet oiseau le nom de *kinkin*, mot qu'il exprime par un son aigu.

LE JACANA VARIÉ (a) (b)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le plumage de cet oiseau (*) est en effet plus varié que celui des autres jacanas, sans sortir néanmoins des couleurs dominantes et communes à

p. 191. — Jonston, *Avi.*, p. 130. — *Gallinula Brasiliensis aquapecaca dicta*. Willughby, *Ornithol.*, p. 237. — Ray, *Sinops. avi.*, p. 115, n° 9. — *Gallinula aquatica minor, alticrura, alis cornutis*. Barrère, *France équinox.*, p. 132. — *Porphyrio Americanus, alticrus, alis cornutis*. Idem, *Ornithol.*, class. III, gen. 34, sp. 5. — « Jacana nigro-viridans ; alis ad fuscum » vergentibus, armatis ; reatricibus nigro viridantibus... » *Jacana armata*, le Jacana armé ou le Chirurgien. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 123.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 846.

(b) *Poule d'eau aux ailes éperonnées*. Edwards, t. I^{er}, p. et pl. 48, figure exacte. — *Rallus digitis triuncialibus, calcaneo biunciali, aculeiformi, anomalo*. Klein, *Avi.*, p. 104, n° 7. — « Fulica fronte carunculatâ, corpore variegato, humeris spinosis, digitis simplicibus, ungue » postico longissimo... » *Fulica spinosa*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 82, sp. 4. —

(*) *Porra variabilis* Gmel.

tous : ces couleurs sont le verdâtre, le noir et le marron pourpré, il y a de chaque côté de la tête une bande blanche qui passe par-dessus les yeux ; le devant du cou est blanc, ainsi que tout le dessous du corps ; on peut voir la planche enluminée pour le détail des autres couleurs qu'il serait difficile de rendre ; le front est couvert d'une membrane d'un rouge orangé ; et il y a des éperons sur les ailes. Cet oiseau nous est venu du Brésil ; Edwards le donne comme venant de Carthagène, ce qui montre, comme nous l'avons observé, que les jacanas sont communs aux diverses contrées de l'Amérique situées entre les tropiques.

LA POULE SULTANE OU LE PORPHYRION (a) (b)

Les modernes ont appelé *poule sultane* (*) un oiseau fameux chez les anciens sous le nom de *porphyrio*. Nous avons déjà plusieurs fois remarqué combien les dénominations données par les Grecs, et la plupart fondées sur des caractères distinctifs, étaient supérieures aux noms formés comme au hasard dans nos langues récentes, sur des rapports ou fictifs ou bizarres, et souvent démentis par l'inspection de la nature. Le nom de *poule sultane* nous en fournit un nouvel exemple : c'est apparemment en trouvant quelque ressemblance avec la poule et cet oiseau de rivage, bien éloigné pourtant du genre gallinacé, et en imaginant un degré de supériorité sur la poule vulgaire, par sa beauté ou par son port, qu'on l'a nommée *poule sultane* ; mais

» *Jacana supernè castaneo-purpurea, infernè alba; syncipite membranà tripartitâ rubro-a-*
 » *rantiâ obducto; tæniâ suprâ oculos candidâ; fasciâ nigrâ a rostro per oculos et secundùm*
 » *colli latera productâ; remigibus viridibus, in extremitate nigro marginatis; rectricibus cas-*
 » *taneo-purpureis; alis armatis...* » *Jacana armata varia*, le Chirurgien varié. Brisson, *Or-*
nithol., t. V, p. 129.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 840, sous la dénomination de *Talève de Madagascar*.

(b) En grec, πορφυρίων, nom que les Romains adoptèrent. — *Porphyrio*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 226. — Idem, *Portraits d'oiseaux*, p. 52, a, avec une mauvaise figure. — *Porphyrio*. Gessner, *Avi.*, p. 716, avec une figure assez reconnaissable ; la même, *Icon. avi.*, p. 126. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 437. — Jonston, *Avi.*, p. 106. — Willughby, *Ornithol.*, p. 238. — Ray, *Sinops. Avi.*, p. 116, n° 13. — Clusius, *Exotic. auct.*, p. 370. — Charleton, *Exercit.*, p. 110, n° 6. Idem, *Onomast.*, p. 104, n° 6. — « *Fulica fronte calvâ, corpore viola-*
 » *ceo, digitis simplicibus...* » *Porphyrio*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 82, sp. 3. — *Rallus aquaticus, rostro, fronte, pedibusque rubris; reliquo corpore cyaneo, sub caudâ plumis albis*. Klein, *Avi.*, p. 104, n° 6. — *Porphyrio cæsius, pedibus et rostro sanguineis*. Barrère, *Ornithol.*, class. III, gen. 34, sp. 3. — *Poule sultane* ou *bluet*. Edwards, t. II, pag. et pl. 87. — *Oiseau pourpré* ou *porphyrio*. Albin, t. III, p. 35, avec une mauvaise figure très mal coloriée, pl. 84. — « *Porphyrio supernè obscurè viridis, infernè splendide violaceus; cal-*
 » *vitio in fronte saturatè rubro; capite et collo superioribus splendide violaceis; genis, gut-*
 » *ture et collo inferiore cæruleo-violaceis; tectricibus caudæ inferioribus albis; rectricibus*
 » *obscurè viridibus...* » *Porphyrio*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 122.

(*) *Fulica Porphyrio* (*Porphyrio veterum* GMEL.)

le nom de *porphyrion*, en rappelant à l'esprit le rouge ou le pourpre du bec et des pieds, était plus caractéristique et bien plus juste : que ne pouvons-nous rétablir toutes les belles ruines de l'antiquité savante, et rendre à la nature ces images brillantes et ces portraits fidèles dont les Grecs l'avaient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles qu'avaient touchés les beautés qu'elle présente, et la vie que partout elle respire !

Faisons donc l'histoire du porphyrion avant de parler de la poule sultane. Aristote, dans Athénée (*a*), décrit le porphyrion comme un oiseau fissipède à longs pieds, au plumage bleu, dont le bec couleur de pourpre est très fortement implanté dans le front (*b*), et dont la grandeur est celle du coq domestique. Suivant la leçon d'Athénée, Aristote aurait ajouté qu'il y a cinq doigts aux pieds de cet oiseau, ce qui serait une erreur, dans laquelle néanmoins quelques autres anciens auteurs sont tombés (*c*) ; une autre erreur plus grande des écrivains modernes est celle d'Isidore, copiée dans Albert, qui dit que le porphyrion a l'un des pieds fait pour nager et garni de membranes, et l'autre propre à courir comme les oiseaux de terre, ce qui est non seulement un fait faux, mais contraire à toute idée de nature, et ne peut signifier autre chose, sinon que le porphyrion est un oiseau de rivage, qui vit aux confins de la terre et de l'eau. Il paraît, en effet, que l'un et l'autre élément fournit à sa subsistance ; car il mange, en domesticité, des fruits, de la viande et du poisson ; son ventricule est conformé comme celui des oiseaux qui vivent également de graines et de chair (*d*).

On l'élève donc aisément : il plaît par son port noble, par sa belle forme, par son plumage brillant et riche en couleurs mêlées de bleu pourpré et de vert d'aigue-marine ; son naturel est paisible ; il s'habitue avec ses compagnons de domesticité, quoique d'espèce différente de la sienne, et se choisit entre eux quelque ami de prédilection (*e*).

Il est de plus oiseau pulvérateur comme le coq ; néanmoins il se sert de ses pieds comme d'une main pour porter les aliments à son bec (*f*) ; cette habitude paraît résulter des proportions du cou qui est court, et des jambes qui sont très longues, ce qui rend pénible l'action de ramasser avec le bec sa nourriture à terre. Les anciens avaient fait la plupart de ces remarques sur le porphyrion, et c'est un des oiseaux qu'ils ont le mieux décrits.

Les Grecs, les Romains, malgré leur luxe déprédateur, s'abstinrent égale-

(*a*) *Deipnos.*, 9.

(*b*) « Ad caput vehementius obstrictum. »

(*c*) Voyez Athénée.

(*d*) *Mémoires de l'Académie des Sciences, depuis 1666 jusqu'en 1669*, tome III, partie III.

(*e*) Voyez, dans *Ælien*, l'histoire d'un porphyrion qui mourut de regret après avoir perdu le coq son camarade.

(*f*) « Omnem cibum aquâ subinde tingens, deinde pede ad rostrum, veluti manu, afferens. » *Plin.*, lib. x, cap. XLVI.

ment de manger du porphyron ; ils le faisaient venir de Libye (*a*), de Comagène et des îles Baléares (*b*), pour le nourrir (*c*) et le placer dans les palais et dans les temples où on le laissait en liberté (*d*), comme un hôte digne de ces lieux par la noblesse de son port, par la douceur de son naturel et par la beauté de son plumage.

Maintenant, si nous comparons à ce porphyron des anciens notre poule sultane représentée n° 810 des planches enluminées, il paraît que cet oiseau qui nous est arrivé de Madagascar, sous le nom de *talève* (*e*), est exactement le même. MM. de l'Académie des Sciences, qui en ont décrit un semblable (*f*), ont reconnu comme nous le porphyron dans la poule sultane ; elle a environ deux pieds du bec aux ongles : les doigts sont extraordinairement longs et entièrement séparés, sans vestiges de membranes, ils sont disposés à l'ordinaire, trois en avant et un en arrière ; c'est par erreur qu'ils sont représentés deux et deux dans Gessner ; le cou est très court à proportion de la hauteur des jambes, qui sont dénuées de plumes ; les pieds sont très longs, la queue très courte ; le bec, en forme de cône aplati par les côtés, est assez court ; et le dernier trait qui caractérise cet oiseau, c'est d'avoir, comme les foulques, le front chauve et chargé d'une plaque qui, s'étendant jusqu'au sommet de la tête, s'élargit en ovale, et paraît être formée par un prolongement de la substance cornée du bec ; c'est ce qu'Aristote, dans Athénée, exprime, quand il dit que le porphyron a le bec fortement attaché à la tête. MM. de l'Académie ont trouvé deux *cœcums* assez grands qui s'élargissent en sacs ; et le renflement du bas de l'œsophage leur a paru tenir lieu d'un jabot, dont Pline a dit que cet oiseau manquait (*g*).

Cette poule sultane, décrite par MM. de l'Académie, est le premier oiseau

(*a*) Alexandre de Myndes, dans Athénée, compte le porphyron au nombre des oiseaux de Libye, et témoigne qu'il était consacré aux dieux dans cette région. Suivant Diodore de Sicile, il venait des porphyrons du fond de la Syrie, avec diverses autres espèces d'oiseaux remarquables par leurs riches couleurs.

(*b*) « *Laudatissimi in Comagene... Baleares insulæ nobiliorem mittunt.* » Plin., lib. x, cap. XLVI et XLIX. Ces expressions de Pline, *laudatissimi, nobiliorem*, ne doivent avoir ici rapport qu'à la grandeur ou à la beauté, et non à la bonté du goût, puisqu'on ne mangeait pas cet oiseau.

(*c*) « Les anciens Romains, hommes haultains et amateurs de choses singulières, se faisoient apporter des bestes de toutes parts, pour avoir le plaisir de les voir : entre autres, » il leur estoit apporté un oiseau de Libye, lequel ils nommoient du non grec *porphyrio*. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 226.

(*d*) Voyez Ælien, lib. III, cap. XLI.

(*e*) Le *talève* est un oiseau de rivière de la grosseur d'une poule, qui a les plumes violettes, le front, le bec et les pieds rouges. Flacourt en parle avec admiration, *Histoire générale des Voyages*, t. VIII, p. 606. — *Nota.* Les navigateurs français connaissent cet oiseau sous le nom de *poule bleue*. — « Les poules bleues de Madagascar ont fait des petits à l'île » de France. » Remarques faites en 1773 par M. le vicomte de Querhœnt.

(*f*) *Mémoires de l'Académie, depuis 1666 jusqu'en 1669*, tome III, partie III.

(*g*) *Description anatomique d'une poule sultane. Mémoires de l'Académie, depuis 1666 jusqu'en 1669*, tome III, partie III, page 56.

de ce genre qui ait été vu par les modernes; Gessner n'en parle que sur des relations et d'après un dessin; Willughby dit qu'aucun naturaliste n'a vu le porphyryon : nous devons à M. le marquis de Nesle la satisfaction de l'avoir vu vivant, et nous lui témoignons notre respectueuse reconnaissance, que nous regardons comme une dette de l'histoire naturelle qu'il enrichit tous les jours par son goût éclairé autant que généreux; il nous a mis à portée de vérifier en grande partie, sur sa poule sultane, ce que les anciens ont dit de leur porphyryon. Cet oiseau est effectivement très doux, très innocent, et en même temps timide, fugitif, aimant, cherchant la solitude et les lieux écartés, se cachant tant qu'il peut pour manger; lorsqu'on l'approche, il a un cri d'effroi, d'une voix d'abord assez faible, ensuite plus aiguë, et qui se termine par deux ou trois coups d'un son sourd et intérieur; il a, pour le plaisir, d'autres petits accents moins bruyants et plus doux; il paraît préférer les fruits et les racines, particulièrement celles des chicorées, à tout autre aliment, quoiqu'il puisse vivre aussi de graines; mais lui ayant fait présenter du poisson, le goût naturel s'est marqué, il l'a mangé avec avidité; souvent il trempe ses aliments à plusieurs fois dans l'eau; pour peu que le morceau soit gros, il ne manque pas de le prendre à sa patte et de l'assujettir entre ses longs doigts en ramenant contre les autres celui de derrière, et tenant le pied à demi élevé; il mange en morcelant.

Il n'y a guère d'oiseau plus beau par les couleurs; le bleu de son plumage moelleux et lustré est embelli de reflets brillants; ses longs pieds et la plaque du sommet de la tête avec la racine du bec, sont d'un beau rouge, et une touffe de plumes blanches sous la queue relève l'éclat de sa belle robe bleue. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite : celui-ci est plus gros qu'une perdrix, mais un peu moins qu'une poule. M. le marquis de Nesle a rapporté ce couple de Sicile, où, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous communiquer, ces poules sultanes sont connues sous le nom de *gallo-fagiani*; on les trouve sur le lac de *Lentini*, au-dessus de Catane; on les vend à un prix médiocre dans cette ville, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits pour en recueillir les débris. Ce bel oiseau, logé chez les Romains dans les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie; mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la poule sultane se soit naturalisée en Sicile par quelques couples de ces porphyryons apportés d'Afrique; et il y a toute apparence que cette belle espèce s'est propagée de même dans quelques autres contrées, car nous voyons par un passage de Gessner, que ce naturaliste était persuadé qu'il se trouve de ces oiseaux en Espagne et même dans nos provinces méridionales de France (a).

(a) « Rara avis, ni fallor, in Narbonensi provinciâ, frequentior Hispaniâ. » Gessner, *Avi.*, page 776.

Au reste, cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité, et qu'il serait agréable et utile de multiplier. Le couple nourri dans les volières de M. le marquis de Nesle, a niché au dernier printemps (1778) ; on a vu le mâle et la femelle travailler de concert à construire le nid : ils le posèrent à quelque hauteur de terre, sur une avance du mur, avec des bûchettes et de la paille en quantité ; la ponte fut de six œufs blancs d'une coque rude, exactement ronds et de la grosseur d'une demi-bille de billard ; la femelle n'étant pas assidue à les couvrir, on les donna à une poule, mais ce fut sans succès. On pourrait, sans doute, espérer de voir une autre ponte réussir plus heureusement si elle était couvée et soignée par la mère elle-même : il faudrait pour cela ménager à ces oiseaux le calme et la retraite qu'ils semblent chercher, surtout dans le temps de leurs amours.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A LA POULE SULTANE

L'espèce primitive et principale de la poule sultane, étant originaire des contrées du Midi de notre continent, il n'est pas vraisemblable que les régions du Nord nourrissent des espèces secondaires dans ce genre : aussi trouvons-nous qu'il faut en rejeter plusieurs de celles qui y ont été rangées par M. Brisson, et qui sont ses 4, 5, 6, 7 et 8^e espèces, auxquelles il suppose gratuitement la plaque frontale, quoique Gessner, dont il a tiré les indications relatives à ces oiseaux, ne désigne cette plaque ni dans ses notices, ni dans ses figures. La seconde de ces espèces paraît être un râle, et nous l'avons rapportée à ce genre d'oiseaux ; les quatre autres sont des poules d'eau, comme l'auteur original le dit lui-même ; et quant à la neuvième espèce du même M. Brisson, qu'il appelle *poule sultane de la baie d'Hudson*, elle doit être également ôtée de ce genre, à raison du climat, d'autant que M. Edwards la donne en effet comme une foulque, quoiqu'il remarque en même temps qu'elle se rapporte mieux au râle. Malgré ces retranchements, il nous restera encore trois espèces dans l'ancien continent, qui paraissent faire la nuance entre notre poule sultane (a), les foulques et les poules d'eau ; et nous trouverons aussi dans le nouveau continent trois espèces d'oiseaux qui semblent être les représentants, en Amérique, de la poule sultane et de ses espèces subalternes de l'ancien continent.

(a) M. Forster a trouvé à Middelbourg, l'une des îles des Amis, des *foulques à plumage bleu* qui paraissent être des poules sultanes. Voyez *Second voyage de Cook*, t. II, p. 69.

LA POULE SULTANE VERTE (a)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau (*) que nous rapportons à la poule sultane, d'après M. Brisson, est bien plus petit que cette poule et pas plus gros qu'un râle : il a tout le dessus du corps d'un vert sombre, mais lustré, et tout le dessous du corps blanc, depuis les joues et la gorge jusqu'à la queue ; le bec et la plaque frontale sont d'un vert jaunâtre : on le trouve aux Indes orientales.

LA POULE SULTANE BRUNE (b)

SECONDE ESPÈCE.

Cette poule sultane (**), qui vient de la Chine, a quinze à seize pouces de longueur ; elle ne brille point des riches couleurs qui semblent propres à ce genre d'oiseaux, et il se pourrait qu'on n'eût ici représenté qu'une femelle ; elle a tout le dessus du corps brun ou d'un cendré noirâtre ; le ventre roux ; le devant du corps, du cou, de la gorge et le tour des yeux blancs ; du reste, la plaque frontale est assez petite, et le bec s'éloigne un peu de la forme conique du bec de la vraie poule sultane ; il est plus allongé, et il se rapproche de celui des poules d'eau.

L'ANGOLI (c)

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous abrégeons ce nom de celui de *Caunangoli*, que porte vulgairement à Madras l'oiseau que les Gentous nomment *boollu-cory* (***). Il est difficile

(a) « *Porphyrio supernè obscurè viridis, infernè albus ; calvitio in fronte viridi-flavicante ; genis candidis ; reatricibus obscurè viridibus...* » *Porphyrio viridis*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 529.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 896, sous le nom de *Poule sultane de la Chine*.

(c) *Crex Indica, ex albo cinerea, nigroque mixta*. *Append. ad Synops. avi. Ray*, p. 194, n° 6. — « *Porphyrio supernè cinereus infernè albus ; calvitio in fronte et genis candidis ; collo inferiore et pectore maculis lunulatis nigris aspersis ; reatricibus cinereis...* » *Porphyrio Maderaspatanus*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 543.

(*) *Fulica viridis* GMEL.

(**) *Rallus Phœnicurus* GMEL.

(***) *Fulica maderaspatana* GMEL.

de décider si l'on doit plutôt le rapporter aux poules sultanes qu'aux poules d'eau ou même aux râles : tout ce que nous en savons se borne à la courte notice qu'en donne Pétiver dans son addition au *Synopsis* de Ray (a); mais cette notice faite, comme toutes les autres de ce fragment, sur des figures envoyées de Madras, n'exprime point les caractères distinctifs qui pourraient désigner le genre de cet oiseau. M. Brisson, qui en fait sa dixième poule sultane, lui prête en conséquence la plaque nue au front, dont la notice ne dit rien; elle lui donne, au contraire, un bec longuet (*rostrum acutum, teres, longiusculum*), avec les noms de *crex* et de *rail-hen* qui semblent la rappeler au râle; mais sa taille est bien supérieure à celle de cet oiseau, et même à celle de la poule d'eau; elle ressemble donc plus à la poule sultane (*magnitudine anatis*); c'est tout ce que nous pouvons dire de cette espèce, jusqu'à ce qu'elle nous soit mieux connue.

LA PETITE POULE SULTANE (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le genre de la poule sultane se retrouve, comme nous l'avons dit, au nouveau monde, sinon en espèces exactement les mêmes, du moins en espèces analogues. Celle-ci (*), qui est naturelle à la Guyane, n'est qu'un peu plus grande que le râle d'eau; du reste, elle ressemble si bien à notre poule sultane, qu'il y a peu d'exemples, dans toute l'histoire des oiseaux, de rapports aussi parfaits et de représentations aussi exactes dans les deux continents (c); son dos est d'un vert bleuâtre; et tout le devant du corps est d'un bleu violet doux et moelleux, qui couvre aussi le cou et la tête en prenant une teinte plus foncée; elle nous paraît la même que celle dont M. Brisson fait sa seconde espèce : mais ce n'est qu'en conséquence du préjugé qui lui a fait transporter la grande poule sultane en Amérique, qu'il transporte aux grandes Indes cette espèce réellement américaine, et que nous avons reçue de Cayenne.

(a) *Mantissa avium Maderaspat. a Jo. Petiverio; ad calcem. Synops. avi.* Ray, p. 494.

(b) « *Porphyrio supernè obscurè viridis, infernè splendè violaceus; calvitio in fronte*
» *rubro; capite splendè violaceo; collo superiore viridi-cæruleo; tectricibus caudæ infe-*
» *rioribus albis; reatricibus obscurè viridibus...* » *Porphyrio minor.* Brisson, *Orrithol.*,
t. V, p. 526.

(c) C'est la raison pour laquelle on n'a point donné cette petite poule sultane dans nos planches enluminées : des objets, que la différence de grandeur, trop peu sentie entre des figures réduites, distingue seule, devant paraître répétées.

(*) *Fulica martinica* GMEL.

LA FAVORITE (a)

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est le nom donné, dans nos planches enluminées, à une petite poule sultane qui est à peu près de la grandeur de la précédente, et du même pays (*): il se pourrait qu'elle ne fût que la femelle dans cette même espèce, d'autant plus que les couleurs sont les mêmes, et seulement plus faibles; le vert bleuâtre des ailes et des côtés du cou est d'une teinte affaiblie; le brun perce sur le dos et domine sur la queue; tout le devant du corps est blanc.

L'ACINTLI (b)

SIXIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau mexicain (**), que M. Brisson rapporte à notre poule sultane ou au porphyrio des anciens, en diffère par plusieurs caractères : outre l'opposition des climats, qui ne permet guère de penser qu'un oiseau de vol pesant, et qui est naturel aux régions du Midi, ait passé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts et les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres; tout son plumage est d'un pourpre noirâtre, entremêlé de quelques plumes blanches. Fernandez lui donne les noms de *quachilton* et d'*yacacintli*; nous avons adopté le dernier et l'avons abrégé; mais la dénomination de *avis siliquastrini capitis*, que ce même auteur lui applique, est très significative, et désigne la plaque frontale aplatie comme une large silique, caractère par lequel cet oiseau s'unit à la famille de la foulque ou de la poule sultane. Ce même auteur ajoute que l'acintli chante, comme le coq, pendant la nuit et dès le grand matin, ce qui pourrait faire douter qu'il soit en effet du genre de notre poule sultane, dans laquelle on n'a pas remarqué cette habitude, et dont la voix n'a rien du clairon bruyant et sonore du coq.

Un oiseau d'espèce très voisine de celle de l'acintli, si ce n'est le même,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 897, sous le nom de *Favorite de Cayenne*.

(b) *Quachilton seu avis siliquastrini capitis, alias yacacintli*. Fernandez, *Hist. aviar. nov. Hisp.*, p. 20, cap. xxvi. — *Quachilton*. Nieeremberg, p. 217. — Jonston, *Avi.*, p. 127. — *Quachillo, sive porphyrio Americanus*. Willughby, *Ornithol.*, p. 238. — Ray, *Synops. avi.*, p. 116, n° 14.

(*) *Fulica flavirostris* GMEL.

(**) *Fulica melanocephala* GMEL.

est décrit par le P. Feuillée sous le nom de *poule d'eau* (a); il a le caractère de la poule sultane, le large écusson aplati sur le front, toute la robe bleue, excepté un capuchon de noir sur la tête et le cou. En outre, le P. Feuillée remarque des différences de couleurs entre le mâle et la femelle (b), qui ne se trouvent pas dans nos poules sultanes, dont la femelle est seulement plus petite que le mâle, mais auquel elle ressemble parfaitement par les couleurs.

La nature a donc produit, à de grandes distances, des espèces du genre de la poule sultane, mais toujours dans les latitudes méridionales. Nous avons vu que notre poule sultane se trouve à Madagascar. M. Forster en a trouvé dans la mer du Sud (c), et la *poule d'eau couleur de pourpre* que le même naturaliste voyageur a vue à Anamocka paraît encore être un oiseau de cette même famille (d).

LA FOULQUE (e) (f)

L'espèce de la foulque (*), qui dans notre langue se nomme aussi *morelle*, doit être regardée comme la première famille par où commence la grande et

(a) *Poule* ou *gallinula palustris*. Feuillée, *Observ.* (édit. 1725), p. 288. — *Porphyrio melanocephalos*. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 526.

(b) « La femelle a son couronnement fauve foncé, son manteau de même couleur, son » parement blanc, son col verdâtre, mêlé d'un peu de fauve, les plumes d'un bleu céleste, » mêlé d'un peu de vert; ces oiseaux sont fort maigres, et ont un goût marécageux assez » désagréable. » Feuillée, *ibid.*

(c) « Le reste du canton était plein d'herbages, et au milieu était un petit marécage où » nous vîmes un grand nombre de poules sultanes. » *Second voyage de Cook*, t. II, p. 34.

(d) *Ibidem*, t. III, p. 18.

(e) Voyez les planches enluminées, n° 197.

(f) En grec, φαλακρίς (selon des conjectures, car ce nom ne se trouve pas dans les naturalistes grecs. Dans Aristote, lib. ix, cap. xxxv, Gaza traduit Κίππος par *fulica*, mais ce nom de *kephos*, *cepphus*, paraît appartenir bien plutôt au goéland ou à la mouette); en grec moderne, Λοῦφα; en latin, *fulica*, *fulix*; en italien, *follega*, *folлата*; et sur le lac Majeur, *pullon*; en catalan, *folge*, *folлага*, *gallinasa de aigua*; en anglais, *coot*; en allemand *wasser-houn*, *rorheunle*, *taucherlein*; en souabe, *blesz*, *blissing*; en basse Saxe, *zapp*; en suisse, *belch*, *belleque*, *belchinen*; en hollandais, *meer-coot*; en suédois, *blaos-klacka*; en danois, *blis-hone*, *blas-and*, *vard-hone*; en polonais, *lyska*, *dzika* ou *kacza*; dans plusieurs de nos provinces de France, *judelle* ou *joudelle*; *blérie* en Picardie. — *Poule d'eau*. Belon, *Hist. nat. des ois.*, p. 281, avec une figure peu exacte; la même, *Portraits d'oiseaux*, p. 39, b, avec les noms de *poule d'eau*, *foulque*, *foucq*, *foulcre*, *jodelle*, *joudarde*, *belleque*. — *Fulica veterum* Gessner, *Avi.*, p. 389. — *Fulica recentiorum*. Idem, *ibid.*, p. 390. — *Fulica*. Idem, *Icon. avi.*, p. 91. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 91. — Jonston, *Avi.*, p. 98. — Willughby, *Ornithol.*, p. 239. — Ray, *Synops. avi.*, p. 116, n° a, 1. — Charleton, *Exercit.*, p. 107, n° 16. — *Onomast.*, p. 404, n° 16. — Mœhring, *Avi.*, gen. 78. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 263. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Klein, *Avi.*, p. 150, n° 1. — *Acta Upsal.*, ann. 1750, p. 22. — *Phalaris*. Gessner, *Avi.*, p. 130. — Aldrovande, t. III, p. 260. — Jonston,

(*) *Fulica atra* GMEL.

nombreuse tribu des véritables oiseaux d'eau. La foulque, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs, et reste même plus constamment sur l'eau qu'aucun d'eux, si l'on en excepte les plongeurs. Il est très rare de voir la foulque à terre; elle y paraît si dépaycée, que souvent elle se laisse prendre à la main; elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux rivières; et ce n'est guère que pour passer d'un étang à un autre qu'elle prend pied à terre, encore faut-il que la traversée ne soit pas longue, car, pour peu qu'il y ait de distance, elle prend son vol en le portant fort haut; mais ordinairement ses voyages ne se font que de nuit (a).

Les foulques, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit (b); elles restent retirées dans les joncs pendant la plus grande partie du jour, et lorsqu'on les inquiète dans leur retraite, elles s'y cachent et s'enfoncent même dans la vase plutôt que de s'envoler: il semble qu'il leur en coûte pour se déterminer au mouvement du vol, si naturel aux autres oiseaux, car elles ne partent de la terre ou de l'eau qu'avec peine; les plus jeunes foulques, moins solitaires et moins circonspectes sur le danger, paraissent à toutes les heures du jour, et jouent entre elles en s'élevant droit vis-à-vis l'une de l'autre, s'élançant hors de l'eau et retombant par petits bonds; elles se laissent aisément approcher; cependant elles regardent et fixent le chasseur, et plongent si prestement à l'instant qu'elles aperçoivent le feu, que souvent elles échappent au plomb meurtrier; mais dans l'arrière-saison, quand ces oiseaux, après avoir quitté les petits étangs, se sont réunis sur les grands, l'on en fait des chasses dans lesquelles on en tue plusieurs centaines (c); on s'embarque pour cela sur nombre de nacelles qui se rangent en ligne et croisent la largeur de l'étang; cette petite flotte alignée pousse ainsi devant elle la troupe des foulques de manière à la conduire et à

p. 90. — *Fulica, fulix latinis*. Mus. Worm., p. 306. — *Fulica, sive fulix; phalaris Varroni, mergus niger Alberto magno*. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 280. — *Fulica minor Gessneri, gallina aquatica et arundinum*. Idem, *Auctuar.*, p. 379. — *Fulica atra, fronte incarnatâ, armillis luteis, pedibus pinnatis, corpore nigricante*. Muller, *Zoolog. Dan.*, n° 246. — *Fulica fronte calvâ æquali*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 130. — « *Fulicâ fronte calvâ, corpore nigro, digitis lobatis...* » *Fulica atra*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 82, sp. 1. — *Fulica nigricans, syncipite glabro*. Barrère, *Ornithol.*, class. 2, gen. 1, sp. 1. — *Fulica major pulla, fronte cerâ albâ supernè acuminatâ glabrâ obductâ, membranâ digitorum latiori, lacerâ*. Browne, *Nat. of Jamaica*, p. 479. — « *Fulica cinerea, supernè saturatius, infernè dilutius; capite et collo nigricantibus; marginibus alarum candidis; fronte nudâ, coccineâ; cruribus læniâ flavicante circumdatis; rectricibus saturatè cinereis, versùs apicem cinereo-nigricantibus...* » *Fulica*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 23.

(a) « Je n'en ai jamais vu voler pendant le jour que pour éviter le chasseur; mais j'en ai entendu traverser au-dessus de ma tête à toutes les heures de la nuit. » Observation de M. Hébert.

(b) Selon M. Salerne, la foulque, au défaut d'autre nourriture (qui pourtant ne doit guère lui manquer), plonge et arrache du fond de l'eau la racine du grand jonc (*scirpus*), qui est blanche et succulente, et la donne à sucer à ses petits. *Ornithologie* de Salerne, page 567.

(c) Particulièrement en Lorraine, sur les grands étangs de Tiaucourt et de l'Indre.

la renfermer dans quelque anse : pressés alors par la crainte et la nécessité, tous ces oiseaux s'envolent ensemble pour retourner en pleine eau, en passant par-dessus la tête des chasseurs, qui font un feu général et en abattent un grand nombre; on fait ensuite la même manœuvre vers l'autre extrémité de l'étang, où les foulques se sont portées; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ni le bruit et le feu des armes et des chasseurs, ni l'appareil de la petite flotte, ni la mort de leurs compagnons, ne puissent engager ces oiseaux à prendre la fuite : ce n'est que la nuit suivante qu'ils quittent des lieux aussi funestes, et encore y trouve-t-on quelques traîneurs le lendemain.

Ces oiseaux paresseux ont, à juste titre, plusieurs ennemis : le busard mange leurs œufs et enlève leurs petits, et c'est à cette destruction qu'on doit attribuer le peu de population dans cette espèce, qui par elle-même est très féconde, car la foulque pond dix-huit à vingt œufs d'un blanc sale et presque aussi gros que ceux de la poule; et quand la première couvée est perdue, souvent la mère en fait une seconde de dix à douze œufs (a). Elle établit son nid dans des endroits noyés et couverts de roseaux secs; elle en choisit une touffe sur laquelle elle en entasse d'autres, et ce tas élevé au-dessus de l'eau est garni dans son creux de petites herbes sèches et de sommités de roseaux, ce qui forme un gros nid assez informe et qui se voit de loin (b); elle couve pendant vingt-deux ou vingt-trois jours, et dès que les petits sont éclos ils sautent hors du nid et n'y reviennent plus; la mère ne les réchauffe pas sous ses ailes; ils couchent sous les joncs à l'entour d'elle; elle les conduit à l'eau, où dès leur naissance ils nagent et plongent très bien; ils sont couverts dans ce premier âge d'un duvet noir enfumé, et paraissent très laids : on ne leur voit que l'indice de la plaque blanche qui doit orner leur front. C'est alors que l'oiseau de proie leur fait une guerre cruelle, et il enlève souvent la mère et les petits (c). Les vieilles foulques qui ont perdu plusieurs fois leur couvée, instruites par le malheur, viennent établir leur nid le long du rivage, dans les glaïeuls, où il est mieux caché; elles tiennent leurs petits dans ces endroits fourrés et couverts de grandes herbes : ce sont ces couvées qui perpétuent l'espèce, car la dépopulation des autres est si grande, qu'un bon observateur, qui a particulièrement étudié les mœurs de ces oiseaux (d), estime qu'il en échappe au plus un dixième à la serre des oiseaux de proie, particulièrement des busards.

(a) Observation communiquée par M. Baillon.

(b) Il y a peu d'apparence que la foulque, comme le dit M. Salerne, fasse deux nids, l'un pour couvrir, l'autre pour loger sa couvée éclos : ce qui peut avoir donné lieu à cette idée, c'est que les petits ne reviennent plus en effet au nid une fois qu'ils l'ont quitté, mais se gisent avec leur mère dans les joncs.

(c) Le même M. Salerne prétend qu'elle sait se défendre de l'oiseau de proie en lui présentant les griffes, qu'elle porte en effet assez aiguës; mais il paraît que cette faible défense n'empêche pas qu'elle ne soit le plus souvent la proie de son ennemi.

(d) M. Baillon.

Les foulques nichent de bonne heure au printemps, et on leur trouve de petits œufs dans le corps dès la fin de l'hiver (a); elles restent sur nos étangs pendant la plus grande partie de l'année, et dans quelques endroits elles ne les quittent pas même en hiver (b). Cependant en automne elles se réunissent en grande troupe, et toutes partent des petits étangs pour se rassembler sur les grands : souvent elles y restent jusqu'en décembre, et lorsque les frimas, les neiges et surtout la gelée, les chassent des cantons élevés et froids, elles viennent alors dans la plaine, où la température est plus douce, et c'est le manque d'eau plus que le froid qui les oblige à changer de lieu. M. Hébert en a vu dans un hiver très rude, sur le lac de Nantua, qui ne gèle que tard ; il en a vu dans les plaines de la Brie, mais en petit nombre (c), en plein hiver ; cependant il y a toute apparence que le gros de l'espèce gagne peu à peu les contrées voisines qui sont plus tempérées ; car comme le vol de ces oiseaux est pénible et pesant, ils ne doivent pas aller fort loin, et en effet ils reparaissent dès le mois de février.

On trouve la foulque dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède : on la connaît également en Asie (d) ; on la voit en Groenland, si Égède traduit bien deux noms groenlandais qui, selon sa version, désignent la grande et la petite foulque (e). On en distingue en effet deux espèces, ou plutôt deux variétés, deux races qui subsistent sur les mêmes eaux sans se mêler ensemble, et qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est un peu plus grande que l'autre ; car ceux qui veulent distinguer la grande foulque ou *macroule* de la petite foulque ou *morelle*, par la couleur de la plaque frontale, ignorent que dans l'une et l'autre cette partie ne devient rouge que dans la saison des amours, et qu'en tout autre temps cette plaque est blanche, et pour tout le reste de la conformation la macroule et la morelle sont entièrement semblables (f).

Cette membrane épaisse et nue, qui leur couvre le devant de la tête en forme d'écusson, et qui a fait donner par les anciens à la foulque l'épithète de *chauve*, paraît être un prolongement de la couche supérieure de la substance du bec, qui est molle et presque charnue près de la racine. Ce bec est taillé en cône aplati par les côtés, et il est d'un blanc bleuâtre, mais qui devient rougeâtre lorsque dans le temps des amours la plaque frontale prend sa couleur vermeille.

(a) Belon.

(b) Comme en basse Picardie, suivant les observations de M. Baillon.

(c) « Il y a apparence que ce n'est pas le froid qui les chasse, mais le manque d'eau ; j'en ai tué par de fortes gelées, et j'en ai vu pendant le rigoureux hiver de 1757 sur le lac de Nantua, qui gèle très tard. » Note communiquée par M. Hébert.

(d) « Dans la Perse on voit quantité de morelles. » *Lettres édifiantes*, trentième Recueil, page 317.

(e) « *Navia*, Groenlandis fulica ; *naviarlursoak*, fulica major, nigris prædita alis et tergo. » Egede, *Dict. groenl.* Hafniæ.

(f) M. Klein ne les regarde, et peut-être avec raison, que comme deux variétés de la même espèce. Voyez *Ordo avium*, p. 131, n° 3.

Tout le plumage est garni d'un duvet épais, recouvert d'une plume fine et serrée ; il est d'un noir plombé, plein et profond sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile. Aucune différence n'indique le sexe ; la grandeur de la foulque égale celle de la poule domestique, et sa tête et le corps ont à peu près la même forme ; ses doigts sont à demi palmés, largement frangés des deux côtés d'une membrane découpée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges ; ces membranes sont, comme les pieds, de couleur plombée ; au-dessus du genou une petite portion de la jambe nue est cerclée de rouge ; les cuisses sont grosses et charnues. Ces oiseaux ont un gésier, deux grands cæcums, une ample vésicule de fiel (a). Ils vivent principalement, ainsi que les poules d'eau, d'insectes aquatiques, de petits poissons, de sangsues : néanmoins, ils recueillent aussi les graines et avalent de petits cailloux ; leur chair est noire, se mange en maigre et sent un peu le marais.

Dans son état de liberté, la foulque a deux cris différents, l'un coupé, l'autre traînant : c'est ce dernier, sans doute, qu'Aratus a voulu désigner en parlant du présage que l'on en tirait (b), comme il paraît que c'est du premier que Pline entend parler, en disant qu'il annonce la tempête (c) ; mais la captivité lui fait apparemment une impression d'ennui si forte, qu'elle perd la voix ou la volonté de la faire entendre, et l'on croirait qu'elle est absolument muette.

LA MACROULE OU GRANDE FOULQUE (d)

Tout ce que nous venons de dire de la foulque ou morelle convient à la macroule (*) ; leurs habitudes naturelles ainsi que leur figure sont les mêmes : seulement celle-ci est un peu plus grande que la première ; elle a aussi la plaque chauve du front plus large. Un de ces oiseaux pris au mois

(a) Belon.

(b)

Haud modicos tremulo fundens è gutture cantus.

Apud Cicer., lib. I, Nat. Deor.

(c) « Et fulicæ matutino clangore tempestatem. » Lib. XVIII, cap. XXXV.

(d) Autre espèce de poule d'eau, autrement nommée *macroule* ou *diable de mer*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 182. — *Alia fulicæ species, quam Galli macroule, vel diable de mer, appellant.* Aldrovand., *Avi.*, t. III, p. 98. — Jonston, *Avi.*, p. 99. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 380. — *Fulica major Bellonii.* Willughby, *Ornithol.* p. 239. — Ray, *Synops. avi.*, p. 117, n° 2. — Klein, *Avi.*, p. 151, n° 2. — *Cotta major, sive calva.* Charleton, *Exercit.*, p. 107, n° 1. *Onomast.*, p. 101, n° 1. — *Fulica crasso corpore atterrима.* Barrère, *Ornithol.*, class. 2, gen 1, sp. 2. — « *Fulica cinerea, supernè saturatiùs, non nihil ad violam ceum inclinans, infernè dilutiùs; capite et collo nigricantibus; marginibus alarum can didis; fronte nudà candidà; cruribus tænià rubrà circumdati; rectricibus cinereo-nigricantibus...* » *Fulica major.* Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 28.

(*) Variété du *Fulica atra* GMEL.

de mars 1779 aux environs de Montbard, dans des vignes où un coup de vent l'avait jeté, nous a fourni les observations suivantes durant un mois que l'on a pu le conserver vivant. Il refusa d'abord toute espèce de nourriture apprêtée, le pain, le fromage, la viande cuite ou crue ; il rebuta également les vers de terre et les petites grenouilles mortes ou vivantes, et il fallut l'embecquer de mie de pain trempé ; il aimait beaucoup à être dans un baquet plein d'eau ; il s'y reposait des heures entières ; hors de là il cherchait à se cacher : cependant il n'était point farouche, se laissait prendre, repoussant seulement de quelques coups de bec la main qui voulait le saisir, mais si mollement, soit à cause du peu de dureté de son bec, soit par la faiblesse de ses muscles, qu'à peine faisait-il une légère impression sur la peau ; il ne témoignait ni colère ni impatience, ne cherchait point à fuir, et ne marquait ni surprise ni crainte. Mais cette tranquillité stupide, sans fierté, sans courage, n'était probablement que la suite de l'étourdissement où se trouvait cet oiseau dépaysé, trop éloigné de son élément et de toutes ses habitudes ; il avait l'air d'être sourd et muet : quelque bruit que l'on fit tout près de son oreille, il y paraissait entièrement insensible, et ne tournait pas la tête ; et, quoiqu'on le poursuivît et l'agaçât souvent, on ne lui a pas entendu jeter le plus petit cri. Nous avons vu la poule d'eau également muette en captivité. Le malheur de l'esclavage est donc encore plus grand qu'on ne le croit, puisqu'il y a des êtres auxquels il ôte la faculté de s'en plaindre.

LA GRANDE FOULQUE A CRÊTE (a)

Dans cette foulque (*), la plaque charnue du front est relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête : de plus, elle est notablement plus grande que la macroule, à laquelle elle ressemble en tout par la figure et le plumage. Cette espèce nous est venue de Madagascar : ne serait-elle au fond que la même que celle d'Europe, agrandie et développée par l'influence d'un climat plus actif et plus chaud ?

(a) Voyez les planches enluminées, n° 737.

(*) *Fulica cristata* GMEL.

LES PHALAROPES

Nous devons à M. Edwards la première connaissance de ce nouveau genre de petits oiseaux (*) qui, avec la taille et à peu près la conformation du cincle ou de la guignette, ont les pieds semblables à ceux de la foulque : caractère que M. Brisson a exprimé par le nom de *phalarope* (*a*), tandis que M. Edwards, s'en tenant à la première analogie, ne leur donne que celui de *tringa*. Ce sont en effet de petits bécasseaux ou petites guignettes auxquelles la nature a donné des pieds de foulque. Ils paraissent appartenir aux terres ou plutôt aux eaux des régions les plus septentrionales; tous ceux que M. Edwards a représentés venaient de la baie d'Hudson, et nous en avons reçu un de Sibérie. Cependant, soit qu'ils voyagent ou qu'ils s'égarerent, il en paraît quelquefois en Angleterre, puisque M. Edwards fait mention d'un de ces oiseaux tué en hiver dans le comté d'York; il en décrit quatre différents qui se réduisent à trois espèces, car il rapporte lui-même le phalarope de sa planche 46, comme femelle ou jeune, à celui de sa planche 143, et cependant M. Brisson en a fait de chacun une espèce séparée. Pour notre phalarope de Sibérie, il est encore le même que le phalarope de la baie d'Hudson, planche 143 d'Edwards, qui fera ici notre première espèce.

LE PHALAROPE CENDRÉ (*b*) (*c*)

PREMIÈRE ESPÈCE

Il a (***) huit pouces de longueur du bec à la queue, qui ne dépasse pas les ailes pliées; son bec est grêle, aplati horizontalement, long de treize lignes,

(*a*) En adoptant celui de *phalaris* pour le vrai nom grec de la foulque.

(*b*) Voyez les planches enluminées, n° 766, sous le nom de *Phalarope de Sibérie*.

(*c*) *Coot-footed tringa*. Edwards, *Hist. of Birds*, pag. et pl. 143 (le mâle). Ibid., pl. 46, la femelle. — *Larus fidipes alter nostras* D. Johnson. Willughby, *Ornithol.*, p. 270. — Ray, *Synops. avi.*, p. 132, n° *a*, 7. — *Tringa fusca rostro tenui*. Klein, *Asi.*, p. 151, n° 3. — « *Tainga rostro subulato apice inflexo, pedibus virescentibus lobatis, abdomine albedo...* » *Tringa lobata*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 78, sp. 5. — « *Phalaropus supernè cinereus, infernè albus; tæniâ per oculos nigricante; fasciâ longitudinali in utroque collilatore* » rufâ; colli inferioris parte infimâ cinerea; uropygio albo et nigricante transversim striato; » tæniâ in alis transversâ candidâ; reatricibus nigricantibus... » *Phalaropus cinereus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 15 (le mâle). « *Phalaropus supernè obscurè fuscus, marginibus pen-*

(*) Les Phalaropes sont très voisins des Bécasses.

(***) *Tringa hyperborea* L.

légèrement renflé et fléchi vers la pointe; il a ses petits pieds largement frangés, comme la foulque, d'une membrane en festons, dont les coupures ou les nœuds répondent de même aux articulations des doigts; il a le dessus de la tête, du cou et du manteau d'un gris légèrement ondulé sur le dos de brun et de noirâtre; il porte un hausse-col blanc, encadré d'une ligne de roux orangé; au-dessous est un tour de cou gris, et tout le dessous du corps est blanc. Willughby dit tenir du docteur Johnson que cet oiseau a la voix perçante et clameuse de l'hirondelle de mer; mais il a tort de le ranger avec ces hirondelles, surtout après avoir d'abord reconnu qu'il a un rapport aussi évident avec les foulques (a).

LE PHALAROPE ROUGE (b)

SECONDE ESPÈCE.

Ce phalarope (*) a le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un rouge de brique; le dessus du dos, de la tête et du cou, avec la gorge, d'un roux brun tacheté de noirâtre; le bec tout droit, comme celui de la guignette ou du bécasseau; les doigts largement frangés de membranes en festons: il est un peu plus grand que le précédent, et de la grosseur du merle d'eau.

LE PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS (c)

TROISIÈME ESPÈCE.

Les festons découpés, lisses dans les deux espèces précédentes, sont dans celle-ci (**) délicatement dentelés par les bords, et ce caractère le distingue

» narum dilutioribus, infernè albus; capite superiore nigro; collo cinereo; tæniâ in alis
» transversâ candidâ; rectricibus obscurè fuscis, fusco dilutiore fimbriatis... » *Phalaropus fuscus*. Idem, *ibidem*, p. 18 (la femelle).

(a) Voyez Willughby, page 271.

(b) *Red coot-footed tringa*. Edwards, *Hist.*, page et pl. 142. — « *Tringa* rostro recto, pedibus lobatis sub fuscis, abdomine ferrugineo... » *Fulicaria*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 78, sp. 6. — « *Phalaropus* supernè rufescens, pennis in medio nigricantibus, infernè rubricæ fabrilis colore tinctus; tæniâ suprâ oculos dilutè rufescente; uropygio albo, nigricante maculato, tæniâ in alis transversâ candidâ; rectricibus in medio nigricantibus, ad margines rufescentibus... » *Phalaropus rufescens*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 20.

(c) *Grey coot-footed tringa*. Edwards, *Glan.*, p. 206, pl. 308. — *Snipe or tringa*. *Transact. philosophiques*, vol. L, p. 253; par le même M. Edwards. — « *Phalaropus* supernè cinereo-

(*) *Tringa lobata* L.

(**) C'est une variété du *Tringa lobata* L.

suffisamment : il a, comme le premier, le bec aplati horizontalement, un peu renflé vers la pointe et creusé en dessus de deux cannelures ; les yeux sont un peu reculés vers le derrière de la tête, dont le sommet porte une tache noirâtre, le reste en est blanc, ainsi que tout le devant et le dessous du corps ; le dessus est d'un gris ardoisé, avec des teintes de brun et des taches obscures longitudinales : il est de la grosseur de la petite beccassine, dont le traducteur d'Edwards lui donne mal à propos le nom.

» cærulescens, pennis in medio nigricantibus, infernè albus; vertice nigricante; tæniâ in alis
» transversâ candidâ; rectricibus nigricantibus, dilutè cinereo fimbriatis... » *Phalaropus*.
Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 12.

LE GRÈBE (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le grèbe (*) est bien connu par ces beaux manchons d'un blanc argenté, qui ont, avec la moelleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume et le lustre de la soie; son plumage sans apprêt, et en particulier celui de la poitrine, est en effet un beau duvet très serré, très ferme, bien peigné, et dont les brins lustrés se couchent et se joignent de manière à ne former qu'une surface glacée, luisante et aussi impénétrable au froid de l'air qu'à l'humidité de l'eau. Ce vêtement à toute épreuve était nécessaire au grèbe, qui dans les plus rigoureux hivers se tient constamment sur les eaux comme nos plongeurs, avec lesquels on l'a souvent confondu sous le nom commun de *colymbus*, qui par son étymologie convient également à des oiseaux habiles à plonger et à nager entre deux eaux; mais ce nom n'exprime pas leurs différences, car les espèces de la famille du grèbe diffèrent essentiellement de celles des plongeurs, en ce que ceux-ci ont les pieds pleinement palmés, au lieu que les grèbes ont la membrane des pieds divisée et coupée par lobes à l'entour de chaque doigt, sans compter d'autres différences particulières que nous exposerons dans leurs descriptions comparées. Aussi les naturalistes exacts, en attachant aux plongeurs les noms de *mergus*, *urina*, *ethya*, fixent celui de *colymbus* aux grands et petits grèbes, c'est-à-dire aux grèbes proprement dits et aux *castagneux*.

Par sa conformation, le grèbe ne peut être qu'un habitant des eaux; ses

(a) Voyez les planches enluminées, n° 941.

(b) En grec, Κολυμβος, du verbe Κολυμβάν, qui signifie nager; en latin, *colymbus*; en anglais, *dobchick-diver*, *arsfoot-diver*, *great loon-diver*; en allemand, *deucchel*; à Venise, *fisanelle*. — *Colymbus major*. Aldrovande *Avi.*, t. III, p. 251. — Willughby, *Ornithol.*, p. 256. — Ray, *Synops. avi.*, p. 125, n° 6. — Klein, *Avi.*, p. 150, n° 3. — Jonston, *Avi.*, p. 89. — Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° 7, 1. *Onomast.*, p. 96, n° 7, 1. — Mœhring, *Avi.*, gen. 77. — *The greater dobchick*. Edwards, *Glan.*, part. III, pl. 360, petite figure. — « *Colymbus supernè* » obscurè fuscus, infernè albo argenteus; tetricibus alarum superioribus minoribus et majoribus corpori finitimis, remigibusque a tredecimâ ad vigesimam quartam usque candidis... » *Colymbus*, le Grèbe. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 34.

(*) *Podiceps cristatus* LATH. Les *Podiceps* sont des Palmipèdes de la famille des Colymbides, remarquables par la huppe de plumes qui orne leur tête.

jambes, placées tout à fait en arrière, et presque enfoncées dans le ventre, ne laissent paraître que des pieds en forme de rames, dont la position et le mouvement naturel sont de se jeter en dehors, et ne peuvent soutenir à terre le corps de l'oiseau que quand il se tient droit à plomb. Dans cette position, on conçoit que le battement des ailes ne peut, au lieu de l'élever en l'air, que le renverser en avant, les jambes ne pouvant seconder l'impulsion que le corps reçoit des ailes : ce n'est que par un grand effort qu'il prend son vol à terre ; et comme s'il sentait combien il y est étranger, on a remarqué qu'il cherche à l'éviter, et que, pour n'y être point poussé, il nage toujours contre le vent (*a*), et lorsque par malheur la vague le porte sur le rivage, il y reste en se débattant et faisant, des pieds et des ailes, des efforts presque toujours inutiles pour s'élever dans l'air ou retourner à l'eau ; on le prend donc souvent à la main, malgré les violents coups de bec dont il se défend ; mais son agilité dans l'eau est aussi grande que son impuissance sur terre : il nage, plonge, fend l'onde et court à sa surface en effleurant les vagues avec une surprenante rapidité : on prétend même que ses mouvements ne sont jamais plus vifs, plus prompts et plus rapides que lorsqu'il est sous l'eau (*b*) ; il y poursuit les poissons jusqu'à une très grande profondeur (*c*) : les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets ; il descend plus bas que les macreuses, qui ne se prennent que sur les bancs de coquillages découverts au reflux, tandis que le grèbe se prend à mer-pleine, souvent à plus de vingt pieds de profondeur.

Les grèbes fréquentent également la mer et les eaux douces, quoique les naturalistes n'aient guère parlé que de ceux que l'on voit sur les lacs, les étangs et les anses des rivières (*d*). Il y en a plusieurs espèces sur nos mers de Bretagne, de Picardie et dans la Manche (*e*). Le grèbe du lac de Genève, qui se trouve aussi sur celui de Zurich et les autres lacs de la Suisse (*f*), et quelquefois sur celui de Nantua, et même sur certains étangs de Bourgogne et de Lorraine, est l'espèce la plus connue : il est un peu plus gros que la foulque ; sa longueur, du bec au croupion, est d'un pied cinq pouces, et du bec aux ongles, d'un pied neuf à dix pouces ; il a tout le dessus du corps d'un brun foncé, mais lustré, et tout le devant d'un très beau blanc argenté ; comme tous les autres grèbes, il a la tête petite, le bec droit et pointu, aux angles duquel est un petit espace en peau nue et rouge qui s'étend jusqu'à l'œil ; les ailes sont courtes et peu proportionnées à la grosseur du corps : aussi l'oiseau s'élève-t-il difficilement, mais ayant pris le vent, il ne laisse

(*a*) Oppien, *Exegetic.*, lib. II.

(*b*) Willughby.

(*c*) Schwenckfeld.

(*d*) « In stagnis, piscinis et fluminibus non admodum rapidis. » *Idem.*

(*e*) Celle du petit grèbe, du grèbe huppé, suivant M. Baillon. Voyez ci-après l'énumération des espèces.

(*f*) Gessner.

pas de fournir un long vol (*a*) ; sa voix est haute et rude (*b*) ; la jambe, ou pour mieux dire le tarse, est élargi et aplati latéralement ; les écailles dont il est couvert forment à sa partie postérieure une double dentelure ; les ongles sont larges et plats ; la queue manque absolument à tous les grèbes ; ils ont cependant au croupion les tubercules d'où sortent ordinairement les plumes de la queue ; mais ces tubercules sont moindres que dans les autres oiseaux, et il n'en sort qu'un bouquet de petites plumes, et non de véritables plumes.

Ces oiseaux sont communément fort gras : non seulement ils se nourrissent de petits poissons, mais ils mangent de l'algue et d'autres herbes (*c*), et avalent du limon (*d*) ; on trouve aussi assez souvent des plumes blanches dans leur estomac, non qu'ils dévorent des oiseaux, mais apparemment parce qu'ils prennent la plume qui se joue sur l'eau pour un petit poisson. Au reste, il est à croire que les grèbes vomissent, comme le cormoran, les restes de la digestion : du moins trouve-t-on au fond de leur sac des arêtes pelotonnées et sans altération.

Les pêcheurs de Picardie vont sur la côte d'Angleterre dénicher les grèbes, qui en effet ne nichent pas sur celles de France (*e*) ; ils trouvent ces oiseaux dans des creux de rochers, où apparemment ils volent faute d'y pouvoir grimper, et d'où il faut que leurs petits se précipitent dans la mer ; mais sur nos grands étangs le grèbe construit son nid avec des roseaux et des joncs entrelacés ; il est à demi plongé et comme flottant sur l'eau, qui cependant ne peut l'emporter, car il est affermi et arrêté contre les roseaux (*f*), et non tout à fait à flot, comme le dit Linnæus ; on y trouve ordinairement deux œufs et rarement plus de trois ; on voit, dès le mois de juin, les petits grèbes nouveau-nés nager avec leur mère (*g*).

Le genre de ces oiseaux est composé de deux familles qui diffèrent par la grandeur. Nous conserverons aux grands le nom de *grèbes*, et aux petits celui de *castagneux* : cette division est naturelle, ancienne, et paraît indiquée, dans Athénée, par les noms de *colymbis* et de *colymbida* ; car cet auteur joint constamment à ce dernier l'épithète de *parvus* ; cependant il y a dans la famille des grands grèbes des espèces considérablement plus petites les unes que les autres.

(*a*) Willughby.

(*b*) « Altâ voce clamant. » Gessner. — « C'est un oiseau de cri moult estrange. » Belon.

(*c*) Willughby.

(*d*) Schwenckfeld.

(*e*) Observations de M. Baillon.

(*f*) Observation de M. Lottinger.

(*g*) *Idem*.

LE PETIT GRÈBE (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Celui-ci (*), par exemple, est plus petit que le précédent, et c'est presque la seule différence qui soit entre eux; mais si cette différence est constante, ils ne sont pas de la même espèce, d'autant que le petit grèbe est connu dans la Manche (c) et habite sur la mer, au lieu que le grand grèbe se trouve plus fréquemment dans les eaux douces.

LE GRÈBE HUPPÉ (d) (e)

TROISIÈME ESPÈCE.

Les plumes du sommet de la tête de ce grèbe (**) s'allongent un peu en arrière et lui forment une espèce de huppe qu'il hausse ou baisse, selon qu'il est tranquille ou agité; il est plus grand que le grèbe commun, ayant au moins deux pieds du bec aux ongles; mais il n'en diffère pas par le plumage: tout le devant de son corps est de même d'un beau blanc argenté, et le dessus d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc dans les ailes, et ces couleurs forment la livrée générale des grèbes.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 942.

(b) *Foulque noire et blanche*. Edwards, pag. et pl. 96. — « *Colymbus supernè fusco-nigriscans, infernè albus; capite superiore nigro-virescente: tæniâ utrimque a rostro ad oculum* » nudâ saturatè rubrâ; maculâ utrumque rostrum inter et oculum, marginibus alarum, remigibusque intermediis candidis... » *Colymbus minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 56.

(c) Observation de M. Baillon.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 944.

(e) *Grand plongeon de rivière*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 178. Idem, *Portraits d'oiseaux*, p. 38, b, figure passable. — *Colymbus major cristatus*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 253. — Willughby, *Ornithol.*, p. 257. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 80, avec une figure assez exacte, si la membrane des doigts était fendue. — *Colymbus major Belonii*. Jonston, *Avi.*, p. 89. — *Colymbus cristatus Willughbei*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 373. — *Avis quædam, agri Cestrensis incolis cargoos dicta*. Charleton, *Exercit.*, p. 107, n° 3. — Klein, *Avi.*, p. 151. — *Colymbus subtus albus, supernè fuscus, rostro et pedibus virescentibus*. Barrère, *Ornithol.*, class. II, gen. 2, sp. 1. — *Acitli mergus Americanus*. Hernandez, *Hist. Mexic.*, p. 686. — Ray, *Synops. avi.*, p. 125. — *Grand plongeon de mer*. Albin, t. II, p. 49, avec une figure mal coloriée, pl. 73. — *Calabria. Supplément de l'Encyclopédie*. « *Colymbus cristatus* » supernè obscurè fuscus, infernè albo-argenteus; tæniâ a naribus ad oculos candicante; gutture fasciculo plumoso longiore utrimque donato; tectricibus alarum superioribus, minoribus et majoribus, corpori finitimis, remigibusque a decimâ-quintâ ad vigesimam-quartam usque candidis... » *Colymbus cristatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 38.

(*) État jeune du *Podiceps cornutus* GMEL.

(**) *Podiceps cristatus* LATH.

Il résulte des notices comparées des ornithologistes que le grèbe huppé se trouve également en mer et sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes de l'Océan : son espèce même se trouve dans l'Amérique septentrionale, et nous l'avons reconnu dans l'*acilli* du lac du Mexique de Hernandez.

L'on a observé que les jeunes grèbes de cette espèce, et apparemment il en est de même des autres, n'ont qu'après la mue leur beau blanc satiné; l'iris de l'œil, qui est toujours fort brillant et rougeâtre, s'enflamme et devient d'un rouge de rubis dans la saison des amours : on assure que cet oiseau détruit beaucoup de jeunes merlans, de frai d'esturgeon, et qu'il ne mange des chevrettes que faute d'autre nourriture (a).

LE PETIT GRÈBE HUPPÉ (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce grèbe (*) n'est pas plus gros qu'une sarcelle, et il diffère du précédent non seulement par la taille, mais encore en ce que les plumes du sommet de la tête qui forment la huppe se séparent en deux petites touffes, et que des taches de brun marron se mêlent au blanc du devant du cou. Quant à l'identité soupçonnée par M. Brisson de cette espèce avec celle du grèbe cendré de Willughby (c), il est très difficile d'en rien décider : ce dernier naturaliste et Ray ne parlant de leur grèbe cendré que sur un simple dessin de M. Brown.

LE GRÈBE CORNU (d) (e)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce grèbe (**) porte une huppe noire, partagée en arrière et divisée comme en deux cornes; il a de plus une sorte de crinière ou de chevelure enflée,

(a) Observations faites dans la Manche par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(b) « *Colymbus cristatus*, supernè obscurè fuscus, infernè albo-argenteus; cristâ duplici; » collo inferiore maculis castaneis vario; remigibus a tredecimâ ad vigesimam-tertiam usque » candidis... » *Colymbus cristatus minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 42.

(c) *An colymbus, seu podicipes cinereus D. Brown?* Willughby, p. 257; et *colymbus cinereus major Raii*. *Synops.*, p. 124, n° a, 1. Brisson, *ibid.*

(d) Voyez les planches enluminées, n° 400.

(e) *Aliud mergi genus quod in lacu tigurino invenitur*. Gessner, *Avi.*, p. 138, avec une figure peu exacte. — *Colymbus major, pygoscelis, uria vel urinatrix major*. Idem, *Icon.*

(*) État jeune du *Podiceps cornutus* GMEL.

(**) *Podiceps cornutus* GMEL.

rousse à la racine, noire à la pointe, coupée en rond autour du cou, ce qui lui donne une physionomie tout étrange et l'a fait regarder comme une espèce de monstre (a); il est un peu plus grand que le grèbe commun : son plumage est le même, à l'exception de la crinière et des flancs, qui sont roux.

L'espèce de ce grèbe cornu paraît être fort répandue : on la connaît en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Hollande, en Angleterre (b). Comme cet oiseau est d'une figure fort singulière, il a été partout remarqué; Fernandez, qui l'a fort bien décrit au Mexique, ajoute qu'il y est surnommé *lièvre d'eau* (c), sans en dire la raison.

LE PETIT GRÈBE CORNU (d) (e)

SIXIÈME ESPÈCE.

Il y a la même différence pour la taille entre les deux grèbes cornus qu'entre les deux grèbes huppés : le petit grèbes cornu (*) a les deux pin-

avi., p. 88. — *Colymbus alius major, cristatus et cornutus*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 253. — Willughby, *Ornithol.*, p. 257. — Ray, *Synops. avi.*, p. 124, n° a, 2. — Klein, *Avi.*, p. 149, n° 1. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 373. — *Mergus major* Schwenckfeldii. Idem, *ibid.*, p. 393. — *Mergus major*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 298. — *Mergus cirrhatus, seu cristatus*. Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° 5. *Onomast.*, p. 95, n° 5. — *Colymbus cristatus seu auritus*. *Mus. Worm.*, p. 304. — *Admirandæ avis cucullatæ aquaticæ species*. *Mus. Besler*, p. 32, n° 4, avec une figure assez exacte, tab. 8, n° 4. — *Ardea exotica aurita*. Pétilver, *Gazoph.*, avec une mauvaise figure, tab. 43, fig. 12. — *Acitli, seu aqueus lepus*. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, p. 41, cap. cxxx. — *Lepus aqueus*. Nieremberg, p. 209. — « *Colymbus pedibus lobato-fissis, capite rufo, collari nigro, remigibus secundariis albis...* » *Colymbus cristatus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 68, sp. 2. — « *Colymbus pedibus lobato divisis; capite nigro.* » Idem, *Fauna Suec.*, n° 122. — *Colymbus cristatus pedibus lobatis, capite rufo, collari nigro. Danis topped havskier, topped dykker. Island. seffond*. Muller, *Zoolog. Dan.*, n° 157. — *Plongeon huppé*. Albin, t. Ier, p. 71, avec une mauvaise figure, pl. 81. — « *Colymbus cristatus, supernè obscurè fuscus, infernè albo-argenteus; capite superiore nigricante; capite ad latera, guttureque dilutè fulvis; collo supremo rufo, in medio longis pennis nigris circumdata; tectricibus alarum superioribus minoribus et majoribus corpori finitimis, remigibusque a decimâ-quintâ ad vigesimam-quintam usque candidis...* » *Colymbus cornutus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 45.

(a) Voyez *Mus. Besler* et la figure que donne Aldrovande à la suite des paons de mer, et dont nous avons déjà parlé.

(b) Voyez les auteurs cités dans la nomenclature.

(c) *Aqueus lepus*. Fernandez, cap. cxxx.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 404, fig. 2, sous le nom de *Grèbe d'Esclavonie*.

(e) *Colymbus minor, colymbis, uria, vel urinatrix minor. Pygoscelis minor. Mergulus*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 89. — *Colymbus minor*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 256. — Jonston, *Avi.*, p. 89. — Klein, *Avi.*, p. 150, n° 4. — Charleton, *Exercit.*, p. 102, n° 7, 2. *Onomast.*, p. 96, n° 7, 2. — *Colymbus seu podicipes minor*. Willughby, *Ornithol.*, p. 258. — Ray,

(*) Variété du *Podiceps cornutus* GMEL.

ceaux de plumes qui, partant de derrière les yeux, lui forment ses cornes d'un roux orangé : c'est aussi la couleur du devant du cou et des flancs ; il a le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non tranchées ni coupées en crinière : ces plumes sont d'un brun teint de verdâtre, ainsi que le dessus de la tête ; le manteau est brun, et le plastron est d'un blanc argenté comme dans les autres grèbes. C'est de celui-ci en particulier que Linnæus dit que le nid est flottant sur l'eau dans les anses ; il ajoute que ce grèbe pond quatre ou cinq œufs, et que sa femelle est toute grise (a).

Il est connu dans la plupart des contrées de l'Europe, soit maritimes, soit méditerranées (b). M. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson (c) : ainsi il se trouve encore dans l'Amérique septentrionale ; mais cette raison ne paraît pas suffisante pour lui rapporter, avec M. Brisson, l'*yacapitza* de Fernandez (d), qui à la vérité paraît bien être un grèbe, mais que rien ne caractérise assez pour assurer qu'il est particulièrement de cette espèce ; et quant au *trapazorola* de Gessner, que M. Brisson y rapporte également, il y a beaucoup plus d'apparence que c'est le castagneux, ou tout au moins il est certain que ce n'est pas un grèbe cornu, puisque Gessner dit formellement qu'il n'a nulle espèce de crête (e).

Synops. avi., p. 123, n° 3 ; et 190, n° 14. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 82, avec une figure peu exacte, tab. 39. — Sloane, *Jamaïca*, p. 322, n° 4. — *Colymbus minor pullus*. Browne, *Nat. hist. of Jamaïca*, p. 480. — *Mergulus*. Schwencckfeld, *Aviar. Silcs.*, p. 299. — « *Colymbus pedibus lobatis, capite nigro, auribus cristato ferrugineis...* » *Colymbus auritus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 68, sp. 3. — « *Colymbus pedibus lobato-divisis; capite rufo; Ostrobothnis fiorna.* » Idem, *Fauna Suecica*, n° 123. — *Colymbus auritus, pedibus lobatis, capite nigro, auribus cristatis ferrugineis*. Dan. *Soëhøne; norv., soë-orre; Island. flave-flit*. Muller, *Zool. Dan.*, n° 158. — *Eared or horned dobchick*. Edwards, *Hist.*, p. et pl. 145. — *Petit plongeon de mer*. Albin, t. II, p. 56, avec une mauvaise figure, pl. 76. — « *Colymbus supernè obscurè fuscus, infernè albo-* » argenteus; capite et collo supremo nigro-virescentibus; collo inferiore castaneo; fasciulo » plumoso aurantio-rufescente ponè utrumque oculum; tæniâ utrimque a rostro ad oculum » nudâ coccineâ; remigibus a duodecimâ ad vigesimam-sextam candidis... » *Colymbus cornutus minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 50.

(a) *Fauna Suecica*, n° 123.

(b) Voyez les citations de la nomenclature.

(c) Edwards, planche 145. — *Nota*. Nous n'hésiterons pas de rapporter ici, malgré quelques différences de grandeur, l'*eared dobchick* du même M. Edwards, planche 96, dont M. Brisson a fait son *grèbe à oreilles* (tome VI, page 54), au petit grèbe cornu : la comparaison des figures d'Edwards suffit pour reconnaître le plus grand rapport entre ces oiseaux, et les deux huppés de plumes qui, leur partant des yeux se portent en arrière peuvent, avec autant ou aussi peu de raison, s'appeler des oreilles que des cornes.

(d) Cap. LXVIII, page 29.

(e) « *Colymbo longe minor est, insuper nullam cristam jubamve habet trapazorola.* »

LE GRÈBE DUC-LAART (a)

SEPTIÈME ESPÈCE.

Nous conserverons à ce grèbe (*) le nom que lui donnent les habitants de l'île Saint-Thomas, où il a été observé et décrit par le P. Feuillée. Ce qui le distingue le plus est une tache noire qui se trouve au milieu du beau blanc du plastron, et la couleur des ailes, qui est d'un roux pâle; sa grosseur, dit le P. Feuillée, est celle d'une jeune poule; il observe aussi que la pointe du bec est légèrement courbée, caractère qui se marque également dans l'espèce suivante.

LE GRÈBE DE LA LOUISIANE (b)

HUITIÈME ESPÈCE.

Outre le caractère de la pointe du bec, légèrement courbée, ce grèbe (**) diffère de la plupart des autres, en ce que son plastron n'est pas pleinement blanc, mais fort chargé aux flancs de brun et de noirâtre, avec le devant du cou de cette dernière teinte : il est aussi moins grand que le grèbe commun.

LE GRÈBE A JOUES GRISES OU LE JOUGRIS (c)

NEUVIÈME ESPÈCE.

Pour dénommer particulièrement des espèces qui sont en grand nombre, et dont les différences sont souvent peu sensibles, il faut quelquefois se contenter de petits caractères qu'autrement on ne penserait pas à relever : telle est la nécessité qui a fait donner à ce grèbe (***) le nom de *jougris*, parce

(a) Espèce de plongeon ou *mergus major leucophæus*. Feuillée, *Journal d'observations*, page 391 (édit. 1725). — « *Colymbus supernè obscurè fuscus, infernè albus, maculis griseis* » variegatus; macula utrimque rostrum inter et oculum candidà; macula in medio pectore » nigrâ; remigibus pallidè rufis... » *Colymbus insulæ Sancti-Thomæ*. Brisson, *Ornithol.* t. VI, p. 58.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 943.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 931.

(*) *Colymbus thomensis* GMEL.

(**) *Podiceps ludovicianus* GMEL.

(***) *Podiceps subcristatus* GMEL.

qu'en effet il a les joues et la mentonnière grises; le devant de son cou est roux, et son manteau d'un brun noir : il est à peu près de la grandeur du grèbe cornu.

LE GRAND GRÈBE (a)

DIXIÈME ESPÈCE.

C'est moins par les dimensions de son corps que par la longueur de son cou, que ce grèbe (*) est le plus grand des oiseaux de ce genre ; cette longueur du cou fait qu'il a la tête de trois ou quatre pouces plus élevée que celle du grèbe commun, quoiqu'il ne soit ni plus gros ni plus grand ; il a le manteau brun, le devant du corps d'un roux brun, couleur qui s'étend sur les flancs et qui ombrage le blanc du plastron, lequel n'est guère net qu'au milieu de l'estomac : il se trouve à Cayenne.

Par l'énumération que nous venons de faire, on voit que les espèces de la famille du grèbe sont répandues dans les deux continents : elles semblent aussi s'être portées d'un pôle à l'autre. Le *kaarsaak* (b) et l'*esarokitsoh* (c) des Groenlandais sont, à ce qu'il paraît, des grèbes ; et du côté du pôle austral, M. de Bougainville a trouvé aux îles Malouines deux oiseaux qui nous paraissent être des grèbes plutôt que des plongeurs (d).

(a) Voyez les planches enluminées, n° 404, fig. 1, sous le nom de *Grèbe de Cayenne*.

(b) « L'oiseau que les Groenlandais appellent *kaarsaak*, en pensant exprimer son cri par ce nom, est une sorte de *colymbus* : selon eux, il présage la pluie ou le beau temps, suivant que le ton de sa voix est rauque et rapide ou doux et prolongé. Ils l'appellent aussi l'oiseau d'été, n'attendant la belle saison que lorsqu'ils ont vu cet oiseau. La femelle va pondre auprès des étangs d'eau douce, et on prétend qu'elle chérit sa couvée au point de rester dessus quand même la place est inondée. » *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 45. — Le canard de Groeland, à bec pointu, avec une touffe sur la tête, dont parle Crantz, paraît aussi être un grèbe. Voyez *ibid.*, p. 43.

(c) « *Esarokitsok* Groenlandis, *colymbus* major, plumis candidis et nigris ; minoribus præditus alis. » Egède, *Dict. Groeland*.

(d) « Il y a (aux îles Malouines) deux espèces de plongeurs de la petite taille : l'un a le dos de couleur cendrée et le ventre blanc ; les plumes du ventre sont si soyeuses, si brillantes et d'un tissu si serré, que nous les primes pour le grèbe, dont on fait des manchons précieux ; cette espèce est rare. L'autre, plus commune, est toute brune, ayant le ventre un peu plus clair que le dos ; les yeux de ces animaux sont semblables à des rubis, leur vivacité surprenante augmente encore par l'opposition du cercle de plumes blanches qui les entoure, et qui leur fait donner le nom de *plongeur à lunettes*. Ils font deux petits, sans doute trop délicats pour souffrir la fraîcheur de l'eau lorsqu'ils n'ont encore que le duvet, car alors la mère les voiture sur son dos. Ces deux espèces n'ont point les pieds palmés à la façon des autres oiseaux d'eau ; leurs doigts séparés sont garnis de chaque côté d'une membrane très forte ; en cet état, chaque doigt ressemble à une feuille arrondie du côté de l'ongle, d'autant plus qu'il part du doigt des lignes qui vont se terminer à la circonférence des membranes, et que le tout est d'un vert de feuilles, sans avoir beaucoup d'épaisseur. » *Voyage autour du monde*, par M. de Bougainville, t. I^{er}, in-8°, p. 117 et 118.

(*) *Colymbus (Podiceps) cayennensis* GMEL.

LE CASTAGNEUX (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous avons dit que le castagneux (*) est un grèbe beaucoup moins grand que tous les autres : on peut même ajouter qu'à l'exception du petit petrel, c'est le plus petit de tous les oiseaux navigateurs; il ressemble aussi au petrel par le duvet dont il est couvert au lieu de plumes; mais du reste il a le bec, les pieds et tout le corps entièrement conformés comme les grèbes : il porte à peu près les mêmes couleurs, mais comme il a du brun châtain ou couleur de marron sur le dos, on lui a donné le nom de *castagneux*. Dans quelques individus le devant du corps est gris, et non pas d'un blanc lustré (c); d'autres sont plus noirâtres que bruns sur le dos; et cette variété dans les couleurs a été désignée par Aldrovande (d). Le castagneux n'a pas, plus que le grèbe, la faculté de se tenir et de marcher sur la terre; ses jambes traînantes et jetées en arrière ne peuvent s'y soutenir (e) et ne lui servent qu'à nager; il a peine à prendre son vol, mais, une fois élevé, il ne laisse pas d'aller loin (f) : on le voit sur les rivières tout l'hiver, temps auquel il est fort gras; mais, quoiqu'on l'ait nommé *grèbe de rivière*, on en voit aussi sur la mer, où il mange des chevrettes, des éperlans (g), de même qu'il se nourrit de petites écrevisses et de menus poissons dans les eaux douces. Nous lui avons trouvé dans l'estomac des grains de sable : il a ce viscère musculéux et revêtu intérieurement d'une membrane glanduleuse, épaisse et peu adhérente; les intestins, comme l'observe Belon, sont très grêles; les deux jambes sont attachées au derrière du corps par une membrane qui déborde

(a) Voyez les planches enluminées, n° 905.

(b) *Petit plongeon* nommé *castagneux* ou *zoucet*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 177, avec une assez bonne figure; la même, *Portraits d'oiseaux*, p. 38, a. — *Mergus parvus fluviatilis*. Gessner, *Avi.*, p. 144. — *Colymbus et colymbis, vel urinatrix*. Idem, *ibid.*, p. 128. — *Mergus minimus fluviatilis Belonii*. Aldrovande, t. III, p. 257. — *Colymbus tertius*. Jonston, *Avi.*, p. 89. — *Colymbus cinereus, rostro et pedibus nigris*. Catal. Cabusset, *Barrière, Ornithol.*, class. II, gen. 2, sp. 2. — « *Colymbus supernè fuscus, ad fulvum vergens, »* infernè albo-argenteus; collo inferiore griseo-fulvo; imo ventre griseo, uropygio infimo » albo; remigibus a decimâ-sexâ, ad vigesimam-primam usque candidis, griseo fusco maculis... » *Colymbus fluviatilis*, le Grèbe de rivière ou le Castagneux. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 59.

(c) Belon.

(d) *Colymbi minoris aliud genus*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 257. — *Colymbus fluviatilis nigricans*. Brisson, t. VI, p. 62.

(e) « Ses jambes lui traînent par derrière, tellement qu'on le jugeroit quasi tout esréné. » Belon.

(f) *Idem*.

(g) *Idem*.

(*) *Podiceps minor* GMEL.

quand les jambes s'étendent, et qui est attachée fort près de l'articulation du tarse; au-dessus du croupion sont, en place de queue, deux petits pinceaux de duvet qui sortent chacun d'un tubercule; on remarque encore que les membranes des doigts sont encadrées d'une bordure dentelée de petites écailles symétriquement rangées.

Au reste, nous croyons que le *trapozorola* de Gessner est notre castagneux; ce naturaliste dit que c'est le premier oiseau qui reparaisse après l'hiver sur les lacs de Suisse.

LE CASTAGNEUX DES PHILIPPINES (a)

SECONDE ESPÈCE.

Quoique ce castagneux (*) soit un peu plus grand que celui d'Europe, et qu'il en diffère par deux grands traits de couleur rousse qui lui teignent les joues et les côtés du cou, ainsi que par une teinte de pourpre jetée sur son manteau, ce n'est peut-être que le même oiseau modifié par le climat. Nous pourrions prononcer plus affirmativement si les limites qui séparent les espèces, ou la chaîne qui les unit, nous étaient mieux connues; mais qui peut avoir suivi la grande filiation de toutes les généalogies dans la nature? il faudrait être né avec elle et avoir, pour ainsi dire, des observations contemporaines. C'est beaucoup, dans le court espace qu'il nous est permis de saisir, d'observer ses passages, d'indiquer ses nuances et de soupçonner les transformations infinies qu'elle a pu subir ou faire depuis les temps immenses qu'elle a travaillé ses ouvrages (**).

LE CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ (b)

TROISIÈME ESPÈCE.

Un petit ruban noir, qui environne le milieu du bec en forme de cercle, est le caractère par lequel nous avons cru devoir distinguer ce castagneux (***) :

(a) Voyez les planches enluminées, n° 945.

(b) *Pied-bill dobchick*. Catesby, t. I^{er}, p. 91. — *Colymbus fuscus*, Klein, *Avi.*, p. 150, n° 5. — « *Colymbus pedibus lobatis, corpore fusco, rostro fasciâ sesqui alterâ...* » *Podiceps*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 68, sp. 4. — « *Colymbus fuscus, supernè saturatus* » *infernè dilutius; pectore ad olivaceum vergente; gutture nigro; imo ventre sordidè albo;* » *remigibus fuscis...* » *Colymbus fluviatilis Carolinensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 63.

(*) *Podiceps philippensis* TEMM.

(**) Ce passage est fort remarquable parce que Buffon y affirme nettement qu'il croit à la transformation des espèces.

(***) *Podiceps carolinensis* GMEL.

il a de plus une tache noire remarquable à la base de la mandibule inférieure du bec ; son plumage est tout brun, foncé sur la tête et le cou, clair et verdâtre sur la poitrine ; on le trouve, sur les étangs d'eau douce, dans les parties inhabitées de la Caroline.

LE CASTAGNEUX DE SAINT-DOMINGUE (a)

QUATRIÈME ESPÈCE.

On voit que la famille des castagneux ou petits grèbes n'est pas moins répandue que celle des grands : celui-ci (*), qui se trouve à Saint-Domingue, est encore plus petit que le castagneux d'Europe ; sa longueur du bec au croupion n'est guère que de sept pouces et demi ; il est noirâtre sur le corps et gris blanc argenté, tacheté de brun en dessous.

LE GRÈBE-FOULQUE (b)

CINQUIÈME ESPÈCE.

La nature trace des traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures ; sans quitter brusquement une forme pour passer à une autre, elle emprunte de toutes deux et compose un être mi-parti qui réunit les deux extrêmes et remplit jusqu'au moindre vide de l'ensemble d'un tout, où rien n'est isolé (**). Tels sont les traits de l'oiseau grèbe-foulque (***), jusqu'à ce jour inconnu, et qui nous a été envoyé de l'Amérique méridionale ; nous lui avons donné ce nom parce qu'il porte les deux caractères du grèbe et de la foulque : il a comme elle une queue assez large et d'assez longues ailes ; tout son manteau est d'un brun olivâtre, et tout le devant du corps est d'un très beau blanc ; les doigts et les membranes dont ils sont garnis sont barrés transversalement de raies noires et blanches ou jaunâtres, ce qui fait un effet agréable. Au reste, ce grèbe-foulque, qui se trouve à Cayenne, est aussi petit que notre castagneux.

(a) « *Colymbus supernè nigricans, infernè cinereo-albo-argenteus, maculis fuscis aspersus* ; collo inferiore griseo-fusco-nigricante ; remigibus ob octavâ ad undecimam usque » cinereo-albis... » *Colymbus fluviatilis Dominicensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 64.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 893.

(*) *Podiceps dominicus* VIEILL.

(**) Cette pensée est très juste et aussi nettement formulée qu'il est possible de le souhaiter. Elle était bien profondément entrée dans l'esprit de Buffon, car il y revient sans cesse et toujours avec le plus grand à propos.

(***) *Plotus surinamensis* GMEL.

LES PLONGEONS (a)

Quoique beaucoup d'oiseaux aquatiques aient l'habitude de plonger, même jusqu'au fond de l'eau, en poursuivant leur proie, on a donné de préférence le nom de plongeon (*) à une petite famille particulière de ces oiseaux plongeurs, qui diffèrent des autres en ce qu'ils ont le bec droit et pointu, et les trois doigts antérieurs joints ensemble par une membrane entière qui jette un rebord le long du doigt intérieur, duquel néanmoins le postérieur est séparé. Les plongeurs ont de plus les ongles petits et pointus (b), la queue très courte et presque nulle, les pieds très plats et placés tout à fait à l'arrière du corps; enfin la jambe cachée dans l'abdomen, disposition très propre à l'action de nager, mais très contraire à celle de marcher: en effet les plongeurs, comme les grèbes, sont obligés sur terre à se tenir debout dans une situation droite et presque perpendiculaire, sans pouvoir maintenir l'équilibre dans leurs mouvements, au lieu qu'ils se meuvent dans l'eau d'une manière si preste et si prompte, qu'ils évitent la balle en plongeant à l'éclair du feu, au même instant que le coup part (c): aussi les bons chasseurs, pour tirer ces oiseaux, adaptent à leur fusil un morceau de carton qui, en laissant la mire libre, dérobe l'éclair de l'amorce à l'œil de l'oiseau.

Nous connaissons cinq espèces dans le genre du plongeur, dont deux, l'une assez grande et l'autre plus petite, se trouvent également sur les eaux douces, dans l'intérieur des terres et sur les eaux salées, près des côtes de la mer; les trois autres espèces paraissent attachées uniquement aux côtés maritimes, et spécialement aux mers du Nord. Nous allons donner la description de chacune en particulier.

(a) Le plongeur, en général, se nomme en grec *ἄλιον*; en latin, *mergus*; en hébreu et en persan, *kaath*; en arabe, *semag*; en italien, *mergo*, *mergone*; en anglais, *diver*, *douker*; en allemand, *ducher*, *duchent*, *taucher*; en groenlandais, *naviarsoak* (Égède).

(b) C'est du grèbe et non pas du plongeur qu'il faut entendre ce que Schwenckfeld dit, que, seul entre les oiseaux, il a les ongles aplatis: « *Mergo unico inter aves lati sunt ungues.* » *Theriotroph. Siles.*, p. 29.

(c) « Les plongeurs de la Louisiane sont les mêmes que les nôtres, et, lorsqu'ils voient le feu du bassinet, ils plongent si promptement que le plomb ne peut les toucher, ce qui les fait nommer *mangeurs de plomb.* » Le Page Dupratz, *Hist. de la Louisiane*, t. II, p. 115.

(*) Les Plongeurs (*Colymbus* L.) sont des Palmipèdes de la famille des Colymbides; ils ont la queue courte, et des tarses courts, déjetés en dehors.

LE GRAND PLONGEON (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce plongeon (*) est presque de la grandeur et de la taille de l'oie. Il est connu sur les lacs de Suisse, et le nom de *fluder* qu'on lui donne sur celui de Constance marque, selon Gessner, sa pesanteur à terre et l'impuissance de marcher, malgré l'effort qu'il fait des ailes et des pieds à la fois; il ne prend son essor que sur l'eau, mais dans cet élément ses mouvements sont aussi faciles et aussi légers que vifs et rapides; il plonge à de très grandes profondeurs, et nage entre deux eaux à cent pas de distance sans reparaitre pour respirer; une portion d'air renfermée dans la trachée-artère dilatée fournit pendant ce temps à la respiration de cet amphibie ailé, qui semble moins appartenir à l'élément de l'air qu'à celui des eaux: il en est de même des autres plongeurs et des grèbes; ils parcourent librement et en tout sens les espaces dans l'eau; ils y trouvent leur subsistance, leur abri, leur asile, car si l'oiseau de proie paraît en l'air, ou qu'un chasseur se montre sur le rivage, ce n'est point au vol que le plongeur confie sa fuite et son salut; il plonge, et, caché sous l'eau, se dérobe à l'œil de tous ses ennemis; mais l'homme, plus puissant encore par l'adresse que par la force, sait lui faire rencontrer des embûches jusqu'au fond de son asile: un filet, une ligne dormante amorcée d'un petit poisson, sont les pièges auxquels l'oiseau se prend en avalant sa proie; il meurt ainsi en voulant se nourrir, et dans l'élément même sur lequel il est né, car on trouve son nid posé sur l'eau, au milieu des grands joncs dont le pied est baigné.

Aristote observe, avec raison, que les plongeurs commencent leur nichée dans le premier printemps, et que les mouettes ne nichent qu'à la fin de cette saison ou au commencement de l'été (c); mais c'est improprement que Pline, qui souvent ne fait que copier ce premier naturaliste, le contredit ici en employant le nom de *mergus* pour désigner un oiseau d'eau qui niche

(a) Voyez les planches enluminées, n° 914.

(b) *Avis colymbis congener, quæ in Aconio lacu fluder dicitur.* Gessner, *Avi.*, p. 140. — *Avis fluder, seu colymbus maximus.* Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 253. — *Colymbus maximus Gessneri.* Willughby, *Ornithol.*, p. 260. — Ray, *Synops. avi.*, p. 126, n° 8. — *Colymbus maximus.* Jonston, *Avi.*, p. 89. — Klein, *Avi.*, p. 150, n° 6. — « *Mergus supernè saturatè fuscus, marginibus pennarum cinereis, infernè albus; capite et collo superioribus* » fuscis; capite ad latera minutis maculis candidis vario; torque fusco-nigricante; rectricibus saturatè fuscis, albo in apice marginatis... » *Mergus major.* Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 105.

(c) « *Gaviæ æstate pariunt; mergi a brumâ, ineunte vere.* » *Hist. animal.*, lib. v, cap. ix.

(*) *Colymbus glacialis* L.

sur les arbres (a); cette habitude, qui appartient au cormoran et à quelques autres oiseaux d'eau, n'est nullement celle du plongeon, puisqu'il niche au bas des joncs.

Quelques observateurs ont écrit que ce grand plongeon était fort silencieux; cependant Gessner lui attribue un cri particulier et fort éclatant (b), mais apparemment on ne l'entend que rarement.

Au reste, Willughby semble reconnaître dans cette espèce une variété qui diffère de la première, en ce que l'oiseau a le dos d'une seule couleur uniforme (c), au lieu que le grand plongeon commun a le manteau ondé de gris blanc sur gris brun, avec un même brun nué et pointillé de blanchâtre sur le dessus de la tête et du cou, qui de plus est orné vers le bas d'un demi-collier teint des mêmes couleurs, terminées par le beau blanc de la poitrine et du dessous du corps.

LE PETIT PLONGEON (d) (e)

SECONDE ESPÈCE.

Ce petit plongeon (*) ressemble beaucoup au grand par les couleurs, et a de même tout le devant du corps blanc; le dos et le dessus du cou et de la tête d'un cendré noirâtre tout parsemé de petites gouttes blanches; mais ses dimensions sont bien moindres: les plus gros ont tout au plus un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue; deux pieds jusqu'au bout des doigts, et deux pieds et demi d'envergure, tandis que le grand plongeon en a plus de quatre, et deux pieds et demi du bec aux ongles. Du reste, leurs habitudes naturelles sont à peu près les mêmes.

On voit en tout temps les plongeurs de cette espèce sur nos étangs, qu'ils ne quittent que quand la glace les force à se transporter sur les rivières et les ruisseaux d'eau vive; ils partent pendant la nuit, et ne s'éloignent que

(a) « Mergi et in arboribus pariunt. » Lib. x, cap. xxxii; et de même il confond le plongeon avec certaines mouettes, quand il lui attribue l'habitude de dévorer les excréments des autres oiseaux: « Mergi soliti sunt devorare quæ ceteræ reddunt. » Idem, *ibidem*, cap. XLVII.

(b) « Vox alta, sui generis. »

(c) *Ornithologie*, p. 260.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 992, sous la dénomination de *Plongeon*.

(e) *Colymbus maximus caudatus*. Willughby, *Ornithol.*, p. 258. (Willughby parle réellement dans cet article du petit plongeon; la dénomination de *maximus* est par conséquent mal appliquée; voyez ci-après la discussion de la nomenclature.) — « Mergus supernè cinereo-fusco lineolis candicantibus varius, infernè albus; capite et collo superioribus cinereis, » pennis ad latera cinereo-albo fimbriatis, tæniâ ad anum transversâ, rectricibusque cinereo-fuscis... » *Mergus minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 108.

(*) *Colymbus septentrionalis* Gmel.

le moins qu'ils peuvent de leur premier domicile. L'on avait déjà remarqué, du temps d'Aristote, que l'hiver ne les faisait pas disparaître (a); ce philosophe dit aussi que leur ponte est de deux ou trois œufs; mais nos chasseurs assurent qu'elle est de trois ou quatre, et disent que quand on approche du nid la mère se précipite et se plonge, et que les petits tout nouvellement éclos se jettent à l'eau pour la suivre. Au reste, c'est toujours avec bruit et avec un mouvement très vif des ailes et de la queue que ces oiseaux nagent et plongent; le mouvement de leurs pieds se dirige en nageant, non d'avant en arrière, mais de côté et se croisant en diagonale. M. Hébert a observé ce mouvement en tenant captif un de ces plongeurs, qui, retenu seulement par un long fil, prenait toujours cette direction; il paraissait n'avoir rien perdu de sa liberté naturelle; il était sur une rivière où il trouvait sa vie en happant de petits poissons.

LE PLONGEON CAT-MARIN

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce plongeur (*), fort semblable à notre petit plongeur d'eau douce, nous a été envoyé des côtes de Picardie, qu'il fréquente surtout en hiver, et où les pêcheurs l'appellent *cat-marin* (chat de mer), parce qu'il mange et détruit beaucoup de frai de poisson: souvent ils le prennent dans les filets tendus pour les macreuses, avec lesquelles ce plongeur arrive ordinairement; car on observe qu'il s'éloigne l'été, comme s'il allait passer cette saison plus au nord; quelques-uns, cependant, au rapport des matelots, nichent dans les Sorlingues, sur des rochers où ils ne peuvent arriver qu'en partant de l'eau par un effort de saut, aidé du mouvement des vagues, car sur terre (b) ils sont, comme les autres plongeurs, dans l'impuissance de s'élever par le vol; ils ne peuvent même courir que sur les vagues, qu'ils effleurent rapidement dans une attitude droite, et la partie postérieure du corps plongée dans l'eau.

Cet oiseau entre avec la marée dans les embouchures des rivières; les petits merlans, le frai de l'esturgeon et du congre sont ses mets de préférence; comme il nage presque aussi vite que les autres oiseaux volent, et

(a) « Neutra earum (mergus et gavia) conditur. » *Hist. animal.*, lib. v, cap. ix.

(b) « J'ai trouvé un jour deux de ces plongeurs jetés au bord de la mer par les vagues; ils étaient couchés sur le sable, remuant les pieds et les ailes, et se traînant à peine; je les ramassai comme des pierres: cependant ils n'étaient point blessés, et l'un d'eux, jeté en l'air, vola, se plongea, et se joua dans l'eau à nos yeux. » Observation communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(*) État jeune du *Colymbus septentrionalis* GMEL.

qu'il plonge aussi bien qu'un poisson, il a tous les avantages possibles pour se saisir de cette proie fugitive.

Les jeunes, moins adroits et moins exercés que les vieux, ne mangent que des chevrettes : cependant les uns et les autres, dans toutes les saisons, sont extrêmement gras. M. Baillon, qui a très bien observé ces plongeurs sur les côtes de Picardie, et qui nous donne ces détails, ajoute que dans cette espèce la femelle diffère du mâle par la taille, étant de deux pouces à peu près au-dessous des dimensions de celui-ci, qui sont de deux pieds trois pouces de la pointe du bec au bout des ongles, et de trois pieds deux pouces de vol ; le plumage des jeunes, jusqu'à la mue, est d'un noir enfumé, sans aucune des taches blanches dont le dos des vieux est parsemé.

Nous rapporterons à cette espèce, comme variété, un plongeur à tête noire (*a*), dont M. Brisson a fait sa cinquième espèce en lui appliquant des phrases de Willughby et de Ray, lesquelles désignent l'imbrim ou grand plongeur des mers du Nord, dont nous allons parler, et qui ne devaient pas être rapportées aux petits plongeurs (*b*).

Au reste, une remarque que l'on a faite sans l'appliquer spécialement à une espèce particulière de plongeurs, c'est que la chair de ces oiseaux devient meilleure lorsqu'ils ont vécu dans la baie de Longh-foyle près de Londonderry en Irlande, d'une certaine plante dont la tige est tendre, et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre.

L'IMBRIM

OU GRAND PLONGEUR DE LA MER DU NORD (*c*) (*d*)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Imbrim est le nom que porte à l'île Féroë ce grand plongeur (*), connu aux Orcades sous celui d'*embergoose*. Il est plus gros qu'une oie, ayant près de

(*a*) « *Colymbus circa insulam Jersey occisus.* » Willughby, p. 239.

(*b*) *Colymbus maximus caudatus.* Willughby, p. 238. — *Mergus maximus.* Ray, p. 125, n° *a*, 4. — *Nota.* M. Brisson fait un triple emploi de ce n° de Ray, qui désigne le seul *imbrim*. Le n° 1, p. 141, de Klein, que le même M. Brisson rapporte encore au petit plongeur, est aussi le *mergus maximus farrensis, seu arcticus* ou l'*imbrim*.

(*c*) Voyez les planches enluminées, n° 952.

(*d*) *Huubryre*, par les Islandais, selon Anderson, qui dit que cet oiseau ressemble beaucoup au vautour, *geir-fugl*, par sa grosseur et par ses cris ; mais ce prétendu vautour est un harle. Voyez *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. I^{er}, p. 94. — *Anser nostratibus embergoose dictus.* Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 21. — *Colymbus maximus stellatus nostras.* Idem, *ibid.*, p. 20. — Klein, *Avi.*, p. 130, n° 12. — *Mergus maximus farrensis.*

(*) État adulte du *Colymbus glacialis* L.

trois pieds du bec aux ongles, et quatre pieds de vol; il est aussi très remarquable par un collier échancré en travers du cou, et tracé par de petites raies longitudinales alternativement noires et blanches; le fond de couleur dans lequel tranche cette bande est noir, avec des reflets verts au cou et violets sur la tête; le manteau est à fond noir, tout parsemé de moucheures blanches; tout le dessous du corps est d'un beau blanc.

Ce grand plongeon paraît quelquefois en Angleterre dans les hivers rigoureux (a); mais en tout autre temps il ne quitte pas les mers du Nord, et sa retraite ordinaire est aux Orcades, aux îles Féroë, sur les côtes d'Islande et vers le Groenland, car il est aisé de le reconnaître dans le *tuglek* des Groenlandais (b).

Quelques écrivains du Nord, tels que Hoierus, médecin de Berghen, ont avancé que ces oiseaux faisaient leurs nids et leurs pontes sous l'eau (c), ce qui, loin d'être vrai, n'est pas même vraisemblable (d); et ce que l'on lit à ce sujet dans les *Transactions philosophiques* (e), que l'imbrim tient ses œufs sous ses ailes et les couve ainsi en les portant partout avec lui, me paraît également fabuleux. Tout ce qu'on peut inférer de ces contes, c'est que probablement cet oiseau niche sur des écueils ou des côtes désertes, et que jusqu'à ce jour aucun observateur n'a vu son nid.

Mus. Worm., p. 303. — *Mergus maximus farrensis, sive arcticus*. Clusius, *Exotic.*, lib. v, cap. vi, p. 102. — Nieremberg, p. 216. — Jonston, p. 159. — Willughby, *Ornithol.*, p. 259. — Ray, *Synops. avi.*, p. 125, n° a, 4. — Klein, *Avi.*, p. 141, n° 1. — Charleton, *Exercit.*, p. 102, n° 11. *Onomast.*, p. 96, n° 11. — *Ildbrimel*. Clusius, *Exotic. auct.*, p. 367. — Nieremberg, p. 237. — Jonston, p. 129. — *Grand plongeon de mer ou de Terre-Neuve*. Albin, t. III, p. 39, pl. 93. « *Mergus supernè niger, maculis candidis varius, infernè albus; capite* » et collo nigro-virescentibus, violaceo colore variantibus; tæniis transversim in collo infernè et ad latera albo et nigro longitudinaliter striatis; rectricibus nigricantibus... » *Mergus major nævius*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 120.

(a) Ray. — Nous en avons même reçu un qui a été tué cet hiver (1780) sur la côte de Picardie.

(b) « Le *tuglek*, dit Crantz, est un plongeon de la grosseur d'un coq d'Inde, et de la couleur d'un étourneau, avec le ventre blanc, et le dos noir parsemé de blanc; le cou est vert, avec un collier rayé de blanc; le bec est étroit et pointu, épais d'un pouce et long de quatre; sa longueur de la tête à la queue est de deux pieds, et cinq pieds d'envergure. » *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 45.

(c) Voyez Sibbald.

(d) M. Klein refuse, avec raison, d'en rien croire. « *Huic historix, dit-il, non habeo fidem.* »

(e) N° 473, page 61.

LE LUMME

OU PETIT PLONGEON DE LA MER DU NORD (a) (b)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Lumme ou *loom* en lapon veut dire *boiteux*; et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau (*) lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guère, nageant presque toujours, et nichant à la rive même de l'eau sur les côtes désertes : peu de gens ont vu son nid, et les Islandais disent qu'il couve ses œufs sous ses ailes en pleine mer (c), ce qui n'est guère plus vraisemblable que la couvée de l'imbrim sous l'eau.

Le lumme est moins grand que l'imbrim, et n'est que de la taille du canard ; il a le dos noir, parsemé de petits carrés blancs ; la gorge noire, ainsi que le devant de la tête, dont le dessus est couvert de plumes grises ; le haut du cou est garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet et en vert ; un duvet épais, comme celui du cygne, revêt toute la peau, et les Lapons se font des bonnets d'hiver (d) de ces bonnes fourrures.

Il paraît que ces plongeurs ne quittent guère la mer du Nord, quoique de temps en temps, au rapport de Klein, ils se montrent sur les côtes de la Baltique (e), et qu'ils soient bien connus dans toute la Suède (f) ; leur principal domicile est sur les côtes de Norvège, d'Islande et de Groenland ; ils

(a) Voyez les planches enluminées, n° 308 (la femelle), sous la dénomination de *Plongeon à gorge rouge de Sibérie*.

(b) *Loom* ou *lum*, en suédois et en lapon ; *apa*, en groenlandais, suivant Anderson ; *moquo*, dans Edwards. — *Lumme. Mus. Worms.*, p. 304. — Anderson, *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. I^{er}, p. 93 ; et t. II, p. 51. — *Colymbus arcticus, lumme Wormio dictus*. Willughby, *Ornithol.*, p. 259. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Ray, *Synops. avi.*, p. 125, n° 7. — *Mergus arcticus simpliciter*. Klein, *Avi.*, p. 141, n° 2. — « *Colymbus pedibus palmatis indivisis.* » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 121. — « *Colymbus pedibus palmatis indivisis, gutture nigro-purpurecente...* » *Colymbus arcticus*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 68, sp. 1. — *Singularis hirundinis aquaticæ exoticæ species. Mus. Besler*, p. 31, n° 3. — *Plongeon marqueté*. Edwards, t. III, p. et pl. 146. — *Le grand plongeon à queue*, connu au nord du Canada sous le nom de *huart*. Salerne, *Ornithol.*, p. 379. — « *Mergus supernè splendide niger, infernè albus; capite posteriore et collo superiore cinereis; collo ad latera albo, maculis nigris vario; tæniâ longitudinali in collo inferiore nigra; violaceo et viridi variante; pennis scapularibus, alisque maculis albis variegatis; rectricibus nigris...* » *Mergus gutture nigro*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 115.

(c) Voyez Anderson, *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. I^{er}, p. 93.

(d) *Fauna Suecica*; voyez aussi l'*Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 309.

(e) « *Sæpissimè nos in Prussia salutat.* » *Ordo avium*, p. 141.

(f) « *Habitat in lacubus Sueciæ, ubique vulgaris.* » *Fauna Suecica*.

(*) *Colymbus arcticus* L.

les fréquentent pendant tout l'été et y font leurs petits, qu'ils élèvent avec des soins et une sollicitude singulière. Anderson nous fournit à ce sujet des détails qui seraient intéressants, s'ils étaient tous exacts; il dit que la ponte n'est que de deux œufs, et qu'aussitôt qu'un petit lumme est assez fort pour quitter le nid, le père et la mère le conduisent à l'eau, l'un volant toujours au-dessus de lui pour le défendre de l'oiseau de proie, l'autre au-dessous pour le recevoir sur le dos en cas de chute, et que si malgré ce secours le petit tombe à terre, ses parents s'y précipitent avec lui, et, plutôt que de l'abandonner, se laissent prendre par les hommes ou manger par les renards, qui ne manquent jamais de guetter ces occasions, et qui, dans ces régions glacées et dépourvues de gibier de terre, dirigent toute leur sagacité et toutes leurs ruses à la chasse des oiseaux (a). Cet auteur ajoute que, quand une fois les lummes ont gagné la mer avec leurs petits, ils ne reviennent plus à terre; il assure même que les vieux qui par hasard ont perdu leur famille, ou qui ont passé le temps de nicher, n'y viennent jamais, nageant toujours par troupes de soixante ou de cent. « Si on jette, dit-il, un petit » dans la mer devant une de ces troupes, tous les lummes viennent sur-le- » champ l'entourer, et chacun s'empresse de l'accompagner, au point de se » battre entre eux autour de lui jusqu'à ce que le plus fort l'emène; mais » si par hasard la mère du petit survient, toute la querelle cesse sur-le- » champ, et on lui cède son enfant (b). »

A l'approche de l'hiver, ces oiseaux s'éloignent et disparaissent jusqu'au retour du printemps. Anderson conjecture que, déclinant entre le sud et l'ouest, ils se retirent vers l'Amérique; et M. Edwards reconnaît en effet que cette espèce est commune aux mers septentrionales de ce continent et de celui de l'Europe; nous pouvons y ajouter celles du continent de l'Asie, car le plongeon à gorge rouge venu de Sibérie et donné sous cette indication dans nos planches enluminées (c), est exactement le même que celui de la planche 97 d'Edwards, que ce naturaliste donne comme la femelle du lumme, d'après le témoignage non suspect de son correspondant, M. Isham, bon observateur, qui avait rapporté l'un et l'autre de Groenland (d).

Dans la saison que les lummes passent sur les côtes de Norvège, leurs différents cris servent aux habitants de présage pour le beau temps ou les pluies (e) : c'est apparemment par cette raison qu'ils épargnent la vie

(a) Voyez Anderson, t. II, p. 52.

(b) *Ibidem*, page 53.

(c) N° 308.

(d) C'est de cette femelle du lumme que M. Brisson a fait sa troisième espèce de plongeon, sous la dénomination de *plongeon à gorge rouge*, à laquelle aussi doit se rapporter le n° 3 de la page 141 de l'*Ordo avium* de Klein.

(e) « Ubi imbres largiores imminere presentiscit, nido ab inundatione metuens, quærulo » sono aërem verberat; e contra cum cœli serenitatem, lafis acclamationibus et alio gratiore » sono pullis applaudit. » Worm., *apud Willug.*, p. 260.

de cet oiseau, et qu'ils n'aiment pas même à le trouver pris dans leurs filets (a).

Linnaeus distingue dans cette espèce une variété (b), et dit, avec Wormius, que le lumme niche à plat sur le rivage au bord même de l'eau ; sur quoi M. Anderson semble n'être pas d'accord avec lui-même (c). Au reste, le *lumb* du Spitzberg de Martens paraît, suivant l'observation de M. Ray, être différent des lummes de Groenland et d'Islande, puisqu'il a le *bec crochu*, quoique d'ailleurs son affection pour ses petits, la manière dont il les conduit à la mer en les défendant de l'oiseau de proie, lui donnent beaucoup de rapports avec ces oiseaux par les habitudes naturelles (d) ; et quant aux *loms* du navigateur Barentz, rien n'empêche qu'on ne les regarde comme les mêmes oiseaux que nos lummes, qui peuvent bien en effet fréquenter la Nouvelle-Zemble (e).

(a) Wormius, *ibidem*.

(b) « Varietas, cui caput et latera colli cinerea, tergum colli albis nigrisque lineolis, » dorsum fuscum absque punctis albis, pectus anticè cinereo alboque maculatum. » *Fauna Suecica*, n° 121.

(c) Tome 1^{er} de son *Histoire natur. d'Islande et de Groenland*, page 93, il dit que le lumme niche sur les rives désertes au bord de l'eau, *tellement qu'il peut rentrer immédiatement de la mer dans son nid, et même boire restant assis sur ses œufs* ; et tome II, page 52, il prétend que les lummes font leurs nids *sur les plus hauts rochers, et sur de petits morceaux saillants du roc*. Cette contrariété ne peut se concilier qu'en disant que ces oiseaux savent placer leurs nids suivant que la côte leur offre pour cela une grève plate ou des bords escarpés.

(d) « Le bec du *lumb* ressemble fort à celui du pigeon plongeon, excepté qu'il est un peu plus dur et plus crochu. Cet oiseau est aussi gros qu'un canard médioere... On voit ordinairement les petits près des vieux, qui leur enseignent à nager et à plonger ; les vieux transportent les jeunes des rochers dans l'eau en les prenant dans leur bec ; le bourgmaître, qui est un oiseau de proie, cherche à les leur enlever.... mais ces oiseaux aiment si fort leurs petits, qu'ils se laissent plutôt tuer que de les abandonner, et ils les défendent de la même manière qu'une poule défend ses poussins ; ils les couvrent en nageant... Ils volent en grandes troupes, et leurs ailes ont alors la même figure que celles des hirondelles ; en volant ils les remuent extrêmement... Leur cri est fort désagréable, et semblable à peu près à celui du corbeau, et il n'y a point d'oiseau qui crie plus que celui-là, si ce n'est le *rotger d'hiver*. » *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 95.

(e) « Le nom de *loms* que Barentz donne à cette baie (dans la mer Glaciale, sous la Nouvelle-Zemble), fut pris d'une espèce d'oiseaux qu'il y vit en abondance, et qui, suivant la signification hollandaise du mot, sont extraordinairement lourds ; ils ont le corps si gros, en comparaison des ailes, qu'on est surpris qu'ils puissent élever une si pesante masse.... Ces oiseaux font leurs nids sur des montagnes escarpées, et ne couvent qu'un œuf à la fois. La vue des hommes les effarouche si peu, qu'on peut en prendre un dans son nid sans que les autres s'envolent ou quittent même leur situation. » *Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 104.

LE HARLE (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le harle (*), dit Belon, *fait autant de dégât sur un étang qu'en porroit faire un bièvre ou castor*; c'est pourquoi, ajoute-t-il, le peuple donne le nom de *bièvre* à cet oiseau; mais Belon paraît se tromper ici avec le peuple au sujet du bièvre ou castor, qui ne mange pas de poisson, mais de l'écorce et du bois tendre, et c'est à la *loutre* qu'il fallait comparer cet oiseau ichthyophage, puisque de tous les oiseaux quadrupèdes aucun ne détruit autant de poisson que la loutre.

Le harle est d'une grosseur intermédiaire entre le canard et l'oie; mais sa taille, son plumage et son vol raccourci lui donnent plus de rapport avec le canard: c'est avec peu de justesse que Gessner lui a donné la dénomination de *merganser*, oie-plongeon, par la seule ressemblance du bec à celui du

(a) Voyez les planches enluminées, n° 951, le mâle; 953, la femelle.

(b) En anglais, *goosander*, et la femelle, *dun-diver*, *sparling-foul*; en allemand, *meerrach*, *weltch-eent*; et sur le lac de Constance, *gan* ou *ganner*; en italien, autour du lac Majeur, *ganganey*; en polonais, *kruk morski*; en norvégien, *fisk-and*, *mort-and*; en islandais, *skord-and*, *geir-fugl*. — *Merganser*. Gessner, *Avi.*, p. 135. — Aldrovande, t. III, p. 285. — Jonston, *Avi.*, p. 89. — Willughby, *Ornithol.*, p. 253. — Ray, *Synops. avi.*, p. 134, n° a, 1. — Rzaczyński, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 392. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° 6. *Onomast.*, p. 95, n° 6. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 76. — *Mus. Worm.*, p. 300. — *Mergus*. Mœhring, *Avi.*, gen. 62. — *Serrator simpliciter*. Klein, *Avi.*, p. 140, n° 1. — *Mergus merganser*. Muller, *Zoolog. Dan.*, n° 133. — « *Merganser* supernè splendè niger, uropygio cinereo (Mas); cinereus (Fœmina), infernè » albo fulvescens; capite et collo supremo obscurè viridibus, violaceo colore variantibus » (Mas), sordidè rufis (Fœmina); remigibus decem primoribus cinereo-fuscis; rectricibus » cinereis, scapo nigricante donatis... » *Merganser*, le Harle. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 231. — *Nota*. Les phrases suivantes paraissent désigner la femelle. — *Mergus cirratus*, sive *longiroster major*. Gessner, *Avi.*, p. 134. — Aldrovande, t. III, p. 283. — *Mergus cirratus*. Jonston, *Avi.*, p. 89. — Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 3, sp. 1. — *Anas raucedula*. Gessner, *Avi.*, p. 133. — Aldrovande, t. III, p. 281. — *Mergus ruber*. Gessner, *Avi.*, p. 133. — Aldrovande, p. 281. — Jonston, p. 96. — Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° 4. *Onomast.*, p. 95, n° 4. — *Mergus vertice et collo rubentibus*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 3, sp. 3. — *Castor, seu fiber Belonii*. Aldrovande, t. III, p. 285. — *Bièvre oiseau*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 163; et *Portraits d'oiseaux*, p. 33, a. — *Oie de mer*. Albin, t. I^{er}, p. 76, pl. 78. — « *Merganser cristatus*, supernè cinereus, pennis colli et uropygii cinereo albo in apice » marginatis, infernè albo-fulvescens, capite et collo supremo spadiceis; gutture albo; remigibus decem primoribus cinereo-fuscis, rectricibus cinereis... » *Merganser cinereus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 524.

(*) Les Harles (*Mergus* L.) sont des Palmipèdes de la famille des Lamellirostres, de la sous-famille des Fulgulines. Leur forme tient le milieu entre celle des Canards et celle des Cormorans. Leur bec est étroit, dentelé au bord, droit, recourbé à l'extrémité; ils ont une huppe sur le sommet de la tête. L'espèce décrite ici est le Harle commun (*Mergus merganser* L.).

plongeon, puisque cette ressemblance est très imparfaite. Le bec du harle est à peu près cylindrique et droit jusqu'à la pointe, comme celui du plongeon, mais il en diffère en ce que cette pointe est crochue et fléchie en manière d'ongle courbe d'une substance dure et cornée ; et il en diffère encore en ce que les bords en sont garnis de dentelures dirigées en arrière ; la langue est hérissée de papilles dures et tournées en arrière comme les dentelures du bec, ce qui sert à retenir le poisson glissant, et même à le conduire dans le gosier de l'oiseau : aussi, par une voracité peu mesurée, avale-t-il des poissons beaucoup trop gros pour entrer tout entiers dans son estomac ; la tête se loge la première dans l'œsophage, et se digère avant que le corps puisse y descendre.

Le harle nage tout le corps submergé, et la tête seule hors de l'eau (a) ; il plonge profondément, reste longtemps sous l'eau, et parcourt un grand espace avant de remonter ; quoiqu'il ait les ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au-dessus de l'eau (b), et il paraît alors presque tout blanc : aussi l'appelle-t-on *harle blanc* en quelques endroits, comme en Brie, où il est assez rare ; cependant il a le devant du corps lavé de jaune pâle ; le dessus du cou, avec toute la tête, est d'un noir changeant en vert par reflets, et la plume, qui en est fine, soyeuse, longue et relevée en hérissou depuis la nuque jusque sur le front, grossit beaucoup le volume de la tête ; le dos est de trois couleurs, noir sur le haut et sur les grandes pennes des ailes, blanc sur les moyennes et la plupart des couvertures, et joliment liséré de gris sur blanc au croupion ; la queue est grise ; les yeux, les pieds et une partie du bec sont rouges.

Le harle est, comme on voit, un fort bel oiseau, mais sa chair est sèche et mauvaise à manger (c) ; la forme de son corps est large et sensiblement aplatie sur le dos ; on a observé que la trachée-artère a trois renflements, dont le dernier, près de la bifurcation, renferme un labyrinthe osseux (d) ; cet appareil contient de l'air que l'oiseau peut respirer sous l'eau (e). Selon dit aussi avoir remarqué que la queue du harle est souvent comme froissée et rebroussée par le bout, et qu'il se perche et fait son nid, comme le cormoran, sur les arbres ou dans les rochers (f) ; mais Aldrovande dit au contraire, et avec plus de vraisemblance, que le harle niche au rivage et ne quitte pas les eaux. Nous n'avons pas eu occasion de vérifier ce fait ; ces oiseaux ne paraissent que de loin à loin dans nos provinces de France, et toutes les notices que nous en avons reçues nous apprennent seulement qu'il

(a) « Caput inter nandum sublime attollit. » Aldrovande, t. III, p. 283. — « Cùm natat » non nisi caput exserit. » *Mus. Worm.*, p. 300.

(b) Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 392.

(c) Selon rapporte le proverbe populaire que, *qui voudroit regaler le diable, lui serviroit bièvre et cormoran.*

(d) Willughby, p. 253.

(e) *Nature des oiseaux*, p. 164.

(f) *Idem, ibid.*

se trouve en différents lieux et toujours en hiver (a) : on croit en Suisse que son apparition sur les lacs annonce un grand hiver (b); et, quoique cet oiseau doive être assez connu sur la Loire, puisque c'est là, suivant Belon, qu'on lui a imposé le nom de *harle* ou *herle*, il semble, d'après cet observateur lui-même, qu'il se transporte en hiver dans des climats beaucoup plus méridionaux, car il est du nombre des oiseaux qui viennent du Nord jusqu'en Égypte pour y passer l'hiver, suivant Belon, quoique d'après ses propres observations il paraisse que cet oiseau se trouve sur le Nil en toute autre saison que celle de l'hiver (c), ce qui est assez difficile à concilier.

Quoi qu'il en soit, les harles ne sont pas plus communs en Angleterre qu'en France (d), et cependant ils se portent jusqu'en Norwège (e), en Islande (f), et peut-être plus avant dans le Nord. On reconnaît le harle dans le *geir-fugl* des Islandais, auquel Anderson donne mal à propos le nom de *vautour* (g), à moins qu'on ne suppose que le harle, par sa voracité, est le vautour de la mer; mais il paraît que ces oiseaux n'habitent pas constamment la côte d'Islande, puisque les habitants, à chacune de leurs apparitions, ne manquent pas d'attendre quelque grand événement (h).

Dans le genre du harle, la femelle est constamment et considérablement plus petite que le mâle; elle en diffère aussi, comme dans la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, par ses couleurs : elle a la tête rousse et le manteau gris, et c'est de cette femelle, décrite par Belon sous le nom de *bièvre*, que M. Brisson fait son septième harle, comme on peut s'en convaincre en comparant sa notice, page 254, et sa figure, planche 25, avec notre planche enluminée n° 953, qui représente cette femelle.

(a) Harle tué le 15 février (1778) près de Montbard, sur un étang, où on le voyait depuis plusieurs jours. — Harle tué près du Croisic, sur les marais salants. (Lettre de M. Querhoënt, du 13 février). — Harle tué à Bourbon-Lancy, et envoyé à M. Hébert en mars 1774.

(b) Gessner.

(c) « Ce nous sembla chose fort nouvelle de voir ce mois de septembre un oiseau de » rivière, lequel les François (pour ce qu'il fait grand dommage aux étangs comme un castor) » le nomment *bièvre*, et les Latins *vulpanser*, promenant ses petits nouvellement éclos dedans » le Nil. Les oiseaux de rivière, qui communément se retirent des pays septentrionaux au » temps d'hiver, se vont rendre en Égypte, et là couvent leurs petits, et s'en retournent l'été, » fuyant la violente chaleur du soleil qui leur seroit intolérable. » *Observations* de Belon; Paris, 1553, page 100.

(d) « In Angliâ rarissimè visitur. » Charleton, *Onomast. zool.*, p. 95.

(e) Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 133.

(f) *Mus. Worm.*, p. 300; Charleton, *ibid.*

(g) Vautour d'Islande, *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. 1^{er}, p. 94.

(h) *Idem, ibidem.*

LE HARLE HUPPÉ (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Le harle commun, que nous venons de décrire, n'a qu'un toupet et non pas une huppe : celui-ci (*) porte une huppe bien formée, bien détachée de la tête, et composée de brins fins et longs, dirigés de l'occiput en arrière ; il est de la grosseur du canard ; sa tête et le haut du cou sont d'un noir violet changeant en vert doré ; la poitrine est d'un roux varié de blanc, le dos noir ; le croupion et les flancs sont rayés en zigzags de brun et de gris blanc ; l'aile est variée de noir, de brun, de blanc et de cendré ; il y a des deux côtés de la poitrine vers les épaules d'assez longues plumes blanches bordées de noir, qui recouvrent le coude de l'aile lorsqu'elle est pliée ; le bec et les pieds sont rouges. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un roux terne, le dos gris et tout le devant du corps blanc, faiblement teint de fauve sur la poitrine.

Suivant Willughby, cette espèce est très commune sur les lagunes de Venise ; et comme Muller témoigne qu'on la trouve en Danemark, en Norvège, et que Linnæus dit qu'elle habite en Laponie (c), il est très probable qu'elle

(a) Voyez les planches enluminées, n° 207, le mâle.

(b) *Herle*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 164. — *Anatis species, herle seu harle Gallis dicta*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 236. — *Mergus quem Bellonius gallicè herle vocat*. Jonston, *Avi.*, p. 89. — *Anas longirostra secunda*. Schwencckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 206. — *Serrator cirratus*. Klein, *Avi.*, p. 104, n° 2. — *Harle*. Albin, t. II, p. 65, pl. 101. — *Plongeon à poitrine rouge*. Edwards, pag. et pl. 95. — « *Mergus cristà dependente, capite nigro-cærules* » cente, *collari albo...* » *Merganser*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 62, sp. 2. Idem. *Fauna Suecica*, n° 113. *Suecis wark-vogel, kjoer-fogel*. — *Mergus serrator cristà dependente*. Danis, *top-and, shrække. Island. vatussend*. Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 134. — Ces phrases désignent le mâle ; toutes les suivantes paraissent se rapporter à la femelle. — *Anas longirostra*. Gessner, *Avi.*, p. 133. — *Anas longirostra sive mergus longiroster*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 282. — *Mergus longirostrus*. Jonston, p. 96. — *Mergus cirratus fuscus, Venetiis serula*. Willughby, *Ornithol.*, p. 255. — Ray, *Synops. avi.*, p. 135, n° a, 4. — *Anas longirostra prima*. Schwencckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 205. — *Mergus cirratus fuscus, anas longirostra Gessneri, serula Venetorum*. Rzaczynski, *Auctuar.*, pag. 393 et 434. — *Mergus longirostrus*. Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° 3. *Onomast.*, p. 95, n° 3. — *Mergus longirostrus Jonstoni*. Barrère, *Ornithol.* class. gen. 3, sp. 2. — « *Mergus cristà dependente ; capite nigro maculis ferrugineis...* » *Serrator*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 62, sp. 3. — Idem, *Fauna Suecica*, n° 114. — « *Mergus cristatus, supernè splendè niger, uropygio fusco et cinereo-albo transversim et undatim striato (Mas), cinereus (Fœmina), infernè albus ; capite et collo supremo nigro-violaceis obscurè viridi colore variantibus (Mas), sordidè rufis (Fœmina) ; (torque albo, Mas), collo infimo et pectore supremo rufescente, albo et nigro sariogatis ; remigibus undecim primoribus fusco-nigricantibus ; rectricibus fuscis, exterius ad margines cinereo-albo variegatis...* » *Merganser cristatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 237.

(c) *Knipa Schæfferi*. Lapp. *illustr.* Voyez *Fauna Suecica*.

(*) *Mergus serrator* L.

fréquente les contrées intermédiaires : et en effet, Schwenckfeld assure que cet oiseau passe en Silésie, où on le voit au commencement de l'hiver sur les étangs dans les montagnes. M. Salerne dit qu'il est fort commun sur la Loire (a); mais par la manière dont il en parle, il paraît l'avoir très mal observé.

LA PIETTE OU LE PETIT HARLE HUPPÉ (δ) (c)

TROISIÈME ESPÈCE.

La piette (*) est un joli petit harle à plumage pie, auquel on a donné quelquefois le nom de *religieuse*, sans doute à cause de la netteté de sa belle robe blanche, de son manteau noir et de sa tête coiffée en effilés blancs couchés en mentonnière, et relevés en forme de bandeau, que coupe par derrière un petit lambeau de voile d'un vert obscur; un demi-collier noir sur le haut du cou achève la parure modeste et piquante de cette petite religieuse ailée; elle est aussi fort connue sous le nom de *piette* sur les rivières d'Aré

(a) Voyez *Ornithologie* de Salerne, page 401.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 449, le mâle; 450, la femelle.

(c) *Piette*, Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 171. Idem, *Portraits d'oiseaux*, p. 37, a. — *Mergus varius major*, vulgo *mergus Rheni et monialis alba*, Germanis *wysse nonn*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 87. — *Mergus Rhenanus*. Idem, *Avi.*, p. 181. — *Mergus varius*. Idem, *ibid.*, p. 132. — *Mergus alius major cirratus* (dénomination fautive, puisque ce harle est un des plus petits). Idem, *ibid.*, p. 132. — *Mergus Rheni ornithologi*. Aldrov., *Avi.*, t. III, p. 274. — *Albellus aquaticus*. Idem, *ibid.*, p. 276. — *Albellus alter seu mergo mustelari leucomelano congener*. Idem, *ibid.* — *Albellus alter Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 254. — *Mergus Rheni Gessnero; Aldrovandi*. Idem, p. 255. — *Mergus Rhenanus, quibusdam monialis alba*. Jonston, *Avi.*, p. 96. — *Mergus major (falso) Gessneri; albellus alter Aldrovandi, the white nun*. Ray, *Synops. avi.*, p. 135, n° a, 3. — *Mergus Rhenanus, quibusdam monialis alba*. Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° 1. *Onomast.*, p. 95, n° 1. — *Anas longirostris quinta et septima Schwenck. nonn endtlin, eyszendtlin*. Aviar., *Siles.*, p. 208 et 209. — *Anas albella*. Klein, *Avi.*, p. 135, n° 30. — *Serrator minimus*. Idem, *ibid.*, p. 140, n° 4. — « *Mergus cristà* » *dependente subtus nigra, corpore albo, dorso nigro, alis variegatis...* » *Albellus*. Linnæus, *Syst. nat.*.. édit. X, gen. 62, sp. 4. — *Plongeon de mer*. Albin, t. I^{er}, p. 78, pl. 89. — *Cane blanche* en Sologne. Salerne, *Hist. des oiseaux*, p. 402. — « *Merganser cristatus supernè* » *splendidè niger, infernè albo argenteus; capite et collo candidis, cristà partim candidà,* » *partim obscurè viridi-violacèa; maculà per oculos nigro-viridescente; torque semi-circulari* » *in collo superiore nigro; remigibus decem primoribus nigricantibus; reetricibus cinereis* » (Mas). » *Merganser cristatus minor, sive Albellus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 243. — *Nota*. La femelle, dans cette espèce comme dans les précédentes, est fort différente du mâle pour le plumage, et c'est à elle que se rapportent les phrases suivantes. — *Mergus varius, qui monialis fusca dicitur*. Gessner, *Avi.*, p. 133. — *Mergus argentinensis*. Idem, *ibid.* — *Mergus mustelaris*. Idem, *ibid.*, p. 132. — *Mergus varius, quem circà Argentoratum Germani monialem fusca appellant*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 282. — « *Merganser supernè* » *cinereo-fuscus, infernè albo-argenteus, partibus capitis et collo supremi superioribus fulvis,* » *gutturè albo; colli inferioris infimà parte cinereo-albà; remigibus decem primoribus nigri-* » *cantibus; reetricibus cinereis (Fœmina)*. — Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 243.

(*) *Mergus albellus* L.

et de Somme en Picardie, où il n'est pas de paysan, dit Belon, qui ne la sache nommer ; elle est un peu plus grande que la sarcelle, mais moindre que le morillon ; elle a le bec noir, et les pieds d'un gris plombé ; l'étendue du blanc et du noir dans son plumage est fort sujette à varier, de sorte que quelquefois il est presque tout blanc (a) ; la femelle n'est pas aussi belle que le mâle ; elle n'a point de huppe ; sa tête est rousse, et le manteau est gris.

LE HARLE A MANTEAU NOIR (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous réunissons ici sous la même espèce (*) le *harle noir* et le *harle blanc et noir* de M. Brisson, qui sont les *troisième* et *sixième* harles de Schwenckfeld, parce qu'il nous paraît qu'il y a entre eux moins de différences que l'on n'en observe dans ce genre entre le mâle et la femelle, d'autant plus que ces deux harles sont à peu près de la même taille ; Belon, qui en a décrit un sous le nom de *tiers*, dit qu'on l'appelle ainsi parce qu'il est moyen, ou *en tiers entre la cane et le morillon*, que ses ailes, par leur bigarrure, imitent la variété des ailes du morillon ; mais il a tort de joindre son harle *tiers* à cet oiseau, puisque le bec est entièrement différent de celui du morillon ; et quant à sa taille, elle est plus approchante de celle du canard. Au reste, il a la tête, le dessus du cou, le dos, les grandes plumes de l'aile et du croupion noirs, et tout le devant du corps d'un beau blanc, avec la queue brune. Cette description convient donc en entier au *harle blanc et noir* de M. Brisson, et elle convient également à son *harle noir*, excepté qu'au cou de celui-ci on voit du rouge-bai, et qu'il a la queue noire ; tous deux ont le bec et les pieds rouges. Schwenckfeld, en disant du premier qu'on le voit rarement en Silésie, n'insinue pas que le dernier y soit plus commun, en observant qu'il paraît quelques-uns de ces oiseaux sur les rivières au mois de mars, à la fonte des glaces (c).

(a) Belon.

(b) *Tiers*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 165. — *Mergus niger*. Gessner, *Avi.*, p. 153. — *Aliud mergi genus*. Idem, *ibid.*, p. 132. — *Mergus alter*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 276. — *Mergus niger*. Idem, *ibid.*, p. 281. — Jonston, *Avi.*, p. 96. — *Mergus niger Jonstoni*. Barrère, *Ornithol.*, class. I, gen. 3, sp. 4. — *Anas longirostra tertia*. Schwenckfeld, *Aviar.* Siles., p. 207. — *Anas longirostra sexta*. Idem, *ibid.*, p. 208. — « *Merganser supernè niger*, » *infernè albus*, *remigibus majoribus nigris*, *rectricibus fuscis...* » *Merganser leucomelanus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 250. — « *Merganser supernè niger*, *infernè albus*; *collo spadiceo*; » *tæniâ transversâ in alis candidâ*; *remigibus majoribus*, *rectricibusque nigris...* » *Merganser niger*. Idem, *ibid.*, p. 251.

(c) *Aviar.* Siles., pag. 203 et 207.

(*) C'est le mâle du *Mergus serrator*.

LE HARLE ÉTOILÉ (a)

CINQUIÈME ESPÈCE.

La grande différence de livrée entre le mâle et la femelle, dans le genre des harles, a causé plus d'un double emploi dans l'énumération de leurs espèces, comme on peut le remarquer dans les listes de nos nomenclateurs : nous soupçonnons fortement qu'il y a encore ici une de ces méprises qui ne sont que trop communes en nomenclature. Il nous paraît que l'espèce de ce harle étoilé (*), mieux décrite et mieux connue, ne sera peut-être qu'une femelle des espèces précédentes : Willughby le pensait ainsi ; il dit que ce même harle étoilé, qui est le *mergus glacialis* de Gessner, n'est que la femelle de la piette ; et ce qui semble le prouver, c'est que le *mergus glacialis* se trouve quelquefois tout blanc, particularité qui appartient à la piette. Quoi qu'il en soit, M. Brisson tire la dénomination de *harle étoilé*, d'une tache blanche figurée en étoile, que porte, à ce qu'il dit, ce harle, au-dessous d'une tache noire qui lui enveloppe les yeux ; le dessus de la tête est d'un rouge bai ; le manteau d'un brun noirâtre ; tout le devant du corps est blanc, et l'aile est mi-partie de blanc et de noir ; le bec est noir ou de couleur plombée, comme dans la piette, et la grosseur de ces oiseaux est à peu près la même. Gessner dit que ce harle porte en Suisse le nom de *canard des glaces (ysentle)*, parce qu'il ne paraît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer (b).

(a) *Mergus albus*. Gessner, *Avi.*, p. 133. — *Alterum mergi varii genus*. Idem. *ibid.*, p. 132. — *Tertium mergi varii genus, seu mergus glacialis*. Aldrovande. *Avi.*, t. III, p. 279. — *Mergus albus*. Idem, *ibid.*, p. 282. — Jonston, *Avi.*, p. 89. — *Mergus glacialis*. Idem, p. 96. — Willughby, *Ornithol.*, p. 254. — Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° 2. *Onomast.*, p. 95, n° 2. — *Mergus glacialis Gessnero*. Ray, *Synops. avi.*, p. 135. — *Anas stellata*. Klein, *Avi.*, p. 135, n° 29. — « *Mergus capite griseo lævi...* » *Mergus minutus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 62, sp. 5. — « *Mergus capite griseo, cristâ destituto...* » Idem, *Fauna Suecica*, n° 115. — « *Merganser supernè fusco-nigricans, infernè albus, capite superiore spadiceo: maculâ* » per oculos nigrâ, infrâ oculos stellatâ candidâ ; rectricibus alarum superioribus albis ; remi- » gibus quatuordecim primoribus nigris ; rectricibus fusco-nigricantibus..... » *Merganser stellatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 252.

(b) Il paraît, du reste, que c'est mal à propos que ce même naturaliste, et après lui M. Brisson, rapportent à ce harle le nom de *pylstert* ou *pylstaart*, qui, en hollandais, signifie à la lettre *queue de flèche*, et qui est constamment appliqué au *paille-en-queue* dans la relation de Tasman. Voyez ci-après l'article du *Paille-en-queue*.

(*) C'est probablement la femelle ou le jeune mâle du *Mergus albellus* L.

LE HARLE COURONNÉ (a) (b)

SIXIÈME ESPÈCE.

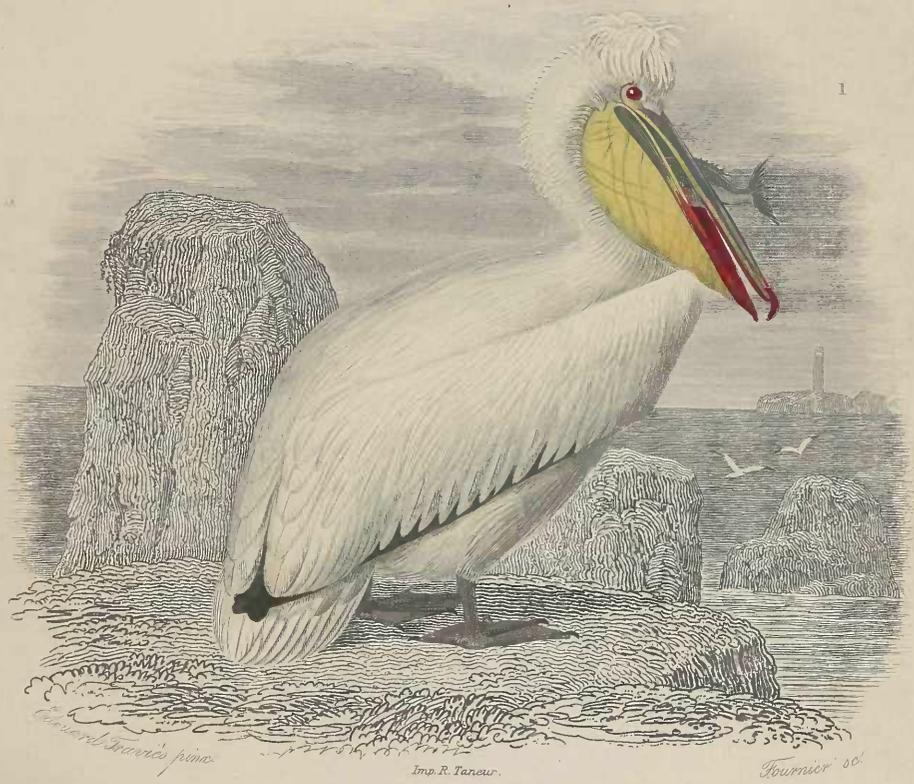
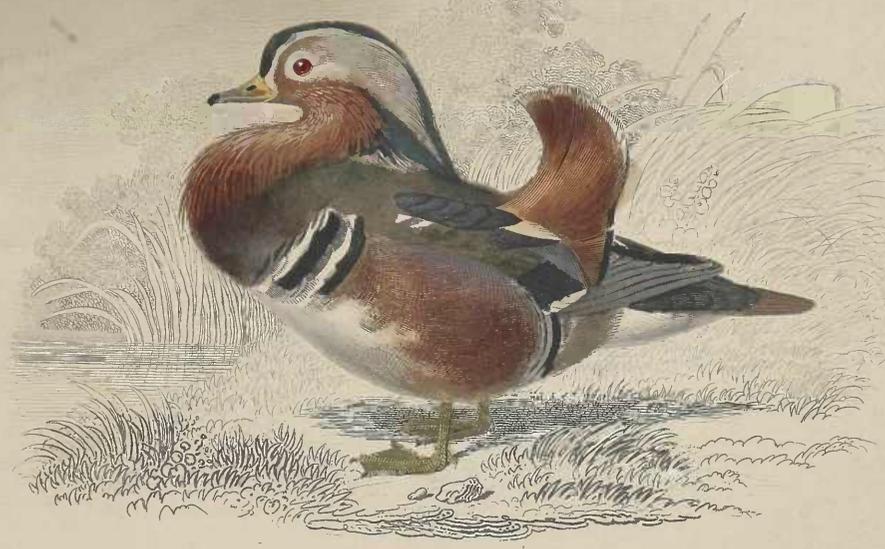
Ce harle (*), qui se trouve en Virginie, est très remarquable par sa tête couronnée d'un beau limbe, noir à la circonférence et blanc au milieu, et formé de plumes relevées en disque, ce qui fait un bel effet, mais qui ne paraît bien que dans l'oiseau vivant (c), et que par cette raison notre planche enluminée ne rend pas; on le voit dans la belle figure que Catesby a donnée de cet oiseau qu'il a dessiné vivant : sa poitrine et son ventre sont blancs; le bec, la face, le cou et le dos sont noirs; les plumes de la queue et de l'aile brunes; celles de l'aile les plus intérieures sont noires et marquées d'un trait blanc. Ce harle est à peu près de la grosseur du canard; la femelle est toute brune, et sa huppe est plus petite que celle du mâle. Fernandez a décrit l'un et l'autre sous le nom mexicain d'*ecatototl*, en y ajoutant le surnom de *avis venti*, oiseau du vent, sans en indiquer la raison. Ces oiseaux se trouvent au Mexique et à la Caroline, aussi bien qu'en Virginie, et se tiennent souvent sur les rivières et les étangs.

(a) Voyez les planches enluminées n° 935, le mâle, sous la dénomination de *Harle huppé de Virginie*, n° 936, la femelle.

(b) *Round-crested duck*. Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. 94, avec une belle figure. — *Harle à crête*. Edwards, *Glan.*, pl. 360. — *Ecatototl seu avis venti*. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, p. 24, cap. XLVI. — Idem, p. 33, cap. xcv. — *Altera ecatototl*. Idem, p. 24, cap. XLVII. — *Avis venti*. Nieremberg, p. 222. — *Heatototl altera*. Idem, *ibid.* — Jonston, *Avi.*, p. 128. — Willughby, *Ornithol.*, p. 301. — Ray, *Sinops. avi.*, p. 175. — *Servator cucullatus*. Klein, *Avi.*, p. 140, n° 3. — « *Mergus cristà globosà utrimque albà, corpore suprâ fusco, subtùs »* albo... » *Mergus cucullatus*: Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 62, sp. 1. — « *Merganser »* cristatus supernè nigricans, infernè albus, imo ventre fusco; capite et collo nigris; cristà » orbiculari nigrâ, utrimque in medio candidâ, remigibus majoribus reetricibusque fuscis » (Mas). *Merganser cristatus*, in toto corpore fuscus, cristà orbiculari (Fœmina)... » *Merganser Virginianus cristatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 238.

(c) « Magnâ cristà exornatur, orbiculari, ac coronæ modo eminenti. » Nieremberg.

(*) *Mergus Cucullus* L.



1 PÉLICAN FRISÉ. — 2. CANARD À ÉVENTAIL

A. Le Vasseur, Editeur.

LE PÉLICAN (a) (b)

Le pélican (*) est plus remarquable, plus intéressant pour un naturaliste par la hauteur de sa taille et par le grand sac qu'il porte sous le bec, que par la célébrité fabuleuse de son nom, consacré dans les emblèmes religieux des peuples ignorants; on a représenté sous sa figure la tendresse paternelle se déchirant le sein pour nourrir de son sang sa famille languissante; mais cette

(a) Voyez les planches enluminées, n° 87.

(b) En grec, ὄνοκροτάλος, πελεκάνος, dans Oppien, πελεκωνος; en latin, *onocrotalus*; et en ancien latin, *truo*, suivant Verrius Flaccus et Festus; en ancien français, *livane*, selon Cotgrave et Belon; en hébreu, *hakik*, en chaldéen, *catha*; en arabe, *kuk* et *alhausal*, c'est-à-dire *gosier*; en persan, *kik* (Aldrovande), *tacab*, c'est-à-dire *porteur d'eau*; et *miso*, mouton, à cause de sa grosseur (Chardin); en égyptien, *begas* ou *gemel-el-bahr* (chameau de la rivière, Vansleb); en turc, *sackagusch*; dans l'ancienne langue vandale, *bukriez* (Wolfgang. Lazius); en espagnol, *groto*; en italien, *agrotto*; à Rome, *truo*; et vers Sienna et Mantoue, *agrotti*; dans les Alpes de Savoie, *goettreuse*, à cause de sa poche, semblable au goître, auquel les habitants de ces cantons sont sujets; en anglais, *pelecane*; en allemand, *meer-gans*, *schnee-gans*; et en Autriche, *ohn-vogel*; en polonais, *bak*, *bak cudzoziemski*; en russe, *baba*; en grec moderne, *toubano* (Spon, *Voyage en Dalmatie*); aux îles d'Amérique et dans les relations, *grand gosier*; en mexicain, *atotoll*; et par les Espagnols des Indes, *alcatraz*; aux Philippines, *pagala*; par les nègres de Guinée, *pokho*; en siamois, *noktho*. — *Pélican*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 153, avec une mauvaise figure, p. 154. — *Pélican, livane*. Le même, *Portraits d'oiseaux*, p. 30, b, même figure. — *Onocrotalus*. Gessner, *Avi.*, p. 630, avec une figure peu exacte, répétée, *Icon. avi.*, p. 94. — *Onocrotalus seu pelecanus*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 42, avec de mauvaises figures, pag. 48 et 49. — Willughby, *Ornithol.*, p. 246. — Ray, *Synops. avi.*, p. 121, n° 1. — Jonston, *Avi.*, p. 91. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 74, tab. 35. — *Onocrotalus avis*. Bontius, *Ind. oriental.*, p. 67. — *Onocrotalus truo*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 311. — *Plancus gulo, onocrotalus albus*. Klein, *Avi.*, p. 124, n° 1. — *Onocrotalus*. Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° 1. *Onomast.*, p. 94, n° 1. — Mœhring, *Avi.*, gen. 65. — *Onocrotalus Plinio, pelicanus* Belonio, *Aldrovando; truo festo*. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 288. — Idem, *Auctuar.*, p. 399. — *Pelecanus guld saccatd. Onocrotalus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 66, sp. 1. — *Alcatraz*. Nieremberg, p. 223. — *Atotoll*. Hernandez, p. 673. — *Pelican. Anciens Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. III, part. III, p. 189, avec une figure exacte. — Edwards, t. II, p. 92, avec une belle figure. — « *Onocrotalus* » *albus*, ad carneum colorem non nihil inclinans; remigibus majoribus nigris; rectricibus » *candidis...* » *Onocrotalus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 519.

(*) Les Pélicans (*Pelecanus*) sont des Palmipèdes de la famille des Stéganopodes; ils se distinguent par un corps allongé, et surtout par le bec long, plat, large, recourbé au sommet et pourvu d'une vaste dilatation membraneuse entre les branches de la mâchoire inférieure.

L'espèce décrite ici est le *Pelecanus Onocrotalus* L.

fable, que les Égyptiens racontaient déjà du vautour (*a*), ne devait pas s'appliquer au pélican qui vit dans l'abondance (*b*), et auquel la nature a donné de plus qu'aux autres oiseaux pêcheurs une grande poche dans laquelle il porte et met en réserve l'ample provision du produit de sa pêche.

Le pélican égale ou même surpasse en grandeur le cygne (*c*), et ce serait le plus grand des oiseaux d'eau (*d*), si l'albatros n'était pas plus épais et si le flammant n'avait pas les jambes beaucoup plus hautes; le pélican les a au contraire très basses, tandis que ses ailes sont si largement étendues, que l'envergure en est de onze ou douze pieds (*e*). Il se soutient donc très aisément et très longtemps dans l'air; il s'y balance avec légèreté et ne change de place que pour tomber à-plomb sur sa proie, qui ne peut échapper, car la violence du choc et la grande étendue des ailes, qui frappent et couvrent la surface de l'eau, la font bouillonner, tournoyer (*f*), et étourdissent en même temps le poisson, qui dès lors ne peut fuir. C'est de cette manière que les pélicans pêchent lorsqu'ils sont seuls (*g*); mais en troupes ils savent varier leurs manœuvres et agir de concert: on les voit se disposer en ligne et nager de compagnie en formant un grand cercle qu'ils resserrent peu à peu pour y renfermer le poisson (*h*), et se partager la capture à leur aise.

Ces oiseaux prennent, pour pêcher, les heures du matin et du soir où le poisson est le plus en mouvement, et choisissent les lieux où il est le plus abondant; c'est un spectacle de les voir raser l'eau, s'élever de quelques piques au-dessus, et tomber le cou raide et leur sac à demi plein, puis se relevant avec effort, retomber de nouveau (*i*), et continuer ce manège jusqu'à ce que cette large besace soit entièrement remplie; ils vont alors manger et digérer à l'aise sur quelques pointes de rochers, où ils restent en repos et comme assoupis jusqu'au soir (*j*).

Il me paraît qu'il serait possible de tirer parti de cet instinct du pélican, qui n'avale pas sa proie d'abord, mais l'accumule en provision, et qu'on

(*a*) Voyez Orus Apollo.

(*b*) Saint Augustin et saint Jérôme paraissent être les auteurs de l'application de cette fable, originairement égyptienne, au pélican. *Vid. Excerpt. ex Hieronim., apud Lupum de Olivet. in Ps. 101.*

(*c*) M. Edwards estime celui qu'il décrit du double plus grand et plus gros que le cygne. Celui dont parle Ellis, *était*, dit-il, *deux fois plus fort qu'un gros cygne. Voyage à la baie d'Hudson, t. 1^{er}, p. 52.*

(*d*) « Je partis le 2 octobre pour me rendre à l'île de Griel, par ce canal qui est parallèle » au bras principal du Niger... Il était tout couvert de pélicans ou grands gosiers, qui se » promenaient gravement comme des cygnes sur les eaux; ce sont sans contredit, après l'autre » truche, les plus grands oiseaux du pays. » Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 136.

(*e*) Les pélicans décrits par MM. de l'Académie des Sciences avaient onze pieds d'envergure, ce qui est, suivant leur remarque, le double des cignes et des aigles.

(*f*) Petr. Martyr, *Nov. Orb.*, decad. 1, lib. vi.

(*g*) Voyez Labat, Dutertre.

(*h*) Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 136.

(*i*) Nieremberg, *Hist. nat.*, lib. x, p. 223.

(*j*) Voyez Labat, Dutertre.

pourrait en faire, comme du cormoran, un pêcheur domestique, et l'on assure que les Chinois y ont réussi (a). Labat raconte aussi que des sauvages avaient dressé un pélican qu'ils envoyaient le matin après l'avoir rougi de rocou, et qui le soir revenait au carbet le sac plein de poissons qu'ils lui faisaient dégorger (b).

Cet oiseau doit être un excellent nageur : il est parfaitement *palmipède*, ayant les quatre doigts réunis par une seule pièce de membrane; cette peau et les pieds sont rouges ou jaunes, suivant l'âge (c). Il paraît aussi que c'est avec l'âge qu'il prend cette belle teinte de couleur rose tendre et comme transparente, qui semble donner à son plumage blanc le lustre d'un vernis.

Les plumes du cou ne sont qu'un duvet court, celles de la nuque sont plus allongées, et forment une espèce de crête ou de petite huppe (d); la tête est aplatie par les côtés; les yeux sont petits et placés dans deux larges joues nues; la queue est composée de dix-huit pennes; les couleurs du bec sont du jaune et du rouge pâle sur un fonds gris, avec des traits de rouge vif sur le milieu et vers l'extrémité : ce bec est aplati en dessus comme une large lame relevée d'une arête sur sa longueur, et se terminant par une pointe en croc; le dedans de cette lame, qui fait la mandibule supérieure, présente cinq nervures saillantes, dont les deux extérieures forment des bords tranchants; la mandibule inférieure ne consiste qu'en deux branches flexibles qui se prêtent à l'extension de la poche membraneuse qui leur est attachée, et qui pend au-dessous comme un sac en forme de nasse. Cette poche peut contenir plus de vingt pintes de liquide (e); elle est si large et si longue, qu'on y peut placer le pied (f), ou y faire entrer le bras jusqu'au coude (g). Ellis dit avoir vu un homme y cacher sa tête (h); ce qui ne nous fera pourtant pas croire ce que dit *Sanctius* (i), qu'un de ces oiseaux laissa tomber du haut des airs un enfant nègre qu'il avait emporté dans son sac.

Ce gros oiseau paraît susceptible de quelque éducation et même d'une certaine gaieté, malgré sa pesanteur (j) : il n'a rien de farouche, et s'habitue

(a) Voyez le *Voyage de Pyrard*; Paris, 1619, t. I^{er}, p. 376; mais Pyrard se trompe en se persuadant que cet oiseau ne se voit qu'à la Chine.

(b) *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, t. VIII, p. 296.

(c) Aldrovande.

(d) C'est ce que Belon exagère dans sa figure, en lui donnant un panache qu'il compare mal à propos à celui du vanneau, en quoi Gessner et Aldrovande l'ont suivi dans les leurs. Celle de Gessner est encore plus vicieuse, en ce qu'elle porte cinq doigts.

(e) « La longueur du bec du pélican que je mesurai était de plus d'un pied et demi, et son » sac contenait près de vingt-deux pintes d'eau. » Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 136.

(f) Belon.

(g) Gessner.

(h) T. I^{er}, p. 52.

(i) Dans Aldrovande, t. III, p. 50.

(j) « C'est un oiseau gai, hété et vioge. » Belon. — « C'était une chose divertissante à voir, lorsque nous pouissions et animions contre lui de jeunes garçons ou bien nos chiens, » comment il savait admirablement bien se mettre en état de défense, se jetant avec beaucoup

volontiers avec l'homme (a). Belon en vit un dans l'île de Rhodes, qui se promenait familièrement par la ville (b); et Culmann, dans Gessner, raconte l'histoire fameuse de ce pélican qui suivait l'empereur Maximilien, volant sur l'armée quand elle était en marche, et s'élevant quelquefois si haut, qu'il ne paraissait — plus que comme une hirondelle, quoiqu'il eût quinze pieds (du Rhin) d'un bout des ailes à l'autre.

Cette grande puissance de vol serait néanmoins étonnante dans un oiseau qui pèse vingt-quatre ou vingt-cinq livres, si elle n'était merveilleusement secondée par la grande quantité d'air dont son corps se gonfle, et aussi par la légèreté de sa charpente; tout son squelette ne pèse pas une livre et demi (c); les os en sont si minces qu'ils ont de la transparence, et Aldrovande prétend qu'ils sont sans moelle (d). C'est sans doute à la nature de ces parties solides, qui ne s'ossifient que tard, que le pélican doit sa très longue vie (e) : l'on a même observé qu'en captivité il vivait plus longtemps que la plupart des autres oiseaux (f).

Au reste le pélican, sans être tout à fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare, surtout dans l'intérieur des terres. Nous avons au Cabinet les dépouilles de deux de ces oiseaux, l'un tué au Dauphiné et l'autre sur la Saône (g) : Gessner fait mention d'un qui fut pris sur le lac de Zurich, et qui fut regardé comme un oiseau inconnu (h). Il n'est pas commun dans le nord de l'Allemagne (i), quoiqu'il y en ait un grand nombre dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube (j) : ce séjour sur le Danube est une habitude ancienne à ces oiseaux, car Aristote, les rangeant au nombre de ceux qui s'attoupent (k), dit qu'ils s'envolent du Strymon, et que s'atten-

» d'impétuosité sur les chiens ou sur les jeunes garçons, et les frappant fort joliment avec son
» bec, que ceux-ci repoussaient de même; de sorte qu'on aurait dit qu'on battait deux mor-
» ceaux de bois l'un contre l'autre, ou qu'on jouait avec des cliquettes. » *Voyage en Guinée*,
par Guillaume Bosman; Utrecht, 1705, lettre xv.

(a) Rzaczynski parle d'un pélican nourri pendant quarante ans à la cour de Bavière, qui se plaisait beaucoup en compagnie, et paraissait prendre un plaisir singulier à entendre de la musique. *Auctuar.*, p. 399.

(b) *Observations*, p. 79.

(c) *Anciens Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. III, part. III, p. 198.

(d) Tome III, page 51.

(e) Turner parle d'un pélican privé qui vécut cinquante ans. On conserva pendant quatre-vingts celui dont Culmannus fait l'histoire, et dans sa vieillesse il était nourri par ordre de l'empereur, à quatre écus par jour.

(f) « D'un grand nombre de pélicans nourris à la ménagerie de Versailles, aucun n'est
» mort pendant l'espace de douze ans, durant lequel temps, de toutes les espèces gardées à la
» ménagerie, il n'en est aucune dont il ne soit mort quelque animal. » *Mémoires de l'Académie des Sciences*, cités plus haut, p. 191.

(g) M. de Piolenc nous mande qu'il en a tué un dans un marais près d'Arles, et M. Lottinger un autre sur un étang entre Dieuze et Sarrebourg.

(h) Voyez Aldrovande, t. III, p. 51.

(i) « Avis peregrina... rarò has terras frequentat... Anno 1585, Uratislaviæ onocrotalus
» captus fuit. » Schwenckfeld, p. 312.

(j) Rzaczynski.

(k) « Gregales aves sunt grus, olor, *pelecan*. » *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. XII.

dant les uns les autres au passage de la montagne, ils vont s'abattre tous ensemble et nicher sur les rives du Danube (a). Ce fleuve et le Strymon paraissent donc limiter les contrées où ils se portent en troupes du Nord au Midi dans notre continent : et c'est faute d'avoir bien connu leur route que Pline les fait venir des extrémités septentrionales de la Gaule (b) ; car ils y sont étrangers, et paraissent l'être encore plus en Suède et dans les climats plus septentrionaux, du moins si l'on en juge par le silence des naturalistes du Nord (c) ; car ce qu'en dit Olaüs Magnus n'est qu'une compilation mal digérée de ce que les anciens ont écrit sur l'*onocrotale*, sans aucun fait qui prouve son passage ou son séjour dans les contrées du Nord. Il ne paraît pas même fréquenter l'Angleterre, puisque les auteurs de la *Zoologie britannique* ne le comptent pas dans le nombre de leurs animaux bretons, et que Charleton rapporte qu'on voyait de son temps, dans le parc de Windsor, des pélicans envoyés de Russie (d). Il s'en trouve en effet, et même assez fréquemment, sur les lacs de la Russie rouge et de la Lithuanie, de même qu'en Volhinie, en Podolie et en Pokutie, comme le témoigne Rzaczynski (e), mais non pas jusque dans les parties les plus septentrionales de la Moscovie, comme le prétend Ellis. En général ces oiseaux paraissent appartenir spécialement aux climats plus chauds que froids. On en tua un de la plus grande taille, et qui pesait vingt-cinq livres, dans l'île de Majorque, près de la baie d'Alcudia, en juin 1773 (f) ; il en paraît tous les ans régulièrement sur les lacs de Mantoue et d'Orbitello (g) ; on voit d'ailleurs, par un passage de Martial, que les pélicans étaient communs dans le territoire de Ravenne (h). On les trouve aussi dans l'Asie Mineure (i), dans la Grèce (j) et dans plusieurs endroits de la mer Méditerranée et de la Propontide (k) : Belon a même observé

(a) « Et pelecane (que Scaliger et Gaza rendent mal par *plateæ*) loca mutant, volantque » a Strymone fluvio ad Danubium, atque ibi pariunt; universæ abeunt; expectanturque a prioribus posteriores, propterea quod priorum prospectus super volantium montis objectu interceptur posterioribus. » Aristot., *loco citato*.

(b) *Hist. nat.*, lib. x.

(c) Linnæus, Muller, Brunnich.

(d) *Onomasticon Zoicum.*, p. 94.

(e) *Auctuar.*, p. 399.

(f) *Journal historique et politique*, 20 juillet 1773.

(g) Belon, *Nature des oiseaux*, p. 155.

(h) Turpe Ravennatis guttur onocrotali.

MART.

(i) « Des onocrotales se nourrissent dans un lac qui est au-dessus de la ville d'Antioche. » Belon, *Observations*, p. 161.

(j) « Nous tuâmes à coups de pierres (aux environs de Patras) un de ces gros oiseaux que nous appelons *pélican*, les Latins *onocrotali*, et les Grecs modernes *toubano*; je ne sais si c'était le froid qui l'empêchait de voler. Il a un sac sous le bec, où nous fîmes entrer plus de quinze pots d'eau; aussi les Grecs disent qu'il va porter de l'eau dans les montagnes aux petits oiseaux. Il est fort commun en ces quartiers-là, aussi bien que du côté de Smÿrne. » *Voyage en Dalmatie*, par Jacob Spon et George Vuheler; Lyon, 1678, t. II, p. 41.

(k) Belon, *Nat. des Oiseaux*, p. 153.

leur passage, étant en mer, entre Rhodes et Alexandrie ; ils volaient en troupes du Nord au Midi, se dirigeant vers l'Égypte (*a*), et ce même observateur jouit une seconde fois de ce spectacle vers les confins de l'Arabie et de la Palestine (*b*). Enfin, les voyageurs nous disent que les lacs de la Judée et de l'Égypte, les rives du Nil en hiver et celles du Strymon en été, vues du haut des collines, paraissent blanches par le grand nombre de pélicans qui les couvrent (*c*) (*).

En rassemblant les témoignages des différents navigateurs, nous voyons que les pélicans se trouvent dans toutes les contrées méridionales de notre continent, et qu'ils se retrouvent avec peu de différences et en plus grand nombre dans celles du nouveau monde. Ils sont très communs en Afrique sur les bords du Sénégal et de la Gambie, où les Nègres leur donnent le nom de *poŋko* (*d*) ; la grande langue de terre qui barre l'embouchure de la première de ces rivières en est remplie (*e*) : on en trouve de même à Loango et sur les côtes d'Angola (*f*), de Sierra Leona (*g*) et de Guinée (*h*) ; sur la baie de Saldana ils sont mêlés à la multitude d'oiseaux qui semblent remplir l'air et la mer de cette plage (*i*). On les retrouve à Madagascar (*j*), à Siam (*k*), à la Chine (*l*), aux îles de la Sonde (*m*) et aux Philippines (*n*), surtout aux pêcheries du grand lac de Manille (*o*). On en rencontre quelquefois en mer (*p*) ; et enfin on en a vu sur les terres lointaines de l'océan Indien, comme à la Nouvelle-Hollande (*q*), où M. Cook dit qu'ils sont d'une grosseur extraordinaire (*r*).

(*a*) Idem, *Observations*, p. 90.

(*b*) Idem, *ibid.*, p. 439. « Lorsque passions par la plaine de Rama, les voyions passer deux » à deux comme cygnes, volans assez bas par-dessus nos têtes ; combien qu'on les voye voler » aussi en grosses troupes comme des cygnes. » Belon, *Nature des oiseaux*, p. 155.

(*c*) Idem, *ibid.*, p. 154.

(*d*) Relation de Moore, *Histoire générale des Voyages*, t. III, p. 304. — *Voyage de Maire aux Canaries* ; Paris, 1695, p. 104.

(*e*) *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 488. Relation de Brue.

(*f*) Relation de Pigafetta, page 92 ; mais Merolla se trompe en prenant pour des pélicans certains oiseaux noirs dont il vit grand nombre sur la route de Singa. Voyez son *Voyage*, page 636.

(*g*) *Histoire générale des Voyages*, t. III, p. 226. Relation de Finch.

(*h*) *Voyage de Degenes* ; Paris, 1698, p. 41.

(*i*) *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 46. Relation de Dounton.

(*j*) *Voyage de François Cauche* ; Paris, 1651, p. 136.

(*k*) *Second voyage du P. Tachard*, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. IX, p. 311.

(*l*) Voyez Pyrard, cité plus haut.

(*m*) « In littoribus Javæ et circumjacentium insularum. » Pison, *Hist. nat.*, lib. v, p. 69.

(*n*) *Transactions philosophiques*, numéro 285.

(*o*) Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*.

(*p*) « Le 13 décembre, après avoir passé le tropique, plusieurs oiseaux nous vinrent visiter ; » il y en avait quantité de ceux qu'on appelle *grand gosier*. » *Voyage de Leguat* ; Amsterdam, 1708, t. I^{er}, p. 97.

(*q*) *Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 221.

(*r*) *Premier voyage*, t. IV, p. 110 ; et t. III, p. 360 et 363.

(*) Brehm dit que les Pélicans sont si nombreux dans le sud de l'Égypte qu'ils peuvent occuper « le quart ou la moitié d'un carré de deux lieues. »

En Amérique, on a reconnu des pélicans depuis les Antilles (a) et la Terre Ferme (b), l'isthme de Panama (c) et la baie de Campêche (d) jusqu'à la Louisiane (e) et aux terres voisines de la baie d'Hudson (f). On en voit aussi sur les îles et les anses inhabitées près de Saint-Domingue (g); et en plus grande quantité sur ces petites îles couvertes de la plus belle verdure, qui avoisinent la Guadeloupe, et que différentes espèces d'oiseaux semblent s'être partagées pour leur servir de retraite : l'une de ces îles a même été nommée *l'île aux grands gosiers* (h). Ils grossissent encore les peuplades des oiseaux qui habitent l'île d'Aves (i); la côte très poissonneuse des Sambales les attire en grand nombre (j); et dans celle de Panama on les voit fondre en troupes sur les bancs de sardines que les grandes marées y poussent; enfin, tous les écueils et les filets voisins sont couverts de ces oiseaux en si grand nombre, qu'on en charge des canots, et qu'on en fond la graisse, dont on se sert comme d'huile (k).

Le pélican pêche en eau douce comme en mer, et dès lors on ne doit pas être surpris de le trouver sur les grandes rivières; mais il est singulier qu'il ne s'en tienne pas aux terres basses et humides arrosées par de grandes rivières, et qu'il fréquente aussi les pays les plus secs, comme l'Arabie et la Perse (l), où il est connu sous le nom de porteur d'eau (*tacab*); on a observé que, comme il est obligé d'éloigner son nid des eaux trop fréquentées par les caravanes, il porte de très loin de l'eau douce dans son sac à ses petits; les bons Musulmans disent très religieusement que Dieu a ordonné à cet oiseau de fréquenter le désert pour abreuver au besoin les pèlerins qui vont à la Mecque, comme autrefois il envoya le corbeau qui nourrit Élie dans la solitude (m): aussi les Égyptiens, en faisant allusion à la manière dont ce grand oiseau garde de l'eau dans sa poche, l'ont surnommé le *chameau de la rivière* (n).

Au reste, il ne faut pas confondre le *pélican de Barbarie* dont parle le

(a) Dutertre, Labat, Sloane. — « Il y eut en 1656, au mois de septembre, une grande mortalité de ces oiseaux, particulièrement des jeunes; car toutes les côtes des îles de Saint-Alousie, de Saint-Vincent, de Becouya, et de tous les Grenadins, étaient bordées de ces oiseaux morts. » Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 271.

(b) Oviedo.

(c) Wafer.

(d) Dampier, t. III, p. 316.

(e) *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 456.

(f) *Ibidem*, p. 663.

(g) Note communiquée par M. le chevalier Deshayes

(h) Dutertre.

(i) Labat, t. VIII, p. 28.

(j) Wafer.

(k) Oviedo, livre v.

(l) *Voyage de Chardin*; Amsterdam, 1714, t. II, p. 30.

(m) Chardin; Amsterdam, 1711, t. II, p. 30.

(n) *Gemel el bahr*. Vansleb, *Voyage en Égypte*; Paris, 1677, p. 402.

docteur Shaw (*a*) avec le véritable pélican, puisque ce voyageur dit qu'il n'est pas plus gros qu'un vanneau. Il en est de même du pélican de Kolbe, qui est l'oiseau spatule (*b*). Pigafetta, après avoir bien reconnu le pélican à la côte d'Angola (*c*), se trompe en donnant son nom à un oiseau de Loango à jambes hautes comme le héron (*d*); nous doutons aussi beaucoup que l'*alcatraz*, que quelques voyageurs disent avoir rencontré en pleine mer entre l'Afrique et l'Amérique (*e*) soit notre pélican, quoique les Espagnols des Philippines et du Mexique lui aient donné le nom d'alcatraz; car le pélican s'éloigne peu des côtes, et sa rencontre sur mer annonce la proximité de la terre (*f*).

Des deux noms *pélican* (*g*) et *onocrotale* (*h*) que les anciens ont donnés à ce grand oiseau, le dernier a rapport à son étrange voix, qu'ils ont comparée au braiement d'un âne (*i*). Klein imagine qu'il rend ce son bruyant le cou plongé dans l'eau (*j*); mais ce fait paraît emprunté du butor, car le pélican fait entendre sa voix rauque loin de l'eau, et jette en plein air ses plus hauts cris (*k*). Élien décrit et caractérise bien le pélican sous le nom de *céla* (*l*); mais l'on ne sait pas pourquoi il le donne pour un oiseau des Indes, puisqu'il se trouve et sans doute se trouvait dès lors dans la Grèce.

Le premier nom *pélecan* a été le sujet d'une méprise des traducteurs d'Aristote, et même de Cicéron et de Pline (*m*): on a traduit *pélecan* par *platea*, ce qui a fait confondre le *pélican* avec la spatule; et Aristote lui-même, en disant du *pélecan* qu'il avale des coquillages minces, et les rejette à demi digérés pour en séparer les écailles (*n*), lui attribue une habitude qui convient mieux à la spatule, vu la structure de son œsophage (*o*); car le sac du pélican n'est pas un estomac où la digestion soit seulement commencée, et c'est improprement que Pline compare la manière dont l'*onocrotale* (pélican) avale et reprend ses aliments à celle des animaux qui ruminent (*p*):

(*a*) *Anas platyrinchos* ou *pélican de Barbarie*... de la grandeur du *vanneau*... *Voyage en Barbarie*; La Haye, 1743, t. 1^{er}, p. 328.

(*b*) *Description du cap de Bonne-Espérance*, part. III, ch. XIX.

(*c*) *Idem, ibidem*.

(*d*) Voyez *Histoire générale des Voyages*, t. IV, p. 588.

(*e*) *Ibidem*, t. 1^{er}, p. 448.

(*f*) Sloane, *Hist. of Jamaica*, p. 322.

(*g*) Aristote, lib. IX, cap. X.

(*h*) Pline, lib. X, cap. XLVII.

(*i*) Belon, *Nature des oiseaux*, p. 153.

(*j*) *Ordo avium*, p. 143.

(*k*) « Lorsque les pêcheurs s'approchèrent pour le tirer, il jeta des cris effroyables. » Relation d'un pélican pris sur le lac d'Albuféra, près d'Alcudia dans l'île de Majorque. *Journal historique et politique*, 20 juillet 1773.

(*l*) Le même nom de *céla* exprime en grec un goitre, une gorge gonflée.

(*m*) Voyez l'article de la *spatule*.

(*n*) Voyez Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XIV; *ex recens. Scaliger*.

(*o*) Voyez *Mémoires de l'Académie des Sciences*, depuis 1666 jusqu'en 1699, tom. III, partie III, pag. 189 et suiv.

(*p*) « Onocrotalo... faucibus inest uteri genus; huc omnia inexplebile animal congerit,

« il n'y a rien ici, dit très bien M. Perrault, qui ne soit dans le plan général »
 » de l'organisation des oiseaux ; tous ont un jabot dans lequel se resserre »
 » leur nourriture ; le pélican l'a au dehors et le porte sous le bec (a), au lieu »
 » de l'avoir caché en dedans et placé au bas de l'œsophage ; mais ce jabot »
 » extérieur n'a point la chaleur digestive de celui des autres oiseaux, et le »
 » pélican rapporte frais dans cette poche les poissons de sa pêche à ses »
 » petits. Pour les dégorger, il ne fait que presser ce sac sur sa poitrine ; et »
 » c'est cet acte très naturel qui peut avoir donné lieu à la fable si générale- »
 » ment répandue, que le pélican s'ouvre la poitrine pour nourrir ses petits »
 » de sa propre substance (b). »

Le nid du pélican se trouve communément au bord des eaux : il le pose à plate-terre (c), et c'est par erreur, et en confondant, à ce qu'il paraît, la spatule avec le pélican, que M. Salerne dit qu'il niche sur les arbres (d) (*). Il est vrai qu'il s'y perche malgré sa pesanteur et ses larges pieds palmés ; et cette habitude qui nous eût moins étonnés dans les pélicans d'Amérique, parce que plusieurs oiseaux d'eau s'y perchent (e), se trouve également dans les pélicans d'Afrique et d'autres parties de notre continent (f).

» mira ut sit capacitas ; mox perfectâ rapinâ, sensium inde in os reddita, in veram alvum, »
 » ruminantis more, refert. » Pline, lib. x, cap. XLVII.

(a) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, depuis 1666 jusqu'en 1699, tome III, part. III, page 18 et suiv.

(b) Voyez le docteur Shaw, cité dans l'addition au tome II d'Edwards, page 10.

(c) Belon, Sonnerat et autres. « Ils pondent sans façon à plate-terre, et couvent ainsi »
 » leurs œufs... J'en ai trouvé jusqu'à cinq sous une femelle, qui ne se donnait pas la peine »
 » de se lever pour me laisser passer ; elle se contentait de me donner quelques coups de bec, »
 » et de crier quand je la frappais pour l'obliger de quitter ses œufs... Il y en avait quantité »
 » de jeunes sur notre islet... J'en pris deux petits, que j'attachai par le pied à un piquet, où »
 » j'eus le plaisir, pendant quelques jours, de voir leur mère qui les nourrissait, et qui de- »
 » meurait tout le jour avec eux, passant la nuit sur une branche au-dessus de leur tête ; ils »
 » étaient devenus tous trois si familiers, qu'ils souffraient que je les touchasse, et les jeunes »
 » prenaient fort gracieusement les petits poissons que je leur présentais, qu'ils mettaient »
 » d'abord dans leur havresac. Je crois que je me serais déterminé à les emporter, si leur »
 » malpropreté ne m'en avait empêché : ils sont plus sales que les oies et les canards, et on »
 » peut dire que toute leur vie est partagée en trois temps, chercher leur nourriture, dormir »
 » et faire à tous moments des tas d'ordures larges comme la main. » Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. VIII, p. 294 et 296.

(d) *Ornithologie*, p. 369.

(e) Voyez l'article des tinamous et des perdrix de la Guyane, t. VI, p. 405.

(f) « On les voit (en Guinée) se percher, au bord de la rivière, sur quelque arbre, où »
 » ils attendent, pour fondre sur le poisson, qu'il paraisse à fleur d'eau. » *Voyage de Gennes au détroit de Magellan* ; Paris, 1698, page 41. — « Nous vîmes ces gros oiseaux qu'on »
 » nomme *pélicans* se percher sur les arbres, quoiqu'ils aient les pieds comme l'oison... »
 » Ils font des œufs gros comme un pain d'un sou. » *Voyage à Madagascar*, par Fr. Cauche, p. 136.

(*) Brehm dit à cet égard : « J'ai pu réunir des observations personnelles sur la reproduc- »
 » tion des Pélicans. Je suis porté à croire que dans l'intérieur de l'Afrique ils nichent surtout »
 » sur les arbres, tandis que dans le sud de l'Europe, ils choisissent, comme von der Mühle »
 » nous l'apprend, les marais et les lacs pour y établir leurs nids. »

Du reste, cet oiseau, aussi vorace que grand déprédateur (*a*), engloutit dans une seule pêche autant de poisson qu'il en faudrait pour le repas de six hommes. Il avale aisément un poisson de sept ou huit livres ; on assure qu'il mange aussi des rats (*b*) et d'autres petits animaux. Pison dit avoir vu avaler un petit chat vivant par un pélican si familier, qu'il venait au marché où les pêcheurs se hâtaient de lui lier son sac, sans quoi il leur enlevait subtilement quelques pièces de poisson (*c*).

Il mange de côté, et quand on lui jette un morceau il le happe. Cette poche, où il emmagasine toutes ses captures, est composée de deux peaux : l'interne est continue à la membrane de l'œsophage, l'extérieure n'est qu'un prolongement de la peau du cou ; les rides qui la plissent servent à retirer le sac, lorsque étant vide il devient flasque. On se sert de ces poches de pélican comme de vessies pour enfermer le tabac à fumer ; aussi les appelle-t-on dans nos îles *blagues* ou *blades* (*d*), du mot anglais *blader*, qui signifie vessie. On prétend que ces peaux préparées sont plus belles et plus douces que des peaux d'agneau (*e*). Quelques marins s'en font des bonnets (*f*) ; les Siamois en filent des cordes d'instruments (*g*), et les pêcheurs du Nil se servent du sac, encore attaché à la mâchoire, pour en faire des vases propres à rejeter l'eau de leurs bateaux, ou pour en contenir et garder, car cette peau ne se pénètre ni ne se corrompt par son séjour dans l'eau (*h*).

Il semble que la nature ait pourvu, par une attention singulière, à ce que le pélican ne fût point suffoqué, quand, pour engloutir sa proie, il ouvre à l'eau sa poche tout entière ; la trachée artère, quittant alors les vertèbres du cou, se jette en avant, et, s'attachant sous cette poche, y cause un gonfle-

(*a*) « Inexplebile animal, » dit Pline.

(*b*) « Il aime passionnément les rats et les avale tout entiers.. Quelquefois nous le faisons approcher, et, comme s'il eût voulu nous en donner le divertissement, il faisait sortir de son jabot un rat et le jetait à nos pieds. » Bosman, *Voyage en Guinée*, lettre xv^e.

(*c*) Pison, *Hist. nat.*, lib. v, p. 69.

(*d*) « On prépare ces blagues en les frottant bien entre les mains pour en assouplir la peau, et pour achever de l'amollir on l'enduit de beurre de cacao, puis on la passe de nouveau dans les mains, ayant soin de conserver la partie qui est couverte de plumes comme un ornement. » Note communiquée par M. le chevalier Deshayes. — « Les matelots tuent le pélican pour avoir sa poche, dans laquelle ils mettent un boulet de canon, et qu'ils suspendent ensuite pour lui faire prendre la forme d'un sac à mettre leur tabac. » Le Page Dupratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 113.

(*e*) « Nos gens en tuèrent beaucoup, non pas pour les manger... mais pour avoir leurs blagues ; c'est ainsi qu'on appelle le sac dans lequel ils mettent leur poisson. Tous nos fumeurs s'en servent pour mettre leur tabac haché... On les passe comme des peaux d'agneaux, et elles sont bien plus belles et plus douces ; elles deviennent de l'épaisseur d'un bon parchemin, mais extrêmement souples, douces et maniables. Les femmes espagnoles les bordent d'or et de soie d'une manière très fine et très délicate ; j'ai vu de ces ouvrages qui étaient d'une grande beauté. » Labat, t. VIII, p. 299.

(*f*) « Nous faisons des bonnets des sacs que ces oiseaux avaient au cou. » *Voyage à Madagascar*, par Fr. Cauche ; Paris, 1651, p. 136.

(*g*) *Second voyage* du P. Tachard ; *Histoire générale des Voyages*, t. IX, p. 314.

(*h*) *Observations* de Belon ; Paris, 1555, p. 99.

ment très sensible ; en même temps deux muscles en sphincter resserrent l'œsophage de manière à fermer toute entrée à l'eau (a). Au fond de cette même poche est caché une langue si courte, qu'on a cru que l'oiseau n'en avait point (b) ; les narines sont aussi presque invisibles et placées à la racine du bec ; le cœur est très grand ; la rate très petite ; les cæcums également petits, et bien moindres à proportion que dans l'oie, le canard et le cygne (c). Enfin, Aldrovande assure que le pélican n'a que douze côtes (d), et il observe qu'une forte membrane, fournie de muscles épais, recouvre les bras des ailes.

Mais une observation très intéressante est celle de M. Méry et du P. Tachard (e), sur l'air répandu sous la peau du corps entier du pélican : on peut même dire que cette observation est un fait général qui s'est manifesté d'une manière plus évidente dans le pélican, mais qui peut se reconnaître dans tous les oiseaux, et que M. Lorry, célèbre et savant médecin de Paris, a démontré par la communication de l'air jusque dans les os et les tuyaux des plumes des oiseaux. Dans le pélican l'air passe de la poitrine dans les sinus axillaires, d'où il s'insinue dans les vésicules d'une membrane cellulaire épaisse et gonflée, qui recouvre les muscles et enveloppe tout le corps, sous la membrane où les plumes s'implantent ; ces vésicules en sont enflées au point qu'en pressant le corps de cet oiseau, on voit une quantité d'air fuir de tous côtés sous les doigts. C'est dans l'expiration que l'air, comprimé dans la poitrine, passe dans les sinus, et de là se répand dans toutes les vésicules du tissu cellulaire ; on peut même en soufflant dans la trachée-artère, rendre sensible à l'œil cette route de l'air (f), et l'on conçoit dès lors combien le pélican peut augmenter par là son volume sans prendre plus de poids, et combien le vol de ce grand oiseau doit en être facilité.

Du reste, la chair du pélican n'avait pas besoin d'être défendue chez les

(a) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, p. 196.

(b) Gessner.

(c) Aldrovande.

(d) Idem, t. III, p. 51.

(e) « Dans le voyage que nous fîmes à la Mine d'aimant, M. de la Marre blessa un de ces » grands oiseaux que nos gens appellent *grand gosier*, et les Siamois *noktho*..... Il avait sept » pieds et demi, les ailes étendues..... Dans la dissection on trouva, sous le pannicule charnu, » des membranes très déliées qui enveloppaient tout le corps, et qui, en se repliant diverse- » ment, formaient plusieurs sinus considérables, surtout entre les cuisses et le ventre, entre » les ailes et les côtés et sous le jabot : il y en avait à mettre les deux pouces : ces grands » sinus se partageaient en plusieurs petits canaux, qui, à force de se diviser, dégénéraient » enfin en une infinité de petits rameaux sans issue, qui n'étaient plus sensibles que par les » bulles d'air qui les enflaient ; de sorte qu'en pressant le corps de cet oiseau, on entendait » un petit bruit semblable à celui qu'on entend lorsqu'on presse les parties membraneuses » d'un animal qu'on a soufflé... On découvrit, avec la sonde et en soufflant, la communication » de ces membranes avec le poumon. » *Second voyage du P. Tachard ; Histoire générale des Voyages*, t. IX, p. 311.

(f) Voyez l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, depuis 1666 jusqu'en 1686, t. II, p. 144 et suivantes.

Juifs comme immonde (a); car elle se défend d'elle-même par son mauvais goût, son odeur de marécage et sa graisse huileuse (b); néanmoins quelques navigateurs s'en sont accommodés (c).

VARIÉTÉS DU PÉLICAN

Nous avons observé, dans plusieurs articles de cette histoire naturelle, qu'en général les espèces des grands oiseaux, comme celles des grands quadrupèdes, existent seules, isolées et presque sans variétés; que de plus elles paraissent être partout les mêmes, tandis que sous chaque genre ou dans dans chaque famille de petits animaux, et surtout dans celles des petits oiseaux, il y a une multitude de races plus ou moins proches parentes, auxquelles on donne improprement le nom d'*espèces*. Ce nom espèce, et la notion métaphysique qu'il renferme, nous éloigne souvent de la vraie connaissance des nuances de la nature dans ces productions beaucoup plus que les noms de *variétés*, de *races* et de *familles*. Mais cette filiation perdue dans la confusion des branches et des rameaux parmi les petites espèces se maintient entre les grandes; car elles admettent tout au plus quelques variétés qu'il est toujours aisé de rapporter à l'espèce première comme une branche immédiate à sa souche. L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces. Ceux qu'on peut regarder comme les seconds en ordre de grandeur ou de force, tels que la grue, la cigogne, le pélican, l'albatros, ne présentent qu'un petit nombre de ces mêmes variétés, comme nous allons l'exposer dans celles du pélican qui se réduisent à deux.

LE PÉLICAN BRUN (d) (e)

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

Nous avons déjà remarqué que le plumage du pélican est sujet à varier, et que suivant l'âge il est plus ou moins blanc et teint d'un peu de couleur de

(a) « Moyses, auteur hébreu, a dit, dans le onzième chapitre du Lévitique, que le cygne » et l'*Onocrotalus* étaient oyseaux immondes. » Belon, *Nature des oiseaux*, p. 155.

(b) Dutertre, Labat.

(c) « Leur chair est meilleure que celle des boubies et des guerriers. » Dampier, *Voyage autour du monde*; Rouen, 1715, t. III, p. 317.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 937.

(e) *Onocrotalus sive pelicanus fuscus*. Sloane, *Jamaïca*, p. 322, n° 1. — Ray, *Synops. avi.*, p. 191, n° 8. — *Pelecanus sub-fuscus gulá distensili*. Brown, *Nat. hist. of Jamaïca*, p. 480.

rose ; il semble varier aussi par d'autres circonstances, car il est quelquefois mêlé de gris et de noir ; ces différences ont été observées entre des individus qui néanmoins étaient certainement tous de la même espèce (a) ; or, il y a si peu loin de ces mélanges de couleur à une teinte générale grise ou brune, que M. Klein n'a pas craint de prononcer affirmativement que le pélican brun (*) et le pélican blanc n'étaient que des variétés de la même espèce (b). Hans Sloane, qui avait bien observé les pélicans bruns d'Amérique, avoue aussi qu'ils lui paraissent être les mêmes que les pélicans blancs (c). Oviedo, parlant des *grands gosiers* à plumage cendré que l'on rencontre sur les rivières aux Antilles, remarque qu'il s'y en trouve en même temps d'un fort beau blanc (d) ; et nous sommes portés à croire que la couleur brune est la livrée des plus jeunes, car l'on a observé que ces pélicans bruns étaient généralement plus petits que les blancs. Ceux qu'on a vus près de la baie d'Hudson étaient aussi plus petits et de couleur cendrée (e) ; ainsi leur blanc ne vient pas de l'influence du climat froid. La même variété de couleur s'observe dans les climats chauds de l'ancien continent. M. Sonnerat, après avoir décrit deux pélicans des Philippines, l'un brun, l'autre couleur de rose, soupçonne, comme nous, que c'est le même oiseau plus ou moins âgé (f) ; et ce qui confirme notre opinion, c'est que M. Brisson nous a donné un pélican des Philippines qui semble faire la nuance entre les deux, et qui n'est plus entièrement gris ou brun, mais qui a encore les ailes et une partie du dos de cette couleur et le reste blanc (g).

— *Alcatrazes grandes de la isla Española*. Oviedo, lib. xiv, cap. vi. — *Onocrotatus pedibus cæruleis et brevioribus, rostro cochleato*. Feuillee, *Journal d'observations*, p. 237. — *Nota*. La description de Feuillee est confuse et paraît fautive. — *Pelecanus fuscus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 66, sp. 1, var. 1. — *Pélican*. Ellis, *Voyage à la baie d'Hudson*, t. 1^{er}, p. 52. — *Pélican d'Amérique*. Edwards, p. et pl. 93, avec une belle figure. — *Grand gosier*. Dutertre, *Histoire naturelle des Antilles*, t. II, p. 271. — « *Onocrotalus cinereo-fuscus supernè mediis* » pennarum candicantibus ; capite et collo candidis ; remigibus majoribus nigris reetricibus cinereo-fuscis... » *Onocrotalus fuscus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 524.

(a) « Les uns avaient tout le plumage blanc, avec ce ton léger et transparent de couleur » de chair, excepté les ailes, où il y avait du gris et du noir aux grandes plumes ; les autres » étaient d'une couleur de chair ou de rose beaucoup plus décidée. » *Mémoires de l'Académie des Sciences*, cités plus haut. — « Le pélican tué sur le lac d'Albuféra avait le dos d'un » gris noirâtre. » *Journal politique*, cité plus haut.

(b) « Varietates itaque sunt onocrotalus albus et fuscus ; varietates onocrotali Edwardi » Africanus et Americanus. » Klein, *Ordo avium*, p. 142.

(c) *Jamaica*, p. 322.

(d) *Histoire générale des Voyages*, t. XIII, p. 228.

(e) Ellis et l'*Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 663 ; et t. XV, p. 268.

(f) *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 91.

(g) « *Onocrotalus supernè griseo-cinereus infernè albus uropygio concolore ; capite et collo* » candicantibus, tæniâ in collo superiore longitudinali fusco et albido variegatâ ; remigibus » majoribus cinereo-nigris, reetricibus cinereo-albis, scapis nigricantibus, lateralibus » in exortu candidis... » *Onocrotalus Philippensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 527.

(*) *Pelecanus fuscus* L.

LE PÉLICAN A BEC DENTELÉ (a)

SECONDE VARIÉTÉ.

Si la dentelure du bec de ce pélican du Mexique (*) est naturelle et régulière, comme celle du bec du harle et de quelques autres oiseaux, ce caractère particulier suffirait pour en faire une espèce différente de la première, quoique M. Brisson ne la donne que comme variété (b); mais si cette dentelure n'est formée que par la rupture accidentelle de la tranche mince des bords du bec, comme nous l'avons remarqué sur le bec de certains calaos, cette différence accidentelle, loin de faire un caractère constant et naturel, ne mérite pas même d'être admise comme variété, et nous sommes d'autant plus portés à le présumer, qu'on trouve, selon Hernandez, dans les mêmes lieux le pélican ordinaire et ce pélican à bec dentelé (c).

(a) *Atoll, alcatraz, onocrotalus Mexicanus dentatus*. Hernandez, *Hist. Mexic.*, p. 672, avec une figure grossière. — *Atoll*. Fernandez, p. 41, cap. CXXXVIII.

(b) *Onocrotalus rostro denticulato. Varietas, a*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 523.

(c) Hernandez, *ubi supra*.

(*) *Pelecanus Thagus* LATH.

LE CORMORAN (a) (b)

Le nom cormoran (*) se prononçait ci-devant *cormaran*, *cormarin*, et vient de corbeau marin ou *corbeau de mer*. Les Grecs appelaient ce même oiseau *corbeau chauve* (c), cependant il n'a rien de commun avec le corbeau que son plumage noir, qui même diffère de celui du corbeau en ce qu'il est duveté et d'un noir moins profond.

Le cormoran est un assez grand oiseau à pieds palmés, aussi bon plongeur que nageur, et grand destructeur de poisson; il est à peu près de la grandeur de l'oie, mais d'une taille moins fournie, plutôt mince qu'épaisse, et

(a) Voyez les planches enluminées, n° 927.

(b) En grec, *Φαλακροκοράξ*; en latin, *corvus aquaticus*; en italien, *corvo marino*; en espagnol, *cuervo calvo*; en allemand, *scarb*, *wasser-rabe*; en silésien, *see-rabe*; en anglais, *cormorant*; en suédois, *hafs-tjaeder*; en norvégien, *skary*; et à l'île de Féroë, *hupling*; en polonais, *krukwodny*; dans quelques-unes de nos provinces de France, *crotpescherot*. — *Cormoran*, Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 161. — Idem, *Portraits d'oiseaux*, mauvaise figure. — *Phalacrocorax*. Gessner, *Avi.*, p. 683. — *Corvus aquaticus*. Idem, *ibid.*, p. 350. — Idem, *Icon. avi.*, p. 84, figure reconnaissable. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 261. — Willugby, *Ornithol.*, p. 248. — Ray, *Synops. avi.*, p. 122, n° a, 3. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 76, avec une très mauvaise figure, pl. 36. — *Carbo aquaticus*. Gessner, *Avi.*, p. 136. — *Morfæx*. Idem, *ibid.* — Aldrovande, Charleton, Jonston, répètent sous ce nom *morfæx*, et sous celui de *phalacrocorax*, les notices de Gessner. — *Corvus lacustris*. Schwenckfeld, *Avi.*, pl. 246. — *Corvus Sinarum marinus*. Nieremberg, p. 224. — *Corvus aquaticus major*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 374. — *Planicus corvus lacustris*. Klein, *Avi.*, p. 144, n° 5. — « *Pelecanus subtus albicans, reatricibus quatuordecim.* » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 116. — « *Pelecanus caudâ æquali, corpore nigro, rostro eden-* » *tulo...* » *Carbo*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 66, sp. 3. — *Cormorant*. Albin, t. II, p. 53, avec une mauvaise figure, pl. 84. — *Le Cormoran*. Salerne, *Histoire des oiseaux*, p. 371. — « *Phalacrocorax cristatus, supernè cupri colore obscuro tinctus et ad viride inclinans, marginibus pennarum nigro-virescentibus, infernè nigro-virescens, uropygio concolore; capite* » *superiore et collo supremo lineolis longitudinalibus albis variegatis; gutture et maculâ ad* » *crura exteriora candidis; reatricibus nigricantibus...* » *Phalacrocorax*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 514.

(c) *Phalacrocorax*, à la lettre, *corbeau chauve*: dans Aristote, on lit simplement *corax*; mais c'est d'un oiseau d'eau qu'il s'agit, et aux caractères que le philosophe lui donne, on reconnaît clairement le cormoran.

(*) Les Cormorans (*Phalacrocorax*) sont des Palmipèdes de la famille des Stéganopodes; ils sont caractérisés par un bec de moyenne longueur, comprimé, avec les deux mandibules également recourbées en crochet à l'extrémité; leurs ailes sont courtes, subaiguës, avec la troisième rémige plus longue que les autres; leur queue est courte; leurs pieds sont palmés, avec des doigts armés de fortes griffes. L'espèce décrite ici est le *Phalacrocorax Carbo* Dumr.

allongée par une grande queue plus étalée que ne l'est communément celle des oiseaux d'eau ; cette queue est composée de quatorze plumes raides comme celles de la queue du pic ; elles sont, ainsi que presque tout le plumage, d'un noir lustré de vert ; le manteau est ondulé de festons noirs sur un fond brun ; mais ces nuances varient dans différents individus, car M. Salerne dit que la couleur du plumage est quelquefois d'un noir verdâtre ; tous ont deux taches blanches au côté extérieur des jambes, avec une gorgerette blanche, qui ceint le haut du cou en mentonnière, et il y a des brins blancs, pareils à des soies, hérissés sur le haut du cou et le dessus de la tête, dont le devant et les côtés sont chauves (a) ; une peau, également nue, garnit le dessous du bec, qui est droit jusqu'à la pointe, où il se recourbe fortement en un croc très aigu.

Cet oiseau est du petit nombre de ceux qui ont les quatre doigts assujettis et liés ensemble par une membrane d'une seule pièce ; et dont le pied, muni de cette large rame, semblerait indiquer qu'il est très grand nageur ; cependant il reste moins dans l'eau que plusieurs autres oiseaux aquatiques dont la palme n'est ni aussi continue, ni aussi élargie que la sienne ; il prend fréquemment son essor, et se perche sur les arbres : Aristote lui attribue cette habitude, exclusivement à tous les autres oiseaux palmipèdes (b) ; néanmoins il l'a commune avec le pélican, le fou, la frégate, l'aninga et l'oiseau du Tropic ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux forment, avec lui, le petit nombre des espèces aquatiques qui ont les quatre doigts entièrement engagés par des membranes continues, c'est cette conformité qui a donné lieu aux ornithologistes modernes, de rassembler ces cinq ou six oiseaux en une seule famille, et de les désigner en commun sous le nom générique de *pélican* (c) ; mais ce n'est que dans une généralité scolastique et en forçant l'analogie, que l'on peut sur le rapport unique de la similitude d'une seule partie, appliquer le même nom à des espèces qui diffèrent autant entre elles que celle de l'oiseau du Tropic, par exemple, et celle du véritable pélican.

Le cormoran est d'une telle adresse à pêcher et d'une si grande voracité, que, quand il se jette sur un étang, il y fait seul plus de dégât qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs : heureusement il se tient presque toujours au bord de la mer, et il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées (d). Comme il peut rester longtemps plongé (e), et qu'il nage sous

(a) « Quædam animalia naturaliter calvent, sicut struthiocameli et corvi aquatici, quibus » apud Græcos nomen est indè. » Pline, lib. II, cap. xxxviii.

(b) « Qui corvus appellatur... insidet arboribus et nidulatur in his, hic unus ex genere » palmipedum... » Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. III.

(c) Klein, Linné, ont formé cette famille ; le cormoran y figure sous le nom de *pelecanus carbo* ; la frégate, sous celui de *pelecanus aquilus*, etc.

(d) « Le 27 janvier (1779), on m'apporta un cormoran que l'on venait de tuer au bord de » la rivière d'Ouche : il était perché sur un saule. » Extrait d'une lettre de M. Hébert.

(e) « Longo spatio urinari potest. » Schwenckfeld.

l'eau avec la rapidité d'un trait, sa proie ne lui échappe guère, et il revient presque toujours sur l'eau avec un poisson en travers de son bec; pour l'avalier, il fait un singulier manège, il jette en l'air son poisson, et il a l'adresse de le recevoir la tête la première, de manière que les nageoires se couchent au passage du gosier, tandis que la peau membraneuse qui garnit le dessous du bec, prête et s'étend autant qu'il est nécessaire pour admettre et laisser passer le corps entier du poisson, qui souvent est fort gros en comparaison du cou de l'oiseau.

Dans quelques pays, comme à la Chine et autrefois en Angleterre (*a*), on a su mettre à profit le talent du cormoran pour la pêche, et en faire, pour ainsi dire, un pêcheur domestique, en lui bouclant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avalier sa proie, et l'accoutumant à revenir à son maître, en rapportant le poisson qu'il porte dans le bec. On voit sur les rivières de la Chine des cormorans ainsi bouclés, perchés sur l'avant des bateaux, s'élancer et plonger au signal qu'on donne en frappant sur l'eau un coup de rame, et revenir bientôt en rapportant leur proie qu'on leur ôte du bec : cet exercice se continue jusqu'à ce que le maître, content de la pêche de son oiseau, lui délie le cou et lui permette d'aller pêcher pour son propre compte (*b*).

La faim seule donne de l'activité au cormoran; il devient paresseux et lourd, dès qu'il est rassasié; aussi prend-il beaucoup de graisse, et quoiqu'il ait une odeur très forte et que sa chair soit de mauvais goût, elle n'est pas toujours dédaignée par les matelots, pour qui le rafraîchissement le plus simple ou le plus grossier est souvent plus délicieux que les mets les plus fins ne le sont pour notre délicatesse (*c*).

Du moins les navigateurs peuvent trouver ce mauvais gibier sur toutes les mers, car on a rencontré le cormoran dans les parages les plus éloignés, aux Philippines (*d*), à la Nouvelle-Hollande (*e*), et jusqu'à la Nouvelle-Zélande (*f*). Il y a, dans la baie de Saldana, une île nommée l'*île des cormorans*, parce qu'elle est, pour ainsi dire, couverte de ces oiseaux (*g*); ils ne sont pas moins communs dans d'autres endroits voisins du cap de Bonne-Espérance. « On

(*a*) Suivant Lynceus, dans Willughby.

(*b*) Voyez Nieremberg, p. 224. — *Voyage à la Chine*, par de Feynes; Paris, 1630, p. 173. — *Histoire générale des Voyages*, t. VI, p. 221.

(*c*) « Leur chair a furieusement le goût de poisson; malgré cela, elle est assez bonne, » parce qu'ils sont fort gras. » Dampier, *Voyage autour du monde*, t. III, p. 234. — « Nous » tuâmes un grand nombre de cormorans que nous vîmes perchés sur leurs nids dans les » arbres, et qui, étant rôtis ou cuits à l'étuvée, nous donnèrent un excellent mets. » *Premier voyage autour du monde*, par M. Cook, t. III, p. 189.

(*d*) Où il porte le nom de *colocolo*. Voyez les *Transactions philosophiques*, n° 285, art. III; et l'*Histoire générale des Voyages*, t. X, p. 412.

(*e*) Cook, *Premier voyage*, t. IV, p. 111.

(*f*) *Ibidem*, t. III, p. 419.

(*g*) Voyez Flacourt, *Voyage à Madagascar*, Paris, 1661, p. 246.

» en voit quelquefois, dit M. le vicomte de Querhoënt, des volées de plus de
 » trois cents dans la rade du Cap; ils sont peu craintifs, ce qui vient sans
 » doute de ce qu'on leur fait peu la guerre; ils sont naturellement pares-
 » seux : j'en ai vu rester plus de six heures de suite sur les bouées de nos
 » ancres; ils ont le bec garni en dessous d'une peau d'une belle couleur
 » orangée qui s'étend sous la gorge de quelques lignes, et s'enfle à volonté;
 » l'iris est d'un beau vert clair, la pupille noire, le tour des paupières bordé
 » d'une peau violette; la queue conformée comme celle du pic, ayant qua-
 » torze pennes dures et aiguës. Les vieux sont entièrement noirs, mais les
 » jeunes de l'année sont tout gris, et n'ont point la peau orangée sous le bec.
 » Ils étaient tous très gras (a). »

Les cormorans sont aussi en très grand nombre au Sénégal, au rapport de M. Adanson (b); nous croyons également les reconnaître dans les *plutons* de l'île Maurice du voyageur Leguat (c); et ce qu'il y a d'assez singulier dans leur nature, c'est qu'ils supportent également les chaleurs de ce climat et les frimas de la Sibérie : il paraît néanmoins que les rudes hivers de ces régions froides les obligent à quelques migrations; car on observe que ceux qui habitent en été les lacs des environs de Sclenginskoï, où on leur donne le nom de *baclans*, s'en vont en automne au lac de Baikal pour y passer l'hiver (d). Il en doit être de même des *ouriles* ou cormorans de Kamtschatka, bien décrits par M. de Krascheninnicoff (e), et reconnaissables dans le récit fabuleux des Kamtschadales, qui disent que ces oiseaux ont

(a) Remarques faites en 1774 par M. le vicomte de Querhoënt, alors enseigne des vaisseaux du roi.

(b) « On arriva le 8 octobre à Lamnaï (petite île du Niger); les arbres y étaient cou-
 » verts d'une multitude si prodigieuse de cormorans, que les Laptots remplirent, en moins
 » d'une demi-heure, un canot, tant de jeunes qui furent pris à la main ou abattus à coups
 » de bâtons, que de vieux dont chaque coup de fusil faisait tomber plusieurs douzaines. »
Voyage au Sénégal, p. 80.

(c) « Sur un rocher, près de l'île Maurice, il venait des oiseaux que nous appellions
 » *plutons*, parce qu'ils sont tout noirs comme des *corbeaux*. Ils en ont à peu près aussi la
 » forme et la grosseur, mais le bec est plus long et crochu par le bout, le pied est en pied
 » de *canard*. Ces oiseaux demeurent six mois de l'année en mer, sans qu'on les voie paraître,
 » et les autres six mois, ceux du voisinage venaient les passer sur notre rocher et y faisaient
 » leur ponte. Ils ont le cri presque aussi fort que le mugissement d'un veau, et ils font un
 » fort grand bruit la nuit; pendant le jour, ils étaient fort tranquilles, et si peu farouches,
 » qu'on leur prenait leurs œufs sous eux sans qu'ils remuassent; ils pondent dans les trous
 » du rocher le plus avant qu'ils peuvent. Ces oiseaux sont fort gras, de fort mauvais goût,
 » puant extrêmement et très malsains. Quoique leurs œufs ne soient guère meilleurs que
 » leur chair, nous ne laissons pas d'en manger dans la nécessité; ils sont blancs et aussi
 » gros que ceux de nos *poules*; quand on les leur avait ôtés, ils se retiraient dans leurs
 » trous, et se battaient les uns contre les autres jusqu'à se mettre tout en sang. » *Voyage*
de François Leguat; Amsterdam, 1708, t. II, p. 45 et 46.

(d) « Les habitants de ces cantons croient que lorsque les *baclans* font leurs nids sur le
 » haut d'un arbre, il devient sec. En effet, nous avons vu que tous les arbres où il y avait
 » des nids de ces oiseaux étaient desséchés; mais il se peut qu'ils ne le fassent que sur des
 » arbres déjà secs. » Gmelin, *Voyage en Sibérie*, t. 1^{er}, p. 244.

(e) *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 272.

échangé leur langue avec les chèvres sauvages contre les touffes de soies blanches qu'ils ont au cou et aux cuisses (a); quoiqu'il soit faux que ces oiseaux n'aient point de langue, et qu'ils crient soir et matin, dit Steller, d'une voix semblable au son d'une petite trompette enrouée (b).

Ces cormorans de Kamtschatka passent la nuit rassemblés par troupes sur les saillies des rochers escarpés, d'où ils tombent souvent à terre pendant leur sommeil, et deviennent alors la proie des renards, qui sont toujours à l'affût. Les Kamtschadales vont pendant le jour dénicher leurs œufs, au risque de tomber dans les précipices ou dans la mer; et, pour prendre les oiseaux même, ils ne font qu'attacher un nœud coulant au bout d'une perche; le cormoran, lourd et indolent, une fois gîté ne bouge pas, et ne fait que tourner la tête à droite et à gauche pour éviter le lacet qu'on lui présente, et qu'on finit par lui passer au cou.

Le cormoran a la tête sensiblement aplatie, comme presque tous les oiseaux plongeurs; les yeux sont placés très en avant et près des angles du bec, dont la substance est dure, luisante comme de la corne; les pieds sont noirs, courts et très forts; le tarse est fort large et aplati latéralement; l'ongle du milieu est intérieurement dentelé en forme de scie, comme celui du héron; les bras des ailes sont assez longs, mais garnis de pennes courtes, ce qui fait qu'il vole pesamment, comme l'observe Schwenckfeld; mais ce naturaliste est le seul qui dise avoir remarqué un osselet particulier, lequel, prenant naissance derrière le crâne, descend, dit-il, en lame mince pour s'implanter dans les muscles du cou (c).

LE PETIT CORMORAN OU LE NIGAUD (d)

La pesanteur ou plutôt la paresse naturelle à tous les cormorans est encore plus grande et plus lourde dans ce petit cormoran (*), puisqu'elle lui a fait

(a) *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 272.

(b) *Idem, ibid.*

(c) « È cranio occipitis nascitur ossiculum trium digitorum longitudine, quod tenue, » latiusculum, ab ortu sensim in acutum mucronem gracilescit, et musculis colli implantatur, quale in nullâ ave hactenus videre contigit. » Schwenckfeld, p. 246.

(d) En anglais, *shagg, cowl* et *sea-crow*. — « Les Français, aux îles Falkland, ont appelé ces oiseaux *nigauds*, à cause de leur stupidité, qui parait si grande, qu'ils ne peuvent pas apprendre à éviter la mort. » Förster, dans le *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 30. — *Corvus aquaticus minor, sive graculus palmipes*. Willughby, *Ornithol.*, p. 249. — Sibbald, *Scot. illustr.*, parl. II, sp. 3, p. 20. — Ray, *Synops. avi.*, p. 123, n° a, 4. — *Graculus palmipes Aristotelis, seu corvus aquaticus minor*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 272. — Jonston, *Avi.*, p. 95. — *Graculus palmipes; corvus marinus, mergus magnus niger*. Charleton, *Exercit.*, p. 101, n° VI. *Onomast.*, p. 95, n° VI. — *Corvus aquaticus minor*. Rzaczynski,

(*) *Phalacrocorax Graculus (Pelecanus Graculus GMEËL)*.

donner par tous les voyageurs le surnom de *shagg*, *niais* ou *nigaud*. Cette petite espèce de cormoran n'est pas moins répandue que la première; elle se trouve surtout dans les îles et les extrémités des continents austraux: MM. Cook et Forster l'ont trouvée établie à l'île de Géorgie; cette dernière terre inhabitée, presque inaccessible à l'homme, est peuplée de ces petits cormorans qui en partagent le domaine avec les pingouins, et se cantonnent dans les touffes de ce gramin grossier qui est presque le seul produit de la végétation dans cette froide terre ainsi que dans celle des États, où l'on trouve de même ces oiseaux en grande quantité (a). Une île qui, dans le détroit de Magellan, en parut toute peuplée, reçut de M. Cook le nom d'*île Schagg* ou *île des Nigauds* (b): c'est là, c'est à ces extrémités du globe, où la nature, engourdie par le froid, laisse encore subsister cinq ou six espèces d'animaux volatiles ou amphibies, derniers habitants de ces terres envahies par le refroidissement; ils y vivent dans un calme apathique qu'on peut regarder comme le prélude du silence éternel qui bientôt doit régner dans ces lieux. « On est étonné, dit M. Cook, de la paix qui est établie dans cette » terre; les animaux qui l'habitent paraissent avoir formé une ligue pour ne » pas troubler leur tranquillité mutuelle; les lions de mer occupent la plus » grande partie de la côte; les ours marins habitent l'intérieur de l'île, et les » nigauds les rochers les plus élevés; les pingouins s'établissent où il leur est » plus aisé de communiquer avec la mer, et les autres oiseaux choisissent » des lieux plus retirés. Nous avons vu tous ces animaux se mêler et marcher ensemble comme un troupeau domestique ou comme des volailles » dans une basse-cour, sans jamais essayer de se faire du mal. »

Dans ces terres à demi glacées, entièrement dénuées d'arbres, les nigauds nichent sur les flancs escarpés ou les saillies des rochers avancés sur la mer (c). Dans quelques cantons on trouve leurs nids sur les petits mondrains où croissent des glaïeuls (d), ou sur les touffes élevées de ce grand gramin dont nous venons de parler (e). Ils y sont cantonnés et rassemblés par milliers; le bruit d'un coup de fusil ne les disperse pas, ils ne font que s'élever à quelques pieds de hauteur, et ils retombent ensuite sur leurs nids (f). Cette

Auctuar. hist. nat. Polon., p. 375. — *Plancus corvus minor aquaticus*. Klein, *Avi.*, p. 145, n° 6. — *Pelecanus subtus fuscus; reatricibus duodecim*. Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 117. — *Pelecanus carunculatus*. Forster, *Observations*, p. 34. — *Cormoran*. *Anciens Mémoires de l'Académie des Sciences*, depuis 1666 jusqu'en 1699, t. III, part. III, p. 213. — *Le petit Cormoran*. Salerne, *Ornithol.*, p. 373. — « *Phalacrocorax supernè nigro-virescens; infernè cinereo-albus; gutture candido; imo ventre griseo-fusco; reatricibus nigricantibus...* » *Phalacrocorax minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 516.

(a) *Observations* de Forster, à la suite du *Second voyage de Cook*, p. 34.

(b) Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 29.

(c) *Second voyage du capitaine Cook*, t. IV, p. 30.

(d) *Ibidem*, p. 72.

(e) *Ibidem*, p. 59.

(f) *Ibidem*, p. 30.

chasse n'exige pas même l'arme à feu, car on peut les tuer à coups de perche et de bâton, sans que l'aspect de leurs compagnons gisants et morts auprès d'eux les émeuve assez pour les faire fuir et se soustraire au même sort (a). Au reste, leur chair, celle des jeunes surtout, est assez bonne à manger (b).

Ces oiseaux ne vont pas loin en mer, et rarement perdent de vue la terre (c); ils sont, comme les pingouins, revêtus d'une plume très fournie et très propre à les défendre du froid rigoureux et continu des régions glaciales qu'ils habitent (d). M. Forster paraît admettre plusieurs espèces ou variétés dans celle de cet oiseau (e); mais comme il ne s'explique pas nettement sur leur diversité, et qu'il ne suffit pas, sans doute, de la différente manière de nicher sur des mondrains ou dans des crevasses de rochers pour différencier des espèces, nous ne décrirons ici que le seul petit cormoran ou nigaud que nous connaissons dans nos contrées.

On en voit en assez grand nombre sur la côte de Cornouailles en Angleterre et dans la mer d'Irlande, surtout à l'île de Man (f): il s'en trouve aussi sur les côtes de la Prusse (g), et en Hollande près de Sevenhuis, où ils nichent sur les grands arbres (h). Willughby dit qu'ils nagent le corps plongé et la tête seule hors de l'eau, et qu'aussi agiles, aussi prestes dans cet élément qu'ils sont lourds sur la terre, ils évitent le coup de fusil en y enfonçant la tête à l'instant qu'ils voient le feu. Du reste, ce petit cormoran a les mêmes habitudes naturelles que le grand (i), auquel il ressemble en général par la figure et les couleurs; les différences consistent en ce qu'il a le corps et les membres plus petits et plus minces; que son plumage est brun sous le corps; que sa gorge n'est pas nue, et qu'il n'y a que douze pennes à la queue (j).

Quelques ornithologistes ont donné à ce petit cormoran le nom de *geai à pieds palmés* (k); mais c'est avec aussi peu de raison que le vulgaire en a eu d'appeler le grand cormoran *corbeau d'eau*. Ces geais à pieds palmés, que le capitaine Wallis a rencontrés dans la mer Pacifique (l), sont apparemment de l'espèce de notre petit cormoran, et nous lui rapporterons égale-

(a) *Second voyage du capitaine Cook*, t. IV, p. 59.

(b) *Ibidem*, p. 58. — *Histoire des navig. aux terres Australes*, t. II, p. 6.

(c) *Observations* de Forster, p. 192.

(d) *Cook, Second voyage*, t. IV, p. 61.

(e) Voyez Forster, *Observ.*, p. 186; et *Cook*, t. IV, p. 72.

(f) *Ray, Synops. avi.*, p. 123.

(g) Klein.

(h) *Ray, loco citato*.

(i) « Pour avaler le poisson, il le jette en l'air et le reçoit dans son bec la tête la première. Nous lui avons vu faire ce manège avec tant d'adresse, qu'il ne manque jamais son coup. » *Anciens Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. III, part. III, p. 214.

(j) *Ray, Willughby*.

(k) *Graculus palmipes*. Voyez la nomenclature.

(l) « Par 20 degrés 50 minutes latitude nord. » *Premier voyage de Cook*, t. II, p. 180.

ment les *jolis cormorans* que M. Cook a vus nichés par grosses troupes dans de petits creux que ces oiseaux semblaient avoir agrandis eux-mêmes contre la roche feuilletée, dont les coupes escarpées bordent la Nouvelle-Zélande (a).

L'organisation intérieure de cet oiseau offre plusieurs singularités que nous rapporterons ici d'après les observations de MM. de l'Académie des Sciences (b). Un anneau osseux embrasse la trachée-artère au-dessus de la bifurcation ; le pylore n'est point percé au bas de l'estomac comme à l'ordinaire, mais ouvert dans le milieu du ventricule, en laissant la moitié d'en bas pendante au-dessous, comme un sac ; et cette partie inférieure est fort charnue et assez forte de muscles pour faire remonter par sa contraction les aliments jusqu'à l'orifice du pylore ; l'œsophage soufflé s'enfle jusqu'à paraître faire continuité avec le ventricule, qui, sans cela, en est séparé par un étranglement ; les intestins sont renfermés dans un épiploon, fourni de beaucoup de graisse de la consistance du suif : ce fait est une exception à ce que dit Pline, qu'en général les animaux ovipares n'ont pas d'épiploon (c). La figure des reins est aussi particulière : ils ne sont point séparés en trois lobes, comme dans les autres oiseaux, mais dentelés en crête de coq sur leur portion convexe, et séparés du reste du bas-ventre par une membrane qui les recouvre ; la cornée de l'œil est d'un rouge vif, et le cristallin approche de la forme sphérique, comme dans les poissons ; la base du bec est garnie d'une peau rouge qui entoure aussi l'œil ; l'ouverture des narines n'est qu'une fente si petite qu'elle a échappé aux observateurs qui ont dit que les cormorans, grands et petits, n'avaient point de narines ; le plus grand doigt dans les deux espèces est l'extérieur, et ce doigt est composé de cinq phalanges, le suivant de quatre, le troisième de trois, et le dernier, qui est le plus court, de deux phalanges seulement ; les pieds sont d'un noir luisant et armés d'ongles pointus (d) ; sous les plumes est un duvet très fin et aussi épais que celui du cygne ; de petites plumes soyeuses et serrées comme du velours couvrent la tête, d'où M. Perrault infère que le cormoran n'est point le corbeau chauve *phalacrocorax* des anciens ; mais il aurait dû modifier son assertion, ayant lui-même observé précédemment qu'il se trouve aux bords de la mer un grand cormoran différent du petit cormoran qu'il décrit ; et ce grand cormoran, qui a la tête chauve, est, comme nous l'avons vu, le véritable *phalacrocorax* des anciens.

(a) Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 244.

(b) *Anciens Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. III, part. III, p. 213 et suiv.

(c) Lib. II, cap. XXXVII.

(d) M. Perrault réfute sérieusement la fable de Gessner, qui dit (lib. III, cap. *de Corv. aquat.*) qu'il y a une espèce de cormoran qui a un pied membraneux avec lequel il nage, et l'autre dont les doigts sont nus et avec lequel il saisit sa proie.

LES HIRONDELLES DE MER (a)

Dans le grand nombre de noms transportés, pour la plupart sans raison, des animaux de la terre à ceux de la mer, il s'en trouve quelques-uns d'assez heureusement appliqués, comme celui d'hirondelle qu'on a donné à une petite famille d'oiseaux pêcheurs qui ressemblent à nos hirondelles par leurs longues ailes et leur queue fourchue, et qui par leur vol constant à la surface des eaux, représentent assez bien sur la plaine liquide les allures des hirondelles de terre dans nos campagnes et autour de nos habitations : non moins agiles et aussi vagabondes, les hirondelles de mer (*) rasant les eaux d'une aile rapide et enlèvent en volant les petits poissons qui sont à la surface de l'eau, comme nos hirondelles y saisissent les insectes; ces rapports de forme et d'habitudes naturelles leur ont fait donner avec quelque fondement le nom d'*hirondelles*, malgré les différences essentielles de la forme du bec et de la conformation des pieds, qui, dans les hirondelles de mer, sont garnis de petites membranes retirées entre les doigts, et ne leur servent pas pour nager (b); car il semble que la nature n'ait confié ces oiseaux qu'à la puissance de leurs ailes, qui sont extrêmement longues et échancrées comme celles de nos hirondelles; ils en font le même usage pour planer, cingler, plonger dans l'air en élevant, rabaisant, coupant, croisant leurs vols de mille et mille manières (c), suivant que le caprice, la gaieté ou l'aspect de

(a) En anglais, *see swallow*; en allemand, *see schwalbe*; en suédois et dans d'autres langues du Nord, *taern, terns, störn*, d'où Turner a dérivé le nom de *sterna*, adopté par les nomenclateurs pour distinguer ce genre d'oiseaux. Sur nos côtes de l'Océan, les hirondelles de mer s'appellent *goëlettes*.

(b) D'où vient qu'Aldrovande, en regardant les hirondelles de mer comme de petits goélants, les distingue par le nom de *goélants à pieds fendus*. Voyez son chapitre de *laris fidipedibus*. *Ornithol.*, lib. xix, cap. x.

(c) « Les marins donnent à tous ces oiseaux légers qu'on trouve au large le nom de *croiseurs* lorsqu'ils sont grands, et de *goëlettes* lorsqu'ils sont petits. » Remarques faites par M. le vicomte de Querhoënt; et par les notices jointes aux remarques de cet excellent observateur, nous reconnaissons en effet ces *croiseurs* et ces *goëlettes* des hirondelles de mer.

(*) Les Hirondelles de mer ou Sternes (*Sterna*) sont des Palmipèdes de la famille des Larides. Ils ont le bec long, légèrement recourbé au sommet mais ne formant pas crochet; des pattes larges; des doigts palmés, avec des membranes interdigitales échancrées; une queue fourchue.

La proie fugitive dirige leurs mouvements ; ils ne la saisissent qu'au vol ou en se posant un instant sur l'eau sans la poursuivre à la nage, car ils n'aiment point à nager, quoique leurs pieds à demi membraneux puissent leur donner cette facilité ; ils résident ordinairement sur les rivages de la mer, et fréquentent aussi les lacs et les grandes rivières. Ces hirondelles de mer jettent en volant de grands cris aigus et perçants, comme les martinets, surtout lorsque par un temps calme elles s'élèvent en l'air à une grande hauteur, ou quand elles s'attroupent en été pour faire de grandes courses, mais en particulier dans le temps des nichées, car elles sont alors plus inquiètes et plus clameuses que jamais ; elles répètent et redoublent incessamment leurs mouvements et leurs cris ; et comme elles sont toujours en très grand nombre, l'on ne peut, sans en être assourdi, approcher de la plage où elles ont déposé leurs œufs ou rassemblé leurs petits (*a*) ; elles arrivent par troupes sur nos côtes de l'Océan au commencement de mai (*b*) ; la plupart y demeurent et n'en quittent pas les bords ; d'autres voyagent plus loin et vont chercher les lacs, les grands étangs (*c*), en suivant les rivières ; partout elles vivent de petite pêche, et même quelques-unes gobent en l'air les insectes volants ; le bruit des armes à feu ne les effraie pas ; ce signal de danger, loin de les écarter, semble les attirer, car à l'instant où le chasseur en abat une dans la troupe, les autres se précipitent en foule à l'entour de leur compagne blessée, et tombent avec elles jusqu'à fleur d'eau. On remarque de même que nos hirondelles de terre arrivent quelquefois au coup de fusil, ou du moins qu'elles n'en sont pas assez émues pour s'éloigner beaucoup : cette habitude ne viendrait-elle pas d'une confiance aveugle ? Ces oiseaux, emportés sans cesse par un vol rapide, sont moins instruits que ceux qui sont tapis dans les sillons ou perchés sur les arbres ; ils n'ont pas appris comme eux à nous observer, nous reconnaître et fuir leurs plus dangereux ennemis.

Au reste, les pieds de l'hirondelle de mer ne diffèrent de ceux de l'hirondelle de terre, qu'en ce qu'ils sont à demi palmés ; car ils sont de même très courts, très petits et presque inutiles pour la marche ; les ongles pointus qui arment les doigts ne paraissent pas plus nécessaires à l'hirondelle de mer qu'à celle de terre, puisque toutes deux saisissent également leur proie avec le bec ; celui des hirondelles de mer est droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures, et aplati par les côtés ; les ailes sont si longues, que l'oiseau en repos paraît en être embarrassé, et que dans l'air il semble être tout ailes ; mais si cette grande puissance de vol fait de l'hirondelle de mer un oiseau aérien, elle se présente comme un oiseau d'eau par ses autres

(*a*) C'est d'elles et de leurs cris importuns que Turner dérive le proverbe fait pour le vain babillard des parleurs impitoyables : *larus parturit*.

(*b*) Observation faite sur celles de Picardie par M. Baillon.

(*c*) Comme celui de l'Indre, près de Dieuze en Lorraine, qui, en embrassant ses détours et ses golfes, a sept lieues de circuit.

attributs, car indépendamment de la membrane échancrée entre les doigts, elle a comme presque tous les oiseaux aquatiques une petite portion de la jambe dénuée de plumes, et le corps revêtu d'un duvet fourni et très serré.

Cette famille des hirondelles de mer est composée de plusieurs espèces, dont la plupart ont franchi les océans et peuplé leurs rivages; on les trouve depuis les mers, les lacs (a) et les rivières du Nord (b), jusque dans les vastes plages de l'Océan austral (c), et on les rencontre dans presque toutes les régions intermédiaires (d). Nous allons en donner les preuves en faisant la description de leurs différentes espèces, et nous commencerons par celles qui fréquentent nos côtes.

(a) Le nom même de *taern, terns*, donné par les Septentrionaux à ces hirondelles, signifie *lac*.

(b) M. Gmelin dit en avoir vu des bandes innombrables sur le Jénisca, vers Maugasea en Sibérie. *Voyage en Sibérie*, t. II, p. 56.

(c) M. Cook a vu des hirondelles de mer vers les Marquises, qui sont les îles vues par Mendana. *Second voyage*, t. II, p. 238. — Le même navigateur s'est vu accompagné par ces oiseaux, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au delà du quarante-unième degré de latitude australe. *Ibid.*, t. I^{er}, p. 88. — Le capitaine Wallis les a rencontrés par vingt-sept degrés de latitude et cent six de longitude ouest, dans la grande mer du Sud. *Premier voyage de Cook*, t. II, p. 75. — « Les îles basses du tropique, dans tout cet archipel qui » environne Taïti, sont remplies de volées d'hirondelles de mer, de boubies, de frégates, etc. » *Observations* de Forster, à la suite du *Second voyage de Cook*, p. 7. — « Les hirondelles de » mer vont coucher sur les buissons à Taïti; M. Forster, dans une course avant le lever du » soleil, en prit ainsi plusieurs qui dormaient le long du chemin. » *Second voyage de Cook*, t. II, p. 332.

(d) Il se trouve des hirondelles de mer aux Philippines, à la Guyane, à l'Ascension; voyez, à la suite de cet article, les notices des espèces. On reconnaît aisément pour des hirondelles de mer les oiseaux que rencontra Dampier dans les parages de la Nouvelle-Guinée. « Le 30 juillet, tous les oiseaux qui avaient escorté jusque-là le vaisseau l'abandon- » nèrent; mais on en vit d'une tout autre espèce, qui étaient de la grosseur des vanneaux, » avec le plumage gris, le tour des yeux noir, le bec rouge et pointu, les ailes longues, et la » queue fourchue comme les hirondelles. » *Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 217. — « Le 13 juillet 1773, à trente-cinq degrés deux secondes de latitude, et deux degrés qua- » rante-huit secondes de longitude, pendant un violent coup de vent de nord-ouest, M. de » Querhoënt vit beaucoup de damiers, de croiseurs, et les premières petites *goélettes*; elles » sont au moins de moitié plus petites que les damiers: elles ont les ailes fort longues et » conformées comme celles de notre martinet; elles se tiennent ordinairement en grandes » troupes, et s'approchent très près des vaisseaux, mais sans affecter de les suivre. » Remar- » ques faites à bord du vaisseau du roi la *Victoire*, par M. le vicomte de Querhoënt.

LE PIERRE-GARIN

OU LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE NOS CÔTES (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous plaçons ici, comme première espèce, la plus grande des hirondelles de mer qui se voient sur nos côtes (*); elle a près de treize pouces du bout du bec aux ongles, près de seize jusqu'au bout de la queue, et presque deux pieds d'envergure; sa taille fine et mince, le joli gris de son manteau, le beau blanc de tout le devant du corps, avec une calotte noire sur la tête, et le bec et les pieds rouges, en font un bel oiseau.

Au retour du printemps, ces hirondelles qui arrivent en grandes troupes sur nos côtes maritimes se séparent en bandes, dont quelques-unes pénètrent dans l'intérieur de nos provinces, comme dans l'Orléanais (c), en Lorraine (d), en Alsace (e) et peut-être plus loin, en suivant les rivières et s'arrêtant sur les lacs et sur les grands étangs; mais le gros de l'espèce reste sur les côtes et se porte au loin sur les mers. M. Ray a observé que l'on a coutume d'en trouver en quantité à cinquante lieues au large des côtes les plus occidentales de l'Angleterre, et qu'au delà de cette distance on ne laisse pas

(a) Voyez les planches enluminées, n° 987.

(b) C'est proprement cette espèce dont le nom en suédois est *taerna*; en hollandais, *icsterre*; en suisse, *schirring*; en polonais, *jaskolka-morska* ou *kulig-morski*; en islandais, *therne*, *krüa*; en lapon, *zhierrek*; en groenlandais, *emerkotulak*, suivant Muller. — *Sterna*, Gessner, *Avi.*, p. 586. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 78. — Jonston, *Avi.*, p. 94. — *Larus minor*, *sterna vel stirna*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 96. — *Sterna Turneri*, *speurer Baltneri*. Willughby, Klein. — *Hirundo marina*. Willughby, *Ornithol.*, p. 268. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 21. — Ray, *Synops. avi.*, p. 131, n° a, 1; et 191, n° 7, sous le nom de *hirundo marina major*, *patines de Oviedo*. — *Hirundo marina*, *sterna Turneri*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 305. — *Larus albicans*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 88. — Klein, *Avi.*, p. 138, n° 10. — *Larus*. Mæhring, *Avi.*, gen. 74. — « *Sterna caudâ* » *forcipatâ*, *rectricibus duabus extimis albo nigroque dimidiatis...* » *Hirundo*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 70, sp. 2. — « *Sterna reetricibus extimis maximis dimidiato albis* » *nigrisque*. » Idem, *Fauna Suecica*, n° 127. — « *Sterna hirundo*, *caudâ forficatâ*; *reetricibus duabus extimis albo nigroque dimidiatis*. » Muller, *Zoolog. Dan.*, n° 170. — *Goiland* ou *larus minor melanocephalos*. Feuillee, *Observations physiques*, édit. 1725, p. 410. — *La grande alouette de mer*. Albin, t. II, p. 87, avec une figure mal coloriée, pl. 88. — *L'hirondelle de mer*. Salerne, *Ornithol.*, p. 392. — « *Sterna supernè cinereo-alba*, *infernè* » *nivea*; *capite superiore nigro*; *remigibus septem crimoribus interiùs versùs scapum cinereo-nigricantibus*; *reetricibus cinereo-albis...* » *Sterna major*, la grande Hirondelle de mer. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 203.

(c) M. Salerne dit qu'en Sologne on l'appelle *petit criard*.

(d) M. Lottinger.

(e) Sur le Rhin, vers Strasbourg, on lui donne le nom de *speurer*, suivant Gessner.

(*) *Sterna Hirundo* L.

d'en rencontrer encore dans toute la traversée jusqu'à Madère; qu'enfin cette grande multitude paraît se rassembler pour nicher aux *Salvages*, petites îles désertes peu distantes des Canaries (a).

Sur nos côtes de Picardie, ces hirondelles de mer s'appellent *pierre-garins*. Ce sont, dit M. Baillon, des oiseaux aussi vifs que légers, des pêcheurs hardis et adroits; ils se précipitent dans la mer sur le poisson qu'ils guettent, et après avoir plongé se relèvent et souvent remontent en un instant à la même hauteur où ils étaient en l'air; ils digèrent le poisson presque aussi promptement qu'ils le prennent, car il se fond en peu de temps dans leur estomac; la partie qui touche le fond du sac se dissout la première, et l'on a observé ce même effet dans les hérons et dans les mouettes; mais en tout la force digestive est si grande dans ces hirondelles de mer, qu'elles peuvent aisément prendre un second repas une heure ou deux après le premier; elles se battent fréquemment en se disputant leur proie, et avalent des poissons plus gros que le pouce, et dont la queue leur sort par le bec. Celles que l'on prend et qu'on nourrit quelquefois dans les jardins (b) ne refusent pas de manger de la chair, mais il ne paraît pas qu'elles y touchent dans l'état de liberté.

Ces oiseaux s'apparient, dès leur arrivée, dans les premiers jours de mai: chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nu, deux ou trois œufs fort gros, eu égard à sa taille; le canton de sable qu'elles choisissent pour cela est toujours à l'abri du vent du nord et au-dessous de quelque petite dune; si l'on approche de leurs nichées, les pères et mères se précipitent du haut de l'air, et arrivent à l'homme en jetant de grands cris redoublés d'inquiétude et de colère.

Leurs œufs ne sont pas tous de la même couleur: les uns sont fort bruns, d'autres sont gris, et d'autres presque verdâtres: apparemment ces derniers sont ceux des jeunes couples, car ils sont un peu plus petits, et l'on sait que, dans tous les oiseaux dont les œufs sont teints, ceux des vieux ont les couleurs plus foncées et sont un peu plus gros et moins pointus que ceux des jeunes, surtout dans les premières pontes; la femelle, dans cette espèce, ne couve que la nuit, et pendant le jour quand il pleut; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil dans tous les autres temps. « Lorsque le printemps est beau, m'écrit M. Baillon, et surtout quand les nichées ont commencé par un temps chaud, les trois œufs qui composent ordinairement la » ponte des pierre-garins éclosent en trois jours consécutivement; le pre-

(a) *Synops. avi.*, p. 191.

(b) « J'en ai eu plusieurs dans mon jardin, où je n'ai pu les garder longtemps, à cause de » l'importunité de leurs cris continuels; même pendant la nuit. Ces oiseaux captifs perdent » d'ailleurs presque toute leur gaieté; faits pour s'ébattre en l'air, ils sont gênés à terre; leurs » pieds courts s'embarrassent dans tout ce qu'ils rencontrent. » Extrait d'un *Mémoire* de M. Baillon sur les *pierre-garins*, d'où nous tirons les détails de l'histoire de ces oiseaux.

» mier pondu devance d'un jour le second, qui de même devance le troisième,
» parce que le développement du germe, qui ne date dans celui-ci que de
» l'instant de l'incubation commencée, a été hâté dans les deux autres par
» la chaleur du soleil qu'ils ont éprouvée sur le sable ; si le temps a été plu-
» vieux ou seulement nébuleux lors de la ponte, cet effet n'arrive pas, et les
» œufs éclosent ensemble ; la même remarque a été faite sur les œufs des
» alouettes et des pies de mer, et l'on peut croire qu'il en est encore de
» même pour tous les oiseaux qui pondent sur le sable nu des rivages.

» Les petits *pierre-garins* éclosent couverts d'un duvet épais, gris-blanc
» et semé de quelques taches noires sur la tête et le dos ; ils se traînent et
» quittent le nid dès qu'ils sont nés ; le père et la mère leur apportent de
» petits lambeaux de poissons, particulièrement du foie et des ouïes ; la
» mère venant le soir couvrir l'œuf non éclos, les nouveau-nés se mettent
» sous ses ailes : ces soins maternels ne durent que peu de jours ; les petits
» se réunissent pendant la nuit et se serrent les uns contre les autres ; les
» pères et mères ne sont pas longtemps non plus à leur donner à manger
» dans le bec ; mais sans descendre chaque fois jusqu'à terre, ils laissent
» tomber et font, pour ainsi dire, pleuvoir sur eux la nourriture ; les jeunes,
» déjà voraces, s'entre-battent et se la disputent entre eux en jetant des
» cris ; cependant leurs parents ne cessent pas de veiller sur eux du haut
» de l'air : un cri qu'ils jettent en planant donne l'alarme, et à l'instant les
» petits demeurent immobiles, tapis sur le sable ; ils seraient alors difficiles
» à découvrir si les cris même de la mère n'aidaient à les faire trouver ; ils
» ne fuient pas, et on les ramasse à la main comme des pierres.

» Ils ne volent que plus de six semaines après qu'ils sont éclos, parce
» qu'il faut tout ce temps à leurs longues ailes pour croître : semblables en
» cela aux hirondelles de terre qui restent plus longtemps dans le nid que
» tous les autres oiseaux de même grandeur, et en sortent mieux emplumés ;
» les premières plumes qui poussent à ces jeunes *pierre-garins* sont d'un
» gris blanc sur la tête, le dos et les ailes ; les vraies couleurs ne viennent
» qu'à la mue, mais jeunes et vieux ont tous le même plumage à leur retour
» au printemps ; la saison du départ de nos côtes de Picardie est vers la mi-
» août, et j'ai remarqué l'année dernière, 1779, qu'il s'était fait par un vent
» de nord-est. »

LA PETITE HIRONDELLE DE MER (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Cette petite hirondelle de mer (*) ressemble si bien à la précédente pour les couleurs, qu'on ne la distinguerait pas sans une différence de taille considérable et constante entre ces deux races ou espèces, celle-ci n'étant pas plus grosse qu'une alouette; mais elle est aussi criarde (c), aussi vagabonde que la grande; cependant elle ne refuse pas de vivre en captivité lorsqu'elle se trouve prise à l'embûche, que dès le temps de Belon les pêcheurs lui dressaient sur l'eau, en faisant flotter une croix de bois au milieu de laquelle ils attachaient un petit poisson pour amorce, avec des gluaux fichés aux quatre coins, entre lesquels l'oiseau tombant sur sa proie empêtre ses ailes (d). Ces petites hirondelles de mer fréquentent, ainsi que les grandes, les côtes de nos mers, les lacs et les rivières, et elles en partent de même aux approches de l'hiver.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 996.

(b) En anglais, *lesser sea swallow*; en allemand, *klein sea schwalbe*, et vers Strasbourg, *fischerlin*; en polonais, *rybitw*. — *Petite mouette blanche*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 171; et *Portraits d'oiseaux*, p. 35, b, avec une mauvaise figure, sous le nom d'*hirondelle de mer*. — *Larus piscator*. Gessner, *Avi.*, p. 587; et *Icon. avi.*, p. 96. — Jonston, *Avi.*, p. 93. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 80, et p. 71, sous le titre *larus albus minor*. — *Larus piscator Aldrovandi et Gessneri, fischerlin Leonardi Baltneri*. Willughby, *Ornithol.*, p. 269. — Ray, *Synops. avi.*, p. 131, n° a, 2. — *Larus minor cinereus*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 293. — Klein, *Avi.*, p. 138, n° 11 et n° 13, sous le titre *larus piscator Aldrovandi*. — *Larus fluviatilis seu gavia*, Gessner *piscator*. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 285; et *Auctuar.*, p. 338, sous le titre *larus minor cinereus Schwenckfeldii, gavia minor*. — *Larus piscator*. Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° 3. *Onomast.*, p. 94, n° 3. — *Larus subcinereus, rostro et pedibus croceis*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 4, sp. 3. — « *Sterna caudâ subforficatâ, corpore cano, capite rostroque nigro, pedibus rubris...* » *Sterna nigra*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 70, sp. 3. — *Sternâ suprâ cana, capite rostroque nigro, pedibus rubris.* » Idem, *Fauna Suec.*, n° 128. — *La mouette pécheuse ou hirondelle de mer*. Salerne, *Ornithol.*, p. 393. — *Petite hirondelle de mer*. Albin, t. II, p. 58, pl. 90. — « *Sterna supernè cinerea, infernè nivea;* » *syncipite albo; vertice et occipitio nigris; remigibus tribus primoribus nigricantibus, interius maximâ parte albis; reatricibus candidis...* » *Sterna minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 206.

(c) « Elle est si criarde qu'elle en estonne l'aer, et fait ennui aux gens qui hantent l'esté par les marais et le long des petites rivières. » Belon, *Nature des oiseaux*, p. 171.

(d) *Idem, ibidem.*

(*) *Sterna minuta* L.

LA GUIFETTE (a) (b)

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous adoptons, pour désigner cette espèce d'hirondelle de mer (*), le nom de *guifette* qu'elle porte sur nos côtes de Picardie ; son plumage, blanc sous le corps, est assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun nué de roussâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes : elle est de taille moyenne entre les deux précédentes, mais elle en diffère en plusieurs choses pour les mœurs. M. Baillon, qui en parle par comparaison avec la grande espèce appelée *pierre-garin*, dit qu'elles se trouvent également sur les côtes de Picardie, mais qu'elles diffèrent par plusieurs caractères : 1° les guifettes ne vont pas, comme les *pierre-garins*, chercher habituellement leur nourriture à la mer ; elles ne sont pas piscivores, mais plutôt insectivores, se nourrissant autant des mouches et autres insectes volants qu'elles saisissent en l'air, que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau ; 2° elles sont peu clameuses et n'importunent pas, comme les *pierre-garins*, par leurs cris continuels ; 3° elles ne pondent point sur le sable nu, mais choisissent dans les marais une touffe d'herbe ou de mousse sur quelque motte isolée au milieu de l'eau ou sur ses bords ; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches et y déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois ; 4° elles couvent constamment leurs œufs pendant dix-sept jours, et ils éclosent tous le même jour.

Les petits ne peuvent voler qu'au bout d'un mois, et cependant ils partent avec leur père et mère d'assez bonne heure, et souvent avant les *pierre-garins* ; on en voit voler le long de la Seine et de la Loire dans le temps de leur passage. Au reste, les guifettes ont les allures du vol toutes semblables à celles des *pierre-garins* ou grandes hirondelles de mer ; elles sont de même continuellement en l'air ; elles volent le plus souvent en rasant l'eau ou les herbes, et s'élèvent aussi fort haut et très rapidement.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 924.

(b) *Kirr-meuw*. Klein, *Avi.*, p. 107, n° 10. — *Rallus cinereus facie lari*. Idem, *ibid.*, p. 103, n° 3. — « *Rallus subtus albido-flavescens, cervice cærulescenti maculato, digitis marginatis...* » *Rallus lariformis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 83, sp. 3. — *Larus cinereus fissipes, rostro ac pedibus rufescentibus*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 92. — *Mouette à pieds fendus*. Albin, t. II, p. 54, pl. 82. — « *Sterna supernè fusca, marginibus pennarum rufescentibus, infernè alba, rufescente ad latera adumbrata ; maculâ ponè oculos nigricante ; uropygio dilutè cinereo ; remigibus majoribus interiùs versùs scapum et ad apicem saturatè cinereis ; reatricibus dilutè cinereis, ad apicem saturatioribus et albo rufescente marginatis, utrimque extimâ exteriùs candidâ...* » *Sterna nævia*, l'Hirondelle de mer tachetée. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 216.

(*) *Sterna nigra* GMEL.

LA GUIFETTE NOIRE OU L'ÉPOUVANTAIL (a) (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a tant de rapport avec le précédent, qu'on l'appelle *guifette noire* en Picardie (*): le nom d'*épouvantail* qu'on lui donne ailleurs vient apparemment de la teinte obscure de cendré très foncé qui lui noircit la tête, le cou et le corps; ses ailes seules sont du joli gris qui fait la livrée commune des hirondelles de mer; sa grandeur est à peu près la même que celle de la guifette commune; son bec est noir, et ses petits pieds sont d'un rouge obscur; on distingue le mâle à une tache blanche placée sous la gorge.

Ces oiseaux n'ont rien de lugubre que le plumage, car ils sont très gais, volent sans cesse, et font, comme les autres hirondelles de mer, mille tours et retours dans les airs; ils nichent comme les autres guifettes sur les roseaux dans les marais, et font trois ou quatre œufs d'un vert sale, avec des taches noirâtres qui forment une zone vers le milieu (c); ils chassent de même aux insectes ailés, et leur ressemblent encore par toutes leurs allures (d).

(a) Voyez les planches enluminées, n° 333.

(b) En allemand, *schwartzter mew*; *klein schwartz see-schwalbe*, et sur le Rhin, vers Strasbourg, *mey-vogel*; en anglais, *scare-crow*, *small black sea-swallow*. — *Larus niger*. Gessner, *Avi.*, p. 588; et *Icon. avi.*, p. 97. — Jonston, p. 94. — Aldrovande, t. III, p. 81. — *Larus niger fidipes*. Idem, *ibid.*, p. 82. — *Larus niger Gessneri*. Willughby, *Ornithol.*, p. 269. — Ray, *Synops. avi.*, p. 131, n° a, 3. — *Larus niger fidipes, alis longioribus Aldrovandi*. Willughby, p. 270. — Ray, *Synops.*, p. 131, n° 4. — *Larus niger fidipes noster*. Willughby, p. 270. — *Larus minor fidipes nostras*. — Ray, *Synops.*, p. 132, n° a, 6. — *Larus niger*. Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° 4. *Onomast.*, p. 95, n° 4. — *Larus minor niger, meva nigra*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 294. — Klein, *Avi.*, p. 138, n° 12. — *Larus minor niger Schwenckfeldii*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 389. — *Larus Pyrenaicus totus ater*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 4, sp. 5. — *La mouette noire*. Salerne, *Ornithol.*, p. 394. — *La mouette noire à pieds fendus*, p. 395. *La petite mouette du pays à pieds fendus*, idem, *ibid.* — *Nota*. Dans ces trois articles, c'est toujours le même oiseau. — « *Sterna supernè cinerea, infernè cinereo-nigricans; capite et collo superiore nigricantibus; imo ventre niveo; rectricibus cinereis, utrimque extimâ exteriùs cinereo-albâ...* » *Sterna nigra*, l'Hirondelle de mer noire ou l'Épouvantail. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 211.

(c) Willughby.

(d) Observation communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(*) C'est une variété du *Sterna nigra* L.

LE GACHET (a)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Un beau noir couvre la tête, la gorge, le cou et le haut de la poitrine de cette hirondelle de mer (*), en manière de chaperon ou de domino ; son dos est gris, son ventre blanc ; elle est un peu plus grande que les guifettes : l'espèce n'en paraît pas fort commune sur nos côtes, mais elle se retrouve sur celles de l'Amérique, où le P. Feuillée l'a décrite (δ), et où il a observé que ces oiseaux pendent sur la roche nue, deux œufs très gros pour leur taille, et marbrés de taches d'un pourpre sombre, sur un fond blanchâtre. Au reste, l'individu observé par ce voyageur était plus grand que celui qu'a décrit M. Brisson, qui néanmoins les rapporte tous deux à la même espèce, à laquelle sans en dire la raison, il a imposé le nom de *gachet*.

L'HIRONDELLE DE MER DES PHILIPPINES (c)

SIXIÈME ESPÈCE.

Cette hirondelle de mer (**), trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, par M. Sonnerat, est indiquée dans son Voyage à la Nouvelle-Guinée : sa

(a) *Goiland* ou *larus albo-niger*, *hirundinis caud.* Feuillée, *Journal d'observ.*, édit. 1725, p. 260. — *Petite hirondelle de mer*. Albin, t. II, p. 58, pl. 89. — « *Sterna supernè saturatè* » *cinerea*, *infernè alba*; capite, collo et pectore supremo *nigris*; *oculorum ambitu cinereo-* » *albo*; *rectricibus saturatè cinereis*, *utrimque extimà exteriùs albà*, *saturatè cinereo margi-* » *natà...* » *L'Hirondelle de mer à tête noire* ou *le Gachet*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 214.

(b) Elle semble désignée sous le nom de *buse* dans le passage suivant du navigateur Dampier : « Nous vîmes quelques *boubies* et des *buses*, et la nuit nous prîmes un de ces derniers » oiseaux. Il était différent pour la couleur et la figure de tous ceux que j'avais vus jusqu'ici : » il avait le bec long et délié comme tous les autres oiseaux de cette espèce ; le pied plat » comme les *canards* ; la queue plus longue, large et plus fourchue que celle des *hirondelles* ; les » ailes fort longues ; le dessus de la tête d'un noir de charbon ; de petites raies noires autour » des yeux, et un cercle blanc assez large qui les enfermait de l'un et de l'autre côté ; le jabot, » le ventre et le dessous des ailes étaient blancs ; mais il avait le dos et le dessous des ailes » d'un noir pâle ou de couleur de fumée... On trouve de ces oiseaux dans la plupart de ces » lieux situés entre les deux tropiques, de même que dans les Indes orientales et sur la côte » du Brésil ; ils passent la nuit à terre, de sorte qu'ils ne vont pas à plus de trente lieues en » mer, à moins qu'ils ne soient chassés par quelque tempête ; lorsqu'ils viennent autour des » vaisseaux, ils ne manquent presque jamais de s'y percher la nuit, et ils se laissent prendre » sans remuer ; ils font leurs nids sur les collines ou les rochers voisins de la mer. » *Nouveau voyage autour du monde*, par Dampier ; Rouen, 1715, t. IV, p. 129.

(c) *L'hirondelle de mer de l'île Panay*. Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 125.

(*) C'est un *Sterna nigra* en plumage de printemps.

(**) *Sterna philippinensis* Gmel.

grandeur est égale à celle de notre pierre-garin, et peut-être est-elle de la même espèce, modifiée par l'influence du climat ; car elle a, comme le pierre-garin, tout le devant du corps blanc, le dessus de la tête tacheté de noir, et n'en diffère que par les ailes et la queue qui sont grisâtres en dessous, et d'un brun de terre d'ombre au-dessus ; le bec et les pieds sont noirs.

L'HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE

SEPTIÈME ESPÈCE.

Quoique ce caractère d'une grande envergure semble appartenir à toutes les hirondelles de mer, il peut néanmoins s'appliquer spécialement à celle-ci (*), qui, sans être plus grande de corps que notre hirondelle de mer commune, a deux pieds neuf pouces d'envergure ; elle a sur le front un petit croissant blanc, avec le dessus de la tête et de la queue d'un beau noir, et tout le dessous du corps blanc ; le bec et les pieds noirs. Nous devons à M. le vicomte de Querhoënt la connaissance de cette espèce, qu'il a trouvée à l'île de l'Ascension et sur laquelle il nous a communiqué la notice suivante : « Il est inconcevable combien il y a de ces hirondelles à l'Ascension ; » l'air en est quelquefois obscurci, et j'ai vu de petites plaines qu'elles couvraient entièrement ; elles sont très piaillardes et jettent continuellement des cris aigus et aigres, exactement semblables à ceux de la fresaie ; elles ne sont pas craintives ; elles volaient au-dessus de moi, presque à me toucher ; celles qui étaient sur leurs nids ne s'envolaient point quand je les approchais, mais me donnaient de grands coups de bec quand je voulais les prendre : sur plus de six cents nids de ces oiseaux, je n'en ai vu que trois où il y eût deux petits ou deux œufs, tous les autres n'en avaient qu'un ; ils les font à plate-terre, auprès de quelque tas de pierre, et tous les uns auprès des autres. Dans une partie de l'île, où une troupe s'était établie, je trouvai dans tous les nids le petit déjà grand, et pas un seul œuf ; le lendemain je rencontrai un autre établissement où il n'y avait dans chaque nid qu'un œuf qui commençait à être couvé et pas un petit ; cet œuf, dont la grosseur me surprit, est jaunâtre avec des taches brunes, et d'autres taches d'un violet pâle, plus multipliées au gros bout ; sans doute ces oiseaux font plusieurs pontes par an. Les petits, dans leur premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc ; quand on veut les prendre dans le nid, ils dégorgent aussitôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac. »

(*) *Sterna fuliginosa* GMEL.

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE CAYENNE (a)

HUITIÈME ESPÈCE.

On pourrait donner à cette espèce (*) la dénomination de *très grande hirondelle de mer*, car elle surpasse de plus de deux pouces, dans ses principales dimensions, le pierre-garin qui est la plus grande de nos hirondelles de mer d'Europe. Celle-ci se trouve à Cayenne; elle a, comme la plupart des espèces de son genre, tout le dessous du corps blanc; une calotte noire derrière la tête, et les plumes du manteau frangées, sur fond gris, de jaunâtre ou roussâtre faible.

Nous n'avons connaissance que de ces huit espèces d'hirondelles de mer, et nous croyons devoir séparer de cette famille d'oiseaux celui dont M. Brisson a fait sa *troisième espèce*, sous la dénomination d'*hirondelle cendrée* (b), parce qu'il a les *ailes courtes*, et que la grande longueur des ailes paraît être le trait le plus marqué et l'attribut constant par lequel la nature ait caractérisé les hirondelles de mer, et parce que aussi leurs habitudes naturelles dépendent, pour la plupart, de cette conformation qui leur est commune à toutes.

L'OISEAU DU TROPIQUE

OU

LE PAILLE-EN-QUEUE (c)

Nous avons vu des oiseaux se porter du Nord au Midi, et parcourir d'un vol libre tous les climats de la terre et des mers; nous en verrons d'autres confinés aux régions polaires comme les derniers enfants de la nature mourante sous cette sphère de glace (d); celui-ci semble au contraire être attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les tropiques (e): volant

(a) Voyez les planches enluminées, n° 988.

(b) *Ornithologie*, t. VI, p. 210.

(c) *Paille-en-cul*, *fétu-en-cul*, *queue-de-flèche*; en anglais, *the tropick bird*; en hollandais, *pylstaart*; en espagnol, *rabo di junco*; en latin moderne, *lepturus*.

(d) Voyez, dans les derniers articles de cette *Histoire*, ceux de l'*albatrosse*, du *pétrel*, du *macareux*, du *pinguin*.

(e) C'est sans doute dans cette idée que M. Linnæus lui donne le nom poétique de *phaëton*, *phaeton æthereus*; voyez ci-après les nomenclatures.

(*) *Sterna cayana* GMEL.

sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre, il annonce aux navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes ; aussi tous lui ont donné le nom d'*oiseau du tropique* (*), parce que son apparition indique l'entrée de la zone torride, soit qu'on arrive par le côté du nord ou par celui du sud, dans toutes les mers du monde que cet oiseau fréquente également.

C'est même aux îles les plus éloignées et jetées le plus avant dans l'océan équinoxial des deux Indes, telles que l'Ascension, Sainte-Hélène, Rodrigue et celles de France et de Bourbon, que ces oiseaux semblent surgir par choix, et s'arrêter de préférence. Le vaste espace de la mer Atlantique du côté du nord paraît les avoir égarés jusqu'aux Bermudes (a), car c'est le point du globe où ils se sont le plus écartés des limites de la zone torride ; ils habitent et traversent toute la largeur de cette zone (b), et se retrouvent à son autre limite vers le midi, où ils peuplent cette suite d'îles que M. Cook nous a découvertes sous le tropique austral, aux îles Marquises (c), à l'île de Pâques (d), aux îles de la Société et à celles des Amis (e). MM. Cook et Forster ont aussi rencontré ces oiseaux (f) en divers endroits de la pleine mer vers ces mêmes latitudes (g) ; car, quoique leur apparition soit regardée comme un

(a) « On ne voit guère ces oiseaux qu'entre les tropiques et à des distances très grandes » de terre ; cependant un des lieux où ils multiplient est éloigné du tropique du Nord de près » de neuf degrés ; c'est les îles Bermudes, où j'ai vu ces oiseaux venir faire leur couvée dans » les fentes des hauts rochers qui environnent ces îles. » Catesby, *Carolina, Append.*, p. 14.

(b) On trouve les oiseaux du tropique dans toutes les grandes et petites Antilles. Voyez Dutertre, Labat, Rochefort, etc. — « En allant par mer du Fort-Saint-Pierre au Fort-Royal » de la Martinique, distance de sept lieues, on trouve des rochers à pic très élevés qui forment la côte de l'île ; c'est dans les trous de ces rochers que les paille-en-cul font leurs » pontes. » Remarques de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

(c) *Second voyage du capitaine Cook*, t. II, p. 238.

(d) *Ibidem*, p. 220.

(e) Dans les premières de ces îles, son nom est *manoo'roa* (*manoo* veut dire oiseau).

(f) L'île que Tasman découvrit par 22 degrés 36 minutes de latitude sud reçut le nom d'*île de Pylstaart*, qui caractérise l'oiseau du tropique : *pylstaart* veut dire à la lettre *flèche-en-queue*. Voyez Forster, *Second voyage du capitaine Cook*, t. II, p. 83.

(g) « Par 27 degrés 4 secondes latitude sud, et 103 degrés 30 secondes longitude ouest, » dans les premiers jours de mars, nous vîmes des oiseaux du tropique. » Cook. *Second voyage*, t. II, p. 179. — « Nous vîmes des frégates, des mouettes et des oiseaux du tropique, » que nous crûmes venir de l'île Saint-Mathieu ou de celle de l'Ascension, que nous avions » laissées derrière nous. » Idem, *ibid.*, p. 44. — Le 22 mai (1767), l'observation donna » 111 degrés de longitude ouest et 20 degrés 18 secondes de latitude sud ; le même jour, nous » vîmes des bonites, des dauphins et des oiseaux du tropique. » *Voyage du capitaine Wallis*. Collection d'Hawkesworth, t. II, p. 76. — « Étant par les 20 degrés 52 secondes latitude sud, » et 115 degrés 38 secondes longitude ouest, on prit pour la première fois deux bonites, et » on aperçut plusieurs compagnies de ces oiseaux qu'on rencontre sous le tropique. » *Voyage autour du monde*, par le commodore Byron, p. 121. — « A 18 degrés de latitude austral » (longitude de Juan Fernandez), courant à l'ouest, on aperçut quantité de queues-de-flèche. » Relation de Le Maire, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. X, p. 436. — « Par

(*) Les Paille-en-queue (*Phaeton*) sont des Palmipèdes de la famille des Steganopodes, caractérisés par une queue courte et munie de deux plumes très longues.

signe de la proximité de quelque terre, il est certain qu'ils s'en éloignent quelquefois à des distances prodigieuses, et qu'ils se portent ordinairement au large à plusieurs centaines de lieues (a).

Indépendamment d'un vol puissant et très rapide, ces oiseaux ont, pour fournir ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau (b), et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entièrement palmés, et dont les doigts sont engagés par une membrane comme ceux des cormorans, des fous, des frégates, auxquels le paille-en-queue ressemble par ce caractère et aussi par l'habitude de se percher sur les arbres (c); cependant il a beaucoup plus de rapports avec les hirondelles de mer qu'avec aucun de ces oiseaux; il leur ressemble par la longueur des ailes qui se croisent sur la queue lorsqu'il est en repos; il leur ressemble encore par la forme du bec, qui néanmoins est plus fort, plus épais et légèrement dentelé sur les bords.

Sa grosseur est à peu près celle d'un pigeon commun; le beau blanc de son plumage suffirait pour le faire remarquer, mais son caractère le plus frappant est un double long brin qui ne paraît què comme une paille implantée à sa queue, ce qui lui a fait donner le nom de *paille-en-queue*. Ce double long brin est composé de deux filets, chacun formé d'une côte de plume presque nue, et seulement garnie de petites barbes très courtes, et ce sont des prolongements des deux pennes du milieu de la queue, laquelle, du reste, est très courte et presque nulle; ces brins ont jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre pouces de longueur; souvent l'un des deux est plus long que l'autre, et quelquefois il n'y en a qu'un seul, ce qui tient à quelque accident ou à la saison de la mue, car ces oiseaux les perdent dans ce temps, et c'est alors que les habitants d'Otaïti et des autres îles voisines ramassent ces longues plumes dans leurs bois, où ces oiseaux viennent se reposer pendant la nuit (d); ces insulaires en forment des touffes et des panaches pour leurs

» 29 degrés de latitude sud, vers 133 degrés de longitude ouest, nous rencontrâmes le premier oiseau du tropique. » Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 284.

(a) « Nous vîmes un paille-en-cul (par 20 degrés de latitude nord et 336 degrés de longitude). Je fus surpris d'en trouver à une aussi grande distance de terre que nous étions alors; notre capitaine, qui avait fait plusieurs voyages aux îles de l'Amérique, voyant ma surprise, m'assura que ces oiseaux partaient le matin des îles pour venir chercher leur vie sur ces vastes mers, et le soir retournaient à leur gîte, de sorte que, selon le point de midi, il faut qu'ils s'éloignent des îles environ de cinq cents lieues. » Feuillée, *Observations* (1725), page 170.

(b) Labat croit même qu'ils y dorment. *Nouveaux Voyages aux îles de l'Amérique*, t. VI.

(c) « Pendant trois mois que j'ai passés au Port-Louis de l'île de France, je n'y ai vu aucun oiseau de mer, que quelques paille-en-queue qui traversaient la rade pour aller dans le bois. » Remarques faites par M. le vicomte de Querhoënt, à bord du vaisseau du roi *la Victoire*, en 1773 et 1774.

(d) « Comme nous partîmes avant le lever du soleil, Tahea et son frère, qui nous accompagnaient, prirent des hirondelles de mer qui dormaient sur les buissons le long du chemin; ils nous dirent que plusieurs oiseaux aquatiques venaient se reposer sur les montagnes après avoir voltigé tout le jour sur la mer pour chercher de la nourriture, et que l'oiseau

guerriers (a); les Caraïbes des îles de l'Amérique se passent ces longs brins dans la cloison du nez pour se rendre plus beaux ou plus terribles (b).

On conçoit aisément qu'un oiseau d'un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste, ne peut s'accommoder de la captivité (c) : d'ailleurs, ses jambes courtes et placées en arrière le rendent aussi pesant, aussi peu agile à terre qu'il est leste et léger dans les airs. On a vu quelquefois ces oiseaux fatigués ou déroutés par les tempêtes venir se poser sur le mât des vaisseaux et se laisser prendre à la main (d); le voyageur Leguat parle d'une plaisante guerre entre eux et les matelots de son équipage, dont ils enlevaient les bonnets (e).

On distingue deux ou trois espèces de paille-en-queue, mais qui ne semblent être que des races ou variétés qui tiennent de très près à la souche commune. Nous allons donner la notice de ces espèces, sans prétendre qu'elles soient en effet spécifiquement différentes.

LE GRAND PAILLE-EN-QUEUE (f) (g)

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est surtout par la différence de grandeur que nous pouvons distinguer les espèces ou variétés de ces oiseaux : celui-ci (*) égale ou même surpasse

» du tropique en particulier s'y cachait. Les longues plumes de sa queue, qu'il dépose toutes
» les années, se trouvent communément à terre, et les naturels les recherchent avec empres-
» sement. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. II, p. 332.

(a) Voyez *Observations* de Forster, p. 188.

(b) Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 276.

(c) « J'ai nourri pendant longtemps un jeune paille-en-queue : j'étais obligé, quoiqu'il fût
» grand, de lui ouvrir le bec pour lui faire avaler la viande dont je le nourrissais ; jamais il
» ne voulut manger seul. Autant ces oiseaux ont l'air leste au vol, autant ils paraissent lourds
» et stupides en cage : comme ils ont les jambes très courtes, tous leurs mouvements sont
» gênés ; le mien dormait presque tout le jour. » Remarques faites à l'île de France par M. le
vicomte de Querhoënt.

(d) *Histoire universelle des Voyages*, par Montfraisier ; Paris, 1707, p. 17.

(e) « Ces oiseaux nous firent une guerre singulière : ils nous surprenaient par derrière et
» nous enlevaient nos bonnets de dessus la tête, et cela était si fréquent et si importun, que
» nous étions obligés d'avoir toujours des bâtons pour nous défendre d'eux ; nous les préve-
» nions quelquefois, lorsque nous apercevions devant nous leur ombre au moment qu'ils
» étaient prêts à faire leur coup. Nous n'avons jamais pu savoir de quel usage leur pouvaient
» être des bonnets, ni ce qu'ils ont fait des nôtres qu'ils ont attrapés. » *Voyages et Aventures
de François Leguat* ; Amsterdam, 1708, t. 1^{er}, p. 107.

(f) Voyez les planches enluminées, n° 998, sous la dénomination de *Paille-en-queue de Cayenne*.

(g) *Avis tropicorum*. Willughby, *Ornithol.*, p. 250. — *Avis tropicorum nostratibus nautis*. Ray, *Synops. avi.*, p. 123, n° 6 ; et p. 191, n° 4. — *Plancus tropicus*. Klein, *Avi.*, p. 143, n° 7. — *Lepturus*. Mœhring, *Avi.*, gen. 67. — « Phaeton rectricibus duabus longissimis,

(*) *Phaeton æthereus* L.

la taille d'un gros pigeon de volière; ses pailles ou brins ont près de deux pieds de longueur, et l'on voit sur son plumage tout blanc de petites lignes noires en hachures au-dessus du dos, et un trait noir en fer-à-cheval, qui embrasse l'œil par l'angle intérieur; le bec et les pieds sont rouges. Ce paille-en-queue, qui se trouve à l'île Rodrigue, à celle de l'Ascension et à Cayenne, paraît être le plus grand de tous ces oiseaux.

LE PETIT PAILLE-EN-QUEUE (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Celui-ci (*) n'est que de la taille d'un petit pigeon commun ou même au-dessous; il a, comme le précédent, le fer-à-cheval noir sur l'œil, et de plus il est tacheté de noir sur les plumes de l'aile voisines du corps, et sur les grandes pennes; tout le reste de son plumage est blanc, ainsi que les longs brins; les bords du bec qui, dans le grand paille en queue, sont découpés en petites dents de scie rebroussées en arrière, le sont beaucoup moins dans celui-ci; il jette par intervalles un petit cri, *chiric, chiric*, et pose son nid dans des trous de rochers escarpés; on n'y trouve que deux œufs, suivant le P. Feuillée, qui sont bleuâtres et un peu plus gros que des œufs de pigeon.

Par la comparaison que nous avons faite de plusieurs individus de cette seconde espèce, nous avons remarqué à quelques-uns des teintes de rougeâtre ou de fauve sur le fond blanc de leur plumage, variété que nous croyons provenir de l'âge, et à laquelle nous rapporterons le *paille-en-queue fauve* de M. Brisson (c), avec d'autant plus d'apparence qu'il le donne comme plus

» rostro ferrato, digito postico adnato... » *Phaeton æthereus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 67, sp. 1. — *Fétu-en-cul* ou *oiseau du tropique*. Dutertre, *Histoire des Antilles*, t. II, p. 276. — « *Lepturus albo-argenteus*; supernè cinereo-nigricante transversim striatus; tæniâ » suprâ oculos splendè nigrâ, reatricibus candidis, scapis in exortu nigris... » *Lepturus*, le Paille-en-cul. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 480.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 369, sous la dénomination de *Paille-en-queue de l'île de France*.

(b) *The tropick bird*. Gatesby, *Carolina, Append.*, p. 14. — Edwards, pl. 149. — *Alcy, media alba, reatricibus binis intermediis longissimis*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 582. — *Paille-en-cul* ou *larus leucomelanus, caudâ longissimâ bipenni*. *Observations physiques* du P. Feuillée (1705), p. 116. — « *Lepturus albo-argenteus*; tæniâ suprâ oculos, pennis » scapularibus versûs extremitatem, fasciâque suprâ alas nigris; reatricibus candidis, scapis » in exortu nigris... » *Lepturus candidus*, le Paille-en-cul blanc. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, page 485.

(c) « *Lepturus albo fulvescens*; tæniâ suprâ oculos, pennis scapularibus versûs extremita- » tem, fasciâque suprâ alas nigris; reatricibus albo-fulvescentibus, scapis in exortu nigri- » cantibus... » *Lepturus fulvus*, le Paille-en-cul fauve. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 489.

(*) Variété du *Phaeton æthereus* L.

petit que le *paille-en-queue blanc*; nous avons aussi remarqué des variétés considérables, quoique individuelles, dans la grandeur de ces oiseaux; et plusieurs voyageurs nous ont assuré que les jeunes n'ont pas le plumage d'un blanc pur, mais tacheté ou sali de brun ou de noirâtre; ils diffèrent aussi des vieux en ce qu'ils n'ont point encore de longs brins à la queue, et que leurs pieds, qui doivent devenir rouges, sont d'un bleu pâle. Cependant nous devons observer que, quoique Catesby assure en général que ces oiseaux ont les pieds et le bec rouges, cela n'est vrai sans exception que pour l'espèce précédente et la suivante, car dans celle-ci, qui est l'espèce commune à l'île de France, le bec est jaunâtre ou couleur de corne, et les pieds sont noirs.

LE PAILLE-EN-QUEUE A BRINS ROUGES (a) (*)

TROISIÈME ESPÈCE.

Les deux filets ou longs brins de la queue sont, dans cette espèce, du même rouge que le bec; le reste du plumage est blanc, à l'exception de quelques taches noires sur l'aile, près du dos, et du trait noir en fer à cheval qui engage l'œil. M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de nous communiquer la note suivante au sujet de cet oiseau, qu'il a observé à l'île de France: « Le paille-en-queue à filet rouge niche dans cette île, aussi » bien que le paille-en-queue commun, le dernier dans des creux d'arbres » de la grande île, l'autre dans des trous des petits îlets du voisinage. On ne » voit presque jamais le paille-en-queue à filets rouges venir à la Grande » Terre; et hors le temps des amours, le paille-en-queue commun ne la » fréquente aussi que rarement; ils passent leur vie à pêcher au large, et » ils viennent se reposer sur la petite île du *Coin-de-mire*, qui est à deux » lieues au vent de l'île de France, où se trouvent aussi beaucoup d'autres » oiseaux de mer. C'est en septembre et octobre que j'ai trouvé des nids de » paille-en-queue (b); chacun ne contient que deux œufs d'un blanc jau-

(a) Voyez les planches enluminées, n° 979, sous la dénomination de *Paille-en-queue de l'île de France*.

(b) « En les cherchant, le hasard me fit être spectateur d'un combat entre les *martins* et » les *paille-en-queue*: conduit dans un bois où l'on me dit qu'un de ces oiseaux s'était établi, » je m'assis à quelque distance de l'arbre désigné, et où je vis assembler plusieurs *martins*; » peu de temps après, le paille-en-queue se présenta pour entrer dans son trou: les *martins* » fondirent alors sur lui, l'attaquèrent de toutes parts, et, quoiqu'il ait le bec très fort, il fut » obligé de prendre la fuite. Il fit plusieurs autres tentatives qui ne lui furent pas plus heu- » reuses, quoique réuni à la fin avec son camarade. Les *martins*, fiers de leur victoire, ne » quittèrent point l'arbre, et y étaient encore lorsque je partis. » Suite de la note de M. de » Querhoënt. — *Nota*. Rapprochez ceci de ce qui est dit à l'article des *martins*, volume VI, » page 134.

(*) *Phaeton Phœnicurus*. L.

» nâtre, marquetés de taches rousses; on m'assure qu'il ne se trouve sou-
» vent qu'un œuf dans le nid du grand paille-en-queue : aussi aucune des
» espèces ou variétés de ce bel oiseau du tropique ne paraît être nom-
» breuse (a). »

Du reste, ni l'une ni l'autre de ces trois espèces ou variétés que nous venons de décrire ne paraît attachée spécialement à aucun lieu déterminé; souvent elles se trouvent les deux premières ou les deux dernières ensemble, et M. le vicomte de Querhoënt dit les avoir vues toutes trois réunies à l'île de l'Ascension.

(a) Remarques faites en 1773 par M. le vicomte de Querhoënt, alors enseigne des vaisseaux du roi.

LES FOUS (a)

Dans tous les êtres bien organisés, l'instinct se marque par des habitudes suivies qui toutes tendent à leur conservation ; ce sentiment les avertit et leur apprend à fuir ce qui peut nuire, comme à chercher ce qui peut servir au maintien de leur existence et même aux aisances de la vie. Les oiseaux dont nous allons parler (*) semblent n'avoir reçu de la nature que la moitié de cet instinct : grands et forts, armés d'un bec robuste, pourvus de longues ailes et de pieds entièrement et largement palmés, ils ont tous les attributs nécessaires à l'exercice de leurs facultés, soit dans l'air ou dans l'eau ; ils ont donc tout ce qu'il faut pour agir et pour vivre, et cependant ils semblent ignorer ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter de mourir ; répandus d'un bout du monde à l'autre, et des mers du Nord à celles du Midi, nulle part ils n'ont appris à connaître leur plus dangereux ennemi ; l'aspect de l'homme ne les effraie ni ne les intimide ; ils se laissent prendre non seulement sur les vergues des navires en mer (b), mais à terre, sur les îlets et

(a) En anglais, *booby*, fou, stupide ; d'où on a fait le nom de *boubie* qui se lit si fréquemment dans les relations de la mer du Sud ; par les Portugais des Indes, *paxaros bobos* ou *fols oiseaux* ; en latin moderne et de nomenclature, *sula*. — « Le soir, nous vîmes plusieurs » de ces oiseaux qu'on appelle *fols* à cause de leur naïveté. » *Observations* du P. Feuillée, page 96.

(b) « On a donné le nom de *fols* à ces oiseaux à cause de leur grande stupidité, de leur air » niais, et de l'habitude de secouer continuellement la tête et de trembler lorsqu'ils sont posés » sur les vergues d'un navire ou ailleurs, où ils se laissent aisément prendre avec les mains. » *Observations* du P. Feuillée (édit. 1725), p. 98. — « Si le *fol* voit un navire, soit en pleine » mer, soit proche de terre, il se vient percher sur les mâts, et quelquefois, si l'on avance » la main, il se vient mettre dessus. Dans mon voyage aux îles, il y en a eu un qui passa tant » de fois par-dessus ma tête, que je l'enfilai d'un coup de demi-pique. » Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 275. — « Ces oiseaux ne sont point farouches, soit à terre, soit » à la mer ; ils approchent du bâtiment sans paraître rien craindre, lorsque leur pêche les y » conduit ; les coups de fusil, ni tout autre bruit, ne les éloignent pas. J'ai quelquefois vu des » fous solitaires venir rôder le soir autour du bâtiment, et se reposer au bout des vergues, » où les matelots allaient les prendre sans qu'ils fissent mine de s'envoler. » *Observations* communiquées par M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne. — Voyez aussi Labat, *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique* ; Paris, 1722, t. VI, p. 481. Leguat, t. Ier, p. 196.

(*) Les Fous (*Sula*) sont des Palmipèdes de la famille des Stéganopodes. Ils ont la tête nue, un bec long, droit, finement denté sur les bords, fendu jusqu'au delà des yeux, des ailes allongées, très aiguës, une queue très effilée.

les côtes, où on les tue à coups de bâton, et en grand nombre, sans que la troupe stupide sache fuir ni prendre son essor, ni même se détourner des chasseurs, qui les assomment l'un après l'autre et jusqu'au dernier (a). Cette indifférence au péril ne vient ni de fermeté ni de courage, puisqu'ils ne savent ni résister ni se défendre, et encore moins attaquer, quoiqu'ils en aient tous les moyens, tant par la force de leur corps que par celle de leurs armes (b). Ce n'est donc que par imbécillité qu'ils ne se défendent pas, et de quelque cause qu'elle provienne, ces oiseaux sont plutôt stupides que fous, car l'on ne peut donner à la plus étrange privation d'instinct un nom qui ne convient tout au plus qu'à l'abus qu'on en fait.

Mais comme toutes les facultés intérieures et les qualités morales des animaux résultent de leur constitution (*), on doit attribuer à quelque cause physique cette incroyable inertie qui produit l'abandon de soi-même, et il paraît que cette cause consiste dans la difficulté que ces oiseaux ont à mettre en mouvement leurs trop longues ailes (c) : impuissance peut-être assez grande pour qu'il en résulte cette pesanteur qui les retient sans mouvement dans le temps même du plus pressant danger, et jusque sous les coups dont on les frappe.

Cependant lorsqu'ils échappent à la main de l'homme, il semble que leur manque de courage les livre à un autre ennemi qui ne cesse de les tourmenter : cet ennemi est l'oiseau appelé *la frégate* : elle fond sur les fous dès qu'elle les aperçoit, les poursuit sans relâche, et les force, à coups d'ailes et de bec, à lui livrer leur proie, qu'elle saisit et avale à l'instant (d) ; car ces

(a) « C'est un oiseau fort simple, et qui ne s'ôte qu'à peine du chemin des gens. » Dampier, t. 1^{er}, p. 66. — « Il y a dans cette île de l'Ascension des fous en si grande quantité, que nos » matelots en tuaient cinq ou six d'un coup de bâton. » *Voyage au détroit de Magellan*, par de Gennes ; Paris, 1698, p. 62. — « Nos soldats en tuèrent (dans cette même île de l'Ascension) » une quantité étonnante. » Observations faites par M. le vicomte de Querhoënt, enseigne des vaisseaux du roi.

(b) Les fous sont de certains oiseaux ainsi appelés, à cause qu'ils se laissent prendre à la main ; le jour ils sont sur des rochers, d'où ils ne sortent que pour aller pêcher ; le soir, ils viennent se retirer sur les arbres : lorsqu'ils y sont une fois perchés, quand on y mettrait le feu, je crois qu'ils ne s'envoleraient point ; c'est pourquoi on les peut prendre jusqu'au dernier sans qu'ils branlent ; ils cherchent pourtant à se défendre le mieux qu'ils peuvent avec leur bec, mais ils ne sauraient faire de mal. *Histoire des Aventuriers boucaniers* ; Paris, 1686, t. 1^{er}, page 117.

(c) Nous verrons que la frégate elle-même, malgré la puissance de son vol, paraît éprouver une peine semblable à prendre son essor. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

(d) J'ai eu le plaisir de voir les frégates donner la chasse aux fous ; lorsqu'ils se retirent par bandes le soir au retour de leur pêche, les frégates viennent les attendre au passage, et fondant sur eux les obligent tous de crier comme à l'aide, et, en criant, à vomir quelques-uns des poissons qu'ils portent à leurs petits ; ainsi les frégates profitent de la pêche de ces oiseaux, qu'elles laissent ensuite poursuivre leur route. Feuillée, *Observ.* (1725), p. 98. — Les fous viennent se reposer la nuit dans l'île (Rodrigue), et les frégates, qui sont de grands oiseaux, que l'on

(*) Cette pensée est aussi juste qu'elle pouvait paraître hardie à l'époque où Buffon l'a exprimée

fous imbéciles et lâches ne manquent pas de rendre gorge à la première attaque (a), et vont ensuite chercher une autre proie qu'ils perdent souvent de nouveau par la même piraterie de cet oiseau frégate.

Au reste, le fou pêche en planant, les ailes presque immobiles et tombant sur le poisson à l'instant qu'il paraît près de la surface de l'eau (b); son vol, quoique rapide et soutenu, l'est infiniment moins que celui de la frégate : aussi les fous s'éloignent-ils beaucoup moins qu'elle au large, et leur rencontre en mer annonce assez sûrement aux navigateurs le voisinage de quelque terre (c). Néanmoins, quelques-uns de ces oiseaux qui fréquentent les côtes de notre nord (d) se sont trouvés dans les îles les plus lointaines et les plus isolées au milieu des océans (e). Ils y habitent par peuplades avec

appelle ainsi, parce qu'ils sont légers et bons voiliers, les attendent tous les soirs sur la cime des arbres; ils s'élèvent fort haut, et fondent sur eux, comme le faucon sur sa proie, non pour les tuer, mais pour leur faire rendre gorge : le fou, frappé de cette manière par la frégate, rend le poisson, que celle-ci attrape en l'air; souvent le fou crie et fait difficulté d'abandonner sa proie, mais la frégate se moque de ses cris, s'élève et s'élançe de nouveau, jusqu'à ce qu'elle l'ait contraint d'obéir. *Voyage de François Leguat*; Amsterdam, 1708, p. 105.

(a) Catesby décrit un peu différemment les combats du fou et de son ennemi, qu'il appelle le *pirate*. « Ce dernier, dit-il, ne vit que de la proie des autres et surtout du fou : dès que le » pirate s'aperçoit qu'il a pris un poisson, il vole avec fureur vers lui, et l'oblige de se plonger sous l'eau pour se mettre en sûreté; le pirate, ne pouvant le suivre, plane sur l'eau » jusqu'à ce que le fou ne puisse plus respirer; alors il l'attaque de nouveau, jusqu'à ce que » le fou, las et hors d'haleine, soit obligé d'abandonner son poisson; il retourne à la pêche » pour souffrir de nouveaux assauts de son infatigable ennemi. »

(b) Ray.

(c) Les boobies ne vont pas fort loin en mer, et communément ne perdent pas la terre de vue. Forster, *Observations*, p. 192. — Peu de jours après notre départ de Java, nous vîmes des boobies autour du vaisseau pendant plusieurs huites consécutives; et comme on sait que ces oiseaux vont se jucher le soir à terre, nous en conjecturâmes qu'il y avait quelque île dans les environs; c'est peut-être l'île de Selam, dont le nom et la situation sont marqués très diversement dans différentes cartes. *Premier voyage de Cook*, t. IV, p. 314. — Notre latitude était de 24 degrés 28 secondes (le 21 mai 1770, près de la Nouvelle-Hollande); nous avions trouvé pendant les derniers jours plusieurs oiseaux de mer appelés *boubies*, ce qui ne nous était pas encore arrivé. La nuit du 21, il en passa près du vaisseau une petite troupe qui vola au nord-ouest; et le matin depuis environ une heure avant le lever du soleil jusqu'à une demi-heure après, il y en eut des volées continuelles qui vinrent du nord-nord-ouest, et qui s'enfuirent au sud-sud-est : nous n'en vîmes aucun qui prit une autre direction; c'est pour cela que nous conjecturâmes qu'il y avait au fond d'une baie profonde, qui était au sud de nous, un lagon ou une rivière ou canal d'eau basse, où ces oiseaux allaient chercher des aliments pendant le jour, et qu'il y avait au nord, dans le voisinage, quelque île où ils se retiraient. *Premier voyage de Cook*, t. III, p. 336. — *Nota*. Nous ne devons pas dissimuler que quelques voyageurs, entre autres le P. Feuillée (*Observat.*, p. 98, édit. 1725), disent qu'on trouve des fous à plusieurs centaines de lieues en mer, et que M. Cook lui-même ne semble pas les regarder, du moins dans certaines circonstances, comme des avant-coureurs de terre plus sûrs que les frégates, avec lesquelles il les range dans le passage suivant. « Le temps fut agréable, » et nous vîmes chaque jour quelques-uns de ces oiseaux qu'on regarde comme des signes du » voisinage de terre, tels que les boubies, les frégates, les oiseaux du tropique et les mouettes. » Nous crûmes qu'ils venaient de l'île Saint-Mathieu ou de l'Ascension que nous avions » laissées assez près de nous. » *Second voyage*, t. II, p. 44.

(d) Voyez l'article ci-après du *Fou de Bassan*.

(e) A l'île Rodrigue; *Voyage de Leguat*, t. 1^{er}, p. 103. A celle de l'Ascension: Cook,

les mouettes, les oiseaux du tropique, etc. ; et la frégate, qui les poursuit de préférence, n'a pas manqué de les y suivre.

Dampier fait un récit curieux des hostilités de l'oiseau frégate, qu'il appelle *le guerrier*, contre les fous qu'il nomme *boubies* (a), dans les îles *Alcranes*, sur la côte d'Yucatan : « La foule de ces oiseaux y est si grande, » que je ne pouvais, dit-il, passer dans leur quartier sans être incommodé » de leurs coups de bec ; j'observai qu'ils étaient rangés par couples, ce qui » me fit croire que c'était le mâle et la femelle... Les ayant frappés, quel- » ques-uns s'envolèrent, mais le plus grand nombre resta : ils ne s'envo- » laient point malgré les efforts que je faisais pour les y contraindre. Je » remarquai aussi que les guerriers et les boubies laissaient toujours des » gardes auprès de leurs petits, surtout dans le temps où les vieux allaient » faire leur provision en mer ; on voyait un assez grand nombre de guer- » riers malades ou estropiés qui paraissaient hors d'état d'aller chercher de » quoi se nourrir ; ils ne demeuraient pas avec les oiseaux de leur espèce, » et, soit qu'ils fussent exclus de la société ou qu'ils s'en fussent séparés » volontairement, ils étaient dispersés en divers endroits pour y trouver » apparemment l'occasion de piller. J'en vis un jour plus de vingt sur une » des îles, qui faisaient de temps en temps des sorties en plate campagne » pour enlever du butin, mais ils se retiraient presque aussitôt ; celui qui » surprenait une jeune boubie sans garde lui donnait d'abord un grand coup » de bec sur le dos pour lui faire rendre gorge, ce qu'elle faisait à l'instant ; » elle rendait un poisson ou deux de la grosseur du poignet, et le vieux » guerrier l'avalait encore plus vite. Les guerriers vigoureux jouent le même » tour aux vieilles boubies qu'ils trouvent en mer ; j'en vis un moi-même » qui vola droit contre une boubie, et qui d'un coup de bec lui fit rendre un » poisson qu'elle venait d'avalier ; le guerrier fondit si rapidement dessus, » qu'il s'en saisit en l'air avant qu'il fût tombé dans l'eau (b). »

C'est avec les cormorans que les oiseaux fous ont le plus de rapport par la figure et l'organisation, excepté qu'ils n'ont pas le bec terminé en croc, mais en pointe légèrement courbée ; ils en diffèrent encore en ce que leur queue ne dépasse point les ailes ; ils ont les quatre doigts unis par une seule pièce de membrane ; l'ongle de celui du milieu est dentelé intérieurement en scie ; le tour des yeux est en peau nue ; leur bec droit, conique, est un

Second voyage, t. IV, p. 175. Aux îles Calamianes ; Gemelli Careri, dans *l'Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 508. A Timor, *ibidem*, p. 254. A Sabuda, dans les parages de la Nouvelle-Guinée ; Dampier, *ibidem*, p. 231. A la Nouvelle-Hollande, *idem, ibidem*, p. 221 ; et Cook, *Premier voyage*, t. IV, p. 110. Dans toutes les îles semées sous le tropique austral ; Forster, *Observations*, p. 7. Aux grandes et petites Antilles : Feuillée, Labat, Dutertre, etc. A la baie de Campêche ; Dampier, t. III, p. 315.

(a) C'est le mot anglais, *booby*, sot, stupide.

(b) *Nouveau voyage autour du monde*, par Guillaume Dampier ; Rouen, 1715, t. III, pages 256 et 257.

peu crochu à son extrémité, et les bords sont finement dentelés; les narines ne sont point apparentes, on ne voit à leur place que deux rainures en creux; mais ce que ce bec a de plus remarquable, c'est que sa moitié supérieure est comme articulée et faite de trois pièces jointes par deux sutures dont la première se trace vers la pointe, qu'elle fait paraître comme un ongles détaché, l'autre se marque vers la base du bec près de la tête, et donne à cette moitié supérieure la faculté de se briser et de s'ouvrir en haut, en relevant sa pointe à plus de deux pouces de celle de la mandibule inférieure (a).

Ces oiseaux jettent un cri fort qui participe de ceux du corbeau et de l'oie, et c'est surtout quand la frégate les poursuit qu'ils font entendre ce cri, ou lorsque étant rassemblés ils sont saisis de quelque frayeur subite (b). Au reste, ils portent en volant le cou tendu et la queue étalée; ils ne peuvent bien prendre leur vol que de quelque point élevé, aussi se perchent-ils comme les cormorans. Dampier remarque même qu'à l'île d'*Avés* ils nichent sur les arbres, quoique ailleurs on les voie nicher à terre (c), et toujours en grand nombre dans un même quartier; car une communauté, non d'instinct, mais d'imbecillité, semble les rassembler; ils ne pondent qu'un œuf ou deux; les petits restent longtemps couverts d'un duvet très doux et très blanc dans la plupart; mais le reste des particularités qui peuvent concerner ces oiseaux doit trouver sa place dans l'énumération de leurs espèces.

LE FOU COMMUN (d)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau (*), dont l'espèce paraît être la plus commune aux Antilles, est d'une taille moyenne entre celles du canard et de l'oie; sa longueur du bout

(a) « Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces oiseaux, c'est que la mandibule supérieure » de leur bec, à deux pouces au-dessous de la bouche, est articulée de manière qu'elle peut » s'élever deux pouces au-dessus de la mandibule inférieure, sans que le bec soit ouvert. » Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. 86.

(b) « Nous avons été à la chasse des chèvres, la nuit (dans l'île de l'Ascension); les coups » de fusil que nous tirâmes avaient effrayé les fous du voisinage; ils criaient tous ensemble, » et les autres de proche en proche leur répondaient, ce qui faisait un tapage épouvantable. » Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, etc.

(c) Dampier, t. 1^{er}, p. 66. — *Nota.* M. Valmont de Bomare, en cherchant la raison qui a fait donner à cet oiseau le nom de *fou*, se trompe beaucoup en disant qu'il est le seul des palmipèdes qui se perche; puisque non seulement le cormoran, mais le pélican, l'anhinga, l'oiseau du tropique, se perchent; et, ce qui est de plus singulier, tous ces oiseaux sont ceux du genre le plus complètement palmipède, puisqu'ils ont les quatre doigts liés par une membrane.

(d) *The booby*. Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. 87. — *Le fou*. Dutertre, *Histoire générale des*

(*) *Sula alba* (*Pelecanus Sula* L.) ou *Sula bassana*.

du bec à celui de la queue est de deux pieds cinq pouces, et d'un pied onze pouces au bout des ongles; son bec a quatre pouces et demi, et sa queue près de dix; la peau nue qui entoure les yeux est jaune, ainsi que la base du bec, dont la pointe est brune; les pieds sont d'un jaune pâle (a); le ventre est blanc, et tout le reste du plumage est d'un cendré brun.

Toute simple qu'est cette livrée, Catesby observe que seule elle ne peut caractériser cette espèce, tant il s'y trouve de variétés individuelles. « J'ai » observé, dit-il, que l'un de ces individus avait le ventre blanc et le dos » brun, un autre la poitrine blanche comme le ventre, et que d'autres » étaient entièrement bruns (b). » Aussi quelques voyageurs semblent avoir désigné cette espèce de fous par le nom d'*oiseau fauve* (c). Leur chair est noire et sent le marécage: cependant les matelots et les aventuriers des Antilles s'en sont souvent repus. Dampier raconte qu'une petite flotte française, qui échoua sur l'île d'Aves, tira parti de cette ressource, et fit une telle consommation de ces oiseaux, que le nombre en diminua beaucoup dans cette île (d).

On les trouve en grande quantité, non seulement sur cette île d'Aves, mais dans celle de *Remire*, et surtout au *Grand Connétable*, roc taillé en pain de sucre et isolé en mer, à la vue de Cayenne (e); ils sont aussi en très grand nombre sur les îlets qui avoisinent la côte de la Nouvelle-Espagne, du côté de Caraque (f); et il paraît que cette même espèce se rencontre sur la côte

Antilles, t. II, p. 275. — *Cancroftagus minor vulgatissimus*. Barrère, *France équinox.*, p. 128. — *Anas angustirostra, stultus vulgò dicta*. Idem, *ibid.*, p. 122. — *Mergus Americanus, fuscus stultus vulgò dictus*. Idem, *Ornithol.*, class. I, gen. 3, sp. 7. — *Anseri Bassano congener fusca avis*. Sloane, *Jamaïca*, page 322, avec une figure fautive, tab. 271, fig. 2, en ce qu'elle représente le doigt de derrière dégagé. — Ray, *Synops. avi.*, p. 191, n° 6. — *Anæthetus major melinus subtilis albidus, rostro serrato, dentato*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 481. — *Plançus morus simpliciter*. Klein, *Avi.*, p. 144, n° 4. — « *Pelecanus* » caudà cuneiformi, rostro serrato, remigibus omnibus nigris... » *Piscator*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 66, sp. 5. — « *Sula* supernè cinereo-fusca; capite et collo concoloribus, » infernè alba; reatricibus cinereo-fuscis; oculorum ambitu nudo, luteo... » *Sula*, le Fou. Brisson, *Ornith.*, t. VI, p. 493.

(a) Catesby.

(b) *Carolina*, t. I^{er}, p. 87.

(c) « Les oiseaux que nos Français, aux Antilles, appellent *fauves*, à cause de la couleur » de leur dos, sont blancs sous le ventre: ils sont de la grosseur d'une poule d'eau, mais ils » sont ordinairement si maigres, qu'il n'y a que leurs plumes qui les fassent valoir. Ils ont » les pieds comme les canes, et le bec pointu comme les bécasses; ils vivent de petits pois- » sons, de même que les frégates; mais ils sont les plus stupides des oiseaux de mer et de » terre qui sont aux Antilles; car, soit qu'ils se lassent facilement de voler, ou qu'ils pren- » nent les navires pour des rochers flottants, aussitôt qu'ils en aperçoivent quelqu'un, sur- » tout si la nuit approche, ils viennent incontinent se poser dessus, et ils sont si étourdis » qu'ils se laissent prendre sans peine. » *Histoire naturelle et morale des Antilles*; Rotterdam, 1658, p. 148.

(d) *Voyage autour du monde*, t. I^{er}, p. 66.

(e) Barrère, *France équinoxiale*, p. 122.

(f) « Ce qui fait que ces oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, sont en si grande quantité » dans ces parages, c'est la multitude incroyable de poissons qui s'y trouvent et qui les

du Brésil (a) et aux îles Bahama, où l'on assure qu'ils pondent, tous les mois de l'année, deux ou trois œufs, ou quelquefois un seul sur la roche toute nue (b).

LE FOU BLANC (c)

SECONDE ESPÈCE.

Nous venons de remarquer beaucoup de diversité du blanc au brun dans l'espèce précédente, cependant il ne nous paraît pas que l'on puisse y rapporter celle-ci (*), d'autant plus que Dutertre, qui a vu ces deux oiseaux vivants, les distingue l'un de l'autre; ils sont en effet très différents, puisque l'un a blanc ce que l'autre a brun, savoir, le dos, le cou et la tête, et que d'ailleurs celui-ci est un peu plus grand; il n'a de brun que les plumes de l'aile et partie de ses couvertures; de plus il paraît être moins stupide; il ne se perche guère sur les arbres et vient encore moins se faire prendre sur les vergues des navires (d); cependant cette seconde espèce habite dans les mêmes lieux avec la première; on les trouve également à l'île de l'Ascension. « Il y a, dit M. le vicomte de Querhoënt, dans cette île, des milliers de fous » *communis*; les blancs sont moins nombreux; on voit les uns et les autres » perchés sur des monceaux de pierres, ordinairement par couples; on les y » trouve à toutes les heures, et ils n'en partent que lorsque la faim les » oblige d'aller pêcher; ils ont établi leur quartier général sous le vent de » l'île; on les y approche en plein jour, et on les prend même à la main. Il » y a encore des fous qui diffèrent des précédents: étant en mer, par les » 10 degrés 36 secondes de latitude nord, nous en avons vu qui avaient la » tête noire » (e).

» attire; elle est telle, qu'à peine a-t-on enfoncé dans l'eau des lignes après lesquelles il y a » vingt ou trente hameçons, qu'on les retire avec un poisson pris à chacun.» Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi de Cayenne.

(a) « On trouve sur ces îles (Sainte-Anne, côte du Brésil) quantité de gros oiseaux qu'on » nomme *fous*, parce qu'ils se laissent prendre sans peine: en peu de temps nous en primes » deux douzaines... Leur plumage est gris; on les écorche comme on fait les lapins.» *Lettres édifiantes*, quinzième Recueil, page 339.

(b) *Carolina*, t. I^{er}, p. 87.

(c) *Fou de la seconde sorte*. Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 273. — « *Sula* » *candida* *remigibus majoribus fuscis: rectricibus candidis; oculorum ambitu nudo, ru-* » *bro...* » *Le Fou blanc*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 501.

(d) Dutertre, *ubi supra*.

(e) Le capitaine Cook trouve des *fous blancs* à l'île Norfolk. *Second voyage*, t. III, p. 341.

(*) *Sula (Pelicanus) piscator* GMEL.

LE GRAND FOU (a)

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau (*), le plus grand de son genre, est de la grosseur de l'oie, et il a six pieds d'envergure; son plumage est d'un brun foncé et semé de petites taches blanches sur la tête, et de taches plus larges sur la poitrine, et plus larges encore sur le dos; le ventre est d'un blanc terne; le mâle a les couleurs plus vives que la femelle.

Ce grand oiseau se trouve sur les côtes de la Floride et sur les grandes rivières de cette contrée. « Il se submerge, dit Catesby, et reste un temps considérable sous l'eau, où j'imagine qu'il rencontre des requins ou d'autres grands poissons voraces, qui souvent l'estropient ou le dévorent, car plusieurs fois il m'est arrivé de trouver sur le rivage de ces oiseaux estropiés ou morts. »

Un individu de cette espèce fut pris dans les environs de la ville d'Eu, le 18 octobre 1772 : surpris très loin en mer par le gros temps, un coup de vent l'avait sans doute amené et jeté sur nos côtes; l'homme qui le trouva n'eut, pour s'en rendre maître, d'autre peine que celle de lui jeter son habit sur le corps. On le nourrit pendant quelque temps; les premiers jours il ne voulait pas se baisser pour prendre le poisson qu'on mettait devant lui, et il fallait le présenter à la hauteur du bec pour qu'il s'en saisît; il était aussi toujours accroupi et ne voulait pas marcher; mais peu à peu s'accoutumant au séjour de la terre il marcha, devint assez familier, et même se mit à suivre son maître avec importunité, en faisant entendre de temps en temps un cri aigre et rauque (b).

LE PETIT FOU (c)

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'est en effet le plus petit que nous connaissons dans ce genre d'oiseaux

(a) *Great booby*. Catesby, *Carolina*, t. I^{er}, p. 86, avec une figure de la tête. — *Plancus congener anseri Bassano*. Klein, *Avi.*, p. 144, n^o 3. — « *Sula supernè saturatè fusca, albo maculata; capite, collo et pectore concoloribus, infernè sordidè alba; rectricibus fuscis; oculorum ambitu nudo, nigricante...* » *Sula major*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 497.

(b) Extrait d'une lettre de M. l'abbé Vincent, professeur au collège de la ville d'Eu, insérée dans le *Journal de physique* du mois de juin 1773.

(c) Voyez les planches enluminées, n^o 973, sous la dénomination de *Fou de Cayenne*.

(*) Variété du *Sula bassana* L.

fous (*); sa longueur du bout du bec à celui de la queue n'est guère que d'un pied et demi; il a la gorge, l'estomac et le ventre blancs, et tout le reste du plumage est noirâtre; il nous a été envoyé de Cayenne.

LE PETIT FOU BRUN (a) (b)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau (**) diffère du précédent en ce qu'il est entièrement brun, et, quoiqu'il soit aussi plus grand, il l'est moins que le fou brun commun de la première espèce: ainsi nous laisserons ces deux espèces séparées, en attendant que de nouvelles observations nous indiquent s'il faut les réunir; toutes deux se trouvent dans les mêmes lieux, et particulièrement à Cayenne et aux îles Caribes (c).

LE FOU TACHETÉ (d)

SIXIÈME ESPÈCE.

Par ses couleurs et même par sa taille, cet oiseau (***) pourrait se rapporter à notre troisième espèce de fous, si d'ailleurs il n'en différait pas trop par la brièveté des ailes, qui même sont si courtes dans l'individu représenté planche 986, que l'on serait tenté de douter que cet oiseau appartînt réellement à la famille des fous, si d'ailleurs les caractères du bec et des pieds ne paraissent l'y rappeler. Quoi qu'il en soit, cet oiseau, qui est de la grosseur du grand plongeon, a, comme lui, le fond du plumage d'un brun noirâtre tout tacheté de blanc, plus finement sur la tête, plus largement sur le dos et les ailes, avec l'estomac et le ventre ondé de brunâtre, sur fond blanc.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 974, sous la dénomination de *Fou brun de Cayenne*.

(b) *Fol* ou *fiber marinus*, *rostrum acutissimo, adunco, serrato*. Feuillée, *Observ.*, édit. 1725, p. 98. — *Larus piscator cinereus*. Barrère, *France équinox*, p. 134. — *Anseri Bassano congener, avis cinereo alba*. Sloane, *Jamaica*, t. 1^{er}, p. 31. — Ray, *Synops. avi.*, p. 191, n° 5. — « *Sula cinereo-fusca, supernè saturatius, infernè dilutius; uropygio cinereo albo; rectricibus* » binis intermediis cinereis, lateralibus cinereo-fuscis, utrimque extimâ apice cinereo-albâ; » *oculorum ambitu nudo, rubro...* » *Le Fou brun*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 499.

(c) Ray.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 986, sous la dénomination de *Fou tacheté de Cayenne*.

(*) *Pula parva* (*Pelecanus parvus* L.). C'est une variété du *Sula alba*.

(**) État jeune du *Pelecanus Graculus* GMEL.

(***) État jeune du *Sula bassana*.

LE FOU DE BASSAN (a) (b)

SEPTIÈME ESPÈCE.

L'île de *Bass* ou *Bassan*, dans le petit golfe d'Édimbourg, n'est qu'un très grand rocher qui sert de rendez-vous à ces oiseaux qui sont d'une grande et belle espèce : on les a nommés *fous de Bassan* (*), parce qu'on croyait qu'ils ne se trouvaient que dans ce seul endroit (c); cependant on sait, par le témoignage de Clusius et de Sibbald, qu'on en rencontre également aux îles de Féroë (d), à l'île d'Alise (e) et dans les autres îles Hébrides (f).

Cet oiseau est de la grosseur d'une oie : il a près de trois pieds de longueur et plus de cinq d'envergure; il est tout blanc, à l'exception des plus grandes plumes de l'aile qui sont brunes ou noirâtres, et du derrière de la tête qui paraît teint de jaune (g); la peau nue du tour des yeux est d'un beau bleu, ainsi que le bec, qui a jusqu'à six pouces de long, et qui s'ouvre au point de donner passage à un poisson de la taille d'un gros maquereau; et cet énorme morceau ne suffit pas toujours pour satisfaire sa voracité.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 278.

(b) En anglais, *soland goose*; aux îles Féroë, *sula*. — *Anser Bassanus*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Willughby, *Ornithol.*, p. 247. — Ray, *Synops. avi.*, p. 121, n° a, 2. — Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° 4. *Onomast.*, p. 95, n° 4. — *Anser Bassanus vel Scoticus*. Gessner, *Avi.*, p. 163; et *Icon. avi.*, p. 83. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 162. Jonston, *Avi.*, p. 94. — *Sula hoieri*. Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 367. — Willughby, p. 249. — Ray, p. 123, n° 5. — *Plancus anser Bassanus*. Klein, *Avi.*, p. 148, n° 2. — *Graculus*. Mœhring, *Avi.*, gen. 66. — « *Pelecanus caudâ cuneiformi, rostro serrato; remigibus primo-ribus nigris...* » *Bassanus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 66, sp. 4. — *Oie de Soland*. Albin, t. I^{er}, p. 751, pl. 86. — *L'Oie de Bass*. Salerne, *Ornithol.*, p. 371. — « *Sula candida; remigibus primoribus fuscis; reatricibus candidis; oculorum ambitu nigro...* » *Sula Bassana*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 503.

(c) Ray.

(d) Clusius *Exotic. auctuar.*, p. 36. — Hector Boëtius, dans sa *Description de l'Ecosse*, dit aussi que ces oiseaux nichent sur une des îles Hébrides; mais ce qu'il ajoute, savoir, qu'ils y apportent pour cela tant de bois, qu'il fait la provision de l'année pour les habitants, paraît fabuleux, d'autant plus qu'il paraît que ces oiseaux, à l'île de Bassan, pondent comme les autres fous d'Amérique, sur la roche nue. Voyez Gessner, *apud. Aldrov.*, t. III, p. 162.

(e) Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20.

(f) Quelques personnes nous assurent qu'il paraît quelquefois de ces fous, jetés par les vents, sur les côtes de Bretagne, et même jusqu'au milieu des terres, et qu'on en a vu aux environs de Paris.

(g) « Je serais tenté de croire que c'est une marque de vieillesse; cette tache jaune est de la même nature que celle qu'ont au bas du cou les spatules. J'en ai vu en qui cette partie était presque dorée; la même chose arrive aux poules blanches, elles jaunissent en vieillissant. » Note communiquée par M. Baillon. — *Nota*. Ray est de cet avis, quant au fou de Bassan : « *Totus albus, exceptis alis, et vertice, qui ætate fulvescit.* » *Synops. avi.*, p. 121; et suivant Willughby, les petits, dans le premier âge, sont marqués de brun ou de noirâtre sur le dos.

(*) *Sula bassana* L.

M. Baillon nous a envoyé un de ces fous qui a été pris en pleine mer et qui s'était étouffé lui-même en avalant un trop gros poisson (*a*). Leur pêche ordinaire, dans l'île de Bassan et aux Ébudes, est celle des harengs ; leur chair retient le goût du poisson, cependant celle des jeunes (*b*), qui sont toujours très gras (*c*), est assez bonne pour qu'on prenne la peine de les aller dénicher, en se suspendant à des cordes et descendant le long des rochers ; on ne peut prendre les jeunes que de cette manière ; il serait aisé de tuer les vieux à coups de bâton ou de pierres (*d*), mais leur chair ne vaut rien (*e*). Au reste, ils sont tout aussi imbéciles que les autres fous (*f*).

Ils nichent à l'île de Bassan dans les trous du rocher où ils ne pondent qu'un œuf (*g*) ; le peuple dit qu'ils le couvent simplement en posant dessus un de leurs pieds (*h*) ; cette idée a pu venir de la largeur du pied de cet oiseau : il est largement palmé, et le doigt du milieu, ainsi que l'extérieur, ont chacun près de quatre pouces de longueur, et tous les quatre sont engagés par une pièce entière de membrane ; la peau n'est point adhérente aux muscles, ni collée sur le corps ; elle n'y tient que par de petits faisceaux de fibres placés à distances inégales, comme d'un à deux pouces, et capables de s'allonger d'autant, de manière qu'en tirant la peau flasque, elle s'étend comme une membrane, et qu'en la soufflant elle s'enfle comme un ballon. C'est l'usage que sans doute en fait l'oiseau pour renfler son volume et se rendre par là plus léger dans son vol ; néanmoins on ne découvre pas de canaux qui communiquent du thorax à la peau, mais il se peut que l'air y parvienne par le tissu cellulaire, comme dans plusieurs autres oiseaux. Cette observation, qui sans doute aurait lieu pour toutes les espèces des fous, a été faite par M. Daubenton le jeune, sur un fou de Bassan, envoyé frais de la côte de Picardie.

Ces oiseaux, qui arrivent au printemps pour nicher dans les îles du nord, les quittent en automne (*i*), et, descendant plus au midi, se rapprochent

(*a*) Envoi fait de Montreuil-sur-Mer par M. Baillon, en décembre 1777 ; mais c'est un conte que l'on fit à Gessner de lui dire que cet oiseau, voyant un nouveau poisson, rendait celui qu'il venait d'avalier, et ainsi n'emportait jamais que le dernier qu'il eût pêché. *Vide apud Aldrov. avi.*, t. III, p. 162.

(*b*) « Pulli adulti nobis in deliciis habentur, nec in ullâ carne saporem ex carne et pisce » mixtam delicatis invenire magis est. » Sibbald.

(*c*) Gessner dit que les Écossais font de la graisse de ces oiseaux une espèce de très bon onguent.

(*d*) Note communiquée par M. le chevalier Bruce, le 30 mai 1774.

(*e*) « C'est un oiseau fétide à l'excès : pour avoir préparé celui que je conserve dans mon » cabinet, mes mains en ont gardé l'odeur pendant plus de quinze jours ; et quoique j'aie » passé la peau à l'eau de soude, et qu'elle ait reçu plusieurs fumigations de soufre depuis » deux ans, il lui reste encore de son odcur. » Suite des notes communiquées par M. Baillon.

(*f*) « In domibus nutrita stupidissima avis. » Sibbald.

(*g*) Sibbald.

(*h*) Suite de la note de M. le chevalier Bruce.

(*i*) Sibbald.

sans doute du gros de leurs espèces qui ne quittent pas les régions méridionales ; peut-être même, si les migrations de cette dernière espèce étaient mieux connues, trouverait-on qu'elle se rallie et se réunit avec les autres espèces sur les côtes de la Floride, rendez-vous général des oiseaux qui descendent de notre nord, et qui ont assez de puissance de vol pour traverser les mers d'Europe en Amérique.

LA FRÉGATE (a) (b)

Le meilleur voilier, le plus vite de nos vaisseaux, la frégate (*), a donné son nom à l'oiseau qui vole le plus rapidement et le plus constamment sur les mers ; la frégate est en effet de tous ces navigateurs ailés celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant et le plus étendu : balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur, se soutenant sans mouvement sensible, cet oiseau semble nager paisiblement dans l'air tranquille pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait ; et lorsque les airs sont agités par la tempête, légère comme le vent, la frégate s'élève jusqu'aux nues, et va chercher le calme en s'élançant au-dessus des orages (c) ; elle

(a) Voyez les planches enluminées, n° 961, sous la dénomination de *Grande Frégate de Cayenne*.

(b) En anglais, *frigate bird* ; à la Jamaïque, *man of war bird* ; en espagnol, *rabihorcado* ; en portugais, *rabofocado* ; aux îles de la Société, *otta'ha* ; au Brésil, *caripira*. — *Frégate*. Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 269 et suiv. — *Frégate* ou *vultur marinus leucocephalos*. Feuillée, *Journal d'observations*, édit. 1725, p. 107. *Nota*. L'individu décrit par cet observateur paraît femelle. — *Fregata avis*, *Rochefortio et Dutertre*. Ray, *Synops. avi.*, p. 153. — *Rabihorcado todos negros*. Oviedo, liv. xiv, cap. 1. — *Rabihorcado todos negros de Oviedo*. Ray, *Synops. avi.*, p. 192, n° 15. — *Rabihorcado*. Nieremberg, tab. 78. — *Avis rabofocado Lusitanis*. Pétivert, *Gazophil.*, tab. 54, fig. 1 ; encore une copie de la même figure. — *Caripira*. Joan. de Laët, *Nov. orb.*, p. 575. — Jonston, *Avi.*, p. 150. — *Fregata marina, apus, subtus alba, supernè nigra*. Barrère, *Ornithol.*, class. iv, gen. 8, sp. 1. *Hirundo marina major, apus, rostro adunco*. Idem, *France équinox.*, p. 133. — *Alcyon major pulla, caudâ longiori bifurcâ*. Browne, *Hist. nat. of Jamaica*, p. 483. — *Atagen*. Mœhring, *Avi.*, gen. 108. — *Oiseau de frégate*. Albin, t. III, p. 33, avec une mauvaise figure, planche 80. — « *Pelecanus caudâ forficatâ, corpore nigro, capite abdomineque albis...* » *Aquilus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 66, sp. 2. — « *Sula in toto corpore nigra, caudâ bifurcâ, oculorum ambitu nudo, nigro (Mas). Sula nigra, ventre albo; caudâ bifurcâ; oculorum ambitu nudo, nigro (Fœmina)...* » *Fregata*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 506.

(c) « Si quando pluvix impetus, aut ventorum vis urgeat, nubes ipsas transcendunt et in mediam aeris regionem entuntur, donec præ altitudine visibus humanis se subducant, et inconspicue evadant. » Ray, p. 150.

(*) Les Frégates (*Tachypetes*) sont des Palmipèdes de la famille des Stéganopodes, remarquables par leur tête entièrement couverte de plumes, leur bec très long et recourbé à l'extrémité, leurs ailes et leur queue très longues, leur queue fourchue à l'extrémité, la puissance de leur vol. L'espèce décrite ici est le *Trachypetes Aquila* L.

voyage en tout sens, en hauteur comme en étendue ; elle se porte au large à plusieurs centaines de lieues (a), et fournit tout d'un vol ces traites immenses, auxquelles la durée du jour ne suffisant pas, elle continue sa route dans les ténèbres de la nuit, et ne s'arrête sur la mer que dans les lieux qui lui offrent une pâture abondante (b).

Les poissons qui voyagent en troupes dans les hautes mers, comme les poissons volants, fuient par colonnes et s'élancent en l'air pour échapper aux bonites, aux dorades qui les poursuivent, n'échappent point à nos frégates : ce sont ces mêmes poissons qui les attirent au large (c) ; elles discernent de très loin les endroits où passent leurs troupes en colonnes, qui sont quelquefois si serrées qu'elles font bruire les eaux et blanchir la surface de la mer ; les frégates fondent alors du haut des airs, et, fléchissant leur vol de manière à raser l'eau sans la toucher (d), elles enlèvent en passant le poisson qu'elles saisissent avec le bec, les griffes et souvent avec les deux à la fois, selon qu'il se présente, soit en nageant sur la surface de l'eau ou bondissant dans l'air.

Ce n'est qu'entre les tropiques, ou un peu au delà (e), que l'on rencontre

(a) « Ad trecentas interdum leucas in altum provolant. » *Idem.* — « Il n'y a point d'oiseau au monde qui vole plus haut, plus longtemps, plus aisément, et qui s'éloigne plus de terre que celui-ci... » On le trouve au milieu de la mer à trois ou quatre cents lieues des terres, ce qui marque en lui une force prodigieuse et une légèreté surprenante ; car il ne faut pas penser qu'il se repose sur l'eau, comme les oiseaux aquatiques : il y périrait s'il y était une fois. Outre qu'il n'a pas les pieds disposés pour nager, ses ailes sont si grandes et ont besoin d'un si grand espace pour prendre le mouvement nécessaire pour s'élever, qu'il ne ferait que battre l'eau sans jamais pouvoir sortir de la mer, si une fois il s'y était abattu ; d'où il faut conclure que, quand on le trouve à trois ou quatre cents lieues des terres, il faut qu'il fasse sept ou huit cents lieues avant de pouvoir se reposer. » Labat, *Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique* ; Paris, 1722, t. VI.

(b) « Sur le soir, nous vîmes plusieurs oiseaux qu'on appelle *frégates* ; à minuit, j'en entendis d'autres autour du bâtiment ; à cinq heures du matin, nous aperçûmes l'île de l'Ascension. » *Voyage du capitaine Wallis ; premier voyage de Cook* ; t. II, p. 200.

(c) « Les dauphins et les bonites donnaient la chasse à des bandes de poissons volants, ainsi que nous l'avions observé dans la mer atlantique, tandis que plusieurs grands oiseaux noirs à longues ailes et à queue fourchue, qu'on nomme communément *frégates*, s'élevaient fort haut en l'air, et, descendant dans la région inférieure, fondaient avec une vitesse étonnante sur un poisson qu'ils voyaient nager, et ne manquaient jamais de le frapper de leur bec. » *Second voyage du capitaine Cook*, t. I^{er}, p. 291.

(d) « Quelque haut que la frégate puisse se trouver en l'air, quoique souvent elle s'y guinde si haut qu'elle se dérobe à la vue des hommes, elle ne laisse pas de reconnaître fort clairement les lieux où les dorades donnent la chasse aux poissons volants ; et alors elle se précipite du haut de l'air comme une foudre, non toutefois jusqu'au ras de l'eau ; mais, en étant à dix ou douze toises, elle fait comme une grande caracole, et se baisse insensiblement jusqu'à venir raser la mer au lieu où la chasse se donne, et en passant elle prend le petit poisson au vol ou dans l'eau, du bec ou des griffes, et souvent de tous les deux ensemble. » Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 269 et suiv.

(e) « Par 30 degrés 30 secondes de latitude sud, nous commençâmes à voir des frégates. » Cook, *Second voyage*, t. II, p. 178. — Par 27 degrés 4 secondes latitude sud, et 103 degrés 56 secondes longitude ouest, les premiers jours de mars, nous rencontrâmes grand nombre d'oiseaux, tels que des frégates, des oiseaux du tropique. etc. » *Ibidem*, p. 179.

la frégate dans les mers des deux mondes (*a*). Elle exerce sur les oiseaux de la zone torride une espèce d'empire ; elle en force plusieurs, particulièrement les fous, à lui servir comme de pourvoyeurs : les frappant d'un coup d'aile ou les pinçant de son bec crochu, elle leur fait dégorger le poisson qu'ils avaient avalé, et s'en saisit avant qu'il ne soit tombé (*b*). Ces hostilités lui ont fait donner par les navigateurs le surnom de *guerrier* (*c*), qu'elle mérite à plus d'un titre, car son audace la porte à braver l'homme même. « En » débarquant à l'île de l'Ascension, dit M. le vicomte de Querhoënt, nous » fûmes entourés d'une nuée de frégates ; d'un coup de canne j'en terrassai » une qui voulait me prendre un poisson que je tenais à la main ; en même » temps plusieurs volaient à quelques pieds au-dessus de la chaudière qui » bouillait à terre, pour en enlever la viande, quoiqu'une partie de l'équipage » fût alentour. »

Cette témérité de la frégate tient autant à la force de ses armes et à la fierté de son vol qu'à sa voracité ; elle est en effet armée en guerre : des serres perçantes, un bec terminé par un croc très aigu, les pieds courts et robustes, recouverts de plumes comme ceux des oiseaux de proie, le vol rapide, la vue perçante ; tous ces attributs semblent lui donner quelque rapport avec l'aigle, et en faire de même le tyran de l'air au-dessus des mers (*d*), mais du reste la frégate, par sa conformation, tient beaucoup plus à l'élément de l'eau ; et, quoiqu'on ne la voie presque jamais nager, elle a cependant les quatre doigts engagés par une membrane échancrée (*e*), et par cette union de tous les doigts, elle se rapproche du genre du cormoran, du fou, du pélican, que l'on doit regarder comme de parfaits palmipèdes ;

(*a*) Vers Ceylan, dans celles de l'Inde. Voyez Mandelslo, suite d'Oléarius, t. II, p. 517 ; et particulièrement dans la traversée de Madagascar aux Maldives. — A l'Ascension. Voyez Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 175. — A l'île de Pâques. *Idem*, t. II, p. 220. — Aux Marquises. *Ibid.*, p. 238. — A Taïti et dans toutes les îles basses de l'Archipel du tropique austral. Forster, *Observations*, p. 7. — Sur la côte du Brésil, où cet oiseau est nommé *caripira*. Voyez l'*Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 303. — A celle de Caraque, à l'île d'Avés et dans toutes les Antilles. Voyez Dutertre, Rochefort, Labat, etc.

(*b*) « Ces oiseaux, nommés *frégates*, donnent la chasse aux oiseaux appelés *fous*. Les frégates les font lever de dessus les rochers où ils sont perchés, et lorsqu'ils ont pris leur vol, ces mêmes frégates les battent en volant avec le bout de leurs ailes ; les fous qui ne le sont pas trop dans cette rencontre, pour mieux s'échapper de leurs ennemis, et comme s'ils voulaient les amuser, vomissent tout le poisson qu'ils ont pêché ; les frégates, qui ne cherchent autre chose, le reçoivent à mesure que les autres le jettent, avant qu'il tombe dans l'eau. C'est à la vérité la chose la plus divertissante qu'on puisse voir, et que j'ai vue dans l'Amérique. » *Histoire des aventuriers Boucaniers* ; Paris, 1686, t. 1^{er}, p. 118. — Suivant Oviedo, les frégates font la même guerre aux pélicans, lorsqu'ils viennent dans la baie de Panama pêcher aux sardines, dans le temps des grandes marées. Voyez Ray, *Synops. avi.*, p. 153.

(*c*) Voyez Dampier, *Nouveau voyage autour du monde*, t. 1^{er}, p. 66.

(*d*) Dans le genre scolastique du *pélican*, la frégate est nommée *pelicanus aquilus*. Voyez Forster, *Observations*, p. 186.

(*e*) Dampier n'y avait pas regardé d'assez près, lorsqu'il dit qu'elle a les *pièdes faits comme ceux des autres oiseaux terrestres*. *Nouveaux voyages autour du monde*, t. 1^{er}, p. 66.

d'ailleurs le bec de la frégate très propre à la proie, puisqu'il est terminé par une pointe perçante et recourbée, diffère néanmoins essentiellement du bec des oiseaux de proie terrestres, parce qu'il est très long, un peu concave dans sa partie supérieure, et que le croc, placé tout à la pointe, semble faire une pièce détachée, comme dans le bec des fous, auquel celui de la frégate ressemble par ces sutures (*a*) et par le défaut de narines apparentes.

La frégate n'a pas le corps plus gros qu'une poule, mais ses ailes étendues ont huit, dix et jusqu'à quatorze pieds d'envergure (*b*) : c'est au moyen de ces ailes prodigieuses qu'elle exécute ses longues courses et qu'elle se porte jusqu'au milieu des mers, où elle est souvent l'unique objet qui s'offre entre le ciel et l'océan, aux regards ennuyés des navigateurs (*c*) ; mais cette longueur excessive des ailes embarrasse l'oiseau guerrier comme l'oiseau poltron, et empêche la frégate, comme le fou, de reprendre leur vol lorsqu'ils sont posés, en sorte que souvent ils se laissent assommer au lieu de prendre leur essor (*d*). Il leur faut une pointe de rocher ou la cime d'un arbre, et encore n'est-ce que par effort qu'ils s'élèvent en partant (*e*). On peut même croire que tous ces oiseaux à pieds palmés qui se perchent, ne le font que pour reprendre plus aisément leur vol, car cette habitude est contraire à la structure de leurs pieds, et c'est la trop grande longueur de leurs ailes qui les force à ne se poser que sur des points élevés, d'où ils puissent en partant mettre leurs ailes en plein exercice.

Aussi les frégates se retirent et s'établissent en commun sur des écueils élevés ou des îlets boisés pour nicher en repos (*f*). Dampier remarque qu'elles placent leurs nids sur les arbres dans les lieux solitaires et voisins de la

(*a*) Voyez ci-devant l'article des *Fous*.

(*b*) Voyez là-dessus, dans M. Brisson, *Ornithologie*, tome VI, page 508, le témoignage de M. Poivre.

(*c*) « Nous n'étions accompagné d'aucun oiseau dans notre route : un boobi blanc ou une frégate frappaient de temps en temps nos regards dans le lointain (c'était entre le vingtième et le quinzième degré de latitude sud). » *Second voyage de Cook*, t. III, p. 49.

(*d*) « J'allai un des derniers donner la chasse aux frégates dans leur îlet, au cul-de-sac de la Guadeloupe. Nous étions trois ou quatre personnes, et en moins de deux heures, nous en primes trois ou quatre cents ; nous surprimes les grandes sur les branches ou dans leur nid, et comme elles ont beaucoup de peine à prendre leur vol, nous avions le temps de leur sangler au travers des ailes des coups de bâton dont elles demeuraient étourdies. » Dutertre, t. II, p. 269. — Elles quittent difficilement leurs œufs, et se laissent assommer dessus à coups de bâton ; je me suis plusieurs fois trouvé témoin et acteur de cette boucherie. » Extrait des observations communiquées par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

(*e*) Dutertre.

(*f*) Les rochers qui sont en mer et les petites îles inhabitées servent de retraite à ces oiseaux ; c'est en ces lieux déserts qu'ils font leurs nids. » *Histoire naturelle et morale des Antilles*, p. 148. — « Ces oiseaux ont eu fort longtemps une petite île dans le petit cul-de-sac de la Guadeloupe, qui leur servait comme de domicile, où toutes les frégates des environs venaient se reposer la nuit et faire leurs nids dans la saison. Cette petite île a été nommée *islette aux frégates*, et en porte encore le nom, quoiqu'elles aient changé de lieu ; car ces années 1643 et 1644, plusieurs personnes leur firent une si rude chasse, qu'elles furent contraintes d'abandonner cette île. » Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 269.

mer (*a*); la ponte n'est que d'un œuf ou deux; ces œufs sont d'un blanc teint de couleur de chair, avec de petits points d'un rouge cramoisi; les petits, dans le premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc; ils ont les pieds de la même couleur, et le bec presque blanc (*b*); mais par la suite la couleur du bec change, il devient ou rouge ou noir et bleuâtre dans son milieu, et il en est de même de la couleur des doigts; la tête est assez petite et aplatie en dessus; les yeux sont grands, noirs et brillants et environnés d'une peau bleuâtre (*c*). Le mâle adulte a sous la gorge une grande membrane charnue d'un rouge vif, plus ou moins enflée ou pendante; personne n'a bien décrit ces parties, mais si elles n'appartiennent qu'au mâle, elles pourraient avoir quelque rapport à la fraise du dindon qui s'enfle et rougit dans certains moments d'amour ou de colère.

On reconnaît de loin les frégates en mer, non seulement à la longueur démesurée de leurs ailes, mais encore à leur queue très fourchue (*d*); tout le plumage est ordinairement noir avec reflet bleuâtre, du moins celui du mâle (*e*); celles qui sont brunes (*f*), comme la petite *frégate* figurée dans Edwards (*g*), paraissent être les jeunes, et celles qui ont le ventre blanc sont les femelles. Dans le nombre des frégates vues à l'île de l'Ascension par M. le vicomte de Querhoënt, et qui toutes étaient de la même grandeur, les unes paraissaient toutes noires, les autres avaient le dessus du corps d'un brun foncé, avec la tête et le ventre blancs; les plumes de leur cou sont assez longues pour que les insulaires de la mer du Sud s'en fassent des bonnets (*h*). Ils estiment aussi beaucoup la graisse ou plutôt l'huile qu'ils tirent de ces oiseaux par la grande vertu qu'ils supposent à cette graisse contre les douleurs de rhumatisme et les engourdissements (*i*). Du reste, la frégate a,

(*a*) « Cet oiseau fait son nid sur des arbres quand il en trouve, et lorsqu'il n'en trouve point, il le fait à terre. » *Nouveau voyage autour du monde*, t. 1^{er}, p. 66.

(*b*) Observation faite par M. le vicomte de Querhoënt à l'île de l'Ascension.

(*c*) Feuillée, *Observations*, p. 107.

(*d*) Les Portugais ont donné à la frégate le nom de *rabo forçado*, à cause de sa queue très fourchue.

(*e*) « *Marium plumæ omnes nigræ, velut corvi.* » Ray.

(*f*) « Les plumes du dos et des ailes sont noires, grosses et fortes; celles qui couvrent l'estomac et les cuisses sont plus délicates et moins noires; on en voit dont toutes les plumes sont brunes sur le dos et aux ailes et grises sous le ventre. On dit que ces dernières sont les femelles ou peut-être les jeunes. » Labat.

(*g*) *Glanures*, p. 209, pl. 309. — *La petite frégate*. Brisson, t. VI, p. 509.

(*h*) « La plupart des hommes de l'île de Pâques portent sur leur tête un cercle tressé avec de l'herbe, et garni d'une grande quantité de ces longues plumes noires qui décorent le cou des frégates; d'autres ont d'énormes chapeaux de plumes de goéland brun. » *Second voyage du capitaine Cook*, t. II, p. 194.

(*i*) « L'huile ou la graisse de ces oiseaux est un souverain remède pour la goutte sciatique et pour toutes les autres provenant de causes froides; on en fait cas dans toutes les Indes comme d'un médicament précieux. » Dutertre, *Hist. gén. des Antilles*, t. II, p. 269. — « Les flibustiers tirent cette huile, qu'on appelle *huile de frégates*, en faisant bouillir de grandes chaudières pleines de ces oiseaux; elle se vend fort cher dans nos îles. » Extrait des Mémoires

comme le fou, le tour des yeux dégarni de plumes ; elle a de même l'ongle du doigt du milieu dentelé intérieurement : ainsi les frégates, quoique persécuteurs-nés des fous, sont néanmoins voisins et parents. Triste exemple dans la nature, d'un genre d'êtres qui, comme nous, trouvent souvent leurs ennemis dans leurs proches !

communiqués par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne. — « On doit faire chauffer la graisse et en faire de fortes frictions sur la partie affligée, afin d'ouvrir les pores, et mêler de bonne eau-de-vie ou de l'esprit-de-vin dans la graisse au moment qu'on en veut faire l'application : bien des gens ont reçu une parfaite guérison, ou du moins de grands soulagements par ce remède, que je donne ici sur la foi d'autrui, n'ayant pas eu occasion de le mettre en pratique. » Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. VI.

LES GOÉLANDS ET LES MOUETTES (a)

Ces deux noms (*), tantôt réunis et tantôt séparés, ont moins servi jusqu'à ce jour à distinguer qu'à confondre les espèces comprises dans l'une des plus nombreuses familles des oiseaux d'eau. Plusieurs naturalistes ont nommé *goélands* ce que d'autres ont appelé *mouettes*, et quelques-uns ont indifféremment appliqué ces deux noms comme synonymes à ces mêmes oiseaux; cependant il doit subsister entre toute expression nominale quelques traces de leur origine ou quelques indices de leurs différences, et il me semble que les noms *goélands* et *mouettes* ont en latin leurs correspondants *larus* et *gavia*, dont le premier doit se traduire par *goéland*, et le second par *mouette*. Il me paraît de plus que le nom goéland désigne les plus grandes espèces de ce genre, et que celui de mouette ne doit être appliqué qu'aux plus petites espèces. On peut même suivre, jusque chez les Grecs, les vestiges de cette division, car le mot *kepphos*, qui se lit dans Aristote, dans Aratus et ailleurs, désigne une espèce ou une branche particulière de la famille du *laros* ou goéland : Suidas et le scoliaste d'Aristophane traduisent *kepphos* par *larus*, et si Gaza ne l'a point traduit de même dans Aristote (b), c'est que, suivant la conjecture de Pierius, ce traducteur avait en vue le passage des *Géorgiques*, où Virgile paraissant rendre à la lettre les vers d'Aratus, au lieu de *kepphos*, qui se lit dans le poète grec, a substitué le nom de *fulica*; mais si la fulica des anciens est notre *foulque* ou *morelle*, ce que lui attribue ici le poète

(a) En grec, *λάρος* et *κιπρος* (voyez le discours); dans Eustathe, *κῆτ*, et ailleurs, *καῖτῆ*, nom qui paraît formé par onomatopée, ou imitation du cri de l'oiseau. Lycophon appelle les vieillards *καλόγκας*, *blancs* ou *grisonnants*, comme le plumage du goéland. Quant à la conjecture de Belon (*Observations*, page 52), qui dérive le nom de *laros* de celui d'un petit poisson qui se pêche dans le golfe de Salonique, et dont le goéland est avide, elle paraît peu fondée, et le poisson aura plutôt reçu son nom de celui de l'oiseau dont il est la proie. En latin, *larus* et *gavia*; sur nos côtes de la Méditerranée, *gavian*; sur celles de l'Océan, *mauves*; en allemand, *mew* (*mewe*, miauleurs, *meuwen*, miauler); en groenlandais, *akpa* (selon Egède), *naviat* (dans Anderson).

(b) Lib. IX, cap. xxxv.

(*) Les Goélands et les Mouettes forment deux genres distincts, *Larus* L. et *Lestris* ILL., de la famille des Larides.

latin, de présager la tempête en se jouant sur le sable (a), ne lui convient point du tout (b), puisque la foulque ne vit pas dans la mer et ne se joue pas sur le sable, où même elle ne se tient qu'avec peine. De plus, ce qu'Aristote attribue à son *kepphos*, d'avalier l'écume de la mer comme une pâture, et de se laisser prendre à cette amorce (c), ne peut guère se rapporter qu'à un oiseau vorace comme le goéland ou la mouette : aussi Aldrovande conclut-il de ces inductions comparées que le nom de *laros* dans Aristote est générale, et que celui de *kepphos* est *spécifique*, ou plutôt particulier à quelque espèce subalterne de ce même genre. Mais une remarque que Turner a faite sur la voix de ces oiseaux semble fixer ici nos incertitudes; il regarde le mot de *kepphos* comme un son imitatif de la voix d'une mouette qui termine ordinairement chaque reprise de ses cris aigus par un petit accent bref, une espèce d'éternuement *keph*, tandis que le goéland termine son cri par un son différent et plus grave, *cob*.

Le nom grec *kepphos* répondra donc, dans notre division, au nom latin *gavia*, et désignera proprement les espèces inférieures du genre entier de ces oiseaux, c'est-à-dire les *mouettes* : de même le nom grec *laros* ou *larus* en latin, traduit par *goéland*, sera celui des grandes espèces. Et, pour établir un terme de comparaison dans cette échelle de grandeur, nous prendrons pour *goélants* tous ceux de ces oiseaux dont la taille surpasse celle du canard, et qui ont dix-huit ou vingt pouces de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, et nous appellerons *mouettes* tous ceux qui sont au-dessous de ces dimensions ; il résultera de cette division que la sixième espèce donnée par M. Brisson sous la dénomination de *première mouette*, doit être mise au nombre des goélants, et que plusieurs des goélants de Linnæus ne seront que des mouettes ; mais, avant que d'entrer dans cette distinction des espèces, nous indiquerons les caractères généraux et les habitudes communes au genre entier des uns et des autres.

Tous ces oiseaux, goélants et mouettes, sont également voraces et criards ; on peut dire que ce sont les vautours de la mer : ils la nettoient des cadavres de toute espèce qui flottent à sa surface ou qui sont rejetés sur les rivages ; aussi lâches que gourmands, ils n'attaquent que les animaux faibles, et ne s'acharnent que sur les corps morts. Leur port ignoble, leurs cris

(a)

. . . . Cùmque marinæ
In sicco ludunt fulicæ, tibi tempora signant
Infesta et pluviis et tempestate sonorâ.
VIRG., *Georg.*, II.

(b) L'épithète que Cicéron, traduisant ces mêmes vers d'Aratus, donne à la foulque, lui convient aussi peu qu'elle convient bien au goéland :

Cana fulix itidem fugiens è gurgite ponti,
Nuntiat horribiles clamans instare procellas.
LIB. I DE NAT. DEOR.

(c) « Κεppòs (que Gaza traduit *fulicæ*) spumâ capiuntur ; appetunt enim eam avidiùs et »
» inspersu ejus venantur. » *Hist. animal.*, lib. IX, cap. xxxv.

importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et bassement cruels : aussi les voit-on se battre avec acharnement entre eux pour la curée, et même lorsqu'ils sont renfermés et que la captivité aigrit encore leur humeur féroce, ils se blessent sans motif apparent, et le premier dont le sang coule devient la victime des autres, car alors leur fureur s'accroît et ils mettent en pièces le malheureux qu'ils avaient blessé sans raison (a) ; cet excès de cruauté ne se manifeste guère que dans les grandes espèces ; mais toutes, grandes et petites, étant en liberté, s'épient, se guettent sans cesse pour se piller et se dérober réciproquement la nourriture ou la proie ; tout convient à leur voracité (b) : le poisson frais ou gâté, la chair sanglante, récente ou corrompue, les écailles, les os même, tout se digère et se consume dans leur estomac (c) ; ils avalent l'amorce et l'hameçon ; ils se précipitent avec tant de violence, qu'ils s'enferment eux-mêmes sur une pointe que le pêcheur place sous le hareng ou la pélamide qu'il leur offre en appât (d), et cette manière n'est pas la seule dont on puisse les leurrer ; Oppien a écrit qu'il suffit d'une planche peinte de quelques figures de poissons pour que ces oiseaux viennent se briser contre ; mais ces portraits de poissons devaient donc être aussi parfaits que ceux des raisins de Parrhasius ?

Les goélands et les mouettes ont également le bec tranchant, allongé, aplati par les côtés, avec la pointe renforcée et recourbée en croc, et un angle saillant à la mandibule inférieure ; ces caractères, plus apparents et plus prononcés dans les goélands, se marquent néanmoins dans toutes les espèces de mouettes : c'est même ce qui les sépare des hirondelles de mer, qui n'ont ni le croc à la partie supérieure du bec, ni la saillie à l'inférieure, sans compter que les plus grandes hirondelles de mer le sont moins que les plus petites mouettes. De plus, les mouettes n'ont pas la queue fourchue, mais pleine ; leur jambe, ou plutôt leur tarse est fort élevé, et même les goélands et les mouettes seraient, de tous les oiseaux à pieds palmés, les plus hauts de jambes, si le flammant, l'avocette et l'échasse ne les avaient encore plus longues, et si démesurées, qu'ils sont à cet égard des espèces de monstres (e). Tous les goélands et mouettes ont les trois doigts engagés

(a) Observation faite par M. Baillon, à Montreuil-sur-Mer.

(b) « J'ai souvent donné à mes mouettes des buses, des corbeaux, des chats nouveau-nés, des lapins et autres animaux et oiseaux morts ; elles les ont dévorés avec autant d'avidité que les poissons. J'en ai encore deux qui avalent très bien des étourneaux, des alouettes marines sans leur ôter une seule plume ; leur gosier est un gouffre qui engloutit tout. » Note communiquée par M. Baillon.

(c) « Elles rejettent ces corps lorsqu'elles ont abondamment d'autre nourriture ; mais, à défaut d'aliments meilleurs, elles conservent tout dans leur estomac, et tout s'y consume par la chaleur de ce viscère. L'extrême voracité n'est pas le seul caractère qui rapproche ces oiseaux des vautours et autres oiseaux de proie ; les mouettes souffrent la faim aussi patiemment qu'eux ; j'en ai vu vivre chez moi neuf jours sans prendre aucune nourriture. » Note du même observateur.

(d) Forster, dans le *Second voyage de Cook*, t. 1^{er}, p. 291.

(e) Voyez ci-après les articles de ces oiseaux.

par une palme pleine, et le doigt de derrière dégagé, mais très petit; leur tête est grosse, ils la portent mal et presque entre les épaules, soit qu'ils marchent ou qu'ils soient en repos; ils courent assez vite sur les rivages, et volent encore mieux au-dessus des flots; leurs longues ailes, qui lorsqu'elles sont pliées dépasse la queue, et la quantité de plumes dont leur corps est garni les rendent très légers (a); ils sont aussi fournis d'un duvet fort épais (b) qui est d'une couleur bleuâtre, surtout à l'estomac; ils naissent avec ce duvet, mais les autres plumes ne croissent que plus tard, et ils n'acquièrent complètement leurs couleurs, c'est-à-dire le beau blanc sur le corps, et du noir ou gris bleuâtre sur le manteau qu'après avoir passé par plusieurs mues, et dans leur troisième année. Oppien paraît avoir eu connaissance de ce progrès de couleurs lorsqu'il dit qu'en vieillissant ces oiseaux deviennent bleus.

Ils se tiennent en troupes sur les rivages de la mer; souvent on les voit couvrir de leur multitude les écueils et les falaises, qu'ils font retentir de leurs cris importuns, et sur lesquels ils semblent fourmiller, les uns prenant leur vol, les autres s'abattant pour se reposer, et toujours en très grand nombre: en général, il n'est pas d'oiseau plus commun sur les côtes, et l'on en rencontre en mer jusqu'à cent lieues de distance; ils fréquentent les îles et les contrées voisines de la mer dans tous les climats; les navigateurs les ont trouvés partout (c); les plus grandes espèces paraissent attachées aux côtes

(a) « Nous disons en proverbe: *tu es aussi léger qu'une mouette.* » Martens, dans le *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1746, t. II, p. 95.

(b) Aldrovande prétend qu'en Hollande on fait beaucoup d'usage du duvet de mouette; mais il est difficile de croire ce qu'il ajoute, savoir, que ce duvet se renfle en pleine lune, par une correspondance sympathique avec l'état de la mer, dont le flux est alors le plus enflé. Voyez cet auteur, *de Avibus*, t. III, p. 70.

(c) « Les mouettes sont aussi communs au Japon qu'en Europe. » Kämpfer, *Histoire du Japon*, t. 1^{er}, p. 143. — « Il y en a diverses espèces au cap de Bonne-Espérance, dont le cri est le même que celui des goélands d'Europe. » Observations communiquées par M. le vicomte de Querhoënt. — « Tant que nous fûmes sur ce banc, qui s'étend à la hauteur du cap des Aiguilles (par le travers de Madagascar), nous vîmes des mouettes. » *Premier voyage de Cook*, t. IV, p. 345. — « Les mêmes voyageurs ont vu des mouettes au cap Froward, dans le détroit de Magellan. » *Ibidem*, t. II, p. 31. — « A la Nouvelle-Hollande. » *Ibidem*, t. IV, p. 140. — « A la Nouvelle-Zélande. » Cook, *Second voyage*, t. III, p. 251. — « Aux îles voisines de la Terre des États. » *Ibidem*, t. IV, p. 73. — « Dans toutes les îles basses de l'archipel du tropique austral. » *Observations* de Forster, à la suite du capitaine Cook, p. 7. — « Plusieurs des hommes de l'île de Pâques portaient un cerceau de bois entouré de plumes blanches de mouettes qui se balançaient en l'air. » *Second voyage de Cook*, t. II, p. 194. — « Des nuées de goélands fournissent en grande partie cette fiente qui couvre l'île d'Iquique, et qui se transporte, sous le nom de *guana*, dans la vallée d'Arica. » Legentil, *Voyage autour du monde*; Paris, 1725, t. 1^{er}, p. 87. — « Le goéland de la Louisiane est semblable à celui de France. » Le Page Dupratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 118. — « Une quantité de mauves ou mouettes et d'autres oiseaux venaient (aux îles Malouines) planer sur les eaux, et fondaient sur le poisson avec une vitesse extraordinaire; ils nous servaient à reconnaître le temps propre à la pêche de la sardine: il suffisait de les tenir un moment suspendus, et ils rendaient encore dans sa forme ce poisson qu'ils venaient d'engloutir. Ces oiseaux pondent autour des étangs, sur les plantes vertes semblables au nénuphar, une grande quantité

des mers du Nord (*a*). On raconte que les goélands des îles de Féroë sont si forts et si voraces, qu'ils mettent souvent en pièces des agneaux dont ils emportent des lambeaux dans leurs nids (*b*); dans les mers glaciales on les voit se réunir en grand nombre sur les cadavres des baleines (*c*); ils se tiennent sur ces masses de corruption sans en craindre l'infection : ils y assouvissent à l'aise toute leur voracité, et en tirent en même temps l'ample pâture qu'exige la gourmandise innée de leurs petits. Ces oiseaux déposent à milliers leurs œufs et leurs nids jusque sur les terres glacées des deux zones polaires (*d*); ils ne les quittent pas en hiver, et semblent être attachés au climat où ils se trouvent, et peu sensibles au changement de toute température (*e*). Aristote, sous un ciel à la vérité infiniment plus doux, avait déjà remarqué que les goélands et les mouettes ne disparaissent point, et restent toute l'année dans les lieux où ils ont pris naissance.

Il en est de même sur nos côtes de France, où l'on voit plusieurs espèces de ces oiseaux en hiver comme en été; on leur donne sur l'Océan le nom de *mauves* ou *miaules*, et celui de *gabians* sur la Méditerranée; partout ils sont connus, notés par leur voracité et par la désagréable opportunité de leurs cris redoublés : tantôt ils suivent les plages basses de la mer, et tantôt ils se retirent dans le creux des rochers pour attendre le poisson que les vagues y jettent; souvent ils accompagnent les pêcheurs afin de profiter des débris de la pêche : cette habitude est sans doute la seule cause de l'amitié pour l'homme que les anciens attribuaient à ces oiseaux (*f*). Comme leur chair

d'œufs très bons et très sains. » *Voyage autour du monde*, par M. de Bougainville, in-8°, t. 1^{er}, p. 120.

(*a*) Elles abondent sur celles de Groenland, au point que la langue groenlandaise a un mot propre pour exprimer la chasse que vont donner à ce mauvais gibier les malheureux habitants de ces terres glacées : *akpalliarpo k. Laros venatum proficiscitur*. Égède, *Dict. groenland.*

(*b*) Forster, *Second voyage de Cook*, t. 1^{er}, p. 150.

(*c*) Voyez l'*Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 48; et ci-après l'article du *grisard* ou *mallemeuche*.

(*d*) « Le 5 juin, on avait déjà vu des glaces, qui surprisent si fort qu'on les prit d'abord pour des cygnes.... Le 11, par delà les 75 degrés de latitude, on descendit sur l'île Baëren, où on trouva quantité d'œufs de mouettes. » Relation de Guillaume Barentz; *Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 112. — « On s'avança jusqu'à l'île qu'Olivier Noort avait nommée l'île du Roi (près du détroit de Lemaire); quelques matelots, descendus au rivage, trouvèrent la terre presque entière couverte des œufs d'une espèce particulière de mouette; on pouvait étendre la main dans quarante-cinq nids sans changer de place, et chaque nid contenait trois ou quatre œufs un peu plus gros que ceux des vanneaux. » *Journal de Lemaire et Schouten*, dans le *Recueil de la Compagnie hollandaise*, t. IV, p. 578.

(*e*) « Les oiseaux qui passent en plus grand nombre au printemps vers la baie d'Hudson, pour aller faire leurs petits vers le nord, et qui reviennent vers les pays méridionaux en automne, sont les cygnes, les oies, les canards, les sarcelles, les pluviers.... mais les mouettes passent l'hiver dans le pays au milieu des neiges et des glaces. » *Hist. générale des Voyages*, t. XV, p. 267.

(*f*) Oppien, in *Exrut*.

n'est pas bonne à manger (a), et que leur plumage n'a que peu de valeur, on dédaigne de les chasser, et on les laisse approcher sans les tirer (b).

Curieux d'observer par nous-mêmes les habitudes de ces oiseaux, nous avons cherché à nous en procurer quelques-uns de vivants, et M. Baillon, toujours empressé à répondre obligeamment à nos demandes, nous a envoyé le grand goéland à manteau noir, première espèce, et le goéland à manteau gris, seconde espèce; nous les avons gardés près de quinze mois dans un jardin où nous pouvions les observer à toute heure: ils donnèrent d'abord des signes évidents de leur mauvais naturel, se poursuivant sans cesse, et le plus grand ne souffrant jamais que le petit mangeât ni se tint à côté de lui; on les nourrissait de pain trempé et d'intestins de gibier, de volailles et autres débris de cuisine, dont ils ne rebutaient rien, et en même temps ils ne laissaient pas de recueillir et de chercher dans le jardin les vers et les limaçons qu'ils savent bien tirer de leurs coquilles; ils allaient souvent se baigner dans un petit bassin, et au sortir de l'eau ils se secouaient, battaient des ailes en s'élevant sur leurs pieds, et lustraient ensuite leur plumage comme font les oies et les canards; ils rôdaient pendant la nuit, et souvent on les a vus se promener à dix et onze heures du soir; ils ne cachent pas, comme la plupart des autres oiseaux, leur tête sous l'aile pour dormir; ils la tournent seulement en arrière en plaçant leur bec entre le dessus de l'aile et le dos.

Lorsqu'on voulait prendre ces oiseaux, ils cherchaient à mordre et pinçaient très serré; il fallait, pour éviter le coup de bec et s'en rendre maître, leur jeter un mouchoir sur la tête; lorsqu'on les poursuivait, ils accéléraient leur course en étendant leurs ailes: d'ordinaire ils marchaient lentement et d'assez mauvaise grâce; leur paresse se marquait jusque dans leur colère, car, quand le plus grand poursuivait l'autre, il se contentait de le suivre au pas, comme s'il n'eût pas été pressé de l'atteindre; ce dernier, à son tour, ne semblait doubler le pas qu'autant qu'il le fallait pour éviter le combat, et dès qu'il se sentait suffisamment éloigné, il s'arrêtait et répétait la même manœuvre autant de fois qu'il était nécessaire pour être toujours hors de la portée de son ennemi, après quoi tous deux restaient tranquilles, comme si

(a) « On n'en pourrait pas goûter sans vomir, si avant de les manger on ne les avait exposés à l'air pendus par les pattes, la tête en bas, pendant quelques jours, afin que l'huile ou la graisse de baleine sorte de leur corps, et que le grand air en ôte le mauvais goût. » *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 89.

(b) Les sauvages des Antilles s'accommodent néanmoins de ce mauvais gibier. » Il y a, dit le P. Dutertre, quantité de petites flettes qui en sont si remplies, que tous les sauvages, en passant, en chargent leurs pirogues, qui tiennent bien souvent autant qu'une chaloupe; mais c'est une chose plaisante de les voir accommoder par ces sauvages, car ils les jettent tout entiers dans le feu, sans les vider ni plumer, et la plume venant à se brûler, il se fait une croûte tout autour de l'oiseau, dans laquelle il se cuit. Quand ils le veulent manger, ils lèvent cette croûte, puis ouvrent l'oiseau par la moitié; je ne sais ce qu'ils font pour le garder de la corruption, car je leur en ai vu manger qui étaient cuits huit jours auparavant, ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il ne faut que douze heures pour faire corrompre la plupart des vaines du pays. » *Histoire générale des Antilles*, t. II, p. 274.

la distance suffisait pour détruire l'antipathie. Le plus faible ne devrait-il pas toujours trouver ainsi sa sûreté en s'éloignant du plus fort? Mais malheureusement la tyrannie est, dans les mains de l'homme, un instrument qu'il déploie et qu'il étend aussi loin que sa pensée.

Ces oiseaux nous parurent avoir oublié pendant tout l'hiver l'usage de leurs ailes; ils ne marquèrent aucune envie de s'envoler : ils étaient, à la vérité, très abondamment nourris, et leur appétit, tout véhément qu'il est, ne pouvait guère les tourmenter; mais au printemps ils sentirent de nouveaux besoins et montrèrent d'autres désirs : on les vit s'efforcer de s'élever en l'air, et ils auraient pris leur essor si leurs ailes n'eussent pas été rognées de plusieurs pouces; ils ne pouvaient donc que s'élancer comme par bonds, ou pirouetter sur leurs pieds les ailes étendues. Le sentiment d'amour qui renaît avec la saison parut surmonter celui d'antipathie, et fit cesser l'inimitié entre ces deux oiseaux; chacun céda au doux instinct de chercher son semblable, et quoiqu'ils ne se convinsent pas, étant d'espèces trop différentes, ils semblèrent se rechercher : ils mangèrent, dormirent et reposèrent ensemble; mais des cris plaintifs et des mouvements inquiets exprimaient assez que le plus doux sentiment de la nature n'était qu'irrité sans être satisfait.

Nous allons maintenant faire l'énumération des différentes espèces de ces oiseaux, dont les plus grandes seront comprises, comme nous l'avons dit, sous le nom de *goélands*, et les petites sous celui de *mouettes*.

LE GOÉLAND A MANTEAU NOIR (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous lui donnons la première place comme au plus grand des goélands; il a (*) deux pieds et quelquefois deux pieds et demi de longueur; un grand

(a) Voyez les planches enluminées, n° 990, sous la dénomination de *Noir manteau*.

(b) En suédois, *homaoka*; en danois, *swart-bag*, *blaa-maage*; en norvégien, *hav-maase*; en lapon, *gairo*; en islandais, *swart-bakur*; en groenlandais, *naviartursoak*. — Bien décrit dans Clusius sous le nom de *larus ingens marinus*. *Exotic.*, lib. v, cap. ix, p. 104. — *Larus maximus ex albo et nigro seu cœruleo nigricante varius*. Willughby, *Ornithol.*, p. 261. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — *Larus maximus ex albo et nigro-cœruleo nigricante varius, maximus ingens Clusii*. Ray, *Synops. avi.*, p. 127. n° a, 1. — *Larus maximus Willughbeii*. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 389. — *Larus maximus ex albo et nigro vel subcœruleo varius*. Klein, *Avi.*, p. 136, n° 1. — « *Larus albus, dorso nigro.* » *Larus maximus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 69, sp. 3. — *Larus maximus albus, dorso nigro*. Muller, *Zoolog. Danic.*, p. 20, n° 163. — *Gavia*. Mæhring, *Avi.*, gen. 70. — *The great black and white gull*. *British Zoology*, p. 140. — *Grande mouette noire et blanche*.

(*) *Larus marinus* GMEL.

manteau d'un noir ou noirâtre ardoisé lui couvre son large dos; tout le reste du plumage est blanc; son bec fort et robuste, long de trois pouces et demi, est jaunâtre, avec une tache rouge à l'angle saillant de la mandibule inférieure; la paupière est d'un jaune aurore; les pieds, avec leur membrane, sont d'une couleur de chair blanchâtre et comme farineux.

Le cri de ce grand goéland, que nous avons gardé toute une année, est un son enroué, *qua, qua, qua*, prononcé d'un ton rauque et répété fort vite; mais l'oiseau ne le fait pas entendre fréquemment; et lorsqu'on le prenait il jetait un autre cri douloureux et très aigre.

LE GOËLAND A MANTEAU GRIS (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Le gris cendré étendu sur le dos et les épaules, est une livrée commune à plusieurs espèces de mouettes, et qui distingue ce goéland (*); il est un peu moins grand que le précédent (c), et, à l'exception de son manteau gris et des échancrures noires aux grandes plumes de l'aile, il a de même tout le reste du plumage blanc; l'œil est brillant et l'iris jaune comme dans l'épervier; les pieds sont de couleur de chair livide; le bec, qui dans les jeunes est presque noirâtre, et d'un jaune pâle dans les adultes, est d'un beau jaune presque orangé dans les vieux; il y a une tache rouge au renflement du demi-bec inférieur, caractère commun à plusieurs des espèces de goélans et de mouettes. Celui-ci fuit devant le précédent, et n'ose lui disputer la proie, mais il s'en venge sur les mouettes qui lui sont inférieures en forces; il les pille, les poursuit et leur fait une guerre continuelle; il fréquente beaucoup, dans les mois de novembre et de décembre, nos côtes de Normandie et de Picardie, où on l'appelle *gros-miaulard* et *bleu-manteau*, comme l'on appelle *noir-manteau* celui de la première espèce: celui-ci a plusieurs cris très distincts qu'il nous a fait entendre dans le jardin où il a vécu avec le précédent; le premier et le plus fréquent de ces cris semble rendre ces deux syllabes *quiou*, qui partent comme d'un coup de sifflet,

Albin, t. III, p. 39, pl. 94. — *Le grand goisland noir et blanc*. Salerne, *Ornithol.*, p. 385. — « *Larus supernè splendidè niger, infernè albus; capite et collo concoloribus; remigibus nigris, apice albis, reatricibus candidis...* » *Larus niger*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 158.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 253, sous le nom de *Goéland cendré*.

(b) « *Larus supernè cinereus, infernè albus; capite et collo concoloribus; remigibus cinereis, apice albis, quatuor primoribus versùs apicem nigricantibus, extimà exterius nigricante; reatricibus candidis...* » *Larus cinereus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 160.

(c) Le module est trop grand de moitié dans la planche enluminée.

(*) *Larus argentatus* LATH.

d'abord bref et aigu, et qui finit en traînant sur un ton plus bas et plus doux ; ce cri unique ne se répète que par intervalles, et pour le produire l'oiseau allonge le cou, incline la tête et semble faire effort ; son second cri qu'il ne jetait que quand on le poursuivait ou qu'on le serrait de près, et qui par conséquent était une expression de crainte ou de colère, peut se rendre par la syllabe *tia, tia*, prononcée en sifflant et répétée fort vite. On peut observer, en passant, que dans tous les animaux les cris de colère ou de crainte sont toujours plus aigus et plus brefs que les cris ordinaires. Enfin, vers le printemps, cet oiseau prit un nouvel accent de voix très aigu et très perçant, qu'on peut exprimer par le mot *quiente* ou *pieute*, tantôt bref et répété précipitamment et tantôt traîné sur la finale *eute*, avec des intervalles marqués, comme ceux qui séparent les soupirs d'une personne affligée. Dans l'un et l'autre cas, ce cri paraît être l'expression plaintive du besoin inspiré par l'amour non satisfait.

LE GOÉLAND BRUN (a)

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce goéland (*) a le plumage d'un brun sombre uniforme sur le corps entier, à l'exception du ventre qui est rayé transversalement de brun sur fond gris, et des grandes pennes de l'aile qui sont noires ; il est encore un peu moins grand que le précédent ; sa longueur du bec à l'extrémité de la queue n'est que d'un pied huit pouces, et d'un pouce de moins du bec aux ongles qui sont aigus et robustes. Ray observe que ce goéland, par toute l'habitude du corps, a l'air d'un oiseau de rapine et de carnage ; et telle est en effet la physionomie basse et cruelle de tous ceux de la race sanguinaire des goélands. C'est à celui-ci que les naturalistes semblent être convenus de rap-

(a) En anglais, *brown gull*, et dans le pays de Cornouailles, *gannet* ; en danois, *sild-maage* ; en norvégien, *gul-fotring*, *eymor* ; en islandais, *wegde-biallu*, et le petit, *soe-unge*, *skere*, *granafur*. — *Larus fuscus*. Klein, *Avi.*, p. 137, n° 7. — *Catarractes*. Gessner, *Avi.*, p. 246. — *Catharracta*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 84. — Jonston, *Avi.*, p. 94. — Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° 6 ; et *Onomast.*, p. 93, n° 6. — Ray, *Synops. avi.*, p. 129, n° 7. — *Catarractes noster*. Willughby, *Ornithol.*, p. 265. — Ray, p. 128, n° 2, 6. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — *Larus fuscus, albus dorso fusco*. Muller, *Zoolog. Danic.*, p. 29, n° 164. — *Mouette brune*. Albin, t. II, p. 53, pl. 83. — *La cataracte ordinaire* ou *goéland brun*, et *la cataracte d'Aldrovande*. Salerne, p. 389. — « *Larus* supernè obscurè » *fuscus, capite et collo concoloribus, infernè griseus, fusco transversim striatus ; remi- » gibus majoribus, reetricibusque nigris ; reetricibus lateralibus in exortu albidis...* » *Larus fuscus*. Brisson, t. VI, p. 165.

(*) *Larus catarractes* GMEI.

porter l'oiseau *catarractes* d'Aristote (*a*), lequel, suivant que l'indique son nom, tombe sur l'eau comme un trait pour y saisir sa proie, ce qui se rapporte très bien à ce que dit Willughby de notre goéland, qu'il fond avec tant de rapidité sur un poisson que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer, qu'il s'y casse la tête. De plus, le *catarractes* d'Aristote est sûrement un oiseau de mer, puisque, suivant ce philosophe, il boit de l'eau marine (*b*). Le goéland brun se trouve en effet sur les plus vastes mers, et l'espèce en paraît également établie sous les latitudes élevées du côté des deux pôles ; elle est commune aux îles de Féroë, et vers les côtes de l'Écosse (*c*) ; elle semble être encore plus répandue dans les plages de l'océan austral, et il paraît que c'est l'oiseau que nos navigateurs ont désigné sous le nom de *cordonnier*, sans qu'on puisse entrevoir la raison de cette dénomination (*d*) ; les Anglais, qui ont rencontré nombre de ces oiseaux dans le Port-Egmont, aux îles Falkland ou Malouines, leur ont donné le nom de *poule du Port-Egmont*, et ils en parlent souvent sous ce nom dans leurs relations (*e*).

(*a*) *Hist. animal.*, lib. ix, cap. xii.

(*b*) Rien de moins vrai, sans doute, que ce que dit Oppien, que le *catarractes* se contente de déposer ses œufs sur les algues, et laisse au vent le soin de les faire couvrir ; si ce n'est ce qu'il ajoute, que vers le temps où les petits doivent éclore, le mâle et la femelle prennent chacun entre leurs serres les œufs d'où ils prévoient que doit sortir un petit de leur sexe, et que, les laissant tomber à plusieurs reprises dans la mer, les petits éclosent dans cet exercice.

(*c*) *Catarractes noster*. Sibbald.

(*d*) Suivant les notes que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de nous communiquer, les *cordonniers* se sont rencontrés sur sa route, non seulement vers le cap de Bonne-Espérance, mais à des latitudes plus basses ou plus hautes en pleine mer. Cet observateur semble aussi distinguer une grande et une petite espèce de ces oiseaux *cordonniers*, comme il paraît à la note suivante : « Je crois que les habitants des eaux vivent avec plus d'union » et plus de société que ceux de terre, quoique d'espèces et de tailles fort différentes : on les voit se poser assez près les uns des autres sans aucune défiance ; ils chassent de compagnie, et je n'ai vu qu'une seule fois un combat entre une grande envergure (une frégate, suivant toute apparence) et un *cordonnier* de la petite espèce ; il dura assez longtemps dans l'air ; chacun se défendait à coups d'ailes et de bec. Le *cordonnier*, infiniment plus faible, esquivait par son agilité les coups redoutables de son adversaire, sans céder ; il était battu, lorsqu'un damier qui se trouva dans le voisinage accourut, passa et repassa plusieurs fois entre les combattants, et parvint à les séparer : le *cordonnier* reconnaissant suivit son libérateur, et vint avec lui aux environs du vaisseau. » Remarques faites à bord du vaisseau du roi *la Victoire*, par M. le vicomte de Querhoënt, en 1773 et 1774.

(*e*) « Le 24 février, à 44 degrés 40 minutes, sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, M. Banks, étant dans la chaloupe, tua deux *poules du Port-Egmont*, semblables en tout à celles que nous avions trouvées en grand nombre sur l'île de Faro, et qui furent les premières que nous vîmes sur cette côte, quoique nous en eussions rencontré quelques-unes peu de jours avant que nous découvrissions terre. » *Premier voyage de Cook*, t. III, p. 223 et 224. — « Par 50 degrés 14 minutes latitude sud, et 95 degrés 18 minutes longitude ouest, comme plusieurs oiseaux voltigeaient autour du bâtiment, nous profitâmes du calme pour en tuer quelques-uns ; l'un était de l'espèce dont nous avons souvent parlé sous le nom de *poule du Port-Egmont*, de l'espèce du goéland, à peu près de la grosseur d'un corbeau, d'un plumage brun foncé, excepté au-dessous de chaque aile, où il y a des plumes blanches ; les autres oiseaux étaient des albatros et des fauchets. » *Cook, Second voyage*, t. II, p. 173. — « Sur les îles voisines de la Terre des États, nous comptâmes entre les oiseaux

Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ce qu'on en lit de plus détaillé dans le second voyage du célèbre capitaine Cook. « L'oiseau, dit-il, » que dans notre premier voyage nous avons nommé *poule du Port-Egmont*, » voltigea plusieurs fois sur le vaisseau (par 64 degrés 12 minutes latitude » sud, et 40 degrés longitude est); nous reconnûmes que c'était la grande » mouette du Nord, *larus catarractes*, commune dans les hautes latitudes » des deux hémisphères; elle était épaisse et courte, à peu près de la grosseur d'une grande corneille, d'une couleur de brun foncé ou de chocolat, » avec une raie blanchâtre en forme de demi-lune au-dessous de chaque aile. » On m'a dit que ces poules se trouvent en abondance aux îles de Féroë, au » nord de l'Écosse, et qu'elles ne s'éloignent jamais de terre. Il est sûr que » jusqu'alors je n'en avais jamais vu à plus de quarante lieues au large; » mais je ne me souviens pas d'en avoir aperçu moins de deux ensemble, au » lieu qu'ici j'en trouvai une seule qui était peut-être venue de fort loin sur » les îles de glaces; quelques jours après nous en vîmes une autre de la » même espèce, qui s'élevait à une grande hauteur au-dessus de nos têtes, » et qui nous regardait avec beaucoup d'attention, ce qui fut une nouveauté » pour nous qui étions accoutumés à voir tous les oiseaux aquatiques de ce » climat se tenir près de la surface de la mer. »

LE GOÉLAND VARIÉ OU LE GRISARD (a) (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le plumage de ce goéland (*) est haché et moucheté de gris brun sur fond blanc; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres; le bec noir, épais et ro-

de mer des *poules du Port-Egmont*. » Idem, *ibid.*, t. IV, p. 73. — « Les oiseaux qu'on rencontre dans le canal de Noël, près la Terre de Feu, sont des pies de mer, des nigauds et cette espèce d'hirondelle dont on a parlé si souvent dans ce voyage, sous la nom de *poule du Port-Egmont*. » Idem, *ibid.*, p. 43. — « Il y avait aussi (à la Nouvelle-Géorgie) des albatros, des mouettes communes, et cette espèce que j'appelle *poule du Port-Egmont*. » Idem, *ibid.*, p. 86. — « Par 54 degrés de latitude australe, nous aperçûmes une poule du Port-Egmont et quelques passe-pierres. Les navigateurs ont communément regardé ces rencontres comme des signes certains du voisinage de terre; mais je ne puis confirmer cette opinion, nous n'eûmes alors connaissance d'aucune terre, et il n'est pas possible qu'il y en eût une plus près que la Nouvelle-Zélande ou la terre de Van-Diemen, dont nous étions éloignés de deux cent soixante lieues. » Idem, *Ibidem*, t. 1^{er}, p. 151.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 266.

(b) En anglais, *great grey gull*, et dans le pays de Cornouailles, *wagell*; en hollandais, *malle-mucke*; aux îles Féroë, *skua*; en norvégien, *skue*, *kav-orre*. — *Caniard*, *colin* ou *grisard*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 167; et *Portraits d'oiseaux*, p. 34, b. — *Malle-mucke*. *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. II, p. 82. — *Procellaire du Nord*. *Mémoires*

(*) *Larus naevius* GMEL.

buste, est long de quatre pouces. Ce goéland est de la plus grande espèce ; il a cinq pieds d'envergure, mesure prise sur un individu envoyé vivant de Montreuil-sur-Mer par M. Baillon : ce grisard avait longtemps vécu dans une basse-cour, où il avait fait périr son camarade à force de le battre ; il montrait cette familiarité basse de l'animal vorace, que la faim seule attache à la main qui le nourrit ; celui-ci avalait des poissons plats presque aussi larges que son corps ; et prenait aussi, avec la même voracité, de la chair crue, et même de petits animaux entiers, comme des taupes, des rats et des oiseaux (a). Un goéland de même espèce, qu'Anderson avait reçu du Groenland (b), attaquait les petits animaux et se défendait à grands coups de bec contre les chiens et les chats auxquels il se plaisait à mordre la queue. En lui montrant un mouchoir blanc, on était sûr de le faire crier d'un ton perçant, comme si cet objet lui eût représenté quelque'un des ennemis qu'il peut avoir à redouter en mer.

Tous les grisards, suivant les observations de M. Baillon, sont dans le premier âge d'un gris sale et sombre ; mais dès la première mue, la teinte s'éclaircit, le ventre et le cou sont les premiers à blanchir, et, après trois mues, le plumage est tout ondé et moucheté de gris et de blanc, tel que nous l'avons décrit ; ensuite le blanc gagne à mesure que l'oiseau vieillit, et les plus vieux grisards finissent par blanchir presque entièrement (c). L'on voit donc combien l'on hasarderait de créer d'espèces dans une seule, si l'on se fondait sur ce caractère unique, puisque la nature y varie à ce point les couleurs suivant l'âge.

Dans le grisard, comme dans tous les autres goélands et mouettes, la femelle ne paraît différer du mâle que par la taille, qui est un peu moindre.

de l'Académie de Stockholm ; Collection académique, partie étrangère, t. XI, p. 53. — *Larus marinus maximus, ex albo, nigro et fusco varius, Groenlandicus*. Anderson, *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. II, p. 66. — *The brown and ferruginous gull*. *British Zoology*, p. 110. — *Larus catarractes griseus*. Muller, *Zoolog. Danic.*, p. 21, n° 167. — *Skua*. Nieremberg, p. 237. — *Skua Hoieri*. Clusius, *Exotic. auct.*, p. 369. — *Wagell Cornubiensium*. Willughby, *Ornith.*, p. 266. — *Wagellus Cornubiensium*. Ray, *Synops., avi.*, p. 130, n° a, 13. — *Mallermucka*. Klein, *Avi.*, p. 170, n° xi. — *Larus griseus maximus*. Idem, *ibid.*, p. 137, n° 7. — *Larus major*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 64. — *Larus cinereus major*. Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° i. *Onomast.*, p. 94, n° i. — *Larus major Aldrovandi, hybernus Baltneri*. Ray, *Synops. avi.*, p. 129, n° 10. — *Winder-meb, larus hybernus Baltneri*. Willughby, p. 267. — *Buphagus*. Mœhring, *Avi.*, gen. 71. — *Grande mouette grise*. Albin, t. II, p. 54, pl. 83. — *Le mallermucke, goisland varié ou grisard*. Salerne, *Ornithol.*, p. 390. — « *Larus supernè albo et griseo-fusco, infernè albo et griseo varius ; gutture candido ; remigibus majoribus supernè obscurè fuscis, subtùs cincreis, rectricibus in exortu albis, fusco variegatis, deinde fuscis, albido in apice marginatis...* » *Larus varius, sive skua*, le Goéland varié ou le Grisard. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 167.

(a) D'où vient apparemment que l'on a appliqué au grisard la fable que fait Oviedo (*Hist. Ind. occid.*, lib. xiv, cap. xviii) d'un oiseau qui a un pied palmé pour nager, et l'autre armé de griffe de proie pour saisir. Voyez Hoierus, dans l'*Exotic.* de Clusius.

(b) *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. II, p. 56.

(c) « *Lari ætate pennarum colore magnoperè variant.* » Muller, *Zoolog. Danic.*, p. 21.

Belon avait déjà observé que les grisards ne sont pas communs sur la Méditerranée, que ce n'est que par accident qu'il s'en rencontre dans les terres (a), mais qu'ils se tiennent en grand nombre sur nos côtes de l'Océan; ils se sont portés bien loin sur les mers, puisqu'on nous assure en avoir reçu de Madagascar (b); néanmoins le véritable berceau de cette espèce paraît être dans le Nord. Ces oiseaux sont les premiers que les vaisseaux rencontrent en approchant du Groenland (c), et ils suivent constamment ceux qui vont à la pêche de la baleine jusqu'au milieu des glaces. Lorsqu'une baleine est morte et que son cadavre surnage, ils se jettent dessus par milliers et en enlèvent de tous côtés des lambeaux (d); quoique les pêcheurs s'efforcent de les écarter en les frappant à coups de gaules ou d'avirons, à peine leur font-ils lâcher prise à moins de les assommer (e). C'est cet acharnement stupide qui leur a mérité le surnom de *sottes bêtes*, *malle-mucke* en hollandais (f); ce sont en effet de sots et vilains oiseaux qui se battent et se mordent, dit Martens, en s'arrachant l'un l'autre les morceaux, quoiqu'il y ait sur les grands cadavres où ils se repaissent, de quoi assouvir pleinement leur voracité.

Belon trouve quelque rapport entre la tête du grisard et celle de l'aigle; mais il y en a bien plus entre ses mœurs basses et celles du vautour. Sa constitution forte et dure le rend capable de supporter les temps les plus rudes: aussi les navigateurs ont remarqué qu'il s'inquiète peu des orages en mer; il est d'ailleurs bien garni de plumes qui nous ont paru faire la plus grande partie du volume de son corps très maigre; cependant nous ne pouvons pas assurer que ces oiseaux soient tous et toujours maigres, car celui que nous avons vu l'était par accident: il avait un hameçon accroché dans le palais, qui s'y était recouvert d'une callosité, et qui devait l'empêcher d'avaler aisément.

Suivant Anderson, il y a sous la peau une membrane à air semblable à celle du pélican (g); ce même naturaliste observe que son *malle-mucke* de

(a) M. Lottinger prétend avoir vu quelques-uns de ces oiseaux sur les grands étangs de Lorraine, dans le temps des pêches; et M. Hermann nous parle d'un grisard tué aux environs de Strasbourg.

(b) Notes communiquées par M. le docteur Mauduit.

(c) Klein, *Ordo avium*, p. 170.

(d) Les harengs fournissent aussi beaucoup à la pâture de ces légions d'oiseaux: Zorgdrager dit avoir vu quantité d'arêtes de harengs auprès des nids des oiseaux aquatiques sur les rochers du Groenland (*Pêche de la Baleine*, part. II, chap. VII).

(e) Voyez *Mémoires de l'Académie de Stockholm*; *Collection académique*, partie étrangère, t. XI, p. 55.

(f) Du mot *malle*, qui veut dire *sot*, *stupide*, et du mot *mocke*, qui dans l'ancien allemand signifie *bête*, *animal*. Martens dérive ce dernier autrement, et prétend qu'il désigne la manière dont ces oiseaux attroupés tombent sur les baleines, comme des nuées de mouches; mais l'étymologie d'Anderson nous paraît la meilleure.

(g) Il ajoute quelques autres détails anatomiques: « Chaque lobe du poumon forme » comme un poumon séparé, en forme de bourse; le cristallin de l'œil est sphérique, comme

Groenland est à quelques égards différent de celui de Spitzberg, décrit par Martens; et nous devons remarquer sur cela que Martens lui-même semble réunir sous ce nom de malle-mucke deux oiseaux qu'il distingue d'ailleurs (a), et dont le second, ou celui de Spitzberg, paraît à la structure de son bec *articulé de plusieurs pièces* et surmonté de *narines en tuyaux*, aussi bien qu'à son *croassement de grenouilles*, être un pétrel plutôt qu'un goéland. Au reste, il paraît qu'on doit admettre dans l'espèce du grisard une race ou variété plus grande que l'espèce commune, et dont le plumage est plutôt ondulé que tacheté ou rayé : cette variété, qui a été décrite par M. Lidbeck (b), se rencontre sur le golfe de Bothnie; et certains individus ont jusqu'à huit à dix pouces de plus dans leurs principales dimensions que nos grisards communs.

LE GOËLAND A MANTEAU GRIS BRUN

OU LE BOURGMESTRE (c)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Les Hollandais, qui fréquentent les mers du Nord pour la pêche de la baleine, se voient sans cesse accompagnés par des nuées de mouettes et de goélands. Ils ont cherché à les distinguer par les noms significatifs ou imitatifs de *malle-mucke*, *kirmew*, *ratschet*, *kutgegef* (d), et ont appelé celui-

» celui des poissons; le cœur n'a qu'une concavité; le bec est percé de quatre narines, » deux apparentes et deux cachées sous les plumes, à la racine du bec. » *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. II, p. 67.

(a) Voyez le *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. II, p. 82 et suiv.

(b) Dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, voyez la *Collection académique*, partie étrangère, t. XI, p. 54.

(c) En suédois, *maos*; en anglais, *herring-gull*; en hollandais, *burghermeister*, et il nous paraît qu'on doit y rapporter le *krykie* des Norwégiens, le *skierro* des Lapons et le *tattarak* des Groenlandais. — *Burghermeister Spitzbergensis Friderici Martensii*. Ray, *Synops. avi.*, p. 127, n° 3. — *Burgermeister*. Klein, *Avi.*, p. 169, n° 4; et *Plautus Proconsul*, p. 148, n° 7. — *Larus cinereus maximus*. *Herring gull*. Willughby, *Ornithol.*, p. 262. — Klein, p. 137, n° 2. — Ray, p. 127, n° a, 2. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. n, lib. III, p. 20. — Sloane, *Jamaïca*, p. 322, n° 3. — « *Larus albus dorso cinereo-fusco*. » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 126. — « *Larus albus dorso fusco*. » *Larus fuscus*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 69, sp. 4. — *Larus cinereus maximus marinarius piscator*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 84, tab. 40, très mauvaise figure. — *Goiland* ou *larus leucomelanus, caudâ brevissimâ*. Feuillée, *Journal d'observations* (1714), p. 371. — *Le grand goisland cendré*. Salerne, *Ornithol.*, p. 386. — *Le bourgmestre*. Idem, p. 383. — « *Larus supernè griseo-fuscus, infernè* » *albus*; capite, collo et uropygio concoloribus; remigibus griseo-fuscis, apice albis, binis » *extimis extremitate nigris; rectricibus candidis...* » *Larus griseus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 162. — *Nota*. Il paraît que l'on doit rapporter ici le *larus tridactylus albicans* de Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 161, ainsi que le *larus subtilis albus, dorso, rostro et pedibus fuscis*, en catalan, *gabina*, de Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 4, sp. 4.

(d) Voyez l'article précédent et les suivants.

ci (*) *burgher-meister* ou *bourgmestre*, à cause de sa démarche grave et de sa grande taille, qui le leur a fait regarder comme le magistrat qui semble présider avec autorité au milieu de ces peuplades turbulentes et voraces (a). Ce goéland bourgmestre est en effet de la première grandeur, et aussi gros que le goéland noir-manteau; il a le dos gris brun, ainsi que les pennes de l'aile, dont les unes sont terminées de blanc, les autres de noir, le reste du plumage blanc; la paupière est bordée de rouge ou de jaune; le bec est de cette dernière couleur, avec l'angle inférieur fort saillant et d'un rouge vif; ce que Martens exprime fort bien en disant qu'il semble avoir une cerise au bec. Et c'est probablement par inadvertance, ou en comptant pour rien le doigt postérieur, qui est en effet très petit, que ce voyageur ne donne que trois doigts à son bourgmestre; car on le reconnaît avec certitude, et à tous les autres traits, pour le même oiseau que le grand goéland des côtes d'Angleterre, appelé dans ces parages *herring-gull*, parce qu'il y pêche aux harengs (b). Dans les mers du Nord, ces oiseaux vivent des cadavres des grands poissons. « Lorsqu'on traîne une baleine à l'arrière du vaisseau, dit » Martens, ils s'attroupent et viennent enlever de gros morceaux de son lard; » c'est alors qu'on les tue plus aisément, car il est presque impossible de les » atteindre dans leurs nids, qu'ils posent au sommet et dans les fentes des » plus hauts rochers. Le *bourgmestre*, ajoute-t-il, se fait redouter du *mal-* » *lemucke*, qui s'abat devant lui, tout robuste qu'il est, et se laisse battre et » pincer sans se revancher. Lorsque le bourgmestre vole, sa queue blanche » s'étale comme un éventail; son cri tient de celui du corbeau; il donne la » chasse aux jeunes *lumb's*, et souvent on le trouve auprès des chevaux ma- » rins (*morses*) dont il paraît qu'il avale la fiente (c). »

Suivant Willughby, les œufs de ce goéland sont blanchâtres, parsemés de quelques taches noirâtres, et aussi gros que des œufs de poule. Le P. Feuillée fait mention d'un oiseau des côtes du Chili et du Pérou, qui par sa figure, ses couleurs et sa voracité, ressemble à ce goéland du Nord, mais qui probablement est plus petit, car ce voyageur naturaliste dit que ses œufs ne sont qu'un peu plus gros que ceux de la perdrix; il ajoute qu'il a trouvé l'estomac de ce goéland tout rempli des plumes de certains petits oiseaux des côtes de la mer du Sud, que les gens du pays nomment *tocoquito*.

(a) « Il y a en Groenland une quantité prodigieuse d'oiseaux aquatiques, et l'on y voit toutes les espèces dont Martens donne la description dans son *Voyage de Spitzberg*, et plusieurs autres dont il n'a pas fait mention. » Anderson, t. II, p. 50.

(b) Willughby.

(c) *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1748, t. II, p. 89.

(*) *Larus glaucus* GMEL.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS ET BLANC (a)

SIXIÈME ESPÈCE.

Il est assez probable que ce goéland (*), décrit par le P. Feuillee, et qui est à peu près de la grosseur du goéland à manteau gris, n'est qu'une nuance ou une variété de cette espèce ou de quelque autre des précédentes, prise à une période différent d'âge : ses traits et sa figure semblent nous l'indiquer; le manteau, dit Feuillee, est gris mêlé de blanc, ainsi que le dessus du cou, dont le devant est gris clair de même que tout le *parement*; les plumes de la queue sont d'un minime obscur, et le sommet de la tête est gris; il ajoute, comme une singularité sur le nombre des articulations des doigts, que l'intérieur n'a que deux articulations, celui du milieu trois, et l'extérieur quatre, ce qui le rend le plus long; mais cette structure, la plus favorable à l'action de nager, en ce qu'elle met la plus grande largeur de la rame du côté du plus grand arc de son mouvement, est la même dans un grand nombre d'oiseaux d'eau, et même dans plusieurs oiseaux de rivage : nous l'avons observée en particulier sur le jacana, la poule sultane, la poule d'eau; le doigt extérieur a dans ces oiseaux quatre phalanges, celui du milieu trois, et l'intérieur deux phalanges seulement.

LA MOUETTE BLANCHE (b) (c)

PREMIÈRE ESPÈCE.

D'après ce que nous avons dit des grisards qui blanchissent dans la vieillesse, on pourrait croire que cette mouette blanche (**) n'est qu'un vieux grisard; mais elle est beaucoup moins grande que ce goéland; elle n'a le bec ni si grand ni si fort, et son plumage, d'un blanc parfait, n'a aucune teinte ni tache de gris. Cette mouette blanche n'a guère que quinze pouces de lon-

(a) *Goiland* ou *Larus clamide leucophæd, alis brevioribus*. Feuillee, *Journal d'observations* (édit. 1725), p. 12. — Klein, *Avi.*, p. 139, n° 17. — « *Larus supernè albo et griseo* » varius, infernè albidus; vertice griseo, imo ventre candido; remigibus majoribus, rectricibusque obscurè griseis, exterius rufescente marginatis, rectricibus lateralibus interioribus maximè parte albis... » *Gavia grisea*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 171.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 994, sous le nom de *Goéland blanc du Spitzberg*.

(c) *Larus eburneus, immaculatus, pedibus plumbeo-cinereis*. *Voyage du capitaine Phipps au Pôle boréal*, in-4°, p. 191.

(*) C'est l'état jeune du *Larus argentatus* LATH.

(**) *Lestris eburnea* (*Larus eburneus* GMEL.).

gueur du bout du bec à celui de la queue; on la reconnaît à la notice donnée dans le *Voyage au Spitzberg* du capitaine Philipps (a); il observe fort bien que cette espèce n'a point été décrite par Linnæus, et que l'oiseau nommé par Martens *ratsher* ou le sénateur, lui ressemble parfaitement, au caractère des pieds près, auxquels Martens n'attribue que trois doigts; mais si l'on peut penser que le quatrième doigt, en effet très petit, ait échappé à l'attention de ce navigateur, on reconnaîtra à tout le reste notre mouette blanche dans son *ratsher*: sa blancheur, dit-il, surpasse celle de la neige, ce qui se marque lorsque l'oiseau se promène sur les glaces avec une gravité qui lui a fait donner ce nom de *ratsher* ou *sénateur*; sa voix est basse et forte, et au lieu que les petites mouettes ou *kirmew* semblent dire *kir* ou *kair*, le sénateur dit *kar*; il se tient ordinairement seul, à moins que quelque proie n'en rassemble un certain nombre. Martens en a vu se poser sur le corps des morses et se repaître de leur fiente (b).

LA MOUETTE TACHETÉE OU LE KUTGEGHEF (c) (d)

SECONDE ESPÈCE.

« Dans le temps, dit Martens, que nous découpons la graisse des baleines, » quantité de ces oiseaux venaient criant près de notre vaisseau; ils sem- » blaient prononcer *kutgeghef*. » Ce nom rend en effet l'espèce d'éternue- ment, *keph*, *keph*, que diverses mouettes captives nous ont fait entendre, et

(a) Pages 191 et 192. « Tota avis nivea, immaculata; rostrum plumbeum, orbitæ ocu- » lorum croceæ, pedes cinereo-plumbei, ungues nigri. Digitus posticus articulatus, unguicu- » latus. Alæ caudâ longiores. Cauda æqualis, pedibus longior. Longitudo totius avis, ab » apice rostri ad finem caudæ unicas 16. Longitudo inter apices alarum expansarum 37, » rostri 2. »

(b) Voyez le *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. II, p. 89. — *Le sénateur*. Salerne, *Ornithol.*, p. 382.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 387, sous la dénomination de *Mouette cendrée tachetée*.

(d) En Angleterre, au pays de Cornouailles, *tarrock*; en Écosse, *kittivake*; en Gotland, *mave*; en Laponie, *straule-kutgeghef*. *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. II, p. 95. — *Mouette cendrée, gavian, glammer*. Belon, *Portraits d'oiseaux*, p. 35, a; et *Nat. des oiseaux*, p. 169, avec une mauvaise figure. — *Larus kuntge-gef*. Klein, *Avi.*, p. 148, n° 9; et 169, n° 4. — *Larus cinereus piscator*. Idem, p. 137, n° 3. — *Larus rostro nigro*. Idem, p. 137, n° 5. — *Larus cinereus Belonii*. Willughby, *Ornithol.*, p. 263. — Ray, *Synops. avi.*, p. 128, n° a, 4. — *Larus albo cinereus, torque cinereo*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 73. — Willughby, *Ornithol.*, p. 266. — *Larus cinereus minor*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 73. — Willughby, p. 268. — *Larus cinereus alter*. Jonston, *Avi.*, p. 93. — *Larus cinereus major Belonii, hirundo marina, vultur piscarius; gyrfalco marinus aliquibus dictus*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 86, tab. 41. — « *Larus albus, dorso cano*. » Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 125. — « *Larus albus, dorso cano...* » *Larus canus*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 69, sp. 2. — *Avis kittivake*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 26. — *The*

d'où nous avons conjecturé que le nom grec *keppos* pouvait bien dériver. Quant à la taille, cette mouette *kutgeghef* (*) ne surpasse pas la mouette blanche; elle n'a de même que quinze pouces de longueur; le plumage, sur un fond de beau blanc en devant du corps et de gris sur le manteau, est distingué par quelques traits de ce même gris, qui forment sur le dessus du cou comme un demi-collier, et par des taches de blanc et de noir mélangé sur les couvertures de l'aile, avec des variétés néanmoins dont nous allons faire mention. Le doigt de derrière, qui est très petit dans toutes les mouettes, est presque nul dans celui-ci, comme l'observent Belon et Ray (a); et c'est de là sans doute que Martens ne lui donne que trois doigts; il ajoute que cette mouette vole toujours avec rapidité contre le vent, quelque violent qu'il soit, mais qu'elle a dans l'oiseau *strundjager* (b) un persécuteur opiniâtre et qui la tourmente pour l'obliger à rendre sa fiente, qu'il avale avidement. On verra, dans l'article suivant, que c'est par erreur qu'on attribue ce goût dépravé au *strundjager* (c).

Au reste, ce n'est pas seulement dans les mers du Nord que se trouve cette mouette tachetée: on la voit sur les côtes d'Angleterre (d), d'Ecosse (e). Belon, qui l'a rencontrée en Grèce, dit qu'il l'eût reconnue au seul nom de *laros* qu'elle y porte encore; et Martens, après l'avoir observée au Spitzberg, l'a retrouvée dans la mer d'Espagne, un peu différente à la vérité, mais assez reconnaissable pour ne s'y pas méprendre; d'où il infère très judicieusement que des animaux d'une même espèce, mais placés dans des climats très différents et très éloignés, doivent toujours porter quelque empreinte de cette différence des climats: elle est assez grande ici pour qu'on ait fait deux espèces d'une seule; car la *mouette cendrée* de M. Brisson (f) doit certainement se rapporter à la mouette *cendrée tachetée* (g), comme le simple coup d'œil sur les deux figures qu'il en donne l'indique assez; mais ce qui le prouve, c'est la comparaison que nous avons faite d'une suite d'in-

tarroch. *British Zoolog.*, p. 142. — *Mouette blanche*. Albin, t. II, p. 55, pl. 84. — *La mouette cendrée de Belon*. Salerne, *Ornithol.*, p. 387. — « *Larus supernè cinereus, infernè* » *niveus; tectricibus alarum superioribus minoribus in exortu cinereis, in apice fusco nigri-* » *cantibus; remigibus sex primoribus in extremitate, quatuor extimis exterius nigris, quinta* » *et sexta albâ maculâ apice notatis; rectricibus candidis, decem intermediis apice nigris...* » *Gavia cinerea nævia*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 185.

(a) « N'y a quasi point d'ergot derrière en son pied. » Belon. — « *Digiti postici obtinet* » *quoddam rudimentum, potius quàm digitum; tuberculum scilicet carneum nullo ungue* » *munitum; quâ notâ ab aliis speciebus facile discernitur.* » Ray.

(b) A la lettre, *chasse-merde*.

(c) Voyez ci-après l'article du *Stercoraire*.

(d) *Tarroch Cornubiensibus*. Ray.

(e) *Avis kittiwake*. Sibbald, *Scot. illustr.*

(f) Espèce VIII, page 175.

(g) Espèce XI, page 185.

(*) C'est le *Larus tridactylus* L., en plumage d'hiver.

dividus où toutes les nuances du plus ou moins de noir et de blanc dans l'aile se marquent, depuis la livrée décidée de mouette tachetée, telle que la représente notre planche enluminée, jusqu'à la simple couleur grise et presque entièrement dénuée de noir, telle que la *mouette cendrée* de M. Brisson ; mais le demi-collier gris ou quelquefois noirâtre marqué sur le haut du cou est un trait de ressemblance commune entre tous les individus de cette espèce.

De grandes troupes de ces mouettes parurent subitement aux environs de Semur en Auxois au mois de février 1775 ; on les tuait fort aisément, et on en trouvait de mortes ou demi-mortes de faim dans les prairies, dans les champs et au bord des ruisseaux : en les ouvrant on ne trouvait dans leur estomac que quelques débris de poissons et une bouillie noirâtre dans les intestins. Ces oiseaux n'étaient pas connus dans le pays, leur apparition ne dura que quinze jours ; ils étaient arrivés par un grand vent de midi qui souffla tout ce temps (a).

LA GRANDE MOUETTE CENDRÉE

OU MOUETTE A PIEDS BLEUS (b) (c)

TROISIÈME ESPÈCE.

La couleur bleuâtre des pieds et du bec, constante dans cette espèce (*), doit la distinguer des autres, qui ont généralement les pieds d'une couleur de chair plus ou moins vermeille ou livide ; la mouette à pieds bleus a de seize à dix-sept pouces de longueur de la pointe du bec à celle de la queue ; son manteau est d'un cendré clair ; plusieurs des plumes de l'aile sont échanquées de noir ; tout le reste du plumage est d'un blanc de neige.

Willughby semble désigner cette espèce comme la plus commune en Angleterre (d) ; on la nomme *grand emiaulle* sur nos côtes de Picardie, et

(a) Observation communiquée par M. de Montbeillard.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 977.

(c) *Larus cinereus minor*. Willughby, *Ornithol.*, p. 262. — *Nota*. Ce ne peut être que par rapport au goéland gris que l'épithète de *minor* peut être attribuée à cette mouette. — Ray, *Synops. avi.*, p. 127, n° a, 3. — Klein, *Avi.*, p. 137, n° 4. — Sibbald, *Scot. illust.*, part. II, lib. III, p. 20. — Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° 2. *Onomast.*, p. 94, n° 2. — *Le petit goisland cendré*. Salerne, *Ornithol.*, p. 387. — « *Larus supernè dilutè cinereus ; infernè* » niveus ; capite et collo superioribus albis, fusco maculatis ; remigibus sex primoribus in » extremitate, quatuor extimis exterioribus nigris, quinta exterioribus nigro marginatâ binis extimis » albâ maculâ versùs apicem notatis ; reetricibus candidis... » *Gavia cinerea major*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 182.

(d) *The common sea-mew*.

(*) *Larus cyanorhynchus* MEXEN.

voici les observations que M. Baillon a faites sur les différentes nuances de couleurs que prend successivement le plumage de ces mouettes dans la suite de leurs mues, suivant les différents âges. Dans la première année les plumes des ailes sont noirâtres; ce n'est qu'après la seconde mue qu'elles prennent un noir décidé, et qu'elles sont variées de taches blanches qui les relèvent; aucune jeune mouette n'a la queue blanche, le bout en est toujours noir ou gris; dans ce même temps la tête et le dessus du cou sont marqués de quelques taches qui peu à peu s'effacent et le cèdent au blanc pur; le bec et les pieds n'ont leurs couleurs pleines que vers l'âge de deux ans.

A ces observations très intéressantes, puisqu'elles doivent servir à empêcher qu'on ne multiplie les espèces sur des simples variétés individuelles, M. Baillon en ajoute quelques-unes sur le naturel particulier de la mouette à pieds bleus. Elle s'apprivoise plus difficilement que les autres, et cependant elle paraît moins farouche en liberté; elle se bat moins, et n'est pas aussi vorace que la plupart des autres; mais elle n'est pas aussi gaie que la petite mouette dont nous allons parler. Captive dans un jardin, elle cherchait les vers de terre; lorsqu'on lui présentait de petits oiseaux, elle n'y touchait que quand ils étaient à demi déchirés: ce qui montre qu'elle est moins carnassière que les goélands; et comme elle est moins vive et moins gaie que les petites mouettes dont il nous reste à parler, elle paraît tenir le milieu, tant pour le naturel que par la taille, entre les unes et les autres.

LA PETITE MOUETTE CENDRÉE (a) (b)

QUATRIÈME ESPÈCE.

La différente couleur de ses pieds, et une plus petite taille, distinguent cette mouette (*) de la précédente, à laquelle du reste elle ressemble parfaite-

(a) Voyez les planches enluminées, n° 969, sous la dénomination de *petit Goéland*.

(b) En italien, *gavina*, *galetra*, et sur le lac de Côme, *guleder*; en suisse, *holbrod*, *holbrouder*, et sur le lac de Constance, *alenbock*; en polonais, *meuwa*, *rubitew-morski*; en turc, *bahase*. — *Mouette blanche*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 170. — *Larus cinereus*. Gessner, *Avi.*, p. 585; et *Larus maximus albus*, p. 589. — *Larus cinereus primus*. Jonston, *Avi.*, p. 93. — Barrère, *Ornithol.*, class. I, gen. 4, sp. 1. — *Larus cinereus major (falsô)*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 72. — *Larus albus major (falsô)*. Idem, *ibidem*, p. 71. — *Larus albus major (falsô)* Bellonii. Willughby, *Ornithol.*, p. 264. — Ray, *Synops. avi.*, p. 129, n° 9. — *Larus albus major (falsô)*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — *Larus marinus*. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 286; et *Larus cinereus, seu gavia cinerea Aldrovandi; hirundo marina Gessneri. Auctuar.*, p. 389. — *La grande mouette blanche*. Salerne, *Ornithol.*, p. 390. — « *Larus supernè dilutè cinereus, infernè niveus; capite et albo concoloribus; maculâ utrimque ponè oculos fuscâ, remigibus septem primoribus nigro terminatis, interiùsque marginatis; extimâ exterius nigro fimbriatâ sexta et septima albâ maculâ apice notatis, recitricibus candidis...* » *Gavia cinerea minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 178.

(*) *Larus ridibundus* GMELL.

ment par les couleurs; on voit le même cendré clair et bleuâtre sur le manteau, les mêmes échancrures noires tachetées de blanc aux grandes plumes de l'aile, et enfin le même blanc de neige sur tout le reste du plumage, à l'exception d'une mouche noire que porte constamment cette petite mouette aux côtés du cou derrière l'œil; les plus jeunes ont, comme pour livrée, des taches brunes sur les couvertures de l'aile; dans les plus vieilles les plumes du ventre ont une légère teinte de couleur de rose, et ce n'est qu'à la seconde ou troisième année que les pieds et le bec deviennent d'un beau rouge; auparavant ils sont livides.

Celle-ci et la mouette rieuse sont les deux plus petites de toute la famille: elles ne sont que de la grandeur d'un gros pigeon avec beaucoup moins d'épaisseur de corps; ces mouettes cendrées n'ont que treize à quatorze pouces de longueur, elles sont très jolies, très propres et fort remuantes, moins méchantes que les grandes, et sont cependant plus vives; elles mangent beaucoup d'insectes; on les voit, durant l'été, faire mille évolutions dans l'air après les scarabées et les mouches; elles en prennent une telle quantité, que souvent leur œsophage en est rempli jusqu'au bec; elles suivent sur les rivières la marée montante (a), et se répandent à quelques lieues dans les terres, prenant dans les marais les vermisseaux et les sangsues, et le soir elles retournent à la mer. M. Baillon, qui a fait ces observations, ajoute qu'elles s'habituent aisément dans les jardins et y vivent d'insectes, de petits lézards et d'autres reptiles. Néanmoins on peut les nourrir de pain trempé, mais il faut toujours leur donner beaucoup d'eau, parce qu'elles se lavent à chaque instant le bec et les pieds; elles sont fort criardes, surtout les jeunes; et sur la côte de Picardie on les appelle *petites miaulles*. Il paraît que le nom de *tattaret* leur a aussi été donné relativement à leur cri (b); et rien n'empêche qu'on ne regarde comme les mêmes oiseaux ces mouettes grises dont parlent les relations des Portugais aux Indes orientales sous le nom de *garaïos*, et que les navigateurs rencontrent en quantité dans la traversée de Madagascar aux Maldives (c). C'est encore à quelque espèce semblable ou à la même que

(a) Quelquefois elles les remontent fort haut: M. Baillon en a vu sur la Loire à plus de cinquante lieues de son embouchure.

(b) « Le *tattaret* est la petite mouette ordinaire; elle tire ce nom de son cri. C'est le plus petit, mais le plus joli des oiseaux de cette classe; il serait tout blanc, s'il n'avait le dos azuré. Les *tattarets* font leurs nids par troupes sur la cime des rochers les plus escarpés, et si quelqu'un approche de leur voisinage, ils se mettent à voler avec des cris perçants, comme s'ils voulaient effrayer et faire fuir les hommes par ce grand bruit. » *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 47.

(c) « Sur cette route, on voit en tout temps quantité d'oiseaux, comme des mouettes grises, que les Portugais appellent *garaïos*... Ces mouettes venaient se poser sur les vaisseaux et se laissaient prendre à la main, sans s'épouvanter de l'aspect des hommes, comme n'en ayant jamais vu; elles avaient le même sort que les poissons volants qu'elles chassent dans ces mers, et qui, étant poursuivis par les oiseaux et par les poissons tout ensemble, se jettent quelquefois dans les vaisseaux. » *Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*; Amsterdam, 1702, t. I^{er}, p. 277.

doit se rapporter l'oiseau nommé à Luçon *tambilagan*, et qui est une mouette grise de la petite taille (a), suivant la courte description qu'en donne Camel dans sa notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les *Transactions philosophiques* (b).

LA MOUETTE RIEUSE (c) (d)

CINQUIÈME ESPÈCE

Le cri de cette petite mouette (*) a quelque ressemblance avec un éclat de rire, d'où vient son surnom de *rieuse*; elle paraît un peu plus grande qu'un pigeon, mais elle a comme toutes les mouettes bien moins de corps que de volume apparent : la quantité de plumes fines dont elle est revêtue la rend très légère, aussi vole-t-elle presque continuellement sur les eaux, et pour le peu de temps qu'elle est à terre, on l'y voit très remuante et très vive; elle est aussi fort criarde, particulièrement durant les nichées, temps où ces petites mouettes sont plus rassemblées (e); la ponte est de six œufs olivâtres tachetés de noir; les jeunes sont bonnes à manger, et, suivant les auteurs

(a) « *Tambilagan, Luzoniensibus; gavia gallina minor, coloris cinerei.* » Fr. Camel, *de Avib. Philipp.*

(b) N° 285.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 970.

(d) En anglais, *laughing-gull, pewit-gull, black-cap*; en allemand, *grosser see-schwalle, grauer fischer*; en polonais, *rybitw popielasty wiekszy, kulig*; en mexicain, *pipixcan*. — *Kirmew. Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. 11, p. 104. — *Mouette rieuse*. Catesby, t. 1er, pag. et pl. 89. — *The pewit-gull. British Zool.*, p. 143. — *Cephus Turneri*. Gessner, *Avi.*, p. 249. — *Larus cinereus alter, rostro et pedibus rubris*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 73. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 389. — *Larus cinereus ornithologi Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 264. — Ray, *Synops. avi.*, p. 128, n° a, 5. — *Larus major cinereus, Baltneri*. Willughby, p. 263. — Ray, p. 129, n° 8. — Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 388. — *Larus cinereus tertius*. Jonston, *Avi.*, p. 93. — *Larus major (falsò), cinereus*. Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 292. — *Larus albus erythrocephalus*. Idem, *ibid.*, p. 293. — Klein, *Avi.*, p. 138, n° 8. — *Larus minor capite, nigro, rostro rubro*. Idem, *ibid.*, p. 139, n° 16. — « *Larus* » albus, capite alarumque apicibus nigris, rostro rubro... » *Atricilla*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 69, sp. 5. — « *Larus* rostro pedibusque miniacis, austriacis... » *Grauer fischer*. Kramer, *Elench.*, p. 345. — *Pipixcan, seu avis furax*. Fernandez, *Hist. aviar. nov. Hisp.*, cap. LXXXIX. — *Mouette à tête brune*. Albin, t. II, p. 56, pl. 86. — *Le grand goisland gris ou mouette rieuse de Catesby*. Salerne, *Ornithol.*, p. 390. — *La mouette cendrée de Gessner*. Idem, p. 389. — « *Larus* supernè cinereus, infernè niveus; capite et collo supremo cinereo- » uigracantibus (capite anteriore albo maculato, Fœmina); remigibus sex primoribus in extre- » mitate, tribus extimis exteriùs nigris, sextâ albâ maculâ apice notatâ; reetricibus candi- » dis... » *Gavia ridibunda*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 192. — « *Larus* supernè cinereus, » infernè niveus; capite fusco-nigricante; remigibus decem primoribus albis, nigro utrimque » marginatis et terminatis; reetricibus candidis... » *Gavia ridibunda phœnicops*. Idem, *ibid.*, p. 196.

(e) « *Gregatim nidificant et pariunt.* » Ray.

(*) *Larus ridibundus* GMEL., en plumage d'été.

de la *Zoologie britannique*, l'on en prend grand nombre dans les comtés d'Essex et de Stafford.

Quelques-unes de ces mouettes rieuses s'établissent sur les rivières et même sur des étangs, dans l'intérieur des terres (a), et il paraît qu'elles fréquentent d'ailleurs les mers des deux continents. Catesby les a trouvées aux îles de Bahama (b); Fernandez les décrit sous le nom mexicain de *pipixcan*; et, comme toutes les autres mouettes, elles abondent surtout dans les contrées du Nord. Martens, qui les a observées à Spitzberg et qui les nomme *kirmews*, dit qu'elles pondent sur une mousse blanchâtre, dans laquelle on distingue à peine leurs œufs, parce qu'ils sont à peu près de la couleur de cette mousse, c'est-à-dire d'un blanc sale ou verdâtre, piqueté de noir; ils sont de la grosseur des œufs de pigeon, mais fort pointus par un bout; le moyeu de l'œuf est rouge et le blanc est bleuâtre. Martens dit qu'il en mangea et qu'il les trouva forts bons et du même goût que les œufs de vanneaux. Le père et la mère s'élancent courageusement contre ceux qui enlèvent leur nichée, et cherchent même à les en écarter à coups de bec, et en jetant de grands cris. Le nom de *kirmews*, dans sa première syllabe *kir*, exprime ce cri, suivant le même voyageur, qui cependant observe qu'il a trouvé des différences dans la voix de ces oiseaux, suivant qu'il les a rencontrés dans les régions polaires ou dans des parages moins septentrionaux, comme vers les côtes d'Écosse, d'Irlande et dans les mers d'Allemagne; il prétend qu'en général on trouve de la différence dans les cris des animaux de même espèce, selon les climats où ils vivent: ce qui pourrait très bien être, surtout pour les oiseaux, le cri n'étant dans les animaux que l'expression de la sensation la plus habituelle; et celle du climat étant dominante dans les oiseaux, plus sensibles que tous les autres animaux aux variations de l'atmosphère et aux impressions de la température,

Martens remarque encore que ces mouettes, à Spitzberg, ont les plumes plus fines et plus chevelues qu'elles ne les ont dans nos mers: cette différence tient encore au climat; une autre, qui ne nous paraît tenir qu'à l'âge, est dans la couleur du bec et des pieds: dans les uns ils sont rouges, et sont noirs dans les autres; mais ce qui prouve que cette différence ne constitue pas deux espèces distinctes, c'est que la nuance intermédiaire s'offre dans plusieurs individus dont les uns ont le bec rouge et les pieds seulement rougeâtres (c); d'autres le bec rouge à la pointe seulement, et dans le reste noir (d). Ainsi nous ne reconnaitrons qu'une mouette rieuse, toute la différence sur laquelle M. Brisson se fonde pour en faire deux espèces séparées,

(a) Kramer, Schwenckfeld. On voit de ces oiseaux sur la Tamise, près de Gravesend, suivant Albin.

(b) *Carolina*, t. 1^{er}, p. 89.

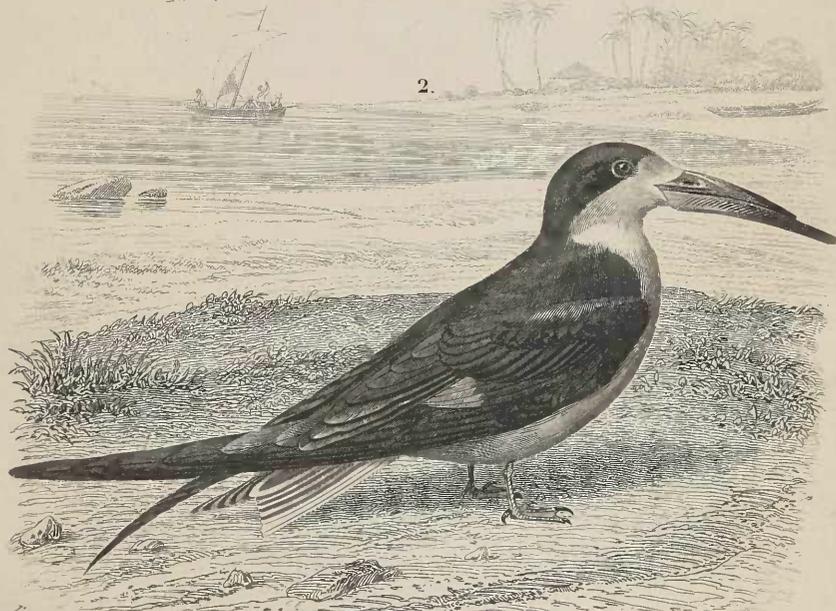
(c) « *Rostrum sanguineum, pedes obscure sanguinei.* » Ray.

(d) « *Rostrum nigrum, propè extremum rubescens.* » Fernandez.

1.



2.



Trançois pons

Imp. R. Taneur

Poirnier sc

1. MOUETTE RIEUSE. — 2. BEC-EN-CISEAUX NOIR.

A Le Vasseur, Editeur

ne consistant que dans la couleur du bec et des pieds. Quant à celles du plumage, si la remarque de cet ornithologiste est juste, notre planche enluminée représente la femelle de l'espèce, reconnaissable en ce qu'elle a le front et la gorge marqués de blanc, au lieu que dans le mâle toute la tête est couverte d'une calotte noire; les grandes plumes de l'aile sont en partie de cette couleur; le manteau est cendré bleuâtre, et le reste du corps blanc.

LA MOUETTE D'HIVER (a)

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous soupçonnons que l'oiseau désigné sous cette dénomination, pourrait bien n'être pas autre que notre mouette tachetée (*), laquelle paraît en Angleterre pendant l'hiver dans l'intérieur des terres; et notre conjecture se fonde sur ce que ces oiseaux, dont la grandeur est la même, ne diffèrent, dans les descriptions des naturalistes, qu'en ce que la mouette d'hiver a du brun partout où notre mouette tachetée porte du gris; et l'on sait que le brun tient souvent la place du gris dans la première livrée de ces oiseaux, sans compter la facilité de confondre l'une et l'autre teinte dans une description ou dans une enluminure. Si celle que donne la *Zoologie britannique* paraissait meilleure, nous parlerions avec plus de confiance: quoi qu'il en soit, cette mouette, que l'on voit en Angleterre, se nourrit en hiver de vers de terre, et les restes à demi digérés, que ces oiseaux rejettent par le bec, forment cette matière gélatineuse connue sous le nom de *star-shot* ou *stargelly* (b).

Après l'énumération des espèces des goélands et des mouettes bien décrites et distinctement connues, nous ne pouvons qu'en indiquer quelques autres, qu'on pourrait vraisemblablement rapporter aux précédentes, si les notices en étaient plus complètes.

1° Celle que M. Brisson donne sous le nom *petite mouette grise* (c), tout

(a) En anglais, *winter-mew*; et dans le Cambridgshire, *coddi-moddy*.—*Larus fuscus, seu hybernus*. Willughby, *Ornithol.*, p. 266. — Ray, *Synops. avi.*, p. 130, n° a, 14. — Klein, *Avi.*, p. 138, n° 9. — *The winter-mew. British Zoolog.*, p. 142. — *Guaca-guacu*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 205. — *La mouette d'hiver*. Salerne, *Ornithol.*, p. 392. — *La mouette du Brésil*. Idem, p. 360. — « *Larus supernè cinereus, infernè niveus; capite albo, maculis fuscis* » vario; collo superiore fusco; tectricibus alarum superioribus minoribus cinereo et nigricante variis; remigibus septem primoribus in extremitate, primâ in totum, quatuor sequentibus exterius nigricantibus; reetricibus candidis, areâ, transversâ nigrâ versus apicem » notatis... » *Gavia hyberna*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 189.

(b) Voyez la *Zoologie Britannique*, page 142.

(c) *Ornithologie*, tome VI, page 173.

(*) C'est l'état jeune du *Larus cyanorhynchus* MEYER.

en disant qu'elle est de *la taille de la grande mouette cendrée*, et qui ne paraît en effet différer de cette espèce, ou de celle du goéland à manteau gris, qu'en ce qu'elle a du blanc mêlé de gris sur le dos.

2° Cette grande mouette de mer, dont parle Anderson (*a*), laquelle pêche un excellent poisson appelé en Islande *runmagen*, l'apporte à terre et n'en mange que le foie; sur quoi les paysans instruisent leurs enfants à courir sur la mouette aussitôt qu'elle arrive à terre, pour lui enlever sa proie.

3° L'oiseau tué par M. Banks, par la latitude de 1 degré 7 minutes nord, et la longitude de 28 degrés 50 minutes, et qu'il nomma *mouette à pieds noirs* ou *larus crepidatus* (*b*). Les excréments de cet oiseau parurent d'un rouge vif, approchant de celui de la liqueur du coquillage *hélix* qui flotte dans ces mers (*c*); on peut croire que ce coquillage sert de nourriture à l'oiseau.

4° La mouette nommée par les insulaires de Luçon *taringting*, et qui, au caractère de vivacité qu'on lui attribue et à son habitude de courir rapidement sur les rivages, peut être la petite mouette grise ou la mouette rieuse (*d*).

5° La mouette du lac de Mexico, nommée par les habitants *acuicwitzcall*, et dont Fernandez ne dit rien de plus (*e*).

6° Enfin, un goéland observé par M. le vicomte de Querhoënt à la rade du Cap de Bonne-Espérance, et qui, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous donner, doit être une sorte de noir-manteau, mais dont les pieds au lieu d'être rouges sont de couleur vert de mer.

LE LABBE OU LE STERCORAIRE (*f*) (*g*)

Voici un oiseau (*) qu'on rangerait parmi les mouettes en ne considérant que sa taille et ses traits; mais s'il est de la famille, c'est un parent déna-

(*a*) *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, t. 1^{er}, p. 88.

(*b*) *Premier voyage de Cook*, t. II, p. 232.

(*c*) « L'hélix est un petit poisson de la grosseur d'un limaçon et qui flotte sur l'eau; il a une coquille très fragile, dans laquelle se trouve une liqueur que l'animal jette quand on le touche, et qui est d'un rouge pourpre le plus beau qu'on puisse voir. » *Idem*.

(*d*) « *Gavia vivissima, velocissimè per littora discurrens, taringting Luzoniensibus.* » Fr. Camel, *de Avib. Philipp. Transactions philosophiques*, n° 285.

(*e*) *Hist. aviar. nov. Hisp.*, p. 17, cap. xiv.

(*f*) Voyez les planches enluminées, n° 991.

(*g*) *Strund-jager. Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1746, t. II, p. 89. — *Le chasse-merde* ou *stercoraire*. Salerne, *Ornithol.*, p. 382. — « *Stercorarius fuscus, supernè saturatiùs, » infernè dilutiùs; reetricibus saturatè fuscis...* » *Stercorarius*, le *Stercoraire*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 150.

(*) *Lestris crepidata* Br.

turé; car il est le persécuteur éternel et déclaré de plusieurs de ses proches, et particulièrement de la petite mouette cendrée, tachetée, de l'espèce nommée *kutgeghef* par les pêcheurs du Nord. Il s'attache à elle, la poursuit sans relâche, et, dès qu'il l'aperçoit, quitte tout pour se mettre à sa suite; selon eux, c'est pour en avaler la fiente, et dans cette idée ils lui ont imposé le nom de *strandjager*, auquel répond celui de *stercoraire*; mais nous lui donnerons ou plutôt nous lui conserverons le nom de *labbe*, car il y a toute apparence que cet oiseau ne mange pas la fiente, mais le poisson que la mouette poursuivie rejette de son bec ou vomit (a); d'autant plus qu'il pêche souvent lui-même, qu'il mange aussi de la graisse de baleine, et que dans la grande quantité de subsistances qu'offre la mer aux oiseaux qui l'habitent, il serait bien étrange que celui-ci se fût réduit à un mets que tous les autres rejettent. Ainsi le nom de stercoraire paraît donné mal à propos, et l'on doit préférer celui de *labbe*, par lequel les pêcheurs désignent cet oiseau, afin d'éviter que son nom puisse induire en erreur sur son naturel et ses habitudes.

Personne ne les a mieux décrites que Ghister, dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm* (b): « Le vol du labbe, dit-il, est très vif et balancé » comme celui de l'autour; le vent le plus fort ne l'empêche pas de se diriger » assez juste pour saisir en l'air les petits poissons que les pêcheurs lui » jettent; lorsqu'ils l'appellent *lab, lab*, il vient aussitôt et prend le poisson » cuit ou cru, et les autres aliments qu'on lui jette; il prend même des » harengs dans la barque des pêcheurs, et, s'ils sont salés, il les lave avant » de les avaler; on ne peut guère l'approcher ni le tirer que lorsqu'on lui » jette un appât; mais les pêcheurs ménagent ces oiseaux, parce qu'ils sont » pour eux l'annonce et le signe presque certain de la présence du hareng; » et en effet, lorsque le labbe ne paraît pas, la pêche est peu abondante.

(a) « Quelques naturalistes ont écrit que certaines espèces de mouettes en poursuivent d'autres pour manger leurs excréments; j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vérifier ce fait, que j'ai toujours répugné de croire. Je suis allé nombre de fois au bord de la mer, à l'effet d'y faire des observations; j'ai reconnu ce qui a donné lieu à cette fable, le voici: Les mouettes se font une guerre continuelle pour la curée, du moins les grosses espèces et les moyennes; lorsqu'une sort de l'eau avec un poisson au bec, la première qui l'aperçoit fond dessus pour le lui prendre; si celle-ci ne se hâte de l'avalier, elle est poursuivie à son tour par de plus fortes qu'elle, qui lui donnent de violents coups de bec; elle ne peut les éviter qu'en fuyant ou en écartant son ennemi. Soit donc que le poisson la gêne dans son vol, soit que la peur lui donne quelque émotion, soit enfin qu'elle sache que le poisson qu'elle porte est le seul objet de la poursuite, elle se hâte de le vomir; l'autre, qui le voit tomber, le reçoit avec adresse et avant qu'il ne soit dans l'eau: il est rare qu'il lui échappe. — Le poisson paraît toujours blanc en l'air, parce qu'il réfléchit la lumière, et il semble, à cause de la rapidité du vol, tomber derrière la mouette qui le vomit: ces deux circonstances ont trompé les observateurs. — J'ai vérifié le même fait dans mon jardin; j'ai poursuivi, en criant, de grosses mouettes, elles ont vomi en courant le poisson qu'elles venaient d'avalier; je le leur ai rejeté, elles l'ont très bien reçu en l'air, avec autant d'adresse que des chiens. » Note communiquée par M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(b) Voyez la *Collection académique*, partie étrangère, t. XI, p. 51

» Cet oiseau est presque toujours sur la mer ; on n'en voit ordinairement
 » que deux ou trois ensemble, et très rarement cinq ou six. Lorsqu'il ne
 » trouve pas de pâture à la mer, il vient sur le rivage attaquer les mouettes,
 » qui crient dès qu'il paraît ; mais il fond sur elles, les atteint, se pose sur
 » sur leur dos , et, leur donnant deux ou trois coups, les force à rendre par
 » le bec le poisson qu'elles ont dans l'estomac, qu'il avale à l'instant. Cet
 » oiseau, ainsi que les mouettes, pond ses œufs sur les rochers ; le mâle est
 » plus noir et un peu plus gros que la femelle. »

Quoique ce soit au labbe à longue queue que ces observations paraissent avoir particulièrement rapport, nous ne laissons pas de les regarder comme également propres à l'espèce dont nous parlons, qui a la queue taillée de manière que les deux plumes du milieu sont à la vérité les plus longues, mais sans néanmoins excéder les autres de beaucoup ; sa grosseur est à peu près celle de notre petite mouette, et sa couleur est d'un cendré brun, ondé de grisâtre (*a*) ; les ailes sont fort grandes, et les pieds sont conformés comme ceux des mouettes, et seulement un peu moins forts ; les doigts sont plus courts ; mais le bec diffère davantage de celui de ces oiseaux, car le bout de la mandibule supérieure est armé d'un ongle ou crochet qui paraît surajouté ; caractère par lequel le bec du labbe se rapproche de celui des pétrels, sans cependant avoir comme eux les narines en tuyaux.

Le labbe a dans le port et l'air de tête quelque chose de l'oiseau de proie ; et son genre de vie hostile et guerrier ne dément pas sa physionomie ; il marche le corps droit, et crie fort haut ; il semble, dit Martens, prononcer *i-ja* ou *johan*, quand c'est de loin qu'on l'entend et que sa voix retentit. Le genre de vie de ces oiseaux les isole nécessairement et les disperse : aussi le même navigateur observe-t-il qu'il est rare qu'on les trouve rassemblés ; il ajoute que l'espèce ne lui a pas paru nombreuse, et qu'il n'en a vu que fort peu dans les parages de Spitzberg. Les vents orageux du mois de novembre 1779, poussèrent deux de ces oiseaux sur les côtes de Picardie ; ils nous ont été envoyés par les soins de M. Baillon, et c'est d'après ces individus que nous avons fait la description précédente.

(*a*) Cette couleur est plus claire au-dessous du corps, et quelquefois, selon Martens, le ventre est blanc.

LE LABBE A LONGUE QUEUE (a) (b)

Le prolongement des deux plumes du milieu de la queue en deux brins détachés et divergents, caractérise l'espèce de cet oiseau (*), qui est au reste de la même taille que le labbe précédent : il a sur la tête une calotte noire ; son cou est blanc, et tout le reste du plumage est gris ; quelquefois les deux longues plumes de la queue sont noires (c). Cet oiseau nous a été envoyé de Sibérie, et nous pensons que c'est cette même espèce que M. Gmelin a rencontrée dans les plaines de Mangasea, sur les bords du fleuve Jénisca (d). Elle se trouve aussi en Norvège (e), et même plus bas, dans la Finmarchie, dans l'Angermanie (f) ; et M. Edwards l'a reçue de la baie d'Hudson, où il remarque que les Anglais appellent cet oiseau, sans doute à cause de ses hostilités contre la mouette, *the man of war bird*, le vaisseau de guerre ou l'oiseau guerrier ; mais il faut remarquer que ce nom de vaisseau de guerre ou guerrier étant déjà donné, et beaucoup plus à propos, à la frégate, on ne doit pas l'appliquer à celui-ci. Cet auteur ajoute qu'à la longueur des ailes, et la faiblesse des pieds, il aurait jugé que cet oiseau devait se tenir plus souvent en mer et au vol, que sur terre et posé ; en même temps il observe que les pieds sont rudes comme une lime, et propres à se soutenir sur le corps glissant des grands poissons : ce naturaliste juge comme nous, que le labbe, par la forme de son bec, fait la nuance entre les mouettes et les pétrels.

M. Brisson fait une troisième espèce de stercoraire ou de labbe, sous la dénomination de *stercoraire rayé* (g) ; mais comme il ne l'établit que sur

(a) Voyez les planches enluminées, n° 762, sous la dénomination de *Stercoraire à longue queue de Sibérie*.

(b) *Sterna rectricibus maximus nigris; Suecis, swartlasse, Argermannis, labben*. Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 129. « *Larus rectricibus duabus intermediis longissimis...* » *Larus parasiticus*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 69, sp. 9. — *Strundt-Jager*. Ray, *Synops. avi.*, p. 127, n° 2. — *Plautus stercorarius; stront-jager; schyt-walk*. Klein, *Avi.*, p. 148, n° 10. — *Avis Norvagica kyuffwa vel tjufwa*. *Mus. Danic.*, I, s. 44, n° 20. — *Truen, seu fur*. Bart., *Act.*, I, p. 94. — *Arctick bird*. Edwards, t. III, pag. et pl. 148. — « *Stercorarius supernè saturatè* » cinereus, infernè albus ; capite superius nigricante ; collo candido ; imo ventre dilutè cinereus ; retribus cinereo-nigricantibus, binis intermediis longissimis... » *Stercorarius longicaudus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 155.

(c) Linnæus, *Fauna Suecica*.

(d) *Voyage en Sibérie*, t. II, p. 56.

(e) *Mus. Danic.*

(f) *Fauna Suecica*.

(g) « *Stercorarius supernè fuscus, pennis apice rufescente marginatis, infernè sordidè* » albus, fusco transversim striatus ; capite fusco ; gutture fusco candicante, rectricibus in » exortu albidis, in reliquâ longitudine saturatè fuscis... » *Stercorarius striatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 152.

(*) *Lestris parasitica* L.

la description que donne M. Edwards d'un individu qu'il regarde lui-même comme la femelle du stercoraire à longue queue (*a*), nous n'adopterons pas cette troisième espèce; nous pensons avec M. Edwards que ce n'est qu'une variété de sexe ou d'âge, à laquelle même on pourrait peut-être rapporter notre première espèce; car sa ressemblance avec cet individu d'Edwards, et la conformité des habitudes naturelles de tous ces oiseaux paraissent l'indiquer; et dans ce cas il n'y aurait réellement qu'une seule espèce d'oiseau labbe ou stercoraire, dont l'adulte ou le mâle porterait les deux longues plumes à la queue, et dont la femelle aurait, à peu près comme le représente notre planche enluminée n° 991, tout le corps brun, ou, comme le dépeint Edwards, le manteau d'un cendré brun foncé sur les ailes et la queue, avec le devant du corps d'un gris blanc sale; les cuisses, le bas-ventre et le croupion croisés de lignes noirâtres et brunes.

(*a*) *Arctick bird*. Edwards, t. III, p. et pl. 149.

L'ANHINGA (a) (b)

Si la régularité des formes, l'accord des proportions et les rapports de l'ensemble de toutes les parties donnent aux animaux ce qui fait à nos yeux la grâce et la beauté; si leur rang près de nous n'est marqué que par ces caractères; si nous ne les distinguons qu'autant qu'ils nous plaisent, la nature ignore ces distinctions, et il suffit, pour qu'ils lui soient chers, qu'elle leur ait donné l'existence et la faculté de se multiplier: elle nourrit également au désert l'élégante gazelle et le difforme chameau, le joli chevrotain et la gigantesque girafe; elle lance à la fois dans les airs l'aigle superbe et le hideux vautour; elle cache sous terre et dans l'eau mille générations d'insectes de formes bizarres et disproportionnées; enfin, elle admet les composés les plus disparates, pourvu que par les rapports résultants de leur organisation ils puissent subsister et se reproduire; c'est ainsi que sous la forme d'une feuille elle fait vivre les *mantes*; que sous une coque sphérique, pareille à celle d'un fruit, elle emprisonne les oursins; qu'elle filtre la vie et la ramifie, pour ainsi dire, dans les branches de l'étoile de mer; qu'elle aplatit en marteau la tête de la zygène, et arrondit en globe épineux le corps entier du poisson lune. Mille autres productions de figures non moins étranges ne nous prouvent-elles pas que cette mère universelle a tout tenté pour enfanter, pour répandre la vie et l'étendre à toutes les formes possibles? Non contente de varier le trait primitif de son dessin dans chaque genre, en le fléchissant sous les contours auxquels il pouvait se prêter, ne semble-t-elle pas avoir voulu tracer d'un genre à un autre, et même de

(a) Voyez les planches enluminées, n° 959, *l'Anhinga de Cayenne*; et n° 960, *l'Anhinga noir de Cayenne*.

(b) C'est le nom brésilien *taupinambou* de cet oiseau; les Français de la Guyane l'appellent *plongeon*, et les naturels du pays *carara*. — *Anhinga Brasiliensibus tupinambis*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 218. — Jonston, *Avi.*, p. 149. — Willughby, *Ornithol.*, p. 250. Ces deux auteurs ont copié la figure de Marcgrave, qui, sans être exacte, est pourtant très reconnaissable. — Ray, *Synops. avi.*, p. 124, n° 7. — *Plancus Brasiliensis anhinga vocatus Klein, Avi.*, p. 145, n° 8. — *Ptinæ*. Mæhring, *Avi.*, gen. 63. — *Mergus longirostrus, cervicæ longiori*. Idem, *Ornithol.*, class. 1, gen. 3, sp. 6. — *L'anhinga*. Salerne, *Ornithol.*, p. 375. — « *Anhinga superne nigricans, maculis albidis varia, inferne albo-argentea, capite et collo superiore griseo-rufescentibus; gutture et collo inferiore griseis; uropygio rectricibusque splendide nigris...* » *Anhinga*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 476.

chacun à tous les autres, des lignes de communication, des fils de rapprochement et de jonction au moyen desquels rien n'est coupé et tout s'enchaîne, depuis le plus riche et le plus hardi de ses chefs-d'œuvre, jusqu'aux plus simples de ses essais? Ainsi dans l'histoire des oiseaux, nous avons vu l'autruche, le casoar, le dronte, par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps, par la grosseur des ossements de leurs jambes, faire la nuance entre les animaux de l'air et ceux de la terre; nous verrons de même le pingouin, le manchot, oiseaux demi-poissons, se plonger dans les eaux et se mêler avec leurs habitants; et l'anhinga (*), dont nous allons parler, nous offre l'image d'un reptile enté sur le corps d'un oiseau; son cou long et grêle à l'excès, sa petite tête cylindrique roulée en fuseau, de même venue avec le cou, et effilée en un long bec aigu, ressemble à la figure et même au mouvement d'une couleuvre, soit par la manière dont cet oiseau étend brusquement son cou en partant de dessus les arbres, soit par la façon dont il le replie et le lance dans l'eau pour darder les poissons.

Ces singuliers rapports ont également frappé tous ceux qui ont observé l'anhinga dans son pays natal (a) (le Brésil et la Guyane); ils nous frappent de même jusque dans sa dépouille desséchée et conservée dans nos cabinets. Le plumage du cou et de la tête n'en dérobe point la forme grêle; c'est un duvet serré et ras comme le velours; les yeux, d'un noir brillant avec l'iris doré, sont entourés d'une peau nue; le bec a sa pointe barbelée de petites dentelures rebroussées en arrière; le corps n'a guère que sept pouces de longueur, et le cou seul en a le double.

L'excessive longueur du cou n'est pas la seule disproportion qui frappe dans la figure de l'anhinga; sa grande et large queue formée de douze plumes étalées, ne s'écarte pas moins de la coupe courte et arrondie de celle de la plupart des oiseaux nageurs; néanmoins l'anhinga nage et même se plonge tenant seulement la tête hors de l'eau, dans laquelle il se submerge en entier au moindre soupçon de danger, car il est très farouche, et jamais on ne le surprend à terre; il se tient toujours sur l'eau ou perché sur les plus hauts arbres, le long des rivières et des savanes noyées; il pose son nid sur ces arbres et y vient passer la nuit; cependant il est du nombre des oiseaux parfaitement palmipèdes, ayant les quatre doigts engagés par une membrane d'une seule pièce, avec l'ongle de celui du milieu dentelé inté-

(a) « Collum tenue, teres, pedem longum; caput parvum longiusculum, serpenti æmulum... solertissima avis in capiendis piscibus; nam, more serpentum, contracto prius collo, ejaculatur rostrum in piscem. » Marcgrave, *Hist. Brasil.*, p. 218. — « L'anhinga ressemble en quelque sorte à un serpent, surtout lorsqu'il prend sa volée de dessus les arbres, où il se perche ordinairement, pour de là plonger et pêcher. » Barrère, *France équinoxiale*, p. 135.

(*) Les *Anhinga* (*Plotus*) sont des Palmipèdes de la famille des Stéganopodes, caractérisés par un bec long et droit, le lorum et la gorge nus, un cou très allongé, une queue arrondie. L'espèce décrite ici est le *Plotus Anhinga* L.

rieurement en scie. Ces rapports de conformation et d'habitudes naturelles, semblent rapprocher l'anhinga des cormorans et des fous; mais sa petite tête cylindrique, et son bec effilé en pointe sans crochet, le distinguent et le séparent de ces deux genres d'oiseaux. Au reste, on a remarqué que la peau de l'anhinga est fort épaisse, et que sa chair est ordinairement très grasse, mais d'un goût huileux désagréable, et Marcgrave ne la trouve guère meilleure que celle du goéland, qui est assurément fort mauvaise.

Aucun des trois anhingas, représentés dans nos planches enluminées, ne ressemble parfaitement à celui dont ce naturaliste a donné la description. L'anhinga du n° 960 a bien, comme celui de Marcgrave, le dessus du dos pointillé, le bout de la queue liseré de gris, et le reste d'un noir luisant; mais il a aussi tout le corps noir et n'a pas la tête et le cou gris, et la poitrine d'un blanc argenté. Celui du n° 959 n'a point la queue liserée; néanmoins nous croyons que ces deux individus, apportés de Cayenne, sont non seulement de la même espèce entre eux, mais encore de la même espèce que l'anhinga du Brésil décrit par Marcgrave; les différences de couleurs qu'ils présentent, n'excédant point du tout celles que l'âge ou le sexe peuvent mettre dans le plumage des oiseaux, et particulièrement des oiseaux d'eau. Marcgrave fait observer de plus que son anhinga avait les ongles recourbés et très aigus, et qu'il s'en sert pour saisir le poisson; que ses ailes sont grandes, et se portent étant pliées jusqu'au milieu de sa longue queue; mais il paraît lui donner une taille un peu trop forte en l'égalant au canard; l'anhinga que nous connaissons peut avoir trente pouces ou même plus, de la pointe du bec à celle de la queue; mais cette grande queue et son long cou occupent la plus grande partie de cette dimension, et son corps ne paraît pas beaucoup plus gros que celui d'un morillon.

L'ANHINGA ROUX (a)

Nous venons de voir que l'anhinga est naturel aux contrées de l'Amérique méridionale, et malgré la possibilité du voyage pour un oiseau navigateur, et de plus muni de longues ailes, malgré l'exemple des cormorans et des fous qui ont traversé toutes les mers, nous aurions restreint celui-ci sous la loi du climat, et n'aurions pas cru, sur une simple dénomination, qu'il se trouvât au Sénégal, si une note de M. Adanson, jointe à l'envoi d'un de ces oiseaux, ne nous assurait qu'il y a en effet une espèce d'anhinga sur cette côte de l'Afrique, où les naturels du pays lui donnent le nom de *kan-*

(a) Voyez les planches enluminées, n° 107, sous le nom d'*Anhinga du Sénégal*.

dar. Cet anhinga du Sénégal (·), représenté n° 107 de nos planches enluminées, diffère de ceux de Cayenne en ce qu'il a le cou et le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun noirâtre, avec le reste du plumage noir. Du reste, la figure, le port et la grandeur sont absolument les mêmes que dans les aningas d'Amérique.

LE BEC-EN-CISEAUX (a) (b)

Le genre de vie, les habitudes et les mœurs dans les animaux (**), ne sont pas aussi libres qu'on pourrait l'imaginer; leur conduite n'est pas le produit d'une pure liberté de volonté ni même un résultat de choix, mais un effet nécessaire qui dérive de la conformation, de l'organisation et de l'exercice de leurs facultés physiques (***) : déterminés et fixés chacun à la manière de vivre que cette nécessité leur impose et prescrit, nul ne cherche à l'enfreindre, ne peut s'en écarter; c'est par cette nécessité, tout aussi variée que leurs formes, que se sont trouvés peuplés tous les districts de la nature; l'aigle ne quitte point ses rochers, ni le héron ses rivages; l'un fond du haut des airs sur l'agneau qu'il enlève ou déchire par le seul droit que lui donne la force de ses armes, et par l'usage qu'il fait de ses serres cruelles; l'autre,

• (a) Voyez les planches enluminées, n° 357, sous la dénomination de *Bec-en-ciseaux de Cayenne*.

(b) *The cut water*, le coupeur d'eau. Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. 90, avec une belle figure. — *Avis Carolinensis, rostro cultriformi*. Pétiver, *Gazoph. nat.*, figure du bec, tab. 76. — *Larus piscator ater, rostro depresso, forcipes referente*; par les Indiens de la Guyane, *tayataya*. Barrère, *France équinoxiale*, p. 135. — *Ryngchopsalia dorso nigro, ventre albo*. Idem, *Ornithol.*, class. 1, gen. 7, sp. 1. — *Ryngchops nigra, subtus alba, rostro basi rubro*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 71, sp. 5. — *Plotus rostro conico inæquali*. Klein, *Avi.*, p. 124, n° 2. — *Avis Maderaspatana major novaculæ facie*. Ray, *Synops. avi.*, p. 194, n° 5, avec une mauvaise figure, tab. 1, fig. 5. — Edwards, *Glanures*, pl. 281, la figure du bec, figure a. — *Phalacrocorax*. Mœhring, *Avi.*, gen. 109. On a pu remarquer combien, dans toute la nomenclature de Mœhring, les noms sont pervertis de leur sens naturel et appliqués d'une façon bizarre : sa méprise d'appliquer ici le nom de cormoran au bec-en-ciseaux vient, suivant toute apparence, de l'expression de Ray, qui, en le désignant, se sert du mot de *sea-crow*. — *Le bec-en-ciseaux*. Salerne, *Ornithol.*, p. 397. — « *Ryngchopsalia supernè fusco-nigricans, » infernè alba; capite anteriore concolore; reatricibus quatuor utrimque extimis candidis, » secundum scapi longitudinem fusco notatis... » *Ryngchopsalia*, le Bec-en-ciseaux. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 223.*

(*) *Plotus Levaillantii* TEMM.

(**) Les Bec-en-ciseaux (*Rhynchops*) sont des Palmipèdes de la famille des Larides, caractérisés par la forme de leur bec qui est très allongé, avec la mandibule inférieure souvent plus longue que la supérieure, et les deux disposées à peu près comme des lames de ciseaux.

(***) Dans tout ce passage Buffon semble entrevoir l'idée de l'adaptation des caractères et de l'organisation des êtres vivants au milieu dans lequel ils vivent; mais il donne à cette pensée une forme tellement poétique qu'il est difficile de décider jusqu'à quel point il en a saisi la portée.

le pied dans la fange, attend, à l'ordre du besoin, le passage de la proie fugitive; le pic n'abandonne jamais la tige des arbres, à l'entour de laquelle il lui est ordonné de ramper; la barge doit rester dans ses marais, l'alouette dans ses sillons, la fauvette dans ses bocages : et ne voyons-nous pas tous les oiseaux granivores chercher les pays habités et suivre nos cultures (a), tandis que ceux qui préfèrent à nos grains les fruits sauvages et les baies, constants à nous fuir, ne quittent pas les bois et les lieux escarpés des montagnes, où ils vivent loin de nous, et seuls avec la nature, qui d'avance leur a dicté ses lois et donné les moyens de les exécuter? Elle retient la gélinotte sous l'ombre épaisse des sapins, le merle solitaire sur son rocher, le loriot dans les forêts dont il fait retentir les échos, tandis que l'outarde va chercher les friches arides, et le râle les humides prairies : ces lois de la nature sont des décrets éternels, immuables, aussi constants que la forme des êtres; ce sont ses grandes et vraies propriétés qu'elle n'abandonne ni ne cède jamais, même dans les choses que nous croyons nous être appropriées; car de quelque manière que nous les ayons acquises, elles n'en restent pas moins sous son empire; et n'est-ce pas pour le démontrer qu'elle nous a chargés de loger des hôtes importuns et nuisibles, les rats dans nos maisons, l'hirondelle sous nos fenêtres, le moineau sur nos toits? Et lorsqu'elle amène la cigogne au haut de nos vieilles tours en ruine, où s'est déjà cachée la triste famille des oiseaux de nuit, ne semble-t-elle pas se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps, mais qu'elle a chargé la main sûre des siècles de lui rendre?

Ainsi les espèces nombreuses et diverses des oiseaux, portées par leur instinct et fixées par leurs besoins dans les différents districts de la nature, se partagent pour ainsi dire les airs, la terre et les eaux; chacune y tient sa place et y jouit de son petit domaine et des moyens de subsistance que l'étendue ou le défaut de ses facultés restreint ou multiplie. Et comme tous les degrés de l'échelle des êtres, tous les points de l'existence possible doivent être remplis, quelques espèces, bornées à une seule manière de vivre, réduites à un seul moyen de subsister, ne peuvent varier l'usage des instruments imparfaits qu'ils tiennent de la nature : c'est ainsi que les cuillers arrondies du bec de la spatule paraissent uniquement propres à ramasser les coquillages; que la petite lanière flexible et l'arc rebroussé du bec de l'avocette la réduisent à vivre d'un aliment aussi mou que le frai des poissons; que l'huître n'a son bec en hache que pour ouvrir les écailles, d'entre lesquelles il tire sa pâture; et que le bec croisé pourrait à peine se servir de sa pince brisée, s'il ne savait l'appliquer pour soulever l'enveloppe en écailles qui recèle la graine des sapins; enfin, que l'oiseau nommé *bec-en-ciseaux* ne peut ni mordre de côté, ni ramasser devant soi, ni becqueter en avant,

(a) Voyez ce qui est dit vol. VII, p. 288 de cette édition, sur les perroquets qui se sont portés dans la Caroline et à la Virginie, depuis qu'on y a planté des vergers.

son bec étant composé de deux pièces excessivement inégales, dont la mandibule inférieure allongée et avancée hors de toute proportion, dépasse de beaucoup la supérieure, qui ne fait que tomber sur celle-ci, comme un rasoir sur son manche (a). Pour atteindre et saisir avec cet instrument disproportionné, et pour se servir d'un organe aussi défectueux, l'oiseau est réduit à raser en volant la surface de la mer, et à la sillonner avec la partie inférieure du bec plongée dans l'eau afin d'attraper en dessous le poisson et l'enlever en passant (b). C'est de ce manège ou plutôt de cet exercice nécessaire et pénible, le seul qui puisse le faire vivre, que l'oiseau a reçu le nom de *coupeur d'eau* de quelques observateurs, comme par celui de bec-en-ciseaux on a voulu désigner la manière dont tombent l'une sur l'autre les deux moitiés inégales de son bec, dont celle d'en bas, creusée en gouttière, relevée de deux bords tranchants, reçoit celle d'en haut, qui est taillée en lame.

La pointe du bec est noire, et sa partie près de la tête est rouge, ainsi que les pieds, qui sont conformés comme ceux des mouettes. Le bec-en-ciseaux est à peu près de la taille de la petite mouette cendrée; il a tout le dessous du corps, le devant du cou et le front blancs; il a aussi un trait blanc sur l'aile, dont quelques-unes des plumes, ainsi que les latérales de la queue, sont en partie blanches; tout le reste du plumage est noir, ou d'un brun noirâtre; dans quelques individus c'est même simplement du brun, ce qui paraît désigner une variété d'âge (c); car, selon Catesby, le mâle et la femelle sont de la même couleur.

On a trouvé ces oiseaux sur les côtes de la Caroline et sur celles de la Guyane; ils sont nombreux dans ce dernier parage et paraissent en troupes, presque toujours au vol, ne s'abattant sur les vases que pour se reposer; quoique leurs ailes soient très longues, on a remarqué que leur vol est lent (d); s'il était rapide, il ne leur permettrait pas de discerner la proie qu'ils ne peuvent enlever qu'en passant: suivant les observations de M. de la Borde, ils vont dans la saison des pluies nicher sur les îlots, et particulièrement sur le *Grand Connétable*, près des terres de Cayenne.

L'espèce paraît propre aux mers de l'Amérique, et, pour la placer aux Indes orientales, il ne suffit pas de la notice donnée par le continuateur de

(a) « Maxilla superior inferiore multò brevior, et in illam, ut novacula in manubrium » suum, incidit. » Ray.

(b) « Ils se nourrissent de petits poissons qu'ils pêchent en volant dans les endroits où l'eau » de la mer est fort basse; ils ont presque toujours le bec inférieur dans l'eau; quand ils sentent quelque poisson sur cette partie inférieure du bec, ils serrent alors les deux parties, » qu'on pourrait appeler les deux lames. » Mémoires sur l'histoire naturelle de la Guyane, communiqués par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

(c) *Rygchopsalia fulva, varietas*. Brisson, *Ornithol.*, tome VI, p. 227. — *Rygchopsalia fulva, rostro nigro*. Barrère, *Ornithol.*, clas. 1, gen. 7, sp. 2. — *Rynchops fulva*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 71, sp. 2.

(d) Mémoires communiqués par M. de la Borde.

Ray sur un simple dessin envoyé de Madras, et qui pouvait avoir été fait ailleurs (a). Il nous paraît aussi que le coupeur d'eau des mers méridionales, cité souvent par le capitaine Cook, n'est pas le même que notre bec-en-ciseaux de la Guyane, quoiqu'on leur ait donné le même nom; car indépendamment de la différence des climats et de la chaleur de la Guyane au grand froid des mers australes, il paraît, par deux endroits des relations de M. Cook, que ces coupeurs d'eau sont des pétrels (b), et qu'ils se rencontrent aux plus hautes latitudes, et jusque entre les îles de glaces, avec les albatros et les pingouins (c).

LE NODDI (d) (e)

L'homme, si fier de son domaine, et qui en effet commande en maître sur la terre qu'il habite, est à peine connu dans une autre grande partie du vaste empire de la nature; il trouve sur les mers des ennemis au-dessus de ses

(a) « Avem olim e Carolina accepi; icon autem hic ab arce Maderaspatana mittitur; Mala- » baricis coddel-cauka, Summoodroa cauky. » *Append ad Synops. avi.*, p. 194, n° 5.

(b) « Nous eûmes une nouvelle occasion d'examiner deux différents albatros, et une » grosse espèce noire de coupeur d'eau, *procellaria æquinoctialis*; nous marchions depuis » neuf semaines sans voir aucune terre. » Cook, *Second voyage*, tome 1^{er}, p. 50. — « Le vent » était frais, et cependant nous avançâmes peu à cause d'une grosse mer qui venait du nord; » nous commençons à voir quelques-uns de ces *pétrels*, si connus de nos marins sous le » nom de *coupeurs d'eau*; nous étions par 58 degrés 10 secondes de latitude sud, et 50 degrés » 54 secondes de longitude est. » *Idem, ibid.*, p. 125.

(c) « Nous étions au milieu des glaces (par 61 degrés 51 minutes latitude sud, 95 degrés » longitude est); nous n'avions plus que peu d'oiseaux à l'entour de nous; ils étaient de l'es- » pèce des albatros, des pétrels bleus et des coupeurs d'eau. » Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 142. — « Durant notre traversée, au milieu des îles de glaces, les pintades, les coupeurs » d'eau nous parurent en moindre nombre, mais les pingouins commencèrent à se montrer. » *Idem.*, p. 94. — « Comme le temps était souvent calme, M. Banks descendit dans un petit » bateau pour tirer des oiseaux, et il rapporta quelques albatros et des coupeurs d'eau; ces » derniers étaient plus petits que ceux que nous avions vus au détroit de Lemaire, et avaient » une couleur plus foncée sur le dos. » *Premier voyage*, t. II, p. 297. — « On voit des cou- » peurs d'eau le long de la côte du Chili. » Relation du capitaine Carteret. *Premier voyage de Cook*, t. 1^{er}, p. 203.

(d) Voyez les planches enluminées n° 997, sous le nom de *Mouette brune de la Louisiane*.

(e) *Noddy*, en anglais, signifie sot, étourdi, et cette dénomination a rapport au naturel de l'oiseau. Voyez ci-dessus son histoire... *Thouarou*, chez les Indiens de la Guyane; *nodies*, *noddies*, *noddy*, dans les relations des mers du Sud; *oiyo*, en langue taïtienne. — *A noddy*, *hirundo marina minor*, *capite albo*, *passer stultus Nierembergii*. Raÿ, *Synops. avi.*, p. 190 et 154. — *Passer stultus*. Eus. Nieremberg, p. 207. — Jonston, *Avi.*, p. 126. — Willughby, *Ornithol.*, p. 297. — Charleton, *Exercit.*, p. 118, n° 22. — *Onomast.*, p. 115, n° 22. — *Larus Americanus minor stolidus*, *corpore fusco rubente, vertice albo*. D. Sloane. — Ray, *Synops.*, p. 132, n° 10. — *Hirundo marina minor capite albo*. Sloane, *Jamaïc.*, t. 1^{er}, p. 31. — Ray, p. 190, n° 2. — Barrère, *France équinox.*, p. 134. — *Larus americanus castaneus capite albo*. *Idem, Ornithol.*, clas. 1, gen 4. sp. 8. — *Anæthetus minor fuscus, vertice cinereo, rostro glabro*. Browne, *Nat. hist. of Jamaïc.*, p. 481. — *Larus, hirundo marina minor capite albo*. Klein, *Avi.*, p. 139, n° 15. — *Sterna caudâ cuneiformi, corpore nigro fronte albicante, sterna stoida*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 7. sp. 1. — *The noddy*. Catesby, *Carolin.* t. 1^{er},

forces, des obstacles plus puissants que son art, et des périls plus grands que son courage : ces barrières du monde qu'il a osé franchir sont les écueils où se brise son audace, où tous les éléments conjurés contre lui conspirent à sa perte, où la nature, en un mot, veut régner seule sur un domaine qu'il s'efforce vainement d'usurper : aussi n'y paraît-il qu'en fugitif plutôt qu'en maître. S'il en trouble les habitants, si même quelques-uns d'entre eux tombés dans ses filets ou sous les harpons deviennent les victimes d'une main qu'ils ne connaissent pas, le plus grand nombre, à couvert au fond de ses abîmes, voit bientôt les frimas, les vents et les orages, balayer de la surface des mers ces hôtes importuns et destructeurs, qui ne peuvent que par instant troubler leur repos et leur liberté.

Et en effet, les animaux que la nature, avec des moyens et des facultés bien plus faibles en apparence, a rendus bien plus forts que nous contre les flots et les tempêtes, tels que la plupart des oiseaux *pélagiens*, ne nous connaissent pas ; ils se laissent approcher, saisir même avec une sécurité que nous appelons stupide, mais qui montre bien clairement combien l'homme est pour eux un être nouveau, étranger, inconnu, et qui témoigne de la pleine et entière liberté dont jouit l'espèce loin du maître qui fait sentir son pouvoir à tout ce qui respire près de lui. Nous avons déjà vu, et nous verrons encore plusieurs exemples de cette imbécillité apparente, ou plutôt de cette profonde sécurité qui caractérise les oiseaux des grandes mers. Le *noddi* (*), dont il est ici question, a été nommé *moineau fou*, *passer stultus*, dénomination néanmoins très impropre, puisque le *noddi* n'est rien moins qu'un moineau, et qu'il ressemble à une grande hirondelle de mer ou à une petite mouette, et que dans la réalité il forme une espèce moyenne entre ces deux genres d'oiseaux, car il a les pieds de la mouette et le bec conformé comme celui de l'hirondelle de mer ; tout son plumage est d'un brun noir, à l'exception d'une plaque blanche en forme de calotte, au sommet de la tête ; sa taille est à peu près celle de la grande hirondelle de mer.

Nous avons adopté le nom de *noddi*, qui se lit fréquemment dans les relations des voyageurs anglais (a), parce qu'il exprime l'étourderie ou l'assurance folle avec laquelle cet oiseau vient se poser sur les mâts et sur les vergues des navires (b), et même sur la main que les matelots lui tendent (c).

p. et pl. 88. — *La petite mouette d'Amérique ou le thouarou de la Guyane*. Salerne, *Ornithol.*, p. 396. — « *Larus fuscus*, *syncipite candicante* ; capite superiore cinereo-albo, tæniâ utrimque » longitudinali suprâ oculos nigricante ; rectricibus fusco nigricantibus. » *Gavia fusca*, la Mouette brune. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 199.

(a) Voyez celles des *Voyages de Dampier*, du capitaine Cook, etc.

(b) « Ce sont des oiseaux stupides, qui, comme des fous, se laissent prendre à la main » sur les vergues et dans les autres agrès de vaisseau où ils viennent se poser. » Catesby.

(c) « Les *thouaroux* (c'est le nom du noddy à la Guyane) vont faire leur pêche fort au » large en compagnie des fous et des frégates ; je ne les ai pas vus se reposer sur l'eau,

(*) *Sterna Stolidus* L.

L'espèce ne paraît pas s'être étendue fort au delà des tropiques (a), mais elle est très nombreuse dans les lieux qu'elle fréquente. A Cayenne, nous dit M. de la Borde, « il y a cent noddis ou *thouaroux* pour un fou ou une » frégate; ils couvrent surtout le rocher du Grand Connétable, d'où ils viennent voltiger autour des vaisseaux, et lorsqu'on tire un coup de canon ils se lèvent, et forment par leur multitude un nuage épais. » Catesby les a également vus pêcher en grand nombre, volant ensemble et s'abaissant continuellement à la surface de la mer pour enlever les petits poissons, dont les troupes en colonnes sont chassées et pressées par les grands vents. Cette pêche semble se faire de la part de ces oiseaux avec beaucoup de plaisir et de gaieté, si l'on en juge par la variété de leurs cris, par le grand bruit qu'ils font et qu'on entend de quelques milles (b). Tout ceci, ajoute Catesby, n'a lieu que dans le temps des nichées et de la ponte, qui se fait sur le rocher tout nu (c); après quoi chaque noddie se porte au large et erre seul sur le vaste océan.

L'AVOCETTE (d) (e)

Les oiseaux à pieds palmés ont presque tous les jambes courtes; l'avocette (*) les a très longues, et cette disproportion, qui suffirait presque seule

» comme font les goélands; mais la nuit ils viennent rôder autour des vaisseaux pour chercher à se reposer, et les matelots les prennent en se couchant sur le haut de la dunette, et en tendant la main sur laquelle ils ne font pas de façon de se poser. » Mémoires communiqués par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

(a) Catesby, t. 1^{er}, p. 88. — « *Noddies et oiseaux d'œufs* (qui paraissent être quelque espèce d'hirondelle de mer). Par 27 degrés 4 secondes latitude sud, et 103 degrés 56 secondes longitude ouest, dans les premiers jours de mars. » *Second voyage du capitaine Cook*, t. II, p. 179. « Le 28 février, par 33 degrés 7 secondes latitude sud, et 102 degrés 33 secondes longitude ouest (en rentrant vers le tropique), nous commençâmes à voir des poissons volants, *des oiseaux d'œufs* et des noddies, qui, à ce qu'on dit, ne vont pas à plus de soixante ou quatre-vingts lieues de terre; mais on n'est pas assuré de cela: personne ne sait à quelle distance s'écartent des côtes les oiseaux de mer; pour moi, je ne crois point qu'il y en ait un seul sur lequel on puisse compter avec certitude pour annoncer le voisinage des terres. » *Idem, ibidem*, p. 178. — « On voit des noddys à plus de cent lieues de terre. » Catesby, *Carolin.*, t. 1^{er}, p. 88.

(b) Catesby.

(c) Comme sur les rochers des îles de Bahama. Catesby, t. 1^{er}, p. 88. — De l'île de Roca. Dampier, t. 1^{er}, p. 711. — « Au côté méridional de Sainte-Hélène, gissent certaines petites îles qui ne sont proprement que des rochers, où nous voyons des milliers de mouettes noires, dont les œufs, qui sont très bons à manger, étaient déposés sur ce rocher. La multitude de ces oiseaux était telle qu'on les prenait à milliers, et ils se laissaient tuer à coups de bâton, d'où vient sans doute qu'on les a nommés *mouettes folles*. » *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes orientales*; Amsterdam, 1702, t. IV, p. 17.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 353.

(e) Ce nom vient de l'italien, *avocetta*; l'avocette porte encore en Italie les noms de

(*) *Recurvirostra Avocetta* L. C'est un Échassier.

pour distinguer cet oiseau des autres palmipèdes, est accompagnée d'un caractère encore plus frappant par sa singularité, c'est le renversement du bec : sa courbure, tournée en haut, présente un arc de cercle relevé dont le centre est au-dessus de la tête; ce bec est d'une substance tendre et presque membraneuse à sa pointe (a); il est mince, faible, grêle, comprimé horizontalement, incapable d'aucune défense et d'aucun effort. C'est encore une de ces erreurs ou, si l'on veut, de ces essais de la nature au delà desquels elle n'a pu passer sans détruire elle-même son ouvrage; car, en supposant à ce bec un degré de courbure de plus, l'oiseau ne pourrait atteindre ni saisir aucune sorte de nourriture, et l'organe donné pour la subsistance et la vie ne serait qu'un obstacle qui produirait le dépérissement et la mort. L'on doit donc regarder le bec de l'avocette comme l'extrême des modèles qu'a pu tracer ou du moins conserver la nature; et c'est en même temps, et par la même raison, le trait le plus éloigné du dessin des formes sous lesquelles se présente le bec dans tous les autres oiseaux.

Il est même difficile d'imaginer comment cet oiseau se nourrit à l'aide d'un instrument avec lequel il ne peut ni becqueter ni saisir, mais tout au plus sonder le limon le plus mou : aussi se borne-t-il à chercher dans l'écume des flots le frai des poissons, qui paraît être le principal fonds de sa nourriture; il se peut aussi qu'il mange des vers, car l'on ne trouve ordinairement dans ses viscères qu'une matière glutineuse, grasse au toucher, d'une couleur tirant sur le jaune orangé, dans laquelle on reconnaît encore le frai du poisson et des débris d'insectes aquatiques; cette substance gélatineuse est toujours mêlée dans le ventricule de petites pierres blanches et cristallines (b), et quelquefois il y a dans les intestins une matière grise ou d'un vert terreux qui paraît être ce sédiment limoneux que les eaux douces,

beccotorto, beccorella; et sur le lac Majeur, *spinzago d'acqua*, pour la distinguer de l'autre *spinzago*, qui est le courlis. — En allemand, *frembder wasser vogel, schabel, schnabel*; et en Autriche, *krambschabl*; en anglais, *scooper*; en suédois, *skiaerftaeca*; en danois, *klyde, lan-fulgh, forkert*; en ture, *zuluh* ou *keluk*. — *Avocetta, recurvirostra*. Gessner, *Avi.*, p. 231; et *Icon. avi.*, p. 93, avec une figure peu exacte. — *Avocetta Italis dicta*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 288. — Willughby, *Ornithol.*, p. 240. — Ray, *Synops.*, p. 117, n° a, 1. — Marsigl., *Danub.*, t. IV, p. 72. — *Avocetta Italarum*. Jonston, *Avi.*, p. 90. — *Avocetta recurvirostra*. Charleton, *Exercit.*, p. 102, n° 8. Idem, *Onomast.*, p. 96, n° 8. — *Plotus recurviroster*. Klein, *Avi.*, p. 142, n° 1. — *Recurvirostra, seu avocetta Italarum*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 345. — *Trochilus*. Mœhring, *Avi.*, gen. 86. — *Recurvirostra subtilus alba, supernè nigricans, pedibus cyaneis*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 5, sp. 1. — *Recurvirostra albo nigroque varia...* *Avocetta*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 80, sp. 1. Idem, *Fauna Suecica*, n° 137. — Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 214. — Brunnich, *Ornithol. boreal.*, n° 188. — Kramer, *Elench. Austr. infer.*, p. 348, n° 1. — *Herle* ou *avocetta* des Italiens. Albin, t. 1^{er}, p. 87, pl. 101, figure mal coloriée. — *L'avocette*, Salerne, *Ornithol.*, p. 359. — « *Avocetta candida; capite superiore, colli superioris parte supremâ, tæniâ* » a scapulis ad uropygium, et fasciâ in alis obliquâ nigris; reëtricibus candidis... » *Avocetta*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 538.

(a) « Ferè coriaceum, apice membranaceum. » Linnæus.

(b) Willughby dit n'y avoir trouvé rien autre chose.

entraînées par les pluies, déposent sur le fond de leur lit; l'avocette fréquente les embouchures des rivières et des fleuves (a), de préférence aux autres plages de la mer.

Cet oiseau, qui n'est qu'un peu plus gros que le vanneau, a les jambes de sept à huit pouces de hauteur, le cou long et la tête arrondie; son plumage est d'un blanc de neige sur tout le devant du corps, et coupé de noir sur le dos; la queue est blanche, le bec noir, et les pieds sont bleus.

On voit l'avocette courir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts de cinq à six pouces d'eau; mais pour parcourir les eaux plus profondes elle se met à la nage, et dans tous ses mouvements elle paraît vive, alerte, inconstante; elle séjourne peu dans les mêmes lieux, et, dans ses passages sur nos côtes de Picardie en avril et en novembre, elle part souvent dès le lendemain de son arrivée, en sorte que les chasseurs ont grand-peine à en tuer ou saisir quelques-unes; elles sont encore plus rares dans l'intérieur des terres que sur les côtes. Cependant M. Salerne dit qu'on en a vu s'avancer assez loin sur la Loire, et il assure que ces oiseaux sont en grand nombre sur les côtes du Bas-Poitou, et qu'ils y font leurs nichées (b).

Il paraît, à la route que tiennent les avocettes dans leur passage, qu'aux approches de l'hiver elles voyagent vers le Midi, et retournent au printemps dans le Nord, car il s'en trouve en Danemark (c), en Suède, à la pointe du sud de l'île d'Oëland (d), sur les côtes orientales de la Grand-Bretagne (e); il en arrive aussi des volées sur la côte occidentale de cette île, qui n'y séjournent qu'un mois ou deux et disparaissent à l'approche du grand froid (f); ces oiseaux ne font que passer en Prusse (g); on les voit très rarement en Suisse, et suivant Aldrovande ils ne paraissent guère plus souvent en Italie: cependant ils y sont bien connus et bien nommés (h). Quelques chasseurs ont assuré que leur cri peut s'exprimer par les syllabes *crex, crex*; mais ce léger indice ne suffit pas pour qu'on puisse soupçonner que l'oiseau nommé *crex* par Aristote soit le même que l'avocette; car le *crex*, dit ce philosophe, *est en guerre avec le loriot et le merle*: or il est très certain que l'avocette n'a

(a) Du moins sur nos côtes de Picardie, où ces observations ont été faites.

(b) « L'avocette est très rare dans l'Orléanais... Au contraire, rien n'est plus commun sur » les côtes du Bas-Poitou; et, dans la saison des nids, les paysans en prennent les œufs » par milliers pour les manger; quand on la fait lever de dessus son nid, elle contrefait » l'estropiée, autant et plus que tout autre oiseau. » Salerne, *Ornithol.*, p. 360.

(c) Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 214. — « Habitat in Cimbria, Sielandiâ. » Brunnich, *Ornithol., boreal.*, n° 188.

(d) « Habitat in Oelandiæ apice Australi. » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 537.

(e) Ray, *Synops.*, p. 117. Willughby, p. 240.

(f) Charleton, *Onomast. Zoic.*, p. 96.

(g) Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 435. — « Avocetta aliquando hospes apud » nos. » Klein, *De avib. erratic.*, p. 193.

(h) Voyez la nomenclature.

rien à démêler avec ces deux oiseaux des bois ; et d'ailleurs ce cri, *crea*, *crea*, est également celui de la barge et du râle de terre.

On trouve à la plupart des avocettes de la boue sur le croupion, et les plumes en paraissent usées par les frottements : apparemment ces oiseaux essuient leur bec à leurs plumes ou l'y logent pour dormir, sa forme ne paraissant pas moins embarrassante pour le placer durant le repos, que pour s'en servir dans l'action, à moins que l'oiseau ne dorme, comme les pigeons, la tête sur la poitrine.

L'observateur qui nous communique ces faits (a) est persuadé que l'avocette, dans le premier âge, est grise ; et ce qui fonde son opinion, c'est qu'au temps du passage de novembre on en voit plusieurs qui ont les extrémités des plumes scapulaires grises, ainsi que celles du croupion ; or, ces plumes et celles qui couvrent les ailes sont celles qui conservent le plus longtemps la livrée de la naissance : la couleur terne des grandes pennes des ailes et la teinte pâle des pieds, qui dans l'adulte sont d'un beau bleu, ne laissent pas douter d'ailleurs que les avocettes à plumage mêlé de gris ne soient les jeunes ; il y a peu de différences extérieures dans cette espèce entre le mâle et la femelle ; les vieux ont beaucoup de noir, mais les vieilles femelles en ont presque autant : seulement il paraît que la taille de celle-ci est généralement un peu plus petite, et que la tête des premiers est plus ronde, avec le tubercule charnu qui s'élève sous la peau, près de l'œil, plus enflé ; il n'y a pas non plus de quoi établir une variété dans l'espèce sur ce que les avocettes de Suède ont le croupion noir, selon Linnæus, et que celles qui vivent en grand nombre sur un certain lac de basse Autriche, ont le croupion blanc, comme le fait observer Kramer (b).

Soit timidité, soit finesse, l'avocette évite les pièges, et elle est fort difficile à prendre (c) ; son espèce, comme on l'a vu, n'est bien commune nulle part, et paraît peu nombreuse en individus.

LE COUREUR (d)

Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes ont le pied court, la jambe reculée, et souvent en partie cachée dans le

(a) M. Baillon, de Montreuil-sur-Mer.

(b) *Elench. Austr. inf.*, p. 348.

(c) « J'ai fait mettre en usage et employé moi-même toutes les ruses possibles pour prendre de ces oiseaux vivants, je n'ai jamais pu y parvenir. » Observations communiquées par M. Baillon.

(d) Aldrovande lui applique les noms grecs de *celeos* et de *trochilos* ; et c'est d'après celui de *corrira*, qu'on lui donne en Italie, que nous avons formé celui de *coureur*. — *Trochilus*, vulgò *corrira*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 288. — Willughby, *Ornithol.*, p. 240. — Tro-

ventre ; leurs pieds , construits et disposés comme des rames à large palme, à manche raccourci, à position oblique, semblent être faits exprès pour aider le mouvement du petit navire animé. L'oiseau est lui-même le vaisseau, le gouvernail et le pilote ; mais au milieu de cette grande troupe de navigateurs ailés, trois espèces d'oiseaux forment comme un groupe isolé ; ils ont à la vérité des pieds garnis d'une membrane comme les autres oiseaux nageurs, mais ils sont en même temps montés sur de grandes jambes ou plutôt sur de hautes échasses, et par ce caractère ils se rapprochent des oiseaux de rivage, et tenant à deux grands genres très différents, ces trois espèces forment un de ces degrés intermédiaires, une de ces nuances qu'en tout a tracées la nature.

Ces trois oiseaux à pieds palmés et à hautes jambes sont : l'avocette dont nous venons de parler, le flammant ou *phénicoptère* des anciens, et le *coureur* (*), ainsi nommé, dit Aldrovande, de la célérité avec laquelle on le voit courir sur les rivages ; ce naturaliste, par qui seul nous connaissons cet oiseau, nous apprend qu'il n'est pas rare en Italie : nous ne le connaissons point en France, et selon toute apparence il ne se trouve pas dans les autres contrées de l'Europe, ou du moins il y est extrêmement rare. Charleton dit en avoir vu un individu, sans faire mention du lieu d'où il venait ; selon Aldrovande, les cuisses de cet oiseau coureur sont courtes à proportion de la hauteur des jambes ; le bec, jaune dans son étendue, est noir à la pointe, il est court et ne s'ouvre pas beaucoup ; le manteau est couleur de gris-fer, et le ventre blanc ; deux plumes blanches à pointe noire couvrent la queue. C'est tout ce que rapporte ce naturaliste, sans rien ajouter sur les dimensions ni la grandeur du corps, qui dans sa figure sont à peu près les mêmes que celles du pluvier.

Aristote et Athénée parlent également d'un oiseau à course rapide sous le nom de *trochilos*, en disant *qu'il vient en temps calme chercher sa nourriture sur l'eau* ; mais ce *trochilos* est-il un oiseau palmipède et nageur, comme le dit Aldrovande, qui le rapporte à son oiseau coureur, ou comme l'indique Ælien, le *trochilos* n'est-il pas un oiseau de rivage du genre des poules d'eau ou des pluviers à collier ? c'est ce qui me paraît difficile à décider par le peu de renseignements que nous ont laissés les anciens. Tout ce qui résulte de leurs notices, c'est que ce *trochilos* est de la classe des oiseaux aquatiques, et c'est au moins avec une espèce de convenance qu'Ælien lui applique ce que l'antiquité disait de l'oiseau qui entre hardi-

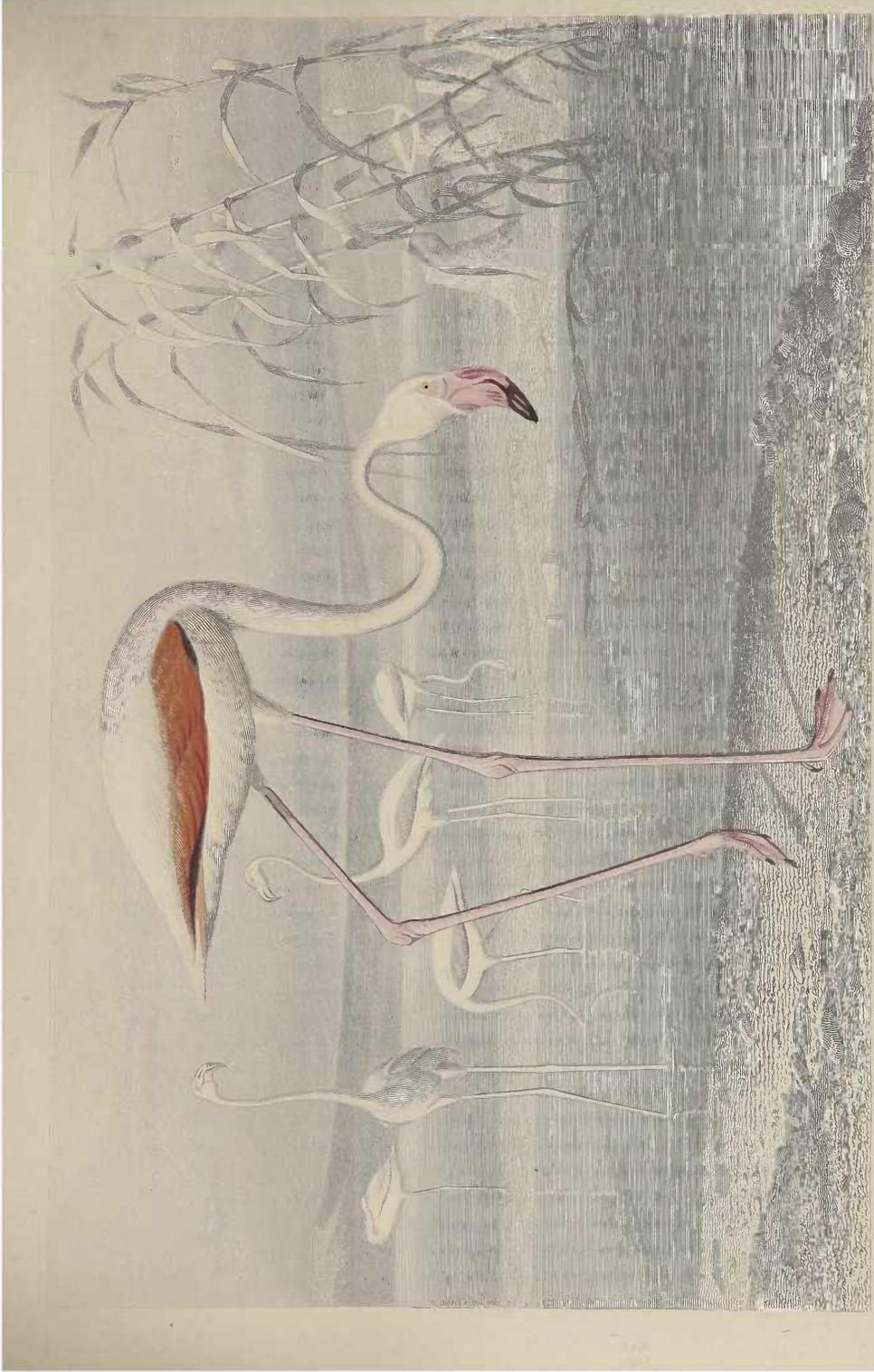
chilus, corrira, seu tabellaria Aldrovandi. — Charleton, *Exercit.*, p. 402, n° 9. *Onomast.*, p. 97, n° 9. — Ray, *Synops. avi.*, p. 118, n° 3. — *Trochilus.* Jonston, *Avi.*, p. 90. Idem, *Corrira*, p. 111. — *Le trochile ou coureur.* Salerne, *Ornithol.*, p. 362. — « *Corrira supernè* » ferruginea, infernè alba ; reetricibus binis intermediis candidis, apice nigris... » *Corrira*, le Coureur. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 542.

(*) *Corrira italica* GMEL.

ment dans la gueule du crocodile pour manger les sangsues, et qui l'avertit de l'approche de la mangouste *ichneumon* (*): cette fable a été appliquée, avec autant d'absurdité qu'il est possible d'en mettre à l'application d'une fable, à un petit oiseau des bois, qui est le roitelet-troglodyte, et cela par une erreur de noms, le roitelet-troglodyte ayant quelquefois reçu le nom de *trochilos* à cause de son vol tournoyant (a).

(a) Voyez l'article du *Troglodyte*, vol. VII.

(*) Ce fait que Buffon traite de fable paraît être vrai. L'oiseau qui mange les sangsues dans la bouche du Crocodile serait, d'après Flourens, le *Charadrius morinellus*.



Clerge et Lalouze sc.

Imp. K. Tineau.

Thunus pinx.

FLAMMANT ROSE

LE FLAMMANT OU LE PHÉNICOPTÈRE (a) (b)

Dans la langue de ce peuple, spirituel et sensible, les Grecs, presque tous les mots peignaient l'objet ou caractérisaient la chose, et présentaient l'image ou la description abrégée de tout être idéal ou réel. Le nom de *phénicoptère*, oiseau à l'aile de flamme (c), est un exemple de ces rapports sentis qui font la grâce et l'énergie du langage de ces Grecs ingénieux; rapports que nous trouvons si rarement dans nos langues modernes, lesquelles ont souvent même défiguré leur mère en la traduisant. Le nom de ce phénicoptère, traduit par nous, ne peignit plus l'oiseau, et bientôt, ne représentant plus

(a) Voyez les planches enluminées, n° 63.

(b) En grec, Φοινικoptήρος; en latin, *phœnicopterus*; en espagnol et aux îles du cap Vert, *flamenco*; en portugais, *flamingo*; dans les anciens ornithologistes, *flambant* ou *flamant*, d'où par dégénération, *flamant* et *flamand*, *tokoko* à Cayenne, suivant Barrère; autrefois en France, selon M. Duhamel (*Ancienne Hist. de l'Acad. royale des Sciences*, p. 213), *bécharu*, comme qui dirait *bec de charrue*, de la forme de son bec courbé comme un soc; en langue madégaïse où de Madagascar, *sambe*, selon Flacourt. — *Flamant* ou *flambant*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 199. — *Bécharu*. *Histoire de l'Académie des Sciences*, t. II, part. III, p. 43, avec une assez mauvaise figure, pl. 9. — *Phœnicopterus*. Gessner, *Avi.*, p. 689; et *Icon. avi.*, p. 136. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 319. — Jonston, *Avi.*, p. 102. — Willughby, *Ornithol.*, p. 240. *Nota*. Les figures données par ces auteurs, et copiées de celles de Gessner, ne sont point exactes. — Ray, *Synops. avi.*, p. 117, n° 2; et 190, n° 1. — Charleton, *Exercit.*, p. 108, n° 3. *Onomast.*, p. 102, n° 5. — Sloane, *Jamaïca*, p. 321, n° XVII. — *Phœnicopterus Plinii, Aldrovandi*. Klein, *Avi.*, p. 126, lit. B. — *Phœnicopterus avis. Mus. Worm.*, p. 309. — *Phœnicopterus auctorum*. Mœhring, *Avi.*, gen. 59. — *Phœnicopterus Americanus*. Seba, vol. I^{er}, p. 103, t. LXVII, fig. 1. — *Phœnicopterus pullus, vertice et angulis alarum coccineis*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 480. — « *Phœnicopterus ruber, remigibus primoribus nigris...* » *Phœnicopterus ruber*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 72, sp. 1. — *Phœnicopterus ex cinereo puniceus minori rostro*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 8, sp. 1. — *Phœnicopterus roseus*. Idem, *ibid.*, sp. 2. — *Phœnicopterus Guyanensis, crassiori rostro, totus phœniceus*. Idem, *ibid.*, sp. 3. — *Phœnicopterus Phœniceus, rostro fulcato, ad extremum nigro*. Idem, *France équinoxiale*, p. 140. — *Flamenco*. Jonston, *Avi.*, p. 130. — *Avis quam Hispani flamenco vocant*. De Laët, *Nov. orb.*, p. 13. — *Flamand*. Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espérance*, t. III, p. 142. — *Flambant* ou *flamand*. Dinterre, *Histoire des Antilles*, t. II, p. 267. — *Flamant*. Catesby, t. I^{er}, p. 73, avec une bonne figure, pl. 73; et de plus une figure de la tête, pl. 74. — *Flammant* ou *flamboyant*. Albin, t. II, p. 51, avec une figure mauvaise et mal coloriée, pl. 77. — *Le flammant* ou *flambant* Salerne, *Ornithol.*, p. 260. — « *Phœnicopterus coccineus, remigibus plerisque nigris; remigibus coccineis...* » *Phœnicopterus*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 532.

(c) Φοινικτός, *purpureus, flammeus*; πτερος, *ala*.

rien, perdit ensuite sa vérité dans l'équivoque (*). Nos plus anciens naturalistes français prononçaient *flambant* ou *flamant* : peu à peu l'étymologie oubliée permit d'écrire *flamant* ou *flamand*, et d'un oiseau couleur de feu ou de flamme (a), on fit un oiseau de *Flandre*, on lui supposamême des rapports avec les habitants de cette contrée où il n'a jamais paru (b). Nous avons donc cru devoir rappeler ici son ancien nom qu'on aurait dû lui conserver comme plus riche, et si bien approprié que les Latins crurent devoir l'adopter (c).

Cette aile couleur de feu n'est pas le seul caractère frappant que porte cet oiseau ; son bec d'une forme extraordinaire, aplati et fortement fléchi en dessus vers son milieu, épais et carré en dessous, comme une large cuiller ; ses jambes d'une excessive hauteur ; son cou long et grêle, son corps plus haut monté, quoique plus petit que celui de la cigogne, offrent une figure d'un beau bizarre et d'une forme distinguée parmi les plus grands oiseaux de rivage.

C'est avec raison que Willughby, parlant de ces grands oiseaux à pieds demi palmés qui hantent le bord des eaux, sans néanmoins nager ni se plonger, les appelle des espèces isolées, formant un genre à part et peu nombreux, car le flamant en particulier paraît faire la nuance entre la grande tribu des oiseaux de rivage et celle tout aussi grande des oiseaux navigateurs, desquels il se rapproche par les pieds à demi palmés, et dont la membrane étendue entre les doigts, et de l'une à l'autre pointe, se retire dans son milieu par une double échancrure (d) ; tous les doigts sont très courts, et l'extérieur fort petit ; le corps l'est aussi relativement à la longueur des jambes et du cou. Scaliger le compare à celui du héron, et Gessner à celui de la cigogne, en remarquant, ainsi que Willughby, la longueur extraordinaire de son cou effilé. Quand le flamant a pris son entier accroissement dit Catesby, il n'est pas plus pesant qu'un canard sauvage, et cependant il a cinq pieds de hauteur (e). Ces grandes différences dans la taille, indiquée par

(a) « Toutes ses plumes sont de couleur incarnat, et, quand il vole à l'opposite du soleil, » il paraît tout flamboyant comme un brandon de feu. » Dutertre, *Hist. nat. des Antilles*, page 267.

(b) Willughby, en remarquant cette dénomination trompeuse, dit que, loin que cet oiseau soit fréquent en Flandre, il ne croit pas même qu'on l'y ait jamais vu ; sur quoi Gessner s'abandonne à plusieurs mauvais raisonnements (lib. III *de Avib.*), trouvant dans la grandeur de ces oiseaux du rapport avec la stature des *Flamands* ; supposant d'ailleurs faussement que la plupart de ceux que l'on voit nous sont apportés de Flandre.

(c) Pline, Apicius, Juvénal, Suétone : tous ont retenu le mot grec, en y ajoutant seulement la terminaison latine : *phænicopterus*.

(d) Ce que Dutertre exprime très bien en disant que *ses pieds sont à demi marins*. *Hist. nat. des Antilles*, p. 267.

(e) *Hist. nat. of Carolina*, t. I^{er}, p. 73.

(*) Les Flamants ou Phénicoptères (*Phænicopterus*) sont des Palmipèdes de la famille des Lamellirostres, caractérisés par un bec brusquement courbé au niveau de sa partie médiane, pourvu de lamelles aplaties pressées l'une contre l'autre.

L'espèce décrite ici est le *Phænicopterus roseus*.

ces auteurs, tiennent à l'âge ainsi que les variétés qu'ils ont remarquées dans le plumage; il est en général doux, soyeux et lavé de teintes rouges plus ou moins vives et plus ou moins étendues; les grandes plumes de l'aile sont constamment noires; et ce sont les couvertures grandes et petites, tant intérieures qu'extérieures, qui portent ce beau rouge de feu, dont les Grecs frappés tirèrent le nom de phénicoptère. Cette couleur s'étend et se nuance par degrés de l'aile au dos et au croupion, sur la poitrine, et enfin sur le cou, dont le plumage au haut et sur la tête n'est plus qu'un duvet ras et velouté; le sommet de la tête dénué de plumes, un cou très grêle, avec un large bec, donnent à cet oiseau un air tout extraordinaire: son crâne paraît élevé et sa gorge dilatée en avant pour recevoir la mandibule inférieure du bec qui est très large dès l'origine; les deux mandibules forment un canal arrondi et droit jusque vers le milieu de leur longueur; après quoi la mandibule supérieure fléchit tout d'un coup par une forte courbure, et de convexe qu'elle était devient une lame plate: l'inférieure se plie à proportion, conservant toujours la forme d'une large gouttière; et la mandibule supérieure par une autre petite courbure à sa pointe vient s'appliquer sur l'extrémité de la mandibule inférieure; les bords de toutes deux sont garnis en dedans d'une petite dentelure noire, aiguë, dont les pointes sont tournées en arrière. Le docteur Grew, qui a décrit très exactement ce bec (a), y remarque de plus un filet qui règne en dedans sous la partie supérieure et la partage par le milieu; il est noir depuis sa pointe jusqu'à l'endroit où il fléchit, et de là jusqu'à la racine il est blanc dans l'oiseau mort, mais apparemment sujet à varier dans le vivant, puisque Gessner le dit d'un rouge vif, Aldrovande, brun, Willughby, bleuâtre, et Seba, jaune. « A une tête ronde et petite, dit Dutertre, est attaché un grand bec long de quatre pouces, moitié rouge et moitié noir, et » recourbé en forme de cuiller. » Messieurs de l'Académie des Sciences, qui ont décrit cet oiseau sous le nom de *bécharu* (b), disent que le bec est d'un rouge pâle, et qu'il contient une grosse langue bordée de papilles charnues, tournées en arrière, qui remplit la cavité ou la large cuiller de la mandibule inférieure. Wormius décrit aussi ce bec extraordinaire, et Aldrovande remarque combien la nature s'est jouée dans sa conformation. Ray parle de sa figure étrange; mais aucun d'eux ne l'a examinée assez soigneusement pour décider un point que nous désirerions d'être à portée d'éclaircir: c'est de savoir si dans ce bec singulier, c'est, comme l'ont dit plusieurs naturalistes, la partie supérieure qui est mobile, tandis que l'inférieure est fixe et sans mouvement (c).

Des deux figures de cet oiseau données par Aldrovande, et qui lui avaient

(a) *Mus. reg. Soc.*, p. 67.

(b) *Anciens Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. III, part. III, p. 43.

(c) Cette assertion se trouve dans le fragment de *Ménippe*, d'après lequel Rondelet l'a répétée. Wormius, Cardan et Charleton prétendent l'avoir vérifiée.

été envoyées de Sardaigne, l'une n'exprime point les caractères du bec qui sont assez bien rendus dans l'autre ; et nous devons remarquer à ce sujet que dans notre planche enluminée même, les traits de ce bec, son renflement, son aplatissement, ne sont pas assez fortement prononcés, et qu'il est figuré trop pointu.

Pline semble mettre cet oiseau au nombre des cigognes, et Seba se persuade mal à propos que le phénicoptère chez les anciens était rangé parmi les ibis. Il n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces genres : non seulement son espèce est isolée, mais seul il fait un genre à part ; et du reste, quand les anciens placent ensemble les espèces analogues, ce n'est point dans les idées étroites, ni suivant les méthodes scolastiques de nos nomenclateurs, c'est en observant dans la nature par quelles ressemblances des mêmes facultés, des mêmes habitudes, elle rapproche certaines espèces, les rassemble et en forme, pour ainsi dire, un groupe réuni par des manières communes de vivre et d'être.

On peut s'étonner, avec raison, de ne point trouver dans Aristote le nom du phénicoptère, quoique nommé dans le même temps par Aristophane, qui le range dans la troupe des oiseaux de marais (*λιμναίοι*) ; mais il était rare et peut-être étranger dans la Grèce. Héliodore (*a*) dit expressément que le phénicoptère est un oiseau du Nil : l'ancien scoliaste sur Juvénal (*b*) dit aussi qu'il est fréquent en Afrique ; cependant il ne paraît pas que ces oiseaux demeurent constamment dans les climats les plus chauds, car on en voit quelques-uns en Italie, et en beaucoup plus grand nombre en Espagne (*c*) ; et il est peu d'années où il n'en arrive pas quelques-uns sur nos côtes de Languedoc et de Provence, particulièrement vers Montpellier et Martigues (*d*), et dans les marais près d'Arles (*e*) ; d'où je m'étonne que Belon, observateur si instruit, dise qu'on n'en voit aucun en France qui n'y ait été apporté d'ailleurs (*f*). Cet oiseau aurait-il étendu ses migrations d'abord en Italie, où autrefois il ne se voyait pas, et ensuite jusque sur nos côtes ?

Il est, comme on le voit, habitant des contrées du Midi, et se trouve dans l'ancien continent, depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la pointe la plus australe de l'Afrique (*g*) ; on en trouve en grand nombre dans les îles du Cap-Vert, au rapport de Mandeslo, qui exagère la grosseur de leur corps, en

(*a*) *Ethiopic.*, lib. vi.

(*b*) Satire XI, vers 439.

(*c*) Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 199.

(*d*) Lister. *Annot. in Apicium*, lib. v, cap. 7. — Ray, *Synops.*, p. 117.

(*e*) *Peiresc. vita*, lib. II.

(*f*) « Il n'est point vu au pays de deçà, si on ne l'apporte prisonnier, et combien qu'il » soit oiseau palustre, toutefois il n'est gueres prins de ce côté de la mer océane ; mais il est » quelquefois vu en Italie, et plus souvent en Espagne qu'ailleurs, car on lui fait passer la » mer. » *Nat. des oiseaux*, p. 199.

(*g*) « Ces oiseaux sont fort communs au Cap ; pendant le jour ils se tiennent sur le bord » des lacs ou des rivières, et la nuit ils se retirent sur les montagnes. » Kolbe, *Description du cap de Bonne-Espérance*, t. II, p. 172.

le comparant à celui du cygne (*a*). Dampier rencontra quelques nids de ces oiseaux dans celle de Sal (*b*); ils sont en quantité dans les provinces occidentales de l'Afrique, à Angola, Congo et Bissao, où par respect superstitieux les Nègres ne souffrent pas qu'on tue un seul de ces oiseaux, ils les laissent paisiblement s'établir jusqu'au milieu de leurs habitations (*c*). On les trouve de même à la baie de Saldana (*d*), et dans toutes les terres voisines du cap de Bonne-Espérance, où ils passent le jour sur la côte, et se retirent la nuit au milieu des grandes herbes qui se trouvent dans quelques endroits des terres adjacentes (*e*).

Au reste, le flammant est certainement un oiseau voyageur, mais qui ne fréquente que les pays chauds et tempérés, et ne visite pas ceux du Nord; il est vrai qu'on le voit dans certaines saisons paraître en divers lieux, sans qu'on sache précisément d'où il arrive, mais jamais on ne l'a vu s'avancer dans les terres septentrionales, et s'il en paraît quelques-uns dans nos provinces intérieures de France, seuls et égarés, ils semblent y avoir été jetés par quelque coup de vent. M. Salerne rapporte, comme chose extraordinaire (*f*), qu'on en a tué un sur la Loire. C'est dans les climats chauds que ses courses s'exécutent; et il les a portées de l'un à l'autre continent, car il est du petit nombre d'oiseaux communs aux terres méridionales de tous deux (*g*).

(*a*) On y voit (des îles du Cap-Vert), entre autres, une sorte d'oiseaux que les Portugais appellent *flamingos*, qui ont le corps blanc et les ailes d'un rouge vif, approchant de la couleur de feu, et qui sont aussi gros qu'un cygne. *Voyage de Mandeslo*, p. 688.

(*b*) *Histoire générale des Voyages*, t. XII, p. 229.

(*c*) « Les flamingos sont en grand nombre dans le canton, et si respectés par les Mandingos d'un village à demi-lieue de Geves, qu'il s'y en trouve des milliers; ces oiseaux sont de la grandeur d'un coq d'Inde... Les habitants du même village portent le respect si loin pour ces animaux, qu'ils ne souffrent pas qu'on leur fasse le moindre mal. Ils les laissent tranquilles sur les arbres au milieu de leurs habitations, sans être importunés de leurs cris, qui se font entendre néanmoins d'un quart de lieue. Les Français, en ayant tué quelques-uns dans cet asyle, furent forcés de les cacher sous l'herbe, de peur qu'il ne prit envie aux Nègres de venger sur eux la mort d'un oiseau si révéré. » *Relation de Brue, Hist. générale des Voyages*, t. II, p. 590.

(*d*) « Dans la multitude d'oiseaux qu'on voit à la baie de Saldana, les pélicans, les *flamingos*, les corbeaux, qui tous ont un collier blanc autour du cou, quantité de petits oiseaux de différentes espèces, sans compter ceux de la mer, dont la variété est innombrable, remplissent tellement l'air, les arbres et la terre, qu'on ne peut se remuer sans en faire partir un grand nombre. » *Relation de Douton; Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 46.

(*e*) *Histoire générale des Voyages*, t. V, p. 201.

(*f*) Page 362.

(*g*) « On voit dans l'île Maurice (île de France), beaucoup de certains oiseaux qu'on appelle *géants*, parce que leur tête s'élève à la hauteur d'environ six pieds; ils sont extrêmement haut montés, et ont le cou fort long; le corps n'est pas plus gros que celui d'une oie; ils paissent dans les lieux marécageux, et les chiens les surprennent souvent, à cause qu'il leur faut beaucoup de temps pour s'élever de terre. Nous en vîmes un jour un à Rodrigue, et nous le primes à la main, tant il était gras; c'est le seul que nous ayons remarqué, ce qui me fait croire qu'il y avait été poussé par quelque vent, à la force duquel il n'avait pu résister; ce gibier est assez bon. » *Voyage de François Leguat; Amsterdam, 1708, t. II, p. 72.*

On en voit au Valparais, à la Conception, à Cuba (*a*), où les Espagnols les nomment *flamencos* (*b*); il s'en trouve à la côte de Vénézuëla près de l'île Blanche et de l'île d'Aves, et sur l'île de la *Roche* qui n'est qu'un amas d'écueils (*c*); ils sont bien connus à Cayenne, où les naturels du pays leur donnent le nom de *tococo*; on les voit border le rivage de la mer ou voler en troupes (*d*); on les retrouve dans les îles de Bahama (*e*). Hans Sloane les place dans le catalogue des oiseaux de la Jamaïque (*f*); Dampier les retrouve à Rio de la Hacha (*g*); ils sont en très grand nombre à Saint-Domingue (*h*), aux Antilles et aux îles Caribes (*i*), où ils se tiennent dans les petits lacs salés et sur les lagunes. Celui dont Seba donne la figure lui avait été envoyé de Curaçao (*j*); on en trouve également au Pérou (*k*), jusqu'au Chili (*l*). Enfin il est peu de régions de l'Amérique méridionale où quelques voyageurs n'aient rencontré ces oiseaux.

Ces flammants d'Amérique sont partout les mêmes que ceux de l'Europe et d'Afrique; l'espèce de ces oiseaux semble être unique et plus isolée qu'aucune autre, puisqu'elle s'est refusée à toute variété.

Ces oiseaux font leurs petits sur les côtes de Cuba et des îles de Bahama (*m*),

(*a*) « Dans les petites îles, sous Cuba, à qui Colomb donna le nom de *jardin de la Reine*, » on voit des oiseaux rouges de la forme des grues, qui ne se trouvent que dans ces îles, où » ils vivent d'eau salée, ou plutôt de ce qu'ils y trouvent propre à les nourrir. » Herrera, cap. XIII.

(*b*) De Laët, *Descrip. Ind. occid.*, lib. I, cap. II.

(*c*) *Idem*, lib. XVIII, cap. XVI.

(*d*) Barrère, *Hist. nat. de la France équinox.* Les bois à Cayenne sont peuplés de *flamands*, de colibris, d'occos et de toucans. *Voyage de Froger*.

(*e*) Klein, *De avib. errat.*, pag. 165.

(*f*) *Hist. nat. of Jamaïc.*, t. II, p. 321. « These are common in the Marshy and fenny » places, and Likewise shallow baies of Jamaïca. »

(*g*) « J'ai vu des flamings à Rio de la Hacha, et à une île située près du continent de » l'Amérique, vis-à-vis de Curaçao, et que les pirates appellent l'île de *Flamingo*, à cause de » la prodigieuse quantité de ces oiseaux qui y nichent. » Dampier, *Nouveau voyage autour du monde*, t. Ier, p. 94.

(*h*) « A Saint-Domingue, les flamings bordent les marais en grandes troupes, et comme » ils ont les pieds d'une extrême hauteur, on les prendrait de loin pour un escadron rangé » en bataille. » *Hist. générale des voyages*, t. XII, p. 228. — « Les endroits que les flamants » fréquentent le plus volontiers à Saint-Domingue, sont les marécages de la *Gonave* et de l'île » à *Vache*, petites îles situées, l'une à l'ouest du Port-au-Prince, l'autre au sud de la ville des » Cayes. Ces îles leur plaisent, et parce qu'elles sont inhabitées, et parce qu'il s'y trouve » plusieurs lagons et marais d'eau salée; ils fréquentent aussi beaucoup le fameux étang de » *Riquille* qui appartient aux Espagnols. On en voit à l'est de la plaine du *Cul-de-sac*, dans » un grand étang qui contient plusieurs îlets; mais, du reste, on observe que le nombre de » ces oiseaux diminue à mesure que l'on dessèche les marécages et que l'on abat les hautes » futaies qui garnissent les bords des grands étangs. » Extrait des Mémoires communiqués par M. le chevalier Lefebvre Deshayes.

(*i*) Hernandez, Rochefort.

(*j*) Thes., tab. 67.

(*k*) De Laët.

(*l*) Frésier, p. 73.

(*m*) Catesby, *Nat. hist. of Carolina*, t. Ier, p. 73.

dans les plages noyées et sur les îles basses, telles que celles d'*Avés* (a), où Labat trouva nombre de ces oiseaux et leurs nids (b); ce sont de petits tas de terre glaise et de fange amassée du marais, relevés d'environ vingt pouces en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lissé, sans aucun lit de plumes ni d'herbes, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur ce petit monticule (c), les jambes pendantes, dit Catesby, comme un homme assis sur un tabouret, et de manière qu'il ne couve ses œufs que du croupion et du bas-ventre. Cette singulière situation est nécessitée par la longueur de ses jambes, qu'il ne pourrait jamais ranger sous lui s'il était accroupi. Dampier décrit de même leur manière de nicher dans l'île de Sal (d). C'est toujours dans les lagunes et les mares salées qu'ils placent leurs nids; ils ne font que deux œufs ou trois au plus (e); ces œufs sont blancs, gros comme ceux de l'oie et un peu plus allongés (f); les petits ne commencent à voler que lorsqu'ils ont acquis presque toute leur grandeur; mais ils courent avec une vitesse singulière (g), peu de jours après leur naissance.

Le plumage est d'abord d'un gris clair, et cette couleur devient plus foncée à mesure que leurs plumes croissent, mais il leur faut dix ou onze mois pour l'entier accroissement de leur corps, et ce n'est qu'alors qu'ils commencent à prendre leur belle couleur, dont les teintes sont faibles dans la jeunesse, et deviennent plus fortes et plus vives à mesure qu'ils avancent en

(a) Cinquante lieues sous le vent de la Dominique.

(b) *Histoire générale des voyages*, t. XV, p. 673.

(c) « On me montra quantité de leurs nids; ils ressemblent à des cônes tronqués, composés de terre grasse, d'environ dix-huit à vingt pouces de hauteur, sur autant de diamètre par le bas; ils les font toujours dans l'eau, c'est-à-dire, dans des mares ou des marécages : ces cônes sont solides jusqu'à la hauteur de l'eau, et ensuite vides comme un pot avec un trou en haut; c'est là dedans qu'ils pondent deux œufs qu'ils couvent en s'appuyant contre et couvrant le trou avec leur queue; j'en ai rompu quelques-uns sans y trouver ni plumes, ni herbes, ni aucune chose pour reposer les œufs; le fond est un peu concave et les paroës fort unies. » Labat, t. IV, p. 425.

(d) « Ils font leur nid dans les marais où il y a beaucoup de boue qu'ils amoncellent avec leurs pattes, et en font de petites hauteurs qui ressemblent à de petites îles, et qui paraissent hors de l'eau d'un pied et demi de haut; ils font le fondement de ces éminences large, et le conduisent toujours en diminuant jusqu'au sommet, où ils laissent un petit trou pour pondre; quand ils pondent ou qu'ils couvent, ils se tiennent debout, non sur l'éminence, mais tout auprès, les jambes à terre et dans l'eau, se reposant contre leur monceau de terre, et couvrant leur nid de leur queue; ils ont les jambes fort longues, et comme ils font leurs nids à terre, ils ne peuvent, sans endommager leurs œufs ou leurs petits, avoir les jambes dans leur nid, ni s'asseoir dessus, ni s'appuyer tout le corps qu'à la faveur de cet admirable instinct que la nature leur a donné; ils ne pondent jamais que deux œufs et rarement moins. Les jeunes ne peuvent voler qu'ils n'aient presque toutes leurs plumes, mais ils courent avec une vitesse prodigieuse. » Dampier, t. 1^{er}, p. 93.

(e) « They never lay more than three eggs and seldom fewer. » *Philosoph. Transact.*, n^o 350.

(f) Décrit sur des œufs de *tokoko* ou *flammant* de Cayenne, au Cabinet du Roi.

(g) « The young ones cannot fly til they are almost full grown; but will run prodigiously fast. » *Philosoph. Transact.*, *ibid.*

âge (*a*). Suivant Catesby, il se passe deux ans avant qu'ils acquièrent toute leur belle couleur rouge (*b*). Le P. Dutertre fait la même remarque (*c*); mais, quel que soit le progrès de cette teinte dans leur plumage, l'aile est colorée la première, et le rouge y est toujours plus éclatant que partout ailleurs; cette couleur s'étend ensuite de l'aile sur le croupion, puis sur le dos et la poitrine et jusque sur le cou; il y a seulement dans quelques individus de légères variétés de nuances qui paraissent suivre les différences du climat; par exemple, nous avons remarqué le rouge plus ponceau dans le flamant du Sénégal, et plus orangé dans celui de Cayenne: seule différence qui ne suffit pas pour constituer deux espèces comme l'a fait Barrère (*d*).

Leur nourriture, dans tout pays, est à peu près la même; ils mangent des coquillages, des œufs de poissons et des insectes aquatiques: ils les cherchent dans la vase en y plongeant le bec et partie de la tête; ils remuent en même temps et continuellement les pieds de haut en bas pour porter la proie avec le limon dans leur bec, dont la dentelure sert à la retenir. C'est, dit Catesby, une petite graine ronde, semblable au millet, qu'ils élèvent ainsi en agitant la vase, qui fait le grand fonds de leur nourriture; mais cette prétendue graine n'est vraisemblablement autre chose que des œufs d'insectes, et surtout des œufs de mouches et moucherons, aussi multipliés dans les plages noyées de l'Amérique, qu'ils peuvent l'être dans les terres basses du Nord, où M. de Maupertuis dit avoir vu des lacs tout couverts de ces œufs d'insectes qui ressemblaient à de la graine de mil (*e*). Apparemment ces oiseaux trouvent aux îles de l'Amérique cet aliment en abondance; mais sur les côtes d'Europe, on les voit se nourrir de poisson, les dentelures dont leur bec est armé n'étant pas moins propres que des dents à retenir cette proie glissante.

Ils paraissent comme attachés aux rivages de la mer: si l'on en voit sur des fleuves, comme sur le Rhône (*f*), ce n'est jamais bien loin de leur embouchure; ils se tiennent plus constamment dans les lagunes, les marais salés et sur les côtes basses; et l'on a remarqué, quand on a voulu les nourrir, qu'il fallait leur donner à boire de l'eau salée (*g*).

(*a*) « Ils diffèrent en couleur, d'autant qu'ils ont le plumage blanc quand ils sont jeunes; » puis après, à mesure qu'ils croissent, ils deviennent couleur de rose, et enfin, quand ils sont âgés, tout incarnat. » De Laët, p. 383. Voyez aussi Labat, t. VIII, p. 291.

(*b*) *Hist. nat. of Carolina*, t. 1^{er}, p. 73.

(*c*) « Les jeunes sont beaucoup plus blancs que les vieux; ils rougissent à mesure qu'ils avancent en âge. J'en ai vu aussi quelques-uns qui avaient les ailes mêlées de plumes rouges, noires et blanches; je crois que ce sont les mâles. » *Histoire des Antilles*.

(*d*) *Phanicopterus ex cinereo puniceus; phanicopterus roseus; phanicopterus phaniceus. Ornithol., specim. nov.*

(*e*) *Voyage en Laponie pour la mesure de la terre*, tome III des *Œuvres de Maupertuis*, p. 116.

(*f*) *Peiresc. vita*, lib. II.

(*g*) « Gregatim degunt et juxta littora, atque in ipsis marinis fluctibus victum quærunt, » salsis undis ita assuetæ, ut quum ab Indis alunçur (nam et cicurantur), sal potui ipsarum

Ces oiseaux sont toujours en troupes, et pour pêcher ils se forment naturellement en file, ce qui de loin présente une vue singulière, comme de soldats rangés en ligne (*a*); ce goût de s'aligner leur reste, même lorsque placés l'un contre l'autre, ils se reposent sur la plage (*b*); ils établissent des sentinelles et font alors une espèce de garde, suivant l'instinct commun à tous les oiseaux qui vivent en troupes; et quand ils pêchent, la tête plongée dans l'eau, un d'eux est en vedette, la tête haute (*c*); et si quelque chose l'alarme il jette un cri bruyant qui s'entend de très loin, et qui est assez semblable au son d'une trompette (*d*); dès lors toute la troupe se lève et observe dans son mouvement de vol un ordre semblable à celui des grues : cependant lorsqu'on surprend ces oiseaux, l'épouvante les rend immobiles et stupides, et laisse au chasseur tout le temps de les abattre presque jusqu'au dernier. C'est ce que témoigne Dutertre (*e*), et c'est aussi ce qui peut concilier les récits contraires des voyageurs, dont les uns représentent les flammants comme des oiseaux défilants (*f*) et qui ne se laissent guère approcher (*g*),

» *necessario admisceatur.* » De Laët, *Descript. Ind. occid.*, lib. II, cap. II. Labat et Charlevoix disent la même chose.

(*a*) « Les flamingos bordent les marais en grandes troupes à Saint-Domingue, et comme ils ont les pieds d'une extrême hauteur, on les prendrait de loin pour un escadron rangé en bataille. » *Hist. générale des Voyages*, t. XII, p. 229.

(*b*) « Ils se tiennent ordinairement sur leurs jambes l'un contre l'autre, sur une seule ligne, dans cette situation, il n'y a personne qui, à la distance d'un demi-mille, ne les prit pour un mur de briques, parce qu'ils en ont exactement la couleur. » Relation de Robertz; *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 364.

(*c*) « Ils sont toujours en garde contre la surprise de leurs ennemis, et l'on prétend qu'il y en a quelques-uns en sentinelle, tandis que les autres sont occupés à chercher leur vie : avec cela, on dit qu'ils éventent la poudre d'assez loin; ainsi on les approche difficilement. Nos anciens boucaniers se servaient, pour les tuer, d'un stratagème semblable à celui dont on dit que les Floridiens usent pour approcher les cerfs : ils se couvraient d'une peau de bœuf, et, prenant le dessous du vent, ils approchaient leur proie sans que les *flamands*, accoutumés à voir paître les bœufs dans les campagnes, en fussent effarouchés, de sorte qu'ils les tiraient à leur aise. » *Histoire de Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix; Paris, 1730, t. I^{er}, p. 38. Voyez la même chose, *Histoire naturelle et morale des Antilles*, p. 151.

(*d*) « Ces oiseaux ont le ton de voix si fort, qu'il n'y a personne, eu les entendant, qui ne crût que ce sont des trompettes qui sonnent; ils sont toujours en bandes, et pendant qu'ils ont la tête cachée, barbotant dans l'eau, comme les cygnes, pour trouver leur mangeaille, il y en a toujours un en sentinelle tout debout, le cou étendu, l'œil circonspect et la tête inquiète : sitôt qu'il aperçoit quelqu'un, il sonne de la trompette, donne l'alarme au quartier, prend le vol tout le premier, et tous les autres le suivent. » *Hist. nat. des Antilles*.

(*e*) « Que si on peut les surprendre, il sont si faciles à tuer, que les moindres blessures les font demeurer sur la place. » *Ibidem*.

(*f*) « Ils ont l'ouïe et l'odorat si subtils, qu'ils éventent de loin les chasseurs et les armes à feu : pour éviter aussi toute surprise, ils se posent volontiers en des lieux découverts et au milieu des marécages, d'où ils peuvent apercevoir de loin leurs ennemis, et il y en a toujours un de la bande qui fait le guet. » Rochefort, *Histoire des Antilles*.

(*g*) « Ces oiseaux se laissent approcher difficilement : Dampier et deux autres chasseurs, s'étant placés le soir près du lieu de leur retraite, les surprirent avec tant de bonheur, qu'ils en tuèrent quatorze de leurs trois coups. » Relation de Robertz; *Hist. générale des Voyages*, t. II, p. 364.

tandis que d'autres les disent lourds, étonnés (a), et se laissant tuer les uns après les autres (b).

Leur chair est un mets recherché : Catesby la compare pour la délicatesse à celle de la perdrix ; Dampier dit qu'elle est de fort bon goût, quoique maigre ; Dutertre la trouve excellente, malgré un petit goût de marais ; et la plupart des voyageurs en parlent de même (c). M. de Peiresc est presque le seul qui la dise mauvaise ; mais à la différence que peuvent y mettre les climats, il faut joindre l'épuisement de ces oiseaux qui n'arrivent sur nos côtes que fatigués d'un long vol. Les anciens en ont parlé comme d'un gibier exquis (d). Philostrate le compte entre les délices des festins (e) ; Juvénal, reprochant aux Romains leur luxe déprédateur, dit qu'on les voit couvrir leurs tables et des oiseaux rares de Scythie et du superbe phénicoptère. Apicius donne la manière savante de l'assaisonner (f), et ce fut cet homme dont la voracité, dit Pline, engloutissait les races futures (g), qui découvrit à la langue du phénicoptère cette saveur qui la fit rechercher comme le morceau le plus rare (h). Quelques-uns de nos voyageurs, soit dans le préjugé des anciens

(a) « Stolidi avis, » dit Klein.

(b) « Un homme, en se cachant de manière qu'ils ne puissent le voir, en peut tuer un grand nombre ; car le bruit d'un coup de fusil ne leur fait pas changer de place, ni la vue de ceux qui sont tués au milieu d'eux n'est pas capable d'épouvanter les autres, ni de les avertir du danger où ils sont ; mais ils demeurent les yeux fixes, et pour ainsi dire étonnés, jusqu'à ce qu'ils soient tous tués, ou du moins la plupart. » Catesby, *Nat. hist. of Carolina*, tome I^{er}, p. 73.

(c) « Ces oiseaux sont en grand nombre dans les pays du Cap ; leur chair est saine et de bon goût : on assure que leur langue a le goût de la moelle. » *Hist. générale des Voyages*, t. V, p. 201. — « Ils sont gras et leur chair est délicate. » Rochefort.

(d) Caligula, devenu assez fou pour se croire dieu, avait choisi le phénicoptère avec le paon pour les hosties exquises qu'on devait immoler à sa divinité ; et la veille du jour où il fut massacré, dit Suétone, il s'était aspergé dans un sacrifice du sang d'un phénicoptère.

(e) *Vita Apollon.*, lib. viii.

(f) « Phœnicopterum elixas, lavas, ornas ; includis in cacabum ; adjicies aquam, salem et acetum modicum. Dimidiâ cocturâ alligas fasciculum porti et coriandri, ut coquatur. Propè cocturam defrutum mittis, coloras ; adjicies in mortarium piper, cuminum, coriandrum, laseris radicem, mentham, rutam ; fricabis ; suffundis acetum : adjicies caryotam. Jus de suo sibi perfundis ; reexinanes in eundem cacabum : amilo obligas ; jus perfundis, et inferes. Aliter : assas avem ; teres piper, ligusticum, apii semen, sesamum, defrutum, petroselinum, mentham, cepam siccam, caryotam ; melle, vino, liquamine, aceto, oleo et defruto temperabis. » *De Obson. et Condim.*, lib. vi, cap. vii.

(g) « Phœnicopteri linguam præcipui esse saporis Apicius docuit, nepotum omnium altissimus gurgis. »

(h) Lampride compte, parmi les excès d'Héliogabale, celui d'avoir fait paraître à sa table des plats remplis de langues de phénicoptères. Suétone dit que Vitellius, rassemblant les délices de toutes les parties du monde, faisait servir à la fois, dans ses festins, les foies de scares, les laites de mnrènes, les cervelles de faisans et les langues de phénicoptères ; et Martial, faisant honte aux Romains de leurs goûts destructeurs, fait dire à cet oiseau, que son beau plumage a frappé les yeux, et que sa langue est devenue la proie des gourmands, tout comme si cette langue eût dû piquer leur goût dépravé autant que la langue musicale et charmante du rossignol, autre tendre victime de ces déprédateurs :

Dat mihi penna rubens nomen ; sed lingua gulosâ
Nostra sapit : quid, si garrula lingua foret ?

ou d'après leur propre expérience, parlent aussi de l'excellence de ce morceau (a).

La peau de ces oiseaux, garnie d'un bon duvet, sert aux mêmes usages que celle du cygne (b). On peut les apprivoiser assez aisément, soit en les prenant jeunes dans le nid (c), soit même en les attrapant déjà grands dans les pièges ou de toute autre manière (d); car quoiqu'ils soient très sauvages dans l'état de liberté, une fois captif le flammant paraît soumis, et semble même affectionné; et en effet il est plus farouche que fier, et la même crainte qui le fait fuir, le subjugue quand il est pris. Les Indiens en ont d'entièrement privés (e). M. de Peiresc en avait vu de très familiers, puisqu'il donne plusieurs détails sur leur vie domestique (f). Ils mangent plus de nuit que de jour, dit-il, et trempent dans l'eau le pain qu'on leur donne; ils sont sen-

(a) « Mais surtout leur langue passe pour le plus friand morceau qui puisse être mangé. » Dutertre. — « Ils ont la langue fort grosse, et vers la racine un peloton de graisse qui fait » un excellent morceau. Un plat de langues de flamings serait, suivant Dampier, un mets » digne de la table des rois. » *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 364. Relation de Robertz.

(b) « On les écorche, et de leurs peaux on en fait des fourrures, que l'on dit être très » utiles à ceux qui sont travaillés de froideurs et de débilité d'estomac. » Dutertre.

(c) « Je souhaitais fort d'en avoir de jeunes pour les apprivoiser; car on en vient à bout, » et j'en ai vu de fort familiers chez le gouverneur de la Martinique... En moins de quatre » ou cinq jours, les jeunes que nous primes venaient manger dans nos mains; cependant je » les tenais toujours attachés, sans me fier trop à eux, car un qui s'était détaché s'enfuit vite » comme un lièvre, et mon chien eut de la peine à l'arrêter. » Labat, *Nouveau voyage aux Iles d'Amérique*, t. VIII, p. 291 et 292.

(d) « Un flamant sauvage étant venu se poser dans une mare près de notre habitation, on » y chassa un flamant domestique qui vivait dans la basse-cour, et le négriillon qui le soignait » porta le baquet dans lequel il le nourrissait au bord de la mare, à quelque distance, et se » cacha auprès. Le flamant domestique ne tarda pas à s'en approcher, et le flamant sauvage » de le suivre; celui-ci voulant prendre sa part des aliments, le premier se mit à le chasser » et à le battre, de manière que le petit nègre, qui faisait le mort à terre, trouva l'instant de » le prendre en l'arrétant par les jambes. Un de ces oiseaux, pris à peu près de même, a » vécu quinze ans dans nos basses-cours; il vivait de bon accord avec les volailles, et cares- » sait même ses compagnons de chambrée, les dindons et les canards, en les grattant sur le » dos avec le bec. Il se nourrissait du même grain que ces volailles, pourvu qu'il fût mêlé » avec un peu d'eau; au reste, il ne pouvait manger qu'en tournant le bec pour prendre les » aliments de côté; il barbotait d'ailleurs comme les canards, et connaissait si bien ceux qui » avaient coutume d'avoir soin de lui, que, quand il avait faim, il allait à eux et les tirait » avec le bec par les vêtements; il se tenait très souvent dans l'eau jusqu'à mi-jambes, ne » changeant guère de place et plongeant de temps en temps sa tête au fond, afin d'attraper » de petits poissons, dont il se serait nourri de préférence au grain; quelquefois il courait » sur l'eau en la battant alternativement avec ses pattes, et en se soutenant par le mouve- » ment de ses ailes à moitié étendues; il ne se plaisait point à nager, mais à trépigner dans » peu d'eau. Quand il tombait, il ne se relevait que très difficilement; aussi ne s'appuyait-il » jamais sur son ventre pour dormir: il retirait seulement une de ses jambes sous lui, restait » sur l'autre comme sur un piquet, passait son cou sur son dos, et cachait sa tête entre le » bout de son aile et son corps, toujours du côté opposé à la jambe qui était pliée. » Lettre de M. Pommiés, commandant de milice au quartier de Nipes, à Saint-Domingue, communiquée par M. le chevalier Lefebvre-Deshayes.

(e) « Ab Indis domi aluntur; nam et cicurantur. » *Descrip. Ind. occid.*, lib. I, cap. II.

(f) *Peiresc. vita*, lib. III.

sibles au froid et s'approchent du feu jusqu'à se brûler les pieds, et lorsqu'une de leur jambe est impotente, ils marchent avec l'autre en s'aidant du bec et l'appuyant à terre comme un pied ou une béquille ; ils dorment peu et ne reposent que sur une jambe, l'autre retirée sous le ventre ; néanmoins ils sont délicats et assez difficiles à élever dans nos climats ; même il paraît qu'avec assez de docilité pour se plier aux habitudes de la captivité, cet état est très contraire à leur nature, puisqu'ils ne peuvent le supporter longtemps, et qu'ils y languissent plutôt qu'ils ne vivent, car ils ne cherchent pas à se multiplier, et jamais ils n'ont produit en domesticité (a).

(a) Barrère, *ibidem*.

LE CYGNE (a) (b)

Dans toute société, soit des animaux, soit des hommes, la violence fit les tyrans, la douce autorité fait les rois : le lion et le tigre sur la terre, l'aigle et le vautour dans les airs, ne règnent que par la guerre, ne dominant que par l'abus de la force et par la cruauté; au lieu que le cygne (*) règne sur les

(a) Voyez les planches enluminées, n° 913.

(b) En grec, κίβνος, κιδνός; en latin, *olor*; en arabe, *baskak*, *cinnana*. — Nota. M. Brisson, dans ses dénominations du cygne, dit, en hébreu, *tinschemet*, suivant Aldrovande; or, Aldrovande commence son premier chapitre du cygne par dire tout le contraire; l'hébreu, dit-il expressément, n'a aucun mot qui désigne proprement et clairement le cygne. Saint Jérôme traduit *tinschemet*, *cygnus*. Les Septante traduisent *racha*, *cygnus*, et en même temps rangent le *racha* parmi les oiseaux immondes, ce qui prouve que ce n'est point le cygne. Sanctes Pagnin trouve le cygne dans *kaueta*; et Rabbi Kimki, commentant ce mot, qu'il prononce *soetha*, assure que c'est une chauve-souris. — En italien, *cino*, *cygno*; à Venise, *cesano*; dans le Ferrarois, *cisano*; en espagnol, *cisne*; en catalan, *signe*; en allemand, *schwan*; en Saxe et en Suisse, *oelb*, *elbsch*, *elbish*, que Frisch fait dériver d'*albus*; en anglais, *swan*, le petit *cygnet*, le privé *tames-wan*, le sauvage, *wild-swan*, *elk*, et selon quelques-uns, *hooper*; en suédois, *swan*; en illyrien, *labut*; en polonais, *labec*; aux Philippines et spécialement à l'île de Luçon, *tagac*. — *Cyne*, *cygne*. Belon, *Nat.*, p. 151; et *Portraits d'ois.*, p. 30, a. — *Cygnus*. Gessner, *Avi.*, p. 371. — Jonston, *Avi.*, p. 90. — Charleton, *Exercit.*, p. 103, n° 10. *Onomast.*, p. 97, n° 10. — *Mus. Worm.*, p. 299. — Prosp. Albin, *Ægypt.*, vol. Ier, p. 199. — *Cygnus*, *cygnus*, *olor*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 81. — Rzaczyński, *Hist. nat. Polon.*, p. 278, *Auctuar.*, p. 377. — *Cygnus*, Aldrov., *Avi.*, t. III, p. 1. — *Olor*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 310. — *Anser cygnus*, Klein, *Avi.*, p. 128, n° 1. — *Cygnus ferus*. Willughby, *Ornithol.*, p. 272. — Ray, *Synops. avi.*, p. 136, n° a, 2. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 21. — Charleton, *Exercit.*, p. 103, n° 10. *Onomast.*, p. 97, n° 10. — Marsigl. *Danub.*, t. V, p. 98. — *Cygnus mansuetus*, Willughby, p. 271. — Ray, p. 136, n° a, 1. — Sibbald, *ubi supra*. — Marsigl., *ubi supra*. — *Anser candidus*, *pedibus nigris*, *rostro luteo*, *cervice longiori*. Barrère, *Ornithol.*, clas. 1, gen. 2, sp. 5. — *Anser rostro semicylindrico*; *cerâ flavâ*, *corpore albo*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 88. — Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 6, sp. 1. — *Cygnus (ferus)*. Ibidem, vers. 1. *Cygnus mansuetus*. — *Der schwan*, Frisch, t. II, pl. 152. — *Cygne sauvage*. Edwards, *Hist.*, p. et pl. 150. — *Cygne*, Albin, t. III, pl. 96. — *Le cygne privé*, Salerne, *Ornithol.*, p. 404. — *Le cygne sauvage*, Idem, *ibid.*, p. 405. — « *Anser in toto corpore albus*; *tuberculo in exortu rostri carnosio nigro*; *remigibus retri-* » *cibusque candidis...* » *Cygnus*, le Cygne. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 288. — « *Anser in* » *toto corpore albus*; *rostro in exortu luteo*; *remigibus retri-* » *cibusque candidis...* » *Cygnus ferus*, le Cygne sauvage. Idem, *ibid.*, page 292.

(*) Les Cygnes (*Cygnus* L.) sont des Palmipèdes de la famille des Lamellirostres, caractérisés par un cou très long, un bec large, au moins aussi long que la tête, muni de lamelles sur les bords; un doigt postérieur mi-bordé d'expansions membraneuses. L'espèce décrite ici est le *Cygnus Olor* L.

eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur : avec des puissances, des forces, du courage et la volonté de n'en pas abuser, et de ne les employer que pour la défense, il sait combattre et vaincre, sans jamais attaquer; roi paisible des oiseaux d'eau, il brave les tyrans de l'air; il attend l'aigle sans le provoquer, sans le craindre; il repousse ses assauts, en opposant à ses armes la résistance de ses plumes, et les coups précipités d'une aile vigoureuse qui lui sert d'égide (*a*), et souvent la victoire couronne ses efforts (*b*). Au reste, il n'a que ce fier ennemi, tous les autres oiseaux de guerre le respectent, et il est en paix avec toute la nature (*c*); il vit en ami plutôt qu'en roi au milieu des nombreuses peuplades des oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi; il n'est que le chef, le premier habitant d'une république tranquille (*d*), où les citoyens n'ont rien à craindre d'un maître qui ne demande qu'autant qu'il leur accorde, et ne veut que calme et liberté.

Les grâces de la figure, la beauté de la forme répondent, dans le cygne, à la douceur du naturel; il plaît à tous les yeux, il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente; on l'aime, on l'applaudit, on l'admire (*e*); nulle espèce ne le mérite mieux; la nature en effet n'a répandu sur aucune autant de ces grâces nobles et douces qui nous rappellent l'idée de ses plus charmants ouvrages : coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours (*f*), blancheur éclatante et pure (*g*), mouvements flexibles et ressentis, attitudes

(*a*) « Vim summam iu alis habet. » Schwenckfeld. — « Scaliger author est (*Exercit.*, » 231, n° 1), si cigni alâ pulsetur aquila, de hac actum esse. » Aldrovande.

(*b*) « Pugnat cum aquilâ vultur, item olor; et superat olor sæpe. » Aristot., *Hist. animal.*, lib. ix, cap. ii. — « Aquilam invadentem, olores repugnando vincunt; ipsi numquam lacesunt. » Idem, *ibid.*, cap. xvi. — Oppien dit la même chose.

(*c*) illic innocui latè pascuntur olores.
OVID., *Amor.* ii, eleg. 6.

(*d*) Les anciens croyaient que le cygne épargnait non seulement les oiseaux, mais même les poissons, ce qu'Hésiode indique dans son bouclier d'Hercule, en représentant des poissons nageant tranquillement à côté du cygne.

(*e*) « L'intérêt, dit M. Baillon, qui a déterminé l'homme à dompter les animaux et à » apprivoiser les oiseaux, n'a eu aucune part à la domesticité du cygne. Sa beauté et l'élégance » de sa forme, l'ont engagé à l'approcher de son habitation, uniquement pour l'orner. Il a eu » dans tous les temps plus d'égards pour lui que pour les autres êtres dont il s'est rendu » maître; il ne l'a pas tenu captif; il l'a destiné à décorer les eaux de ses jardins, et l'a laissé » y jouir de toutes les douceurs de la liberté... L'abondance et le choix de la nourriture ont » augmenté le volume du corps du cygne privé, mais sa forme n'en a perdu rien de son élé- » gance; il a conservé les mêmes grâces et la même souplesse dans tous ses mouvements; » son port majestueux est toujours admiré: je doute même que tous ces agréments soient » aussi étendus dans le sauvage. » Note communiquée par M. Baillon, conseiller du roi et son bailli de Waben, à Montreuil-sur-Mer, que nous avons eu et que nous aurons encore plusieurs fois occasion de citer.

(*f*) Mollior et cygni plumis Galatea.
OVID., *Metam.*, 13.

(*g*) *Blanc comme un cygne.* Ce proverbe est de toutes les nations; les Grecs l'avaient, *λευκός* *κυγνίς*, Suidas. — « Galatea, candidior cygnis, » dit Virgile. — Dans la langue des Syriens, le nom du blanc et le nom du cygne étaient le même. Guillem. Pastregius. *Lib. de Orig. rerum.*

tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon; tout dans le cygne respire la volupté, l'enchantement que nous font éprouver les grâces et la beauté, tout nous l'annonce, tout le peint comme l'oiseau de l'amour (*a*), tout justifie la spirituelle et riante mythologie, d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles (*b*).

A sa noble aisance, à la facilité, la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître, non seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation (*c*). Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carène; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes, demi-ouvertes au vent et doucement enflées, sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

Fier de sa noblesse, jaloux de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages; il a l'air de chercher à recueillir des suffrages, à captiver les regards, et il les captive en effet, soit que voguant en troupe on voie de loin, au milieu des grandes eaux, cingler la flotte ailée, soit que, s'en détachant et s'approchant du rivage aux signaux qui l'appellent (*d*), il vienne se faire admirer de plus près en étalant ses beautés et développant ses grâces par mille mouvements doux, ondulants et suaves (*e*).

Aux avantages de la nature, le cygne réunit ceux de la liberté; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou renfermer (*f*): libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'établit qu'en y jouissant

(*a*) Horace attelle des cygnes au char de Vénus :

..... Quæ Gnidon
Fulgentesque tenet Cycladas, et Paphon,
Junctis visit oloribus.

Carm., lib. III.

(*b*) Hélène, née de Lédâ et d'un cygne, dont, suivant l'antiquité, Jupiter avait pris la figure; Euripide, pour peindre la beauté d'Hélène, en faisant en même temps allusion à sa naissance, la désigne, *Orest.*, act. V, par l'épithète ἑαμμυ κυανοπτερον, *formâ cygned.*

(*c*) Nulle figure plus fréquente sur les navires des anciens que la figure du cygne; elle paraissait à la proue, et les nautoniers en tiraient un augure favorable.

(*d*) « Le cygne nage avec beaucoup de grâce et rapidement quand il veut; il vient à ceux qui l'appellent. » Salerne, page 405. — *Nota.* M. Salerne dit au même endroit que, quand on veut faire venir le cygne à soi, on l'appelle *godard*. — Suivant M. Frisch, on lui donne en allemand le nom de *frank*, et il s'approche à ce nom.

(*e*) « Aspectu in navigando venustus; quippe pulchritudine suâ contemplantes remoratur. » Aldrovande.

(*f*) Le cygne renfermé dans une cour est toujours triste: le gravier lui blesse les pieds, il fait tous ses efforts pour fuir et s'envoler, et il part en effet si l'on n'a pas l'attention de lui couper les ailes à chaque mue. « J'en ai vu un, dit M. Baillon, qui a vécu ainsi pendant trois ans; il était inquiet ou sombre, toujours maigre et silencieux, au point qu'on n'a jamais entendu sa voix; on le nourrissait néanmoins largement de pain, de son, d'avoine, d'écrevisses et de poissons. Il s'est envolé quand on a cessé de rogner ses ailes.

d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de captivité (*a*) ; il peut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large ou venir, longeant la rive, s'abriter sous les bords, se cacher dans les joncs, s'enfoncer dans les anses les plus écartées, puis, quittant sa solitude, revenir à la société et jouir du plaisir qu'il paraît prendre et goûter en s'approchant de l'homme, pourvu qu'il trouve en nous ses hôtes et ses amis, et non ses maîtres et ses tyrans.

Chez nos ancêtres, trop simples ou trop sages pour remplir leurs jardins des beautés froides de l'art en place des beautés vives de la nature, les cygnes étaient en possession de faire l'ornement de toutes les pièces d'eau (*b*) ; ils animaient, égayaient les tristes fossés des châteaux (*c*) ; ils décoraient la plupart des rivières (*d*), et même celle de la capitale (*e*), et l'on vit l'un des plus sensibles et des plus aimables de nos princes mettre au nombre de ses plaisirs celui de peupler de ces beaux oiseaux les bassins de ses maisons royales (*f*) ; on peut encore jouir aujourd'hui du même spectacle sur les belles eaux de Chantilly, où les cygnes font un des ornements de ce lieu vraiment délicieux dans lequel tout respire le noble goût du maître.

Le cygne nage si vite, qu'un homme, marchant rapidement au rivage, a grand-peine à le suivre. Ce que dit Albert, *qu'il nage bien, marche mal et vole médiocrement*, ne doit s'entendre, quant au vol, que du cygne abâtardi par une domesticité forcée ; car libre sur nos eaux et surtout sauvage, il a le vol très haut et très puissant : Hésiode lui donne l'épithète d'*altivolans* (*g*) ; Homère le range avec les oiseaux grands voyageurs, les grues et les oies (*h*), et Plutarque attribue à deux cygnes ce que Pindare feint des deux aigles que Jupiter fit partir des deux côtés opposés du monde pour en marquer le milieu au point où ils se rencontrèrent (*i*).

Le cygne, supérieur en tout à l'oie, qui ne vit guère que d'herbages et de graines, sait se procurer une nourriture plus délicate et moins commune (*j*) ;

(*a*) « Le cygne privé aime la liberté, et ne peut point être renfermé. » Salerne.

(*b*) Ce goût n'avait pas été inconnu des anciens : « Quam summis sumptibus, Gelo tyrannus, Agrigenti struxerat piscinam cygnis enutriendis, antiquitas commemorat. » Aldrovande.

(*c*) « Olim in Galliâ, Angliâ, Belgio, apud magnates in aquis perennibus enutriti ; tanquam avium nobilissimarum genus, specie suâ ejusmodi loca magnifica summopere adornantium. » Aldrovande.

(*d*) Suivant Volaterran, on n'en nourrissait pas moins de quatre mille sur la Tamise. Voyez *Volaterr. Geogr.*

(*e*) Témoin le nom de *l'île aux Cygnes* donné encore à ce terrain qu'embrassait la Seine au-dessous des Invalides. — « On voyait autrefois la Seine couverte de cygnes, principalement au-dessous de Paris. » Salerne.

(*f*) « Innumeros in agro Engolismensi, Francisci I operâ, in fonte tenario, educatos, Bruierinus testis est. » Jonston.

(*g*) ἄλτιβόλων. *Scut. Herc.*

(*h*) *Illiad. B.*

(*i*) Plutarque, au traité *Pourquoi les oracles ont cessé*.

(*j*) « Le cygne vit de graines et de poissons, surtout d'anguilles ; il avale aussi des gre-

il ruse sans cesse pour attraper et saisir du poisson ; il prend mille attitudes différentes pour le succès de sa pêche, et tire tout l'avantage possible de son adresse et de sa grande force ; il sait éviter ses ennemis ou leur résister : un vieux cygne ne craint pas dans l'eau le chien le plus fort ; son coup d'aile pourrait casser la jambe d'un homme, tant il est prompt et violent ; enfin il paraît que le cygne ne redoute aucune embûche, aucun ennemi, parce qu'il a autant de courage que d'adresse et de force (a).

Les cygnes sauvages volent en grandes troupes, et de mêmes les cygnes domestiques marchent et nagent attroupés ; leur instinct social est en tout très fortement marqué (b). Cet instinct, le plus doux de la nature, suppose des mœurs innocentes, des habitudes paisibles et ce naturel, délicat et sensible, qui semble donner aux actions produites par ce sentiment l'intention et le prix des qualités morales (c). Le cygne a de plus l'avantage de jouir jusqu'à un âge extrêmement avancé de sa belle et douce existence (d) ; tous les observateurs s'accordent à lui donner une très longue vie ; quelques-uns même en ont porté la durée jusqu'à trois cents ans, ce qui sans doute est fort exagéré ; mais Willughby ayant vu une oie qui, par preuve certaine, avait vécu cent ans, n'hésite pas à conclure de cet exemple que la vie du cygne peut et doit être plus longue, tant parce qu'il est plus grand que parce qu'il faut plus de temps pour faire éclore ses œufs, l'incubation dans les oiseaux répondant au temps de la gestation dans les animaux, et ayant peut-être quelque rapport au temps de l'accroissement du corps, auquel est proportionnée la durée de la vie : or, le cygne est plus de deux ans à croître, et c'est beaucoup, car dans les oiseaux le développement entier du corps est bien plus prompt que dans les animaux quadrupèdes.

La femelle du cygne couve pendant six semaines au moins (e) ; elle commence à pondre au mois de février : elle met, comme l'oie, un jour d'intervalle entre la ponte de chaque œuf ; elle en produit de cinq à huit, et com-

nouilles, des sangsues, des limaçons d'eau et de l'herbe ; il digère aussi promptement que le canard, et mange considérablement. » M. Baillon.

(a) « Le cygne, m'écrit le même observateur, ruse sans cesse pour saisir les poissons, qui sont sa nourriture de préférence... Il sait éviter les coups que ses ennemis peuvent lui porter... Si un oiseau de proie menace les petits, le père et la mère les défendent avec intrépidité ; ils les rangent autour d'eux, et l'oiseau ravisseur n'ose plus approcher ; si quelques chiens veulent les assaillir, ils vont au-devant et les attaquent. Au reste, le cygne plonge, et fuit si la force de son ennemi est supérieure à la résistance qu'il peut lui opposer ; néanmoins ce n'est guère que dans l'obscurité de la nuit et pendant le sommeil que les cygnes sont quelquefois surpris par les renards et les loups.

(b) « Gregales aves sunt, grus, olor. » Aristot., lib. VIII, cap. XII.

(c) « Suapte naturâ mites et pacatî. » Ælian. — « Nec probitate victus, morum, prolis, » senectutis vacant. » Aristot. — « Mirabilî vitæ probitate et innocentîa est, moresque ejus » mites admodum placidique. » Bartholin.

(d) « Et senectâ prosperâ. » Aristot. — « Quod ad senectutem facile perveniat, eamque » commodè ferat, testis Aristoteles. Vulgò trecentessimum annum attingere creditur, quod » mihi verisimile non est. » Aldrovande.

(e) Willughby.

munément six ou sept (a) ; ces œufs sont blancs et oblongs, ils ont la coque épaisse et sont d'une grosseur très considérable ; le nid est placé tantôt sur un lit d'herbes sèches au rivage (b), tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés et même flottants sur l'eau (c). Le couple amoureux se prodigue les plus douces caresses, et semble chercher dans le plaisir les nuances de la volupté : ils y préludent en entrelaçant leurs cous ; ils respirent ainsi l'ivresse d'un long embrassement (d) ; ils se communiquent le feu qui les embrase, et lorsque enfin le mâle s'est pleinement satisfait, la femelle brûle encore, elle le suit, l'excite, l'enflamme de nouveau, et finit par le quitter à regret pour aller éteindre le reste de ses feux en se lavant dans l'eau (e).

Les fruits d'amours si vives sont tendrement chéris et soignés ; la mère recueille nuit et jour ses petits sous ses ailes, et le père se présente avec intrépidité pour les défendre contre tout assaillant (f) ; son courage dans ces moments n'est comparable qu'à la fureur avec laquelle il combat un rival qui vient le troubler dans la possession de sa bien-aimée ; dans ces deux circonstances, oubliant sa douceur, il devient féroce et se bat avec acharnement (g) ; souvent un jour entier ne suffit pas pour vider leur duel opiniâtre ; le combat commence à grands coups d'ailes, continue corps à corps, et finit

(a) « Ova quinque vel sex parit. » Willughby. — « Cùm domesticus est septùm ut plurimum ova parit. » Schwenckfeld.—M. Salerne dit : « Sa ponte est de deux ou trois œufs ; quelquefois il en fait jusqu'à six. »

(b) Schwenckfeld.

(c) Frisch.

(d) « Tempore libidinis blandientes inter se mas et fœmina, alternatim capita cum suis collis inflectunt, velut amplexandi gratiâ ; nec mora, ubi coierint, mas conscius læsam à se fœminam fugit ; illa impatiens fugientem insequitur. Nec diutina noxa quin reconcilientur ; fœmina tandem maris persecutione relicta, post coitum frequenti caudæ motu et rostri, aquis se mergens, purificat. » Jonston.

(e) D'où vient l'opinion de sa prétendue pudeur, qui, selon Albert, est telle qu'elle ne voudrait pas manger après ces moments avant que de s'être lavée. Le docteur Bartholin, enchérissant encore sur cette idée de la pudicité du cygne, assure que, cherchant à éteindre ses feux, il mange des orties, recette qui serait apparemment aussi bonne pour un docteur que pour un cygne.

(f) M. Morin, *Dissertation sur le chant du cygne*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. V, p. 214. — « Pullos mirè amant et pro iis acriter dimicant. » Albert.

(g) « La Charente a son commencement et sources de deux fontaines, l'une nommée *charannat*, et l'autre l'admirable abyme *louvre*, lesquelles, rangées et associées en un, donnent être et nom à la belle Charente ; or, sont-elles un vrai repaire et retraite d'un nombre de cygnes quasi infini qui est bien l'oiseau le plus noble, le plus aimable et le plus familier de tous autres oiseaux de rivières ; il est vrai qu'il est ireux, et si faut dire colère quand il est irrité ; ce qu'a été vu en une maison joignant ladite louvre : deux cygnes s'étant attaqués l'un à l'autre en telle furie, qu'ils combattirent jusqu'à l'extrémité de la vie ; quoi voyant, quatre autres de leurs compagnons soudain y accoururent, et comme si ce fussent personnes, tâchèrent à les séparer et les réduire en concorde et mutuel amour ; en bonne foi méritant mieux le nom de prodige, que nom qu'on lui sut donner. Mais si on leur démontre pareille douceur qu'est la leur naturelle, et qu'on les amadou et applaudisse un peu, lors ils se montrent doux et paisibles, et prennent plaisir à voir la face de l'homme. » *Cosmographie du Levant*, par André Thevet ; Lyon, 1554, p. 189 et 190.

ordinairement par la mort d'un des deux, car ils cherchent réciproquement à s'étouffer en se serrant le cou et se tenant par force la tête plongée dans l'eau (a) : ce sont vraisemblablement ces combats qui ont fait croire aux anciens que les cygnes se dévoraient les uns les autres (b); rien n'est moins vrai, mais seulement ici comme ailleurs les passions furieuses naissent de la passion la plus douce, et c'est l'amour qui enfante la guerre (c).

En tout autre temps ils n'ont que des habitudes de paix, tous leurs sentiments sont dictés par l'amour : aussi propres que voluptueux, ils font toilette assidue chaque jour; on les voit arranger leur plumage, le nettoyer, le lustrer et prendre de l'eau dans leur bec pour la répandre sur le dos, sur les ailes, avec un soin qui suppose le désir de plaire, et ne peut être payé que par le plaisir d'être aimé. Le seul temps où la femelle néglige sa toilette est celui de la couvée, les soins maternels l'occupent alors tout entière, et à peine donne-t-elle quelques instants aux besoins de la nature et à sa subsistance.

Les petits naissent fort laids et seulement couverts d'un duvet gris ou jaunâtre, comme les oisons; leurs plumes ne poussent que quelques semaines après, et sont encore de la même couleur; ce vilain plumage change à la première mue, au mois de septembre; ils prennent alors beaucoup de plumes blanches, d'autres plus blondes que grises, surtout à la poitrine et sur le dos; ce plumage chamarré tombe à la seconde mue, et ce n'est qu'à dix-huit mois et même à deux ans d'âge que ces oiseaux ont pris leur belle robe d'un blanc pur et sans tache : ce n'est aussi que dans ce temps qu'ils sont en état de produire.

Les jeunes cygnes suivent leur mère pendant le premier été, mais ils sont forcés de la quitter au mois de novembre; les mâles adultes les chassent pour être plus libres auprès des femelles; ces jeunes oiseaux, tous exilés de leur famille, se rassemblent par la nécessité de leur sort commun; ils se réunissent en troupes et ne se quittent plus que pour s'apparier et former eux-mêmes de nouvelles familles.

Comme le cygne mange assez souvent des herbes de marécages et principalement de l'algue, il s'établit de préférence sur les rivières d'un cours sinueux et tranquille, dont les rives sont bien fournies d'herbages; les anciens

(a) « Nous certifions tous ces faits, comme témoins oculaires. » M. Morin, à l'endroit cité.

(b) Aristote, lib. ix, cap. i. Ælien était encore plus mal informé lorsqu'il dit que le cygne tue quelquefois ses petits. Au reste, ces fausses idées tenaient peut-être moins à des faits d'histoire naturelle qu'à des traditions mythologiques : en effet tous les *Cygnus* de la fable furent de fort méchants personnages; *Cygnus*, fils de Mars, fut tué par Hercule parce qu'il était voleur de grand chemin; *Cygnus*, fils de Neptune, avait poignardé Philonomé, sa mère : il fut tué par Achille; enfin le beau *Cygnus*, ami de Phaëton, et fils d'Apollon comme lui, était inhumain et cruel.

(c) M. Frisch prétend que ce sont les plus vieux cygnes qui sont les plus méchants et qui troublent les plus jeunes, et que, pour assurer la tranquillité des couvées, il faut diminuer le nombre de ces vieux mâles.

ont cité le Méandre (*a*), le Mincio (*b*), le Strymon (*c*), le Caystre (*d*), fleuves fameux par la multitude des cygnes dont on les voit couverts (*e*) : l'île chérie de Vénus, Paphos, en était remplie (*f*). Strabon parle des cygnes d'Espagne (*g*) et, suivant Élien, l'on en voyait de temps en temps paraître sur la mer d'Afrique (*h*), d'où l'on peut juger, ainsi que par d'autres indications (*i*), que l'espèce se porte jusque dans les régions du Midi ; néanmoins, celles du Nord semblent être la vraie patrie du cygne et son domicile de choix, puisque c'est dans les contrées septentrionales qu'il niche et multiplie. Dans nos provinces nous ne voyons guère de cygnes sauvages que dans les hivers les plus rigoureux (*j*). Gessner dit qu'en Suisse on s'attend à un rude et long hiver quand on voit arriver beaucoup de cygnes sur les lacs. C'est dans cette même saison rigoureuse qu'ils paraissent sur les côtes de France, d'Angleterre, et sur la Tamise, où il est défendu de les tuer, sous peine d'une grosse amende (*k*) ; plusieurs de nos cygnes domestiques partent alors avec les sauvages si l'on n'a pas pris la précaution d'ébarber les grandes plumes de leurs ailes.

Néanmoins, quelques-uns nichent et passent l'été dans les parties septen-

(*a*) Voyez Théocrite *Edill.* 19.

(*b*) Et qualem infelix amisit Mantua campum,
Pascentem niveos herboso flumine cygnos.
VIRG., *Georg.*, II.
Mincius ingenti cygnos habet undâ natantes.
BAP. MANTUAN.

(*c*) « Encore aujourd'hui l'on voit sur le Strymon grande quantité de cygnes. » Belon, *Observations*, p. 55.

(*d*) Homère parle des cygnes du Caystre. *Illiad.*, II. Propercce l'appelle le fleuve aux cygnes :

Et quâ cygnei visenda est ora Caystri.
Eleg. 9.

Voyez aussi Ovide, *Métam.*, II, 5.

(*e*) Il faut y joindre le Pô :

. Amne Padusæ
Dant sonitum rauci per stagna loquacia cygni.
VIRG., *Æneid.*, XI.
. Eridani ripas difugiens nudavit olor.
Sil. Ital., lib. XIV.

(*f*) Scoliast. in *Lycophr.*

(*g*) *Geogr.*, lib. III.

(*h*) *Hist. animal.*, lib. X, cap. XXXVI.

(*i*) Suivant Fr. Camel, le cygne se trouve à Luçon, où on le nomme *tagac* (*Transactions philosophiques*, numb. 285) ; mais cet auteur ne nous dit pas si c'est la race du cygne privé transporté, ou l'espèce naturelle et sauvage, qui se trouve dans cette capitale des Philippines.

(*j*) Observations de MM. Lottinger, de Querhoënt, de Piolenc. — « Dans les forts hivers il en vient sur le Loiret. » Salerne, p. 406. — « En 1709, les cygnes, chassés du Nord par l'excès du froid, parurent en quantité sur les côtes de Bretagne et de Normandie. » Frisch. — « Les grands froids et les tempêtes de cet hiver ont amené sur la côte beaucoup d'oiseaux de mer, et entre autres beaucoup de cygnes. » Lettre datée de Montaudoin, le 20 mars 1776.

(*k*) *British Zoology*.

trionales de l'Allemagne, dans la Prusse (a) et la Pologne (b); et en suivant à peu près cette latitude, on les trouve sur les fleuves près d'Azof et vers Astrakan (c), en Sibérie chez les Jakutes (d), à Séléginskoi (e), et jusqu'au Kamtschatka (f); dans cette même saison des nichées, on les voit en très grand nombre sur les rivières et les lacs de la Laponie (g); ils s'y nourrissent d'œufs et de chrysalides d'une espèce de moucheron (h) dont souvent la surface de ces lacs est couverte. Les Lapons les voient arriver au printemps du côté de la mer d'Allemagne (i): une partie s'arrête en Suède et surtout en Scanie (j). Horrebows prétend qu'ils restent toute l'année en Islande, et qu'ils habitent la mer lorsque les eaux douces sont glacées (k); mais, s'il en demeure en effet quelques-uns, le grand nombre suit la loi commune de migration, et fuit un hiver que l'arrivée des glaces du Groenland rend encore plus rigoureux en Islande qu'en Laponie.

Ces oiseaux se sont trouvés en aussi grande quantité dans les parties septentrionales de l'Amérique que dans celles de l'Europe. Ils peuplent la baie d'Hudson, d'où vient le nom de *cary-swan's-nest*, que l'on peut traduire : *porte-nid de cygne*, imposé par le capitaine Button à cette longue pointe de terre qui s'avance du nord dans la baie. Ellis a trouvé des cygnes jusque sur l'île de *Marbre*, qui n'est qu'un amas de rochers bouleversés alentour de quelques petits lacs d'eau douce (l); ces oiseaux sont de même très nombreux au Canada (m), d'où il paraît qu'ils vont hiverner en

(a) « In recenti habo Prussiæ greges numerosæ consistunt. » Klein. — « In lacustribus » ducatus Legnicensis nidificant. » Schwencfeld, p. 310.

(b) Comme le témoigne Rzaczynski de plusieurs lacs de Poméranie, de Volhinie et de Pologne, vers la Baltique. *Auctuar.*, p. 377.

(c) Guldenstaed, *Discours sur les productions de la Russie*; Pétersbourg, 1776, p. 22.

(d) Gmelin, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 300.

(e) Idem, *Voyage en Sibérie*, t. 1^{er}, p. 208.

(f) « Le cygne est si commun à Kamtschatka, tant dans l'hiver que dans l'été, qu'il n'y a personne qui n'en mange; dans le temps qu'il mue, on le chasse avec des chiens et on l'assomme avec des massues; en hiver, on le prend sur les rivières. » Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*, t. II, p. 56.

(g) *Fauna Suecica*.

(h) Nommé par Linnæus *culex pipiens*.

(i) Observation de Samuel Rheen, pasteur à Pitha en Laponie; dans Klein, *de Avib. errat.*, page 172.

(j) Linnæus, *Fauna Suecica*.

(k) Il ajoute que « pendant la mue les cygnes s'avancent dans les terres, et cherchent en troupes les eaux qui sont dans les montagnes; c'est alors que les habitants les poursuivent et les attrapent, ou qu'ils les tuent facilement, parce qu'ils ne peuvent voler. Leur chair est bonne, surtout la poitrine des jeunes, qui fait un mets délicat; leurs plumes, et principalement leur duvet, sont un article intéressant du commerce. » Relation authentique de de l'Islande, tirée des *Mémoires* de M. Horrebows. *Journal étranger*, avril 1758.

(l) *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 670.

(m) « Les cygnes et autres grands oiseaux de rivière fourmillent partout, si ce n'est au voisinage des habitations, dont ils n'approchent point. » *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix; Paris, 1744, t. III, p. 556. — « Aux Illinois, il y a quantité de cygnes. » *Lettres édifiantes*, onzième Recueil, p. 310. — « Mais pour des cygnes qu'ils appellent

Virginie (a) et à la Louisiane (b) ; et ces cygnes du Canada et de la Louisiane, comparés à nos cygnes sauvages, n'ont offert aucune différence. Quant aux cygnes à tête noire des îles Malouines et de quelques côtes de la mer du Sud, dont parlent les voyageurs (c), l'espèce en est trop mal décrite pour décider si elle doit se rapporter ou non à celle de notre cygne.

Les différences qui se trouvent entre le cygne sauvage et le cygne privé ont fait croire qu'ils formaient deux espèces distinctes et séparées (d) : le cygne sauvage est plus petit, son plumage est communément plus gris que blanc (e) ; il n'a pas de caroncule sur le bec, qui toujours est noir à la pointe, et qui n'est jaune que près de la tête ; mais, à bien apprécier ces différences, on verra que l'intensité de la couleur, de même que la caroncule ou bourrelet charnu du front, sont moins des caractères de nature que des indices et des empreintes de domesticité ; les couleurs du plumage et du bec étant sujettes à varier dans les cygnes comme dans les autres oiseaux domestiques, on peut donner pour exemples le cygne privé à bec rouge dont parle le docteur Plott (f) : d'ailleurs cette différence dans la couleur du plumage n'est pas aussi grande qu'elle le paraît d'abord ; nous avons vu que les jeunes cygnes domestiques naissent et restent longtemps gris ; il paraît que cette couleur subsiste plus longtemps encore dans les sauvages, mais qu'enfin ils deviennent blancs avec l'âge ; car Edwards a observé que dans le grand hiver

horhey, il y en a principalement vers les Épicinys. » *Voyage au pays des Hurons*, par le P. Sagard Théodat ; Paris, 1632, p. 304.

(a) « Cygni hieme in Virginiâ magnâ in copiâ sunt. » De Laët, *Nov. orb.*, p. 88.

(b) Les cygnes de la Louisiane sont tels qu'en France, avec cette seule différence qu'ils sont plus gros ; cependant, malgré leur grosseur et leur poids, ils s'élèvent si haut en l'air, que souvent on ne les reconnaît qu'à leur cri aigu ; leur chair est très bonne à manger, et leur graisse est un spécifique pour les humeurs froides. Les naturels font un grand cas des plumes de cygnes ; ils en font les diadèmes de leurs souverains et des chapeaux, et en tressent les petites plumes, comme les perruquiers font les cheveux, pour servir de couvertures aux femmes nobles. Les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe se font des palatines de la peau garnie de son duvet. » Le Page Dupratz, *Histoire de la Louisiane*, p. 113.

(c) « Parmi les oiseaux à pieds palmés, le cygne tient le premier rang ; il ne diffère de ceux d'Europe que par son cou d'un noir velouté, qui fait un admirable contraste avec la blancheur du reste de son corps ; ses pattes sont couleur de chair. Cette espèce de cygne, que nous vîmes aux îles Malouines, se trouve aussi dans la rivière de la Plata et au détroit de Magellan, où j'en ai tué un dans le fond du port Galand. » *Voyage autour du monde*, par M. de Bougainville, t. 1^{er}, in-8°, p. 114 et 115. — « Nous vîmes sur le rivage de la mer du Sud quelques cygnes : ces derniers qui ne sont pas si gros que les nôtres, sont blancs hormis la tête, la moitié du cou et les jambes, qui sont noires. » *Voyage de Coréal* ; Paris, 1722, t. II, p. 213.

(d) Willughby, et Ray d'après lui.

(e) Le cygne représenté dans nos planches enluminées est le cygne domestique ; un individu sauvage conservé au Cabinet du Roi est tout d'un gris blanc universel sur tout le plumage, mais plus foncé et presque brun sur le dos et le sommet de la tête.

(f) *British Zoology*, p. 149. — *Nota*. On doit encore rapporter ici ces cygnes que Redi a vus dans les chasses du grand-duc, lesquels avaient les plumes de la tête et du cou marquées à la pointe d'une teinte jaune ou orangée : particularité qui lui sert à expliquer l'épithète de *purpurei* qu'Horace donne quelque part aux cygnes.

de 1740 on vit aux environs de Londres plusieurs de ces cygnes sauvages qui étaient entièrement blancs ; le cygne domestique doit donc être regardé comme une race tirée anciennement et originairement de l'espèce sauvage. MM. Klein, Frisch et Linnæus l'ont présumé comme moi, quoique Willughby et Ray prétendent le contraire.

Belon regarde le cygne comme le plus grand des oiseaux d'eau (*a*), ce qui est assez vrai, en observant néanmoins que le pélican a beaucoup plus d'envergure (*b*) ; que le grand albatros a tout au moins autant de corpulence (*c*), et que le flammant ou phénicoptère a bien plus de hauteur, eu égard à ses jambes démesurées (*d*). Les cygnes, dans la race domestique, sont constamment un peu plus gros et plus grands que dans l'espèce sauvage : il y en a qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres ; la longueur du bec à la queue est quelquefois de quatre pieds et demi, et l'envergure de huit pieds ; au reste, la femelle est en tout un peu plus petite que le mâle.

Le bec, ordinairement long de trois pouces et plus, est, dans la race domestique, surmonté à sa base par un tubercule charnu, renflé et proéminent, qui donne à la physionomie de cet oiseau une sorte d'expression ; ce tubercule est revêtu d'une peau noire, et les côtés de la face, sous les yeux, sont aussi couverts d'une peau de même couleur ; dans les petits cygnes de la race domestique le bec est d'une teinte plombée, il devient ensuite jaune ou orangé avec la pointe noire ; dans la race sauvage le bec est entièrement noir avec une membrane jaune au front ; sa forme paraît avoir servi de modèle pour le bec des deux familles les plus nombreuses des oiseaux palmipèdes, les oies et les canards ; dans tous, le bec est aplati, épaté, dentelé sur les bords, arrondi en pointe mousse (*e*), et terminé à sa partie supérieure par un ongle de substance cornée.

Dans toutes les espèces de cette nombreuse tribu il se trouve, au-dessous des plumes extérieures, un duvet bien fourni qui garantit le corps de l'oiseau des impressions de l'eau. Dans le cygne, ce duvet est d'une grande finesse, d'une mollesse extrême et d'une blancheur parfaite ; on en fait de beaux manchons et des fourrures aussi délicates que chaudes.

La chair du cygne est noire et dure, et c'est moins comme un bon mets que comme un plat de parade, qu'il était servi dans les festins chez les anciens (*f*), et, par la même ostentation, chez nos ancêtres (*g*) ; quelques per-

(*a*) « Entre les oiseaux de rivière, le cygne est de plus grande corpulence, comme des » terrestres l'autruche. » *Nature des oiseaux*, p. 451.

(*b*) Voyez l'article de cet oiseau, page 303.

(*c*) Voyez ci-après l'article de l'*Albatros*.

(*d*) Voyez l'article de cet oiseau, page 398.

(*e*) Tenet os sinè acumine rostrum.
OVID.

(*f*) Voyez Athen., *Deipnos*. Les Romains l'engraissaient comme l'oie, après lui avoir crevé les yeux, ou en le renfermant dans une prison obscure. Voyez Plutarque, *De esu carn.*

(*g*) « Les cygnes sont oiseaux ez délices françoises, car l'on a coutume de les nourrir ez

sonnes m'ont néanmoins assuré que la chair des jeunes cygnes était aussi bonne que celle des oies du même âge.

Quoique le cygne soit assez silencieux, il a néanmoins les organes de la voix conformés comme ceux des oiseaux d'eau les plus loquaces ; la trachée-artère, descendue dans le sternum, fait un coude (*a*), se relève, s'appuie sur les clavicules, et de là, par une seconde inflexion, arrive aux poumons. A l'entrée et au-dessus de la bifurcation, se trouve placé un vrai larynx garni de son os hyoïde, ouvert dans sa membrane en bec de flûte ; au-dessous de ce larynx le canal se divise en deux branches, lesquelles, après avoir formé chacune un renflement, s'attachent au poumon (*b*) ; cette conformation, du moins quant à la position du larynx, est commune à beaucoup d'oiseaux d'eau, et même quelques oiseaux de rivage ont les mêmes plis et inflexions à la trachée-artère, comme nous l'avons remarqué dans la grue, et, selon toute apparence, c'est ce qui donne à leur voix ce retentissement bruyant et rauque, ces sons de trompette ou de clairon qu'ils font entendre du haut des airs et sur les eaux.

Néanmoins, la voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante : c'est une sorte de *strideur* parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le *jurement du chat*, et que les anciens avaient bien exprimé par le mot imitatif *drensant* (*c*) : c'est, à ce qu'il paraît, un accent de menace ou de colère ; l'on n'a pas remarqué que l'amour en eût de plus doux (*d*), et ce n'est point du tout sur des cygnes presque muets, comme le sont les nôtres dans la domesticité, que les anciens avaient pu modeler ces cygnes harmonieux qu'ils ont rendus si célèbres. Mais il paraît que le cygne sauvage a mieux conservé ses prérogatives, et qu'avec le sentiment de la pleine liberté il en a aussi les accents ; l'on distingue en effet dans ses cris, ou plutôt dans

» douves des châteaux situés en l'eau ; l'on n'a guère coutume de les manger, sinon ez festins
» publics ou ez maisons des grands seigneurs. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 151. — « Mosco-
» vitarum duces in epulis hospitum cygnos apponunt. » Aldrovande.

(*a*) Selon Willughby, cette particularité de conformation est propre au cygne sauvage, et ne se trouve point la même dans le cygne domestique ; ce qui semble fonder ce que nous allons rapporter de la différence de leur voix ; mais cela ne suffirait peut-être pas pour prouver que leurs espèces soient différentes, cette diversité n'excédant pas la somme des impressions, tant intérieures qu'extérieures, que la domesticité et ses habitudes peuvent produire à la longue sur une race assujettie.

(*b*) Bartholin., *Cygni anatome ejusque cantus*. Hafniæ, 1680, n° xxvi. Voyez aussi Aldrovande.

(*c*) *Grus gruit, inque glomis cygni propre flumina drensant.*

OVID.

(*d*) Observations faites à Chantilly, suivant les vues de M. le marquis d'Amezaga, et que M. Gouville, secrétaire des commandements militaires de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé, a bien voulu prendre soin de rédiger. — « Leur voix, dans la saison des amours, et les accents qui leur échappent alors dans les moments les plus doux, ressemblent plus à un murmure qu'à aucune espèce de chant. » Voyez dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome V, in-4°, la dissertation de M. Morin, intitulée : *Pourquoi les cygnes, qui chantoient autrefois si bien, chantent aujourd'hui si mal.*

les éclats de sa voix, une sorte de chant mesuré, modulé (a), des sons bruyants de clairon, mais dont les tons aigus et peu diversifiés sont néanmoins très éloignés de la tendre mélodie et de la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs.

Au reste, les anciens ne s'étaient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux : seul entre tous les êtres qui frémissent à l'aspect de leur destruction, il chantait encore au moment de son agonie, et préludait par des sons harmonieux à son dernier soupir : c'était, disaient-ils, près d'expirer, et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendait ces accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse (b), plaintive et

(a) M. l'abbé Arnaud, dont le génie est fait pour ranimer les restes précieux de la belle et savante antiquité, a bien voulu concourir avec nous à vérifier et à apprécier ce que les anciens ont dit du chant du cygne. Deux cygnes sauvages, qui se sont établis d'eux-mêmes sur les magnifiques eaux de Chantilly, semblent s'être venus offrir exprès à cette intéressante vérification. M. l'abbé Arnaud est allé jusqu'à noter leur chant, ou pour mieux dire leurs cris harmonieux, et il nous en écrit en ces termes : « On ne peut pas dire exactement que les » cygnes de Chantilly chantent, ils crient ; mais leurs cris sont véritablement et constamment » modulés ; leur voix n'est point douce, elle est au contraire aiguë, perçante et très peu » agréable : je ne puis la mieux comparer qu'au son d'une clarinette embouchée par quelqu'un » à qui cet instrument ne serait point familier. Presque tous les oiseaux canores répondent » au chant de l'homme, et surtout au son des instruments : j'ai joué pendant longtemps du » violon auprès de nos cygnes, sur tous les tons et sur toutes les cordes ; j'ai même pris » l'unisson de leurs propres accents, sans qu'ils aient paru y faire attention ; mais si, dans » le bassin où ils nagent avec leurs petits, on vient à jeter une oie, le mâle, après avoir » poussé des sons sourds, fond sur l'oie avec impétuosité, et, la saisissant au cou, il lui » plonge, à très fréquentes reprises, la tête dans l'eau, et la frappe en même temps de ses » ailes : ce serait fait de l'oie, si l'on ne venait à son secours. Alors, les ailes étendues, le » cou droit et la tête haute, le cygne vient se placer vis-à-vis de sa femelle, et pousse un cri » auquel la femelle répond par un cri plus bas d'un demi-ton. La voix du mâle va du *la* au » *si bémol* ; celle de la femelle du *sol dièse* au *la*. La première note est brève et de passage, » et fait l'effet de la note que nos musiciens appellent *sensible*, de manière qu'elle n'est jamais » détachée de la seconde, et se passe comme un *coulé*. Observez qu'heureusement pour » l'oreille, ils ne chantent jamais tous deux à la fois ; en effet, si, pendant que le mâle » entonne le *si bémol*, la femelle faisait entendre le *la*, ou que le mâle donnât le *la* tandis » que la femelle donne le *sol dièse*, il en résulterait la plus âpre et la plus insupportable des » dissonances : ajoutons que ce dialogue est soumis à un rythme constant et réglé, à la mesure » à deux temps. Du reste, l'inspecteur m'a assuré qu'au temps de leurs amours, ces oiseaux » ont un cri encore plus perçant, mais beaucoup plus agréable. » — Nous joindrons ici une observation intéressante, qui ne nous a été communiquée qu'après l'impression des premières pages de cet article. — « Il y a une saison où l'on voit les cygnes se réunir et former une » sorte d'association républicaine pour le bien commun : c'est celle des grands froids. Pour » se maintenir au milieu des eaux, dans le temps qu'elles se glacent, ils s'attroupent et ne » cessent de battre l'eau, de toute la largeur de leurs ailes, avec un bruit qu'on entend de » fort loin, et qui se renouvelle avec d'autant plus de force, dans les moments du jour et » de la nuit, que la gelée prend avec plus d'activité ; leurs efforts sont si efficaces, qu'il n'y » a pas d'exemple que la troupe des cygnes ait quitté l'eau dans les plus longues gelées, » quoiqu'on ait vu quelquefois un cygne seul et écarté de l'assemblée générale, pris par la » glace au milieu des canaux. » Extrait de la note rédigée par M. Grouvelle, secrétaire des commandements militaires de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé.

(b) Parvus cygni canor.

lugubre (*a*), formaient son chant funèbre (*b*) : on entendait ce chant, lorsqu'au lever de l'aurore les vents et les flots étaient calmés (*c*) ; on avait même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires (*d*). Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens, n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée ; elle s'était emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs : poètes (*e*), orateurs (*f*), philosophes même l'ont adoptée (*g*) comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables ; elles étaient aimables et touchantes, elles valaient bien de tristes, d'arides vérités : c'étaient de doux emblèmes pour les âmes sensibles. Les cygnes, sans doute, ne chantent point leur mort ; mais toujours, en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : *C'est le chant du cygne !*

(*a*) « Olorum morte narratur flebilis cantus. » Plin.

(*b*) Suivant Pythagore, c'était un chant de joie, par lequel cet oiseau se félicitait de passer à une meilleure vie.

(*c*) « Diluculo ante solis ortum, tanquam in aere vacuo, per in tempus audiendi clariùs, » in maris littoribus, silente fluctu. » Aldrovande.

(*d*) « Canere soliti sunt, et præcipuè jamjam morituri. Volant etiam in pelagus longiùs, » et jam quidam cùm in mari Africo navigarent, multos canentes voce flebili, et mori non » nullos conspexere. » Aristote, lib. ix, cap. xii.

(*e*) Callimaque, Eschyle, Théocrite, Euripide, Lucrèce, Ovide, Properce, parlent du chant du cygne et en tirent des comparaisons.

(*f*) Voyez Cicéron ; voyez aussi Pausanias et autres.

(*g*) Socrate dans Platon, et Aristote lui-même, mais d'après l'opinion commune et sur des rapports étrangers. Voyez le passage de son *Histoire naturelle* cité plus haut.

L'OIE (a) (b)

Dans chaque genre, les espèces premières ont emporté tous nos éloges, et n'ont laissé aux espèces secondes que le mépris tiré de leur comparaison. L'oie (*), par rapport au cygne, est dans le même cas que l'âne vis-à-vis du cheval; tous deux ne sont pas prisés à leur juste valeur. Le premier degré de l'infériorité paraissant être une vraie dégradation, et rappelant en même temps l'idée d'un modèle plus parfait, n'offre, au lieu des attributs réels de

(a) Voyez les planches enluminées, n° 985, l'Oie sauvage.

(b) En ancien français, *ouë*; le mâle, *jars*; et le petit, *oison*; en grec, $\alpha\gamma$, et en grec moderne, $\alpha\gamma\alpha$; en latin, *anser*; en arabe, *ouze*, *uze*, *avaz*, *kaki*; en italien, *oca*, *papara*; en catalan, *hoca*; en allemand, *gans*, *ganser*, *ganserich*, et le jeune, *ganselin*; en flamand, *gans*, et la femelle, *goes*; en suisse, *ganss*; en frison, *gasz*; en illyrien, *gansy*, *hus*; en espagnol, *ganse*, *pato*; le mâle, *ansar*, *ansarea* ou *bivar*, et le jeune, *patico*, *hijo de pato*; en anglais, *gose*, *goese*; en suédois, *goas*; en danois, *gaas*; en polonais, *ges*, *gasiar*; par les nègres de la côte d'Or, *apatta*. — *Anser*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 73, avec une figure peu exacte. — Frisch, tab. 157, figure exacte. — Charleton, *Exercit.*, p. 103, n° XI. *Onomast.*, p. 98, n° XI. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 300. *Auctuar.*, p. 432. — *Anser domesticus*. Gessner, *Avi.*, p. 141. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 99, avec des figures peu exactes de l'oie, p. 102; de l'oison, p. 103. — Jonston, *Avi.*, p. 92, figure empruntée d'Aldrovande. — Willughby, *Ornithol.*, p. 273, figure peu exacte, tab. 75. — Ray, *Synops. avi.*, p. 136, n° a, 3; et 191, n° 8. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 209. — Sloane, *Jamaica*, p. 323, n° v. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 21. — *Anser domesticus rusticus*. Klein, *Avi.*, p. 129, n° 2. — « *Anas* rostro semi-cylindrico, corpore infra cinereo, subtus pallidior, collo striato... » *Anser domesticus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 7, var. 2. — « *Anas* rostro semi-cylindrico, corpore supra cinereo, subtus albido, reatricibus margine » albis. » Idem, *Fauna Suec.*, n° 90. — *Anas*. Mœhring, *Avi.*, gen. 61. — *Anas anser* rostro semi-cylindrico, corpore supra cinereo, subtus pallidior, collo striato. Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 112. — *Cignus subcinereus subtus albidus, rostro recto, latiusculo*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 480. — *Anser versicolor*; *anser domesticus*. Brisson, *Ornithol.*, p. 262. — L'oie domestique. Salerne, *Hist. des oiseaux*, p. 406. — Oie privé. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 156, avec une mauvaise figure, p. 157. — Oie, *jars*; le même, *Portraits d'oiseaux*, p. 31, a. — Nota. Ces phrases et ces noms se rapportent à la race domestique de l'oie; les phrases et les noms suivants appartiennent à son espèce sauvage. — En allemand, *wilde ganz*, *grawe ganz*, *schnee ganz*; en espagnol, *ansar bravo*; en italien, *oca salvatica*; en anglais, *wild goose*, *greylagg*; en suédois, *will goas*; en polonais, *ger dzika*; en groenlandais, *nerlech*; en huron, *ahonque*; en mexicain, *tlalacatl*. — Oie sauvage. Belon,

(*) Les Oies (*Anser*) sont des Palmipèdes de la famille des Lamellirostres, à bec de la longueur de la tête, très élevé à la base, rétréci à l'extrémité qui est terminée en haut par une lamelle cornée.

l'espèce secondaire, que ses contrastes désavantageux avec l'espèce première : éloignant donc pour un moment la trop noble image du cygne, nous trouverons que l'oie est encore dans le peuple de la basse-cour un habitant de distinction ; sa corpulence, son port droit, sa démarche grave, son plumage net et lustré, et son naturel social qui la rend susceptible d'un fort attachement et d'une longue reconnaissance ; enfin sa vigilance, très anciennement célébrée, tout concourt à nous présenter l'oie comme l'un des plus intéressants et même des plus utiles de nos oiseaux domestiques ; car, indépendamment de la bonne qualité de sa chair et de sa graisse, dont aucun autre oiseau n'est plus abondamment pourvu, l'oie nous fournit cette plume délicate sur laquelle la mollesse se plaît à reposer, et cette autre plume, instrument de nos pensées, et avec laquelle nous écrivons ici son éloge.

On peut nourrir l'oie à peu de frais et l'élever sans beaucoup de soins (a) : elle s'accommode à la vie commune des volailles, et souffre d'être renfermée avec elle dans la même basse-cour (b), quoique cette manière de vivre et cette contrainte surtout soient peu convenables à sa nature ; car il faut, pour qu'elle se développe en entier et pour former de grands troupeaux d'oies, que leur habitation soit à portée des eaux et des rivages environnés de grèves spacieuses et de gazons ou terres vagues sur lesquelles ces oiseaux puissent paître et s'ébattre en liberté (c). On leur a interdit l'entrée des prairies, parce que leur fiente brûle les bonnes herbes et qu'ils les fauchent jusqu'à terre avec le bec, et c'est par la même raison qu'on les écarte aussi

Nat. des oiseaux, p. 158. — *Anser ferus*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 72, figure peu exacte. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 147, avec une figure empruntée de Gessner, p. 150 ; et une autre, p. 151, qui n'est pas meilleure. — Jonston, *Avi.*, p. 93, avec une figure copiée d'Aldrovande. — Willughby, *Ornithol.*, p. 274, avec une mauvaise figure, pl. 69. — Ray, *Synops. avi.*, p. 136, n° a, 4. — Charleton, *Exercit.*, p. 103, n° 1. *Onomast.*, p. 98, n° 1. — Schwenckfeld, *Aviar. Sils.*, p. 212. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 269. *Auctuar.*, p. 359. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 21. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 100, avec une figure peu exacte, pl. 48. — *Anser ferus silvestris, vel immansuetus*. Gessner, *Avi.*, p. 158. — *Anser ferus simpliciter*. Klein, *Avi.*, p. 129, n° 3. — *Anser ferus alius, sive tertius silvestris*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 155, avec une figure très défectueuse, p. 153. — *Anser ferus alius sive flandricus*. Idem, *ibid.*, p. 155. — *Anser palustris noster, grey lagg dictus*. Ray, *Synops. avi.*, p. 138, n° a, 3. — *Anser silvestris*. Frisch, tab. 155, figure exacte. — *Tlalatcatl, sive anser montanus*. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 34, cap. xcvi. — *Anser cinereus corpore subrotundo*. Barrère, *Ornithol.*, class. I, gen. 2, sp. 3. — « *Anas rostro semi-cylindrico, corpore supra cinereo subtus pallidior, collo striato...* » *Anser ferus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit X, gen. 61, sp. 7, var. 1. — « *Anas rostro semi-cylindrico, corpore supra cinereo subtus albedo ; reatricibus margine albis.* » Idem, *Fauna Suec.*, n° 90. — *Oie sauvage*. Albin, t. 1^{er}, p. 79, avec une figure mal coloriée, pl. 90. — Salerne, p. 408. — « *Anser supernè cinereo fuscus, marginibus pennarum dilutioribus, infernè albidus, imo ventre niveo ; reatricibus nigricantibus, exterius et apice albo fimbriatis, utrimque extimè penitè candida...* » *Anser silvestris*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 265.

(a) « Non magnam curam poscit ; ob id rusticis grata. » Schwenckfeld.

(b) « Les bonnes ménagères, sachant bien que la nourriture des oies est de moult grand profit, en font grande estime, pour ce qu'elles ne font aucune dépense ; et pour les avoir meilleures les font choisir de grande corpulence et de blanche couleur. » Belon.

(c) « *Anser nec sine herbâ, nec sine aquâ facile sustinetur.* » Pallad.

très soigneusement des blés verts, et qu'on ne leur laisse les champs libres qu'après la récolte.

Quoique les oies puissent se nourrir de gramens et de la plupart des herbes, elles recherchent de préférence le trèfle, le fenugrec, la vesce, les chicorées et surtout la laitue, qui est le plus grand régal des petits oisons (*a*); on doit arracher de leur pâturage la jusquiame, la ciguë et les orties (*b*), dont la piqure fait le plus grand mal aux jeunes oiseaux. Pline assure, peut-être légèrement, que pour se purger les oies mangent de la sidérite.

La domesticité de l'oie est moins ancienne et moins complète que celle de la poule : celle-ci pond en tout temps, plus en été, moins en hiver; mais les oies ne produisent rien en hiver, et ce n'est communément qu'au mois de mars qu'elles commencent à pondre; cependant celles qui sont bien nourries pondent dès le mois de février, et celles auxquelles on épargne la nourriture ne font souvent leur ponte qu'en avril; les blanches, les grises, les jaunes et les noires suivent cette règle, quoique les blanches paraissent plus délicates et qu'elles soient en effet plus difficiles à élever; aucune ne fait de nid dans nos basses-cours (*c*), et ne pond ordinairement que tous les deux jours, mais toujours dans le même lieu; si on enlève leurs œufs, elles font une seconde et une troisième ponte, et même une quatrième dans les pays chauds (*d*). C'est sans doute à raison de ces pontes successives que M. Salerne dit qu'elles ne finissent qu'en juin (*e*); mais si l'on continue à enlever les œufs, l'oie s'efforce de continuer à pondre, et enfin elle s'épuise et périt, car le produit de ses pontes, et surtout des premières, est nombreux : chacune est au moins de sept, et communément de dix, douze ou quinze œufs, et même de seize suivant Pline (*f*); cela peut être vrai pour l'Italie, mais dans nos provinces intérieures de France, comme en Bourgogne et en Champagne, on a observé que les pontes les plus nombreuses n'étaient que de douze œufs : Aristote remarque (*g*) que souvent les jeunes

(*a*) « *Lactuca mollissimum olus libentissimè ab illis appetitur et pullis utilissima esca.* » Ceterum vicia, trifolium, fenum grecum, et agrestis intiba illis conseratur. » Columell.

(*b*) Aldrovande, t. III, p. 415.

(*c*) Elles s'enfoncent sous la paille pour y pondre et mieux cacher leurs œufs; elles ont conservé cette habitude des sauvages, qui vraisemblablement percent les endroits les plus fourrés des joncs et des plantes marécageuses pour y couvrir; et dans les lieux où on laisse ces oies domestiques presque entièrement libres, elles ramassent quelques matériaux sur lesquels elles déposent leurs œufs. « Dans l'île Saint-Domingue, dit M. Baillon, où beaucoup d'habitants ont des oies privées semblables aux nôtres, elles pondent dans les savanes auprès des ruisseaux et canaux; elles composent leurs aires de quelques brins d'herbes sèches, de paille de maïs ou de mil. Les femelles y sont moins fécondes qu'en France; leur plus grande ponte est de sept ou huit œufs. » Note communiquée par M. Baillon.

(*d*) « Non plus quater in anno pariunt, teste Varrone : Columella ter tantum ait, et id » dummodo fetus non excludant : et Plinius, si mendax non est, bis tantum parere vult. » Aldrovande.

(*e*) *Histoire des oiseaux*, p. 407.

(*f*) Lib. x, cap. lv.

(*g*) Lib. vi, cap. xii.

oies, comme les poulettes, avant d'avoir eu communication avec le mâle pondent des œufs clairs et inféconds, et ce fait est général pour tous les oiseaux.

Mais si la domesticité de l'oie est plus moderne que celle de la poule, elle paraît être plus ancienne que celle du canard, dont les traits originaires ont moins changé, en sorte qu'il y a plus de distance apparente entre l'oie sauvage et la privée, qu'entre les canards. L'oie domestique est beaucoup plus grosse que la sauvage ; elle a les proportions du corps plus étendues et plus souples, les ailes moins fortes et moins raides ; tout a changé de couleur dans son plumage, elle ne conserve rien ou presque rien de son état primitif, elle paraît même avoir oublié les douceurs de son ancienne liberté, du moins elle ne cherche point, comme le canard, à la recouvrer ; la servitude paraît l'avoir trop affaiblie ; elle n'a plus la force de soutenir assez son vol pour pouvoir accompagner ou suivre ses frères sauvages, qui, fiers de leur puissance, semblent la dédaigner et même la méconnaître (a).

Pour qu'un troupeau d'oies privées prospère et s'augmente par une prompte multiplication, il faut, dit Columelle, que le nombre des femelles soit triple de celui des mâles (b) ; Aldrovande en permet six à chacun (c) ; et l'usage ordinaire dans nos provinces est de lui en donner au delà de douze et même jusqu'à vingt : ces oiseaux préludent aux actes de l'amour en allant d'abord s'égayer dans l'eau ; ils en sortent pour s'unir, et restent accouplés plus longtemps et plus intimement que la plupart des autres, dans lesquels l'union du mâle et de la femelle n'est qu'une simple compression, au lieu qu'ici l'accouplement est bien réel et se fait par intromission, le mâle étant tellement pourvu de l'organe nécessaire à cet acte (d), que les anciens avaient consacré l'oie au dieu des jardins.

Au reste, le mâle ne partage que ses plaisirs avec la femelle, et lui laisse tous les soins de l'incubation (e) ; et quoiqu'elle couve constamment et si assidûment, qu'elle en oublie le boire et le manger, si on ne place tout près du nid sa nourriture (f), les économes conseillent néanmoins de charger une poule des fonctions de mère auprès des jeunes oisons, afin de multiplier

(a) Je me suis informé, dit M. Baillon, à beaucoup de chasseurs qui tuent des oies sauvages tous les ans, je n'en ai trouvé aucun qui en ait vu de privées parmi ces sauvages ou qui en ait tué de métives. Et si quelquefois des oies privées s'échappent, elles ne deviennent pas libres : elles vont se mêler, dans les marais voisins, parmi d'autres également privées ; elles ne font que changer de maître. » Note communiquée par M. Baillon.

(b) *De Re Rust.*, lib. viii, cap. xiii.

(c) *Avi.*, t. III, p. 112.

(d) « In anseris genitale evidens cum recens inuit. » *Aristot., Hist. animal.*, lib. iii, cap. ult.

(e) « Avium magna pars incubat, quemadmodum de columbis diximus, feminae mare » succedente ; saltem tandiu dum abest femina, sibi cibum quaerens ; at anseres feminae » sole incubant, atque perpetuo insident postquam id agere instituerint. » *Idem, ibid.*

(f) Aldrovande.

ainsi le nombre des couvées, et d'obtenir de l'oie une seconde et même une troisième ponte; on lui laisse cette dernière ponte; elle couve aisément dix à douze œufs, au lieu que la poule ne peut couvrir avec succès que cinq de ces mêmes œufs; mais il serait curieux de vérifier si, comme le dit Columelle, la mère oie, plus avisée que la poule, refuserait de couvrir d'autres œufs que les siens.

Il faut trente jours d'incubation, comme dans la plupart des grandes espèces d'oiseaux (*a*), pour faire éclore les œufs, à moins, comme le remarque Plin (*b*), que le temps n'ait été fort chaud, auquel cas il en éclôt dès le vingt-cinquième jour. Pendant que l'oie couve on lui donne du grain dans un vase et de l'eau dans un autre à quelque distance de ses œufs, qu'elle ne quitte que pour aller prendre un peu de nourriture; on a remarqué qu'elle ne pond guère deux jours de suite, et qu'il y a toujours au moins vingt-quatre heures d'intervalle et quelquefois deux ou trois jours entre l'éclosion de chaque œuf.

Le premier aliment que l'on donne aux oisons nouveau-nés est une pâte de retrait de mouture ou de son gras pétri avec des chicorées ou des laitues hachées: c'est la recette de Columelle, qui recommande en outre de rassasier le petit oison avant de le laisser suivre sa mère au pâturage, parce qu'autrement, si la faim le tourmente, il s'obstine contre les tiges d'herbes ou les petites racines, et pour les arracher il s'efforce au point de se démettre ou se rompre le cou (*c*). La pratique commune dans nos campagnes, en Bourgogne, est de nourrir les jeunes oisons nouvellement éclos avec du cerfeuil haché; huit jours après on y mêle un peu de son très peu mouillé, et l'on a attention de séparer le père et la mère lorsqu'on donne à manger aux petits, parce qu'on prétend qu'ils ne leur laisseraient que peu de choses ou rien; on leur donne ensuite de l'avoine, et dès qu'ils peuvent suivre aisément leurs mères, on les mène sur la pelouse auprès de l'eau.

Les monstruosités sont peut-être encore plus communes dans l'espèce de l'oie que dans celle des autres oiseaux domestiques. Aldrovande a fait graver deux de ces montres: l'un a deux corps avec une seule tête, l'autre a deux têtes et quatre pieds avec un seul corps. L'excès d'embonpoint que l'oie est sujette à prendre, et que l'on cherche à lui donner, doit causer dans sa constitution des altérations qui peuvent influencer sur la génération: en général les animaux très gras sont peu féconds, la graisse trop abondante change la qualité de la liqueur séminale et même celle du sang; une oie très grasse à qui on coupa la tête ne rendit qu'une liqueur blanche, et, ayant été ouverte, on ne

(*a*) Aristot., *Hist. animal.*, lib. vi, cap. vi.

(*b*) Lib. x, cap. lxx.

(*c*) « Saturetur pullus antequam ducatur in pascuum; si enim fame premitur, cum per-
» venerit in pascuum, fruticibus aut solidioribus herbis oblectatur ita pertinaciter, ut collum
» abrumpat. » Columell.

lui trouva pas une goutte de sang rouge (*a*) ; le foie surtout se grossit de cet embonpoint d'obstruction d'une manière étonnante : souvent une oie engraisée aura le foie plus gros que tous les autres viscères ensemble (*b*) ; et ces foies gras, que nos gourmands recherchent, étaient aussi du goût des Apicius romains. Pline regarde comme une question intéressante de savoir à quel citoyen l'on doit l'invention de ces mets, dont il fait honneur à un personnage consulaire (*c*). Ils nourrissaient l'oie de figues pour en rendre la chair plus exquise (*d*), et ils avaient déjà trouvé qu'elle s'engraissait beaucoup plus vite étant renfermée dans un lieu étroit et obscur (*e*) ; mais il était réservé à notre gourmandise, plus que barbare, de clouer les pieds et de crever ou coudre les yeux de ces malheureuses bêtes, en les gorgeant en même temps de boulettes, et les empêchant de boire pour les étouffer dans leur graisse (*f*). Communément et plus humainement on se contente de les enfermer pendant un mois, et il ne faut guère qu'un boisseau d'avoine pour engraisser une oie au point de la rendre très bonne ; on distingue même le moment où on peut cesser de leur donner autant de nourriture, et où elles sont assez grasses, par un signe extérieur très évident ; elles ont alors sous chaque aile une pelote de graisse très apparente : au reste, on a observé que les oies élevées au bord de l'eau coûtent moins à nourrir, pondent de meilleure heure et s'engraissent plus aisément que les autres.

Cette graisse de l'oie était très estimée des anciens comme topique nerval et comme cosmétique ; ils en conseillent l'usage pour raffermir le sein des femmes nouvellement accouchées, et pour entretenir la netteté et la fraîcheur de la peau ; ils ont vanté comme médicament la graisse d'oie que l'on préparait à Comagène avec un mélange d'aromates (*g*). Aldrovande donne une liste de recettes où cette graisse entre comme spécifique contre tous les maux de la matrice, et Willughby prétend trouver dans la fiente d'oie le remède le plus sûr de l'ictère. Du reste, la chair de l'oie n'est pas en elle-même très saine, elle est pesante et de difficile digestion (*h*), ce qui n'empê-

(*a*) *Collection académique*, partie étrangère, t. IV, p. 146.

(*b*) *Aspice quàm tumeat magno jecur anseris majus.*
MARTIAL.

(*c*) « Nostri sapientiores anseris jecoris bonitatem novère ; fertilibus in magnam amplitudinem crescit, exemptum quoque lacte augetur ; nec sine causâ in questione est qui primus, tantum bonum invenerit, Scipio Metellus vir consularis an M. Sestius eâdem ætate eques Romanus. » Plin., lib. x, cap. xxii.

(*d*) *Pinguibus aut fœcis pastum jecur anseris albi.*
HORACE, dans le *Repas de Nasidienus*.

(*e*) Columelle.

(*f*) J. B. Porta, raffinant sur cette cruauté, ose bien donner l'horrible recette de rôtir l'oie toute vive, et de la manger membre à membre, tandis que le cœur palpite encore. Voyez Aldrovande, t. III, p. 33.

(*g*) Lib. xix, cap. iiii.

(*h*) Galen.

chait pas qu'une oie, ou comme on disait une *ouë* (a), ne fût le plat de régal des soupers de nos ancêtres (b); et ce n'est que depuis le transport de l'espèce du dindon de l'Amérique en Europe, que celle de l'oie n'a dans nos basses-cours, comme dans nos cuisines, que la seconde place.

Ce que l'oie nous donne de plus précieux, c'est son duvet : on l'en dépouille plus d'une fois l'année; dès que les jeunes oisons sont forts et bien emplumés et que les plumes des ailes commencent à se croiser sur la queue, ce qui arrive à sept semaines ou deux mois d'âge, on commence à les plumer sous le ventre, sous les ailes et au cou; c'est donc sur la fin de mai ou au commencement de juin qu'on leur enlève leurs premières plumes; ensuite cinq à six semaines après, c'est-à-dire dans le courant de juillet, on les leur enlève une seconde fois, et encore au commencement de septembre pour la troisième et dernière fois; ils sont assez maigres pendant tout ce temps, les molécules organiques de la nourriture étant en grande partie absorbées par la naissance ou l'accroissement des nouvelles plumes; mais dès qu'on les laisse se remplir de bonne heure en automne ou même à la fin de l'été, ils prennent bientôt de la chair et ensuite de graisse, et sont déjà très bons à manger vers le milieu de l'hiver; on ne plume les mères qu'un mois ou cinq semaines après qu'elles ont couvé, mais on peut dépouiller les mâles et les femelles qui ne couvent pas, deux ou trois fois par an. Dans les pays froids leur duvet est meilleur et plus fin. Le prix que les Romains mettaient à celui qui leur venait de Germanie fut plus d'une fois la cause de la négligence des soldats à garder les postes de ce pays, car ils s'en allaient par cohortes entières à la chasse des oies (c).

On a observé, sur les oies privées, que les grandes plumes des ailes tombent, pour ainsi dire, toutes ensemble et souvent en une nuit : elles paraissent alors honteuses et timides, elles fuient ceux qui les approchent; quarante jours suffisent pour la pousse des nouvelles plumes; alors elles ne cessent de voler et de les essayer pendant quelques jours.

Quoique la marche de l'oie paraisse lente, oblique et pesante, on ne laisse pas d'en conduire des troupeaux fort loin à petites journées (d). Pline dit que de son temps on les amenait du fond des Gaules à Rome, et que dans ces longues marches les plus fatiguées se mettent aux premiers rangs comme

(a) Suivant M. Salerne, le nom de la *rue aux Ours*, à Paris, est fait par corruption de *rue aux Ouës*, qui est son vrai nom, venu de la quantité d'oies exposées chez les rôtisseurs qui peuplaient autrefois cette rue, et qui y sont encore en nombre.

(b) Témoin l'oie de M. Patelin, et l'oie de la *Saint-Martin* dont parle Schwenckfeld, aussi bien que du présage que le peuple tirait de l'os du dos de cette oie, d'un rude hiver si l'os était clair, d'un hiver mou s'il paraissait taché ou terne.

(c) « Plumæ e Germaniâ laudatissimæ... pretium plumæ in libras denarii quini... et inde » crimina plerumque auxiliorum præfectis a vigili statione, ad hæc aucupia dimissis cohortibus totis. » Plin., lib. x, cap. xxii.

(d) « On les mène, tout en paissant, quelquefois douze à quinze lieues loin et même » davantage. » Salerne, *Hist. des oiseaux*, p. 407.

pour être soutenues et poussées par la masse de la troupe (a); rassemblées encore de plus près pour passer la nuit, le bruit le plus léger les éveille, et toutes ensemble crient; elles jettent aussi de grands cris lorsqu'on leur présente de la nourriture, au lieu qu'on rend le chien muet en lui offrant cet appât (b), ce qui a fait dire à Columelle que les oies étaient les meilleures et les plus sûres gardiennes de la ferme (c), et Végèce n'hésite pas de les donner pour la plus vigilante sentinelle que l'on puisse poser dans une ville assiégée (d). Tout le monde sait qu'au Capitole elles avertirent les Romains de l'assaut que tentaient les Gaulois, et que ce fut le salut de Rome : aussi le censeur fixait-il chaque année une somme pour l'entretien des oies, tandis que le même jour on fouettait des chiens dans une place publique comme pour les punir de leur coupable silence dans un moment aussi critique (e).

Le cri naturel de l'oie est une voix très bruyante; c'est un son de trompette ou de clairon, *clangor*, qu'elle fait entendre très fréquemment et de très loin; mais elle a, de plus, d'autres accents brefs qu'elle répète souvent, et lorsqu'on l'attaque ou l'effraie, le cou tendu, le bec béant, elle rend un sifflement que l'on peut comparer à celui de la couleuvre. Les Latins ont cherché à exprimer ce son par des mots imitatifs, *strepit*, *gratitat*, *stridet* (f).

Soit crainte, soit vigilance (g), l'oie répète à tout moment ses grands cris d'avertissement ou de réclame; souvent toute la troupe répond par une acclamation générale, et de tous les habitants de la basse-cour aucun n'est aussi vociférant ni plus bruyant. Cette grande loquacité ou vocifération avait fait donner chez les anciens le nom d'oie aux indiscrets parleurs, aux méchants écrivains et aux bas délateurs, comme sa démarche gauche et son allure de mauvaise grâce nous font encore appliquer ce même nom aux

(a) « Mirum a Morinis usque Romam pedibus venire : fessi proferuntur ad primos, ita » ceteri stipatione naturali propellunt eos. » Plin., lib. x, cap. LIX.

(b) Ælien, lib. XII, cap. XXXIII.

(c) « Anser rusticis gratus, quod solertiore curam præstat quàm canis, nam clangore » prodit insidiantem. » *De Re Rust.*, lib. et cap. XIII. — Ovide, décrivant la cabane de Philémon et Baucis, dit :

Unicus anser erat minimæ custodia villæ.

(d) *De Re milit.*, lib. IV, cap. XXVI.

(e) « Est et anseri pervigil cura, Capitolio testata defenso, per id tempus canum silentio » proditis rebus; quamobrem cibaria anserum censores locant. Eadem de causâ supplicia » annua canes pendunt inter ædem juventutis et summani, vivi in sambucâ arbore fixi. » Plin., lib. x, cap. XXII.

(f)

Argutos inter strepere anser olores.

VIRG.

Cacabat hinc perdix; hinc gratitat improbus anser.

AUT. *Philomel.*

(g) « Aliæ verecundæ et cautæ, ut anseres. » Aristot., *Hist. animal.*, lib. I, cap. I.

gens sots et niais (a) ; mais, indépendamment des marques de sentiments, des signes d'intelligence que nous lui reconnaissons (b), le courage avec lequel elle défend sa couvée et se défend elle-même contre l'oiseau de proie (c), et certains traits d'attachement, de reconnaissance, même très singuliers, que les anciens avaient recueillis (d), démontrent que ce mépris serait très mal fondé, et nous pouvons ajouter à ces traits un exemple de la plus grande constance d'attachement (e). Le fait nous a été communiqué par un homme aussi véridique qu'éclairé, auquel je suis redevable d'une partie des soins et des attentions que j'ai éprouvés à l'Imprimerie royale pour l'impression de mes ouvrages. Nous avons aussi reçu de Saint-Domingue une relation

(a) On connaît le proverbe : *franc oison, bête comme une oie.*

(b) C'est l'ouïe qui paraît être le sens le plus subtil de l'oie ; Lucrèce semble croire que c'est l'odorat :

Humanum longè præsentit odorem
Romulidarum arcis servator candidus anser.

Nat. Rer., lib. iv.

(c) « Grandi alarum robore hostem propulsat ; dejectum ab anserè falconem se vidisse » testatur Scaliger, » dit Aldrovande, qui ajoute qu'elle a de grandes et vieilles querelles avec l'aigle ; mais que, suivant toute apparence, l'antipathie ne se porte pas au point que le dit Albert, lorsqu'il prétend qu'une plume d'aigle renfermée dans du duvet d'oie le consume et le dévore. Voyez Aldrovande, t. III, p. 118.

(d) « Illis inesse famam amoris... quod exemplis comprobatur.... Argis dilectâ formâ » pueri, nomine Oleni ; et Glaucæ Ptolomeo regi cithara canentis.... et quosdam visi ad- » mare : ita comes perpetuo adhæsisse Lacydi philosopho dicitur anser, ut nusquam ab eo, » non in publico, non in balneis, non noctu, non interdiu digressus. » Plin., *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxxii.

(e) Nous donnons cette note dans le style naïf du concierge de Ris, terre appartenant à M. Anisson Dupéron, où s'est passée la scène de cette amitié si constante et si fidèle. « On » demande à Emmanuel comment l'oie à plumage blanc appelé *Jacquot* s'est apprivoisé avec » lui. Il faut savoir d'abord qu'ils étaient deux mâles, ou *jars*, dans la basse-cour, un gris et » un blanc, avec trois femelles : c'étaient toujours querelle entre ces deux *jars* à qui aurait la » compagnie de ces trois dames ; quand l'un ou l'autre s'en était emparé, il se mettait à leur » tête et empêchait que l'autre n'en approchât. Celui qui s'en était rendu le maître dans la » nuit ne voulait pas les céder le matin ; enfin les deux galants en vinrent à des combats si » furieux, qu'il fallait y courir. Un jour entre autres, attiré du fond du jardin par leurs cris, » je les trouvai, leurs cous entrelacés, se donnant des coups d'ailes avec une rapidité et une » force étonnante ; les trois femelles tournaient autour, comme voulant les séparer, mais » inutilement ; enfin le *jars* blanc eut du dessous, se trouva renversé, et était très maltraité » par l'autre : je les séparai, heureusement pour le blanc, qui y aurait perdu la vie. Alors » le gris se mit à crier, à chanter et à battre les ailes en courant rejoindre ses compagnes, » en leur faisant à chacune tour à tour un ramage qui ne finissait pas, et auquel répondaient » les trois dames, qui vinrent se ranger autour de lui. Pendant ce temps-là, le pauvre *Jac-* » quot faisait pitié, et, se retirant tristement, jetait de loin des cris de condoléance ; il fut » plusieurs jours à se rétablir, durant lesquels j'eus occasion de passer par les cours où il se » tenait : je le voyais toujours exclu de la société, et, à chaque fois que je passais, il me » venait faire des harangues, sans doute pour me remercier du secours que je lui avais donné » dans sa grande affaire. Un jour il s'approcha si près de moi, me marquant tant d'amitié, » que je ne pus m'empêcher de le caresser en lui passant la main le long du cou et du dos, » à quoi il parut être si sensible, qu'il me suivit jusqu'à l'issue des cours ; le lendemain, je » repassai, et il ne manqua pas de courir à moi ; je lui fis la même caresse, dont il ne se » rassasiait pas, et cependant, par ses façons, il avait l'air de vouloir me conduire du côté » de ses chères amies. Je l'y conduisis en effet : en arrivant, il commença sa harangue et

assez semblable, et qui prouve que dans certaines circonstances l'oie se montre capable d'un attachement personnel très vif et très fort, et même d'une sorte d'amitié passionnée qui la fait languir et périr loin de celui qu'elle a choisi pour l'objet de son affection.

Dès le temps de Columelle on distinguait deux races dans les oies domestiques : celle des blanches plus anciennement, et celle à plumage varié, plus récemment privée, et cette oie, selon Varron, n'était pas aussi féconde que l'oie blanche (a) ; aussi prescrivent-ils au fermier de ne composer son troupeau que de ces oies toutes blanches, parce qu'elles sont aussi les plus grosses (b), en quoi Belon paraît être entièrement de leur avis (c) ; cependant,

» l'adressa directement aux trois dames, qui ne manquèrent pas d'y répondre. Aussitôt le
 » conquérant gris sauta sur Jacquot ; je les laissai faire pour un moment, il était toujours
 » le plus fort ; enfin je pris le parti de mon Jacquot, qui était dessus : je le mis dessus, il
 » revint dessous ; je le remis dessus, de manière qu'ils se battirent onze minutes, et par le
 » secours que je lui portai, il devint vainqueur du gris, et s'empara des trois demoiselles.
 » Quand l'ami Jacquot se vit le maître, il n'osait plus quitter ses demoiselles, et par consé-
 » quent il ne venait plus à moi quand je passais ; il me donnait seulement de loin beaucoup
 » de marques d'amitié, en criant et battant des ailes, mais ne quittait pas sa proie, de peur
 » que l'autre ne s'en emparât. Le temps se passa ainsi jusqu'à la couvaison, qu'il ne me
 » parlait toujours que de loin ; mais quand ses femmes se mirent à couver, il les laissa et
 » redoubla son amitié vis-à-vis de moi. Un jour, m'ayant suivi jusqu'à la glacière tout au
 » haut du parc, qui était l'endroit où il fallait le quitter, poursuivant ma route pour aller au
 » bois d'Orangis, à une demi-lieue de là, je l'enfermai dans le parc : il ne se vit pas plus
 » tôt séparé de moi, qu'il jeta des cris étranges ; je suivais cependant mon chemin, et j'étais
 » environ au tiers de la route des bois, quand le bruit d'un gros vol me fit tourner la tête :
 » je vis mon Jacquot qui s'abattit à quatre pas de moi. Il me suivit dans tout le chemin,
 » partie à pied, partie au vol, me devançant souvent, et s'arrêtant aux croisiers des che-
 » mins pour voir celui que je voulais prendre ; notre voyage dura ainsi depuis dix heures
 » du matin jusqu'à huit heures du soir, sans que mon compagnon eût manqué de me suivre
 » dans tous les détours du bois, et sans qu'il parût fatigué. Dès lors il se mit à me suivre
 » et à m'accompagner partout, au point d'en devenir importun, ne pouvant aller à aucun
 » endroit qu'il ne fût sur mes pas, jusqu'à venir un jour me trouver dans l'église. Une autre
 » fois, comme il me cherchait dans le village, en passant devant la croisée de M. le curé,
 » il m'entendit parler dans sa chambre, et trouva la porte de la cour ouverte ; il entre, monte
 » l'escalier, et, en entrant, fait un cri de joie qui fit grand peur à M. le curé. — Je m'afflige
 » en vous contant de si beaux traits de mon bon et fidèle ami Jacquot, quand je pense que
 » c'est moi qui ai rompu le premier une si belle amitié ; mais il a fallu m'en séparer par
 » force. Le pauvre Jacquot croyait être libre dans les appartements les plus honnêtes, comme
 » dans le sien, et après plusieurs accidents de ce genre, on me l'enferma, et je ne le vis
 » plus ; mais son inquiétude a duré plus d'un an, et il en a perdu la vie de chagrin. Il est
 » devenu sec comme un morceau de bois, suivant ce que l'on m'a dit ; car je n'ai pas voulu
 » le voir, et l'on m'a caché sa mort jusqu'à plus de deux mois après qu'il a été défunt. S'il
 » fallait répéter tous les traits d'amitié que ce pauvre Jacquot m'a donnés, je ne finirais pas
 » de quatre jours sans cesser d'écrire. Il est mort dans la troisième année de son règne
 » d'amitié ; il avait en tout sept ans et deux mois. »

(a) *De Re Rust.*, lib. VIII, cap. XIII.

(b) « Antiqui jubebant ut quàm amplissimi corporis, et albi coloris eligantur ; quòd genus
 » illud varium, quod a fero mitigatum, domesticum factum est, nec tam fœcundum sit, nec
 » tam pretiosum. » Aldrovande.

(c) « L'on trouve de deux sortes d'oies privées, dont l'une, qui est plus farouche, est plus
 » grande et de meilleure couleur, et est trouvée plus féconde ; l'autre, qui retire à l'oie sau-
 » vage, est de moindre corpulence et aussi de moindre revenu ; et les ménagères les pren-

Gessner a écrit à peu près dans le même temps que l'on croyait avoir en Allemagne de bonnes raisons de préférer la race grise, comme plus robuste sans être moins féconde; ce qu'Aldrovande confirme également pour l'Italie, comme si la race la plus anciennement domestique se fût à la longue affaiblie; et en effet, il ne paraît pas que les oies grises ou variées soient aujourd'hui, ni pour la taille, ni pour la fécondité, inférieures aux oies blanches.

Aristote, en parlant des deux races ou espèces d'oies, l'une plus grande et l'autre plus petite, dont l'instinct est de vivre en troupes (a), semble, par la dernière, entendre l'oie sauvage; et Pline traite spécialement de celle-ci sous le nom de *ferus anser* (b). En effet, l'espèce de l'oie est partagée en deux races ou grandes tribus, dont l'une, depuis longtemps domestique, s'est affectionnée à nos demeures, et a été propagée, modifiée par nos soins, et l'autre, beaucoup plus nombreuse, nous a échappé et est restée libre et sauvage; car on ne voit entre l'oie domestique et l'oie sauvage de différences que celles qui doivent résulter de l'esclavage sous l'homme d'une part, et de l'autre de la liberté de nature (c). L'oie sauvage est maigre et de taille plus légère que l'oie domestique, ce qui s'observe de même entre plusieurs races privées par rapport à leur tige sauvage, comme dans celle du pigeon domestique comparée à celle du biset. L'oie sauvage a le dos d'un gris brunâtre, le ventre blanchâtre et tout le corps nué d'un blanc roussâtre, dont le bout de chaque plume est frangé. Dans l'oie domestique cette couleur roussâtre a varié; elle a pris des nuances de brun ou de blanc, elle a même disparu entièrement dans la race blanche (d). Quelques-unes ont acquis une huppe sur la tête (e); mais ces changements sont peu considérables en comparaison de ceux que la poule, le pigeon et plusieurs autres espèces ont subies en domesticité; aussi l'oie et les autres oiseaux d'eau que nous avons réduits à cet état domestique sont-ils beaucoup moins éloignés de l'état sauvage et beaucoup moins soumis ou captivés que les oiseaux gallinacés, qui semblent être les citoyens naturels de nos basses-cours. Et dans les pays où l'on fait de grandes éducations d'oies, tout le soin qu'on leur donne pendant la belle saison consiste à les rappeler ou ramener le soir à la ferme et à leur offrir des réduits commodes et tranquilles pour

» nent toutes blanches, fuyant celles dont les oisons sont d'autres couleurs; car celles qui
 » ne sont constantes à tenir leur couleur, sont estimées de mauvaise race. » Belon, *Nat. des Oiseaux*.

(a) « Gregales aves sunt grus... anser minor. » Aristot., lib. VIII, cap. xv.

(b) *Hist. nat.*, lib. x, cap. xxii.

(c) « S'il y a différence entre l'oie privée et la sauvage, c'est si peu, qu'il ne se peut
 » quasi connoître; la privée a pris son origine de la sauvage. » Belon.

(d) « Color, ut in avibus domesticis varius, vel fuscus, scilicet, vel cinereus, vel albus,
 » vel ex fusco et albo mixtus. Mas plerumque albus est. » Ray.

(e) *Anser versicolor cirratus*. Barrère, *Ornithol.*, class. I, gen. 2, sp. 1. — *Anser cirratus, varietas*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 263.

faire leur ponte et leur nichée, ce qui suffit, avec l'asile et l'aliment qu'elles y trouvent en hiver, pour les affectionner à leur demeure et les empêcher de désertier ; le reste du temps elles vont habiter les eaux, ou elles viennent s'ébattre et se reposer sur les rivages, et dans une vie aussi approchante de la liberté de la nature, elles en reprennent presque tous les avantages, force de constitution, épaisseur et netteté de plumage, vigueur et étendue de vol (a) ; dans quelques contrées même où l'homme moins civilisé, c'est-à-dire moins tyran, laisse encore les animaux plus libres, il y a de ces oies qui, réellement sauvages pendant tout l'été, ne redeviennent domestiques que pour l'hiver ; nous tenons ce fait de M. le docteur Sanchez, et voici la relation intéressante qu'il nous en a communiquée.

« Je partis d'Azof, dit ce savant médecin, dans l'automne de 1736. Me trouvant malade, et, de plus, craignant d'être enlevé par les Tartares Cubans, je résolus de marcher en côtoyant le Don, pour coucher chaque nuit dans les villages des Cosaques, sujets à la domination de Russie. Dès les premiers soirs, je remarquai une grande quantité d'oies en l'air, lesquelles s'abattaient et se répandaient sur les habitations ; le troisième jour surtout j'en vis un si grand nombre au coucher du soleil, que je m'informai des Cosaques où je prenais ce soir-là quartier, si les oies que je voyais étaient domestiques, et si elles venaient de loin, comme il me sembla par leur vol élevé. Ils me répondirent, étonnés de mon ignorance, que ces oiseaux venaient des lacs qui étaient fort éloignés du côté du Nord, et que chaque année au dégel, pendant les mois de mars et avril, il sortait de chaque maison des villages six ou sept paires d'oies, qui toutes ensemble prenaient leur vol et disparaissaient pour ne revenir qu'au commencement de l'hiver, comme on le compte en Russie, c'est-à-dire à la première neige ; que ces troupes arrivaient alors augmentées quelquefois au centuple, et que, se divisant, chaque petite bande cherchait, avec sa nouvelle progéniture, la maison où elles avaient vécu pendant l'hiver précédent. J'eus constamment ce spectacle chaque soir, durant trois semaines ; l'air était rempli d'une infinité d'oies qu'on voyait se partager en bandes ; les filles et les femmes, chacune à la porte de leurs maisons, les regardant, se disaient : *Voilà mes oies, voilà les oies d'un tel*, et chacune de ces bandes mettait en effet pied à terre dans la cour où elle avait passé l'hiver précédent (b). Je ne cessai de voir ces oiseaux que lorsque j'arrivai à *Nova-Pauluska*, où l'hiver était déjà assez fort. »

(a) « *Silvestres anseres volacissimi; nec multò minùs in Belgio domestici.* » Scalig. *advers. Cardan.*

(b) Les habitants font une boucherie de ces oies pendant que leurs plumes sont en duvet ; ils les coupent en deux et les sèchent ; le duvet, fameux par sa bonté, est l'objet d'un grand commerce ; la viande sèche se transporte en Ukraine, d'où les Cosaques tirent en retour de l'eau-de-vie de grain et quelques habillements. Extrait de la même relation de M. le docteur Sanchez.

C'est apparemment d'après quelques relations semblables qu'on a imaginé, comme le dit Belon, que les oies sauvages qui nous arrivent en hiver étaient domestiques dans d'autres contrées; mais cette idée n'est pas fondée, car les oies sauvages sont peut-être de tous les oiseaux les plus sauvages et les plus farouches, et d'ailleurs la saison d'hiver où nous les voyons est le temps même où il faudrait supposer qu'elles fussent domestiques ailleurs.

On voit passer en France des oies sauvages dès la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre (a). L'hiver, qui commence alors à s'établir sur les terres du Nord, détermine leur migration; et, ce qui est assez remarquable, c'est que l'on voit dans le même temps des oies domestiques manifester par leur inquiétude et par des vols fréquents et soutenus ce désir de voyager (b), reste évident de l'instinct subsistant, et par lequel ces oiseaux, quoique depuis longtemps privés, tiennent encore à leur état sauvage par les premières habitudes de nature.

(a) C'est au mois de novembre, m'écrit M. Hébert, qu'on voit en Brie les premières oies sauvages, et il en passe dans cette province jusqu'aux fortes gelées, en sorte que le passage dure à peu près deux mois. Les bandes de ces oies sont de dix ou douze, jusqu'à vingt ou trente, et jamais plus de cinquante; elles s'abattent dans les plaines ensemencées de blés, et y causent assez de dommages pour déterminer les cultivateurs attentifs à faire garder leurs champs par des enfants, qui par leurs cris en font fuir les oies; c'est dans les temps humides qu'elles font plus de dégâts, parce qu'elles arrachent le blé en le pâturant, au lieu que pendant la gelée elles ne font qu'en couper la pointe, et laissent le reste de la plante attaché à la terre.

(b) « Mon voisin, à Mirande, nourrit un troupeau d'oies, qu'il réduit chaque année à une quinzaine, en se défaisant d'une partie des vieilles, et conservant une partie des jeunes. » Voici la troisième année que je remarque que pendant le mois d'octobre ces oiseaux prennent une sorte d'inquiétude, que je regarde comme un reste du désir de voyager; tous les jours, vers les quatre heures du soir, ces oies prennent leur volée, passent par-dessus mes jardins, font le tour de la plaine au vol, et ne reviennent à leur gîte qu'à la nuit; elles se rappellent par un cri que j'ai très bien reconnu pour être le même que celui que les oies sauvages répètent dans leur passage pour se rassembler et se tenir compagnie. Le mois d'octobre a été cette année celui où l'herbe des pâturages a repoussé; indépendamment de cette abondante nourriture, le propriétaire de ce troupeau leur donne du grain tous les soirs dans cette saison, par la crainte qu'il a d'en perdre quelques-unes. L'an passé, il s'en égara une qui fut retrouvée deux mois après à plus de trois lieues; passé la fin d'octobre, ou les premiers jours de novembre, ces oies reprennent leur tranquillité; je conclus de cette observation, que la domesticité la plus ancienne (puisque celle des oies dans ce pays, où il n'en naît point de sauvage, doit être de la plus haute antiquité), n'efface point entièrement ce caractère imprimé par la nature, ce désir inné de voyager. L'oie domestique abâtardie, appesantie, tente un voyage, s'exerce tous les jours; et, quoique abondamment nourrie et ne manquant de rien, je répondrais que s'il en passait de sauvages dans cette saison, il s'en débaucherait toujours quelques-unes, et qu'il ne leur manque que l'exemple et un peu de courage pour désertier; je répondrais encore que, si on faisait ces mêmes informations dans les provinces où on nourrit beaucoup d'oies, on verrait qu'il s'en perd chaque année, et que c'est dans le mois d'octobre. Je ne sache pourtant pas que toutes les oies que l'on nourrit dans les basses-cours, donnent ces marques d'inquiétude; mais il faut considérer que ces oies sont presque dans la captivité, enclouées de murs, ne connaissant point les pâturages ni la vue de l'horizon: ce sont des esclaves en qui s'est perdue toute idée de leur ancienne liberté. » Observation communiquée par M. Hébert.

Le vol des oies sauvages est toujours très élevé (*a*), le mouvement en est doux et ne s'annonce par aucun bruit ni sifflement; l'aile en frappant l'air ne paraît pas se déplacer de plus d'un pouce ou deux de la ligne horizontale; ce vol se fait dans un ordre qui suppose des combinaisons et une espèce d'intelligence supérieure à celle des autres oiseaux, dont les troupes partent et voyagent confusément et sans ordre. Celui qu'observent les oies semble leur avoir été tracé par un instinct géométrique: c'est à la fois l'arrangement le plus commode pour que chacun suive et garde son rang, en jouissant en même temps d'un vol libre et ouvert devant soi, et la disposition la plus favorable pour fendre l'air avec plus d'avantage et moins de fatigue pour la troupe entière, car elles se rangent sur deux lignes obliques formant un angle à peu près comme un V; ou si la bande est petite elle ne forme qu'une seule ligne, mais ordinairement chaque troupe est de quarante ou cinquante: chacun y garde sa place avec une justesse admirable. Le chef, qui est à la pointe de l'angle et fend l'air le premier, va se reposer au dernier rang lorsqu'il est fatigué, et tour à tour les autres prennent la première place. Pline s'est plu à décrire ce vol ordonné et presque raisonné (*b*): « Il n'est personne, dit-il, qui ne soit à portée de le considérer, » car le passage des oies ne se fait pas de nuit, mais en plein jour. »

On a même remarqué quelques points de partage où les grandes troupes de ces oiseaux se divisent, pour de là se répandre en diverses contrées; les anciens ont indiqué le mont Taurus pour la division des troupes d'oies dans toute l'Asie Mineure (*c*), le *mont Stella*, maintenant *Cossonossi* (en langue turque, *champs des oies*), où se rendent à l'arrière-saison de prodigieuses troupes de ces oiseaux, qui de là semblent partir pour se disperser dans toutes les parties de notre Europe (*d*).

Plusieurs de ces petites troupes ou bandes secondaires, se réunissant de nouveau, en forment de plus grandes, jusqu'au nombre de quatre ou cinq cents que nous voyons quelquefois en hiver s'abattre dans nos champs, où ces oiseaux causent de grands dommages (*e*) en pâturent les blés, qu'ils cherchent en grattant jusque dessous la neige: heureusement les oies sont très vagabondes, restent peu en un endroit, et ne reviennent guère dans le

(*a*) Il n'y a que dans les jours de brouillards que les oies sauvages volent assez près de terre pour pouvoir les tirer. *Idem*.

(*b*) « Liburnicarum more rostrato impetu feruntur, faciliùs ita findentes aera, quàm si » rectâ fronte impellerent, a tergo sensim dilatante se cuneo, porrigitur agmen largèque impel- » lenti præbetur auræ. Colla imponunt præcedentibus; fessos duces ad terga recipiunt. » Plin., lib. x, cap. xxiii.

(*c*) Oppien (*Exætic*. 2), dit qu'au passage du mont Taurus, les oies se précautionnent contre leur naturel jaseur qui les décèlerait aux aigles, en s'obstruant le bec avec un caillou; et le bon Plutarque répète ce conte: *in Moral. de Garrulit*.

(*d*) Rzaczinsky, *Hist.*, p. 270.

(*e*) « In Bataviam, anseres numerosissimi migrationis tempore confluunt adeo ut segetes » per longissima intervalla brevi tempore devastent. » Aldrov., *Avi.*, t. III, p. 153.

même canton ; elles passent tout le jour sur la terre dans les champs ou les prés, mais elles vont régulièrement tous les soirs se rendre sur les eaux des rivières ou des plus grands étangs ; elles y passent la nuit entière et n'y arrivent qu'après le coucher du soleil ; il en survient même après la nuit fermée, et l'arrivée de chaque nouvelle bande est célébrée par de grandes acclamations auxquelles les arrivantes répondent, de façon que sur les huit ou neuf heures, et dans la nuit la plus profonde, elles font un si grand bruit et poussent des clameurs si multipliées, qu'on les croirait assemblées par milliers.

On pourrait dire que, dans cette saison, les oies sauvages sont plutôt oiseaux de plaine qu'oiseaux d'eau, puisqu'elles ne se rendent à l'eau que la nuit pour y chercher leur sûreté : leurs habitudes sont bien différentes, et même opposées à celles des canards, qui quittent les eaux à l'heure où s'y rendent les oies, et qui ne vont pâturer dans les champs que la nuit, et ne reviennent à l'eau que quand les oies la quittent. Au reste, les oies sauvages, dans leur retour au printemps, ne s'arrêtent guère sur nos terres : on n'en voit même qu'un très petit nombre dans les airs, et il y a apparence que ces oiseaux voyageurs ont pour le départ et le retour deux routes différentes.

Cette inconstance dans leur séjour, jointe à la finesse de l'ouïe de ces oiseaux et à leur défiant circonspection, font que leur chasse est difficile (a), et rendent même inutiles la plupart des pièges qu'on leur tend ; celui qu'on trouve décrit dans Aldrovande est peut-être le plus sûr de tous et le mieux imaginé. « Quand la gelée, dit-il, tient les champs secs, on choisit un lieu » propre à coucher un long filet assujetti et tendu par des cordes, de manière qu'il soit prompt et preste à s'abattre, à peu près comme les nappes » du filet d'alouette, mais sur un espace plus long qu'on recouvre de poussière ; on y place quelques oies privées pour servir d'appellants ; il est » essentiel de faire tous ces préparatifs le soir, et de ne pas s'approcher » ensuite du filet, car si le matin les oies voyaient la rosée ou le givre abattus » elles en prendraient défiance. Elles viennent donc à la voix de ces appellants, et après de longs circuits et plusieurs tours en l'air elles s'abattent ; » l'oiseleur, caché à cinquante pas dans une fosse, tire à temps la corde » du filet, et prend la troupe entière ou partie sous sa nappe (b). »

(a) Il est presque impossible, dit M. Hébert, de les tirer à l'arrivée parce qu'elles volent trop haut, et qu'elles ne commencent à s'abaisser que quand elles sont au-dessus des eaux ; j'ai tenté, ajoute-t-il, avec aussi peu de succès, de les surprendre le matin à l'aube du jour ; je passais la nuit entière dans les champs, le bateau était préparé dès la veille ; nous nous y embarquâmes longtemps avant le jour, et nous nous avançions à la faveur des ténèbres bien avant sur l'eau et jusqu'aux derniers roseaux ; néanmoins nous nous trouvions toujours trop loin de la bande pour tirer, et ces oiseaux trop défiant s'élevaient tout en partant assez haut pour ne passer sur nos têtes que hors de la portée de nos armes ; toutes ces oies ainsi rassemblées partaient ensemble, et attendaient le grand jour, à moins qu'on ne les eût inquiétées ; ensuite elles se séparaient et s'éloignaient par bandes, et peut-être dans le même ordre qu'elles s'étaient réunies le soir précédent.

(b) Petr. Crescent., apud Aldrov., *Avi.*, t. III, p. 157.

Nos chasseurs emploient toutes leurs ruses pour surprendre les oies sauvages : si la terre est couverte de neige, ils se revêtent de chemises blanches par-dessus leurs habits; en d'autres temps ils s'enveloppent de branches et de feuilles, de manière à paraître un buisson ambulante : ils vont jusqu'à s'affubler d'une peau de vache, marchant en quadrupèdes, courbés sur leur fusil; et souvent ces stratagèmes ne suffisent pas pour approcher les oies, même pendant la nuit. Ils prétendent qu'il y en a toujours une qui fait sentinelle le cou tendu et la tête élevée, et qui au moindre danger donne à la troupe le signal d'alarme. Mais comme elles ne peuvent prendre subitement l'essor, et qu'elles courent trois ou quatre pas sur la terre et battent des ailes pendant quelques moments avant que de pouvoir s'élever dans l'air, le chasseur a le temps de les tirer.

Les oies sauvages ne restent dans ce pays-ci tout l'hiver que quand la saison est douce, car dans les hivers rudes, lorsque nos rivières et nos étangs se glacent, elles s'avancent plus au midi, d'où l'on en voit revenir quelques-unes qui repassent vers la fin de mars pour retourner au nord; elles ne fréquentent donc les climats chauds et même la plupart des régions tempérées que dans le temps de leurs passages, car nous ne sommes pas informés qu'elles nichent en France (a); quelques-unes seulement nichent en Angleterre ainsi qu'en Silésie et en Bothnie (b); d'autres, en plus grand nombre, vont nicher dans quelques cantons de la grande Pologne et de la Lithuanie (c) : néanmoins, le gros de l'espèce ne s'établit que plus loin dans le Nord (d), et sans s'arrêter ni sur les côtes de l'Irlande (e) et de l'Écosse, ni même en tous les points de la longue côte de Norvège (f) : on voit ces oiseaux se porter en troupes immenses jusque vers le Spitzberg (g), le

(a) « Si voyions qu'elles feissent leurs petits en ce pays, nous accorderions qu'on pourroit bien prendre leurs œufs et les faire couver aux oyes privées ou aux poules, et lors les pourroit-on apprivoiser. » Belon.

(b) « Coeunt post hiemis solsticium; initio veris pariunt ova ad summum quindecim. » Schwenckfeld.

(c) « In majori Polonia Notes Fluvius propter maximum numerum anserum ferorum ibi commemorantur famosi. In Lithuania, Polesia hieme aliqui agunt; quin tempore verno ibidem foeticant. » *Hist. nat. Polon.*, p. 270.

(d) « Miram in septentrionalibus multitudinem anserum, scribit Olaus Magnus, cubationis tempore redire a meridionalibus plagis. » *Aldrovande*, t. III, p. 135.

(e) Les oies sauvages ne viennent en Islande qu'au printemps... On ne sait si ces oiseaux y font leurs petits, d'autant plus qu'on remarque qu'ils ne s'arrêtent point et qu'ils continuent leur voyage vers le nord; ce n'est à proprement parler qu'un oiseau de passage. Relation authentique de l'Islande, tirée des *Mémoires* de M. Horrebows; *Journal étranger*, avril 1738.

(f) Il n'y a en Norvège que deux espèces d'oies sauvages; les grises passent l'été dans le district de Nortland. Les Norvégiens croient qu'elles viennent pendant l'hiver en France... On ne sait où ces oies font leur couvée, cependant on a remarqué qu'il y en a qui multiplient sur la côte de Riefilde en Norvège. *Histoire naturelle de Norvège*, par Pontoppidan.

(g) On trouva un grand golfe (nord-ouest de l'île Baëren, entre le Spitzberg et le Groenland), et au milieu une île remplie d'oies sauvages et de leurs nids. Heemskerke et Barentz ne doutèrent point que ces oies ne fussent les mêmes qu'on voit venir tous les ans en fort

Groenland (*a*) et les terres de la baie d'Hudson (*b*), où leur graisse et leur fiente (*c*) sont une ressource pour les malheureux habitants de ces contrées glacées. Il y en a de même des troupes innombrables sur les lacs et les rivières de la Laponie (*d*), ainsi que dans les plaines de Mangasea, le long du Jénisca (*e*), dans plusieurs autres parties de la Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, où elles arrivent au mois de mai, et d'où elles ne partent qu'en novembre après avoir fait leur ponte. M. Steller les ayant vues passer devant l'île de Bering, volant en automne vers l'est et au printemps vers l'ouest (*f*), présume qu'elles viennent d'Amérique au Kamtschatka : ce qu'il y a de plus certain, c'est que la plus grande partie de ces oies du nord-est de l'Asie gagne les contrées du midi vers la Perse (*g*), les Indes (*h*) et le Japon, où l'on observe leur passage de même qu'en Europe; on assure même qu'au Japon la sécurité dont on les fait jouir leur fait oublier leur défiance naturelle (*i*).

Un fait qui semble venir à l'appui du passage des oies de l'Amérique en Asie, c'est que la même espèce d'oie sauvage qui se voit en Europe et en Asie se trouve aussi à la Louisiane (*j*), au Canada (*k*), à la Nouvelle-

grand nombre dans les Provinces-Unies, surtout au Wiesingen, dans le Zuiderzée, dans la Nord-Hollande et la Frize, sans qu'on eût pu s'imaginer jusqu'alors où elles faisaient leur ponte. *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes*; Amsterdam, 1702, t. I^{er}, p. 35.

(*a*) Les oies sauvages grises arrivent à l'entrée de l'été au Groenland, pour faire leurs œufs et élever leurs petits. Il y a apparence qu'elles viennent des côtes de l'Amérique les plus voisines; elles y retournent pour l'hiver. Crantz, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 43.

(*b*) A la fin d'avril, les oies, les canards, arrivent en abondance à la baie d'Hudson. *Hist. générale des Voyages*, p. 657. — Sur la rivière Nelson, on trouve quantité d'oies, de canards, de cygnes. Ellis, *Voyage à la baie d'Hudson*, t. II, p. 50. — Robert Lade place aussi une quantité d'oies sur le fleuve Ruppert, dans la même baie. *Voyage du capitaine Robert Lade*; Paris, 1744, t. I^{er}, p. 358.

(*c*) « Ad condiendos cibos loco butyri, anserum adipe utuntur, septentrionales. » Olaus Magnus, *Hist. septent.*, lib. XIX, cap. VII. — « La fiente d'oie sèche sert de mèche aux Esquimaux pour mettre dans leurs lampes en guise de coton; c'est une pauvre ressource, mais qui vaut encore mieux que rien du tout. » Ellis, t. II, p. 171.

(*d*) *Voyage en Laponie*, dans les *Œuvres de Regnard*, t. I^{er}, p. 180.

(*e*) Gmelin, *Voyage en Sibérie*, t. I^{er}, p. 218.

(*f*) *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 272.

(*g*) En Perse, il y a des oies, canards, pluviers, grues, hérons, plongeurs, bécasses, partout; mais en plus grande quantité dans les provinces septentrionales. *Voyage de Chardin*; Amsterdam, 1711.

(*h*) Il y a des oies, des canards, des cercelles, des hérons, etc., au royaume de Guzaratie, aux Indes orientales. *Voyage de Mandeslo*, suite d'*Oléarius*, t. II, p. 234. — Il y en a aussi au Tunquin. Dampier, *Nouveau voyage autour du monde*; Rouen, 1715, t. III, p. 30.

(*i*) On distingue au Japon deux sortes d'oies sauvages qui ne se mêlent jamais : les unes blanches comme la neige, avec les extrémités des ailes fort noires; les autres d'un gris cendré; toutes si communes et si familières, qu'elles se laissent facilement approcher. Quoiqu'elles fassent beaucoup de dégât dans les campagnes, il est défendu de les tuer sous peine de mort, pour assurer le privilège de ceux qui achètent le droit. Les paysans sont obligés d'entourer leurs champs de filets pour les défendre de leurs ravages. Kæmpfer, t. I^{er}, p. 112.

(*j*) Le Page Dupratz, t. II, p. 114.

(*k*) Les oies et tous les grands oiseaux de rivière sont partout en abondance au Canada, excepté vers les habitations, dont on ne les voit point approcher. *Hist. générale des Voyages*,

Espagne (a) et sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale; nous ignorons si cette même espèce se trouve également dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale; nous savons seulement que la race de l'oie privée transportée d'Europe au Brésil passe pour y avoir acquis une chair plus délicate et de meilleur goût (b), et qu'au contraire elle a dégénéré à Saint-Domingue, où M. le chevalier Lefebvre Deshayes a fait plusieurs observations sur le naturel de ces oiseaux en domesticité, et particulièrement sur les signes de joie que donne l'oie mâle à la naissance des petits (c). M. Deshayes nous apprend de plus qu'on voit à Saint-Domingue une oie de passage qui, comme en Europe, est un peu moins grande que l'espèce privée, ce qui semble prouver que ces oies voyageuses se portent fort avant dans les terres méridionales du nouveau monde comme dans celles de l'ancien continent, où elles ont pénétré jusque sous la zone torride (d), et paraissent même l'avoir traversée tout entière, car on les trouve au Sénégal (e), au Congo (f), jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance (g), et peut-être jusque dans celles du

t. XV, p. 227. — Il y a chez les Hurons des oies sauvages qu'ils appellent *ahonque*. *Voyage au pays des Hurons*, par le P. Sagard Théodat, récollet; Paris, 1632.

(a) « Tlalacatl anser montanus est, domesticio similis... eum silvestri nostrati aut omnino » idem, aut congener. » Fernandez, *Hist. aviar. Hisp.*, p. 34, cap. xcviij. — Voyez aussi Gemelli Careri, t. VI, p. 212.

(b) On prétend avoir remarqué que les canards et les oies d'Europe, transportés au Brésil, y ont acquis un goût plus fin; au contraire des poules qui, en devenant plus grandes et plus fortes, ont perdu une partie de leur goût. *Hist. générale des Voyages*, t. XIV, p. 305.

(c) « Quoique l'oie souffre ici d'être plumée de son duvet trois fois l'année, son espèce néanmoins est moins précieuse dans un climat où la santé défend, en dépit de la mollesse, de dormir sur le duvet, et où la paille fraîche est le seul lit où le sommeil puisse s'abattre. La chair de l'oie n'est pas non plus aussi bonne à Saint-Domingue qu'en France; jamais elle n'est bien grasse; elle est filandreuse, et celle du canard d'Inde mérite à tous égards la préférence. » Observation communiquée par M. le chevalier Lefebvre-Deshayes. — « Les naturalistes n'ont pas parlé, et me semble, des témoignages singuliers de joie que le jais ou le mâle donne à ses petits les premières fois qu'il les voit manger : cet animal démontre sa satisfaction en levant la tête avec dignité, et en trépigant des pieds de façon à faire croire qu'il danse. Ces signes de contentement ne sont pas équivoques, puisqu'ils n'ont lieu que dans cette circonstance, et qu'ils sont répétés presque à chaque fois qu'on donne à manger aux oisons dans leur premier âge. Le père néglige sa propre subsistance pour se livrer à la joie de son cœur : cette danse dure quelquefois longtemps, et quand quelque distraction, comme celle des volailles qu'il chasse loin de ses petits, la lui fait interrompre, il la reprend avec une nouvelle ardeur. » *Idem*.

(d) Tous les climats, m'écrivit M. Baillon, conviennent à l'oie comme au canard, voyageant de même et passant des régions les plus froides dans les pays situés entre les tropiques. J'en ai vu arriver beaucoup à l'île de Saint-Domingue aux approches de la saison des pluies, et elles ne paraissent pas souffrir d'altération sensible dans des températures aussi opposées.

(e) A la côte du Sénégal, les oies, les cercelles, sont d'un goût excellent. *Voyage de Lemaire aux îles Canaries*; Paris, 1695, p. 117.

(f) Mandeslo, suite d'*Oléarius*.

(g) Le pays (à la baie de Saldana) est rempli d'autruches, de hérons, d'oies, etc. *Voyage autour du monde*, par Gemelli Careri; Paris, 1719, t. 1^{er}, p. 449. — La taille des oies d'eau que l'on trouve au cap de Bonne-Espérance est la même que celle des oies domestiques que nous connaissons en Europe; et, à l'égard de la couleur, il n'y a entre elles d'autre diffé-

continent austral : en effet, nous regardons ces oies que les navigateurs ont rencontrées le long des terres Magellaniques, à la Terre de Feu (*a*), à la Nouvelle-Hollande (*b*), etc., comme tenant de très près à l'espèce de nos oies, puisqu'ils ne leur ont pas donné d'autre nom. Néanmoins il paraît qu'outre l'espèce commune, il existe dans ces contrées d'autres espèces dont nous allons donner la description.

L'OIE DES TERRES MAGELLANIQUES (*c*)

SECONDE ESPÈCE.

Cette grande et belle oie (*), qui paraît être propre et particulière à cette contrée, a la moitié inférieure du cou, la poitrine et le haut du dos richement émaillés de festons noirs sur un fond roux; le plumage du ventre est ouvré de mêmes festons sur un fond blanchâtre; la tête et le haut du cou sont d'un rouge pourpré; l'aile porte une grande tache blanche, et la couleur noirâtre du manteau est relevée par un reflet de pourpre.

Il paraît que ce sont ces belles oies que le commodore Byron désigne sous le nom d'*oies peintes*, et qu'il trouva sur la pointe Sandy, au détroit de Magellan (*d*). Peut-être aussi cette espèce est-elle la même que celle qu'indique le capitaine Cook sous la simple dénomination de *nouvelle espèce d'oie*, et qu'il a rencontrée sur ces côtes orientales du détroit de Magellan et de la Terre de Feu, qui sont entourées par d'immenses lits flottants de *passé-pierre* (*e*).

rence, sinon que les oies aquatiques ont sur le dos une raie brune mêlée de vert. Toutes ces diverses espèces d'oies sont bonnes à manger et très saines. Kolbe, *Description du Cap*, t. III, p. 144.

(*a*) On voit des oies sur le bord des lagunes (à la baie de Saint-Julien), aux terres Magellaniques. Quiroga, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 92. — Wallis trouva des oies au cap Froward, dans le détroit de Magellan. *Collection d'Hawkesworth*, t. II, p. 31. — Dans la baie du cap Holland, mêmes parages. *Idem, ibid.*, p. 63. — Oies et canards dans le canal de Noël, à la Terre de Feu. *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 43. — Dans ce même canal, une anse est nommée *l'anse des oies*; une île, *l'île aux oies*. *Idem, ibid.*, p. 20. — Les oies, les canards, les cercelles et d'autres oiseaux se trouvent au port d'Egmont (31 degrés latitude sud) en si grande quantité, que nos gens étaient las d'en manger; il était assez ordinaire de voir un canot rapporter soixante ou soixante-dix belles oies, sans avoir tiré un seul coup de fusil; pour les tuer, il suffisait de se servir de pierres. *Voyage du commodore Byron*, tome I^{er} de la *Collection d'Hawkesworth*, p. 63.

(*b*) Les oies aquatiques (à la Nouvelle-Hollande méridionale) sont les oies sauvages, les canards sifflants qui se perchent. *Voyage de Cook*, t. IV, p. 63. — Le capitaine Cook a fait présent à la Nouvelle-Zélande de l'espèce domestique, dont il a laissé quelques couples dans cette île, dans l'espérance qu'ils y multiplieraient. *Cook, Second Voyage*, t. IV, p. 490.

(*c*) Voyez les planches enluminées, n° 1006.

(*d*) *Voyage autour du monde*, par le commodore Byron. *Collection d'Hawkesworth*, t. I^{er}, p. 47.

(*e*) *Cook, Second voyage*, t. IV, p. 21

(*) *Anas magellanica* L.

L'OIE DES ILES MALOUINÈS OU FALKLAND

TROISIÈME ESPÈCE.

« De plusieurs espèces d'oies dont la chasse, dit M. de Bougainville, formait une partie de nos ressources aux îles Malouines, la première ne fait que pâtreur ; on lui donne improprement le nom d'*outarde* ; ses jambes élevées lui sont nécessaires pour se tirer des grandes herbes, et son long cou la sert bien pour observer le danger ; sa démarche est légère ainsi que son vol, et elle n'a point le cri désagréable de son espèce ; le plumage du mâle est blanc, avec des mélanges de noir et de cendré sur le dos et les ailes ; la femelle est fauve, et ses ailes sont parées de couleurs changeantes ; elle pond ordinairement six œufs ; leur chair saine, nourrissante et de bon goût, devint notre principale nourriture ; il était rare qu'on en manquât : indépendamment de celles qui naissent sur l'île, les vents d'est en automne en amènent des volées, sans doute de quelque terre inhabitée, car les chasseurs reconnaissaient aisément ces nouvelles venues au peu de crainte que leur inspirait la vue des hommes. Deux ou trois autres sortes d'oies que nous trouvions dans ces mêmes îles n'étaient pas si recherchées, parce que, se nourrissant de poisson, elles en contractent un goût hui-leux (a). »

Nous n'indiquons cette espèce (*) sous la dénomination d'*oie des îles Malouines*, que parce que c'est dans ces îles qu'elle a été vue et trouvée pour la première fois par nos navigateurs français ; car il paraît que les mêmes oies se rencontrent au canal de Noël, le long de la Terre de Feu, de l'île Schagg dans ce même canal, et sur d'autres îles près de la Terre des États : du moins M. Cook semble renvoyer, à leur sujet, à la description de M. de Bougainville lorsqu'il dit : « Ces oies paraissent très bien décrites sous le nom d'*outardes* ; elles sont plus petites que les oies privées d'Angleterre, mais aussi bonnes ; elles ont le bec noir et court, et les pieds jaunes ; le mâle est tout blanc, la femelle est mouchetée de noir et de blanc ou de gris, et elle a une grande tache blanche sur chaque aile (b) ; » et quelques pages auparavant il en fait une description plus détaillée en ces termes : « Ces

(a) « La forme de ces dernières, ajoute M. de Bougainville, est moins élégante que celle de la première espèce ; il y en a même une qui ne s'élève qu'avec peine au-dessus des eaux : celle-ci est criarde. Les couleurs de leur plumage ne sortent guère du blanc, du noir, du fauve et du cendré. Toutes ces espèces, ainsi que les cygnes, ont sous leurs plumes un duvet blanc ou gris très fourni. » *Voyage autour du monde*, par M. de Bougainville, in-8°, t. 1^{er}, p. 115 et 116.

(b) Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 48.

(*) *Anas leucoptera* L.

» oies nous parurent remarquables par la différence de couleur entre le mâle
 » et la femelle : le mâle était un peu moindre qu'une oie privée ordinaire,
 » et parfaitement blanc, excepté les pieds, qui étaient jaunes, et le bec, qui
 » était noir; la femelle, au contraire, était noire avec des barres blanches
 » en travers, une tête grise, quelques plumes vertes et d'autres blanches. Il
 » paraît que cette différence est heureuse, car la femelle étant obligée de
 » conduire ses petits, sa couleur brune la cache mieux aux faucons et aux
 » autres oiseaux de proie (a). » Or ces trois descriptions paraissent appar-
 tenir à la même espèce, et ne diffèrent entre elles que par le plus ou moins
 de détails. Ces oies fournirent aux équipages du capitaine Cook un rafraî-
 chissement aussi agréable qu'il le fut aux îles Malouines à nos Français (b).

L'OIE DE GUINÉE (c) (d)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le nom d'oie-cygne (*swan-geese*), que Willughby donne à cette grande et belle oie (*) est bien appliqué, si l'oie du Canada, tout aussi belle au moins, n'avait pas le même droit à ce nom, et si d'ailleurs les dénominations composées ne devaient pas être bannies de l'histoire naturelle. La taille de cette belle oie de Guinée surpasse celle des autres oies; son plumage est gris brun sur le dos, gris blanc au-devant du corps, le tout également nué de gris rousâtre, avec une teinte brune sur la tête et au-dessus du cou; elle ressemble

(a) Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 31.

(b) Sur le côté est de l'île (Schagg), nous aperçûmes des oies, et après avoir débarqué avec peine, nous en tuâmes trois qui nous procurèrent un bon régal.... Comme s'était la saison de la mue (en décembre), la plupart changeaient de plumes et ne pouvaient pas s'enfuir; il y avait une grosse houle, et il nous fut très difficile de débarquer; il nous fallut ensuite traverser des rochers par de fort mauvais chemins, de sorte que des centaines d'oies nous échappèrent : quelques-unes s'envolèrent dans la mer et d'autres dans l'île; nous en tuâmes et primes cependant soixante-deux. *Second voyage*, t. IV, p. 31 et 32.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 374.

(d) *Anser-cygnus Guineensis*. Ray, *Synops. Avi.*, p. 138, n° 8. — *Anser Hispanicus, aut potius Guineensis*. Willughby, *Ornithol.*, p. 275. — Klein, *Avi.*, p. 129, n° 4. — *Anser Hispanicus, seu cygnoïdes*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 104, avec une figure peu exacte, pl. 50. — *Cygnus subfuscus, collo longiori, rostro latiori basi gibbo*. Browné, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 480. — *Anas rostro semi-cylindrico, basi gibbo; cygnoïdes australis*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 2. — *Der chinesische gâns, oder trömpeter*. Frisch, t. II, pl. 153; et pl. 154, la tête d'une variété à bec et front rouges ou jaune orangé. — *Oie d'Espagne*. Albin, t. I^{er}, p. 79, avec une figure mal coloriée, pl. 91. — *L'Oie de Guinée*. Salerne, *Ornithol.*, p. 441. — « *Anser supernè griseo-fuscus, marginibus pennarum dilutioribus, infernè albus; » tuberculo in exortu rostri carnoso luteo-aurantio paleari in gutture pendulo; tæniâ a capite ad dorsum per summum collum fuscâ, collo inferiore et pectore fulvis : reetricibus griseo-fuscis, albedo fimbriatis... » *Anser Guineensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 280.*

(*) *Anas Cygnoïdes* L.

donc à l'oie sauvage par les couleurs du plumage, mais la grandeur de son corps et le tubercule élevé qu'elle porte sur la base du bec l'approchent un peu du cygne, et cependant elle diffère de l'un et de l'autre par sa gorge enflée et pendante en manière de poche ou de petit fanon, caractère très apparent et qui a fait donner à ces oies le nom de *jabotières*. L'Afrique, et peut-être les autres terres méridionales de l'ancien continent, paraissent être leur pays natal, et, quoique Linnæus les ait appelées *oies de Sibérie* (a), elles n'en sont point originaires, et ne s'y trouvent pas dans leur état de liberté; elles y ont été apportées des climats chauds et on les y a multipliées en domesticité, ainsi qu'en Suède et en Allemagne. Frisch raconte qu'ayant plusieurs fois montré à des Russes de ces oies qu'il nourrissait dans sa basse-cour, tous, sans hésiter, les avaient nommées *oies de Guinée*, et non pas *oies de Russie* ni de *Sibérie*. C'est pourtant sur la foi de cette fausse dénomination, donnée par Linnæus, que M. Brisson, après avoir décrit cette oie sous son vrai nom d'*oie de Guinée*, la donne une seconde fois sous celui d'*oie de Moscovie*, sans s'être aperçu que ses deux descriptions sont exactement celles du même oiseau (b).

Non seulement cette oie des pays chauds produit en domesticité dans des climats plus froids, mais elle s'allie avec l'espèce commune dans nos contrées, et de ce mélange il résulte des métis qui prennent de notre oie le bec et les pieds rouges, mais qui ressemblent à leur père étranger par la tête, le cou et la voix forte, grave, et néanmoins éclatante (c), car le clairon de ces grandes oies est encore plus retentissant que celui des nôtres, avec lesquelles elles ont bien des caractères communs. La même vigilance paraît leur être naturelle : « Rien, dit M. Frisch, ne pouvait bouger dans la maison, pendant » la nuit, que ces oies de Guinée n'en avertissent par un grand cri ; le jour, » elles annonçaient de même les hommes et les animaux qui entraient dans » la basse-cour, et souvent elles les poursuivaient pour les becqueter aux » jambes. » Le bec, suivant la remarque de ce naturaliste, est armé sur ses bords de petites dentelures, et la langue est garnie de papilles aiguës ; le bec est noir, et le tubercule qui le surmonte est d'un rouge vermeil. Cet oiseau porte la tête haute en marchant (d) ; son beau port et sa grande taille lui

(a) *Siberisk gaas*. Linnæus.

(b) « L'oie de Moscovie.... elle est un peu plus grande que l'oie domestique... la tête et le haut du cou sont d'un brun plus foncé sur la partie supérieure qu'à l'inférieure... sur l'origine du bec s'élève un tubercule rond et charnu... sous la gorge pend aussi une espèce de membrane charnue. » Brisson, t. VI, p. 278. — *Nota*. Joignez à ces traits, auxquels l'oie de Guinée est parfaitement reconnaissable, ce que dit Klein, d'après la nomenclature duquel M. Brisson paraît avoir établi cette espèce; il ne regarde cette prétendue oie de Moscovie ou de Russie que comme une variété de l'oie de Sibérie, que nous venons de voir n'être pas autre que l'oie de Guinée : « Vidi varietatem in ansere Siberiæ, magis gutturoso rostro pedibus nigris, tubere nigro depresso. » Klein, *Avi.*, p. 129.

(c) Frisch.

(d) « Collo decenter elato incedit. » Ray.

donnent un air assez noble. Suivant M. Frisch, la peau du petit fanon ou la poche de la gorge n'est ni molle ni flexible, mais ferme et résistante, ce qui pourtant semble peu s'accorder avec l'usage que Kolbe nous dit qu'en font au Cap les matelots et les soldats (a). On m'a envoyé la tête et le cou d'une de ces oies, et l'on y voyait à la racine de la mandibule inférieure du bec cette poche ou fanon ; mais comme ces parties étaient à demi brûlées, nous n'avons pu les décrire exactement ; nous avons seulement reconnu par cet envoi, qui nous a été adressé de Dijon, que cette oie de Guinée se trouve en France comme en Allemagne, en Suède et en Sibérie.

L'OIE ARMÉE (b) (c)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette espèce (*) est la seule, non seulement de la famille des oies, mais de toute la tribu des oiseaux palmipèdes, qui ait aux ailes des ergots ou épérons tels que ceux dont le kamichi, les jacanas, quelques pluviers et quelques vanneaux sont armés : caractère singulier que la nature a peu répété, et qui dans les oies distingue celle-ci de toutes les autres. On peut la comparer, pour la taille, au canard musqué ; elle a les jambes hautes et rouges, le bec de la même couleur et surmonté au front d'une petite caroncule ; la queue et les grandes plumes des ailes sont noires ; leurs grandes couvertures sont vertes, les petites sont blanches et traversées d'un ruban noir étroit ; le manteau est roux, avec des reflets d'un pourpre obscur ; le tour des yeux est de cette même couleur, qui teint aussi, mais faiblement, la tête et le cou, le devant du corps est finement liséré de petits zigzags gris sur un fond blanc jaunâtre.

Cette oie est indiquée dans nos planches enluminées comme venant d'Égypte. M. Brisson l'a donnée sous le nom d'*oie de Gambie* ; et, en effet, il est certain qu'elle est naturelle en Afrique, et qu'elle se trouve particulièrement au Sénégal (d).

(a) Les oies sauvages qui ont reçu le nom d'*oies jabotières* ont, comme leur nom le désigne, cette partie du corps fort grosse. Les soldats et le commun du peuple des colonies s'en servent pour faire des poches à mettre du tabac, qui peuvent contenir environ deux livres. Kolbe, *Description du Cap*, t. III, p. 144.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 982, sous la dénomination d'*Oie d'Égypte* ; n° 983 ; la femelle.

(c) *Anser Gambensis*. Willughby, *Ornithol.*, p. 275. — Ray, *Synops. avi.*, p. 138, n° 9. — *Anser Chilensis*. Klein, *Avi.*, p. 129, n° 7. — « *Anser supernè obscurè purpureus, infernè* » albus ; tuberculo in exortu rostri carnosio rubro ; alis in anteriore parte calcari præditis... » *Anser Gambensis*. Brisson, t. VI, p. 283. — *L'oie de Gamba*. Salerne, *Ornithol.*, p. 411.

(d) Les oies sauvages sont au Sénégal d'une couleur fort différente de celles d'Europe ;

(*) *Anas ægyptiaca* GMEI.

L'OIE BRONZÉE (a)

SIXIÈME ESPÈCE.

C'est encore ici une grande et belle espèce d'oie (*), qui de plus est remarquable par une large excroissance charnue en forme de crête au-dessus du bec, et aussi par les reflets dorés, bronzés et luisants d'acier bruni, dont brille son manteau sur un fond noir; la tête et la moitié supérieure du cou sont mouchetés de noir dans du blanc par petites plumes rebroussées et comme bouclées sur le derrière du cou; tout le devant du corps est d'un blanc teint de gris sur les flancs. Cette oie paraît moins épaisse de corps et a le cou plus grêle que l'oie sauvage commune, quoique sa taille soit au moins aussi grande. Elle nous a été envoyée de la côte de Coromandel, et peut-être l'oie à crête de Madagascar, dont parlent les voyageurs Rennelfort et Flacourt sous le nom de *rassangue* (b), n'est-elle que le même oiseau, que nous croyons aussi reconnaître, à tous ses caractères, dans l'*ipecatiapoa* des Brésiliens, dont Maregrave nous a donné la description et la figure (c): ainsi cette espèce aquatique serait une de celles que la nature a rendues communes aux deux continents.

L'OIE D'ÉGYPTE (d) (e)

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cette oie (**) est vraisemblablement celle que Granger, dans son *Voyage*

elles ont les ailes armées d'une substance dure, épineuse et pointue, qui a deux pouces et demi de longueur. *Hist. générale des Voyages*, t. VIII, p. 305. *Nota*. Cette longueur paraît exagérée. — Une autre note porte que cette oie s'appelle *hitt* au Sénégal.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 937, sous le nom d'*Oie de la côte de Coromandel*.

(b) *Rassangue*, oie sauvage de Madagascar qui a une crête rouge sur la tête. Flacourt, p. 165. — Les oies sauvages qui se nomment *rassanges* à Madagascar ont une crête rouge sur la tête. Relation de Rennelfort, dans l'*Hist. générale des Voyages*, t. VIII, p. 606.

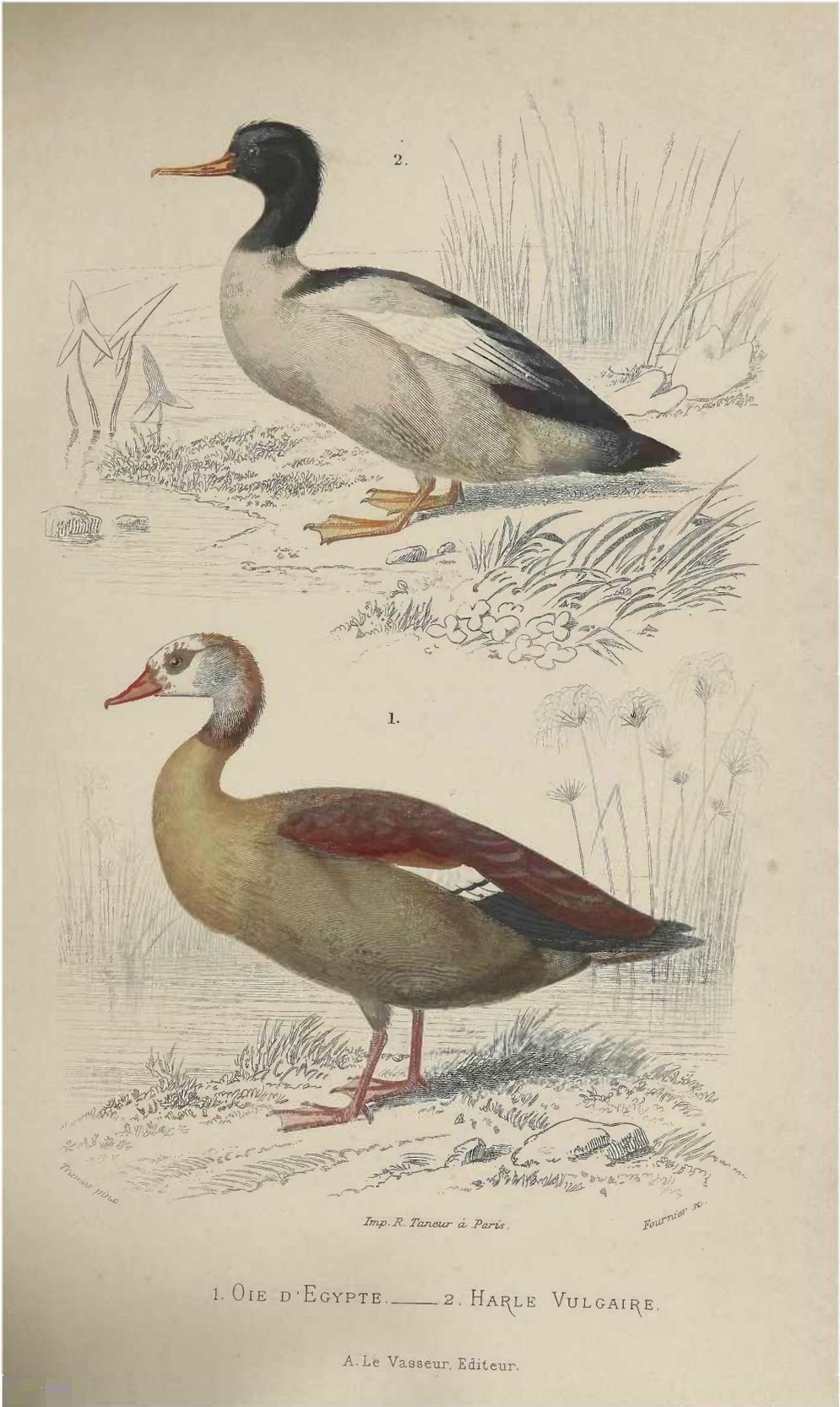
(c) *Hist. nat. Brasil.*, p. 218. — Jonston, p. 149. — Pison, p. 82. — Willughby, p. 292. — *Apeca-apoa*. Ray, p. 148, n° 2. — Salerne, p. 436.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 379.

(e) *Anser Hispanicus parvus*. Ray, *Synops. avi.*, p. 138, n° a, 1. — *Ganser des Anglais*. Albin, t. II, p. 59, avec une mauvaise figure, pl. 93. — « *Anser supernè obscurè, infernè* » dilutè rufescens, fusco transversim et undatim striatus; vertice albo, maculà per oculos » dilutè castaneà; maculà in pectore infimo castaneà; uropygio splendidè nigro; ventre ser-

(*) *Anas melanotos* L.

(**) *Anas ægyptiaca* GMEL.



2.

1.

Imp. R. Taneur à Paris.

Fournier sc.

1. OIE D'ÉGYPTÉ. — 2. HARLE VULGAIRE.

A. Le Vasseur, Editeur.

d'*Égypte*, appelle l'oie du Nil (a); elle est moins grande que notre oie sauvage; son plumage est richement émaillé et agréablement varié; une large tache d'un roux vif se remarque sur la poitrine, et tout le devant du corps est orné, sur un fond gris blanc, d'une hachure très fine de petits zigzags d'un cendré teint de roussâtre; le dessus du dos est ouvragé de même, mais par zigzags plus serrés, d'où résulte une teinte de gris roussâtre plus foncé; la gorge, les joues et le dessus de la tête sont blancs; le reste du cou et le tour des yeux sont d'un beau roux ou rouge bai, couleur qui teint aussi les plumes de l'aile voisine du corps; les autres plumes sont noires; les grandes couvertures sont chargées d'un reflet vert bronzé sur un fond noir; et les petites ainsi que les moyennes sont blanches; un petit ruban noir coupe l'extrémité de ces dernières.

Cette oie d'Égypte se porte ou s'égaré, dans ses excursions, quelquefois très loin de sa terre natale, car celle que représentent nos planches enluminées a été tuée sur un étang près de Senlis; et par la dénomination que Ray donne à cette oie, elle doit aussi quelquefois se rencontrer en Espagne (b).

L'OIE DES ESQUIMAUX (c)

HUITIÈME ESPÈCE.

Outre l'espèce de nos oies sauvages, qui vont en si grand nombre peupler notre Nord en été, il paraît qu'il y a aussi dans les contrées septentrionales du nouveau continent quelques espèces d'oies qui leur sont propres et particulières; celle dont il est ici question (*) fréquente la baie d'Hudson et les pays des Esquimaux; elle est un peu moindre de taille que l'oie sauvage commune; elle a le bec et les pieds rouges; le croupion et le dessus des ailes d'un bleu pâle; la queue de cette même couleur, mais plus obscure; le ventre

» didè albo; tectricibus alarum superioribus albis, majoribus tæniâ transversâ nigrâ notatis;
 » reetricibus nigris, exterius supernè viridi colore variantibus... » *Anser Ægyptius*, l'Oie
 » d'Égypte. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 284.

(a) Les oiseaux d'Égypte sont l'ibis, l'oie du Nil, le chevalier, le courlis à bec recourbé en haut (l'avocette), le héron, etc. *Voyage en Égypte*, par Granger; Paris, 1745, p. 237.

(b) « *Anser Hispanicus parvus.* » *Vid. sup.*

(c) *Blue Winged goose. Hist. of Birds*, t. III, p. et pl. 152 d'Edwards. — « *Anas grisea*,
 » *subtus alba, tectricibus alarum dorsoque postico cærulescentibus...* » *Anser cærulescens*.
 Linnæus, *Syst. nat.*, édit. 10, gen. 61, sp. 10. — « *Anser supernè obscurè fuscus, pectore*
 » *concolore; infernè albus, fusco adumbratus; capite et collo candidis, vertice rufescente, collo*
 » *superiore nigricante maculato; uropygio dilutè cinereo-cærulescente; reetricibus obscurè*
 » *fuscis, cinereo fimbriatis...* » *Anser sylvestris freti Hudsonis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI,
 p. 275.

(*) *Anas cærulescens* Gmel.

blanc nué de brun ; les grandes pennes des ailes, et les plus près du dos, sont noirâtres ; le dessus du dos est brun, ainsi que le bas du cou, dont le dessous est moucheté de brun sur un fond blanc ; le sommet de la tête est d'un roux brûlé (a).

L'OIE RIEUSE (b)

NEUVIÈME ESPÈCE.

Edwards a donné le nom d'oie rieuse à cette espèce (*), qui se trouve, comme la précédente, dans le nord de l'Amérique, sans nous dire la raison de cette dénomination, qui vient apparemment de ce que le cri de cette oie aura paru avoir du rapport avec un éclat de rire : elle est de la grosseur de notre oie sauvage ; elle a le bec et les pieds rouges ; le front blanc ; tout le plumage au-dessus du corps d'un brun plus ou moins foncé, et, au-dessous, d'un blanc parsemé de quelques taches noirâtres. L'individu décrit par Edwards lui avait été envoyé de la baie d'Hudson ; mais il dit en avoir vu de semblables à Londres dans les grands hivers. Linnæus décrit une oie qui se trouve en Helsingie (*Faun. Suec.*, n° 92), et qui semble être la même : d'où il paraît que si cette espèce n'est pas précisément commune aux deux continents, ses voyages, du moins dans certaines circonstances, la font passer de l'un à l'autre

L'OIE A CRAVATE (c) (d)

DIXIÈME ESPÈCE.

Une cravate blanche passée sur une gorge noire distingue assez cette oie (**), qui est encore une de celles dont l'espèce paraît propre aux terres du

(a) Voyez Edwards, *loco citato*.

(b) *Laughing goose*. Edwards, *Hist.*, p. et pl. 153. — *Anas cinerea fronte alba*. Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 92. — *Anser Erythropus*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 8. *Item*. ; *Anser Canadensis fuscus maculatus*. Idem, sp. 7, var. 3. — « *Anser supernè albus, maculis* » nigris varius ; plumulis basim mandibulæ superioris ambientibus albis ; rectricibus griseo- » fuscis, dilutiore colore fimbriatis... » *Anser septentrionalis sylvestris*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 269.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 346, sous le nom d'*Oie sauvage du Canada*.

(d) *The Canada goose*. Edwards, *Hist. of Birds*, t. III, p. et pl. 151. — Catesby, *Carolina*, t. Ier, p. 92, avec une figure exacte de la tête et du cou. — *Anser Canadensis*. Willughby, *Ornithol.*, p. 276. — Ray, *Synops. avi.*, p. 139, n° 10 ; et p. 191, n° 9. — Klein, *Avi.*, p. 129,

(*) *Anas albifrons* GMEL.

(**) *Anas canadensis* L.

nord du nouveau monde, et qui en est du moins originaire; elle est un peu plus grande que notre oie domestique, et a le cou et le corps un peu plus déliés et plus longs; le bec et les pieds sont de couleur plombée et noirâtre; la tête et le cou sont, de même, noirs ou noirâtres, et c'est dans ce fond noir que tranche la cravate blanche qui lui couvre la gorge. Du reste, la teinte dominante de son plumage est un brun obscur et quelquefois gris. Nous connaissons cette oie en France sous le nom d'*oie du Canada*; elle s'est même assez multipliée en domesticité, et on la trouve dans plusieurs de nos provinces: il y en avait, ces années dernières, plusieurs centaines sur le grand canal à Versailles, où elles vivaient familièrement avec les cygnes; elles se tenaient moins souvent sur l'eau que sur les gazons au bord du canal, et il y en a actuellement une grande quantité sur les magnifiques pièces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly; on les a de même multipliées en Allemagne et en Angleterre: c'est une belle espèce qu'on pourrait aussi regarder comme faisant une nuance entre l'espèce du cygne et celle de l'oie.

Ces oies à cravate voyagent vers le sud en Amérique, car elles paraissent en hiver à la Caroline (a), et Edwards rapporte qu'on les voit, dans le printemps, passer en troupes au Canada pour retourner à la baie d'Hudson et dans les autres parties les plus septentrionales de l'Amérique.

Outre ces dix espèces d'oies, nous trouvons dans les voyageurs l'indication de quelques autres qui se rapporteraient probablement à quelques-unes des précédentes si elles étaient bien décrites et mieux connues; telles sont:

1° Les oies d'Islande, dont parle Anderson sous le nom de *margées*, qui sont un peu plus grosses qu'un canard: elles sont en si grand nombre dans cette île, qu'on les voit attroupées par milliers;

2° L'oie appelée *helsinguer*, par le même auteur, laquelle *vient s'établir à l'est de l'île, et qui en arrivant est si fatiguée, qu'elle se laisse tuer à coups de bâton* (b);

3° L'oie de Spitzberg, nommée par les Hollandais *oie rouge* (c);

4° La petite oie *loohe* des Ostiaks, dont M. de l'Isle décrit un individu tué au bord de l'Oby. « Ces oies, dit-il, ont les ailes et le dos d'un bleu foncé et » lustré; leur estomac est rougeâtre, et elles ont au sommet de la tête une

n° 6. — *Anas Canadensis Willughbeii*. Sloane, *Jamaïca.*, t. II, p. 323, n° vi. — « *Anas* » fusca, capite colloque nigro, gulâ albâ... » *Anser Canadensis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 9. — « *Anser* supernè griseus, marginibus pennarum dilutioribus, infernè cinereo- » albus, imo ventre candido; capite et collo nigris, ad violaceum vergentibus; genis et gut- » ture albis; uropygio rectricibusque nigricantibus... » *Anser Canadensis sylvestris*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 272. — *L'Oie de Canada*. Salerne, *Ornithol.*, p. 412.

(a) Catesby.

(b) *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, par Anderson, p. 89.

(c) Nous vîmes (à Spitzberg) une troupe d'oies rouges; ces oies ont de longues jambes. On en voit quantité en Russie, en Norvège et en Jutland. *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. 1^{er}, p. 410.

» tache bleue de forme ovale, et une tache rouge de chaque côté du cou ; il
 » règne, depuis la tête jusqu'à l'estomac, une raie argentée de la largeur
 » d'un tuyau de plume, ce qui fait un très bel effet (a) ; »

5° Il se trouve à Kamtschatka, selon Kracheninnikow, cinq ou six espèces d'oies outre l'oie sauvage commune, savoir : *la gumeniski, l'oie à cou court, l'oie grise tachetée, l'oie à cou blanc, la petite oie blanche, l'oie étrangère*. Ce voyageur n'a fait que les nommer, et M. Steller dit seulement que toutes ces oies arrivent à Kamtschatka dans le mois de mai, et s'en retournent dans celui d'octobre (b) ;

6° L'*oie de montagne* du cap de Bonne-Espérance, dont Kolbe donne une courte description, en la distinguant de l'*oie d'eau*, qui est l'oie commune, et de la *jabotière*, qui est l'oie de Guinée (c).

Nous ne parlerons point ici de ces prétendues *oies noires des Moluques*, dont les pieds sont dit-on, conformés *comme ceux des perroquets* (d) ; car de semblables disparates ne peuvent être imaginées que par des gens entièrement ignorants en histoire naturelle.

Après ces notices, il ne nous reste pour compléter l'exposition de la nombreuse famille des oies qu'à y joindre les espèces du *cravant*, de la *bernache* et de l'*eider*, qui leur appartiennent et sont du même genre.

LE CRAVANT (e) (f)

Le nom de cravant (*), selon Gessner, n'est pas autre que celui de *grau-ent*, en allemand *canard brun* ; la couleur du cravant est effectivement un gris

(a) *Voyage de de l'Isle*, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 541.

(b) *Histoire de Kamtschatka*, t. II, p. 57.

(c) Le Cap fournit trois sortes d'oies sauvages : les *oies de montagne*, les *jabotières* et les *oies d'eau*. Ce n'est pas que toutes ne se plaisent extrêmement dans cet élément ; mais elles diffèrent beaucoup, soit pour la couleur, soit pour la grosseur. L'oie de montagne est plus grosse que les oies qu'on élève en Europe ; elle a les plumes des ailes et celles du sommet de la tête d'un vert très beau et très éclatant : cet oiseau se retire le plus souvent dans les vallées, où il se nourrit d'herbes et de plantes. Kolbe, *Description du Cap*, t. III, p. 144.

(d) On voit aux Moluques de grandes troupes d'oies noires, dont les pieds ressemblent à ceux des perroquets. *Histoire générale des Voyages*, t. VIII, p. 377.

(e) Voyez les planches enluminées, n° 342.

(f) En italien, *ceson* ; en anglais, *brent-goose* ; en flamand, *rat-gans*. — *Cane de mer*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 166. — *Cane au collier blanc*. Idem, *Portraits d'oiseaux*, p. 34, a, mauvaise figure. — *Anas torquata Belonii*, *cane de mer gallicè dicta*. Aldrovande. *Avi.*, t. III, p. 213. — *Bernicla auctoris*. Idem, *ibidem*, p. 166. — *Anas torquata Belonii*. Jonslon, *Avi.*, p. 97. — *Bernicla brenta*. Idem, tab. 48. — *Brenta*. Willughby, *Ornithol.*, p. 275. — Ray, *Synops. avi.*, p. 137, n° a, 6. — *Brenta*. Charleton, *Exercit.*, p. 103, n° 3. *Onomast.*, p. 93, n° 3. — *Anas brenta*. Klein, *Avi.*, p. 130, n° 8. — *Die baumgans*. Frisch, t. II, pl. 165. —

(*) *Anas B. rniela* (GMEL.)

brun ou noirâtre assez uniforme sur tout le plumage, mais par le port et par la figure, cet oiseau approche plus de l'oie que du canard; il a la tête haute et toutes les proportions de la taille de l'oie sous un moindre module, et avec moins d'épaisseur de corps et plus de légèreté; le bec est peu large et assez court; la tête est petite, et le cou est long et grêle: ces deux parties, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un brun noirâtre, à l'exception d'une bande blanche fort étroite qui forme un demi-collier sous la gorge, caractère sur lequel Belon se fonde pour trouver dans Aristophane un nom relatif à cet oiseau (*a*). Toutes les plumes des ailes et de la queue, ainsi que les couvertures supérieures de celles-ci, sont aussi d'un brun noirâtre; mais les plumes latérales et toutes celles du dessous de la queue sont blanches; le plumage du corps est gris cendré sur le dos, sur les flancs et au-dessus des ailes; mais il est gris pommelé sous le ventre, où la plupart des plumes sont bordées de blanchâtre; l'iris de l'œil est d'un jaune brunâtre; les pieds et les membranes qui en réunissent les doigts sont noirâtres ainsi que le bec, dans lequel sont ouvertes de grandes narines, en sorte qu'il est percé à jour.

On a longtemps confondu le cravant avec la bernache, en ne faisant qu'une seule espèce de ces deux oiseaux; Willughby (*b*) avoue qu'il était dans l'opinion que la bernache et le cravant n'étaient que le mâle et la femelle (*c*), mais qu'ensuite il reconnut distinctement, et à plusieurs caractères, que ces oiseaux formaient réellement deux espèces différentes (*d*). Belon, qui indique le cravant par le nom de *cane de mer à collier* (*e*), désigne ail-

Anas capite colloque nigris. Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 94. — « *Anas fusca, capite, collo, pectoreque nigris, collari albo...* » *Bernicla*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, g. 61, sp. 11. — *Oie de Brente*. Albin, t. II, p. 80, avec une figure mal coloriée, pl. 93. — « *Anser cinereo-fuscus, pennis griseo in apice marginatis, capite, collo et pectore supremo nigricantibus, collo ad latera albo variegato; imo ventre candido; rectricibus binis intermediis cinereo-nigricantibus, lateralibus nigricantibus...* » *Brenta*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 304.

(*a*) « Pour ce que les oiseaux palustres font leurs nids contre terre, et sont aisés à nourrir, les paysans, après avoir trouvé leurs œufs, les font couvrir aux poules, et ainsi rendent ces oiseaux privés; et y en a par ainsi beaucoup d'espèces qu'on cognoît, qui seroient demeurées incognues; et de la susdite manière avons eu cognoissance des canes que décrivons, confessant ne les avoir vues sauvages. Mais ayant toujours eu égard de rendre les noms anciens aux choses modernes, soudain que les veismes porter un collier blanc, comme une cane-petière, soubçonnâmes qu'Aristophane avait entendu d'elles où il disoit, *nittæ perie-sosmenæ*, que l'interprète exposoit, parce qu'on leur trouve comme une ceinture blanche autour du col, et de vrai étant de couleur tannée, portent autour du col un collier blanc. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 166.

(*b*) « Brantam (le cravant) a bernicla (la bernache) specie differre existimo, quamvis ornithologi eas confundant, et unius specie synonyma faciunt. »

(*c*) M. Frisch, en rendant raison du nom de *baumgans*, oie d'arbre, qu'il applique au cravant, dit que c'est parce qu'il fait son nid sur les arbres, à quoi il n'y a nulle apparence; il y en a bien plus à croire que ce nom est encore emprunté de la bernache, à qui la fable de sa naissance dans les bois pourris l'a fait donner. » Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

(*d*) Willughby, *Ornithol.*, p. 274.

(*e*) *Nature des oiseaux*, p. 166.

leurs (a) la bernache sous le nom de *cravant* (b); et les habitants de nos côtes font aussi cette méprise (c); la grande ressemblance dans le plumage et dans la forme du corps qui se trouve entre le cravant et la bernache y a donné lieu, néanmoins la bernache a le plumage décidément noir, au lieu que dans le cravant il est plutôt brun noirâtre que noir; et, indépendamment de cette différence, le cravant fréquente les côtes des pays tempérés, tandis que la bernache ne paraît que sur les terres les plus septentrionales, ce qui suffit pour nous porter à croire que ce sont en effet deux espèces distinctes et séparées.

Le cri du cravant est un son sourd et creux que nous avons souvent entendu et qu'on peut exprimer par *ouan, ouan* : c'est une sorte d'abolement rauque que cet oiseau fait entendre fréquemment (d); il a aussi, quand on le poursuit ou seulement lorsqu'on s'en approche, un sifflement semblable à celui de l'oie.

Le cravant peut vivre en domesticité (e); nous en avons gardé un pendant plusieurs mois : sa nourriture était du grain, du son ou du pain détrempe; il s'est constamment montré d'un naturel timide et sauvage, et s'est refusé à toute familiarité; renfermé dans un jardin avec des canards-tadornes, il s'en tenait toujours éloigné; il est même si craintif, qu'une sarcelle avec laquelle il avait vécu auparavant le mettait en fuite. On a remarqué qu'il mangeait pendant la nuit autant et peut-être plus que pendant le jour; il aimait à se baigner et il secouait ses ailes en sortant de l'eau; cependant l'eau douce n'est pas son élément naturel (f), car tous ceux que l'on voit sur nos côtes y abordent par la mer. Voici quelques observations sur cet oiseau qui nous ont été communiquées par M. Baillon.

« Les cravants n'étaient guère connus sur nos côtes de Picardie avant » l'hiver de 1740; le vent de nord en amena alors une quantité prodigieuse : la mer en était couverte; tous les marais étant glacés, ils se

(a) *Nature des oiseaux*, p. 158.

(b) Aldrovande se trompe beaucoup davantage en prenant l'oiseau décrit par Gessner sous le nom de *pica marina* pour le cravant ou l'oie à collier de Belon : cette pie de mer de Gessner est le *guillemot*, et cette méprise d'un naturaliste aussi savant qu'Aldrovande prouve combien les descriptions, pour peu qu'elles soient fautive ou confuses, servent peu, en histoire naturelle, pour donner une idée nette de l'objet qu'on veut représenter.

(c) « Le cravant ou oie nonette est très commun sur cette côte (du Croisic), où l'on en voit de grandes troupes; le peuple l'appelle *bernache*, et je le croyais aussi avant d'en avoir vu un. » Note communiquée par M. de Querhoënt.

(d) « Cet oiseau fait beaucoup de bruit, et fait entendre, presque continuellement, une sorte de grognement, d'où est venu dans le pays le mot de *bournacher*, qu'on applique à ceux qui grondent toujours. » *Idem, ibid.*

(e) « Un gentilhomme de ces environs (du Croisic) en a conservé un dans sa basse-cour pendant deux ans; le premier printemps il fut très malade au temps de la ponte; il mourut le second, en pondant un œuf. » Note communiquée par M. de Querhoënt.

(f) « Encore qu'elles (ces canes) soient oiseaux aquatiques, si est ce qu'on ne les voit » point s'aimer dedans les étangs d'eau douce, ains qui les y fait entrer par force, elles en » sortent soudainement. » Belon, *Nature des oiseaux*, p. 166.

» répandirent dans les terres et firent un très-grand dégât en pâture les
 » blés qui n'étaient pas couverts de neige : ils en dévoraient jusqu'aux
 » racines ; les habitants des campagnes, que ce fléau désolait, leur déclarè-
 » rent une guerre générale ; ils les approchaient de très près pendant les
 » premiers jours, et en tuaient beaucoup à coup de pierres et de bâtons,
 » mais on les voyait, pour ainsi dire, renaître ; de nouvelles troupes sor-
 » taient à chaque instant de la mer et se jetaient dans les champs ; ils
 » détruisirent le reste des plantes que la gelée avait épargnées...

» D'autres ont reparu en 1765, et les bords de la mer en étaient cou-
 » verts ; mais le vent du nord qui les avait amenés ayant cessé, ils ne se
 » sont pas répandus dans les terres, et sont partis peu de jours après.

» Depuis ce temps on en voit tous les hivers, lorsque les vents de nord
 » soufflent constamment pendant douze à quinze jours ; il en a paru beau-
 » coup au commencement de 1776, mais la terre étant couverte de neige,
 » la plupart sont restés à la mer ; les autres, qui étaient entrés dans les
 » rivières ou qui s'étaient répandus sur leurs bords, à peu de distance des
 » côtes, furent forcés de s'en retourner par les glaces que ces rivières char-
 » riaient ou que la marée y refoulait. Au reste, la chasse qu'on leur a don-
 » née les a rendus sauvages, et ils fuient actuellement d'aussi loin que tout
 » autre gibier. »

LA BERNACHE (a) (b)

Entre les fausses merveilles que l'ignorance, toujours crédule, a si long-
 temps mises à la place des faits simples et vraiment admirables de la nature,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 855.

(b) En anglais, *bernacle*, *scoth-goose* ; en écossais, *clakis* ou *claiks*, *clak-guse*, *claikgées* ; aux Orcades, *rod-gans* ; en hitland, *rod-gees* ; en hollandais, *ratgans* ; en allemand, *baum-ganss* ; en norvégien, *raatne-gans*, *goul*, *gagl* ; en danois, *ray-gaas*, *rad-gaas* ; en islandais, *helsingen* ; en polonais, *ges*, *kaczka drezewna*. — *Nota*. Quelquefois on a désigné la bernacle sous le nom de *cravant*, et quelques naturalistes n'ont pas bien distingué ces deux oiseaux, comme on le peut voir ci-dessous. — *Oie nonette* ou *cravant*. Belon, *Nature des oiseaux*, p. 158 ; et *Portraits d'oiseaux*, p. 31, b, avec une mauvaise figure. — *Clakis*. Gessner, *Avi.*, p. 112, avec de très mauvaises figures. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 166, figures empruntées de Gessner. — *Baum-gansz*. Gessner, *Avi.*, p. 112. — *Anser arborum*. Idem, *Icon. avi.*, p. 86, figure aussi mauvaise que les précédentes. — *Bernicla vel branta Anglorum*. Idem, *ibid.*, p. 135, figure qui n'est guère meilleure. — *Branta vel bernicla*. Idem, *Avi.*, p. 109 et 805, figure défectueuse. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 165, figure copiée de Gessner, p. 167. — *Branta seu bernicla et bernichia*. Jonston, *Avi.*, p. 94. — *Bernicla sive bernacla*. Willughby, *Ornithol.*, p. 274. — *Bernicla seu bernacla*. Ray, *Synops. avi.*, p. 137, n° a, 5. — *Anas montana Spitzbergensis Frid. Martensii*. Idem, *ibid.*, p. 139, n° 11. — *Bernacle*. Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 368. — *Anser arboreus Gessneri*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 213. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 359. — *Bernicla seu bernacla, orklakis*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 21. — *Schottische gans, bernicla oder brenta*.

l'une des plus absurdes peut-être, et cependant des plus célébrées, est la prétendue production des bernaches et des macreuses dans certains coquillages appelés *conques anatifères*, ou sur certains arbres des côtes d'Écosse et des Orcades, ou même dans les bois pourris des vieux navires.

Quelques auteurs ont écrit que des fruits dont la conformation offre d'avance des linéaments d'un volatile, tombés dans la mer s'y convertissent en oiseaux. Munster (*a*), Saxon le grammairien et Scaliger l'assurent (*b*); Fulgose dit même (*c*) que les arbres qui portent ces fruits ressemblent à des saules, et qu'au bout de leurs branches se produisent de petites boules gonflées offrant l'embryon d'un canard qui pend par le bec à la branche, et que, lorsqu'il est mûr et formé, il tombe dans la mer et s'envole. Vincent de Beauvais aime mieux l'attacher au tronc et à l'écorce dont il suce le suc, jusqu'à ce que déjà grand, et tout couvert de plumes, il s'en détache.

L'Esclæus (*d*), Majolus (*e*), Oderic (*f*), Torquemada (*g*), Chavasseur (*h*), l'évêque Olaüs (*i*), et un savant cardinal (*j*), attestent tous cette étrange génération; et c'est pour la rappeler que l'oiseau porte le nom d'*anser arboræus* (*k*), et l'une des îles Orcades où ce prodige s'opère, celui de *Pomonîa*.

Cette ridicule opinion n'est pas encore assez merveilleusement imaginée pour Cambden (*l*), Boëtius (*m*) et Turnèbe (*n*); car, selon eux, c'est dans les vieux mâts et autres débris des navires tombés et pourris dans l'eau, que se forment d'abord ces oiseaux, comme de petits champignons ou de gros vers, qui peu à peu se couvrant de duvet et de plumes, achèvent leur métamor-

Frisch, t. II, pl. 189. — *Anas bernicla, fusca, capite, collo pectoreque nigris, collari albo*. Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 114. — *La Bernache*. Salerne, *Ornithol.*, p. 509. — *La cane à collier*. Idem, p. 410. — *La petite Bernache*. Idem, *ibid.* — *Rott-gans*. Klein, *Avi.*, p. 170, n° 12. — « *Anas fusca, capite, collo, pectoreque nigris, collari albo...* » *Bernicla*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 11. — *Anas capite colloque nigris*. Idem, *Fauna Suecica*, n° 91. *Nota*. M. Linnæus paraît ne pas distinguer la bernache du cravant, et les comprendre tous deux sous ce même numéro, aussi bien que M. Klein, n° 8, p. 130. — « *Anser supernè* » *niger, marginibus pennarum cinereis, infernè albus, cinereo mixtus, vertice et collo nigris;* » *capite anteriore et gutture albis: tæniâ utrimque rostrum inter et oculos, nigricante; rec-tricibus nigris...* » *Bernicla*, la Bernache. Brisson, t. VI, p. 300.

(*a*) *Géographie universelle*, liv. II.

(*b*) Dans son commentaire sur le premier livre d'Aristote: *de Plantis*.

(*c*) Lib. I, cap. VI.

(*d*) *Chron. Scot.*

(*e*) *Dier. canicular. tract.*

(*f*) *Voyage en Tartarie*, dans Rhamusio.

(*g*) *Hexameron*, 2^e Journée.

(*h*) *Catalogue de la gloire du monde*, part. XII, consid. 57.

(*i*) *Rev. Sept.*, lib. XIX, cap. VI et VII.

(*j*) *Jacques Aconensis*.

(*k*) *Baum-gans*, dans les langues du Nord.

(*l*) *Description des îles Britanniques*.

(*m*) Dans son *Histoire d'Écosse*.

(*n*) *Apud Gessner*.

phose en se changeant en oiseau (*a*). Pierre Danisi (*b*), Dentatus (*c*), Wormius (*d*), Duchesne (*e*), sont les prôneurs de cette merveille absurde de laquelle Rondelet, malgré son savoir et son bon sens, paraît être persuadé.

Enfin, chez Cardan (*f*), Gyraldus (*g*), et Maier, qui a écrit un traité exprès sur cet oiseau sans père ni mère (*h*), ce ne sont ni des fruits, ni des vers, mais des coquilles qui l'enfantent; et, ce qui est encore plus étrange que la merveille, c'est que Maier a ouvert cent de ces coquilles prétendues anatifères, et n'a pas manqué de trouver dans toutes l'embryon de l'oiseau tout formé (*i*). Voilà sans doute bien des erreurs et même des chimères sur l'origine des bernaches; mais comme ces fables ont eu beaucoup de célébrité, et qu'elles ont même été accréditées par un grand nombre d'auteurs (*j*), nous avons cru devoir les rapporter afin de montrer à quel point une erreur scientifique peut être contagieuse, et combien le charme du merveilleux peut fasciner les esprits.

Ce n'est pas que parmi nos anciens naturalistes il ne s'en trouve plusieurs qui aient rejeté ces contes: Belon, toujours judicieux et sensé, s'en moque (*k*); Clusius (*l*), Deusingius (*m*), Albert le Grand, n'y avaient pas cru davantage; Bartholin reconnaît que les prétendues conques anatifères ne contiennent

(*a*) Un grave docteur, dans Aldrovande, lui assure avec serment avoir vu et tenu les petites bernaches encore informes et comme elles tombaient du bois pourri.

(*b*) *Description de l'Europe*, article de l'Irlande.

(*c*) *Apud Alex. ab Alex., Genial. dier. or.*, 4.

(*d*) Citant l'*Épitome des Chroniques d'Écosse*.

(*e*) Dans son *Histoire d'Angleterre*.

(*f*) *De Variet. Rer.*, lib. vii, cap. iii.

(*g*) Voyez le *Traité de l'origine des Macreuses*, cap. xxxvii.

(*h*) *Tractatus de volucris arboræd, absque patre et matre, in insulis Orcadum; formæ anserculorum proveniente*. Aut. Mich. Maiero, archiatro, comite imperiali, etc. Francofurti, 1629, in-12.

(*i*) Au reste, le comte Maier a rempli son traité de tant d'absurdités et de puérités, qu'il ne faut pas, pour infirmer son témoignage, d'autres motifs que ceux qu'il fournit lui-même; il prouve la possibilité de la génération prodigieuse des bernaches par l'existence des loups-garous et par celle des sorciers; il la fait dériver d'une influence immédiate des astres; et, si sa simplicité n'était pas si grande, on pourrait l'accuser d'irrévérence dans le chapitre qu'il intitule, cap. vi: *Quod finis proprius hujus volucris generationis sit, ut referat duplici sud naturæ, vegetabili et animali, Christum Deum et hominem, qui quoque sine patre et matre, ut illa, existit*.

(*j*) Outre ceux que nous avons déjà cités, voyez le *Traité de l'origine des Macreuses*, par feu M. Graindorge, docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier; et mis en lumière par M. Th. Malouin, etc.; à Caen, 1680, petit in-12. — *Deusingii fasciculus dissert. selectarum, inter quas una de anseribus Scotiæ*; Groningæ, 1664, in-12. — *Ejusdem Dissert. de Mandragoræ promiss, ubi, p. 38, de anseribus Scotiæ*. Groningæ, 1659, in-12. — *Hering*, (Jo. Ernest.) *Dissert. de ortu avis Britannicæ*; Wittembergæ, 1665, in-4°. — *Robinson* (Tannered), *Observations on the macreuse, and the Scot bernacle*, *Phil. Trans.*, vol. XV, n° 172, p. 1036. — *Relation concerning bernacles*, by Sr Robert Moray. *Phil. Trans.*, n° 137, art. 2, etc.

(*k*) Voyez au chapitre de son *cravant*, qui est notre bernache.

(*l*) *Exotic. auctuar.*, p. 368.

(*m*) *In Tract. de anseribus Scot. sup. cit.*

qu'un animal à coquille d'une espèce particulière (a); et, par la description que Wormius (b), Lobel (c) et d'autres font des *conchæ anatiferae*, aussi bien que dans les figures qu'en donnent Aldrovande et Gessner, toutes fautive et chargées qu'elles sont, il est aisé de reconnaître les coquillages appelés *pousse-pieds* sur nos côtes de Bretagne, lesquels par leur adhésion à une tige commune, et par l'espèce de touffe ou de pinceaux qu'ils épanouissent à leur pointe, auront pu offrir à des imaginations excessivement prévenues les traits d'embryons d'oiseaux attachés et pendants à des branches, mais qui certainement n'engendrent pas plus d'oiseaux dans la mer du Nord que sur nos côtes : aussi Æneas Sylvius raconte-t-il que, se trouvant en Écosse et demandant avec empressement d'être conduit aux lieux où se faisait la merveilleuse génération des bernaches, il lui fut répondu que ce n'était que plus loin, aux Hébrides ou aux Orcades, qu'il pourrait en être témoin; d'où il ajoute agréablement qu'il vit bien que le miracle reculait à mesure qu'on cherchait à en approcher (d).

Comme les bernaches (*) ne nichent que fort avant dans les terres du Nord, personne, pendant longtemps, ne pouvait dire avoir observé leur génération, ni même vu leurs nids, et les Hollandais, dans une navigation au 80° degré, furent les premiers qui les trouvèrent (e) : cependant les bernaches

(a) Dans le *Traité des Macreuses* de Graindorge, p. 10 et 50.

(b) « Concha anatifera triquetra est, parva, foris ex albo-cærulea, lucida, levis, compressa, unciali longitudine et latitudine, ad perfectionem ubi devenit quatuor constans valvis, interdum pluribus, quarum priores duæ triplò majores posterioribus, quæ iis tanquam appendices adhærent, tenues valde circa partem crassiorem, quæ algæ adhærent opertæ; dum aperiuntur ostentant aviculæ rudimenta et pennas satis discretas. » *Wormius in Musæo*, lib. III, cap. VII.

(c) « Conchas pediculo rugoso crassiore è navis annosæ carinâ avulsas habuimus; sunt ea pusillæ, foris albidæ, lucidæ, leves, tenuitatem habent testæ ovacæ, fragiles, bifores mituli modo. Nuci amygdalæ compressæ pares, pendulæ navium carinæ, quasi fungipedicelli, cujus extremum inserebatur latiusculæ conchæ basi; quasi vitam infunderet aviculæ cujus rudimenta è summâ parte conchæ hiulcæ conspiciuntur. » Lobel, cité par Graindorge dans son *Traité des Remacuses*, page 6.

(d) *Apud. Aldrov.*, t. III, p. 171.

(e) « Du côté d'occident (en Groenland) étoit un grand détour et plage qui ressembloit quasi une île; nous y trouvâmes plusieurs œufs de *barnicles* (que les Hollandois appellent *rot-gansen*); nous les trouvâmes qui couvoient, et les ayant fait fuir, elles crioient *rot, rot, rot* (et de là leur a été donné ce nom); et d'une pierre qui fut jetée, nous en tuâmes une, laquelle nous fîmes cuire, et nous la mangeâmes avec soixante œufs que nous avions portés en la navire. — Ces oies ou *barnicles* étoient vraies oies, appelées *rotgansen*, qui viennent tous les ans en grand nombre autour de Wierengen en Hollande, et on n'a su jusqu'à présent où elles faisoient leurs œufs et nourrissoient leurs petits; de là est advenu qu'aucuns auteurs n'ont eu crainte d'écrire qu'elles naissent ez arbres en Écosse... Et ne se faut émerveiller que jusqu'à présent l'on ait ignoré où ces oiseaux font leurs œufs, vu que personne (que l'on sache) n'est jamais parvenu au 80° degré, et que ce pays n'a jamais été connu, et moins encore ces oies couvant leurs œufs. » *Trois navigations faites par les Hollandois au Septentrion*, par Gérard de Vora; Paris, 1599, p. 112 et 113.

(*) *Anas erythropus* Gmel.

doivent nicher en Norvège, s'il est vrai, comme le dit Pontoppidan, qu'on les y voie pendant tout l'été (*a*) : elles ne paraissent qu'en automne, et durant l'hiver, sur les côtes des provinces d'York (*b*) et de Lancastre en Angleterre (*c*), où elles se laissent prendre aisément aux filets, sans rien montrer de la défiance ni de l'astuce naturelle aux autres oiseaux de leur genre (*d*) ; elles se rendent aussi en Irlande, et particulièrement dans la baie de Long-foyle, près de Londonderry, où on les voit plonger sans cesse pour couper par la racine de grands roseaux dont la moelle douce leur sert de nourriture, et rend, à ce qu'on dit, leur chair très bonne (*e*). Il est rare qu'elles descendent jusqu'en France : néanmoins il en a été tué une en Bourgogne, où des vents orageux l'avaient jetée au fort d'un rude hiver (*f*).

La bernache est certainement de la famille de l'oie, et c'est avec raison qu'Aldrovande reprend Gessner de l'avoir rangée parmi les canards : à la vérité, elle a la taille plus petite et plus légère, le cou plus grêle, le bec plus court, et les jambes proportionnellement plus hautes que l'oie ; mais elle en a la figure, le port et toutes les proportions de la forme ; son plumage est agréablement coupé par grandes pièces de blanc et de noir, et c'est pour cela que Belon lui donne le nom de *nonnette* ou *religieuse*. Elle a la face blanche et deux petits traits noirs de l'œil aux narines ; un domino noir couvre le cou et vient tomber, en se coupant en rond, sur le haut du dos et de la poitrine ; tout le manteau est richement ondé de gris et de noir, avec un frangé blanc ; et tout le dessous du corps est d'un beau blanc moiré.

Quelques auteurs parlent d'une seconde espèce de bernache que nous nous contenterons d'indiquer ici (*g*) ; ils disent qu'elle est en tout semblable à l'autre, et seulement un peu moins grande ; mais cette différence de grandeur est trop peu considérable pour en faire deux espèces ; et nous sommes sur cela de l'avis de M. Klein, qui ayant comparé ces deux bernaches, conclut que les ornithologistes n'ont ici établi deux espèces que sur des descriptions de simples variétés (*h*).

(*a*) Voyez *Journal étranger*, février, 1777.

(*b*) Lister, *Letter to M. Ray* ; *Transact. philos.*, n° 175, art. 110.

(*c*) Willughby.

(*d*) Johnson, dans Willughby, page 276. *Nota*. Il dit cela de la petite bernache ; mais voyez ci-dessous ce que nous disions nous-mêmes de cette prétendue seconde espèce.

(*e*) *Nat. hist. of Ireland*, p. 192.

(*f*) Elle fut apportée à Dijon à M. Hébert, qui nous a communiqué ce fait.

(*g*) *Brentus*. Gessner, *Avi.*, p. 109. — Aldrovandè, t. III, p. 248. — Jonston, p. 90. — Willughby, *Ornithol.*, p. 276. — Ray, *Synops. avi.*, p. 137, n° a, 7. — *Oie du Canada*. Albin, t. I^{er}, p. 80, pl. 92. — « *Anas supernè obscurè cinereus, marginibus pennarum* » albidis, infernè albus, vertice et collo superiore nigricantibus, capite anteriore et gutture » fulvis, collo inferiore et pectore fuscis ; uropygio candido ; rectricibus intermediis nigris, » utrimque extimis albis... » *Bernicla minor*, la petite Bernache. Brisson, t. VI, p. 302.

(*h*) *Avi.*, page 130.

L'EIDER (a) (b)

C'est cet oiseau (*) qui donne ce duvet si doux, si chaud et si léger, connu sous le nom d'*eider-don* ou *duvet d'eider*, dont on a fait ensuite *edre-don* ou, par corruption, *aigle-don*; sur quoi l'on a faussement imaginé que c'était

(a) Voyez les planches enluminées, n° 209, sous la dénomination d'*Oie à duvet* ou *Eider mâle de Danemark*; et n° 208, l'*Eider femelle*.

(b) Par quelques-uns, *oie à duvet*, *canard à duvet*; en allemand, *eyder-ente*, *eider-gans*, *eider-vogel*; en anglais, *cutbert-duck*, *edder-fowl*; en Écosse, *colca*; en suédois, *ad*, *ada*, *aed*, *aeda*, *eider*, *gudunge*; en danois, *edder-anden*, *edder-gaasen*, *edder-fulgen*, *aer-fugl*, *aerbolte*; à Drontheim, *aee-fugl*, *aesteig*; en Islande, *aedar-fugl*, *adar*, *aedder*, *edder-fugl*; en Norvège, *edder*, *edder-fugl*; à l'île Féroë, *eider*, *eder-vogel*, et *eiderblicke* ou *aerblick* lorsque le plumage a pris sa couleur blanche; à Bornholm, *aee-boer*; en groenlandais, *mittek* ou *merkit*, *mevelch*, selon Anderson; et la femelle, *arnaviak*; en lapon, *likka*. — *Canard à duvet*. Anderson, *Hist. naturelle d'Islande et de Groenland*, t. I^{er}, p. 90; et t. II, p. 68. — *Anas plumis mollissimis*, *eider*. Willughby, *Ornithol.*, p. 277. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II. lib. III, p. 21. — *Colca*, *capricolca*. Idem, tab. 18. — *Mus. Worm*, p. 302 et 310. — *Anser plumis mollissimis Willughlei*. Klein, *Avi.*, p. 130, n° 10. — *Berg-ente*. Idem, p. 169, n° 9. — *Anas Sancti-Cutberti, seu Farnensis*. Willughby, *Ornithol.*, p. 278, avec une figure de la femelle, tab. 76. — Ray, *Synops. avi.*, p. 141, n° 2, 3. — *Avis inter anserem et anatem feram media*. *Mus. Best.*, p. 96, n° 6, très mauvaise figure de la femelle. — « *Anas* » rostro semi-cylindrico; ungue obtuso; cerâ supernè bifida rugosâ. » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 94. — « *Anas* rostro cylindrico, cerâ posticè bifidâ rugosâ... » *Anas mollissima*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 12. — *Anas mollissima rostro cylindrico, cerâ posticè bifidâ rugosâ*. Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 116. — *Eider*. *Histoire des îles de Féroë*, par Luc. Jacobson Debes (*Fera reserata*), p. 122. — *Descript. du Sondmoër*, par Hans Stroem; Sorø, 1762, p. 261. — *Hist. naturelle de Norwège*, par Erich Pontoppidan, vol. II, p. 132. — Th. Bartholini, *Acta Medic. Hafniens.*, vol. I^{er}, p. 90. — Theod. Thorlacii, *Dissert. chorograph. Hist. Island.*, sub præf. Aug. Stranck; 1661, fol. 15. — *Hist. naturelle de Groenland*, par P. Egède, p. 51. — Pauli Egède, *Dict. Groenl.*; Hafniæ, 1750. — *Relation du Groenland*, par L. Dalager, p. 49. — *Oelumska Resa*; Stockh., 1745, p. 198 et 213. — *Histoire naturelle de l'Eider*, par Martin Thrane Brunnich (en danois); Copenhague, 1763. — *Grand canard noir et blanc*. Edwards, *Hist.*, p. et pl. 98. — *L'ederdon* ou plutôt *eider*. Salerne, *Ornithol.*, p. 445. — « *Anser* supernè albus, collo et pectore supremo concoloribus, infernè » niger, medio uropygio concolore; summo capite splendidè nigro; tæniâ longitudinali in » occipite candidâ; colli superioris parte supremâ dilutè viridi; reetricibus nigricantibus » utrimque extimâ albidè terminata (Mas). — *Anser* fusco rufescens, maculis transversis nigri- » cantibus variis; ventre fusco; capite et collo supremo maculis longitudinalibus nigrican- » tibus variegatis; reetricibus fuscis (Fœmina).... » *Anser lanuginosus sive eider*, l'Oie à duvet ou l'Eider. Brisson, t. VI, p. 294.

(*) *Anas mollissima* L.

d'une espèce d'aigle que se tirait cette plume délicate et précieuse. L'eider n'est point un aigle, mais une espèce d'oie des mers du Nord, qui ne paraît point dans nos contrées, et qui ne descend guère plus bas que vers les côtes de l'Écosse.

L'eider est à peu près gros comme l'oie ; dans le mâle, les couleurs principales du plumage sont le blanc et le noir ; et par une disposition contraire celle qui s'observe dans la plupart des oiseaux, dont généralement les couleurs sont plus foncées en dessus qu'en dessous du corps, l'eider a le dos blanc et le ventre noir ou d'un brun noirâtre ; le haut de la tête, ainsi que les plumes de la queue et des ailes sont de cette même couleur, à l'exception des plumes les plus voisines du corps, qui sont blanches ; on voit au bas de la nuque du cou une large plaque verdâtre ; et le blanc de la poitrine est lavé d'une teinte briquetée ou vineuse ; la femelle est moins grande que le mâle, et tout son plumage est uniformément teint de roussâtre et de noirâtre, par lignes transversales et ondulantes sur un fond gris brun ; dans les deux sexes on remarque des échancrures en petites plumes rases comme du velours, qui s'étendent du front sur les deux côtés du bec, et presque jusque sous les narines.

Le duvet de l'eider est très estimé ; et sur les lieux même, en Norvège et en Islande, il se vend très cher (a) : cette plume est si élastique et si légère, que deux ou trois livres, en la pressant et la réduisant en une pelote à tenir dans la main, vont se dilater jusqu'à remplir et renfler le couvre-pied d'un grand lit.

Le meilleur duvet, que l'on nomme *duvet vif*, est celui que l'eider s'arrache pour garnir son nid, et que l'on recueille dans ce nid même ; car, outre que l'on se fait scrupule de tuer un oiseau aussi utile (b), le duvet pris sur son corps mort est moins bon que celui qui se ramasse dans les nids, soit que dans la saison de la nichée ce duvet se trouve dans toute sa perfection, soit qu'en effet l'oiseau ne s'arrache que le duvet le plus fin et le plus délicat, qui est celui qui couvre l'estomac et le ventre.

Il faut avoir attention de ne le chercher et ramasser dans les nids qu'après quelques jours de temps sec et sans pluie ; il ne faut point aussi chasser brusquement ces oiseaux de leur nid, parce que la frayeur leur fait lâcher la fiente, dont souvent le duvet est souillé (c) ; et, pour le purger de cette ordure, on l'étend sur un crible à cordes tendues, qui, frappées d'une baguette, laissent tomber tout ce qui est pesant et font rejaillir cette plume légère.

(a) *Histoire naturelle de Norvège*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, février 1757.

(b) Pontoppidan dit même qu'en Norvège il est défendu de le tuer pour arracher le duvet ; » avec d'autant plus de raison, ajoute-t-il, que les plumes de l'oiseau mort sont grasses, » sujettes à se pourrir, et beaucoup moins légères que celles que la femelle s'arrache elle-même pour faire un lit à ses petits. » *Hist. naturelle de Norvège*, à l'endroit cité.

(c) *Histoire naturelle de l'Eider*, par Martin Thrane Brunnich, art. 41.

Les œufs sont au nombre de cinq ou six (*a*), d'un vert foncé et fort bons à manger (*b*), et, lorsqu'on les ravit, la femelle se plume de nouveau pour garnir son nid, et fait une seconde ponte, mais moins nombreuse que la première ; si l'on dépouille une seconde fois son nid, comme elle n'a plus de duvet à fournir, le mâle vient à son secours et se déplume l'estomac, et c'est par cette raison que le duvet qu'on trouve dans ce troisième nid est plus blanc que celui qu'on recueille dans le premier ; mais, pour faire cette troisième récolte, on doit attendre que la mère eider ait fait éclore ses petits, car si on lui enlevait cette dernière ponte, qui n'est plus que de deux ou trois œufs, ou même d'un seul, elle quitterait pour jamais la place, au lieu que, si on la laisse enfin élever sa famille, elle reviendra l'année suivante en ramenant ses petits qui formeront de nouveaux couples.

En Norvège et en Islande, c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet par héritage, que celle d'un canton où les eiders viennent d'habitude faire leurs nids. Il y a tel endroit où il se trouvera plusieurs centaines de ces nids : on juge par le grand prix du duvet du profit que cette espèce de possession peut rapporter à son maître (*c*) ; aussi les Islandais font-ils tout ce qu'ils peuvent pour attirer les eiders chacun dans leur terrain, et quand ils voient que ces oiseaux commencent à s'habituer dans quelques-unes des petites îles où ils ont des troupeaux, ils font bientôt repasser troupeaux et chiens dans le continent, pour laisser le champ libre aux eiders, et les engager à s'y fixer (*d*). Ces insulaires ont même formé, par art et à force de travail, plusieurs petites îles, en coupant et séparant de la grande divers promontoires ou langues de terre avancées dans la mer (*e*). C'est dans ces retraites de solitude et de tranquillité que les eiders aiment à s'établir, quoiqu'ils ne refusent pas de nicher près des habitations, pourvu qu'on ne leur donne pas d'inquiétude, et qu'on en éloigne les chiens et le bétail. « On » peut même, dit M. Horrebows (*f*), comme j'en ai été témoin, aller et venir » parmi ces oiseaux tandis qu'ils sont sur leurs œufs sans qu'ils en soient

(*a*) « Il n'est pas extraordinaire, dit M. Troil, d'en trouver davantage et jusqu'à dix et au » delà dans un même nid qu'occupent deux femelles, qui vivent ensemble de tout bon accord. » *Lettres sur l'Islande*, p. 131.

(*b*) M. Anderson prétend que, pour en avoir quantité, on fiche dans le nid un bâton haut d'un pied, et que l'oiseau ne cesse de pondre jusqu'à ce que, le tas d'œufs égalant la pointe du bâton, il puisse s'asseoir dessus pour les couvrir ; mais s'il était aussi vrai qu'il est peu vraisemblable que les Islandais employassent ce moyen barbare, ils entendraient bien mal leurs intérêts, en faisant périr un oiseau qui doit leur être aussi précieux, puisque l'on remarque en même temps qu'excédé par cette ponte forcée, il meurt le plus souvent. Voyez Anderson, t. 1^{er}, p. 92.

(*c*) Prendre sur les terres d'un autre un nid d'eider est réputé vol, d'après la loi islandaise. *Lettres sur l'Islande*, par M. Troil, traduites par M. Lidblom ; Paris, 1781, in-8^o, p. 130.

(*d*) Brunnich, n^o 48.

(*e*) Horrebows, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 21. Troil, à l'endroit cité.

(*f*) A l'endroit cité.

» effarouchés, leur ôter ces œufs sans qu'ils quittent leurs nids, et sans que
 » cette perte les empêche de renouveler leur ponte jusqu'à trois fois. »

Tout ce qui se recueille de duvet est vendu annuellement aux marchands danois et hollandais (a) qui vont l'acheter à Drontheim et dans les autres ports de Norvège et d'Islande; il n'en reste que très peu ou même point du tout dans le pays (b) : sous ce rude climat, le chasseur robuste, retiré sous une hutte, enveloppé de sa peau d'ours, dort d'un sommeil tranquille et peut-être profond, tandis que le mot édredon, transporté chez nous sous des lambris dorés, appelle en vain le sommeil sur la tête toujours agitée de l'homme ambitieux.

Nous ajouterons ici quelques faits sur l'eider que nous fournit M. Brunnich dans un petit ouvrage écrit en danois, traduit en allemand, et que nous avons fait nous-même traduire de cette langue en français.

On voit dans le temps des nichées des eiders mâles qui volent seuls et n'ont point de compagnes; les Norvégiens leur donnent le nom de *giæld-fugl*, *giæld-æe* (c); ce sont ceux qui n'ont pas trouvé à s'apparier, et qui ont été les plus faibles dans les combats qu'ils se livrent entre eux pour la possession des femelles, dont le nombre dans cette espèce est plus petit que celui des mâles (d); néanmoins elles sont adultes avant eux, d'où il arrive que c'est avec de vieux mâles que les jeunes femelles font leur première ponte, laquelle est moins nombreuse que les suivantes (e).

Au temps de la pariade, on entend continuellement le mâle crier *ha ho*, d'une voix rauque et comme gémissante; la voix de la femelle est semblable à celle de la cane commune. Le premier soin de ces oiseaux est de chercher à placer leur nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons, et particulièrement des genévriers (f); le mâle travaille avec la femelle, et celle-ci s'arrache le duvet et l'entasse jusqu'à ce qu'il forme tout alentour un gros bourrelet renflé, qu'elle rabat sur ses œufs quand elle les quitte pour aller prendre sa nourriture (g); car le mâle ne l'aide point à couvrir, et il fait seulement sentinelle aux environs pour avertir si quelque ennemi paraît; la femelle cache alors sa tête, et lorsque le danger est pressant, elle prend son vol et va joindre le mâle, qui, dit-on, la maltraite s'il arrive quelque malheur

(a) Une femelle, dans sa couvée, donne ordinairement une demi-livre de duvet, qui se réduit à moitié quand il est nettoyé... Le duvet nettoyé est estimé par les Islandais quarante-cinq *poissons* (dont quarante-huit font une rixdale) la livre, et celui qui ne l'est pas, seize poissons..... La Compagnie islandaise en vendit, en 1750, pour trois mille sept cent quarante-sept rixdales, outre la quantité qui fut envoyée en droiture à Gluckstad. » Troil, *Lettres sur l'Islande*, p. 134.

(b) *Histoire des Voyages*, t. XVIII, p. 21.

(c) Brunnich, § 30.

(d) *Idem*, § 38.

(e) *Idem*, § 33.

(f) Linnæus, *Fauna Suecica*.

(g) Brunnich, § 40.

à la couvée; les corbeaux cherchent les œufs et tuent les petits : aussi la mère se hâte-t-elle de faire quitter le nid à ceux-ci peu d'heures après qu'ils sont éclos, les prenant sur son dos, et d'un vol doux les transportant à la mer.

Dès lors le mâle la quitte, et ni les uns ni les autres ne reviennent plus à terre (*a*); mais plusieurs couvées se réunissent en mer, et forment des troupes de vingt ou trente petits avec leurs mères qui les conduisent et s'occupent incessamment à battre l'eau pour faire remonter, avec la vase et le sable du fond, les insectes et menus coquillages dont se nourrissent les petits trop faibles encore pour plonger (*b*). On trouve ces jeunes oiseaux en mer dans le mois de juillet, et même dès le mois de juin, et les Groenlandais comptent leur temps d'été par l'âge des jeunes eiders (*c*).

Ce n'est qu'à la troisième année que le mâle a pris des couleurs dé mêlées et bien distinctes (*d*); celles de la femelle sont beaucoup plus tôt décidées, et en tout son développement est plus prompt que celui du mâle; tous, dans le premier âge, sont également couverts ou vêtus d'un duvet noirâtre.

L'eider plonge très profondément à la poursuite des poissons; il se repaît aussi de moules et d'autres coquillages, et se montre très avide des boyaux de poissons que les pêcheurs jettent de leurs barques (*e*): ces oiseaux tiennent la mer tout l'hiver, même vers le Groenland, cherchant les lieux de la côte où il y a le moins de glaces, et ne revenant à terre que le soir, ou lorsqu'il doit y avoir une tempête que leur fuite à la côte durant le jour présage, dit-on, infailliblement (*f*).

Quoique les eiders voyagent et non seulement quittent un canton pour passer dans un autre, mais aussi s'avancent assez avant en mer pour que l'on ait imaginé qu'ils passent de Groenland en Amérique (*g*); néanmoins on ne peut pas dire qu'ils soient proprement oiseaux de passage, puisqu'ils ne quittent point le climat glacial, dont leur fourrure épaisse leur permet de braver la rigueur, et que c'est en effet sans sortir des parages du Nord que s'exécutent leurs croisières, trouvant à se nourrir en mer partout où elle est ouverte et libre de glaces; aussi remarque-t-on qu'ils s'avancent à la côte de Groenland jusqu'à l'île Disco, mais non au delà, parce que plus haut la mer est couverte de glaces (*h*); et même il semblerait que ces oiseaux fréquentent déjà moins ces côtes qu'ils ne faisaient autrefois (*i*); néanmoins il

(*a*) Willughby.

(*b*) Brunnich, § 40.

(*c*) *Idem*, § 46.

(*d*) *Idem*, § 33.

(*e*) *Idem*, § 42.

(*f*) *Idem*.

(*g*) *Idem*, § 34.

(*h*) Anderson, *Hist. nat. d'Islande*.

(*i*) Les Groenlandais disent qu'autrefois ils remplissaient en très peu de temps un bateau d'œufs d'eider-don, dans les îles qui sont autour de Ball-River, et qu'ils n'y pouvaient faire

s'en trouve jusqu'au Spitzberg, car on reconnaît l'eider dans le *canard de montagne* de Martens, quoique lui-même l'ait méconnu (a); et il nous semble aussi retrouver l'eider à l'île de Bering et à la pointe des Kouriles dans la note de Steller citée ci-dessous (b). Quant à notre mer du Nord, les pointes les plus sud où les eiders descendent paraissent être les îles Kerago et Kona, près des côtes d'Écosse, Bornholm, Christiansoë et la province de Gothland dans la Suède (c).

un pas sans casser des œufs sous leurs pieds; mais cette quantité commence à diminuer, quoiqu'elle soit encore étonnante. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 49, d'après Anderson.

(a) Le canard de montagne est une espèce de canard ou plutôt d'oie sauvage, de la grosseur d'une oie médiocre; son plumage est bigarré de diverses couleurs et fort beau; celui du mâle est marqué de noir et de blanc, et la femelle a les plumes de la même couleur que celle d'une perdrix... Ils font leurs nids dans les lieux bas avec leurs propres plumes, qu'ils s'arrachent de dessous le ventre, et qu'ils mêlent avec de la mousse; mais ce ne sont pas les mêmes plumes qu'on nomme *duvet d'edder* (en quoi Martens se trompe, puisque tous les traits de sa description caractérisent l'eider). Nous trouvâmes dans leurs nids, tantôt deux, tantôt trois et quelquefois quatre œufs d'un vert pâle, et un peu plus gros que ceux de nos canards; nos matelots en faisaient sortir le jaune et le blanc en les perçant par les deux bouts, pour y passer un fil au milieu. Les vaisseaux qui étaient arrivés avant nous à Spitzbergen avaient pris quantité de ces oiseaux. Durant les premiers jours, ils ne sont du tout point farouches, mais avec le temps ils le deviennent si fort, qu'on a de la peine à les approcher assez pour tirer juste. Ce fut dans le havre du sud, et le 18 juin, que nous en tuâmes un pour la première fois. *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 98.

(b) M. Steller a vu, dans le mois de juillet, dans l'île de Bering, une huitième espèce d'oie, environ de la grosseur de la blanche tachetée; elle a le dos, le cou et le ventre blancs, les ailes noires, les ouïes d'un blanc verdâtre, les yeux noirs bordés de jaune, le bec rouge avec une raie noire tout autour, une excroissance comme l'oie de la Chine ou de Moscovie; cette excroissance est rase et jaunâtre, excepté qu'elle est rayée d'un bout à l'autre de petites plumes d'un noir bleuâtre. Les naturels du pays rapportent que l'on trouve cette oie dans la première île Kurilski, mais on n'en voit jamais dans le continent. *Histoire de Kamtschatka*, par Kracheninnikow, t. II, p. 57.

(c) Brunnich, *locis citatis*.

LE CANARD (a) (b)

L'homme a fait une double conquête lorsqu'il s'est assujéti des animaux habitants à la fois et des airs et de l'eau. Libres sur ces deux vastes éléments, également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer ou plonger sous les flots, les oiseaux d'eau semblaient devoir lui échapper à jamais, ne pouvoir contracter de société ni d'habitude avec nous, rester enfin éternellement éloignés de nos habitations, et même du séjour de la terre.

Ils n'y tiennent en effet que par le seul besoin d'y déposer le produit de leurs amours ; mais c'est par ce besoin même et par ce sentiment si cher à

(a) Voyez les planches enluminées, n° 776, le canard mâle ; et n° 777, sa femelle.

(b) La femelle, *cane* ; le petit, *caneton* et *hallebrant* ; en grec, Νήσσα ou Νήσσα ; selon Varron, ἀπὸ τοῦ νεῖν, à *natando* ; et dans le même sens, par les Latins, *anas* ; en italien, *anitra*, *anatre*, *anadra* ; en espagnol, *anade* ; en portugais, *aden* ; en catalan, *anech* ; à Gènes, *ania* ; à Parme, *sassa* ; en allemand, *ent*, *endt* ; et autrefois, *ant*, *ant-vogel* ; le mâle, *racha*, *ractscha*, par rapport à sa voix enrouée ; et par composition et corruption, *entrach*, *entrich* ; la femelle, *endte* ; en silésien, *hatsche* ; en flamand, *aente*, *aende* ; en hollandais, le mâle, *woordt* ou *waerd* ; la femelle, *eendt* ; en suédois, *graes-end*, *blaonacke* (le sauvage), *ancka* (le privé) ; en russe, *outha* ; en groenlandais, *kachletong* ; en anglais, *duck*, *wild-duck* (le sauvage), *tame-duck* (le privé) ; en polonais, *raczka* ; en illyrien, *kaczier* ; en grec moderne, *pappi* (nom générique pour les canards et sarcelles) ; selon d'autres, *papitza*, *chena* ; par les Indiens orientaux, *bebe*, suivant Aldrovande ; à Luçon, *balivis* ; en Barbarie, *brack* (nom commun à tous les oiseaux du genre, canards et sarcelles) ; aux îles de la Société, *mora* ; en mexicain, *metzcanauhli*. — En Normandie, suivant M. Salerne, le canard mâle s'appelle *malart*, la cane *bourre*, et le petit *bourret* ; ces noms appartiennent à la race domestique ; les Allemands les désignent sous les noms de *haus endte*, *zam-ente* ; les Italiens sous ceux que nous avons déjà cités, et plus particulièrement par celui de *anitra domestica* : les dénominations suivantes désignent la race sauvage : en allemand, *wilde-endte*, *mertz-endte*, *gros-endte*, *hag-ent* ; sur le lac de Constance, *bläss-ent* ; et sur le lac Majeur, *spiegel-ent* ; en silésien, *raetsch-endte* ; en italien, *anitra salvatica*, *cesone* ; en polonais, *kaczka-dzika*. — Les phrases et indications suivantes regardent l'espèce sauvage, *Anas fera*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 202. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 269. *Auctuar.*, p. 355. — Charleton, *Onomast.*, p. 99, n° 6. *Exercit.*, p. 104, n° 6. — *Anas fera torquata minor*. Schwenkfeld, *Avi. Siles.*, p. 197. — *Anas sylvestris*. Prosp. Alp. *Ægypt.*, vol. I, p. 199. — *Anas sylvestris vera Alberti, et major Peuceri*. Klein, *Avi.*, p. 131, n° 3. — *Anas fera oblongo et crasso corpore*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 1, sp. 2. — *Anas torquata minor Aldrovandi* ; *boschas major*. Ray, *Synops. avi.*, p. 145, n° a, 1. — *Boschas major*. Willughby, *Ornithol.*, p. 234. — Jonston, *Avi.*, p. 97. — Sibbald. *Scot. illustr.*, § 2, lib. III, p. 21. — *Boschas major, sive anas torquata minor*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 211. — *Anas caudæ rectricibus intermediis recurvis*. Linnæus, *Fauna Suesica*, n° 97.

tout ce qui respire que nous avons su les captiver sans contrainte, les approcher de nous, et par l'affection à leur famille les attacher à nos demeures.

Des œufs enlevés sur les eaux, du milieu des roseaux et des joncs, et donnés à couvrir à une mère étrangère qui les adopte, ont d'abord produit dans nos basses-cours des individus sauvages, farouches, fugitifs, et sans cesse inquiets de trouver leur séjour de liberté; mais, après avoir goûté les plaisirs de l'amour dans l'asile domestique, ces mêmes oiseaux, et mieux encore leurs descendants, sont devenus plus doux, plus traitables, et ont produit sous nos yeux des races privées; car nous devons observer comme chose générale que ce n'est qu'après avoir réussi à traiter et conduire une espèce, de manière à la faire multiplier en domesticité, que nous pouvons nous flatter de l'avoir subjuguée: autrement nous n'assujettissons que des individus, et l'espèce, conservant son indépendance, ne nous appartient pas. Mais lorsque, malgré le dégoût de la chaîne domestique, nous voyons naître entre les mâles et les femelles ces sentiments que la nature a partout fondés sur un libre choix; lorsque l'amour a commencé à unir ces couples captifs, alors leur esclavage, devenu pour eux aussi doux que la douce liberté, leur fait oublier peu à peu leurs droits de franchise naturelle et les prérogatives de leur état sauvage, et ces lieux des premiers plaisirs, des premières amours,

— *Anas reatricibus intermediis* (maris) *recurvatis*, *rostris recto*. *Boschas*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 34. — *Die wilde ente*. Frisch, t. II, pl. 158, le mâle; 159, la femelle. — *Metz-canauhli, seu anas lunaris*. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, p. 46, cap. CLII. — Ray, *Syn.*, p. 152. — *Canard sauvage*. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 160. — Kolb, *Description du Cap*, t. III, p. 146. — Albin, t. II, pl. 100, le mâle; et t. I^{er}, pl. 99, la femelle. — *Le canard sauvage ordinaire*. Salerne, *Ornithol.*, p. 427. — « *Anas cinereo-albo et cinereo-fusco transversim et undatim striata; capite et collo supremo viridi-aureis, violaceo colore variantibus; torque albo; pectore saturatè castaneo; uropygio nigro viridescente; maculâ alarum viridi-violacéâ, tæniâ primùm nigrâ dein albâ utrimque donata; reatricibus quatuor intermediis nigro-virescentibus, sursum reflexis* (Mas). » — « *Anas supernè fusca, marginibus pennarum rufescentibus, infernè dilutè fulva; fusco maculata gutture rufescente, macula alarum viridi-violacéâ, tæniâ primùm nigrâ dein albâ utrimque donata; reatricibus albo-rufescentibus, tæniis obliquis cinereo-fuscis insignatis* (Femina). » *Anas fera*, le canard sauvage. Brisson, t. VI, p. 318. — La nomenclature qui suit appartient à la race privée. — *Anas*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 73. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 174. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 300. — Mœhring, *Avi.*, gen. 61. — *Anas cicur*. Gessner, *Avi.*, p. 96. — *Anas domestica*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 188. — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 195. — Jonston, *Avi.*, p. 95. — Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 1. *Onomast.*, p. 93, n° 1. — Prosp. Alp., *Ægypt.*, vol. I, p. 199. — *Anas domestica vulgaris*. Willughby, *Ornithol.*, p. 293. — Ray, *Synops. avi.*, p. 131, n° 1. — Sloane, *Jamaïc.*, p. 323, n° 7. — Brown, *Nat. hist. of Jamaïc.*, p. 480. — Frisch, pl. 177 (le mâle). — *Anas versicolor, caudâ brevi, acutâ, sursum reflexâ*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 1, sp. 1. — *Anas caudæ reatricibus intermediis recurvis*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 97. — « *Anas reatricibus intermediis* (Maris) *recurvatis, rostro recto.* » *Anas domestica*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 94, var. 1. — *Canard, cane*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 160; et *Portraits d'oiseaux*, p. 32 a, mauvaise figure. — *Canard domestique commun*. Salerne, *Ornithol.*, p. 437. — *Canard de Madagascar*. Albin, tome III, planche 99. — « *Anas versicolor, rostro recto; reatricibus quatuor intermediis in mare sursum reflexis...* » *Anas domestica*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 308.

ces lieux si chers à tout être sensible, deviennent leur demeure de prédilection et leur habitation de choix ; l'éducation de la famille rend encore cette affection plus profonde et la communique en même temps aux petits, qui s'étant trouvés citoyens par naissance d'un séjour adopté par leurs parents, ne cherchent point à en changer ; car, ne pouvant avoir que peu ou point d'idée d'un état différent ni d'un autre séjour, ils s'attachent au lieu où ils sont nés comme à leur patrie, et l'on sait que la terre natale est chère à ceux même qui l'habitent en esclaves.

Néanmoins, nous n'avons conquis qu'une petite portion de l'espèce entière, surtout dans ces oiseaux auxquels la nature semblait avoir assuré un double droit de liberté en les confiant à la fois aux espaces libres de l'air et de la mer ; une partie de l'espèce est à la vérité devenue captive sous notre main, mais la plus grande portion nous a échappé, nous échappera toujours, et reste à la nature comme témoin de son indépendance.

L'espèce du canard (*) et celle de l'oie sont ainsi partagées en deux grandes tribus ou races distinctes dont l'une, depuis longtemps privée, se propage dans nos basses-cours en y formant une des plus utiles et des plus nombreuses familles de nos volailles ; et l'autre, sans doute encore plus étendue, nous fuit constamment, se tient sur les eaux, ne fait, pour ainsi dire, que passer et repasser en hiver dans nos contrées, et s'enfonce au printemps dans les régions du Nord pour y nicher sur les terres les plus éloignées de l'empire de l'homme.

C'est vers le 15 d'octobre que paraissent en France les premiers canards (a) ; leurs bandes, d'abord petites et peu fréquentes, sont suivies en novembre par d'autres plus nombreuses ; on reconnaît ces oiseaux dans leur vol élevé, aux lignes inclinées et aux triangles réguliers que leur troupe trace par sa disposition dans l'air ; et lorsqu'ils sont tous arrivés des régions du Nord, on les voit continuellement voler et se porter d'un étang, d'une rivière à une autre : c'est alors que les chasseurs en font de nombreuses captures, soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différents pièges et aux grands filets ; mais toutes ces chasses supposent beaucoup de finesse dans les moyens employés pour surprendre, attirer ou tromper ces oiseaux, qui sont très défiants. Jamais ils ne se posent qu'après avoir fait plusieurs circonvolutions sur le lieu où ils voudraient s'abattre, comme pour l'examiner, le reconnaître et s'assurer s'il ne recèle aucun ennemi ; et lorsque enfin ils s'abaissent, c'est toujours avec précaution ; ils fléchissent leur vol et se lancent obliquement sur la surface de l'eau, qu'ils effleurent et sillonnent ;

(a) Du moins dans nos provinces septentrionales : ils ne paraissent que plus tard dans les contrées du Midi ; à Malte, par exemple, suivant que nous l'assure M. le commandeur Desmazy, on ne les voit arriver qu'en novembre.

(*) Les *Canards* (*Anas*) se distinguent des Oies, dont ils sont très voisins, par un cou court, un bec aplati et large antérieurement, pourvu d'un petit onglet corné à l'extrémité.

ensuite ils nagent au large et se tiennent toujours éloignés des rivages ; en même temps quelques-uns d'entre eux veillent à la sûreté publique et donnent l'alarme dès qu'il y a péril, de sorte que le chasseur se trouve souvent déçu et les voit partir avant qu'il ne soit à portée de les tirer ; cependant lorsqu'il juge le coup possible il ne doit pas le précipiter, car le canard sauvage, au départ s'élevant verticalement (a), ne s'éloigne pas dans la même proportion qu'un oiseau qui file droit, et on a tout autant de temps pour ajuster un canard qui part à soixante pas de distance, qu'une perdrix qui partirait à trente.

C'est le soir, à la chute, au bord des eaux sur lesquelles on les attire en y plaçant des canards domestiques femelles (b) que le chasseur, gîté dans une hutte, ou couvert et caché de quelque autre manière (c), les attend et les tire avec avantage ; il est averti de l'arrivée de ces oiseaux par le sifflement de leurs ailes (d), et se hâte de tirer les premiers arrivants ; car dans

(a) Les oiseaux de rivière, comme aussi les canards sortant de l'eau, s'enlèvent incontinent contre mont, pour aller vers le ciel. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 168.

(b) Cette manière d'attirer les canards est ancienne, puisque Alciat cite l'expérience dans une de ces épigrammes :

Aitilis allectator anas....
 Congeneres cernens volitare per aera turmas,
 Garrit, in illarum se recipitque gregem,
 Incautas donec prætensa in retia ducat.

(c) En temps de neige j'allais à la chasse aux canards, entièrement couvert d'une grande nappe de toile blanche, un masque de papier blanc sur le visage, un ruban blanc roulé sur le canon de mon fusil ; ils me laissaient approcher sans défiance, et le ruban blanc me prolongeait la lumière de près d'une demi-heure ; je tirais même au clair de la lune, et j'en perdais très peu sur la neige. Mémoire communiqué par M. Hébert.

(d) Voici une chasse dont j'ai été témoin et même acteur ; c'était dans une campagne entre Laon et Reims. Un homme, et l'on juge aisément que ce n'était pas le plus opulent du pays, s'était établi au milieu d'une prairie ; là, enveloppé dans un vieux manteau, sans autre abri qu'une claie de branches de noisetier, dont il s'était fait un abri contre le vent, il attendait patiemment qu'il passât à portée de lui quelque bande de canards sauvages ; il était assis sur une cage d'osier, partagée en trois cases et remplies de canards domestiques tous mâles ; son poste était au voisinage d'une rivière qui serpentait dans cette prairie, et dans un endroit où ses bords étaient élevés de sept à huit pieds ; il avait appliqué à un des bords de cette rivière une cabane de roseaux en forme de guérite, percée de petites meurtrières qu'on pouvait ouvrir et fermer à volonté pour avoir du jour, et choisir sa belle pour lâcher un coup de fusil : apercevait-il une bande de canards sauvages en l'air (et il en passait souvent, parce que dans la saison où il faisait cette chasse, on les tirait de tous côtés dans les marais), il lâchait deux ou trois de ses canards domestiques, qui prenaient leur volée et allaient se rendre à trente pas de sa guérite, où il avait semé quelques grains d'avoine que ces canards ne manquaient pas de ramasser avec avidité, car on les faisait jeûner ; il y avait aussi quelques femelles attachées aux perches piquées dans un des bords et couchées à fleur d'eau, de façon que ces canes ne pouvaient regagner la rive, et se trouvaient réduites à faire un cri d'appel aux canards domestiques. Les sauvages, après plusieurs tours en l'air, prenaient le parti de s'abattre et de suivre les canards domestiques, ou, s'ils hésitaient trop longtemps, notre homme lâchait une seconde volée de canards mâles, et même une troisième, et alors il courait de son observatoire à sa guérite sans être aperçu, tous les bords étant garnis de branches d'arbres et de roseaux ; il ouvrait celle de ses meurtrières qui lui convenait le mieux, observait le moment de faire un bon coup, sans s'exposer à tuer ses appelants, et comme il tirait à fleur d'eau presque horizontalement et qu'il visait aux têtes, il en tuait quelquefois cinq ou six d'un coup de fusil. Extrait d'un Mémoire de M. Hébert.

cette saison la nuit tombant promptement, et les canards ne tombant, pour ainsi dire, qu'avec elle, les moments propices sont bientôt passés; si l'on veut faire une plus grande chasse, on dispose des filets dont la détente vient répondre dans la hutte du chasseur, et dont les nappes, occupant un espace plus ou moins grand à fleur d'eau, peuvent embrasser en se relevant et se croisant la troupe entière des canards sauvages que les appelants domestiques ont attirés (*a*); dans cette chasse il faut que la passion du chasseur soutienne sa patience; immobile et souvent à moitié gelé dans sa guérite, il

(*a*) Nous devons à M. Baillon, de Montrcuil-sur-Mer, l'idée et le détail de cette espèce de chasse, dont nous lui faisons honneur, et que nous donnons ici avec plaisir dans ses propres termes.

» Une quantité considérable de canards sauvages se prend tous les hivers dans nos marécages voisins de la mer; la ruse qu'on emploie pour les attirer dans les filets est très ingénieuse; elle prouve sensiblement le goût de ces oiseaux pour la société; la voici :

» On choisit dans les marais une plage couverte d'environ deux pieds d'eau, qu'on y entretient par le moyen d'une légère digue; les plus grandes et les plus éloignées des haies et des arbres sont les meilleures; on forme sur le bord une hutte en terre, bien garnie de glaise dans le fond, et couverte de gazons appliqués sur un treillis de branchages; le tendeur y étant assis, l'extrémité de sa tête excède le haut de la hutte.

» On tend dans l'eau des filets de la forme des nappes aux alouettes, et garnis de deux fortes barres de fer qui les tiennent assujetties sur la vase; les cordes de détente sont fixées dans la hutte.

» Le tendeur attache plusieurs canes en avant des filets; celles qui sont de la race des sauvages et provenues d'œufs de cette espèce, dénichés au printemps, sont les meilleures; les mâles, avec lesquels on a eu soin de les faire apparier dès le mois d'octobre, sont enfermés dans un coin de la hutte.

» Le tendeur attentif, fixe l'horizon de tous côtés, surtout vers le nord; aussitôt qu'il aperçoit une troupe de canards sauvages, il prend un de ces mâles et le jette en l'air; cet oiseau vole sur le champ vers les autres et les joint; les femelles, au-dessus desquelles il passe, crient et l'appellent; s'il tarde trop à revenir on en lâche un second, souvent un troisième; les cris redoublés des femelles les ramènent, les sauvages les suivent et se posent avec eux; la forme de la hutte les inquiète quelquefois, mais ils sont rassurés en un instant par les traîtres qu'ils voient nager avec sécurité vers les femelles qui sont entre la hutte et les filets, ils avancent et les suivent; le tendeur qui les veille saisit l'instant favorable; lorsqu'ils traversent *la forme*, il en prend quelquefois une douzaine et plus d'un seul coup.

» J'ai toujours remarqué que les canards, dressés à cette chasse, se mettent rarement dans le coup des filets; ils en traversent l'emplacement au vol, ils le connaissent quoique rien ne paraisse au dehors.

» Tous les oiseaux de marais, tels que les siffleurs, les souchets, les sarcelles les milouins, etc., viennent à l'appel des canes ou suivent les traîtres.

» Cette chasse ne se fait que pendant la nuit au clair de la lune; les instants les plus favorables sont le lever de cette planète et une heure avant l'aube du jour; elle ne se pratique utilement que pendant les vents de nord et de nord-est, parce que le gibier voyage alors ou est en mouvement pour se rassembler. J'ai vu prendre plus d'une centaine de pièces aux mêmes filets dans une seule nuit; un homme faible ou sensible au froid ne pourrait résister à la rigueur de celui qu'on ressent à cette chasse; il faut rester immobile et sous vent mouillé pendant toute la nuit au milieu des marais.

» J'ai toujours vu les canards sauvages descendre à l'appel des canes de leur espèce, quelque élevés qu'ils soient dans l'air; les traîtres volent quelquefois avec eux pendant plus d'un quart d'heure; chacun des tendeurs, au-dessus desquels la troupe passe lui envoie d'autres; elle se disperse, et chaque bande de traîtres en amène un détachement; celui des tendeurs, dont les femelles sont sauvages, est toujours le mieux partagé. »

s'expose à prendre plus de rhume que de gibier ; mais ordinairement le plaisir l'emporte et l'espérance se renouvelle, car le même soir où il a juré, en soufflant dans ses doigts de ne plus retourner à son poste glacé, il fait des projets pour le lendemain (a).

En Lorraine, sur les étangs qui bordent la Sarre, on prend les canards avec un filet tendu verticalement et semblable à la pantière qui sert aux bécasses (b) ; en plusieurs autres endroits, les chasseurs, sur un bateau couvert de ramée et de roseaux, s'approchent lentement des canards dispersés sur l'eau, et, pour les rassembler, ils lâchent un petit chien ; la crainte de l'ennemi fait que les canards se rassemblent, s'attroupent lentement, et alors on peut les tirer un à un à mesure qu'ils se rapprochent, et les tuer sans bruit avec de fortes sarbacanes, ou bien on tire sur la troupe entière avec un gros fusil d'abordage qui écarte le plomb et en tue ou blesse un bon nombre ; mais on ne peut les tirer qu'une fois, ceux qui échappent reconnaissent le bateau meurtrier et ne s'en laissent plus approcher (c). Cette chasse, très amusante, s'appelle *le badinage*.

On prend aussi des canards sauvages au moyen d'hameçons amoreés de mou de veau, et attachés à un cerceau flottant ; enfin la chasse aux canards est partout (d) une des plus intéressantes de l'automne (e) et du commencement de l'hiver.

(a) « En général, la chasse aux canards est séduisante, mais pénible ; il faut y braver » l'intempérie d'une saison qui souvent est déjà rigoureuse, les pieds dans l'eau, les doigts » gelés ; il faut se morfondre le soir dans sa hutte ou devancer le jour sur les ruisseaux et » les petites rivières. Je me souviens d'avoir fait cette chasse presque tous les jours pendant » un mois entier, par un froid excessif, disant chaque jour que je n'y retournerais plus, et » pour comble, un excellent chien se noya sous mes yeux, pris dans les glaçons ; je parle » en vieux chasseur qui se rappelle ses prouesses. » Extrait de l'excellent Mémoire que M. Hébert a bien voulu écrire pour nous sur les canards.

(b) M. Lottinger.

(c) Les canards ont une sorte de mémoire qui leur fait reconnaître le piège d'où ils sont une fois échappés. A Nantua on faisait sur un des bords du lac une cabane avec des branches de sapin et de la neige, et on tâchait de les en faire approcher en les y chassant de loin avec deux bateaux ; cela réussissait pendant huit ou dix jours, au bout desquels il était impossible de les faire revenir. M. Hébert.

(d) Navarette fait pratiquer aux Chinois, pour les canards, la même chose, dont Pierre Martyr donne l'invention aux Indiens de Cuba, qui nageant et la tête renfermée dans une calebasse et seule hors de l'eau, vont, dit-il, sur leurs lacs prendre par les pieds les oies sauvages. (Voyez la *Description de la Chine*, par Navarette, p. 40 et 42, cité dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. VI, p. 487.) Mais nous doutons qu'au nouveau monde et à la Chine, cette chasse ait été d'un meilleur produit que la recette plaisante qu'un de nos journalistes nous a donnée de si bonne foi dans un certain cahier de la *Nature considérée sous ses différents aspects*, où l'auteur enseigne le moyen de prendre une bande entière de canards, qui tous l'un après l'autre viendront s'enfiler à la même ficelle, au bout de laquelle est attaché un gland, lequel avalé par le premier de la troupe qui le rend au second, qui le rend au troisième, et ainsi de suite toujours filant la ficelle, tous successivement se trouvent enfilés du bec à la queue. On peut se souvenir aussi de quel ton plaisant se moqua de cette ineptie un autre journaliste du temps, aussi ingénieux dans sa malice que notre *considérateur* de la Nature est bon dans sa simplicité.

(e) On nous décrit ainsi celle que font les Kamtschatdales. « L'automne est la saison de

De toutes nos provinces, la Picardie est celle où l'éducation des canards domestiques est la mieux soignée, et où la chasse des sauvages est la plus fructueuse, au point même d'être pour le pays un objet de revenu assez considérable (a) : cette chasse s'y fait en grand et dans des anses ou petits golfes disposés naturellement ou coupés avec art le long de la rive des eaux et dans l'épaisseur des roseaux. Mais nulle part cette chasse ne se fait avec plus d'appareil et d'agrément que sur le bel étang d'Arminvilliers en Brie. Voici la description qui nous en a été communiquée par M. Rey, secrétaire des commandements de S. A. monseigneur le duc de Penthievre.

« Sur un des côtés de cet étang, qu'ombragent des roseaux et que borde
 » un petit bois, l'eau forme une anse enfoncée dans le bocage, et comme un
 » petit port ombragé où règne toujours le calme ; de ce port, on a dérivé
 » des canaux qui pénètrent dans l'intérieur du bois, non point en ligne

» la grande chasse aux canards au Kamtschatka ; on va dans les endroits couverts de lacs ou
 » remplis de rivières et entrecoupés de bois ; on nettoie des avenues à travers ces bois d'un
 » lac à l'autre ; on tend entre deux des filets soutenus de hautes perches, qu'on peut lâcher
 » au moyen de cordes dont on retient les bouts ; sur le soir ces filets étant élevés à la hau-
 » teur du vol des canards, ces oiseaux viennent, en traversant, s'y jeter en si grand nombre
 » et avec tant de force, qu'ils le rompent quelquefois, mais plus souvent y restent pris en
 » grande quantité.

» Ces canards tiennent lieu de baromètre et de girouette aux Kamtschatdales, car ils pré-
 » tendent que ces oiseaux tournent et volent toujours contre le vent qui doit souffler. » *Histoire générale des Voyages*, t. XLIX, p. 274. — « Abundat in Polonia singularis multitudo
 » anatum, præsertim in fluvio Styr Volhinia, etenim ibi duæ aut tres sexagenæ allectæ fago-
 » pyro, simul ab aucupe panthere involvuntur. » Rzaczynski.

(a) Une bonne partie des canards sauvages et autres oiseaux du même genre, qui se consomment à Paris, y est apportée de la Picardie. La quantité qu'on y en arrête chaque hiver aux deux passages est étonnante. Cette chasse commence dans le Laonois, à quelques lieues de Laon : à partir de là jusqu'à la mer, il y a une suite non interrompue de marais ou de prairies inondées pendant l'hiver, qui n'a guère moins de trente lieues ; lorsque les rivières d'Oise et de Serre sortent de leur lit, leurs eaux se réunissent et couvrent tout le pays qui est entre elles. La rivière de Somme couvre aussi un pays immense dans ses inondations. La chasse des canards fait donc une branche de commerce en Picardie ; on m'a assuré qu'elle était affermée trente mille livres, sur le seul étang de Saint-Lambert près de la Fère ; il est vrai qu'il a sept ou huit lieues de tour, et peut-être la pêche y est-elle réunie. Il y avait, dans le temps que j'habitais cette province, des barques qui se louaient depuis dix écus jusqu'à cinquante, suivant leur position plus ou moins avantageuse ; on m'a encore assuré qu'il y avait telle de ces canardières où les filets faisaient un objet de trois mille livres.

En considérant ces vastes marais de dessus les hauteurs voisines, j'ai vu qu'on y ménageait de grandes clairières, en coupant les joncs entre deux eaux à la faux ou au croissant ; ces clairières sont de forme à peu près triangulaire, et c'est dans les angles que sont placés les filets ; ce sont, comme il m'a paru, des espèces de grandes nasses qu'on peut submerger en lâchant les contre-poids qui les tiennent à fleur d'eau ; je suis du moins certain que les canards s'y noient ; plusieurs fois j'en ai vu des trentaines étendus sur la pelouse, on les faisait sécher au soleil, pour empêcher, m'a-t-on dit, que leur chair ne contractât, par l'humidité de la plume, une odeur de relan ; et ce fut alors que j'appris qu'on noyait les canards dans les filets ; on m'ajouta qu'on se servait de petits chiens roux assez ressemblants à des renards pour les rassembler et les faire donner dans ces filets ; les canards s'assemblent autour du renard par une sorte d'antipathie, semblable à celle qui assemble autour du duc, du liou et de la chouette tous les oiseaux de pipée ; ces petits chiens sont dressés à les conduire où on leur a appris. Extrait du *Mémoire sur les canards*, communiqué par M. Hébert.

» droite, mais en arc sinueux : ces canaux nommés *cornes*, assez larges
 » et profonds à leur embouchure dans l'anse, vont en se rétrécissant et en
 » diminuant de largeur et de profondeur à mesure qu'ils se courbent en
 » s'enfonçant dans le bois, où ils finissent par un prolongement en pointe et
 » tout à fait à sec.

» Le canal, à commencer à peu près à la moitié de sa longueur, est
 » recouvert d'un filet en berceau, d'abord assez large et élevé, mais qui se
 » resserre et s'abaisse à mesure que le canal s'étrécit, et finit à sa pointe en
 » une masse profonde et qui se ferme en poche.

» Tel est le grand piège dressé et préparé pour les troupes nombreuses
 » de canards, mêlés de rougets, de garots, de sarcelles, qui viennent dès
 » le milieu d'octobre s'abattre sur l'étang ; mais, pour les attirer vers l'anse
 » et les fatales *cornes*, il faut inventer quelque moyen subtil, et ce moyen
 » est concerté et prêt depuis longtemps.

» Au milieu du bocage, et au centre des canaux, est établi le canardier,
 » qui de sa petite maison va trois fois par jour répandre le grain dont il
 » nourrit pendant toute l'année plus de cent canards demi-privés, demi-
 » sauvages, et qui tout le jour nageant dans l'étang, ne manquent pas, à
 » l'heure accoutumée et au coup de sifflet, d'arriver à grand vol en s'abat-
 » tant sur l'anse pour enfler les canaux où leur pâture les attend.

» Ce sont ces *traîtres*, comme le canardier les appelle, qui, dans la saison,
 » se mêlant sur l'étang aux troupes des sauvages, les amènent dans l'anse
 » et de là les attirent dans les *cornes*, tandis que caché derrière une suite
 » de claies de roseaux, le canardier va jetant devant eux le grain pour les
 » amener jusque sous l'embouchure du berceau de filets ; alors se montrant
 » par les intervalles des claies, disposées obliquement, et qui le cachent aux
 » canards qui viennent par derrière, il effraie les plus avancés, qui se jet-
 » tent dans le cul-de-sac, et vont pêle-mêle s'enfoncer dans la nasse ; on en
 » prend ainsi jusqu'à cinquante et soixante à la fois ; il est rare que les
 » demi-privés y entrent, ils sont faits à ce jeu, et ils retournent sur l'étang
 » recommencer la même manœuvre et engager une autre capture (a). »

Dans le passage d'automne, les canards sauvages se tiennent au large sur
 les grandes eaux, et très éloignés des rivages ; ils y passent la plus grande
 partie du jour à se reposer ou dormir. « Je les ai observés avec une lunette
 » d'approche, dit M. Hébert, sur nos plus grands étangs, qui quelquefois en
 » paraissent couverts ; on les y voit la tête sous l'aile et sans mouvement,

(a) Willughby décrit exactement la même chasse qui se fait dans les comtés de Lincoln et de Norfolk en Angleterre, et où l'on prend, dit-il, jusqu'à quatre mille canards, apparemment dans tout un hiver ; il dit aussi que, pour les attirer, on se sert du petit chien roux ; et de plus, il faut qu'un grand nombre de canards niche dans ces contrées marécageuses, puisque la plus grande chasse, suivant sa narration, se fait lorsque, les canards étant tombés en mue, les nacelles n'ont qu'à les pousser devant elles dans les filets tendus sur les étangs. Voyez Willughby, *Ornithol.*, p. 235.

» jusqu'à ce que tous prennent leur volée une demi-heure après le coucher
» du soleil. »

En effet, les allures des canards sauvages sont plus de nuit que de jour ; ils paissent, voyagent, arrivent et partent principalement le soir et même la nuit ; la plupart de ceux que l'on voit en plein jour ont été forcés de prendre essor par les chasseurs ou par les oiseaux de proie. La nuit, le sifflement du vol décèle leur passage, le battement de leurs ailes est plus bruyant au moment qu'ils partent (*a*) et c'est même à cause de ce bruit que Varron donne au canard l'épithète de *quassagipenna* (*b*).

Tant que la saison ne devient pas rigoureuse, les insectes aquatiques et les petits poissons, les grenouilles qui ne sont pas encore fort enfoncés dans la vase, les graines du jonc, la lentille d'eau et quelques autres plantes marécageuses, fournissent abondamment à la pâture des canards ; mais vers la fin de décembre ou au commencement de janvier, si les grandes pièces d'eau stagnantes sont glacées, ils se portent sur les rivières encore coulantes, et vont ensuite à la rive des bois ramasser les glands ; quelquefois même ils se jettent dans les champsensemencés de blé, et lorsque la gelée continue pendant huit ou dix jours, ils disparaissent pour ne revenir qu'aux dégels dans le mois de février : c'est alors qu'on les voit repasser le soir par les vents du sud ; mais ils sont en moindre nombre (*c*) : leurs troupes ont apparemment diminué par toutes les pertes qu'elles ont souffert pendant l'hiver (*d*). L'instinct social paraît s'être affaibli à mesure que leur nombre s'est réduit : l'attroupement même n'a presque plus lieu ; ils pas-

(*a*) « Les canes et autres oiseaux de rivière sont de corpulence moult pesante, pour quoi
» font bruit de leurs ailes en volant. » Belon.

(*b*) Varron, *apud. Nonn.*

(*c*) « La différence est grande entre ce qui arrive et ce qui s'en retourne. J'ai été à portée
» d'en faire la comparaison en Brie pendant six ou sept ans : il n'en repasse peut-être pas
» moitié ; pendant leur population se soutient, et chaque année il en revient tout autant. »
M. Hébert.

(*d*) « Il m'est souvent venu dans l'esprit de comparer la population des canards sauvages
» avec celle des freux, corneilles, etc. ; on serait tenté de croire qu'il en repasse plus de ceux-ci
» qu'il n'en arrive, et cela parce qu'ils repassent en troupes. On n'en tue point ; ils ont très
» peu d'ennemis et prennent les précautions les plus sûres pour leur conservation. Les rigueurs
» de nos hivers ne peuvent rien sur leur tempérament ami du froid ; à la fin, la terre devrait
» en être couverte. Cependant leur multitude, tout innombrable qu'elle paraît, est fixée ; cela
» prouve, ce me semble, qu'ils ne sont point, comme on le croit, favorisés d'une plus longue
» vie que les autres oiseaux, et s'ils ne font qu'une couvée par an de cinq petits, comme j'en
» suis bien assuré, leur population ne doit pas être immense.

» Je suppose que la cane sauvage ponde quinze à seize œufs et les couve ; je les réduis à
» moitié à cause des accidents, œufs clairs, etc., et je porte la multiplication à huit petits par
» paire : en portant sa destruction pendant l'hiver à la moitié de ce produit, l'espèce peut,
» comme on voit, se soutenir sans que la population en souffre. On en tue plus de moitié en
» Picardie, et partout où il y a des canardières, mais très peu en Brie, très peu en Bresse, où il
» y a beaucoup d'étangs. Et quand je réduis chaque couvée, l'une dans l'autre, à huit petits,
» je ne dis point trop peu ; le busard de marais en détruit beaucoup, j'en suis certain, et le
» renard, dit-on, fait si bien aussi de son côté qu'il en surprend toujours quelques-uns. » *Idem.*

sent dispersés, fuient pendant la nuit, et on ne les trouve le jour que cachés dans les joncs; ils ne s'arrêtent qu'autant que le vent contraire les force à séjourner: ils semblent dès lors s'unir par couples (a), et se hâtent de gagner les contrées du Nord, où ils doivent nicher et passer l'été.

Dans cette saison ils couvrent, pour ainsi dire, tous les lacs et toutes les rivières de Sibérie (b), de Laponie (c), et se portent encore plus loin dans le Nord jusqu'au Spitzberg (d) et au Groenland (e). « En Laponie, dit » M. Hægstroem, ces oiseaux semblent vouloir sinon chasser, du moins rem- » placer les hommes; car dès que les Lapons vont au printemps vers les » montagnes, les troupes de canards sauvages volent vers la mer occiden- » tale, et quand les Lapons redescendent en automne pour habiter la plaine, » ces oiseaux l'ont déjà quittée (f). » Plusieurs autres voyageurs rendent le même témoignage (g). « Je ne crois pas, dit Regnard, qu'il y ait pays au » monde plus abondant en canards, sarcelles et autres oiseaux d'eau que la » Laponie; les rivières en sont toutes couvertes..... et au mois de mai leurs » nids s'y trouvent en telle abondance, que le désert en paraît rempli. » Néanmoins il reste dans nos contrées tempérées quelques couples de ces oiseaux, que quelques circonstances ont empêchés de suivre le gros de l'espèce, et qui nichent dans nos marais; ce n'est que sur ces traîneurs isolés qu'on a pu observer les particularités des amours de ces oiseaux, et leurs soins pour l'éducation des petits dans l'état sauvage.

Dès les premiers vents doux, vers la fin de février, les mâles commencent à rechercher les femelles, et quelquefois ils se les disputent par des combats (h); la pariaide dure environ trois semaines; le mâle paraît s'occuper du choix d'un lieu propre à placer le produit de leurs amours; il l'indique à la

(a) « Totà hieme apud nos vagatur; mense martio jam per paria circumvolat. » Klein.

(b) On trouve dans la plaine de Mangasea, sur le Jenisca, des bandes innombrables d'oies et de canards de différentes espèces. *Voyage en Sibérie*, par Gmelin, t. II, p. 56. — Les aliments des Tartares barabins sont le lait, le poisson..... le gibier, et surtout les canards et les plongeurs qui abondent dans ce canton. *Ibid.*, p. 171.

(c) « Je ne crois pas qu'il y ait pays au monde plus abondant en canards, cygnes, plongeurs, cercelles, etc., que la Laponie. » *Œuvres de Regnard*, t. 1^{er}, p. 180.

(d) Dans le *Zuid-haven*, ou havre du Sud au Spitzberg, il y a plusieurs petites îles qui n'ont pas d'autres noms qu'*îles des Oiseaux*, parce qu'on y prend des œufs de canards et de *hirmeus*. *Histoire générale des Voyages*, t. 1^{er}, p. 270.

(e) Lorsque le mauvais temps, arrivant plus tôt qu'à l'ordinaire, les surprend dans ces parages rigoureux, il en périt un grand nombre. « Dans l'hiver de 1731, les îles d'alentour de » la mission danoise du Groenland furent tellement couvertes de canards sauvages, qu'on les » prenait avec la main, en les chassant sur la côte. » Crantz, *Histoire du Groenland*, dans le *Supplément à l'Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 185.

(f) *Description de la Laponie suédoise*, par M. Hægstroem, dans l'*Histoire générale des Voyages, Supplément*, t. XIX, p. 494.

(g) « In septentrionalibus aquis tanta anatum copia ut ferè cunctas aquas cooperire videantur; rarè ab aucupibus exturbantur; quia longè major venatione silvatica fit copia, quam aquatica. » Olaüs Magnus, *Hist. septent.*, lib. XIX, cap. VI.

(h) Les gens de l'étang d'Arminvilliers nous ont dit que quelquefois un mâle en a deux

femelle qui l'agrée et s'en met en possession ; c'est ordinairement une touffe épaisse de jones, élevée et isolée au milieu du marais ; la femelle perce cette touffe, s'y enfonce et l'arrange en forme de nid en rabattant les brins de jones qui la gênent ; mais quoique la canne sauvage, comme les autres oiseaux aquatiques (a), place de préférence sa nichée près des eaux, on ne laisse pas d'en trouver quelques nids dans les bruyères assez éloignées, ou dans les champs sur ces tas de paille que le laboureur y élève en meules, ou même dans les forêts sur des chênes tronqués, et dans de vieux nids abandonnés (b). On trouve ordinairement dans chaque nid dix à quinze et quelquefois jusqu'à dix-huit œufs ; ils sont d'un blanc verdâtre, et le moyeu est rouge (c) ; on a observé que la ponte des vieilles femelles est plus nombreuse et commence plus tôt que celle des jeunes.

Chaque fois que la femelle quitte ses œufs, même pour un petit temps, elle les enveloppe dans le duvet qu'elle s'est arraché pour en garnir son nid ; jamais elle ne s'y rend au vol, elle se pose cent pas plus loin, et pour y arriver elle marche avec défiance, en observant s'il n'y a point d'ennemis ; mais lorsqu'une fois elle est tapie sur ses œufs, l'approche même d'un homme ne les lui fait pas quitter.

Le mâle ne paraît pas remplacer la femelle dans le soin de la couvée : seulement il se tient à peu de distance, il l'accompagne lorsqu'elle va chercher sa nourriture, et la défend de la persécution des autres mâles ; l'incubation dure trente jours ; tous les petits naissent dans la même journée, et dès le lendemain la mère descend du nid et les appelle à l'eau ; timides ou frileux, ils hésitent et même quelques-uns se retirent, néanmoins le plus hardi s'élance après la mère, et bientôt les autres le suivent ; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, et quand il se trouve posé loin de l'eau ou qu'il est trop élevé, le père (d) et la mère (e) les prennent à leur bec et les transportent l'un après l'autre sur l'eau (f) ; le soir la mère les rallie et les retire

et les conserve ; mais comme les canards nourris sur cet étang sont dans un état mitoyen entre l'état sauvage et la vie domestique, nous ne rangerons point ce fait parmi ceux qui représentent les habitudes vraiment naturelles de l'espèce.

(a) « Lacustres aves propè palustria atque herbida loca, quamobrem nullo negotio, etiam » in ipso incubatu, possunt sibi cibum capere, neque omninò inedia laborare. » Aristote, lib. vi, cap. vii.

(b) « La canne sauvage est fort rusée ; elle ne fait pas toujours son nid le long des eaux, ni même par terre, on en trouve très souvent au milieu des bruyères, à la distance d'un quart de lieue de l'eau ; de plus, on en a vu pondre dans des nids de pics, de corneilles, sur des arbres très élevés. » Salerne, p. 428.

(c) « Les oiseaux de rivière ont le moyeu de l'œuf rouge, contraire aux terrestres, qui l'ont jaulne. » Belon, *Nat.*, p. 51.

(d) Suivant M. Hébert.

(e) Suivant M. Lottinger.

(f) Ce fait était connu de Belon. « Les canes, dit-il, ont l'industrie de faire leurs nids, et d'éclorer leurs petits dans les arbres, et les emportent avec leurs becs en l'eau. » *Nature des oiseaux*, p. 160.

dans les roseaux, où elle les réchauffe sous ses ailes pendant la nuit; tout le jour ils guettent, à la surface de l'eau et sur les herbes, les moucheron et autres menus insectes qui font leur première nourriture; on les voit plonger, nager et faire mille évolutions sur l'eau avec autant de vitesse que de facilité.

La nature, en fortifiant d'abord en eux les muscles nécessaires à la natation, semble négliger pendant quelque temps la formation ou du moins l'accroissement de leurs ailes : ces parties restent près de six semaines courtes et informes; le jeune canard a déjà pris plus de la moitié de son accroissement, il est déjà emplumé sous le ventre et le long du dos avant que les pennes des ailes ne commencent à paraître; et ce n'est guère qu'à trois mois qu'il peut s'essayer à voler. Dans cet état, on l'appelle *hallebran*, nom qui paraît venir de l'allemand, *halber-ente*, demi-canard (a); et c'est d'après cette impuissance de voler que l'on fait aux hallebrans une petite chasse aussi facile que fructueuse sur les étangs et les marais qui en sont peuplés (b). Ce sont apparemment aussi ces mêmes canards, trop jeunes pour voler, que les Lapons tuent à coups de bâton sur leurs lacs (c).

La même espèce de ces canards sauvages qui visitent nos contrées en hiver, et qui peuplent en été les régions du nord de notre continent, se

(a) Cette dénomination était en usage dès le temps d'Aldrovande. « Allabranco vocant anatum pullos. » Jo. Bruerimus, *de Re cibariâ*; *apud Aldrov.*

(b) « Voici ce que pratiquait un gentilhomme de ma connaissance, à Laon, dans un marais appelé le *marais de Chivres*, entre Laon et Notre-Dame de Liesse. Le fond de ce marais est de sablon vitrifiable qui n'est jamais fangeux. Dans les mois de juin et de juillet, il n'y reste pas de l'eau plus haut que la ceinture aux endroits les plus profonds, et il y croît une sorte de roseaux qui s'élèvent peu, qui ne sont pas fort serrés, et qui servent néanmoins de retraite aux jeunes hallebrans. Mon gentilhomme, vêtu d'une simple veste de toile, entra dans ce marais accompagné de son garde-chasse et d'un domestique; il avait fait couper les roseaux sur de très longues bandes, larges de sept à huit pieds, comme des routes dans une forêt ou des canaux dans un marais; il se tenait le long de ces routes pendant que ses gens battaient le marais, et lorsqu'ils tombaient sur quelques bandes de hallebrans, on l'avertissait. Les hallebrans ne sont en état de voler que vers le 15 août; ils fuyaient à la nage devant les gens qui commençaient à en tuer quelques-uns chemin faisant; les autres étaient forcés de traverser les routes qu'on avait pratiquées dans les roseaux; c'était au passage que cet habile chasseur les fusillait à son aise; on lui faisait repasser ceux qui étaient échappés, autre décharge et toujours fructueuse, d'autant plus que ces hallebrans ou jeunes canards sont un excellent manger. » Extrait du mémoire communiqué par M. Hébert.

(c) « On ne connaît point dans nos climats tempérés l'usage des bâtons pour la chasse; ici (en Laponie), dans l'abondance extraordinaire du gibier, on se sert indifféremment de bâtons ou de fouets. Les oiseaux que nous primes en plus grand nombre furent des canards et des plongeurs, et nous admirâmes l'adresse de nos Lapons à les tuer: ils les suivaient de l'œil sans paraître occupés d'eux; ils s'en approchaient insensiblement, et lorsque, en étant fort proche, ils les voyaient nager entre deux eaux, ils leur lançaient un bâton qui leur écrasait la tête contre la vase ou les pierres, avec une promptitude que nos regards avaient peine à suivre; si les canards prenaient leur vol avant qu'ils s'en fussent approchés, d'un coup de fouet ils en abattaient plusieurs. » *Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 306, d'après Regnard.

trouve dans les régions correspondantes du nouveau monde (a); leurs migrations et leurs voyages de l'automne et du printemps paraissent y être réglés de même et s'exécuter dans les mêmes temps (b); et l'on ne doit pas être surpris que des oiseaux qui fréquentent le Nord de préférence, et dont le vol est si puissant, passent des régions boréales d'un continent à l'autre. Mais nous pouvons douter que les canards vus par les voyageurs, et trouvés en grand nombre dans les terres du Sud (c), appartiennent à l'espèce commune de nos canards, et nous croyons qu'on doit plutôt les rapporter à quelqu'une des espèces que nous décrirons ci-après, et qui sont en effet propres à ces climats; nous devons au moins le présumer ainsi, jusqu'à ce que nous connaissions plus particulièrement l'espèce de ces canards qui se trouvent dans l'Archipel austral. Nous savons que ceux auxquels on donne à Saint-Domingue le nom de canards sauvages ne sont pas de l'espèce des nôtres (d), et, par quelques

(a) A la Louisiane, les canards sauvages sont plus gros, plus délicats et de meilleur goût que ceux de France, mais au reste entièrement semblables; ils sont en si grande quantité, que l'on en peut compter mille pour un des nôtres. Le Page Dupratz, *Histoire de la Louisiane*, t. II, p. 114. — J'ai reçu cette année de la Louisiane plusieurs oiseaux semblables à des espèces du même genre qui se trouvent en France et dans les différentes parties de l'Europe, et particulièrement un canard entièrement semblable à notre canard sauvage mâle; il n'y avait aucune différence dans le plumage, l'individu paraissait seulement avoir été un peu plus grand. Les habitants de la Louisiane ont eux-mêmes reconnu tant de conformité entre ce canard et celui d'Europe, qu'ils l'ont nommé le *canard français*. Note communiquée par M. le docteur Mauduit. — « Metzanauthli, seu anas lunaris (altera); anatis species est domesticæ par, ac eisdem variata coloribus; vivit apud Mexicanam paludem. » Fernandez, *Hist. aviar. nov. Hisp.*, p. 45, cap. CLII. — Les canards canadiens sont semblables à ceux que nous avons en France. *Nouvelle relation de la Gaspésie*, par le P. Leclerc; Paris, 1691, p. 485.

(b) A la fin d'avril, les canards arrivent en abondance à la baie d'Hudson. *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 657. — Pour peu que le soleil paraisse au mois de décembre, et que le froid soit tempéré, on tue (à la baie d'Hudson) autant de perdrix et de lièvres qu'on en désire; à la fin d'avril, les oies, les outardes, les *canards* et quantité d'autres oiseaux y arrivent pour s'y arrêter environ deux mois. *Voyage du capitaine Robert Lade*, etc.; Paris, 1744, t. II, p. 201 et 202.

(c) Canards à la côte de Diemen, par le quarante-troisième degré de latitude. Cook, *Second voyage*, t. Ier, p. 229. — Canards sauvages au cap Frowart, au détroit de Magellan. Wallis, t. II, *Premier voyage de Cook*, p. 31. — Dans la baie du cap Holland, même détroit. *Idem*, p. 65. — En grande quantité dans le port Egmont. Byron, tome Ier du *Premier voyage de Cook*, p. 65. — A Tanna, un étang offrait beaucoup de râles et de canards sauvages. *Second voyage de Cook*, t. III, p. 184. — En traversant une petite rivière qui était sur notre passage (à Otahiti), nous vîmes quelques canards; dès que nous fîmes à l'autre extrémité, M. Banks tira sur ces oiseaux, et en tua trois d'un coup; cet incident répandit la terreur parmi les Indiens. *Premier voyage de Cook*, t. II, p. 327. — Nous tuâmes (à la baie Famine, au détroit de Magellan) un grand nombre d'oiseaux de différentes espèces, et particulièrement des oies, des canards, des sarcelles, etc. Wallis, tome II du *Premier voyage de Cook*, p. 64. — Deux grands lacs d'eau douce (à Tinian) offraient une multitude de canards, de sarcelles et de pluviers siffleurs. Relation de l'amiral Anson, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 173.

(d) « Ce qu'on appelle *canards sauvages* à Saint-Domingue diffère beaucoup du véritable canard sauvage d'Europe, tant par la grosseur que par le plumage et par le goût; la sarcelle n'est pas non plus la même que la sarcelle d'Europe. » Mémoire communiqué par

indications sur les oiseaux de la zone torride (a), nous ne croyons pas que l'espèce de notre canard sauvage y ait pénétré, à moins qu'on n'y ait transporté la race domestique (b). Au reste, quelles que soient les espèces qui peuplent ces régions du Midi, elles n'y paraissent pas soumises aux voyages et migrations dont la cause, dans nos climats, vient de la viscissitude des saisons (c).

Partout on a cherché à priver, à s'approprier une espèce aussi utile que l'est celle de notre canard (d); et non seulement cette espèce est devenue commune, mais quelques autres espèces étrangères, et dans l'origine également sauvages, se sont multipliées en domesticité et ont donné de nouvelles races privées : par exemple, celle du canard musqué, par le double profit de sa plume et de sa chair, et par la facilité de son éducation, est devenue une des volailles les plus utiles et une des plus répandues dans le nouveau monde (e).

Pour élever des canards avec fruit et en former de grandes peuplades qui prospèrent, il faut, comme pour les oies, les établir dans un lieu voisin des eaux, et où des rives spacieuses et libres en gazons et en grèves leur offrent de quoi paître, se reposer et s'ébattre : ce n'est pas qu'on ne voie fréquemment des canards renfermés et tenus à sec dans l'enceinte des basses-cours,

M. le chevalier Lefebvre-Deshayes. — « Les canards sauvages de Cayenne sont les mêmes que ceux connus en Europe sous le nom de *canes de Barbarie* (canard musqué). » Remarques de M. Bajou.

(a) « Il y a dans ce pays (à la côte de Guinée) deux espèces de canards sauvages; depuis » le temps que j'y suis, je n'en ai vu que deux de la première espèce... ils ne différaient » point en grosseur des autres canards, ni en figure, mais leur couleur était d'un très beau » vert, avec le bec et les pattes d'un beau rouge; ils étaient d'une couleur si haute et si belle, » que je n'aurais point fait difficulté, s'ils eussent été en vie et à vendre, d'en donner cent » francs et davantage... Il y a environ quatre mois que j'en vis un de la seconde espèce, qui » avait aussi été tué par quelques-uns de nos gens, et qui avait la même figure que les » précédents, avec des pattes et un bec jaunes, et le corps moitié vert et moitié gris; ainsi » il s'en fallait beaucoup qu'il fût aussi joli. » *Voyage de Bosman*, lettre xv^e.

(b) « Les canards privés ne sont connus sur la côte de Guinée que depuis quelques années. » *Voyage de Bosman*, écrit en 1705. — On conduisit les Hollandais dans l'appartement des canards (dans le palais du roi de Tubaon à Java); ils les trouvèrent semblables à ceux de Hollande, excepté qu'ils étaient un peu plus gros, et que la plupart étaient blancs; leurs œufs sont du double plus gros que ceux de nos plus belles poules. *Second voyage des Hollandais, Histoire générale des Voyages*, t. VIII, p. 137.

(c) Au Tonquin on bâtit de petites maisons aux canards, afin qu'ils y aillent pondre leurs œufs; on les y enferme tous les soirs et on les laisse sortir tous les matins... Le nombre des canards sauvages, des poules d'eau et des sarcelles est innombrable; ces oiseaux viennent ici chercher à manger aux mois de mai, de juin et juillet, et alors ils ne volent que par couples; mais, depuis octobre jusqu'en mars, vous en verrez de grandes troupes ensemble qui couvrent le pays, qui est bas et marécageux. *Nouveau voyage autour du monde*, par Dampier; Rouen, 1715, t. III, p. 30.

(d) « Il n'y a contrée en notre Europe et Asie, et principalement vers les rivages des eaux, » où les paysans n'aient accoutumé de nourrir des canes et canards. » Belon, *Nature des oiseaux*, p. 160.

(e) Voyez ci-après l'article du *Canard musqué*.

mais ce genre de vie est contraire à leur nature ; ils ne font ordinairement que dépérir et dégénérer dans cette captivité ; leurs plumes se froissent et se rouillent ; leurs pieds s'offensent sur le gravier ; leur bec se fêle par des frottements réitérés ; tout est lésé, blessé, parce que tout est contraint, et des canards ainsi nourris ne pourront jamais donner ni un aussi bon duvet ni une aussi forte race que ceux qui jouissent d'une partie de leur liberté et peuvent vivre dans leur élément ; ainsi, lorsque le lieu ne fournit pas naturellement quelque courant ou nappe d'eau, il faut y creuser une mare dans laquelle les canards puissent barboter, nager, se laver et se plonger, exercices absolument nécessaires à leur vigueur et même à leur santé. Les anciens, qui traitaient avec plus d'attention que nous les objets intéressants de l'économie rurale et de la vie champêtre, ces Romains, qui d'une main remportaient des trophées et de l'autre conduisaient la charrue (a), nous ont ici laissé, comme en bien d'autres choses, des instructions utiles.

Columelle (b) et Varron nous donnent en détail et décrivent avec complaisance la disposition d'une basse-cour aux canards (*nessotropium*) : ils y veulent de l'eau, des canaux, des rigoles, des gazons, des ombrages, un petit lac avec sa petite île (c) ; le tout disposé d'une manière si entendue et si pittoresque, qu'un lieu semblable serait un ornement pour la plus belle maison de campagne.

Il ne faut pas que l'eau sur laquelle on établira ses canards soit infectée de sangsues ; elles font périr les jeunes en s'attachant à leurs pieds, et pour

(a) « Gandebat terra vomere laureato et triumphali aratore. » Pline.

(b) *Rei. Rustic.*, lib. viii, cap. xv.

(c) « Mediâ parte defoditur lacus... ora cujus clivo paulatim subsideant, ut tanquam è » littore descendatur in aquam... media pars terrena sit, ut Colocasiis, aliisque familiaribus » aquæ viridibus conseratur, quæ inopacent avium receptacula... per circuitum unda pura » vacet, ut sinè impedimento, cum apricitate diegestiunt aves, nandi velocitate concertent... » gramine ripæ vestiantur... parietum in circuitu effodiantur cubilia quibus nidificent aves, » eaque contegantur buxeis aut mirteis fructicibus... statim perpetuus canaliculus humi depressus » sus constituatur, per quem quotidie mixti cum aquâ cibi decurrant ; sic enim pabulatur id » genus avium... martio mense festuæ sureculique in aviario spargendi, quibus nidos struant... » et qui *nessotropium* constituere volet avium circa paludes ova colligat, et cohortalibus gal- » linis subjiciat, sic enim exclusi atque educati pulli deponunt ingenia silvestria... sed elatris » superpositis, aviarium retibus contegatur, ne aut avolandi si potestas domesticis avibus, aut » aquilis vel accipitribus involandi. »

Je ne puis résister au plaisir de traduire librement ce morceau, sans espérer d'en rendre toute la grâce.

« Autour d'un lac à rives en pente douce, et du milieu duquel s'élève une petite île ombragée de verdure et bordée de roseaux, s'étendra l'enceinte, percée dans son contour de loges pour nicher ; devant ces loges coulera une rigole où chaque jour sera jeté le grain destiné aux canards, nulle pâture ne leur étant plus agréable que celle qu'ils puisent et qu'ils pêchent dans l'eau ; là vous les verrez s'ébattre, se jouer, se devancer les uns les autres à la nage ; là vous pourrez élever et voir se former sous vos yeux une race plus noble, éclore d'œufs dérobés aux nids des sauvages ; l'instinct de ces petits prisonniers, farouche d'abord, se tempère et s'adoucit ; mais pour mieux assurer vos captifs, et les défendre en même temps de l'oiseau ravisseur, il convient que tout l'espace soit enveloppé et couvert d'un filet ou d'un treillis. »

les détruire on peuplera l'étang de tanches ou d'autres poissons qui en font leur pâture (a). Dans toutes les situations, soit le long d'une eau vive ou au bord d'une eau dormante, on doit placer des paniers à nicher couverts en dômes, et qui offrent intérieurement une aire assez commode pour inviter ces oiseaux à s'y placer; la femelle pond de deux en deux jours, et produit dix, douze ou quinze œufs; elle en pondra même jusqu'à trente et quarante si on les lui enlève et si l'on a soin de la nourrir largement; elle est ardente en amour, et le mâle est jaloux; il s'approprie ordinairement deux ou trois femelles qu'il conduit, protège et féconde: à leur défaut, on l'a vu rechercher des alliances peu assorties (b), et la femelle n'est guère plus réservée à recevoir des caresses étrangères (c).

Le temps de l'éclosion des œufs est de plus de quatre semaines (d); ce temps est le même lorsque c'est une poule qui a couvé les œufs; la poule s'attache par ce soin et devient pour les petits canards une mère étrangère, mais qui n'en est pas moins tendre: on le voit par sa sollicitude et ses alarmes, lorsque, conduits pour la première fois au bord de l'eau, ils sentent leur élément et s'y jettent poussés par l'impulsion de la nature, malgré les cris redoublés de leur conductrice, qui du rivage les rappelle en vain, en s'agitant et se tourmentant comme une mère désolée (e).

La première nourriture qu'on donne aux jeunes canards est la graine de millet ou de panis, et bientôt on peut leur jeter de l'orge (f); leur voracité naturelle se manifeste presque en naissant, jeunes ou adultes ils ne sont jamais rassasiés; ils avalent tout ce qui se rencontre (g), comme tout ce qu'on leur présente; ils déchirent les herbes, ramassent les graines, gobent les insectes et pêchent les petits poissons, le corps plongé perpendiculairement et la queue seule hors de l'eau; ils se soutiennent dans cette attitude

(a) Observations de M. Tiburtius, extraites des *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, dans le *Journal de Physique*, juin, 1773.

(b) « Un canard de ma basse-cour, ayant perdu ses canes, se prit d'une belle passion pour » les poules; il en convrit plusieurs, j'en fus témoin; celles qu'il avait convertes ne pou- » vaient pondre, et l'on fut obligé de leur faire une espèce d'opération césarienne pour tirer » les œufs, que l'on mit couvrir; mais, soit défaut de soins, soit faute de fécondation, ils ne » produisirent rien. » M. de Querhoënt.

(c) « J'ai vu deux années de suite une cane commune s'apparier avec le tadorne mâle, et donner des métis. » M. Baillon.

(d) Il paraît que les Chinois font éclore des œufs de canards, comme ceux des poules, par la chaleur artificielle, suivant cette notice de François Camel: « *Anas domestica ytic Luzo-* » *niensibus, cujus ova Sinæ calore fovent et excludunt.* » *Tranc. philos.*, numb. 285, art. 3.

(e) « Super omnia est admiratio anatum ovis subditis gallinæ, atque exclusis; primò non » planè agnoscentis fœtum, mox incertos incubitus sollicitè convocantis; postremo lamenta » circa stagnum, mergentibus se pullis, naturâ duce. » *Plin.*, lib. x, cap. lv.

(f) « Gratissima esca terrestris leguminis, panicum et milium, nec non et hórdeum; sed » ubi copia est, etiam glans ac vinacca præbeantur. Aquatilibus etiam cibus, si sit facultas, » datur cammarus, et rivalis alecula, vel si quæ sunt incrementi parvi fluviorum animalia. » *Columell.*, *Rei. Rustic.*, lib. viii, cap. xv.

(g) « Avis admodùm vorax; quæcumque cibi occurrit ingurgitat. » *Aldrovande.*

forcée pendant plus d'une demi-minute par un battement continu des pieds.

Ils acquièrent en six mois leur grandeur et toutes leurs couleurs ; le mâle se distingue par une petite boucle de plumes relevée sur le croupion (a) ; il a de plus la tête lustrée d'un riche vert d'émeraude, et l'aile ornée d'un brillant miroir : le demi-collier blanc au milieu du cou ; le beau brun pourpré de la poitrine et les couleurs des autres parties du corps sont assorties, nuancées, et font en tout un beau plumage, qui est assez connu et d'ailleurs fort bien représenté dans notre planche enluminée.

Cependant nous devons observer que ces belles couleurs n'ont toute leur vivacité que dans les mâles de la race sauvage ; elles sont toujours plus ternes et moins distinctes dans les canards domestiques, comme leurs formes sont aussi moins élégantes et moins légères : un œil un peu exercé ne saurait s'y méprendre. Dans ces chasses où les canards domestiques vont chercher les sauvages et les amènent avec eux sous le fusil du chasseur, une condition ordinaire est de payer au canardier un prix convenu pour chaque canard privé qu'on aura tué par méprise ; mais il est rare qu'un chasseur exercé s'y trompe, quoique ces canards domestiques soient pris et choisis de même couleur que les sauvages ; car, outre que ceux-ci ont toujours les couleurs plus vives, ils ont aussi la plume plus lisse et plus serrée, le cou plus menu, la tête plus fine, les contours plus nettement prononcés : et dans tous leurs mouvements on reconnaît l'aisance, la force et l'air de vie que donne le sentiment de la liberté. « A considérer ce tableau de ma » guérite, dit ingénieusement M. Hébert, je pensais qu'un habile peintre » aurait dessiné les canards sauvages, tandis que les canards domestiques » me semblaient l'ouvrage de ses élèves. » Les petits même que l'on fait éclore, à la maison, d'œufs de sauvages ne sont point encore parés de leurs belles couleurs, que déjà on les distingue à la taille et à l'élégance des formes ; et cette différence dans les contours se dessine non seulement sur le plumage et la taille, mais elle est bien plus sensible encore lorsqu'on sert le canard sauvage sur nos tables ; son estomac est toujours arrondi, tandis qu'il forme un angle sensible dans le canard domestique, quoique celui-ci soit surchargé de beaucoup plus de graisse que le sauvage, qui n'a que de la chair aussi fine que succulente. Les pourvoyeurs le reconnaissent aisément aux pieds, dont les écailles sont plus fines, égales et lustrées, aux membranes plus minces, aux ongles plus aigus et plus luisants, et aux jambes plus déliées que dans le canard privé.

Le mâle, non seulement dans l'espèce du canard proprement dit, mais dans toutes celles de cette nombreuse famille, et en général dans tous les

(a) « Suas plumas in uropygio surrectas, sive cirrhos habet. » Aldrovande. — « Encore » y a plusieurs espèces d'oiseaux de rivière qui ressemblent aux canes ; toutefois n'y en a » point à qui les plumes de dessus le croupion soient revirées contre-mont. » Belon.

oiseaux d'eau à bec large et à pieds palmés, est toujours plus grand que la femelle (a); le contraire se trouve dans tous les oiseaux de proie, dans lesquels la femelle est constamment plus grande que le mâle. Une autre remarque générale sur la famille entière des canards et des sarcelles, c'est que les mâles sont parés des plus belles couleurs, tandis que les femelles n'ont presque toutes que des robes unies, brunes, grises ou couleur de terre (b), et cette différence, bien constante dans les espèces sauvages, se conserve et reste empreinte sur les races domestiques, autant du moins que le permettent les variations et altérations de couleurs qui se sont faites par le mélange des deux races sauvages et privées (c).

(a) Belon a déjà fait cette observation, *Nat. des oiseaux*, p. 160.

(b) Edwards a fait cette observation, *Addit. au second volume*, p. 8.

(c) On a observé que, dans les troupes de canards sauvages, il s'en trouve plusieurs qui sont différents des autres, et qui se rapprochent des privés par la forme du corps et par les couleurs du plumage; ces canards métis proviennent de ceux que les habitants des terres voisines des marécages élèvent tous les ans en grand nombre, et dont ils laissent toujours une certaine quantité sur les marais; leur méthode d'éducation est aussi simple que curieuse:

« Les femelles, dit M. Baillon, sont mises à la couvée dans les maisons; tous les lieux » leur conviennent, parce qu'elles sont fort attachées à leurs œufs. On en donne jusqu'à » vingt-cinq à chacune; on en fait aussi couvrir par des dindes et des poules, et on dis- » tribue aux canes les jeunes aussitôt qu'ils sont éclos.

» Le lendemain de la naissance, chaque habitant fait sa marque aux siens; l'un coupe » le premier ongle du pied droit, l'autre le second, celui-ci fait un trou à tel endroit de la » peau du pied, etc.; chaque habitant conserve sa marque, elle se perpétue dans sa famille, » et elle est connue des autres habitants du même village.

» Aussitôt que les canetons sont marqués, on les porte, avec les mères, dans le maré- » cage; ils s'y élèvent seuls et sans soins; on veille seulement à en écarter les oiseaux de » proie, surtout les busards, qui en détruisent beaucoup. Il y a tel habitant qui en met ainsi » sept à huit cents à l'eau chaque année. A la fin de mai et plus tard, les habitants se réu- » nissent pour les reprendre avec des filets; chacun reconnaît les siens. Les giboyeurs » viennent de loin les acheter; l'on en conserve dans le marais un certain nombre, tant » pour servir pendant l'hiver à l'appel des sauvages, que pour multiplier l'espèce au prin- » temps suivant: chacun les accoutume à revenir à la maison; on les y attire en leur jetant » de l'orge, qu'ils aiment beaucoup.

» Plusieurs de ceux-ci deviennent fuyards pendant les pluies d'octobre et de novembre, » et se mêlent parmi les sauvages qui arrivent dans cette saison; ils s'apparient, et cette » union produit des métis qu'on reconnaît autant à la forme qu'au plumage...

» Ces métis ont ordinairement le bec plus long, la tête et le cou plus gros que les sau- » vages, mais dans des proportions moindres qu'aux privés; ils sont ordinairement plus » forts, ainsi qu'il arrive lorsqu'on croise les races...

» J'ai vu plusieurs fois des canards parfaitement blancs passer avec des troupes de sau- » vages; ce sont apparemment de ces fuyards...

» Il n'est cependant pas impossible que cet oiseau prenne la couleur blanche dans le » Nord, mais j'en doute, parce qu'il est voyageur; il pourrait devenir blanc pendant l'hiver, » s'il y restait toujours ou longtemps.... mais il en part tous les ans dès le commencement » de l'automne, et s'avancant dans les régions tempérées à mesure que le froid se fait sentir, » il fuit la cause qui fait blanchir les autres; plus l'hiver est rigoureux, plus les émigrations » sont nombreuses. Nous en avons vu de blancs en 1765 et 1775, mais ce n'était qu'un » entre mille.

» Il est possible que cette couleur soit l'effet de la dégénération, comme dans d'autres

En effet, comme tous les autres oiseaux privés, les canards ont subi les influences de la domesticité; les couleurs du plumage se sont affaiblies, et quelquefois même entièrement effacées ou changées; on en voit de plus ou moins blancs, bruns, noirs ou mélangés; d'autres ont pris des ornements étrangers à l'espèce sauvage: telle est la race qui porte une huppe (*a*); dans une autre race encore plus profondément travaillée, déformée par la domesticité, le bec s'est tordu et courbé (*b*), la constitution s'est altérée, et les individus portent toutes les marques de la dégénération: ils sont faibles, lourds et sujets à prendre une graisse excessive; les petits trop délicats sont difficiles à élever (*c*). M. Frisch, qui a fait cette observation, dit aussi que la race des canards blancs est constamment plus petite et moins robuste que les autres races, et il ajoute que dans le mélange des individus de différentes couleurs les petits ressemblent généralement au père par les couleurs de la tête, du dos et de la queue, ce qui arrive de même dans le produit de l'union d'un canard étranger avec une femelle de l'espèce commune. Quant à l'opinion de Belon sur la distinction d'une grande et d'une petite race dans l'espèce sauvage (*d*), nous n'en trouvons aucune preuve, et selon toute apparence cette remarque n'est fondée que sur quelques différences entre des individus plus ou moins âgés.

Ce n'est pas que l'espèce sauvage n'offre elle-même quelques variétés purement accidentelles ou qui tiennent peut-être à son commerce sur les étangs avec les races privées. En effet, M. Fisch observe que les sauvages et les privés se mêlent et s'apparient; et M. Hébert a remarqué qu'il se trouvait souvent dans une même couvée de canards nourris près des grands étangs quelques petits qui ressemblent aux sauvages, qui en ont l'instinct farouche, indépendant, et qui s'enfuient avec eux dans l'arrière-saison (*e*): or, ce que le mâle sauvage opère ici sur la femelle domestique, le mâle privé

» oiseaux et animaux, car j'ai vu plusieurs canards blancs impuissants; les femelles blanches, plus communes que les mâles, sont ordinairement plus petites, plus faibles et quelquefois moins fécondes que les autres. J'en ai eu deux stériles dans ma basse-cour qui étaient d'une blancheur extrême, et dont les yeux étaient rouges. »

(*a*) Frisch a représenté ce canard huppé dans son second volume, pl. 178.

(*b*) *Le canard à bec courbé*. Brisson, t. VI, p. 311. — *Anas domestica rostro adunco*. Ray, p. 150, n° 2. — Klein, p. 133, n° 17. — Willughby, p. 294. — Albin, t. II, pl. 96 et 97, et t. III, pl. 100. — *Le canard domestique à bec crochu*. Salerne, p. 438. — *Anas adunca*. Linnæus, *Syst. nat.*, gen. 61, p. 35.

(*c*) Frisch, t. II, pl. 179.

(*d*) Voyez *Nature des oiseaux*, p. 160. — Cette grande race est encore indiquée, mais suivant toute apparence d'après Belon, dans les phrases suivantes: *Anas torquata major*. Gessner, *Avi.*, p. 114. — Aldrovande, t. III, p. 213. — Jonston, p. 97. — Schweneckfeld, p. 198. — Klein, p. 131, n° 3. — Barrère, class. 1, gen. 1, sp. 3 et 4.

(*e*) « En dernier lieu, j'en remarquai deux de cette sorte dans ma cour, nourris parmi d'autres du même âge; j'en avertis les domestiques, et donnai ordre qu'on leur rognât les ailes: on négligea de le faire, et un beau jour ils disparurent, après deux mois de séjour dans cette petite cour, où ils ne manquaient de rien, et d'où ils ne pouvaient apercevoir la campagne ni même l'horizon. » Suite des notes communiquées par M. Baillon.

peut l'opérer de même sur la femelle sauvage, supposé que quelquefois celle-ci cède à sa poursuite; et de là proviennent ces différences en grandeur (*a*) et en couleurs (*b*) que l'on a remarquées entre quelques individus sauvages (*c*).

Tous, sauvages et privés, sont sujets comme les oies à une mue presque subite dans laquelle leurs grandes plumes tombent en peu de jour, et souvent en une seule nuit (*d*), et non seulement les oies et les canards, mais encore tous les oiseaux à pieds palmés et à becs plats paraissent être sujets à cette grande mue (*e*); elle arrive aux mâles après la parade, et aux femelles après la nichée, et il paraît qu'elle est causée par le grand épuisement des mâles dans leurs amours, et par celui des femelles dans la ponte et l'incubation. « Je les ai souvent observés dans ce temps de la mue, dit » M. Baillon; quelques jours auparavant je les avais vus s'agiter beaucoup » et paraître avoir de grandes démangeaisons: ils se cachaient pour perdre » leurs plumes; le lendemain et les jours suivants ces oiseaux étaient sombres et honteux; ils paraissaient sentir leur faiblesse, n'osaient étendre » leurs ailes lors même qu'on les poursuivait, et semblaient en avoir oublié » l'usage. Ce temps de mélancolie durait environ trente jours pour les » canards, et quarante pour les cravants et les oies; la gaieté renaissait » avec les plumes, alors ils se baignaient beaucoup et commençaient à voler. Plus d'une fois j'en ai perdu faute d'avoir remarqué le temps où ils » s'éprouvaient à voler; ils partaient pendant la nuit: je les entendais s'es-

(*a*) *Le petit canard sauvage*. Salerne, p. 436. — *Anas fera sexdecima, seu minor quarta Schwenckfeldi*. Ray. — Voyez aussi Belon, à l'endroit cité précédemment.

(*b*) *Schwartzewilde gans*, le Canard sauvage noir: dans Frisch, t. II, pl. 193. — *Nota*. Nous avons vu nous-mêmes sur l'étang d'Armainvilliers, dont tous les canards ont la livrée sauvage, deux variétés, l'une appelée *rouge*, dont les flancs sont en plumes d'un beau bai brun; un autre était un mâle qui n'avait pas le collier, mais en place tout le bas du cou et le plastron de la poitrine d'un beau gris. C'est à de pareils individus qu'il faut rapporter les deux variétés que donne M. Brisson sous les noms de *boschas major grisea* et *boschas major nœvia*. *Ornithol.*, t. IV, p. 326 et 327.

(*c*) M. Salerne parle d'un canard sauvage tout blanc tué en Sologne; mais la grandeur qu'il lui attribue fait douter que cet oiseau fût en effet de l'espèce du canard. — « Ce canard » était presque tout blanc, et blanc comme neige, mais ce qu'il y avait en lui de plus frappant, c'était sa grandeur, qui égalait celle d'une oie de moyenne taille. » Salerne, p. 428.

(*d*) Suivant M. Baillon.

(*e*) « J'ai souvent remarqué, avec étonnement, des tadornes, des siffleurs, des cravants, » qui se dépouillaient en deux ou trois jours, ou même en une seule nuit, de toutes leurs » plumes des ailes. » Suite des notes communiquées par M. Baillon. — « Dans la saison » d'été, les canards d'Inde (canards musqués) perdent entièrement toutes leurs plumes; ils » sont obligés de rester dans l'eau et dans les palétuviers, où ils sont en risque d'être » mangés par les couleuvres, les caïmans, les quachis et autres animaux de proie. Les » Indiens vont faire la chasse dans ce temps-là dans les endroits où ils savent qu'ils sont » communs; ils en apportent des canots chargés. J'en ai trouvé cinq ou six dans une crique » qui étaient sans une plume à leurs ailes; j'en ai tué un, les autres ont fui dans les » mangles. » Mémoire envoyé de Cayenne, par M. de la Borde, médecin du roi dans cette » colonie.

» sayer un moment auparavant ; je me gardais de paraître, parce que tous
» auraient pris leur essor. »

L'organisation intérieure dans les espèces du canard et de l'oie offre quelques particularités : la trachée-artère, avant sa bifurcation pour arriver aux poumons, est dilatée en une sorte de vase osseux et cartilagineux qui est proprement un second larynx placé au bas de la trachée (*a*), et qui sert peut-être de magasin d'air pour le temps où l'oiseau plonge (*b*), et donne sans doute à sa voix cette résonance bruyante et rauque qui caractérise son cri : aussi les anciens avaient-ils exprimé par un mot particulier la voix des canards (*c*), et le silencieux Pithagore voulait qu'on les éloignât de l'habitation où son sage devait s'absorber dans la méditation (*d*) ; mais, pour tout homme, philosophe ou non, qui aime à la campagne, ce qui en fait le plus grand charme, c'est-à-dire le mouvement, la vie et le bruit de la nature, le chant des oiseaux, les cris des volailles variés par le fréquent et bruyant *kankan* des canards, n'offensent point l'oreille et ne font qu'animer, égayer davantage le séjour champêtre : c'est le clairon, c'est la trompette parmi les flûtes et les hautbois ; c'est la musique du régiment rustique.

Et ce sont, comme dans une espèce bien connue, les femelles qui font le plus de bruit et sont les plus loquaces ; leur voix est plus haute, plus forte, plus susceptible d'inflexions que celle du mâle, qui est monotone, et dont le son est toujours enroué. On a aussi remarqué que la femelle ne gratte point la terre comme la poule, et que néanmoins elle gratte dans l'eau peu profonde pour déchausser les racines ou pour déterrer les insectes et les coquillages.

Il y a dans les deux sexes deux longs cæcums aux intestins, et l'on a observé que la verge du mâle est tournée en spirale (*e*).

Le bec du canard, comme dans le cygne et dans toutes les espèces d'oie, est large, épais, dentelé par les bords, garni intérieurement d'une espèce de palais charnu rempli d'une langue épaisse et terminée à sa pointe par un ongle corné de substance plus dure que le reste du bec ; tous ces oiseaux ont aussi la queue très courte, les jambes placées fort en arrière et presque engagées dans l'abdomen : de cette position des jambes résulte la difficulté de marcher et de garder l'équilibre sur terre, ce qui leur donne des mouvements mal dirigés, une démarche chancelante, un air lourd qu'on prend pour de la stupidité, tandis qu'on reconnaît au contraire, par la faci-

(*a*) Voyez l'*Histoire de l'Académie*, t. II, p. 48 ; et *Mémoires* 1700, p. 496.

(*b*) Willughby, *Ornithol.*, p. 8. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 190.

(*c*) *Anates tetrinire*. Autor Philomel.

(*d*) *Vide apud Gessner*.

(*e*) Dans certains moments, elle paraît assez longue et pendante, ce qui a fait imaginer aux gens de la campagne que, l'oiseau ayant avalé une petite couleuvre, on la lui voit ainsi pendue vive à l'anus. (Sur ce conte populaire, voyez Frisch.)

lité de leurs mouvements dans l'eau, la force, la finesse, et même la subtilité de leur instinct (a).

La chair du canard est, dit-on, pesante et échauffante (b); cependant on en fait grand usage, et l'on sait que la chair du canard sauvage est plus fine et de bien meilleur goût que celle du canard domestique. Les anciens le savaient comme nous, car l'on trouve dans *Apicius* jusqu'à quatre différentes manières de l'assaisonner. Nos *Apicius* modernes n'ont pas dégénéré, et un pâté de *canards d'Amiens* est un morceau connu de tous les gourmands du royaume.

La graisse du canard est employée dans les topiques; on attribue au sang la vertu de résister au venin, même à celui de la vipère (c): ce sang était la base du fameux antidote de Mithridate (d). On croyait en effet que les canards, dans le Pont, se nourrissant de toutes les herbes venimeuses que produit cette contrée, leur sang devait en contracter la vertu de repousser les poisons; et nous observerons en passant que la dénomination d'*anas Ponticus* des anciens ne désigne pas une espèce particulière comme l'ont cru quelques nomenclateurs, mais l'espèce même de notre canard sauvage qui fréquentait les bords du Pont-Euxin comme les autres rivages.

(a) « Nous avions un furet très privé, et qui pour sa douceur était caressé de toutes nos dames; il était la plupart du temps sur leurs genoux. Un jour, un domestique entra dans le salon où nous étions, tenant à la main un canard domestique qu'il lâcha sur le parquet: le furet aussitôt se lança après le canard, qui ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'il se coucha de son long; le furet s'acharna sur lui, cherchant à le mordre au cou et à la tête; à l'instant le canard s'étendit le plus qu'il put et contrefit le mort; le furet alors se promena depuis la tête jusqu'aux pieds du canard en le flairant, et n'apercevant aucun signe de vie, il l'abandonnait et revenait vers nous; lorsque le canard, voyant son ennemi s'éloigner, se leva doucement sur ses pattes en cherchant à gagner aux pieds; mais le furet, surpris de cette résurrection, accourant de nouveau, terrassa le canard, et de même une troisième fois. Plusieurs jours de suite nous nous sommes fait un jeu de répéter ce petit spectacle: je ne puis trop vous exprimer l'espèce d'intelligence qu'on apercevait dans la conduite du canard; à peine avait-il étendu son cou et sa tête sur le parquet et se trouvait-il débarrassé du furet, qu'il commençait à traîner la tête de façon à pouvoir examiner les démarches de son ennemi, ensuite il levait la tête doucement et à plusieurs reprises, après quoi il se remettait sur ses pattes et fuyait de vitesse; le furet revenait à la charge et le canard recommençait le même manège. » Extrait d'une lettre écrite de Coulommiers, par M. Huvier à M. Hébert.

(b) « Comedi de ipsa et calefecit me: dedi calefacto, et in caluit amplius; et rursus refrigerato, et calefecit denuo. » Serapio, *apud Aldrov.*, p. 184. — « Caro multi alimentis; auget sperma et libidinem excitat. » Willughby. — M. Salerne, après avoir dit: « On en fait peu de cas pour les tables, » dit deux lignes après: « Leur chair est plus estimée que celle de l'oie. »

(c) Galen., *Euporist.*, II, 143.

(d) « Les anciens, pensans que les canes du pays de Pont se repaissent de venin, ont donné leur sang contre tous poisons, et de fait Mithridate, qui n'étoit moins médecin que roi, et duquel nous avons le tant recommandé médicalement de son nom, faisoit endurcir le sang des canes, afin qu'il le pût mieux garder et le détremper en médecine quand il voudroit. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 160.

» sayer un moment auparavant ; je me gardais de paraître, parce que tous
 » auraient pris leur essor. »

L'organisation intérieure dans les espèces du canard et de l'oie offre quelques particularités : la trachée-artère, avant sa bifurcation pour arriver aux poumons, est dilatée en une sorte de vase osseux et cartilagineux qui est proprement un second larynx placé au bas de la trachée (*a*), et qui sert peut-être de magasin d'air pour le temps où l'oiseau plonge (*b*), et donne sans doute à sa voix cette résonnance bruyante et rauque qui caractérise son cri : aussi les anciens avaient-ils exprimé par un mot particulier la voix des canards (*c*), et le silencieux Pithagore voulait qu'on les éloignât de l'habitation où son sage devait s'absorber dans la méditation (*d*) ; mais, pour tout homme, philosophe ou non, qui aime à la campagne, ce qui en fait le plus grand charme, c'est-à-dire le mouvement, la vie et le bruit de la nature, le chant des oiseaux, les cris des volailles variés par le fréquent et bruyant *kankan* des canards, n'offensent point l'oreille et ne font qu'animer, égayer davantage le séjour champêtre : c'est le clairon, c'est la trompette parmi les flûtes et les hautbois ; c'est la musique du régiment rustique.

Et ce sont, comme dans une espèce bien connue, les femelles qui font le plus de bruit et sont les plus loquaces ; leur voix est plus haute, plus forte, plus susceptible d'inflexions que celle du mâle, qui est monotone, et dont le son est toujours enroué. On a aussi remarqué que la femelle ne gratte point la terre comme la poule, et que néanmoins elle gratte dans l'eau peu profonde pour déchausser les racines ou pour déterrer les insectes et les coquillages.

Il y a dans les deux sexes deux longs cæcums aux intestins, et l'on a observé que la verge du mâle est tournée en spirale (*e*).

Le bec du canard, comme dans le cygne et dans toutes les espèces d'oie, est large, épais, dentelé par les bords, garni intérieurement d'une espèce de palais charnu rempli d'une langue épaisse et terminée à sa pointe par un ongle corné de substance plus dure que le reste du bec ; tous ces oiseaux ont aussi la queue très courte, les jambes placées fort en arrière et presque engagées dans l'abdomen : de cette position des jambes résulte la difficulté de marcher et de garder l'équilibre sur terre, ce qui leur donne des mouvements mal dirigés, une démarche chancelante, un air lourd qu'on prend pour de la stupidité, tandis qu'on reconnaît au contraire, par la faci-

(*a*) Voyez l'*Histoire de l'Académie*, t. II, p. 48 ; et *Mémoires* 1700, p. 496.

(*b*) Willughby, *Ornithol.*, p. 8. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 190.

(*c*) *Anates tetrinire*. Autor Philomel.

(*d*) *Vide apud Gessner*.

(*e*) Dans certains moments, elle paraît assez longue et pendante, ce qui a fait imaginer aux gens de la campagne que, l'oiseau ayant avalé une petite couleuvre, on la lui voit ainsi pendue vive à l'anus. (Sur ce conte populaire, voyez Frisch.)

lité de leurs mouvements dans l'eau, la force, la finesse, et même la subtilité de leur instinct (a).

La chair du canard est, dit-on, pesante et échauffante (b); cependant on en fait grand usage, et l'on sait que la chair du canard sauvage est plus fine et de bien meilleur goût que celle du canard domestique. Les anciens le savaient comme nous, car l'on trouve dans *Apicius* jusqu'à quatre différentes manières de l'assaisonner. Nos *Apicius* modernes n'ont pas dégénéré, et un pâté de *canards d'Amiens* est un morceau connu de tous les gourmands du royaume.

La graisse du canard est employée dans les topiques; on attribue au sang la vertu de résister au venin, même à celui de la vipère (c): ce sang était la base du fameux antidote de Mithridate (d). On croyait en effet que les canards, dans le Pont, se nourrissant de toutes les herbes venimeuses que produit cette contrée, leur sang devait en contracter la vertu de repousser les poisons; et nous observerons en passant que la dénomination d'*anas Ponticus* des anciens ne désigne pas une espèce particulière comme l'ont cru quelques nomenclateurs, mais l'espèce même de notre canard sauvage qui fréquentait les bords du Pont-Euxin comme les autres rivages.

(a) « Nous avions un furet très privé, et qui pour sa douceur était caressé de toutes nos dames; il était la plupart du temps sur leurs genoux. Un jour, un domestique entra dans le salon où nous étions, tenant à la main un canard domestique qu'il lâcha sur le parquet: le furet aussitôt se lança après le canard, qui ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'il se coucha de son long; le furet s'acharna sur lui, cherchant à le mordre au cou et à la tête; à l'instant le canard s'étendit le plus qu'il put et contrefit le mort; le furet alors se promena depuis la tête jusqu'aux pieds du canard en le flairant, et n'apercevant aucun signe de vie, il l'abandonnait et revenait vers nous; lorsque le canard, voyant son ennemi s'éloigner, se leva doucement sur ses pattes en cherchant à gagner aux pieds; mais le furet, surpris de cette résurrection, accourant de nouveau, terrassa le canard, et de même une troisième fois. Plusieurs jours de suite nous nous sommes fait un jeu de répéter ce petit spectacle: je ne puis trop vous exprimer l'espèce d'intelligence qu'on apercevait dans la conduite du canard; à peine avait-il étendu son cou et sa tête sur le parquet et se trouvait-il débarrassé du furet, qu'il commençait à traîner la tête de façon à pouvoir examiner les démarches de son ennemi, ensuite il levait la tête doucement et à plusieurs reprises, après quoi il se remettait sur ses pattes et fuyait de vitesse; le furet revenait à la charge et le canard recommençait le même manège. » Extrait d'une lettre écrite de Coulommiers, par M. Huvier à M. Hébert.

(b) « Comedi de ipsâ et calefecit me: dedi calefacto, et incaluit ampliùs; et rursùs refrigerato, et calefecit denuò. » Serapio, *apud Aldrov.*, p. 184. — « Caro multi alimentî; auget sperma et libidinem excitat. » Willughby. — M. Salerne, après avoir dit: « On en fait peu de cas pour les tables, » dit deux lignes après: « Leur chair est plus estimée que celle de l'oie. »

(c) Galen., *Euporist.*, II, 143.

(d) « Les anciens, pensans que les canes du pays de Pont se repaissent de venin, ont donné leur sang contre tous poisons, et de fait Mithridate, qui n'étoit moins médecin que roi, et duquel nous avons le tant recommandé médicalement de son nom, faisoit enduire le sang des canes, afin qu'il le pût mieux garder et le détremper en médecine quand il voudroit. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 160.

Les naturalistes ont cherché à mettre de l'ordre et à établir quelques divisions générales et particulières dans la grande famille des canards. Willughby divise leurs nombreuses espèces en *canards marins* ou qui n'habitent que la mer, et *canards fluviatiles* ou qui fréquentent les rivières et les eaux douces ; mais comme la plupart de ces espèces se trouvent également et tour à tour sur les eaux douces et sur les eaux salées, et que ces oiseaux passent indifféremment des unes aux autres, la division de cet auteur n'est pas exacte, et devient fautive dans l'application ; d'ailleurs, les caractères qu'il donne aux espèces ne sont pas assez constants (a). Nous partagerons donc cette très nombreuse famille par ordre de grandeur, en la divisant d'abord en *canards et sarcelles*, et comprenant sous la première dénomination toutes les espèces de canards qui, par la grandeur, égalent ou surpassent l'espèce commune ; et, sous la seconde, toutes les petites espèces de ce même genre dont la grandeur n'excède pas celle de la sarcelle ordinaire : et comme l'on a donné à plusieurs de ces espèces des noms particuliers, nous les adopterons pour rendre les divisions plus sensibles.

LE CANARD MUSQUÉ (b) (c)

Ce canard (*) est ainsi nommé parce qu'il exhale une assez forte odeur de

(a) « Anates vel marinæ sunt vel fluviatiles... marinis rostra latiora, præcipuè lamina superior, magisque resima ; cauda longiuscula, non acuta, digitus posticus amplus, latus, » vel membranâ auctus : fluviatilibus rostrum acutius et angustius ; cauda acuta ; posticus » digitus exiguus. » Willughby, *Ornithol.*, p. 277.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 939.

(c) Vulgairement *canard d'Inde*, *cane de Guinée*, *canard de Barbarie* ; par les Anglais, *guiny-duck*, *muscovy-duck*, *indian-duck* ; par les Allemands, *indianischer entrach*, *teurkisch endte* ; par les Italiens, *anatre d'India*, *anatre di Libya* ; par les Français de la Guiane, *canard franc* ou simplement *canard* ; il nous semble qu'on doit y rapporter ces canards appelés au Chili *patos reales*, qui ont sous le bec une crête rouge (Frézier, p. 74), et peut-être aussi l'*anas magna regia* de Fr. Camel, appelé *papan* à Luçon. — *Grosse cane de Guinée*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 176 ; et *Portraits d'oiseaux*, p. 37, a, mauvaise figure. — *Anas indica*. Gessner, *Avi.*, p. 122. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 192. — Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 2. *Onomast.*, p. 99, n° 2. — *Anas Indica alia*. Gessner, *Avi.*, p. 803. — Aldrovande, p. 192. — *Anas Indica Gessneri*. Willughby, p. 295. — Klein, p. 131, n° 2. — Barrière, *France équinoxiale*, p. 203. — *Anas Indica tertia*. Aldrovande, p. 192. — Jonston, *Avi.*, p. 96. — *Anas Libyca*. Idem, *ibid.* — *Libyca Aldrovandi*. Idem, *ibid.* — *Indica prima*. Idem, *ibid.* — *Indica altera*. Idem, *ibid.* — *Anas Libyca Belonii*. Aldrovande, t. III, p. 196. — Willughby, p. 294. — *Libyca alia*. Aldrovande, p. 197. — *Libyca*. Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 3. *Onomast.*, p. 99, n° 3. — *Muscovitica*. Idem, *ibid.*, n° 4. — *Anas peregrina*. Schwencfeld, *Aviar. Siles.*, p. 196. — *Anas Cairina*. Aldrovande, t. III, p. 199. — Jonston, p. 96. — Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 5. *Onomast.*, p. 99, n° 5. — Willughby, p. 294. — *Anas moschata*. Willughby, *Ornithol.*, *ibid.* — Ray, *Synops. avi.*, p. 150, n° 3 ; et p. 191,

(*) *Anas moschata* L.

usc (*a*); il est beaucoup plus grand que notre canard commun; c'est même le plus gros de tous les canards connus (*b*): il a deux pieds de longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue; tout le plumage est d'un noir brun agrémenté de vert sur le dos et coupé d'une large tache blanche sur les couvertures de l'aile; mais dans les femelles, suivant Aldrovande, le devant du cou est mélangé de quelques plumes blanches. Willughby dit en avoir vu entièrement blanches (*c*); cependant la vérité est, comme l'avait dit Belon, que quelquefois le mâle est, comme la femelle, entièrement blanc ou plus ou moins varié de blanc (*d*); et ce changement des couleurs en blanc est assez ordinaire dans les races devenues domestiques: mais le caractère qui distingue celle du canard musqué est une large plaque en peau nue, rouge et semée de papilles, laquelle couvre les joues, s'étend jusqu'en arrière des yeux, et s'enfle sur la racine du bec en une caroncule rouge, que Belon compare à une cerise; derrière la tête du mâle pend un bouquet de plumes en forme de huppe que la femelle n'a pas (*e*); elle est aussi un peu moins grande que le mâle, et n'a pas de tubercule sur le bec. Tous deux sont bas de jambes et ont les pieds épais, les ongles gros et celui du doigt intérieur crochu; les bords de la mandibule supérieure du bec sont garnis d'une forte dentelure, et un ongletranchant et recourbé en arme la pointe.

Ce gros canard a la voix grave et si basse, qu'à peine se fait-il entendre, à moins qu'il ne soit en colère; Scaliger s'est trompé en disant qu'il était

n° 11. — Sloane, *Jamaica*, p. 324, n° 8. — *Anas moschata* *Cairina Aldrovandi*. Marsigli, *Danub.*, t. V, tab. 56 et 57. *Nota*. Ces figures, ainsi que celles données dans Belon, Gessner, Aldrovande, Willughby et Jonston, sont toutes fautives. — *Anas Americana moschata*. Barrière, *Ornithol.*, class. 1, gen. 1, sp. 14. — *Anas maxima capite cerâ interruptâ obducto*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 480. — *Anas facie nudâ papillosâ*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 98. — *Anas moschata*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 13. — *Anas sylvestris magnitudinè anseris*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 213. — Jonston, p. 146. — Willughby, p. 292. — Ray, *Synops. avi.*, p. 148, n° 1. — *Ipeca-guacu*. Pison, *Hist. nat.*, p. 83. — Willughby, p. 292. — Ray, p. 149, n° 3. — *Turkische ente*. Frisch, t. II, pl. 180. — *Cane d'Inde*. Salerne, p. 438. — *Canard sauvage du Brésil*. Idem, p. 436. — *Canard de Moscovie*. Albin, t. III, p. 41, pl. 97 et 98. — *Anas versicolor capite papilloso*, le Canard musqué. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 313.

(*a*) « Anglice *the Muscovy-duck* dicitur, non quòd à Moscoviâ huc translata sit, sed quòd satiss validum odorem musci spiret. » Ray. — « Le canard d'Inde est propre à ce pays (la Louisiane); il a des deux côtés de la tête des chairs rouges plus vives que celles du dindon; la chair des jeunes est très délicate et d'un très bon goût, mais celle des vieux, et surtout des mâles, sent le musc. Ils sont aussi privés que ceux d'Europe. » Le Page Dupratz, *Histoire naturelle de la Louisiane*, t. II, p. 114.

(*b*) « Maxima in genere anatum... » Ray.

(*c*) « Vidi aliquandò fœminam niveam. » P. 294.

(*d*) « Tantôt le mâle est blanc, tantôt la femelle blanche, tantôt tous deux sont noirs, tantôt de diverses couleurs; par quoi l'on ne peut écrire bonnement de leur couleur, sinon en tant qu'ils sont semblables à une cane, mais sont plus communément noirs et mêlés de diverses couleurs. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 176.

(*e*) Aldrovande.

muet. Il marche lentement et pesamment, ce qui n'empêche pas que dans l'état sauvage il ne se perche sur les arbres (a); sa chair est bonne et même fort estimée en Amérique, où l'on élève grand nombre de ces canards, et c'est de là que vient en France le nom de *canard d'Inde*; néanmoins nous ne savons pas d'où cette espèce nous est venue; elle est étrangère au nord de l'Europe comme à nos contrées (b), et ce n'est que par une méprise de mots contre laquelle Ray semblait s'être inscrit d'avance (c), que le traducteur d'Albin a nommé cet oiseau *canard de Moscovie*. Nous savons seulement que ces gros canards parurent pour la première fois en France du temps de Belon, qui les appela *canes de Guinée*; et en même temps Aldrovande dit qu'on en apportait du Caire en Italie; et, tout considéré, il paraît, par ce qu'en dit Marcgrave, que l'espèce se trouve au Brésil dans l'état sauvage, car on ne peut s'empêcher de reconnaître ce gros canard dans son *anas sylvestris magnitudine anseris* (d), aussi bien que dans l'*ypecaguacu* de Pison; mais pour l'*ipecati-apoa* de ces deux auteurs, on ne peut douter, par la seule inspection des figures, que ce ne soit une espèce différente que M. Brisson n'aurait pas dû rapporter à celle-ci (e).

Suivant Pison, ce gros canard s'engraisse également bien en domesticité dans la basse-cour ou en liberté sur les rivières, et il est encore recommandable par sa grande fécondité; la femelle produit des œufs en grand nombre, et peut couvrir dans presque tous les temps de l'année (f); le mâle est très ardent en amour, et il se distingue entre les oiseaux de son genre par le grand appareil de ses organes pour la génération (g); toutes les femelles lui conviennent, il ne dédaigne pas celles des espèces inférieures; il s'apparie avec la cane commune, et de cette union proviennent des métis qu'on prétend être inféconds, peut-être sans autre raison que celle d'un faux préjugé (h). On nous parle aussi d'un accouplement de ce canard musqué avec l'oie (i),

(a) Marcgrave.

(b) « In prædiis magnatum culta; nullibi Sueciæ spontanea. » *Fauna Suec.*

(c) *Vid. Suprà*, note (c) p. 487.

(d) « *Anas sylvestris magnitudine anseris... tota nigra, exceptis principiis alarum quæ alba; nigredini tamen viridi transplendet; crista in capite nigris plumis constans et massa carnosa corrugata, rubra, supra rostri superioris exortum. Culis quoque rubra circa oculos.* » Marcgrave.

(e) Voyez ce que nous avons dit de l'*ipecati-apoa*, sous l'article de l'oie bronzée.

(f) « Si ce n'étoit qu'il est de grande dépence, l'on en esleveroit beaucoup plus qu'on ne fait; car leur baillant à manger autant qu'il appartient, ils pondent beaucoup d'œufs, et en brief temps ont grande quantité de petits. » Belon.

(g) « L'on s'émerveillera d'entendre que tel oiseau ait si grand membre génital, qu'il est de la grosseur d'un gros doigt et long de quatre à cinq, et rouge comme sang. » *Idem.*

(h) M. de la Nux rapporte qu'on n'a jamais vu éclore, à l'île Bourbon, aucun canard (d'une espèce quelconque) d'un œuf de la cane née de l'accouplement d'un canard barboteux avec un canard d'Inde ou des Manilles. *Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1760, p. 17; Frisch le témoigne de même.

(i) « M. de Tilly, habitant au quartier de Nippes, très bon observateur et très digne de foi, m'a assuré avoir vu chez M. Girault, habitant à l'Acul-des-Savanes, des individus

nais cette union est apparemment fort rare, au lieu que l'autre a lieu journellement dans les basses-cours de nos colons de Cayenne et de Saint-Domingue (a), où ces gros canards vivent et se multiplient comme les autres en domesticité ; leurs œufs sont tout à fait ronds, ceux des plus jeunes femelles sont verdâtres, et cette couleur pâlit dans les pontes suivantes (b). L'odeur de musc que ces oiseaux répandent provient, selon Barrère, d'une humeur jaunâtre filtrée dans les corps glanduleux du croupion (c).

Dans l'état sauvage, et tels qu'on les trouve dans les savanes noyées de la Guyane, ils nichent sur des troncs d'arbres pourris, et la mère, dès que les petits sont éclos, les prend l'un après l'autre avec le bec et les jette à l'eau (d). Il paraît que les crocodiles-caïmans en font une grande destruction, car on ne voit guère de familles de ces jeunes canards de plus de cinq à six, quoique les œufs soient en beaucoup plus grand nombre ; ils mangent dans les savanes la graine d'un gramin qu'on appelle *riz sauvage*, volant le matin sur ces immenses prairies inondées, et le soir redescendant vers la mer ; ils passent les heures de la plus grande chaleur du jour perchés sur des arbres touffus ; ils sont farouches et défiants ; ils ne se laissent guère approcher, et sont aussi difficiles à tirer que la plupart des autres oiseaux d'eau (e).

LE CANARD SIFFLEUR ET LE VINGEON OU GINGEON (f) (g)

Une voix claire et siffante, que l'on peut comparer au son aigu d'un

» qui provenaient de cette copulation, et qui participent des deux espèces ; mais il n'a pu me dire si ces méfis ont produit entre eux ou bien avec les oies ou les canards. » Note envoyée de Saint-Domingue par M. Lefebvre-Deshayes.

(a) « On voit à Saint-Domingue des canards dont le plumage est tout blanc, à l'exception » de la tête qui est d'un très beau rouge. Les Espagnols y en ont porté de musqués, et c'est » la seule espèce qu'on élève, autant pour leur grosseur que pour la beauté de leur plumage ; ils font plusieurs pontes par an, et l'on observe que les canetons qui viennent de » l'accouplement de ces canards étrangers avec les canes de l'île, n'en font point d'autres. » Oviedo, lib. v, cap. ix, etc. Voyez *Histoire générale des voyages*, t. XII, p. 228 ; la même chose en substance dans Charlevoix, t. 1^{er}, p. 28, *Histoire de Saint-Domingue*.

(b) Willughby.

(c) *France équinoxiale*, p. 123.

(d) Ce fait m'a été confirmé par des Sauvages qui sont à portée de vérifier de pareilles observations. M. de la Borde.

(e) Extrait du *Journal du voyage* de M. de la Borde, dans l'intérieur des terres de la Guyane ; dans le *Journal de physique* du mois de juin 1773.

(f) Voyez les planches enluminées, n^o 825.

(g) On a rapporté au canard siffleur le nom grec de πενέλοψ, qui vraisemblablement appartient à un canard à tête rousse, mais qu'à ce titre l'on peut rapporter aussi bien au millouin. Jon appelle l'oiseau pénelops Φαινεδόλερον, *collum phœnicei coloris* ; suivant Tzetzés, ces oiseaux avaient porté au rivage Pénélope encore enfant, jetée dans la mer par la barbarie de son

fifre (*a*), distingue ce canard (*) de tous les autres, dont la voix est enrouée et presque croassante : comme il siffle en volant et très fréquemment, il se fait entendre souvent et reconnaître de loin ; il prend ordinairement son vol le soir et même la nuit ; il a l'air plus gai que les autres canards ; il est très agile et toujours en mouvement ; sa taille est au-dessous de celle du canard commun et à peu près pareille à celle du souchet ; son bec, fort court, n'est pas plus gros que celui du garrot ; il est bleu et la pointe en est noire ; le plumage sur le haut du cou et la tête est d'un beau roux ; le sommet de la tête est blanchâtre ; le dos est liséré et vermiculé finement de petites lignes noirâtres en zigzags sur un fond blanc ; les premières couvertures forment sur l'aile une grande tache blanche, et les suivantes un petit miroir d'un vert bronzé ; le dessous du corps est blanc, mais les deux côtés de la poitrine et les épaules sont d'un beau roux pourpré ; suivant M. Baillon, les femelles sont un peu plus petites que les mâles et demeurent toujours grises (*δ*), ne prenant pas en vieillissant, comme les femelles des souchets, les

père Icare : le penelops est donc certainement un oiseau d'eau. Pline dit plus expressément, *penelops ex anserino genere*, lib. x. cap. xxii. Mais comme la grande affinité des deux genres de l'oie et du canard peut les faire aisément confondre, et qu'il faut trouver au penelops un cou, *phœnicei coloris*, ce qui ne se rencontre pas parmi les oies, rien n'empêche de chercher cet oiseau parmi les espèces de canards ; mais de décider si c'est en effet le canard siffleur plutôt que le millouin, c'est ce que le peu d'indication laissé là-dessus par les anciens, ne paraît pas rendre possible. — En quelques-unes de nos provinces le canard siffleur s'appelle *oignard* ; en basse Picardie, *oigne* ; en Basse-Bretagne, *penru*, ce qui veut dire *tête rouge* ; sur la côte du Croisic on l'appelle *moreton*, nom appliqué ailleurs au millouin ; en catalan, *piulla* ; vers Strasbourg, *schmey* et *pfeif-ente* ; en Silésie, *pfeif-entlin* ; en suédois, *wri-and* ; en anglais, *whim*, *wigeon*, *common wigeon*, *whewer*. — *Penelops*. Gessner, *Avi.*, p. 108. — *Penelops avis*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 217, avec de mauvaises figures, p. 219 et 220. — *Penelope Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 288. — Ray, *Synops.*, p. 146, n° a, 3. — *Anas fistularis*. Gessner, *Avi.*, p. 121. — Aldrovande, p. 234. — Jonston, p. 98. — Rzaezynski, *Actuar.*, p. 356. — Klein, *Avi.*, p. 132, n° 7. — *Boschas, aliis anas fistularis*. Charleton, *Exercit.*, p. 106, n° 2. *Onomast.*, p. 100, n° 2. — *Anas fera undecima seu canora*. Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 202. — *Anas clangosa*. Barrère, *Ornithol.*, clas. 1, gen. 1, sp. 7. — *Penelope*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 24. — Idem, *Fauna Suec.*, n° 105. — *Canard vingeon brun*. Salerne, *Ornithol.*, p. 432. — *Cane de mer*. Albin, t. II, pl. 99. — « *Anas supernè cinereo albo et nigricante transversim striata, infernè alba ; capite et colli superioris parte supremâ castaneis ; nigricante maculatis, verticè dilutè fulvo ; gutture et colli inferioris parte supremâ fuliginosis ; maculâ alarum viridî aureâ, tenâ splendide nigrâ supernè et infernè donata ; reetricibus binis intermediis cinereo-fuscis, lateralibus griseis, candicante marginatis (Mas).* » — « *Anas supernè griseo-fusca, marginibus pennarum rufescentibus, infernè alba ; capite et collo supremo rufescentibus nigricante maculatis ; reetricibus cinereo-fuscis, albo exterius et capite marginatis (Fœmina).* » *Anas fistularis*, le Canard siffleur. Brisson, t. VI, p. 391.

(*a*) « Pfeif-ente a sono acutiore quem fistulæ modo emittit. Gessner, *apud* Aldrovande, t. III, p. 234. — *Nota*. M. Salerne semble croire que ce sifflement est produit par le battement des ailes, et nous verrons ci-dessous le voyageur Dampier dans le même préjugé ; mais ils se trompent, c'est une véritable voix, un sifflet rendu, comme tout autre cri, par la glotte.

(*b*) « Fœmina cinereo-nebulosa, excepto pectore ventreque albo, maculâ alarum nullâ. » *Fauna Suec.*

(*) *Anas Penelopæ* L.

couleurs de leurs mâles. Cet observateur aussi exact qu'attentif, et en même temps très judicieux, nous a plus appris de faits sur les oiseaux d'eau que tous les naturalistes qui en ont écrit ; il a reconnu, par des observations bien suivies, que le canard siffleur, le canard à longue queue, qu'il appelle *penard*, le chipecau et le souchet, naissent gris et conservent cette couleur jusqu'au mois de février, en sorte que dans ce premier temps l'on ne distingue pas les mâles des femelles ; mais au commencement de mars leurs plumes se colorent, et la nature leur donne les puissances et les agréments qui conviennent à la saison des amours ; elle les dépouille ensuite de cette parure vers la fin de juillet ; les mâles ne conservent rien ou presque rien de leurs belles couleurs ; des plumes grises et sombres succèdent à celles qui les embellissaient ; leur voix même se perd ainsi que celle des femelles, et tous semblent être condamnés au silence comme à l'indifférence pendant six mois de l'année.

C'est dans ce triste état que ces oiseaux partent au mois de novembre pour leur long voyage, et on en prend beaucoup à ce premier passage ; il n'est guère possible de distinguer alors les vieux des jeunes, surtout dans les *penards* ou canards à longue queue ; le revêtement de la robe grise étant encore plus total dans cette espèce que dans les autres.

Lorsque tous ces oiseaux retournent dans le Nord vers la fin de février ou le commencement de mars, ils sont parés de leurs belles couleurs, et font sans cesse entendre leur voix, leur sifflet ou leurs cris ; les vieux sont déjà appariés, et il ne reste dans nos marais que quelques souchets, dont on peut observer la ponte et la couvée.

Les canards siffleurs volent et nagent toujours par bandes (*a*) ; il en passe chaque hiver quelques troupes dans la plupart de nos provinces, même dans celles qui sont éloignées de la mer, comme en Lorraine (*b*), en Brie (*c*) ; mais ils passent en plus grand nombre sur les côtes, et notamment sur celles de Picardie.

« Les vents du nord et de nord-est, dit M. Baillon, nous amènent les » canards siffleurs en grandes troupes. Le peuple en Picardie les connaît » sous le nom d'*oignes* ; ils se répandent dans nos marais, une partie y » passe l'hiver, l'autre va plus loin vers le midi.

» Ces oiseaux voient très bien pendant la nuit, à moins que l'obscurité ne » soit totale ; ils cherchent la même pâture que les canards sauvages, et » mangent, comme eux, les graines de joncs et d'autres herbes, les insectes,

(*a*) « Gregatim volant. » Schwenckfeld. « Turmatin consistent. » Klein.

(*b*) Observations de M. Lottinger.

(*c*) Quoique je n'aie jamais tué, ni même connu en Brie cette sorte de canard, je suis assuré qu'il y paraît aux deux passages : en ayant vu de fort près sur le bassin de l'orangerie du Palais-Royal à Paris, je me rappelai que j'avais vu sur nos grands étangs, mais de loin, des canards à tête rouge et à front blanc, qui nécessairement étaient les mêmes. Observation de M. Hébert.

» les crustacés, les grenouilles et les vermisseeux. Plus le vent est rude,
 » plus on voit de ces canards errer : ils se tiennent bien à la mer et à
 » l'embouchure des rivières malgré le gros temps, et sont très durs au froid.
 » Ils partent régulièrement, vers la fin de mars, par les vents de sud :
 » aucuns ne restent ici; je pense qu'ils se portent dans le Nord, n'ayant
 » jamais vu ni leurs œufs ni leurs nids; je puis pourtant observer que
 » cet oiseau naît gris, et qu'il n'y a avant la mue aucune différence,
 » quant au plumage, entre les mâles et les femelles; car souvent, dans les
 » premiers jours de l'arrivée de ces oiseaux, j'en ai trouvé de jeunes encore
 » presque tous gris, et qui n'étaient qu'à demi couverts des plumes distinc-
 » tives de leur sexe.
 » Le canard siffleur, ajoute M. Baillon, s'accoutume aisément à la domes-
 » ticité; il mange volontiers de l'orge, du pain, et s'engraisse fort ainsi
 » nourri; il lui faut beaucoup d'eau, il y fait sans cesse mille caracoles de
 » nuit comme de jour : j'en ai eu plusieurs fois dans ma cour, ils m'ont tou-
 » jours plu à cause de leur gaieté. »

L'espèce du canard siffleur (*) se trouve en Amérique comme en Europe : nous en avons reçu plusieurs individus de la Louisiane sous le nom de *canard jensen* (a) et de *canard gris* (b); il semble aussi qu'on doive le reconnaître sous le nom de *wigeon*, que lui donnent les Anglais, et sous ceux de *vingeon* ou *gingeon* de nos habitants de Saint-Domingue et de Cayenne. Et ce qui semble prouver que ces oiseaux des climats chauds sont en effet les mêmes que les canards siffleurs du Nord, c'est qu'on les a reconnus dans les latitudes intermédiaires (c). D'ailleurs, ils ont les mêmes habi-

(a) Voyez les planches enluminées, n° 955. — *Nota.* Nous observerons néanmoins plusieurs traits de différences entre ce canard jensen de la Louisiane, tel qu'il est ici représenté, et notre canard siffleur; soit que ces différences puissent et doivent s'expliquer par celle des climats, soit qu'il se soit ici glissé quelque erreur dans les dénominations.

(b) J'ai reçu de la Louisiane un canard que les Français fixés dans ce pays y nomment *canard gris*; celui-ci répond au canard d'Europe, que M. Brisson a nommé le *canard siffleur*, et qu'on connaît en quelques provinces de France sous le nom d'*oignard*; entre le canard gris de la Louisiane et le canard siffleur d'Europe, il y a quelques légères différences; elles ne me paraissent pas assez considérables pour qu'on ne reconnaisse pas la même espèce dans ces deux oiseaux; le canard gris est un peu plus grand; il a le long du cou de chaque côté, une raie verdâtre que n'a pas le canard siffleur d'Europe; d'ailleurs le plumage est le même à quelques traits, quelques nuances près qui peut-être varient d'individus à individus; mais la forme du bec, sa couleur, la couleur des pieds, la forme de la queue qui est pointue, l'habitude de tout le corps, et la beaucoup plus grande partie du plumage, sont semblables dans le canard gris de la Louisiane et dans le canard siffleur d'Europe. Je me crois très bien fondé à n'en faire qu'une seule et même espèce. Extrait des notes communiquées par M. le docteur Mauduit.

(c) « Les canards siffleurs ne sont pas tout à fait si gros que nos canards ordinaires, mais » ils n'en diffèrent point, soit pour la couleur, soit pour la figure; lorsqu'ils volent, ils font » une espèce de sifflement avec leurs ailes qui est assez agréable; ils se perchent sur les » arbres. » Dampier, dans son *Voyage à la baie de Campêche*, t. III, p. 232.

(*) *Anas americana*.

tudes naturelles (a), avec les seules différences que celle des climats doit y mettre ; néanmoins nous ne prononçons pas encore sur l'identité de l'espèce du canard siffleur et du vingeon des Antilles. Nos doutes à ce sujet et sur plusieurs autres faits seraient éclaircis, si la guerre, entre autres pertes qu'elle a fait essuyer à l'histoire naturelle, ne nous avait enlevé une suite de dessins coloriés des oiseaux de Saint-Domingue, faite dans cette île, avec le plus grand soin, par M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet du Roi : heureusement les Mémoires de cet observateur aussi ingénieux que laborieux nous sont parvenus en *duplicata* ; et nous ne pouvons mieux faire que d'en donner ici l'extrait, en attendant qu'on puisse savoir précisément si cet oiseau est en effet le même que notre canard siffleur.

« Le *gingeon* que l'on connaît à la Martinique sous le nom de *vingeon*, dit » M. le chevalier Deshayes, est une espèce particulière de canard qui » n'a pas le goût des voyages de long cours comme le canard sauvage, et » qui borne ordinairement ses courses à passer d'un étang ou d'un maré- » cage à un autre, ou bien à aller dévaster quelque pièce de riz quand il en » a découvert à portée de sa résidence. Ce canard a pour instinct particulier » de se percher quelquefois sur les arbres ; mais autant que j'ai pu l'observer, cela n'arrive que durant les grandes pluies et quand le lieu où il » avait coutume de se retirer pendant le jour est tellement couvert d'eau, » qu'il ne paraît aucune plante aquatique pour le cacher et le mettre à l'abri, » ou bien lorsque l'extrême chaleur le force à chercher la fraîcheur dans » l'épaisseur des feuillages.

» On serait tenté de prendre le vingeon pour un oiseau de nuit, car il est » rare de le voir le jour ; mais aussitôt que le soleil est couché, il sort des » glaïeuls et des roseaux pour gagner les bords découverts des étangs, où il » barbote et pâture comme le reste des canards ; on aurait de la peine à dire » à quoi il s'occupe pendant le jour ; il est trop difficile de l'observer sans » être vu de lui ; mais il est à présumer que quoique caché parmi les roseaux, » il ne passe pas son temps à dormir : on en peut juger par les gingeons » privés, qui ne paraissent chercher à dormir pendant le jour que comme » les autres volailles, lorsqu'ils sont entièrement repus.

» Les gingeons volent par bandes, comme les canards, même pendant la » saison des amours ; cet instinct qui les tient attroupés paraît inspiré par la » crainte : et l'on dit qu'en effet ils ont toujours, comme les oies, quelqu'un » d'eux en vedette, tandis que le reste de la troupe est occupé à chercher sa » nourriture ; si cette sentinelle aperçoit quelque chose, elle en donne aus-

(a) Il faut en excepter celle que le P. Dutertre attribue aux vingeons des Antilles, de quitter les rivières et les étangs pour venir de nuit fouir les patates dans les jardins ; d'où « est venu, dit-il, dans nos îles, le mot de *vingeonner*, pour dire déraciner les patates avec » les doigts. » Tome II, page 277.

» sitôt avis à la bande par un cri particulier qui tient de la cadence ou
 » plutôt du chevrotement; à l'instant tous les gingeons mettent fin à leur
 » babil, se rapprochent, dressent la tête, prêtent l'œil et l'oreille; si le bruit
 » cesse, chacun se remet à la pâture, mais si le signal redouble et annonce
 » un véritable danger, l'alarme est donnée par un cri aigu et perçant, et
 » tous les gingeons partent en suivant le donneur d'avis, qui prend le premier
 » sa volée.

» Le gingeon est babillard : lorsqu'une bande de ces oiseaux paît ou bar-
 » bote, on entend un petit gazouillement continuel qui imite assez le rire
 » suivi, mais contraint, qu'une personne ferait entendre à basse voix; ce
 » babil les décèle et guide le chasseur : de même, quand ces oiseaux volent,
 » il y a toujours quelqu'un de la bande qui siffle, et dès qu'ils se sont abat-
 » tus sur l'eau, leur babil recommence.

» La ponte des gingeons a lieu en janvier, et en mars on trouve des petits
 » gingeonneaux; leurs nids n'ont rien de remarquable, sinon qu'ils con-
 » tiennent grand nombre d'œufs. Les Nègres sont fort adroits à découvrir
 » ces nids, et les œufs donnés à des poules couveuses éclosent très bien;
 » par ce moyen l'on se procure des gingeons privés, mais on aurait toutes
 » les peines du monde à apprivoiser des gingeonneaux pris quelques jours
 » après leur naissance; ils ont déjà gagné l'humeur sauvage et farouche de
 » leurs père et mère, au lieu qu'il semble que les poules qui couvent des
 » œufs de gingeons transmettent à leurs petits une partie de leur humeur
 » sociale et familière; les petits gingeonneaux ont plus d'agilité et de vivacité
 » que les canelons; ils naissent couverts d'un duvet brun, et leur accrois-
 » sement est assez prompt : six semaines suffisent pour leur faire acquérir
 » toute leur grosseur, et dès lors les plumes de leurs ailes commencent à
 » croître (a).

» Ainsi avec très peu de soins on peut se procurer des gingeons domes-
 » tiques; mais, s'il faut s'en rapporter à presque tous ceux qui en ont élevé,
 » on ne doit guère espérer qu'ils multiplient entre eux dans l'état de domes-
 » ticité : cependant j'ai connaissance de quelques gingeons privés qui ont
 » pondu, couvé et fait éclore.

» Il serait extrêmement précieux d'obtenir une race domestique de ces
 » oiseaux, parce que leur chair est excellente, et surtout celle de ceux
 » qu'on a privés; elle n'a point le goût de marécage que l'on peut reprocher
 » aux sauvages; et une raison de plus de désirer de réduire en domesticité

(a) « On ne saurait croire jusqu'où les gingeons sauvages poussent l'amour paternel : M. le
 » Gardeur, ci-devant membre de la chambre d'agriculture de Saint-Domingue, et qui joint
 » à un esprit très orné beaucoup de connaissances en histoire naturelle, m'a assuré en avoir
 » vu fondre à coups de bec et avec le plus grand acharnement sur un nègre qui cherchait à
 » enlever leur couvée : ils l'embarraisaient au point de retarder la prise des petits, qui cepen-
 » dant fuyaient et se cachaient autant qu'il leur était possible. » Suite du *Mémoire* de M. le
 » chevalier Lefebvre-Deshaies.

» cette espèce est l'intérêt qu'il y aurait à la détruire ou l'affaiblir, du moins
 » dans l'état sauvage, car souvent les gingeons viennent dévaster nos cul-
 » tures, et les pièces de riz semées près des étangs échappent rarement à
 » leurs ravages : aussi est-ce là que les chasseurs vont les attendre le soir
 » au clair de la lune; on leur tend aussi des lacets et des hameçons amorcés
 » de vers de terre.

» Les gingeons se nourrissent non seulement de riz, mais de tous les autres
 » grains qu'on donne à la volaille, tel que le maïs et les différentes espèces
 » de mil du pays; ils paissent aussi l'herbe, ils pêchent les petits poissons,
 » les écrevisses, les petits crabes.

» Leur cri est un véritable sifflet qu'on peut imiter avec la bouche, au
 » point d'attirer leurs bandes quand elles passent. Les chasseurs ne man-
 » quent pas de s'exercer à contrefaire ce sifflet, qui parcourt rapidement
 » tous les tons de l'octave du grave à l'aigu, en appuyant sur la dernière note
 » et en la prolongeant.

» Du reste, on peut remarquer que le gingeon porte en marchant la queue
 » basse et tournée contre terre comme la pintade, mais qu'en entrant dans
 » l'eau il la redresse; on doit observer aussi qu'il a le dos plus élevé et plus
 » arqué que le canard; que ses jambes sont beaucoup plus longues à pro-
 » portion; qu'il a l'œil plus vif, la démarche plus ferme; qu'il se tient
 » mieux et porte sa tête haute comme l'oie: caractères qui, joints à l'habi-
 » tude de se percher sur les arbres (a), le feront toujours distinguer; de plus,
 » cet oiseau n'a pas chez nous le plumage aussi fourni, à beaucoup près,
 » que les canards des pays froids.

» Loin que les gingeons dans nos basses-cours, continue M. Deshayes,
 » aient cherché à s'accoupler avec le canard d'Inde ou avec le canard com-
 » mun, comme ceux-ci ont fait entre eux, ils se montrent au contraire les
 » ennemis déclarés de toute la volaille, et font ligue ensemble lorsqu'il
 » s'agit d'attaquer les canards et les oies; ils parviennent toujours à les
 » chasser et à se rendre maîtres de l'objet de la querelle, c'est-à-dire du
 » grain qu'on leur jette, ou de la mare où ils veulent barboter; et il faut
 » avouer que le caractère du gingeon est méchant et querelleur; mais
 » comme sa force n'égale pas son animosité, dût-il troubler la paix de la
 » basse-cour, on n'en doit pas moins souhaiter de parvenir à propager
 » en domesticité cette espèce de canard, supérieure en bonté à toutes les
 » autres. »

(a) C'est apparemment à cette espèce qu'il faut rapporter le nom de *canard branchu* qui se lit dans plusieurs relations. « On distingue au Canada jusqu'à vingt-deux espèces de canards dont les plus beaux et les meilleurs se nomment *canards branchus*, parce qu'ils se perchent sur les branches des arbres; leur plumage est d'une variété fort brillante. » *Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 227.

LE SIFFLEUR HUPPÉ (a) (b)

Ce canard siffleur (*) porte une huppe, et il est de la taille de notre canard sauvage; il a toute la tête coiffée de belles plumes rousses, délicées et soyeuses, relevées sur le front et le sommet de la tête en une touffe chevelue qui pourrait avoir servi de modèle à la coiffure en cheveux dont nos dames avaient un moment adopté la mode sous le nom de *hérisson*; les joues, la gorge et le tour du cou sont roux comme la tête; le reste du cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un noir ou noirâtre qui, sur le ventre, est légèrement ondé ou nué de gris; il y a du blanc aux flancs et aux épaules, et le dos est d'un gris brun; le bec et l'iris de l'œil sont d'un rouge de vermillon.

Cette espèce, quoique moins commune que celle du canard siffleur sans huppe, a été vue dans nos climats par plusieurs observateurs.

LE SIFFLEUR A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES (c) (d)

Apparemment que cette dénomination de *siffleur* (**) est fondée, dans cette espèce comme dans les précédentes, sur le sifflement de la voix ou des ailes. Quoi qu'il en soit, nous adoptons, pour la distinguer, la dénomination de

(a) Voyez les planches enluminées, n° 928.

(b) M. Salerne rapporte à cette espèce le nom de *moreton* ou *molleton*, que nous avons rapporté au millouin, et celui de *rouge*, qui appartient au souchet. — A Rome, *capo rosso maggiore*; en allemand, *brandt-ende*, *rott-kopf*, *rott-hals*, comme le millouin. — *Anas capite rufo major*. Ray, *Synops. avi.*, p. 140, n° 2. — *Capo rosso maggiore*. Willughby, *Ornithol.*, p. 279. — *Anas cristata flavescens*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 110, tab. 53. — Klein, *Avi.*, p. 135, n° 26. — *Anas erythrocephalos*. Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 357. — *Erythrocephalos secundus*. Schwenckfeld, *Aviart. Siles.*, p. 201. — *Grand canard à tête rousse*. Salerne, p. 414. — *Canard huppé* ou *moreton*. Idem, p. 419. — « *Anas cristata*, supernè cinereo vinacea, » infernè nigra; capite et gutture rufis; cristâ dilutiùs rufâ; collo et uropygio nigris; pennis » scapularibus aureolis binis lunulatis albis insignitis; reetricibus cinereis..... » *Anas fistularis cristata*, le Canard siffleur huppé. Brisson, t. VI, p. 398.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 826, sous la dénomination de *Canard siffleur de Cayenne*.

(d) *Red-bill'd whistling duck*. Edwards, t. IV, p. 194. — *Anas autumnalis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 33. — Il semble qu'on peut y rapporter l'*anas fera mento cinnabarinò* de Marsigli, t. V, p. 108; et de Klein, p. 135, n° 25. — « *Anas supernè castanea*, infernè nigricans; capite superiore et collo dilutè castaneis; occipitio et uropygio nigricantibus; genis, gutture et pectore griseis; reetricibus alarum superioribus mediis » fusco-rufescentibus, majoribus albidis; reetricibus nigris... » *Anas fistularis Americana*, le Canard siffleur d'Amérique. Brisson, t. VI, p. 400.

(*) *Anas rufina* GMEL.

(**) *Anas autumnalis* L.

siffleur au bec rouge qu'Edwards lui a donnée en y ajoutant les *narines jaunes* pour le séparer du précédent, qui a aussi le bec rouge. Ce siffleur est d'une taille élevée, mais pas plus grosse que celle de la morelle; sans être paré de couleurs vives et brillantes, c'est dans son genre un fort bel oiseau : un brun marron étendu sur le dos y est nué de roux ardent ou orangé foncé; le bas du cou porte la même teinte, qui se fond dans du gris sur la poitrine; les couvertures de l'aile, lavées de roussâtre sur les épaules, prennent ensuite un cendré clair, puis un blanc pur; ses plumes sont d'un brun noirâtre, et les plus grandes portent du blanc dans leur milieu du côté extérieur; le ventre et la queue sont noirs; la tête est coiffée d'une calotte roussâtre qui se prolonge par un long trait noirâtre sur le haut du cou; tout le tour de la face et la gorge sont en plumes grises.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique septentrionale, suivant M. Brisson : néanmoins, nous l'avons reçue de Cayenne.

LE SIFFLEUR A BEC NOIR (a) (b)

Nous adoptons encore ici la dénomination d'Edwards, parce que l'indication de climat donnée dans nos planches enluminées et dans l'ouvrage de M. Brisson ne peuvent servir à distinguer cette espèce (*), non plus que la précédente, puisqu'il paraît que toutes deux se trouvent également dans l'Amérique septentrionale et aux Antilles. Les jambes et le cou, dans ces deux espèces, paraissent proportionnellement plus allongés que dans les autres canards : celui-ci a le bec noir ou noirâtre; son plumage, sur un fond brun, est nué d'ondes roussâtres; le cou est moucheté de petits traits blancs; le front et les côtés de la tête, derrière les yeux, sont teints de roux, et les plumes noires du sommet de la tête se portent en arrière en forme de huppe.

Suivant Hans Sloane, ce canard, qui se voit fréquemment à la Jamaïque, se perche et fait entendre un sifflement. Barrère dit qu'il est de passage à la Guyane, qu'il pâture dans les savanes, et qu'il est excellent à manger.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 804, sous la dénomination de *Canard siffleur de Saint-Domingue*.

(b) *Opano* à la Guyane. — *Black-bill'd whistling duck*. Edwards, t. IV, pl. 199. — *Anas fera major fistularis arboribus insidens*. Barrère, *France équinoxiale*, p. 123. — *Anas fistularis arboribus insidens*. Sloane, *Jamaïca*, p. 324. — Ray, *Synops. avi.*, p. 192, n° 12. — *Anas subfusca major, rostro et vertice nigricantibus, alis variegatis*. Browne, p. 480. — *Anas arborea*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 38. — « *Anas supernè fusca, marginibus pennarum rufescentibus, infernè alba, nigro maculata; vertice et uropygio nigricantibus; genis, gutture et collo inferiore candidis, pectore rufescente, collo inferiore et pectore maculis nigris variegatis...* » *Anas fistularis Jamaïcensis*, le Canard siffleur de la Jamaïque. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 403.

(*) *Anas arborea* L.

LE CHIPEAU OU LE RIDENNE (a) (b)

Le canard appelé *chipeau* (*) n'est pas si grand que notre canard sauvage; il a la tête finement mouchetée et comme piquetée de brun noir et de blanc, la teinte noirâtre dominant sur le haut de la tête et le dessus du cou; la poitrine est richement festonnée ou écaillée, et le dos et les flancs sont tous vermiculés de ces deux couleurs; sur l'aile sont trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire, et la troisième d'un beau marron rougeâtre. M. Baillon a observé que de tous les canards, le chipeau est celui qui conserve le plus longtemps les belles couleurs de son plumage, mais qu'enfin il prend, comme les autres, une robe grise après la saison des amours; la voix de ce canard ressemble fort à celle du canard sauvage: elle n'est ni plus rauque ni plus bruyante, quoique Gessner semble vouloir le distinguer et le caractériser par le nom d'*anas strepera* (c), et que ce nom ait été adopté par les ornithologistes.

Le chipeau est aussi habile à plonger qu'à nager: il évite le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau; il paraît craintif et vole peu durant le jour; il se tient tapi dans les joncs et ne cherche sa nourriture que de grand matin ou le soir, et même fort avant dans la nuit: on l'entend alors voler en compagnie des siffleurs, et comme eux il se prend à l'appel des canards privés. « Les canards chipeaux, que nous appelons *ridennes*, dit M. Baillon, arrivent sur nos côtes de Picardie au mois de novembre par les vents de nord-est, et lorsque ces vents se soutiennent pendant quelques jours, ils ne font

(a) Voyez les planches enluminées, n° 958.

(b) S'appelle *ridelle* ou *ridenne* en Picardie; en anglais, *gadwal* ou *gray*; en allemand, *schnarr* ou *schnerr-endte*, *schnatter-endte*, et par quelques-uns *leiner*. — *Anas strepera*, Gessner, *Avi.*, p. 424; *Icon. avi.*, p. 78. — Aldrov., *Avi.*, t. III, p. 234. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 18. — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 202. — Klein, *Avi.*, p. 132, n° 6. — *Anas platyrinchos rostro nigro et plano*. Aldrovande, t. III, p. 230. — Jonston, *Avi.*, p. 97. — Ray, *Synops. avi.*, p. 145, n° a, 2. — *Gadwal, or gray*. Willughby, *Ornithol.*, p. 287. — *Ana maculâ alarum rufâ nigrâ albâ*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 401. — *Le canard à large bec et à ailes bigarrées*, connu en Normandie sous le nom de *chipeau*. Salerne, *Ornithol.*, p. 430. — « *Anas supernè fusca, lineis candicantibus varia, infernè alba, griseo maculata; capite et collo supremo supernè fuscis, maculis rufescentibus variegatis, infernè albo rufescentibus, fusco maculatis; uropygio nigro, imo ventre candicante et griseo-fusco transversim et undatim striato; maculâ alarum splendide nigrâ, læniâ supernè rufâ, infernè albâ donata; reetricibus sex utrimque extimis griseis; candicante exterius et apice marginatis, quibusdam fulvo diluto notatis (Mas).* — *Anas supernè fusca, marginibus pennarum albo rufescentibus, infernè alba, griseo maculata; maculâ alarum splendide nigrâ; læniâ supernè rufâ, infernè albâ donata: reetricibus sex utrimque extimis griseis, candicante exterius et apice marginatis, quibusdam fulvo diluto notatis (Fœmina).* » *Strepera*, le Chipeau. Brisson, t. VI, p. 339.

(c) « *Strepera, a vocis strepitu graviore.* » Gessner, *apud Aldrov.*, t. III, p. 234.

(*) *Anas Strepera* L.

» que passer et ne séjournent pas. Dès la fin de février, aux premiers vents de sud, on les voit repasser retournant vers le Nord.

» Le mâle est toujours plus gros et plus beau que la femelle : il a, comme les canards millouins et siffleurs mâles, le dessous de la queue noire, et dans les femelles cette partie du plumage est toujours de couleur grise.

» Elles se ressemblent même beaucoup dans toutes ces espèces : néanmoins un peu d'usage les fait distinguer. Les femelles chipeaux deviennent fort rousses en vieillissant.

» Le bec de cet oiseau est noir ; ses pieds sont d'un jaune sale d'argile, avec les membranes noires, ainsi que le dessus des jointures de chaque article des doigts ; le mâle a vingt pouces du bec à la queue, et dix-neuf pouces jusqu'au bout des ongles ; son vol est de trente pouces. La femelle ne diffère que d'environ quinze lignes dans toutes ses dimensions.

» Je nourris dans ma cour depuis plusieurs mois, continue M. Baillon, deux chipeaux mâle et femelle ; ils ne veulent pas manger de grain, et ne vivent que de son et de pain détrempé : j'ai eu de même des canards sauvages qui ont refusé le grain ; j'en ai eu d'autres qui ont vécu d'orge dès les premiers jours de leur captivité. Cette différence vient, ce me semble, des lieux où ces oiseaux sont nés ; ceux qui viennent des marais inhabités du Nord n'ont pas dû connaître l'orge et le blé, et il n'est pas étonnant qu'ils refusent, surtout dans les premiers temps de leur détention, une nourriture qu'ils n'ont jamais connue ; ceux, au contraire, qui naissent en pays cultivés sont menés la nuit dans les champs par les pères et mères, lorsqu'ils ne sont encore que hallebrans ; ils y mangent du grain et le connaissent très bien lorsqu'on leur en offre dans la basse-cour, au lieu que les autres s'y laissent souvent mourir de faim, quoiqu'ils aient devant eux d'autres volailles qui, ramassant le grain, leur indiquent l'usage de cette nourriture. »

LE SOUCHET OU LE ROUGE (a) (b)

Le souchet (*) est remarquable par son grand et large bec épaté, arrondi et dilaté par le bout en manière de cuiller, ce qui lui a fait donner les déno-

(a) Voyez les planches enluminées, n° 971, et n° 972 sa femelle.

(b) En Picardie, *rouge*, *rouge à la cuillère* ; en anglais, *schoveler* ; en allemand, *breit-schnabel*, *schall-endtle*, *schillent*, *schild-entle*, et par quelques-uns *taeschenmul* ; en silésien, *loeffel endtle* ; en catalan, *collier*. — *Anas latirostra major*. Gessner, *Avi.*, p. 120. — Idem, *Icon. avi.*, p. 80, mauvaise figure de la tête. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 227. — *Anas latirostra*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 205. — Klein, *Avi.*, p. 132, n° 10 ; et p. 134, n° 20. — *Latirostra sive clypeata*. Frisch, pl. 161 (le mâle) ; *latirostra tertia fusca*, pl. 163

(*) *Anas clypeata* L.

minations de *canard cuiller*, *canard spatule* et le surnom de *platyrinchos*, par lequel il est désigné et distingué chez les ornithologistes parmi les nombreuses espèces de son genre; il est un peu moins grand que le canard sauvage; son plumage est riche en couleurs, et il semble mériter l'épithète de *très beau* que Ray lui donne; la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un beau vert; les couvertures de l'aile, près de l'épaule, sont d'un bleu tendre, les suivantes sont blanches, et les dernières forment sur l'aile un miroir vert bronzé; les mêmes couleurs se marquent, mais plus faiblement, sur l'aile de la femelle, qui du reste n'a que des couleurs obscures d'un gris blanc et roussâtre, maillé et festonné de noirâtre; la poitrine et le bas du cou du mâle sont blancs, et tout le dessous du corps est d'un beau roux, cependant il s'en trouve quelquefois à ventre blanc (a). M. Baillon nous assure que les vieux souchets, ainsi que les vieux chipeaux, conservent quelquefois leurs belles couleurs, et qu'il leur vient des plumes colorées en même temps que les grises, dont ils se couvrent chaque année après la saison des amours; et il remarque avec raison que cette singularité dans les souchets et les chipeaux a pu tromper et faire multiplier par les nomenclateurs le nombre des espèces de ces oiseaux; il dit aussi que de très vieilles femelles qu'il a vues avaient, comme le mâle, des couleurs sur les ailes, mais que durant leur première année d'âge ces femelles sont toutes grises: du reste, leur tête demeure toujours de cette couleur. Nous devons encore placer

(la femelle). — *Anas platyrinchos erytropus*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 230 (la femelle). — Willughby, *Ornithol.*, p. 283. — Jonston, p. 97. — *Anas platyrinchos pedibus luteis*. Aldrovande, p. 230 (la femelle). — Jonston, p. 97. — Willughby, p. 284. — Ray, *Synops. avi.*, p. 144, n° 13. — *Alterum genus platyrinchi anatis*. Gessner, *Avi.*, p. 149. — Aldrovande, t. III, p. 124. — *Anas platyrinchos altera, sive clypeata Germanis dicta*. Willughby, *Ornithol.*, p. 283. — Ray, *Synops. avi.*, p. 143, n° a, 9. — *Anas schellaria, clangula Fabricii*. Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 356. — *Anas rostro latiori, clypeato, pedibus rubris*. Barrère, *Ornithol.*, class. I, gen. 1, sp. 6. — *Anas virescens, seu capite virescente*. Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 120, tab. 58. — Klein, *Avi.*, p. 135, n° 28. — *Phasianus marinus*. Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 8. — *Anas rostri extremo dilatato rotundatoque, ungue incurvo*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 402. — *Anas clypeata*. Idem, *Syst. nat.*, gen. 61, sp. 16. — *Anas maculâ alarum purpurea utrimque nigrâ albâque, pectore rufescente*. Idem, *Fauna Suec.*, n° 403 (la femelle). — *Anas platyrinchos*. Idem, *Syst. nat.*, gen. 61, sp. 17 (la femelle). — *The schoveler*. *British Zoology*, p. 163. — *The blue winged schoveler*. Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. 96. — *The barbary schoveler, or anas platyrinchos*. Shaw, *Travels*, p. 234. — *Pélican d'Allemagne*. Albin, t. 1^{er}, pl. 97 et 98. — *Le canard à large bec ou le souchet*. Salerne, *Ornithol.*, p. 421. — *Le canard à large bec et à pieds jaunes*. Idem, p. 425. — « *Anas* » *supernè nigro-virescens, infernè castanea, capite et collo viridi-aureis, violaceo colore* » *variantibus; pectore supremo albo, maculis lunulatis nigricantibus vario; tetricibus ala-* » *rum superioribus cinereo-cæruleis; maculâ alarum viridi-aureâ, cupri puri colore variante,* » *tæniâ candidâ superius donata; reetricibus octo intermediis in medio fuscis, ad margines* » *candiantibus (Mas).* — *Anas supernè fusca marginibus pennarum rufescentibus, infernè* » *fulva, fusco maculata; maculâ alarum viridi-aureâ, cupri puri colore variante, tæniâ can-* » *didâ superius donata; reetricibus octo intermediis in medio fuscis ad margines candian-* » *tibus (Fœmina).* » *Anas clypeata, le Souchet*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 329.

(a) Variétés dans Brisson.



Edouard Travière pinx. Imp. R. Taneur. Fourrier sc.

1. GRUE COURONNÉE. — 2. IBIS HUPPÉ.

A. Le Vasseur, Editeur.

ici les bonnes observations qu'il a bien voulu nous communiquer sur le souchet en particulier.

« La forme du bec de ce bel oiseau, dit M. Baillon, indique sa manière de
 » vivre ; ses deux larges mandibules ont les bords garnis d'une espèce de
 » dentelure ou de frange qui, ne laissant échapper que la boue, retient les
 » vermisseaux et les menus insectes et crustacés qu'il cherche dans la fange
 » au bord des eaux ; il n'a pas d'autre nourriture (a). J'en ai ouvert plusieurs
 » fois vers la fin de l'hiver et dans des temps de gelée, je n'ai point trouvé
 » d'herbe dans leur sac, quoique le défaut d'insectes eût dû les forcer de
 » s'en nourrir ; on ne les trouve alors qu'auprès des sources ; ils y maigris-
 » sent beaucoup ; ils se refont au printemps en mangeant des grenouilles.

» Le souchet barbotte sans cesse, principalement le matin et le soir, et
 » même fort avant dans la nuit ; je pense qu'il voit dans l'obscurité, à moins
 » qu'elle ne soit absolue ; il est sauvage et triste ; on l'accoutume difficile-
 » ment à la domesticité ; il refuse constamment le pain et le grain ; j'en
 » ai eu un grand nombre qui sont morts après avoir été embecqués long-
 » temps, sans qu'on ait pu leur apprendre à manger d'eux-mêmes. J'en
 » ai présentement deux dans mon jardin, je les ai embecqués pendant plus
 » de quinze jours ; ils vivent à présent de pain et de crevettes, dorment
 » presque tout le jour, et se tiennent tapis contre les bordures des buis ;
 » le soir, ils trottent beaucoup et se baignent plusieurs fois pendant la
 » nuit. Il est fâcheux qu'un aussi bel oiseau n'ait pas la gaieté de la
 » sarcelle ou du tadorne, et ne puisse devenir un habitant de nos basses-
 » cours.

» Les souchets arrivent dans nos cantons vers le mois de février ; ils se
 » répandent dans les marais, et une partie y couve tous les ans ; je présume
 » que les autres gagnent le Midi, parce que ces oiseaux deviennent rares ici
 » après les premiers vents du nord qui soufflent en mars. Ceux qui sont nés
 » dans le pays en partent vers le mois de septembre ; il est très rare d'en
 » voir pendant l'hiver, sur quoi je juge qu'ils craignent et fuient le froid (b).

» Ils nichent ici dans les mêmes endroits que les sarcelles d'été ; ils choi-
 » sissent comme elles de grosses touffes de joncs dans des lieux peu prati-
 » cables et s'y arrangent de même un nid ; la femelle y dépose dix à douze
 » œufs d'un roux un peu pâle ; elle les couve pendant vingt-huit à trente
 » jours, suivant ce que m'ont dit les chasseurs ; mais je croirais volontiers
 » que l'incubation ne doit être que de vingt-quatre à vingt-cinq jours, vu que
 » ces oiseaux tiennent le milieu entre les canards et les sarcelles, quant à la
 » taille.

(a) Il faut y joindre les mouches que le souchet attrape adroitement en voltigeant sur l'eau ; d'où lui viennent les noms de *muggent* et d'*anas muscaria* que lui donne Gessner.

(b) Ils ne laissent pas de se porter en été assez au Nord, puisque, suivant M. Linnæus, on en voit en Scanie et en Gotland. *Fauna Suecica*.

» Les petits naissent couverts d'un duvet gris taché, comme les canards, et sont d'une laideur extrême; leur bec est alors presque aussi large que le corps, et son poids paraît les fatiguer; ils le tiennent presque toujours appuyé contre la poitrine; ils courent et nagent dès qu'ils sont nés; le père et la mère les mènent et paraissent leur être fort attachés; ils veillent sans cesse sur l'oiseau de proie; au moindre danger la famille se tapit sous l'herbe, et les père et mère se précipitent dans l'eau et s'y plongent.

» Les jeunes souchets deviennent d'abord gris comme les femelles; la première mue leur donne leurs belles plumes, mais elles ne sont bien éclatantes qu'à la seconde. »

Quant à la couleur du bec, les observateurs ne sont pas d'accord; Ray dit qu'il est tout noir: Gessner, dans *Aldrovande* (*a*), assure que la lame supérieure est jaune; *Aldrovande* dit qu'il est brun (*b*); tout cela prouve que la couleur du bec varie suivant l'âge ou par d'autres circonstances.

Schwenckfeld compare le battement des ailes du souchet à un choc de *crotales*, et M. Hébert, en voulant nous exprimer le cri de cet oiseau, nous a dit qu'il ne pouvait mieux le comparer qu'au craquement d'une crécelle à main, tournée par petites secousses: il se peut que Schwenckfeld ait pris la voix pour le bruit du vol. Au reste, le souchet est le meilleur et le plus délicat des canards; il prend beaucoup de graisse en hiver; sa chair est tendre et succulente; on dit qu'elle est toujours rouge (*c*), quoique bien cuite; et que c'est par cette raison que le canard souchet porte le nom de *rouge*, notamment en Picardie, où l'on tue beaucoup de ces oiseaux dans cette longue suite de marais qui s'étendent depuis les environs de Soissons jusqu'à la mer.

M. Brisson donne, d'après les ornithologistes, une variété du souchet, dont toute la différence consiste en ce que le ventre est blanc au lieu d'être roux marron (*d*).

L'*yacapatlahoac* de Fernandez, canard que ce naturaliste caractérise par son bec singulièrement épaté et par les trois couleurs qui tranchent sur son aile, nous paraît devoir être rapporté à l'espèce du souchet (*e*), à laquelle

(a) Page 223.

(b) Page 230.

(c) M. Hébert.

(d) *Anas clypeata ventre candidiore*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 337. — *Anas muscaria*. Gessner, *Avi.*, p. 118; et *Icon. avi.*, p. 78. — *Aldrovande*, t. III, p. 223. — Jonston, p. 97. — Klein, p. 132, n° 9. — Willughby, p. 287. — Ray, p. 146. — Frisch, t. II, tab. 162. — *Anas fera decima-septima*. Schwenckfeld, p. 203. — Barrère, class. 1, gen. 1, sp. 50. — *Mugg-ent, mus-enttle, stiegen-enttle*, par les Allemands. — *Le canard à mouches*. Salerne, page 430.

(e) « *Yacapatlahoac*, anatis feræ species, longo ac lato rostro, præcipuè juxta extremum... alæ partim albæ, partim virides splendentes et fuscæ... anatem regiam Hispani » vocat: nec desunt qui *tempatlahoac* vocare malint. » Fernandez, p. 42, cap. cxxxvi. — *Le souchet du Mexique*. Brisson, t. VI, p. 337.

nous rapporterons aussi le *tempatlahoac* du même auteur, dont M. Brisson a fait son *canard sauvage du Mexique* (a), quoique à la ressemblance des traits caractéristiques (b), à la dénomination d'*avis latirostra* que lui donne Nieremberg (c), et au soin que prend Fernandez d'avertir que plusieurs donnent à l'*yacapatlahoac* ce même nom de *tempatlahoac*, il eût pu reconnaître qu'il ne s'agissait ici que d'un seul et même oiseau ; et nous nous croyons d'autant plus fondés à le juger ainsi, que les observations de M. le docteur Mauduit ne nous laissent aucun doute sur l'existence de l'espèce du souchet en Amérique : « Les individus de cette espèce, dit-il, sont sujets, en » Europe, à ne se pas ressembler parfaitement dans le plumage ; quelques- » uns ont dans leur robe un mélange de plumes grises qui ne se trouve pas » dans les autres ; j'ai remarqué dans sept ou huit souchets, envoyés de la » Louisiane, les mêmes variétés dans le plumage qu'on peut observer dans » un pareil nombre de ces oiseaux tués au hasard en Europe ; et cela prouve » que le souchet d'Europe et celui d'Amérique ne sont absolument qu'une » seule et même espèce (d). »

LE PILET OU CANARD A LONGUE QUEUE (e) (f)

Le canard à longue queue (*), connu en Picardie sous les noms de *pilet* et de *pennard*, est encore un excellent gibier et un très bel oiseau : sans avoir

(a) *Ornithologie*, t. VI, p. 327.

(b) « Tempatlahoac, seu avis latirostri... anatis feræ genus... alæ initio cyaneæ, mox » candidæ et tandem viridi micantes splendore, et earum extrema altero latera fulva. » Fernandez, p. 30, cap. LXXVIII.

(c) Page 247. Willughby, p. 299. Ray, p. 176.

(d) Note communiquée par M. le docteur Mauduit.

(e) Voyez les planches enluminées, n° 954.

(f) *Pilet*, en Picardie ; par quelques-uns, *coque de mer* ; à Rome, *coda lancea* ; en catalan, *cuallarch* ; en allemand, *fasan-ente*, *meer-ent*, *see-vogel*, et en quelques endroits, *spitzschwanz* ; en Silésie, *spies endte* ; en suédois, *ala*, *aler*, *ahl-fogel* ; en anglais, *sea-pheasant*, *cracker*, et par les oiseleurs de Londres, *gaddel* ; à la Jamaïque, *white-bellied duck* ; en mexicain, *tzitzihoa*. — *Ana caudacuta*. Gessner, *Avi.*, p. 121. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 234. — Jonston, *Avi.*, p. 98. — Willughby, *Ornithol.*, p. 289. — Ray, *Synops. avi.*, p. 147, n° a, 15. — Charleton, *Exercit.*, p. 106, n° 10. *Onomast.*, p. 99, n° 10. — Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 355. — Frisch, vol. II, pl. 160. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 202. — Klein, *Avi.*, p. 133, n° 15. — *Anas fera marina*. Gessner, *Avi.*, p. 120 ; et *quædam marina*. *Icon. avi.*, p. 73. — *Anas seevogel dicta*. Aldrovande, t. III, p. 229. — *Anas caudæ cuneiformi acutâ*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 96. — *Anas acuta*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 25. — *Anas cinerea, caudæ duabus pennis nigris longissimis definitâ*. Barrère, *Ornithol.*, class. I, gen. 1, sp. 8. — *Tzitzihoa*. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, p. 35, cap. civ. — Ray, *Synops. avi.*, p. 175. — *Phaisan de mer*. Albin, t. II, pl. 94 et 95. — *Le canard à queue pointue*. Salerne, p. 426 et 432, *le canard à queue fourchue*.

(*) *Anas acuta* L.

l'éclat des couleurs du souchet, son plumage est très joli, c'est un gris tendre, ondé de petits traits noirs qu'on dirait tracés à la plume; les grandes couvertures des ailes sont par larges raies, noir de jayet et blanc de neige; il a sur les côtés du cou deux bandes blanches semblables à des rubans, qui le font aisément reconnaître, même d'assez loin; la taille et les proportions du corps sont plus allongées et plus sveltes que dans aucune autre espèce de canard; son cou est singulièrement long et très menu; la tête est petite et de couleur de marron; la queue est noire et blanche, et se termine par deux filets étroits qu'on pourrait comparer à ceux de l'hirondelle; il ne la porte point horizontalement, mais à demi retroussée; sa chair est en tout préférable à celle du canard sauvage, elle est moins noire, et la cuisse, ordinairement dure et tendineuse dans le canard, est aussi tendre que l'aile dans le pilet.

« On voit, nous dit M. Hébert, le pilet en Brie aux deux passages; il se » tient sur les grands étangs; son cri s'entend d'assez loin *hi zouë zouë*. La » première syllabe est un sifflement aigu, et la seconde un murmure moins » sonore et plus grave.

» Le pilet, ajoute cet excellent observateur, semble faire la nuance des » canards aux sarcelles, et s'approcher par plusieurs rapports de ces der- » nières; la distribution de ses couleurs est analogue à celle des couleurs de » la sarcelle; il en a aussi le bec, car le bec de la sarcelle n'est point préci- » sément le bec du canard. »

La femelle diffère du mâle autant que la cane sauvage diffère du canard; elle a comme le mâle la queue longue et pointue, sans cela on pourrait la confondre avec la cane sauvage; mais ce caractère de la longue queue suffit pour faire distinguer ce canard de tous les autres, qui généralement l'ont très courte. C'est à raison de ces deux filets qui prolongent la queue du pilet que les Allemands lui ont donné, assez improprement, le nom de canard-faisan (*phasan-ente*), et les Anglais celui de faisán de mer (*sea-phasan*); la dénomination de *winter-and*, qu'on lui donne dans le Nord, semble prouver que ce canard ne craint pas les plus grands froids; et, en effet, Linnæus dit qu'on le voit en Suède au plus fort de l'hiver (*a*). Il paraît que

— « *Anas supernè fusco et cinereo transversim et undatim striata; infernè alba; capite et* » *collo supremo fuscis, marginibus pennarum in vertice griseo-rufescentibus, occipitio* » *cupri puri colore variante; tæniâ longitudinali in collo superiore nigrâ, areâ candidâ* » *utrimque donata: maculâ alarum cupri puri colore tinctâ, tæniâ supernè fulvâ, infernè* » *primùm nigrâ, dein dilutè fulvâ donata; rectricibus binis intermediis longissimus nigris* » *(Mas). — Anas supernè nigricante et rufescente varia, infernè candicans, griseo et gri- eo-* » *fusco maculata; maculâ alarum ad cupri puri colorem vergente, tæniâ supernè fulvâ,* » *infernè primùm nigricante, dein albâ donata; rectricibus quatuor intermediis longioribus,* » *nigricantibus, rufescente transversim striatis (Fœmina)... » *Anas longicauda*, le Canard à* » *longue queue. Brisson, t. VI, p. 369.*

(a) « *Habitat in borealibus Sueciæ provinciis, hieme intensissimâ ad nos accedit.* » *Fauna Suecica.*

l'espèce est commune aux deux continents ; on la reconnaît dans le *tzitzihoa* du Mexique de Fernandez, et M. le docteur Mauduit en a reçu de la Louisiane un individu sous le nom de *canard paille-en-queue*, d'où l'on peut conclure que, quoique habitant naturel du Nord, il se porte jusque dans les climats chauds.

LE CANARD A LONGUE QUEUE DE TERRE-NEUVE (a) (b)

Ce canard (*), très différent du précédent par le plumage, n'a de rapport avec lui que par les deux longs brins qui de même lui dépassent la queue.

La figure coloriée que donne Edwards de cet oiseau présente des teintes brunes sur les parties du plumage où le canard nommé de *Miclon*, dans nos planches enluminées, a du noir ; néanmoins on reconnaît ces deux oiseaux pour être de la même espèce aux deux longs brins qui dépassent leur queue, ainsi qu'à la belle distribution de couleurs ; le blanc couvre la tête et le cou jusqu'au haut de la poitrine et du dos ; il y a seulement une bande d'un fauve orangé qui descend depuis les yeux le long des deux côtés du cou : le ventre, aussi bien que deux faisceaux de plumes longues et étroites, couchées entre le dos et l'aile, sont du même blanc que la tête et le cou ; le reste du plumage est noir aussi bien que le bec ; les pieds sont d'un rouge noirâtre, et on remarque un petit bord de membrane qui règne extérieurement le long du doigt intérieur et au-dessous du petit doigt de derrière ; la longueur des deux brins de la queue de ce canard augmente sa dimension totale ; mais à peine dans sa grosseur égale-t-il le canard commun.

Edwards soupçonné, avec toute apparence de raison, que son *canard à longue queue de la baie d'Hudson* (c) est la femelle de celui-ci ; la taille, la figure et même le plumage sont à peu près les mêmes ; seulement le dos de celui-ci est moins varié de blanc et de noir, et en tout le plumage est plus brun.

Cet individu, qui nous paraît être la femelle, avait été pris à la baie d'Hudson, et l'autre tué à Terre-Neuve ; et comme la même espèce se recon-

(a) Voyez les planches enluminées, n° 1008, sous le nom de *Canard de Miclon*.

(b) *Long-tailed duck from New-Foumland*. Edwards, *Glan.*, p. 146, pl. 280. — « *Anas* » supernè splendè nigra, infernè nigricans ; capite anteriùs et ad latera, collique lateribus » griseo-vinaceis, maculâ ovatâ nigrâ utrimque notatis ; capite posteriore, collo supernè et » infernè, pennis scapularibus et imo ventre candidis ; rectricibus binis intermediis longis- » simis nigris... » *Anas longicauda ex insulâ Terræ-Novæ*, le Canard à longue queue de Terre-Neuve. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 382.

(c) *Long-tailed duck from Hudson's bay*. Edwards, *Hist.*, p. et pl. 156.

(*) *Anas glacialis* L.

naît dans le *havelda* des Islandais et de Wormius (*a*), il paraît que cette espèce est, comme plusieurs autres de ce genre, habitante des terres les plus reculées du Nord; elle se retrouve à la pointe nord-est de l'Asie, car on la reconnaît dans le *sawki* des Kamtchadales, qu'ils appellent aussi *kiangitch* ou *aangitch*, c'est-à-dire *diacre*, parce qu'ils trouvent que ce canard chante comme un diacre russe (*b*); d'où il paraît qu'un diacre russe chante comme un canard.

LE TADORNE (*c*) (*d*)

Nous nous croyons fondés à croire que le *chenalopez* ou *vulpanser* (oise-nard) des anciens est le même oiseau que le tadorne (*). Belon a hésité

(*a*) *Anas Islandica*, *protensâ caudâ*, *havelda ipsis dicta*. Mus. Worm., p. 302. — *Anas caudacuta Islandica havelda ipsis dicta*, Wormii. Willughby, *Ornithol.*, p. 290. — *Anas caudacuta*, *haveldæ Wormii similis si non eadem*. Ray, *Synops. avi.*, p. 145, n° 14. — *Anas Islandica*, *havelda ipsis dicta*. Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 8. *Onomast.*, p. 99, n° 8. — *Anas cauda cuneiformi forcipata*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 95. — *Anas hyemalis*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 26. — « *Anas supernè nigricans, pectore concolore, infernè* » *alba*; *occipitio cinereo*; *genis candidis*; *pennis scapularibus spadiceis*, *uropygio albo*, » *tæniâ longitudinali nigrâ notato*; *rectricibus binis intermediis longissimis nigris...* » *Anas longicauda Islandica*, le Canard à longue queue d'Islande. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 379.

(*b*) *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, *Supplément*, p. 273 et 355.

(*c*) Voyez les planches enluminées, n° 53.

(*d*) En grec, $\chi\eta\nu\alpha\lambda\omega\pi\epsilon\tau\epsilon\iota$; en latin, *vulpanser* et *anas strepera*; en allemand, *berg-enten* et *fuchs-gans*, noms qui répondent à celui de *vulpanser*; en anglais, *sheldrake*, *burroughs-duck*, *bergander*; en suédois, *ju-goas*; sur nos côtes de Picardie, *herclan*. — *Tadorne*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 172; et *Portraits d'oiseaux*, p. 36, *b*, mauvaise figure. — *Vulpanser*. Gessner, *Avi.*, p. 161. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 159. — Klein, *Avi.*, p. 130, n° 9. — *Vulpanser, chenalopez*. Charleton, *Exercit.*, p. 103, n° 2. — Idem, *Onomast.*, p. 98, n° 2. — *Vulpanser, seu chenalopez quibusdam*. Jonston, *Avi.*, p. 94. — *Anas maritima*. Gessner, *Avi.*, p. 803. Idem, *Icon. avi.*, p. 134, assez bonne figure de la tête et du cou. — *Anas maritima Rondeletii*. Jonston, *Avi.*, p. 96. — *Anas Indica quarta, sive anas maritima*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 196, figure de la tête empruntée de Gessner. — *Tadorna Gallis dicta*. Idem, *ibid.*, p. 236, avec une très mauvaise figure. — *Tadorna*. Jonston, *Avi.*, p. 98. — *Tadorna Bellonii, vulpanser quibusdam*. Willughby, *Ornithol.*, p. 278. — *Tadorna Bellonii*. Ray, *Synops. avi.*, p. 140, n° *a*, 1. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, avec une figure peu exacte, pl. 21. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 106, avec une figure très mauvaise, tab. 51. — *Anas tadorna Bellonii; vulpanser quorumdam*. Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 433. — *Anas longirostra quarta*. Schweneckfeld, *Aviur. Siles.*, p. 208. — *Anas albo variegato, pectoris lateribus ferrugineis, abdomine longitudinaliter cinereo maculata*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 93, — « *Anas rostro simo, fronte eompressâ, corpore* » *albo variegato...* » *Tadorna*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 3. — *Shiel-drake*. Brit. *Zoology*, p. 154. — *Die krachente*. Frisch, t. II, p. 166. — *Le tadorne*. Salerne, *Ornithol.*, p. 413. — *Morillon*. Albin, t. I^{er}, p. 81, avec une figure fautive, pl. 94. — « *Anas* » *candida tuberculo in exortu rostri carnosio; capite et collo supremo nigro-viridescens; corpore anteriore latâ fasciâ rufâ cincto; pectore et ventre mediis nigro-variegatis; maculâ* » *alarum viridi-aureâ; cupri puri colore variante; rectricibus candidis, duodecim interme-* » *diis apice nigris...* » *Tadorna*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 344.

(*) *Anas Tadorna* L.

et même varié sur l'application de ces noms : dans ses *Observations*, il les rapporte au harle, et dans son livre *de la Nature des Oiseaux*, il les applique au cravant ; néanmoins on peut aisément reconnaître par un de ces attributs de nature, plus décisifs que toutes les conjectures d'érudition, que ces noms appartiennent exclusivement à l'oiseau dont il est ici question, le tadorne étant le seul auquel on puisse trouver avec le renard un rapport unique et singulier, qui est de se gîter comme lui dans un terrier. C'est sans doute par cette habitude naturelle qu'on a d'abord désigné le tadorne en lui donnant la dénomination de *renard-oie* ; et non seulement cet oiseau se gîte comme le renard, mais il niche et fait sa couvée dans des trous qu'il dispute et enlève ordinairement aux lapins.

Ælien attribue de plus au *vulpanser* l'instinct de venir, comme la perdrix, s'offrir et se livrer sous les pas du chasseur pour sauver ses petits ; et c'était l'opinion de toute l'antiquité, puisque les Égyptiens qui avaient mis cet oiseau au nombre des animaux sacrés, le figuraient dans les hiéroglyphes, pour signifier la tendresse généreuse d'une mère (a) ; et, en effet, l'on verra par nos observations le tadorne offrir précisément ces mêmes traits d'amour et de dévouement maternel.

Les dénominations données à cet oiseau dans les langues du Nord, *fuchs-gans* ou plutôt *fuchs-ente* en allemand (canard-renard) ; en anglo-saxon, *berg-ander* (canard-montagnard) ; en anglais, *burrough-duck* (canard-lapin (b)), n'attestent pas moins que son ancien nom l'habitude singulière de demeurer dans des terriers pendant tout le temps de la nichée. Ces derniers noms caractérisent même plus exactement que celui de *vulpanser* le tadorne, en le réunissant à la famille des canards, à laquelle en effet il appartient, et non pas à celle des oies ; il est à la vérité un peu plus grand que le canard commun, et il a les jambes un peu plus hautes ; mais, du reste, sa figure, son port et sa conformation sont semblables, et il ne diffère du canard que par son bec qui est plus relevé, et par les couleurs de son plumage qui sont plus vives, plus belles, et qui, vues de loin, ont le plus grand éclat ; ce beau plumage est coupé par grandes masses de trois couleurs, le blanc, le noir et le jaune cannelle ; la tête et le cou, jusqu'à la moitié de sa longueur, sont d'un noir lustré de vert ; le bas du cou est entouré d'un collier blanc, au-dessous est une large zone de jaune cannelle qui couvre la poitrine et forme une bandelette sur le dos ; cette même couleur teint le bas-ventre ; au-dessous de l'aile, de chaque côté du dos, règne une bande noire dans un fond blanc, les grandes et les moyennes penes de l'aile sont noires, les petites ont le même fond de couleur, mais elles sont luisantes et lustrées de vert ; les trois penes voisines du corps ont leur bord extérieur d'un jaune cannelle, et l'intérieur blanc ; les grandes couvertures sont noires et les

(a) *Vid. Pieri, in Orum, lib. xx.*

(b) Suivant Willughby : « Quòd in foraminibus canicularum nidificet. »

petites sont blanches. La femelle est sensiblement plus petite que le mâle, auquel du reste elle ressemble même par les couleurs ; on remarque seulement que les reflets verdâtres de la tête et des ailes sont moins apparents que dans le mâle.

Le duvet de ces oiseaux est très fin et très doux (*a*) ; les pieds et leurs membranes sont couleur de chair ; le bec est rouge, mais l'onglet de ce bec et les narines sont noires ; sa forme est, comme nous l'avons dit, *sime* ou *camuse*, sa partie supérieure étant très arquée près de la tête, creusée en arc concave sur les narines, et se relevant horizontalement au bout en cuiller arrondie, bordée d'une rainure assez profonde et demi-circulaire ; la trachée présente un double renflement à sa bifurcation (*b*).

Pline fait l'éloge de la chair du tadorne, et dit que les anciens Bretons ne connaissaient pas de meilleur gibier (*c*) ; Athénée donne à ses œufs le second rang pour la bonté après ceux du paon ; il y a toute apparence que les Grecs élevaient des tadornes, puisque Aristote observe (*d*) que dans le nombre de leurs œufs il s'en trouve de clairs ; nous n'avons pas eu occasion de goûter de la chair ni des œufs de ces oiseaux.

Il paraît que les tadornes se trouvent dans les climats froids comme dans les pays tempérés, et qu'ils se sont portés jusqu'aux terres australes (*e*) ; cependant l'espèce ne s'est pas également répandue sur toutes les côtes de nos régions septentrionales (*f*).

Quoiqu'on ait donné aux tadornes le nom de canard de mer (*g*), et qu'en effet ils habitent de préférence les bords de la mer, on ne laisse pas d'en rencontrer quelques-uns sur des rivières (*h*) ou des lacs même assez éloignés dans les terres (*i*) ; mais le gros de l'espèce ne quitte pas les côtes ; chaque printemps il en aborde quelques troupes sur celles de Picardie, et c'est là qu'un de nos meilleurs correspondants, M. Baillon, a suivi les habitudes naturelles de ces oiseaux, sur lesquels il a fait les observations suivantes, que nous nous faisons un plaisir de publier ici :

« Le printemps, dit M. Baillon, nous amène les tadornes, mais toujours » en petit nombre : dès qu'ils sont arrivés, ils se répandent dans les plaines » de sables dont les terres voisines de la mer sont ici couvertes ; on voit » chaque couple errer dans les garennes qui y sont répandues, et y chercher

(*a*) « Plumæ mollissimæ, ut in eider. » Linnæus, *Fauna Suecica*.

(*b*) Willughby.

(*c*) « Suaviores epulas, olim, vulpanser non noverat Britannia. » Plin., lib. x, cap. xxii.

(*d*) Lib. iii, cap. i.

(*e*) « A la côte de Diemen, par 43 degrés de latitude, j'ai compté en oiseaux de mer, des canards, des sarcelles, des tadornes. » Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 229.

(*f*) « Habitantem reperimus in solâ Gotlandiâ. » *Fauna Suecica*.

(*g*) *Anas maritima*. Gessner.

(*h*) « Primo vere in fluviis solutâ glacie apparet. » Schwenckfeld.

(*i*) M. Salerne parle d'un couple de tadornes vus sur un étang en Sologne. *Hist. des oiseaux*, p. 414.

» un logement parmi ceux des lapins ; il y a vraisemblablement beaucoup de
 » choix dans cette espèce de demeure, car ils entrent dans une centaine
 » avant d'en trouver une qui leur convienne. On a remarqué qu'ils ne s'at-
 » tachent qu'aux terriers qui ont au plus une toise et demie de profondeur,
 » qui sont percés contre des à-dos ou monticules et en montant, et dont
 » l'entrée, exposée au midi, peut être aperçue du haut de quelque dune fort
 » éloignée.

» Les lapins cèdent la place à ces nouveaux hôtes, et n'y rentrent plus.

» Les tadorne ne fond aucun nid dans ces trous ; la femelle pond ses
 » premiers œufs sur le sable nu, et lorsqu'elle est à la fin de sa ponte,
 » qui est de dix à douze pour les jeunes, et pour les vieilles de douze à
 » quatorze, elle les enveloppe d'un duvet blanc fort épais dont elle se dé-
 » pouille.

» Pendant tout le temps de l'incubation, qui est de trente jours, le mâle
 » reste assidûment sur la dune ; il ne s'en éloigne que pour aller deux à
 » trois fois dans le jour chercher sa nourriture à la mer ; le matin et le soir,
 » la femelle quitte ses œufs pour le même besoin, alors le mâle entre dans
 » le terrier, surtout le matin, et lorsque la femelle revient, il retourne sur
 » sa dune.

» Dès qu'on aperçoit au printemps un tadorne ainsi en vedette, on est assuré
 » d'en trouver le nid ; il suffit pour cela d'attendre l'heure où il va au ter-
 » rier ; si cependant il s'en aperçoit, il s'envole du côté opposé, et va attendre
 » sa femelle à la mer ; en revenant, ils volent longtemps au-dessus de la ga-
 » renne, jusqu'à ce que ceux qui les inquiètent se soient retirés.

» Dès le lendemain du jour que la couvée est éclos, le père et la mère
 » conduisent les petits à la mer, et s'arrangent de manière qu'ils y arrivent
 » ordinairement lorsqu'elle est dans son plein : cette attention procure aux
 » petits l'avantage d'être plus tôt à l'eau, et de ce moment ils ne paraissent
 » plus à terre. Il est difficile de concevoir comment ces oiseaux peuvent, dès
 » les premiers jours de leur naissance, se tenir dans un élément dont les
 » vagues en tuent souvent des vieux de toutes les espèces.

» Si quelque chasseur rencontre la couvée dans ce voyage, le père et la
 » mère s'envolent ; celle-ci affecte de culbuter et de tomber à cent pas, elle
 » se traîne sur le ventre en frappant la terre de ses ailes, et par cette ruse
 » attire vers elle le chasseur : les petits demeurent immobiles jusqu'au
 » retour de leurs conducteurs, et on peut, si l'on tombe dessus, les prendre
 » tous sans qu'aucun fasse un pas pour fuir.

» J'ai été témoin oculaire de tous ces faits ; j'ai déniché plusieurs fois et
 » vu dénicher des œufs de tadorne : pour cet effet, on creuse dans le sable
 » en suivant le conduit du terrier jusqu'au bout ; on y trouve la mère sur
 » ses œufs, on les emporte dans une grosse étoffe de laine, couverts du
 » duvet qui les enveloppe, et on les met sous une cane ; elle élève ces petits

» étrangers avec beaucoup de soin, pourvu qu'on ait eu l'attention de ne lui
 » laisser aucun de ses œufs. Les petits tadornes ont en naissant le dos blanc
 » et noir, avec le ventre très blanc, et ces deux couleurs bien nettes les
 » rendent très jolis ; mais bientôt ils perdent cette première livrée et devien-
 » nent gris ; alors le bec et les pieds sont bleus ; vers le mois de septembre,
 » ils commencent à prendre leurs belles plumes, mais ce n'est qu'à la se-
 » conde année que leurs couleurs ont tout leur éclat.

» J'ai lieu de croire que le mâle n'est parfaitement adulte et propre à la
 » génération que dans cette seconde année (a), car ce n'est qu'alors que
 » paraît le tubercule rouge sanguin qui orne leur bec dans la saison des
 » amours, et qui, passé cette saison, s'oblitére ; or, cette espèce de pro-
 » duction nouvelle paraît avoir un rapport certain avec les parties de la
 » génération.

» Le tadorne sauvage vit de vers de mer, de *grenades* ou sauterelles qui
 » s'y trouvent à millions, et sans doute aussi du frai des poissons et des
 » petits coquillages qui se détachent et s'élèvent du fond avec les écumes
 » qui surnagent ; la forme relevée de son bec lui donne beaucoup d'avan-
 » tage pour recueillir ces diverses substances, en écumant, pour ainsi dire,
 » la surface de l'eau beaucoup plus légèrement que ne peut faire le canard.

» Les jeunes tadornes élevés par une cane s'accoutument aisément à la
 » domesticité et vivent dans les basses-cours comme les canards ; on les
 » nourrit avec de la mie de pain et du grain. On ne voit jamais les tadornes
 » sauvages rassemblés en troupes comme les canards, les sarcelles, les sif-
 » fleurs : le mâle et la femelle seulement ne se quittent point ; on les aper-
 » çoit toujours ensemble, soit dans la mer, soit sur les sables ; ils savent se
 » suffire à eux-mêmes, et semblent en s'appariant contracter un nœud indis-
 » soluble ; le mâle au reste se montre fort jaloux (b) ; mais, malgré l'ardeur
 » de ces oiseaux en amour, je n'ai jamais pu obtenir une couvée d'aucune
 » femelle : une seule a pondu quelques œufs au hasard, ils étaient inféconds ;
 » leur couleur ordinaire est une teinte très légère de blond sans aucune
 » tache : ils sont de la grosseur de ceux des canes, mais plus ronds.

(a) « La vie assez longue du tadorne paraît confirmer le fait de sa croissance tardive ;
 » l'hiver dernier, il m'en est mort un âgé de onze ans, et il aurait vécu plus longtemps, mais
 » il était devenu très méchant, s'était rendu le maître de toute la basse-cour, excepté un
 » canard musqué plus fort que lui, avec lequel il se battait sans cesse. On crut conserver
 » le plus faible en le renfermant ; mais il mourut peu de temps après, plutôt d'ennui de sa
 » prison que de vieillesse. » Note de M. Baillon.

(b) « La domesticité, qui adoucit les mœurs, en même temps les corrompt : j'ai vu dans
 » ma basse-cour un tadorne mâle s'accoupler deux années de suite avec une cane blonde,
 » et cependant faire toujours à sa femelle les mêmes caresses ; il avait alors cinq ans. Ce
 » mélange a produit des métis qui n'avaient du tadorne que le cri, le bec et les pieds ; les
 » couleurs ont été celles du canard ; il n'y avait de différence que sous la queue, qui a con-
 » servé la teinte jaune. J'ai gardé pendant trois ans une femelle de ces métis, elle n'a
 » jamais voulu écouter ni les canards ni les tadornes. » Note de M. Baillon.

» Le tadorne est sujet à une maladie singulière : l'éclat de ses plumes se ternit, elles deviennent sales et huileuses, et l'oiseau meurt après avoir languï pendant près d'un mois. Curieux de connaître la cause du mal, j'en ai ouvert plusieurs, je leur ai trouvé le sang dissous et les principaux viscères embarrassés d'une eau rousse, visqueuse et fétide; j'attribue cette maladie au défaut de sel marin, que je crois nécessaire à ces oiseaux, au moins de temps en temps, pour diviser par ses pointes la partie rouge de leur sang et entretenir son union avec la lymphe, en dissolvant les eaux ou humeurs visqueuses que les graines dont ils vivent dans les cours amassent dans leurs intestins. »

Ces observations détaillées de M. Baillon ne nous laissent que fort peu de choses à ajouter à l'histoire de ces oiseaux, dont nous avons fait nourrir un couple sous nos yeux : ils ne nous ont pas paru d'un naturel sauvage; ils se laissaient prendre aisément; on les tenait dans un jardin où on leur donnait la liberté pendant le jour, et lorsqu'on les prenait et qu'on les tenait à la main ils ne faisaient presque pas d'efforts pour s'échapper; ils mangeaient du pain, du son, du blé, et même des feuilles de plantes et d'arbrisseaux; leur cri ordinaire est assez semblable à celui du canard, mais il est moins étendu et beaucoup moins fréquent, car on ne les entendait crier que fort rarement; ils ont encore un second cri plus faible quoique aigu : *wute, wute*, qu'ils font entendre lorsqu'on les saisit brusquement, et qui ne paraît être que l'expression de la crainte; ils se baignent fort souvent, surtout dans les temps doux et à l'approche de la pluie; ils nagent en se berçant sur l'eau, et lorsqu'ils abordent à terre ils se dressent sur leurs pieds, battent des ailes et se secouent comme les canards; ils arrangent aussi très souvent leur plumage avec leur bec : ainsi les tadornes, qui ressemblent beaucoup aux canards par la forme du corps, leur ressemblent aussi par les habitudes naturelles, seulement ils ont plus de légèreté dans les mouvements, et montrent plus de gaieté et de vivacité; ils ont encore sur tous les canards, même les plus beaux, un privilège de nature qui n'appartient qu'à cette espèce, c'est de conserver constamment et en toute saison les belles couleurs de leur plumage : comme ils ne sont pas difficiles à priver, que leur beau plumage se remarque de loin et fait un très bel effet sur les pièces d'eau, il serait à désirer que l'on pût obtenir une race domestique de ces oiseaux; mais leur naturel et leur tempérament semblent les fixer sur la mer et les éloigner des eaux douces; ce ne pourrait donc être que dans les terrains très voisins des eaux salées qu'on pourrait tenter avec espérance de succès leur multiplication en domesticité.

LE MILLOUIN (a) (b)

Le millouin (*) est ce canard que Belon désigne sous le nom de *cane à tête rousse* : il a en effet la tête et une partie du cou d'un brun roux ou marron ; cette couleur, coupée en rond au bas du cou, est suivie par du noir ou brun noirâtre qui se coupe de même en rond sur la poitrine et le haut du dos ; l'aile est d'un gris teint de noirâtre et sans miroir ; mais le dos et les flancs sont joliment ouvragés d'un liséré très fin qui court transversalement par petits zigzags noirs dans un fond gris de perle. Selon Schwenckfeld, la tête de la femelle n'est pas rousse comme celle du mâle, et n'a que quelques taches roussâtres.

Le millouin est de la grandeur du tadorne, mais sa taille est plus lourde ; sa forme, trop ronde, lui donne un air pesant ; il marche avec peine et de mauvaise grâce, et il est obligé de battre de temps en temps des ailes pour conserver l'équilibre sur terre.

Son cri ressemble plus au sifflement grave d'un gros serpent qu'à la voix d'un oiseau ; son bec large et creux est très propre à fouiller dans la vase, comme font les souchets et les morillons, pour y trouver des vers et pour pêcher des petits poissons et des crustacés. Deux de ces oiseaux mâles que M. Baillon a nourris l'hiver dans une basse-cour se tenaient presque toujours dans l'eau ; ils étaient forts et courageux sur cet élément et ne s'y laissaient pas approcher par les autres canards, ils les écartaient à coups de

(a) Voyez les planches enluminées, n° 803.

(b) En Brie, *moreton* ; en Bourgogne, *rougeot* ; en catalan, *buixot* ; dans le Bolonais, *collo rosso* ; en allemand, *rot-hals, rot-ent, mittel-ent, wilde-grawe-ent, braun koeffichte endte* ; en silésien, *braun endte* ; en anglais, *pochard, red-headed widgeon, common grey widgeon*. — *Cane à tête rousse*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 173. — Albin, t. II, pl. 98. — Jonston, *Avi.*, p. 98. — *Anas fera fusca vel media*. Gessner, *Avi.*, p. 116 ; et *Icon. avi.*, p. 76. — Klein, *Avi.*, p. 132, n° 5. — *Anas fera fusca vel mediæ magnitudinis*. Aldrovande. *Avi.*, t. III, p. 221. — *Anas fera fusca Gessneri, Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 288. — Ray, *Synops. avi.*, p. 143, n° a, 10. — *Anas fusca*. Jonston, *Avi.*, p. 97. — Marsigli, *Danub.*, t. V, p. 122, pl. 59. — *Anas fusca, quibusdam media*. Charleton, *Exercit.*, p. 103, n° 9. *Onomast.*, p. 99, n° 9. — *Anas fera octava seu erythrocephalos primus*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 201. — *Anas media Schwenckfeldii*. Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 357. — *Anas fera capite sub-rufo minor*. Willughby, p. 282 (paraît être la femelle). — *Penelops primus, Ornithologi*. Aldrovande, t. III, p. 218. — *Penelope*. Jonston, *Avi.*, p. 98. — Charleton, *Exercit.*, p. 106, n° 3. *Onomast.*, p. 100, n° 9. — *Anas cinerea vertice et collo ferrugineis*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 1, sp. 9. — *Anas alis cinereis immaculatis, uropygio nigro*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 107. — *Anas ferina*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 27. — *Le canard brun*. Salerne, *Ornithol.*, p. 422. — « *Anas supernè cinereo-albo et fusco, » infernè cinereo-albo et griseo transversim et undatim striata ; capite et collo castaneis ; » corpore anteriùs fuliginoso ; imo ventre dorso concolore ; reetricibus cinereo-fuscis... » *Penelope*, le Millouin. Brisson, t. VI, p. 384.*

(*) *Anas ferina* L.

bec; mais ceux-ci, en revanche, les battaient lorsqu'ils étaient à terre, et toute la défense du millouin était alors de fuir vers l'eau. Quoiqu'ils fussent privés et même devenus familiers, on ne put les conserver longtemps, parce qu'ils ne peuvent marcher sans se blesser les pieds; le sable des allées d'un jardin les incommodent autant que le pavé d'une cour; et quelque soin que prit M. Baillon de ces deux millouins, ils ne vécurent que six semaines dans leur captivité.

« Je crois, dit ce bon observateur, que ces oiseaux appartiennent au Nord; » les miens restaient dans l'eau pendant la nuit, même lorsqu'il gelait beaucoup; ils s'y agitaient assez pour empêcher qu'elle ne glaçât autour d'eux.

» Du reste, ajoute-t-il, les millouins ainsi que les morillons et les garrots mangent beaucoup et digèrent aussi promptement que le canard : ils ne vécurent d'abord que de pain mouillé, ensuite ils le mangeaient sec, mais ils ne l'avalent ainsi qu'avec peine, et étaient obligés de boire à chaque instant; je n'ai pu les accoutumer à manger du grain; les morillons seuls paraissent aimer la semence du jonc de marais. »

M. Hébert, qui en chasseur attentif et même ingénieux a su trouver à la chasse d'autres plaisirs que celui de tuer, a fait sur ces oiseaux comme sur beaucoup d'autres des observations intéressantes. « C'est, dit-il, l'espèce du millouin qui, après celle du canard sauvage, m'a paru la plus nombreuse dans les contrées où j'ai chassé. Il nous arrive en Brie à la fin d'octobre par troupes de vingt à quarante; il a le vol plus rapide que le canard, et le bruit que fait son aile est tout différent; la troupe forme en l'air un peloton serré, sans former des triangles comme les canards sauvages; à leur arrivée ils sont inquiets, ils s'abattent sur les grands étangs, l'instant d'après ils en partent, en font plusieurs fois le tour au vol, se posent une seconde fois pour aussi peu de temps, disparaissent, reviennent une heure après, et ne se fixent pas davantage. Quand j'en ai tué, ç'a toujours été par hasard, avec de très gros plomb, et lorsqu'ils faisaient leurs différents tours en l'air : ils étaient tous remarquables par une grosse tête rousse qui leur a valu le nom de *rougeot* dans notre Bourgogne.

» On ne les approche pas facilement sur les grands étangs : ils ne tombent point sur les petites rivières par la gelée, ni à la chute sur les petits étangs (a), et ce n'est que dans les canardières de Picardie que l'on peut en tuer beaucoup : néanmoins ils ne laissent pas d'être assez communs en

(a) « Comme on ne tue que rarement de ces oiseaux en Brie, il m'a été impossible d'en réunir plusieurs pour les comparer; mais je suis fort porté à croire qu'on confond sous la même dénomination de *moreton*, *morillon*, etc., deux espèces et même trois : le *millouin*, n° 803 des planches enluminées; le *chipeau*, n° 958, et le *canard siffleur*, n° 825. Ces trois espèces ont beaucoup de rapport; leur plumage gris plus ou moins rembruni, ondulé de traits noirs, semblables à des traits de plume, leur donne un air de famille; ils voyagent ensemble. Connaît-on bien les mâles et les femelles dans chacune de ces espèces? » Suite de la note de M. Hébert, qui nous fait voir qu'en Brie, et peut-être en plusieurs autres endroits, les noms de *morillon*, *moreton*, sont mal appliqués et donnés vulgairement au millouin, au chipeau, ou encore à d'autres canards.

» Bourgogne, et on en voit à Dijon, aux boutiques des rôtisseurs, pendant
 » presque tout l'hiver. J'en ai tué un en Brie, au mois de juillet, par une
 » très grande chaleur; il me partit sur les bords d'un étang, au milieu des
 » bois, dans un endroit fort solitaire; il était accompagné d'un autre, ce
 » qui me ferait croire qu'ils étaient appariés, et que quelques couples de
 » l'espèce couvent en France dans les grands marais. »

Nous ajouterons que cette même espèce s'est portée bien au delà de nos contrées, car il nous est arrivé de la Louisiane un millouin tout semblable à celui de France, et de plus on reconnaît le même oiseau dans le *quapacheanauhli* de Fernandez (a), que M. Brisson, par cette raison, a nommé *millouin du Mexique* (b). Quant à la variété dans l'espèce du millouin de France, donnée par ce dernier ornithologiste sous l'indication de *millouin noir*, nous ne pouvons que nous en tenir à ce qu'il en dit (c), cette variété du millouin ne nous étant pas connue.

LE MILLOUINAN (d)

Ce bel oiseau (*), dont nous devons la connaissance à M. Baillon, est de la taille du millouin, et ses couleurs, quoique différentes, sont disposées de même : par ce double rapport nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *millouinan*. Il a la tête et le cou recouverts d'un grand *domino* noir à reflets verts cuivreux, coupé en rond sur la poitrine et le haut du dos; le manteau est joliment ouvragé d'une petite hachure noirâtre, courant légèrement dans un fond gris de perle; deux pièces du même ouvrage, mais plus serré, couvrent les épaules; le croupion est travaillé de même; le ventre et l'estomac sont du plus beau blanc: on peut remarquer sur le milieu du cou l'empreinte obscure d'un collier roux; le bec du millouinan est moins long et plus large que celui du millouin.

L'individu que nous décrivons a été tué sur la côte de Picardie; et depuis, un autre tout à fait semblable, sinon qu'il est un peu plus petit, nous est venu de la Louisiane. Ce n'est pas, comme on l'a déjà vu, la seule espèce de la famille du canard qui se trouve commune aux deux continents: néanmoins ce millouinan, qui n'avait pas encore été remarqué ni décrit, ne paraît sans doute que rarement sur nos côtes.

(a) « *Anatis feræ* genus, capite, collo, pectore ac ventre fulvo... Alis cum dorso e fusco » fulvoque transversis læniis variis. » Fernandez, cap. cxxiv, p. 52.

(b) *Ornithologie*, t. VI, p. 390.

(c) *Ornithol.*, p. 389. — *Anas fera fusca alia*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 221.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 1002.

(*) *Anas Marila* L.

LE GARROT (a) (b)

Le garrot (*), est un petit canard dont le plumage est noir et blanc, et la tête remarquable par deux mouches blanches posées aux coins du bec, qui de loin semblent être deux yeux placés à côté des deux autres dans la coiffe noire lustrée de vert qui lui couvre la tête et le haut du cou ; et c'est de là que les Italiens lui ont donné le nom de *quattr'occhi* ; les Anglais le nomment *golden-eye*, œil d'or, à raison de la couleur jaune dorée de l'iris de ses yeux ; la queue et le dos sont noirs, ainsi que les grandes plumes de l'aile, dont la plupart des couvertures sont blanches ; le bas du cou, avec tout le devant du corps, est d'un beau blanc ; les pieds sont très courts, et les membranes qui en réunissent les doigts s'étendent jusqu'au bout des ongles et y sont adhérentes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère entièrement par les couleurs, qui, comme on l'observe généralement dans toute la grande famille du canard, sont plus ternes, plus pâles dans les femelles : celle-ci les a grises ou brunâtres où le mâle les a noires, et gris-blanches où il les a d'un beau blanc ; elle n'a ni le reflet vert à la tête, ni la tache blanche au coin du bec (c).

Le vol du garrot, quoique assez bas, est très raide et fait siffler l'air (d) ; il ne crie pas en partant ; et ne paraît pas être si défiant que les autres canards. On voit de petites troupes de garrots sur nos étangs pendant tout l'hiver, mais ils disparaissent au printemps et sans doute vont nicher dans le Nord :

(a) Voyez les planches enluminées, n° 802.

(b) En Lorraine, *canard de Hongrie* ; en Alsace, *canard pie* ; par les Italiens, *quattr'occhi* ; en anglais, *golden-eye* ; en allemand, *kobel-ente*, *strauss-ente* ; et aux environs de Strasbourg, *weisser dritt-vogel* ; par quelques-uns, *klinger* ; en suédois, *knipa* ; et dans la province de Skone, *dopping*. — *Clangula*. Gessner, *Avi.*, p. 119. — Idem, *Icon. avi.*, p. 79, une mauvaise figure de la tête. — Jonston, *Avi.*, p. 97. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 20. — *Anas clangula*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 224. — Klein, *Avi.*, p. 433, n° 13. — *Anas platyrinchos*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 224. — *Anas platyrinchos mas Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 282. — Ray, *Synops.*, p. 142, n° a, 8. — Klein, p. 435, n° 27. — Marsigl., *Danub.*, t. V, p. 114, tab. 55. — *Anas fera sexta seu cristata*. Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 200. — Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 357. — *Petit plongeon*. Albin, t. Ier, p. 83, pl. 96. — *Le canard aux yeux d'or*. Salerne, *Ornithol.*, p. 420. — *Anas nigro atboque variegata; capite nigro-viridi; sinu oris alba macula*. Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 400. — « *Anas supernè nigra, infernè alba, capite et collo supremo nigris, violaceo et viridi-aureo colore variantibus; maculâ utrimque rostrum inter et oculum, collo infimo, » tetricibus alarum superioribus mediis et remigibus intermediis candidis; reetricibus » nigricantibus... » *Clangula*, le Garrot. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 416.*

(c) Aldrovande.

(d) « *Clangula* ab alarum clangore, quæ firmissimæ et non sine sono in volatu moventur. » *Idem*.

(*) *Anas Clangula* L.

du moins Linnæus, dans une courte notice du *Fauna Suecica*, dit que ce canard se voit l'été en Suède, et que dans cette saison, qui est celle de la nichée, il se tient dans des creux d'arbres.

M. Baillon, qui a essayé de tenir quelques garrots en domesticité, vient de nous communiquer les observations suivantes :

« Ces oiseaux, dit-il, ont maigri considérablement en peu de temps, et » n'ont pas tardé à se blesser sous les pieds lorsque je les ai laissés marcher » en liberté; ils restaient la plupart du temps couchés sur le ventre; mais » quand les autres oiseaux venaient les attaquer ils se défendaient vigou- » reusement; je puis même dire que j'ai vu peu d'oiseaux aussi méchants. » Deux mâles que j'ai eus l'hiver dernier me déchiraient la main à coups de » bec toutes les fois que je les prenais; je les tenais dans une grande cage » d'osier afin de les accoutumer à la captivité, et à voir aller et venir dans » la cour les autres volailles; mais ils ne marquaient dans leur prison que de » l'impatience et de la colère, et s'élançaient, contre leurs grilles, vers les » autres oiseaux qui les approchaient; j'étais parvenu avec beaucoup de » peine à leur apprendre à manger du pain, mais ils ont constamment refusé » toute espèce de grains.

» Le garrot, ajoute cet attentif observateur, a de commun avec le mil- » louin et le morillon, de ne marcher que d'une manière peignée et difficile, » avec effort, et ce semble avec douleur; cependant ces oiseaux viennent » de temps en temps à terre, mais pour s'y tenir tranquilles et en repos, » debout ou couchés sur la grève, et pour y éprouver un plaisir qui leur » est particulier. Les oiseaux de terre ressentent de temps en temps le » besoin de se baigner, soit pour purger leur plumage de la poussière qui » l'a pénétré, soit pour donner au corps une dilatation qui en facilite » les mouvements, et ils annoncent par leur gaieté en quittant l'eau, la sen- » sation agréable qu'ils éprouvent; dans les oiseaux aquatiques, au con- » traire, dans ceux surtout qui restent un long temps dans l'eau, les plumes » humectées et pénétrées à la longue donnent insensiblement passage à » l'eau, dont quelques filets doivent gagner jusqu'à la peau: alors ces » oiseaux ont besoin d'un bain d'air qui dessèche et contracte leurs mem- » bres trop dilatés par l'humidité; ils viennent en effet au rivage prendre ce » bain sec dont ils ont besoin, et la gaieté qui règne alors dans leurs yeux » et un balancement lent de la tête font connaître la sensation agréable » qu'ils éprouvent; mais ce besoin satisfait, et en tout autre temps, les gar- » rots et, comme eux, les millouins et les morillons, ne viennent pas volon- » tiers à terre, et surtout évitent d'y marcher, ce qui paraît leur causer » une extrême fatigue; en effet, accoutumés à se mouvoir dans l'eau par » petits élans dont l'impulsion dépend d'un mouvement vif et brusque des » pieds, ils apportent cette habitude à terre, et n'y vont que par bonds, » en frappant si fortement le sol de leurs larges pieds, que leur marche

» fait le même bruit qu'un claquement de mains ; ils s'aident de leurs
 » ailes pour garder l'équilibre, qu'ils perdent à tout moment, et, si on
 » les presse, ils s'élancent en jetant leurs pieds en arrière et tombent
 » sur l'estomac ; leurs pieds, d'ailleurs, se déchirent et se fendent en peu de
 » temps par le frottement sur le gravier : il paraît donc que ces espèces,
 » uniquement nées pour l'eau, ne pourront jamais augmenter le nombre
 » des colonies que nous en avons tirées pour peupler nos basses-cours. »

LE MORILLON (a) (b)

Le morillon (*) est un joli petit canard qui, pour toutes couleurs, n'offre, lorsqu'on le voit en repos, qu'un large bec bleu, un grand domino noir, un manteau de même couleur, et du blanc sur l'estomac, le ventre et le haut des épaules ; ce blanc est net et pur, et tout le noir est luisant et relevé de beaux reflets pourprés et d'un rouge verdâtre ; les plumes du derrière de la tête se redressent en pennache ; souvent le bas du domino noir sur la poitrine est ondé de blanc : et dans cette espèce, ainsi que dans les autres du genre du canard, les couleurs sont sujettes à certaines variations qui ne sont nullement spécifiques, et qui n'appartiennent qu'à l'individu (c).

(a) Voyez les planches enluminées, n° 1001.

(b) En Brie, le *jacobin* ; sur la Somme, du temps de Belon, *cotée* ; en allemand, *scheel-ent*, *schill-ent*, *skel-endt*, *lepel-ganz* ; en anglais, *spoon-bill'd duck* ; en suédois, *brunnacke*. — *Morillon*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 165 ; et *Portraits d'oiseaux*, p. 33, b, mauvaise figure. — *Glaucium*. Gessner, *Avi.*, p. 108. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 215. — *Glaucius*. Jonston, *Avi.*, p. 97. — Charleton, *Exercit.*, p. 106, n° 4. — *Onomast.*, p. 100, n° 4. — *Glaucium Belonii*. Willughby, *Ornithol.*, p. 281. — Ray, *Synops. avi.*, p. 144. — *Anas platyrinchos*. Gessner, *Avi.*, p. 118. — Aldrovande, t. III, p. 223. — *Anas platyrinchos Gessneri*, *Mus. Worm.*, p. 301. — Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 7. *Onomast.*, p. 99, n° 7. — *Anatis platyrinchos species*. Gessner, *Icon.*, p. 79. — *Anas platyrinchos minor alter, seu anas fuligula alia*. Aldrovande, t. III, p. 227. — *Anas fera fusca minor*. Willughby, *Ornithol.*, p. 281. — Ray, *Synops. avi.*, p. 143, n° 11 (peut-être la femelle). — *Anas fera capite sub-rufa major*. Willughby, p. 282. — Ray, p. 144, n° 12. — *Anas glaucia fera*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 1, sp. 10. — *Anas oculorum iridibus flavis ; capite griseo ; collaribus albo*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 104. — *Glaucion*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 23. — *Reiger ente*. Frisch, t. II, pl. 171. — *Le morillon*. Salerne, *Ornithol.*, p. 423. — *Le canard sauvage à tête roussâtre*. Idem, *ibid.*, p. 424. — « *Anas cristata, supernè fusco-nigricans, violaceo adumbrata, infernè alba, in pectore et imo ventre fusco variegata, capite et collo supremo splendidè nigricantibus, ad violaceum vergentibus ; collo infimo fusco-rufescente ; tæniâ transversâ in alis candidâ ; rectricibus fusco nigricantibus, ad violaceum vergentibus (Mas).* » — « *Anas supernè splendidè fusca punctulis griseis aspersa, infernè alba, in pectore et imo ventre fusco variegata ; capite et collo fuscis, nigricante variis ; uropygio fusco-nigricante, viridi adumbrato ; tæniâ transversâ in alis candidâ ; rectricibus fusco-nigricantibus ad violaceum vergentibus (Fœmina)...* » *Glaucium*, le Morillon. Brisson, t. VI, p. 406.

(c) « In hac et in aliis anatibus colores variant in diversis individuis. » Ray.

(*) *Anas fuligula* L.

Lorsque le morillon vole, son aile paraît rayée de blanc : cet effet est produit par sept plumes qui sont en partie de cette couleur (a) ; il a le dedans des pieds et des jambes rougeâtre, et le dehors noir ; sa langue est fort charnue, et si renflée à la racine qu'il semble y en avoir deux ; dans les viscères il n'y a point de vésicule du fiel (b). Belon regarde le morillon comme le *glaucium* des Grecs, n'ayant, dit-il, trouvé onc oiseau qui eût l'œil de couleur si véronne : et, en effet le *glaucium* dans Athénée est ainsi nommé de la couleur *glauque* ou vert d'eau de ses yeux.

Le morillon fréquente les étangs et les rivières (c), et néanmoins se trouve aussi sur la mer (d) ; il plonge assez profondément (e) et fait sa pâture de petits poissons, de crustacés et coquillages, ou de graines d'herbes aquatiques (f), surtout de celle du jonc commun : il est moins défiant, moins prêt à partir que le canard sauvage ; on peut l'approcher à la portée du fusil sur les étangs, ou mieux encore sur les rivières quand il gèle ; et lorsqu'il a pris son essor, il ne fait pas de longues traversées (g).

M. Baillon nous a communiqué ses observations sur cette espèce en domesticité. « La couleur du morillon, dit-il, sa manière de se balancer en » marchant et en tenant le corps presque droit, lui donnent un air d'autant » plus singulier, que la belle couleur bleu clair de son bec, toujours appli- » qué sur sa poitrine, et ses gros yeux brillants, tranchent beaucoup sur le » noir de son plumage.

» Il est assez gai et barbote comme le canard pendant des heures entières ; » j'en ai privé facilement plusieurs dans ma cour : ils sont devenus si fami- » liers en peu de temps qu'ils entraient dans la cuisine et dans les appartements ; on les entendait avant de les voir à cause du bruit qu'ils faisaient » à chaque pas en plaquant leurs larges pieds par terre et sur les parquets ; » on ne les voyait jamais faire de pas inutiles, ce qui prouve, comme je l'ai » dit, que l'espèce ne marche que par besoin et forcément : et, en effet, ils » s'écorchaient les pieds sur le pavé : néanmoins ils ne maigrissaient que » fort peu, et ils auraient pu vivre longtemps si les autres oiseaux de la » basse-cour les avaient moins tourmentés.

(a) « Il seroit totalement noir par dessus le dos et aelles, n'estoit que quand on les lui » étend, l'on voit sept plumes en chaque costé, qui lui font l'aelle toute bigarée, ainsi » comme à la pie ; mais au reste toute l'aelle, comme aussi la queue, est noire, qui res- » semblent proprement à celle d'un cormorant. » Belon, *Nat.*, p. 165.

(b) *Idem, ibidem.*

(c) « Cet oiseau de rivière, dit Belon, commun ès rivières et étangs de toutes contrées ; » et dans ses observations, p. 161, il dit avoir trouvé le morillon, avec plusieurs autres espèces aquatiques, sur le lac qui est au-dessus d'Antioche.

(d) « Habitat in maritimis frequens. » *Fauna Suecica.*

(e) « Sachant faire le plongeon, il se peut contenir dessous l'eau moult long espace de » temps. » Belon.

(f) *Idem.*

(g) Observations de M. Hébert.

» Je me suis procuré, ajoute M. Baillon, plus de trente morillons pour voir
 » si la huppe, qui est très apparente à quelques individus, constitue une
 » espèce particulière ; j'ai reconnu qu'elle est un des ornements de tous les
 » mâles (a).

» De plus les jeunes sont, dans le premier temps, d'un gris enfumé ; cette
 » livrée reste jusqu'après la mue, et ils n'ont toute leur belle couleur d'un
 » noir brillant qu'à la deuxième année ; ce n'est que dans le même temps
 » que le bec devient bleu ; les femelles sont toujours moins noires, et n'ont
 » jamais de huppées. »

LE PETIT MORILLON (b)

Après ce que nous venons de dire de la diversité que l'on remarque souvent dans le plumage des morillons, nous serions fort tentés de rapporter aux mêmes causes accidentelles la différence de grandeur sur laquelle on s'est fondé pour faire du petit morillon (*) une espèce particulière et séparée de celle du morillon ; cette différence en effet est si petite, qu'à la rigueur on pourrait la regarder comme nulle (c), ou du moins la rapporter à celles que l'âge et les divers temps d'accroissement mettent nécessairement entre les individus d'une même espèce. Néanmoins la plupart des ornithologistes

(a) J'en ai tué qui avaient sur le sommet de la tête quelques plumes plus longues et plus larges que les autres, ce qui formait comme une espèce de huppe peu apparente ; j'en ai tué d'autres qui n'en avaient aucun vestige. Note communiquée par M. Hébert.

(b) *Wigge*, par les Suédois ; en anglais, *tufted duck* ; en allemand, *woll-enten*, et par quelques-uns, *rusgen* ; à Venise, *capo negro*. — *Petit plongeon*, espèce de canard. Belon, *Nat.*, p. 175. — *Strausz endt.* Gessner, *Avi.*, p. 107. — *Fuligula*. Idem, *Icon. avi.*, p. 80. — Jonston, *Avi.*, p. 98. — *Anas fuligula* (à *fuligineo totius corporis colore*). Gessner, *Avi.*, p. 120. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 227. — *Anas cirrhata*. Gessner, *Avi.*, p. 120. — Aldrovande, t. III, p. 229. — Jonston, p. 98. — *Anas cristata*. Ray, *Synops.*, p. 142, n° a, 7. — *Anas platyrhynchos minor prior*. Aldrovande, p. 228. — *Anas fuligula prima Gessneri*, *Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 280. — Klein, *Avi.*, p. 133, n° 11. — Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 356 et 393. — *Querquedula cristata seu colymbis Belonii*. Aldrovande, t. III, p. 210. — Jonston, p. 97. — Charleton, *Exercit.*, p. 107, n° 2. *Onomast.*, p. 104, n° 2. — *Anas cristata dependente ; corpore nigro ; ventre maculéque alarum albis*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 99. — *Fuligula*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 39. — *Canard à tête noire*. Albin, t. I^{er}, pl. 95. — *Le petit canard à large bec*. Salerne, p. 419. — « *Anas cristata*, supernè fusco-nigricans, punctulis dilutioribus aspersa, infernè albo-argentea ; capite » et collo supremo saturatè violacèis ; collo infimo et imo ventre fusco-nigricantibus ; uropygio saturatè fusco, viridi obscuro adumbrato ; tæniâ transversâ in alis candidâ ; rectricibus splendidè fuscis... » *Glaucium minus*, le petit Morillon. Brisson, t. VI, p. 411.

(c) Le morillon... du bout du bec à celui de la queue, quatorze pouces neuf lignes ; au bout des ongles quinze pouces.

Le petit morillon... du bout du bec à celui de la queue, douze pouces six lignes ; au bout des ongles quatorze pouces dix lignes. Brisson.

(*) C'est une variété de l'*Anas fuligula* L.

ont indiqué ce petit morillon comme d'une espèce différente de l'autre, et, ne pouvant les contredire par des faits positifs, nous consignons seulement ici nos doutes, que nous ne croyons pas mal fondés. Belon même, que les autres ont suivi, et qui est le premier auteur de cette distinction d'espèces, semble nous fournir une preuve contre sa propre opinion ; car après avoir dit de son *petit plongeon*, qui est notre petit morillon, que *c'est un joli oiseau bien troussé, rond et raccourci, avec yeux si jaunes et luisans qu'ils sont plus clairs qu'airin poli...* et qu'avec le plumage semblable à celui du morillon, il a de même la ligne blanche par le travers de l'aile, il ajoute « si est-ce » qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit vrai morillon, car il a la huppe derrière la tête comme le bièvre et le pélican, et toutefois le morillon n'en a point (a). » Or, Belon se trompe ici, et ce caractère de la huppe est une raison de plus de rapporter l'oiseau dont il s'agit au vrai morillon, qui a en effet une huppe (b).

M. Brisson donne encore une variété dans cette espèce, sous le nom de *petit morillon rayé* (c); mais ce n'est certainement qu'une variété d'âge.

LA MACREUSE (d) (e)

On a prétendu que les macreuses (*) naissaient, comme les bernaches, dans des coquilles ou dans du bois pourri (f); nous avons suffisamment réfuté ces fables, dont ici, comme ailleurs, l'histoire naturelle ne se trouve que trop souvent infectée; les macreuses pondent, nichent et naissent comme les autres oiseaux; elles habitent de préférence les terres et les îles les

(a) *Nature des oiseaux*, p. 175.

(b) Belon dit de plus qu'on nomme son petit plongeon *côtée*; nom que nous nous sommes crus en droit de rapporter au morillon. Il conjecture aussi que c'est le *colymbis* ou *colymbides* des anciens; mais nous avons rapporté ce dernier, avec plus de vraisemblance, au *castagneux*.

(c) Brisson, t. VI, p. 416. Cet ornithologiste y rapporte la *fuligula dicta Gessnero; scaup duck* de Willughby, p. 279; et de Ray, p. 142, n° a, 6.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 978.

(e) Les Anglais de la province d'York, l'appellent *scoter*. — *Anas niger, eboracensis* *scoter*. Willughby, *Ornithol.*, p. 280. — *Anas niger minor*. Ray, *Synops. avi.*, p. 141, n° a, 5. — « *Anas tota nigra, bazi rostri gibbâ.* » *Anas nigra*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 6. — *Le petit canard noir*. Salerne, *Ornithol.*, p. 417. — *La petite macreuse*. Idem, p. 418. — « *Anas supernè splendidè nigra, infernè nigricans; tuberculo in exortu* » *rostri carnosio rubro, lineâ flavâ diviso; capite et collo nigris, violaceo saturato colore* » *variantibus; reetricibus nigricantibus.* » *Anas nigra*, la Macreuse. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 420.

(f) Voyez le *Traité de l'origine des macreuses*, par feu M. Graindorge, de la Faculté de Montpellier; Caen, 1680; et notre article de la *bernache*.

(*) *Anas nigra* L.

plus septentrionales, d'où elles descendent en grand nombre le long des côtes de l'Écosse et de l'Angleterre, et arrivent sur les nôtres en hiver, pour y fournir un assez triste gibier, néanmoins attendu avec empressement par nos solitaires, qui, privés de tout usage de chair et réduits au poisson, se sont permis celle de ces oiseaux, dans l'opinion qu'ils ont le sang froid comme les poissons, quoique en effet leur sang soit chaud et tout aussi chaud que celui des autres oiseaux d'eau; mais il est vrai que la chair noire, sèche et dure de la macreuse est plutôt un aliment de mortification qu'un bon mets.

Le plumage de la macreuse est noir; sa taille est à peu près celle du canard commun, mais elle est plus ramassée et plus courte. Ray observe que l'extrémité de la partie supérieure du bec n'est pas terminée par un ongle corné, comme dans toutes les espèces de ce genre; dans le mâle, la base de cette partie, près de la tête, est considérablement gonflée et présente deux tubercules de couleur jaune; les paupières sont de cette même couleur; les doigts sont très longs et la langue est fort grande; la trachée n'a pas de labyrinthe (a), et les *cæcums* sont très courts, en comparaison de ceux des autres canards.

M. Baillon, cet observateur intelligent et laborieux, que j'ai eu si souvent occasion de citer au sujet des oiseaux d'eau, m'a envoyé les observations suivantes :

« Les vents du nord et du nord-ouest amènent le long de nos côtes de
 » Picardie, depuis le mois de novembre jusqu'en mars, des troupes prodigieuses de macreuses; la mer en est, pour ainsi dire, couverte : on les voit voler sans cesse de place en place et par milliers, paraître sur l'eau et disparaître à chaque instant; dès qu'une macreuse plonge, toute la bande l'imite et reparait quelques instants après; lorsque les vents sont sud et sud-est, elles s'éloignent de nos côtes, et ces premiers vents, au mois de mars, les font disparaître entièrement.

» La nourriture favorite des macreuses est une espèce de coquillage bivalve lisse et blanchâtre, large de quatre lignes et long de dix ou environ, dont les hauts-fonds de la mer se trouvent jonchés dans beaucoup d'endroits; il y en a des bancs assez étendus, et que la mer découvre sur ses bords au reflux. Lorsque les pêcheurs remarquent que, suivant leur terme, les macreuses *plongent aux vaimeaux* (c'est le nom qu'on donne ici à ces coquillages), ils tendent leurs filets horizontalement, mais fort lâches, au-dessus de ces coquillages et à deux pieds au plus du sable; peu d'heures après, la mer, entrant dans son plein, couvre ces filets de beaucoup d'eau, et les macreuses suivant le reflux à deux ou trois cents pas du bord, la première qui aperçoit les coquillages plonge, toutes les autres la suivent

(a) Willughby, *Ornithol.*, p. 280.

» et, rencontrant le filet qui est entre elles et l'appât, elles s'empêtrant
 » dans ces mailles flottantes, ou si quelques-unes plus défilantes s'en écar-
 » tent et passent dessous, bientôt elles s'y enlacent comme les autres en
 » voulant remonter après s'être repues ; toutes s'y noient, et lorsque la mer
 » est retirée, les pêcheurs vont les détacher du filet où elles sont suspendues
 » par la tête, les ailes ou les pieds.

» J'ai vu plusieurs fois cette pêche : un filet de cinquante toises de lon-
 » gueur, sur une toise et demie de large, en prend quelquefois vingt ou
 » trente douzaines dans une seule marée ; mais en revanche on tendra sou-
 » vent ses filets vingt fois sans en prendre une seule ; et il arrive de temps
 » en temps qu'ils sont emportés ou déchirés par des marsouins ou des
 » esturgeons.

» Je n'ai jamais vu aucune macreuse voler ailleurs qu'au-dessus de la
 » mer, et j'ai toujours remarqué que leur vol est bas et mou, et de peu
 » d'étendue ; elles ne s'élèvent presque pas, et souvent leurs pieds trempent
 » dans l'eau en volant. Il est probable que les macreuses sont aussi fé-
 » condes que les canards, car le nombre qui en arrive tous les ans est
 » prodigieux ; et malgré la quantité que l'on en prend, il ne paraît pas
 » diminuer. »

Ayant demandé à M. Baillon ce qu'il pensait sur la distinction du mâle et
 de la femelle dans cette espèce, et sur ces macreuses à plumage gris, appe-
 lées *grisettes*, que quelques-uns disent être les femelles ; voici ce qu'il m'a
 répondu :

« La grisette est certainement une macreuse, elle en a parfaitement la
 » figure ; on voit toujours ces grisettes de compagnie avec les autres ma-
 » creuses ; elles se nourrissent des mêmes coquillages, les avalent entiers
 » et les digèrent de même. On les prend aux mêmes filets, et elles volent
 » aussi mal et de la même manière, particulière à ces oiseaux qui ont les os
 » des ailes plus tournés en arrière que les canards, et les cavités dans les-
 » quelles s'emboîtent les deux fémurs très près l'une de l'autre ; conforma-
 » tion qui, leur donnant une plus grande facilité pour nager, les rend en
 » même temps très inhabiles à marcher ; et certainement aucune espèce de
 » canards n'a les cuisses placées de cette manière ; enfin, le goût de la chair
 » est le même.

» J'ai ouvert trois de ces grisettes cet hiver, et elles se sont trouvées
 » femelles.

» D'un autre côté, la quantité de ces macreuses grisettes est beaucoup
 » moindre que celle des noires ; souvent on n'en trouve pas dix sur cent
 » autres prises au filet ; les femelles seraient-elles en si petit nombre dans
 » cette espèce ?

» J'avoue franchement que je n'ai pas assez cherché à distinguer les mâles
 » des femelles macreuses ; j'en ai empaillé grand nombre, je choisissais les

» plus noires et les plus grosses, toutes se sont trouvées mâles, excepté les
 » grisettes ; je crois cependant que les femelles sont un peu plus petites et
 » moins noires, ou du moins qu'elles n'ont pas ce mat de velours qui rend le
 » noir du plumage des mâles si profond. »

Il nous paraît qu'on peut conclure de cet exposé que les femelles macreuses étant un peu moins noires et plus grises que les mâles, ces grisettes ou macreuses plus grises que noires, et qui ne sont pas en assez grand nombre pour représenter toutes les femelles de l'espèce, ne sont en effet que les plus jeunes femelles qui n'acquièrent qu'avec le temps tout le noir de leur plumage.

Après cette première réponse, M. Baillon nous a encore envoyé les notes suivantes, qui toutes sont intéressantes. « J'ai eu, dit-il, cette année 1781,
 » pendant plusieurs mois dans ma cour une macreuse noire ; je la nourris-
 » sais de pain mouillé et de coquillages ; elle était devenue très familière.

» J'avais cru jusqu'alors que les macreuses ne pouvaient pas marcher, que
 » leur conformation les privait de cette faculté ; j'en étais d'autant plus
 » persuadé, que j'avais ramassé plusieurs fois sur le bord de la mer, pen-
 » dant la tempête, des macreuses, des pingouins et des macareux tous
 » vivants, qui ne pouvaient se traîner qu'à l'aide de leurs ailes ; mais ces
 » oiseaux avaient sans doute été beaucoup battus par les vagues ; cette cir-
 » constance, à laquelle je n'avais pas fait attention, m'avait confirmé dans
 » mon erreur ; je l'ai reconnue en remarquant que la macreuse marche bien
 » et même moins lentement que le millouin ; elle se balance de même à
 » chaque pas, en tenant le corps presque droit, et frappant la terre de chaque
 » pied alternativement et avec force : sa marche est lente ; si on la pousse
 » elle tombe, parce que les efforts qu'elle se donne lui font perdre l'équilibre ;
 » elle est infatigable dans l'eau, elle court sur les vagues comme le pétrel,
 » et aussi légèrement ; mais elle ne peut profiter à terre de la célérité de
 » ses mouvements ; la mienne m'a paru y être hors de la place que la nature
 » a assignée à chaque être.

» En effet, elle y avait l'air fort gauche, chaque mouvement lui donnait
 » dans tout le corps des secousses fatigantes ; elle ne marchait que par
 » nécessité ; elle se tenait couchée ou debout droite comme un pieu, le bec
 » posé sur l'estomac ; elle m'a toujours paru mélancolique, je ne l'ai pas vue
 » une seule fois se baigner avec gaieté, comme les autres oiseaux d'eau dont
 » ma cour est remplie ; elle n'entrait dans le bac, qui est à fleur de terre,
 » que pour y manger le pain que je lui jetais ; lorsqu'elle y avait bu et
 » mangé, elle restait immobile : quelquefois elle plongeait au fond pour ra-
 » masser les miettes qui s'y précipitaient ; si quelque oiseau se mettait dans
 » l'eau et l'approchait, elle tentait de le chasser à coups de bec ; s'il résistait
 » ou s'il se défendait en l'attaquant, elle plongeait, et, après avoir fait deux
 » ou trois fois le tour du fond du bac pour fuir, elle s'élançait hors de l'eau

» en faisant une espèce de sifflement fort doux et clair, semblable au premier ton d'une flûte traversière; c'est le seul cri que je lui aie connu, elle le répétait toutes les fois qu'on l'approchait.

» Curieux de savoir si cet oiseau peut demeurer longtemps sous l'eau, je l'y ai retenu de force : elle se donnait des efforts considérables après deux ou trois minutes, et paraissait souffrir beaucoup; elle revenait au-dessus de l'eau aussi vite que du liège; je crois qu'elle peut y demeurer plus longtemps, parce qu'elle descend souvent à plus de trente pieds de profondeur dans la mer, pour ramasser les coquillages bivalves et oblongs dont elle se nourrit.

» Ce coquillage blanchâtre, large de quatre à cinq lignes, et long de près d'un pouce, est la nourriture principale de cette espèce; elle ne s'amuse pas comme la pie de mer à l'ouvrir, la forme de son bec ne lui en donne pas le moyen comme celui de cet oiseau; elle l'avale entier et le digère en peu d'heures; j'en donnais quelquefois vingt et plus à une macreuse, elle en prenait jusqu'à ce que son œsophage en fût rempli jusqu'au bec; alors ses excréments étaient blancs; ils prenaient une teinte verte lorsqu'elle ne mangeait que du pain, mais ils étaient toujours liquides; je ne l'ai jamais vue se repaître d'herbes, de grains ou de semences de plantes, comme le canard sauvage, les sarcelles, les siffleurs et d'autres de ce genre; la mer est son unique élément, elle vole aussi mal qu'elle marche; je me suis amusé souvent à en considérer des troupes nombreuses dans la mer, et à les examiner avec une bonne lunette d'approche, je n'en ai jamais vu s'élever et parcourir au vol un espace étendu; elles voletaient sans cesse au dessus de la surface de l'eau.

» Les plumes de cet oiseau sont tellement lissées et si serrées, qu'en se secouant au sortir de l'eau il cesse d'être mouillé.

» La même cause qui a fait périr tant d'autres oiseaux dans ma cour a donné la mort à ma macreuse; la peau molle et tendre de ses pieds était blessée sans cesse par les graviers qui y pénétraient; des calus se sont formés sous chaque jointure des articles; ils se sont ensuite usés au point que les nerfs étoient découverts; elle n'osait plus ni marcher ni aller dans l'eau, chaque pas augmentait ses plaies; je l'ai mise dans mon jardin sur l'herbe, sous une cage, elle ne voulait pas y manger; elle est morte dans ma cour peu de temps après. »

LA DOUBLE MACREUSE (a) (b)

Parmi le grand nombre des macreuses qui viennent en hiver sur nos côtes de Picardie, l'on en remarque quelques-unes de beaucoup plus grosses que les autres, qu'on appelle *macreuses doubles* (*): outre cette différence de taille, elles ont une tache blanche à côté de l'œil et une bande blanche dans l'aile, tandis que le plumage des autres est entièrement noir; ces caractères suffisent pour qu'on doive regarder ces grandes macreuses comme formant une seconde espèce qui paraît être beaucoup moins nombreuse que la première, mais qui du reste lui ressemble par la conformation et par les habitudes naturelles. Ray a observé dans l'estomac et les intestins de ces grandes macreuses des fragments de coquillage, le même apparemment que celui dont M. Baillon dit que la macreuse fait sa nourriture de préférence.

LA MACREUSE A LARGE BEC (c) (d)

Nous désignons sous ce nom l'oiseau (**) représenté dans nos planches enluminées sous la dénomination de *canard du Nord*, appelé le *marchand*,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 956.

(b) En suédois, *swaerta*; en anglais, *great black duck*. — *Anas nigra*, *rostrum nigro, rubro et luteo*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 234. — *Anas niger Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 278. — Ray, *Synops. avi.*, p. 141, n° a, 4. — Klein, *Avi.*, p. 133, n° 12. — Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 357. — *Anas nigra*. Jonston, *Avi.*, p. 98. — « *Anas corpore obscuro; maculâ » ponè oculos lineâque alarum albâ.* » Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 106. — « *Anas nigricans, » maculâ ponè oculos lineâque alarum albis...* » *Anas fusca*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 5. — *Die Nordische schwarts ente*. Frisch, t. II, pl. 165, *Supplément*. — *Le canard noir*. Salerne, *Ornithol.*, p. 417. — « *Anas nigra; tuberculo in exortu rostri carnosio » nigro; capite et collo supremo nigro virescentibus; maculâ ponè oculos et tæniâ longitu- » dinali in alis candidis, reatricibus nigris (Mas).* — *Anas fusca; maculâ ponè oculos et tæniâ » longitudinali in alis candidis; reatricibus fuscis (Fœmina).* » *Anas nigra major*. La grande Macreuse. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 423.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 995, sous le nom de *Canard du Nord*, appelé le *Marchand*.

(d) *Great black duck from Hudson's bay*. Edwards, *Hist.*, pl. 155. — *Anser maximus niger*, the whilk *dictus*. Ray, *Synops. avi.*, p. 138, n° a, 2. — « *Anas nigra, vertice nuchâque » albis maculâ nigrâ rostri ponè nares.* » *Anas perspicillata*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 22. — « *Anas nigra; maculâ utrimque in exortu rostri quadratâ nigra; maculâ » in vertice, alterâ infernè occipitium triangularibus candidis; reatricibus supernè nigris, » subttis cinereo fuscis...* » *Anas nigra major freti Hudsonis*, la grande Macreuse de la baie d'Hudson. Brisson, t. VI, p. 428.

(*) *Anas fusca* L.

(**) *Anas perspicillata* L.

qui certainement est de la famille des macreuses, et que peut-être, à comparer les individus, nous jugerions ne faire qu'une avec la précédente. Quoi qu'il en soit, celle-ci est bien caractérisée par la largeur de son bec aplati, épaté, bordé d'un trait orangé, qui, entourant les yeux, semble figurer des lunettes (a). Cette grosse macreuse aborde en hiver en Angleterre; elle s'abat sur les prairies dont elle pâit l'herbe (b), et M. Edwards pense la reconnaître dans une des figures du petit recueil d'oiseaux publié à Amsterdam, en 1679, par Nicolas Vischer, où elle est dénommée *turma anser*, nom qui semble avoir rapport à sa grosseur, qui surpasse celle du canard commun, et en même temps indiquer que ces oiseaux paraissent attroupés; et comme ils se trouvent à la baie d'Hudson, les Hollandais pouvaient les avoir observés au détroit de Davis, où se faisaient alors leurs grandes pêches de la baleine.

LE BEAU CANARD HUPPÉ (c) (d)

Le riche plumage de ce beau canard (*) paraît être une parure recherchée, une robe de fête que sa coiffure élégante assortit et rend plus brillante; une pièce d'un beau roux moucheté de petits pinceaux blancs couvre le bas du cou et la poitrine, et se coupe net sur les épaules par un trait de blanc doublé d'un trait de noir; l'aile est recouverte de plumes d'un brun qui se fond en noir à riches reflets d'acier bruni; et celles des flancs, très finement lisérées et vermiculées de petites lignes noirâtres sur un fond gris, sont joliment rubanées à la pointe de noir et de blanc, dont les traits se déploient alternativement, et semblent varier suivant le mouvement de l'oiseau; le dessous du corps est gris blanc de perle; un petit tour de cou blanc remonte

(a) *Anas perspicillata*. Linnæus.

(b) Ray.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 980, le beau Canard huppé de la Louisiane; et n° 981, la femelle.

(d) *The summer duck*. Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. 97. — Edwards, *Hist.*, p. et pl. 101. — *Ystactzonayauhqui seu avis varii capitis*. Fernandez, p. 28, cap. LXIII. — Ray, *Synops. avi.*, p. 176. — *Avis non consistens*. Nieremberg, p. 215. — Willughby, *Ornithol.*, p. 299. — *Anas cristata Americana*. Klein, *Avi.*, p. 134, n° 21. — *American wood duck*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 481. — « *Anas cristata* dependente duplici, viridi-cæruleo alboque » varia... » *Sponsa*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 37. — « *Anas cristata*, supernè » obscurè fusca, viridi-aureo colore varians, infernè alba; vertice viridi-aureo; capite ad » latera et collo superiore splendidè violaceis; linea suprâ oculos candidâ; cristâ ex viridi-aureo, albo et violaceo variegatâ; pectore castaneo-vinaceo, maculis albis vario; lateribus » albo et nigro transversim striatis; maculâ alarum viridi-aureâ, cæruleo et violaceo colore » variante, tæniâ candidâ infernè donata; reetricibus binis intermediis obscurè viridi-aureis, » tribus utrimque proximis exterius concoloribus (Mas). — *Anas cristata*, in toto corpore » fusca (Fœmina)... » *Anas æstiva*, le Canard d'été. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 351.

(*) *Anas sponsa* L.

en mentonnière sous le bec et jette une échancrure sous l'œil, sur lequel un autre grand trait de même couleur passe en manière d'un long sourcil ; le dessus de la tête est relevé d'une superbe aigrette de longues plumes blanches, vertes et violettes, pendantes en arrière comme une chevelure, en pennaches séparés par de plus petits pennaches blancs ; le front et les joues brillent d'un lustre de bronze ; l'iris de l'œil est rouge, le bec de même, avec une tache noire au-dessus, et l'onglet de la même couleur ; sa base est comme ourlée d'un rebord charnu de couleur jaune.

Ce beau canard est moins grand que le canard commun, et sa femelle est aussi simplement vêtue qu'il est pompeusement paré ; elle est presque toute brune, *ayant néanmoins*, dit Edwards, *quelque chose de l'aigrette du mâle*. Cet observateur ajoute que l'on a apporté vivants plusieurs de ces beaux canards de la Caroline en Angleterre, mais sans nous apprendre s'ils se sont propagés ; ils aiment à se percher sur les plus hauts arbres, d'où vient que plusieurs voyageurs les indiquent sous le nom de *canards branchus* (a). Par celui de *canards d'été*, que leur donne Catesby, on peut juger qu'ils ne séjournent que pendant l'été en Virginie et à la Caroline (b) : effectivement ils y nichent et placent leurs nids dans les trous que les pics ont faits aux grands arbres voisins des eaux, particulièrement aux cyprès ; les vieux portent les petits du nid dans l'eau, sur leur dos, et ceux-ci, au moindre danger, s'y attachent avec le bec (c).

(a) « Les plus beaux oiseaux que j'aie vus dans ce pays (au Port-Royal de l'Acadie) sont » les *canards branchus*, qu'on appelle ainsi parce qu'ils perchent. Rien n'est plus beau ni » mieux mélangé que la diversité infinie des vives couleurs qui composent leur plumage ; » mais j'en étais encore moins surpris que de les voir perchés sur un sapin, un hêtre, un » chêne, et de les voir faire leurs petits dans un creux de quelqu'un de ces arbres, qu'ils y » élèvent jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour dénicher, et, selon leur naturel, aller avec » leurs père et mère chercher à vivre dans les eaux. Ils sont bien différents des communs » qu'ils appellent *noirs*, et qui le sont presque effectivement, sans être variés comme les » nôtres ; les *branchus* ont le corps plus fin et sont aussi plus délicats à manger. » *Voyage au Port-Royal de l'Acadie*, par M. Dierville ; Rouen, 1708, p. 112. — « On en voit une » espèce que nous appelons *canards branchus*, qui se juchent sur les arbres, et dont le plumage est très beau par la diversité agréable des couleurs qui le composent. » *Nouvelle relation de la Gaspésie*, par le P. Leclerc ; Paris, 1691, p. 485.

(b) Suivant le Page Dupratz, on les voit toute l'année à la Louisiane. « Les canards branchus sont un peu plus gros que nos cercelles ; leur plumage est tout à fait beau, et si changeant, que la peinture ne pourrait l'imiter ; ils ont sur la tête une belle houppe des couleurs les plus vives, et leurs yeux rouges paraissent enflammés. Les naturels ornent leurs calumets ou pipes de la peau de leur cou. Leur chair est très bonne ; cependant, quand elle est trop grasse, elle sent l'huile. Cette espèce de canard n'est point passagère, on en trouve en toute saison, et elle se perche, ce que ne font point les autres ; c'est de là qu'on les nomme *branchus*. » Le Page Dupratz, t. II, p. 114.

(c) Catesby, page 97.

LE PETIT CANARD A GROSSE TÊTE (a)

Ce petit canard (*), qui est de taille moyenne entre le canard commun et la sarcelle, a toute la tête coiffée d'une touffe de longs effilés agréablement teints de pourpre avec reflets de vert et de bleu ; cette touffe épaisse grossit beaucoup sa tête, et c'est de là que Catesby a nommé *tête de buffle* (buffle's head duck) ce petit canard qui fréquente les eaux douces à la Caroline ; il a derrière l'œil une large tache blanche ; les ailes et le dos sont marqués de taches longitudinales noires et blanches alternativement ; la queue est grise, le bec plombé, et les jambes sont rouges.

La femelle est toute brune, avec la tête unie et sans touffe.

Ce canard ne paraît à la Caroline que l'hiver : ce n'est pas une raison pour le nommer, comme a fait M. Brisson, *canard d'hiver*, parce que, comme il existe nécessairement ailleurs pendant l'été, ceux qui pourraient l'observer dans ces contrées auraient tout autant de raison à l'appeler *canard d'été*.

LE CANARD A COLLIER DE TERRE-NEUVE (b) (c)

Ce canard (***) de taille petite, courte et arrondie, et d'un plumage obscur, ne laisse pas d'être un des plus jolis oiseaux de son genre : indépendamment des traits blancs qui coupent le brun de sa robe, sa face semble être un masque à long nez noir et joues blanches ; et ce noir du nez se prolonge jusqu'au sommet de la tête, et s'y réunit à deux grands sourcils roux ou d'un rouge bai très vif ; le domino noir, dont le cou est couvert, est bordé et coupé au bas par un petit ruban blanc qui apparemment a offert à l'imagination

(a) *Buffle's headed duck*. Catesby, *Carolina*, t. I^{er}, p. 95. — *Anas minor capite purpureo*. Klein, *Avi.*, p. 134, n° 19. — *Anas bucephala*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. IX, gen. 61, sp. 19. — « *Anas supernè nigra, infernè alba ; capite viridi-aureo, cæruleo et violaceo colore variante, » genis, collo, pennis scapularibus et fasciâ suprâ alas longitudinali candidis ; reatricibus » griseis (Mas). — Anas in toto corpore fusca (Fœmina)... » *Anas hyberna*, le Canard d'hiver. Brisson, t. VI, p. 349.*

(b) Voyez les planches enluminées, n° 798, et n° 799 la femelle.

(c) *Canard brun et tacheté*. Edwards, p. et pl. 99. — *Anas histrionica*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 30. — « *Anas fusco-nigricans ; capite superiore et collo nigris ; » maculâ utrimque rostrum inter et oculum, alterâ ponè oculum, et tæniâ longitudinali ad » colli latera candidis ; torque in medio albo, ad margines splendidè nigro ; tæniâ transversâ » ad exortum alarum concolore ; pectore cinereo-cærulescente ; lateribus rufis ; uropygio » nigro-cærulescente, reatricibus fuscis... » *Anas torquata ex insulâ Terræ-Novæ*, le Canard à collier de Terre-Neuve. Brisson, t. VI, p. 362.*

(*) *Anas bucephala* L.

(**) *Anas histrionica* L.

des pêcheurs de Terre-Neuve l'idée d'un cordon de noblesse, puisqu'ils appellent ce canard *the lord* ou le seigneur (*a*); deux autres bandelettes blanches lisérées de noir sont placées de chaque côté de la poitrine, qui est gris de fer; le ventre est gris brun; les flancs sont d'un roux vif, et l'aile offre un miroir bleu pourpré ou couleur d'acier bruni; on voit encore une mouche blanche derrière l'oreille, et une petite ligne blanche serpentant sur le côté du cou.

La femelle n'a rien de toute cette parure, son vêtement est d'un gris brun noirâtre sur la tête et le manteau, d'un gris blanc sur le devant du cou et la poitrine, et d'un blanc pur à l'estomac et au ventre; leur grosseur est à peu près celle du morillon, et ils ont le bec fort court et petit pour leur taille.

On reconnaît l'espèce de ce canard dans l'*anas picta capite pulchrè fasciato* de Steller, ou *canard des montagnes* du Kamtschatka (*b*), et dans l'*anas histrionica* de Linnæus, qui paraît en Islande suivant le témoignage de M. Brunnich (*c*), et qu'on retrouve non seulement dans le nord-est de l'Asie, mais même sur le lac Baikal, selon la relation de M. Georgi, quoique Kraheninnikow ait regardé cette espèce comme propre et particulière au Kamtschatka (*d*).

LE CANARD BRUN (*e*)

Sans une trop grande différence de taille, la ressemblance presque entière de plumage nous eût fait rapporter cette espèce (*) à celle de la *sarcelle brune et blanche* ou *canard brun et blanc de la baie d'Hudson* d'Edwards (*f*); mais celui-ci n'a exactement que la taille de la sarcelle; et le canard brun est de grosseur moyenne entre le canard sauvage et le garrot. Au reste, il est probable que l'individu représenté dans la planche n'est que la femelle de cette espèce, car elle porte la livrée obscure propre dans tout le genre des canards au sexe féminin. Un fond brun noirâtre sur le dos, et brun roussâtre nué de gris blanc au cou et à la poitrine; le ventre blanc avec une tache blanche sur l'aile et une large mouche de même couleur entre l'œil et

(*a*) Edwards.

(*b*) Voyez l'*Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 273.

(*c*) *Ornithologie boréale*, préface.

(*d*) Il dit qu'en automne on trouve les femelles dans les rivières, mais qu'on n'y voit point de mâles; il ajoute que ces oiseaux sont fort stupides, et qu'on les prend aisément dans les eaux claires; car lorsqu'ils voient un homme, au lieu de s'envoler, ils plongent, et on les tue au fond de l'eau à coups de perche. *Histoire de Kamtschatka*, t. II, p. 59.

(*e*) Voyez les planches enluminées, n° 1007.

(*f*) Voyez ci-après, parmi les sarcelles, la *dix-septième espèce*.

(*) C'est l'état jeune de l'*Anas fuligula* L. mâle.

le bec, sont tous les traits de son plumage, et c'est peut-être celui que l'on trouve indiqué dans Rzaczynski par cette courte notice : *Lithuana Polesia alit innumeras anates inter quas sunt nigricantes (a)*; il ajoute que ces canards noirâtres sont connus des Russes sous le nom de *uhle*.

LE CANARD A TÊTE GRISE (b)

Nous préférons cette dénomination, donnée par Edwards, à celle de *canard de la baie d'Hudson*, sous laquelle M. Brisson indique cet oiseau (*) : premièrement, parce qu'il y a plusieurs autres canards à la baie d'Hudson ; secondement, parce qu'une dénomination tirée d'un caractère propre de l'espèce est toujours préférable pour la désigner à une indication de pays, qui ne peut que très rarement être exclusive. Ce canard à tête grise est coiffé assez singulièrement d'une calotte cendrée bleuâtre tombant en pièce carrée sur le haut du cou, et séparée par une double ligne de points noirs semblables à des guillemets, de deux plaques d'un vert tendre qui couvrent les joues : le tout est coupé de cinq moustaches noires, dont trois s'avancent en pointe sur le haut du bec, et les deux autres s'étendent en arrière sous ses angles ; la gorge, la poitrine et le cou sont blancs ; le dos est d'un brun noirâtre avec reflet pourpré ; les grandes plumes de l'aile sont brunes ; les couvertures en sont d'un pourpre ou violet foncé luisant, et chaque plume est terminée par un point blanc dont la suite forme une ligne transversale ; il y a de plus une grande tache blanche sur les petites couvertures de l'aile, et une autre de forme ronde de chaque côté de la queue ; le ventre est noir, le bec est rouge, et sa partie supérieure est séparée en deux bourrelets qui, dans leur renflement, ressemblent, suivant l'expression d'Edwards, à *peu près à des fèves*. C'est, ajoute-t-il, la partie la plus remarquable de la conformation de ce canard, dont la taille surpasse celle du canard domestique ; néanmoins nous devons remarquer que la *femelle du canard à collier de Terre-Neuve*, planche enluminée, n° 799, a beaucoup de rapport avec ce canard à tête grise d'Edwards : la principale différence consiste en ce que les teintes du dos sont plus noires dans la planche de ce naturaliste, et que la joue y est peinte de verdâtre.

(a) *Hist. nat. Polon.*, p. 269.

(b) *Grey headed duck*. Edwards, *Hist.*, p. et pl. 156. — *Anas spectabilis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 4. — « *Anas fusco-nigricans, supernè ad purpurascentem colorem* » inclinans ; capite superiore dilutè cinereo cærulescente ; triplici in fronte, duplici sub gutture, tæniâ et oculorum ambitu nigris ; genis pallidè virescentibus ; gutture, collo, pectore, maculâ in alis, alterâ in utroque uropygii latere candidis, rectricibus saturatè fuscis... » *Anas freti Hudsonis*, le Canard de la baie d'Hudson. Brisson, t. VI, p. 365.

*, *Anas spectabilis* L.

LE CANARD A FACE BLANCHE (a)

Nous désignons ce canard (*) par le caractère de sa face blanche, parce que cette indication peut le faire reconnaître au premier coup d'œil : en effet, ce qui frappe d'abord en le voyant est son tour de face tout en blanc, relevé sur la tête d'un voile noir qui, embrassant le devant et le haut du cou, retombe en arrière ; l'aile et la queue sont noirâtres ; le reste du plumage est richement chamarré d'ondes et de festons de noirâtre, de roussâtre et de roux, dont la teinte, plus forte sur le dos, va jusqu'au rouge briqueté sur la poitrine et le bas du cou. Ce canard, qui se trouve au Maragnon, est de plus grande taille et de plus grosse corpulence que notre canard sauvage.

LE MAREC (b) ET LE MARÉCA (c), CANARDS DU BRÉSIL

Maréca est, suivant Pison, le nom générique des canards au Brésil, et Marcgrave donne ce nom à deux espèces qui ne paraissent pas fort éloignées l'une de l'autre, et que par cette raison nous donnons ensemble, en les distinguant néanmoins sous les noms de *marec* (**) et *maréca* (***). La première est, dit ce naturaliste, un canard de petite taille qui a le bec brun, avec une tache rouge ou orangée à chaque coin ; la gorge et les joues blanches, la queue grise, l'aile parée d'un miroir vert avec un bord noir. Catesby,

(a) Voyez les planches enluminées, n° 808, sous le nom de *Canard du Maragnon*.

(b) *Mareca anatis Sylvestris species*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 214. — Jonston, p. 146. — *Ilathera duck*. Catesby, t. 1^{er}, p. 93. — *Anas Bahamensis*. Klein, *Avi.*, p. 134, n° 18. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 14. — *Anas Sylvestris Brasiliensis mareca dicta prima Marcgravii*. Willughby, *Ornithol.*, p. 292. — Ray, *Synops. avi.*, p. 149, n° 4. — *Le mareca*. Salerne, p. 436. — « *Anas supernè fusco-rufescens* ; infernè griseo-rufescens, nigricante punctulata ; maculâ utrimque in exortu rostri triangulari aurantiâ ; » capite superiore griseo-rufescente ; genis, gutture et collo inferiore candidis ; maculâ alarum viridi ; tæniâ supernè flavicante, infernè primùm nigrâ, dein latiusculâ flavicante » donata ; reetricibus griseis... » *Anas Bahamensis*, le Canard de Bahama. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 358.

(c) *Mareca, alia species*. Marcgrave, p. 214. — Jonston, p. 147. — *Anas Brasiliensis, mareca dicta tertia Marcgravii*. Willughby, *Ornithol.*, p. 293. — Ray, *Synops. avi.*, p. 149, n° 5. — *Autre mareca*. Salerne, p. 437. — « *Anas supernè saturatè fusca, infernè obscurè* » grisea, ad aureum colorem vergens ; maculâ utrimque rostrum inter et oculum rotundâ » albo-flavescente ; gutture albicante ; maculâ alarum viridi-cæruleâ, tæniâ nigrâ infernè » donata ; reetricibus nigris... » *Anas Brasiliensis*, le Canard du Brésil. Brisson, t. VI, page 360.

(*) *Anas viduata* L.

(**) *Anas bahamensis* L.

(***) *Anas brasiliensis* L.

qui a décrit le même oiseau à Bahama, dit que ce miroir de l'aile est bordé de jaune; mais il y a d'autant moins de raison de désigner cette espèce sous le nom de *canard de Bahama*, comme a fait M. Brisson, que Catesby remarque expressément qu'il y paraît très rarement, n'y ayant jamais vu que l'individu qu'il décrit (a).

Le maréca, seconde espèce de Marcgrave, est de la même taille que l'autre, et il a le bec et la queue noirs; un miroir luisant de vert et de bleu sur l'aile, dans un fond brun; une tache d'un blanc jaunâtre placée, comme dans l'autre, entre l'angle du bec et l'œil; les pieds d'un vermillon qui, même après la cuisson, teint les doigts en beau rouge. La chair de ce dernier, ajoute-t-il, est un peu amère, celle du premier est excellente; néanmoins les sauvages la mangent rarement, craignant, disent-ils, qu'en se nourrissant de la chair d'un animal qui leur paraît lourd, ils ne deviennent eux-mêmes plus appétissants et moins légers à la course (b).

LES SARCELLES

La forme que la nature a le plus nuancée, variée, multipliée dans les oiseaux d'eau, est celle du canard: après le grand nombre des espèces de ce genre dont nous venons de faire l'énumération, il se présente un genre subalterne presque aussi nombreux que celui des canards, et qui ne semble fait que pour les représenter et les reproduire à nos yeux sous un plus petit module; ce genre secondaire est celui des sarcelles, qu'on ne peut mieux désigner, en général, qu'en disant que ce sont des canards bien plus petits que les autres, mais qui du reste leur ressemblent non seulement par les habitudes naturelles, par la conformation et par toutes les proportions relatives de la forme (c), mais encore par l'ordonnance du plumage, et même par la grande différence des couleurs qui se trouvent entre les mâles et les femelles.

On servait souvent des sarcelles à la table des Romains (d); elles étaient

(a) *Carolin.*, t. I^{er}, p. 93.

(b) « Ils ont des canards (au Brésil) dont ils ne mangent pas, de peur de devenir tardifs » et pesants comme ces oiseaux, ce qui serait cause, disent-ils, qu'ils seraient facilement vaincus par leurs ennemis. Cette même raison les empêche de manger de quelque animal que ce soit qui marche ou qui nage pesamment. » *Voyage de François Coréal aux Indes occidentales*; Paris, 1722, t. I^{er}, p. 178.

(c) « La sarcelle, dit Belon, seroit en tout semblable à un canard, si elle n'étoit plus petite, et qui se figure un canard de petite corpulence aura image de la sarcelle. »

(d) « Elle étoit en grande estime ez banquets des Romains; et n'est pas moins renommée ez cuisines françoises, tellement qu'une sarcelle sera bien souvent aussi chèrement vendue comme une grande oye ou un chapon: la raison est que chacun cognoist qu'elle est bien délicate. » Belon.

assez estimées pour qu'on prit la peine de les multiplier en les élevant en domesticité (a), comme les canards : nous réussirions sans doute à les élever de même ; mais les anciens donnaient apparemment plus de soins à leur basse-cour, et en général beaucoup plus d'attention que nous à l'économie rurale et à l'agriculture.

Nous allons donner la description des espèces différentes de sarcelles, dont quelques-unes, comme certains canards, se sont portées jusqu'aux extrémités des continents (b).

LA SARCELLE COMMUNE (c) (d)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sa figure (*) est celle d'un petit canard, et sa grosseur celle d'une perdrix ; le plumage du mâle, avec des couleurs moins brillantes que celui du canard, n'en est pas moins riche en reflets agréables qu'il ne serait guère possible

(a) « Nam clausæ pascuntur, Anates, Querquedulae, Boschides, Phalerides, similesque » volucres quæ stagna et paludes rimantur. » Colum., *de Re Rust.*

(b) *Sarcelles* dans les campagnes du Chili. Frézier, p. 74. — A la côte de Diémen. Cook, *Second voyage*, t. I^{er}, p. 229. — Dans la baie du cap Holland, au détroit de Magellan. Wallis, t. II du *Premier voyage de Cook*, p. 65. — Dans le port Egmont, en grande quantité. *Voyage du commodore Byron. Ibidem.*

(c) Voyez les planches enluminées, n° 946 (le mâle).

(d) En grec, Βίσκαζ; et chez les Grecs modernes, *pappi*, dénomination générique appliquée à toutes les espèces du genre des canards. (« Les Grecs n'ont diction en leur vulgaire pour distinguer les oiseaux de rivières, si proprement que nous faisons ; car ils nomment indifféremment les sarcelles et morillon du nom de canard, qu'ils appellent » *pappi*. » *Observations* de Belon, liv. I.) En italien, *sartella*, *cercedula*, *cercevolò*, *garganello* ; en espagnol, *cerceta* ; en allemand, *murentlein*, *mittel-entle*, *scheckicht-endtlin*, *spreugliche-endte* ; en bas allemand, *crak kasona*, et dans quelques endroits, comme aux environs de Strasbourg, *kernell*, selon Gessner ; en russe, *tchirka* ; à Madagascar, *sirire* ; dans quelques-unes de nos provinces, *garsotte*, suivant Belon, en d'autres, *halbran* ; dans l'Orléanais, la Champagne, la Lorraine, *arcanelle* ; dans le Milanais et dans notre province de Picardie, *garganey*. — *Sarcelle*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 175. — *Sarcelle*, *cercelle*, *cercerelle*, *alebrande*, *garsotte*. Idem, *Portraits d'oiseaux*, p. 37, b, mauvaise figure. — *Boscas*. Gessner, *Avi.*, p. 104. — *Kernell*, seu *querquedula varia*. Idem, *ibid.*, p. 107. — *Anas mediocris*. Idem, *ibid.*, p. 117, la femelle. Klein, *Avi.*, p. 131, n° 4. — *Querquedula varia*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 77. — Rzaczynski, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 46. — *Boscas Belonii*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 208, avec les figures prises de Belon, p. 548. — *Querquedula prima*. Idem, *ibid.*, p. 209, avec une très mauvaise figure, p. 549. — *Anas kernell circa Argentoratum dicta*. Idem, *ibid.*, p. 210. — Jonston, *Avi.*, p. 97. — *Phascas forte Gessnero*. Willughby, *Ornithol.*, p. 289 (il paraît qu'il s'agit de la femelle). — Ray, *Synops. avi.*, p. 147, n° a, 4. — *Querquedula prima Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 291. — Ray, *Synops. avi.*, p. 148, n° 8. — *Querquedula varia Gessneri, prima Aldrovandi*. Klein, *Avi.*, p. 132, n° 8. — *Querquedula kernell circa Argentoratum dicta*. Charleton, *Exercit.*, p. 107, n° 3, et *Onomast.*, p. 104, n° 3, Βίσκαζ a Βίσκαω, pasco, quæ pasculi avidissimè indulget.

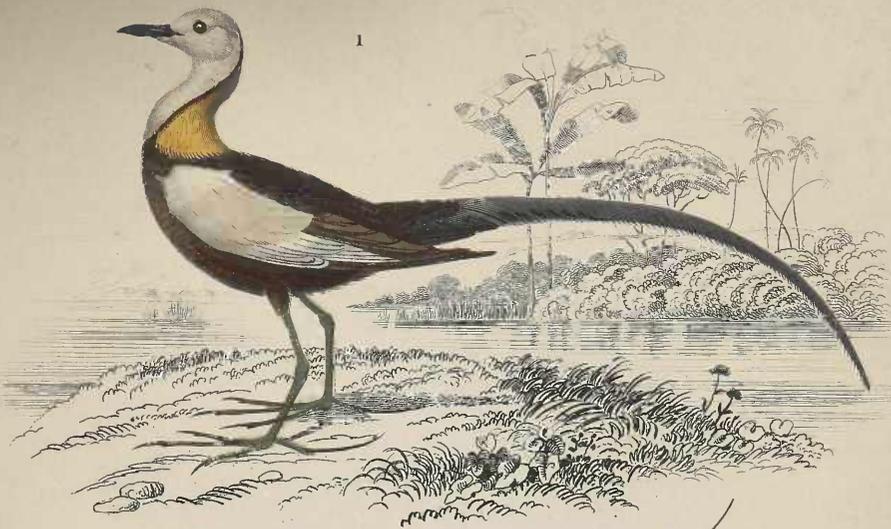
(*) *Anas Querquedula* L.

de rendre par une description ; le devant du corps présente un beau plastron tissu de noir sur gris, et comme maillé par petits carrés tronqués, renfermés dans de plus grands, tous disposés avec tant de netteté et d'élégance, qu'il en résulte l'effet le plus piquant ; les côtés du cou et les joues, jusque sous les yeux, sont ouvragés de petits traits de blanc, vermiculés sur un fond roux ; le dessus de la tête est noir, ainsi que la gorge, mais un long trait blanc prenant sur l'œil va tomber au-dessous de la nuque ; des plumes longues et taillées en pointe couvrent les épaules et retombent sur l'aile en rubans blancs et noirs ; les couvertures qui tapissent les ailes sont ornées d'un petit miroir vert ; les flancs et le croupion présentent des hachures de gris noirâtre sur gris blanc, et sont mouchetés aussi agréablement que le reste du corps.

La parure de la femelle est bien plus simple : vêtue partout de gris et de gris brun à peine remarque-t-on quelques ombres d'ondes ou de festons sur sa robe ; il n'y a point de noir sur la gorge (a) comme dans le mâle, et en général il y a tant de différence entre les deux sexes, dans les sarcelles comme dans les canards, que les chasseurs peu expérimentés les méconnaissent, et leur ont donné les noms impropres de *tiers*, *racanettes*, *mercanettes* : en sorte que les naturalistes doivent ici, comme ailleurs, prendre garde aux fausses dénominations pour ne pas multiplier les espèces sur la seule différence des couleurs qui se trouvent dans ces oiseaux ; il serait même très utile, pour prévenir l'erreur, que l'on eût soin de représenter la femelle et le

Idem, p. 100 ; on voit que Charleton dérive le nom grec de la sarcelle (*boscas*) d'une racine qui signifie manger avec avidité ; mais cette étymologie ne devait pas lui être plus propre qu'au canard, vu qu'il est tout au moins aussi vorace. Suivant M. Frisch, le nom allemand de la sarcelle, *kreich ente* ou *kerk entlein*, signifie canard rampant, et paraît en effet convenir à un petit canard à jambes basses, et qui va se glissant et se poussant sous les roseaux et dans l'herbe des rivages. Quant au nom français *sarcelle*, il paraît clairement qu'il est dérivé du latin *querquedula*. — *Anas fera decima-quinta, seu minor tertia*. Schwenckfeld. *Aviar. Siles.*, p. 204. — *Anas fera quinta, seu media* (la femelle). Idem, p. 199. — *Anas maculâ alarum viridi, lined albâ suprâ oculos*. Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 108. — Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 28. — Frisch, t. II, pl. 74 et 75 (mâle et femelle). — *La sarcelle*. Salerne, *Ornithol.*, p. 433. — *La sarcelle à tête noirâtre*. Idem, p. 435. — « *Anas supernè fusca, marginibus pennarum griseo-rufescentibus, infernè alba, ad*
 » *latera nigricante transversim striata ; capite et collo supremo fusco-rufescentibus, lineolis*
 » *longitudinalibus albis variis ; vertice et occipitio fusco-nigricantibus ; tæniâ suprâ oculos*
 » *candidâ ; pectore rufescente, fusco eleganter variegato ; maculâ alarum viridi-aureâ, tæniâ*
 » *albâ supernè et infernè donata ; reatricibus griseo-fuscis, exteriùs albido marginatis (Mas).*
 » — *Anas supernè fusca, marginibus pennarum griseo-rufescentibus, pectore supremo con-*
 » *colore, infernè alba ; capite et collo rufescentibus, maculis fuscis variegatis ; maculâ*
 » *alarum nigricante, viridi aureo adumbrata, tæniâ albâ inferiùs donata ; reatricibus qua-*
 » *tuor utrimque extimis griseo-fuscis, exteriùs albido marginatis (Fœmina)... » Querquedula.*
 Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 427.

(a) « Fœmina magis decolor ; gulâ nigrâ caret. » *Fauna Suecica*. — « Y a telle différence du mâle à la femelle de sarcelle, que celle qu'on trouve ez canes et canards... Le plus souvent les femelles sont grises autour du cou, et jaunâtres par-dessous le ventre ; brunes dessus le dos, les ailes et le croupion. » Belon, *Nat.*, p. 175.



Edouard Franck pinx.

Imp. R. Taneur.

Journier sc.

1. JACANA À LONGUE QUEUE. — 2. KAMICHI CORNU

mâle avec leurs vraies couleurs, comme nous l'avons fait dans quelques-unes de nos planches enluminées.

Le mâle, au temps de la pariaade, fait entendre un cri semblable à celui du râle : néanmoins la femelle ne fait guère son nid dans nos provinces (a), et presque tous ces oiseaux nous quittent avant le 15 ou 20 d'avril (b); ils volent par bandes dans le temps de leurs voyages, mais sans garder, comme les canards, d'ordre régulier; ils prennent leur essor de dessus l'eau, et s'envolent avec beaucoup de légèreté; ils ne se plongent pas souvent, et trouvent à la surface de l'eau et vers ses bords la nourriture qui leur convient : les mouches et les graines des plantes aquatiques sont les aliments qu'ils choisissent de préférence. Gessner a trouvé dans leur estomac de petites pierres mêlées avec cette pâture; et M. Frisch, qui a nourri quelques couples de ces oiseaux pris jeunes, nous donne les détails suivants sur leur manière de vivre dans cette espèce de domesticité commencée : « Je pré-
 » sentai d'abord à ces sarcelles, dit-il, différentes graines, sans qu'elles tou-
 » chassent à aucune; mais à peine eus-je fait poser à côté de leur vase d'eau
 » un bassin rempli de millet, qu'elles y accoururent toutes; chacune, à
 » chaque becquée, allait à l'eau, et dans peu elles en apportèrent assez
 » dans leurs becs pour que le millet fût tout mouillé. Néanmoins, cette petite
 » graine n'était pas encore assez trempée à leur gré, et je vis mes sarcelles
 » se mettre à porter le millet, aussi bien que l'eau, sur le sol de l'enclos,
 » qui était d'argile, et lorsque la terre fut amollie et trempée elles commen-
 » cèrent à barboter, et il se fit par là un creux assez profond dans lequel
 » elles mangeaient leur millet mêlé de terre; je les mis dans une chambre
 » et elles portaient de même, quoique plus inutilement, le millet et l'eau
 » sur le plancher; je les conduisis dans l'herbe, et il me parut qu'elles ne
 » faisaient que la fouiller en y cherchant des graines sans en manger les
 » feuilles, non plus que les vers de terre; elles poursuivaient les mouches
 » et les happaient à la manière des canards; lorsque je tardais de leur don-
 » ner la nourriture accoutumée, elles la demandaient par un petit cri enroué,
 » *quoaak*, répété chaque demi-minute; le soir elles se gitaient dans des coins,
 » et même le jour, lorsqu'on les approchait, elles se fourraient dans les trous
 » les plus étroits. Elles vécurent ainsi jusqu'à l'approche de l'hiver; mais le
 » froid rigoureux étant venu, elles moururent toutes à la fois. »

(a) M. Salerne dit n'avoir jamais vu son nid dans la partie de l'Orléanais où il a observé.

(b) Comme la sarcelle ne paraît guère que l'hiver, Schwencfeld en dérive son nom : « *Querquedula, quoniam querquero, id est frigido et hyemali tempore, maximè apparet.* »

LA PETITE SARCELLE (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

Cette sarcelle (*) est un peu plus petite que la première, et elle en diffère encore par les couleurs de la tête, qui est rousse et rayée d'un large trait de vert bordé de blanc, qui s'étend des yeux à l'occiput ; le reste du plumage est assez ressemblant à celui de la sarcelle commune, excepté que la poitrine n'est point aussi richement émaillée, mais seulement mouchetée.

Cette petite sarcelle niche sur nos étangs et reste dans le pays toute l'année ; elle cache son nid parmi les grands joncs et le construit de leurs brins, de leur moelle et de quantité de plumes ; ce nid, fait avec beaucoup de soin, est assez grand et posé sur l'eau, de manière qu'il hausse et baisse avec elle ; la ponte, qui se fait dans le mois d'avril, est de dix et jusqu'à

(a) Voyez les planches enluminées, n° 947.

(b) On lui donne la plupart des noms de la sarcelle commune ; les suivants paraissent lui être particuliers : en allemand, *troessel*, *krieg-enten*, *kruk-entle*, *graw-entlin* ; et la femelle, *brunn-köpficht endlin* ; en suisse, *mour-entle*, *sor-entle*, *soeke* ; en polonais, *cyranka* ; en suédois, *aerta* ; en hollandais, *taling* ; dans notre Bourgogne par les chasseurs, *racanelle* ; en mexicain, *pepatzca*. — *Phascas*. Gessner, *Avi.*, p. 104. — *Pascas*, seu *querquedula minor*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 207. — *Querquedula*. Gessner, *Avi.*, p. 105 ; et *Icon. Avi.*, p. 77, figure inexacte. — *Querquedula secunda*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 209, avec une figure très mauvaise, p. 550. — *Querquedula secunda Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 290. — Ray, *Synops. avi.*, p. 147, n° a, 6 ; et p. 192, n° 14. — Sloane, *Jamaica*, p. 324, n° 10. — *Querquedula, nonnullis boscas minor*. Charleton, *Exercit.*, p. 106, n° 14. — *Onomast.*, p. 100, n° 14. — *Querquedula major*. Jonston, n° 1, p. 96. — *Anas fera decima-tertia* ; seu *minor prima*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 203. — Klein, *Avi.*, p. 132, n° 8. — *Anas fera sexdecima* ; seu *minor quarta*. Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 204 (la femelle). — Ray, *Synops.*, p. 148, n° 9. — *Anas querquedula Franciæ*. Klein, *Avi.*, p. 133, n° 14. — *Anas querquedula secunda Aldrovandi*. Idem, p. 136, n° 31. — *Querquedula secunda Aldrovandi, Boschis Columellæ*. Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 416. — *Querquedula Varroni, Boscas Commelino*. Idem, *Hist.*, p. 293. — *Querquedula sylvestris minor*. Idem, *Auctuar.*, p. 416. — *Anas grisea, alis tæniâ ex cæsiâ et viridi cinctis*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 1, sp. 12. — « *Anas maculâ alarum viridi, lineâ albâ suprâ infrâque oculos...* » *Crecca*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 29. — Idem, *Fauna Suec.*, n° 109. — *Pepatzca, seu anas splendens*. Fernandez, p. 32, cap. LXXXVIII. — *Cercelle*. Albin, t. I^{er}, p. 86, avec une mauvaise figure ; et une autre aussi fautive de la femelle, t. II, pl. 102, sous le nom de *cercelle de France*. — Frisch, t. II, pl. 76. — *La petite sarcelle*. Salerne, p. 434. — « *Anas supernè* » albedo et nigricante transversim et undatim striata, infernè alba ; vertice castaneo-fusco, pennis rufescente marginatis ; tæniâ suprâ oculos albo-rufescente, infrâ oculos candidâ ; fasciâ ponè oculos viridi-aureâ ; genis et collo castaneis ; gutture fusco ; pectore maculis nigris vario ; maculâ alarum nigrâ et viridi-aureâ ; tæniâ dilutè fulvâ superiùs donata, re-ctricibus fuscis, albido marginatis (Mas). — *Anas supernè fusca, pennis rufescente maculatis et marginatis, infernè rufescens* ; maculâ alarum nigrâ et viridi-aureâ, tæniâ albâ supernè et infernè donata ; re-ctricibus griseo-fuscis, exteriùs rufescente maculatis et albido » marginatis (Fœmina)... » *Querquedula minor*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 436.

*; *Anas Crecca* L.

douze œufs de la grosseur de ceux du pigeon; ils sont d'un blanc sale avec de petites taches couleur de noisette; les femelles seules s'occupent du soin de la couvée; les mâles semblent les quitter et se réunir pour vivre ensemble pendant ce temps; mais en automne ils retournent à leur famille: on voit sur les étangs ces sarcelles par compagnies de dix à douze qui forment la famille, et dans l'hiver elles se rabattent sur les rivières et les fontaines chaudes; elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage; sur les étangs elles mangent les graines de jonc et attrapent de petits poissons.

Elles ont le vol très prompt; leur cri est une espèce de sifflement, *vouïre*, *vouïre*, qui se fait entendre sur les eaux dès le mois de mars. M. Hébert nous assure que cette petite sarcelle est aussi commune en Brie que l'autre y est rare, et que l'on en tue grande quantité dans cette province; suivant Rzaczynski, on en fait la chasse en Pologne au moyen de filets tendus d'un arbre à l'autre: les bandes de ces sarcelles donnent dans ces filets lorsqu'elles se lèvent de dessus les étangs à la brune.

Ray, par le nom qu'il donne à notre petite sarcelle (*the common teal*), paraît n'avoir pas connu la sarcelle commune: Belon, au contraire, n'a connu que cette dernière; et quoiqu'il lui ait attribué indistinctement les deux noms grecs de *boscas* et *phascas*, le second paraît désigner spécialement la petite sarcelle; car on lit dans Athénée que la *phascas* est plus grande que le petit *colymbis*, qui est le grèbe castagneux: or, cette mesure de grandeur convient parfaitement à notre petite sarcelle. Au reste, son espèce a communiqué d'un monde à l'autre par le Nord; car il est aisé de la reconnaître dans le *pepatzca* de Fernandez; et plusieurs individus que nous avons reçus de la Louisiane n'ont offert aucune différence d'avec ceux de nos contrées.

LA SARCELLE D'ÉTÉ (a)

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous n'eussions fait qu'une seule et même espèce de cette sarcelle (*) et de

(a) En anglais, *summer teal*; en écossais, *ateal*; en allemand, *birckilgen*, *graw-endtlin*; dans notre province de Picardie, *criquard* ou *criquet*, si pourtant ce nom n'appartient pas à la petite sarcelle. — *Anas circia*. Gessner, *Avi.*, p. 106. — Aldrovande, t. III, p. 209. — Jonston, *Avi.*, p. 97. — Charleton, *Onomast.*, p. 104, n° 1. *Exercit.*, p. 107, n° 1. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — *Anas circia seu querquedula fusca*. Gessner, *Icon. avi.*, p. 77. — *Circia Gessneri*. Klein, *Avi.*, p. 132, n° 8. — *Anas circia Gessneri*. Willughby, *Ornithol.*, p. 291. — Ray, *Synops. avi.*, p. 148, n° 7. — *Querquedula fusca*. Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 446. — « *Anas testaceo-nebulosa*, superciliis albidis, rostro pedibusque cinereis. » *Fauna Suecica*, n° 141. — « *Anas maculâ alarum variâ, lineâ albâ suprâ oculos*,

(*) *Anas circia* L.

la précédente, si Ray, qui paraît les avoir vues toutes deux (a), ne les eût pas séparées (b); il distingue positivement la petite sarcelle et la sarcelle d'été; nous ne pouvons donc que le suivre dans sa description, et copier la notice qu'il en donne. Cette sarcelle d'été, dit-il, est encore un peu moins grosse que la petite sarcelle, et c'est de tous les oiseaux de cette grande famille des sarcelles et canards, sans exception, le plus petit; elle a le bec noir, tout le manteau cendré brun, avec le bout des plumes blanc sur le dos; il y a sur l'aile une bande large d'un doigt; cette bande est noire avec des reflets d'un vert d'émeraude et bordée de blanc; tout le devant du corps est d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté de noir à la poitrine et au bas-ventre; la queue est pointue; les pieds sont bleuâtres et leurs membranes noires.

M. Baillon m'a envoyé quelques notes sur une *sarcelle d'été*, par lesquelles il me paraît qu'il entend par cette dénomination la petite sarcelle de l'article précédent, et non pas la sarcelle d'été décrite par Ray. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons que rapporter ici ses indications et ses observations, qui sont intéressantes :

« Nous nommons ici (à Montreuil-sur-mer) la sarcelle d'été *criquard*
 » ou *criquet*, dit M. Baillon; cet oiseau est bien fait et a beaucoup de
 » grâce; sa forme est plus arrondie que celle de la sarcelle commune :
 » elle est aussi mieux parée; ses couleurs sont plus variées et mieux tran-
 » chées; elle conserve quelquefois de petites plumes bleues qu'on ne voit
 » que quand les ailes sont ouvertes. Peu d'oiseaux d'eau sont d'une gaieté
 » aussi vive que cette sarcelle : elle est presque toujours en mouvement,
 » se baigne sans cesse et s'apprivoise avec beaucoup de facilité; huit jours
 » suffisent pour l'habituer à la domesticité; j'en ai eu pendant plusieurs
 » années dans ma cour, et j'en conserve encore deux qui sont très-fami-
 » lières.

» Ces jolies sarcelles joignent à toutes leurs qualités une douceur

» rostro pedibusque cinereis...» *Circia*. Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 64, sp. 32. — « *Anas*
 » supernè cinereo-fusca, marginibus pennarum candicantibus, infernè albo-rufescens, in imo
 » ventre griseo maculata; tæniâ suprâ oculos candidâ; genis et gutture castaneis, collo infe-
 » riore et pectore rufescentibus, pennis fusco marginatis; maculâ alarum nigrâ et viridi-
 » aureâ; tæniâ albâ supernè et infernè donata; reatricibus cinereo-fuscis (Mas). — *Anas*
 » supernè cinereo-fusca, marginibus pennarum rufescentibus, infernè albo-rufescens, in imo
 » ventre griseo maculata; tæniâ suprâ oculos candidâ, genis et gutture albido variegatis;
 » maculâ alarum viridi aureâ, tæniâ albâ infernè donata; reatricibus cinereo-fuscis (Fœ-
 » mina)... » *Querquedula æstiva*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 445.

(a) M. Klein n'y regarde pas de si près : « Hæ omnes, dit-il, sunt anates minimæ, vulgò
 » querquedulæ, quas in suas species distribuere supervacaneum foret; sunt varietates. » *Avi.*,
 page 132. Mais cela paraît dit trop légèrement, et il est certain, du moins, que l'espèce de la
 petite sarcelle est bien distincte de celle de la sarcelle commune.

(b) « Minima, dit-il, in anatino genere exceptâ sequente (la sarcelle d'été); » et celle dont
 il parle ici sous le nom de *minima* est certainement notre petite sarcelle, comme la descrip-
 tion qu'il en fait nous en a convaincus.

» extrême. Je ne les ai jamais vues se battre ensemble ni avec d'autres
 » oiseaux; elles ne se défendent même pas lorsqu'elles sont attaquées.
 » Aussi délicates que douces, le moindre accident les blesse; l'agitation que
 » leur donne la poursuite d'un chien suffit pour les faire mourir; lors-
 » qu'elles ne peuvent fuir par le secours de leurs ailes, elles restent éten-
 » dues sur la place comme épuisées et expirantes; leur nourriture est du
 » pain, de l'orge, du blé, du son; elles prennent aussi des mouches, des
 » vers de terre, des limaçons et d'autres insectes.

» Elles arrivent dans nos marais voisins de la mer vers les premiers jours
 » de mars; je crois que le vent de sud les amène, elles ne se tiennent pas
 » attroupées comme les autres sarcelles et comme les canards siffleurs; on les
 » voit errer de tous côtés et s'apparier peu de temps après leur arrivée; elles
 » cherchent au mois d'avril, dans des endroits fangeux et peu accessibles,
 » de grosses touffes de joncs ou d'herbes fort serrées, et un peu élevées au-
 » dessus du niveau du marais; elles s'y fourrent en écartant les brins qui les
 » gênent, et, à force de s'y remuer, elles y pratiquent un petit emplacement
 » de quatre à cinq pouces de diamètre, dont elles tapissent le fond avec des
 » herbes sèches; le haut en est bien couvert par l'épaisseur des joncs, et
 » l'entrée est masquée par les brins qui s'y rabattent; cette entrée est le
 » plus souvent vers le midi; dans ce nid la femelle dépose de dix à quatorze
 » œufs d'un blanc un peu sale, et presque aussi gros que les premiers œufs
 » des jeunes poules. J'ai vérifié le temps de l'incubation; il est, comme
 » dans les poules, de vingt et un à vingt-trois jours.

» Les petits naissent couverts de duvet comme les petits canards; ils sont
 » fort alertes, et dès les premiers jours après la naissance le père et la
 » mère les conduisent à l'eau; ils cherchent les vermisseaux sous l'herbe
 » et dans la vase: si quelque oiseau de proie passe, la mère jette un petit
 » cri, toute la famille se tapit et reste immobile jusqu'à ce qu'un autre cri
 » lui rende son activité.

» Les premières plumes dont les jeunes criquards se garnissent sont gri-
 » ses, comme celles des femelles; il est alors fort difficile de distinguer les
 » sexes, et même cette difficulté dure jusqu'à l'approche de la saison des
 » amours; car il est un fait particulier à cet oiseau que j'ai été à portée de
 » vérifier plusieurs fois, et que je crois devoir rapporter ici: je me procure
 » ordinairement de ces sarcelles dès le commencement de mars; alors les
 » mâles sont ornés de leurs belles plumes; le temps de la mue arrive, ils
 » deviennent aussi gris que leurs femelles, et restent dans cet état jusqu'au
 » mois de janvier; dans l'espace d'un mois, à cette époque, leurs plumes
 » prennent une autre teinte: j'ai encore admiré ce changement cette année;
 » le mâle que j'ai est présentement aussi beau qu'il peut l'être; je l'ai vu
 » aussi gris que la femelle. Il semble que la nature n'ait voulu le parer que
 » pour la saison des amours.

» Cet oiseau n'est pas des pays septentrionaux; il est sensible au froid; ceux que j'ai eus allaient toujours coucher au poulailler, et se tenaient au soleil ou auprès du feu de la cuisine; ils sont tous morts d'accident, la plupart des coups de bec que les oiseaux plus forts qu'eux leur donnaient. Néanmoins j'ai lieu de croire que naturellement ils ne vivent pas longtemps, vu que leur croissance entière est prise en deux mois ou environ.»

LA SARCELLE D'ÉGYPTE (a)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle (*) est à peu près de la grosseur de notre sarcelle commune (première espèce); mais elle a le bec un peu plus grand et plus large; la tête, le cou et la poitrine sont d'un brun roux ardent et foncé; tout le manteau est noir; il y a un trait de blanc dans l'aile; l'estomac est blanc et le ventre est du même brun roux que la poitrine.

La femelle, dans cette espèce, porte à peu près les mêmes couleurs que le mâle, seulement elles sont moins fortes et moins nettement tranchées; le blanc de l'estomac est brouillé d'ondes brunes, et les couleurs de la tête et de la poitrine sont plutôt brunes que rousses; on nous a assuré que cette sarcelle se trouvait en Égypte.

LA SARCELLE DE MADAGASCAR (b)

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle (**) est à peu près de la taille de notre petite sarcelle (seconde espèce), mais elle a la tête et le bec plus petits; le caractère qui la distingue le mieux est une large tache vert pâle ou vert d'eau placée derrière l'oreille, et encadrée dans du noir qui couvre le derrière de la tête et du cou; la face et la gorge sont blanches; le bas du cou, jusque sur la poitrine, est joliment ouvragé de petits lisérés bruns dans du roux et du blanc; cette dernière couleur est celle du devant du corps; le dos et la queue sont teints et lustrés de vert sur fond noir ou noirâtre. Cette sarcelle nous a été envoyée de Madagascar.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 1000.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 770, sous la dénomination de *Sarcelle mâle de Madagascar*.

(*) *Anas nyroca* GMEL.

(**) *Anas madagascariensis* GMEL.

LA SARCELLE DE COROMANDEL (a)

SIXIÈME ESPÈCE.

Les numéros 949 et 950 de nos planches enluminées représentent le mâle et la femelle de ces jolies sarcelles (*) qui nous ont été envoyées de la côte de Coromandel; elles sont plus petites au moins d'un quart que nos sarcelles communes (première espèce). Leur plumage est composé de blanc et de brun noirâtre; le blanc règne sur le devant du corps; il est pur dans le mâle; et mêlé de gris dans la femelle; le brun noirâtre forme une calotte sur la tête, colore tout le manteau et se marque sur le cou du mâle par taches et mouchetures, et par petites ondes transversales au bas de celui de la femelle; de plus, l'aile du mâle brille, sur sa teinte noirâtre, d'un reflet vert et rougeâtre.

LA SARCELLE DE JAVA (b)

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le plumage de cette sarcelle (**), sur le devant du corps, le haut du dos et sur le cou, est richement ouvragé de festons noirs et blancs; le manteau est brun; la gorge est blanche; la tête est coiffée d'un beau violet pourpré, avec un reflet vert aux plumes de l'occiput, lesquelles avancent sur la nuque et semblent s'en détacher en forme de pennaches; la teinte violette reprend au bas de cette petite touffe, et forme une large tache sur les côtés du cou; elle en marque une semblable, accompagnée de deux taches blanches sur les plumes de l'aile les plus voisines du corps. Cette sarcelle qui nous est venue de l'île de Java, est de la taille de la sarcelle commune (première espèce).

(a) Voyez les planches enluminées, n° 949, le mâle; et n° 950, la femelle.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 930.

(*) *Anas coromandelica* GMEL.

(**) *Anas falcaria* GMEL.

LA SARCELLE DE LA CHINE (a) (b)

HUITIÈME ESPÈCE.

Cette belle sarcelle (*) est très remarquable par la richesse et la singularité de son plumage ; il est peint des plus vives couleurs, et relevé sur la tête par un magnifique pennache vert et pourpre qui s'étend jusqu'au delà de la nuque ; le cou et les côtés de la face sont garnis de plumes étroites et pointues, d'un rouge orangé ; la gorge est blanche ainsi que le dessus des yeux ; la poitrine est d'un roux pourpré ou vineux, les flancs sont agréablement ouvragés de petits lisérés noirs, et les plumes des ailes élégamment bordées de traits blancs : ajoutez à toutes ces beautés une singularité remarquable, ce sont deux plumes, une de chaque côté, entre celles de l'aile les plus près du corps, qui, du côté extérieur de leur tige, portent des barbes d'une longueur extraordinaire, d'un beau rouge orangé, liséré de blanc et de noir sur le bord, et qui forment comme deux éventails ou deux larges ailes de papillon relevées au-dessus du dos ; ces deux plumes singulières distinguent suffisamment cette sarcelle de toutes les autres, indépendamment de la belle aigrette qu'elle porte ordinairement flottante sur sa tête, et qu'elle peut relever ; les belles couleurs de ces oiseaux ont frappé les yeux des Chinois : ils les ont représentés sur leurs porcelaines et sur leurs plus beaux papiers ; la femelle qu'ils y représentent aussi y paraît toute brune, et c'est en effet sa couleur, avec quelque mélange de blanc, comme on peut le voir au n° 806 de nos planches enluminées ; tous deux ont également le bec et les pieds rouges.

Cette belle sarcelle se trouve au Japon comme à la Chine, car on la reconnaît dans l'oiseau *kimnodswi*, de la beauté duquel Kæmpfer parle avec

(a) Voyez les planches enluminées, n° 805, sous la dénomination de *Sarcelle mâle de la Chine* ; et n° 806, sa femelle.

(b) *Kimnodswi*. Kæmpfer, *Histoire naturelle du Japon*, t. I^{er}, p. 112, avec une figure, planche x, faite sur un dessin japonais, par conséquent très imparfaite. — *Cercelle de la Chine*. Edwards, t. II, p. et pl. 102, belle figure. — *Querquedula indica*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 209. — *Anas Sinensis*. Klein, *Avi.*, p. 136, n° 34. — « *Anas cristata* dependente, » dorso postico utrimque pennâ recurvatâ, compressâ, elevatâ... » *Anas Galericulata*. Lin- » næus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 36. — « *Anas cristata*, supernè obscurè fusca, cæru- » leo et viridi colore varians, infernè alba ; vertice et cristâ viridibus, cristâ tæniâ purpureâ » utrimque notatâ ; genis candidis ; collo supremo rubro-aurantio, pectore vinaceo ; lateribus » albo et nigro transversim striatis ; macula alarum cæruleo-virescente, tæniâ albâ inferiùs » donata ; remigibus binis interiùs spadiceis, versùs apicem nigro fimbriatis, sursùm reflexis ; » rectricibus fuscis, cæruleo colore variantibus... » *Querquedula Sinensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 450.

(*) *Anas galericulata* L.

admiration (a), et Aldrovande raconte que les envoyés du Japon, qui, de son temps, vinrent à Rome, apportèrent, entre autres raretés de leur pays, des figures de cet oiseau (b).

LA SARCELLE DE FÉROÉ (c) (d)

NEUVIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle (*) qui est un peu moins grande que notre sarcelle commune (première espèce), a tout le plumage d'un gris blanc uniforme sur le devant du corps, du cou et de la tête : seulement il est légèrement taché de noirâtre derrière les yeux, ainsi que sur la gorge et aux côtés de la poitrine ; tout le manteau, avec le dessus de la tête et du cou, est d'un noirâtre mat et sans reflets ; ce sont là les seules et tristes couleurs de cet oiseau du Nord, qui se trouve à l'île Féroé.

Toutes les espèces précédentes de sarcelles sont de l'ancien continent : celles dont nous allons parler appartiennent au nouveau ; et quoique les mêmes espèces des oiseaux aquatiques soient souvent communes aux deux mondes, néanmoins chacune de ces espèces de sarcelles paraît propre et particulière à un continent ou à l'autre ; et à l'exception de notre grande et de notre petite sarcelle (première et seconde espèce), aucune autre ne paraît se trouver dans tous deux.

(a) « Il y a (au Japon) une espèce de canard dont je ne saurais m'empêcher de parler, à cause de la beauté particulière du mâle, appelé *kimnodsui* ; elle est si exquise, que lorsqu'on me l'eût fait voir peint en couleur, je ne pouvais pas croire qu'on l'eût représenté fidèlement, jusqu'à ce que je vis moi-même cet oiseau, qui est fort commun. Ses plumes forment une nuance des plus belles couleurs que l'on puisse imaginer ; mais le rouge domine autour du cou et de la gorge ; il a la tête couronnée d'une aigrette magnifique ; sa queue qui s'élève obliquement, et les ailes qui sont placées sur le dos d'une manière singulière, offrent à l'œil un objet aussi curieux qu'il est extraordinaire. » *Hist. naturelle du Japon*, t. I^{er}, p. 112. — La même chose dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. X, p. 669.

(b) Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 209.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 999, *Sarcelle de l'île Féroé*.

(d) *Oedel* à l'île Féroé, suivant M. Brisson. « *Anas supernè fusco-nigricans, infernè alba* ; » *tæniâ longitudinali nigricante in vertice* ; *capite ad latera dilutè griseo* ; *oculorum ambitu candido* ; *occipite et collo superiore nigricante et albido variis* ; *gutturè et collo inferiore fusco maculatis* ; *maculâ alarum fusco-rufescente* ; *rectricibus quinque utrimque extimis griseis exterius albido marginatis...* » *Querquedula Ferroensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 466.

(*) D'après Cuvier, c'est un mâle jeune de l'*Anas glacialis* L.

LA SARCELLE SOUCROUROU (a) (b)

DIXIÈME ESPÈCE.

Pour désigner cette sarcelle (*), nous adoptons le nom de *soucrourou* qu'on lui donne à Cayenne, où l'espèce en est commune ; elle est à peu près de la taille de notre sarcelle (première espèce) ; le mâle a le dos richement festonné et ondulé ; le cou, la poitrine et tout le devant du corps sont mouchetés de noirâtre sur un fond brun roussâtre ; au haut de l'aile est une belle plaque d'un bleu clair au-dessous de laquelle est un trait blanc, et ensuite un miroir vert ; il y a aussi un large trait de blanc sur les joues ; le dessus de la tête est noirâtre avec des reflets verts et pourprés, la femelle est toute brune.

Ces oiseaux se trouvent aussi à la Caroline, et vraisemblablement en beaucoup d'autres endroits de l'Amérique : leur chair, au rapport de Barrère, est délicate et de bon goût.

LA SARCELLE SOUCROUETTE (c) (d)

ONZIÈME ESPÈCE.

Quoique la sarcelle de Cayenne, représentée n° 403 de nos planches enluminées, soit de moindre taille que celle que M. Brisson donne, d'après Catesby, sous le nom de *sarcelle de Virginie*, la grande ressemblance dans

(a) Voyez les planches enluminées, n° 966, *Sarcelle mâle de Cayenne*, dite le *Soucrourou*.

(b) *Querquedula minor varia* ; *Soukourourou*. Barrère, *France équinox.*, p. 146. — *White faced teal*. Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. 100. — *Anas subfusca minor, remigibus extimis cæruleis, mediis albis, maximis sub-virescentibus, fasciâ albâ in fronte*. Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 481. — *Anas querquedula Americana variegata*. Klein, *Avi.*, p. 134, n° 24. — « *Anas supernè fusca, griseo transversim et undatim striata, infernè rufescens, fusco maculâ lata; capite et collo supremo violaceis, viridi-colore variantibus; pennis basim rostri ambientibus et vertice nigris; tæniâ utrimque transversâ rostrum inter et oculum candidâ; tectricibus alarum superioribus cæruleis; maculâ alarum viridi, tæniâ albâ superiùs donata; reetricibus fuscis (Mas).* — *Anas in toto corpore fusca (Fœmina)...* » *Querquedula Americana*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 452.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 403, *Sarcelle de Cayenne*.

(d) *Blue winged teal*. Catesby, *Carolina*, t. 1^{er}, p. et pl. 99. — *Anas quacula*. Klein, *Avi.*, p. 134, n° 23. — « *Anas supernè griseo-fusca, infernè grisea; tectricibus alarum superioribus cæruleis; macula alarum viridi, tæniâ albâ superiùs donata; reetricibus fuscis (Mas).* — *Anas in toto corpore fusca (Fœmina)...* » *Querquedula Virginiana*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, page 455.

(*) *Anas discors* L.

les couleurs du plumage nous fait regarder ces deux oiseaux comme de la même espèce, et nous sommes encore fort portés à les rapprocher de celle de la sarcelle soucrourou de Cayenne dont nous venons de parler ; c'est par cette raison que nous lui avons donné un nom qui indique ce rapport : en effet, la soucrourette a sur l'épaule la plaque bleue avec la zone blanche au-dessous, et ensuite le miroir vert, tout comme le soucrourou ; le reste du corps et la tête sont couverts de taches d'un gris brun ondé de gris blanc, dont la figure de Catesby ne rend pas le mélange, ne présentant que du brun étendu trop uniformément, ce qui conviendrait à la femelle, qui, selon lui, est toute brune ; il ajoute que ces sarcelles viennent en grand nombre à la Caroline au mois d'août, et y demeurent jusqu'au milieu d'octobre, temps auquel l'on ramasse, dans les champs, le riz dont elles sont avides ; et il ajoute qu'en Virginie, où il n'y a point de riz, elles mangent une espèce d'avoine sauvage qui croît dans les marécages ; qu'enfin elles s'engraissent extrêmement par l'une et l'autre de ces nourritures, qui donnent à leur chair un goût exquis.

LA SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE (a)

DOUZIÈME ESPÈCE.

Cette espèce de sarcelle (*), naturelle à la Guyane, se distingue de toutes les autres par les plumes de sa queue qui sont longues, et terminées par un petit filet raide comme une épine, et formé par la pointe de la côte, prolongée d'une ligne ou deux au delà des barbes de ces plumes qui sont d'un brun noirâtre ; le plumage du corps est assez monotone, n'étant composé que d'ondes ou taches noirâtres, plus foncées au-dessus du corps, plus claires en dessous, et festonnées de gris blanc dans un fond gris roussâtre ou jaunâtre ; le haut de la tête est noirâtre, et deux traits de la même couleur, séparés par deux traits blancs, passent, l'un à hauteur de l'œil, l'autre plus bas sur la joue ; les plumes de l'aile sont également noirâtres. Cette sarcelle n'a guère que onze ou douze pouces de longueur.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 967, la *Sarcelle à queue épineuse de Cayenne*.

(*) *Anas spinosa* L.

LA SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE (a) (b)

TREIZIÈME ESPÈCE.

Celle-ci (*) est un peu plus grande que la précédente, et en diffère beaucoup par les couleurs; mais elle s'en rapproche par le caractère de la queue longue et de ses plumes terminées en pointe, sans cependant avoir le brin effilé aussi nettement prononcé : ainsi, sans prétendre réunir ces deux espèces, nous croyons néanmoins les devoir rapprocher. Celle-ci a le dessus de la tête, la face et la queue noirâtres; l'aile est de la même couleur, avec quelques reflets bleus et verts, et porte une tache blanche; le cou est d'un beau roux marron; les flancs sont teints de cette même couleur, et le dessus du corps en est ondé sur du noirâtre.

Cette sarcelle nous a été envoyée de la Guadeloupe; M. Brisson l'a reçue de Saint-Domingue, et il lui rapporte, avec toute apparence de raison, le *chilcanauhtli*, sarcelle de la nouvelle Espagne de Fernandez, qui semble désigner la femelle de cette espèce par le nom de *colcanauhtli*.

LA SARCELLE BLANCHE ET NOIRE

OU LA RELIGIEUSE (c) (d)

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Une robe blanche, un bandeau blanc avec coiffe et manteau noirs, ont fait donner le surnom de *religieuse* à cette sarcelle (***) de la Louisiane, dont la

(a) Voyez les planches enluminées, n° 968, sous la dénomination de *Sarcelle de la Guadeloupe*.

(b) *Chilcanautitli, seu anas chilli colore*. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, p. 21. cap. xxxi. — Ray, *Synops. avi.*, p. 177. — *Colcanauhtli, seu anas coturnicum Mexicanarum colore*. Fernandez, *ibid.*, p. 49, cap. clxxv (probablement la femelle). — Ray, *Synops. avi.*, p. 176. — « *Anas supernè rufa, mediis pennarum nigricantibus, infernè griseo-fusca, albido mixta; capite anteriore fuliginoso; imo ventre dilutè rufo, griseo-fusco maculato; maculâ alarum candidâ, reetricibus nigricantibus, scapis aterrimis præditis...* » *Querquedula Dominicanensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 472.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 948, *Sarcelle de la Louisiane*, dite la *Religieuse*.

(d) *Petit canard noir et blanc*. Edwards, t. II, p. et pl. 100. — *Anas parva ex nigro et albo variegata*. Klein, *Avi.*, p. 136, n° 23. — « *Anas alba, dorso remigibusque nigris, capite cærulescente, occipite albo...* » *Albeola*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 15. —

(*) *Anas dominica* L.

(**) *Anas albeola* L.

taille est à peu près celle de notre sarcelle (première espèce); le noir de sa tête est relevé d'un lustre de vert et de pourpre, et le bandeau blanc l'entoure par derrière depuis les yeux. « Les pêcheurs de Terre-Neuve, dit » Edwards, appellent cet oiseau l'*esprit*, je ne sais par quelle raison, si ce » n'est qu'étant très vif plongeur, il peut reparaitre l'instant après avoir » plongé à une très grande distance; faculté qui a pu réveiller dans l'imagi- » nation du vulgaire des idées fantastiques sur les apparitions des esprits. »

LA SARCELLE DU MEXIQUE (a)

QUINZIÈME ESPÈCE.

Fernandez donne à cette sarcelle (*) un nom mexicain (*metzcanauhli*), qu'il dit signifier *oiseau de lune*, et qui vient de ce que la chasse s'en fait la nuit au clair de la lune : c'est, dit-il, une des plus belles espèces de ce genre; presque tout son plumage est blanc pointillé de noir, surtout à la poitrine; les ailes offrent un mélange de bleu, de vert, de fauve, de noir et de blanc; la tête est d'un brun noirâtre, avec des reflets de couleurs changeantes; la queue bleue en dessous, noirâtre en dessus, et terminée de blanc; il y a une tache noire entre les yeux et le bec, qui est noir en dessous et bleu dans la partie supérieure.

La femelle, comme dans toutes les espèces de ce genre, diffère du mâle par ses couleurs, qui sont moins nettes et moins vives; et l'épithète que lui donne Fernandez (*avis stertrix junceti*) semble dire qu'elle sait abattre et couper les joncs pour en former ou y poser son nid.

« *Anas alba*; capite et collo supremo viridi-aureis; violaceo colore in summo capite, genis » et gutture variantibus, occipite candida; dorso splendide nigro; uropygio cinereo-albo; » rectricibus cinereis, tribus utrimque externis exterius albo marginatis... » *Querquedula Ludoviciana*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 461.

(a) *Toltecolotli, seu metzcanauhli, id est avis lunaris*. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, p. 36, cap. cv (Mas). — Ray, *Synops. avi.*, p. 175. — *Toltecolotli, seu avis stertrix junceti*. Fernandez, *ibid.*, cap. cvl. — « *Anas alba, nigro punctulata*; capite fulvo, nigricante et viridi » cæruleo variegato; maculâ rostrum inter et oculos candidâ; tetricibus alarum superioribus » et caudæ inferioribus cæruleis; maculâ alarum viridi, tæniâ supernè albâ, infernè fulvâ » donata; rectricibus nigricantibus, exterius albicante marginatis (Mas). — *Anas supernè » nigra, marginibus pennarum fulvescentibus et candidis, infernè alba, nigro mixta; maculâ » alarum viridi; rectricibus nigricantibus; exterius albicante marginatis (Fœmina)*... » *Querquedula maxima*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 458.

(*) *Anas Novæ-Hispaniæ* GMEL.

LA SARCELLE DE LA CAROLINE (a)

SEIZIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle se trouve à la Caroline (*), vers l'embouchure des rivières à la mer, où l'eau commence à être salée; le mâle a le plumage coupé de noir et de blanc comme une pie; et la femelle, que Catesby décrit plus en détail, a la poitrine et le ventre d'un gris clair; tout le dessus du corps et les ailes sont d'un brun foncé; il y a une tache blanche de chaque côté de la tête derrière l'œil, et une autre au bas de l'aile. Il est clair que c'est d'après cette livrée de la femelle que Catesby a donné le nom de *petit canard brun* à cette sarcelle, qu'il eût mieux fait d'appeler *sarcelle-pie* ou *sarcelle noire et blanche*: nous lui laissons la dénomination de *sarcelle de la Caroline*, parce que nous n'avons pas connaissance que cette espèce se trouve en d'autres contrées.

LA SARCELLE BRUNE ET BLANCHE (b)

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau (***) qu'Edwards donne sous le nom de *canard brun et blanc*, doit néanmoins être rangé dans la famille des sarcelles, puisqu'il est à peu près de la taille et de la figure de notre sarcelle (*première espèce*); mais la couleur du plumage est différente, elle est toute d'un brun noirâtre sur la tête, le cou et les pennes de l'aile; le brun foncé s'éclaircit jusqu'au blanchâtre sur le devant du corps, qui de plus est rayé transversalement de

(a) *Little browne duck*. Catesby, *Carolina*, t. I^{er}, p. et pl. 98, figure de la femelle. — *Anas minor ex albo et fusco varia*. Klein, *Avi.*, p. 134, n^o 22. — « *Anas fusco-cinerea*, » maculâ aurima alarumque albâ... » *Anas rustica*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 21. — « *Anas ex albo et nigro varia* (Mas). — *Anas supernè saturatè fusca*, infernè dilutè » grisea; maculâ ponè oculos et maculâ alarum candidis; reatricibus saturatè fuscis » (Fœmina)... » *Querquedula Carolinensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 464.

(b) *Little brown and the white duck*. Edwards, *Hist. of Birds*, t. III, p. et pl. 157. — « *Anas grisea*, auribus albis, remigibus primoribus nigricantibus... » *Anas minuta*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 61, sp. 31. — « *Anas supernè obscurè fusca*, infernè alba, dilutè » rufescente transversim striata; pennis basim mandibulæ superioris ambientibus, et maculâ » ad aures candidis; summo pectore et uropygio fusco-rufescentibus; imo ventre rufescente » et fusco transversim striato; reatricibus fusco rufescentibus... » *Querquedula freti Hudsonis*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 469.

(*) *Anas rustica* L.

(**) D'après Desmarests c'est la femelle de l'*Anas histrionica* L.

lignes brunes ; il y a une tache blanche sur les côtés de la tête, et une semblable au coin du bec. Cette sarcelle ne craint pas la plus grande rigueur du froid, puisqu'elle est du nombre des oiseaux qui habitent le fond de la baie d'Hudson (a).

ESPÈCES

QUI ONT RAPPORT AUX CANARDS ET AUX SARCELLES

Après la description et l'histoire des espèces bien reconnues et bien distinctes dans le genre nombreux des canards et des sarcelles, il nous reste à indiquer celles que semblent désigner les notices suivantes, afin de mettre les observateurs et les voyageurs à portée, en complétant ces notices, de reconnaître à laquelle des espèces ci-devant décrites elles peuvent se rapporter, ou si elles en sont en effet différentes, et si elles peuvent indiquer des espèces nouvelles.

I. — Nous devons d'abord faire mention de ces canards nommés vulgairement *quatre ailes*, dont il est parlé dans la Collection académique en ces termes : « Vers 1680, parurent dans le Boulonnais une espèce de canards qui » ont les ailes tournées différemment des autres, les grosses plumes s'écartent » tant du corps et se jetant au dehors : cela donne lieu au peuple de croire » et de dire qu'ils ont quatre ailes. » (*Collect. Acad., part. étr.*, tome I^{er}, page 304.) Nous croyons que ce caractère pouvait n'être qu'accidentel, par la simple comparaison du passage précédent avec le suivant : « M. l'abbé » Nollet a vu en Italie une troupe d'oies parmi lesquelles il y en avait plusieurs » qui semblaient avoir quatre ailes ; mais cette apparence, qui n'avait » pas lieu quand l'oiseau volait, était causée par le renversement de l'aileron » ou dernière portion de l'aile qui tenait les grandes plumes élevées, au » lieu de les coucher le long du corps ; ces oies étaient venues d'une même » couvée avec d'autres qui portaient leurs ailes à l'ordinaire, ainsi que la » mère, mais le père avait les ailerons repliés. » *Histoire de l'Académie*, 1750, page 7.

Ainsi ces canards, comme ces oies à quatre ailes, ne doivent pas être considérés comme des espèces particulières, mais comme des variétés très-accidentelles et même individuelles, qui peuvent se trouver dans toute espèce d'oiseaux.

(a) « On compte les sarcelles au nombre des oiseaux qu'on voit passer au printemps à la » baie d'Hudson, pour aller faire leurs petits dans le Nord. » *Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 267.

II. — Le canard ou plutôt la très petite sarcelle qu'indique Rzaczynski dans le passage suivant : « Lithuana polesia alit anates innumeras, iter » quas... sunt... in cavis arborum natae, molem sturni non excedentes. » *Hist.*, page 269. Si cet auteur est exact au sujet de la taille singulièrement petite qu'il donne à cette espèce, nous avouons qu'elle ne nous est pas connue.

III. — Le canard de Barbarie à tête blanche du docteur Shaw (a), qui n'est point le même que le canard musqué, et qui doit plutôt se rapporter aux sarcelles, puisqu'il n'est, dit-il, que de la *taille du vanneau* ; il a le bec large, épais et bleu, la tête toute blanche et le corps couleur de feu.

IV. — L'*anas platyrinchos* du même docteur Shaw, qu'il appelle mal à propos *pélican de Barbarie*, puisque rien n'est plus éloigné d'un pélican qu'un canard : celui-ci, d'ailleurs, est aussi petit que le précédent ; il a les pieds rouges, le bec plat, large, noir et dentelé ; la poitrine, le ventre et la tête de couleur de feu ; le dos est plus foncé, et il y a trois taches, une bleue, une blanche et une verte sur l'aile.

V. — L'espèce que le même voyageur donne également sous la mauvaise dénomination de *pélican de Barbarie à petit bec*. « Celui-ci, dit-il, est un » peu plus gros que le précédent ; il a le cou rougeâtre et la tête ornée d'une » petite touffe de plumes tannées ; son ventre est tout blanc, et son dos » bigarré de quantité de raies blanches et noires ; les plumes de la queue » sont pointues, et les ailes sont chacune marquées de deux taches contiguës, » l'une noire et l'autre blanche ; l'extrémité du bec est noire, et les pieds » sont d'un bleu plus foncé que ceux du vanneau (b). » Cette espèce nous paraît très voisine de la précédente.

VI. — Le *turpan* ou *tourpan*, canard de Sibérie, trouvé par M. Gmelin aux environs de Selengensk, et dont il donne une notice trop courte pour qu'on puisse le reconnaître (c) : cependant il paraît que ce même canard *tourpan* se retrouve à Kamtschatka, et que même il est commun à Ochotsk,

(a) Tome I^{er}, page 329.

(b) *Voyage en Barbarie*, par le docteur Shaw ; La Haye, 1743, t. I^{er}, p. 329.

(c) « Aux environs de Selengensk, nous trouvâmes un petit lac, dont les bords étaient » couverts de cygnes, d'oies, de tourpans et de bécassines ; je ne puis exprimer la satisfaction » que nous causa la vue de ces oiseaux ; leur chant, inspiré par la nature, avait autant d'agrément que l'imitation qu'on voudrait en faire sur des instruments serait choquante et désagréable : les sons d'un tourpan ressemblent beaucoup à ceux d'un hautbois, et dans ce » concert d'oiseaux ils faisaient à peu près l'office de la basse. Cet oiseau est une espèce de » canard ; son plumage est rouge de renard, excepté la queue et les ailes, qui ont beaucoup » de noir. » Gmelin, *Voyage en Sibérie*, t. I^{er}, p. 218. — La même chose, d'après lui, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 186.

où l'on en fait, à l'embouchure même de la rivière Ochotska, une grande chasse en bateaux que décrit Kracheninnikow (a). Nous observerons, au sujet de ce voyageur, qu'il dit avoir rencontré onze espèces de canards ou sarcelles au Kamtschatka, dans lesquelles nous n'avons reconnu que le tourpan et le canard à longue queue de Terre-Neuve; les neuf autres se nomment, selon lui, *selosni*, *tchirki*, *krohali*, *gogoli*, *lutki*, *tcherneti*, *pulonosi*, *suasi* et *canard montagnard*. « Les quatre premiers, dit-il, passent l'hiver dans les » environs des sources, les autres arrivent au printemps et s'en retournent » en automne comme les oies (b). » On peut croire que plusieurs de ces espèces se reconnaîtraient dans celles que nous avons décrites, si l'observateur avait pris soin de nous en dire autre chose que leurs noms.

VII. — Le petit canard des Philippines, appelé à Luçon *saloyazir*, et qui n'étant pas, suivant l'expression de Camel, *plus gros que le poing* (c), doit être regardé comme une espèce de sarcelle.

VIII. — Le *woures-feique* ou *l'oiseau cognée* de Madagascar, espèce de canard, « ainsi nommé par ces insulaires, dit François Cauche, parce qu'il a » sur le front une excroissance de chair noire, ronde, et qui va se recour- » bant un peu sur le bec à la manière de leurs cognées. Au reste, ajoute ce » voyageur, cette espèce a la grosseur de nos oisons, et le plumage de nos » canards (d). » Nous ajouterons qu'il se pourrait que ce n'en fût qu'une variété (e).

IX. — Les deux espèces de canards et les deux de sarcelles que M. de Bougainville a vues aux îles Malouines ou Falkland, et dont il dit que les premiers ne diffèrent pas beaucoup de ceux de nos contrées, en ajoutant néanmoins qu'on en tua quelques-uns de tout noirs, et d'autres tout blancs. Quant aux deux sarcelles, l'une est, dit-il, *de la taille du canard*, et a le bec bleu; l'autre est beaucoup plus petite, et l'on en vit de ces dernières qui avaient les plumes du ventre *teintes d'incarnat*. Du reste, ces oiseaux sont en grande abondance dans les îles, et du meilleur goût (f).

X. — Ces canards du détroit de Magellan, qui, suivant quelques voyageurs, construisent leurs nids d'une façon toute particulière, d'un limon pétri et

(a) *Histoire de Kamtschatka*, t. II. p. 59.

(b) *Idem*, *ibid.*

(c) *Tract. de avis Philipp.*, a Fr. Camel; *Transact. philos.*, n° 285, art. 3.

(d) *Voyage à Madagascar*, par François Cauche; Paris, 1651, p. 139.

(e) Flaccourt nomme trois ou quatre espèces de sarcelles ou *sivire* qu'il dit se trouver dans cette même île de Madagascar: *tahie*, son cri semble articuler ce nom; elle a les ailes, le bec et les pieds noirs; *halive*, a le bec et les pieds rouges; *hach*, a le plumage gris avec les ailes rayées de vert et de blanc; *tatach*, est une espèce d'*halive*, mais plus petite. *Voyage de Flaccourt*, page 165.

(f) *Voyage autour du monde*, par M. de Bougainville, in-8°, t. I^{er}, p. 116.

enduit avec la plus grande propreté, si pourtant cette relation est aussi vraie, qu'à plusieurs traits elle nous paraît suspecte et peu sûre (a).

XI. — Le *canard peint* de la Nouvelle-Zélande, ainsi nommé dans le second Voyage du capitaine Cook, et décrit dans les termes suivants : « Il » est de la taille du canard musqué, et les couleurs de son plumage sont » agréablement variées ; le mâle et la femelle portent une tache blanche sur » chaque aile ; la femelle est blanche à la tête et au cou, mais toutes les » autres plumes ainsi que celles de la tête et du cou du mâle sont brunes » et variées (b). »

XII. — Le *canard sifflant à bec mou*, autrement appelé *canard gris bleu* de la Nouvelle-Zélande, remarquable en ce que le bec est d'une substance molle et comme cartilagineuse, de manière qu'il ne peut guère se nourrir qu'en ramassant, et pour ainsi dire suçant les vers que le flot laisse sur la grève (c).

XIII. — Le canard à crête rouge, encore de la Nouvelle-Zélande, mais dont l'espèce n'y est pas commune, et qui n'a été trouvée que sur la rivière, au fond de la baie Dusky : ce canard, qui n'est qu'un peu plus gros que la sarcelle, est d'un gris noir très luisant au-dessus du dos, et d'une couleur de suie grisâtre foncée au ventre ; le bec et les pieds sont couleur de plomb, l'iris de l'œil est doré, et il a une crête rouge sur la tête (d).

XIV. — Enfin, Fernandez donne dix espèces comme étant du genre du canard, dont nous ne pouvons que rejeter ici en notes les noms mexi-

(a) « Les canards (du détroit de Magellan) sont assez différents des nôtres et beaucoup moins bons ; ils sont en grand nombre, et ont leur canton particulier dans l'île sur des rochers élevés, hors de la portée du mousquet. De ma vie je n'ai vu tant d'art et d'industrie dans des animaux privés de raison, surtout dans la manière d'arranger leurs nids ; ils sont tellement disposés sur les hauteurs, que le plus grand géomètre ne pourrait distribuer le terrain de manière à y en placer un de plus : tous les cantons sont divisés par petits sentiers, larges seulement autant qu'il est nécessaire pour qu'un oiseau puisse y marcher ; le terrain où sont les nids est dressé comme si-on l'eût nivelé à main d'homme ; les nids sont de terre pétrie et paraissent tous jetés dans le même moule ; les canards apportent de l'eau dans leur bec, avec laquelle ils forment un mortier d'argile qu'ils façonnent en rond aussi bien qu'avec un compas ; le fond est large d'un pied, l'ouverture de huit pouces, et la hauteur pareille. Il n'y en a pas un différent de l'autre dans la forme ni dans les proportions ; ces nids leur servent plus d'une année ; ils y pondent leurs œufs, que le soleil fait éclore, à ce que je crois. Nous ne pûmes trouver sur toute la place un seul brin d'herbe, de paille, de fétu, de plumes ou de fiente d'oiseau ; tout est propre et net, aussi bien dans les nids que dans les sentiers, comme si on venait de le laver et balayer. » *Histoire des navigations aux terres australes*, t. 1^{er}, p. 243.

(b) *Second voyage de Cook*, t. 1^{er}, p. 208.

(c) *Idem, ibid.*, et page 163.

(d) *Second voyage de Cook*, t. 1^{er}, p. 163.

cains (a), et les descriptions, la plupart incomplètes, jusqu'à ce que de nouvelles observations ou l'inspection des objets viennent servir à les compléter et à les faire reconnaître.

(a) *Xalcuani, seu avis arenam deglutiens*. « Anatis feræ species domesticâ paulò minor, » rostro mediocriter lato, plumis infernè corpus tegentibus, albis, circa pectus tamen et » supernam in partem fulvis, sed candidis discurrentibus transversim; alis caudâque virenti, » candido, nigro ac fusco colore variantibus desuper, subter verò albis atque cinereis; circâ » caput viridi ab occipitio ad oculos discurrente tæniâ, reliquo verò capite ex albo vergente » in colorem cinereum, pullo, nigrescente, permixto: cruribus proportionè reliqui corporis » parvis, pulli coloris; advena est lacui. » Cap. cxxi, p. 39.

Yacatecotli, seu avis rostro cyaneo. « Anatis penè domesticæ constat magnitudine; » rostro coloris supernè cyanei, infernè verò ex albo rubescentis, pennarum supernè cor- » poris coloris fulvus est, infernè verò ex argenteo nigricat supernâ verò parte alâ nigræ. » Cap. lxx, p. 29.

Yztactzonyayauhqui (altera : différent de l'*Yztactzonyayauhqui* de la page 28). « Genus » est anatis feræ parvæque cujus rostrum est cæruleum, et juxta extremum albâ quâdam » distinctum maculâ, pedes etiam vergunt in cæruleum; et reliquum corpus albo fulvoque » variat colore. » Cap. clvi, p. 45.

Colcanauhtliciouht. « Anas sylvestris est fusca majori ex parte supernè, et aliquantisper » candens, infernè verò alba, et partim fusca præter alas, quæ infernè prorsus candidæ sunt. » Caput est superiori parte nigrum atque cinereum, sed in atrum præcipuè colorem incli- » nans, inferiori verò magis in cinereum. » Cap. lxxiv, p. 28.

Atapalcatl, seu testa aquaria. « Anati illi sylvestri (quam recentiores Querquedula » vocant, nostri verò Cercetam) similis omninò esset, nisi rostrum haberet duplò latius; » colorem candentem et fulvum; admotamque manum irritò protinùs innocuoque lancinaret » morsu. »

Tzonyayauhqui, seu avis capitis varii (Mas). « Anas fera est circâ lacus agens vitam, ac » magnitudine domesticæ penè par; rostro lato, cyaneo supernè, huius tantùm maculis infer- » stincto, altera in extremi rostri exertâ quâdam, tenuique, quâ mordet, particulâ; infernè » verò ex cyaneo nigrescente; cruribus brevibus, ac cæruleis, pallido tamen colore inter- » dùm insperso; capite et collo crassis, juxtâ latera pavonino colore, aliquando tamen » nigriore vertice: pectus nigrum est: ventris ac corporis latera candescentia, etsi caudam » lineâ nigræ transversim decurrentes condecorent: dorsum fasciâ nigrâ fulvescente latâ » digitos tres, ac in extremum usque caudæ precedente insignitur; demùm alâ nigro, fulvo, » candido, atque cinereo promiscuè tinguntur colore. Indigena avis est. » Cap. cviii, p. 36.

Nepapantotl. « Anas fera, frequens Mexicanæ paludi, rostro in acutum quadantenùs » desinente, cætera autem similis, nisi quod nullum est genus coloris illas ornari solitum, » quod huic soli non contingat, sitque ei spectando ornamento atque pulchritudini; unde » sortita est nomen. » Cap. cxxvii, p. 40.

Opipixcan. « Anas fera, rostro subrubro, cruribus verò ac pedibus fulvo ac candenti » variatis colore; reliquo verò corpore cinereo et nigro. » Cap. cxlvii, p. 44.

Perutotl. « Anas Peruina, quam velut nostro jam notam orbi, non curavimus descri- » bendam. » Cap. xvi, p. 47.

Concanauhtli. « Genus anatis magnæ, lavanco nostratæ similis, quam ob eam rem non » curavimus depingendam. » Cap. lxxvi.

LES PÉTRELS

De tous les oiseaux qui fréquentent les hautes mers, les pétrels (*) sont les plus marins, du moins ils paraissent être les plus étrangers à la terre, les plus hardis à se porter au loin, à s'écarter et même s'égarer sur le vaste océan ; car ils se livrent avec autant de confiance que d'audace au mouvement des flots, à l'agitation des vents, et paraissent braver les orages. Quelque loin que les navigateurs se soient portés, quelque avant qu'ils aient pénétré, soit du côté des pôles, soit dans les autres zones, ils ont trouvé ces oiseaux qui semblaient les attendre et même les devancer sur les parages les plus lointains et les plus orageux ; partout ils les ont vus se jouer avec sécurité, et même avec gaieté sur cet élément terrible dans sa fureur, et devant lequel l'homme le plus intrépide est forcé de pâlir, comme si la nature l'attendait là pour lui faire avouer combien l'instinct et les forces qu'elle a départis aux êtres qui nous sont inférieurs, ne laissent pas d'être au-dessus des puissances combinées de notre raison et de notre art.

Pourvus de longues ailes, munis de pieds palmés, les pétrels ajoutent à l'aisance et à la légèreté du vol, à la facilité de nager, la singulière faculté de courir et de marcher sur l'eau, en effleurant les ondes par le mouvement d'un transport rapide dans lequel le corps est horizontalement soutenu et balancé par les ailes, et où les pieds frappent alternativement et précipitamment la surface de l'eau : c'est de cette marche sur l'eau que vient le nom *pétrel* ; il est formé de *peter*, *pierre*, ou de *petrill*, *pierrot* ou *petit-pierre*, que les matelots anglais ont imposé à ces oiseaux en les voyant courir sur l'eau comme l'apôtre saint Pierre y marchait.

Les espèces de pétrels sont nombreuses : ils ont tous les ailes grandes et fortes ; cependant ils ne s'élèvent pas à une grande hauteur, et communément ils rasant l'eau dans leur vol ; ils ont trois doigts unis par une membrane ; les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure ; le quatrième doigt n'est qu'un petit éperon qui sort immédiatement du talon, sans articulation ni phalange (a).

Le bec, comme celui de l'albatros, est articulé et paraît formé de quatre pièces, dont deux, comme des morceaux surajoutés, forment les extrémités

(a) Willughby appelle cet éperon ou ergot, un *petit doigt de derrière*, n'ayant pas l'idée d'une pointe sortant immédiatement du talon.

(*) Les Pétrels (*Procellaria*) sont des Palmipèdes de la famille des Procellarides. Ils ont un bec long, très fort, recourbé en crochet à l'extrémité ; leurs narines sont tubulaires ; leurs pieds sont palmés et manquent du doigt postérieur, ou bien ce doigt est réduit à une courte nageoire munie d'un ongle.

des mandibules ; il y a de plus le long de la mandibule supérieure, près de la tête, deux petits tuyaux ou rouleaux couchés dans lesquels sont percées les narines ; par sa conformation totale, ce bec semblerait être celui d'un oiseau de proie, car il est épais, tranchant et crochu à son extrémité : au reste, cette figure du bec n'est pas entièrement uniforme dans tous les pétrels, il y a même assez de différence pour qu'on puisse en tirer un caractère qui établit une division dans la famille de ces oiseaux ; en effet, dans plusieurs espèces la seule pointe de la mandibule supérieure est recourbée en croc ; la pointe de l'inférieure, au contraire, est creusée en gouttière et comme tronquée en manière de cuiller, et ces espèces sont celles des *pétrels* simplement dits.

Dans les autres, les pointes de chaque mandibule sont aiguës, recourbées et font ensemble le crochet ; cette différence de caractère a été observée par M. Brisson, et il nous paraît qu'on ne doit pas la rejeter ou l'omettre, comme le veut M. Forster (a) ; et nous nous en servirons pour établir, dans la famille des *pétrels*, la seconde division sous laquelle nous rangerons les espèces que nous appelons *pétrels-puffins*.

Tous ces oiseaux, soit pétrels, soit puffins, paraissent avoir un même instinct et des habitudes communes pour faire leurs nichées ; ils n'habitent la terre que dans ce temps qui est assez court, et comme s'ils sentaient combien ce séjour leur est étranger, ils se cachent ou plutôt ils s'enfouissent dans des trous sous les rochers au bord de la mer ; ils font entendre du fond de ces trous leur voix désagréable, que l'on prendrait le plus souvent pour le croassement d'un reptile (b) ; leur ponte n'est pas nombreuse ; ils nourrissent et engraisent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance, à demi digérée et déjà réduite en huile, des poissons dont ils font leur principale et peut-être leur unique nourriture ; mais une particularité dont il est très bon que les dénicheurs de ces oiseaux soient avertis, c'est que quand on les attaque la peur ou l'espoir de se défendre leur fait rendre l'huile dont ils ont l'estomac rempli ; ils la lancent au visage et aux yeux du chasseur ; et comme leurs nids sont le plus souvent situés sur des côtes escarpées, dans des fentes de rochers à une grande hauteur, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs (c).

(a) Voyez les *Observations* de M. Forster, p. 184.

(b) Les pétrels (*procellariæ*) s'enfoncent par milliers dans des trous sous terre ; ils y nourrissent leurs petits et s'y retirent toutes les nuits. Forster, *Observations*, p. 184. — Les bois (à la Nouvelle-Zélande) retentissaient du bruit des pétrels cachés dans des trous sous terre, qui coassaient comme des grenouilles, ou qui criaient comme des poules. Il semble que tous les pétrels ont coutume de faire leurs nids dans des trous souterrains ; car nous en avons vu de l'espèce bleue ou argent, placés de la même manière à la baie Dusky. Forster, *Second voyage de Cook*, t. II, p. 110. — Voyez ci-après la description des espèces.

(c) Les gazettes de Londres du mois de juin 1761, rapportent le malheur arrivé à M. Campbel, qui, allant prendre un nid de pétrel sur un rocher escarpé, reçut dans les yeux l'huile que l'oiseau lui lança, lâcha prise et se tua en tombant des rochers. Voyez

M. Forster remarque que Linnæus a peu connu les pétrels, puisqu'il n'en compte que six espèces, tandis que par sa propre observation M. Forster en a reconnu douze nouvelles espèces dans les seules mers du Sud (a); mais nous désirerions que ce savant navigateur nous eût donné les descriptions de toutes ces espèces; et nous ne pouvons, en attendant, que présenter ce que nous en savons d'ailleurs.

LE PÉTREL CENDRÉ (δ) (c)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce pétrel (*) habite dans les mers du Nord; Clusius le compare, pour la grandeur, à une poule moyenne; M. Rolandson Martin, observateur suédois (d), le dit de la grosseur d'une corneille, et le premier de ces auteurs lui trouve dans le port et dans la figure quelque chose du faucon; son bec, fortement articulé et très crochu, est en effet un bec de proie; le croc de la partie supérieure et la gouttière tronquée qui termine l'intérieure sont d'une couleur jaunâtre, et le reste du bec avec les deux tuyaux des narines sont noirâtres dans l'individu mort que nous décrivons; mais on assure que le bec est rouge partout ainsi que les pieds dans l'oiseau vivant (e); le plumage du corps est d'un blanc cendré; le manteau est d'un cendré bleu, et les plumes de l'aile sont d'un bleu plus foncé et presque noir; les plumes sont très serrées, très fournies et garnies en dessous d'un duvet épais et fin dont la peau du corps est partout revêtue.

Les observateurs s'accordent à donner le nom de *haff-hert* ou *hav-hest*,

Edwards, préface de la troisième partie des *Glanures*, p. 4. — La plus petite espèce de pétrels, qui est l'*oiseau de tempête*, a également cette habitude. « Charles Smith, dans son livre de l'état ancien et moderne de la province de Kerry en Irlande, en désignant le petit pétrel, dit que lorsqu'on le prend, il jette par le bec la quantité d'une petite cuillerée d'huile. » *Idem, ibid.*

(a) Voyez les *Observations* de M. Forster, p. 184.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 59, sous la dénomination de *pétrel de l'île de Saint-Kilda*.

(c) *Haff-hert*, aux îles Féroé; *hav-hest*, dans Pontoppidan; *sceperd*, par les Allemands. — *Porcellaire du Nord* ou *cendrée*, *Collection académique*, partie étrangère, t. XI, p. 53. — *Haff-hert*. Clusius, *Exotic. aviarum*, p. 368. — Nieremberg, p. 237. — *Haffhert, hoc est equus marinus*. Willughby, *Ornithol.*, p. 306. — Jonston, *Avi.*, p. 129. — « *Procellaria* » *supernè cinerea, infernè alba; capite et collo concoloribus; reetricibus duodecim inter-* » *mediis cinereo-albis; utrimque extimâ candidâ...* » *Procellaria cinerea*, le Pétrel cendré. Brisson, t. VI, p. 143.

(d) Dans la *Collection académique*, citée ci-dessus.

(e) *Collection académique*, citée ci-dessus.

(*) *Procellaria glacialis* L.

cheval de mer, à cet oiseau ; et c'est, selon Pontoppidan, « parce qu'il rend » un son semblable au hennissement du cheval, et que le bruit qu'il fait en » nageant approche du trot de ce quadrupède (a) ; » mais il n'est pas aisé de concevoir comment un oiseau qui nage fait le bruit d'un cheval qui trotte ; et n'est-ce pas plutôt à cause de la course du pétrel sur l'eau qu'on lui aura donné cette dénomination ? Le même auteur ajoute que ces oiseaux ne manquent pas de suivre les bateaux qui vont à la pêche des chiens de mer pour attendre que les pêcheurs jettent les entrailles de ces animaux ; il dit qu'ils s'acharnent aussi sur les baleines mortes ou blessées dès qu'elles surnagent ; que les pêcheurs tuent ces pétrels un à un à coups de bâtons sans que le reste de la troupe désespère : c'est d'après cet acharnement que M. Rolandson Martin leur applique le nom de *mallemuke* ; mais, comme nous l'avons dit, ce nom appartient à un goéland.

On trouve ces pétrels cendrés depuis le soixante-deuxième degré de latitude nord, jusque vers le quatre-vingtième ; ils volent entre les glaces de ces parages, et lorsqu'on les voit fuir de la pleine mer pour chercher un abri, c'est, comme dans l'*oiseau de tempête* ou *petit pétrel* (b), un indice pour les navigateurs que l'orage est prochain.

LE PÉTREL BLANC ET NOIR OU LE DAMIER (c) (d)

SECONDE ESPÈCE.

Le plumage de ce pétrel (*) marqué de blanc et de noir, coupé symétriquement et en manière d'échiquier, l'a fait appeler *damier* par tous nos navigateurs ; c'est dans le même sens que les Espagnols l'ont nommé *pardelas*, et les Portugais *pintado*, nom adopté aussi par les Anglais, mais qui, pouvant faire équivoque avec celui de la *pintade*, ne doit point être admis ici, outre que celui de *damier* exprime et désigne mieux la distribution du blanc

(a) *Histoire naturelle de Norvège*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, février 1757.

(b) Voyez ci-après l'article de l'*oiseau de tempête*.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 964.

(d) *Damier*. Feuillée, *Journal d'observations*, p. 211. — *Le damier*. Salerne, p. 384. — *Le pierrot tacheté*. Edwards, pl. 90. — *Procellaria albo fuscoque varia*; *procellaria Capensis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 64, sp. 3. — *Plautus albatros spurius minor, e nigro et albo varius*. Klein, *Avi.*, p. 148, n° 14. — *Nota*. Klein confond mal à propos sous ce numéro les planches 89 et 90 d'Edwards, dont la première est un *puffin*, et la seconde le *damier*. — « *Procellaria supernè maculis nigricantibus varia*; capite, gutture et collo superiore nigricantibus; reetricibus lateralibus in exortu candidis in extremitate nigricantibus... » *Procellaria nævia*... Le pétrel tacheté, appelé vulgairement *damier*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 146.

(*) *Procellaria capensis* L.

et du noir par taches nettes et tranchées dans le plumage de cet oiseau ; il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun, et comme dans son vol il en a l'air et le port, ayant le cou court, la tête ronde, quatorze ou quinze pouces de longueur, et seulement trente-deux ou trente-trois d'envergure, les navigateurs l'ont souvent appelé *pigeon de mer*.

Le damier a le bec et les pieds noirs ; le doigt extérieur est composé de quatre articulations, celui du milieu de trois, et l'intérieur de deux seulement, et à la place du petit doigt est un ergot pointu, dur, long d'une ligne et demie, et dont la pointe se dirige en dedans ; le bec porte au-dessus les deux petits tuyaux ou rouleaux dans lesquels sont percés les narines ; la pointe de la mandibule supérieure est courbée, celle de l'inférieure est taillée en gouttière et comme tronquée, et ce caractère place le damier dans la famille des pétrels, et le sépare de celle des puffins : il a le dessus de la tête noir, les grandes plumes des ailes de la même couleur, avec des taches blanches ; la queue est frangée de blanc et de noir, et lorsqu'elle est développée elle ressemble, dit Frezier, à une écharpe de deuil : son ventre est blanc, et le manteau est régulièrement comparté par taches de blanc et de noir. Cette description se rapporte parfaitement à celle que Dampier a faite du *pintado* (a). Au reste, le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre par le plumage ni par la grosseur.

Le damier, ainsi que plusieurs autres pétrels, est habitant-né des mers antarctiques, et si Dampier le regarde comme appartenant à la zone tempérée australe (b), c'est que ce voyageur ne pénétrait pas assez avant dans les mers froides de cette région pour y suivre le damier, car il l'eût trouvé jusqu'aux plus hautes latitudes. Le capitaine Cook nous assure que ces pétrels, ainsi que les pétrels bleus, fréquentent chaque portion de l'océan austral dans les latitudes les plus élevées (c). Les meilleurs observateurs conviennent même qu'il est très rare d'en rencontrer avant d'avoir passé le tropique (d), et il paraît, en effet, par plusieurs

(a) Les *pintados* sont admirablement bien mouchetés de blanc et de noir ; ils ont la tête presque noire, de même que le bout des ailes et de la queue ; mais dans ce noir des ailes il y a des taches blanches qui paraissent être de la grandeur d'un demi-écu quand ils volent, et c'est alors qu'on voit mieux les taches ; les ailes sont aussi bordées tout autour d'un petit fil noir qui s'éclaircit peu à peu, et approche d'un gris obscur vers le dos de l'oiseau ; le bord intérieur des ailes et le dos même, depuis la tête jusqu'au bout de la queue, sont émaillés d'un nombre infini de jolies taches rondes, blanches et noires, de la grandeur d'un sou marqué ; le ventre, les cuisses, les côtés et le dessous des ailes sont d'un gris clair. Dampier, t. IV, p. 84.

(b) Nous vîmes des *pintados* depuis que nous fûmes à deux cents lieues ou environ de la côte du Brésil, jusqu'à ce que nous nous trouvâmes à peu près à la même distance de la Nouvelle-Hollande. Le *pintado* est un oiseau du pays méridional et de la partie tempérée de cette zone ; du moins je n'en ai jamais guère vu dans le nord du trentième degré de latitude méridionale. Dampier, t. IV, p. 84.

(c) Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 284.

(d) Le damier est habitant des zones froides et tempérées de l'hémisphère austral, et si

relations (a) que les premières plages où l'on commence à trouver ces oiseaux en nombre sont dans les mers voisines du cap de Bonne-Espérance; on les rencontre aussi vers les côtes de l'Amérique, à la latitude correspondante (b). L'amiral Anson les chercha inutilement à l'île de Juan Fernandez : néanmoins il y remarqua plusieurs de leurs trous, et il jugea que les chiens sauvages qui sont répandus dans cette île les en avaient chassés ou les avaient détruits (c); mais peut-être dans une autre saison y eût-il rencontré ces oiseaux, supposé que celle où il les chercha ne fût pas celle de la nichée; car, comme nous l'avons dit, il paraît qu'ils n'habitent la terre que dans ce temps, et qu'ils passent leur vie en pleine mer, se reposant sur l'eau lorsqu'elle est calme, et y séjournant même quand les flots sont émus, car on les voit se poser dans l'intervalle qui sépare deux lames d'eau, y rester les ailes ouvertes et se relever avec le vent.

D'après ces habitudes d'un mouvement presque continu, leur sommeil ne peut qu'être fort interrompu : aussi les entend-on voler autour des vaisseaux à toutes les heures de la nuit (d); souvent on les voit se rassembler le soir sous la poupe, nageant avec aisance, s'approchant du navire avec un

quelques couples de ces oiseaux suivent les vaisseaux au delà du tropique, ils y restent peu de temps; aussi voit-on rarement ensemble le damier et le paille-en-queue. Observations communiquées par M. le vicomte de Querhoënt. — Le 4 octobre, par vingt-cinq degrés vingt-neuf minutes de latitude australe, un grand nombre de petits pétrels ordinaires, d'un brun de suie et qui avaient le croupion blanc (*procellaria pelagica*) volèrent autour de nous; l'air était froid et vif; le lendemain les albatros et les pintades (*procellaria capensis*) parurent pour la première fois. Cook. *Second voyage*, t. I^{er}, p. 46.

(a) Les jours suivants on vit ces mêmes oiseaux en plus grand nombre, qui ne nous quittèrent que bien loin au delà du Cap; les uns étaient noirs sur le dos et blancs sous le ventre, ayant le dessus des ailes bigarré de ces deux couleurs, à peu près comme un échiquier, et c'est pour cela sans doute que nos Français les ont surnommés *damier*; ils sont un peu plus gros qu'un pigeon; il y en a d'autres encore plus grands que les premiers, noirâtres par dessus et tout blancs par dessous, excepté l'extrémité de leurs ailes qui paraît d'un noir velouté, que les Portugais appellent *mangas de velado*. *Premier Voyage de Siam*, par le P. Tachard. — Dampier se trouva sous un méridien éloigné, suivant son calcul, de douze cents lieues à l'orient de celui du cap (de Bonne-Espérance). Rien ne lui parut fort remarquable dans cette route, excepté qu'il s'était vu accompagné, pendant le chemin, par quantité d'oiseaux, surtout par des pintades. *Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 217.

(b) En allant de Rio-Janeiro, jusqu'au port Désiré, et vers les trente-cinq ou trente-sixième degrés de latitude sud, nous commençâmes à voir un grand nombre d'oiseaux voltiger autour de nous; il y en avait de très gros, dont quelques-uns avaient le plumage noir, d'autres blanc; nous distinguâmes plusieurs compagnies de pintades : ces oiseaux, tachetés de blanc et de noir, paraissaient un peu plus gros que des pigeons. *Voyage du capitaine Byron*, t. I^{er} du *Premier voyage de Cook*, p. 10. — Dans cette latitude (de quarante-trois degrés trente minutes, côtes du Brésil), et dans celle du Cap-Blanc, qui est de quarante-six degrés, on vit quantité de baleines et de nouveaux oiseaux semblables à des pigeons, d'un plumage régulièrement mêlé de blanc et de noir, ce qui leur a fait donner, par les Français, le nom de *damier*, et celui de *pardela*, par les Espagnols. Frézier, dans l'*Histoire générale des Voyages*.

(c) *Voyage de l'amiral Anson*, t. II, partie 1^{re}, p. 45.

(d) Observation de M. le vicomte de Querhoënt.

air familier, et faisant entendre en même temps leur voix aigre et enrouée, dont la finale a quelque chose du cri du goéland (a).

Dans leur vol ils effleurent la surface de l'eau et y mouillent de temps en temps leurs pieds, qu'ils tiennent pendants. Il paraît qu'ils vivent du frai de poisson qui flotte sur la mer (b) : néanmoins on voit le damier s'acharner, avec la foule des autres oiseaux de mer, sur les cadavres des baleines (c); on le prend à l'hameçon avec un morceau de chair (d); quelquefois aussi il s'embarrasse les ailes dans les lignes qu'on laisse flotter à l'arrière du vaisseau; lorsqu'il est pris et qu'on le met à terre ou sur le pont du navire, il ne fait que sauter sans pouvoir marcher ni prendre son essor au vol, et il en est de même de la plupart de ces oiseaux marins, qui sans cesse volent et nagent au large; ils ne savent pas marcher sur un terrain solide, et il leur est également impossible de s'élever pour reprendre leur vol; on remarque même que sur l'eau ils attendent, pour s'en séparer, l'instant où la lame et le vent les soulèvent et les lancent.

Quoique les damiers paraissent ordinairement en troupes (e) au milieu des vastes mers qu'ils habitent, et qu'une sorte d'instinct social semble les tenir rassemblés, on assure qu'un attachement plus particulier et très marqué tient unis le mâle et la femelle, qu'à peine l'un se pose sur l'eau, que l'autre aussitôt vient l'y joindre; qu'ils s'invitent réciproquement à partager la nourriture que le hasard leur fait rencontrer; qu'enfin si l'un des deux est tué, la troupe entière donne à la vérité des signes de regret en s'abattant et demeurant quelques instants autour du mort, mais que celui qui survit donne des marques évidentes de tendresse et de douleur; il becquète le corps de son compagnon comme pour essayer de le ranimer, et il reste encore tristement et longtemps auprès du cadavre après que la troupe entière s'est éloignée (f).

(a) Ce fait et les suivants sont tirés des mémoires communiqués par le même observateur.

(b) Dans l'estomac de ceux que j'ai ouverts, je n'ai jamais trouvé de poisson, mais un mucilage blanc et épais, que je crois être du frai de poisson.

(c) Dampier, t. IV, p. 78.

(d) *Lettres édifiantes*, quinzième Recueil, p. 341. Approchant de l'île Sainte-Hélène, à deux cents lieues de la terre de Natal, quantité d'oiseaux vinrent sur le bord de notre navire; nous en primes à foison avec des morceaux de chair, desquels nous couvriions des hameçons; ils sont gros comme un pigeon, les plumes noires et blanches en carreau comme un échiquier, ce qui fut cause que nous les nommâmes *damiers*; la queue large et le pied comme le canard. *Voyage à Madagascar*, par François Cauche; Paris, 1634, p. 137.

(e) Tous les pintades en général vont par troupes, et ils balayent presque l'eau en volant. Dampier, t. IV, p. 84.

(f) Suite des observations faites par M. le vicomte de Querhoënt, dans ses navigations, et qu'il a eu la bonté de nous communiquer.

LE PÉTREL ANTARCTIQUE OU DAMIER BRUN

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce pétrel(*) ressemble au *damier*, à l'exception de la couleur de son plumage, dont les taches, au lieu d'être noires, sont brunes sur le fond blanc. La dénomination de pétrel antarctique que lui donne le capitaine Cook semble lui convenir parfaitement, parce qu'on ne le rencontre que sous les hautes latitudes australes (a), et lorsque plusieurs autres espèces de pétrels, communes dans les latitudes inférieures, et en particulier celle du damier noir, ne paraissent plus (b).

Voici ce que nous lisons dans le *Second voyage* de ce grand navigateur sur cette nouvelle espèce de pétrels : « Par soixante-sept degrés quinze » minutes latitudes sud, nous aperçûmes plusieurs baleines jouant autour » des îles de glace ; deux jours auparavant nous avons remarqué plusieurs » troupes de *pintades* (c) brunes et blanches que je nommai *pétrels antar-* » *tiques* parce qu'ils paraissaient indigènes à cette région ; ils sont à tous » égards de la forme des *pintades* (damiers), dont ils ne diffèrent que par » la couleur ; la tête et l'avant du corps de ceux-ci sont bruns, et l'arrière » du dos, la queue et les extrémités des ailes sont de couleur blanche (d) ; » et dans un autre endroit il dit : « Tandis qu'on ramassait de la glace, nous » primes deux *pétrels antarctiques*, et en les examinant nous persistâmes à » les croire de la famille des pétrels : ils sont à peu près de la grandeur » d'un gros pigeon ; les plumes de la tête, du dos, et une partie du côté » supérieur des ailes sont d'un brun léger ; le ventre et le dessous des ailes » sont blancs ; les plumes de la queue sont blanches aussi, mais brunes à » la pointe. Je remarquai que ces oiseaux avaient plus de plumes que ceux » que nous avons vus, tant la nature a pris soin de les vêtir suivant le » climat qu'ils habitent ; nous n'avons trouvé ces pétrels que parmi les » glaces (e). »

Néanmoins, ces pétrels, si fréquents entre les îles de glace flottantes, dis-

(a) Par soixante-deux degrés dix minutes, latitude sud ; et cent soixante-douze degrés de longitude, nous vîmes la première île de glace, et nous aperçûmes en même temps un pétrel antarctique, quelques albatros gris, des *pintades* et des pétrels bleus. Cook. *Second voyage*, t. II, p. 141. — A soixante-six degrés, M. Cook vit quelques pétrels antarctiques en l'air. — Par soixante-sept degrés huit minutes, nous reçûmes, dit-il, la visite d'un petit nombre de pétrels antarctiques. *Idem*, t. II, p. 148.

(b) *Idem, ibid*, t. I^{er}, p. 120.

(c) Il appelle *pintade* le damier.

(d) Cook. *Second voyage*, t. I^{er}, p. 120.

(e) *Idem*, t. II, p. 150.

(*) *Procellaria antarctica* L.

paraissent, ainsi que tous les autres oiseaux, quand on approche de cette glace fixe dont la formidable couche s'étend déjà bien loin dans les régions polaires du continent austral : c'est ce que nous apprend ce grand navigateur, le premier et le dernier peut-être des mortels qui ait osé affronter les confins de cette barrière de glace que pose lentement la nature à mesure que notre globe se refroidit. « Depuis notre arrivée au milieu des glaces, » dit-il, aucun pétrel antarctique ne frappa plus nos regards (a). »

LE PÉTREL BLANC OU PÉTREL DE NEIGE

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce pétrel est bien désigné par la dénomination de *pétrel de neige* (*), non seulement à cause de la blancheur de son plumage, mais parce qu'on le rencontre toujours dans le voisinage des glaces et qu'il en est, pour ainsi dire, le triste avant-coureur dans les mers australes : avant d'avoir vu de près ces oiseaux, M. Cook ne les désigna d'abord que sous le nom d'*oiseaux blancs* (b); mais ensuite il les reconnut, à la conformation de leur bec, pour être du genre des pétrels; leur grosseur est celle d'un pigeon; le bec est d'un noir bleuâtre; les pieds sont bleus (c), et il paraît que le plumage est entièrement blanc.

« Quand nous approchions d'une large traînée de glace solide, dit M. Forster, » savant et laborieux compagnon de l'illustre Cook, nous observions à » l'horizon une réflexion blanche qu'on appelle, sur les vaisseaux du Groen- » land, le *clignotement de la glace* (d) : de sorte qu'à l'apparition de ce » phénomène nous étions sûrs de rencontrer les glaces à peu de lieues; et » c'était alors aussi que nous apercevions communément des volées de pétrels » blancs de la grosseur des pigeons, que nous avons appelés *pétrels de » neige*, et qui sont les avant-coureurs de la glace. »

Ces pétrels blancs, mêlés aux pétrels antarctiques, paraissaient avoir

(a) Cook, *Second voyage*, t. I^{er}, p. 142.

(b) A midi, par cinquante et un degrés cinquante minutes latitude sud, et vingt et un degrés longitude est, nous aperçûmes quelques *oiseaux blancs*, à peu près de la grosseur des pigeons, qui avaient le bec et les pieds noirâtres; je n'en avais encore point vu de pareils, et je ne les connaissais pas; je les crois de la classe des *pétrels*, et indigènes de ces mers froides. Nous passâmes entre deux îles de glace qui étaient à peu de distance l'une de l'autre. *Idem*, t. I^{er}, p. 92.

(c) *Idem*, *ibid.*, p. 110.

(d) Observations faites dans l'hémisphère austral, à la suite du *Second voyage de Cook*, t. V, p. 64.

(*) *Procellaria nivea* LATH.

constamment accompagné ces courageux navigateurs dans toutes leurs traversées et dans leurs routes croisées au milieu des îles de glace (a) et jusqu'au voisinage de l'immense glacière de ce pôle. Le vol de ces oiseaux sur les flots, et le mouvement de quelques cétacés dans cette onde glaciale (b), sont les derniers et les seuls objets qui répandent un reste de vie sur la scène de la nature expirante dans ces affreux parages.

LE PÉTREL BLEU

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le pétrel bleu (*), ainsi nommé parce qu'il a le plumage gris bleu (c), aussi bien que le bec et les pieds (d), ne se rencontre non plus que dans les mers australes, depuis les vingt-huit et trente degrés et au delà dans toutes les latitudes, en allant vers le pôle (e). M. Cook fut accompagné, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au quarante et unième degré, par des troupes de ces pétrels bleus et par des troupes de damiers (f) que la grosse mer et les vents semblaient ne rendre que plus nombreuses (g); ensuite il revit les pétrels bleus par les cinquante-cinquième et jusqu'au cinquante-huitième degré (h), et sans doute ils se trouvent de même dans tous les points intermédiaires de ces latitudes australes.

Ce qu'on remarque, comme chose particulière dans ces pétrels bleus, c'est la grande largeur de leur bec et la forte épaisseur de leur langue (i); ils sont un peu moins grands que les pétrels blancs (j). Dans la teinte de gris bleu qui couvre tout le dessus du corps on voit une bande plus foncée, coupant en travers les ailes et le bas du dos; le bout de la queue est aussi de cette même teinte bleu foncé ou noirâtre; le ventre et le dessous des ailes sont d'un blanc bleuâtre (k); leur plumage est épais et fourni. « Les pétrels bleus » qu'on voit dans cette mer immense (entre l'Amérique et la Nouvelle-Zélande), dit M. Forster, ne sont pas moins à l'abri du froid que les pin-

(a) Cook. *Second voyage*, t. I^{er}, p. 120.

(b) Cook. *Second voyage*, t. I^{er}, p. 94.

(c) *Idem, ibid.*, p. 88.

(d) *Idem, ibid.*, p. 104.

(e) *Idem, ibid.*

(f) Qu'il appelle *pintades*. *Procellaria capensis*.

(g) *Idem*, t. I^{er}, p. 88.

(h) *Ibidem*, p. 108.

(i) Page 404.

(j) Le pétrel bleu est à peu près de la grosseur d'un petit pigeon. *Idem, ibid.*

(k) *Idem, ibid.*

(*) *Procellaria cœrulea* LATH.

» guins ; deux plumes au lieu d'une sortent de chaque racine, elles sont
 » posées l'une sur l'autre et forment une couverture très chaude : comme
 » ils sont continuellement en l'air, leurs ailes sont très fortes et très longues.
 » Nous en avons trouvé entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique, à plus de
 » sept cents lieues de terre, espace qu'il leur serait impossible de traverser
 » si leurs os et leurs muscles n'étaient pas d'une fermeté prodigieuse, et s'ils
 » n'étaient point aidés par de longues ailes.

» Ces oiseaux navigateurs, continue M. Forster, vivent peut-être un
 » temps considérable sans aliments... Notre expérience démontre et con-
 » firme à quelques égards cette supposition : lorsque nous blessions quel-
 » ques-uns de ces pétrels, ils jetaient à l'instant une grande quantité d'ali-
 » ments visqueux digérés depuis peu, que les autres avalaient sur-le-champ
 » avec une avidité qui indiquait un long jeûne. Il est probable qu'il y a
 » dans ces mers glaciales plusieurs espèces de *mollusca* qui montent à la
 » surface de l'eau dans un beau temps, et qui servent de nourriture à ces
 » oiseaux (a). »

Le même observateur retrouva ces pétrels en très grand nombre et ras-
 » semblés pour nicher à la Nouvelle-Zélande : « les uns volaient, d'autres
 » étaient au milieu des bois dans des trous en terre, sous des racines d'arbres,
 » dans les crevasses des rochers où on ne pouvait les prendre, et où sans
 » doute ils font leurs petits ; le bruit qu'ils faisaient ressemblait au coasse-
 » ment des grenouilles ; aucun ne se montrait pendant le jour, mais ils
 » volaient beaucoup pendant la nuit (b). »

Ces pétrels bleus étaient de l'espèce à large bec que nous venons de décrire ;
 mais M. Cook semble en indiquer une autre dans le passage suivant : « Nous
 » tuâmes des pétrels : plusieurs étaient de l'espèce bleue, mais ils n'avaient
 » pas un large bec comme ceux dont j'ai parlé plus haut, et les extrémités
 » de leur queue étaient teintes de blanc au lieu d'un bleu foncé. Nos natu-
 » ralistes disputaient pour savoir si cette forme de bec et cette nuance de
 » couleur distinguaient seulement le mâle de la femelle (c). » Il n'est pas
 probable qu'il y ait une telle différence de conformation dans le bec entre le
 mâle et la femelle d'une même espèce ; et il paraît que l'on doit admettre ici
 deux espèces de pétrel bleu, la première à large bec, et la seconde à bec
 étroit, avec la pointe de la queue blanche.

(a) Forster, dans Cook. *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 107.

(b) *Idem*, p. 176.

(c) Nous étions par cinquante-huit degrés de latitude sud. *Idem, ibid.*, p. 108.

LE TRÈS GRAND PÉTREL QUEBRANTAHUESSOS

DES ESPAGNOLS

SIXIÈME ESPÈCE.

Quebrantahuessos (*) veut dire *briseur d'os*, et cette dénomination est sans doute relative à la force du bec de ce grand oiseau, que l'on dit approcher en grosseur de l'albatros (*a*). Nous ne l'avons pas vu, mais M. Forster, naturaliste aussi savant qu'exact, indique sa grandeur et le range sous le genre des pétrels (*b*); dans un autre endroit il dit : « Nous trouvâmes à la Terre » des États des pétrels gris (*c*) de la taille des albatros et de l'espèce que les » Espagnols nomment *quebrantahuessos* ou briseurs d'os (*d*). » Les matelots de l'équipage appelaient cet oiseau *mère carey*, ils le mangeaient et le trouvaient assez bon (*e*). Un trait de naturel qui l'assimile encore aux pétrels, c'est de ne guère paraître près des vaisseaux qu'à l'approche du gros temps : ceci est rapporté dans l'*Histoire générale des Voyages*; on y a joint, au sujet de cet oiseau, quelques détails de description, mais qui nous paraissent trop peu sûrs pour les adopter, et que nous nous contentons de rapporter en note (*f*).

(a) Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 73.

(b) Forster. *Observations*, p. 184.

(c) Ailleurs il dit *bruns*. *Second voyage*, t. IV, p. 73.

(d) Dans la relation du *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 57.

(e) Cook. *Second voyage*, t. IV, p. 73.

(f) Les pilotes de la mer du Sud ont observé depuis longtemps, que, lorsque le vent de nord doit souffler, on voit, un ou deux jours auparavant, voltiger sur la côte et autour des vaisseaux, une espèce d'oiseaux de mer qu'ils nomment *quebrantahuessos* (c'est-à-dire *briseurs d'os*), et qui ne paraissent guère dans un autre temps : on les voit s'abaisser et se soutenir sur les lames, sans s'éloigner du navire, jusqu'à ce que le temps soit calme. Il est assez étrange qu'à l'exception de ce temps, ils ne se montrent ni sur l'eau, ni sur la terre, et qu'on ne sache point quelles sont les retraites d'où ils accourent si ponctuellement, lorsqu'un instinct naturel leur fait sentir que le temps doit changer. Cet oiseau est un peu plus grand que le canard; il a le cou gros, court et un peu courbe; la tête grosse, le bec large et peu long, la queue petite, le dos élevé, les ailes grandes, les jambes petites; les uns ont le plumage blanc-châtre, tacheté de brun obscur; d'autres ont tout le jabot, la partie intérieure des ailes, la partie inférieure du cou et toute la tête, d'une parfaite blancheur; mais le dos et la partie supérieure des ailes et du cou, d'un brun tirant sur le noir : aussi les distingue-t-on par le nom de *lomos prietos* (dos noirâtre); ils passent pour les plus sûrs avant-coureurs du gros temps. *Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 498.

(*) *Procellaria gigantea* GMEL.

LE PÉTREL-PUFFIN (a) (b)

SEPTIÈME ESPÈCE.

Le caractère de la branche des *puffins* (*) dans la famille des pétrels est, comme nous l'avons dit, dans le bec, dont la mandibule inférieure a la pointe crochue et recourbée en bas, ainsi que la supérieure : conformation sans doute très peu avantageuse à l'oiseau et qui, dans l'usage de son bec et dans l'action de saisir, prête très peu de force et d'appui à la mandibule supérieure sur cette partie fuyante de la mandibule inférieure. Du reste, les deux narines sont percées en forme de petits tuyaux comme dans tous les pétrels; et la conformation des pieds avec l'ergot au talon, ainsi que toute l'habitude du corps, est la même. Ce pétrel-puffin a quinze pouces de longueur totale; il a la poitrine et le ventre blancs; une teinte de gris jetée sur tout le dessus du corps, assez claire sur la tête, et qui devient plus foncée et bleuâtre sur le dos; ce gris bleu devient tout à fait noirâtre sur les ailes et la queue, de manière cependant que chaque plume paraît frangée ou festonnée d'une teinte plus claire.

Ces oiseaux appartiennent à nos mers, et paraissent avoir leur rendez-vous aux îles Sorlingues, mais plus particulièrement encore à l'îlet ou écueil à la pointe sud de l'île de Man, appelée par les Anglais *the calf of Man*; ils y arrivent en foule au printemps, et commencent par faire la guerre aux lapins qui en sont les seuls habitants : ils les chassent de leurs trous pour s'y nicher; leur ponte est de deux œufs, dont l'un, dit-on, reste ordinairement infécond; mais Willughby assure positivement qu'ils ne pondent qu'un seul œuf. Dès que le petit est éclos, la mère le quitte de grand matin pour ne revenir que le soir, et c'est pendant la nuit qu'elle le nourrit, en le gorgeant par intervalles de la substance du poisson qu'elle pêche tout le jour à

(a) Voyez les planches enluminées, n° 962, sous le nom de *Puffin*.

(b) *Manks puffin* ou *puffin of the isle of Man*, par les Anglais. — *Puffinus*. Jonston, *Avi.*, p. 98. — *Puffinus Anglorum*. Willughby, *Ornithol.*, p. 251. — Ray, *Synops.*, p. 134, n° a, 4. — Sibbald. *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — *Sear water, id est aquæ superficiem radens*. Willughby, p. 252. — Ray, p. 133, n° a, 2. — *Sterna medica, dorso fusco, ventre, uropygio et fronte albidis. Whitefaced sheav-water*. Brown, *Jamaïc.*, p. 482. — *Larus piger cunicularis*. Klein, *Avi.*, p. 139, n° 18. — *Diomedea avis*. Gessner, *Avi.*, p. 381. — *Avis Diomedea*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 57. — Jonston, p. 92. — Willughby, p. 251. — Charleton, *Exercit.*, p. 100, n° 2. *Onomast.*, p. 94, n° 2. — *L'oiseau de Diomède*. Salerne, p. 398. — *Le puffin*. Idem, p. 399. — *The puffin of the isle of Man*. Edwards, *Glan.*, p. 3, pl. 359, fig. 2. — « *Puffinus supernè saturatè cinereo-fuscus, infernè albus; reatricibus lateralibus* » *exteriùs fuscis, interiùs candidis...* » *Puffinus...* Le puffin... Brisson, t. VI, p. 131. — *Nota*. Nous rapporterons ici le *puffin cendré* de M. Brisson (*ibid.*, p. 134), qui ne diffère guère du précédent qu'en ce qu'il a la queue blanche.

(*) *Procellaria Puffinus* GMEL.

la mer ; l'aliment, à demi digéré dans son estomac, se convertit en une sorte d'huile qu'elle donne à son petit : cette nourriture le rend extrêmement gras ; et dans ce temps quelques chasseurs vont cabaner sur la petite île, où ils font grande et facile capture de ces jeunes oiseaux en les prenant dans leurs terriers ; mais ce gibier, pour devenir mangeable, a besoin d'être mis dans le sel afin de tempérer en partie le mauvais goût de sa graisse excessive. Willughby, dont nous venons d'emprunter ces faits, ajoute que comme les chasseurs ont coutume de couper un pied à chacun de ces oiseaux pour faire à la fin compte total de leurs prises, le peuple s'est persuadé là-dessus qu'ils naissaient avec un seul pied (a).

Klein prétend que le nom de *puffin* ou *pupin* est formé d'après le cri de l'oiseau : il remarque que cette espèce a ses temps d'apparition et de disparition ; ce qui doit être en effet pour des oiseaux qui ne surgissent guère sur aucune terre que pour le besoin d'y nicher, et qui du reste se portent en mer, tantôt vers une plage et tantôt vers une autre, toujours à la suite des colonnes des petits poissons voyageurs, ou des amas de leurs œufs dont ils se nourrissent également.

Au reste, quoique les observations que nous venons de rapporter aient toutes été faites dans la mer du Nord, il paraît que l'espèce de ce pétrel-puffin n'est pas uniquement attachée au climat de notre pôle, mais qu'elle est commune à toutes les mers, car on peut la reconnaître dans le *friseur d'eau* (shear-water) de la Jamaïque de Brown (b), et dans l'*artenna* d'Aldrovande ; en sorte qu'il paraît fréquenter également les différentes plages de l'Océan, et même se porter sur la Méditerranée, et jusqu'au golfe Adriatique et aux îles *Tremiti*, autrefois nommées *îles de Diomède*. Tout ce qu'Aldrovande dit, tant sur la figure que sur les habitudes naturelles de son *artenna*, convient à notre pétrel-puffin (c) ; il assure que le cri de ces oiseaux ressemble, à s'y tromper, aux vagissements d'un enfant nouveau-né (d) ; enfin, il croit les reconnaître pour ces *oiseaux de Diomède* (e), fameux dans l'antiquité par

(a) Willughby, page 252.

(b) Voyez la nomenclature sous cet article.

(c) Voyez Aldrovande, *De ave Diomedea. Avi.*, t. III, p. 57 et sequent.

(d) Il raconte qu'un duc d'Urbin, étant allé coucher par plaisir sur ces îles, se crut pendant toute la nuit environné de petits enfants, et n'en put revenir que lorsqu'au jour on lui apporta de ces pleureurs qu'il vit être revêtus, non de maillots, mais de plumes.

(e) Ovide dit, en parlant de ces oiseaux de Diomède :

Si volucrum quæ sit dubiarum forma requiris,
Ut non cygnorum, sic albis proxima cygnis.

Ce qui ne va pas trop à un pétrel ; mais ici la poésie et la mythologie sont trop mêlées pour qu'on doive espérer d'y retrouver exactement la nature. Nous remarquerons, de plus, que M. Linnæus ne fait pas un emploi heureux de son érudition, en donnant le nom de *Diomedea* à l'albatros, puisque ce grand oiseau, qui ne se trouve que dans les mers australes et orientales, fut nécessairement inconnu des Grecs, et ne peut par conséquent pas être leur oiseau de Diomède.

une fable touchante ; c'étaient des Grecs qui, avec leur vaillant chef, poursuivis par la colère des dieux, s'étaient trouvés sur ces îles métamorphosés en oiseaux, et qui gardant encore quelque chose d'humain et un souvenir de leur ancienne patrie, accouraient au rivage lorsque les Grecs venaient y débarquer, et semblaient, par des accents plaintifs, vouloir exprimer leurs regrets : or, cette intéressante mythologie dont les fictions, trop blâmées par les esprits froids, répandaient au gré des âmes sensibles tant de grâce, de vie et de charme dans la nature, semble en effet tenir ici à un point d'histoire naturelle, et avoir été imaginée d'après la voix gémissante que ces oiseaux font entendre.

LE FULMAR OU PÉTREL-PUFFIN GRIS BLANC

DE L'ÎLE SAINT-KILDA

HUITIÈME ESPÈCE.

Fulmar est le nom que cet oiseau (*) porte à l'île Saint-Kilda : il nous paraît qu'on peut le regarder comme étant d'une espèce très voisine de la précédente ; elles ne diffèrent entre elles qu'en ce que ce pétrel fulmar a le plumage d'un gris blanc sur le dessus du corps, au lieu que l'autre l'a d'un gris bleuâtre.

« Le fulmar, dit le docteur Martin (a), prend sa nourriture sur le dos des » baleines vivantes ; son éperon lui sert à se tenir ferme et à s'ancrer sur » leur peau glissante, sans quoi il courrait risque d'être emporté par le vent » toujours violent dans ces mers orageuses... Si l'on veut saisir ou même » toucher le petit fulmar dans son nid, il jette par le bec une quantité d'huile, » et la lance au visage de celui qui l'attaque (b). »

LE PÉTREL-PUFFIN BRUN (c)

NEUVIÈME ESPÈCE.

Edwards, qui a décrit cet oiseau (***) sous le nom de *grand pétrel noir*, remarque néanmoins que la couleur uniforme de son plumage est plutôt un

(a) *Voyage à Saint-Kilda*, imprimé à Londres en 1698, p. 55.

(b) Martin, dans Edwards. Préface de la troisième partie des *Glanures*, p. 4.

(c) *The great black peteril*. Edwards, pl. 89. — « Puffinus in toto corpore fusco-nigri » cans, reatricibus concoloribus... » *Puffinus Capitis Bonæ-Spei* ; le Puffin du cap de Bonne-Espérance. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 137.

(*) C'est le *Procellaria glacialis* L.

(***) *Procellaria æquinoxialis* L.

brun noirâtre qu'un noir décidé; il le compare pour la grandeur au corbeau, et décrit très bien la conformation de bec qui, caractérisant ce pétrel, place en même temps cette espèce parmi les pétrels-puffins; « les narines, dit-il, » semblent avoir été allongées en deux tubes joints ensemble, qui, sortant » du devant de la tête, s'avancent environ au tiers de la longueur du bec, » dont les pointes, toutes deux recourbées en crocs en bas, semblent être » deux pièces ajoutées et soudées. »

Edwards donne cette espèce comme naturelle aux mers voisines du cap de Bonne-Espérance, mais c'est une simple conjecture qui n'est peut-être pas assez fondée.

L'OISEAU DE TEMPÊTE (a) (b)

DIXIÈME ESPÈCE.

Quoique ce nom puisse convenir plus ou moins à tous les pétrels, c'est à celui-ci qu'il paraît avoir été donné de préférence et spécialement par tous les navigateurs. Ce pétrel (*) est le dernier du genre en ordre de grandeur; il n'est pas plus gros qu'un pinson, et c'est de là que vient le nom de *stromfinck* (c) que lui donne Catesby; c'est le plus petit de tous les oiseaux palmipèdes, et on peut être surpris qu'un aussi petit oiseau s'expose dans les hautes mers à toute distance de terre; il semble, à la vérité, conserver dans son audace le sentiment de sa faiblesse, car il est des premiers à chercher un abri contre la tempête prochaine; il semble la pressentir par des effets de nature sensibles pour l'instinct, quoique nuls pour nos sens, et ses mouvements et son approche l'annoncent toujours aux navigateurs.

Lorsqu'en effet on voit, dans un temps calme, arriver une troupe de ces

(a) Voyez les planches enluminées, n° 993, le *pétrel* ou *oiseau de tempête*.

(b) *Pinson de mer* ou *de tempête*. Catesby, append., p. 14. — *Petit pierrot* (*petteril*). Edwards, t. II, pl. 90. — *Stromfinck*. Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 368. — Nieremberg, p. 237. — Willughby, *Ornithol.*, p. 306. — Jonston, *Avi.*, p. 129. — *Procellaria Suecis stromvae sfogel*. Linnæus, *Fauna Suecic.*, n° 249. — Mæhring, *Avi.*, gen. 72. — *Procellaria nigra, uropygio albo*. *Procellaria pelagica*. Forster, *Observat.*, p. 184. — *Plautus minimus, procellarius*. Klein, *Avi.*, p. 148, n° 12. — *Plautus albatros spurius minimus*. *Idem, ibid.*, n° 14. — Petit oiseau appelé *rotje*. Anderson, *Histoire d'Islande et de Groenland*, t. II, p. 54. — *Pétrel des Anglais*. Albin, t. III, pl. 92. — *Nota*. Outre que la planche est fort mal coloriée, l'éperon est figuré d'une manière très fautive et comme sortant d'un petit doigt ou orteil qui n'existe pas. — *Le pétrel*, ou *oiseau de tempête, petteril des Anglais; pinson de mer de Catesby*. Salerne, *Ornithol.*, p. 383. — « *Procellaria supernè nigricans, infernè cine-» reo-fusca, tectricibus caudæ superioribus candidis, nigricante terminatis, rectricibus nigri-* » *cantibus, tribus utrimque extimis in exortu albidis...* » *Procellaria*, le *Pétrel*. Brisson, t. VI, p. 440.

(c) *Pinson de tempête*.

(*) *Procellaria pelagica* L.

petits pétrels à l'arrière du vaisseau, voler en même temps dans le sillage et paraître chercher un abri sous la poupe, les matelots se hâtent de serror les manœuvres (a), et se préparent à l'orage qui ne manque pas de se former quelques heures après (b); ainsi l'apparition de ces oiseaux en mer est à la fois un signe d'alarme et de salut, et il semble que ce soit pour porter cet avertissement salutaire que la nature les a envoyés sur toutes les mers; car l'espèce de cet oiseau de tempête paraît être universellement répandue: « on la trouve, dit M. Forster, également dans les mers du nord et dans celles du sud, et presque sous toutes les latitudes (c). » Plusieurs marins nous ont assuré avoir rencontré ces oiseaux dans toutes les routes de leurs navigations (d); ils n'en sont pas pour cela plus faciles à prendre, et même ils ont échappé longtemps à la recherche des observateurs, parce que, lorsqu'on parvient à les tuer, on les perd presque toujours dans le flot du sillage, au milieu duquel leur petit corps est englouti (e).

Cet oiseau de tempête vole avec une singulière vitesse, au moyen de ses longues ailes qui sont assez semblables à celles de l'hirondelle (f), et il sait trouver des points de repos au milieu des flots tumultueux et des vagues

(a) « *Catervatim hæc si navigantibus appropinquant, deponenda esse subito vela, intelligentes norunt.* » Clusius, *Auctuar.*, p. 368.

(b) Plus de six heures avant la tempête, il en a le pressentiment et se réfugie près des vaisseaux qu'il trouve en mer. M. Linnæus, dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm; Collection académique*, partie étrangère, t. XI, p. 54. — Le 14 mai, entre l'île de Corse et celle de *Monte Christo*, nous vîmes derrière le vaisseau une troupe de *pétrels*, connus sous le nom d'*oiseaux de tempête*. Lorsque ces oiseaux arrivèrent près de nous, il était trois heures du soir, le temps était beau, le vent au sud-est, presque calme; mais à sept heures le vent passa au sud-ouest avec beaucoup de violence, le ciel se couvrit et devint orageux, la nuit fut très obscure et des éclairs redoublés en augmentaient l'horreur, la mer s'enfla prodigieusement, et nous fûmes enfin obligés de rester toute la nuit sous nos basses voiles. Extrait du journal d'un navigateur. — Il paraît que c'est quelque espèce de pétrel, et spécialement celle-ci que l'on trouve désignée chez plusieurs navigateurs sous le nom d'*alcyon*, comme accompagnant les nautoniers, suivant les vaisseaux, et bien différent, ainsi que l'on peut juger, du vrai alcyon des anciens, dont nous avons parlé à l'article du martin-pêcheur. Voyez l'histoire de ce dernier oiseau, t. VII, p. 578.

(c) *Observations*, page 184.

(d) « Ces oiseaux volent de tous côtés sur l'océan Atlantique, et on les voit sur les côtes de l'Amérique aussi bien que sur celles de l'Europe, à plusieurs centaines de lieues de terre; les gens de mer, dès qu'ils les aperçoivent, croient généralement que c'est un pronostic de tempête. » Catesby, *Histoire naturelle de la Caroline, Append.*, page 14. — « J'ai vu une grande quantité de ces oiseaux ensemble au milieu des plus larges et des plus septentrionales parties de la mer d'Allemagne, où ils devaient être à plus de cent milles d'Angleterre loin de la terre. » Edwards.

(e) Un de ces oiseaux, dit M. Linnæus, avait été tiré au vol et manqué; le bruit ne l'effraya point: ayant aperçu la bourre, il se jeta dessus, croyant que c'était un aliment, et on le prit avec les mains.

(f) « Au moyen de ces longues ailes, il s'élève en un instant à perte de vue, ou s'éloigne au large, au point qu'on ne peut plus l'apercevoir; mais cette même étendue d'ailes, si favorable en temps serein, fait, quand le vent est violent, qu'il en devient le jouet et souvent la victime; sentant donc derrière lui l'air chargé, il cherche un air plus libre, et devance, par sa rapidité, la tempête qui le suit de près. » Salerne, page 384.

bondissantes; on le voit se mettre à couvrir dans le creux profond que forment entre elles deux hautes lames de la mer agitée, et s'y tenir quelques instants quoique la vague y roule avec une extrême rapidité. Dans ces sillons mobiles des flots, il court comme l'alouette dans les sillons des champs, et ce n'est pas par le vol qu'il se soutient et se meut, mais par une course dans laquelle, balancé sur ses ailes, il effleure et frappe de ses pieds avec une extrême vitesse la surface de l'eau (a).

La couleur du plumage de cet oiseau est d'un brun noirâtre ou d'un noir enfumé, avec des reflets pourprés sur le devant du cou et sur les couvertures des ailes, et d'autres reflets bleuâtres sur leurs grandes pennes; le croupion est blanc; la pointe de ses ailes pliées et croisées dépasse la queue; ses pieds sont assez hauts; il a, comme tous les pétrels, un éperon à la place du doigt postérieur: et par la conformation de son bec, dont les deux mandibules ont la pointe recourbée en bas, il appartient à la famille des *pétrels-puffins*.

Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce; le petit pétrel de Kamtschatka a la pointe des ailes blanche (b); celui des mers d'Italie, sur la description duquel M. Salerne s'étend et qu'il sépare en même temps de notre oiseau de tempête (c), a, suivant cet ornithologiste, des couleurs bleues, violettes et pourprés; mais nous pensons que ces couleurs ne sont autre chose que les reflets dont le fond sombre de son plumage est lustré; et quant aux mouchetures blanches ou blanchâtres aux couvertures de l'aile dont Linnaeus fait mention dans sa description du petit pétrel de Suède, qui est le même que le nôtre, cette légère différence ne tient sans doute qu'à l'âge.

Nous rapporterons à ce petit pétrel le *rotje* de Groenland et de Spitzberg, dont parlent les navigateurs hollandais; car quoique leurs notices présentent des traits mal assortis, il en reste d'assez caractérisés pour qu'on puisse juger de la ressemblance de ce rotje avec notre oiseau de tempête. « Le

(a) « Pegasum dixeris, siquidem super ipsos fluctus incredibili pedum velocitate transcur-
» rere, ac nimbi instar ferri, non sine admiratione videas... » Clusius. — « Quoique leurs pieds
soient formés pour nager, ils le sont aussi pour courir; et c'est l'usage qu'ils en font le plus
souvent, car on les voit très fréquemment courir avec vitesse sur la surface des vagues dans
leur plus grande agitation. » Catesby.

(b) Les *procellaria* ou oiseaux qui présagent les tempêtes sont environ de la grosseur
d'une hirondelle; ils sont tout noirs, à l'exception des ailes, dont les pointes sont blanches.
Histoire de Kamtschatka, t. II, p. 49.

(c) « Il n'est pas, dit-il, plus grand que le *pinson de mer*; sa tête est presque entièrement
» bleue, ainsi que le jabot et les côtés, avec des reflets de violet et de noir; le dessus de son
» cou est vert et pourpre, changeant comme celui du pigeon; le sommet des ailes et le crou-
» pion sont mouchetés de blanc; tout le reste est noir: il a le regard très vif et bien assuré.
» Cet oiseau paraît étranger à la terre, du moins personne ne peut dire l'avoir vu sur les
» côtes; sa présence est un présage certain de tempête prochaine, quoique le ciel, l'air et la
» mer ne paraissent pas l'annoncer et soient calmes et sereins: alors il ne vole pas un à un,
» mais tous ceux qui sont à vue d'un vaisseau (et ils le voient de loin) se réunissent. »
Salerne, *Ornithol.*, p. 334.

« *rotje*, selon les voyageurs, a le bec crochu..... il n'a que trois doigts, lesquels se tiennent par une membrane..... il est presque noir par tout le corps, excepté qu'il a le ventre blanc; on en trouve aussi quelques-uns qui ont les ailes tachetées de noir et de blanc..... du reste, il ressemble fort à une hirondelle (a). » Anderson dit que *rotje* veut dire *petit rat*, et que « cet oiseau a en effet la couleur noire, la petitesse et le cri d'un rat. » Il paraît que ces oiseaux n'abordent aux terres de Spitzberg et de Groenland que pour y faire leurs petits; ils placent leur nid à la manière de tous les pétrels, dans des creux étroits et profonds, sous les débris des rocs écroulés, sur les côtes et tout près de la mer : dès que les petits sont en état de sortir du nid, le père et mère partent avec eux et se glissent du fond de leurs trous jusqu'à la mer, et ils ne reviennent plus à terre (b).

Quant au *petit pétrel plongeur* de MM. Cook et Forster (c), nous le rapportons aussi à notre oiseau de tempête, si ces voyageurs n'indiquaient pas par cette épithète que ce petit pétrel a une habitude que nous ne connaissons pas à notre oiseau de tempête, qui est celle de plonger.

Enfin, nous croyons devoir rapporter, non pas à l'oiseau de tempête, mais à la famille des pétrels en général, les espèces indiquées dans les notices suivantes.

I. — Le pétrel que les matelots du capitaine Carteret appelaient *poulet de la mère Carey*, « qui semble, dit-il, se promener sur l'eau, et dont nous vîmes plusieurs depuis notre débouquement du détroit (de Magellan), le

(a) « Ils orient *rottet, tet, tet, tet, tet*, d'abord fort haut, en baissant ensuite le ton par degrés : peut-être que ce cri leur a fait donner le nom de *rotjes*. Ils font plus de bruit qu'aucun autre oiseau, parce que leur cri est plus aigu et plus perçant; ils font leurs nids avec de la mousse, la plupart dans les fentes des rochers, et quelques-uns sur les montagnes, où nous tuâmes une grande quantité de leurs petits avec des bâtons; ils se repaissent de certains vers gris qui ressemblent à des crabes... ils mangent aussi des chevrettes rouges et des langoustins. Nous tuâmes quelques-uns de ces oiseaux, pour la première fois, sur la glace, le 29 mai; mais dans la suite nous en prîmes plusieurs à Spitzbergen. Ces oiseaux sont fort bons à manger, et les meilleurs après ceux que l'on appelle *strand copers runners* (coureurs de rivage); ils sont charnus et gras. » *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. II, page 93.

(b) *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, t. II, p. 54.

(c) « Dans le canal de la Reine-Charlotte (à la Nouvelle-Zélande), nous vîmes de grandes troupes de petits pétrels plongeurs (*procellaria tridactyla*) voltiger ou s'asseoir sur la surface de la mer, ou nager sous l'eau, à une distance assez considérable, avec une agilité étonnante; ils paraissaient exactement les mêmes que ceux que nous avions vus cherchant la terre de M. Kuerguelen, par quarante-huit degrés de latitude. » Cook, *Second voyage*, t. Ier, p. 217. — « Par cinquante-six degrés quarante-six minutes latitude australe, le temps devint beau, et nous aperçûmes de *petits plongeurs*, comme nous les appelions, de la classe des *pétrels*; je n'en avais jamais vu à si grande distance des côtes; ceux-ci avaient probablement été amenés si loin par quelques bancs de poissons. En effet, il devait y avoir de ces bancs autour de nous, puisque nous étions environnés d'un grand nombre de pétrels bleus, d'albatros et d'autres oiseaux qu'on voit communément dans le grand Océan. Tous ou presque tous nous quittèrent avant la nuit. » *Idem*, t. II, p. 157.

» long de la côte du Chili (a). » Ce pétrel est vraisemblablement l'un de ceux que nous avons décrits, et peut-être le *quebrantahuessos*, appelé *Mère Carey* par les matelots de Cook; un mot sur la grandeur de cet oiseau eût décidé la question.

II. — Les *oiseaux diables* du P. Labat, dont on ne peut guère aussi déterminer l'espèce, malgré tout ce qu'en dit ce proluxe conteur de voyages : voici son récit que nous abrègerons beaucoup : « *Les diables* ou *diablotins* » commencent, dit-il, à paraître à la Guadeloupe et à Saint-Domingue vers » la fin du mois de septembre; on les trouve alors deux à deux dans chaque » trou; ils disparaissent en novembre, reparaissent de nouveau en mars, et » alors on trouve la mère dans son trou avec deux petits qui sont couverts » d'un duvet épais et jaune, et sont des pelotons de graisse; on leur donne » alors le nom de *cottons*. Ils sont en état de voler, et partent vers la fin de » mai; durant ce mois on en fait de très grandes captures, et les nègres ne » vivent d'autre chose..... La grande montagne de la *soufrière* à la Guade- » deloupe, est toute percée, comme une garenne, des trous que creusent » ces diables; mais comme ils se placent dans les endroits les plus escarpés, » leur chasse est très périlleuse..... Toute la nuit que nous passâmes à la » soufrière, nous entendîmes le grand bruit qu'ils faisaient en sortant et » rentrant, criant comme pour s'entr'appeler et se répondre les uns les » autres..... A force de nous aider, en nous tirant avec des lianes, aussi » bien que nos chiens, nous parvînmes enfin aux lieux peuplés de ces » oiseaux; en trois heures nos quatre nègres avaient tiré de leurs trous cent » trente-huit diables et moi dix-sept..... C'est un mets délicieux qu'un jeune » diable mangé au sortir de la broche... L'oiseau diable adulte est à peu près » de la grosseur d'une *poule à fleur* : c'est ainsi qu'on appelle aux îles les » jeunes poules qui doivent pondre bientôt; son plumage est noir; il a les » ailes longues et fortes; les jambes assez courtes; les doigts garnis de » fortes et longues griffes; le bec dur et fort courbé, pointu, long d'un » bon pouce et demi; il a de grands yeux à fleur de tête qui lui servent » admirablement bien pendant la nuit, mais qui lui sont tellement inutiles » pendant le jour, qu'il ne peut supporter la lumière ni discerner les objets; » de sorte que quand il est surpris par le jour hors de sa retraite, il heurte » contre tout ce qu'il rencontre, et enfin tombe à terre..... aussi ne va-t-il à » la mer que la nuit (b). »

Ce que le P. Dutertre dit de l'*oiseau diable* ne sert pas plus à le faire

(a) *Voyage de Carteret; Collection d'Hawkesworth*, t. 1^{er}, p. 203. — C'est vraisemblablement aussi le même dont Waser a parlé en ces termes : « Les oiseaux gris (de l'île de Juan » Fernandès) sont à peu près de la grosseur d'un petit poulet, et font des trous en terre » comme les lapins; ils s'y logent la nuit et le jour; ils vont à la pêche. » *Voyage de Wafer*, à la suite de ceux de *Dampier*, t. IV, p. 303.

(b) Labat, t. II, p. 408 et suiv.

reconnaître; il n'en parle que sur le rapport des chasseurs (a); et tout ce qu'on peut inférer des habitudes naturelles de cet oiseau, c'est que ce doit être un pétrel.

III. — *L'alma de maestro* des Espagnols qui paraît être un pétrel, et que l'on pourrait même rapporter au damier, si la notice où nous le trouvons désigné était un peu plus précise, et ne commençait pas par une erreur en appliquant le nom de *pardelas*, qui constamment appartient au damier, à deux pétrels, l'un gris, l'autre noir, auxquels il ne convient pas (b).

IV. — Le *majagué* des Brésiliens (c) que Pison décrit comme il suit : « Il » est, dit-il, de la taille de l'oie, mais son bec à pointe crochue lui sert à » faire capture de poissons; il a la tête arrondie, l'œil brillant; son cou se » courbe avec grâce comme celui du cygne; les plumes du devant de cette » partie sont jaunâtres; le reste du plumage est d'un brun noirâtre. Cet » oiseau nage et plonge avec célérité, et se dérobe ainsi facilement aux em- » bûches; on le voit en mer vers l'embouchure des fleuves. » Cette dernière circonstance, si elle était constante, ferait douter que cet oiseau fût du nombre des pétrels, qui, tous, affectent de s'éloigner des côtes et de se porter en haute mer.

L'ALBATROS (d) (e)

Voici le plus gros des oiseaux d'eau (*), sans même en excepter le cygne; et, quoique moins grand que le pélican ou le flamant, il a le corps bien

(a) Voyez *Histoire naturelle des Antilles*, t. II, p. 257.

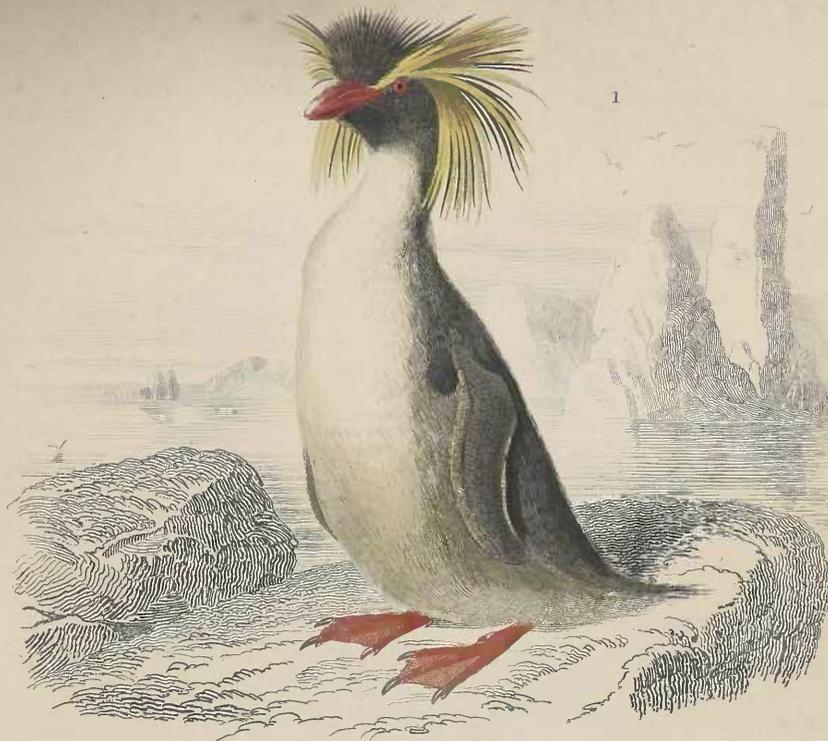
(b) « On voit dans cette traversée (du Pérou au Chili), à une fort grande distance de la côte, des oiseaux que cette propriété rend fort singuliers; ils se nomment *pardelas*; leur grosseur est à peu près celle d'un pigeon; ils ont le corps long, le cou fort court, la queue proportionnée, les ailes longues et minces. On en distingue deux espèces, l'une grise, d'où leur vient leur nom, l'autre noire: leur différence ne consiste que dans la couleur; on voit aussi, mais à moins de distance en mer, un autre oiseau que les Espagnols nomment *alma de maestro*, blanc et noir; la queue longue, et moins commun que les *pardelas*; il ne paraît guère que dans le gros temps, et c'est de là qu'il tire son nom. » *Traversée des frégates la Velas et la Rosa de Callao à Juan Fernandès; Histoire générale des Voyages*, t. XIII, p. 497.

(c) *Majagué*. Pison, *Hist. nat.*, p. 83, avec une figure qui ne dessine point le caractère du bec, d'après lequel on pourrait juger si c'est véritablement un pétrel. — *Majague Brasiliensium Pisoni*. Willughby, *Ornithol.*, p. 252. — Ray, *Synops. avi.*, p. 133, n° 3. — « Puffin » finus fusco nigricans, collo inferiore flavo, reatricibus fusco nigricantibus... » *Le Puffin du Brésil*. Brisson, t. VI, p. 138.

(d) Voyez les planches enluminées, n° 237, sous la dénomination de *Albatros du cap de Bonne-Espérance*.

(e) Est nommé le *mouton* ou le *mouton du Cap* par nos navigateurs, Jean de Jenten par

(*) *Diomedea exulans* L. Les Albatros sont très voisins des Pétrels.



Edouard Traviès pinxit

Imp. R. Tanour.

Sculp. 20.

1. GORFOU SAUTEUR. — 2. ALBATROS MOUTON.

A. Le Vasseur, Editeur.

plus épais, le cou et les jambes moins allongées et mieux proportionnées : indépendamment de sa très forte taille, l'albatros est encore remarquable par plusieurs autres attributs qui le distinguent de toutes les autres espèces d'oiseaux ; il n'habite que les mers australes, et se trouve dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande ; on ne l'a jamais vu dans les mers de l'hémisphère boréal, non plus que les manchots et quelques autres qui paraissent être attachés à cette partie maritime du globe, où l'homme ne peut guère les inquiéter, où même ils sont demeurés très longtemps inconnus ; c'est au delà du cap de Bonne-Espérance, vers le sud, qu'on a vu les premiers albatros, et ce n'est que de nos jours qu'on les a reconnus assez distinctement pour en indiquer les variétés, qui, dans cette grosse espèce, semblent être plus nombreuses que dans les autres espèces majeures des oiseaux et de tous les animaux.

La très forte corpulence de l'albatros lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, parce qu'en effet il est presque de la grosseur d'un mouton. Le fond de son plumage est d'un blanc gris brun sur le manteau, avec de petites hachures noires au dos et sur les ailes, où ces hachures se multiplient et s'épaississent en mouchetures ; une partie des grandes pennes de l'aile et l'extrémité de la queue sont noires ; la tête est grosse et de forme arrondie ; le bec est d'une structure semblable à celle du bec de la frégate, du fou et du cormoran, il est de même composé de plusieurs pièces qui semblent articulées et jointes par des sutures avec un croc surajouté, et le bout de la partie inférieure ouvert en gouttière et comme tronqué : ce que ce bec, très grand et très fort, a encore de remarquable, et en quoi il se rapproche de celui des pétrels, c'est que les narines en sont ouvertes en forme de petits rouleaux ou étuis, couchés vers la racine du bec dans une rainure qui, de chaque côté, le sillonne dans toute sa longueur ; il est d'un blanc jaunâtre, du moins dans l'oiseau mort ; les pieds, qui sont épais et robustes, ne portent que trois doigts engagés par une large membrane, qui borde encore le dehors de chaque doigt externe ; la longueur du corps est de près de trois pieds ; l'envergure au moins de dix (a), et suivant la remarque d'Ed-

les Hollandais du *Voy. de Lemaire et Schouten* : c'est mal à propos, suivant la remarque d'Edwards, que quelques-uns l'ont nommé le *vaisseau de guerre*, ce nom étant approprié à la frégate. — *Albatros*. Edwards, t. II, p. et pl. 88. — *Plautus albatrus*. Klein, *Avi.*, p. 148, n° 13. — « *Diomedea alis pennatis, pedibus tridactylis...* » *Diomedea exulans*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 65, sp. 4. — *Vaisseau de guerre*. Albin, t. III, p. 34, avec une figure peu exacte de la tête, pl. 81. — « *Albatrus supernè fusco-rufescens, nigricante transversim striatus et maculatus, infernè albus ; vertice griseo-rufescente, collo superiore et lateribus fusco transversim striatis ; remigibus majoribus nigris, minoribus rectricibusque plumbeo-nigricantibus...* » *Albatrus*, l'Albatros. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 126.

(a) « Nous nous trouvions sous le soixantième degré dix secondes de latitude sud, notre longitude étant de soixante-quatorze degrés trente secondes.... Comme le temps était souvent calme, M. Banks allait dans un petit bateau pour tirer des oiseaux et il rapporta quelques albatros ; nous observâmes que ces albatros étaient plus gros que ceux que nous avions

wards, la longueur du premier os de l'aile est égale à la longueur du corps entier.

Avec cette force de corps et ces armes, l'albatros semblerait devoir être un oiseau guerrier; cependant on ne nous dit pas qu'il attaque les autres oiseaux qui croisent avec lui sur ces vastes mers; il paraît même n'être que sur la défensive avec les mouettes, qui, toujours hargneuses et voraces, l'inquiètent et le harcèlent (*a*); il n'attaque pas même les grands poissons; et, selon M. Forster, il ne vit guère que de petits animaux marins, et surtout de poissons mous et de zoophytes mucilagineux qui flottent en quantité sur ces mers australes (*b*); il se repaît aussi d'œufs et de frai de poissons que les courants charrient, et dont il y a quelquefois des amas d'une grande étendue. M. le vicomte de Querhoënt, observateur exact et judicieux, nous assure n'avoir jamais trouvé dans l'estomac de ceux de ces oiseaux qu'il a ouverts qu'un mucilage épais, et point du tout de débris de poissons.

Les gens de l'équipage du capitaine Cook prenaient les albatros qui souvent environnaient le vaisseau, en leur jetant un hameçon amorcé grossièrement d'un morceau de peau de mouton (*c*). C'était pour ces navigateurs une capture d'autant plus agréable (*d*) qu'elle venait s'offrir à eux au milieu des plus hautes mers, et lorsqu'ils avaient laissé toutes terres bien loin derrière eux (*e*): car il paraît que ces gros oiseaux se sont trouvés dans toutes

pris au nord du détroit de Lemaire: l'un de ceux que nous mesurâmes avait dix pieds deux pouces d'envergure. » *Collection d'Hawkesworth*, t. II, p. 297. — « Les albatros, les frégates, les poissons volants, les dauphins et les requins jouaient autour du vaisseau; nos messieurs avaient tué des albatros de dix pieds d'envergure. » *Troisième voyage de Cook*, page 138.

(*a*) « Plusieurs grosses mouettes grises qui chassaient un albatros blanc nous procurèrent un divertissement assez agréable: elles l'atteignirent malgré la longueur de ses ailes, et elles tâchaient de l'attaquer par-dessous le ventre, cette partie étant probablement sans défense; l'albatros, dans ces moments, n'avait d'autre moyen d'échapper qu'en plongeant son corps dans l'eau; son bec formidable semblait alors les écarter. » *Second voyage de Cook*, t. I^{er}, p. 150.

(*b*) *Idem, ibid.*

(*c*) « Nous étions par trente-cinq degrés vingt-cinq minutes de latitude sud, vingt-neuf minutes à l'ouest du cap de Bonne-Espérance; nous avions autour de nous une grande quantité d'albatros, dont nous primes plusieurs avec la ligne et l'hameçon amorcé d'un morceau de peau de mouton. » *Second voyage de Cook*, t. I^{er}, p. 84.

(*d*) « Nous écorchâmes les albatros, et après les avoir laissé tremper dans l'eau salée jusqu'au lendemain matin, nous les fîmes bouillir, et l'on y fit une sauce piquante; chacun trouva très bon ce mets ainsi apprêté, et nous en mangions volontiers, lors même qu'il y avait du porc frais sur la table. » *Cook, Premier voyage*, t. II, p. 297. — « Par quarante degrés quarante minutes latitude sud, et vingt-trois degrés quarante-sept minutes longitude est... on tua des albatros et des pétrels que nous fîmes alors bien aises de manger. » *Idem*, t. IV, p. 128.

(*e*) « Nous eûmes une nouvelle occasion d'examiner deux différents albatros... Nous marchions depuis neuf semaines sans voir aucune terre. » *Cook, Second voyage*, t. I^{er}, p. 50. — « Le 8 mars, par quarante et un degrés trente minutes latitude sud, et vingt-six degrés cinquante et une minutes longitude est... nous voyions chaque jour des albatros, des pétrels et d'autres oiseaux de mer; mais rien n'annonçait terre. » *Idem*, t. IV, p. 128.

les longitudes, et sur toute l'étendue de l'Océan austral, du moins sous les latitudes élevées (*a*), et qu'ils fréquentent les petites portions de terres qui sont jetées dans ces vastes mers antarctiques (*b*), aussi bien que la pointe de l'Amérique (*c*) et celles de l'Afrique (*d*).

Ces oiseaux, comme la plupart de ceux des mers australes, dit M. de Querhoënt, effleurent en volant la surface de la mer, et ne prennent un vol plus élevé que dans le gros temps et par la force du vent; il faut bien même que lorsqu'ils se trouvent portés à de grandes distances des terres ils se reposent sur l'eau (*e*): en effet l'albatros, non seulement se repose sur l'eau, mais y dort (*f*); et les voyageurs Lemaire et Schouten sont les seuls qui disent avoir vu ces oiseaux venir se poser sur les navires (*g*).

(*a*) « Nous étions par trente-deux degrés trente minutes latitude australe, et cent trente-trois degrés quarante minutes longitude ouest.... ce jour fut remarquable en ce que nous ne vîmes pas un seul oiseau: il ne s'en était encore passé aucun depuis que nous avions quitté terre sans apercevoir ou des albatros ou des coupeurs d'eau, des pintades, des pétrels bleus ou des poules du Port-Egmont. Ils fréquentent chaque portion de l'Océan austral dans les latitudes les plus élevées... Deux jours après, par vingt-neuf degrés de latitude, nous rencontrâmes le premier oiseau du tropique. » Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 284. — « Nous voyions souvent des albatros et des pétrels (par quarante-deux degrés trente-deux minutes latitude sud, et cent soixante et un degrés longitude ouest). » *Idem, ibid.*, p. 279. — « Par cinquante-cinq degrés vingt minutes latitude sud, et cent trente-quatre degrés longitude ouest, nous vîmes des albatros. » *Idem*, t. IV, p. 7. — « Le 10 janvier, la latitude observée fut de cinquante-quatre degrés trente-cinq minutes, et la longitude quarante-sept degrés cinquante-six minutes ouest: il y avait beaucoup d'albatros et de pétrels bleus autour du vaisseau. » *Idem, ibid.*, p. 78. — « Le 11 juillet, à trente-quatre degrés cinquante-six minutes de latitude méridionale, et quatre degrés quarante et une minutes de longitude, M. de Querhoënt vit quelques *croiseurs* et un *mouton* (albatros). » Observations communiquées par M. le vicomte de Querhoënt.

(*b*) « En général, aucune partie de la Nouvelle-Zélande ne contient autant d'oiseaux que la baie Dusky; nous y avons trouvé des albatros, des pingouins, etc. » *Observations de Forster*. — « Il y avait aussi des albatros à la Nouvelle-Géorgie. » Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 86.

(*c*) « Depuis notre débouquement du détroit de Magellan, et pendant notre passage le long de la côte du Chili, nous vîmes un grand nombre d'oiseaux de mer, en particulier des albatros. » *Voyage du capitaine Carteret; Collection d'Hawkesworth*, t. 1^{er}, p. 203.

(*d*) M. Edwards n'avait pas les relations des illustres voyageurs d'après lesquels nous venons de parler, lorsqu'il disait: « On apporte ces oiseaux du cap de Bonne-Espérance, où ils sont en grand nombre. Je n'ai pas ouï dire qu'ils soient fréquents dans aucune autre partie du monde. » Edwards, t. II, p. 88.

(*e*) *Voyage d'un officier du roi aux îles de France et de Bourbon*, p. 68.

(*f*) Voyez la citation d'un passage de M. Forster, dans le discours intitulé: *les Oiseaux d'eau*, page 1 de ce volume.

(*g*) « On vit des *jeans-de-genten* d'une grosseur extraordinaire, c'est-à-dire des mouettes de mer, qui avaient le corps aussi gros que des cygnes, et dont chaque aile étendue n'avait pas moins d'une brasse de long; elles venaient se percher sur le navire, et se laissaient prendre par les matelots (dans le détroit de Lemaire). » Relation de Lemaire et Schouten, t. IV du *Recueil de la Compagnie hollandaise*, p. 582. La même chose dans l'*Histoire des navigations aux terres australes*, t. 1^{er}, p. 355. — *Nota*. Nous rapportons encore à l'albatros la notice suivante. « A quelque distance du cap de Bonne-Espérance, comme il faisait calme tout plat, nous vîmes flotter quelque chose sur l'eau; on mit la chaloupe à la mer, et l'on trouva que c'étaient deux grosses mouettes qui ne pouvaient voler faute de vent, et

Le célèbre Cook a rencontré des albatros assez différents les uns des autres (a) pour qu'il les ait regardés comme des espèces diverses ; mais d'après ses propres indications, il nous paraît que ce sont plutôt de simples variétés ; il en indique distinctement trois : l'albatros *gris* (b), qui paraît être la grande espèce dont nous venons de parler ; l'albatros d'un *brun foncé* (c) ou *couleur de chocolat* (d), et l'albatros à *plumage gris brun*, et qu'à cause de cette couleur les matelots nommaient l'*oiseau quaker* (e) : or, cet albatros nous paraît être celui qui est représenté dans nos planches enluminées, n° 963, sous la dénomination d'*albatros de la Chine* (*) ; il est un peu moins grand que le premier ; son bec ne paraît pas avoir les sutures aussi fortement prononcées, sur quoi nous devons observer que ce dernier albatros, moins grand que les premiers, et dont les sutures du bec n'étaient pas aussi fortement exprimées, pourrait bien être un oiseau jeune qui différerait aussi des adultes par les teintes de son plumage ; il se pourrait de même que des deux premiers albatros, l'un gris moucheté et l'autre brun, celui-ci fût le mâle et l'autre la femelle ; et ce qui nous fait insister sur ces présomptions, c'est que toutes les premières et très grandes espèces, tant dans les animaux quadrupèdes que dans les oiseaux, sont toujours uniques, isolées, et n'ont que rarement des espèces voisines, en sorte que nous ne compterons qu'une espèce d'albatros jusqu'à ce que nous soyons mieux informés (**).

à cause de leur pesanteur ; ainsi on les prit. Elles étaient blanches comme neige, mais leurs ailes étaient grises et plus longues que toute l'étendue des deux bras d'un homme ; leur bec était crochu et de la longueur d'un quart d'aune de Hollande. (Nota. Ceci paraît exagéré.) Elles savaient bien s'en servir pour mordre. Leurs pieds étaient comme ceux des cygnes, et d'un empan de largeur. Leur goût était passable. Nous vîmes aussi deux grandes baleines. » *Voyage de Hagenar aux Indes orientales*, dans le *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie* ; Amsterdam, 1702, t. V, p. 161.

(a) « Par cinquante-trois degrés trente-cinq secondes, il y avait autour du vaisseau un grand nombre d'albatros de différentes espèces. » Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 9.

(b) « La brume étant dissipée, nous aperçûmes des îles de glace très hautes et très escarpées, qui formaient à leur sommet divers pics ; plusieurs avaient deux ou trois cents pieds d'élévation, et deux ou trois milles de circuit avec des côtés perpendiculaires, qui inspiraient la frayeur quand on les regardait. De tous les oiseaux qui nous avaient accompagnés, il ne restait que les albatros gris ; mais nous reçûmes la visite d'un petit nombre de pétrels antarctiques (par les soixante-sept degrés cinq secondes latitude sud). » Cook, *Second voyage*, t. II, p. 148.

(c) *Idem*, t. I^{er}, p. 116.

(d) « Nous aperçûmes des albatros couleur de chocolat, au milieu des glaces. » *Idem*, t. II, p. 150.

(e) « Nous aperçûmes aussi de temps en temps les deux espèces d'albatros dont nous avons déjà parlé, ainsi qu'une troisième moindre que les deux autres, que nous nommâmes

(*) *Diomedea brachyura* TEMM.

(**) D'après Cuvier « on a observé divers *albatros*, plus ou moins bruns ou noirâtres ; mais on n'a pu encore constater jusqu'à quel point ils forment des variétés ou des espèces distinctes. Tel est le *diomedea spadicea*. — Ajoutez *Diomed. brachyura*, *Diomed. melano-phrys*, *Diomed. chlororhynchos*, *Diomed. fuliginosa* »

Ces oiseaux ne se rencontrent nulle part en plus grand nombre qu'entre les îles de glace des mers australes (a), depuis le quarantième degré jusqu'aux glaces solides qui bornent ces mers sous le soixante-cinquième ou le soixante-sixième degré. M. Forster a tué un albatros à plumage brun vers le soixante-quatrième degré douze minutes (b); et dès le cinquante-troisième, ce même navigateur en avait vu plusieurs de différentes couleurs (c), il en avait même trouvé au quarante-huitième degré (d). D'autres voyageurs en ont rencontré à quelque distance du cap de Bonne-Espérance (e). Il semble même que ces oiseaux s'avancent quelquefois encore plus près du tropique austral (f) qui paraît être leur barrière dans l'océan Atlantique; mais ils l'ont franchie, et même ont traversé la zone torride dans la partie occidentale de la mer Pacifique. Si le passage suivant de la relation du *Troisième Voyage du capitaine Cook* est exact, les vaisseaux portaient de la hauteur du Japon et marchaient au sud : « Nous approchions, dit ce relateur, des » parages où l'on rencontre les albatros avec les bonites, les dauphins et les » poissons volants (g). »

LE GUILLEMOT (h) (i)

Le guillemot (*) nous présente les traits par lesquels la nature se prépare à terminer la suite nombreuse des formes variées du genre entier des oi-

le *sooty*, et à laquelle nos matelots donnaient le nom d'*oiseau du quaker*, parce qu'elle a une couleur gris brun (par quarante-huit degrés de latitude australe). » *Second voyage de Cook*, t. 1^{er}, p. 88.

(a) « Nous commençâmes à voir ces oiseaux avec les îles de glace, et quelques-uns n'avaient pas cessé dès lors de nous accompagner : ces albatros, ainsi que l'espèce d'un brun foncé et au bec jaune, étaient les seuls qui ne nous eussent pas abandonnés. » *Idem*, *ibid.*, p. 116.

(b) « La tête et le dessus des ailes étaient un peu noirâtres, et elle avait les cils des yeux blancs. » Forster, dans le *Second voyage de Cook*, t. 1^{er}, p. 116.

(c) *Ibidem*, t. IV, p. 9.

(d) *Ibidem*, t. 1^{er}, p. 88.

(e) « On connaît encore à plusieurs autres marques quand on est proche du cap de Bonne-Espérance, comme par exemple aux oiseaux de mer qu'on rencontre, et surtout aux *albatros*, oiseaux qui ont les ailes fort longues. » Dampier, *Voyage autour du monde*, t. II, p. 207.

(f) « Après que les *boubies* nous eurent quittés, nous ne vîmes plus d'oiseaux avant d'arriver par le travers de Madagascar... que nous aperçûmes un albatros, et depuis ce temps nous en découvrîmes tous les jours un plus grand nombre. » Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 314. — « Albatros (*Diomedea exulans*), par vingt-cinq degrés vingt-neuf secondes latitude sud, et vingt-quatre degrés cinquante-quatre secondes longitude, le 5 octobre, l'air étant vif et froid. » *Idem*, t. 1^{er}, p. 46.

(g) *Troisième voyage de Cook*, p. 486.

(h) Voyez les planches enluminées, n° 903.

(i) Le nom de *guillemot* en anglais signifie un oiseau niais, et qui se laisse leurrer aisément.

(*) *Colymbus Troile* L.

seaux. Ses ailes sont si étroites et si courtes, qu'à peine peut-il fournir un vol faible au-dessus de la surface de la mer (a), et que pour atteindre à son nid, posé sur les rochers, il ne peut que voleter ou plutôt sauter de pointe en pointe sur la roche, en prenant à chaque fois un instant de repos (b); et cette habitude ou plutôt cette nécessité lui est commune avec le macareux, le pingouin et autres oiseaux à courtes ailes dont les espèces, presque bannies des contrées tempérées de l'Europe, se sont réfugiées à la pointe de l'Écosse et sur les côtes de la Norvège, de l'Islande et des îles de Féroé, dernières terres des habitants de notre Nord, où ces oiseaux semblent lutter contre le progrès et l'envahissement des glaces. Il est même impossible qu'ils occupent ces parages en hiver; ils sont, à la vérité, assez accoutumés aux plus grandes rigueurs du froid, et se tiennent volontiers sur les glaçons flottants (c); mais ils ne peuvent trouver leur subsistance que dans une mer ouverte, et ils sont forcés de la quitter dès qu'elle se glace en entier.

C'est dans cette migration, ou plutôt dans cette dispersion pendant l'hiver, et après avoir quitté leur séjour dans la région de notre nord, qu'ils descendent le long des côtes d'Angleterre (d), et que même quelques familles

ment; le guillemot s'appelle, au pays de Galles, *guillem*; dans la province du Northumberland, *sea-hen*; dans celle d'York, *skout*; en Cornouailles, *kiddaw*; à l'île Saint-Kilda, *lavy*; aux îles Féroé, *lomwier*, *lomwia*; en norvégien, *lomvie*, *lomgovie*, *langvire*, *lumbe*; en danois, *aalge*; en lapon, *doppau*; en groenlandais, *tuglok*. — *The guillemot*. *British Zool.*, p. 138. — Edwards, *Glan.*, p. 113, pl. 359, fig. 1. — *The lavy*. *Martin's Voyage Saint-Kilda*, p. 32. — *Lomwia*. Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 367. — Nieremberg, p. 236. — Jonston, p. 129. — Charleton, *Exercit.*, p. 102, n° 12. — *Lomwia insulæ Farræ Hoieri*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Willughby, *Ornithol.*, p. 214. — Ray, *Synops. avi.*, p. 120, n° 4. — *Lomben*. Klein, *Avi.*, p. 148, n° 8; et p. 168, n° 3. *Nota*. Klein observe fort bien que ce n'est point ici le *lumme* de Wormius, qui est un plongeon; voyez ci-devant, parmi ces oiseaux, l'article du *lumme*. — *Plautus rostro larino*. Idem, p. 146, n° 2. — « *Alka rostro lævi oblongo; mandibulâ superiore margine flavescente...* » *Lomwia*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, g. 63, sp. 4. — *Colymbus troile pedibus palmatis tridactylis, corpore nigro, pectore abdomineque niveo, remigibus secundariis apice albis*. Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 152. — *Cataractes*. Mæhring, *Avi.*, gen. 75. — *Uria*. Gessner, *Avi.*, p. 129. Par une application précaire et une extension forcée du nom grec *ὄρεα*, qui est celui du plongeon, à un oiseau des mers du Nord que les Grecs n'ont jamais connu. — Jonston, *Avi.*, p. 90. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 260. *Nota*. Au chapitre *Uria*, Aldrovande ne fait que raisonner sur l'étymologie du mot et indiquer quelques espèces de plongeurs. — *Le lomwie* ou *guillemot*. Salerne, *Ornithol.*, p. 365. — *Le pigeon plongeur*. *Recueil des Voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. II, p. 89. — *Poule de mer*. Albin, t. I^{er}, p. 74, pl. 84. — « *Uria supernè fusco-nigri* » cans, infernè alba, gutture et collo inferiore fusco-nigricantibus; remigibus minoribus » apice albis; reetricibus fusco-nigricantibus... » *Uria*, le Guillemot. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 70.

(a) « Ils volent fort bas sur la mer, et leur vol ressemble à celui des perdrix. » *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 89.

(b) Edwards, *Hist.*, p. 312.

(c) « Ce fut le 3 mai, et sur la glace, que je tirai pour la première fois un de ces oiseaux, et ensuite j'en tuai plusieurs à Spitzbergen, où ils sont en grande quantité. » *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 89.

(d) *British Zoology*.

y restent et s'établissent sur des écueils et des îlets déserts, et notamment dans une petite île inhabitée, faute d'eau, qui est en face de l'île d'Anglesey (a). Ils y nichent sur les rebords saillants des rochers, au sommet desquels ils se portent tout le plus haut qu'ils peuvent (b); leurs œufs sont de couleur bleuâtre, et plus ou moins brouillés de maculatures noires; ils sont fort pointus par un bout, et très gros pour la grandeur de l'oiseau (c) qui est à peu près celle du morillon; il a le corps court, rond et ramassé, le bec droit, pointu, long de trois doigts, et noir dans toute sa longueur; la mandibule supérieure présente à sa pointe deux petits prolongements qui débordent de chaque côté sur l'inférieure. Ce bec est en grande partie couvert d'un duvet ras du même cendré brun ou noir enfumé qui couvre toute la tête, le cou, le dos et les ailes; tout le devant du corps est d'un blanc de neige; les pieds n'ont que trois doigts et sont placés tout à l'arrière du corps, situation qui rend cet oiseau aussi bon nageur et plongeur qu'il est mauvais marcheur et faible pour le vol: aussi sa seule retraite, lorsqu'il est poursuivi ou qu'il se sent blessé, est-elle sous l'eau et même sous la glace (d); mais il faut pour cela que le danger soit pressant, car cet oiseau est très peu défiant, il se laisse approcher et prendre avec une grande facilité (e); et c'est de cette apparence de stupidité que vient l'étymologie anglaise de son nom Guillemot (f).

LE PETIT GUILLEMOT

IMPROPREMENT NOMMÉ COLOMBE DE GROENLAND (g) (h).

Dans ces contrées glacées où l'aiglon seul règne, où l'haleine du zéphyr ne se fait jamais sentir, les doux gémissements de la tendre colombe ne se font plus entendre; elle fuit toute terre trop froide pour l'amour, et cette

(a) Willughby.

(b) Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 367.

(c) Willughby.

(d) « Ils nagent sous l'eau avec autant de vitesse que nous pouvions ramer avec la chape loupe; lorsqu'on les poursuit, ou qu'on les a tirés, c'est alors surtout qu'ils se plongent et se tiennent fort longtemps cachés sous l'eau; jusque-là que passant souvent sous la glace, ils y sont sans doute suffoqués. » *Recueil des voyages du Nord*, cité plus haut.

(e) « *Stolida avis*; facile capitur. » Ray, *Synops. avi.*, p. 120, n° a, 4.

(f) « On le nomme en anglais *guillemot*, terme qui signifie un oiseau à qui l'on peut facilement en imposer; or tous les oiseaux de cette famille sont fort stupides. » Salerne.

(g) Voyez les planches enluminées, n° 917, le *petit guillemot femelle*. — *Nota*. Cette indication donnée sur une conjecture d'Edwards, n'est pas certaine; ce peut être ici un individu jeune, ou entre sa livrée d'hiver et sa livrée d'été; voyez l'article ci-dessus.

(h) En anglais, *groenland-dove*, *sea turtle*; en suédois, *sjöe-orre*, *grista*; dans l'île d'Oëland, *alle*; et dans celle de Gothland, *grylle*; aux îles Féroé, *fuldkoppe*. — *Pigeon blanc de Groenland*. Anderson, *Hist. nat. d'Islande et de Groenland*, t. II, p. 54. — *Columba Groen-*

prétendue colombe de Groenland (*) n'est qu'un triste oiseau d'eau qui ne sait que nager et plonger, en criant sans cesse d'un ton sec et redoublé, *rot-tetet, tet, tet, tet* (a) ; il n'a de rapport avec notre colombe que par sa grosseur, qui est à peu près la même (b) : c'est un véritable guillemot plus petit que le précédent, et dont les ailes sont aussi plus courtes à proportion : il a les jambes placées de même dans l'abdomen, la démarche également faible et chancelante (c) : seulement le bec est un peu plus court, plus renflé et moins pointu ; ses plumes, toutes effilées, ne semblent être qu'un chevelu soyeux (d), ses couleurs ne sont que du noir enfumé avec une tache blanche sur chaque aile, et plus ou moins de blanc sur le devant du cou et du corps ; et ce dernier caractère varie au point que certains individus sont tout noirs, et d'autres presque tout blancs (e) ; c'est en hiver, dit Willughby, qu'il s'en trouve d'entièrement blancs (f), et comme dans le passage d'une de ces livrées à l'autre il doit nécessairement y en avoir de plus ou moins mélangés ou variés de noir et de blanc, l'on ne doit faire qu'une seule et même espèce de *la colombe tachetée du Groenland* de M. Edwards (g), et des deux oiseaux représentés dans sa planche 91 (h), parce qu'ils n'offrent entre

landica dicta. Willughby, *Ornithol.*, p. 245. — Sibbald. *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — *Columba Groenlandica Hollandis*. Ray, *Synops. avi.*, p. 121, n° 6. — *Columbus Groenlandicus*. Klein, *Avi.*, p. 168, n° 2. — *Plautus columbarius*. Idem, p. 146 n° 1. — *Rotje, rottetetje*. Idem, p. 148, n° 11 ; et 169, n° 6. — *Columba Groenlandica*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. VI, gen. 51, sp. 4. — « *Alca rostro lævi subulato, abdomine maculâque alarum* » albâ, pedibus rubris. » *Grylle*. Idem, édit. X, gen. 63, sp. 5. — « *Alca rostro lævi conico, abdomine fasciâque alarum albâ, pedibus nigris.* » *Alle*. Idem, *ibid.*, gen. 63, sp. 6. — *Colymbus pedibus tridactylis, palmatis*. Idem, *Fauna Suec.*, n° 124. — *Mergulus melano-leucos rostro acuto brevi*. D. Brown. Willughby, *Ornithol.*, p. 261. — Ray, *Synops.*, p. 125, n° a, 5. — *Arctica*. Mæhring, *Avi.*, gen. 69. — *Uria*. Idem, gen. 73. — *The black guillemot*. *British Zoology*, p. 138. — *The scaber*. Martin's *Voy. Saint-Kilda*, p. 32. — *Le pigeon de Groenland*. Salerne, *Ornithol.*, p. 367. — *Colombe tachetée de Groenland*. Edwards, page et planche 50. — *Petit plongeon noir et blanc*. Idem, p. et pl. 91. — *Colombe de Groenland*. Albin, t. II, p. 53, planche 80. — *Tourterelle de mer*. Idem. t. I^{er}, p. 74, pl. 85. — *Nota*. Edwards remarque que les deux figures d'Albin sont extrêmement fautive, et ne se rapportent point du tout à l'oiseau dont elles portent le nom. — « *Uria nigricans, tetricibus alarum* » superioribus mediis, et majoribus corpori finitimis candidis ; reetricibus nigricantibus. » *Uria minor nigra, columba Groenlandica vulgo dicta*. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 76.

(a) « *Mergendo victum quærit, rottetet, tet, tet, tet*, pronuncians continuâ. » Klein.

(b) « *Ob quam rationem nomine columbæ insignita sit non capio, nisi fortè ob magnitudinem parem.* » Ray. — Suivant Martens, les matelots leur ont donné ce nom en les entendant piauler comme des poussins ou de petits pigeons ; cependant il y a peu de rapport d'un pialement au petit cri que Klein exprime.

(c) « *Erecta incedit, tibiis ancipitibus.* » Linnæus.

(d) « *Plumæ crines imitantur.* » Klein.

(e) Klein, page 148, n° 11.

(f) « *Eadem avis, ut conjicio, quam ad insulas Farnas the puffinet appellant, atque hieme totam albere aiunt.* » Willughby. — « *Dicuntur hieme colores mutare.* » Klein, p. 146, n° 1.

(g) Planche 50. — *Le petit guillemot rayé*. Brisson, *Ornithol.*, t. XI, p. 78.

(h) *Le petit guillemot*. Idem, *ibid.*, p. 73.

(*) *Colymbus Grylle* L.

eux et avec les précédents d'autres différences que celles du plus ou moins de noir ou de blanc dans le plumage ; nous devons donc également réduire à une seule les trois espèces de *petits guillemots* données par M. Brisson.

Ces oiseaux volent ordinairement par couples et en rasant de près la surface de la mer, comme fait le grand guillemot, avec un battement vif de leurs petites ailes (*a*). Ils posent leurs nids dans des crevasses de rochers peu élevés (*b*), d'où les petits peuvent se jeter à l'eau et éviter de devenir la proie des renards (*c*), qui ne cessent de les guetter. Ces oiseaux ne pondent que deux œufs : on en trouve quelques nids sur les côtes du pays de Galles et d'Écosse (*d*), ainsi qu'en Suède dans la province de Gothland (*e*) ; mais le grand nombre des nichées se fait sur des terres bien plus septentrionales, au Spitzberg et en Groenland, où se tient le gros de l'espèce tant du grand que du petit guillemot (*f*).

Nous croyons devoir rapporter à cette dernière espèce le *kaiover* ou *kaior* de Kamtschatka, puisque Kracheninnikow lui applique, d'après Steller, la dénomination de *columba groenlandica Batavorum* : il a, dit-il, le bec et les pieds rouges ; il construit son nid au haut des rochers dont la mer baigne le pied, et crie et siffle fort haut, d'où vient que les Cosaques l'ont surnommé *ivoskik*, ou le postillon (*g*).

LE MACAREUX (*h*) (*i*)

Le bec, cet organe principal des oiseaux et duquel dépend l'exercice de leurs forces, de leur industrie et de la plupart de leurs facultés, le bec, qui

(*a*) Ray, page 121.

(*b*) « Nidificat in petris, non alto loco. » Linnæus.

(*c*) Anderson, t. II, p. 55.

(*d*) Klein.

(*e*) Linnæus.

(*f*) « In rupibus nidificat, non solùm in Groenlandia, sed et Spitzbergen regione frigida » dissimâ et perpetuis nivibus damnata. » Ray, *loco cita'o*.

(*g*) *Histoire de Kamtschatka*, t. II, p. 49.

(*h*) Voyez les planches enluminées, n° 275.

(*i*) En langue kamtschadale, *ypatka*; en Norvège et aux îles de Féroé, *lund, lunde, soë-papegey*, et le petit *lund-toeller*; en Islande, *præst*; en Groenlandais, *killingak*; dans la partie septentrionale du pays de Galles, *puffin*; et dans la partie méridionale, *guldén-head, bottlenose* et *helegug*; dans la province de Cornouailles, *pope*; dans celle d'York, aux environs de Scarborough, *mullet*; dans la partie du nord de l'Angleterre, vers l'embouchure de la Tesa, *coulterneb*. — *Nota*. Que c'est mal à propos que les Gallois septentrionaux lui donnent le nom de *puffin*. — *Perroquet de Groenland*. Anderson, *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, t. II, p. 55. — *Perroquet plongeon*. *Recueil des voyages du Nord*; Rouen, 1716, t. II, p. 102. — *Plongeon* ou *pie de mer à gros bec*. Albin, t. II, p. 52, planches 78 et 79. — *Le lunde*. Salerne. *Ornithol.*, p. 366. — *Lunda*. Clusius, *Auctuar.*, p. 367. — Nieremberg,

est à la fois pour eux la bouche et la main, l'arme pour attaquer, l'instrument pour saisir, doit par conséquent être la partie de leur corps dont la conformation influe le plus sur leur instinct et décide la nécessité de la plupart de leurs habitudes (*); et si ces habitudes sont infiniment variées dans les innombrables peuplades du genre volatile, si leurs différentes inclinations les dispersent dans l'air, sur la terre et les eaux, c'est que la nature a de même varié à l'infini et dessiné sous tous les contours possibles le trait du bec. Un croc aigu et déchirant arme la tête des fiers oiseaux de proie; l'appétit de la chair et la soif du sang, joints aux moyens d'y satisfaire, font qu'ils se précipitent du haut des airs sur tous les autres oiseaux et même sur tous les animaux faibles ou craintifs dont ils font également des victimes. Un bec en forme de cuiller large et plate détermine l'instinct d'un autre genre d'oiseaux, et les oblige à chercher et à ramasser leur substance au fond des eaux, tandis qu'un bec en cône court et tronqué, en donnant à nos oiseaux gallinacés la faculté de ramasser les graines sur la terre, les disposait de loin à se rassembler autour de nous, et semblait les inviter à recevoir cette nourriture de notre main. Le bec en forme de sonde grêle et ployante qui allonge la face du courlis, de la bécasse, de la barge et de la plupart des autres oiseaux de rivage et de marais, les oblige à se porter sur les terres marécageuses pour y fouiller la vase molle et le limon humide; le bec tranchant et acéré des pics fait qu'ils s'attachent au tronc des arbres pour en percer le bois; et enfin le petit bec en alène de la plupart des oiseaux des champs ne leur permet que de saisir les moucheron ou d'autres menus insectes, et leur interdit toute autre nourriture: ainsi la différente forme du bec modifie l'instinct et nécessite la plupart des habi-

p. 236. — Jonston, *Avi.*, p. 129. — *Anas artica.* Clusius, *Exotic.*, p. 104. — *Anas arctica Clusii.* Mus. Worm., p. 302. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — *Anas arctica Clusii, pica marina vel fratercula Gessneri.* Willughby, *Ornithol.*, p. 244. — Ray, *Synops. avi.*, p. 120, n° a, 5. — *Puphinus vulgo ab Anglis dictus.* Gessner, *Icon. avi.*, p. 80. — *Puphinus Anglicus.* Idem, *Avi.*, p. 113 et 725. — Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 238. — *Pica marina.* Idem, *ibid.*, p. 215. — *Spheniscus.* Mœhring, *Avi.*, gen. 64. — *The puffin, Gallis macareux.* Charleton, *Onomast.*, p. 101, n° 15; et *Exercit.*, p. 107, n° 15. — *The puffin,* le macareux. Edwards, *Glan.*, part. III, p. 307, pl. 358. — *Papegey deucker.* Klein, *Avi.*, p. 169, n° 8. — *Plautus arcticus.* Idem, p. 146, n° 3. — *Alca arctica rostro compresso, ancipite sulcato, sulcie quatuor; oculorum orbita temporibusque albis; palpebra superiore mucronata.* Muller, *Zoolog. Danic.*, n° 140. — « *Alca rostri sulcis quatuor, oculorum regione temporibusque albis.* » Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 118. — « *Alca rostro compresso, ancipite sulcato sulcis quatuor, oculorum orbita temporibusque albis...* » *Alca arctica.* Idem, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 63, sp. 3. — « *Fratercula supernè nigra, infernè alba; capite ad latera guttureque sordidè albo griseis; reetricibus nigricantibus...* » *Fratercula,* le Macareux. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 81.

(*) La forme du bec des oiseaux est, comme tous les autres caractères morphologiques des animaux, due à l'adaptation; ce n'est pas elle qui détermine le régime, elle découle au contraire des habitudes que l'animal est obligé de contracter pour s'adapter au milieu dans lequel il vit et aux aliments qu'il trouve à sa disposition.

tudes de l'oiseau ; et cette forme du bec se trouve être infiniment variée, non seulement par nuances, comme tous les autres ouvrages de la nature, mais encore par degrés et par sauts assez brusques. L'énorme grandeur du bec du toucan, la monstrueuse enflure de celui du calao, la difformité de celui du flammant, la figure bizarre du bec de la spatule, la courbure à contre-sens de celui de l'avocette, etc., nous démontrent assez que toutes les figures possibles ont été tracées et toutes les formes remplies ; et pour que dans cette suite il ne reste rien à désirer ni même à imaginer, l'extrême de toutes ces formes s'offre dans le bec en lame verticale de l'oiseau dont il est ici question (*). Qu'on se figure deux lames de couteau très courtes, appliquées l'une contre l'autre par le tranchant, c'est le bec du macareux ; la pointe de ce bec est rouge et cannelée transversalement par trois ou quatre petits sillons, tandis que l'espace près de la tête est lisse et teint de bleu ; les deux mandibules étant réunies sont presque aussi hautes que longues, et forment un triangle à peu près isocèle ; le contour de la supérieure est bordé près de la tête et comme ourlé d'un rebord de substance membraneuse ou calleuse, criblée de petits trous, et dont l'épanouissement forme une rosette à chaque angle du bec (a).

(a) M. Geoffroy de Valognes, qui me paraît être bon observateur, a bien voulu m'envoyer la note suivante au sujet du macareux. — « On m'a apporté, dit-il, un macareux qui a été pris dans les premiers jours de ce mois (de mai), à son passage sur nos côtes ; cet oiseau a été vu avec étonnement, même par les personnes qui fréquentent le plus souvent les rivages de la mer, ce qui me fait croire qu'il est étranger à notre pays. La position des pieds du macareux près de l'anus me fait présumer qu'il ne peut marcher qu'avec peine, et qu'il est plus fait pour nager sur l'eau ; le cendré, le noir et le blanc contrastent sensiblement dans son plumage ; la première de ces couleurs distingue les joues, les côtés de la tête, le dessous de la gorge, où elle prend une nuance un peu plus forte ; la seconde domine sur la tête, le cou, le dos, les ailes, la queue, et s'étend à la gorge pour former un large collier, qui sépare à cet endroit le gris du blanc pur qu'on aperçoit seul au-dessous du corps, dont les plumes dérobent à la vue un duvet gris et épais qui garnit le ventre ; le noir du dessus de la tête s'éclaircit un peu vers la naissance du cou, sur les pennes des ailes et à la terminaison des plumes qui couvrent le dos ; au haut des ailes règne une bordure blanche qui n'est bien apparente que lorsqu'elles sont ouvertes. Le bec a moins de longueur que de largeur, si on le mesure à sa naissance ; sa forme est presque triangulaire, les deux pièces en sont mobiles ; le gris de fer dont il est peint en partie est comme séparé par un demi-cercle blanc, d'un rouge vif qui en couvre la pointe et qui achève de l'embellir, la pièce supérieure présente quatre stries, l'inférieure trois qui correspondent aux trois dernières de la pièce supérieure : toutes ces stries forment des espèces de demi-cercles ; la pièce du dessus est munie à sa base d'un bourrelet blanchâtre, sur lequel on aperçoit de petits trous disposés irrégulièrement ; il sort de quelques-uns de ces trous de fort petites plumes ; les narines sont placées sur les bords du bec supérieur, et sont allongées de trois lignes dans le sens de la longueur du bec. J'ai aperçu dans le palais de l'oiseau plusieurs rangées de pointes charnues, dirigées vers l'entrée du gosier, dont l'extrémité transparente et luisante m'a paru un peu plus dure que le reste ; les yeux, bordés d'un rouge vermillon, ont de particulier qu'ils occupent le centre d'une excroissance triangu-

(*) Les Macareux (*Mormon*) sont des Palmipèdes de la famille des Alcédés essentiellement caractérisés par la forme du bec que Buffon décrit très bien.

Ce rapport imparfait avec le bec du perroquet, qui est aussi bordé d'une membrane à sa base, et le rapport non moins éloigné du cou raccourci et de la taille arrondie, ont suffi pour faire donner au macareux le nom de *perroquet de mer* : dénomination aussi impropre que celle de *colombe* pour le petit guillemot.

Le macareux n'a pas plus d'ailes que ce guillemot, et dans ses petits vols courts et rasants, il s'aide du mouvement rapide de ses pieds avec lesquels il ne fait qu'effleurer la surface de l'eau (a) ; c'est ce qui a fait dire que pour se soutenir il la frappait sans cesse de ses ailes (b) ; les pennes en sont très courtes, ainsi que celles de la queue (c), et le plumage de tout le corps est plutôt un duvet qu'une véritable plume ; quant à ses couleurs, qu'on se figure, dit Gessner, un oiseau habillé d'une robe blanche avec un froc ou manteau noir, et un capuchon de cette même couleur comme le sont certains moines, et l'on aura le portrait du macareux, que par cette raison, ajoutez-il, j'ai surnommé le petit moine, *fratercula* (d).

Ce petit moine marin vit de langoustes, de chevrettes, d'étoiles et d'araignées de mer, et de divers petits poissons et coquillages qu'il saisit en plongeant dans l'eau, sous laquelle il se retire volontiers (e), et qui lui sert d'abri dans le danger ; on prétend même qu'il entraîne le corbeau son ennemi sous l'eau (f), et cet acte de force ou d'adresse paraît être au-dessus des forces de son corps, dont la grosseur n'est tout au plus qu'égale à celle d'un pigeon (g) ; on ne peut donc attribuer cet effort qu'à la puissance de ses armes, et en effet son bec est très offensif par le tranchant de ses lames et par le croc qui le termine.

Les narines sont assez près de la tranche du bec, et ne paraissent que comme deux fentes oblongues ; les paupières sont rouges, et on voit à celles d'en haut une petite excroissance de forme triangulaire ; il y a aussi une semblable caroncule, mais de figure oblongue, à la paupière inférieure ; les pieds sont orangés, garnis d'une membrane de même couleur entre les doigts : le macareux, non plus que le guillemot, n'a point de doigt posté-

» laire et de couleur grise ; les jambes, courtes, sont d'un orangé vif, ainsi que les pieds ; les » ongles sont noirs et luisants, celui du doigt du milieu est le plus long et le plus large. » Extrait d'une lettre de M. Geoffroy à M. le comte de Buffon, datée de Valognes le 8 mai 1782.

(a) « Si quando vel natat, vel aliter locum mutare velit, alarum pedumque extremitate » aqua nitens celeriter, quasi prorepens, præterlegit. » Gessner.

(b) Willughby.

(c) On y en compte douze, quoique M. Edwards dise en avoir compté seize à un individu de cette espèce.

(d) Gessner, *apud Aldrov., Avi.*, t. III, p. 238.

(e) *Recueil des Voyages du Nord*, t. III, p. 102.

(f) « Le perroquet de mer a le bec large d'un pouce, et si tranchant, qu'il peut venir à bout du corbeau son ennemi, et l'entraîner avec lui sous l'eau. » *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 46.

(g) Un pied de la pointe du bec au bout de la queue ; treize pouces du bec aux ongles. L'échelle est omise dans la planche enluminée.

rieur (*), ses ongles sont forts et crochus; ses jambes courtes, cachées dans l'abdomen, l'obligent à se tenir absolument debout, et font que dans sa marche chancelante il semble se bercer (a); aussi ne le trouve-t-on sur terre que retiré dans les cavernes ou dans les trous creusés sous les rivages (b), et toujours à portée de se jeter à l'eau lorsque le calme des flots l'invite à y retourner; car on a remarqué que ces oiseaux ne peuvent tenir la mer ni pêcher que quand elle est tranquille, et que si la tempête les surprend au large, soit dans leur départ en automne, soit dans leur retour au printemps, ils périssent en grand nombre; les vents amènent ces macareux morts au rivage (c), quelquefois même jusque sur nos côtes (d), où ces oiseaux ne paraissent que rarement.

Ils occupent habituellement les îles (e) et les pointes les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et vraisemblablement aussi celles de l'Amérique, puisqu'on les trouve en Groenland ainsi qu'au Kamtschatka (f). Leur départ des Orcades et autres îles voisines de l'Écosse, se fait régulièrement au mois d'août, et l'on prétend que dès les premiers jours d'avril on en voit reparaitre quelques-uns qui semblent venir reconnaître les lieux, et qui disparaissent après deux ou trois jours pour aller chercher la grande troupe qu'ils ramènent au commencement de mai (g).

Ces oiseaux ne font point de nid, la femelle pond sur la terre nue et dans

(a) « Il marche en se tournant à tous moments de côté et d'autre. » *Voyage du Nord.*

(b) « Latitat in cavernis. » Gessner, *apud Aldrov.*, t. III, p. 23.

(c) « Non possunt nisi pacato mari victum sibi parare, aut iter facere; quod si procellæ » in id tempus fortè inciderint, et mare turbidum fuerit, innumeri macilenti et mortui in » littora ejecti reperuntur. » Willughby, page 245.

(d) « Le vent du nord nous a envoyé cet hiver des milliers de macareux morts et noyés » dans la mer; ils font tous les ans un voyage par mer vers la fin de février ou au commen- » cément de mars; lorsqu'elle est orageuse, beaucoup se noient, et toujours les oiseaux de » proie en dévorent un grand nombre. Il est vraisemblable que le voyage est pénible, car » tous les corps de ces oiseaux noyés sont toujours très maigres. On trouve encore de ces » oiseaux sur nos côtes de Picardie au mois d'août, mais ils sont alors en moindre nombre; » le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a les couleurs plus fortes: les vieux ont le » bec plus large. » Lettre de M. Baillon, datée de Montreuil-sur-Mer, le 10 avril 1781. — « Le » macareux est connu sur cette côte (du Croisic) sous le nom de *gode*, et s'y trouve dans toute » les saisons; il ne vient presque jamais à terre, encore n'est-ce que sur la plage la plus voi- » sine de la mer; il niche dans des creux de rochers escarpés, surtout près de Belle-Isle, à » l'endroit qu'on nomme le *vieux château*; il y pond à plate terre trois œufs gris. On le » trouve dans tout le golfe de Gascogne. » Lettre de M. le vicomte de Querhoënt, du 29 juin 1781.

(e) « In insulis Mona, Bardrey, Caldey, Prestholm, Farna, Godreve, Sorlingis, aliisque. » Willughby.

(f) Les Kamtchadales appellent *ypathka* le plongeon de mer, désigné sous le nom de *canard du Nord*, *anas arctica*; on le trouve sur toutes les côtes de la presqu'île. *Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 270, d'après Gmelin et Steller.

(g) Voyez Willughby, p. 246.

(*) D'après Cuvier, « la principale distinction des *guillemots* est de manquer de pouce. — » Les pieds des *pingouins* manquent de pouce, comme ceux des *guillemots*. »

des trous qu'ils savent creuser et agrandir; la ponte n'est jamais, dit-on, que d'un seul œuf très gros, fort pointu par un bout et de couleur grise ou roussâtre (a). Les petits qui ne sont point assez forts pour suivre la troupe au départ d'automne sont abandonnés (b), et peut-être périssent-ils; cependant ces oiseaux, à leur retour au printemps, ne remontent pas absolument tous jusqu'aux pointes les plus avancées vers le nord; de petites troupes s'arrêtent en différentes îles ou îlets le long des côtes de l'Angleterre, et l'on en trouve avec des guillemots et des pingouins sur ces rochers nommés par les Anglais *the needles* (les aiguilles), à la pointe occidentale de l'île de Wight. M. Edwards passa plusieurs jours aux environs de ces rochers (c) pour observer et décrire ces oiseaux.

LE MACAREUX DE KAMTSCHATKA (d) (e)

Les femmes kamtschadales, dit Steller, se font avec la peau de goulu un ornement de tête taillé en croissant, allongé de deux oreilles ou barbes blanches, et disent qu'avec cette parure elles ressemblent au *mitchagatchi*, c'est-à-dire à un oiseau tout noir et coiffé de deux aigrettes tombantes ou touffues de filés blancs qui forment comme deux tresses de cheveux sur les côtés du cou (f) : à ces traits non équivoques on reconnaît le macareux de Kamtschatka (*) donné dans nos planches enluminées sous le nom de *mitcha-*

(a) Voyez Willughby, p. 246.

(b) *Idem, ibid.*

(c) Il nous les représente comme un des ouvrages les plus étonnants de la nature. « J'ai » quelquefois admiré, dit-il, la magnificence des palais des rois; l'antique majesté de nos » vieilles cathédrales m'a souvent frappé d'une religieuse frayeur; mais quand de l'océan j'ai » vu à découvert cet ouvrage immense et prodigieux de la nature, combien m'ont paru fai- » bles et petits tous les monuments de la puissance humaine! Qu'on se figure une masse de » rochers haute de six cents pieds, sur une longueur d'environ quatre milles, flanquée d'obé- » lisques et de colonnes informes qui semblent s'élever immédiatement de la mer, et qui » sont coupées par les bouches noires des cavernes creusées par les vagues; que de cette » sombre profondeur l'œil effrayé mesure les flancs rompus et coupés à pic de ces rochers, » dont les saillies suspendues sur les flots semblent menacer à chaque instant d'abîmer le » spectateur; que, s'éloignant ensuite un quart de mille en mer, pour jouir en plein de la » vue de cet immense rocher, on tire un coup de canon de cette distance, on voit l'air » obscurci du nuage noir que forment en s'élevant des milliers d'oiseaux rangés à la file sur » les avances et les corniches du rocher, et qui sont, avec quelques brebis, les seuls habi- » tants de cet écueil. »

(d) Voyez les planches enluminées, n° 761.

(e) « *Alca monochroa, sulcis tribus, cimo duplici utrimque dependente, anas arctica cir- » rata.* » Steller, dans *l'Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 270.

(f) *Idem, ibid.*, p. 253 et 270.

(*) *Alca cirrhata* PALL.

gatchi (a) qu'il porte dans cette contrée; cependant cette terre qui fait la pointe du nord-est de l'Asie n'est peut-être pas la seule où se trouve cette seconde espèce de macareux, car le *kallingak* des Groenlandais nous paraît être le même oiseau (b); il a, comme celui-ci, les deux tresses et les joues blanches, et le reste du plumage noir ou noirâtre avec une teinte de bleu foncé sur le dos, et de brun obscur sur le ventre; son bec est sillonné sur la lame supérieure, et les narines sont posées près de la tranche; enfin, il y a de petites rosettes aux angles de ce bec comme sur celui de notre macareux: seulement la taille du *kallingak* ou macareux à aigrettes du Groenland est un peu moins forte que celle du macareux de Kamtschatka.

LES PINGOUINS ET LES MANCHOTS

ou

LES OISEAUX SANS AILES

L'oiseau sans ailes est sans doute le moins oiseau qu'il soit possible; l'imagination ne sépare pas volontiers l'idée du vol du nom d'oiseau; néanmoins le vol n'est qu'un attribut et non pas une propriété essentielle, puisqu'il existe des quadrupèdes avec des ailes et des oiseaux qui n'en ont point; il semble donc qu'en ôtant les ailes à l'oiseau, c'est en faire une espèce de monstre produit par une erreur ou un oubli de la nature; mais ce qui nous paraît être un dérangement dans ses plans ou une interruption dans sa marche, en est pour elle l'ordre et la suite et sert à remplir ses vues dans toute leur étendue: comme elle prive le quadrupède de pieds, elle prive l'oiseau d'ailes, et ce qu'il y a de remarquable elle paraît avoir commencé dans les oiseaux de terre, comme elle finit dans les oiseaux d'eau par cette même défectuosité; l'autruche est pour ainsi dire sans ailes; le casoar en est absolument privé, il est couvert de poils et non de plumes, et ces deux grands oiseaux semblent à plusieurs égards s'approcher des animaux terrestres, tandis que les pingouins et les manchots paraissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons; en effet, ils ont au lieu d'ailes de petits ailerons que l'on dirait couverts d'écailles plutôt que de plumes, et qui leur servent de nageoires (c), avec un gros corps uni et cylindrique à l'arrière duquel sont

(a) Ou *monichagatka*, car c'est ainsi que ce nom est écrit, page 270 du tome XIX de l'*Histoire générale des Voyages*, tandis que, page 253 du même tome, il est écrit *mitchagatchi*.

(b) « Les Groenlandais connaissent un perroquet de mer qu'ils appellent *kallingak*, tout à fait noir et gros comme un pigeon. » *Idem*, p. 46.

(c) « Ils semblent former une espèce moyenne entre l'oiseau et le poisson, car leurs

attachées deux larges rames plutôt que deux pieds ; l'impossibilité d'avancer loin sur terre, la fatigue même de s'y tenir autrement que couché (a), le besoin, l'habitude d'être presque toujours en mer, tout semble rappeler au genre de vie des animaux aquatiques ces oiseaux informes, étrangers aux régions de l'air qu'ils ne peuvent fréquenter, presque également bannis de celles de la terre, et qui paraissent uniquement appartenir à l'élément des eaux.

Ainsi entre chacune de ses grandes familles, entre les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, la nature a ménagé des points d'union, des lignes de prolongement par lesquelles tout s'approche, tout se lie, tout se tient ; elle envoie la chauve-souris voler parmi les oiseaux, tandis qu'elle emprisonne le tatou sous le têt d'un crustacé ; elle a construit le moule du cétacé sur le modèle du quadrupède dont elle a seulement tronqué la forme dans le morse, le phoque, qui de la terre où ils naissent, se plongeant dans l'onde, vont se rejoindre à ces mêmes cétacés comme pour démontrer la parenté universelle de toutes les générations sorties du sein de la mère commune (*) ; enfin elle a produit des oiseaux qui, moins oiseaux par le vol que le poisson volant, sont aussi poissons que lui par l'instinct et par la manière de vivre. Telles sont les deux familles des pingouins et des manchots, qu'on doit néanmoins séparer l'une de l'autre, comme elles le sont en effet dans la nature, non seulement par la conformation, mais par la différence des climats.

On a donné indistinctement le nom de *pingouin* (**) ou *pinguin* à toutes les espèces de ces deux familles, et c'est ce qui les a fait confondre. On peut voir, dans le *Synopsis* de Ray (pages 118 et 119), quel était l'embarras des ornithologistes pour concilier les caractères attribués par *Clusius* à son pingouin magellanique, avec les caractères qu'offraient les pingouins du Nord. Edwards a cherché le premier à concilier ces contradictions ; il dit avec raison que loin de croire comme Willughby, le pingouin du Nord de la même espèce que le pingouin du Sud, on serait bien plutôt porté à les ranger dans deux classes différentes, ce dernier ayant quatre doigts, et le premier n'ayant pas même de vestiges du doigt postérieur, et n'ayant les

plumes, surtout celles des ailes, différent peu des écailles, et ces ailes même ou plutôt ces ailerons doivent être regardés comme des nageoires. » *Premier voyage de Cook*, t. III, p. 263. — « Les ailes de ces animaux sont sans plumes, et ne leur servent que de nageoires ; ils vivent la plupart du temps dans l'eau. » De Gennes, *Voyage au détroit de Magellan* ; Paris, 1693, p. 94. — « Ces chicots leur servent de nageoires quand ils sont dans l'eau. » Dampier.

(a) Voyez ci-après les détails et les preuves dans la description des *manchots*.

(*) Cette expression « parenté universelle » indique bien que Buffon croit à une filiation de tous les animaux, pensée qui est la base de la théorie du transformisme.

(**) Les Pingouins (*Alca*) sont des Palmipèdes de la famille des Alcédés, essentiellement caractérisés par l'état rudimentaire des ailes. Ils ont un bec très comprimé, caréné sur le dos, recourbé à l'extrémité.

ailes couvertes de rien qui puisse être appelé plumes, au lieu que le pingouin du nord a de très petites ailes couvertes de véritables pennes.

A ces différences nous en ajoutons une autre encore plus essentielle, c'est que dans les espèces de ces oiseaux du Nord le bec est aplati, sillonné de cannelures par les côtés et relevé en lame verticale, au lieu que dans celles du Sud il est cylindrique, effilé et pointu. Ainsi tous les pingouins des voyageurs au Sud sont des manchots qui sont réellement séparés des véritables pingouins du Nord, autant par des différences essentielles de conformation que par la distance des climats (*).

Nous allons le prouver par la comparaison des témoignages des voyageurs, et par l'examen des passages dans lesquels nos manchots sont indiqués sous le nom de *pingouins* : tous les navigateurs au Sud depuis Narborough, l'amiral Anson, le commodore Byron, M. de Bougainville, MM. Cook et Forster, s'accordent pour décrire ces manchots sous les mêmes traits, et tous différents de ceux des pingouins du Septentrion (a).

« Le genre des *pingouins* (manchots), dit M. Forster, a été mal à propos » confondu avec celui des *diomedea* (albatros) et des *phaëtons* (paille-en-queue); quoique l'épaisseur du bec varie, il a cependant le même caractère dans tous (cylindrique et pointu), excepté que dans quelques espèces » la pointe de la partie inférieure est tronquée (b); les narines sont toujours » des ouvertures linéaires, ce qui prouve de nouveau qu'ils sont distingués » des *diomedea* (c); ils ont tous les pieds exactement de la même forme » (trois doigts en avant, sans vestiges de doigt postérieur); les moignons » des ailes étendus en nageoires par une membrane, et couverts de *plumules* » placées si près les unes des autres qu'elles ressemblent à des écailles, et

(a) « Les oiseaux les plus singuliers que l'on voit sur les côtes des Patagons ont, au lieu d'ailes, deux espèces de moignons qui ne peuvent leur servir qu'à nager; leur bec est étroit comme celui d'un albatros (ce qui indique la forme allongée et cylindrique). » *Voyage de l'amiral Anson*, t. I^{er}, p. 182. — « Le pinguin... au lieu d'ailes, a deux moignons plats, comme des nageoires de poissons, et pour plumage une espèce de duvet court... Il a le cou gros, la tête et le bec d'une corneille, excepté que la pointe tourne un peu en bas... » *Voyage du capitaine Narborough*, dans celui de *Coréal*, t. II, p. 223. — « Il y a dans ce pays (à l'île de Lobos del Mar, dans la mer Pacifique) quantité d'oiseaux, comme des *boubies*, mais principalement des *pingouins*, dont j'ai vu une abondance prodigieuse dans toutes les mers du Sud, sur la côte du pays nouvellement découvert, et au cap de Bonne-Espérance. Le pinguin est un oiseau marin, gros environ comme un canard, ayant les pieds faits de même, mais avec le bec pointu; ils ne volent pas, ayant des chicots plutôt que des ailes, etc. » Dampier, *Voyage autour du monde*, t. I^{er}, p. 126.

(b) Voyez ci-après l'article du manchot sauteur, gorfou de M. Brisson.

(c) M. Forster prodigue ici les preuves, et il n'en faut pas tant pour voir qu'un oiseau qui n'a que des moignons au lieu d'ailes, n'est pas du genre des oiseaux à grande envergure et à grand vol, tels que l'albatros ou le paille-en-queue.

(*) Les Manchots (*Aptenodytes*) appartiennent à la famille des Impennés; leurs ailes sont réduites à de simples moignons sans rémiges; leur bec est mince, droit et recourbé à l'extrémité.

» par ce caractère ainsi que par la forme du bec et des pieds, ils sont distingués du genre des *alcæ* (vrais pingouins), qui sont incapables de voler, » non qu'ils manquent absolument de plumes aux ailes, mais parce que ces » plumes sont trop courtes (a). »

C'est donc au manchot qu'on peut spécialement donner le nom d'*oiseau sans ailes*, et même, s'en tenant au premier coup d'œil, on pourrait aussi l'appeler l'*oiseau sans plumes* : en effet, non seulement ses ailerons pendants semblent couverts d'écaillés, mais tout son corps n'est revêtu que d'un duvet pressé offrant toute l'apparence d'un poil serré et ras, sortant par pinceaux courts de petits tuyaux luisants, et qui forment comme une cote de maille impénétrable à l'eau (b).

Néanmoins, en y regardant de très près, on reconnaît dans ces *plumules* et même dans les écaillés des ailerons la structure de la plume, c'est-à-dire une tige et des barbes (c) ; d'où Feuillée a raison de reprendre Frézier d'avoir dit, sans modification, que les manchots étaient couverts d'un *poil tout semblable au poil des loups-marins* (d).

Au contraire, le pingouin du Nord a le corps revêtu de véritables plumes, courtes à la vérité, et surtout infiniment courtes aux ailes, mais qui offrent sans équivoque l'apparence de la plume, et non celle de poil, de duvet ni d'écaillés.

Voilà donc une distinction bien établie, et fondée sur des différences essentielles dans la conformation extérieure du bec et du plumage entre les manchots ou prétendus pingouins du Sud et les vrais pingouins du Nord. Et de même que ceux-ci occupent les plages des mers les plus septentrionales, sans s'avancer que fort peu dans la zone tempérée, les manchots remplissent de même les vastes mers australes, se trouvent sur la plupart des portions de terre semées dans cette mer immense, et s'établissent comme pour dernier asile le long de ces formidables glaces, qui, après avoir envahi toute la région du pôle du Sud, s'avancent déjà jusque sous le soixantième et le cinquantième degré.

« Le corps des manchots (e), dit M. Forster, est entièrement couvert de

(a) *Observations* de M. le docteur Forster, p. 186.

(b) *Idem, ibidem*.

(c) « Quoique, au premier coup d'œil, leurs petites ailes paraissent couvertes d'écaillés, cependant, lorsqu'on les observe au microscope, on découvre qu'elles sont couvertes de vraies petites plumes qui ont leurs tuyaux, leurs tiges et leurs barbes, tout comme les grandes plumes. » *Glanures* d'Edwards, t. II, préface, p. 17.

(d) « Nous primes un jour, dans un marais (au Chili), un de ces sortes d'amphibies qu'on appelle *pingouins* ou *pinguins*, qui était plus gros qu'une oie : au lieu de plumes, il était couvert d'une espèce de poil gris, semblable à celui des loups marins ; ses ailes ressemblent même beaucoup aux nageoires de ces animaux. Plusieurs relations en ont parlé, parce qu'ils sont fort communs au détroit de Magellan. » *Voyage à la mer du Sud*, etc., par Frézier ; Paris, 1732, p. 74.

(e) L'Anglais dit toujours *pinguin* (qui se prononce *pingouin*), mais qui doit partout se traduire *manchot*, comme le prouve la discussion précédente.

» *plumules* oblongues, épaisses, dures et luisantes..... placées aussi près
 » l'une de l'autre que les écailles des poissons..... cette cuirasse leur est
 » nécessaire, aussi bien que l'épaisseur de graisse dont ils sont enveloppés,
 » pour les mettre en état de résister au froid, car ils vivent continuellement
 » dans la mer, et sont confinés spécialement aux zones froides et tempérées,
 » du moins je n'en connais point entre les tropiques (a). »

Et en suivant cet observateur et l'illustre Cook au milieu des glaces australes où ils ont pénétré avec plus d'audace, et plus loin qu'aucun navigateur avant eux, nous trouvons partout les manchots, et en d'autant plus grand nombre que la latitude est plus élevée et le climat plus glacial (b), jusque sous le cercle antarctique, aux bords de la glace fixe (c), au milieu des glaces flottantes (d), à la *Terre des États* (e), à celle de *Sandwich*, terres désolées, désertes, sans verdure, ensevelies sous une neige éternelle ; nous les voyons avec quelques pétrels habiter ces plages devenues inaccessibles à toutes les autres espèces d'animaux, et où ces seuls oiseaux semblent réclamer contre la destruction et l'anéantissement, dans ces lieux où

(a) Forster, *Observations*, p. 181 et 186.

(b) « *Pingouins* vus par cinquante et un degrés cinquante secondes latitude sud. » Cook, *Second voyage*, t. I^{er}, p. 96. — « A cinquante-cinq degrés seize secondes latitude sud, nous vîmes plusieurs baleines, des *pingouins* et quelques oiseaux blancs. » *Idem*, p. 99. — « A cinquante-cinq degrés trente et une secondes latitude sud, nous vîmes quelques *pingouins*. » *Idem*, t. IV, p. 5. — « Par soixante-trois degrés vingt-cinq secondes, nous vîmes un *pingouin* et du goémon. » *Idem, ibid.*, p. 9. — « Par cinquante-huit degrés latitude sud, on tua un second *pingouin* et quelques pétrels. » *Idem*, t. I^{er}, p. 108.

(c) « En approchant des montagnes de glace (sous le cercle polaire austral), nous entendîmes des *pingouins*. » Cook, *Second voyage*, t. II, p. 168. — « Étant par cinquante-cinq degrés cinquante et une secondes, nous aperçûmes plusieurs *pingouins* et un pétrel de neige, que nous prîmes pour les avant-coureurs de la glace. » *Idem*, p. 79. — « Le 24 janvier, notre latitude était de cinquante-trois degrés cinquante-six secondes, et notre longitude de trente-neuf degrés vingt-quatre secondes ; nous avions autour de nous un grand nombre de pétrels bleus et des *pingouins*. » *Idem*.

(d) « Les albatros nous quittèrent durant notre traversée au milieu des îles de glace, et nous n'en voyions qu'une seule de temps à autre ; les pintades, les petits oiseaux gris, les hirondelles, n'étaient pas non plus en aussi grand nombre ; d'un autre côté, les *pingouins* commencèrent à paraître, car ce jour nous en vîmes deux... Plusieurs baleines se montrèrent aussi parmi la glace et variaient un peu la scène affreuse de ces parages... Nous ne passâmes pas moins de dix-huit îles de glace, et nous vîmes de nouveaux *pingouins*. » Cook, *Second voyage*, p. 94. — « (Le 28 janvier 1775), la mer était jonchée de grosses et de petites masses de glaces ; différents *pingouins*, des pétrels de neige, d'autres oiseaux et quelques baleines frappèrent nos regards. » *Idem*, t. IV, p. 100. — « La latitude observée fut de soixante degrés quatre minutes, et la longitude vingt-neuf degrés vingt-trois secondes. A soixante-six degrés, nous vîmes plusieurs *pingouins* sur les îles de glace et quelques pétrels antarctiques dans l'air. » *Idem, ibid.*, p. 145. — « Un grand nombre de *pingouins*, juchés sur des morceaux de glace, passaient près de nous (vers soixante et un degrés latitude sud, et trente et un degrés longitude est). » Cook, *idem*, t. I^{er}, p. 114.

(e) Cook, *Second voyage*, t. IV, p. 58. — Forster, *ibidem*, p. 57. — « Le froid était perçant, et les deux îles étaient couvertes de neige et de brume, et on n'y voyait ni arbres ni arbrisseaux ; nous n'y apercevions aucun être vivant, si j'en excepte les nigauds et les *pingouins* ; les derniers étaient en si grand nombre, qu'ils paraissaient former une croûte sur le rocher. » *Troisième voyage de Cook*, p. 82.

toute nature vivante a déjà trouvé son tombeau. *Pars mundi damnata a rerum naturâ, æternâ mersa caligine* (Pline).

Lorsque les glaces sur lesquelles les manchots sont gîtés viennent à flotter, ils voyagent avec elles et sont transportés à d'immenses distances de toute terre (a). « Nous vîmes, dit M. Cook, au sommet de l'île de glace qui » passait près de nous, quatre-vingt-six *pingouins* (manchots); ce banc était » d'environ un demi-mille de circuit, et de cent pieds et plus de hauteur, » car il *nous mangea le vent* pendant quelques minutes malgré toutes nos » voiles. Le côté qu'occupaient les pingouins s'élevait en pente de la mer, » de manière qu'ils grimpaient par là (b) : » d'où ce grand navigateur conclut, avec raison, que la rencontre des manchots en mer n'est point un indice certain, comme on le croit, de la proximité des terres, si ce n'est dans les parages où il n'y a point de glaces flottantes (c).

Encore paraît-il qu'ils peuvent aller très loin à la nage, et passer les nuits ainsi que les jours en mer (d), car l'élément de l'eau convient mieux que celui de la terre à leur naturel et à leur structure : à terre leur marche est lourde et lente; pour avancer et se soutenir sur leurs pieds courts et posés tout à l'arrière du ventre, il faut qu'ils se tiennent debout, leur gros corps redressé en ligne perpendiculaire avec le cou et la tête; dans cette attitude, dit Narborough, *on les prendrait de loin pour de petits enfants avec des tabliers blancs* (e).

Mais autant ils sont pesants et gauches à terre, autant ils sont vifs et prestes dans l'eau : « Ils plongent et restent longtemps plongés, dit M. Forster, » et quand ils se remontent ils s'élancent en ligne droite à la surface de » l'eau avec une vitesse si prodigieuse qu'il est difficile de les tirer. » Outre que l'espèce de cuirasse ou de cotte de maille dure, luisante et comme écaillée dont ils sont revêtus, et leur peau très forte les font souvent résister au coup de feu (f).

(a) « On trouve des *pingouins*, des pétrels et des albatros à six ou sept cents lieues au milieu de la mer du Sud. » Forster, *Observations*, p. 192.

(b) *Second voyage*, p. 110.

(c) *Idem, ibid.*

(d) « Nous vîmes trois poules du Port-Egmont; le soir et plusieurs fois pendant la nuit, nous entendîmes des *pingouins* : nous étions alors à quarante-neuf degrés cinquante-trois secondes latitude sud, et soixante-trois degrés trente-neuf secondes longitude est. » *Idem, ibid.*, p. 134. — « Un *pingouin*, qui semblait être de la même espèce que ceux que nous avions trouvés jadis près de la glace, vint se placer le matin sous nos agrès; mais ces oiseaux nous avaient si souvent trompés, que nous ne pouvions plus les regarder, non plus qu'aucun autre, dans ces latitudes, comme des signes certains du voisinage de terre. » Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 137.

(e) Relation du *Voyage du capitaine Narborough*, dans celui de *Coréal*. — « Ils marchent debout, laissant pendre leurs nageoires, comme si c'était des bras, en sorte que de loin on les prendrait pour des pygmées. » Dampier.

(f) « Nous en blessâmes un, et le suivant de près nous lui tirâmes plus de dix coups chargés à petit plomb, et, quoiqu'ils eussent porté, il fallut le tuer avec une balle. » Forster, dans Cook, *Second voyage*, t. 1^{er}, p. 106.

Quoique la ponte des manchots ne soit que de deux ou trois œufs au plus, ou même d'un seul (*a*), cependant comme ils ne sont jamais troublés sur les terres inhabitées où ils se rassemblent et dont ils sont les seuls et paisibles possesseurs, l'espèce, ou plutôt les espèces de ces demi-oiseaux ne laissent pas d'être fort nombreuses. « On descendit dans une île (*b*), dit Narborough, » où l'on prit trois cents *pingouins* (manchots), dans l'espace d'un quart » d'heure ; on en aurait pris aussi facilement trois mille si la chaloupe avait » pu les contenir : on les chassait en troupes devant soi, et on les tuait » d'un coup de bâton sur la tête » (*c*).

« Ces *pingouins* (manchots), dit Wood (*d*), qu'on place mal à propos au » rang des oiseaux puisqu'ils n'ont ni plumes ni ailes, couvent leurs œufs, » comme l'on m'assura, vers la fin de septembre ou le commencement » d'octobre : c'est alors qu'on en pourrait prendre assez pour ravitailler » une flotte...?. A notre retour au Port-Désiré, nous ramassâmes environ » cent mille de ces œufs, dont quelques-uns furent gardés à bord près de » quatre mois sans qu'ils se gâtassent.

» Le 15 janvier, dit le rédacteur des *Navigations aux terres australes* (*e*), » le vaisseau s'avança vers la grande île des *Pingouins*, afin d'y prendre de » ces oiseaux ; en effet, on y en trouva une si prodigieuse quantité qu'il y » aurait eu de quoi en pourvoir plus de vingt-cinq navires, et l'on en prit » neufs cents en deux heures. »

Aucun navigateur ne manque l'occasion de s'approvisionner de ces œufs, qu'on dit fort bons (*f*), et de la chair même de ces oiseaux (*g*), qui ne doit

(*a*) Forster, *Observations*, p. 182.

(*b*) A vue du Port-Désiré, sur la côte des Patagons.

(*c*) Relation de Narborough, dans *l'Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 30.

(*d*) *Voyage du capitaine Wood*, à la suite de ceux de Dampier.

(*e*) *Voyage de cinq vaisseaux au détroit de Magellan*, dans *l'Histoire des navigations aux terres australes*, t. 1^{er}, p. 287.

(*f*) « Il y a dans cette île (de Lobos del Mar) quantité de *pingouins* (manchots), dont j'ai vu une abondance prodigieuse dans toutes les mers du Sud, sur la côte du pays nouvellement découvert et du cap de Bonne-Espérance ; leur chair est un médiocre aliment, mais leurs œufs sont un mets excellent. » Dampier, *Voyage autour du monde*, t. 1^{er}, p. 126.

(*g*) « Le 18, on jeta l'ancre dans le second goulet du détroit de Magellan, contre l'île des *Pingouins*, où les chaloupes furent bientôt chargées de ces oiseaux, qui sont plus gros que des canards. » Adams, dans *l'Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 215. — « On retourna vers le milieu de septembre au Port-Désiré pour y faire de nouvelles provisions de veaux marins, de *pingouins* et d'œufs de ces oiseaux. » Tome XI, p. 38, relation de Narborough. — « Une petite île à l'entrée de la baie de Saldana a tant de veaux marins et de *pingouins*, qu'elle en pourrait fournir de rafraîchissement la flotte la plus nombreuse. » *Hist. générale des Voyages*, t. 1^{er}, p. 384. — « Le *pingouin* est meilleur que le plongeon des îles Sorlingues ; il sent le poisson. Pour l'apprêter, il faut l'écorcher, à cause qu'il est trop gras ; en tout, c'est un manger passable, rôti, bouilli ou au four, mais plutôt rôti. Nous en salâmes douze ou seize tonneaux pour nous tenir lieu de bœuf salé. Cette chasse nous divertit beaucoup ; on n'en peut faire de plus amusante, soit à les poursuivre et à leur couper chemin quand ils veulent gagner leurs terriers, la mer ou la montagne, ce qu'ils ne font pas sans tomber souvent dans leurs trous, soit à former une enceinte où on les enferme, et on les

pas être excellente, mais qui s'offre comme une ressource sur ces côtes dénuées de tout autre rafraîchissement (a) : leur chair, dit-on, ne sent pas le poisson, quoique suivant toute apparence ils ne vivent que de pêche (b); et si on les voit fréquenter dans les touffes du gramen l'unique et dernier reste de végétation qui subsiste sur leurs terres glacées, c'est moins, comme on l'a cru, pour en faire leur nourriture (c), que pour y trouver un abri.

M. Forster nous décrit leur établissement dans cette espèce d'asile qu'ils partagent avec les phoques : pour nicher, dit-il (d), ils se creusent des trous ou des terriers, et choisissent à cet effet une dune ou plage de sable; le terrain en est partout si criblé, que souvent en marchant on y enfonce jusqu'aux genoux, et si le manchot se trouve dans son trou, il se venge du passant en le saisissant aux jambes, qu'il pince bien serré (e).

assomme à coups de bâtons en les frappant sur la tête, car les coups donnés sur le corps ne les tueraient pas, outre qu'il ne faut pas meurtrir la chair que l'on veut conserver salée.... Ces misérables pingouins, persécutés de toutes parts, se précipitaient les uns dans les autres, d'où on les tirait à milliers; les autres tombaient du haut des rochers sur la terre, où ils se tuaient tout raides... Les plus heureux gagnaient la mer; alors ils étaient en sûreté. » *Histoire des navigations aux terres australes*, t. 1^{er}, p. 240.

(a) « Il y a des quantités prodigieuses de ces oiseaux amphibies (sur quelques îles près la Terre des États), de sorte que nous en assommions autant qu'il nous plaisait avec un bâton; je ne puis pas dire qu'ils sont bons à manger : souvent, dans la disette, nous les trouvions excellents, mais c'était faute d'autres aliments frais. Ils ne pondent pas ici, ou bien ce n'était pas la saison (en janvier), car nous n'aperçûmes ni œufs ni petits. » Cook, t. IV, p. 72. — Spilberg et Wood trouvent la viande de manchot de fort bon goût; mais cela dépend fort de la faim et de la disette d'aliments meilleurs, dans laquelle ils ont pu en manger.

(b) « Piscibus duntaxat vesci; non ideò tamen ingrati saporis, nec piscium saporem referant. » Clusius, *Exotic.*, p. 101.

(c) « Les îles des pingouins (dans le détroit de Magellan) sont au nombre de trois... on ne voit dans ces îles qu'un peu d'herbe qui fait la nourriture des pingouins. » Relation de Spilberg, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 18.

(d) « Sur l'île du Nouvel-Au, près de la Terre des États, et à la Géorgie australe, un gramen de l'espèce nommée *dactylis glomerata* prend un accroissement singulier : il est perpétuel et affronte les hivers les plus froids; il vient toujours en touffes ou pennaches à quelque distance l'une de l'autre : chaque année les bourgeons prennent une nouvelle tête, et élargissent le pennache jusqu'à ce qu'il ait quatre ou cinq pieds de haut, et qu'il soit deux ou trois fois plus large au sommet qu'au pied. Les feuilles et les tiges de ce gramen sont fortes et souvent de trois ou quatre pieds de long. Les phoques et les manchots se réfugient sous ces touffes, et comme ils sortent de la mer tout mouillés, ils rendent si sales et si boueux les sentiers entre les pennaches, qu'un homme ne peut y marcher qu'en sautant de la cime d'une touffe à l'autre. » Forster, *Observations*, p. 34. — « La plus avancée et la plus grande de ces îles (au nord-est de la baie Spiring, à la vue du Port-Désiré, dans le détroit de Magellan) est celle qu'on nomme l'île des Pingouins, longue d'environ trois quarts de mille. Cette île n'est composée que de rochers escarpés, excepté vers le milieu qui est graveleux, et qui offre un peu d'herbe verte : c'est la retraite d'un prodigieux nombre de pingouins et de veaux marins. » Relation de Narborough, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 30.

(e) *Voyage de cinq vaisseaux au détroit de Magellan*, t. 1^{er}, p. 681 et suiv.; et t. 1^{er}, p. 287 de l'*Histoire des navigations aux terres australes*. — « Ils font des trous dans la terre, s'y tiennent comme font nos lapins, et y font leurs œufs; mais ils y vivent de poisson et ne peuvent voler, n'ayant point de plumes à leurs ailes, qui pendent à leurs côtés comme des morceaux de cuir. » *Voyage d'Olivier Noort, autour du monde; dans le Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. II, p. 13. —

Les manchots se rencontrent non seulement dans toutes les plages australes de la grande mer Pacifique, et sur toutes les terres qui y sont éparses (a); mais on les voit aussi dans l'océan Atlantique, à ce qu'il paraît, à de moins hautes latitudes. Il y en a de grandes peuplades vers le cap de Bonne-Espérance, et même plus au nord (b). Il nous paraît que les *plongeurs* rencontrés par les vaisseaux *l'Aigle* et *la Marie* par le quarante-huitième degré cinquante minutes de latitude australe (c), avec les premières glaces flottantes, étaient des manchots; et il faut qu'ils se soient portés jusque dans les mers de l'Inde, si Pyrard est exact en les plaçant dans les *Atollons* des Maldives (d), et si M. Sonnerat les a en effet trouvés à la Nouvelle-Guinée (e). Mais excepté ces points avancés, on peut dire avec M. Forster qu'en

« Tout le rivage, près de la mer, est parsemé de terriers, où ces oiseaux font éclore leurs œufs; l'île du détroit est pleine de ces trous, à l'exception d'une belle vallée d'herbe verte et fine, que nous imaginâmes que ces oiseaux réservaient pour leur pâturage. » *Histoire des navigations*, t. 1^{er}, p. 240. — « En une baie de la côte du Brésil, il se trouve une extrême quantité d'oiseaux que les Anglois appellent *pinguins*; ces oiseaux n'ont point d'ailes, sont plus grands que des oies, et font des trous ou tanières en terre, esquels ils se retirent, qui fait que quelques François les appellent *crapauds*. » *Voyage autour du monde*, par Drack; Paris, 1641, page 17.

(a) « En général, aucune partie de la Nouvelle-Zélande ne contient autant d'oiseaux que la baie Dusky; outre ceux dont on vient de parler, nous y avons trouvé des cormorans, des albatros, des mouettes, des *pingouins* (manchots). » Forster. — « On ne peut pas compter es perroquets et les pingouins parmi les animaux domestiques, car, quoique les naturels des îles des Amis et des îles de la Société apprivoisent quelques individus, ils n'en ont jamais eu de couvées. » *Observations* de Forster, p. 181.

(b) « A vingt lieues au nord du cap de Bonne-Espérance, il y a une multitude d'oiseaux, et entre autres une infinité de ceux qu'on nomme *pinguins*, tant qu'à peine pouvions-nous nous tourner au milieu d'eux; ils ne sont point accoutumés à voir des hommes, n'y ayant presque jamais de vaisseaux qui relâchent à cette île, si ce n'est par quelque fortune de mer, ainsi que nous avons fait. » *Premier voyage de G. Spilberg aux Indes orientales*, dans le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. II, p. 420.

(c) Et le septième degré de longitude. *Expédition des vaisseaux l'Aigle et la Marie*, dans l'*Histoire générale des Voyages*, t. XI, p. 258.

(d) « Quantité de petites îles des Atollons des Maldives n'ont aucune verdure, et sont de pur sable mouvant, dont une partie est sous l'eau dans les grandes marées; on y trouve dans tous les temps quantité de gros crabes et d'écrevisses de mer, avec un si prodigieux nombre de *pingouins*, qu'on ne peut y mettre le pied sans écraser leurs œufs et leurs petits. » *Voyage de François Pyrard*, p. 73.

(e) Ce voyageur en parle en naturaliste éclairé: « Toutes les espèces de manchots, dit-il, » sont privées de la faculté de voler; ils marchent mal, et portent en marchant le corps droit » et perpendiculaire; leurs pieds sont tout à fait en arrière, et si courts que l'oiseau ne peut » faire que des pas fort petits; les ailes ne sont que des appendices attachés à la place où » devraient tenir les véritables ailes, leur usage ne saurait être que d'aider à soutenir l'oi- » seau chancelant, et de lui servir comme d'un balancier dans sa marche vacillante; ils vont » à terre pour y passer la nuit et y faire leur ponte; l'impossibilité où ils sont de voler, la » difficulté qu'ils ont à courir, les met à la merci de ceux qu'un hasard fait descendre sur les » terres qui leur servent de retraite, et on les prend à la course; le défaut de leur conforma- » tion, qui les met hors d'état d'éviter leurs ennemis, les fait regarder comme des êtres stupides » qui ne s'occupent pas même du soin de veiller à leur conservation. On n'en trouve point » dans les lieux habités, et jamais il n'y en aura; c'est une race qui, hors d'état de se

général le tropique est la limite que les manchots n'ont guère franchie, et que le gros de leurs espèces affecte les hautes et froides latitudes des terres et des mers australes.

De même les vrais pingouins, nos pingouins du Nord, paraissent habiter de préférence la mer Glaciale, quoiqu'ils en descendent pour nicher jusqu'à l'île de Wight : néanmoins les îles Féroé et les côtes de Norvège paraissent être leur terre natale dans l'ancien continent, ainsi que le Groenland, le Labrador et Terre-Neuve dans le nouveau. Ils sont, comme les manchots, entièrement privés de la faculté de voler, n'ayant que de petits bouts d'ailes garnies à la vérité de pennes, mais si courtes, qu'elles ne peuvent servir qu'à voleter.

Les pingouins, comme les manchots, se tiennent presque continuellement à la mer, et ne viennent guère à terre que pour nicher ou se reposer en se couchant à plat, la marche et même la position debout leur étant également pénible, quoique leurs pieds soient un peu plus élevés et placés un peu moins à l'arrière du corps que dans les manchots.

Enfin les rapports dans le naturel, le genre de vie, et la conformation mutilée et tronquée, sont tels entre ces deux familles, malgré les différences caractéristiques qui les séparent, qu'on voit suffisamment que la nature, en les produisant, paraît avoir voulu rejeter aux deux extrémités du globe les deux extrêmes des formes du genre volatile, de même qu'elle y reléguait ces grands amphibiens, extrêmes du genre des quadrupèdes, les phoques et les morses : formes imparfaites et tronquées, incapables de figurer avec des modèles plus parfaits au milieu du tableau, et rejetées dans le lointain sur les confins du monde.

Nous allons présenter l'énumération et la description de chacune des espèces de ces deux genres d'oiseaux sans ailes, les *pingouins* et les *manchots*.

LE PINGOUIN (a) (b)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Quoique l'aile du pingouin de cette première espèce (*) ait encore quelque longueur et qu'elle soit garnie de plusieurs petites pennes, néanmoins on

» défendre et de fuir, disparaîtra toujours partout où se fixera l'homme destructeur qui ne
» laisse rien subsister de ce qu'il peut anéantir. » *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 178
et suiv.

(a) Voyez les planches enluminées, n° 1003, et 1004 sa femelle.

(b) En Norvège, *alk*; aux îles Féroé, *alck* ou *alka*; en Gothland, *tord*; en Angermanie, *tordmulé*; en Écosse, *scout*; dans l'Angleterre septentrionale, *auk*; dans l'Angleterre occiden-

(*) *Alca torva* L.

assure qu'il ne peut point voler, même assez pour se dégager de l'eau (a). Il a la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs; mais la partie inférieure, plongée dans l'eau quand il nage, est entièrement blanche. Un petit trait de blanc se trace du bec à l'œil, et un autre semblable trait traverse obliquement l'aile.

Nous avons dit que les pieds du pingouin n'ont que trois doigts, et que cette conformation, ainsi que celle du bec, le distingue bien sensiblement du manchot; le bec de ce premier pingouin est noir, tranchant par les bords, très aplati par les côtés, qui sont cannelés de trois sillons dont celui du milieu est blanc; tout à côté de son ouverture et sous le velouté qui revêt la base du bec, les narines sont ouvertes en fentes longues. La femelle n'a pas le petit trait blanc entre le bec et l'œil, mais sa gorge est blanche.

Ce pingouin, dit Edwards, se trouve également dans les parties septentrionales de l'Amérique et de l'Europe. Il vient nicher aux îles Féroé (b), le long de la côte occidentale d'Angleterre (c), et jusqu'à l'île de Wight (d), où il grossit la foule des oiseaux de mer qui peuplent ces grands rochers que les Anglais ont appelés *les Aiguilles* (the Needles). On assure que cet oiseau ne pond qu'un œuf (e) très gros par rapport à sa taille (f).

On ignore encore dans quel asile les pingouins, et particulièrement celui-ci, passent l'hiver (g): comme ils ne peuvent tenir la mer dans le fort de cette saison, que néanmoins ils ne paraissent point alors à la côte, et que d'ailleurs il est constant qu'ils ne se retirent pas vers les terres du Midi, Edwards imagine qu'ils passent l'hiver dans des cavernes de rochers dont l'ouverture est submergée, mais dont l'intérieur s'élève assez au-dessus des flots pour leur fournir une retraite où ils restent dans un état de torpeur, et substantés par la graisse dont ils sont abondamment chargés (h).

Nous ajouterions, d'après Pontoppidan, quelques particularités à ce que

tale, *razorbill*; en Cornouailles, *murre*. — *Alca*. Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 367. — Nie-remberg, p. 236. — *Mus. Worm.*, p. 303. — Jonston, *Avi.*, p. 129. — *Alca Hoieri*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 20. — Rzacz., *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 433. — Willughby, *Ornithol.*, p. 243. — Ray, *Synops. avi.*, p. 119, n° a, 3. — « *Alca rostri sulcis qua-* » tuor, lineâ utrimque albâ a rostro ad oculos... » *Torda*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 63, sp. 1. — Idem, *Fauna Suec.*, n° 120. — *Plautus tonsor*. Klein, *Avi.*, p. 47, n° 5. — *Oiseau à bec tranchant*. Albin, t. III, p. 40, pl. 95. — *L'alque*. Salerne, *Hist. des oiseaux*, p. 364. — *Therazor-bill*. Edwards, *Glan.*, part. XIII, p. 307, pl. 388. — « *Alca supernè nigra,* » *infernè alba*; lineâ utrimque a rostro ad oculos candidâ; gutture et colli inferioris parte » *supremâ fuliginosis, remigibus minoribus albo in apice marginatis, reatricibus nigricanti-* » *bus...* » *Alca*, le Pingouin. Brisson, t. VI, p. 89.

(a) Edwards, *History*, p. 212.

(b) *Hoier. apud Clus. Auctuar.*, p. 367.

(c) Ray.

(d) Edwards.

(e) Linnæus, *Fauna Suecica*.

(f) Ray.

(g) « *Quò abeant et ubi hiemen transigant, incognitum.* » Ray.

(h) *Glanures*, part. IV, p. 219.

nous venons de dire de cette première espèce de pingouin, qu'il est grand pêcheur de harengs, qu'il se prend aux hameçons amorcés de ces poissons, etc., si le récit de cet écrivain n'offrait ici les mêmes disparates qui se trouvent ordinairement dans ses autres narrations ; comme quand il dit « que » ces oiseaux en sortant tous à la fois des grottes où ils s'abritent et où ils » nichent, obscurcissent le soleil par leur nombre, et font de leurs ailes un » bruit semblable à celui d'un orage (a) : » tout ceci ne convient point à des pingouins qui tout au plus ne peuvent que voleter.

Nous reconnaissons plus distinctement le pingouin dans l'*esarokitsoh* ou *petite aile* des Groenlandais, « espèce de plongeon, dit le relateur, qui a les » ailes d'un demi-pied de long tout au plus, si peu fournies de plumes qu'il » ne peut voler, et dont les pieds sont d'ailleurs si loin de l'avant-corps et si » portés en arrière, qu'on ne conçoit pas comment il peut se tenir debout et » marcher (b). » En effet l'attitude droite est pénible pour le pingouin ; il a la marche lourde et lente, et sa position ordinaire est de nager et de flotter sur l'eau, ou d'être couché en repos sur les rochers ou sur les glaces.

LE GRAND PINGOUIN (c) (d)

SECONDE ESPÈCE.

Willughby dit que la taille de ce pingouin (*) approche de celle de l'oie, ce qu'il faut entendre de la hauteur à laquelle il porte sa tête, et non de la grosseur et du volume du corps, qui a beaucoup moins d'épaisseur ; il a la tête, le cou et tout le manteau d'un beau noir, en petites plumes courtes,

(a) *Histoire naturelle de Norvège*, par Pontoppidan ; *Journal étranger*, février 1767.

(b) *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 45.

(c) Voyez les planches enluminées, n° 367.

(d) Par les Suédois, *pinguin* ; par les Anglais, *northern penguin* ; aux îles Féroé, *goifugel*. — *Pinguin*. *Mus. Worm.*, p. 300. — *Penguin nautis nostratibus dicta*. Willughby, *Ornithol.*, p. 242. — *Penguin nautis nostratibus, quæ goifugel Hoieri esse videtur*. Ray, *Synops. avi.*, p. 118, n° 1. — *Penguin du Nord*. Edwards, pag. et pl. 147. — *Goifugel*. Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 367. — *Goifugel*. Nieremberg, p. 237. — Jonston, *Avi.*, p. 129. — *Mergus Americanus*. Clusius, *Exotic.*, p. 103. — Nieremberg, p. 215. — Willughby, tab. 42, mauvaise figure empruntée de Clusius. — Charleton, *Exercit.*, p. 102, n° 10. *Onomast.*, p. 96, n° 10. — *Chenalopes*. Mœhring, *Avi.*, p. 68. — *Alca torquata, subtus albicans, supernè nigricans*. Barrère, *Ornithol.*, class. 1, gen. 6, sp. 1. — « *Alca rostro compresso, ancipiti, sulcato, maculâ ovatâ utrimque ante oculos...* » *Alca impennis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, g. 63, sp. 2. — « *Alca rostri sulcis octo ; maculâ albâ ante oculum.* » Idem. *Fauna Suecica*, n° 119. — « *Alca supernè nigra, infernè alba, maculâ utrimque rostrum inter et oculos ovatâ candidâ ; gutture et colli inferioris parte supremâ nigris ; remigibus minoribus albo in apice margi-natis ; reetricibus nigris...* » *Alca major*, le grand Pingouin. Brisson, t. VI, p. 83.

(*) *Alca impennis* L.

mais douces et lustrées comme du satin ; une grande tache blanche ovale se marque entre le bec et l'œil, et le rebord de cette tache s'élève comme en bourrelet de chaque côté du sommet de la tête, qui est fort aplatie ; le bec, dont la coupe ressemble, suivant la comparaison d'Edwards, au bout d'un larges coutelas, a ses côtés aplatis et creusés d'entailles ; les plus grandes penes des ailes n'ont pas trois pouces de longueur : on juge aisément que, dans cette proportion avec la masse du corps, elles ne peuvent lui servir pour s'élever en l'air ; il ne marche guère plus qu'il ne vole (a), et il demeure toujours sur l'eau, à l'exception du temps de la ponte et de la nichée.

L'espèce en paraît peu nombreuse : du moins ces grands pingouins ne se montrent que rarement sur les côtes de Norvège (b) ; ils ne viennent pas tous les ans visiter les îles de Féroé (c), et ne descendent guère plus au sud dans nos mers d'Europe (d) ; celui qu'Edwards décrit avait été pris par les pêcheurs sur le banc de Terre-Neuve : du reste, on ignore dans quelle plage ils se retirent pour nicher (e).

L'*akpa* des Groenlandais, oiseau grand comme le canard, avec le dos noir et le ventre blanc, et qui ne peut ni courir ni voler (f), paraît devoir se rapporter à notre grand pingouin ; pour les prétendus pingouins décrits dans le *Voyage de la Martinière*, ce sont évidemment des pélicans (g).

(a) « Nec incedere nec volare visa est. » *Hoierus, apud Clusium, Exotic. auctuar.*, p. 367.

(b) « Habitat in mari Norwegico rariüs. » Linnæus, *Fauna Suecica*.

(c) « Rarissimè autem et nonnisi peculiaribus quibusdam annis visitur. » *Hoierus, apud Clusium, Exotic. auctuar.*, p. 367.

(d) Edwards.

(e) « Ubi fœturæ speram det, nulli hominum exploratum. » *Hoierus, ubi supra*.

(f) L'*akpa* du Groenland a la grosseur d'un canard, le dos noir et le ventre blanc ; cette espèce se tient en troupes bien avant sur la mer, et n'approche des terres que dans les grands froids ; mais alors il en vient en si grand nombre, que les eaux qui coupent les îles d'alentour semblent couvertes d'un brouillard noir et épais : alors les Groenlandais les poussent vers la côte, de façon à les prendre avec la main, parce que ces oiseaux ne peuvent ni courir ni voler. On s'en nourrit durant les mois de février et de mars, du moins à l'embouchure du Ballriver, car ils ne se trouvent pas indifféremment partout ; leur chair est la plus tendre et la plus nourrissante de toutes celles des poules de mer, et leur duvet sert à garnir des vestes d'hiver. *Hist. générale des Voyages*, t. XIX, p. 46.

(g) « Ces oiseaux, que notre patron nous dit se nommer *pingouins*, ne sont pas plus hauts que des cygnes, mais une fois plus gros, blancs de même, le cou aussi long que celui d'une oie, la tête beaucoup plus grosse, l'œil rouge et étincelant, le bec allant en pointe, d'un brun jaunâtre ; et les pieds de même qui sont formés comme ceux des oies, et ont une espèce de sac de près d'un pied de long, qui commence dès dessous le bec, continuant le long du cou jusqu'à la poitrine, en s'élargissant en bas, de telle sorte qu'il tient bien un pot de vide, dedans quoi ils réservent leurs mangeailles quand ils sont rassasiés, pour en repaître au besoin... Pour les manger, nous fûmes obligés de les écorcher, ayant la peau fort dure, de laquelle on ne peut tirer les plumes qu'avec grande peine ; la chair en est très bonne, de même goût que celle des *canards sauvages*, et fort grasse, de quoi nous fîmes bonne chère. » Pages 147, 148 et 149, *Voyage de la Martinière* ; Paris, 1671.

LE PETIT PINGOUIN

OU LE PLONGEON DE MER DE BELON (a)

Cet oiseau (*) est indiqué dans Belon sous le nom de *plongeon de mer*, et par M. Brisson sous celui de *petit pingouin*; néanmoins, il nous reste un doute très fondé sur cette dernière dénomination; car, en examinant la figure donnée par cet ornithologiste, on voit qu'il a beaucoup de ressemblance avec le *petit guillemot*, n° 917 de nos planches enluminées; et tout au moins il est certain que son bec n'est pas celui d'un pingouin; et en même temps la plage où Belon dit avoir observé cet oiseau, savoir la mer de Crète, est un nouveau sujet de douter qu'il appartienne en effet au genre des pingouins, qui ne paraît pas s'être porté dans la Méditerranée, et que tout nous représente comme indigène aux mers du Nord : en sorte que, si nous osions soupçonner ici de peu de justesse un observateur, d'ailleurs aussi instruit et toujours aussi exact que l'est Belon, nous croirions, malgré ce qu'il dit de la conformation des pieds de son *uttamaria* de Crète, qu'il appartient plutôt à quelque espèce de plongeon ou de castagneux qu'à la famille des pingouins. Quoi qu'il en soit, il faut rapporter ce que dit notre vieux et docte naturaliste de cet oiseau dont lui seul a parlé, Dapper et Aldrovande n'en ayant fait mention que d'après lui :

« Il y a, dit-il, en Crète une particulière espèce de plongeon de mer »
 » nageant entre deux eaux, différente au cormoran et aux autres plon- »
 » geons nommés *mergi*, et que j'estime être celui qu'Aristote a nommé »
 » *ethia*. Les habitants du rivage de Crète l'appellent *vuttamaria* et *cali-* »
 » *catczu*; il est de la grosseur d'une sarcelle, blanc par-dessous le ventre et »
 » noir par tout le dessus du corps; il n'a nul ergot derrière, aussi est-il seul »
 » entre tous oiseaux ayant le pied plat à qui cela convienne; son bec est »
 » moult tranchant par les bords, noir dessus, blanc dessous, creux et quasi »
 » plat, et couvert de duvet jusque bien avant..... qui provient d'un toffet de »
 » plumes noires qui lui croît sur quelque chose qu'il a sur le bec joignant »
 » la tête, eslevé gros comme une demie-noix... Il a le sommet de la tête

(a) *Plongeon de mer*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 179, avec une figure peu exacte, p. 180. La même, *Portraits d'oiseaux*, p. 39, a. — *Œthia*. Idem, *Observ.*, p. 13. — *Mergus Belonii*. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 240, figure empruntée de Belon. — Jonston, tab. 47, même figure. — *Mergus Belonii*, *Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 243. — Ray, *Synops. avi.*, p. 119, n° 2. — *Le plongeon de mer, utamaria de Belon*. Salerne, *Ornithol.*, p. 364. — « *Alca supernè nigra, infernè alba; tæniâ utrimque a rostro ad oculos albo punctulatâ, fasciâ infrâ oculos nigricante; remigibus minoribus albo in apice marginatis; rectricibus nigris...* » *Alca minor*, le petit Pingouin. Brisson, t. VI, p. 92.

(*) C'est le jeune de l'*Alca impennis* L.

» large, mais la queue si courte, qu'il semble quasi qu'il n'en ait point; il
 » est tout couvert de fin duvet qui tient si fort à la peau qu'on jugeroit
 » proprement que c'est du poil, et qui se montre aussi fin que velours, telle-
 » ment que si on l'escorche on lui trouvera la peau bien épaisse, et si on la
 » fait courroyer, semblera une peau de quelque animal terrestre (a). »

LE GRAND MANCHOT (b) (c)

PREMIÈRE ESPÈCE.

Clusius semble rapporter la première connaissance des manchots à la navigation des Hollandais dans la mer du Sud en 1598 : Ces navigateurs, dit-il, étant parvenus à certaines îles voisines du Port-Désiré, les trouvèrent remplies d'une sorte d'oiseaux inconnus qui y venaient faire leur ponte; ils nommèrent ces oiseaux *pingouins* (a *pinguedine*), à raison de la quantité de leur graisse, et ils imposèrent à ces îles le nom d'*îles des pingouins* (d).

« Ces singuliers oiseaux, ajoute Clusius, sont sans ailes et n'ont à la place
 » que deux espèces de membranes qui leur tombent de chaque côté comme
 » de petits bras; leur cou est gros et court, leur peau dure et épaisse comme
 » le cuir du cochon : on les trouvait trois ou quatre dans un trou; les jeunes
 » étaient du poids de dix à douze livres, mais les vieux en pesaient jusqu'à
 » seize, et en général ils étaient de la taille de l'oie. »

(a) *Nature des oiseaux*, p. 179; et *Observations*, lib. I, cap. IX.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 975, sous la dénomination de *Manchot des îles Malouines*.

(c) « *Penguin* ou *pinguin* par les navigateurs anglais et hollandais. — *Pinguin*, à *pinguedine*, dit Clusius. — L'auteur de la *Relation du Voyage de cinq vaisseaux au détroit de Magellan*, tome I^{er}, page 681, doute seul de cette étymologie; nous doutons à notre tour de celle qu'il y substitue. « Les *pingouins* sont ainsi nommés, dit-il, non parce qu'ils sont gras, » ainsi que l'a cru l'auteur du présent journal, mais parce qu'ils ont la tête blanche. Le mot » de *pingouin*, en anglais, a cette signification, ainsi qu'on le voit dans le *Voyage* du sieur » Thomas Candish. » — *Pinguin*. Jean de Laët, *Nov. orb.*, p. 511. — *Penguin, Batavorum, seu anser Magellicanus Clusii*. Willughby, *Ornithol.*, p. 242. — *Anser Magellicanus*. Clusius, *Exotic.*, lib. V, cap. V, p. 101, avec une figure grossière, mais néanmoins reconnaissable. *Nota*. Willughby n'accuse la figure de Clusius d'être fautive en représentant un doigt postérieur, que parce qu'il prenait ce manchot pour un pingouin. — Nieremberg, page 206; et Jonston, page 126, pl. 56; tous deux ont emprunté la figure de Clusius. — Charleton, *Exercit.*, p. 104, n° 5. *Onomast.*, p. 98, n° 5. — *Plautus pinguis*. Klein, *Avi.*, p. 147, n° 4. — « *Diomedea alis impennibus, pedibus tetradactylis...* » *Diomedea demersa*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 65, sp. 5. — *Pinguin-patagon*. *Transactions philosophiques*, vol. LXVI. — *Pinguin aux pieds noirs*. Edwards, p. et pl. 94. — *Première espèce des pingouins des îles Malouines*. Bougainville. Voyez tome I^{er}, p. 120. — *Manchot de la Nouvelle-Guinée*. Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 178. — M. Brisson se trompe, d'après Willughby, en rapportant à l'oie magellanique de Clusius ou au manchot le *pingouin* de Wormius, qui n'a point de doigt postérieur, et avait été apporté de Féroé.

(d) Clusius, *Exotic.*, p. 101.

A ces proportions il est aisé de reconnaître le manchot représenté dans nos planches enluminées sous le nom de *manchot des îles Malouines*, et qui se trouve non seulement dans tout le détroit de Magellan et les îles voisines, mais encore à la Nouvelle-Hollande, et qui de là a gagné jusqu'à la Nouvelle-Guinée (a). C'est en effet l'espèce la plus grande du genre des manchots : l'individu que nous avons fait représenter a vingt-trois pouces de hauteur, et ces manchots parviennent à un beaucoup plus grand accroissement, puisque M. Forster en a mesuré plusieurs de trente-neuf pouces (anglais), et qui pesaient jusqu'à trente livres.

« Diverses troupes de ces *pingouins*, les plus gros que j'aie jamais vus, » dit-il, erraient sur la côte (à la Nouvelle-Géorgie); leur ventre était d'une » grosseur énorme, et couvert d'une grande quantité de graisse, ils portent » de chaque côté de la tête une tache d'un jaune brillant ou couleur orangée, » bordée de noir; tout le dos est d'un gris noirâtre; le ventre, le dessous » des nageoires et l'avant du corps sont blancs; ils étaient si stupides qu'ils » ne fuyaient point, et nous les tuâmes à coups de bâtons... Ce sont, je pense, » ceux que nos Anglais ont nommés aux îles Falkland, *pingouins jaunes* ou » *pingouins rois* (b). »

Cette description de M. Forster convient parfaitement à notre grand manchot (*), en observant qu'une teinte bleuâtre est répandue sur son manteau cendré, et que le jaune de la gorge est plutôt citron ou couleur de paille qu'orangé, nos Français l'ont en effet trouvé aux îles Falkland ou Malouines, et M. de Bougainville en parle dans les termes suivants : « Il aime la soli- » tude et les endroits écartés; son bec est plus long et plus délié que celui » des autres espèces de manchots, et il a le dos d'un bleu plus clair, son » ventre est d'une blancheur éblouissante; une palatine jonquille qui, par- » tant de la tête, coupe ces masses de blanc et de bleu (gris bleu), et va se » terminer sur l'estomac, lui donne un grand air de magnificence; quand il » lui plaît de chanter, il allonge le cou... On espéra de pouvoir le trans- » porter en Europe, et d'abord il s'appriivoisa jusqu'à connaître et suivre la » personne qui était chargée de le nourrir, mangeant indifféremment le pain, » la viande et le poisson; mais on s'aperçut que cette nourriture ne lui suf- » fisait pas, et qu'il absorbait sa graisse; quand il fut amaigri à un certain » point, il mourut (c). »

(a) Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 178 et suiv.

(b) Forster, dans le *Second voyage du capitaine Cook*, t. IV, p. 86.

(c) *Voyage autour du monde*, par M. de Bougainville, t. 1^{er}, p. 120.

(*) *Aptenodytes patagonica* GMEL.

LE MANCHOT MOYEN (a) (b)

SECONDE ESPÈCE.

De tous les caractères d'après lesquels on pourrait dénommer cette seconde espèce de manchots (*), nous n'avons cru pouvoir énoncer que la grandeur, parce que les autres caractères, quoique sensibles, ne sont peut-être pas constants, ou ne sont pas exclusifs; ce sont ces manchots qu'Edwards appelle *pingouins aux pieds noirs*, mais les pieds du grand manchot sont noirs aussi: on les trouve indiqués sous le nom de *manchot du cap de Bonne-Espérance* ou *des Hottentots*, dans nos planches enluminées; mais l'espèce s'en trouve bien ailleurs qu'au Cap, et paraît se rencontrer également aux terres Magellaniques (c): nous avons pensé à l'appeler *manchot à collier*; en effet, le manteau noir du dos embrasse le devant du cou par un collier, et laisse tomber sur les flancs deux longues bandes en manière de scapulaire; mais cette livrée ne paraît bien constante que dans le mâle, et la femelle, telle que nous la croyons représentée n° 1005 de nos planches enluminées, porte à peine quelque trace obscure de collier; tous deux ont le bec coloré vers le bout d'une bandelette jaune, mais peut-être ce trait ne se marque-t-il qu'avec l'âge; ainsi nous sommes réduits à les indiquer par leur taille, qui est en effet moyenne dans ce genre, et ne s'élève guère au-dessus d'un pied et demi.

Du reste, tout le dessus du corps est ardoisé, c'est-à-dire d'un cendré noirâtre, et le devant avec les côtés du corps sont d'un beau blanc, excepté

(a) Voyez les planches enluminées, n° 382, le *Manchot du cap de Bonne-Espérance*; et n° 1005, le *Manchot des Hottentots*, que nous jugeons être la femelle du premier.

(b) *Pinguins aux pieds noirs*. Edwards, pl. 49. — « *Spheniscus supernè nigricans, infernè* » albus, capite ad latera, guttureque sordidè griseis; rectricibus nigricantibus... » *Spheniscus*, le Manchot. Brisson, t. VI, p. 97. — *Nota*. 1° Nous rapportons ici le *manchot tacheté* de M. Brisson, qui n'est que l'une des deux figures d'Edwards et de nos planches enluminées, lesquelles diffèrent trop peu entre elles pour en faire deux espèces, et qui, suivant toute apparence, représentent le mâle et la femelle. — « *Spheniscus supernè nigricans, punctulis* » cinereo-albis aspersus, infernè albus; tæniâ utrimque suprâ oculos candidâ; capite ad latera, » guttureque fusco-nigricantibus, fasciâ suprâ pectus arcuata fusco-nigricante, utrimque » secundùm latera ad pedes usque protensâ; rectricibus nigricantibus.... » *Spheniscus nævius*, le Manchot tacheté. Brisson, t. VI, p. 99. — *Nota*. 2° M. Brisson rapporte sous son *manchot tacheté* la phrase de Linnæus et la planche d'Edwards qu'il a déjà rapportées au manchot. — *Nota*. 3° Nous rapporterons encore à nos manchots du Cap les deux que donne M. Sonnerat, sous les noms de *manchot à collier de la Nouvelle-Guinée* et de *manchot papou* (page 179 de son *Voyage*); tous les rapports de stature et de plumage nous paraissent trop grands entre ces espèces pour devoir les séparer.

(c) Voyez ci-après.

(*) *Aptenodytes demersa* GMEL.

le collier et le scapulaire ; le bout de la mandibule inférieure du bec paraît un peu tronqué ; et le quatrième doigt, quoique libre et non engagé dans la membrane, est néanmoins tourné plus en devant qu'en arrière ; l'aileron est tout plat et semble recouvert d'une peau de chagrin, tant les pinceaux de plumes qui le revêtent sont petits, raides et pressés ; les plus grandes de ces plumules n'ont pas six lignes de longueur, et suivant la remarque d'Edwards, on en peut compter plus de cent à la première rangée de l'aile.

Ces manchots sont très nombreux au cap de Bonne-Espérance et dans les parages voisins (a). M. le vicomte de Querhoënt, qui les a observés à la rade du Cap, nous a communiqué la notice suivante : « Les pingouins (manchots) » du Cap sont noirs et blancs, et de la grosseur d'un canard ; leurs œufs » sont blancs, ils n'en font que deux à chaque ponte, et défendent courageusement leur nichée ; ils la font sur les petites îles le long de la côte ; et » un observateur digne de foi m'a assuré que, dans une de ces petites îles

(a) « Il y avait là (au cap de Bonne-Espérance) de ces oiseaux qu'on nomme *pingouins*, en grande quantité, qui sont gros comme une oie assez petite ; ils ont le corps couvert de petites plumes ; leurs ailes sont comme celles d'un canard dont on aurait tiré les plumes ; ils ne peuvent voler, mais ils nagent fort bien et plongent encore mieux ; la vue des hommes les effraie et les fait fuir, mais on peut bien les attraper à la course. Chaque femelle fait deux œufs gros comme des œufs d'oie ; ils font leurs nids dans des broussailles, grattant dans le sable et y faisant un trou où ils se fourrent si bien, qu'en passant le long d'eux, on ne les aperçoit qu'avec peine ; ils mordent bien fort quand ils sont près d'une personne qui n'y prend pas garde ; ils sont tachetés de noir et de blanc. » *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. III, p. 581 ; Amsterdam, 1702. — « Les oiseaux qui sont les plus fréquents en cette baie (de Saldaigne) sont les *pingouins* ; ils ne volent point, leurs ailes ne leur servent qu'à nager ; ils nagent aussi vite dans la mer, comme les autres oiseaux volent en l'air. » Flacourt, page 249. — « Nous appelâmes une petite île, qui est à quatre lieues au delà du cap de Bonne-Espérance, *l'île des Oiseaux*, pour le grand nombre et diverses espèces qui y sont ; il y a des *pingouins* différents seulement de ceux qui se trouvent sur le détroit de Magellau, en ce que ceux-ci ont le bec recourbé et les autres l'ont droit comme le *héron* ; ils sont de la grosseur d'un canard, pesant jusqu'à seize livres, le dos couvert de plumes noires, le ventre de blanches ; le cou court et gros, ayant un collier blanc ; leur peau est fort épaisse, ayant de petits ailerons comme du cuir, qui pendent comme de petits bras couverts de rudes et petites plumes blanches, entremêlées de noires, qui leur servent à nager, et non pas pour voler, venant rarement à terre, si ce n'est pour y faire leurs œufs et y couver ; ils ont la queue courte, les pieds noirs et plats ; ils se cachent dans des trous qu'ils font sur les bords de la mer, jamais plus de deux à la fois ; ils pondent sur terre, et y couvent deux œufs seulement, qui sont de la grosseur de ceux des poules d'Inde. » *Voyage à Madagascar*, par François Cauche ; Paris, 1651. — « On trouve dans ces quartiers (*Aguada de San Bras*, quarante-cinq lieues du Cap) une petite île ou un grand rocher, où il y a une multitude d'oiseaux qu'on nomme *pingouins*, de la grandeur d'un oison ; ils n'ont point d'ailes, ou du moins elles sont si petites et si courtes, qu'elles ressemblent plus à une fourrure ou à du poil de bête qu'à des ailes ; mais, au lieu d'ailes, ils ont une nageoire de plumes avec laquelle ils nagent. Ils se laissent prendre sans s'enfuir, marque qu'ils voyaient bien peu d'hommes ou qu'ils n'en voyaient point du tout ; quand on en eut tué, on leur trouva la peau si dure, qu'à peine un sabre leur pouvait-il rien couper que la tête. Il y avait aussi sur ce rocher beaucoup de chiens marins qui se mirent en défense contre les matelots ; on en tua quelques-uns, mais ni les chiens ni les oiseaux n'étaient pas bons à manger. » *Premier voyage des Hollandais aux Indes orientales*, dans le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie*, t. I^{er}, p. 213 et 214.

» était un monticule élevé où ces oiseaux nichaient de préférence, quoique
 » éloigné de plus d'une demi-lieue de la mer ; comme ils marchent fort len-
 » tement, il jugea qu'il n'était pas possible qu'ils allassent tous les jours
 » chercher à manger à la mer ; il en prit donc quelques-uns pour voir com-
 » bien de temps ils supporteraient la diète, il les garda quatorze jours sans
 » boire ni manger, et au bout de ce temps ils étaient encore vivants et assez
 » forts pour pincer vigoureusement. »

M. de Pagés, dans la relation manuscrite de son voyage au pôle austral, s'accorde sur les mêmes faits. « La grosseur des manchots du Cap, dit-il, est » pareille à celle de nos plus gros canards ; ils ont deux cravates oblongues. » de couleur noire, l'une à l'estomac, l'autre au cou ; nous trouvions ordi- » nairement dans chaque nid deux œufs ou deux petits rangés tête à queue, » et l'un toujours au moins d'un quart plus gros que l'autre ; les vieux » n'étaient pas moins aisés à prendre que les jeunes ; ils ne pouvaient mar- » cher que lentement, et cherchaient à se tapir contre les rochers. »

Un fait qu'ajoute le même voyageur, c'est que les ailerons des manchots leur servent de temps en temps en pattes de devant, et qu'alors marchant comme à quatre ils vont plus vite ; mais suivant toute apparence cela n'arrive que lorsqu'ils culbutent, et ce n'est point une véritable marche.

Du reste, nous croyons reconnaître ce même manchot d'espèce moyenne dans la seconde de celles que M. de Bougainville décrit aux îles Malouines (a) ; car il la dit la même que celle de l'amiral Anson (b), laquelle est aussi celle de Narborough : or, au poids et aux couleurs que Narborough attribue à son manchot, on peut le regarder comme de l'espèce dont nous parlons (c), et nous croyons encore que cette espèce est celle que M. Forster désigne comme *la plus commune* au détroit de Magellan, laquelle, dit-il, est de la grosseur d'une petite oie, et surnommée par les Anglais, aux îles Falkland ou Malouines, *jumping jachs*.

M. Forster observa ces manchots sur la Terre des États, où ils lui offrirent une petite scène : « ils étaient endormis, dit-il, et leur sommeil est très

(a) *Voyage autour du monde*, t. 1^{er}, p. 120.

(b) « On trouve sur la côte orientale (des Patagons) d'immenses troupeaux de veaux marins et une grande variété d'oiseaux de mer, dont les plus singuliers sont les *pingouins* ; ils sont de la taille et à peu près de la figure d'une oie ; mais, au lieu d'ailes, ils ont deux espèces de moignons qui ne peuvent leur servir qu'à nager ; quand ils sont debout ou qu'ils marchent, ils se tiennent le corps droit, et non en situation à peu près horizontale, comme les autres oiseaux. Cette particularité, jointe à ce qu'ils ont le ventre blanc, a fourni au chevalier Narborough l'idée bizarre de les comparer à des enfants qui se tiennent debout, et qui portent des tabliers blancs. » *Voyage de l'amiral Anson*, t. 1^{er}, p. 182.

(c) « Il pèse environ huit livres ; il a la tête et le dos noirs, le cou et le ventre blancs, et le reste du corps noirâtre ; ses jambes sont aussi courtes que celles d'une oie : quand il y en a plusieurs en troupes et qu'on les voit de loin, on croit voir des enfants vêtus de blanc ; il pince bien fort, mais il n'est pourtant point du tout farouche, car il en vient des troupes entières autour des chaloupes, d'où on les tue facilement l'un après l'autre en leur donnant un coup sur la tête. » *Voyage du capitaine Narborough*, dans celui de *Coréal*, t. II, p. 223.

» profond, car le docteur Sparman tomba sur un qu'il roula à plusieurs
 » verges sans l'éveiller; pour le tirer de son assoupissement on fut obligé
 » de le secouer à différentes reprises; enfin ils se levèrent en troupes, et
 » quand ils virèrent que nous les entourions ils prirent du courage; ils se pré-
 » cipitèrent avec violence sur nous, et mordirent nos jambes et nos habits;
 » après en avoir laissé un grand nombre sur le champ de bataille qui pa-
 » raissaient morts, nous poursuivîmes les autres; mais les premiers se rele-
 » vèrent tout d'un coup, et piétonnèrent gravement derrière nous (a). »

LE MANCHOT SAUTEUR (b)

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce manchot (*) n'a guère qu'un pied et demi de hauteur du bec aux pieds, et à peu près autant quand, la tête et le corps droits, il est posé et comme assis sur le croupion, ce qui est son attitude de nécessité à terre; il a le bec rouge, ainsi que l'iris de l'œil, sur lequel passe une ligne d'un blanc teint de jaune qui se dilate et s'épanouit en arrière en deux petites touffes de filets hérissés, lesquels se relèvent sur les deux côtés du sommet de la tête; cette partie est noire ou d'un cendré noirâtre très foncé, ainsi que la gorge, la face, le dessus du cou, du dos et des ailerons; le reste, c'est-à-dire tout le devant du corps, est d'un blanc de neige.

Nos planches enluminées ont indiqué cet oiseau sous le nom de *manchot de Sibérie*; nous n'adoptons pas aujourd'hui cette dénomination, vu la grande division que paraît avoir fait la nature des pingouins au Nord et des manchots au Sud, et M. de Bougainville l'ayant reconnu sur les terres Magellaniques, nous pensons qu'il ne se trouve pas en Sibérie, mais seulement dans les îles australes où le même navigateur l'a décrit sous le nom de *pingouin sauteur*.... « La troisième espèce de ces demi-oiseaux, dit-il, habite par » familles, comme la seconde, sur de hauts rochers où ils pondent. Les carac- » tères qui distinguent ceux-ci des deux autres, sont leur petitesse, leur cou- » leur fauve, un toupet de plumes de couleur d'or plus courtes que celles des » *aigrettes*, et qu'ils relèvent lorsqu'ils sont irrités, et enfin d'autres petites » plumes de même couleur qui leur servent de sourcils; on les nomma *pin-* » *gouins sauteurs*; en effet, ils ne se transportent que par sauts et par bonds. » Cette espèce a dans sa contenance plus de vivacité que les deux autres (c). »

(a) Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 59 et 60.

(b) Voyez les planches enluminées, n° 984, sous la dénomination de *Manchot huppé de Sibérie*.

(c) *Voyage autour du monde*, par M. de Bougainville, t. I^{er} in-8°, p. 120 et suiv.

(*) *Aptenodytes chrysocoma* GMEL.

C'est, suivant toute apparence, ce même manchot sauteur à aigrette, et à bec rouge que le capitaine Cook indique dans le passage suivant....
 « Jusqu'ici (cinquante-trois degrés cinquante-sept minutes latitude sud),
 » nous avons eu continuellement autour du vaisseau un grand nombre de
 » *pingouins* qui semblaient être différents de ceux que nous vîmes près de
 » la glace; ils étaient plus petits avec des becs rougeâtres et des têtes brunes; la rencontre d'un si grand nombre de ces oiseaux me donnait quelque
 » espérance de trouver terre (a). » Et dans un autre endroit... « le 2 décembre, par quarante-huit degrés vingt-trois minutes latitude sud, et cent
 » soixante-dix-neuf degrés seize minutes de longitude, nous aperçûmes
 » plusieurs pingouins au bec rouge qui demeurèrent autour de nous le lendemain (b). »

LE MANCHOT A BEC TRONQUÉ (c)

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le bec des manchots (*) se termine généralement en pointe : dans cette espèce, l'extrémité de la mandibule inférieure est tronquée; ce caractère a suffi à M. Brisson pour faire de ce manchot un genre à part sous le nom de *gorfou*, de quoi il était fort le maître, suivant l'ordre hypothétique et systématique de ses divisions; mais ce qui n'était pas également arbitraire, c'est l'application qu'il a faite à ce même manchot du nom de *catarractes* ou *catarracta* (**), par lequel Aristote a désigné un oiseau de proie aquatique (d), qui n'est certainement pas un manchot, genre duquel Aristote ne connut aucune espèce.

Quoi qu'il en soit, Edwards qui nous a fait connaître cette espèce de manchot, lui applique ce passage du chevalier Roë dans son voyage aux Indes (e) : « Dans l'île *Pinguin* (au cap de Bonne-Espérance), il y a un oiseau

(a) Cook, *Second voyage*, t. I^{er}, p. 436.

(b) *Idem*, *ibid.*, t. II, p. 439.

(c) « Phaëton alis impennibus, rostro mandibulis edentulis, digito postico distincto... » *Phaëton demersus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit X, gen. 67, sp. 2. — « *Catarractes supernè* » fusco-purpurascens, infernè albus; capite anteriore guttureque fuscis, rectricibus nigris... » *Catarractes*, le Gorfou. Brisson, t. VI, p. 102.

(d) « Mari vicinitat et cùm se alto ingurgitavit, manet non minùs temporis quàm quo spatium jugeris transieris; minor est quàm ancipiter. » Aristot., *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XII. — Nous avons rapporté le *catarractes* avec beaucoup plus de vraisemblance à une espèce de mouette (**). Voyez l'article du *goéland brun*, p. 365.

(e) *Churchill. Collect.*, vol. I^{er}, p. 767.

(*) *Aptenodytes Catarractes* LATH.

(**) D'après Cuvier, « *Catarractes* est le nom grec d'un oiseau très différent, qui volait très bien et qui se précipite de haut sur sa proie. C'était probablement une espèce de *Mouette*. »

» de ce nom qui marche tout droit; les ailes sont sans plumes, pendantes
 » comme des manches, avec le plastron blanc; ces oiseaux ne volent point,
 » mais se promènent en petite troupe, chacune gardant régulièrement son
 » quartier. »

Cependant M. Edwards n'assure pas que ce manchot soit du Cap plutôt que du détroit de Magellan: il était, dit-il, *gros comme une oie*, et avait le bec ouvert jusque sous les yeux, et rouge ainsi que les pieds; la face d'un brun obscur; tout le devant du corps blanc; le derrière de la tête, le haut du cou et le dos d'un pourpre terne, et couvert de très petites plumes raides et serrées: « ces plumes, ajoute Edwards, ressemblent plus à des écailles » de serpent qu'à des plumes; les ailes, continue-t-il, sont petites et plates » comme des planchettes brunes, et couvertes de plumes si petites et si » raides qu'on les prendrait de quelque distance pour du chagrin; il n'y » a d'apparence de queue que quelques soies courtes et noires au crou- » pion (a). »

Telles sont les quatre espèces de manchots que nous pouvons présenter comme connues et bien décrites (*): si ce genre est plus nombreux, ainsi que paraît l'insinuer M. Forster, chaque espèce nouvelle viendra naturellement prendre ici sa place. En attendant, il nous semble en voir quelques-unes d'indiquées, mais imparfaitement et confusément, dans les notices snivantes.

I. — « Entre les îles Maldives, dit un de nos anciens voyageurs, il y en a » une infinité qui sont entièrement inhabitées.... et toutes couvertes de » gros crabes et d'une quantité d'oiseaux nommés *pingui*, qui font là leurs » œufs et leurs petits; et il y en a une multitude si prodigieuse qu'on ne sau- » rait mettre le pied en quelque endroit que ce soit sans toucher leurs œufs » et leurs petits ou les oiseaux mêmes. Les insulaires n'en mangent point, » et toutefois ils sont bons à manger *et sont gros comme pigeons*, de plu- » mage blanc et noir (b). »

Nous ne connaissons pas d'espèce de manchot aussi petite qu'un pigeon, et néanmoins une semblable petite espèce d'oiseau sans ailes, sous le nom de *calcamar*, se retrouve à la côte du Brésil. « Le *calcamar* est de la gros- » seur d'un pigeon; ses ailes ne lui servent point à voler, mais à nager » fort légèrement; il ne quitte point les flots; les Brésiliens assurent même » qu'il y dépose ses œufs, mais sans expliquer comment ils y pourraient » éclore (c). »

(a) *Pinguin*. Edwards, t. I^{er}, p. et pl. 49.

(b) *Voyage de François Pyrard de Laval*; Paris, 1619, t. I^{er}.

(c) *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 303.

(*) Il faut y ajouter l'*Aptenodytes Papua* SONN., l'*Aptenodytes minor* LATH., etc.

II. — Les *aponars* ou *aponats* de Thevet (*a*), « lesquels, dit-il, ont petites » ailes, pourquoi ils ne peuvent voler ; ont le ventre blanc, le dos noir, le » bec semblable à celui d'un cormoran ou autre corbeau, et quand on les » tue crient ainsi que pourceaux : » ce sont, suivant tout apparence, des manchots ; Thevet les trouva à l'île de l'Ascension ; mais il fait, sous le nom d'*aponar*, la même confusion que l'on a faite sous celui de *pingouin*, lorsqu'il parle des *aponars que rencontrent les navires allant de France en Canada* (*b*) ; ces derniers aponars sont des pingouins.

III. — L'oiseau des mers Magellaniques que les matelots de l'équipage du capitaine Wallis, et ensuite ceux de Cook, appelèrent *race-horse* ou *cheval de course*, parce qu'il courait sur l'eau avec une extrême vitesse en frappant les flots de ses pieds et de ses ailes, trop petites pour qu'elles pussent lui servir à voler (*c*). Cet oiseau semblerait, à ces caractères, être un manchot ; néanmoins M. Forster lui donne le nom de *canard*, en le rapportant au *logger-head duck* des *Transactions philosophiques* (vol. LXVI, part. 1). Voici comment il parle : « Il ressemblait, dit-il, au canard ; excepté l'extrême » brièveté de ses ailes, et sa grosseur qui était celle d'une oie ; il avait le » plumage gris, et un petit nombre de plumes blanches ; le bec et les pieds » jaunes, et deux grandes bosses calleuses nues de la même couleur à la » jointure de chaque aile. Nos matelots l'appelèrent *race-horse*, cheval de » course, à cause de sa vitesse ; mais, aux îles Falkland, les Anglais lui ont » donné le nom de *canard lourdaut* (*d*). »

IV. — Enfin, selon d'autres voyageurs (*e*), on trouve sur les îles de la côte du Chili, après avoir passé Chiloë et en approchant du détroit de Magellan, « une espèce d'oie qui ne vole point, mais qui court sur les eaux » aussi vite que les autres volent : cet oiseau a un duvet très fin que les » femmes américaines filent, et dont elles font des couvertures qu'elles » vendent aux Espagnols (*f*). » Si ces particularités sont exactes, elles indiquent dans ce genre une espèce moyenne entre les oiseaux à grandes plumes et les manchots à plumules écailleuses, qui ressemblent peu à un duvet, et ne paraissent pas susceptibles d'être filées.

(*a*) *Singularités de la France antarctique*, par André Thevet ; Paris, 1558, p. 40.

(*b*) Le même, au même endroit.

(*c*) *Voyage de Wallis*, t. II de la *Collection d'Hawkesworth*, p. 31 et pl. 65. — *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 43 et 72.

(*d*) Forster, dans le *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 27.

(*e*) *Voyage à la mer du Sud*, par l'équipage de Wager, à la suite du *Voyage de l'amiral Anson*, p. 359.

(*f*) Relation citée tout à l'heure.

NOTICES ET INDICATIONS

DE QUELQUES ESPÈCES D'OISEAUX INCERTAINES OU INCONNUES

Quelque attention que nous ayons eue dans tout le cours de cet ouvrage de discuter, d'éclaircir et de rapporter à leurs véritables objets les notices imparfaites ou confuses des voyageurs ou des naturalistes sur les différentes espèces réelles ou nominales des oiseaux, quelque étendues et même quelque heureuses qu'aient été nos recherches, nous devons néanmoins avouer qu'il reste encore un certain nombre d'espèces que nous n'avons pu reconnaître avec certitude, parce qu'elles ne sont indiquées que par des noms que rien ne rappelle aux noms connus, ou qu'elles sont désignées par des traits obscurs ou vagues, et qui ne cadrent exactement avec aucun objet réel : ce sont ces noms même et ces traits, tout confus qu'ils peuvent être, que nous recueillons ici, non seulement pour ne rien négliger, mais encore pour empêcher qu'on ne regarde comme certaines ces notices douteuses, et surtout pour mettre les observateurs à portée de les vérifier ou de les éclaircir.

Nous suivrons dans cette exposition sommaire la marche de l'ouvrage, commençant par les oiseaux de terre, passant à ceux de rivage, et finissant par les oiseaux d'eau.

I. — Le *grand oiseau* du Port-Désiré aux terres Magellaniques, lequel est bien certainement un oiseau de proie, et dont la notice, telle que la donne le commodore Byron, paraît indiquer un *vautour*. « Sa tête, dit-il, serait parfaitement ressemblante à celle de » l'aigle si l'espèce de huppe dont elle est ornée était un peu moins touffue ; un cercle de » plumes d'une blancheur éclatante forme autour de son cou un collier naturel de la plus » grande beauté ; sur le dos son plumage est d'un noir de jais, et non moins brillant que » ce minéral que l'art a su polir ; ses jambes sont remarquables par leur grosseur et leur » force, mais les serres en sont moins acérées que celles de l'aigle : cet oiseau a près de » douze pieds d'envergure. » *Voyage du commodore Byron*, tome I^{er} du *Premier Voyage de Cook*, page 49.

II. — L'oiseau de la Nouvelle-Calédonie, indiqué dans la relation du *Second voyage de Cook* comme une *espèce de corbeau*, quoiqu'il soit dit en même temps qu'il est de moitié plus petit que le corbeau, et que ses plumes sont nuancées de bleu. Au reste, cette terre nouvelle n'a offert aux navigateurs qui l'ont découverte que peu d'oiseaux, entre lesquels étaient de *belles tourterelles et plusieurs petits oiseaux inconnus*. Cook, *Second Voyage*, tome III, page 300.

III. — L'*avis venatica* de Belon, le seul peut-être que ce judicieux naturaliste n'ait pas rendu reconnaissable dans ses nombreuses observations : « Nous veimes aussi (vers Gaza) » un oiseau qui, à notre avis, passe tous les autres en plaisant chant ramage ; et croyons

§ qu'il a été nommé par les anciens *venatica avis*. Il est un peu plus gros qu'un estour-neau; son plumage est blanc par-dessous le ventre, et est cendré dessus le dos comme celui de l'oiseau *molliceps*, qu'on appelle en françois un gros-bec; la queue noire qui lui passe les ailes, comme à une pie; il vole à la façon d'un pic-vert. » *Observations de Belon*, page 139.

A la taille, aux couleurs, au nom d'*avis venatica*, on pourrait prendre cet oiseau pour une espèce de pie-grièche; mais le *plaisant ramage* est un attribut qui paraît ne convenir à aucune de ces espèces méchantes et cruelles.

IV. — Le *moineau de mer*, « que les habitants de Terre-Neuve nomment, dit-on, l'*oiseau des glaces*, parce qu'il y habite toujours; il n'est pas plus grand qu'une grive; il ressemble au moineau par le bec, et a le plumage blanc et noir. » *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 46.

Malgré le nom de *moineau de mer*, on juge par la conformation du bec qu'il s'agit ici d'un oiseau de terre dont l'espèce nous paraît voisine de celle de l'ortolan de neige.

V. — Le petit *oiseau jaune*, appelé ainsi au cap de Bonne-Espérance, et que le capitaine Cook a retrouvé à la Nouvelle-Géorgie (*Second voyage*, tome IV, pages 86 et 87). Il est peut-être connu des ornithologistes, mais il ne l'est pas sous ce nom; et quant aux *petits oiseaux à joli plumage* que ce même navigateur a trouvés à Tanna, l'une des Nouvelles-Hébrides, nous croyons aisément avec lui que sur une terre aussi isolée et aussi lointaine leurs espèces sont absolument nouvelles.

VI. — L'oiseau auquel les observateurs, embarqués pour le premier voyage du capitaine Cook, donnèrent le nom de *motacilla velificans*, en le voyant venir se poser sur les agrès du vaisseau en pleine mer, à dix lieues du cap Finistère (*Premier voyage de Cook*, tome II, page 117), et que l'on saurait certainement être une bergeronnette si Linnæus, d'après lequel parlaient ces observateurs, n'avait appliqué comme générique le surnom de *motacilla* à des oiseaux tout différents les uns des autres, et à tous ceux en général qui ont un mouvement de secousse ou de balancement dans la queue.

VII. — L'*ococolin* de Fernandez, que nous aurions dû placer avec les pics; car il dit expressément que c'est un pic de la taille de l'étourneau, et dont le plumage est agréablement varié de noir et de jaune. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, page 54, cap. cccii.

VIII. — Les *oiseaux vus par Dampier à Cérám*, et qui, à la forme et à la grosseur de leur bec, paraissent être des *calaos*; il les décrit en ces termes: « Ils avaient le corps noir » et la queue blanche; leur grosseur était celle d'une corneille; ils avaient le cou assez long et couleur de safran; leur bec ressemblait à la corne d'un bélier; ils avaient la jambe courte et forte, les pieds de pigeon, et les ailes d'une longueur ordinaire, quoi- qu'elles fissent beaucoup de bruit dans leur vol; ils se nourrissent de baies sauvages et se perchent sur les plus grands arbres. Dampier trouva leur chair de si bon goût, qu'il parut regretter de n'avoir vu de ces oiseaux qu'à Cérám et à la Nouvelle-Guinée. » *Histoire générale des Voyages*, tome II, page 244.

IX. — Le *hoitzitzillin de Tepusculhula* de Fernandez, et le *nexhoitzillin* du même auteur que l'on reconnaît pour être des colibris, vivant, dit-il, du miel des fleurs qu'ils suçent de leur petit bec courbé, presque aussi long que le corps, et des plumes brillantes desquels des mains adroites composent de petits tableaux précieux. Fernandez, page 47, c. clxxiv; et page 31, c. lxxxii.

Quant à l'*oitzitzil-papalotl* du même naturaliste espagnol (cap. lv, page 25), quoiqu'il le compare à l'*hoitzitzillin*, il dit néanmoins expressément que c'est une sorte de papillon.

X. — Le *quauchichil* ou *petit oiseau à tête rouge*, encore de Fernandez (page 18, c. xvii), qu'il dit n'être qu'un peu plus grand que le *hoitzitizillin*, et qui néanmoins ne paraît pas être un colibri ni un oiseau-mouche, car il se trouve aussi dans les régions froides ; il vit et chante en cage : caractères qui ne conviennent pas à ces deux genres d'oiseaux.

XI. — L'oiseau demi-aquatique décrit par M. Forster, et qu'il dit être *d'un nouveau genre* : « Cet oiseau, que nous rencontrâmes dans notre excursion, était de la grosseur » d'un pigeon et parfaitement blanc ; il appartient à la classe des oiseaux aquatiques qui » marchent à gué ; il avait les pieds à demi palmés, et ses yeux ainsi que la base du bec » entourés de petites glandes ou verrues blanches ; il exhalait une odeur si insupportable » que nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais aliments ne » nous causassent pas aisément de dégoût » (c'était sur la Terre des États). Forster, *Second voyage de Cook*, tome IV, page 59.

XII. — Le *corbijeau* de Le Page Dupratz (*Histoire de la Louisiane*, tome II, page 128), lequel n'est pas autre que le *courlis*, et dont nous ne rapportons ici le nom que pour compléter le système entier de dénominations relatives à cet oiseau et à l'ornithologie en général.

XIII. — Le *chochopitli* de Fernandez (page 19, cap. xxxiii), *oiseau*, dit ce naturaliste, *du genre de celui que les Espagnols appellent chorlito* (qui est le courlis), et dans lequel on reconnaît notre *grand courlis blanc et brun de Cayenne*, espèce nouvelle donnée n° 976 de nos planches enluminées. Cet oiseau, ajoute Fernandez, est de passage sur le lac de Mexique, et sa chair a un mauvais goût de poisson.

XIV. — L'*ayaca*, qui tant par le rapport de son nom avec celui d'*ayaia* que porte la spatule au Brésil, que par la ressemblance des traits, à l'altération près que souffrent toujours les objets en passant par les mains des rédacteurs de *Voyages*, paraît être en effet une spatule ; quoi qu'il en soit, voici ce qui est dit de l'*ayaca* : « Cet oiseau du Brésil » est d'une industrie singulière à prendre les petits poissons, jamais on ne le voit fondre » inutilement sur l'eau ; sa grosseur est celle d'une pie ; il a le plumage blanc, marqué » de taches rouges, et le bec fait en cuiller. » *Histoire générale des Voyages*, tome IV, page 303.

L'*aboukerdan* de Montconys (1^{re} partie, page 198), est aussi notre spatule.

XV. — L'*acacahoactli* ou *l'oiseau du lac du Mexique à voix rauque* de Fernandez, qu'il dit être une espèce d'*alcyon* ou de martin-pêcheur, mais qui, suivant la remarque de M. Adanson, est plutôt une espèce de héron ou de butor, puisqu'il a *un très long cou qu'il plie souvent en le ramenant entre ses épaules* ; sa taille est un peu moindre que celle du canard sauvage ; son bec est long de trois doigts, pointu et acéré ; le fond de son plumage est blanc tacheté de brun, plus brun en dessus, plus blanc en dessous du corps ; les ailes sont d'un fauve vif et rougeâtre, avec la pointe noire. On peut, suivant Fernandez, apprivoiser cet oiseau en le nourrissant de poisson et même de chair, et, ce qui pourtant s'accorde peu avec une voix rauque, *son chant*, dit-il, *n'est pas désagréable* (Fernandez, cap. II, page 16). C'est le même que l'*avis aquatica raucum sonans* de Nieremberg, lib. x, c. 236.

XVI. — L'*atototl*, petit oiseau du même lac de Mexico, de la forme et de la taille du moineau, avec le plumage blanc dessous le corps, varié en dessus de blanc, de fauve et de noir ; qui niche dans les joncs, et qui du matin au soir y fait entendre un petit cri pareil au cri aigu du rat ; on mange la chair de ce petit oiseau (Fernandez, cap. VIII, page 15).

d'une herbe trop crue peuvent avoir produits. M. de Garsault (a), qui recommande cette pratique, est sans doute fondé sur l'expérience : cependant on verra qu'à tout âge et dans tous les temps l'estomac de tous les chevaux est farci d'une si prodigieuse quantité de vers, qu'ils semblent faire partie de leur constitution ; nous les avons trouvés dans les chevaux sains comme dans les chevaux malades, dans ceux qui paissaient l'herbe comme dans ceux qui ne mangeaient que de l'avoine et du foin ; et les ânes, qui de tous les animaux sont ceux qui approchent le plus de la nature du cheval, ont aussi cette prodigieuse quantité de vers dans l'estomac, et n'en sont pas plus incommodés ; ainsi l'on ne doit pas regarder les vers, du moins ceux dont nous parlons, comme une maladie accidentelle, causée par les mauvaises digestions d'une herbe crue, mais plutôt comme un effet dépendant de la nourriture et de la digestion ordinaire de ces animaux (*).

Il faut avoir attention, lorsqu'on sèvre les jeunes poulains, de les mettre dans une écurie propre, qui ne soit pas chaude, crainte de les rendre trop délicats et trop sensibles aux impressions de l'air ; on leur donnera souvent de la litière fraîche, on les tiendra propres en les bouchonnant de temps en temps ; mais il ne faudra ni les attacher ni les panser à la main qu'à l'âge de deux ans et demi ou trois ans : ce frottement trop rude leur causerait de la douleur, leur peau est encore trop délicate pour le souffrir, et ils dépériraient au lieu de profiter ; il faut aussi avoir soin que le râtelier et la mangeoire ne soient pas trop élevés ; la nécessité de lever la tête trop haut pour prendre leur nourriture pourrait leur donner l'habitude de la porter de cette façon, ce qui leur gênerait l'encolure. Lorsqu'ils auront un an ou dix-huit mois, on leur tondra la queue, les crins repousseront et deviendront plus forts et plus touffus. Dès l'âge de deux ans, il faut séparer les poulains, mettre les mâles avec les chevaux, et les femelles avec les juments ; sans cette précaution les jeunes poulains se fatigueraient autour des poulines, et s'énerveraient sans aucun fruit.

A l'âge de trois ans ou de trois ans et demi, on doit commencer à les dresser et à les rendre dociles ; on leur mettra d'abord une selle légère et aisée, et on les laissera sellés pendant deux ou trois heures chaque jour ; on les accoutumera de même à recevoir un bridon dans la bouche et à se laisser lever les pieds, sur lesquels on frappera quelques coups comme pour les ferrer, et si ce sont des chevaux destinés au carrosse ou au trait, on leur

(a) Voyez le *Nouveau parfait maréchal*, par M. de Garsault. (Paris, 1746, p. 84 et 85.)

(*) Les « vers » dont parle Buffon sont des larves d'un insecte Diptère, l'*Oestrus Equi*. La femelle de cet insecte dépose ses œufs sur les poils du cheval ; celui-ci, en se léchant, les introduit dans son estomac où les larves se développent fixées à la muqueuse. Quand elles approchent du moment de leur transformation, elles se détachent et sont rejetées avec les excréments.

mettra un harnais sur le corps et un bridon : dans les commencements, il ne faut point de bride ni pour les uns ni pour les autres ; on les fera trotter ensuite à la longe avec un caveçon sur le nez, sur un terrain uni, sans être montés, et seulement avec la selle ou le harnais sur le corps ; et lorsque le cheval de selle tournera facilement et viendra volontiers auprès de celui qui tient la longe, on le montera et descendra dans la même place, et sans le faire marcher, jusqu'à ce qu'il ait quatre ans, parce qu'avant cet âge il n'est pas encore assez fort pour n'être pas, en marchant, surchargé du poids du cavalier ; mais à quatre ans on le montera pour le faire marcher au pas ou au trot, et toujours à petites reprises (a) : quand le cheval de carrosse sera accoutumé au harnais, on l'attellera avec un autre cheval fait, en lui mettant une bride, et on le conduira avec une longe passée dans la bride, jusqu'à ce qu'il commence à être sage au trait ; alors le cocher essayera de le faire reculer, ayant pour aide un homme devant, qui le poussera en arrière avec douceur, et même lui donnera de petits coups pour l'obliger à reculer : tout cela doit se faire avant que les jeunes chevaux aient changé de nourriture ; car quand une fois ils sont ce qu'on appelle engrainés, c'est-à-dire lorsqu'ils sont au grain et à la paille, comme ils sont plus vigoureux, on a remarqué qu'ils étaient aussi moins dociles et plus difficiles à dresser (b).

Le mors et l'éperon sont deux moyens qu'on a imaginés pour les obliger à recevoir le commandement : le mors pour la précision, et l'éperon pour la promptitude des mouvements. La bouche ne paraissait pas destinée par la nature à recevoir d'autres impressions que celle du goût et de l'appétit ; cependant elle est d'une si grande sensibilité dans le cheval, que c'est à la bouche, par préférence à l'œil et à l'oreille, qu'on s'adresse pour transmettre au cheval les signes de la volonté ; le moindre mouvement ou la plus petite pression du mors suffit pour avertir et déterminer l'animal, et cet organe de sentiment n'a d'autre défaut que celui de sa perfection même ; sa trop grande sensibilité veut être ménagée, car si on en abuse, on gâte la bouche du cheval en la rendant insensible à l'impression du mors. Les sens de la vue et de l'ouïe ne seraient pas sujets à une telle altération, et ne pourraient être émoussés de cette façon ; mais apparemment on a trouvé des inconvénients à commander aux chevaux par ces organes, et il est vrai que les signes transmis par le toucher font beaucoup plus d'effet sur les animaux en général, que ceux qui leur sont transmis par l'œil ou par l'oreille ; d'ailleurs, la situation des chevaux par rapport à celui qui les monte ou qui les conduit rend les yeux presque inutiles à cet effet, puisqu'ils ne voient que devant eux, et que ce n'est qu'en tournant la tête qu'ils pourraient apercevoir les signes qu'on leur ferait ; et quoique l'oreille soit un

(a) Voyez les *Éléments de cavalerie* de M. de La Guérinière. (Paris, 1744, t. 1^{er}, p. 140 et suiv.)

(b) Voyez le *Nouveau parfait maréchal*, par M. de Garsault, p. 86.

sens par lequel on les anime et on les conduit souvent, il paraît qu'on a restreint et laissé aux chevaux grossiers l'usage de cet organe, puisqu'au manège, qui est le lieu de la plus parfaite éducation, l'on ne parle presque point aux chevaux, et qu'il ne faut pas même qu'il paraisse qu'on les conduise ; en effet, lorsqu'ils sont bien dressés, la moindre pression des cuisses, le plus léger mouvement du mors, suffit pour les diriger ; l'éperon est même inutile, ou du moins on ne s'en sert que pour les forcer à faire des mouvements violents ; et lorsque, par l'ineptie du cavalier, il arrive qu'en donnant de l'éperon il retient la bride, le cheval, se trouvant excité d'un côté et retenu de l'autre, ne peut que se cabrer en faisant un bond sans sortir de sa place.

On donne à la tête du cheval, par le moyen de la bride, un air avantageux et relevé ; on la place comme elle doit être, et le plus petit signe ou le plus petit mouvement du cavalier suffit pour faire prendre au cheval ses différentes allures ; la plus naturelle est peut-être le trot, mais le pas et même le galop sont plus doux pour le cavalier, et ce sont aussi les deux allures qu'on s'applique le plus à perfectionner. Lorsque le cheval lève la jambe de devant pour marcher, il faut que ce mouvement soit fait avec hardiesse et facilité, et que le genou soit assez plié ; la jambe levée doit paraître soutenue un instant, et, lorsqu'elle retombe, le pied doit être ferme et appuyer également sur la terre, sans que la tête du cheval reçoive aucune impression de ce mouvement ; car lorsque la jambe retombe subitement et que la tête baisse en même temps, c'est ordinairement pour soulager promptement l'autre jambe, qui n'est pas assez forte pour supporter seule tout le poids du corps ; ce défaut est très grand, aussi bien que celui de porter le pied en dehors ou en dedans, car il retombe dans cette même direction : l'on doit observer aussi que lorsqu'il appuie sur le talon, c'est une marque de faiblesse, et que quand il pose sur la pince, c'est une attitude fatigante et forcée que le cheval ne peut soutenir longtemps.

Le pas, qui est la plus lente de toutes les allures, doit cependant être prompt ; il faut qu'il ne soit ni trop allongé ni trop accourci, et que la démarche du cheval soit légère : cette légèreté dépend beaucoup de la liberté des épaules, et se reconnaît à la manière dont il porte la tête en marchant ; s'il la tient haute et ferme, il est ordinairement vigoureux et léger. Lorsque le mouvement des épaules n'est pas assez libre, la jambe ne se lève point assez et le cheval est sujet à faire des faux pas et à heurter du pied contre les inégalités du terrain ; et lorsque les épaules sont encore plus serrées et que le mouvement des jambes en paraît indépendant, le cheval se fatigue, fait des chutes, et n'est capable d'aucun service : le cheval doit être sur la hanche, c'est-à-dire hausser les épaules et baisser la hanche en marchant ; il doit aussi soutenir sa jambe et la lever assez haut ; mais, s'il la soutient trop longtemps, s'il la laisse retomber trop lentement, il perd tout l'avantage de la légèreté, il devient dur, et n'est bon que pour l'appareil et pour piaffer.

Il ne suffit pas que les mouvements du cheval soient légers ; il faut encore qu'ils soient égaux et uniformes dans le train du devant et dans celui du derrière, car si la croupe balance tandis que les épaules se soutiennent, le mouvement se fait sentir au cavalier par secousses et lui devient incommode ; la même chose arrive lorsque le cheval allonge trop de la jambe de derrière, et qu'il la pose au delà de l'endroit où le pied de devant a porté : les chevaux dont le corps est court sont sujets à ce défaut ; ceux dont les jambes se croisent ou s'atteignent n'ont pas la démarche sûre, et, en général, ceux dont le corps est long sont les plus commodes pour le cavalier, parce qu'il se trouve plus éloigné des deux centres de mouvement, les épaules et les hanches, et qu'il en ressent moins les impressions et les secousses.

Les quadrupèdes marchent ordinairement en portant à la fois en avant une jambe de devant et une jambe de derrière ; lorsque la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière suit et avance en même temps, et ce pas étant fait, la jambe gauche de devant part à son tour conjointement avec la jambe droite de derrière et ainsi de suite : comme leur corps porte sur quatre points d'appui qui forment un carré long, la manière la plus commode de se mouvoir est d'en changer deux à la fois en diagonale, de façon que le centre de gravité du corps de l'animal ne fasse qu'un petit mouvement et reste toujours à peu près dans la direction des deux points d'appui qui ne sont pas en mouvement ; dans les trois allures naturelles du cheval, le pas, le trot et le galop, cette règle de mouvement s'observe toujours, mais avec des différences. Dans le pas, il y a quatre temps dans le mouvement : si la jambe droite de devant part la première, la jambe gauche de derrière suit un instant après ; ensuite la jambe gauche de devant part à son tour pour être suivie un instant après de la jambe droite de derrière ; ainsi le pied droit de devant pose à terre le premier, le pied gauche de derrière pose à terre le second, le pied gauche de devant pose à terre le troisième, et le pied droit de derrière pose à terre le dernier, ce qui fait un mouvement à quatre temps et à trois intervalles, dont le premier et le dernier sont plus courts que celui du milieu. Dans le trot, il n'y a que deux temps dans le mouvement : si la jambe droite de devant part, la jambe gauche de derrière part aussi en même temps, et sans qu'il y ait aucun intervalle entre le mouvement de l'une et le mouvement de l'autre ; ensuite la jambe gauche de devant part avec la droite de derrière aussi en même temps, de sorte qu'il n'y a dans ce mouvement du trot que deux temps et un intervalle ; le pied droit de devant et le pied gauche de derrière posent à terre en même temps, et ensuite le pied gauche de devant et le droit de derrière posent aussi à terre en même temps. Dans le galop, il y a ordinairement trois temps ; mais comme, dans ce mouvement, qui est une espèce de saut, les parties antérieures du cheval ne se meuvent pas d'abord d'elles-mêmes, et qu'elles sont chassées par la force des hanches et des parties postérieures, si des deux

jambes de devant la droite doit avancer plus que la gauche, il faut auparavant que le pied gauche de derrière pose à terre pour servir de point d'appui à ce mouvement d'élan : ainsi c'est le pied gauche de derrière qui fait le premier temps du mouvement et qui pose à terre le premier ; ensuite la jambe droite de derrière se lève conjointement avec la gauche de devant, et elles retombent à terre en même temps, et enfin la jambe droite de devant, qui s'est levée un instant après la gauche de devant et la droite de derrière, se pose à terre la dernière, ce qui fait le troisième temps : ainsi, dans ce mouvement du galop, il y a trois temps et deux intervalles, et dans le premier de ces intervalles, lorsque le mouvement se fait avec vitesse, il y a un instant où les quatre jambes sont en l'air en même temps, et où l'on voit les quatre fers du cheval à la fois. Lorsque le cheval a les hanches et les jarrets souples et qu'il les remue avec vitesse et agilité, ce mouvement du galop est plus parfait, et la cadence s'en fait à quatre temps ; il pose d'abord le pied gauche de derrière qui marque le premier temps, ensuite le pied droit de derrière retombe le premier et marque le second temps ; le pied gauche de devant tombant un instant après marque le troisième temps, et enfin le pied droit de devant, qui retombe le dernier, marque le quatrième temps.

Les chevaux galopent ordinairement sur le pied droit ; de la même manière qu'ils partent de la jambe droite de devant pour marcher et pour trotter, ils entament aussi le chemin en galopant par la jambe droite de devant, qui est plus avancée que la gauche ; et de même la jambe droite de derrière, qui suit immédiatement la droite de devant, est aussi plus avancée que la gauche de derrière, et cela constamment tant que le galop dure : de là il résulte que la jambe gauche, qui porte tout le poids et qui pousse les autres en avant, est la plus fatiguée, en sorte qu'il serait bon d'exercer les chevaux à galoper alternativement sur le pied gauche aussi bien que sur le droit ; ils suffiraient plus longtemps à ce mouvement violent, et c'est aussi ce que l'on fait au manège, mais peut-être par une autre raison, qui est que comme on les fait souvent changer de main, c'est-à-dire décrire un cercle dont le centre est tantôt à droite, tantôt à gauche, on les oblige aussi à galoper tantôt sur le pied droit, tantôt sur le gauche.

Dans le pas, les jambes du cheval ne se lèvent qu'à une petite hauteur, et les pieds rasent la terre d'assez près ; au trot, elles s'élèvent davantage, et les pieds sont entièrement détachés de terre ; dans le galop, les jambes s'élèvent encore plus haut, et les pieds semblent bondir sur la terre ; le pas, pour être bon, doit être prompt, léger, doux et sûr ; le trot doit être ferme, prompt et également soutenu ; il faut que le derrière chasse bien le devant : le cheval, dans cette allure, doit porter la tête haute et avoir les reins droits ; car si les hanches haussent et baissent alternativement à chaque temps du trot, si la croupe balance et si le cheval se berce, il trotte mal par faiblesse ; s'il jette en dehors les jambes de devant, c'est un autre défaut ; les jambes

de devant doivent être sur la même ligne que celles de derrière, et toujours les effacer. Lorsqu'une des jambes de derrière se lance, si la jambe de devant du même côté reste en place un peu trop longtemps, le mouvement devient plus dur par cette résistance; et c'est pour cela que l'intervalle entre les deux temps du trot doit être court; mais, quelque court qu'il puisse être, cette résistance suffit pour rendre cette allure plus dure que le pas et le galop, parce que dans le pas le mouvement est plus liant, plus doux, et la résistance moins forte, et que dans le galop il n'y a presque point de résistance horizontale, qui est la seule incommode pour le cavalier, la réaction du mouvement des jambes de devant se faisant presque toute de bas en haut dans la direction perpendiculaire.

Le ressort des jarrets contribue autant au mouvement du galop que celui des reins; tandis que les reins font effort pour élever et pousser en avant les parties antérieures, le pli du jarret fait ressort, rompt le coup et adoucit la secousse : aussi plus ce ressort du jarret est liant et souple, plus le mouvement du galop est doux; il est aussi d'autant plus prompt et plus rapide, que les jarrets sont plus forts, et d'autant plus soutenu que le cheval porte plus sur les hanches, et que les épaules sont plus soutenues par la force des reins. Au reste, les chevaux qui dans le galop lèvent bien haut les jambes de devant ne sont pas ceux qui galopent le mieux; ils avancent moins que les autres et se fatiguent davantage, et cela vient ordinairement de ce qu'ils n'ont pas les épaules assez libres.

Le pas, le trot et le galop sont donc les allures naturelles les plus ordinaires; mais il y a quelques chevaux qui ont naturellement une autre allure qu'on appelle l'amble, qui est très différente des trois autres, et qui du premier coup d'œil paraît contraire aux lois de la mécanique et très fatigante pour l'animal, quoique dans cette allure la vitesse du mouvement ne soit pas si grande dans le galop ou dans le grand trot : dans cette allure, le pied du cheval rase la terre encore de plus près que dans le pas, et chaque démarche est beaucoup plus allongée; mais, ce qu'il y a de singulier, c'est que les deux jambes du même côté, par exemple celle de devant et de derrière du côté droit, partent en même temps pour faire un pas, et qu'ensuite les deux jambes du côté gauche partent aussi en même temps pour en faire un autre, et ainsi de suite : en sorte que les deux côtés du corps manquent alternativement d'appui, et qu'il n'y a point d'équilibre de l'un à l'autre, ce qui ne peut manquer de fatiguer beaucoup le cheval, qui est obligé de se soutenir dans un balancement forcé par la rapidité d'un mouvement qui n'est presque pas détaché de terre; car s'il levait les pieds dans cette allure autant qu'il les lève dans le trot ou même dans le bon pas, le balancement serait si grand qu'il ne pourrait manquer de tomber sur le côté; et ce n'est que parce qu'il rase la terre de très près, et par des alternatives promptes de mouvement qu'il se soutient dans cette allure, où la

jambe de derrière doit, non seulement partir en même temps que la jambe de devant du même côté, mais encore avancer sur elle et poser un pied ou un pied et demi au delà de l'endroit où celle-ci a posé : plus cet espace dont la jambe de derrière avance de plus que la jambe de devant est grand, mieux le cheval marche l'amble, et plus le mouvement total est rapide. Il n'y a donc dans l'amble, comme dans le trot, que deux temps dans le mouvement; et toute la différence est que dans le trot les deux jambes qui vont ensemble sont opposées en diagonale, au lieu que dans l'amble ce sont les deux jambes du même côté qui vont ensemble : cette allure, qui est très fatigante pour le cheval, et qu'on ne doit lui laisser prendre que dans les terrains unis, est fort douce pour le cavalier; elle n'a pas la dureté du trot, qui vient de la résistance que fait la jambe de devant lorsque celle de derrière se lève, parce que dans l'amble cette jambe de devant se lève en même temps que celle de derrière du même côté; au lieu que dans le trot, cette jambe de devant du même côté demeure en repos et résiste à l'impulsion pendant tout le temps que se meut celle de derrière. Les connaisseurs assurent que les chevaux qui naturellement vont l'amble ne trottent jamais, et qu'ils sont beaucoup plus faibles que les autres; en effet, les poulains prennent assez souvent cette allure, surtout lorsqu'on les force à aller vite, et qu'ils ne sont pas encore assez forts pour trotter ou pour galoper; et l'on observe aussi que la plupart des bons chevaux, qui ont été trop fatigués et qui commencent à s'user, prennent eux-mêmes cette allure, lorsqu'on les force à un mouvement plus rapide que celui du pas (a).

L'amble peut donc être regardé comme une allure défectueuse, puisqu'elle n'est pas ordinaire et qu'elle n'est naturelle qu'à un petit nombre de chevaux; que ces chevaux sont presque toujours plus faibles que les autres, et que ceux qui paraissent les plus forts sont ruinés en moins de temps que ceux qui trottent et galopent; mais il y a encore deux autres allures, l'entre-pas et l'aubin, que les chevaux faibles ou excédés prennent d'eux-mêmes, qui sont beaucoup plus défectueuses que l'amble; on a appelé ces mauvaises allures des trains rompus, désunis ou composés : l'entre-pas tient du pas et de l'amble, et l'aubin tient du trot et du galop; l'un et l'autre viennent des excès d'une longue fatigue ou d'une grande faiblesse de reins; les chevaux de messagerie qu'on surcharge commencent à aller à l'entre-pas au lieu du trot à mesure qu'ils se ruinent, et les chevaux de poste ruinés, qu'on presse de galoper, vont l'aubin au lieu du galop.

Le cheval est de tous les animaux celui qui, avec une grande taille, a le plus de proportion et d'élégance dans les parties de son corps; car, en lui comparant les animaux qui sont immédiatement au-dessus et au-dessous, on verra que l'âne est mal fait, que le lion a la tête trop grosse, que le

(a) Voyez *l'École de cavalerie* de M. de La Guérinière. (Paris, 1751, in-folio, p. 77.)

bœuf a les jambes trop minces et trop courtes pour la grosseur de son corps, que le chameau est difforme, et que les plus gros animaux, le rhinocéros et l'éléphant, ne sont pour ainsi dire que des masses informes. Le grand allongement des mâchoires est la principale cause de la différence entre la tête des quadrupèdes et celle de l'homme; c'est aussi le caractère le plus ignoble de tous; cependant, quoique les mâchoires du cheval soient fort allongées, il n'a pas, comme l'âne, un air d'imbécillité, ou de stupidité comme le bœuf; la régularité des proportions de sa tête lui donne, au contraire, un air de légèreté qui est bien soutenu par la beauté de son encolure. Le cheval semble vouloir se mettre au-dessus de son état de quadrupède en élevant sa tête; dans cette noble attitude, il regarde l'homme face à face; ses yeux sont vifs et bien ouverts, ses oreilles sont bien faites et d'une juste grandeur, sans être courtes comme celles du taureau, ou trop longues comme celles de l'âne; sa crinière accompagne bien sa tête, orne son cou, et lui donne un air de force et de fierté; sa queue traînante et touffue couvre et termine avantageusement l'extrémité de son corps: bien différente de la courte queue du cerf, de l'éléphant, etc., et de la queue nue de l'âne, du chameau, du rhinocéros, etc., la queue du cheval est formée par des crins épais et longs qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court; il ne peut relever sa queue comme le lion, mais elle lui sied mieux quoique abaissée; et comme il peut la mouvoir de côté, il s'en sert utilement pour chasser les mouches qui l'incommodent; car quoique sa peau soit très ferme, et qu'elle soit garnie partout d'un poil épais et serré, elle est cependant très sensible.

L'attitude de la tête et du cou contribue plus que celle de toutes les autres parties du corps à donner au cheval un noble maintien; la partie supérieure de l'encolure, dont sort la crinière, doit s'élever d'abord en ligne droite en sortant du garrot, et former ensuite, en approchant de la tête, une courbe à peu près semblable à celle du cou d'un cygne; la partie inférieure de l'encolure ne doit former aucune courbure; il faut que sa direction soit en ligne droite depuis le poitrail jusqu'à la ganache, et un peu penchée en avant; et si elle était perpendiculaire, l'encolure serait fautive. Il faut aussi que la partie supérieure du cou soit mince, et qu'il y ait peu de chair auprès de la crinière, qui doit être médiocrement garnie de crins longs et déliés: une belle encolure doit être longue et relevée, et cependant proportionnée à la taille du cheval; lorsqu'elle est trop longue et trop menue, les chevaux donnent ordinairement des coups de tête, et quand elle est trop courte et trop charnue, ils sont pesants à la main; et, pour que la tête soit le plus avantageusement placée, il faut que le front soit perpendiculaire à l'horizon.

La tête doit être sèche et menue sans être trop longue, les oreilles peu distantes, petites, droites, immobiles, étroites, déliées et bien plantées sur le haut de la tête, le front étroit et un peu convexe, les salières remplies,

les paupières minces, les yeux clairs, vifs, pleins de feu, assez gros et avancés à fleur de tête, la prunelle grande, la ganache décharnée et peu épaisse, le nez un peu arqué, les naseaux bien ouverts et bien fendus, la cloison du nez mince, les lèvres déliées, la bouche médiocrement fendue, le garrot élevé et tranchant, les épaules sèches, plates et peu serrées, le dos égal, uni, insensiblement arqué sur la longueur, et relevé des deux côtés de l'épine qui doit paraître enfoncée, les flancs pleins et courts, la croupe ronde et bien fournie, la hanche bien garnie, le tronçon de la queue épais et ferme, les bras et les cuisses gros et charnus, le genou rond en devant, le jarret ample et évidé, les canons minces sur le devant et larges sur les côtés, le nerf bien détaché, le boulet menu, le fanon peu garni, le paturon gros et d'une médiocre longueur, la couronne peu élevée, la corne noire, unie et luisante, le sabot haut, les quartiers ronds, les talons larges et médiocrement élevés, la fourchette menue et maigre, et la sole épaisse et concave.

Mais il y a peu de chevaux dans lesquels on trouve toutes ces perfections rassemblées : les yeux sont sujets à plusieurs défauts qu'il est quelquefois difficile de reconnaître ; dans un œil sain, on doit voir à travers la cornée deux ou trois taches de couleur de suie au-dessus de la prunelle, car, pour voir ces taches, il faut que la cornée soit claire, nette et transparente ; si elle paraît double ou de mauvaise couleur, l'œil n'est pas bon ; la prunelle petite, longue et étroite, ou environnée d'un cercle blanc, désigne aussi un mauvais œil ; et lorsqu'elle a une couleur de bleu verdâtre, l'œil est certainement mauvais et la vue trouble.

Je renvoie à l'article des descriptions l'énumération détaillée des défauts du cheval, et je me contenterai d'ajouter encore quelques remarques par lesquelles, comme par les précédentes, on pourra juger de la plupart des perfections ou des imperfections d'un cheval. On juge assez bien du naturel et de l'état actuel de l'animal par le mouvement des oreilles ; il doit, lorsqu'il marche, avoir la pointe des oreilles en avant : un cheval fatigué a les oreilles basses, ceux qui sont colères et malins portent alternativement l'une des oreilles en avant et l'autre en arrière ; tous portent les oreilles du côté où ils entendent quelque bruit ; et lorsqu'on les frappe sur le dos ou sur la croupe, ils tournent les oreilles en arrière. Les chevaux qui ont les yeux enfoncés, ou un œil plus petit que l'autre, ont ordinairement la vue mauvaise ; ceux dont la bouche est sèche ne sont pas d'un aussi bon tempérament que ceux dont la bouche est fraîche et devient écumeuse sous la bride. Le cheval de selle doit avoir les épaules plates, mobiles et peu chargées ; le cheval de trait, au contraire, doit les avoir grosses, rondes et charnues : si cependant les épaules d'un cheval de selle sont trop sèches, et que les os paraissent trop avancer sous la peau, c'est un défaut qui désigne que les épaules ne sont pas libres, et que, par conséquent, le cheval ne pourra

supporter la fatigue. Un autre défaut pour le cheval de selle est d'avoir le poitrail trop avancé et les jambes de devant retirées en arrière, parce qu'alors il est sujet à s'appuyer sur la main en galopant, et même à broncher et à tomber : la longueur des jambes doit être proportionnée à la taille du cheval ; lorsque celles de devant sont trop longues, il n'est pas assuré sur ses pieds ; si elles sont trop courtes, il est pesant à la main. On a remarqué que les juments sont plus sujettes que les chevaux à être basses du devant, et que les chevaux entiers ont le cou plus gros que les juments et les hongres.

Une des choses les plus importantes à connaître, c'est l'âge du cheval ; les vieux chevaux ont ordinairement les salières creuses ; mais cet indice est équivoque, puisque de jeunes chevaux, engendrés de vieux étalons, ont aussi les salières creuses : c'est par les dents qu'on peut avoir une connaissance plus certaine de l'âge ; le cheval en a quarante, vingt-quatre mâchelières, quatre canines et douze incisives ; les juments n'ont pas de dents canines, ou les ont fort courtes ; les mâchelières ne servent point à la connaissance de l'âge, c'est par les dents de devant et ensuite par les canines qu'on en juge. Les douze dents de devant commencent à pousser quinze jours après la naissance du poulain ; ces premières dents sont rondes, courtes, peu solides et tombent en différents temps pour être remplacées par d'autres : à deux ans et demi, les quatre de devant du milieu tombent les premières, deux en haut, deux en bas ; un an après, il en tombe quatre autres, une de chaque côté des premières qui sont déjà remplacées ; à quatre ans et demi environ, il en tombe quatre autres, toujours à côté de celles qui sont tombées et remplacées ; ces quatre dernières dents de lait sont remplacées par quatre autres, qui ne croissent pas à beaucoup près aussi vite que celles qui ont remplacé les huit premières ; et ce sont ces quatre dernières dents, qu'on appelle les coins, et qui remplacent les quatre dernières dents de lait, qui marquent l'âge du cheval ; elles sont aisées à reconnaître, puisqu'elles sont les troisièmes tant en haut qu'en bas, à les compter depuis le milieu de l'extrémité de la mâchoire ; ces dents sont creuses et ont une marque noire dans leur concavité ; à quatre ans et demi ou cinq ans, elles ne débordent presque pas au-dessus de la gencive, et le creux est fort sensible ; à six ans et demi, il commence à se remplir, la marque commence aussi à diminuer et à se rétrécir, et toujours de plus en plus jusqu'à sept ans et demi ou huit ans, que le creux est tout à fait rempli et la marque noire effacée ; après huit ans, comme ces dents ne donnent plus connaissance de l'âge, on cherche à en juger par les dents canines ou crochets ; ces quatre dents sont à côté de celles dont nous venons de parler : ces dents canines, non plus que les mâchelières, ne sont pas précédées par d'autres dents qui tombent ; les deux de la mâchoire inférieure poussent ordinairement, les premières à trois ans et demi, et les deux de la mâchoire

supérieure à quatre ans, et jusqu'à l'âge de six ans ces dents sont fort pointues; à dix ans, celles d'en haut paraissent déjà émoussées, usées et longues, parce qu'elles sont déchaussées, la gencive se retirant avec l'âge, et plus elles le sont, plus le cheval est âgé: de dix jusqu'à treize ou quatorze ans, il y a peu d'indice de l'âge, mais alors quelques poils des sourcils commencent à devenir blancs; cet indice est cependant aussi équivoque que celui qu'on tire des salières creuses, puisqu'on a remarqué que les chevaux engendrés de vieux étalons et de vieilles juments ont des poils blancs aux sourcils dès l'âge de neuf ou dix ans. Il y a des chevaux dont les dents sont si dures qu'elles ne s'usent point, et sur lesquelles la marque noire subsiste et ne s'efface jamais; mais ces chevaux, qu'on appelle *béguts*, sont aisés à reconnaître par le creux de la dent, qui est absolument rempli, et aussi par la longueur des dents canines (a): au reste, on a remarqué qu'il y a plus de juments que de chevaux béguts. On peut aussi connaître, quoique moins précisément, l'âge d'un cheval par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le cheval vieillit.

Dès l'âge de deux ans ou deux ans et demi, le cheval est en état d'engendrer, et les juments, comme toutes les autres femelles, sont encore plus précoces que les mâles; mais ces jeunes chevaux ne produisent que des poulains mal conformés ou mal constitués: il faut que le cheval ait au moins quatre ans ou quatre ans et demi avant que de lui permettre l'usage de la jument, et encore ne le permettra-t-on de si bonne heure qu'aux chevaux de trait et aux gros chevaux, qui sont ordinairement formés plus tôt que les chevaux fins; car, pour ceux-ci, il faut attendre jusqu'à six ans, et même jusqu'à sept pour les beaux étalons d'Espagne; les juments peuvent avoir un an de moins: elles sont ordinairement en chaleur au printemps depuis la fin de mars jusqu'à la fin de juin: mais le temps de la plus forte chaleur ne dure guère que quinze jours ou trois semaines, et il faut être attentif à profiter de ce temps pour leur donner l'étalon; il doit être bien choisi, beau, bien fait, relevé du devant, vigoureux, sain par tout le corps, et surtout de bonne race et de bon pays. Pour avoir de beaux chevaux de selle fins et bien faits, il faut prendre des étalons étrangers; les arabes, les turcs, les barbes et les chevaux d'Andalousie sont ceux qu'on doit préférer à tous les autres; et, à leur défaut, on se servira de beaux chevaux anglais, parce que ces chevaux viennent des premiers, et qu'ils n'ont pas beaucoup dégénéré, la nourriture étant excellente en Angleterre, où l'on a aussi très grand soin de renouveler les races: les étalons d'Italie, surtout les napolitains, sont aussi fort bons, et ils ont le double avantage de produire des chevaux fins de monture lorsqu'on leur donne des juments fines, et de beaux chevaux de carrosse avec des juments étoffées et de bonne taille. On prétend qu'en

(a) Voyez l'*École de cavalerie* de M. de La Guérinière, p. 25 et suiv.

France, en Angleterre, etc., les chevaux arabes et barbes engendrent ordinairement des chevaux plus grands qu'eux, et qu'au contraire les chevaux d'Espagne n'en produisent que de plus petits qu'eux. Pour avoir de beaux chevaux de carrosse, il faut se servir d'étalons napolitains, danois, ou de chevaux de quelques endroits d'Allemagne et de Hollande, comme du Holstein et de Frise. Les étalons doivent être de belle taille, c'est-à-dire de quatre pieds huit, neuf et dix pouces pour les chevaux de selle, et de cinq pieds au moins pour les chevaux de carrosse : il faut aussi qu'un étalon soit d'un bon poil, comme noir de jais, beau gris, bai, alezan, isabelle doré avec la raie de mulot, les crins et les extrémités noires; tous les poils qui sont d'une couleur lavée et qui paraissent mal teints doivent être bannis des haras, aussi bien que les chevaux qui ont les extrémités blanches (*). Avec un très bel extérieur, l'étalon doit avoir encore toutes les bonnes qualités intérieures : du courage, de la docilité, de l'ardeur, de l'agilité, de la sensibilité dans la bouche, de la liberté dans les épaules, de la sûreté dans les jambes, de la souplesse dans les hanches, du ressort par tout le corps, et surtout dans les jarrets, et même il doit avoir été un peu dressé et exercé au manège. Le cheval est de tous les animaux celui qu'on a le plus observé, et on a remarqué qu'il communique, par la génération, presque toutes ses bonnes et mauvaises qualités naturelles et acquises : un cheval naturellement hargneux, ombrageux, rétif, etc., produit des poulains qui ont le même naturel; et comme les défauts de conformation et les vices des humeurs se perpétuent encore plus sûrement que les qualités du naturel, il faut avoir grand soin d'exclure du haras tout cheval difforme, morveux, poussif, lunatique, etc.

Dans ces climats, la jument contribue moins que l'étalon à la beauté du poulain, mais elle contribue peut-être plus à son tempérament et à sa taille; ainsi il faut que les juments aient du corps, du ventre, et qu'elles soient bonnes nourrices. Pour avoir de beaux chevaux fins, on préfère les juments espagnoles et italiennes, et pour des chevaux de carrosse les juments anglaises et normandes; cependant, avec de beaux étalons, des juments de tout pays pourront donner de beaux chevaux, pourvu qu'elles soient elles-mêmes bien faites et de bonne race; car si elles ont été engendrées d'un mauvais cheval, les poulains qu'elles produiront seront souvent eux-mêmes de mauvais chevaux. Dans cette espèce d'animaux, comme dans l'espèce humaine, la progéniture ressemble assez souvent aux ascendants paternels ou maternels : seulement il semble que dans les chevaux la femelle ne contribue pas à la génération tout à fait autant que dans l'espèce humaine; le fils ressemble plus souvent à sa mère que le poulain ne ressemble à la sienne; et lorsque le poulain ressemble à la jument qui l'a produit, c'est ordinairement par les parties antérieures du corps, et par la tête et l'encolure.

(*) On voit que Buffon connaît toute l'importance de ce que Darwin a appelé plus tard la sélection artificielle.

Au reste, pour bien juger de la ressemblance des enfants à leurs parents, il ne faudrait pas les comparer dans les premières années, mais attendre l'âge où, tout étant développé, la comparaison en serait plus certaine et plus sensible : indépendamment du développement dans l'accroissement, qui souvent altère ou change en bien les formes, les proportions et la couleur des cheveux, il se fait, dans le temps de la puberté, un développement prompt et subit, qui change ordinairement les traits, la taille, l'attitude des jambes, etc. ; le visage s'allonge, le nez grossit et grandit, la mâchoire s'avance ou se charge, la taille s'élève ou se courbe, les jambes s'allongent et souvent deviennent cagneuses ou effilées : en sorte que la physionomie et le maintien du corps changent quelquefois si fort, qu'il serait très possible de méconnaître, au moins du premier coup d'œil, après la puberté, une personne qu'on aurait bien connue avant ce temps, et qu'on n'aurait pas vue depuis. Ce n'est donc qu'après cet âge qu'on doit comparer l'enfant à ses parents, si l'on veut juger exactement de la ressemblance ; et alors on trouve dans l'espèce humaine que souvent le fils ressemble à son père, et la fille à sa mère ; que le plus souvent ils ressemblent à l'un et à l'autre à la fois, et qu'ils tiennent quelque chose de tous deux ; qu'assez souvent ils ressemblent aux grands-pères ou aux grand'mères ; que quelquefois ils ressemblent aux oncles ou aux tantes ; que presque toujours les enfants du même père et de la même mère se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à leurs ascendants, et que tous ont quelque chose de commun et un air de famille. Dans les chevaux, comme le mâle contribue plus à la génération que la femelle (*), les juments produisent des poulains qui sont assez souvent semblables en tout à l'étalon, ou qui toujours lui ressemblent plus qu'à la mère ; elles en produisent aussi qui ressemblent aux grands-pères, et lorsque la jument mère a été elle-même engendrée d'un mauvais cheval, il arrive assez souvent que, quoiqu'elle ait eu un bel étalon et qu'elle soit belle elle-même, elle ne produit qu'un poulain qui, quoique en apparence beau et bien fait dans sa première jeunesse, décline toujours en croissant, tandis qu'une jument qui sort d'une bonne race donne des poulains qui, quoique de mauvaise apparence d'abord, embellissent avec l'âge.

Au reste, ces observations que l'on a faites sur le produit des juments, et qui semblent concourir toutes à prouver que, dans les chevaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, ne me paraissent pas encore suffisantes pour établir ce fait d'une manière indubitable et irrévocable ; il ne serait pas impossible que ces observations subsistassent, et

(*) Il y a là une erreur ; il n'est pas permis de dire que l'un des sexes agit toujours, dans une espèce déterminée, plus que l'autre sexe ; il est vrai que dans chaque cas particulier l'un des sexes l'emporte ; mais c'est tantôt l'un et tantôt l'autre, sans que nous sachions encore prévoir à l'avance ce qui arrivera. En dehors de ce détail, tout ce que dit ici Buffon, au sujet de l'hérédité, est d'une grande exactitude.

qu'en même temps et en général les juments contribuassent autant que les chevaux au produit de la génération : il ne me paraît pas étonnant que des étalons, toujours choisis dans un grand nombre de chevaux tirés ordinairement de pays chauds, nourris dans l'abondance, entretenus et ménagés avec grand soin, dominant dans la génération sur des juments communes, nées dans un climat froid, et souvent réduites à travailler ; et comme dans les observations tirées des haras il y a toujours plus ou moins de cette supériorité de l'étalon sur la jument, on peut très bien imaginer que ce n'est que par cette raison qu'elles sont vraies et constantes ; mais en même temps il pourrait être tout aussi vrai que de très belles juments des pays chauds, auxquelles on donnerait des chevaux communs, influeraient peut-être beaucoup plus qu'eux sur leur progéniture , et qu'en général, dans l'espèce des chevaux comme dans l'espèce humaine, il y eût égalité dans l'influence du mâle et de la femelle sur leur progéniture ; cela me paraît naturel et d'autant plus probable, qu'on a remarqué, même dans les haras, qu'il naissait à peu près un nombre égal de poulains et de poulines : ce qui prouve qu'au moins pour le sexe la femelle influe pour sa moitié.

Mais ne suivons pas plus loin ces considérations, qui nous éloigneraient de notre sujet : lorsque l'étalon est choisi et que les juments qu'on veut lui donner sont rassemblées, il faut avoir un autre cheval entier qui ne servira qu'à faire connaître les juments qui seront en chaleur, et qui même contribuera par ses attaques à les y faire entrer ; on fait passer toutes les juments l'une après l'autre devant ce cheval entier, qui doit être ardent et hennir fréquemment ; il veut les attaquer toutes : celles qui ne sont point en chaleur se défendent, et il n'y a que celles qui y sont qui se laissent approcher ; mais, au lieu de le laisser approcher tout à fait, on le retire et on lui substitue le véritable étalon. Cette épreuve est utile pour reconnaître le vrai temps de la chaleur des juments, et surtout de celles qui n'ont pas encore produit ; car celles qui viennent de pouliner entrent ordinairement en chaleur neuf jours après leur accouchement ; ainsi on peut les mener à l'étalon dès ce jour même et les faire couvrir ; ensuite essayer neuf jours après, au moyen de l'épreuve ci-dessus, si elles sont encore en chaleur ; et si elles y sont en effet, les faire couvrir une seconde fois, et ainsi de suite une fois tous les neuf jours tant que leur chaleur dure, car lorsqu'elles sont pleines la chaleur diminue et cesse peu de jours après.

Mais, pour que tout cela puisse se faire aisément, commodément, avec succès et fruit, il faut beaucoup d'attention, de dépense et de précautions ; il faut établir le haras dans un bon terrain et dans un lieu convenable et proportionné à la quantité de juments et d'étalons qu'on veut employer ; il faut partager ce terrain en plusieurs parties, fermées de palis ou de fossés avec de bonnes haies, mettre les juments pleines et celles qui allaitent leurs poulains dans la partie où le pâturage est le plus gras, séparer celles qui

n'ont pas conçu ou qui n'ont pas encore été couvertes, et les mettre avec les jeunes poulines dans un autre parquet où le pâturage soit moins gras, afin qu'elles n'engraissent pas trop, ce qui s'opposerait à la génération ; et enfin il faut mettre les jeunes poulains entiers ou hongres dans la partie du terrain la plus sèche et la plus inégale, pour qu'en montant et en descendant les collines ils acquièrent de la liberté dans les jambes et les épaules : ce dernier parquet, où l'on met les poulains mâles, doit être séparé de ceux des juments avec grand soin, de peur que ces jeunes chevaux ne s'échappent et ne s'énervent avec les juments. Si le terrain est assez grand pour qu'on puisse partager en deux parties chacun de ces parquets pour y mettre alternativement des chevaux et des bœufs l'année suivante, le fond du pâturage durera bien plus longtemps que s'il était continuellement mangé par les chevaux ; le bœuf répare le pâturage, et le cheval l'amaigrit : il faut aussi qu'il y ait des mares dans chacun de ces parquets ; les eaux dormantes sont meilleures pour les chevaux que les eaux vives, qui leur donnent souvent des tranchées ; et, s'il y a quelques arbres dans ce terrain, il ne faut pas les détruire : les chevaux sont bien aises de trouver cette ombre dans les grandes chaleurs ; mais, s'il y a des troncs, des chicots ou des trous, il faut arracher, combler, aplanir, pour prévenir tout accident. Ces pâturages serviront à la nourriture de votre haras pendant l'été ; et il faudra pendant l'hiver mettre les juments à l'écurie et les nourrir avec du foin, aussi bien que les poulains, qu'on ne mènera pâturer que dans les beaux jours d'hiver. Les étalons doivent être toujours nourris à l'écurie avec plus de paille que de foin, et entretenus dans un exercice modéré jusqu'au temps de la monte, qui dure ordinairement depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin : on ne leur fera faire aucun autre exercice pendant ce temps, et on les nourrira largement, mais avec les mêmes nourritures qu'à l'ordinaire.

Lorsqu'on mènera l'étalon à la jument, il faudra le panser auparavant, cela ne fera qu'augmenter son ardeur ; il faut aussi que la jument soit propre et déferrée des pieds de derrière, car il y en a qui sont chatouilleuses et qui ruent à l'approche de l'étalon ; un homme tient la jument par le licol, et deux autres conduisent l'étalon par des longes ; lorsqu'il est en situation, on aide à l'accouplement en le dirigeant et en détournant la queue de la jument ; car un seul crin qui s'opposerait pourrait le blesser, même dangereusement : il arrive quelquefois que, dans l'accouplement, l'étalon ne consomme pas l'acte de la génération, et qu'il sort de dessus la jument sans lui avoir rien laissé ; il faut donc être attentif à observer si, dans les derniers moments de la copulation, le tronçon de la queue de l'étalon n'a pas un mouvement de balancier près de la croupe, car ce mouvement accompagne toujours l'émission de la liqueur séminale : s'il a consommé, il ne faut pas lui laisser réitérer l'accouplement ; il faut, au contraire, le ramener tout de suite à l'écurie et le laisser jusqu'au surlendemain ; car, quoiqu'un bon étalon

puisse suffire à couvrir tous les jours une fois pendant les trois mois que dure le temps de la monte, il vaut mieux le ménager davantage et ne lui donner une jument que tous les deux jours : il dépensera moins et produira davantage. Dans les premiers sept jours, on lui donnera donc successivement quatre juments différentes, et le neuvième jour on lui ramènera la première, et ainsi des autres, tant qu'elles seront en chaleur ; mais, dès qu'il y en aura quelqu'une dont la chaleur sera passée, on lui en substituera une nouvelle pour la faire couvrir à son tour aussi tous les neuf jours ; et, comme il y en a plusieurs qui retiennent dès la première, seconde ou troisième fois, on compte qu'un étalon ainsi conduit peut couvrir quinze ou dix-huit juments, et produire dix ou douze poulains dans les trois mois que dure cet exercice. Dans ces animaux, la quantité de la liqueur séminale est très grande, et dans l'émission ils en répandent fort abondamment : on verra dans les descriptions la grande capacité des réservoirs qui la contiennent, et les inductions qu'on peut tirer de l'étendue et de la forme de ces réservoirs. Dans les juments, il se fait aussi une émission, ou plutôt une stillation de la liqueur séminale pendant tout le temps qu'elle sont en amour ; car elles jettent au dehors une liqueur gluante et blanchâtre qu'on appelle des chaleurs, et, dès qu'elles sont pleines, ces émissions cessent : c'est cette liqueur que les Grecs ont appelée l'*hippomanès* de la jument, et dont ils prétendent qu'on peut faire des philtres, surtout pour rendre un cheval frénétique d'amour : cet hippomanès est bien différent de celui qui se trouve dans les enveloppes du poulain, dont M. Daubenton (a) a le premier connu et si bien décrit la nature, l'origine et la situation : cette liqueur que la jument jette au dehors est le signe le plus certain de sa chaleur ; mais on le reconnaît encore au gonflement de la partie inférieure de la vulve et aux fréquents hennissements de la jument, qui dans ce temps cherche à s'approcher des chevaux : lorsqu'elle a été couverte par l'étalon, il faut simplement la mener aux pâturages sans aucune autre précaution. Le premier poulain d'une jument n'est jamais si étoffé que ceux qu'elle produit par la suite ; ainsi, on observera de lui donner la première fois un étalon plus gros, afin de compenser le défaut de l'accroissement par la grandeur même de la taille ; il faut aussi avoir grande attention à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval et de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre, et surtout ne jamais faire d'accouplements disproportionnés, comme d'un petit cheval avec une grosse jument, ou d'un grand cheval avec une petite jument, parce que le produit de cet accouplement serait petit ou mal proportionné : pour tâcher d'approcher de la belle nature, il faut aller par nuances ; donner, par exemple, à une jument un peu trop épaisse un cheval étoffé, mais fin ; à une petite jument, un cheval un peu

(a) Voyez les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1751.

plus haut qu'elle ; à une jument qui pêche par l'avant-main, un cheval qui ait la tête belle et l'encolure noble, etc.

On a remarqué que les haras établis dans des terrains secs et légers produisaient des chevaux sobres, légers et vigoureux, avec la jambe nerveuse et la corne dure, tandis que, dans les lieux humides et dans les pâturages les plus gras, ils ont presque tous la tête grosse et pesante, le corps épais, les jambes chargées, la corne mauvaise et les pieds plats : ces différences viennent de celles du climat et de la nourriture, ce qui peut s'entendre aisément ; mais ce qui est plus difficile à comprendre, et qui est encore plus essentiel que tout ce que nous venons de dire, c'est la nécessité où l'on est de toujours croiser les races, si l'on veut les empêcher de dégénérer.

Il y a dans la nature un prototype général dans chaque espèce sur lequel chaque individu est modelé, mais qui semble, en se réalisant, s'altérer ou se perfectionner par les circonstances ; en sorte que, relativement à de certaines qualités, il y a une variation bizarre en apparence dans la succession des individus, et en même temps une constance qui paraît admirable dans l'espèce entière : le premier animal, le premier cheval, par exemple, a été le modèle extérieur et le moule intérieur sur lequel tous les chevaux qui sont nés, tous ceux qui existent et tous ceux qui naîtront ont été formés ; mais ce modèle, dont nous ne connaissons que les copies, a pu s'altérer ou se perfectionner en communiquant sa forme et se multipliant : l'empreinte originaire subsiste en son entier dans chaque individu ; mais quoiqu'il y en ait des millions, aucun de ces individus n'est cependant semblable en tout à un autre individu, ni par conséquent au modèle dont il porte l'empreinte. Cette différence qui prouve combien la nature est éloignée de rien faire d'absolu, et combien elle sait nuancer ses ouvrages, se trouve dans l'espèce humaine, dans celles de tous les animaux, de tous les végétaux, de tous les êtres en un mot qui se reproduisent ; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il semble que le modèle du beau et du bon soit dispersé par toute la terre, et que dans chaque climat il n'en réside qu'une portion qui dégénère toujours, à moins qu'on ne la réunisse avec une autre portion prise au loin ; en sorte que pour avoir de bon grain, de belles fleurs, etc., il faut en échanger les graines et ne jamais les semer dans le même terrain qui les a produits (*) ; et de même, pour avoir de beaux chevaux, de bons chiens, etc., il faut donner aux femelles du pays des mâles étrangers, et réciproquement aux mâles du pays des femelles étrangères ; sans cela les grains, les fleurs, les animaux dégénèrent, ou plutôt prennent une si forte teinture du climat, que la matière domine sur la forme et semble l'abâtardir : l'empreinte reste, mais défigurée par tous les traits qui ne lui sont pas essentiels ; en mêlant au contraire les races, et surtout en les renouvelant toujours par des races

(*) Cette observation est très exacte.

étrangères, la forme semble se perfectionner, et la nature se relever et donner tout ce qu'elle peut produire de meilleur.

Ce n'est point ici le lieu de donner les raisons générales de ces effets, mais nous pouvons indiquer les conjectures qui se présentent au premier coup d'œil; on sait par expérience que des animaux ou des végétaux, transplantés d'un climat lointain, souvent dégénèrent, et quelquefois se perfectionnent en peu de temps, c'est-à-dire en un très petit nombre de générations (*). Il est aisé de concevoir que ce qui produit cet effet est la différence du climat et de la nourriture : l'influence de ces deux causes doit à la longue rendre ces animaux exempts ou susceptibles de certaines affections, de certaines maladies; leur tempérament doit changer peu à peu; le développement de la forme, qui dépend en partie de la nourriture et de la qualité des humeurs, doit donc changer aussi dans les générations : ce changement est, à la vérité, presque insensible à la première génération, parce que les deux animaux, mâle et femelle, que nous supposons être les souches de cette race, ont pris leur consistance et leur forme avant d'avoir été dépaysés, et que le nouveau climat et la nourriture nouvelle peuvent, à la vérité, changer leur tempérament, mais ne peuvent pas influencer assez sur les parties solides et organiques pour en altérer la forme, surtout si l'accroissement de leur corps était pris en entier; par conséquent la première génération ne sera point altérée, la première progéniture de ces animaux ne dégènera pas, l'empreinte de la forme sera pure, il n'y aura aucun vice de souche au moment de la naissance; mais le jeune animal essuiera, dans un âge tendre et faible, les influences du climat; elles lui feront plus d'impression qu'elles n'en ont pu faire sur le père et la mère; celles de la nourriture seront aussi bien plus grandes et pourront agir sur les parties organiques dans le temps de l'accroissement, en altérer un peu la forme originale, et y produire des germes de défauts qui se manifesteront ensuite d'une manière très sensible dans la seconde génération, où la progéniture a non seulement ses propres défauts, c'est-à-dire ceux qui lui viennent de son accroissement, mais encore les vices de la seconde souche, qui ne s'en développeront qu'avec plus d'avantage; et enfin à la troisième génération, les vices de la seconde et de la troisième souche, qui proviennent de cette influence du climat et de la nourriture, se trouvant encore combinés avec ceux de l'influence actuelle dans l'accroissement, deviendront si sensibles que les caractères de la première souche en seront effacés : ces animaux de race étrangère n'auront plus rien d'étranger, ils ressembleront en tout à

(*) Tout le passage relatif à l'influence des conditions du milieu cosmique est très remarquable par son exactitude; l'explication que Buffon donne de la nécessité dans laquelle se trouve l'éleveur de mélanger les races et de se servir d'individus provenant de milieux différents est plus problématique. Nous connaissons le fait, mais nous n'en pouvons pas donner une explication certaine.

ceux du pays. Des chevaux d'Espagne ou de Barbarie, dont on conduit ainsi les générations, deviennent en France des chevaux français, souvent dès la seconde génération, et toujours à la troisième ; on est donc obligé de croiser les races au lieu de les conserver ; on renouvelle la race à chaque génération en faisant venir des chevaux barbes ou d'Espagne pour les donner aux juments du pays, et ce qu'il y a de singulier, c'est que ce renouvellement de race, qui ne se fait qu'en partie, et, pour ainsi dire, à moitié, produit cependant de bien meilleurs effets que si le renouvellement était entier. Un cheval et une jument d'Espagne ne produiront pas ensemble d'aussi beaux chevaux en France que ceux qui viendront de ce même cheval d'Espagne avec une jument du pays ; ce qui se concevra encore aisément si l'on fait attention à la compensation nécessaire des défauts qui doit se faire lorsqu'on met ensemble un mâle et une femelle de différents pays. Chaque climat, par ses influences et par celles de la nourriture, donne une certaine conformation qui pèche par quelque excès ou par quelque défaut ; mais dans un climat chaud il y aura en excès ce qui sera en défaut dans un climat froid, et réciproquement ; de manière qu'il doit se faire une compensation du tout lorsqu'on joint ensemble des animaux de ces climats opposés ; et comme ce qui a le plus de perfection dans la nature est ce qui a le moins de défauts, et que les formes les plus parfaites sont seulement celles qui ont le moins de difformités, le produit de deux animaux, dont les défauts se compenseraient exactement, serait la production la plus parfaite de cette espèce. Or, ils se compensent d'autant mieux qu'on met ensemble des animaux de pays plus éloignés, ou plutôt de climats plus opposés : le composé qui en résulte est d'autant plus parfait que les excès ou les défauts de l'habitude du père sont plus opposés aux défauts ou aux excès de l'habitude de la mère.

Dans le climat tempéré de la France, il faut donc, pour avoir de beaux chevaux, faire venir des étalons de climats plus chauds ou plus froids : les chevaux arabes, si l'on en peut avoir, et les barbes doivent être préférés, et ensuite les chevaux d'Espagne et du royaume de Naples ; et pour les climats froids, ceux de Danemarck, et ensuite ceux du Holstein et de la Frise. Tous ces chevaux produiront en France, avec les juments du pays, de très bons chevaux, qui seront d'autant meilleurs et d'autant plus beaux que la température du climat sera plus éloignée de celle du climat de la France, en sorte que les arabes feront mieux que les barbes, les barbes mieux que ceux d'Espagne, et de même les chevaux tirés de Danemarck produiront de plus beaux chevaux que ceux de la Frise. Au défaut de ces chevaux de climats beaucoup plus froids ou plus chauds, il faudra faire venir des étalons anglais ou allemands, ou même des provinces méridionales de la France dans les provinces septentrionales : on gagnera toujours à donner aux juments des chevaux étrangers ; et, au contraire, on perdra beaucoup à laisser multiplier ensem-

ble dans un haras des chevaux de même race, car ils dégénèrent infailliblement et en très peu de temps.

Dans l'espèce humaine, le climat et la nourriture n'ont pas d'aussi grandes influences que dans les animaux, et la raison en est assez simple : l'homme se défend mieux que l'animal de l'intempérie du climat ; il se loge, il se vêtit convenablement aux saisons ; sa nourriture est aussi beaucoup plus variée, et par conséquent elle n'influe pas de la même façon sur tous les individus ; les défauts ou les excès qui viennent de ces deux causes, et qui sont si constants et si sensibles dans les animaux, le sont beaucoup moins dans les hommes ; d'ailleurs, comme il y a eu de fréquentes migrations de peuples, que les nations se sont mêlées, et que beaucoup d'hommes voyagent et se répandent de tous côtés, il n'est pas étonnant que les races humaines paraissent être moins sujettes au climat, et qu'il se trouve des hommes forts, bien faits, et même spirituels dans tous les pays. Cependant on peut croire, que, par une expérience dont on a perdu toute mémoire, les hommes ont autrefois connu le mal qui résultait des alliances du même sang, puisque chez les nations les moins policées il a rarement été permis au frère d'épouser sa sœur : cet usage qui est pour nous de droit divin, et qu'on ne rapporte chez les autres peuples qu'à des vues politiques, a peut-être été fondé sur l'observation ; la politique ne s'étend pas d'une manière si générale et si absolue, à moins qu'elle ne tienne au physique ; mais si les hommes ont une fois connu par expérience que leur race dégénérât toutes les fois qu'ils ont voulu la conserver sans mélange dans une même famille, ils auront regardé comme une loi de la nature celle de l'alliance avec des familles étrangères, et se seront tous accordés à ne pas souffrir de mélange entre leurs enfants. Et, en effet, l'analogie peut faire présumer que dans la plupart des climats les hommes dégénéreraient, comme les animaux, après un certain nombre de générations.

Une autre influence du climat et de la nourriture est la variété des couleurs dans la robe des animaux ; ceux qui sont sauvages et qui vivent dans le même climat sont d'une même couleur, qui devient seulement un peu plus claire ou plus foncée dans les différentes saisons de l'année ; ceux, au contraire, qui vivent sous des climats différents, sont de couleurs différentes, et les animaux domestiques varient prodigieusement par les couleurs, en sorte qu'il y a des chevaux, des chiens, etc., de toute sorte de poils, au lieu que les cerfs, les lièvres, etc., sont tous de la même couleur : les injures du climat toujours les mêmes, la nourriture toujours la même, produisent dans les animaux sauvages cette uniformité ; le soin de l'homme, la douceur de l'abri, la variété dans la nourriture, effacent et font varier cette couleur dans les animaux domestiques, aussi bien que le mélange des races étrangères, lorsqu'on n'a pas soin d'assortir la couleur du mâle avec celle de la femelle, ce qui produit quelquefois de belles singularités, comme

on le voit sur les chevaux pies, où le blanc et le noir sont appliqués d'une manière si bizarre et tranchent l'un sur l'autre si singulièrement qu'il semble que ce ne soit pas l'ouvrage de la nature, mais l'effet du caprice d'un peintre.

Dans l'accouplement des chevaux on assortira donc le poil et la taille, on contrastera les figures, on croisera les races en opposant les climats, et on ne joindra jamais ensemble les chevaux et les juments nés dans le même haras; toutes ces conditions sont essentielles, et il y a encore quelques autres attentions qu'il ne faut pas négliger : par exemple, il ne faut point, dans un haras, de juments à queue courte, parce que ne pouvant se défendre des mouches, elles en sont beaucoup plus tourmentées que celles qui ont tous leurs crins, et l'agitation continuelle que leur cause la piqûre de ces insectes fait diminuer la quantité de leur lait, ce qui influe beaucoup sur le tempérament et la taille du poulain qui, toutes choses égales d'ailleurs, sera d'autant plus vigoureux que sa mère sera meilleure nourrice. Il faut tâcher de n'avoir pour son haras que des juments qui aient toujours pâturé et qui n'aient point fatigué; les juments qui ont toujours été à l'écurie nourries au sec, et qu'on met ensuite au pâturage, ne produisent pas d'abord; il leur faut du temps pour s'accoutumer à cette nouvelle nourriture.

Quoique la saison ordinaire de la chaleur des juments soit depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, il arrive assez souvent que dans un grand nombre il y en a quelques-unes qui sont en chaleur avant ce temps : on fera bien de laisser passer cette chaleur sans les faire couvrir, parce que le poulain naîtrait en hiver, souffrirait de l'intempérie de la saison, et ne pourrait sucer qu'un mauvais lait; et de même lorsqu'une jument ne vient en chaleur qu'après le mois de juin, on ne devrait pas la laisser couvrir, parce que le poulain naissant alors en été, n'a pas le temps d'acquiescer assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant.

Beaucoup de gens, au lieu de conduire l'étalon à la jument pour la faire couvrir, le lâchent dans le parquet où les juments sont rassemblées, et l'y laissent en liberté choisir lui-même celles qui ont besoin de lui, et les satisfaire à son gré; cette manière est bonne pour les juments, elles produiront même plus sûrement que de l'autre façon, mais l'étalon se ruine plus en six semaines qu'il ne ferait en plusieurs années par un exercice modéré et conduit comme nous l'avons dit.

Lorsque les juments sont pleines et que leur ventre commence à s'appesantir, il faut les séparer des autres qui ne le sont point, et qui pourraient les blesser; elles portent ordinairement onze mois et quelques jours; elles accouchent debout, au lieu que presque tous les autres quadrupèdes se couchent : on aide celles dont l'accouchement est difficile, on y met la main, on remet le poulain en situation, et quelquefois même, lorsqu'il est mort, on le tire avec des cordes. Le poulain se présente ordinairement la tête la première, comme dans toutes les autres espèces d'animaux; il rompt ses

enveloppes en sortant de la matrice, et les eaux abondantes qu'elles contiennent s'écoulent ; il tombe en même temps un ou plusieurs morceaux solides formés par le sédiment de la liqueur épaissie de l'allantoïde ; ce morceau, que les anciens ont appelé l'hippomanès du poulain, n'est pas, comme ils le disent, un morceau de chair attaché à la tête du poulain, il en est au contraire séparé par la membrane amnios ; la jument lèche le poulain après sa naissance, mais elle ne touche pas à l'hippomanès, et les anciens se sont encore trompés lorsqu'ils ont assuré qu'elle le dévorait à l'instant.

L'usage ordinaire est de faire couvrir une jument neuf jours après qu'elle a pouliné ; c'est pour ne point perdre de temps, et pour tirer de son haras tout le produit que l'on peut en attendre ; cependant il est sûr que la jument ayant ensemble à nourrir son poulain né et son poulain à naître, ses forces sont partagées, et qu'elle ne peut leur donner autant que si elle n'avait que l'un ou l'autre à nourrir : il serait donc mieux, pour avoir d'excellents chevaux, de ne laisser couvrir les juments que de deux années l'une ; elles dureraient plus longtemps et retiendraient plus sûrement, car dans les haras ordinaires il s'en faut bien que toutes les juments qui ont été couvertes produisent tous les ans ; c'est beaucoup lorsque dans la même année il s'en trouve la moitié ou les deux tiers qui donnent des poulains.

Les juments, quoique pleines, peuvent souffrir l'accouplement, et cependant il n'y a jamais de superfétation ; elles produisent ordinairement jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, et les plus vigoureuses ne produisent guère au delà de dix-huit ans : les chevaux, lorsqu'ils ont été ménagés, peuvent engendrer jusqu'à l'âge de vingt et même au delà, et l'on a fait sur ces animaux la même remarque que sur les hommes, c'est que ceux qui ont commencé de bonne heure finissent aussi plus tôt ; car les gros chevaux, qui sont plus tôt formés que les chevaux fins, et dont on fait des étalons dès l'âge de quatre ans, ne durent pas si longtemps, et sont communément hors d'état d'engendrer avant l'âge de quinze ans (a).

La durée de la vie des chevaux est, comme dans toutes les autres espèces d'animaux, proportionnée à la durée du temps de leur accroissement ; l'homme, qui est quatorze ans à croître (*), peut vivre six ou sept fois autant de temps, c'est-à-dire, quatre-vingt-dix ou cent ans ; le cheval dont l'accroissement se fait en quatre ans, peut vivre six ou sept fois autant, c'est-à-dire, vingt-cinq ou trente ans : les exemples qui pourraient être con-

(a) Voyez le *Nouveau parfait maréchal*, de M. de Garsault, p. 68 et suivantes.

(*) La croissance de l'homme dure beaucoup plus de quatorze ans ; ce n'est guère qu'à l'âge de vingt ans que les os sont entièrement formés, et l'on ne peut pas dire qu'à cet âge tous les organes aient atteint la limite supérieure de leur développement.

traïres à cette règle sont si rares, qu'on ne doit pas même les regarder comme une exception dont on puisse tirer des conséquences ; et comme les gros chevaux prennent leur entier accroissement en moins de temps que les chevaux fins, ils vivent aussi moins de temps, et sont vieux dès l'âge de quinze ans.

Il paraîtrait au premier coup d'œil que dans les chevaux et la plupart des autres animaux quadrupèdes, l'accroissement des parties postérieures est d'abord plus grand que celui des parties antérieures, tandis que dans l'homme, les parties inférieures croissent moins d'abord que les parties supérieures ; car dans l'enfant les cuisses et les jambes sont, à proportion du corps, beaucoup moins grandes que dans l'adulte : dans le poulain au contraire les jambes de derrière sont assez longues pour qu'il puisse atteindre à sa tête avec le pied de derrière, au lieu que le cheval adulte ne peut plus y atteindre ; mais cette différence vient moins de l'inégalité de l'accroissement total des parties antérieures et postérieures que de l'inégalité des pieds de devant et de ceux de derrière, qui est constante dans toute la nature, et plus sensible dans les animaux quadrupèdes ; car dans l'homme les pieds sont plus gros que les mains, et sont aussi plus tôt formés ; et dans le cheval, dont une grande partie de la jambe de derrière n'est qu'un pied, puisqu'elle n'est composée que des os relatifs au tarse, au métatarse, etc., il n'est pas étonnant que ce pied soit plus étendu et plus tôt développé que la jambe de devant, dont toute la partie inférieure représente la main, puisqu'elle n'est composée que des os du carpe, du métacarpe, etc. Lorsqu'un poulain vient de naître on remarque aisément cette différence ; les jambes de devant comparées à celles de derrière paraissent, et sont en effet beaucoup plus courtes alors qu'elles ne le seront dans la suite, et d'ailleurs l'épaisseur que le corps acquiert, quoique indépendante des proportions de l'accroissement en longueur, met cependant plus de distance entre les pieds de derrière et la tête, et contribue par conséquent à empêcher le cheval d'y atteindre lorsqu'il a pris son accroissement.

Dans tous les animaux, chaque espèce est variée suivant les différents climats, et les résultats généraux de ces variétés forment et constituent les différentes races, dont nous ne pouvons saisir que celles qui sont les plus marquées, c'est-à-dire celles qui diffèrent sensiblement les unes des autres, en négligeant toutes les nuances intermédiaires qui sont ici, comme en tout, infinies ; nous en avons même encore augmenté le nombre et la confusion en favorisant le mélange de ces races, et nous avons, pour ainsi dire, brusqué la nature en amenant en ces climats des chevaux d'Afrique ou d'Asie ; nous avons rendu méconnaissables les races primitives de France en y introduisant des chevaux de tout pays ; et il ne nous reste, pour distinguer les chevaux, que quelques légers caractères, produits par l'influence actuelle du climat : ces caractères seraient bien plus marqués et les différences seraient

bien plus sensibles, si les races de chaque climat s'y fussent conservées sans mélange ; les petites variétés auraient été moins nuancées, moins nombreuses, mais il y aurait eu un certain nombre de grandes variétés bien caractérisées, que tout le monde aurait aisément distinguées, au lieu qu'il faut de l'habitude, et même une assez longue expérience, pour connaître les chevaux des différents pays ; nous n'avons sur cela que les lumières que nous avons pu tirer des livres des voyageurs, des ouvrages des plus habiles écuyers, tels que MM. de Newcastle, de Garsault, de la Guérinière, etc., et de quelques remarques que M. de Pignerolles, écuyer du roi, et chef de l'Académie d'Angers, a eu la bonté de nous communiquer.

Les chevaux arabes sont les plus beaux que l'on connaisse en Europe ; ils sont plus grands et plus étoffés que les barbes, et tout aussi bien faits ; mais comme il en vient rarement en France, les écuyers n'ont pas d'observations détaillées de leurs perfections et de leurs défauts.

Les chevaux barbes sont plus communs ; ils ont l'encolure longue, fine, peu chargée de crins et bien sortie du garrot, la tête belle, petite et assez ordinairement moutonnée, l'oreille belle et bien placée, les épaules légères et plates, le garrot mince et bien relevé, les reins courts et droits, le flanc et les côtes rondes sans trop de ventre, les hanches bien effacées, la croupe le plus souvent un peu longue et la queue placée un peu haut, la cuisse bien formée et rarement plate, les jambes belles, bien faites et sans poil, le nerf bien détaché, le pied bien fait, mais souvent le paturon long ; on en voit de tous poils, mais plus communément de gris : les barbes ont un peu de négligence dans leur allure, ils ont besoin d'être recherchés, et on leur trouve beaucoup de vitesse et de nerf ; ils sont fort légers et très propres à la course : ces chevaux paraissent être les plus propres pour en tirer race ; il serait seulement à souhaiter qu'ils fussent de plus grande taille ; les plus grands sont de quatre pieds huit pouces, et il est rare d'en trouver qui aient quatre pieds neuf pouces ; il est confirmé par expérience qu'en France, en Angleterre, etc., ils engendrent des poulains qui sont plus grands qu'eux. On prétend que parmi les barbes, ceux du royaume de Maroc sont les meilleurs, ensuite les barbes de montagne ; ceux du reste de la Mauritanie sont au-dessous, aussi bien que ceux de Turquie, de Perse et d'Arménie : tous ces chevaux des pays chauds ont le poil plus ras que les autres. Les chevaux turcs ne sont pas si bien proportionnés que les barbes ; ils ont pour l'ordinaire l'encolure effilée, le corps long, les jambes trop menues ; cependant ils sont grands travailleurs et de longue haleine : on n'en sera pas étonné, si l'on fait attention que dans les pays chauds les os des animaux sont plus durs que dans les climats froids, et c'est par cette raison que, quoiqu'ils aient le canon plus menu que ceux de ce pays-ci, ils ont cependant plus de force dans les jambes.

Les chevaux d'Espagne, qui tiennent le second rang après les barbes, ont

l'encolure longue, épaisse et beaucoup de crins, la tête un peu grosse, et quelquefois moutonnée, les oreilles longues, mais bien placées, les yeux pleins de feu, l'air noble et fier, les épaules épaisses et le poitrail large, les reins assez souvent un peu bas, la côte ronde, et souvent un peu trop de ventre, la croupe ordinairement ronde et large, quoique quelques-uns l'aient un peu longue, les jambes belles et sans poil, le nerf bien détaché, le paturon quelquefois un peu long, comme les barbes, le pied un peu allongé comme celui d'un mulet, et souvent le talon trop haut : les chevaux d'Espagne de belle race sont épais, bien étoffés, bas de terre ; ils ont aussi beaucoup de mouvement dans leur démarche, beaucoup de souplesse, de feu et de fierté ; leur poil le plus ordinaire est noir ou bai-marron, quoiqu'il y en ait quelques-uns de toutes sortes de poils ; ils ont très rarement des jambes blanches et des nez blancs ; les Espagnols, qui ont de l'aversion pour ces marques, ne tirent point race des chevaux qui les ont ; ils ne veulent qu'une étoile au front ; ils estiment même les chevaux zains autant que nous les méprisons : l'un et l'autre de ces préjugés, quoique contraires, sont peut-être tout aussi mal fondés, puisqu'il se trouve de très bons chevaux avec toutes sortes de marques, et même d'excellents chevaux qui sont zains ; cette petite différence dans la robe d'un cheval ne semble en aucune façon dépendre de son naturel ou de sa constitution intérieure, puisqu'elle dépend en effet d'une qualité extérieure, et si superficielle que par une légère blessure dans la peau on produit une tache blanche : au reste, les chevaux d'Espagne, zains au autres, sont tous marqués à la cuisse hors le montoir de la marque du haras dont ils sont sortis ; ils ne sont pas communément de grande taille ; cependant on en trouve quelques-uns de quatre pieds neuf ou dix pouces ; ceux de la haute Andalousie passent pour être les meilleurs de tous, quoiqu'ils soient assez sujets à avoir la tête trop longue, mais on leur fait grâce de ce défaut en faveur de leurs rares qualités ; ils ont du courage, de l'obéissance, de la grâce, de la fierté, et plus de souplesse que les barbes ; c'est par tous ces avantages qu'on les préfère à tous les autres chevaux du monde pour la guerre, pour la pompe et pour le manège.

Les plus beaux chevaux anglais sont, pour la conformation, assez semblables aux arabes et aux barbes, dont ils sortent en effet ; ils ont cependant la tête plus grande, mais bien faite et moutonnée, et les oreilles plus longues, mais bien placées : par les oreilles seules on pourrait distinguer un cheval anglais d'un cheval barbe ; mais la grande différence est dans la taille ; les anglais sont bien étoffés et beaucoup plus grand ; on en trouve communément de quatre pieds dix pouces et même de cinq pieds de hauteur ; il y en a de tous poils et de toutes marques ; ils sont généralement forts, vigoureux, hardis, capables d'une grande fatigue, excellents pour la chasse et la course ; mais il leur manque la grâce et la souplesse, ils sont durs et ont peu de liberté dans les épaules.

On parle souvent de courses de chevaux en Angleterre, et il y a des gens extrêmement habiles dans cette espèce d'art gymnastique. Pour en donner une idée, je ne puis mieux faire que de rapporter ce qu'un homme respectable (a), que j'ai déjà eu occasion de citer dans le premier volume de cet ouvrage, m'a écrit de Londres le 18 février 1748. M. Thornhill, maître de poste à Stilton, fit gageure de courir à cheval trois fois de suite le chemin de Stilton à Londres, c'est-à-dire de faire deux cent quinze milles d'Angleterre (environ soixante-douze lieues de France) en quinze heures. Le 29 avril 1745, vieux style, il se mit en course, partit de Stilton, fit la première course jusqu'à Londres en trois heures cinquante et une minutes, et monta huit différents chevaux dans cette course; il repartit sur-le-champ et fit la seconde course, de Londres à Stilton, en trois heures cinquante-deux minutes, et ne monta que six chevaux; il se servit pour la troisième course des mêmes chevaux qui lui avaient déjà servi; dans les quatorze il en monta sept, et il acheva cette dernière course en trois heures quarante-neuf minutes; en sorte que, non seulement il remplit la gageure, qui était de faire ce chemin en quinze heures, mais il le fit en onze heures trente-deux minutes: je doute que dans les jeux Olympiques il se soit jamais fait une course aussi rapide que cette course de M. Thornhill.

Les chevaux d'Italie étaient autrefois plus beaux qu'ils ne le sont aujourd'hui, parce que depuis un certain temps on y a négligé les haras; cependant il se trouve encore de beaux chevaux napolitains, surtout pour les attelages; mais, en général, ils ont la tête grosse et l'encolure épaisse, ils sont indociles, et par conséquent difficiles à dresser: ces défauts sont compensés par la richesse de leur taille, par leur fierté et par la beauté de leurs mouvements; ils sont excellents pour l'appareil, et ont beaucoup de disposition à piaffer.

Les chevaux danois sont de si belle taille et si étoffés qu'on les préfère à tous les autres pour en faire des attelages: il y en a de parfaitement bien moulés, mais en petit nombre, car le plus souvent ces chevaux n'ont pas une conformation fort régulière; la plupart ont l'encolure épaisse, les épaules grosses, les reins un peu longs et bas, la croupe trop étroite pour l'épaisseur du devant; mais ils ont tous de beaux mouvements, et en général, ils sont très bons pour la guerre et pour l'appareil; ils sont de tous poils; et même les poils singuliers, comme pie et tigre, ne se trouvent guère que dans les chevaux danois.

Il y a en Allemagne de fort beaux chevaux; mais, en général, ils sont pesants et ont peu d'haleine, quoiqu'ils viennent, pour la plupart, de chevaux turcs et barbes dont on entretient les haras, aussi bien que de chevaux d'Espagne et d'Italie; ils sont donc peu propres à la chasse et à la course de vitesse, au lieu que les chevaux hongrois, transylvains, etc., sont au con-

(a) Mylord comte de Morton.

traire légers et bons coureurs : les Housards et les Hongrois leur fendent les naseaux, dans la vue, dit-on, de leur donner plus d'haleine, et aussi pour les empêcher de hennir à la guerre. On prétend que les chevaux auxquels on a fendu les naseaux ne peuvent plus hennir : je n'ai pas été à portée de vérifier ce fait, mais il me semble qu'ils doivent seulement hennir plus faiblement : on a remarqué que les chevaux hongrois, cravates et polonais sont fort sujets à être bégus.

Les chevaux de Hollande sont fort bons pour le carrosse, et ce sont ceux dont on se sert le plus communément en France ; les meilleurs viennent de la province de Frise ; il y en a aussi de fort bons dans le pays de Bergues et de Juliers. Les chevaux flamands sont fort au-dessous des chevaux de Hollande ; ils ont presque tous la tête grosse, les pieds plats, les jambes sujettes aux eaux ; et ces deux derniers défauts sont essentiels dans des chevaux de carrosse.

Il y a en France des chevaux de toute espèce, mais les beaux sont en petit nombre ; les meilleurs chevaux de selle viennent du Limousin ; ils ressemblent assez aux barbes, et sont comme eux excellents pour la chasse, mais ils sont tardifs dans leur accroissement ; il faut les ménager dans leur jeunesse, et même ne s'en servir qu'à l'âge de huit ans : il y a aussi de très bons bidets en Auvergne, en Poitou, dans le Morvan, en Bourgogne ; mais, après le Limousin, c'est la Normandie qui fournit les plus beaux chevaux ; ils ne sont pas si bons pour la chasse, mais ils sont meilleurs pour la guerre ; ils sont plus étoffés et plus tôt formés. On tire de la basse Normandie et du Cotentin de très beaux chevaux de carrosse, qui ont plus de légèreté et de ressource que les chevaux de Hollande ; la Franche-Comté et le Boulonais fournissent de très bons chevaux de tirage : en général les chevaux français pèchent par avoir de trop grosses épaules, au lieu que les barbes pèchent par les avoir trop serrées.

Après l'énumération de ces chevaux qui nous sont le mieux connus, nous rapporterons ce que les voyageurs disent des chevaux étrangers que nous connaissons peu. Il y a de fort bons chevaux dans toutes les îles de l'Archipel ; ceux de l'île de Crète (*a*) étaient en grande réputation chez les anciens pour l'agilité et la vitesse ; cependant aujourd'hui on s'en sert peu dans le pays même à cause de la trop grande aspérité du terrain, qui est presque partout fort inégal et fort montueux : les beaux chevaux de ces îles, et même ceux de Barbarie, sont de race arabe. Les chevaux naturels du royaume de Maroc sont beaucoup plus petits que les arabes, mais très légers et très vigoureux (*b*). M. Shaw prétend (*c*) que les haras d'Égypte et de Tingitanie l'emportent aujourd'hui sur tous ceux des pays voisins ; au lieu qu'on trou-

(*a*) Voyez la *Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, p. 462.

(*b*) Voyez l'*Afrique de Marmol*. Paris, 1667, t. II, p. 124.

(*c*) Voyez les *Voyages de M. Shaw*, traduits en français. La Haye, 1748, t. Ier, p. 308.

vait, il y a environ un siècle, d'aussi bons chevaux dans tout le reste de la Barbarie : l'excellence de ces chevaux barbes consiste, dit-il, à ne s'abattre jamais, et à se tenir tranquilles lorsque le cavalier descend ou laisse tomber la bride; ils ont un grand pas et un galop rapide, mais on ne le laisse point trotter ni marcher l'amble : les habitants du pays regardent ces allures du cheval comme des mouvements grossiers et ignobles. Il ajoute que les chevaux d'Égypte sont supérieurs à tous les autres pour la taille et pour la beauté ; mais ces chevaux d'Égypte, aussi bien que la plupart des chevaux de Barbarie, viennent des chevaux arabes qui sont, sans contredit, les premiers et les plus beaux chevaux du monde.

Selon Marmol (a), ou plutôt selon Léon l'Africain (b), car Marmol l'a ici copié presque mot à mot, les chevaux arabes viennent des chevaux sauvages des déserts d'Arabie, dont on a fait très anciennement des haras, qui les ont tant multipliés que toute l'Asie et l'Afrique en sont pleines; ils sont si légers, que quelques-uns d'entre eux devancent les autruches à la course : les Arabes du désert et les peuples de Libye élèvent une grande quantité de ces chevaux pour la chasse, ils ne s'en servent ni pour voyager ni pour combattre, ils les font pâturer lorsqu'il y a de l'herbe ; et lorsque l'herbe manque ils ne les nourrissent que de dattes et de lait de chameau, ce qui les rend nerveux, légers et maigres. Ils tendent des pièges aux chevaux sauvages, ils en mangent la chair, et disent que celle des jeunes est fort délicate : ces chevaux sauvages sont plus petits que les autres, ils sont communément de couleur cendrée, quoiqu'il y en ait aussi de blancs, et ils ont le crin et le poil de la queue fort court et hérissé. D'autres voyageurs (c), nous ont donné sur les chevaux arabes des relations curieuses dont nous ne rapporterons ici que les principaux faits.

Il n'y a point d'Arabe, quelque misérable qu'il soit, qui n'ait des chevaux ; ils montent ordinairement les juments, l'expérience leur ayant appris qu'elles résistent mieux que les chevaux à la fatigue, à la faim et à la soif ; elles sont aussi moins vicieuses, plus douces, et hennissent moins fréquemment que les chevaux : ils les accoutument si bien à être ensemble qu'elles demeurent en grand nombre, quelquefois des jours entiers, abandonnées à elles-mêmes sans se frapper les unes les autres, et sans se faire aucun mal. Les Turcs au contraire n'aiment point les juments, et les Arabes leur vendent les chevaux qu'ils ne veulent pas garder pour étalons ; ils conservent avec grand soin, et depuis très longtemps, les races de leurs chevaux ; ils en connaissent les générations, les alliances et toute la généalogie ; ils distinguent les races par des noms différents, et ils en font trois classes : la

(a) Voyez *l'Afrique de Marmol*, t. 1^{er}, p. 50.

(b) Vide *Leonis Afric. de Africæ descript.*, t. II, p. 750 et 751.

(c) Voyez le *Voyage de M. de la Roque*, fait par ordre de Louis XIV. Paris, 1714, p. 194 et suiv., et aussi *l'Histoire générale des voyages*. Paris, 1746, t. II, p. 626.

première est celle des chevaux nobles, de race pure et ancienne des deux côtés; la seconde est celle des chevaux de race ancienne, mais qui se sont mésalliés, et la troisième est celle des chevaux communs : ceux-ci se vendent à bas prix, mais ceux de la première classe, et même ceux de la seconde, parmi lesquels il s'en trouve d'aussi bons que ceux de la première, sont excessivement chers; ils ne font jamais couvrir les juments de cette première classe noble que par des étalons de la même qualité; ils connaissent par une longue expérience toutes les races de leurs chevaux et de ceux de leurs voisins, ils en connaissent en particulier le nom, le surnom, le poil, les marques, etc. Quand ils n'ont pas des étalons nobles, ils en empruntent chez leurs voisins, moyennant quelque argent, pour faire couvrir leurs juments, ce qui se fait en présence de témoins qui en donnent une attestation signée et scellée par-devant le secrétaire de l'émir, ou quelque autre personne publique; et dans cette attestation, le nom du cheval et de la jument est cité, et toute leur génération exposée; lorsque la jument a pouliné, on appelle encore des témoins, et l'on fait une autre attestation dans laquelle on fait la description du poulain qui vient de naître, et on marque le jour de sa naissance. Ces billets donnent le prix aux chevaux, et on les remet à ceux qui les achètent. Les moindres juments de cette première classe sont de cinq cents écus, il y en a beaucoup qui se vendent mille écus, et même quatre, cinq et six mille livres. Comme les Arabes n'ont qu'une tente pour maison, cette tente leur sert aussi d'écurie; la jument, le poulain, le mari, la femme et les enfants couchent tous pêle-mêle les uns avec les autres : on y voit les petits enfants sur le corps, sur le cou de la jument et du poulain, sans que ces animaux les blessent ni les incommo- dent; on dirait qu'ils n'osent se remuer, de peur de leur faire du mal : ces juments sont si accoutumées à vivre dans cette familiarité, qu'elles souffrent toute sorte de badinage. Les Arabes ne les battent point, ils les traitent doucement, ils parlent et raisonnent avec elles, ils en prennent un très grand soin, ils les laissent toujours aller au pas, et ne les piquent jamais sans nécessité; mais aussi dès qu'elles se sentent chatouiller le flanc avec le coin de l'étrier, elles partent subitement et vont d'une vitesse incroyable; elles sautent les haies et les fossés aussi légèrement que des biches, et si leur cavalier vient à tomber, elles sont si bien dressées qu'elles s'arrêtent tout court, même dans le galop le plus rapide. Tous les chevaux des Arabes sont d'une taille médiocre, fort dégagés, et plutôt maigres que gras; ils les pansent soir et matin fort régulièrement et avec tant de soin qu'ils ne leur laissent pas la moindre crasse sur la peau; ils leur lavent les jambes, le crin et la queue, qu'ils laissent toute longue et qu'ils peignent rarement pour ne pas rompre le poil; ils ne leur donnent rien à manger de tout le jour, ils leur donnent seulement à boire deux ou trois fois, et au coucher du soleil ils leur passent un sac à la tête, dans lequel il y a environ un demi-boisseau

d'orge bien nette : ces chevaux ne mangent donc que pendant la nuit, et on ne leur ôte le sac que le lendemain matin lorsqu'ils ont tout mangé : on les met au vert au mois de mars, quand l'herbe est assez grande ; c'est dans cette même saison que l'on fait couvrir les juments, et on a grand soin de leur jeter de l'eau froide sur la croupe, immédiatement après qu'elles ont été couvertes : lorsque la saison du printemps est passée, on retire les chevaux du pâturage, et on ne leur donne ni herbe ni foin de tout le reste de l'année, ni même de paille que très rarement ; l'orge est leur unique nourriture. On ne manque pas de couper aussi les crins aux poulains dès qu'ils ont un an ou dix-huit mois, afin qu'ils deviennent plus touffus et plus longs ; on les monte dès l'âge de deux ans ou deux ans et demi tout au plus tard, on ne leur met la selle et la bride qu'à cet âge ; et tous les jours, du matin jusqu'au soir, tous les chevaux des Arabes demeurent sellés et bridés à la porte de la tente.

La race de ces chevaux s'est étendue en Barbarie, chez les Maures, et même chez les Nègres de la rivière de Gambie et du Sénégal ; les seigneurs du pays en ont quelques-uns qui sont d'une grande beauté ; au lieu d'orge ou d'avoine on leur donne du maïs concassé ou réduit en farine, qu'on mêle avec du lait lorsqu'on veut les engraisser, et dans ce climat si chaud on ne les laisse boire que rarement (a). D'un autre côté, les chevaux Arabes ont peuplé l'Égypte, la Turquie, et peut-être la Perse, où il y avait autrefois des haras très considérables : Marc Paul (b) cite un haras de dix mille juments blanches, et il dit que dans la province de Balascie il y avait une grande quantité de chevaux grands et légers, avec la corne du pied si dure qu'il était inutile de les ferrer.

Tous les chevaux du Levant ont, comme ceux de Perse et d'Arabie, la corne fort dure ; on les ferre cependant, mais avec des fers minces, légers, et qu'on peut clouer partout : en Turquie, en Perse et en Arabie, on a aussi les mêmes usages pour les soigner, les nourrir, et leur faire de la litière de leur fumier, qu'on fait auparavant sécher au soleil pour en ôter l'odeur ; et ensuite on le réduit en poudre et on en fait une couche, dans l'écurie ou dans la tente, d'environ quatre ou cinq pouces d'épaisseur : cette litière sert fort longtemps, car quand elle est infectée de nouveau, on la relève pour la faire sécher au soleil une seconde fois, et cela lui fait perdre entièrement sa mauvaise odeur.

Il y a en Turquie des chevaux arabes, des chevaux tartares, des chevaux hongrois et des chevaux de races du pays ; ceux-ci sont beaux et très fins (c), ils ont beaucoup de feu, de vitesse, et même d'agrément, mais ils sont trop délicats, ils ne peuvent supporter la fatigue, ils mangent peu, ils s'échauf-

(a) Voyez l'*Histoire générale des voyages*, t. III, p. 297.

(b) Voyez la *Description géogr. de l'Inde*, par Marc Paul, vénitien. Paris, 1566, t. I^{er}, p. 41, et liv. I^{er}, p. 21.

(c) Voyez le *Voyage de M. Dumont*. La Haye, 1699, t. III, p. 253 et suiv.

fent aisément, et ont la peau si sensible qu'ils ne peuvent supporter le frottement de l'étrille; on se contente de les frotter avec l'époussette et de les laver: ces chevaux, quoique beaux, sont, comme l'on voit, fort au-dessous des arabes, ils sont même au-dessous des chevaux de Perse, qui sont, après les arabes (a), les plus beaux et les meilleurs chevaux de l'Orient; les pâturages des plaines de Médie, de Persépolis, d'Ardebil, de Derbent, sont admirables, et on y élève par les ordres du gouvernement une prodigieuse quantité de chevaux, dont la plupart sont très beaux, et presque tous excellents: Pietro della Valle (b) préfère les chevaux communs de Perse aux chevaux d'Italie, et même, dit-il, aux plus excellents chevaux du royaume de Naples; communément, ils sont de taille médiocre (c); il y en a même de fort petits (d), qui n'en sont pas moins bons ni moins forts, mais il s'en trouve aussi beaucoup de bonne taille, et plus grands que les chevaux de selle anglais (e). Ils ont tous la tête légère, l'encolure fine, le poitrail étroit, les oreilles bien faites et bien placées, les jambes menues, la croupe belle et la corne dure; ils sont dociles, vifs, légers, hardis, courageux, et capables de supporter une grande fatigue; ils courent d'une très grande vitesse, sans jamais s'abattre ni s'affaïser; ils sont robustes et très aisés à nourrir, on ne leur donne que de l'orge mêlée avec de la paille hachée menu, dans un sac qu'on leur passe à la tête, et on ne les met au vert que pendant six semaines au printemps; on leur laisse la queue longue, on ne sait ce que c'est que de les faire hongres; on leur donne des couvertures pour les défendre des injures de l'air, on les soigne avec une attention particulière, on les conduit avec un simple bridon et sans éperon, et on en transporte une très grande quantité en Turquie et surtout aux Indes: ces voyageurs, qui font tous l'éloge des chevaux de Perse, s'accordent cependant à dire que les chevaux arabes sont encore supérieurs pour l'agilité, le courage et la force, et même la beauté, et qu'ils sont beaucoup plus recherchés, en Perse même, que les plus beaux chevaux du pays.

Les chevaux qui naissent aux Indes ne sont pas bons (f); ceux dont se servent les grands du pays y sont transportés de Perse et d'Arabie; on leur donne un peu de foin le jour, et le soir on leur fait cuire des pois avec du sucre et du beurre au lieu d'avoine ou d'orge; cette nourriture les soutient et leur donne un peu de force; sans cela ils dépériraient en très peu de

(a) Voyez les *Voyage de Thévenot*. Paris, 1664, t. II, p. 220; de Chardin. Amst. 1711, t. II, p. 25 et suiv.; d'Adam Olearius. Paris, 1656, t. I^{er}, p. 560 et suiv.

(b) Voyez les *Voyages de Pietro della Valle*. Rouen, 1745, in-12, t. V, p. 284 et suiv.

(c) Voyez les *Voyages de Tavernier*. Rouen, 1713, t. II, p. 19 et 20.

(d) Voyez les *Voyages de Thévenot*, t. II, p. 220.

(e) Voyez les *Voyages de Chardin*, t. II, p. 25 et suiv.

(f) Voyez le *Voyage de La Boullaye le Gouz*. Paris, 1657, p. 256; et le *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*. Amsterd., 1702, t. IV, p. 424.

temps, le climat leur étant contraire. Les chevaux naturels du pays sont, en général, fort petits; il y en a même de si petits que Tavernier rapporte que le jeune prince du Mogol, âgé de sept ou huit ans, montait ordinairement un petit cheval très bien fait, dont la taille n'excédait pas celle d'un grand lévrier (*a*). Il semble que les climats excessivement chauds soient contraires aux chevaux : ceux de la côte d'Or, de celle de Juida, de Guinée, etc., sont, comme ceux des Indes, fort mauvais; ils portent la tête et le cou fort bas; leur marche est si chancelante qu'on les croit toujours prêts à tomber; ils ne se remueraient pas si on ne les frappait continuellement, et la plupart sont si bas que les pieds de ceux qui les montent touchent presque à terre (*b*); ils sont de plus fort indociles, et propres seulement à servir de nourriture aux Nègres, qui en aiment la chair autant que celles des chiens (*c*) : ce goût pour la chair du cheval est donc commun aux Nègres et aux Arabes; il se retrouve en Tartarie et même à la Chine (*d*). Les chevaux chinois ne valent pas mieux que ceux des Indes (*e*); ils sont faibles, lâches, mal faits et fort petits; ceux de la Corée n'ont que trois pieds de hauteur : à la Chine presque tous les chevaux sont hongres, et ils sont si timides qu'on ne peut s'en servir à la guerre; aussi peut-on dire que ce sont les chevaux tartares qui ont fait la conquête de la Chine : ces chevaux sont très propres pour la guerre quoique communément ils ne soient que de taille médiocre; ils sont forts, vigoureux, fiers, ardents, légers et grands coureurs; ils ont la corne du pied fort dure, mais trop étroite, la tête fort légère, mais trop petite, l'encolure longue et raide, les jambes trop hautes; avec tous ces défauts ils peuvent passer pour de très bons chevaux; ils sont infatigables et courent d'une vitesse extrême. Les Tartares vivent avec leurs chevaux à peu près comme les Arabes; ils les font monter dès l'âge de sept ou huit mois par de jeunes enfants qui les promènent et les font courir à petites reprises; ils les dressent ainsi peu à peu et leur font souffrir de grandes diètes; mais ils ne les montent pour aller en course que quand ils ont six ou sept ans, et ils leur font supporter alors des fatigues incroyables (*f*), comme de marcher deux ou trois jours sans s'arrêter, d'en passer quatre ou cinq sans autre nourriture qu'une poignée d'herbe de huit heures en huit heures, et d'être en même temps vingt-quatre heures sans boire, etc. Ces chevaux, qui parais-

(*a*) Voyez les *Voyages de Tavernier*, t. III, p. 334.

(*b*) Voyez *Histoire générale des voyages*, t. IV, p. 228.

(*c*) *Idem*, t. IV, p. 353.

(*d*) Voyez le *Voyage de M. Le Gentil*. Paris, 1725, t. II, p. 24.

(*e*) Voyez les *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, traduites de l'arabe. Paris, 1718, p. 204; l'*Histoire générale des voyages*, t. VI, p. 492 et 535; l'*Histoire de la conquête de la Chine*, par Palafox. Paris, 1670, p. 426.

(*f*) Voyez Palafox, p. 427; le *Recueil des voyages du Nord*. Rouen, 1716, t. III, p. 156; *Tavernier*, t. I^{er}, p. 472 et suiv.; *Histoire générale des voyages*, t. VI, p. 603, et t. VII, p. 211.

sent, et qui sont en effet si robustes dans leur pays, dépérissent dès qu'on les transporte à la Chine et aux Indes, mais ils réussissent assez en Perse et en Turquie. Les Petits-Tartares ont aussi une race de petits chevaux dont ils font tant de cas qu'ils ne se permettent jamais de les vendre à des étrangers : ces chevaux ont toutes les bonnes et mauvaises qualités de ceux de la grande Tartarie, ce qui prouve combien les mêmes mœurs et la même éducation donnent le même naturel et la même habitude à ces animaux. Il y a aussi en Circassie et en Mingrélie beaucoup de chevaux qui sont même plus beaux que les chevaux tartares ; on trouve encore d'assez beaux chevaux en Ukraine, en Valachie, en Pologne et en Suède ; mais nous n'avons pas d'observations particulières de leurs qualités et de leurs défauts.

Maintenant, si l'on consulte les anciens sur la nature et les qualités des chevaux des différents pays, on trouvera (a) que les chevaux en Grèce, et surtout ceux de la Thessalie et de l'Épire, avaient de la réputation et étaient très bons pour la guerre ; que ceux de l'Achaïe étaient les plus grands que l'on connût ; que les plus beaux de tous étaient ceux d'Égypte, où il y en avait une très grande quantité, et où Salomon envoyait en acheter à un très grand prix ; qu'en Éthiopie les chevaux réussissaient mal à cause de la trop grande chaleur du climat ; que l'Arabie et l'Afrique fournissaient les chevaux les mieux faits, et surtout les plus légers et les plus propres à la monture et à la course ; que ceux d'Italie, et surtout de la Pouille, étaient aussi très bons ; qu'en Sicile, Cappadoce, Syrie, Arménie, Médie et Perse, il y avait d'excellents chevaux, et recommandables par leur vitesse et leur légèreté, que ceux de Sardaigne et de Corse étaient petits, mais vifs et courageux ; que ceux d'Espagne ressemblaient à ceux des Parthes, et étaient excellents pour la guerre ; qu'il y avait aussi en Transylvanie et en Valachie des chevaux à tête légère, à grands crins pendants jusqu'à terre, et à queue touffue, qui étaient très prompts à la course ; que les chevaux danois étaient bien faits et bons sauteurs ; que ceux de Scandinavie étaient petits, mais bien moulés et fort agiles ; que les chevaux de Flandre étaient forts ; que les Gaulois fournissaient aux Romains de bons chevaux pour la monture et pour porter des fardeaux ; que les chevaux des Germains étaient mal faits et si mauvais qu'ils ne s'en servaient pas ; que les Suisses en avaient beaucoup et de très bons pour la guerre ; que les chevaux de Hongrie étaient aussi fort bons ; et, enfin, que les chevaux des Indes étaient fort petits et très faibles.

Il résulte de tous ces faits que les chevaux arabes ont été de tous temps et sont encore les premiers chevaux du monde, tant pour la beauté que pour la bonté ; que c'est d'eux que l'on tire, soit immédiatement, soit médiatement, par le moyen des barbes, les plus beaux chevaux qui soient en Europe, en Afrique et en Asie ; que le climat de l'Arabie est peut-être le vrai climat des

(a) Voyez Aldrovand. *Hist. nat. des solipèdes*, p. 48 et 63.

chevaux et le meilleur de tous les climats, puisqu'au lieu d'y croiser les races par des races étrangères on a grand soin de les conserver dans toute leur pureté; que si ce climat n'est pas par lui-même le meilleur climat pour les chevaux, les Arabes l'ont rendu tel par les soins particuliers qu'ils ont pris de tous temps d'anoblir les races, et ne mettant ensemble que les individus les mieux faits et de la première qualité; que par cette attention, suivie pendant des siècles, ils ont pu perfectionner l'espèce au delà de ce que la nature aurait fait dans le meilleur climat : on peut encore en conclure que les climats plus chauds que froids, et surtout les pays secs, sont ceux qui conviennent le mieux à la nature de ces animaux; qu'en général les petits chevaux sont meilleurs que les grands; que le soin leur est aussi nécessaire à tous que la nourriture; qu'avec de la familiarité et des caresses on en tire beaucoup plus que par la force et les châtimens; que les chevaux des pays chauds ont les os, la corne, les muscles plus durs que ceux de nos climats; que quoique la chaleur convienne mieux que le froid à ces animaux, cependant le chaud excessif ne leur convient pas; que le grand froid leur est contraire; qu'enfin, leur habitude et leur naturel dépendent presque en entier du climat, de la nourriture, des soins et de l'éducation.

En Perse, en Arabie, et dans plusieurs autres lieux de l'Orient, on n'est pas dans l'usage de hongrer les chevaux, comme on le fait si généralement en Europe et à la Chine : cette opération leur ôte beaucoup de force, de courage, de fierté, etc., mais leur donne de la douceur, de la tranquillité, de la docilité. Pour la faire, on leur attache les jambes avec des cordes, on les renverse sur le dos, on ouvre les bourses avec un bistouri, on en tire les testicules, on coupe les vaisseaux qui y aboutissent et les ligamens qui les soutiennent, et, après les avoir enlevés on referme la plaie, et on a soin de faire baigner le cheval deux fois par jour pendant quinze jours, ou de l'étuver souvent avec de l'eau fraîche et de le nourrir pendant ce temps avec du son détrempe dans beaucoup d'eau, afin de le rafraîchir; cette opération se doit faire au printemps ou en automne, le grand chaud et le grand froid y étant également contraires. A l'égard de l'âge auquel on doit la faire, il y a des usages différens : dans certaines provinces on hongre les chevaux dès l'âge d'un an ou dix-huit mois, aussitôt que les testicules sont bien apparents au dehors; mais l'usage le plus général et le mieux fondé est de ne les hongrer qu'à deux et même à trois ans, parce qu'en les hongrant tard ils conservent un peu plus des qualités attachées au sexe masculin. Plin (*a*) dit que les dents de lait ne tombent point à un cheval qu'on fait hongre avant qu'elles soient tombées : j'ai été à portée de vérifier ce fait, et il ne s'est pas trouvé vrai; les dents de lait tombent également aux jeunes chevaux hongres et aux jeunes chevaux entiers, et il est probable que les anciens n'ont hasardé ce

(*a*) Voyez Plin. *Hist. nat.*, in-8°. (Paris, 1685, t. II, liv. II, parag. 74, p. 558.)

fait que parce qu'ils l'ont cru fondé sur l'analogie de la chute des cornes du cerf, du chevreuil, etc., qui, en effet, ne tombent point lorsque l'animal a été coupé. Au reste, un cheval hongre n'a plus la puissance d'engendrer, mais il peut encore s'accoupler, et l'on en a vu des exemples.

Les chevaux, de quelque poil qu'ils soient, muent comme presque tous les autres animaux couverts de poil, et cette mue se fait une fois l'an, ordinairement au printemps, et quelquefois en automne; ils sont alors plus faibles que dans les autres temps, il faut les ménager, les soigner davantage, et les nourrir un peu plus largement. Il y a aussi des chevaux qui muent de corne : cela arrive surtout à ceux qui ont été élevés dans des pays humides et marécageux, comme en Hollande.

Les chevaux hongres et les juments hennissent moins fréquemment que les chevaux entiers, ils ont aussi la voix moins pleine et moins grave : on peut distinguer dans tous cinq (a) sortes de hennissements différents, relatifs à différentes passions : le hennissement d'allégresse, dans lequel la voix se fait entendre assez longuement, monte et finit à des sons plus aigus; le cheval rue en même temps, mais légèrement, et ne cherche point à frapper; le hennissement du désir, soit d'amour, soit d'attachement, dans lequel le cheval ne rue point, et la voix se fait entendre longuement et finit par des sons plus graves; le hennissement de la colère, pendant lequel le cheval rue et frappe dangereusement, est très court et aigu; celui de la crainte, pendant lequel il rue aussi, n'est guère plus long que celui de la colère, la voix est grave, rauque, et semble sortir en entier des naseaux : ce hennissement est assez semblable au rugissement d'un lion; celui de la douleur est moins un hennissement qu'un gémissement ou ronflement d'oppression qui se fait à voix grave, et suit les alternatives de la respiration. Au reste on a remarqué que les chevaux qui hennissent le plus souvent, surtout d'allégresse et de désir, sont les meilleurs et les plus généreux : les chevaux entiers ont aussi la voix plus forte que les hongres et les juments; dès la naissance, le mâle a la voix plus forte que la femelle; à deux ans ou deux ans et demi, c'est-à-dire à l'âge de puberté, la voix des mâles et des femelles devient plus forte et plus grave, comme dans l'homme et dans la plupart des autres animaux. Lorsque le cheval est passionné d'amour, de désir, d'appétit, il montre les dents et semble rire, il les montre aussi dans la colère et lorsqu'il veut mordre; il tire quelquefois la langue pour lécher, mais moins fréquemment que le bœuf, qui lèche beaucoup plus que le cheval, et qui cependant est moins sensible aux caresses : le cheval se souvient aussi beaucoup plus longtemps des mauvais traitements, et il se rebute bien plus aisément que le bœuf; son naturel ardent et courageux lui fait donner d'abord tout ce qu'il possède de forces, et lorsqu'il sent qu'on exige encore davantage, il s'indigne

(a) *Vide Cardan : De rerum varietate, lib. vii, cap. 32.*

et refuse, au lieu que le bœuf, qui de sa nature est lent et paresseux, s'excède et se rebute moins aisément.

Le cheval dort beaucoup moins que l'homme ; lorsqu'il se porte bien il ne demeure guère que deux ou trois heures de suite couché, il se relève ensuite pour manger, et lorsqu'il a été trop fatigué il se couche une seconde fois après avoir mangé, mais en tout il ne dort guère que trois ou quatre heures en vingt-quatre : il y a même des chevaux qui ne se couchent jamais et qui dorment toujours debout ; ceux qui se couchent dorment aussi quelquefois sur leurs pieds : on a remarqué que les hongres dorment plus souvent et plus longtemps que les chevaux entiers.

Les quadrupèdes ne boivent pas tous de la même manière, quoique tous soient également obligés d'aller chercher avec la tête la liqueur qu'ils ne peuvent saisir autrement, à l'exception du singe, du maki et de quelques autres qui ont des mains, et qui par conséquent peuvent boire comme l'homme, lorsqu'on leur donne un vase qu'ils peuvent tenir ; car ils le portent à leur bouche, l'inclinent, versent la liqueur, et l'avalent par le simple mouvement de la déglutition : l'homme boit ordinairement de cette manière, parce que c'est en effet la plus commode ; mais il peut encore boire de plusieurs autres façons, en approchant les lèvres et les contractant pour aspirer la liqueur, ou bien en y enfonçant le nez et la bouche assez profondément pour que la langue en soit environnée et n'ait d'autres mouvements à faire que celui qui est nécessaire pour la déglutition, ou encore en mordant, pour ainsi dire, la liqueur avec les lèvres, ou enfin, quoique plus difficilement, en tirant la langue, l'élargissant et formant une espèce de petit godet qui rapporte un peu d'eau dans la bouche : la plupart des quadrupèdes pourraient aussi chacun boire de plusieurs manières, mais ils font comme nous, ils choisissent celle qui leur est la plus commode et la suivent constamment. Le chien, dont la gueule est fort ouverte et la langue longue et mince, boit en lapant, c'est-à-dire en léchant la liqueur, et formant avec la langue un godet qui se remplit à chaque fois et rapporte une assez grande quantité de liqueur ; il préfère cette façon à celle de se mouiller le nez : le cheval au contraire, qui a la bouche plus petite et la langue trop épaisse et trop courte pour former un grand godet, et qui d'ailleurs boit encore plus avidement qu'il ne mange, enfonce la bouche et le nez brusquement et profondément dans l'eau, qu'il avale abondamment par le simple mouvement de la déglutition ; mais cela même le force à boire tout d'une haleine, au lieu que le chien respire à son aise pendant qu'il boit : aussi doit-on laisser aux chevaux la liberté de boire à plusieurs reprises, surtout après une course, lorsque le mouvement de la respiration est court et pressé ; on ne doit pas non plus leur laisser boire de l'eau trop froide, parce que, indépendamment des coliques que l'eau froide cause souvent, il leur arrive aussi, par la nécessité où ils sont d'y tremper les naseaux, qu'ils se refroi-

dissent le nez, s'enrhument, et prennent peut-être les germes de cette maladie à laquelle on a donné le nom de morve, la plus formidable de toutes pour cette espèce d'animaux ; car on sait depuis peu que le siège de la morve est dans la membrane pituitaire (a), que c'est par conséquent un vrai rhume, qui à la longue cause une inflammation dans cette membrane ; et d'autre côté les voyageurs qui rapportent dans un assez grand détail les maladies des chevaux dans les pays chauds, comme l'Arabie, la Perse, la Barbarie, ne disent pas que la morve y soit aussi fréquente que dans les climats froids ; ainsi je crois être fondé à conjecturer que l'une des causes de cette maladie est la froideur de l'eau, parce que ces animaux sont obligés d'y enfoncer et d'y tenir le nez et les naseaux pendant un temps considérable, ce que l'on préviendrait en ne leur donnant jamais d'eau froide, et en leur essuyant toujours les naseaux après qu'ils ont bu. Les ânes, qui craignent le froid beaucoup plus que les chevaux, et qui leur ressemblent si fort par la structure intérieure, ne sont cependant pas si sujets à la morve, ce qui ne vient peut-être que de ce qu'ils boivent différemment des chevaux ; car au lieu d'enfoncer profondément la bouche et le nez dans l'eau, ils ne font presque que l'atteindre des lèvres.

Je ne parlerai pas des autres maladies des chevaux : ce serait trop étendre l'Histoire naturelle que de joindre à l'histoire d'un animal celle de ses maladies ; cependant je ne puis terminer l'histoire du cheval, sans marquer quelques regrets de ce que la santé de cet animal utile et précieux a été jusqu'à présent abandonnée aux soins et à la pratique, souvent aveugles, de gens sans connaissances et sans lettres. La médecine, que les anciens ont appelée médecine vétérinaire, n'est presque connue que de nom : je suis persuadé que si quelque médecin tournait ses vues de ce côté-là, et faisait de cette étude son principal objet, il en serait bientôt dédommagé par d'amples succès ; que non seulement il s'enrichirait, mais même qu'au lieu de se dégrader il s'illustrerait beaucoup, et cete médecine ne serait pas si conjecturale et si difficile que l'autre ; la nourriture, les mœurs, l'influence du sentiment, toutes les causes en un mot étant plus simples dans l'animal que dans l'homme, les maladies doivent aussi être moins compliquées, et par conséquent plus faciles à juger et à traiter avec succès ; sans compter la liberté qu'on aurait tout entière de faire des expériences, de tenter de nouveaux remèdes, et de pouvoir arriver sans crainte et sans reproches à une grande étendue de connaissances en ce genre, dont on pourrait même par analogie tirer des inductions utiles à l'art de guérir les hommes.

(a) M. de la Fosse, maréchal du Roi, a le premier démontré que le siège de la morve est dans la membrane pituitaire, et il a essayé de guérir des chevaux en les trépanant.

L'ÂNE

A considérer cet animal (*), même avec des yeux attentifs et dans un assez grand détail, il paraît n'être qu'un cheval dégénéré : la parfaite similitude de conformation dans le cerveau, les poumons, l'estomac, le conduit intestinal, le cœur, le foie, les autres viscères, et la grande ressemblance du corps, des jambes, des pieds et du squelette en entier, semblent fonder cette opinion ; l'on pourrait attribuer les légères différences qui se trouvent entre ces deux animaux à l'influence très ancienne du climat, de la nourriture, et à la succession fortuite de plusieurs générations de petits chevaux sauvages à demi dégénérés, qui peu à peu auraient encore dégénéré davantage, se seraient ensuite dégradés autant qu'il est possible, et auraient à la fin produit à nos yeux une espèce nouvelle et constante, ou plutôt une succession d'individus semblables, tous constamment viciés de la même façon, et assez différents des chevaux pour pouvoir être regardés comme formant une autre espèce. Ce qui paraît favoriser cette idée c'est que les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur de leur poil ; qu'ils sont par conséquent plus anciennement domestiques, puisque tous les animaux domestiques varient par la couleur beaucoup plus que les animaux sauvages de la même espèce ; que la plupart des chevaux sauvages dont parlent les voyageurs sont de petite taille et ont, comme les ânes, le poil gris, la queue nue, hérissée à l'extrémité, et qu'il y a des chevaux sauvages, et même des chevaux domestiques qui ont la raie noire sur le dos, et d'autres caractères qui les rapprochent encore des ânes sauvages ou domestiques. D'autre côté, si l'on considère les différences du tempérament, du naturel, des mœurs, du résultat, en un mot de l'organisation de ces deux animaux, et surtout l'impossibilité de les mêler pour en faire une espèce commune, ou même une espèce intermédiaire qui puisse se renouveler, on paraît encore mieux fondé

(*) *Equus Asinus* L. L'espèce créée par Linné sous ce nom a été subdivisée par les naturalistes contemporains. Le plus grand nombre même séparent l'âne du cheval et en font un genre spécial, le genre *Asinus*, distinct du genre *Equus* par des oreilles plus longues, leur crinière courte et droite, une bande dorsale foncée, ordinairement croisée, au niveau des membres antérieurs, par une autre bande transversale. D'après Darwin, nos ânes domestiques descendraient tous de l'*Asinus tæniopus* qui est originaire de l'Abyssinie.

à croire que ces deux animaux sont chacun d'une espèce aussi ancienne l'une que l'autre, et originairement aussi essentiellement différentes qu'elles le sont aujourd'hui, d'autant plus que l'âne ne laisse pas de différer matériellement du cheval par la petitesse de la taille, la grosseur de la tête, la longueur des oreilles, la dureté de la peau, la nudité de la queue, la forme de la croupe, et aussi par les dimensions des parties qui en sont voisines, par la voix, l'appétit, la manière de boire, etc. L'âne et le cheval viennent-ils donc originairement de la même souche? sont-ils, comme le disent les nomenclateurs (a), de la même *famille*? ou ne sont-ils pas, et n'ont-ils pas toujours été des animaux différents?

Cette question, dont les physiciens sentiront bien la généralité, la difficulté, les conséquences, et que nous avons cru devoir traiter dans cet article, parce qu'elle se présente pour la première fois, tient à la production des êtres de plus près qu'aucune autre, et demande, pour être éclaircie, que nous considérions la nature sous un nouveau point de vue. Si, dans l'immense variété que nous présentent tous les êtres animés qui peuplent l'univers, nous choisissons un animal, ou même le corps de l'homme pour servir de base à nos connaissances, et y rapporter, par la voie de la comparaison, les autres êtres organisés; nous trouverons que, quoique tous ces êtres existent solitairement, et que tous varient par des différences graduées à l'infini, il existe en même temps un dessein primitif et général qu'on peut suivre très loin, et dont les dégradations sont bien plus lentes que celle des figures et des autres rapports apparents; car, sans parler des organes de la digestion, de la circulation et de la génération, qui appartiennent à tous les animaux, et sans lesquels l'animal cesserait d'être animal et ne pourrait ni subsister ni se reproduire, il y a, dans les parties mêmes qui contribuent le plus à la variété de la forme extérieure, une prodigieuse ressemblance qui nous rappelle nécessairement l'idée d'un premier dessein, sur lequel tout semble avoir été conçu: le corps du cheval, par exemple, qui du premier coup d'œil paraît si différent du corps de l'homme, lorsqu'on vient à le comparer en détail et partie par partie, au lieu de surprendre par la différence, n'étonne plus que par la ressemblance singulière et presque complète qu'on y trouve: en effet, prenez le squelette de l'homme, inclinez les os du bassin, accourcissez les os des cuisses, des jambes et des bras, allongez ceux des pieds et des mains, soudez ensemble les phalanges, allongez les mâchoires en raccourcissant l'os frontal, et, enfin, allongez aussi l'épine du dos, ce squelette cessera de représenter la dépouille d'un homme et sera le squelette d'un cheval; car on peut aisément supposer qu'en allongeant l'épine du dos et les mâchoires on augmente en même temps le nombre des vertèbres, des côtes et des dents; et ce n'est en effet que par le nombre de ces os, qu'on

(a) *Equus caudâ undique setosâ*, le cheval. *Equus caudâ extremâ setosâ*, l'âne. *Linnæi systema naturæ*. Class. 1, ord. 4.

peut regarder comme accessoires, et par l'allongement, le raccourcissement ou la jonction des autres, que la charpente du corps de cet animal diffère de la charpente du corps humain. On vient de voir, dans la description du cheval, ces faits trop bien établis pour pouvoir en douter; mais, pour suivre ces rapports encore plus loin, que l'on considère séparément quelques parties essentielles à la forme, les côtes, par exemple : on les trouvera dans l'homme, dans tous les quadrupèdes, dans les oiseaux, dans les poissons, et on en suivra les vestiges jusque dans la tortue, où elles paraissent encore dessinées par les sillons qui sont sous son écaille; que l'on considère, comme l'a remarqué M. Daubenton, que le pied d'un cheval, en apparence si différent de la main de l'homme, est cependant composé des mêmes os, et que nous avons à l'extrémité de chacun de nos doigts le même osselet en fer à cheval qui termine le pied de cet animal; et l'on jugera si cette ressemblance cachée n'est pas plus merveilleuse que les différences apparentes, si cette conformité constante et ce dessein suivi de l'homme aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, des cétacés aux oiseaux, des oiseaux aux reptiles, des reptiles aux poissons, etc., dans lesquels les parties essentielles comme le cœur, les intestins, l'épine du dos, les sens, etc., se trouvent toujours, ne semblent pas indiquer qu'en créant les animaux l'Être suprême n'a voulu employer qu'une idée, et la varier en même temps de toutes les manières possibles, afin que l'homme pût admirer également et la magnificence de l'exécution et la simplicité du dessein.

Dans ce point de vue, non seulement l'âne et le cheval, mais même l'homme, le singe, les quadrupèdes et tous les animaux, pourraient être regardés comme ne faisant que la même *famille*; mais en doit-on conclure que dans cette grande et nombreuse famille, que Dieu seul a conçue et tirée du néant, il y ait d'autres petites familles projetées par la nature et produites par le temps, dont les unes ne seraient composées que de deux individus, comme le cheval et l'âne; d'autres de plusieurs individus, comme celle de la belette, de la martre, du furet, de la fouine, etc., et, de même que dans les végétaux, il y ait des familles de dix, vingt, trente, etc., plantes? Si ces familles existaient, en effet, elles n'auraient pu se former que par le mélange, la variation successive et la dégénération des espèces originaires; et si l'on admet une fois qu'il y ait des familles dans les plantes et dans les animaux, que l'âne soit de la famille du cheval, et qu'il n'en diffère que parce qu'il a dégénéré, on pourra dire également que le singe est de la famille de l'homme, que c'est un homme dégénéré (*), que l'homme et le singe ont eu une origine commune comme le cheval et l'âne, que chaque famille, tant dans les animaux que dans les végétaux, n'a eu qu'une seule souche,

(*) Le Singe actuel n'est pas un homme dégénéré; pas plus sans doute, que l'homme n'est un singe perfectionné; ce qui est plus probable, c'est que, comme le dit Buffon, le singe et l'homme ont la même origine, un ancêtre commun.

et même que tous les animaux sont venus d'un seul animal, qui, dans la succession des temps, a produit, en se perfectionnant et en dégénéralant, toutes les races des autres animaux (*).

Les naturalistes, qui établissent si légèrement des familles dans les animaux et dans les végétaux, ne paraissent pas avoir assez senti toute l'étendue de ces conséquences qui réduiraient le produit immédiat de la création à un nombre d'individus aussi petit que l'on voudrait : car s'il était une fois prouvé qu'on pût établir ces familles avec raison, s'il était acquis que dans les animaux, et même dans les végétaux, il y eût, je ne dis pas plusieurs espèces, mais une seule qui eût été produite par la dégénéralation d'une autre espèce; s'il était vrai que l'âne ne fût qu'un cheval dégénéralé, il n'y aurait plus de bornes à la puissance de la nature, et l'on n'aurait pas tort de supposer que d'un seul être elle a su tirer avec le temps tous les autres êtres organisés.

Mais non (**): il est certain, par la révélation, que tous les animaux ont également participé à la grâce de la création, que les deux premiers de chaque espèce et de toutes les espèces sont sortis tout formés des mains du Créateur, et l'on doit croire qu'ils étaient tels alors, à peu près, qu'ils nous sont aujourd'hui représentés par leurs descendants; d'ailleurs, depuis qu'on observe la nature, depuis le temps d'Aristote jusqu'au nôtre, l'on n'a pas vu paraître d'espèces nouvelles, malgré le mouvement rapide qui entraîne, amoncelle ou dissipe les parties de la matière, malgré le nombre infini de combinaisons qui ont dû se faire pendant ces vingt siècles, malgré les accouplements fortuits ou forcés des animaux d'espèces éloignées ou voisines, dont il n'a jamais résulté que des individus viciés et stériles, et qui n'ont pu faire souche pour de nouvelles générations. La ressemblance, tant extérieure qu'intérieure, fût-elle dans quelques animaux encore plus grande qu'elle ne l'est dans le cheval et dans l'âne, ne doit donc pas nous porter à confondre ces animaux dans la même famille, non plus qu'à leur donner une commune origine; car s'ils venaient de la même souche, s'ils étaient en effet de la même famille, on pourrait les rapprocher, les allier de nouveau, et défaire avec le temps ce que le temps aurait fait.

Il faut de plus considérer que, quoique la marche de la nature se fasse par nuances et par degrés souvent imperceptibles, les intervalles de ces degrés ou de ces nuances ne sont pas tous égaux à beaucoup près; que plus les espèces sont élevées, moins elles sont nombreuses, et plus les intervalles des nuances qui les séparent y sont grands; que les petites espèces au contraire sont très nombreuses, et en même temps plus voisines les unes des

(*) On voit par cette dernière phrase que Buffon avait conçu très nettement l'idée qui fait la base de la théorie du transformisme.

(**) Il est bien évident que Buffon se reprend ici dans le but de ne pas attirer sur sa tête les anathèmes des croyants, car tout ce passage est contredit par ce qui précède.

autres, en sorte qu'on est d'autant plus tenté de les confondre ensemble dans une même famille qu'elles nous embarrassent et nous fatiguent davantage par leur multitude et par leurs petites différences, dont nous sommes obligés de nous charger la mémoire : mais il ne faut pas oublier que ces familles sont notre ouvrage, que nous ne les avons faites que pour le soulagement de notre esprit, que s'il ne peut comprendre la suite réelle de tous les êtres, c'est notre faute et non pas celle de la nature, qui ne connaît point ces prétendues familles, et ne contient en effet que des individus (*).

Un individu est un être à part, isolé, détaché, et qui n'a rien de commun avec les autres êtres, sinon qu'il leur ressemble ou bien qu'il en diffère : tous les individus semblables qui existent sur la surface de la terre sont regardés comme composant l'espèce de ces individus ; cependant ce n'est ni le nombre ni la collection des individus semblables qui fait l'espèce, c'est la succession constante et le renouvellement non interrompu de ces individus qui la constituent ; car un être qui durerait toujours ne ferait pas une espèce, non plus qu'un million d'êtres semblables qui dureraient aussi toujours : l'espèce est donc un mot abstrait et général, dont la chose n'existe qu'en considérant la nature dans la succession des temps et dans la destruction constante et le renouvellement tout aussi constant des êtres : c'est en comparant la nature d'aujourd'hui à celle des autres temps, et les individus actuels aux individus passés, que nous avons pris une idée nette de ce que l'on appelle espèce, et la comparaison du nombre ou de la ressemblance des individus n'est qu'une idée accessoire, et souvent indépendante de la première ; car l'âne ressemble au cheval plus que le barbet au lévrier, et cependant le barbet et le lévrier ne font qu'une même espèce, puisqu'ils produisent ensemble des individus qui peuvent eux-mêmes en produire d'autres, au lieu que le cheval et l'âne sont certainement de différentes espèces, puisqu'ils ne produisent ensemble que des individus viciés et inféconds.

C'est donc dans la diversité caractéristique des espèces que les intervalles des nuances de la nature sont le plus sensibles et le mieux marqués ; on pourrait même dire que ces intervalles entre les espèces sont les plus égaux et les moins variables de tous, puisqu'on peut toujours tirer une ligne de séparation entre deux espèces (**), c'est-à-dire entre deux successions d'individus qui se reproduisent et ne peuvent se mêler, comme l'on peut aussi

(*) Pensée d'une très grande exactitude, sur laquelle Buffon revient à diverses reprises, après l'avoir très nettement formulée et développée dans son *Discours sur la manière d'étudier l'histoire naturelle*.

(**) Buffon revient ici, par une singulière bizarrerie, à une idée qu'il combat lui-même à diverses reprises. La vérité est qu'il n'est pas plus possible de tracer une ligne de démarcation entre deux espèces qu'entre deux genres ou deux familles. Buffon ne prend pas garde qu'à la page précédente, sans parler d'autres parties de son œuvre, il nie l'existence de l'espèce lorsqu'il écrit que la nature « ne contient que des individus. »

réunir en une seule espèce deux successions d'individus qui se reproduisent en se mêlant (*) : ce point est le plus fixe que nous ayons en histoire naturelle ; toutes les autres ressemblances et toutes les autres différences que l'on pourrait saisir dans la comparaison des êtres ne seraient ni si constantes, ni si réelles, ni si certaines ; ces intervalles seront aussi les seules lignes de séparation que l'on trouvera dans notre ouvrage ; nous ne diviserons pas les êtres autrement qu'ils le sont en effet ; chaque espèce, chaque succession

(*) Buffon se laisse entraîner ici par l'opinion de Linné qui avait à son époque une grande autorité. L'espèce ne peut pas plus être limitée par les caractères tirés de la faculté de reproduction que par aucun autre caractère. L'espèce est, comme le genre et la famille, une création de notre esprit, ne répondant à rien de réel dans la nature. Comme Buffon insiste beaucoup ici sur sa réalité, le lecteur ne trouvera pas inutile que nous entrons dans quelques détails.

Linné est le premier qui ait admis l'existence réelle de l'espèce. Il pensait, comme semble le faire ici Buffon, que les espèces avaient des caractères invariables et qu'elles avaient été créées en même nombre qu'elles existent aujourd'hui. Les naturalistes qui adoptèrent cette manière de voir admirent une définition de l'espèce qui peut être formulée de la façon suivante : « L'espèce est une collection d'individus semblables, produits par d'autres individus pareils à eux, les caractères communs à cette collection, ou caractères spécifiques, ne se modifiant jamais. » Comme conséquence de cette définition il fallait admettre que tous les individus d'une même espèce provenaient d'un couple unique, créé, à une époque déterminée, par une divinité quelconque. C'est ce que l'on fit.

Cependant, les partisans, même les plus acharnés de la permanence des espèces et de l'invariabilité des caractères spécifiques, ne pouvaient se refuser à reconnaître qu'une certaine variation est déterminée sous nos yeux par les conditions du milieu dans lequel vivent les différents individus d'une espèce déterminée et ils admirent que les espèces pouvaient être subdivisées en *variétés* ou *racés* dont les caractères, produits par les conditions de l'existence, se perpétuaient par l'hérédité. Quelques naturalistes, frappés de la constance des caractères de certaines races, allèrent même jusqu'à considérer les races comme douées d'une permanence semblable à celle que Linné et ses adeptes attribuent aux espèces. D'un autre côté, tant que le nombre des espèces connues d'un genre déterminé était resté peu considérable, on pouvait assez facilement leur assigner des caractères précis ; il était possible même de disposer les caractères en tableaux dichotomiques permettant de reconnaître assez facilement une espèce déterminée ; mais, à mesure qu'on découvrait des espèces nouvelles, et qu'aux formes déjà connues s'ajoutaient des formes non observées encore, la netteté des différences disparaissait graduellement ; entre deux formes autrefois bien distinctes venait s'en placer une troisième tenant à la fois des caractères de chacune des deux premières. Dans certains genres, il devint bientôt impossible de déterminer exactement l'espèce à laquelle on devait attribuer une plante nouvelle ou un animal nouveau, tellement les caractères spécifiques offraient peu de précision.

La première partie de la définition primitive de l'espèce « collection d'individus ayant tous les mêmes caractères immuables » devenait ainsi insuffisante ; on dut donc chercher le critérium de l'espèce ailleurs que dans la nature même des caractères ; on invoqua la faculté de reproduction et l'on considéra comme étant de la même espèce et ne formant que de simples races, les individus qui, quoique différents par leurs caractères, étaient capables de donner, en s'accouplant, des produits indéfiniment féconds. Tous les hommes, par exemple, étant capables de produire des métis féconds, on considéra toutes les races humaines comme appartenant à une seule espèce.

En transportant la question de l'espèce sur un terrain nouveau, les partisans de la fixité et de la création des espèces ne furent pas plus heureux. On ne tarda pas, en effet, à démontrer que des végétaux et des animaux appartenant, d'une façon manifeste, à des espèces différentes, pouvaient être accouplés et produire des métis indéfiniment féconds, quoique, dans la nature, ces unions ne se produisent jamais ou seulement dans des cas exceptionnels. Je me bornerai à citer le *Léporide* ou lièvre-lapin que Hæckel a nommé *Lepus Darwinii* et qui

d'individus qui se reproduisent et ne peuvent se mêler sera considérée à part et traitée séparément, et nous ne nous servirons des familles, des genres, des ordres et des classes, pas plus que ne s'en sert la nature.

L'espèce n'étant donc autre chose qu'une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent, il est clair que cette dénomination ne doit s'étendre qu'aux animaux et aux végétaux, et que c'est par un abus des termes ou des idées que les nomenclateurs l'ont employée pour désigner les différentes sortes de minéraux : on ne doit donc pas regarder le fer comme

a été obtenu par le croisement du lièvre mâle et de la lapine. Cet hybride de deux espèces bien distinctes et menant un genre de vie très différent donne par l'accouplement avec un hybride semblable une progéniture indéfiniment féconde. On élève au Chili des troupeaux d'un hybride plus remarquable encore, car il résulte de l'accouplement d'animaux que les zoologistes classent dans des genres différents : le mouton et la chèvre. Ce que nous venons de dire des animaux, nous pourrions avec plus de raison le dire des végétaux dont les hybrides produits par l'homme sont extrêmement nombreux.

Tandis que des organismes appartenant à des formes assez différentes pour qu'on en fasse des espèces et des genres distincts sont susceptibles de donner par hybridation une progéniture indéfiniment féconde, on connaît des hybrides qui ne peuvent plus produire avec leurs parents que des métis inféconds. Il en est, ainsi, par exemple, des lapins de l'île de Porto-Santo, près de Madère, que M. Hæckel a désigné sous le nom de *Lepus Huxleyii*. Ces animaux proviennent des lapins d'Europe qui furent déposés dans l'île en 1449. Ils s'y multiplièrent avec une excessive rapidité, mais, en même temps, se transformèrent beaucoup, prirent une couleur particulière, une forme analogue à celle du rat, contractèrent des habitudes noctambules, etc. Aujourd'hui ils ne donnent plus aucun métis avec les lapins d'Europe qui, cependant, sont leurs ancêtres directs.

Les deux ordres de faits que nous venons de signaler : production de métis féconds par des êtres appartenant à des espèces et à des genres manifestement distincts ; impossibilité de produire des métis de la part d'êtres ayant une origine spécifique indubitablement commune, montrent bien que les partisans de la fixité de l'espèce commettent une grave erreur quand ils prennent pour caractéristique de l'espèce la possibilité de donner ou non une progéniture féconde.

Ce qui est vrai, c'est que plus deux formes animales ou végétales sont voisines et plus elles ont de chances de s'accoupler avec succès et de fournir une progéniture féconde. Si des circonstances déterminées agissent sur une portion de cette progéniture de façon à en modifier les caractères, il pourra se faire qu'au bout d'un certain nombre d'années, cette portion de l'espèce soit suffisamment transformée pour qu'elle ne puisse plus se mélanger à l'autre forme ; c'est le cas des lapins de l'île Porto-Santo.

Le mot « espèce » se montre maintenant à nous dépourvu de tout sens précis, ou plutôt n'ayant qu'une valeur purement conventionnelle, comme tous les autres termes usités par les naturalistes dans la classification des animaux et végétaux.

Les seules formes qui existent véritablement sont les formes individuelles. Quand un certain nombre d'individus nous offrent des caractères à peu près identiques, nous les unissons sous une dénomination commune ; nous disons qu'ils constituent une espèce. Examinant ensuite un certain nombre d'espèces qui se ressemblent plus entre elles qu'elles ne ressemblent à toutes les autres, nous en formons un genre ; puis, nous groupons les genres analogues en une famille unique, les familles en ordres et les ordres en classes. Mais toute cette opération est absolument artificielle et il n'y a pas une seule de nos classifications actuelles qui mérite l'épithète qu'elles prennent toutes de « naturelle ».

Les formes que nous classons sous des noms divers sont, en effet, reliées entre elles par des formes transitoires qui rendent impossible toute délimitation précise des espèces, des genres, des familles, etc. C'est ce qu'avait bien compris Buffon ; c'est ce que comprit encore mieux Lamarck, c'est ce qu'ont mis hors de doute tous les travaux modernes.

une espèce, et le plomb comme une autre espèce, mais seulement comme deux métaux différents; et l'on verra, dans notre discours sur les minéraux, que les lignes de séparation que nous emploierons dans la division des matières minérales seront bien différentes de celles que nous employons pour les animaux et pour les végétaux.

Mais, pour en revenir à la dégénération des êtres, et particulièrement à celle des animaux, observons et examinons encore de plus près les mouvements de la nature dans les variétés qu'elle nous offre; et comme l'espèce humaine nous est la mieux connue, voyons jusqu'où s'étendent ces mouvements de variation. Les hommes diffèrent du blanc au noir par la couleur, du double au simple par la hauteur de la taille, la grosseur, la légèreté, la force, etc., et du tout au rien pour l'esprit; mais cette dernière qualité n'appartenant point à la matière, ne doit point être ici considérée; les autres sont les variations ordinaires de la nature, qui viennent de l'influence du climat et de la nourriture; mais ces différences de couleur et de dimension dans la taille n'empêchent pas que le nègre et le blanc, le Lapon et le Patagon, le géant et le nain ne produisent ensemble des individus qui peuvent eux-mêmes se reproduire, et que par conséquent ces hommes, si différents en apparence, ne soient tous d'une seule et même espèce, puisque cette reproduction constante est ce qui constitue l'espèce. Après ces variations générales, il y en a d'autres qui sont plus particulières, et qui ne laissent pas de se perpétuer, comme les énormes jambes des hommes qu'on appelle de la race de Saint-Thomas (*a*), dans l'île de Ceylan, les yeux rouges et les cheveux blancs des dariens et des chacrelas, les six (*b*) doigts aux mains et aux pieds dans certaines familles, etc. Ces variétés singulières sont des défauts ou des excès accidentels qui, s'étant d'abord trouvés dans quelques individus, se sont ensuite propagés de race en race, comme les autres vices et maladies héréditaires; mais ces différences, quoique constantes, ne doivent être regardées que comme des variétés individuelles qui ne séparent pas ces individus de leur espèce, puisque les races extraordinaires de ces hommes à grosses jambes ou à six doigts peuvent se mêler avec la race ordinaire, et produire des individus qui se reproduisent eux-mêmes. On doit dire la même chose de toutes les autres difformités ou monstruosité qui se communiquent des pères et mères aux enfants: voilà jusqu'où s'étendent les erreurs de la nature, voilà les plus grandes limites de ses variétés dans l'homme; et s'il y a des individus qui dégénèrent encore davantage, ces individus, ne reproduisant rien, n'altèrent ni la constance ni l'unité de l'espèce; ainsi il n'y a dans l'homme qu'une seule et même espèce et quoique

(*a*) Voyez, ci-devant, l'article *Variétés dans l'espèce humaine*.

(*b*) Voyez cette observation curieuse dans les lettres de M. de Maupertuis, où vous trouverez aussi plusieurs idées philosophiques très élevées sur la génération et sur différents autres sujets.

cette espèce soit peut-être la plus nombreuse et la plus abondante en individus, et en même temps la plus inconséquente et la plus irrégulière dans toutes ses actions, on ne voit pas que cette prodigieuse diversité de mouvements, de nourriture, de climat et de tant d'autres combinaisons que l'on peut supposer, ait produit des êtres assez différents des autres pour faire de nouvelles souches, et en même temps assez semblables à nous pour ne pouvoir nier de leur avoir appartenu.

Si le nègre et le blanc ne pouvaient produire ensemble, si même leur production demeurerait inféconde, si le mulâtre était un vrai mulet, il y aurait alors deux espèces bien distinctes : le nègre serait à l'homme ce que l'âne est au cheval, ou plutôt si le blanc était homme, le nègre ne serait plus un homme, ce serait un animal à part comme le singe, et nous serions en droit de penser que le blanc et le nègre n'auraient point eu une origine commune ; mais cette supposition même est démentie par le fait, et puisque tous les hommes peuvent communiquer et produire ensemble, tous les hommes viennent de la même souche et sont de la même famille.

Que deux individus ne puissent produire ensemble, il ne faut pour cela que quelques légères disconvenances dans le tempérament, ou quelque défaut accidentel dans les organes de la génération de l'un ou de l'autre de ces deux individus ; que deux individus de différentes espèces, et que l'on joint ensemble, produisent d'autres individus qui, ne ressemblant ni à l'un ni à l'autre, ne ressemblent à rien de fixe, et ne peuvent par conséquent rien produire de semblable à eux, il ne faut pour cela qu'un certain degré de convenance entre la forme du corps et les organes de la génération de ces animaux différents ; mais quel nombre immense et peut-être infini de combinaisons ne faudrait-il pas pour pouvoir seulement supposer que deux animaux, mâle et femelle, d'une certaine espèce, ont non seulement assez dégénéré pour n'être plus de cette espèce, c'est-à-dire pour ne pouvoir plus produire avec ceux auxquels ils étaient semblables, mais encore dégénéré tous deux précisément au même point, et à ce point nécessaire pour ne pouvoir produire qu'ensemble ! et ensuite quelle autre prodigieuse immensité de combinaisons ne faudrait-il pas encore pour que cette nouvelle production de ces deux animaux dégénérés suivit exactement les mêmes lois qui s'observent dans la production des animaux parfaits ! car un animal dégénéré est lui-même une production viciée ; et comment se pourrait-il qu'une origine viciée, qu'une dépravation, une négation, pût faire souche, et non seulement produire une succession d'être constants, mais même les produire de la même façon et suivant les mêmes lois que se reproduisent en effet les animaux dont l'origine est pure ?

Quoiqu'on ne puisse donc pas démontrer que la production d'une espèce par la dégénération soit une chose impossible à la nature, le nombre des probabilités contraires est si énorme que philosophiquement même on n'en peut guère douter ; car si quelque espèce a été produite par la dégénération

d'une autre, si l'espèce de l'âne vient de l'espèce du cheval, cela n'a pu se faire que successivement et par nuances, il y aurait eu entre le cheval et l'âne un grand nombre d'animaux intermédiaires, dont les premiers se seraient peu à peu éloignés de la nature du cheval, et les derniers se seraient approchés peu à peu de celle de l'âne ; et pourquoi ne verrions-nous pas aujourd'hui les représentants, les descendants de ces espèces intermédiaires ? pourquoi n'en est-il demeuré que les deux extrêmes ?

L'âne est donc un âne, et n'est point un cheval dégénéré, un cheval à queue nue ; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard ; il a comme tous les autres animaux, sa famille, son espèce et son rang ; son sang est pur, et quoique sa noblesse soit moins illustre, elle est tout aussi bonne, tout aussi ancienne que celle du cheval ; pourquoi donc tant de mépris pour cet animal, si bon, si patient, si sobre, si utile ? Les hommes mépriseraient-ils jusque dans les animaux ceux qui les servent trop bien et à trop peu de frais ? On donne au cheval de l'éducation, on le soigne, on l'instruit, on l'exerce, tandis que l'âne, abandonné à la grossièreté du dernier des valets, ou à la malice des enfants, bien loin d'acquiescer, ne peut que perdre par son éducation ; et s'il n'avait pas un grand fonds de bonnes qualités il les perdrait en effet par la manière dont on le traite : il est le jouet, le plastron, le bardot des rustres qui le conduisent le bâton à la main, qui le frappent, le surchargent, l'excèdent, sans précaution, sans ménagement ; on ne fait pas attention que l'âne serait par lui-même, et pour nous, le premier, le plus beau, le mieux fait, le plus distingué des animaux si dans le monde il n'y avait point de cheval ; il est le second au lieu d'être le premier, et par cela seul il semble n'être plus rien : c'est la comparaison qui le dégrade ; on le regarde, on le juge, non pas en lui-même, mais relativement au cheval ; on oublie qu'il est âne, qu'il a toutes les qualités de sa nature, tous les dons attachés à son espèce, et on ne pense qu'à la figure et aux qualités du cheval, qui lui manquent, et qu'il ne doit pas avoir.

Il est de son naturel aussi humble, aussi patient, aussi tranquille que le cheval est fier, ardent, impétueux ; il souffre avec constance, et peut-être avec courage, les châtimens et les coups ; il est sobre et sur la quantité et sur la qualité de la nourriture ; il se contente des herbes les plus dures, les plus désagréables, que le cheval et les autres animaux lui laissent et dédaignent ; il est fort délicat sur l'eau, il ne veut boire que de la plus claire et aux ruisseaux qui lui sont connus ; il boit aussi sobrement qu'il mange, et n'enfoncé point du tout son nez dans l'eau par la peur que lui fait, dit-on, l'ombre de ses oreilles (a) : comme l'on ne prend pas la peine de l'étriller, il se roule souvent sur le gazon, sur les chardons, sur la fougère, et sans se soucier beaucoup de ce qu'on lui fait porter, il se couche pour se rouler

(a) Voyez Cardan *de subtilitate*, lib. x.

toutes les fois qu'il le peut, et semble par là reprocher à son maître le peu de soin qu'on prend de lui ; car il ne se vautre pas comme le cheval dans la fange et dans l'eau, il craint même de se mouiller les pieds, et se détourne pour éviter la boue ; aussi a-t-il la jambe plus sèche et plus nette que le cheval ; il est susceptible d'éducation, et l'on en a vu d'assez bien dressés (a) pour faire curiosité de spectacle.

Dans la première jeunesse, il est gai, et même assez joli : il a de la légèreté et de la gentillesse ; mais il la perd bientôt, soit par l'âge, soit par les mauvais traitements, et il devient lent, indocile et têtue ; il n'est ardent que pour le plaisir, ou plutôt il en est furieux au point que rien ne peut le retenir, et que l'on en a vu s'excéder et mourir quelques instants après ; et comme il aime avec une espèce de furcur, il a aussi pour sa progéniture le plus fort attachement. Pline nous assure que lorsqu'on sépare la mère de son petit, elle passe à travers les flammes pour aller le rejoindre ; il s'attache aussi à son maître, quoiqu'il en soit ordinairement maltraité ; il le sent de loin et le distingue de tous les autres hommes ; il reconnaît aussi les lieux qu'il a coutume d'habiter, les chemins qu'il a fréquentés ; il a les yeux bons, l'odorat admirable, surtout pour les corpuscules de l'ânesse, l'oreille excellente, ce qui a encore contribué à le faire mettre au nombre des animaux timides, qui ont tous, à ce qu'on prétend, l'ouïe très fine et les oreilles longues : lorsqu'on le surcharge, il le marque en inclinant la tête et baissant les oreilles ; lorsqu'on le tourmente trop il ouvre la bouche et retire les lèvres d'une manière très désagréable, ce qui lui donne l'air moqueur et dérisoire ; si on lui couvre les yeux, il reste immobile ; et lorsqu'il est couché sur le côté, si on lui place la tête de manière que l'œil soit appuyé sur la terre, et qu'on couvre l'autre œil avec une pierre ou un morceau de bois, il restera dans cette situation sans faire aucun mouvement et sans se secouer pour se relever : il marche, il trotte et il galope comme le cheval, mais tous ses mouvements sont petits et beaucoup plus lents ; quoiqu'il puisse d'abord courir avec assez de vitesse, il ne peut fournir qu'une petite carrière pendant un petit espace de temps ; et, quelque allure qu'il prenne, si on le presse, il est bientôt rendu.

Le cheval hennit, l'âne brait, ce qui se fait par un grand cri très long, très désagréable, et discordant par dissonances alternatives de l'aigu au grave, et du grave à l'aigu ; ordinairement il ne crie que lorsqu'il est pressé d'amour ou d'appétit : l'ânesse a la voix plus claire et plus perçante ; l'âne qu'on a fait hongre ne brait qu'à basse voix, et quoiqu'il paraisse faire autant d'effort et les mêmes mouvements de la gorge, son cri ne se fait pas entendre de loin.

De tous les animaux couverts de poil, l'âne est celui qui est le moins sujet

(a) Vide *Aldrovand. de quadrup. solidiped.*, lib. 1, p. 308.

à la vermine, jamais il n'a de poux, ce qui vient apparemment de la dureté et de la sécheresse de sa peau, qui est en effet plus dure que celle de la plupart des autres quadrupèdes ; et c'est par la même raison qu'il est bien moins sensible que le cheval au fouet et à la piqure des mouches.

A deux ans et demi, les premières dents incisives du milieu tombent, et ensuite les autres incisives à côté des premières tombent aussi et se renouvellent dans le même temps et dans le même ordre que celles du cheval ; l'on connaît aussi l'âge de l'âne par les dents : les troisièmes incisives de chaque côté le marquent comme dans le cheval.

Dès l'âge de deux ans, l'âne est en état d'engendrer ; la femelle est encore plus précoce que le mâle, et elle est tout aussi lascive ; c'est par cette raison qu'elle est très peu féconde ; elle rejette au dehors la liqueur qu'elle vient de recevoir dans l'accouplement, à moins qu'on n'ait soin de lui ôter promptement la sensation du plaisir, en lui donnant des coups pour calmer la suite des convulsions et des mouvements amoureux : sans cette précaution, elle ne retiendrait que très rarement. Le temps le plus ordinaire de la chaleur est le mois de mai et celui de juin ; lorsqu'elle est pleine, la chaleur cesse bientôt, et, dans le dixième mois, le lait paraît dans les mamelles ; elle met bas dans le douzième mois, et souvent il se trouve des morceaux solides dans la liqueur de l'amnios, semblables à l'hippomanès du poulain ; sept jours après l'accouchement, la chaleur se renouvelle, et l'ânesse est en état de recevoir le mâle : en sorte qu'elle peut, pour ainsi dire, continuellement engendrer et nourrir ; elle ne produit qu'un petit, et si rarement deux qu'à peine en a-t-on des exemples : au bout de cinq ou six mois, on peut sevrer l'ânon, et cela est même nécessaire, si la mère est pleine, pour qu'elle puisse mieux nourrir son fœtus. L'âne étalon doit être choisi parmi les plus grands et les plus forts de son espèce ; il faut qu'il ait au moins trois ans et qu'il n'en passe pas dix, qu'il ait les jambes hautes, le corps étoffé, la tête élevée et légère, les yeux vifs, les naseaux gros, l'encolure un peu longue, le poitrail large, les reins charnus, la côte large, la croupe plate, la queue courte, le poil luisant, doux au toucher et d'un gris foncé.

L'âne, qui comme le cheval est trois ou quatre ans à croître, vit aussi comme lui vingt-cinq ou trente ans ; on prétend seulement que les femelles vivent ordinairement plus longtemps que les mâles, mais cela ne vient peut-être que de ce qu'étant souvent pleines, elles sont un peu plus ménagées, au lieu qu'on excède continuellement les mâles de fatigues et de coups ; ils dorment moins que les chevaux, et ne se couchent pour dormir que quand ils sont excédés : l'âne étalon dure aussi plus longtemps que le cheval étalon ; plus il est vieux, plus il paraît ardent, et, en général, la santé de cet animal est bien plus ferme que celle du cheval ; il est moins délicat, et il n'est pas sujet, à beaucoup près, à un aussi grand nombre de maladies ; les anciens même ne lui en connaissaient guère d'autre que celle de la

morve, à laquelle il est, comme nous l'avons dit, encore bien moins sujet que le cheval.

Il y a parmi les ânes différentes races comme parmi les chevaux, mais que l'on connaît moins, parce qu'on ne les a ni soignés ni suivis avec la même attention : seulement on ne peut guère douter que tous ne soient originaires des climats chauds. Aristote (*a*) assure qu'il n'y en avait point de son temps en Scythie, ni dans les autres pays septentrionaux qui avoisinent la Scythie, ni même dans les Gaules, dont le climat, dit-il, ne laisse pas d'être froid ; et il ajoute que le climat froid, ou les empêche de produire, ou les fait dégénérer, et que c'est par cette dernière raison que, dans l'illyrie, la Thrace et l'Épire, ils sont petits et faibles ; ils sont encore tels en France, quoiqu'ils y soient déjà assez anciennement naturalisés, et que le froid du climat soit bien diminué depuis deux mille ans par la quantité de forêts abattues et de marais desséchés ; mais ce qui paraît encore plus certain, c'est qu'ils sont nouveaux (*b*) pour la Suède et pour les autres pays du Nord ; ils paraissent être venus originairement d'Arabie, et avoir passé d'Arabie en Égypte, d'Égypte en Grèce, de Grèce en Italie, d'Italie en France, et ensuite en Allemagne, en Angleterre, et enfin en Suède, etc. ; car ils sont, en effet, d'autant moins forts et d'autant plus petits, que les climats sont plus froids.

Cette migration paraît assez bien prouvée par le rapport des voyageurs. Chardin (*c*) dit « qu'il y a de deux sortes d'ânes en Perse : les ânes du pays, » qui sont lents et pesants, et dont on ne se sert que pour porter des far- » deaux, et une race d'ânes d'Arabie, qui sont de fort jolies bêtes et les pre- » miers ânes du monde ; ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers, » ils les lèvent avec action, marchant bien, et l'on ne s'en sert que pour » montures ; les selles qu'on leur met sont comme des bâts ronds et plats » par-dessus ; elles sont de drap ou de tapisserie avec les harnais et les » étriers : on s'assied dessus plus vers la croupe que vers le col ; il y a de » ces ânes qu'on achète jusqu'à quatre cents livres, et l'on n'en saurait avoir » à moins de vingt-cinq pistoles ; on les panse comme des chevaux ; mais on » ne leur apprend autre chose qu'à aller l'amble, et l'art de les y dresser » est de leur attacher les jambes, celles de devant et celles de derrière du » même côté, par deux cordes de coton, qu'on fait de la mesure du pas de » l'âne qui va l'amble, et qu'on suspend par une autre corde passée dans la » sangle à l'endroit de l'étrier ; des espèces d'écuyers les montent soir et » matin et les exercent à cette allure ; on leur fend les naseaux afin de leur » donner plus d'haleine, et ils vont si vite qu'il faut galoper pour les » suivre. »

(*a*) Vide Aristot. de generat. animal., lib. II.

(*b*) Vide Linnæi Faunam Suecicam.

(*c*) Voyez le Voyage de Chardin, t. II, p. 26 et 27.

Les Arabes, qui sont dans l'habitude de conserver avec tant de soin et depuis si longtemps les races de leurs chevaux, prendraient-ils la même peine pour les ânes ? ou plutôt ceci ne semble-t-il pas prouver que le climat d'Arabie est le premier et le meilleur climat pour les uns et pour les autres ? De là ils ont passé en Barbarie (a), en Égypte, où ils sont beaux et de grande taille, aussi bien que dans les climats excessivement chauds, comme aux Indes et en Guinée (b), où ils sont plus grands, plus forts et meilleurs que les chevaux du pays ; ils sont même en grand honneur à Maduré (c), où l'une des plus considérables et des plus nobles tribus des Indes les révère particulièrement, parce qu'ils croient que les âmes de toute la noblesse passent dans le corps des ânes ; enfin l'on trouve les ânes en plus grande quantité que les chevaux dans tous les pays méridionaux, depuis le Sénégal jusqu'à la Chine, on y trouve aussi des ânes sauvages plus communément que des chevaux sauvages : les Latins, d'après les Grecs, ont appelé l'âne sauvage *onager*, onagre, qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques naturalistes et plusieurs voyageurs, avec le zèbre, dont nous donnerons l'histoire à part, parce que le zèbre est un animal d'une espèce différente de celle de l'âne. L'onagre, ou l'âne sauvage, n'est point rayé comme le zèbre, et il n'est pas, à beaucoup près, d'une figure aussi élégante : on trouve des ânes sauvages dans quelques îles de l'Archipel, et particulièrement dans celle de Cérigo (d) ; il y en a beaucoup dans le désert de Libye et de (e) Numidie ; ils sont gris et courent si vite, qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course ; lorsqu'ils voient un homme, ils jettent un cri, font une ruade, s'arrêtent, et ne fuient que lorsqu'on les approche ; on les prend dans des pièges et dans des lacs de cordes ; ils vont par troupes pâturer et boire ; on en mange la chair. Il y avait aussi du temps de Marmol, que je viens de citer, des ânes sauvages dans l'île de Sardaigne, mais plus petits que ceux de l'Afrique ; et Pietro della Valle dit (f) avoir vu un âne sauvage à Bassora ; sa figure n'était point différente de celle des ânes domestiques ; il était seulement d'une couleur plus claire, et il avait, depuis la tête jusqu'à la queue, une raie de poil blond ; il était aussi beaucoup plus vif et plus léger à la course que les ânes ordinaires. Oléarius (g) rapporte qu'un jour le roi de Perse le fit monter avec lui dans un petit bâtiment en forme de théâtre, pour faire colation de fruits et de confitures ; qu'après le repas on fit entrer trente-deux ânes sauvages sur lesquels le roi tira quelques coups de fusil et de flèche,

(a) Voyez le *Voyage de Shaw*, t. I^{er}, p. 308.

(b) Voyez le *Voyage de Guinée de Bosman*. (Utrecht, 1705, p. 239 et 240.)

(c) Voyez les *Lettres édifiantes*, XII^e Recueil, p. 96.

(d) Voyez le *Recueil de Dapper*, p. 185 et 378.

(e) Vide *Leonis Afric. de Afric. descript.*, t. II, p. 52, et l'*Afrique de Marmol*, t. I^{er}, page 53.

(f) Voyez les *Voyages de Pietro della Valle*, t. VIII, p. 49.

(g) Voyez le *Voyage d'Adam Olearius*. (Paris, 1656, t. I^{er}, p. 541.)

et qu'il permit ensuite aux ambassadeurs et autres seigneurs de tirer ; que ce n'était pas un divertissement de voir ces ânes, chargés qu'ils étaient quelquefois de plus de dix flèches, dont ils incommodaient et blessaient les autres quand ils se mêlaient avec eux, de sorte qu'ils se mettaient à se mordre et à ruer les uns contre les autres d'une étrange façon, et que, quand on les eut tous abattus et couchés en rang devant le roi, on les envoya à Ispahan à la cuisine de la cour ; les Persans faisaient un si grand état de la chair de ces ânes sauvages, qu'ils en ont fait un proverbe, etc. Mais il n'y a pas apparence que ces trente-deux ânes sauvages fussent tous pris dans les forêts, et c'étaient probablement des ânes qu'on élevait dans de grands parcs pour avoir le plaisir de les chasser et de les manger.

On n'a point trouvé d'ânes en Amérique, non plus que des chevaux, quoique le climat, surtout celui de l'Amérique méridionale, leur convienne autant qu'aucun autre ; ceux que les Espagnols y ont transportés d'Europe, et qu'ils ont abandonnés dans les grandes îles et dans le continent, y ont beaucoup multiplié, et l'on y trouve (*a*) en plusieurs endroits des ânes sauvages qui vont par troupes, et que l'on prend dans des pièges comme les chevaux sauvages.

L'âne avec la jument produit les grands mulets ; le cheval avec l'ânesse produit les petits mulets, différents des premiers à plusieurs égards ; mais nous nous réservons de traiter en particulier de la génération des mulets, des jumars, etc., et nous terminerons l'histoire de l'âne par celle de ses propriétés et des usages auxquels nous pouvons l'employer.

Comme les ânes sauvages sont inconnus dans ces climats, nous ne pouvons pas dire si leur chair est en effet bonne à manger ; mais ce qu'il y a de sûr c'est que celle des ânes domestiques est très mauvaise, et plus mauvaise, plus dure, plus désagréablement insipide que celle du cheval ; Galien (*b*) dit même que c'est un aliment pernicieux et qui donne des maladies : le lait d'ânesse, au contraire, est un remède éprouvé et spécifique pour certains maux, et l'usage de ce remède s'est conservé depuis les Grecs jusqu'à nous ; pour l'avoir de bonne qualité, il faut choisir une ânesse jeune, saine, bien en chair, qui ait mis bas depuis peu de temps, et qui n'ait pas été couverte depuis ; il faut lui ôter l'ânon qu'elle allaite, la tenir propre, la bien nourrir de foin, d'avoine, d'orge et d'herbes dont les qualités salutaires puissent influencer sur la maladie ; avoir attention de ne pas laisser refroidir le lait, et même ne le pas exposer à l'air, ce qui le gâterait en peu de temps.

Les anciens attribuaient aussi beaucoup de vertus médicinales au sang, à

(*a*) Voyez le *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*. (Paris, 1722, t. II, p. 293.)

(*b*) Vide Galen. de Aliment. facult., lib. III.

l'urine, etc., de l'âne, et beaucoup d'autres qualités spécifiques à la cervelle, au cœur, au foie, etc., de cet animal ; mais l'expérience a détruit, ou du moins n'a pas confirmé ce qu'ils nous en disent.

Comme la peau de l'âne est très dure et très élastique, on l'emploie utilement à différents usages ; on en fait des cribles, des tambours et de très bons souliers ; on en fait du gros parchemin pour les tablettes de poche, que l'on enduit d'une couche légère de plâtre ; c'est aussi avec le cuir de l'âne que les Orientaux font le sagri (a), que nous appelons *chagrin*. Il y a apparence que les os, comme la peau de cet animal, sont aussi plus durs que les os des autres animaux, puisque les anciens en faisaient des flûtes, et qu'ils les trouvaient plus sonnantes que tous les autres os.

L'âne est peut-être de tous les animaux celui qui, relativement à son volume, peut porter les plus grands poids ; et, comme il ne coûte presque rien à nourrir et qu'il ne demande, pour ainsi dire, aucun soin, il est d'une grande utilité à la campagne, au moulin, etc. ; il peut aussi servir de monture : toutes ses allures sont douces, et il bronche moins que le cheval ; on le met souvent à la charrue dans les pays où le terrain est léger, et son fumier est un excellent engrais pour les terres fortes et humides.

(a) Voyez le *Voyage de Thévenot.*, t. II, p. 64.

LE BŒUF (*)

La surface de la terre, parée de sa verdure, est le fonds inépuisable et commun duquel l'homme et les animaux tirent leur subsistance; tout ce qui a vie dans la nature vit sur ce qui végète, et les végétaux vivent à leur tour des débris de tout ce qui a vécu et végété : pour vivre, il faut détruire, et ce n'est en effet qu'en détruisant des êtres que les animaux peuvent se nourrir et se multiplier. Dieu, en créant les premiers individus de chaque espèce d'animal et de végétal, a non seulement donné la forme à la poussière de la terre, mais il l'a rendue vivante et animée, en renfermant dans chaque individu une quantité plus ou moins grande de principes actifs, de molécules organiques vivantes, indestructibles (a), et communes à tous les êtres organisés : ces molécules passent de corps en corps, et servent également à la vie actuelle et à la continuation de la vie, à la nutrition, à l'accroissement de chaque individu; et, après la dissolution du corps, après sa destruction, sa réduction en cendres, ces molécules organiques, sur lesquelles la mort ne peut rien, survivent, circulent dans l'univers, passent dans d'autres êtres et y portent la nourriture et la vie : toute production, tout renouvellement, tout accroissement par la génération, par la nutrition, par le développement, supposent donc une destruction précédente, une conversion de substance, un transport de ces molécules organiques qui ne se multiplient pas, mais qui, subsistant toujours en nombre égal, rendent la nature toujours également vivante, la terre également peuplée, et toujours également resplendissante de la première gloire de celui qui l'a créée.

A prendre les êtres en général, le total de la quantité de vie est donc tou-

(a) Voyez le chapitre VI et suivants de la seconde partie du 1^{er} volume.

(*) Le Bœuf (*Bos Taurus* L.) appartient au groupe des Ruminants et à la famille des Cavicornes, c'est-à-dire des ruminants à cornes formées d'appendices osseux de l'os frontal, creusés de cavités spacieuses et entourés, surmontés, d'un appendice corné constituant la corne proprement dite; celle-ci est formée d'une substance produite par l'épiderme. Chez tous les Cavicornes, les canines et les incisives supérieures manquent, les molaires sont au nombre de 6 de chaque côté, en haut et en bas. Les Cavicornes de la sous-famille des Boviens se distinguent par un mufle large, ordinairement nu; un cou court, au dessous duquel pend un fanon; une queue longue, terminée d'habitude par une touffe de poils; des doigts accessoires; quatre mamelles très développées chez les femelles.

jours le même, et la mort, qui semble tout détruire, ne détruit rien de cette vie primitive et commune à toutes les espèces d'êtres organisés : comme toutes les autres puissances subordonnées et subalternes, la mort n'attaque que les individus, ne frappe que la surface, ne détruit que la forme, ne peut rien sur la matière (*), et ne fait aucun tort à la nature qui n'en brille que davantage, qui ne lui permet pas d'anéantir les espèces (**), mais la laisse moissonner les individus et les détruire avec le temps, pour se montrer elle-même indépendante de la mort et du temps, pour exercer à chaque instant sa puissance toujours active, manifester sa plénitude par sa fécondité, et faire de l'univers, en reproduisant, en renouvelant les êtres, un théâtre toujours rempli, un spectacle toujours nouveau.

Pour que les êtres se succèdent, il est donc nécessaire qu'ils se détruisent entre eux ; pour que les animaux se nourrissent et subsistent, il faut qu'ils détruisent des végétaux ou d'autres animaux ; et comme, avant et après la destruction, la quantité de vie reste toujours la même, il semble qu'il devrait être indifférent à la nature que telle ou telle espèce détruisît plus ou moins ; cependant, comme une mère économe, au sein même de l'abondance, elle a fixé des bornes à la dépense et prévenu le dégât apparent, en ne donnant qu'à peu d'espèces d'animaux l'instinct de se nourrir de chair ; elle a même réduit à un assez petit nombre d'individus ces espèces voraces et carnassières, tandis qu'elle a multiplié bien plus abondamment et les espèces et les individus de ceux qui se nourrissent de plantes, et que, dans les végétaux, elle semble avoir prodigué les espèces, et répandu dans chacune avec profusion le nombre et la fécondité. L'homme a peut-être beaucoup contribué à seconder ses vues, à maintenir et même à établir cet ordre sur la terre ; car, dans la mer, on retrouve cette indifférence que nous supposons : toutes les espèces sont presque également voraces, elles vivent sur elles-mêmes ou sur les autres, et s'entre-dévoient perpétuellement sans jamais se détruire, parce que la fécondité y est aussi grande que la déprédation, et que presque toute la nourriture, toute la consommation tourne au profit de la reproduction (***)).

L'homme sait user en maître de sa puissance sur les animaux ; il a choisi ceux dont la chair flatte son goût ; il en a fait des esclaves domestiques ; il les a multipliés plus que la nature ne l'aurait fait ; il en a formé des troupeaux nombreux, et, par les soins qu'il prend de les faire naître, il semble avoir

(*) La matière est, en effet, aussi indestructible qu'incréable.

(**) Certaines espèces, en employant ce mot dans le sens que nous avons indiqué à diverses reprises, ont été complètement anéanties dans la succession des temps et ne nous sont connues que par les restes fossiles que nous fournit le sol.

(***) Tout cet alinéa est remarquable ; il constitue un excellent exposé du phénomène que Darwin a désigné sous le nom de *lutte pour l'existence*. Buffon signale même l'élément important peut-être de cette lutte, la fécondité beaucoup plus grande chez les animaux mangés que chez les animaux mangeurs.

acquis le droit de se les immoler ; mais il étend ce droit bien au delà de ses besoins, car, indépendamment de ces espèces qu'il s'est assujetties et dont il dispose à son gré, il fait aussi la guerre aux animaux sauvages, aux oiseaux, aux poissons ; il ne se borne pas même à ceux du climat qu'il habite, il va chercher au loin, et jusqu'au milieu des mers, de nouveaux mets, et la nature entière semble suffire à peine à son intempérance et à l'inconstante variété de ses appétits. L'homme consomme, engloutit lui seul plus de chair que tous les animaux ensemble n'en dévorent ; il est donc le plus grand destructeur, et c'est plus par abus que par nécessité ; au lieu de jouir modérément des biens qui lui sont offerts, au lieu de les dispenser avec équité, au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler lorsqu'il anéantit, l'homme riche met toute sa gloire à consommer, toute sa grandeur à perdre en un jour à sa table plus de biens qu'il n'en faudrait pour faire subsister plusieurs familles ; il abuse également et des animaux et des hommes, dont le reste demeure affamé, languit dans la misère, et ne travaille que pour satisfaire à l'appétit immodéré et à la vanité encore plus insatiable de cet homme, qui, détruisant les autres par la disette, se détruit lui-même par les excès.

Cependant l'homme pourrait, comme l'animal, vivre de végétaux ; la chair, qui paraît être si analogue à la chair, n'est pas une nourriture meilleure que les graines ou le pain ; ce qui fait la vraie nourriture, celle qui contribue à la nutrition, au développement, à l'accroissement et à l'entretien du corps, n'est pas cette matière brute qui compose à nos yeux la texture de la chair ou de l'herbe ; mais ce sont les molécules organiques que l'une et l'autre contiennent, puisque le bœuf, en paissant l'herbe, acquiert autant de chair que l'homme ou que les animaux qui ne vivent que de chair et de sang : la seule différence réelle qu'il y ait entre ces aliments, c'est qu'à volume égal la chair, le blé, les graines contiennent beaucoup plus de molécules organiques que l'herbe, les feuilles, les racines, et les autres parties des plantes, comme nous nous en sommes assurés en observant les infusions de ces différentes matières ; en sorte que l'homme, et les animaux dont l'estomac et les intestins n'ont pas assez de capacité pour admettre un très grand volume d'aliments, ne pourraient pas prendre assez d'herbe pour en tirer la quantité de molécules organiques nécessaire à leur nutrition ; et c'est par cette raison que l'homme et les autres animaux qui n'ont qu'un estomac ne peuvent vivre que de chair ou de graines, qui, dans un petit volume, contiennent une très grande quantité de ces molécules organiques nutritives, tandis que le bœuf et les autres animaux ruminants, qui ont plusieurs estomacs, dont l'un est d'une très grande capacité, et qui par conséquent peuvent se remplir d'un grand volume d'herbe, en tirent assez de molécules organiques pour se nourrir, croître et multiplier ; la quantité compense ici la qualité de la nourriture, mais le fonds en est le même : c'est la même matière, ce sont les

mêmes molécules organiques qui nourrissent le bœuf, l'homme et tous les animaux.

On ne manquera pas de m'opposer que le cheval n'a qu'un estomac, et même assez petit ; que l'âne, le lièvre et d'autres animaux qui vivent d'herbe n'ont aussi qu'un estomac, et que, par conséquent, cette explication, quoique vraisemblable, n'en est peut-être ni plus vraie ni mieux fondée ; cependant, bien loin que ces exceptions apparentes la détruisent, elles me paraissent au contraire la confirmer ; car, quoique le cheval et l'âne n'aient qu'un estomac, ils ont des poches dans les intestins d'une si grande capacité, qu'on peut les comparer à la panse des animaux ruminants, et les lièvres ont l'intestin cæcum d'une si grande longueur et d'un tel diamètre, qu'il équivaut au moins à un second estomac : ainsi il n'est pas étonnant que ces animaux puissent se nourrir d'herbe, et en général on trouvera toujours que c'est de la capacité totale de l'estomac et des intestins que dépend dans les animaux la diversité de leur manière de se nourrir (*) ; car les ruminants, comme le bœuf, le bélier, le chameau, etc., ont quatre estomacs et des intestins d'une longueur prodigieuse : aussi vivent-ils d'herbe, et l'herbe seule leur suffit ; les chevaux, les ânes, les lièvres, les lapins, les cochons d'Inde, etc., n'ont qu'un estomac, mais ils ont un cæcum qui équivaut à un second estomac, et ils vivent d'herbe et de graines ; les sangliers, les hérissons, les écureuils, etc., dont l'estomac et les boyaux sont d'une moindre capacité, ne mangent que peu d'herbe et vivent de graines, de fruits et de racines ; et ceux qui, comme les loups, les renards, les tigres, etc., ont l'estomac et les intestins d'une plus petite capacité que tous les autres, relativement au volume de leur corps, sont obligés, pour vivre, de choisir les nourritures les plus succulentes, les plus abondantes en molécules organiques, et de manger de la chair et du sang, des graines et des fruits.

C'est donc sur ce rapport physique et nécessaire, beaucoup plus que sur la convenance du goût, qu'est fondée la diversité que nous voyons dans les appétits des animaux ; car si la nécessité ne les déterminait pas plus souvent que le goût, comment pourraient-ils dévorer la chair infecte et corrompue avec autant d'avidité que la chair succulente et fraîche ? pourquoi mangeraient-ils également de toutes sortes de chair ? Nous voyons que les chiens domestiques, qui ont de quoi choisir, refusent assez constamment certaines viandes, comme la bécasse, la grive, le cochon, etc., tandis que les chiens sauvages, les loups, les renards, etc., mangent également et la chair du

(*) Pour être dans le vrai, il faut renverser les termes de cette proposition. Le régime ne dépend pas de la capacité de l'estomac et des intestins ; mais, au contraire, la capacité du tube intestinal dépend du régime : c'est l'organe qui s'adapte au régime et non le régime qui se conforme à l'organe ; le chat domestique, dont l'alimentation est plus abondante et moins exclusivement composée de chair que celle du chat sauvage, a les intestins plus développés que ce dernier.

cochon, et la bécasse, et les oiseaux de toutes espèces, et même les grenouilles, car nous en avons trouvé deux dans l'estomac d'un loup; et lorsque la chair ou le poisson leur manque, ils mangent des fruits, des graines, des raisins, etc.; et ils préfèrent toujours tout ce qui, dans un petit volume, contient une grande quantité de parties nutritives, c'est-à-dire de molécules organiques propres à la nutrition et à l'entretien du corps.

Si ces preuves ne paraissent pas suffisantes, que l'on considère encore la manière dont on nourrit le bétail que l'on veut engraisser: on commence par la castration, ce qui supprime la voie par laquelle les molécules organiques s'échappent en plus grande abondance; ensuite, au lieu de laisser le bœuf à sa pâture ordinaire et à l'herbe, pour toute nourriture on lui donne du son, du grain, des navets, des aliments en un mot plus substantiels que l'herbe, et en très peu de temps la quantité de la chair de l'animal augmente, les sucs et la graisse abondent, et font, d'une chair assez dure et assez sèche par elle-même, une viande succulente et si bonne qu'elle fait la base de nos meilleurs repas.

Il résulte aussi de ce que nous venons de dire, que l'homme, dont l'estomac et les intestins ne sont pas d'une très grande capacité relativement au volume de son corps, ne pourrait pas vivre d'herbe seule; cependant il est prouvé par les faits qu'il pourrait bien vivre de pain, de légumes et d'autres graines de plantes, puisqu'on connaît des nations entières et des ordres d'hommes auxquels la religion défend de manger de rien qui ait eu vie; mais ces exemples, appuyés même de l'autorité de Pythagore et recommandés par quelques médecins trop amis de la diète, ne me paraissent pas suffisants pour nous convaincre qu'il y eût à gagner pour la santé des hommes et pour la multiplication du genre humain à ne vivre que de légumes et de pain, d'autant plus que les gens de la campagne, que le luxe des villes et la somptuosité de nos tables réduisent à cette façon de vivre, languissent et dépérissent plus tôt que les hommes de l'état mitoyen, auxquels l'inanition et les excès sont également inconnus.

Après l'homme, les animaux qui ne vivent que de chair sont les plus grands destructeurs; ils sont en même temps et les ennemis de la nature et les rivaux de l'homme: ce n'est que par une attention toujours nouvelle et par des soins prémédités et suivis qu'il peut conserver ses troupeaux, ses volailles, etc., en les mettant à l'abri de la serre de l'oiseau de proie et de la dent carnassière du loup, du renard, de la fouine, de la belette, etc. Ce n'est que par une guerre continuelle qu'il peut défendre son grain, ses fruits, toute sa subsistance, et même ses vêtements, contre la voracité des rats, des chenilles, des scarabées, des mites, etc., car les insectes sont aussi de ces bêtes qui dans le monde font plus de mal que de bien; au lieu que le bœuf, le mouton et les autres animaux qui paissent l'herbe, non seulement sont les meilleurs, les plus utiles, les plus précieux pour l'homme, puis-

qu'ils le nourrissent, mais sont encore ceux qui consomment et dépensent le moins ; le bœuf surtout est à cet égard l'animal par excellence, car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, et même il améliore le fonds sur lequel il vit, il engraisse son pâturage, au lieu que le cheval et la plupart des autres animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies.

Mais ce ne sont pas là les seuls avantages que le bétail procure à l'homme : sans le bœuf, les pauvres et les riches auraient beaucoup de peine à vivre, la terre demeurerait inculte, les champs et même les jardins seraient secs et stériles ; c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne, il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre, il fait toute la force de l'agriculture ; autrefois, il faisait toute la richesse des hommes, et aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des États, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels, tous les autres, et même l'or et l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des représentations, des monnaies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne.

Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le chameau, etc., pour porter des fardeaux, la forme de son dos et de ses reins le démontre ; mais la grosseur de son cou et la largeur de ses épaules indiquent assez qu'il est propre à tirer et à porter le joug : c'est aussi de cette manière qu'il tire le plus avantageusement, et il est singulier que cet usage ne soit pas général, et que dans des provinces entières on l'oblige à tirer par les cornes ; la seule raison qu'on ait pu m'en donner, c'est que, quand il est attelé par les cornes, on le conduit plus aisément ; il a la tête très forte, et il ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules ; il semble avoir été fait exprès pour la charrue ; la masse de son corps, la lenteur de ses mouvements, le peu de hauteur de ses jambes, tout, jusqu'à sa tranquillité et à sa patience dans le travail, semble concourir à le rendre propre à la culture des champs, et plus capable qu'aucun autre de vaincre la résistance constante et toujours nouvelle que la terre oppose à ses efforts ; le cheval, quoique peut-être aussi fort que le bœuf, est moins propre à cet ouvrage ; il est trop élevé sur ses jambes, ses mouvements sont trop grands, trop brusques, et d'ailleurs il s'impatiente et se rebute trop aisément ; on lui ôte même toute la légèreté, toute la souplesse de ses mouvements, toute la grâce de son attitude et de sa démarche, lorsqu'on le réduit à ce travail pesant, pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de masse que de vitesse, et plus de poids que de ressort.

Dans les espèces d'animaux dont l'homme a fait des troupeaux et où la multiplication est l'objet principal, la femelle est plus nécessaire, plus utile que le mâle, le produit de la vache est un bien qui croît et qui se renouvelle

à chaque instant ; la chair du veau est une nourriture aussi abondante que saine et délicate, le lait est l'aliment des enfants, le beurre l'assaisonnement de la plupart de nos mets, le fromage la nourriture la plus ordinaire des habitants de la campagne : que de pauvres familles sont aujourd'hui réduites à vivre de leur vache ! Ces mêmes hommes qui tous les jours, et du matin au soir, gémissent dans le travail et sont courbés sur la charrue, ne tirent de la terre que du pain noir, et sont obligés de céder à d'autres la fleur, la substance de leur grain : c'est par eux et ce n'est pas pour eux que les moissons sont abondantes ; ces mêmes hommes qui élèvent, qui multiplient le bétail, qui le soignent et s'en occupent perpétuellement, n'osent jouir du fruit de leurs travaux ; la chair de ce bétail est une nourriture dont ils sont forcés de s'interdire l'usage, réduits par la nécessité de leur condition, c'est-à-dire par la dureté des autres hommes, à vivre, comme les chevaux, d'orge et d'avoine, ou de légumes grossiers et de lait aigre.

On peut aussi faire servir la vache à la charrue, et quoiqu'elle ne soit pas aussi forte que le bœuf, elle ne laisse pas de le remplacer souvent ; mais, lorsqu'on veut l'employer à cet usage, il faut avoir attention de l'assortir, autant qu'on le peut, avec un bœuf de sa taille et de sa force, ou avec une autre vache, afin de conserver l'égalité du trait et de maintenir le soc en équilibre entre ces deux puissances ; moins elles sont inégales, et plus le labour de la terre est facile et régulier ; au reste, on emploie souvent six et jusqu'à huit bœufs dans les terrains fermes, et surtout dans les friches, qui se lèvent par grosses mottes et par quartiers, au lieu que deux vaches suffisent pour labourer les terrains meubles et sablonneux ; on peut aussi, dans ces terrains légers, pousser à chaque fois le sillon beaucoup plus loin que dans les terrains forts : les anciens avaient borné à une longueur de cent vingt pas la plus grande étendue du sillon que le bœuf devait tracer par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvements, après quoi, disaient-ils, il faut cesser de l'exciter et le laisser reprendre haleine pendant quelques moments avant de poursuivre le même sillon ou d'en commencer un autre ; mais les anciens faisaient leurs délices de l'étude de l'agriculture et mettaient leur gloire à labourer eux-mêmes, ou du moins à favoriser le laboureur, à épargner la peine du cultivateur et du bœuf ; et parmi nous ceux qui jouissent le plus des biens de cette terre sont ceux qui savent le moins estimer, encourager, soutenir l'art de la cultiver.

Le taureau sert principalement à la propagation de l'espèce, et quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on est moins sûr de son obéissance, et il faut être en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force ; la nature a fait cet animal indocile et fier : dans le temps du rut, il devient indomptable et souvent furieux ; mais, par la castration, l'on détruit la source de ces mouvements impétueux et l'on ne retranche rien à sa force ; il n'en est que plus gros, plus massif, plus pesant et plus propre à l'ouvrage auquel on le des-

tine; il devient aussi plus traitable, plus patient, plus docile et moins incommode aux autres : un troupeau de taureaux ne serait qu'une troupe effrénée que l'homme ne pourrait ni dompter ni conduire.

La manière dont se fait cette opération est assez connue des gens de la campagne ; cependant il y a sur cela des usages très différents dont on n'a peut-être pas assez observé les différents effets ; en général, l'âge le plus convenable à la castration est l'âge qui précède immédiatement la puberté : pour le bœuf, c'est dix-huit mois ou deux ans ; ceux qu'on y soumet plus tôt périssent presque tous ; cependant les jeunes veaux auxquels on ôte les testicules quelque temps après leur naissance, et qui survivent à cette opération si dangereuse à cet âge deviennent des bœufs plus grands, plus gros, plus gras que ceux auxquels on ne fait la castration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais ceux-ci paraissent conserver plus de courage et d'activité, et ceux qui ne la subissent qu'à l'âge de six, sept ou huit ans ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin ; ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs, et, dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher, mais il faut avoir soin de les en écarter ; l'accouplement et même le seul attouchement du bœuf fait naître à la vulve de la vache des espèces de carnosités ou de verrues qu'il faut détruire et guérir en y appliquant un fer rouge ; ce mal peut provenir de ce que ces bœufs, qu'on n'a que *vistournés*, c'est-à-dire auxquels on a seulement comprimé les testicules et serré et tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, et qui peut causer des ulcères à la vulve de la vache, lesquels dégénèrent ensuite en carnosités.

Le printemps est la saison où les vaches sont le plus communément en chaleur ; la plupart, dans ce pays-ci, reçoivent le taureau et deviennent pleines depuis le 15 avril jusqu'au 15 juillet, mais il ne laisse pas d'y en avoir beaucoup dont la chaleur est plus tardive et d'autres dont la chaleur est plus précoce ; elles portent neuf mois, et mettent bas au commencement du dixième ; on a donc des veaux en quantité depuis le 15 janvier jusqu'au 15 avril ; on en a aussi pendant tout l'été assez abondamment, et l'automne est le temps où ils sont le plus rares. Les signes de la chaleur de la vache ne sont point équivoques ; elle mugit alors très fréquemment et plus violemment que dans les autres temps ; elle saute sur les vaches, sur les bœufs et même sur les taureaux ; la vulve est gonflée et proéminente au dehors ; il faut profiter du temps de cette forte chaleur pour lui donner le taureau ; si on laissait diminuer cette ardeur, la vache ne retiendrait pas aussi sûrement.

Le taureau doit être choisi, comme le cheval étalon, parmi les plus beaux de son espèce ; il doit être gros, bien fait et en bonne chair ; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes grosses,

courtes et noires, les oreilles longues et velues, le mufle grand, le nez court et droit, le col charnu et gros, les épaules et la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses et charnues, la queue longue et bien couverte de poil, l'allure ferme et sûre, et le poil rouge (a). Les vaches retiennent souvent dès la première, seconde ou troisième fois, et sitôt qu'elles sont pleines le taureau refuse de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur; mais ordinairement la chaleur cesse presque aussitôt qu'elles ont conçu, et elles refusent aussi elles-mêmes les approches du taureau.

Les vaches sont assez sujettes à avorter lorsqu'on ne les ménage pas et qu'on les met à la charrue, au charroi, etc. ; il faut même les soigner davantage et les suivre de plus près lorsqu'elles sont pleines que dans les autres temps, afin de les empêcher de sauter des haies, des fossés, etc. ; il faut aussi les mettre dans les pâturages les plus gras et dans un terrain qui, sans être trop humide et marécageux, soit cependant très abondant en herbe : six semaines ou deux mois avant qu'elles mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire, en leur donnant à l'étable de l'herbe pendant l'été, et pendant l'hiver du son le matin ou de la luzerne, du sainfoin, etc. ; on cessera aussi de les traire dans ce même temps, le lait leur est alors plus nécessaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus ; aussi y a-t-il des vaches dont le lait tarit absolument un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas ; celles qui ont du lait jusqu'aux derniers jours sont les meilleures mères et les meilleures nourrices ; mais ce lait des derniers temps est généralement mauvais et peu abondant. Il faut les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument, et même il paraît qu'il en faut davantage, car la vache qui met bas paraît être plus épuisée, plus fatiguée que la jument ; on ne peut se dispenser de la mettre dans une étable séparée, où il faut qu'elle soit chaudement et commodément sur de la bonne litière, et de la bien nourrir, en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de fèves, de blé ou d'avoine, etc., délayée avec de l'eau salée, et abondamment de la luzerne, du sainfoin ou de bonne herbe bien mûre ; ce temps suffit ordinairement pour la rétablir, après quoi on la remet par degrés à la vie commune et au pâturage ; seulement il faut encore avoir l'attention de lui laisser tout son lait pendant les deux premiers mois, le veau profitera davantage, et d'ailleurs le lait de ces premiers temps n'est pas de bonne qualité.

On laisse le jeune veau auprès de sa mère pendant les cinq ou six premiers jours, afin qu'il soit toujours chaudement et qu'il puisse teter aussi souvent qu'il en a besoin ; mais il croît et se fortifie assez dans ces cinq ou six jours pour qu'on soit dès lors obligé de l'en séparer si l'on veut la ménager, car il

(a) Voyez la *Nouvelle Maison rustique*. (Paris, 1749, t. 1^{er}, p. 293.)

l'épuiserait s'il était toujours auprès d'elle ; il suffira de le laisser teter deux ou trois fois par jour ; et si l'on veut lui faire une bonne chair et l'engraisser promptement on lui donnera tous les jours des œufs crus, du lait bouilli, de la mie de pain ; au bout de quatre ou cinq semaines, ce veau sera excellent à manger. On pourra donc ne laisser teter que trente ou quarante jours les veaux qu'on voudra livrer au boucher ; mais il faudra laisser au lait pendant deux mois au moins ceux qu'on voudra nourrir ; plus on les laissera teter, plus ils deviendront gros et forts ; on préférera pour les élever ceux qui seront nés aux mois d'avril, mai et juin ; les veaux qui naissent plus tard ne peuvent acquérir assez de force pour résister aux injures de l'hiver suivant : ils languissent par le froid et périssent presque tous. A deux, trois ou quatre mois on sévrera donc les veaux qu'on veut nourrir, et, avant de leur ôter le lait absolument, on leur donnera un peu de bonne herbe ou du foin fin pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture ; après quoi on les séparera tout à fait de leur mère, et on ne les laissera point approcher ni à l'étable ni au pâturage, où cependant on les mènera tous les jours, et où on les laissera du matin au soir pendant l'été ; mais, dès que le froid commencera à se faire sentir en automne, il ne faudra les laisser sortir que tard dans la matinée et les ramener de bonne heure le soir ; et pendant l'hiver, comme le grand froid leur est extrêmement contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée et bien garnie de litière ; on leur donnera, avec l'herbe ordinaire, du sainfoin, de la luzerne, etc., et on ne les laissera sortir que par les temps doux ; il leur faut beaucoup de soins pour passer ce premier hiver : c'est le temps le plus dangereux de leur vie, car ils se fortifieront assez pendant l'été suivant pour ne plus craindre le froid du second hiver.

La vache est à dix-huit mois en pleine puberté, et le taureau à deux ans ; mais, quoiqu'ils puissent déjà engendrer à cet âge, on fera bien d'attendre jusqu'à trois ans avant de leur permettre de s'accoupler ; ces animaux sont dans leur grande force depuis trois ans jusqu'à neuf ; après cela, les vaches et les taureaux ne sont plus propres qu'à être engraisés et livrés au boucher : comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroissement, la durée de leur vie est aussi, comme dans la plupart des autres espèces d'animaux, à peu près de sept fois deux ans, et communément ils ne vivent guère que quatorze ou quinze ans.

Dans tous les animaux quadrupèdes, la voix du mâle est plus forte et plus grave que celle de la femelle, et je ne crois pas qu'il y ait d'exception à cette règle : quoique les anciens aient écrit que la vache, le bœuf et même le veau avaient la voix plus grave que le taureau, il est très certain que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puisqu'il se fait entendre de bien plus loin que la vache, le bœuf ou le veau ; ce qui a fait croire qu'il avait la voix moins grave, c'est que son mugissement n'est pas un son simple, mais un son com-

posé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille ; et, en y faisant attention, l'on entend en même temps un son grave, et plus grave que celui de la voix de la vache, du bœuf et du veau, dont les mugissements sont aussi bien plus courts : le taureau ne mugit que d'amour, la vache mugit plus souvent de peur et d'horreur que d'amour, et le veau mugit de douleur, de besoin de nourriture et de désir de sa mère.

Les animaux les plus pesants et les plus paresseux ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément ni le plus longtemps : le bœuf dort, mais d'un sommeil court et léger, il se réveille au moindre bruit ; il se couche ordinairement sur le côté gauche, et le rein ou rognon de ce côté gauche est toujours plus gros et plus chargé de graisse que le rognon du côté droit.

Les bœufs, comme les autres animaux domestiques, varient pour la couleur ; cependant le poil roux paraît être le plus commun, et plus il est rouge, plus il est estimé : on fait cas aussi du poil noir, et l'on prétend que les bœufs sous poil bai durent longtemps ; que les bruns durent moins et se rebutent de bonne heure ; que les gris, les pommelés et les blancs ne valent rien pour le travail et ne sont propres qu'à être engraisés ; mais, de quelque couleur que soit le poil du bœuf, il doit être luisant, épais et doux au toucher, car s'il est rude, mal uni ou dégarni, on a raison de supposer que l'animal souffre, ou du moins qu'il n'est pas d'un fort tempérament : un bon bœuf pour la charrue ne doit être ni trop gras ni trop maigre ; il doit avoir la tête courte et ramassée, les oreilles grandes, bien velues et bien unies, les cornes fortes, luisantes et de moyenne grandeur, le front large, les yeux gros et noirs, le mufle gros et camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches et égales, les lèvres noires, le cou charnu, les épaules grosses et pesantes, la poitrine large, le fanon, c'est-à-dire la peau du devant pendante jusque sur les genoux, les reins fort larges, le ventre spacieux et tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaisse, les jambes et les cuisses grosses et nerveuses, le dos droit et plein, la queue pendante jusqu'à terre, et garnie de poils touffus et fins, les pieds fermes, le cuir grossier et maniable, les muscles élevés et l'ongle court et large (a) ; il faut aussi qu'il soit sensible à l'aiguillon, obéissant à la voix et bien dressé ; mais ce n'est que peu à peu et en s'y prenant de bonne heure qu'on peut accoutumer le bœuf à porter le joug volontiers et à se laisser conduire aisément : dès l'âge de deux ans et demi ou trois ans au plus tard, il faut commencer à l'appriivoiser et à le subjuguier ; si l'on attend plus tard, il devient indocile et souvent indomptable ; la patience, la douceur et même les caresses, sont les seuls moyens qu'il faut employer : la force et les mauvais traitements ne serviraient qu'à le rebuter pour toujours ; il faut donc lui froter le corps, le caresser, lui donner de temps en temps de l'orge bouillie, des fèves concassées, et

(a) Voyez la *Nouvelle Maison rustique*, t. 1^{er}, p. 273.

d'autres nourritures de cette espèce, dont il est le plus friand, et toutes mêlées de sel qu'il aime beaucoup ; en même temps, on lui liera souvent les cornes ; quelques jours après on le mettra au joug, et on lui fera traîner la charrue avec un autre bœuf de même taille, et qui sera tout dressé ; on aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de même au pâturage, afin qu'ils se connaissent et s'habituent à n'avoir que des mouvements communs, et l'on n'emploiera jamais l'aiguillon dans les commencements : il ne servirait qu'à le rendre plus intraitable ; il faudra aussi le ménager et ne le faire travailler qu'à petites reprises, car il se fatigue beaucoup tant qu'il n'est pas tout à fait dressé, et, par la même raison, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

Le bœuf ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix ; on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraisser et le vendre : la chair en sera meilleure que si l'on attendait plus longtemps. On connaît l'âge de cet animal par les dents et par les cornes : les premières dents du devant tombent à dix mois, et sont remplacées par d'autres qui ne sont pas si blanches et qui sont plus larges ; à seize mois, les dents voisines de celles du milieu tombent et sont aussi remplacées par d'autres, et à trois ans toutes les dents incisives sont renouvelées, elles sont alors égales, longues et assez blanches ; à mesure que le bœuf avance en âge, elles s'usent et deviennent inégales et noires : c'est la même chose pour le taureau et pour la vache ; ainsi, la castration ni le sexe ne changent rien à la crue et à la chute des dents ; cela ne change rien non plus à la chute des cornes (*), car elles tombent également à trois ans au taureau, au bœuf et à la vache, et elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus ; celles du bœuf et de la vache deviennent seulement plus grosses et plus longues que celles du taureau. L'accroissement de ces secondes cornes ne se fait pas d'une manière uniforme et par un développement égal ; la première année, c'est-à-dire la quatrième année de l'âge du bœuf, il lui pousse deux petites cornes pointues, nettes, unies, et terminées vers la tête par une espèce de bourrelet ; l'année suivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne qui se forme et qui se termine aussi par un autre bourrelet, et ainsi de suite ; car tant que l'animal vit les cornes croissent. Ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il est aisé de distinguer dans la corne, et par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, et pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

Le cheval mange nuit et jour, lentement, mais presque continuellement ; le bœuf, au contraire, mange vite et prend en assez peu de temps toute la nourriture qu'il lui faut, après quoi il cesse de manger et se couche pour

(*) Buffon commet ici une erreur inexplicable ; les cornes du bœuf, du taureau, de la vache, ne tombent pas.

ruminer. Cette différence vient de la différente conformation de l'estomac de ces animaux : le bœuf, dont les deux premiers estomacs ne forment qu'un même sac d'une très grande capacité, peut sans inconvénient prendre à la fois beaucoup d'herbe et le remplir en peu de temps pour ruminer ensuite et digérer à loisir ; le cheval, qui n'a qu'un petit estomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe et le remplir successivement à mesure qu'elle s'affaise et qu'elle passe dans les intestins, où se fait principalement la décomposition de la nourriture ; car, ayant observé dans le bœuf et dans le cheval le produit successif de la digestion et surtout la décomposition du foin, nous avons vu dans le bœuf qu'au sortir de la partie de la panse, qui forme le second estomac et qu'on appelle le bonnet, il est réduit en une espèce de pâte verte, semblable à des épinards hachés et bouillis ; que c'est sous cette forme qu'il est retenu et contenu dans les plis ou livrets du troisième estomac, qu'on appelle le feuillet ; que la décomposition en est entière dans le quatrième estomac, qu'on appelle la caillette ; et que ce n'est, pour ainsi dire, que le marc qui passe dans les intestins ; au lieu que dans le cheval le foin ne se décompose guère, ni dans l'estomac ni dans les premiers boyaux, où il devient seulement plus souple et plus flexible, comme ayant été macéré et pénétré de la liqueur active dont il est environné ; qu'il arrive au cæcum et au côlon sans grande altération ; que c'est principalement dans ces deux intestins, dont l'énorme capacité répond à celle de la panse des ruminants, que se fait dans le cheval la décomposition de la nourriture ; et que cette décomposition n'est jamais aussi entière que celle qui se fait dans le quatrième estomac du bœuf.

Par ces mêmes considérations et par la seule inspection des parties, il me semble qu'il est aisé de concevoir comment se fait la rumination, et pourquoi le cheval ne rumine ni ne vomit, au lieu que le bœuf et les autres animaux qui ont plusieurs estomacs semblent ne digérer l'herbe qu'à mesure qu'ils ruminent. La rumination n'est qu'un vomissement sans effort, occasionné par la réaction du premier estomac sur les aliments qu'il contient. Le bœuf remplit ses deux premiers estomacs, c'est-à-dire la panse et le bonnet, qui n'est qu'une portion de la panse, tout autant qu'ils peuvent l'être ; cette membrane tendue réagit donc alors avec force sur l'herbe qu'elle contient, qui n'est que très peu mâchée, à peine hachée, et dont le volume augmente beaucoup par la fermentation ; si l'aliment était liquide, cette force de contraction le ferait passer dans le troisième estomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice est situé à la partie supérieure du premier, et presque aussi haut que celui de l'œsophage ; ainsi, ce conduit ne peut pas admettre cet aliment sec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante ; il est donc nécessaire que les parties les plus sèches remontent dans l'œsophage, dont l'orifice est plus large que celui du conduit ; elles y remontent en effet : l'animal les remâche, les macère, les

imbibe de nouveau de sa salive; et rend ainsi peu à peu l'aliment plus coulant, il le réduit en pâte assez liquide pour qu'elle puisse couler dans ce conduit qui communique au troisième estomac, où elle se macère encore avant de passer dans le quatrième, et c'est dans ce dernier estomac que s'achève la décomposition du foin qui y est réduit en parfait mucilage : ce qui confirme la vérité de cette explication, c'est que, tant que ces animaux tettent ou sont nourris de lait et d'autres aliments liquides et coulants, ils ne ruminent pas, et qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver et lorsqu'on les nourrit d'aliments secs qu'en été, pendant lequel ils paissent l'herbe tendre; dans le cheval, au contraire, l'estomac est très petit, l'orifice de l'œsophage est fort étroit, et celui du pylore est fort large; cela seul suffirait pour rendre impossible la rumination, car l'aliment contenu dans ce petit estomac, quoique peut-être plus fortement comprimé que dans le grand estomac du bœuf, ne doit pas remonter, puisqu'il peut aisément descendre par le pylore qui est fort large; il n'est pas même nécessaire que le foin soit réduit en pâte molle et coulante pour y entrer; la force de contraction de l'estomac y pousse l'aliment encore presque sec, et il ne peut remonter par l'œsophage, parce que ce conduit est fort petit en comparaison de celui du pylore; c'est donc par cette différence générale de conformation que le bœuf rumine et que le cheval ne peut ruminer; mais il y a encore une différence particulière dans le cheval, qui fait que non seulement il ne peut ruminer, c'est-à-dire vomir sans effort, mais même qu'il ne peut absolument vomir, quelque effort qu'il puisse faire : c'est que le conduit de l'œsophage arrivant très obliquement dans l'estomac du cheval, dont les membranes forment une épaisseur considérable, ce conduit fait dans cette épaisseur une espèce de gouttière si oblique qu'il ne peut que se serrer davantage au lieu de s'ouvrir par les convulsions de l'estomac (a). Quoique cette différence, aussi bien que les autres différences de conformation qu'on peut remarquer dans le corps des animaux, dépendent toutes de la nature lorsqu'elles sont constantes, cependant il y a dans le développement, et surtout dans celui des parties molles, des différences constantes en apparence, qui néanmoins pourraient varier, et qui même varient par les circonstances : la grande capacité de la panse du bœuf, par exemple, n'est pas due en entier à la nature; la panse n'est pas telle par sa conformation primitive, elle ne le devient que successivement et par le grand volume des aliments; car dans le veau qui vient de naître, et même dans le veau qui est encore au lait et qui n'a pas mangé d'herbe, la panse, comparée à la caillette, est beaucoup plus petite que dans le bœuf : cette grande capacité de la panse ne vient donc que de l'extension qu'occasionne le grand volume des aliments; j'en ai été convaincu par une expérience qui me paraît décisive. J'ai fait nourrir deux agneaux du même âge et

(a) Voyez le mémoire de M. Bertin, dans le volume de l'Académie des sciences, année 1746.

sevrés en même temps, l'un de pain et l'autre d'herbe; les ayant ouverts au bout d'un an, j'ai vu que la panse de l'agneau qui avait vécu d'herbe était devenue plus grande de beaucoup que la panse de celui qui avait été nourri de pain.

On prétend que les bœufs qui mangent lentement résistent plus longtemps au travail que ceux qui mangent vite; que les bœufs des pays élevés et secs sont plus vifs, plus vigoureux et plus sains que ceux des pays bas et humides; que tous deviennent plus forts lorsqu'on les nourrit de foin sec que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, et que, par cette raison, l'on ne doit jamais acheter que dans son voisinage des bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille et d'un peu de foin; mais, dans le temps des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus de foin que de paille, et même un peu de son ou d'avoine avant de les faire travailler; l'été, si le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pousses et des feuilles de frêne, d'orme, de chêne, etc., mais en petite quantité, l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur causant quelquefois un pissement de sang; la luzerne, le sainfoin, la vesce, soit en vert ou en sec, les lupins, les navets, l'orge bouillie, etc., sont aussi de très bons aliments pour les bœufs; il n'est pas nécessaire de régler la quantité de leur nourriture: ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut, et l'on fera bien de leur en donner toujours assez pour qu'ils en laissent; on ne les mettra au pâturage que vers le 15 de mai, les premières herbes sont trop crues, et quoiqu'ils les mangent avec avidité, elles ne laissent pas de les incommoder; on les fera pâturer pendant tout l'été, et vers le 15 octobre on les remettra au fourrage, en observant de ne les pas faire passer brusquement du vert au sec et du sec au vert, mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux peut-être plus encore que le grand froid; il faut, pendant l'été, les mener au travail dès la pointe du jour, les ramener à l'étable ou les laisser dans les bois pâturer à l'ombre pendant la grande chaleur, et ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du soir; au printemps, en hiver et en automne, on pourra les faire travailler sans interruption depuis huit ou neuf heures du matin jusqu'à cinq ou six heures du soir. Ils ne demandent pas autant de soin que les chevaux; cependant, si l'on veut les entretenir sains et vigoureux, on ne peut guère se dispenser de les étriller tous les jours, de les laver, de leur graisser la corne des pieds, etc.; il faut aussi les faire boire au moins deux fois par jour; ils aiment l'eau nette et fraîche, au lieu que le cheval l'aime trouble et tiède.

La nourriture et le soin sont à peu près les mêmes et pour la vache et pour le bœuf; cependant la vache à lait exige des attentions particulières, tant pour la bien choisir que pour la bien conduire: on dit que les vaches noires

sont celles qui donnent le meilleur lait, et que les blanches sont celles qui en donnent le plus ; mais, de quelque poil que soit la vache à lait, il faut qu'elle soit en bonne chair, qu'elle ait l'œil vif, la démarche légère, qu'elle soit jeune, et que son lait soit, s'il se peut, abondant et de bonne qualité ; on la traiera deux fois par jour en été et une fois seulement en hiver ; et, si l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y aura qu'à la nourrir avec des aliments plus succulents que l'herbe.

Le bon lait n'est ni trop épais ni trop clair ; sa consistance doit être telle que, lorsqu'on en prend une petite goutte, elle conservera sa rondeur sans couler ; il doit aussi être d'un beau blanc ; celui qui tire sur le jaune ou sur le bleu ne vaut rien ; sa saveur doit être douce, sans aucune amertume et sans âcreté ; il faut aussi qu'il soit de bonne odeur ou sans odeur ; il est meilleur au mois de mai et pendant l'été que pendant l'hiver, et il n'est parfaitement bon que quand la vache est en bon âge et en bonne santé ; le lait des jeunes génisses est trop clair, celui des vieilles vaches est trop sec, et pendant l'hiver il est trop épais : ces différentes qualités du lait sont relatives à la quantité plus ou moins grande des parties butyreuses, caséuses et séreuses, qui le composent ; le lait trop clair est celui qui abonde trop en parties séreuses, le lait trop épais est celui qui en manque, et le lait trop sec n'a pas assez de parties butyreuses et séreuses ; le lait d'une vache en chaleur n'est pas bon, non plus que celui d'une vache qui approche de son terme ou qui a mis bas depuis peu de temps. On trouve, dans le troisième et dans le quatrième estomac du veau qui tette, des grumeaux de lait caillé ; ces grumeaux de lait séchés à l'air sont la présure dont on se sert pour faire cailler le lait ; plus on garde cette présure, meilleure elle est, et il n'en faut qu'une très petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les vaches et les bœufs aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le sel ; ils dévorent avec avidité une salade assaisonnée : en Espagne et dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau à l'étable une de ces pierres qu'on appelle *salègres*, et qu'on trouve dans les mines de sel gemme ; il lèche cette pierre salée pendant tout le temps que sa mère est au pâturage, ce qui excite si fort l'appétit ou la soif qu'au moment où la vache arrive le jeune veau se jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraisse et croît bien plus vite que ceux auxquels on ne donne point de sel ; c'est par la même raison que, quand les bœufs ou les vaches sont dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre ou saupoudrée d'un peu de sel ; on peut leur en donner aussi lorsqu'ils se portent bien et que l'on veut exciter leur appétit pour les engraisser en peu de temps ; c'est ordinairement à l'âge de dix ans qu'on les met à l'engrais ; si l'on attend plus tard, on est moins sûr de réussir, et leur chair n'est pas si bonne ; on peut les engraisser en toutes saisons, mais l'été est celle qu'on préfère parce que l'engrais se fait à moins de frais, et qu'en commençant au mois de mai ou de

juin on est presque sûr de les voir gras avant la fin d'octobre : dès qu'on voudra les engraisser, on cessera de les faire travailler ; on les fera boire beaucoup plus souvent, on leur donnera des nourritures succulentes en abondance, quelquefois mêlées d'un peu de sel, et on les laissera ruminer à loisir et dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs ; en moins de quatre ou cinq mois, ils deviendront si gras qu'ils auront de la peine à marcher, et qu'on ne pourra les conduire au loin qu'à très petites journées. Les vaches, et même les taureaux bistournés, peuvent s'engraisser aussi, mais la chair de la vache est plus sèche et celle du taureau bistourné est plus rouge et plus dure que la chair du bœuf, et elle a toujours un goût désagréable et fort.

Les taureaux, les vaches et les bœufs sont forts sujets à se lécher ; surtout dans le temps qu'ils sont en plein repos ; et comme l'on croit que cela les empêche d'engraisser, on a soin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auxquels ils peuvent atteindre ; lorsqu'on ne prend pas cette précaution, ils s'enlèvent le poil avec la langue, qu'ils ont fort rude, et ils avalent ce poil en grande quantité ; comme cette substance ne peut se digérer, elle reste dans leur estomac et y forme des pelotes rondes qu'on a appelées *égagropiles*, et qui sont quelquefois d'une grosseur si considérable qu'elles doivent les incommoder par leur volume et les empêcher de digérer par leur séjour dans l'estomac : ces pelotes se revêtent avec le temps d'une croûte brune assez solide, qui n'est cependant qu'un mucilage épaissi, mais qui, par le frottement et la coction, devient dur et luisant ; elles ne se trouvent jamais que dans la panse, et, s'il entre du poil dans les autres estomacs, il n'y séjourne pas, non plus que dans les boyaux ; il passe apparemment avec le marc des aliments.

Les animaux qui ont des dents incisives, comme le cheval et l'âne, aux deux mâchoires, broutent plus aisément l'herbe courte que ceux qui manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure ; et si le mouton et la chèvre la coupent de très près, c'est parce qu'ils sont petits et que leurs lèvres sont minces ; mais le bœuf, dont les lèvres sont épaisses, ne peut brouter que l'herbe longue, et c'est par cette raison qu'il ne fait aucun tort au pâturage sur lequel il vit ; comme il ne peut pincer que les extrémités des jeunes herbes, il n'en ébranle point la racine, et n'en retarde que très peu l'accroissement ; au lieu que le mouton et la chèvre les coupent de si près, qu'ils détruisent la tige et gâtent la racine : d'ailleurs, le cheval choisit l'herbe la plus fine, et laisse grener et multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures, au lieu que le bœuf coupe ces grosses tiges et détruit peu à peu l'herbe la plus grossière, ce qui fait qu'au bout de quelques années la prairie sur laquelle le cheval a vécu n'est plus qu'un mauvais pré, au lieu que celle que le bœuf a broutée devient un pâturage fin.

L'espèce de nos bœufs, qu'il ne faut pas confondre avec celles de l'au-

rochs, du buffle et du bison, paraît être originaire de nos climats tempérés, la grande chaleur les incommodant autant que le froid excessif; d'ailleurs, cette espèce, si abondante en Europe, ne se trouve point dans les pays méridionaux, et ne s'est pas étendue au delà de l'Arménie et de la Perse (a) en Asie, et au delà de l'Égypte et de la Barbarie en Afrique; car aux Indes, aussi bien que dans le reste de l'Afrique, et même en Amérique, ce sont des bisons qui ont une bosse sur le dos, ou d'autres animaux auxquels les voyageurs ont donné le nom de *bœuf*, mais qui sont d'une espèce différente de celle de nos bœufs; ceux qu'on trouve au cap de Bonne-Espérance et en plusieurs contrées de l'Amérique y ont été transportés d'Europe par les Hollandais et par les Espagnols; en général, il paraît que les pays un peu froids conviennent mieux à nos bœufs que les pays chauds, et qu'ils sont d'autant plus gros et plus grands, que le climat est plus humide et plus abondant en pâturages. Les bœufs du Danemark, de la Podolie, de l'Ukraine, et de la Tartarie qu'habitent les Kalmoucks (b), sont les plus grands de tous; ceux d'Irlande, d'Angleterre, de Hollande et de Hongrie sont aussi plus grands que ceux de Perse, de Turquie, de Grèce, d'Italie, de France et d'Espagne, et ceux de Barbarie sont les plus petits de tous; on assure même que les Hollandais tirent tous les ans du Danemark un grand nombre de vaches grandes et maigres, et que ces vaches donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France: c'est apparemment cette même race de vaches à lait qu'on a transportée et multipliée en Poitou, en Anis et dans les marais de la Charente, où on les appelle vaches flandrines; ces vaches sont, en effet, beaucoup plus grandes et plus maigres que les vaches communes, et elles donnent une fois autant de lait et de beurre; elles donnent aussi des veaux beaucoup plus grands et plus forts; elles ont du lait en tout temps, et on peut les traire toute l'année, à l'exception de quatre ou cinq jours avant qu'elles mettent bas; mais il faut pour ces vaches des pâturages excellents: quoiqu'elles ne mangent guère plus que les vaches communes, comme elles sont toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait, au lieu que les vaches ordinaires deviennent grasses et cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans des pâturages trop gras. Avec un taureau de cette race et des vaches communes, on fait une autre race qu'on appelle bâtarde, et qui est plus féconde et plus abondante en lait que la race commune; ces vaches bâtardes donnent souvent deux veaux à la fois, et fournissent aussi du lait pendant toute l'année: ce sont ces bonnes vaches à lait qui font une partie des richesses de la Hollande, d'où il sort tous les ans pour des sommes considérables de beurre et de fromage; ces vaches, qui fournissent une ou deux fois

(a) Voyez le *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.

(b) Voyez le *Voyage de Regnard*. (Paris, 1742, t. I^{er}, p. 217); et l'*Histoire générale des Voyages*, t. VII, p. 13.

autant de lait que les vaches de France, en donnant six fois autant que celles de Barbarie (a).

En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suisse et dans le Nord, on sale et on fume la chair du bœuf en grande quantité, soit pour l'usage de la marine, soit pour l'avantage du commerce ; il sort aussi de ces pays une grande quantité de cuirs : la peau du bœuf et même celle du veau servent, comme l'on sait, à une infinité d'usages ; la graisse est aussi une matière utile : on la mêle avec le suif du mouton. Le fumier du bœuf est le meilleur engrais pour les terres sèches et légères ; la corne de cet animal est le premier vaisseau dans lequel on ait bu, le premier instrument dans lequel on ait soufflé pour augmenter le son, la première matière transparente que l'on ait employée pour faire des vitres, des lanternes, et que l'on ait ramolie, travaillée, moulée pour faire des boîtes, des peignes et mille autres ouvrages ; mais finissons, car l'histoire naturelle doit finir où commence l'histoire des arts.

(a) Voyez le *Voyage de M. Shaw*, t. 1^{er}, p. 311.

LA BREBIS

L'on ne peut guère douter que les animaux actuellement domestiques n'aient été sauvages auparavant : ceux dont nous avons donné l'histoire en ont fourni la preuve, et l'on trouve encore aujourd'hui des chevaux, des ânes et des taureaux sauvages. Mais l'homme, qui s'est soumis tant de milliers d'individus, peut-il se glorifier d'avoir conquis une seule espèce entière? Comme toutes ont été créées sans sa participation, ne peut-on pas croire que toutes ont eu ordre de croître et de multiplier sans son secours? Cependant, si l'on fait attention à la faiblesse et à la stupidité de la brebis (*), si l'on considère en même temps que cet animal sans défense ne peut même trouver son salut dans la fuite, qu'il a pour ennemis tous les animaux carnassiers, qui semblent le chercher de préférence et le dévorer par goût; que d'ailleurs cette espèce produit peu, que chaque individu ne vit que peu de temps, etc., on serait tenté d'imaginer que, dès les commencements, la brebis a été confiée à la garde de l'homme, qu'elle a eu besoin de sa protection pour subsister et de ses soins pour se multiplier, puisqu'en effet on ne trouve point de brebis sauvages dans les déserts; que, dans tous les lieux où l'homme ne commande pas, le lion, le tigre, le loup, règnent par la force et par la cruauté; que ces animaux de sang et de carnage vivent plus longtemps et multiplient tous beaucoup plus que la brebis; et qu'enfin, si l'on abandonnait encore aujourd'hui dans nos campagnes les troupeaux nombreux de cette espèce que nous avons tant multipliée, ils seraient bientôt détruits sous nos yeux, et l'espèce entière anéantie par le nombre et la voracité des espèces ennemies.

Il paraît donc que ce n'est que par notre secours et par nos soins que cette espèce a duré, dure et pourra durer encore; il paraît qu'elle ne subsisterait pas par elle-même. La brebis est absolument sans ressource et sans défense; le bélier n'a que de faibles armes; son courage n'est qu'une pétulance inutile pour lui-même, incommode pour les autres, et qu'on détruit par la castration : les moutons sont encore plus timides que les brebis; c'est par crainte

(*) La Brebis (*Ovis*) est un Ruminant de la famille des Cavicornes et de la sous-famille des Oviens, qui est caractérisée par des cornes comprimées et annelées, des doigts accessoires courts, et, d'habitude, deux mamelles seulement.

qu'ils se rassemblent si souvent en troupeaux : le moindre bruit extraordinaire suffit pour qu'ils se précipitent et se serrent les uns contre les autres, et cette crainte est accompagnée de la plus grande stupidité, car ils ne savent pas fuir le danger, ils semblent même ne pas sentir l'incommodité de leur situation; ils restent où ils se trouvent, à la pluie, à la neige; ils y demeurent opiniâtrément, et, pour les obliger à changer de lieu et à prendre une route, il leur faut un chef qu'on instruit à marcher le premier et dont ils suivent tous les mouvements pas à pas : ce chef demeurerait lui-même avec le reste du troupeau, sans mouvement, dans la même place, s'il n'était chassé par le berger ou excité par le chien commis à leur garde, lequel sait en effet veiller à leur sûreté, les défendre, les diriger, les séparer, les rassembler et leur communiquer les mouvements qui leur manquent.

Ce sont donc, de tous les animaux quadrupèdes, les plus stupides; ce sont ceux qui ont le moins de ressource et d'instinct : les chèvres, qui leur ressemblent à tant d'autres égards, ont beaucoup plus de sentiment; elles savent se conduire, elles évitent les dangers, elles se familiarisent aisément avec les nouveaux objets, au lieu que la brebis ne sait ni fuir ni s'approcher; quelque besoin qu'elle ait de secours, elle ne vient point à l'homme aussi volontiers que la chèvre, et, ce qui dans les animaux paraît être le dernier degré de la timidité ou de l'insensibilité, elle se laisse enlever son agneau sans le défendre, sans s'irriter, sans résister et sans marquer sa douleur par un cri différent du bêlement ordinaire.

Mais cet animal, si chétif en lui-même, si dépourvu de sentiment, si dénué de qualités intérieures, est pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immédiate et la plus étendue : seul il peut suffire aux besoins de première nécessité; il fournit tout à la fois de quoi se nourrir et se vêtir, sans compter les avantages particuliers que l'on sait tirer du suif, du lait, de la peau et même des boyaux, des os et du fumier de cet animal, auquel il semble que la nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme.

L'amour, qui dans les animaux est le sentiment le plus vif et le plus général, est aussi le seul qui semble donner quelque vivacité, quelque mouvement au bélier; il devient pétulant, il se bat, il s'élançe contre les autres béliers, quelquefois même il attaque son berger; mais la brebis, quoiqu'en chaleur, n'en paraît pas plus animée, pas plus émue; elle n'a qu'autant d'instinct qu'il en faut pour ne pas refuser les approches du mâle, pour choisir sa nourriture et pour reconnaître son agneau. L'instinct est d'autant plus sûr qu'il est plus machinal, et, pour ainsi dire, plus inné : le jeune agneau cherche lui-même dans un nombreux troupeau, trouve et saisit la mamelle de sa mère sans jamais se méprendre. L'on dit aussi que les moutons sont sensibles aux douceurs du chant, qu'ils paissent avec plus d'assiduité, qu'ils se portent mieux, qu'ils engraisserent au son du chalumeau, que

la musique a pour eux des attraits ; mais l'on dit encore plus souvent , et avec plus de fondement , qu'elle sert au moins à charmer l'ennui du berger , et que c'est à ce genre de vie oisive et solitaire que l'on doit rapporter l'origine de cet art.

Ces animaux , dont le naturel est si simple , sont aussi d'un tempérament très faible ; ils ne peuvent marcher longtemps : les voyages les affaiblissent et les exténuent ; dès qu'ils courent , ils palpitent et sont bientôt essouffés ; la grande chaleur , l'ardeur du soleil les incommodent autant que l'humidité , le froid et la neige : ils sont sujets à grand nombre de maladies , dont la plupart sont contagieuses ; la surabondance de la graisse les fait quelquefois mourir , et toujours elle empêche les brebis de produire ; elles mettent bas difficilement , elles avortent fréquemment et demandent plus de soin qu'aucun des autres animaux domestiques.

Lorsque la brebis est prête à mettre bas , il faut la séparer du reste du troupeau et la veiller afin d'être à portée d'aider à l'accouchement : l'agneau se présente souvent de travers ou par les pieds , et , dans ces cas , la mère court risque de la vie si elle n'est aidée ; lorsqu'elle est délivrée , on lève l'agneau et on le met droit sur ses pieds ; on tire en même temps le lait qui est contenu dans les mamelles de la mère ; ce premier lait est gâté et ferait beaucoup de mal à l'agneau ; on attend donc qu'elles se remplissent d'un nouveau lait avant que de lui permettre de teter ; on le tient chaudement , et on l'enferme pendant trois ou quatre jours avec sa mère pour qu'il apprenne à la connaître : dans ces premiers temps , pour rétablir la brebis , on la nourrit de bon foin et d'orge moulue ou de son mêlé d'un peu de sel ; on lui fait boire de l'eau un peu tiède et blanchie avec de la farine de blé , de fèves ou de millet ; au bout de quatre ou cinq jours , on pourra la remettre par degrés à la vie commune et la faire sortir avec les autres ; on observera seulement de ne la pas mener trop loin pour ne pas échauffer son lait ; quelque temps après , lorsque l'agneau qui la tette aura pris de la force et qu'il commencera à bondir , on pourra le laisser suivre sa mère aux champs.

On livre ordinairement au boucher tous les agneaux qui paraissent faibles , et l'on ne garde , pour les élever , que ceux qui sont les plus vigoureux , les plus gros et les plus chargés de laine ; les agneaux de la première portée ne sont jamais si bons que ceux des portées suivantes : si l'on veut élever ceux qui naissent aux mois d'octobre , novembre , décembre , janvier , février , on les garde à l'étable pendant l'hiver ; on ne les en fait sortir que le soir et le matin pour teter , et on ne les laisse point aller aux champs avant le commencement d'avril ; quelque temps auparavant , on leur donne tous les jours un peu d'herbe , afin de les accoutumer peu à peu à cette nouvelle nourriture. On peut les sevrer à un mois , mais il vaut mieux ne le faire qu'à six semaines ou deux mois : on préfère toujours les agneaux blancs et sans

taches aux agneaux noirs ou tachés, la laine blanche se vendant mieux que la laine noire ou mêlée.

La castration doit se faire à l'âge de cinq ou six mois, ou même un peu plus tard, au printemps ou en automne, dans un temps doux. Cette opération se fait de deux manières : la plus ordinaire est l'incision ; on tire les testicules par l'ouverture qu'on vient de faire, et on les enlève aisément ; l'autre se fait sans incision ; on lie seulement, en serrant fortement avec une corde, les bourses au-dessus des testicules, et l'on détruit par cette compression les vaisseaux qui y aboutissent. La castration rend l'agneau malade et triste, et l'on fera bien de lui donner du son mêlé d'un peu de sel pendant deux ou trois jours, pour prévenir le dégoût qui souvent succède à cet état.

A un an, les béliers, les brebis et les moutons perdent les deux dents du devant de la mâchoire inférieure ; ils manquent, comme l'on sait, de dents incisives à la mâchoire supérieure : à dix-huit mois, les deux dents voisines des deux premières tombent aussi, et à trois ans elles sont toutes remplacées ; elles sont alors égales et assez blanches ; mais, à mesure que l'animal vieillit, elles se déchaussent, s'émoussent et deviennent inégales et noires. On connaît aussi l'âge du bélier par les cornes ; elles paraissent dès la première année, souvent dès la naissance, et croissent tous les ans d'un anneau jusqu'à l'extrémité de la vie. Communément les brebis n'ont pas de cornes, mais elles ont sur la tête des proéminences osseuses aux mêmes endroits où naissent les cornes des béliers. Il y a cependant quelques brebis qui ont deux et même quatre cornes : ces brebis sont semblables aux autres ; leurs cornes sont longues de cinq ou six pouces, moins contournées que celles des béliers ; et, lorsqu'il y a quatre cornes, les deux cornes extérieures sont plus courtes que les deux autres.

Le bélier est en état d'engendrer dès l'âge de dix-huit mois, et à un an la brebis peut produire ; mais on fera bien d'attendre que la brebis ait deux ans et que le bélier en ait trois avant de leur permettre de s'accoupler ; le produit trop précoce, et même le premier produit de ces animaux est toujours faible et mal conditionné. Un bélier peut aisément suffire à vingt-cinq ou trente brebis ; on le choisit parmi les plus forts et les plus beaux de son espèce : il faut qu'il ait des cornes, car il y a des béliers qui n'en ont pas, et ces béliers sans cornes sont, dans ces climats, moins vigoureux et moins propres à la propagation. Un beau et bon bélier doit avoir la tête forte et grosse, le front large, les yeux gros et noirs, le nez camus, les oreilles grandes, le col épais, le corps long et élevé, les reins et la croupe larges, les testicules gros et la queue longue : les meilleurs de tous sont les blancs, bien chargés de laine sur le ventre, sur la queue, sur la tête, sur les oreilles et jusque sur les yeux. Les brebis dont la laine est la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus soyeuse et la plus blanche,

sont aussi les meilleures pour la propagation, surtout si elles ont en même temps le corps grand, le col épais et la démarche légère. On observe aussi que celles qui sont plutôt maigres que grasses produisent plus sûrement que les autres.

La saison de la chaleur des brebis est depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril : cependant elles ne laissent pas de concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi bien qu'au bélier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée et du pain de chènevis. On les laisse couvrir trois ou quatre fois chacune, après quoi on les sépare du bélier, qui s'attache de préférence aux brebis âgées et dédaigne les plus jeunes. L'on a soin de ne les pas exposer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement ; l'humidité les empêche de retenir, et un coup de tonnerre suffit pour les faire avorter. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune, et l'on cesse de leur donner de l'eau salée, dont l'usage continu, aussi bien que celui du pain de chènevis et des autres nourritures chaudes, ne manquerait pas de les faire avorter. Elles portent cinq mois, et mettent bas au commencement du sixième ; elles ne produisent ordinairement qu'un agneau, et quelquefois deux : dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an, mais en France et dans les pays plus froids, elles ne produisent qu'une fois l'année. On donne le bélier à quelques-unes vers la fin de juillet et au commencement d'août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de janvier ; on le donne ensuite à un plus grand nombre dans les mois de septembre, d'octobre et de novembre, et l'on a des agneaux abondamment aux mois de février, de mars et d'avril : on peut aussi en avoir en quantité aux mois de mai, juin, juillet, août et septembre, et ils ne sont rares qu'aux mois d'octobre, novembre et décembre. La brebis a du lait pendant sept ou huit mois, et en grande abondance ; ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfants et pour les gens de la campagne ; on en fait aussi de fort bons fromages, surtout en le mêlant avec celui de vache. L'heure de traire les brebis est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussitôt après qu'elles en sont revenues ; on peut les traire deux fois par jour en été, et une fois en hiver.

Les brebis engraisent dans le temps qu'elles sont pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps : comme elles se blessent souvent et qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois stériles et font assez souvent des monstres ; cependant, lorsqu'elles sont bien soignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de dix ou douze ans ; mais ordinairement elles sont vieilles et maléficiées dès l'âge de sept ou huit ans. Le bélier, qui vit douze ou quatorze ans, n'est bon que jusqu'à huit pour la propagation ; il faut le bistourner à cet âge et l'engraisser avec les vieilles brebis. La chair du bélier, quoique bistourné et engraisé, a toujours un mauvais goût ; celle de la brebis est

mollasse et insipide, au lieu que celle du mouton est la plus succulente et la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau et en tirer du profit achètent des brebis et des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans ; on en peut mettre cent sous la conduite d'un seul berger : s'il est vigilant et aidé d'un bon chien, il en perdra peu ; il doit les précéder lorsqu'il les conduit aux champs, et les accoutumer à entendre sa voix, à le suivre sans s'arrêter et sans s'écarter dans les blés, dans les vignes, dans les bois et dans les terres cultivées, où ils ne manqueraient pas de causer du dégât. Les coteaux et les plaines élevées au-dessus des collines sont les lieux qui leur conviennent le mieux ; on évite de les mener paître dans les endroits bas, humides et marécageux. On les nourrit pendant l'hiver, à l'étable, de son, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de sainfoin, de feuilles d'orme, de frêne, etc. On ne laisse pas de les faire sortir tous les jours, à moins que le temps ne soit fort mauvais ; mais c'est plutôt pour les promener que pour les nourrir, et, dans cette mauvaise saison, on ne les conduit aux champs que sur les dix heures du matin ; on les y laisse pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire et on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps et en automne au contraire, on les fait sortir aussitôt que le soleil a dissipé la gelée ou l'humidité, et on ne les ramène qu'au soleil couchant : il suffit aussi dans ces deux saisons de les faire boire une seule fois par jour avant de les ramener à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'est que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture : on les y mène deux fois par jour, et on les fait boire aussi deux fois ; on les fait sortir de grand matin, on attend que la rosée soit tombée pour les laisser paître pendant quatre ou cinq heures, ensuite on les fait boire et on les ramène à la bergerie ou dans quelque endroit à l'ombre : sur les trois ou quatre heures du soir, lorsque la grande chaleur commence à diminuer, on les mène paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour ; il faudrait même les laisser passer toute la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre, si l'on n'avait rien à craindre du loup ; ils n'en seraient que plus vigoureux, plus propres et plus sains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup et que les rayons du soleil leur étourdissent la tête et leur donnent des vertiges, on fera bien de choisir les lieux opposés au soleil et de les mener le matin sur les coteaux exposés au levant, et l'après-midi sur des coteaux exposés au couchant, afin qu'ils aient en paissant la tête à l'ombre de leur corps ; enfin, il faut éviter de les faire passer par des endroits couverts d'épines, de ronces, d'ajoncs, de chardons, si l'on veut qu'ils conservent leur laine.

Dans les terrains secs, dans les lieux élevés où le serpolet et les autres herbes odoriférantes abondent, la chair de mouton est de bien meilleure

qualité que dans les plaines basses et les vallées humides, à moins que ces plaines ne soient sablonneuses et voisines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes sont salées, et la chair du mouton n'est nulle part aussi bonne que dans ces pacages ou prés salés; le lait des brebis y est aussi plus abondant et de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le sel; rien aussi ne leur est plus salutaire, lorsqu'il leur est donné modérément; et, dans quelques endroits, on met dans la bergerie un sac de sel ou une pierre salée qu'ils vont tous lécher tour à tour.

Tous les ans, il faut trier dans le troupeau les bêtes qui commencent à vieillir et qu'on veut engraisser: comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau séparé; et si c'est en été, on les mènera aux champs avant le lever du soleil, afin de leur faire paître l'herbe humide et chargée de rosée. Rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau prise en grande quantité, et rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du soleil; ainsi on les ramènera à la bergerie sur les huit ou neuf heures du matin, avant la grande chaleur, et on leur donnera du sel pour les exciter à boire: on les mènera une seconde fois sur les quatre heures du soir dans les pacages les plus frais et les plus humides. Ces petits soins continués pendant deux ou trois mois suffisent pour leur donner toutes les apparences de l'embonpoint, et même pour les engraisser autant qu'ils peuvent l'être; mais cette graisse, qui ne vient que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue, n'est, pour ainsi dire, qu'une bouffissure, un œdème qui les ferait périr de pourriture en peu de temps, et qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils se sont chargés de cette fausse graisse; leur chair même, loin d'avoir acquis des sucs et pris de la fermeté, n'en est souvent que plus insipide et plus fade: il faut, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne pas se borner à leur laisser paître la rosée et boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus succulentes que l'herbe. On peut les engraisser en hiver et dans toutes les saisons, en les mettant dans une étable à part, et en les nourrissant de farines d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, etc., mêlées de sel, afin de les exciter à boire plus souvent et plus abondamment; mais, de quelque manière et dans quelque saison qu'on les ait engraisés, il faut s'en défaire aussitôt, car on ne peut jamais les engraisser deux fois, et ils périssent presque tous par des maladies du foie.

On trouve souvent des vers dans le foie des animaux (*): on peut voir la description des vers du foie des moutons et des bœufs dans le *Journal des savants* (a) et dans les *Éphémérides d'Allemagne* (b). On croyait que ces vers

(a) Année 1668.

(b) T. V. années 1675 et 1676.

(*) Ce ver est la Douve du foie (*Fasciola hepatica*), de l'ordre des Trématodes.

singuliers ne se trouvaient que dans le foie des animaux ruminants ; mais M. Daubenton en a trouvé de tout semblables dans le foie de l'âne, et il est probable qu'on en trouvera de semblables aussi dans le foie de plusieurs autres animaux ; mais on prétend encore avoir trouvé des papillons dans le foie des moutons : M. Rouillé, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, a eu la bonté de me communiquer une lettre qui lui a été écrite en 1749 par M. Gachet de Beausort, docteur en médecine à Moutiers-en-Tarentaise, dont voici l'extrait. « L'on a remarqué depuis longtemps que » les moutons (qui dans nos Alpes sont les meilleurs de l'Europe) maigris- » sent quelquefois à vue d'œil, ayant les yeux blancs, chassieux et concen- » trés, le sang séreux, sans presque aucune partie rouge sensible, la langue » aride et resserrée, le nez rempli d'un mucus jaunâtre, glaireux et puru- » lent, avec une débilité extrême, quoique mangeant beaucoup, et qu'enfin » toute l'économie animale tombait en décadence. Plusieurs recherches » exactes ont appris que ces animaux avaient dans le foie des papillons » blancs ayant des ailes assorties, la tête semi-ovale, velue, et de la gros- » seur de ceux des vers à soie : plus de soixante-dix, que j'ai fait sortir en » comprimant les deux lobes, m'ont convaincu de la réalité du fait ; le foie » se dilatait en même temps sur toute la partie convexe ; l'on n'en a re- » marqué que dans les veines, et jamais dans les artères ; on en a trouvé de » petits, avec de petits vers, dans le conduit cystique. La veine-porte et la » capsule de Glisson, qui paraissent s'y manifester comme dans l'homme, » cédaient au toucher le plus doux. Le poumon et les autres viscères étaient » sains, etc. » Il serait à désirer que M. le docteur Gachet de Beausort nous eût donné une description plus détaillée de ces papillons, afin d'ôter le soupçon qu'on doit avoir que ces animaux qu'il a vus ne sont que les vers ordinaires du foie de mouton, qui sont fort plats, fort larges et d'une figure si singulière que, du premier coup d'œil, on les prendrait plutôt pour des feuilles que pour des vers.

Tous les ans, on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis et des agneaux : dans les pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout à fait nu, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache, et on fait souvent deux récoltes par an ; en France et dans les climats plus froids, on se contente de la couper une fois par an avec de grands ciseaux, et on laisse aux moutons une partie de leur toison, afin de les garantir de l'intempérie du climat. C'est au mois de mai que se fait cette opération, après les avoir bien lavés, afin de rendre la laine aussi nette qu'elle peut l'être : au mois d'avril, il fait encore trop froid, et si l'on attendait les mois de juin et de juillet, la laine ne croîtrait pas assez pendant le reste de l'été pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons est ordinairement plus abondante et meilleure que celle des brebis ; celle du cou et du dessus du dos est la laine de la première qualité ; celle des cuisses, de la queue, du

ventre, de la gorge, etc., n'est pas si bonne, et celle que l'on prend sur des bêtes mortes ou malades est la plus mauvaise. On préfère aussi la laine blanche à la grise, à la brune et à la noire, parce qu'à la teinture elle peut prendre toutes sortes de couleurs : pour la qualité, la laine lisse vaut mieux que la laine crépue ; on prétend même que les moutons dont la laine est trop frisée ne se portent pas aussi bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage considérable en les faisant parquer, c'est-à-dire en les laissant séjourner sur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclore le terrain et y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été ; le fumier, l'urine et la chaleur du corps de ces animaux ranimeront en peu de temps les terres épuisées, ou froides et infertiles ; cent moutons amélioreront, en un été, huit arpents de terre pour six ans.

Les anciens ont dit que tous les animaux ruminants avaient du suif ; cependant cela n'est exactement vrai que de la chèvre et du mouton, et celui du mouton est plus abondant, plus blanc, plus sec, plus ferme et de meilleure qualité qu'aucun autre. La graisse diffère du suif en ce qu'elle reste toujours molle, au lieu que le suif durcit en se refroidissant. C'est surtout autour des reins que le suif s'amasse en grande quantité, et le rein gauche en est toujours plus chargé que le droit ; il y en a aussi beaucoup dans l'épiploon et autour des intestins, mais ce suif n'est pas à beaucoup près aussi ferme ni aussi bon que celui des reins, de la queue et des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graisse que le suif, et cette matière domine si fort dans l'habitude de leur corps, que toutes les extrémités de la chair en sont garnies ; le sang même en contient une assez grande quantité, et la liqueur séminale en est si fort chargée, qu'elle paraît être d'une consistance différente de celle de la liqueur séminale des autres animaux : la liqueur de l'homme, celle du chien, du cheval, de l'âne, et probablement celle de tous les animaux qui n'ont pas de suif, se liquéfie par le froid, se délaie à l'air, et devient d'autant plus fluide qu'il y a plus de temps qu'elle est sortie du corps de l'animal ; la liqueur séminale du bélier, et probablement celle du bouc et des autres animaux qui ont du suif, au lieu de se délayer à l'air, se durcit comme le suif, et perd toute sa liquidité avec sa chaleur. J'ai reconnu cette différence en observant au microscope ces liqueurs séminales ; celle du bélier se fige quelques secondes après qu'elle est sortie du corps, et pour y voir les molécules organiques vivantes qu'elle contient en prodigieuse quantité, il faut chauffer le porte-objet du microscope, afin de la conserver dans son état de fluidité.

Le goût de la chair du mouton, la finesse de la laine, la quantité du suif, et même la grandeur et la grosseur du corps de ces animaux, varient beaucoup suivant les différents pays. En France, le Berri est la province où ils sont plus abondants ; ceux des environs de Beauvais sont les plus gras et les plus chargés de suif, aussi bien que ceux de quelques autres endroits de la

Normandie ; ils sont très bons en Bourgogne, mais les meilleurs de tous sont ceux des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Espagne, et même d'Angleterre, sont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne et dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paraissent être de races étrangères, et qui sont plus grandes, plus fortes et plus chargées de laine que celles de la race commune : ces brebis produisent aussi beaucoup plus que les autres, et donnent souvent deux agneaux à la fois, ou deux agneaux par an ; les héliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle sort. En Italie et en Espagne il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis, mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une seule et même espèce avec nos brebis, et cette espèce si abondante et si variée ne s'étend guère au delà de l'Europe. Les animaux à longue et large queue, qui sont communs en Afrique et en Asie, et auxquels les voyageurs ont donné le nom de moutons de Barbarie, paraissent être d'une espèce différente de nos moutons, aussi bien que la vigogne et le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche est plus estimée que la noire, on détruit presque partout avec soin les agneaux noirs ou tachés ; cependant il y a des endroits où presque toutes les brebis sont noires, et partout on voit souvent naître d'un bélier blanc et d'une brebis blanche des agneaux noirs. En France, il n'y a que des moutons blancs, bruns, noirs et tachés ; en Espagne, il y a des moutons roux ; en Écosse, il y en a de jaunes ; mais ces différences et ces variétés dans la couleur sont encore plus accidentelles que les différences et les variétés des races, qui ne viennent cependant que de la différence de la nourriture et de l'influence du climat.

LA CHÈVRE

Quoique les espèces dans les animaux soient toutes séparées par un intervalle que la nature ne peut franchir (*), quelques-unes semblent se rapprocher par un si grand nombre de rapports qu'il ne reste, pour ainsi dire, entre elles que l'espace nécessaire pour tirer la ligne de séparation; et lorsque nous comparons ces espèces voisines, et que nous les considérons relativement à nous, les unes se présentent comme des espèces de première utilité, et les autres semblent n'être que des espèces auxiliaires, qui pourraient, à bien des égards, remplacer les premières, et nous servir aux mêmes usages. L'âne pourrait presque remplacer le cheval; et de même, si l'espèce de la brebis venait à nous manquer, celle de la chèvre pourrait y suppléer. La chèvre(**) fournit du lait comme la brebis, et même en plus grande abondance; elle donne aussi du suif en quantité; son poil, quoique plus rude que la laine, sert à faire de très bonnes étoffes; sa peau vaut mieux que celle du mouton; la chair du chevreau approche assez de celle de l'agneau, etc. Ces espèces auxiliaires sont plus agrestes, plus robustes que les espèces principales; l'âne et la chèvre ne demandent pas autant de soin que le cheval et la brebis; partout ils trouvent à vivre et broutent également les plantes de toute espèce, les herbes grossières, les arbrisseaux chargés d'épines; ils sont moins affectés de l'intempérie du climat, ils peuvent mieux se passer du secours de l'homme: moins ils nous appartiennent, plus ils semblent appartenir à la nature; et au lieu d'imaginer que ces espèces subalternes n'ont été produites que par la dégénération des espèces premières, au lieu de regarder l'âne comme un cheval dégénéré, il y aurait plus de raison de dire que le cheval est un âne perfectionné, que la brebis n'est qu'une espèce de chèvre plus délicate que nous avons soignée, perfectionnée, propagée pour notre utilité, et qu'en général les espèces les plus parfaites, surtout dans les animaux domestiques, tirent leur origine de l'espèce moins parfaite

(*) Proposition en contradiction non seulement avec les faits, mais encore avec la manière de voir que Buffon lui-même exprime dans d'autres parties de son œuvre.

(**) Les chèvres (*Capra* L.) appartiennent à la sous-famille des Oviens.

des animaux sauvages qui en approchent le plus, la nature seule ne pouvant faire autant que la nature et l'homme réunis.

Quoi qu'il en soit, la chèvre est une espèce distincte, et peut-être encore plus éloignée de celle de la brebis que l'espèce de l'âne ne l'est de celle du cheval. Le bouc s'accouple volontiers avec la brebis, comme l'âne avec le jument, et le bélier se joint avec la chèvre comme le cheval avec l'ânesse; mais, quoique ces accouplements soient assez fréquents, et quelquefois prolifiques, il ne s'est point formé d'espèce intermédiaire entre la chèvre et la brebis; ces deux espèces sont distinctes, demeurent constamment séparées et toujours à la même distance l'une de l'autre; elles n'ont donc point été altérées par ces mélanges, elles n'ont point fait de nouvelles souches, de nouvelles races d'animaux mitoyens, elles n'ont produit que des différences individuelles qui n'influent pas sur l'unité de chacune des espèces primitives, et qui confirment, au contraire, la réalité de leur différence caractéristique.

Mais il y a bien des cas où nous ne pouvons ni distinguer ces caractères, ni prononcer sur leurs différences avec autant de certitude; il y en a beaucoup d'autres où nous sommes obligés de suspendre notre jugement, et encore une infinité d'autres sur lesquels nous n'avons aucune lumière; car, indépendamment de l'incertitude où nous jette la contrariété des témoignages sur les faits qui nous ont été transmis, indépendamment du doute qui résulte du peu d'exactitude de ceux qui ont observé la nature, le plus grand obstacle qu'il y ait à l'avancement de nos connaissances est l'ignorance presque forcée dans laquelle nous sommes d'un très grand nombre d'effets que le temps seul n'a pu présenter à nos yeux, et qui ne se dévoileront même à ceux de la postérité que par des expériences et des observations combinées: en attendant, nous errons dans les ténèbres, ou nous marchons avec perplexité entre des préjugés et des probabilités, ignorant même jusqu'à la possibilité des choses, et confondant à tout moment les opinions des hommes avec les actes de la nature. Les exemples se présentent en foule; mais, sans en prendre ailleurs que dans notre sujet, nous savons que le bouc et la brebis s'accouplent et produisent ensemble, mais personne ne nous a dit encore s'il en résulte un mulet stérile ou un animal fécond qui puisse faire souche pour des générations nouvelles ou semblables aux premières: de même, quoique nous sachions que le bélier s'accouple avec la chèvre, nous ignorons s'ils produisent ensemble et quel est ce produit; nous croyons que les mulets en général, c'est-à-dire les animaux qui viennent du mélange de deux espèces différentes, sont stériles, parce qu'il ne paraît pas que les mulets qui viennent de l'âne et de la jument, non plus que ceux qui viennent du cheval et de l'ânesse, produisent rien entre eux ou avec ceux dont ils viennent; cependant cette opinion est mal fondée peut-être; les anciens disent positivement que le mulet peut produire à l'âge de sept ans,

et qu'il produit avec la jument (*) (a) : ils nous disent que la mule peut concevoir, quoiqu'elle ne puisse perfectionner son fruit (b) ; il serait donc nécessaire de détruire ou de confirmer ces faits, qui répandent de l'obscurité sur la distinction réelle des animaux et sur la théorie de la génération : d'ailleurs, quoique nous connaissions assez distinctement les espèces de tous les animaux qui nous avoisinent, nous ne savons pas ce que produirait leur mélange entre eux ou avec des animaux étrangers : nous ne sommes que très mal informés des jumarts, c'est-à-dire du produit de la vache et de l'âne (**), ou de la jument et du taureau : nous ignorons si le zèbre ne produirait pas avec le cheval ou l'âne (***) ; si l'animal à large queue, auquel on a donné le nom de mouton de Barbarie, ne produirait pas avec notre brebis (****) ; si le chamois n'est pas une chèvre sauvage ; s'il ne formerait pas avec nos chèvres quelque race intermédiaire ; si les singes diffèrent réellement par les espèces (*****), ou s'ils ne font, comme les chiens, qu'une seule et même espèce, mais variée par un grand nombre de races différentes ; si le chien peut produire avec le renard et le loup (*****); si le cerf produit avec la vache, la biche avec le daim (*****), etc. Notre ignorance sur tous ces faits est, comme je l'ai dit, presque forcée, les expériences qui pourraient les décider demandant plus de temps, de soins et de dépense que la vie et la fortune d'un homme ordinaire ne peuvent le permettre. J'ai employé quelques années à faire des tentatives de cette espèce : j'en rendrai compte lorsque je parlerai des mulets ; mais je conviendrai d'avance qu'elles ne m'ont fourni que peu de lumières, et que la plupart de ces épreuves ont été sans succès.

De là dépendent cependant la connaissance entière des animaux, la division exacte de leurs espèces, et l'intelligence parfaite de leur histoire, de là dépendent aussi la manière de l'écrire et l'art de la traiter ; mais, puisque nous sommes privés de ces connaissances si nécessaires à notre objet, puisqu'il ne nous est pas possible, faute de faits, d'établir des rapports et de fonder nos raisonnements, nous ne pouvons pas mieux faire que d'aller pas

(a) « *Mulus septennis implere potest, et jam cum equâ conjunctus hinnum procreavit.* » Arist. *Hist. animal.*, lib. vi, cap. xxiv.

(b) « *Itaque concipere quidem aliquando mula potest, quod jam factum est ; sed enutrire » atque in finem perducere non potest. Mas generare interdum potest.* » Arist., *de Generat. animal.*, lib. ii, cap. vi.

(*) Le mulet produit réellement avec la jument, et la mule produit avec le cheval.

(**) La fécondation de la jument par le taureau ou de la vache par le cheval n'a pas été constatée ; elle n'est guère probable.

(***) Le zèbre produit avec le cheval et avec l'âne.

(****) Le croisement fertile de ces deux variétés ou espèces a été constaté.

(*****) Il existe un grand nombre d'espèces distinctes de singes.

(*****) On a constaté le croisement fertile du chien et du loup, mais non celui du chien et du renard.

(*****) On n'a pas constaté ces croisements.

à pas, de considérer chaque animal individuellement, de regarder comme des espèces différentes toutes celles qui ne se mêlent pas sous nos yeux, et d'écrire leur histoire par articles séparés, en nous réservant de les joindre ou de les fondre ensemble, dès que, par notre propre expérience, ou par celle des autres, nous serons plus instruits.

C'est par cette raison que, quoiqu'il y ait plusieurs animaux qui ressemblent à la brebis et à la chèvre, nous ne parlons ici que de la chèvre et de la brebis domestiques. Nous ignorons si les espèces étrangères pourraient produire et former de nouvelles races avec ces espèces communes. Nous sommes donc fondés à les regarder comme des espèces différentes, jusqu'à ce qu'il soit prouvé par le fait que les individus de chacune de ces espèces étrangères peuvent se mêler avec l'espèce commune, et produire d'autres individus qui produiraient entre eux, ce caractère seul constituant la réalité et l'unité de ce que l'on doit appeler espèce, tant dans les animaux que dans les végétaux (*).

La chèvre a de sa nature plus de sentiment et de ressource que la brebis ; elle vient à l'homme volontiers, elle se familiarise aisément, elle est sensible aux caresses et capable d'attachement ; elle est aussi plus forte, plus légère, plus agile et moins timide que la brebis ; elle est vive, capricieuse, lascive et vagabonde. Ce n'est qu'avec peine qu'on la conduit et qu'on peut la réduire en troupeau : elle aime à s'écarter dans les solitudes, à grimper sur les lieux escarpés, à se placer, et même à dormir sur la pointe des rochers et sur le bord des précipices ; elle cherche le mâle avec empressement, elle s'accouple avec ardeur et produit de très bonne heure ; elle est robuste, aisée à nourrir : presque toutes les herbes lui sont bonnes, et il y en a peu qui l'incommodent. Le tempérament, qui dans tous les animaux influe beaucoup sur le naturel, ne paraît cependant pas dans la chèvre différer essentiellement de celui de la brebis. Ces deux espèces d'animaux, dont l'organisation intérieure est presque entièrement semblable, se nourrissent, croissent et multiplient de la même manière, et se ressemblent encore par le caractère des maladies, qui sont les mêmes, à l'exception de quelques-unes auxquelles la chèvre n'est pas sujette ; elle ne craint pas, comme la brebis, la trop grande chaleur ; elle dort au soleil, et s'expose volontiers à ses rayons les plus vifs sans en être incommodée, et sans que cette ardeur lui cause ni étourdissements ni vertiges ; elle ne s'effraie point des orages, ne s'impatiente pas à la pluie, mais elle paraît être sensible à la rigueur du froid. Les mouvements extérieurs, lesquels, comme nous l'avons dit, dépendent beaucoup moins de la conformation du corps que de la force et de la variété des sensations relatives à l'appétit et au désir, sont par cette raison beaucoup moins mesurés, beaucoup plus vifs dans la chèvre que dans

(*) Voyez la note de la page 523 dans laquelle nous avons réfuté cette manière de voir.

la brebis. L'inconstance de son naturel se marque par l'irrégularité de ses actions ; elle marche, elle s'arrête, elle court, elle bondit, elle saute, s'approche, s'éloigne, se montre, se cache ou fuit, comme par caprice et sans autre cause déterminante que celle de la vivacité bizarre de son sentiment intérieur ; et toute la souplesse des organes, tout le nerf du corps suffisent à peine à la pétulance et à la rapidité de ces mouvements, qui lui sont naturels.

On a des preuves que ces animaux sont naturellement amis de l'homme, et que dans les lieux inhabités ils ne deviennent point sauvages. En 1698, un vaisseau anglais ayant relâché à l'île de Bonavista, deux Nègres se présentèrent à bord et offrirent gratis aux Anglais autant de boucs qu'ils en voudraient emporter. A l'étonnement que le capitaine marqua de cette offre, les Nègres répondirent qu'il n'y avait que douze personnes dans toute l'île, que les boucs et les chèvres s'y étaient multipliés jusqu'à devenir incommodés, et que loin de donner beaucoup de peine à les prendre, ils suivaient les hommes avec une sorte d'obstination, comme les animaux domestiques (a).

Le bouc peut engendrer à un an, et la chèvre dès l'âge de sept mois ; mais les fruits de cette génération précoce sont faibles et défectueux, et l'on attend ordinairement que l'un et l'autre aient dix-huit mois ou deux ans avant de leur permettre de se joindre. Le bouc est un assez bel animal, très vigoureux et très chaud : un seul peut suffire à plus de cent cinquante chèvres pendant deux ou trois mois ; mais cette ardeur qui le consume ne dure que trois ou quatre ans, et ces animaux sont énervés, et même vieux dès l'âge de cinq ou six ans. Lorsque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation, il faut qu'il soit jeune et de bonne figure, c'est-à-dire, âgé de deux ans, la taille grande, le cou court et charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuisses grosses, les jambes fermes, le poil noir, épais et doux, la barbe longue et bien garnie. Il y a moins de choix à faire pour les chèvres : seulement on peut observer que celles dont le corps est grand, la croupe large, les cuisses fournies, la démarche légère, les mamelles grosses, les pis longs, le poil doux et touffu, sont les meilleures. Elles sont ordinairement en chaleur aux mois de septembre, octobre et novembre, et même pour peu qu'elles approchent du mâle en tout temps, elles sont bientôt disposées à le recevoir, et elles peuvent s'accoupler et produire dans toutes les saisons : cependant elles retiennent plus sûrement en automne, et l'on préfère encore les mois d'octobre et de novembre par une autre raison, c'est qu'il est bon que les jeunes chevreaux trouvent de l'herbe tendre lorsqu'ils commencent à paître pour la première fois. Les chèvres portent cinq mois, et mettent bas au commencement du sixième ; elles allaitent leur petit pendant un mois ou cinq semaines ; ainsi l'on doit compter environ six mois et demi entre le temps auquel on les aura fait couvrir, et celui où le chevreau pourra commencer à paître.

(a) Voyez l'*Histoire générale des Voyages*, t. 1^{er}, p. 518.

Lorsqu'on les conduit avec les moutons, elles ne restent pas à leur suite, elles précèdent toujours le troupeau ; il vaut mieux les mener séparément paître sur les collines ; elles aiment les lieux élevés et les montagnes, même les plus escarpées ; elles trouvent autant de nourriture qu'il leur en faut, dans les bruyères, dans les friches, dans les terrains incultes et dans les terres stériles : il faut les éloigner des endroits cultivés, les empêcher d'entrer dans les blés, dans les vignes, dans les bois ; elles font un grand dégât dans les taillis ; les arbres, dont elles broutent avec avidité les jeunes pousses et les écorces tendres, périssent presque tous ; elles craignent les lieux humides, les prairies marécageuses, les pâturages gras : on en élève rarement dans les pays de plaines, elles s'y portent mal et leur chair est de mauvaise qualité. Dans la plupart des climats chauds, l'on nourrit des chèvres en grande quantité, et on ne leur donne point d'étable : en France, elles périraient si on ne les mettait pas à l'abri pendant l'hiver. On peut se dispenser de leur donner de la litière en été, mais il leur en faut pendant l'hiver ; et comme toute humidité les incommode beaucoup, on ne les laisse pas coucher sur leur fumier, et on leur donne souvent de la litière fraîche. On les fait sortir de grand matin pour les mener aux champs ; l'herbe chargée de rosée, qui n'est pas bonne pour les moutons, fait grand bien aux chèvres. Comme elles sont indociles et vagabondes, un homme, quelque robuste et quelque agile qu'il soit, n'en peut guère conduire que cinquante. On ne les laisse pas sortir pendant les neiges et les frimas ; on les nourrit à l'étable d'herbes et de petites branches d'arbres cueillies en automne, ou de choux, de navets et d'autres légumes. Plus elles mangent, plus la quantité de leur lait augmente ; et pour entretenir ou augmenter encore cette abondance de lait, on les fait beaucoup boire et on leur donne quelquefois du salpêtre ou de l'eau salée. On peut commencer à les traire quinze jours après qu'elles ont mis bas ; elles donnent du lait en quantité pendant quatre à cinq mois, et elles en donnent soir et matin.

La chèvre ne produit ordinairement qu'un chevreau, quelquefois deux, très rarement trois et jamais plus de quatre ; elle ne produit que depuis l'âge d'un an ou dix-huit mois, jusqu'à sept ans. Le bouc pourrait engendrer jusqu'à cet âge, et peut-être au delà, si on le ménageait davantage ; mais communément il ne sert que jusqu'à l'âge de cinq ans. On le réforme alors pour l'engraisser avec les vieilles chèvres et les jeunes chevreaux mâles que l'on coupe à l'âge de six mois, afin de rendre leur chair plus succulente et plus tendre. On les engraisse de la même manière que l'on engraisse les moutons ; mais, quelque soin qu'on prenne, et quelque nourriture qu'on leur donne, leur chair n'est jamais aussi bonne que celle du mouton, si ce n'est dans les climats très chauds, où la chair du mouton est fade et de mauvais goût. L'odeur forte du bouc ne vient pas de sa chair, mais de sa peau. On ne laisse pas vieillir ces animaux, qui pourraient peut-être vivre

dix ou douze ans : on s'en défait dès qu'ils cessent de produire, et plus ils sont vieux, plus leur chair est mauvaise. Communément les boucs et les chèvres ont des cornes ; cependant il y a, quoiqu'en moindre nombre, des chèvres et des boucs sans cornes. Ils varient aussi beaucoup par la couleur du poil : on dit que les blanches, et celles qui n'ont point de cornes, sont celles qui donnent le plus de lait, et que les noires sont les plus fortes et les plus robustes de toutes. Ces animaux, qui ne coûtent presque rien à nourrir, ne laissent pas de faire un produit assez considérable ; on en vend la chair, le suif, le poil et la peau. Leur lait est plus sain et meilleur que celui de la brebis ; il est d'usage dans la médecine, il se caille aisément, et l'on en fait de très bons fromages : comme il ne contient que peu de parties butyreuses, l'on ne doit pas en séparer la crème. Les chèvres se laissent teter aisément, même par les enfants, pour lesquels leur lait est une très bonne nourriture ; elles sont, comme les vaches et les brebis, sujettes à être têtées par la couleuvre, et encore par un oiseau connu sous le nom de tette-chèvre ou crapaud volant (*), qui s'attache à leur mamelle pendant la nuit, et leur fait, dit-on, perdre leur lait.

Les chèvres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure tombent et se renouvellent dans le même temps et dans le même ordre que celles des brebis : les nœuds des cornes et les dents peuvent indiquer l'âge. Le nombre des dents n'est pas constant dans les chèvres ; elles en ont ordinairement moins que les boucs, qui ont aussi le poil plus rude, la barbe et les cornes plus longues que les chèvres. Ces animaux, comme les bœufs et les moutons, ont quatre estomacs et ruminent : l'espèce en est plus répandue que celle de la brebis ; on trouve des chèvres semblables aux nôtres dans plusieurs parties du monde ; elles sont seulement plus petites en Guinée et dans les autres pays chauds ; elles sont plus grandes en Moscovie et dans les autres climats froids. Les chèvres d'Angora ou de Syrie, à oreilles pendantes, sont de la même espèce que les nôtres ; elles se mêlent et produisent ensemble, même dans nos climats : le mâle a les cornes à peu près aussi longues que le bouc ordinaire, mais dirigées et contournées d'une manière différente ; elles s'étendent horizontalement de chaque côté de la tête, et forment des spirales à peu près comme un tire-bourre. Les cornes de la femelle sont courtes et se recourbent en arrière, en bas et en avant, de sorte qu'elles aboutissent auprès de l'œil, et il paraît que leur contour et leur direction varient. Le bouc et la chèvre d'Angora, que nous avons vus à la ménagerie du roi, les avaient telles que nous venons de les décrire ; et ces chèvres ont, comme presque tous les autres animaux de Syrie, le poil très long, très fourni et si fin qu'on en fait des étoffes aussi belles et aussi lustrées que nos étoffes de soie.

(*) Le crapaud volant ou Engoulevent ne tette pas le moins du monde des chèvres.

LE COCHON, LE COCHON DE SIAM ET LE SANGLIER

Nous mettons ensemble le cochon (*), le cochon de Siam et le sanglier, parce que tous trois ne font qu'une seule et même espèce; l'un est l'animal sauvage, les deux autres sont l'animal domestique: et quoiqu'ils diffèrent par quelques marques extérieures, peut-être aussi par quelques habitudes, comme ces différences ne sont pas essentielles, qu'elles sont seulement relatives à leur condition, que leur naturel n'est pas même fort altéré par l'état de domesticité, qu'enfin ils produisent ensemble des individus qui peuvent en produire d'autres, caractère qui constitue l'unité et la constance de l'espèce, nous n'avons pas dû les séparer.

Ces animaux sont singuliers: l'espèce en est, pour ainsi dire, unique; elle est isolée, elle semble exister plus solitairement qu'aucune autre, elle n'est voisine d'aucune espèce qu'on puisse regarder comme principale ni comme accessoire, telle que l'espèce du cheval relativement à celle de l'âne, ou l'espèce de la chèvre relativement à la brebis; elle n'est pas sujette à une grande variété de races comme celle du chien, elle participe de plusieurs espèces, et cependant elle diffère essentiellement de toutes. Que ceux qui veulent réduire la nature à de petits systèmes, qui veulent renfermer son immensité dans les bornes d'une formule, considèrent avec nous cet animal, et voient s'il n'échappe pas à toutes leurs méthodes. Par les extrémités il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *solipèdes*, puisqu'il a le pied divisé; il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *pièdes fourchus*, puisqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paraisse que deux à l'extérieur; il ne ressemble point à ceux qu'ils ont appelés *fissipèdes*, puisqu'il ne marche que sur deux doigts, et que les deux autres ne sont ni développés, ni posés comme ceux des *fissipèdes*, ni même assez allongés

(*) Ces trois animaux ne sont en effet que des variétés d'une même espèce, le *Sus Scropha* L. Le Sanglier en est la forme sauvage; les deux autres ont été produites par la domestication. Les *Sus* sont des Mammifères de l'ordre des Arctiodactyles et du sous-ordre des Pachydermes.

pour qu'il puisse s'en servir. Il a donc des caractères équivoques, des caractères ambigus, dont les uns sont apparents et les autres obscurs. Dira-t-on que c'est une erreur de la nature ? que ces phalanges, ces doigts, qui ne sont pas assez développés à l'extérieur, ne doivent point être comptés ? Mais cette erreur est constante : d'ailleurs, cet animal ne ressemble point aux pieds fourchus par les autres os du pied, et il en diffère encore par les caractères les plus frappants ; car ceux-ci ont des cornes et manquent de dents incisives à la mâchoire supérieure ; ils ont quatre estomacs, ils ruminent, etc. Le cochon n'a point de cornes, il a des dents en haut comme en bas, il n'a qu'un estomac, il ne rumine point ; il est donc évident qu'il n'est ni du genre des solipèdes, ni de celui des pieds fourchus ; il n'est pas non plus de celui des fissipèdes, puisqu'il diffère de ces animaux non seulement par l'extrémité du pied, mais encore par les dents, par l'estomac, par les intestins, par les parties intérieures de la génération, etc. Tout ce que l'on pourrait dire, c'est qu'il fait la nuance, à certains égards, entre les solipèdes et les pieds fourchus, et à d'autres égards entre les pieds fourchus et les fissipèdes ; car il diffère moins des solipèdes que des autres, par l'ordre et le nombre des dents ; il leur ressemble encore par l'allongement des mâchoires, il n'a comme eux qu'un estomac, qui seulement est beaucoup plus grand ; mais par un appendice qui y tient, aussi bien que par la position des intestins, il semble se rapprocher des pieds fourchus ou ruminants ; il leur ressemble encore par les parties extérieures de la génération, et en même temps il ressemble aux fissipèdes par la forme des jambes, par l'habitude du corps, par le produit nombreux de la génération. Aristote est le premier (a) qui ait divisé les animaux quadrupèdes en *solipèdes*, pieds *fourchus* et *fissipèdes*, et il convient que le cochon est d'un genre ambigu ; mais la seule raison qu'il en donne, c'est que dans l'Illyrie, la Peonie et dans quelques autres lieux, il se trouve des cochons solipèdes. Cet animal est encore une espèce d'exception à deux règles générales de la nature, c'est que plus les animaux sont gros, moins ils produisent, et que les fissipèdes sont de tous les animaux ceux qui produisent le plus ; le cochon, quoique d'une taille fort au-dessus de la médiocre, produit plus qu'aucun des animaux fissipèdes ou autres ; par cette fécondité, aussi bien que par la conformation des testicules ou ovaires de la truie, il semble même faire l'extrémité des espèces vivipares, et s'approcher des espèces ovipares. Enfin il est en tout d'une nature équivoque, ambiguë, ou, pour mieux

(a) « Quadrupedum autem, quæ sanguine constant, eadem quæ animal generant, alia multitudine sunt, quales hominis manus pedesque habentur. Sunt enim quæ multiplici pedum fissurâ digitentur, ut canis, leo, panthera. Alia bisulca sunt, quæ forcipem pro ungula habeant, ut oves, capræ, cervi, equi fluviales. Alia infisso sunt pede, ut quæ solipedes nominantur, ut equus, mulus. Genus sanè suillum ambiguum est; nam et in terra Illyriorum, et in Pœonia, et nonnullis aliis locis, sues solipedes gignuntur. » Aristote, *de Hist. animal.*, lib. II, cap. I.

dire, il paraîtra tel à ceux qui croient que l'ordre hypothétique de leurs idées fait l'ordre réel des choses, et qui ne voient dans la chaîne infinie des êtres que quelques points apparents auxquels ils veulent tout rapporter.

Ce n'est point en resserrant la sphère de la nature et en la renfermant dans un cercle étroit, qu'on pourra la connaître ; ce n'est point en la faisant agir par des vues particulières qu'on saura la juger, ni qu'on pourra la deviner ; ce n'est point en lui prêtant nos idées qu'on approfondira les desseins de son auteur : au lieu de resserrer les limites de sa puissance, il faut les reculer, les étendre jusque dans l'immensité ; il faut ne rien voir d'impossible, s'attendre à tout, et supposer que tout ce qui peut être est. Les espèces ambiguës (*), les productions irrégulières, les êtres anomaux, cesseront dès lors de nous étonner, et se trouveront aussi nécessairement que les autres dans l'ordre infini des choses ; ils remplissent les intervalles de la chaîne, ils en forment les nœuds, les points intermédiaires, ils en marquent aussi les extrémités : ces êtres sont pour l'esprit humain des exemplaires précieux, uniques, où la nature, paraissant moins conforme à elle-même, se montre plus à découvert ; où nous pouvons reconnaître des caractères singuliers et des traits fugitifs qui nous indiquent que ses fins sont bien plus générales que nos vues, et que, si elle ne fait rien en vain, elle ne fait rien non plus dans les desseins que nous lui supposons.

En effet, ne doit-on pas faire des réflexions sur ce que nous venons d'exposer ? ne doit-on pas tirer des inductions de cette singulière conformation du cochon ? il ne paraît pas avoir été formé sur un plan original, particulier et parfait, puisqu'il est un composé des autres animaux ; il a évidemment des parties inutiles, ou plutôt des parties dont il ne peut faire usage, des doigts dont tous les os sont parfaitement formés, et qui cependant ne lui servent à rien. La nature est donc bien éloignée de s'assujettir à des causes finales dans la composition des êtres ; pourquoi n'y mettrait-elle pas quelquefois des parties surabondantes, puisqu'elle manque si souvent d'y mettre des parties essentielles ? Combien n'y a-t-il pas d'animaux privés de sens et de membres ! Pourquoi veut-on que dans chaque individu toute partie soit utile aux autres et nécessaire au tout ? Ne suffit-il pas pour qu'elles se trouvent ensemble qu'elles ne se nuisent pas, qu'elles puissent croître sans obstacle et se développer sans s'oblitérer mutuellement ? Tout ce qui ne se nuit point assez pour se détruire, tout ce qui peut subsister ensemble subsiste ; et peut-être y a-t-il dans la plupart des êtres moins de parties relatives, utiles ou nécessaires, que de parties indifférentes, inutiles ou surabondantes. Mais comme nous voulons toujours tout rapporter à un certain but, lorsque les parties n'ont pas des usages apparents, nous leur supposons des usages

(*) Dans tout ce passage, Buffon oublie les idées de Linné sur l'espèce qu'il a émises plus haut et revient à la saine doctrine émise dans son *Discours sur la manière d'étudier l'histoire naturelle*.

cachés, nous imaginons des rapports qui n'ont aucun fondement, qui n'existent point dans la nature des choses, et qui ne servent qu'à l'obscurcir : nous ne faisons pas attention que nous altérons la philosophie, que nous en dénaturons l'objet, qui est de connaître le *comment* des choses, la manière dont la nature agit ; et que nous substituons à cet objet réel une idée vaine, en cherchant à deviner le *pourquoi* des faits, la fin qu'elle se propose en agissant (*).

C'est pour cela qu'il faut recueillir avec soin les exemples qui s'opposent à cette prétention, qu'il faut insister sur les faits capables de détruire un préjugé général auquel nous nous livrons par goût, une erreur de méthode que nous adoptons par choix, quoiqu'elle ne tende qu'à voiler notre ignorance, et qu'elle soit inutile, et même opposée à la recherche et à la découverte des effets de la nature. Nous pouvons, sans sortir de notre sujet, donner d'autres exemples par lesquels ces fins que nous supposons si vainement à la nature sont évidemment démenties.

Les phalanges ne sont faites, dit-on, que pour former des doigts ; cependant il y a dans le cochon des phalanges inutiles, puisqu'elles ne forment pas des doigts dont il puisse se servir ; et dans les animaux à pied fourchu il y a de petits os (*a*) qui ne forment pas même des phalanges. Si c'est là le but de la nature, n'est-il pas évident que dans le cochon elle n'a exécuté que la moitié de son projet, et que dans les autres à peine l'a-t-elle commencé ?

L'allantoïde est une membrane qui se trouve dans le produit de la génération de la truie, de la jument, de la vache et de plusieurs autres animaux ; cette membrane tient au fond de la vessie du fœtus ; elle est faite, dit-on, pour recevoir l'urine qu'il rend pendant son séjour dans le ventre de la mère : et en effet on trouve à l'instant de la naissance de l'animal une certaine quantité de liqueur dans cette membrane ; mais cette quantité n'est pas considérable : dans la vache, où elle est peut-être plus abondante que dans tout autre animal, elle se réduit à quelques pintes, et la capacité de l'allantoïde est si grande, qu'il n'y a aucune proportion entre ces deux objets. Cette membrane, lorsqu'on la remplit d'air, forme une espèce de double poche en forme de croissant, longue de treize à quatorze pieds sur neuf, dix, onze, et même douze pouces de diamètre. Faut-il, pour ne recevoir que trois ou quatre pintes de liqueur, un vaisseau dont la capacité contient plusieurs pieds cubes ? La vessie seule du fœtus, si elle n'eût pas été percée par le fond, suffisait pour contenir cette petite quantité de liqueur ; comme elle suffit en effet dans l'homme et dans les espèces d'animaux où l'on n'a pas encore découvert l'allantoïde. Cette membrane n'est donc pas faite dans la vue de recevoir l'urine du fœtus, ni même dans aucune autre de nos vues ; car cette grande capacité est non seulement inutile pour cet objet, mais aussi pour

(*a*) M. Daubenton est le premier qui ait fait cette découverte.

(*) Cette pensée est d'une grande vérité.

tout autre, puisqu'on ne peut pas même supposer qu'il soit possible qu'elle se remplisse, et que si cette membrane était pleine, elle formerait un volume presque aussi gros que le corps de l'animal qui la contient, et ne pourrait par conséquent y être contenue : et comme elle se déchire au moment de la naissance, et qu'on la jette avec les autres membranes qui servaient d'enveloppe au fœtus, il est évident qu'elle est encore plus inutile alors qu'elle ne l'était auparavant.

Le nombre de mamelles est, dit-on, relatif dans chaque espèce d'animal au nombre de petits que la femelle doit produire et allaiter : mais pourquoi le mâle, qui ne doit rien produire, a-t-il ordinairement le même nombre de mamelles ? et pourquoi dans la truie, qui souvent produit dix-huit, et même vingt petits, n'y a-t-il que douze mamelles, souvent moins, et jamais plus ? Ceci ne prouve-t-il pas que ce n'est point par des causes finales que nous pouvons juger des ouvrages de la nature, que nous ne devons pas lui prêter d'aussi petites vues, la faire agir par des convenances morales ; mais examiner comment elle agit en effet, et employer pour la connaître tous les rapports physiques que nous présente l'immense variété de ses productions ? J'avoue que cette méthode, la seule qui puisse nous conduire à quelques connaissances réelles, est incomparablement plus difficile que l'autre, et qu'il y a une infinité de faits dans la nature auxquels, comme aux exemples précédents, il ne paraît guère possible de l'appliquer avec succès : cependant, au lieu de chercher à quoi sert la grande capacité de l'allantoïde, et de trouver qu'elle ne sert et ne peut servir à rien, il est clair qu'on ne doit s'appliquer qu'à rechercher les rapports physiques qui peuvent nous indiquer quelle en peut être l'origine. En observant, par exemple, que dans le produit de la génération des animaux qui n'ont pas une grande capacité d'estomac et d'intestins, l'allantoïde est ou très petite ou nulle ; que par conséquent la production de cette membrane a quelque rapport avec cette grande capacité d'intestins, etc. ; de même en considérant que le nombre des mamelles n'est point égal au nombre des petits, et en convenant seulement que les animaux qui produisent le plus sont aussi ceux qui ont des mamelles en plus grand nombre, on pourra penser que cette production nombreuse dépend de la conformation des parties intérieures de la génération ; et que les mamelles étant aussi des dépendances extérieures de ces mêmes parties de la génération, il y a entre le nombre ou l'ordre de ces parties et celui des mamelles un rapport physique qu'il faut tâcher de découvrir (*).

Mais je ne fais ici qu'indiquer la vraie route, et ce n'est pas le lieu de la

(*) Quoique toute la page qui précède contienne quelques exagérations de détail, elle est fort remarquable et d'une grande justesse. Il est certain qu'on a de tout temps beaucoup trop exagéré la prétendue utilité de toutes les parties des animaux. Dans ces derniers temps, Darwin est lui-même tombé dans cette erreur. Il existe chez presque tous les animaux des parties qui leur sont inutiles, et dont on ne peut expliquer la présence qu'en en découvrant l'origine chez d'autres animaux.

suivre plus loin; cependant je ne puis m'empêcher d'observer en passant que j'ai quelque raison de supposer que la production nombreuse dépend plutôt de la conformation des parties intérieures de la génération que d'aucune autre cause : car ce n'est point de la quantité plus abondante des liqueurs séminales que dépend le grand nombre dans la production, puisque le cheval le cerf, le bœuf, le bouc, et les autres animaux qui ont une très grande abondance de liqueur séminale, ne produisent qu'en petit nombre; tandis que le chien, le chat, et d'autres animaux, qui n'ont qu'une moindre quantité de liqueur séminale, relativement à leur volume, produisent en grand nombre. Ce n'est pas non plus de la fréquence des accouplements que ce nombre dépend; car l'on est assuré que le cochon et le chien n'ont besoin que d'un seul accouplement pour produire, et produire en grand nombre. La longue durée de l'accouplement, ou, pour mieux dire, du temps de l'émission de la liqueur séminale, ne paraît pas non plus être la cause à laquelle on doit rapporter cet effet; car le chien ne demeure accouplé longtemps que parce qu'il est retenu par un obstacle qui naît de la conformation même des parties; et quoique le cochon n'ait point cet obstacle, et qu'il demeure accouplé plus longtemps que la plupart des autres animaux, on ne peut en rien conclure pour la nombreuse production, puisqu'on voit qu'il ne faut au coq qu'un instant pour féconder tous les œufs qu'une poule peut produire en un mois. J'aurai occasion de développer davantage les idées que j'accumule ici dans la seule vue de faire sentir qu'une simple probabilité, un soupçon, pourvu qu'il soit fondé sur des rapports physiques, répand plus de lumière et produit plus de fruit que toutes les causes finales réunies.

Aux singularités que nous avons déjà rapportées, nous devons en ajouter une autre; c'est que la graisse du cochon est différente de celle de presque tous les autres animaux quadrupèdes, non seulement par sa consistance et sa qualité, mais aussi par sa position dans le corps de l'animal. La graisse de l'homme et des animaux qui n'ont point de suif, comme le chien, le cheval, etc., est mêlée avec la chair assez également; le suif dans le bœuf, le bouc, le cerf, etc., ne se trouve qu'aux extrémités de la chair; mais le lard du cochon n'est ni mêlé avec la chair, ni ramassé aux extrémités de la chair; il la recouvre partout et forme une couche épaisse, distincte et continue entre la chair et la peau. Le cochon a cela de commun avec la baleine et les autres animaux cétacés, dont la graisse n'est qu'une espèce de lard à peu près de la même consistance, mais plus huileux que celui du cochon : ce lard, dans les animaux cétacés forme aussi sous la peau une couche de plusieurs pouces d'épaisseur qui enveloppe la chair.

Encore une singularité, même plus grande que les autres, c'est que le cochon ne perd aucune de ses premières dents (*) : les autres animaux,

(*) Buffon commet une erreur; le cochon perd ses premières dents ou dents de lait.

comme le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le chien, et même l'homme, perdent tous leurs premières dents incisives; ces dents de lait tombent avant la puberté, et sont bientôt remplacées par d'autres : dans le cochon, au contraire, les dents de lait ne tombent jamais, elles croissent même pendant toute la vie. Il a six dents au devant de la mâchoire inférieure qui sont incisives et tranchantes; il a aussi à la mâchoire supérieure six dents correspondantes; mais, par une imperfection qui n'a pas d'exemple dans la nature, ces six dents de la mâchoire supérieure sont d'une forme très différente de celle des dents de la mâchoire inférieure : au lieu d'être incisives et tranchantes, elles sont longues, cylindriques et émoussées à la pointe; en sorte qu'elles forment un angle presque droit avec celles de la mâchoire supérieure, et qu'elles ne s'appliquent que très obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le cochon et deux ou trois autres espèces d'animaux qui aient des défenses ou des dents canines très allongées; elles diffèrent des autres dents en ce qu'elles sortent au dehors et qu'elles croissent pendant toute la vie. Dans l'éléphant (*) et la vache marine, elles sont cylindriques et longues de quelques pieds; dans le sanglier et le cochon mâle elles se courbent en portion de cercle; elles sont plates et tranchantes, et j'en ai vu de neuf à dix pouces de longueur : elles sont enfoncées très profondément dans l'alvéole, et elles ont aussi, comme celles de l'éléphant, une cavité à leur extrémité supérieure. Mais l'éléphant et la vache marine n'ont des défenses qu'à la mâchoire supérieure, ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure; au lieu que le cochon mâle et le sanglier en ont aux deux mâchoires, et celles de la mâchoire inférieure sont plus utiles à l'animal; elles sont aussi plus dangereuses, car c'est avec les défenses d'en bas que le sanglier blesse.

La truie, la laie et le cochon coupé ont aussi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure; mais elles croissent beaucoup moins que celles du mâle, et ne sortent presque point au dehors. Outre ces seize dents, savoir, douze incisives et quatre canines, ils ont encore vingt-huit dents mâchelières, ce qui fait en tout quarante-quatre dents. Le sanglier a les défenses plus grandes, le boutoir plus fort et la hure plus longue que le cochon domestique; il a aussi les pieds plus gros, les pinces plus séparées et le poil toujours noir.

De tous les quadrupèdes, le cochon paraît être l'animal le plus brut : les imperfections de la forme semblent influencer sur le naturel; toutes ses habitudes sont grossières, tous ses goûts sont immondes, toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse et à une gourmandise brutale, qui lui fait

(*) Les défenses de l'Éléphant sont des incisives et non des canines, comme dans le Cochon et la Vache marine ou Morse.

dévorant indistinctement tout ce qui se présente, et même sa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend apparemment du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac; et la grossièreté de ses appétits, de l'hébétation du sens du goût et du toucher. La rudesse du poil, la dureté de la peau, l'épaisseur de la graisse, rendent ces animaux peu sensibles aux coups : l'on a vu des souris se loger sur leur dos et leur manger le lard et la peau sans qu'ils parussent le sentir. Ils ont donc le toucher fort obtus, et le goût aussi grossier que le toucher : leurs autres sens sont bons ; les chasseurs n'ignorent pas que les sangliers voient, entendent et sentent de fort loin, puisqu'ils sont obligés, pour les surprendre, de les attendre en silence pendant la nuit, et de se placer au-dessous du vent pour dérober à leur odorat les émanations qui les frappent de loin, et toujours assez vivement pour leur faire sur-le-champ rebrousser chemin.

Cette imperfection dans les sens du goût et du toucher est encore augmentée par une maladie qui les rend ladres (*), c'est-à-dire presque absolument insensibles, et de laquelle il faut peut-être moins chercher la première origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal que dans sa malpropreté naturelle, et dans la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se remplit quelquefois ; car le sanglier, qui n'a point de pareilles ordures à dévorer, et qui vit ordinairement de grain, de fruits, de gland et de racines, n'est point sujet à cette maladie, non plus que le jeune cochon pendant qu'il tette : on ne la prévient même qu'en tenant le cochon domestique dans une étable propre et en lui donnant abondamment des nourritures saines. Sa chair deviendra même excellente au goût, et le lard ferme et cassant, si, comme j'en ai vu pratiquer, on le tient, pendant quinze jours ou trois semaines avant de le tuer, dans une étable pavée et toujours propre, sans litière, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur et sec, et ne le laissant boire que très peu. On choisit pour cela un jeune cochon d'un an, en bonne chair et à moitié gras.

La manière ordinaire de les engraisser est de leur donner abondamment de l'orge, du gland, des choux, des légumes cuits et beaucoup d'eau mêlée de son ; en deux mois ils sont gras, le lard est abondant et épais, mais sans être bien ferme ni bien blanc ; et la chair, quoique bonne, est toujours un peu fade. On peut encore les engraisser avec moins de dépenses dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pen-

(*) La ladrerie du cochon est déterminée par le cysticerque du *Tænia solium* ou Ver solitaire de l'homme. Quand le cochon avale, avec les ordures dont il se nourrit volontiers, des œufs de *Tænia*, ces œufs produisent dans son estomac des larves qui en traversent les parois et vont se répandre dans le tissu cellulaire où elles s'enkystent. Quand l'homme mange du porc ladre cru, les larves ou cysticerques se développent dans son intestin en Ver solitaire. (Voyez : DE LANESSAN, *Manuel d'histoire naturelle médicale*, III, p. 159.)

dant l'automne lorsque les glands tombent et que la châtaigne et la faïve quittent leurs enveloppes : ils mangent également de tous les fruits sauvages et ils engraisent en peu de temps, surtout si le soir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiède mêlée d'un peu de son et de farine d'ivraie ; cette boisson les fait dormir et augmente tellement leur embonpoint qu'on en a vu ne pouvoir plus marcher ni presque se remuer. Ils engraisent aussi beaucoup plus promptement en automne dans le temps des premiers froids, tant à cause de l'abondance des nourritures que parce qu'alors la transpiration est moindre qu'en été.

On n'attend pas, comme pour le reste du bétail, que le cochon soit âgé pour l'engraisser : plus il vieillit, plus cela est difficile et moins sa chair est bonne. La castration, qui doit toujours précéder l'engrais, se fait ordinairement à l'âge de six mois, au printemps ou en automne, et jamais dans le temps des grandes chaleurs ou des grands froids, qui rendraient également la plaie dangereuse ou difficile à guérir ; car c'est ordinairement par incision que se fait cette opération, quoiqu'on la fasse aussi quelquefois par une simple ligature, comme nous l'avons dit au sujet des moutons. Si la castration a été faite au printemps, on les met à l'engrais dès l'automne suivant, et il est assez rare qu'on les laisse vivre deux ans ; cependant ils croissent encore beaucoup pendant la seconde, et ils continueraient de croître pendant la troisième, la quatrième, la cinquième, etc., année. Ceux que l'on remarque parmi les autres par la grandeur et la grosseur de leur corpulence ne sont que des cochons plus âgés que l'on a mis plusieurs fois à la glandée. Il paraît que la durée de leur accroissement ne se borne pas à quatre ou cinq ans : les *verrats* ou *cochons mâles*, que l'on garde pour la propagation de l'espèce, grossissent encore à cinq ou six ans ; et plus un sanglier est vieux, plus il est gros, dur et pesant.

La durée de la vie du sanglier peut s'étendre jusqu'à vingt-cinq ou trente ans (a). Aristote dit vingt ans pour les cochons en général, et il ajoute que les mâles engendrent et que les femelles produisent jusqu'à quinze. Ils peuvent s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou d'un an ; mais il vaut mieux attendre qu'ils aient dix-huit mois ou deux ans. La première portée de la truie n'est pas nombreuse, les petits sont faibles et même imparfaits quand elle n'a pas un an. Elle est en chaleur, pour ainsi dire, en tout temps ; elle recherche les approches du mâle, quoiqu'elle soit pleine : ce qui peut passer pour un excès parmi les animaux, dont la femelle, dans presque toutes les espèces, refuse le mâle aussitôt qu'elle a conçu. Cette chaleur de la truie, qui est presque continuelle, se marque cependant par des accès et aussi par des mouvements immodérés, qui finissent toujours par se vautrer dans la boue ; elle répand dans ce temps une liqueur blanchâtre assez épaisse et

(a) Voyez la *Vénérerie de du Fouilloux*. Paris, 1614, p. 57.

assez abondante; elle porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, et bientôt elle recherche le mâle, devient pleine une seconde fois, et produit par conséquent deux fois l'année. La laie, qui ressemble à tous autres égards à la truie, ne porte qu'une fois l'an, apparemment par la disette de nourriture et par la nécessité où elle se trouve d'allaiter et de nourrir pendant longtemps tous les petits qu'elle a produits; au lieu qu'on ne souffre pas que la truie domestique nourrisse tous ses petits pendant plus de quinze jours ou trois semaines : on ne lui en laisse alors que huit ou neuf à nourrir, on vend les autres; à quinze jours ils sont bons à manger; et comme l'on n'a pas besoin de beaucoup de femelles, et que ce sont les cochons coupés qui rapportent le plus de profit et dont la chair est la meilleure, on se défait des cochons de lait femelles, et on ne laisse à la mère que deux femelles avec sept ou huit mâles.

Le mâle qu'on choisit pour propager l'espèce doit avoir le corps court, ramassé, et plutôt carré que long, la tête grosse, le groin court et camus, les oreilles grandes et pendantes, les yeux petits et ardents, le cou grand et épais, le ventre avalé, les fesses larges, les jambes courtes et grosses, les soies épaisses et noires : les cochons blancs ne sont jamais aussi forts que les noirs. La truie doit avoir le corps long, le ventre ample et large, les mamelles longues : il faut qu'elle soit aussi d'un naturel tranquille et d'une race féconde. Dès qu'elle est pleine on la sépare du mâle, qui pourrait la blesser; et lorsqu'elle met bas, on la nourrit largement, on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ses petits, et l'on a grand soin d'en éloigner le père qui les ménagerait encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits naissant en été aient le temps de grandir, de se fortifier et d'engraisser avant l'hiver : mais lorsqu'on veut la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de novembre afin qu'elle mette bas au mois de mars, et on la fait couvrir une seconde fois au commencement de mai; il y a même des truies qui produisent régulièrement tous les cinq mois. La laie, qui, comme nous l'avons dit, ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle aux mois de janvier ou de février, et met bas en mai ou juin; elle allaite ses petits pendant trois ou quatre mois, elle les conduit, elle les suit et les empêche de se séparer ou de s'écarter, jusqu'à ce qu'ils aient deux ou trois ans, et il n'est pas rare de voir des laies accompagnées en même temps de leurs petits de l'année et de ceux de l'année précédente. On ne souffre pas que la truie domestique allaite ses petits pendant plus de deux mois; on commence même, au bout de trois semaines, à les mener aux champs avec la mère pour les accoutumer peu à peu à se nourrir comme elle : on les sèvre cinq semaines après, et on leur donne soir et matin du petit-lait mêlé de son, ou seulement de l'eau tiède avec des légumes bouillis.

Ces animaux aiment beaucoup les vers de terre et certaines racines,

comme celles de la carotte sauvage : c'est pour trouver ces vers et pour couper ces racines qu'ils fouillent la terre avec leur boutoir. Le sanglier, dont la hure est plus longue et plus forte que celle du cochon, fouille plus profondément ; il fouille aussi presque toujours en ligne droite dans le même sillon, au lieu que le cochon fouille ça et là, et plus légèrement. Comme il fait beaucoup de dégât, il faut l'éloigner des terrains cultivés, et ne le mener que dans les bois et sur les terres qu'on laisse reposer.

On appelle, en termes de chasse, *bêtes de compagnie*, les sangliers qui n'ont pas passé trois ans, parce que jusqu'à cet âge ils ne se séparent pas les uns des autres, et qu'ils suivent tous leur mère commune ; ils ne vont seuls que quand ils sont assez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des espèces de troupes, et c'est de là que dépend leur sûreté : lorsqu'ils sont attaqués, ils résistent par le nombre, ils se secourent, se défendent, les plus gros font face en se pressant en rond les uns contre les autres, et en mettant les plus petits au centre. Les cochons domestiques se défendent aussi de la même manière, et l'on n'a pas besoin de chiens pour les garder : mais comme ils sont indociles et durs, un homme agile et robuste n'en peut guère conduire que cinquante. En automne et en hiver, on les mène dans les forêts où les fruits sauvages sont abondants ; l'été, on les conduit dans les lieux humides et marécageux, où ils trouvent des vers et des racines en quantité ; et au printemps, on les laisse aller dans les champs et sur les terres en friche : on les fait sortir deux fois par jour, depuis le mois de mars jusqu'au mois d'octobre ; on les laisse paître depuis le matin, après que la rosée est dissipée, jusqu'à dix heures, et depuis deux heures après midi jusqu'au soir. En hiver, on ne les mène qu'une fois par jour dans les beaux temps : la rosée, la neige et la pluie leur sont contraires. Lorsqu'il survient un orage, ou seulement une pluie fort abondante, il est assez ordinaire de les voir désertier le troupeau les uns après les autres, et s'enfuir en courant et toujours criant jusqu'à la porte de leur étable : les plus jeunes sont ceux qui crient le plus, et le plus haut ; ce cri est différent de leur grognement ordinaire, c'est un cri de douleur semblable aux premiers cris qu'ils jettent lorsqu'on les garrotte pour les égorger. Le mâle crie moins que la femelle. Il est rare d'entendre le sanglier jeter un cri, si ce n'est lorsqu'il se bat et qu'un autre le blesse ; la laie crie plus souvent : et quand ils sont surpris et effrayés subitement, ils soufflent avec tant de violence, qu'on les entend à une grande distance.

Quoique ces animaux soient fort gourmands, ils n'attaquent ni ne dévorent pas, comme les loups, les autres animaux ; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue : on a vu des sangliers manger de la chair de cheval, et nous avons trouvé dans leur estomac de la peau de chevreuil et des pattes d'oiseaux ; mais c'est peut-être plutôt nécessité qu'instinct. Cependant on ne peut nier qu'ils ne soient avides de sang et de chair sanguinolente et

fraîche, puisque les cochons mangent leurs petits, et même des enfants au berceau : dès qu'ils trouvent quelque chose de succulent, d'humide, de gras ou d'onctueux, ils le lèchent et finissent bientôt par l'avalier. J'ai vu plusieurs fois un troupeau entier de ces animaux s'arrêter, à leur retour des champs, autour d'un monceau de terre glaise nouvellement tirée; tous léchaient cette terre, qui n'était que très légèrement onctueuse, et quelques-uns en avalaient une assez grande quantité. Leur gourmandise est, comme l'on voit, aussi grossière que leur naturel est brutal; ils n'ont aucun sentiment bien distinct; les petits reconnaissent à peine leur mère, ou du moins sont fort sujets à se méprendre et à teter la première truie qui leur laisse saisir ses mamelles. La crainte et la nécessité donnent apparemment un peu plus de sentiment et d'instinct aux cochons sauvages; il semble que les petits soient fidèlement attachés à leur mère, qui paraît être aussi plus attentive à leurs besoins que ne l'est la truie domestique. Dans le temps du rut, le mâle cherche, suit la femelle, et demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus solitaires et les plus reculés. Il est alors plus farouche que jamais, et il devient même furieux lorsqu'un autre mâle veut occuper sa place; ils se battent, se blessent, et se tuent quelquefois. Pour la laie, elle ne devient furieuse que quand on attaque ses petits; et, en général, dans presque tous les animaux sauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorsqu'il cherche à s'accoupler, et la femelle lorsqu'elle a mis bas.

On chasse le sanglier à force ouverte avec des chiens, ou bien on le tue par surprise pendant la nuit au clair de la lune : comme il ne fuit que lentement, qu'il laisse une odeur très forte, qu'il se défend contre les chiens et les blesse toujours dangereusement, il ne faut pas le chasser avec les bons chiens courants destinés pour le cerf et le chevreuil; cette chasse leur gênerait le nez et les accoutumerait à aller lentement : des mâtins un peu dressés suffisent pour la chasse du sanglier. Il ne faut attaquer que les plus vieux; on les connaît aisément aux traces : un jeune sanglier de trois ans est difficile à forcer, parce qu'il court très loin sans s'arrêter, au lieu qu'un sanglier plus âgé ne fuit pas loin, se laisse chasser de près, n'a pas grand'peur des chiens, et s'arrête souvent pour leur faire tête. Le jour, il reste ordinairement dans sa bauge, au plus épais et dans le plus fort du bois; le soir, à la nuit, il en sort pour chercher sa nourriture : en été, lorsque les grains sont mûrs, il est assez facile de le surprendre dans les blés et dans les avoines où il fréquente toutes les nuits. Dès qu'il est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les suites, c'est-à-dire les testicules, dont l'odeur est si forte que si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter toute la chair en est infectée. Au reste, il n'y a que la hure qui soit bonne dans un vieux sanglier, au lieu que toute la chair du marcassin, et celle du jeune sanglier qui n'a pas encore un an, est délicate et même assez fine. Celle du verrat, ou co-

chon domestique mâle, est encore plus mauvaise que celle du sanglier ; ce n'est que par la castration et l'engrais qu'on la rend bonne à manger. Les anciens (a) étaient dans l'usage de faire la castration aux jeunes marcassins qu'on pouvait enlever à leur mère, après quoi on les reportait dans les bois : ces sangliers coupés grossissent beaucoup plus que les autres, et leur chair est meilleure que celle des cochons domestiques.

Pour peu qu'on ait habité la campagne, on n'ignore pas les profits qu'on tire du cochon ; sa chair se vend à peu près autant que celle du bœuf, le lard se vend au double, et même au triple ; le sang, les boyaux, les viscères, les pieds, la langue, se préparent et se mangent. Le fumier du cochon est plus froid que celui des autres animaux, et l'on ne doit s'en servir que pour les terres trop chaudes et trop sèches. La graisse des intestins et de l'épiploon, qui est différente du lard, fait le saindoux et le vieux-oint. La peau a ses usages ; on en fait des cribles, comme l'on fait aussi des vergettes, des brosses, des pinceaux avec les soies. La chair de cet animal prend mieux le sel, le salpêtre, et se conserve salée plus longtemps qu'aucune autre.

Cette espèce, quoique abondante et fort répandue en Europe, en Afrique, et en Asie, ne s'est point trouvée dans le continent du nouveau monde : elle y a été transportée par les Espagnols, qui ont jeté des cochons noirs dans le continent et dans presque toutes les grandes îles de l'Amérique ; ils se sont multipliés et sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits ; ils ressemblent à nos sangliers, ils ont le corps plus court, la hure plus grosse et la peau plus épaisse (b) que les cochons domestiques, qui, dans les climats chauds, sont tous noirs comme les sangliers.

Par un de ces préjugés ridicules que la seule superstition peut faire subsister, les Mahométans sont privés de cet animal utile : on leur a dit qu'il était immonde, ils n'osent donc ni le toucher, ni s'en nourrir. Les Chinois, au contraire, ont beaucoup de goût pour la chair du cochon ; ils en élèvent de nombreux troupeaux, c'est leur nourriture la plus ordinaire, et c'est ce qui les a empêchés, dit-on, de recevoir la loi de Mahomet. Ces cochons de la Chine, qui sont aussi ceux de Siam et de l'Inde, sont un peu différents de ceux de l'Europe ; ils sont plus petits et ils ont les jambes beaucoup plus courtes ; leur chair est plus blanche et plus délicate : on les connaît en France, et quelques personnes en élèvent ; ils se mêlent et produisent avec les cochons de la race commune. Les Nègres élèvent aussi une grande quantité de cochons, et quoiqu'il y en ait peu chez les Maures et dans tous les pays habités par les Mahométans, on trouve en Afrique et en Asie des sangliers aussi abondamment qu'en Europe.

Ces animaux n'affectent donc point de climat particulier ; seulement il

(a) *Vide Arist. hist. animal.*, lib. VI, cap. XXVIII.

(b) Voyez l'*Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre. Paris, 1667, t. II, p. 293.

paraît que dans les pays froids le sanglier, en devenant animal domestique, a plus dégénéré que dans les pays chauds : un degré de température de plus suffit pour changer leur couleur ; les cochons sont communément blancs dans nos provinces septentrionales de France, et même en Vivarais, tandis que dans la province du Dauphiné, qui en est très voisine, ils sont tous noirs ; ceux de Languedoc, de Provence, d'Espagne, d'Italie, des Indes, de la Chine et de l'Amérique, sont aussi de la même couleur : le cochon de Siam ressemble plus que le cochon de France au sanglier. Un des signes les plus évidents de la dégénération sont les oreilles ; elles deviennent d'autant plus souples, d'autant plus molles, plus inclinées et plus pendantes, que l'animal est plus altéré, ou, si l'on veut, plus adouci par l'éducation et par l'état de domesticité ; et, en effet, le cochon domestique a les oreilles beaucoup moins raides, beaucoup plus longues et plus inclinées que le sanglier, qu'on doit regarder comme le modèle de l'espèce.

LE CHIEN

La grandeur de la taille, l'élégance de la forme, la force du corps, la liberté des mouvements, toutes les qualités extérieures, ne sont pas ce qu'il y a de plus noble dans un être animé : et comme nous préférons dans l'homme l'esprit à la figure, le courage à la force, les sentiments à la beauté, nous jugeons aussi que les qualités intérieures sont ce qu'il y a de plus relevé dans l'animal ; c'est par elles qu'il diffère de l'automate, qu'il s'élève au-dessus du végétal et s'approche de nous ; c'est le sentiment qui ennoblit son être, qui le régite, qui le vivifie, qui commande aux organes, rend les membres actifs, fait naître le désir, et donne à la matière le mouvement progressif, la volonté, la vie.

La perfection de l'animal dépend donc de la perfection du sentiment : plus il est étendu, plus l'animal a de facultés et de ressources, plus il existe, plus il a de rapports avec le reste de l'univers ; et lorsque le sentiment est délicat, exquis, lorsqu'il peut encore être perfectionné par l'éducation, l'animal devient digne d'entrer en société avec l'homme ; il sait concourir à ses desseins, veiller à sa sûreté, l'aider, le défendre, le flatter ; il sait, par des services assidus, par des caresses réitérées, se concilier son maître, le captiver, et de son tyran se faire un protecteur.

Le chien (*), indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le chien domestique aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage, il le consulte, il l'interroge, il le supplie, un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté ; sans avoir, comme l'homme, la lumière

(*) Le chien (*Canis*) est un mammifère du groupe des Carnivores et de la famille des Canidés qui est caractérisée par des ongles non rétractiles, cinq doigts aux pieds antérieurs et quatre aux pieds postérieurs. Les Canidés sont digitigrades, c'est-à-dire que les doigts seuls reposent sur le sol pendant la marche.

de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment ; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections : nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire ; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance ; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements, il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage ; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves, il lèche cette main, instrument de douleur, qui vient de le frapper, il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

Plus docile que l'homme, plus souple qu'aucun des animaux, non seulement le chien s'instruit en peu de temps, mais même il se conforme aux mouvements, aux manières, à toutes les habitudes de ceux qui lui commandent ; il prend le ton de la maison qu'il habite ; comme les autres domestiques, il est dédaigneux chez les grands et rustre à la campagne : toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférents, et se déclare contre ceux qui par état ne sont faits que pour importuner ; il les connaît aux vêtements, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié pendant la nuit la garde de la maison, il devient plus fier, et quelquefois féroce ; il veille, il fait la ronde ; il sent de loin les étrangers, et pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élançe, s'oppose, et par des aboiements réitérés, des efforts et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit et combat : aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçaient d'enlever ; mais content d'avoir vaincu il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour satisfaire son appétit, et donne en même temps des exemples de courage, de tempérance et de fidélité.

On sentira de quelle importance cette espèce est dans l'ordre de la nature, en supposant un instant qu'elle n'eût jamais existé. Comment l'homme aurait-il pu, sans le secours du chien, conquérir, dompter, réduire en esclavage les autres animaux ? Comment pourrait-il encore aujourd'hui découvrir, chasser, détruire les bêtes sauvages et nuisibles ? Pour se mettre en sûreté, et pour se rendre maître de l'univers vivant, il a fallu commencer par se faire un parti parmi les animaux, se concilier avec douceur et par caresses ceux qui se sont trouvés capables de s'attacher et d'obéir, afin de les opposer aux autres : le premier art de l'homme a donc été l'éducation du chien, et le fruit de cet art la conquête et la possession paisible de la terre.

La plupart des animaux ont plus d'agilité, plus de vitesse, plus de force, et même plus de courage que l'homme ; la nature les a mieux munis, mieux armés ; ils ont aussi les sens, et surtout l'odorat, plus parfaits. Avoir gagné

une espèce courageuse et docile comme celle du chien, c'est avoir acquis de nouveaux sens et les facultés qui nous manquent. Les machines, les instruments que nous avons imaginés pour perfectionner nos autres sens, pour en augmenter l'étendue, n'approchent pas, même pour l'utilité, de ces machines toutes faites que la nature nous présente, et qui, en suppléant à l'imperfection de notre odorat, nous ont fourni de grands et d'éternels moyens de vaincre et de régner : et le chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux ; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du berger ; la sûreté, l'ordre et la discipline sont les fruits de sa vigilance et de son activité ; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protège, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix.

Mais c'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendants qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière : les talents naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brillant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports, il annonce par ses mouvements et par ses cris l'impatience de combattre et le désir de vaincre ; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort ; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, et par des accents différents indique le temps, la distance, l'espèce, et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Intimidé, pressé, désespérant de trouver son salut dans la fuite, l'animal (a) se sert aussi de toutes ses facultés, il oppose la ruse à la sagacité ; jamais les ressources de l'instinct ne furent plus admirables : pour faire perdre sa trace, il va, vient et revient sur ses pas ; il fait des bonds, il voudrait se détacher de la terre et supprimer les espaces ; il franchit d'un saut les routes, les haies, passe à la nage les ruisseaux, les rivières ; mais toujours poursuivi, et ne pouvant anéantir son corps, il cherche à en mettre un autre à sa place ; il va lui-même troubler le repos d'un voisin plus jeune et moins expérimenté, le faire lever, marcher, fuir avec lui ; et lorsqu'ils ont confondu leurs traces, lorsqu'il croit l'avoir substitué à sa mauvaise fortune, il le quitte plus brusquement encore qu'il ne l'a joint, afin de le rendre seul l'objet et la victime de l'ennemi trompé.

Mais le chien, par cette supériorité que donnent l'exercice et l'éducation, par cette finesse de sentiment qui n'appartient qu'à lui, ne perd pas l'objet de sa poursuite ; il démêle les points communs, délie les nœuds du fil tortueux qui seul peut y conduire ; il voit de l'odorat tous les détours du laby-

(a) Voyez, plus loin, l'*Histoire du cerf*.

rinthe, toutes les fausses routes où l'on a voulu l'égarer; et loin d'abandonner l'ennemi pour un indifférent, après avoir triomphé de la ruse, il s'indigne, il redouble d'ardeur, arrive enfin, l'attaque, et, le mettant à mort, étanche dans le sang sa soif et sa haine.

Le penchant pour la chasse ou la guerre nous est commun avec les animaux : l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser. Tous les animaux qui aiment la chair, et qui ont de la force et des armes, chassent naturellement : le lion, le tigre, dont la force est si grande qu'ils sont sûrs de vaincre, chassent seuls et sans art; les loups, les renards, les chiens, sauvages se réunissent, s'entendent, s'aident, se relaient et partagent la proie; et lorsque l'éducation a perfectionné ce talent naturel dans le chien domestique, lorsqu'on lui a appris à réprimer son ardeur, à mesurer ses mouvements, qu'on l'a accoutumé à une marche régulière et à l'espèce de discipline nécessaire à cet art, il chasse avec méthode, et toujours avec succès.

Dans les pays déserts, dans les contrées dépeuplées, il y a des chiens sauvages qui, pour les mœurs, ne diffèrent des loups que par la facilité qu'on trouve à les apprivoiser; ils se réunissent aussi en plus grandes troupes pour chasser et attaquer en force les sangliers, les taureaux sauvages, et même les lions et les tigres. En Amérique, ces chiens sauvages sont de race anciennement domestique, ils y ont été transportés d'Europe; et quelques-uns, ayant été oubliés ou abandonnés dans ces déserts, s'y sont multipliés au point qu'ils se répandent par troupes dans les contrées habitées, où ils attaquent le bétail et insultent même les hommes : on est donc obligé de les écarter par la force et de les tuer comme les autres bêtes féroces; et les chiens sont tels en effet, tant qu'ils ne connaissent pas les hommes : mais lorsqu'on les approche avec douceur, ils s'adoucissent, deviennent bientôt familiers, et demeurent fidèlement attachés à leurs maîtres; au lieu que le loup, quoique pris jeune et élevé dans les maisons, n'est doux que dans le premier âge, ne perd jamais son goût pour la proie, et se livre tôt ou tard à son penchant pour la rapine et la destruction.

L'on peut dire que le chien est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve; le seul qui connaisse toujours son maître et les amis de la maison; le seul qui, lorsqu'il arrive un inconnu, s'en aperçoive; le seul qui entende son nom et qui reconnaisse la voix domestique; le seul qui ne se confie point à lui-même; le seul qui, lorsqu'il a perdu son maître et qu'il ne peut le retrouver, l'appelle par ses gémissements; le seul qui, dans un voyage long qu'il n'aura fait qu'une fois, se souvienne du chemin et retrouve la route; le seul enfin dont les talents naturels soient évidents et l'éducation toujours heureuse.

Et de même que de tous les animaux le chien est celui dont le naturel

est le plus susceptible d'impression, et se modifie le plus aisément par les causes morales, il est aussi de tous celui dont la nature est le plus sujette aux variétés et aux altérations causées par les influences physiques : le tempérament, les facultés, les habitudes du corps varient prodigieusement ; la forme même n'est pas constante : dans le même pays un chien est très différent d'un autre chien, et l'espèce est, pour ainsi dire, toute différente d'elle-même dans les différents climats. De là cette confusion, ce mélange et cette variété de races si nombreuses qu'on ne peut en faire l'énumération ; de là ces différences si marquées pour la grandeur de la taille, la figure du corps, l'allongement du museau, la forme de la tête, la longueur et la direction des oreilles et de la queue, la couleur, la qualité, la quantité du poil, etc., en sorte qu'il ne reste rien de constant, rien de commun à ces animaux que la conformité de l'organisation intérieure et la faculté de pouvoir tous produire ensemble. Et comme ceux qui diffèrent le plus les uns des autres à tous égards ne laissent pas de produire des individus qui peuvent se perpétuer en produisant eux-mêmes d'autres individus, il est évident que tous les chiens, quelque différents, quelque variés qu'ils soient, ne font qu'une seule et même espèce.

Mais ce qui est difficile à saisir dans cette nombreuse variété de races différentes, c'est le caractère de la race primitive, de la race originaire, de la race mère de toutes les autres races ; comment reconnaître les effets produits par l'influence du climat, de la nourriture, etc. ? Comment les distinguer encore des autres effets, ou plutôt des résultats qui proviennent du mélange de ces différentes races entre elles, dans l'état de liberté ou de domesticité ? En effet, toutes ces causes altèrent, avec le temps, les formes les plus constantes, et l'empreinte de la nature ne conserve pas toute sa pureté dans les objets que l'homme a beaucoup maniés. Les animaux assez indépendants pour choisir eux-mêmes leur climat et leur nourriture sont ceux qui conservent le mieux cette empreinte originaire ; et l'on peut croire que, dans ces espèces, le premier, le plus ancien de tous, nous est encore aujourd'hui assez fidèlement représenté par ses descendants : mais ceux que l'homme s'est soumis, ceux qu'il a transportés de climats en climats, ceux dont il a changé la nourriture, les habitudes et la manière de vivre, ont aussi dû changer pour la forme plus que tous les autres ; et l'on trouve en effet bien plus de variétés dans les espèces d'animaux domestiques que dans celle des animaux sauvages. Et comme parmi les animaux domestiques le chien est, de tous, celui qui s'est attaché à l'homme de plus près ; celui qui, vivant comme l'homme, vit aussi le plus irrégulièrement ; celui dans lequel le sentiment domine assez pour le rendre docile, obéissant et susceptible de toute impression, et même de toute contrainte, il n'est pas étonnant que de tous les animaux ce soit aussi celui dans lequel on trouve les plus grandes variétés pour la figure, pour la taille, pour la couleur et pour les autres qualités.

Quelques circonstances concourent encore à cette altération : le chien vit assez peu de temps, il produit souvent et en assez grand nombre ; et comme il est perpétuellement sous les yeux de l'homme, dès que, par un hasard assez ordinaire à la nature, il se sera trouvé dans quelques individus des singularités ou des variétés apparentes, on aura tâché de les perpétuer en unissant ensemble ces individus singuliers, comme on le fait encore aujourd'hui lorsqu'on veut se procurer de nouvelles races de chiens et d'autres animaux (*). D'ailleurs, quoique toutes les espèces soient également anciennes, le nombre des générations, depuis la création, étant beaucoup plus grand dans les espèces dont les individus ne vivent que peu de temps, les variétés, les altérations, la dégénération même doivent en être devenues plus sensibles, puisque ces animaux sont plus loin de leur souche que ceux qui vivent plus longtemps. L'homme est aujourd'hui huit fois plus près d'Adam que le chien ne l'est du premier chien, puisque l'homme vit quarante ans et que le chien n'en vit que dix : si donc, par quelque cause que ce puisse être, ces deux espèces tendaient également à dégénérer, cette altération serait aujourd'hui huit fois plus marquée dans le chien que dans l'homme.

Les petits animaux éphémères, ceux dont la vie est si courte qu'ils se renouvellent tous les ans par la génération, sont infiniment plus sujets que les autres animaux aux variétés et aux altérations de tout genre : il en est de même des plantes annuelles en comparaison des autres végétaux ; il y en a même dont la nature est, pour ainsi dire, artificielle et factice. Le blé, par exemple, est une plante que l'homme a changée au point qu'elle n'existe nulle part dans l'état de nature : on voit bien qu'il y a quelque rapport avec l'ivraie, avec les gramens, les chiendents, et quelques autres herbes des prairies ; mais on ignore à laquelle de ces herbes on doit le rapporter ; et comme il se renouvelle tous les ans, et que, servant de nourriture à l'homme, il est de toutes les plantes celle qu'il a le plus travaillée, il est aussi de toutes celles dont la nature est le plus altérée. L'homme peut donc non seulement faire servir à ses besoins, à son usage, tous les individus de l'univers ; mais il peut encore, avec le temps, changer, modifier et perfectionner les espèces ; c'est même le plus beau droit qu'il ait sur la nature. Avoir transformé une herbe stérile en blé est une espèce de création dont cependant il ne doit pas s'enorgueillir, puisque ce n'est qu'à la sueur de son front et par des cultures répétées qu'il peut tirer du sein de la terre ce pain souvent amer, qui fait sa subsistance.

Les espèces que l'homme a beaucoup travaillées, tant dans les végétaux que dans les animaux, sont donc celles qui de toutes sont le plus altérées ; et comme quelquefois elles le sont au point qu'on ne peut reconnaître leur

(*) Buffon résume très bien dans ce passage toute la théorie de la sélection artificielle ou sélection par l'homme. Il fait aussi très bien ressortir l'action de la domestication et de la culture.

forme primitive, comme dans le blé, qui ne ressemble plus à la plante dont il a tiré son origine, il ne serait pas impossible que dans la nombreuse variété des chiens que nous voyons aujourd'hui, il n'y en eût pas un seul de semblable au premier chien, ou plutôt au premier animal de cette espèce, qui s'est peut-être beaucoup altérée depuis la création, et dont la souche a pu par conséquent être très différente des races qui subsistent actuellement, quoique ces races en soient originairement toutes également venues.

La nature cependant ne manque jamais de reprendre ses droits, dès qu'on la laisse agir en liberté : le froment, jeté sur une terre inculte, dégénère à la première année ; si l'on recueillait ce grain dégénéré pour le jeter de même, le produit de cette seconde génération serait encore plus altéré ; et, au bout d'un certain nombre d'années et de reproductions, l'homme verrait reparaître la plante originaire du froment, et saurait combien il faut de temps à la nature pour détruire le produit d'un art qui la contraint, et pour se réhabiliter (*). Cette expérience serait assez facile à faire sur le blé et sur les autres plantes qui tous les ans se reproduisent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, dans le même lieu ; mais il ne serait guère possible de la tenter, avec quelque espérance de succès, sur les animaux qu'il faut rechercher, appareiller, unir, et qui sont difficiles à manier, parce qu'ils nous échappent tous plus ou moins par leur mouvement, et par la répugnance souvent invincible qu'ils ont pour les choses qui sont contraires à leurs habitudes ou à leur naturel. On ne peut donc pas espérer de savoir jamais par cette voie quelle est la race primitive des chiens, non plus que celle des autres animaux qui, comme le chien, sont sujets à des variétés permanentes ; mais, au défaut de ces connaissances de faits qu'on ne peut acquérir, et qui cependant seraient nécessaires pour arriver à la vérité, on peut rassembler des indices et en tirer des conséquences vraisemblables.

Les chiens qui ont été abandonnés dans les solitudes de l'Amérique, et qui vivent en chiens sauvages depuis cent cinquante ou deux cents ans, quoique originaires de races altérées, puisqu'ils sont venus des chiens domestiques, ont dû, pendant ce long espace de temps, se rapprocher au moins en partie de leur forme primitive ; cependant les voyageurs nous disent qu'ils ressemblent à nos lévriers (a) ; ils disent la même chose des chiens sauvages ou devenus sauvages au Congo (b), qui, comme ceux d'Amérique, se rassemblent par troupes pour faire la guerre aux tigres, aux lions, etc. ; mais d'autres, sans comparer les chiens sauvages de Saint-Domingue aux lévriers, disent seulement (c) qu'ils ont pour l'ordinaire la tête plate et

(a) *Histoire des aventuriers flibustiers*, par Oexmelin. Paris, 1686, in-42, t. 1^{er}, p. 112.

(b) *Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévost, in-4^o, t. 1^{er}, p. 86.

(c) *Nouveaux voyages aux isles de l'Amérique*. Paris, 1722, t. V, p. 193.

(*) Cette observation est aussi exacte que les précédentes.

longue, le museau effilé, l'air sauvage, le corps mince et décharné; qu'ils sont très légers à la course, qu'ils chassent en perfection, qu'ils s'approprient aisément en les prenant tout petits : ainsi ces chiens sauvages sont extrêmement maigres et légers; et comme le lévrier ne diffère d'ailleurs qu'assez peu du mâtin, ou du chien que nous appelons chien de berger, on peut croire que ces chiens sauvages sont plutôt de cette espèce que de vrais lévriers, parce que d'autre côté les anciens voyageurs ont dit que les chiens naturels du Canada avaient les oreilles droites comme les renards, et ressemblaient aux mâtins de médiocre grandeur (a) de nos villageois, c'est-à-dire à nos chiens de berger; que ceux des sauvages des Antilles avaient aussi la tête et les oreilles fort longues, et approchaient de la forme des renards (b); que les Indiens du Pérou n'avaient pas toutes les espèces de chiens que nous avons en Europe, qu'ils en avaient seulement de grands et de petits qu'ils nommaient Alco (c); que ceux de l'isthme de l'Amérique étaient laids, qu'ils avaient le poil rude et long, ce qui suppose aussi les oreilles droites (d). Ainsi on ne peut guère douter que les chiens originaires d'Amérique, et qui avant la découverte de ce nouveau monde, n'avaient eu aucune communication avec ceux de nos climats (*), ne fussent tous, pour ainsi dire, d'une seule et même race, et que de toutes les races de nos chiens, celle qui en approche le plus ne soit celle des chiens à museau effilé, à oreilles droites et à long poil rude comme les chiens de berger; et ce qui me fait croire encore que les chiens devenus sauvages à Saint-Domingue ne sont pas de vrais lévriers, c'est que comme les lévriers sont assez rares en France, on en tire, pour le roi, de Constantinople et des autres endroits du Levant, et que je ne sache pas qu'on en ait jamais fait venir de Saint-Domingue ou de nos autres colonies d'Amérique. D'ailleurs, en recherchant dans la même vue ce que les voyageurs ont dit de la forme des chiens des différents pays, on trouve que les chiens des pays froids ont tous le museau long et les oreilles droites; que ceux de la Laponie (e) sont petits, qu'ils ont le poil long, les oreilles droites, et le museau pointu; que ceux de Sibérie et ceux que l'on appelle chiens-loups sont plus gros que ceux de Laponie, mais qu'ils ont de même les oreilles droites, le poil rude et le museau pointu; que ceux d'Islande sont aussi, à très peu près, semblables à ceux de Sibérie, et que de même, dans

(a) *Voyage au pays des Hurons*, par Sabard Théodat, récollet. Paris, 1672, p. 310 et 311.

(b) *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre. Paris, 1667, t. II, p. 306.

(c) *Histoire des Incas*. Paris, 1744, t. 1^{er}, p. 265. *Voyage de Wafer*, imprimé à la suite de ceux de Dampier, t. IV, p. 223.

(d) *Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique*. Paris, 1722, t. V, p. 195.

(e) *Voyage de la Martinière*. Paris, 1671, p. 75. *Il Genio vagante*. Parma, 1691, vol. II, page 13.

(*) Nous avons déjà dit que, contrairement à l'opinion de Buffon, il y a eu dans des temps reculés communication entre les deux mondes.

les climats chauds, comme au cap de Bonne-Espérance (a), les chiens naturels du pays ont la museau pointu, les oreilles droites, la queue longue et traînante à terre, le poil clair, mais long et toujours hérissé ; que ces chiens sont excellents pour garder les troupeaux, et que par conséquent ils ressemblent non seulement par la figure, mais encore par l'instinct, à nos chiens de berger ; que dans d'autres climats encore plus chauds, comme à Madagascar (b), à Maduré (c), à Calicut (d), à Malabar (e), les chiens originaires de ces pays ont tous le museau long, les oreilles droites, et ressemblent encore à nos chiens de berger ; que quand même on y transporte des mâtins, des épagneuls, des barbets, des dogues, des chiens courants, des lévriers, etc., ils dégèrent à la seconde ou à la troisième génération ; qu'enfin dans les pays excessivement chauds, comme en Guinée (f), cette dégénération est encore plus prompte, puisqu'au bout de trois ou quatre ans ils perdent leur voix, qu'ils n'aboient plus, mais hurlent tristement, qu'ils ne produisent plus que des chiens à oreilles droites comme celles des renards ; que les chiens du pays sont fort laids, qu'ils ont le museau pointu, les oreilles longues et droites, la queue longue et pointue, sans aucun poil, la peau du corps nue, ordinairement tachetée, et quelquefois d'une seule couleur, qu'enfin ils sont désagréables à la vue, et plus encore au toucher.

On peut donc déjà présumer avec quelque vraisemblance que le chien de berger est, de tous les chiens, celui qui approche le plus de la race primitive de cette espèce, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages, ou même à demi civilisés, les chiens ressemblent à cette sorte de chiens plus qu'à aucune autre ; que dans le continent entier du nouveau monde il n'y en avait pas d'autres ; qu'on les retrouve seuls de même au nord et au midi de notre continent, et qu'en France, où on les appelle communément chiens de Brie, et dans les autres climats tempérés ils sont encore en grand nombre, quoiqu'on se soit beaucoup plus occupé à faire naître ou à multiplier les autres races qui avaient plus d'agrément, qu'à conserver celle-ci qui n'a que de l'utilité, et qu'on a par cette raison dédaignée et abandonnée aux paysans chargés du soin des troupeaux. Si l'on considère aussi que ce chien, malgré sa laideur et son air triste et sauvage, est cependant supérieur par l'instinct à tous les autres chiens, qu'il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point de part, qu'il est le seul qui naisse, pour ainsi dire, tout élevé, et que guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité singulières ; qu'il les

(a) *Description du Cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe. Amsterdam, 1744, première partie, p. 304.

(b) *Voyage de Flacourt*. Paris, 1661, p. 152.

(c) *Voyage d'Innigo de Biervillas*. Paris, 1736, première partie, p. 178.

(d) *Voyage de François Pyrard*. Paris, 1619, t. 1^{er}, p. 426.

(e) *Voyage de Jean Ovington*. Paris, 1723, t. 1^{er}, p. 276.

(f) Voyez l'*Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. IV, p. 229.

1.



2.



Travers pins.

Imp. R. Taneur.

Fournier sc.

1. KING CHARLES. — 2. CHIEN DE TERRE-NEUVE.

A. Le Vasseur, Editeur.

conduit avec une intelligence admirable et non communiquée, que ses talents font l'étonnement et le repos de son maître, tandis qu'il faut, au contraire, beaucoup de temps et de peines pour instruire les autres chiens et les dresser aux usages auxquels on les destine ; on se confirmera dans l'opinion que ce chien est le vrai chien de la nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui qui a le plus de rapport avec l'ordre général des êtres vivants, qui ont mutuellement besoin les uns des autres, celui enfin qu'on doit regarder comme la souche et le modèle de l'espèce entière (*).

Et de même que l'espèce humaine paraît agreste, contrefaite et rapetisée dans les climats glacés du Nord ; qu'on ne trouve d'abord que de petits hommes fort laids en Laponie, en Groenland et dans tous les pays où le froid est excessif ; mais qu'ensuite, dans le climat voisin et moins rigoureux, on voit tout à coup paraître la belle race des Finlandais, des Danois, etc., qui par leur figure, leur couleur et leur grande taille, sont peut-être les plus beaux de tous les hommes ; on trouve aussi dans l'espèce des chiens le même ordre et les mêmes rapports. Les chiens de Laponie sont très laids, très petits, et n'ont pas plus d'un pied de longueur (a). Ceux de Sibérie, quoique moins laids, ont encore les oreilles droites et l'air agrêste et sauvage, tandis que, dans le climat voisin où l'on trouve les beaux hommes dont nous venons de parler, on trouve aussi les chiens de la plus belle et de la plus grande taille. Les chiens de Tartarie, d'Albanie, du nord de la Grèce, du Danemark, de l'Irlande, sont les plus grands, les plus forts et les plus puissants de tous les chiens : on s'en sert pour tirer des voitures. Ces chiens, que nous appelons chiens d'Irlande, ont une origine très ancienne et se sont maintenus, quoiqu'en petit nombre, dans le climat dont ils sont originaires. Les anciens les appelaient chiens d'Épire, chiens d'Albanie, et Pline rapporte, en termes aussi élégants qu'énergiques, le combat d'un de ces chiens contre un lion, et ensuite contre un éléphant (b). Ces chiens sont beaucoup plus grands que nos plus grands mâtins ; comme ils sont fort rares en France, je n'en ai vu qu'un, qui me

(a) *Il Genio vagante*, vol. II, p. 13.

(b) « *Indiam petenti Alexandro magno, rex Albaniae dono dederat inusitatae magnitudinis unum, cujus specie delectatus, jussit ursos, mox apros et deinde damas emitti, con-*
 » *temptu immobili jacente eo; quâ segnitie tanti corporis offensus imperator generosi spiritûs;*
 » *eum interim jussit. Nuntiavit hoc fama regi; itaque alterum mittens, addidit mandata ne*
 » *in parvis experiri vellet, sed in leone, elephantove; duos sibi fuisse hoc interempto, pre-*
 » *terea nullum fore. Nec distulit Alexander, leonemque fractum protinùs vidit. Postea ele-*
 » *phantum jussit induci, haud alio magis spectaculo lætatus. Horrentibus quippe per totum*
 » *corpus villis, ingenti primùm latratu intonuit, moxque increvit assultans, contraque belluam*
 » *exurgens hinc et illinc artificii dimicatione, quâ maximè opus esset, infestans atque evi-*
 » *tans, donec assiduâ rotatam vertigine afflixit, ad casum ejus tellure concussâ.* » Plin. *Hist. natur.*, lib. VIII.

(*) On ignore quelle est l'origine de nos chiens. Beaucoup de zoologistes pensent qu'ils sont issus soit du loup, soit du chacal ; mais nous n'avons pas de preuves positives à l'appui de l'une ou l'autre de ces opinions.

parut avoir, tout assis, près de cinq pieds de hauteur, et ressembler pour la forme au chien que nous appelons grand danois ; mais il en différait beaucoup par l'énormité de sa taille : il était tout blanc et d'un naturel doux et tranquille. On trouve ensuite dans les endroits plus tempérés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, des hommes et des chiens de toutes sortes de races : cette variété provient en partie de l'influence du climat, et en partie du concours et du mélange des races étrangères ou différentes entre elles, qui ont produit en très grand nombre des races métives ou mélangées dont nous ne parlerons point ici, parce que M. Daubenton les a décrites et rapportées chacune aux races pures dont elles proviennent ; mais nous observerons, autant qu'il nous sera possible, les ressemblances et les différences que l'abri, le soin, la nourriture et le climat ont produites parmi ces animaux.

Le grand danois, le mâtin et le lévrier, quoique différents au premier coup d'œil, ne font cependant que le même chien : le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé ; le lévrier, un mâtin plus délié, plus effilé, et tous deux plus soignés ; et il n'y a pas plus de différence entre un chien grand danois, un mâtin et un lévrier, qu'entre un Hollandais, un Français et un Italien. En supposant donc le mâtin originaire ou plutôt naturel de France, il aura produit le grand danois dans un climat plus froid et le lévrier dans un climat chaud : et c'est ce qui se trouve aussi vérifié par le fait ; car les grands danois nous viennent du nord et les lévriers nous viennent de Constantinople et du Levant. Le chien de berger, le chien-loup, et l'autre espèce de chien-loup, que nous appellerons chien de Sibérie, ne font aussi tous trois qu'un même chien : on pourrait même y joindre le chien de Laponie, celui de Canada, celui des Hottentots, et tous les autres chiens qui ont les oreilles droites ; ils ne diffèrent, en effet, du chien de berger que par la taille, et parce qu'ils sont plus ou moins étoffés, et que leur poil est plus ou moins rude, plus ou moins long et plus ou moins fourni. Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien ; leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par la hauteur des jambes et par l'ampleur des oreilles, qui dans tous sont cependant longues, molles et pendantes : ces chiens sont naturels à ce climat, et je ne crois pas qu'on doive en séparer le braque qu'on appelle chien de Bengale, qui ne diffère de notre braque que par la robe. Ce qui me fait penser que ce chien n'est pas originaire du Bengale ou de quelque autre endroit des Indes, et que ce n'est pas, comme quelques-uns le prétendent, le chien indien dont les anciens ont parlé, et qu'ils disaient être engendré d'un tigre et d'une chienne, c'est que ce même chien était connu en Italie il y a plus de cent cinquante ans, et qu'on ne le regardait pas comme un chien venu des Indes, mais comme un braque ordinaire : « *Canis sagax* (vulgò *brachus*), dit Aldro-

» vande, an unius vel varii coloris sit parum refert; in Italiâ eligitur varius
 » et maculosæ lynxi persimilis, cum tamen niger color vel albus aut fulvus
 » non sit spernendus (a). »

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc., paraissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset; ces chiens mêmes dégénèrent dès qu'ils sont portés dans des climats plus chauds, comme en Turquie, en Perse; mais les épagneuls et les barbets sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays. Le dogue, le chien que l'on appelle petit danois (mais fort improprement, puisqu'il n'a d'autre rapport avec le grand danois que d'avoir le poil court), le chien turc, et, si l'on veut encore, le chien d'Islande, ne font aussi qu'un même chien qui, transporté dans un climat très froid comme l'Islande, aura pris une forte fourrure de poil, et dans les climats très chauds de l'Afrique et des Indes aura quitté sa robe; car le chien sans poil, appelé chien turc, est encore mal nommé; ce n'est point dans le climat tempéré de la Turquie que les chiens perdent leur poil, c'est en Guinée et dans les climats les plus chauds des Indes que ce changement arrive; et le chien turc n'est autre chose qu'un petit danois qui, transporté dans les pays excessivement chauds, aura perdu son poil, et dont la race aura ensuite été transportée en Turquie, où l'on aura eu soin de les multiplier. Les premiers que l'on ait vus en Europe, au rapport d'Aldrovande, furent apportés de son temps en Italie, où cependant ils ne purent, dit-il, ni durer ni multiplier, parce que le climat était beaucoup trop froid pour eux; mais, comme il ne donne pas la description de ces chiens nus, nous ne savons pas s'ils étaient semblables à ceux que nous appelons aujourd'hui chiens turcs et si l'on peut, par conséquent, les rapporter au petit danois, parce que tous les chiens, de quelque race et de quelque pays qu'ils soient, perdent leur poil dans les climats excessivement chauds (b); et, comme nous l'avons dit, ils perdent aussi leur voix; dans de certains pays, ils sont tout à fait muets; dans d'autres, ils ne perdent que la faculté d'aboyer: ils hurlent comme les loups ou glapissent comme les renards; ils semblent par cette altération se rapprocher de leur état de nature; car ils changent aussi pour la forme et pour l'instinct: ils deviennent laids (c), et prennent tous des oreilles droites et pointues. Ce n'est aussi que dans les climats tempérés que les chiens conservent leur ardeur, leur courage, leur sagacité et les autres talents qui leur sont naturels; ils perdent donc tout lorsqu'on les transporte dans des cli-

(a) *Ulyssis Aldrovandi, De quadruped. digitat. vivip.*, lib. III, p. 552.

(b) *Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. IV, p. 229.

(c) *Voyage de La Boullaye-le-Gouz*. Paris, 1657, p. 257; *Voyage de Jean Ovington*. Paris, 1725, t. 1^{er}, p. 276; *Histoire universelle des voyages*, par du Perrier de Montfrasier. Paris, 1707, p. 344 et suivantes; *Vie de Christophe Colomb*. Paris, 1681, partie première, p. 106; *Voyage de Bosman en Guinée*, etc. Utrecht, 1703, p. 240; *Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. IV, p. 229.

mats trop chauds ; mais, comme si la nature ne voulait jamais rien faire d'absolument inutile, il se trouve que, dans ces mêmes pays où les chiens ne peuvent plus servir à aucun des usages auxquels nous les employons, on les recherche pour la table, et que les nègres en préfèrent la chair à celle de tous les autres animaux : on conduit les chiens au marché pour les vendre ; on les achète plus cher que le mouton, le chevreau, plus cher même que tout autre gibier ; enfin, le mets le plus délicieux d'un festin chez les Nègres est un chien rôti. On pourrait croire que le goût si décidé qu'ont ces peuples pour la chair de cet animal vient du changement de qualité de cette même chair qui, quoique très mauvaise à manger dans nos climats tempérés, acquiert peut-être un autre goût dans ces climats brûlants ; mais ce qui me fait penser que cela dépend plutôt de la nature de l'homme que de celle du chien, c'est que les sauvages du Canada, qui habitent un pays froid, ont le même goût que les Nègres pour la chair du chien, et que nos missionnaires en ont quelquefois mangé sans dégoût. « Les chiens servent en guise de mouton » pour être mangés en festin (dit le P. Sabard Théodat) : je me suis trouvé » diverses fois à des festins de chien ; j'avoue véritablement que du comment » cement cela me faisait horreur, mais je n'en eus pas mangé deux fois que » j'en trouvai la chair bonne et de goût un peu approchant de celle du » porc (a). »

Dans nos climats, les animaux sauvages qui approchent le plus du chien, et surtout du chien à oreilles droites, du chien de berger, que je regarde comme la souche et le type de l'espèce entière, sont le renard et le loup ; et comme la conformation intérieure est presque entièrement la même, et que les différences extérieures sont assez légères, j'ai voulu essayer s'ils pourraient produire ensemble : j'espérais qu'au moins on parviendrait à les faire accoupler, et que, s'ils ne produisaient pas des individus féconds, ils engendreraient des espèces de mulets qui auraient participé de la nature des deux. Pour cela, j'ai fait élever une louve prise dans les bois à l'âge de deux ou trois mois, avec un mâtin de même âge ; ils étaient enfermés ensemble et seuls dans une assez grande cour où aucune autre bête ne pouvait entrer, et où ils avaient un abri pour se retirer ; ils ne connaissaient ni l'un ni l'autre aucun individu de leur espèce, ni même aucun homme que celui qui était chargé du soin de leur porter tous les jours à manger : on les a gardés trois ans, toujours avec la même attention, et sans les contraindre ni les enchaîner. Pendant la première année, ces jeunes animaux jouaient perpétuellement ensemble et paraissaient s'aimer beaucoup ; à la seconde année, ils commencèrent par se disputer la nourriture, quoiqu'on leur en donnât plus qu'il ne leur en fallait. La querelle venait toujours de la louve : on leur portait de la viande et des os sur un grand plat de bois que l'on posait à terre ; dans

(a) *Voyage au pays des Hurons*, par le P. Sabard Théodat, récollet. Paris, 1632, p. 311.

l'instant même, la louve, au lieu de se jeter sur la viande, commençait par écartier le chien, et prenait ensuite le plat par la tranche si adroitement qu'elle ne laissait rien tomber de ce qui était dessus, et emportait le tout en fuyant ; et comme elle ne pouvait sortir, je l'ai vue souvent faire cinq ou six fois de suite le tour de la cour tout le long des murailles, toujours tenant le plat de niveau entre ses dents, et ne le reposer à terre que pour reprendre haleine et pour se jeter sur la viande avec voracité, et sur le chien avec fureur lorsqu'il voulait approcher. Le chien était plus fort que la louve ; mais, comme il était plus doux ou plutôt moins féroce, on craignit pour sa vie et on lui mit un collier. Après la deuxième année, les querelles étaient encore plus vives et les combats plus fréquents, et on mit aussi un collier à la louve, que le chien commençait à ménager beaucoup moins que dans les premiers temps. Pendant ces deux ans, il n'y eut pas le moindre signe de chaleur ou de désir ni dans l'un ni dans l'autre ; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année que ces animaux commencèrent à ressentir les impressions de l'ardeur du rut, mais sans amour ; car, loin que cet état les adoucit ou les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent que plus intraitables et plus féroces ; ce n'était plus que des hurlements de douleur mêlés à des cris de colère ; ils maigriront tous deux en moins de trois semaines, sans jamais s'approcher autrement que pour se déchirer ; enfin, ils s'acharnèrent si fort l'un contre l'autre que le chien tua la louve, qui était devenue la plus maigre et la plus faible, et l'on fut obligé de tuer le chien quelques jours après, parce qu'au moment qu'on voulut le mettre en liberté il fit un grand dégât en se lançant avec fureur sur les volailles, sur les chiens et même sur les hommes (*).

J'avais dans le même temps des renards, deux mâles et une femelle, que l'on avait pris dans des pièges, et que je faisais garder loin les uns des autres dans des lieux séparés : j'avais fait attacher l'un de ces renards avec une chaîne légère, mais assez longue, et on lui avait bâti une petite hutte où il se mettait à l'abri. Je le gardai pendant plusieurs mois, il se portait bien ; et quoiqu'il eût l'air ennuyé et les yeux toujours fixés sur la campagne, qu'il voyait de sa hutte, il ne laissait pas de manger de très grand appétit. On lui présenta une chienne en chaleur que l'on avait gardée, et qui n'avait pas été couverte ; et comme elle ne voulait pas rester auprès du renard, on prit le parti de l'enchaîner dans le même lieu et de leur donner largement à manger. Le renard ne la mordit ni ne la maltraita point : pendant dix jours qu'ils demeurèrent ensemble, il n'y eut pas la moindre querelle ni le jour, ni la nuit, ni aux heures du repas ; le renard s'approchait même assez familièrement ; mais dès qu'il avait flairé de trop près sa compagne, le signe du désir disparaissait, et il s'en retournait tristement dans sa hutte ; il n'y eut donc point d'accouplement. Lorsque la chaleur de cette chienne fut passée,

(*) On a observé l'accouplement fertile du chien et de la louve, et celui du loup et de la chienne.

on lui en substitua une autre qui venait d'entrer en chaleur, et ensuite une troisième et une quatrième; le renard les traita toutes avec la même douceur, mais avec la même indifférence; et, afin de m'assurer si c'était la répugnance naturelle ou l'état de contrainte où il était qui l'empêchait de s'accoupler, je lui fis amener une femelle de son espèce; il la couvrit dès le même jour plus d'une fois, et nous trouvâmes, en la disséquant quelques semaines après, qu'elle était pleine et qu'elle aurait produit quatre petits renards. On présenta de même successivement à l'autre renard plusieurs chiennes en chaleur: on les enferma avec lui dans une cour où ils n'étaient point enchaînés; il n'y eut ni haine, ni amour, ni combat, ni caresses, et ce renard mourut, au bout de quelques mois, de dégoût ou d'ennui.

Ces épreuves nous apprennent au moins que le renard et le loup ne sont pas tout à fait de la même nature que le chien; que ces espèces non seulement sont différentes, mais séparées et assez éloignées pour ne pouvoir les rapprocher, du moins dans ces climats; que, par conséquent, le chien ne tire pas son origine du renard ou du loup, et que les nomenclateurs (*a*) qui ne regardent ces deux animaux que comme des chiens sauvages, ou qui ne prennent le chien que pour un loup ou un renard devenu domestique, et qui leur donnent à tous trois le nom commun de chien, se trompent, pour n'avoir pas assez consulté la nature.

Il y a dans les climats plus chauds que le nôtre une espèce d'animal féroce et cruel, moins différent du chien que ne le sont le renard ou le loup: cet animal, qui s'appelle adiva ou chacal, a été remarqué et assez bien décrit par quelques voyageurs; on en trouve en grand nombre en Asie et en Afrique, aux environs de Trébizonde (*b*), autour du mont Caucase, en Mingrèlie (*c*), en Natolie (*d*), en Hyrcanie (*e*), en Perse, aux Indes, à Surate (*f*), à Goa, à Guzarat, à Bengale, au Congo (*g*), en Guinée et en plusieurs autres endroits; et, quoique cet animal soit regardé par les naturels des pays qu'il habite, comme un chien sauvage, et que son nom même le désigne, comme il est très douteux qu'il se mêle avec les chiens et qu'il puisse engendrer ou produire avec eux (*), nous en ferons l'histoire à part, comme nous ferons aussi celle du loup, celle du renard, et celle de tous les autres animaux qui, ne se mêlant point ensemble, font autant d'espèces distinctes et séparées.

(*a*) *Canis caudâ (sinistrorsum) recurvâ*, le chien. *Canis caudâ incurvâ*, le loup. *Canis caudâ rectâ*, le renard. Linnæi *Syst. nat.*

(*b*) *Voyages de Gemelli-Careri*. Paris, 1719, t. Ier, p. 419.

(*c*) *Voyage de Chardin*. Londres, 1686, p. 76.

(*d*) *Voyage de Dumont*. La Haye, 1699, t. IV, p. 28 et suiv.

(*e*) *Voyage de Chardin*. Amsterdam, 1711, t. II, p. 29.

(*f*) *Voyage d'Inigo de Biervillas*. Paris, 1736, part. I, p. 178.

(*g*) *Voyage de Bosman*, p. 241, 331 et 332; *Voyage du P. Zuchel*, capucin, p. 293.

(*) On a obtenu des métis par l'accouplement du chacal et de la chienne, ainsi que par celui du chien et de la chacale.

Ce n'est pas que je prétende d'une manière décisive et absolue que l'adive, et même que le renard et le loup ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec les chiens. Les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse encore avoir sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter ; et j'avoue qu'il faudrait un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir sur ce fait une certitude entière. Aristote, dont je suis très porté à respecter le témoignage, dit précisément (a) qu'il est rare que les animaux qui sont d'espèces différentes se mêlent ensemble ; que cependant il est certain que cela arrive dans les chiens, les renards et les loups ; que les chiens indiens proviennent d'une autre bête sauvage semblable et d'un chien. On pourrait croire que cette bête sauvage, à laquelle il ne donne point de nom, est l'adive ; mais il dit dans un autre endroit (b) que ces chiens indiens viennent du tigre et d'un chien, ce qui me paraît encore plus difficile à croire, parce que le tigre est d'une nature et d'une forme bien plus différentes de celles du chien que le loup, le renard ou l'adive. Il faut convenir qu'Aristote semble lui-même infirmer son témoignage à cet égard ; car, après avoir dit que les chiens indiens viennent d'une bête sauvage semblable au loup ou au renard, il dit ailleurs qu'ils viennent du tigre, et, sans énoncer si c'est du tigre et de la chienne, ou du chien et de la tigresse, il ajoute seulement que la chose ne réussit pas d'abord, mais seulement à la troisième portée ; que de la première fois il ne résulte encore que des tigres ; qu'on attache les chiens dans les déserts, et qu'à moins que le tigre ne soit en chaleur, ils sont souvent dévorés ; que ce qui fait que l'Afrique produit souvent des prodiges et des monstres, c'est que l'eau y étant très rare et la chaleur fort grande, les animaux de différentes espèces se rencontrent assemblés en grand nombre dans le même lieu pour boire ; que c'est là qu'ils se familiarisent, s'accouplent et produisent. Tout cela me paraît conjectural, incertain, et même assez suspect pour n'y pas ajouter foi ; car plus on observe la nature des animaux, plus on voit que l'indice le plus sûr pour en juger, c'est l'instinct. L'examen le plus attentif des parties intérieures ne nous découvre que les grosses différences ; le cheval et l'âne, qui se ressemblent parfaitement par la conformation des parties intérieures, sont cependant des animaux d'une nature différente ; le taureau, le bélier et le bouc, qui ne diffèrent en rien les uns des autres pour la conformation intérieure de tous les viscères, sont d'espèces encore plus éloignées que l'âne et le cheval, et il en est de même du chien, du renard et du loup. L'inspection de la forme extérieure nous éclaire davantage ; mais comme dans plusieurs espèces, et surtout dans celles qui ne sont pas éloignées, il y a, même à l'extérieur, beaucoup plus de ressemblance que de différence, cette inspection ne suffit pas encore pour décider si ces espèces

(a) Aristot., *De generatione animal.*, lib. II, cap. v.

(b) Aristot., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. XXVIII.

sont différentes ou les mêmes; enfin, lorsque les nuances sont encore plus légères, nous ne pouvons les saisir qu'en combinant les rapports de l'instinct; c'est, en effet, par le naturel des animaux qu'on doit juger de leur nature; et si l'on supposait deux animaux tout semblables pour la forme, mais tout différents pour le naturel, ces deux animaux qui ne voudraient pas se joindre, et qui ne pourraient produire ensemble, seraient, quoique semblables, de deux espèces différentes (*).

Ce même moyen, auquel on est obligé d'avoir recours pour juger de la différence des animaux dans les espèces voisines, est, à plus forte raison, celui qu'on doit employer de préférence à tous autres, lorsqu'on veut ramener à des points fixes les nombreuses variétés que l'on trouve dans la même espèce: nous en connaissons trente dans celle du chien, et assurément nous ne les connaissons pas toutes. De ces trente variétés, il y en a dix-sept que l'on doit rapporter à l'influence du climat, savoir le chien de berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien d'Islande et le chien de Laponie, le mâtin, les lévriers, le grand danois et le chien d'Irlande, le chien courant, les braques, les bassets, les épagneuls et le barbet, le petit danois, le chien turc et le dogue; les treize autres, qui sont le chien turc métis, le lévrier à poil de loup, le chien-bouffe, le chien de Malte ou bichon, le roquet, le dogue de forte race, le doguin ou mopse, le chien de Calabre, le burgos, le chien d'Alicante, le chien-lion, le petit barbet, et le chien qu'on appelle artois, islois ou quatre-vingt, ne sont que des métis qui proviennent du mélange des premiers; et, en rapportant chacun de ces chiens métis aux deux races dont ils sont issus, leur nature est dès lors assez connue; mais, à l'égard des dix-sept premières races, si l'on veut connaître les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles, il faut avoir égard à l'instinct, à la forme et à plusieurs autres circonstances. J'ai mis ensemble le chien de berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien de Laponie et le chien d'Islande, parce qu'ils se ressemblent plus qu'ils ne ressemblent aux autres par la figure et par le poil, qu'ils ont tous cinq le museau pointu à peu près comme le renard, qu'ils sont les seuls qui aient les oreilles droites, et que leur instinct les porte à suivre et garder les troupeaux. Le mâtin, le lévrier, le grand danois et le chien d'Irlande ont, outre la ressemblance de la forme et du long museau, le même naturel; ils aiment à courir, à suivre les chevaux, les équipages; ils ont peu de nez et chassent plutôt à vue qu'à l'odorat. Les vrais chiens de chasse sont les chiens courants, les braques, les bassets, les épagneuls et les barbets: quoiqu'ils diffèrent un peu par la forme du corps, ils ont cependant tous le museau gros; et comme leur instinct est le même, on ne peut guère se tromper en les mettant ensemble. L'épagneul, par

(*) Cela ne voudrait rien dire du tout; nous avons cité, dans une autre note, l'exemple d'animaux de la même espèce qui ne se fécondent pas; mais il est certain que le désir de s'accoupler indique une grande parenté entre deux animaux qui le manifestent.

exemple, a été appelé, par quelques naturalistes, *canis aviarius terrestris*, et le barbet, *canis aviarius aquaticus*; et, en effet, la seule différence qu'il y ait dans le naturel de ces deux chiens, c'est que le barbet, avec son poil touffu, long et frisé, va plus volontiers à l'eau que l'épagneul, qui a le poil lisse et moins fourni, ou que les trois autres, qui l'ont trop court et trop clair pour ne pas craindre de se mouiller la peau. Enfin, le petit danois et le chien turc ne peuvent manquer d'aller ensemble, puisqu'il est avéré que le chien turc n'est qu'un petit danois qui a perdu son poil. Il ne reste que le dogue, qui, par son museau court, semble se rapprocher du petit danois plus que d'aucun autre chien, mais qui en diffère à tant d'autres égards qu'il paraît seul former une variété différente de toutes les autres, tant pour la forme que pour l'instinct: il semble aussi affecter un climat particulier, il vient d'Angleterre, et l'on a peine à en maintenir la race en France; les métis qui en proviennent, et qui sont le dogue de forte race et le doguin, y réussissent mieux: tous ces chiens ont le nez si court qu'ils ont peu d'odorat, et souvent beaucoup d'odeur; il paraît aussi que la finesse de l'odorat, dans les chiens, dépend de la grosseur plus que de la longueur du museau, parce que le lévrier, le mâtin et le grand danois, qui ont le museau fort allongé, ont beaucoup moins de nez que le chien courant, le braque et le basset, et même que l'épagneul et le barbet, qui ont tous, à proportion de leur taille, le museau moins long, mais plus gros que les premiers.

La plus ou moins grande perfection des sens, qui ne fait pas dans l'homme une qualité éminente, ni même remarquable, fait dans les animaux tout leur mérite, et produit, comme cause, tous les talents dont leur nature peut être susceptible. Je n'entreprendrai pas de faire ici l'énumération de toutes les qualités d'un chien de chasse: on sait assez combien l'excellence de l'odorat, jointe à l'éducation, lui donne d'avantage et de supériorité sur les autres animaux; mais ces détails n'appartiennent que de loin à l'histoire naturelle; et d'ailleurs les ruses et les moyens, quoique émanés de la simple nature, que les animaux sauvages mettent en œuvre pour se dérober à la recherche ou pour éviter la poursuite et les atteintes des chiens, sont peut-être plus merveilleux que les méthodes les plus fines de l'art de la chasse.

Le chien, lorsqu'il vient de naître, n'est pas encore entièrement achevé: dans cette espèce, comme dans celles de tous les animaux qui produisent en grand nombre, les petits, au moment de leur naissance, ne sont pas aussi parfaits que dans les animaux qui n'en produisent qu'un ou deux. Les chiens naissent communément avec les yeux fermés; les deux paupières ne sont pas simplement collées, mais adhérentes par une membrane qui se déchire lorsque le muscle de la paupière supérieure est devenu assez fort pour la relever et vaincre cet obstacle, et la plupart des chiens n'ont les

yeux ouverts qu'au dixième ou douzième jour. Dans ce même temps, les os du crâne ne sont pas achevés, le corps est bouffi, le museau gonflé, et leur forme n'est pas encore bien dessinée; mais, en moins d'un mois, ils apprennent à faire usage de tous leurs sens, et prennent ensuite de la force et un prompt accroissement. Au quatrième mois, ils perdent quelques-unes de leurs dents, qui, comme dans les autres animaux, sont bientôt remplacées par d'autres qui ne tombent plus; ils ont en tout quarante-deux dents, savoir : six incisives en haut et six en bas, deux canines en haut et deux en bas, quatorze mâchelières en haut et douze en bas; mais cela n'est pas constant, et il se trouve des chiens qui ont plus ou moins de dents mâchelières. Dans ce premier âge, les mâles comme les femelles s'accroupissent un peu pour pisser; ce n'est qu'à neuf ou dix mois que les mâles, et même quelques femelles, commencent à lever la cuisse, et c'est dans ce même temps qu'ils commencent à être en état d'engendrer. Le mâle peut s'accoupler en tout temps, mais la femelle ne le reçoit que dans des temps marqués; c'est ordinairement deux fois par an, et plus fréquemment en hiver qu'en été; sa chaleur dure dix, douze et quelquefois quinze jours; elle se marque par des signes extérieurs; les parties de la génération sont humides, gonflées et proéminentes au dehors; il y a un petit écoulement de sang tant que cette ardeur dure, et cet écoulement, aussi bien que le gonflement de la vulve, commence quelques jours avant l'accouplement: le mâle sent de loin la femelle dans cet état et la recherche, mais ordinairement elle ne se livre que six ou sept jours après qu'elle a commencé à entrer en chaleur. On a reconnu qu'un seul accouplement suffit pour qu'elle conçoive, même en grand nombre; cependant, lorsqu'on la laisse en liberté, elle s'accouple plusieurs fois par jour avec tous les chiens qui se présentent: on observe seulement que lorsqu'elle peut choisir elle préfère toujours ceux de la plus grosse et de la plus grande taille, quelque laids et quelque disproportionnés qu'ils puissent être; aussi arrive-t-il assez souvent que de petites chiennes qui ont reçu des mâtins périssent en faisant leurs petits.

Une chose que tout le monde sait, et qui cependant n'en est pas moins une singularité de la nature, c'est que, dans l'accouplement, ces animaux ne peuvent se séparer, même après la consommation de l'acte de la génération: tant que l'état d'érection et de gonflement subsiste, ils sont forcés de demeurer unis, et cela dépend sans doute de leur conformation. Le chien a non seulement, comme plusieurs autres animaux, un os dans la verge, mais les corps caverneux forment dans le milieu une espèce de bourrelet fort apparent, et qui se gonfle beaucoup dans l'érection: la chienne, qui de toutes les femelles est peut-être celle dont le clitoris est le plus considérable et le plus gros dans le temps de la chaleur, présente de son côté un bourrelet, ou plutôt une tumeur ferme et saillante, dont

le gonflement, aussi bien que celui des parties voisines, dure peut-être bien plus longtemps que celui du mâle, et suffit peut-être aussi pour le retenir malgré lui ; car, au moment que l'acte est consommé, il change de position, il se remet à pieds pour se reposer sur ses quatre jambes, il a même l'air triste, et les efforts pour se séparer ne viennent jamais de la femelle.

Les chiennes portent neuf semaines, c'est-à-dire soixante-trois jours, quelquefois soixante-deux ou soixante-un, et jamais moins de soixante ; elles produisent six, sept, et quelquefois jusqu'à douze petits ; celles qui sont de la plus grande et de la plus forte taille produisent en plus grand nombre que les petites, qui souvent ne font que quatre ou cinq, et quelquefois qu'un ou deux petits, surtout dans les premières portées, qui sont toujours moins nombreuses que les autres dans tous les animaux.

Les chiens, quoique très ardents en amour, ne laissent pas de durer ; il ne paraît pas même que l'âge diminue leur ardeur : ils s'accouplent et produisent pendant toute la vie, qui est ordinairement bornée à quatorze ou quinze ans, quoiqu'on en ait gardé quelques-uns jusqu'à vingt. La durée de la vie est dans le chien, comme dans les autres animaux, proportionnelle au temps de l'accroissement ; il est environ deux ans à croître, il vit aussi sept fois deux ans. L'on peut connaître son âge par les dents, qui dans la jeunesse sont blanches, tranchantes et pointues, et qui, à mesure qu'il vieillit, deviennent noires, mousses et inégales : on le connaît aussi par le poil ; car il blanchit sur le museau, sur le front et autour des yeux.

Ces animaux, qui de leur naturel sont très vigilants, très actifs et qui sont faits pour le plus grand mouvement, deviennent dans nos maisons, par la surcharge de la nourriture, si pesants et si paresseux qu'ils passent toute leur vie à ronfler, dormir et manger. Ce sommeil, presque continuel, est accompagné de rêves, et c'est peut-être une douce manière d'exister ; ils sont naturellement voraces ou gourmands, et cependant ils peuvent se passer de nourriture pendant longtemps. Il y a, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* (a), l'histoire d'une chienne qui, ayant été oubliée dans une maison de campagne, a vécu quarante jours sans autre nourriture que l'étoffe ou la laine d'un matelas qu'elle avait déchiré. Il paraît que l'eau leur est encore plus nécessaire que la nourriture : ils boivent souvent et abondamment ; on croit même vulgairement que quand ils manquent d'eau pendant longtemps ils deviennent enragés. Une chose qui leur est particulière, c'est qu'ils paraissent faire des efforts et souffrir toutes les fois qu'ils rendent leurs excréments : ce n'est pas, comme le dit Aristote (b), parce que les intestins deviennent plus étroits en approchant de l'anus ; il est certain, au

(a) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1706, p. 5.

(b) Aristote, *De partibus animal.* capite ultimo.

contraire, que dans le chien, comme dans les autres animaux, les gros boyaux s'élargissent toujours de plus en plus, et que le rectum est plus large que le côlon : la sécheresse du tempérament de cet animal suffit pour produire cet effet, et les étranglements qui se trouvent dans le côlon sont trop loin pour qu'on puisse l'attribuer à la conformation des intestins.

Pour donner une idée plus nette de l'ordre des chiens, de leur dégénération dans les différents climats, et du mélange de leurs races, je joins ici une table, ou, si l'on veut, une espèce d'arbre généalogique où l'on pourra voir d'un coup d'œil toutes ces variétés : cette table est orientée comme les cartes géographiques, et l'on a suivi, autant qu'il était possible, la position respective des climats.

Le chien de berger est la souche de l'arbre : ce chien, transporté dans les climats rigoureux du Nord, s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons, et paraît s'être maintenu et même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est un peu moins rigoureux, et où les peuples sont un peu plus civilisés. Ces changements sont arrivés par la seule influence de ces climats, qui n'a pas produit une grande altération dans la forme ; car tous ces chiens ont les oreilles droites, le poil épais et long, l'air sauvage, et ils n'aboient pas aussi fréquemment ni de la même manière que ceux qui, dans des climats plus favorables, se sont perfectionnés davantage. Le chien d'Islande est le seul qui n'ait pas les oreilles entièrement droites : elles sont un peu pliées par leur extrémité ; aussi l'Islande est, de tous ces pays du Nord, l'un des plus anciennement habités par des hommes à demi civilisés.

Le même chien de berger, transporté dans des climats tempérés et chez des peuples entièrement policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu dogue, chien courant et mâtin, par la seule influence de ces climats. Le mâtin et le dogue ont encore les oreilles en partie droites ; elles ne sont qu'à demi pendantes, et ils ressemblent assez, par leurs mœurs et par leur naturel sanguinaire, au chien duquel ils tirent leur origine. Le chien courant est celui des trois qui s'en éloigne le plus ; les oreilles longues, entièrement pendantes, la douceur, la docilité, et, si on peut le dire, la timidité de ce chien, sont autant de preuves de la grande dégénération, ou, si l'on veut, de la grande perfection qu'a produite une longue domesticité, jointe à une éducation soignée et suivie.

Le chien courant, le braque et le basset ne font qu'une seule et même race de chiens ; car l'on a remarqué que, dans la même portée, il se trouve assez souvent des chiens courants, des braques et des bassets, quoique la lice n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens. J'ai accolé le braque de Bengale au braque commun, parce qu'il n'en diffère en effet que par la

robe, qui est mouchetée; et j'ai joint de même le basset à jambes torses au basset ordinaire, parce que le défaut dans les jambes de ce chien ne vient originairement que d'une maladie semblable au rachitisme, dont quelques individus ont été atteints et dont ils ont transmis le résultat, qui est la déformation des os, à leurs descendants.

Le chien courant, transporté en Espagne et en Barbarie, où presque tous les animaux ont le poil fin, long et fourni, sera devenu épagneul et barbet; le grand et le petit épagneul, qui ne diffèrent que par la taille, transportés en Angleterre, ont changé de couleur du blanc au noir, et sont devenus, par l'influence du climat, grand et petit gredins, auxquels on doit joindre le pyrame, qui n'est qu'un gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau.

Le mâtin, transporté au Nord, est devenu grand danois, et, transporté au Midi, est devenu lévrier: les grands lévriers viennent du Levant, ceux de taille médiocre, d'Italie; et ces lévriers d'Italie, transportés en Angleterre, sont devenus levrons, c'est-à-dire lévriers encore plus petits.

Le grand danois, transporté en Irlande, en Ukraine, en Tartarie, en Épire, en Albanie, est devenu chien d'Irlande, et c'est le plus grand de tous les chiens.

Le dogue, transporté d'Angleterre en Danemark, est devenu petit danois, et ce même petit danois, transporté dans les climats chauds, est devenu chien turc. Toutes ces races, avec leurs variétés, n'ont été produites que par l'influence du climat, jointe à la douceur de l'abri, à l'effet de la nourriture et au résultat d'une éducation soignée; les autres chiens ne sont pas de races pures, et proviennent du mélange de ces premières races: j'ai marqué par des lignes ponctuées la double origine de ces races métives.

Le lévrier et le mâtin ont produit le lévrier métis, que l'on appelle aussi lévrier à poil de loup; ce métis a le museau moins effilé que le franc lévrier, qui est très rare en France.

Le grand danois et le grand épagneul ont produit ensemble le chien de Calabre, qui est un beau chien à longs poils touffus, et plus grand par la taille que les plus gros mâtins.

L'épagneul et le basset produisent un autre chien que l'on appelle burgos.

L'épagneul et le petit danois produisent le chien-lion, qui est maintenant fort rare.

Les chiens à longs poils fins et frisés, que l'on appelle bouffes et qui sont de la taille des plus grands barbets, viennent du grand épagneul et du barbet.

Le petit barbet vient du petit épagneul et du barbet.

Le dogue produit avec le mâtin un chien métis que l'on appelle dogue de forte race, qui est beaucoup plus gros que le vrai dogue, ou dogue d'Angleterre, et qui tient plus du dogue que du mâtin.

Le doguin vient du dogue d'Angleterre et du petit danois.

Tous ces chiens sont des métis simples, et viennent du mélange de deux races pures; mais il y a encore d'autres chiens qu'on pourrait appeler doubles métis, parce qu'ils viennent du mélange d'une race pure et d'une race déjà mêlée.

Le roquet est un double métis, qui vient du doguin et du petit danois.

Le chien d'Alicante est aussi un double métis, qui vient du doguin et du petit épagneul.

Le chien de Malte, ou bichon, est encore un double métis, qui vient du petit épagneul et du petit barbet.

Enfin il y a des chiens qu'on pourrait appeler triples métis, parce qu'ils viennent du mélange de deux races déjà mêlées toutes deux; tel est le chien artois, islois ou quatre-vingt, qui vient du doguin et du roquet; tels sont encore les chiens que l'on appelle vulgairement chiens des rues, qui ressemblent à tous les chiens en général sans ressembler à aucun en particulier, parce qu'ils proviennent du mélange de races déjà plusieurs fois mêlées.

LE CHAT

Le chat (*) est un domestique infidèle, qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode et qu'on ne peut chasser : car nous ne comptons pas les gens qui, ayant du goût pour toutes les bêtes, n'élèvent des chats que pour s'en amuser ; l'un est l'usage, l'autre l'abus ; et quoique ces animaux, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers que l'âge augmente encore et que l'éducation ne fait que masquer. De voleurs déterminés ils deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons ; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine ; comme eux, ils savent couvrir leur marche, dissimuler leur dessein, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire leur coup, se dérober ensuite au châtement, fuir et demeurer éloignés jusqu'à ce qu'on les rappelle. Ils prennent aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs : ils n'ont que l'apparence de l'attachement ; on le voit à leurs mouvements obliques, à leurs yeux équivoques ; ils ne regardent jamais en face la personne aimée ; soit défiance ou fausseté, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le plaisir qu'elles leur font. Bien différent de cet animal fidèle, dont tous les sentiments se rapportent à la personne de son maître, le chat paraît ne sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser ; et, par cette convenance de naturel, il est moins incompatible avec l'homme qu'avec le chien, dans lequel tout est sincère (**).

La forme du corps et le tempérament sont d'accord avec le naturel : le chat est joli, léger, adroit, propre et voluptueux ; il aime ses aises, il cherche

(*) Le chat est un Carnivore digitigrade de la famille des Félides, caractérisée par des doigts armés de griffes recourbées, tranchantes, très rétractiles. Nos Chats domestiques (*Felis domestica* L.) descendent très probablement du *Felis maniculata* de l'Afrique du Nord.

(**) Le tableau que Buffon trace du caractère du chat est beaucoup noirci. Le chat est beaucoup plus susceptible d'affection que ne le dit Buffon ; il connaît fort bien ses maîtres et les personnes qui lui donnent des soins, et il leur rend en caresses les services qu'il en reçoit.

les meubles les plus mollets pour s'y reposer et s'ébattre ; il est aussi très porté à l'amour, et, ce qui est rare dans les animaux, la femelle paraît être plus ardente que le mâle ; elle l'invite, elle le cherche, elle l'appelle, elle annonce par de hauts cris la fureur de ses désirs, ou plutôt l'excès de ses besoins, et lorsque le mâle la fuit ou la dédaigne, elle le poursuit, le mord, et le force pour ainsi dire à la satisfaire, quoique les approches soient toujours accompagnées d'une vive douleur. La chaleur dure neuf ou dix jours, et n'arrive que dans des temps marqués ; c'est ordinairement deux fois par an, au printemps et en automne, et souvent aussi trois fois, et même quatre. Les chattes portent cinquante-cinq ou cinquante-six jours ; elles ne produisent pas en aussi grand nombre que les chiennes ; les portées ordinaires sont de quatre, de cinq ou de six. Comme les mâles sont sujets à dévorer leur progéniture, les femelles se cachent pour mettre bas, et lorsqu'elles craignent qu'on ne découvre ou qu'on n'enlève leurs petits, elles les transportent dans des trous et dans d'autres lieux ignorés ou inaccessibles ; et, après les avoir allaités pendant quelques semaines, elles leur apportent des souris, de petits oiseaux, et les accoutument de bonne heure à manger de la chair ; mais, par une bizarrerie difficile à comprendre, ces mêmes mères, si soigneuses et si tendres, deviennent quelquefois cruelles, dénaturées, et dévorent aussi leurs petits qui leur étaient si chers.

Les jeunes chats sont gais, vifs, jolis, et seraient aussi très propres à amuser les enfants, si les coups de patte n'étaient pas à craindre ; mais leur badinage, quoique toujours agréable et léger, n'est jamais innocent, et bientôt il se tourne en malice habituelle ; et comme ils ne peuvent exercer ces talents avec quelque avantage que sur les plus petits animaux, ils se mettent à l'affût près d'une cage : ils épient les oiseaux, les souris, les rats, et deviennent d'eux-mêmes, et sans y être dressés, plus habiles à la chasse que les chiens les mieux instruits. Leur naturel, ennemi de toute contrainte, les rend incapables d'une éducation suivie. On raconte néanmoins que des moines grecs (a) de l'île de Chypre avaient dressé des chats à chasser, prendre et tuer les serpents dont cette île était infestée ; mais c'était plutôt par le goût général qu'ils ont pour la destruction que par obéissance qu'ils chassaient ; car ils se plaisent à épier, attaquer et détruire assez indifféremment tous les animaux faibles, comme les oiseaux, les jeunes lapins, les levrauts, les rats, les souris, les mulots, les chauves-souris, les taupes, les crapauds, les grenouilles, les lézards et les serpents. Ils n'ont aucune docilité ; ils manquent aussi de la finesse de l'odorat, qui, dans le chien, sont deux qualités éminentes ; aussi ne poursuivent-ils pas les animaux qu'ils ne voient plus ; ils ne les chassent pas, mais ils les attendent, les attaquent par surprise, et, après s'en être joués longtemps, ils les tuent sans aucune

(a) *Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, p. 51.

nécessité, lors même qu'ils sont le mieux nourris et qu'ils n'ont aucun besoin de cette proie pour satisfaire leur appétit.

La cause physique la plus immédiate de ce penchant qu'ils ont à épier et surprendre les autres animaux vient de l'avantage que leur donne la conformation particulière de leurs yeux. La pupille, dans l'homme, comme dans la plupart des animaux, est capable d'un certain degré de contraction et de dilatation ; elle s'élargit un peu lorsque la lumière manque, et se rétrécit lorsqu'elle devient trop vive. Dans l'œil du chat et des oiseaux de nuit, cette contraction et cette dilatation sont si considérables que la pupille, qui dans l'obscurité est ronde et large, devient au grand jour longue et étroite comme une ligne, et dès lors ces animaux voient mieux la nuit que le jour, comme on le remarque dans les chouettes, les hiboux, etc., car la forme de la pupille est toujours ronde dès qu'elle n'est pas contrainte. Il y a donc contraction continuelle dans l'œil du chat pendant le jour, et ce n'est, pour ainsi dire, que par effort qu'il voit à une grande lumière ; au lieu que dans le crépuscule, la pupille reprenant son état naturel, il voit parfaitement, et profite de cet avantage pour reconnaître, attaquer et surprendre les autres animaux.

On ne peut pas dire que les chats, quoique habitants de nos maisons, soient des animaux entièrement domestiques ; ceux qui sont le mieux apprivoisés n'en sont pas plus asservis : on peut même dire qu'ils sont entièrement libres ; ils ne font que ce qu'ils veulent, et rien au monde ne serait capable de les retenir un instant de plus dans un lieu dont ils voudraient s'éloigner. D'ailleurs, la plupart sont à demi sauvages, ne connaissent pas leurs maîtres, ne fréquentent que les greniers et les toits, et quelquefois la cuisine et l'office, lorsque la faim les presse. Quoiqu'on en élève plus que de chiens, comme on les rencontre rarement ils ne font pas sensation pour le nombre ; aussi prennent-ils moins d'attachement pour les personnes que pour les maisons : lorsqu'on les transporte à des distances assez considérables, comme à une lieue ou deux, ils reviennent d'eux-mêmes à leur grenier, et c'est apparemment parce qu'ils en connaissent toutes les retraites à souris, toutes les issues, tous les passages, et que la peine du voyage est moindre que celle qu'il faudrait prendre pour acquérir les mêmes facilités dans un nouveau pays. Ils craignent l'eau, le froid et les mauvaises odeurs, ils aiment à se tenir au soleil, ils cherchent à se gîter dans les lieux les plus chauds, derrière les cheminées ou dans les fours ; ils aiment aussi les parfums, et se laissent volontiers prendre et caresser par les personnes qui en portent : l'odeur de cette plante que l'on appelle l'*herbe-aux-chats* (*) les remue si fortement et si délicieusement qu'ils en paraissent transportés de plaisir. On est obligé, pour conserver cette plante dans les jardins, de l'en-

(*) On donne le nom d'Herbe-aux-chats au *Nepeta cataria* L., dont l'odeur forte est recherchée des chats ; mais je crois que Buffon fait plutôt allusion ici à la Valériane, dont la souche et les racines provoquent chez les chats une très vive excitation.

tourer d'un treillage fermé; les chats la sentent de loin, accourent pour s'y frotter, passent et repassent si souvent par dessus qu'ils la détruisent en peu de temps.

A quinze ou dix-huit mois, ces animaux ont pris tout leur accroissement; ils sont aussi en état d'engendrer avant l'âge d'un an, et peuvent s'accoupler pendant toute leur vie, qui ne s'étend guère au-delà de neuf ou dix ans; ils sont cependant très durs, très vivaces, et ont plus de nerf et de ressort que d'autres animaux qui vivent plus longtemps.

Les chats ne peuvent mâcher que lentement et difficilement; leurs dents sont si courtes et si mal posées qu'elles ne leur servent qu'à déchirer et non pas à broyer les aliments : aussi cherchent-ils de préférence les viandes les plus tendres; ils aiment le poisson et le mange cuit ou cru; ils boivent fréquemment; leur sommeil est léger, et ils dorment moins qu'ils ne font semblant de dormir; ils marchent légèrement, presque toujours en silence et sans faire aucun bruit; ils se cachent et s'éloignent pour rendre leurs excréments, et les recouvrent de terre. Comme ils sont propres, et que leur robe est toujours sèche et lustrée, leur poil s'électrise aisément, et l'on en voit sortir des étincelles dans l'obscurité lorsqu'on les frotte avec la main : leurs yeux brillent aussi dans les ténèbres, à peu près comme les diamants, qui réfléchissent au dehors pendant la nuit la lumière dont ils se sont, pour ainsi dire, imbibés pendant le jour (*).

Le chat sauvage produit avec le chat domestique, et tous deux ne font par conséquent qu'une seule et même espèce : il n'est pas rare de voir des chats mâles et femelles quitter les maisons dans le temps de la chaleur pour aller dans les bois chercher les chats sauvages, et revenir ensuite à leur habitation; c'est par cette raison que quelques-uns de nos chats domestiques ressemblent tout à fait aux chats sauvages; la différence la plus réelle est à l'intérieur : le chat domestique a ordinairement les boyaux beaucoup plus longs que le chat sauvage; cependant le chat sauvage est plus fort et plus gros que le chat domestique, il a toujours les lèvres noires, les oreilles plus raides, la queue plus grosse et les couleurs constantes. Dans ce climat on ne connaît qu'une espèce de chat sauvage, et il paraît par le témoignage des voyageurs que cette espèce se retrouve aussi dans presque tous les climats sans être sujette à de grandes variétés; il y en avait dans le continent du nouveau monde avant qu'on en eût fait la découverte (**); un chasseur en porta un, qu'il avait pris dans les bois, à Christophe Colomb (a) : ce chat

(a) *Vie de Christophe Colomb*, deuxième partie, p. 167.

(*) Ni les diamants ni les yeux des chats ne brillent dans l'obscurité complète; mais il suffit qu'une très faible lumière frappe les uns et le *tapis* des autres pour qu'ils la réfléchissent. Le tapis est une partie de la choroïde ou membrane vasculaire pigmentée qui tapisse l'œil.

(**) Buffon commet une erreur; le chat a été importé dans le nouveau monde par les Européens.

était d'une grosseur ordinaire, il avait le poil gris brun, la queue très longue et très forte. Il y avait aussi de ces chats sauvages au Pérou (a), quoiqu'il n'y en eût point de domestiques ; il y en a en Canada (b), dans le pays des Illinois, etc. On en a vu dans plusieurs endroits de l'Afrique, comme en Guinée (c), à la côte d'Or, à Madagascar (d), où les naturels du pays avaient même des chats domestiques, au cap de Bonne-Espérance (e), où Kolbe dit qu'il se trouve aussi des chats sauvages de couleur bleue, quoiqu'en petit nombre : ces chats bleus, ou plutôt couleur d'ardoise, se retrouvent en Asie. « Il y a en Perse, dit Pietro della Valle (f), une espèce de chats qui » sont proprement de la province du Chorazan ; leur grandeur et leur forme » sont comme celles du chat ordinaire ; leur beauté consiste dans leur couleur et dans leur poil, qui est gris sans aucune moucheture et sans nulle » tache, d'une même couleur par tout le corps, si ce n'est qu'elle est un peu » plus obscure sur le dos et sur la tête, et plus claire sur la poitrine et sur » le ventre, qui va quelquefois jusqu'à la blancheur, avec ce tempérament » agréable de clair-obscur, comme parlent les peintres, qui, mêlés l'un » dans l'autre, font un merveilleux effet : de plus, leur poil est délié, fin, » lustré, mollet, délicat comme la soie, et si long que, quoiqu'il ne soit pas » hérissé, mais couché, il est annelé en quelques endroits, et particulière- » ment sous la gorge. Ces chats sont entre les autres chats ce que les » barbets sont entre les chiens : le plus beau de leur corps est la queue, qui » est fort longue et toute couverte de poils longs de cinq ou six doigts ; » ils l'étendent et la renversent sur leur dos comme font les écureuils, la » pointe en haut en forme de panache ; ils sont fort privés : les Portugais » en ont porté de Perse jusqu'aux Indes. » Pietro della Valle ajoute qu'il en avait quatre couples, qu'il comptait porter en Italie. On voit par cette description que ces chats de Perse ressemblent par la couleur à ceux que nous appelons chats chartreux, et qu'à la couleur près ils ressemblent parfaitement à ceux que nous appelons chats d'Angora. Il est donc vraisemblable que les chats du Chorazan en Perse, le chat d'Angora en Syrie et le chat chartreux ne font qu'une même race, dont la beauté vient de l'influence particulière du climat de Syrie, comme les chats d'Espagne, qui sont rouges, blancs et noirs, et dont le poil est aussi très doux et très lustré, doivent cette beauté à l'influence du climat de l'Espagne. On peut dire en général que, de tous les climats de la terre habitable, celui d'Espagne et celui de Syrie sont les plus favorables à ces belles variétés de la nature : les moutons, les chèvres, les chiens, les chats, les lapins, etc., ont en

(a) *Histoire des Incas*, t. II, p. 121.

(b) *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 407.

(c) *Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. IV, p. 230.

(d) *Relation de François Cauche*. Paris, 1631, p. 223.

(e) *Description du Cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, p. 49.

(f) *Voyage de Pietro della Valle*, t. V, p. 98 et 99.

Espagne et en Syrie la plus belle laine, les plus beaux et les plus longs poils, les couleurs les plus agréables et les plus variées; il semble que ce climat adoucisse la nature et embellisse la forme de tous les animaux. Le chat sauvage a les couleurs dures et le poil un peu rude, comme la plupart des autres animaux sauvages; devenu domestique, le poil s'est radouci, les couleurs ont varié, et dans le climat favorable du Chorazan et de la Syrie le poil est devenu plus long, plus fin, plus fourni, et les couleurs se sont uniformément adoucies; le noir et le roux sont devenus d'un brun clair, le gris brun est devenu gris cendré, et en comparant un chat sauvage de nos forêts avec un chat chartreux, on verra qu'ils ne diffèrent en effet que par cette dégradation nuancée de couleurs; ensuite, comme ces animaux ont plus ou moins de blanc sous le ventre et aux côtés, on concevra aisément que pour avoir des chats tout blancs et à longs poils, tels que ceux que nous appelons proprement chats d'Angora, il n'a fallu que choisir dans cette race adoucie ceux qui avaient le plus de blanc aux côtés et sous le ventre, et qu'en les unissant ensemble on sera parvenu à leur faire produire des chats entièrement blancs, comme on l'a fait aussi pour avoir des lapins blancs, des chiens blancs, des chèvres blanches, des cerfs blancs, des daims blancs, etc. Dans le chat d'Espagne, qui n'est qu'une autre variété du chat sauvage, les couleurs, au lieu de s'être affaiblies par nuances uniformes comme dans le chat de Syrie, se sont, pour ainsi dire, exaltées dans le climat d'Espagne et sont devenues plus vives et plus tranchées; le roux est devenu presque rouge, le brun est devenu noir, et le gris est devenu blanc. Ces chats, transportés aux îles de l'Amérique, ont conservé leurs belles couleurs et n'ont pas dégénéré: « Il y a aux Antilles, dit le P. du Tertre, grand nombre de » chats, qui vraisemblablement y ont été apportés par les Espagnols; la » plupart sont marqués de roux, de blanc et de noir: plusieurs de nos Fran- » çais, après en avoir mangé la chair, emportent les peaux en France pour » les vendre. Ces chats, au commencement que nous fûmes dans la Guade- » loupe, étaient tellement accoutumés à se repaître de perdrix, de tourte- » relles, de grives et d'autres petits oiseaux, qu'ils ne daignaient pas regar- » der les rats; mais le gibier étant actuellement fort diminué, ils ont rompu » la trêve avec les rats, ils leur font bonne guerre, etc. (a) » En général les chats ne sont pas, comme les chiens, sujets à s'altérer et à dégénérer lorsqu'on les transporte dans les climats chauds. « Les chats d'Europe, dit » Bosman, transportés en Guinée, ne sont pas sujets à changer comme les » chiens, ils gardent la même figure, etc. (b) » Ils sont en effet d'une nature beaucoup plus constante, et comme leur domesticité n'est ni aussi entière, ni aussi universelle, ni peut-être aussi ancienne que celle du chien, il n'est pas surprenant qu'ils aient moins varié. Nos chats domestiques, quoique

(a) *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre, t. II, p. 306.

(b) *Voyage de Guinée*, par Bosman, p. 2403.

différents les uns des autres par les couleurs, ne forment point de races distinctes et séparées ; les seuls climats d'Espagne et de Syrie, ou du Chozazan, ont produit des variétés constantes et qui se sont perpétuées : on pourrait encore y joindre le climat de la province Pe-chi-ly à la Chine, où il y a des chats à longs poils avec les oreilles pendantes, que les dames chinoises aiment beaucoup (a). Ces chats domestiques à oreilles pendantes, dont nous n'avons pas une plus ample description, sont sans doute encore plus éloignés que les autres, qui ont les oreilles droites, de la race du chat sauvage, qui néanmoins est la race originaire et primitive de tous les chats.

Nous terminerons ici l'histoire du chat, et en même temps l'histoire des animaux domestiques. Le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le chat, sont nos seuls animaux domestiques : nous n'y joignons pas le chameau, l'éléphant, le renne et les autres, qui, quoique domestiques ailleurs, n'en sont pas moins étrangers pour nous, et ce ne sera qu'après avoir donné l'histoire des animaux sauvages de notre climat que nous parlerons des animaux étrangers. D'ailleurs, comme le chat n'est, pour ainsi dire, qu'à demi domestique, il fait la nuance entre les animaux domestiques et les animaux sauvages ; car on ne doit pas mettre au nombre des domestiques des voisins incommodes tels que les souris, les rats, les taupes, qui, quoique habitants de nos maisons ou de nos jardins, n'en sont pas moins libres et sauvages, puisqu'au lieu d'être attachés et soumis à l'homme ils le fuient, et que dans leurs retraites obscures ils conservent leurs mœurs, leurs habitudes et leur liberté tout entière.

On a vu dans l'histoire de chaque animal domestique combien l'éducation, l'abri, le soin, la main de l'homme, influent sur le naturel, sur les mœurs, et même sur la forme des animaux. On a vu que ces causes, jointes à l'influence du climat, modifient, altèrent et changent les espèces au point d'être différentes de ce qu'elles étaient originairement, et rendent les individus si différents entre eux, dans le même temps et dans la même espèce, qu'on aurait raison de les regarder comme des animaux différents, s'ils ne conservaient pas la faculté de produire ensemble des individus féconds, ce qui fait le caractère essentiel et unique de l'espèce. On a vu que les différentes races de ces animaux domestiques suivent dans les différents climats le même ordre à peu près que les races humaines ; qu'ils sont, comme les hommes, plus forts, plus grands et plus courageux dans les pays froids, plus civilisés, plus doux dans le climat tempéré, plus lâches, plus faibles et plus laids dans les climats trop chauds ; que c'est encore dans les climats tempérés et chez les peuples les plus policés que se trouvent la plus grande diversité, le plus grand mélange et les plus nombreuses variétés dans chaque espèce ; et, ce qui n'est pas moins digne de remarque, c'est qu'il y a dans les ani-

(a) *Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. VI, p. 19.

maux plusieurs signes évidents de l'ancienneté de leur esclavage : les oreilles pendantes, les couleurs variées, les poils longs et fins, sont autant d'effets produits par le temps, ou plutôt par la longue durée de leur domesticité. Presque tous les animaux libres et sauvages ont les oreilles droites; le sanglier les a droites et raides, le cochon domestique les a inclinées et demi-pendantes. Chez les Lapons, chez les sauvages de l'Amérique, chez les Hottentots, chez les Nègres et les autres peuples non policés, tous les chiens ont les oreilles droites; au lieu qu'en Espagne, en France, en Angleterre, en Turquie, en Perse, à la Chine, et dans tous les pays civilisés, la plupart les ont molles et pendantes. Les chats domestiques n'ont pas les oreilles si raides que les chats sauvages, et l'on voit qu'à la Chine, qui est un empire très anciennement policé et où le climat est fort doux, il y a des chats domestiques à oreilles pendantes (*). C'est par cette même raison que la chèvre d'Angora, qui a les oreilles pendantes, doit être regardée, entre toutes les chèvres, comme celle qui s'éloigne le plus de l'état de nature : l'influence si générale et si marquée du climat de Syrie, jointe à la domesticité de ces animaux chez un peuple très anciennement policé, aura produit avec le temps cette variété, qui ne se maintiendrait pas dans un autre climat. Les chèvres d'Angora, nées en France, n'ont pas les oreilles aussi longues ni aussi pendantes qu'en Syrie, et reprendraient vraisemblablement les oreilles et le poil de nos chèvres après un certain nombre de générations.

(*) Nous ignorons si réellement il y a quelque part des chats à oreilles pendantes; mais Buffon fait une remarque très juste quand il dit que les oreilles pendantes indiquent un état domestique; les animaux sauvages ont tous des oreilles droites. Darwin attribue la production des oreilles pendantes à ce que l'animal domestique fait moins usage du pavillon de l'oreille, parce qu'il a beaucoup moins à se tenir sur la défensive que les animaux sauvages.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME HUITIÈME.

	Pages.
L'ibis	1
L'ibis blanc	8
L'ibis noir	10
Le courlis	11
Le corlieu ou petit courlis.	15
Le courlis vert ou courlis d'Italie.	16
Le courlis brun	17
Le courlis tacheté	17
Le courlis à tête nue	18
Le courlis huppé.	18
Le courlis du nouveau continent.	19
Le courlis rouge	19
Le courlis blanc	22
Le courlis brun à front rouge.	23
Le courlis des bois	23
Le gouarona	24
L'acalot.	24
Le matuitui des rivages	25
Le grand courlis de Cayenne	26
Le vanneau.	27
Le vanneau Suisse	33
Le vanneau armé du Sénégal	34
Le vanneau armé des Indes	35
Le vanneau armé de la Louisiane.	35
Le vanneau armé de Cayenne	36
Le vanneau-pluvier	36
Les pluviers.	39
Le pluvier doré.	43
Le pluvier doré à gorge noire.	45
Le guignard.	46
Le pluvier à collier	48
Le kildir	51
Le pluvier huppé.	52

	Pages.
Le pluvier à aigrettes.	52
Le pluvier coiffé.	53
Le pluvier couronné.	53
Le pluvier à lambeaux.	54
Le pluvier armé de Cayenne.	54
Le pluvian.	55
Le grand pluvier, vulgairement appelé courlis de terre.	55
L'échasse.	59
L'huitrier, vulgairement la pie de mer.	62
Le coure-vite.	66
Le tourne-Pierre.	67
Le merle d'eau.	69
La grive d'eau.	72
Le canut.	73
Les rales.	75
Le rale de terre ou de genêt, vulgairement roi des-cailles.	76
Le rale d'eau.	80
La marouette.	81
Oiseaux étrangers de l'ancien continent qui ont rapport au rale.	83
Le tiklin ou rale des Philippines.	83
Le tiklin brun.	83
Le tiklin rayé.	84
Le tiklin à collier.	84
Oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont rapport au rale.	84
Le rale à long bec.	84
Le kiolo.	85
Le rale tacheté de Cayenne.	86
Le rale de Virginie.	86
Le rale bidi-bidi.	86
Le petit rale de Cayenne.	87
Le courale ou petit paon des roses.	88
La poule d'eau.	89
La poulette d'eau.	92
La porzane ou la grande poule d'eau.	92
La grinette.	93
La smirring.	94
La glout.	94
Oiseaux étrangers qui ont rapport à la poule d'eau.	95
La grande poule d'eau de Cayenne.	95
Le mittek.	95
Le kingalik.	96
Le jacana.	96
Le jacana noir.	99
Le jacana vert.	99
Le jacana-péca.	99

TABLE DES MATIÈRES.

617

	Pages.
Le jacana varié.	100
La poule sultane ou le porphyriion.	101
Oiseaux qui ont rapport à la poule sultane.	105
La poule sultane verte.	106
La poule sultane brune	106
L'angoli.	106
La petite poule sultane	107
La favorite	108
L'acintli	108
La foulque	109
La macroule ou grande foulque.	113
La grande foulque à crête	114
Les phalaropes	115
Le phalarope cendré.	115
Le phalarope rouge	116
Le phalarope à festons dentelés.	116
Le grèbe	118
Le petit grèbe.	121
Le grèbe huppé	121
Le petit grèbe huppé	122
Le grèbe cornu	122
Le petit grèbe cornu.	123
Le grèbe duc-laart.	125
Le grèbe de la Louisiane.	125
Le grèbe à joues grises ou le jougris.	125
Le grand grèbe.	126
Le castagneux.	127
Le castagneux des Philippines	128
Le castagneux à bec cerclé	128
Le castagneux de Saint-Domingue.	129
Le grèbe-foulque.	129
Les plongeurs.	130
Le grand plongeon.	131
Le petit plongeon	132
Le plongeon cat-marin	133
L'imbrim ou grand plongeon de la mer du Nord.	134
Le lumme ou petit plongeon de la mer du Nord.	136
Le harle.	139
Le harle huppé	142
La piette ou le petit harle huppé.	143
Le harle à manteau noir.	144
Le harle étoilé.	145
Le harle couronné	146
Le pélican	147
Variétés du pélican.	158

	Pages.
Le pélican brun.	158
Le pélican à bec dentelé.	160
Le cormoran.	161
Le petit cormoran ou le nigaud.	165
Les hirondelles de mer	169
Le pierre garin ou la grande hirondelle de mer de nos côtes.	172
La petite hirondelle de mer.	175
La guifette.	176
La guifette noire ou l'épouvantail	177
Le gachet.	178
L'hirondelle de mer des Philippines.	178
L'hirondelle de mer à grande envergure.	179
La grande hirondelle de mer de Cayenne.	180
L'oiseau du tropique ou le paille-en-queue.	180
Le grand paille-en-queue.	183
Le petit paille-en-queue	184
Le paille-en-queue à brins rouges.	185
Les fous	187
Le fou commun.	191
Le fou blanc.	193
Le grand fou	194
Le petit fou	194
Le petit fou brun.	195
Le fou tacheté.	195
Le fou de Bassan.	196
La frégate	198
Les goélands et les mouettes.	204
Le goéland à manteau noir.	210
Le goéland à manteau gris.	211
Le goéland brun.	212
Le goéland varié ou le grisard.	214
Le goéland à manteau gris brun.	217
Le goéland à manteau gris et blanc.	219
La mouette blanche.	219
La mouette tachetée ou le kutgeghef.	220
La grande mouette cendrée ou mouette à pieds bleus.	222
La petite mouette cendrée.	223
La mouette rieuse.	225
La mouette d'hiver	227
Le labbe ou le stercoraire.	228
Le labbe à longue queue.	231
L'anhinga.	233
L'anhinga roux.	235
Le bec-en-ciseaux	236
Le noddi	239

TABLE DES MATIÈRES.

619

	Pages.
L'avocette	241
Le coureur	244
Le flamman ou le phénicoptère	247
Le cygne	259
L'oie	273
L'oie des terres Magellaniques	291
L'oie des îles Malouines ou Falkland	292
L'oie de Guinée	293
L'oie armée	295
L'oie bronzée	296
L'oie d'Égypte	296
L'oie des Esquimaux	297
L'oie rieuse	298
L'oie à cravate	298
Le cravant	300
La bernache	303
L'eider	308
Le canard	314
Le canard musqué	336
Le canard siffleur et le vingeon ou gingeon	339
Le siffleur huppé	346
Le siffleur à bec rouge et narines jaunes	346
Le siffleur à bec noir	347
Le chipeau ou le ridenne	348
Le souchet ou le rouge	349
Le pilet ou canard à longue queue	353
Le canard à longue queue de Terre-Neuve	355
Le tadorne	356
Le millouin	362
Le millouinan	364
Le garrot	365
Le morillon	367
Le petit morillon	369
La macreuse	370
La double macreuse	375
La macreuse à large bec	375
Le beau canard huppé	376
Le petit canard à grosse tête	378
Le canard à collier de Terre-Neuve	378
Le canard brun	379
Le canard à tête grise	380
Le canard à face blanche	381
Le marec et le maréca, canards du Brésil	381
Les sarcelles	382
La sarcelle commune	383

	Pages.
La petite sarcelle	386
La sarcelle d'été	387
La sarcelle d'Égypte	390
La sarcelle de Madagascar	390
La sarcelle de Coromandel	391
La sarcelle de Java	391
La sarcelle de la Chine	392
La sarcelle de Féroé	393
La sarcelle Soucrourou	394
La sarcelle Soucrourette	394
La sarcelle à queue épineuse	395
La sarcelle rousse à longue queue	396
La sarcelle blanche et noire, ou la religieuse	396
La sarcelle du Mexique	397
La sarcelle de la Caroline	398
La sarcelle brune et blanche	398
Espèces qui ont rapport aux canards et aux sarcelles	399
Les pétrels	404
Le pétrel cendré	406
Le pétrel blanc et noir ou le damier	407
Le pétrel antarctique ou damier brun	411
Le pétrel blanc ou pétrel de neige	412
Le pétrel bleu	413
Le très grand pétrel quebrantahuessos des Espagnols	415
Le pétrel-puffin	416
Le fulmar ou pétrel-puffin gris blanc de l'île Saint-Kilda	418
Le pétrel-puffin brun	418
L'oiseau de tempête	419
L'albatros	424
Le guillemot	429
Le petit guillemot, improprement nommé colombe de Groenland	431
Le macareux	433
Le macareux de Kamtschatka	438
Les pingouins et les manchots, ou les oiseaux sans ailes	439
Le pingouin	448
Le grand pingouin	450
Le petit pingouin ou le plongeon de mer de Belon	452
Le grand manchot	453
Le manchot moyen	455
Le manchot sauteur	458
Le manchot à bec tronqué	459
Notices et indications de quelques espèces d'oiseaux incertaines ou inconnues	462
Histoire naturelle des animaux	471
Les animaux domestiques	471
Le cheval	474

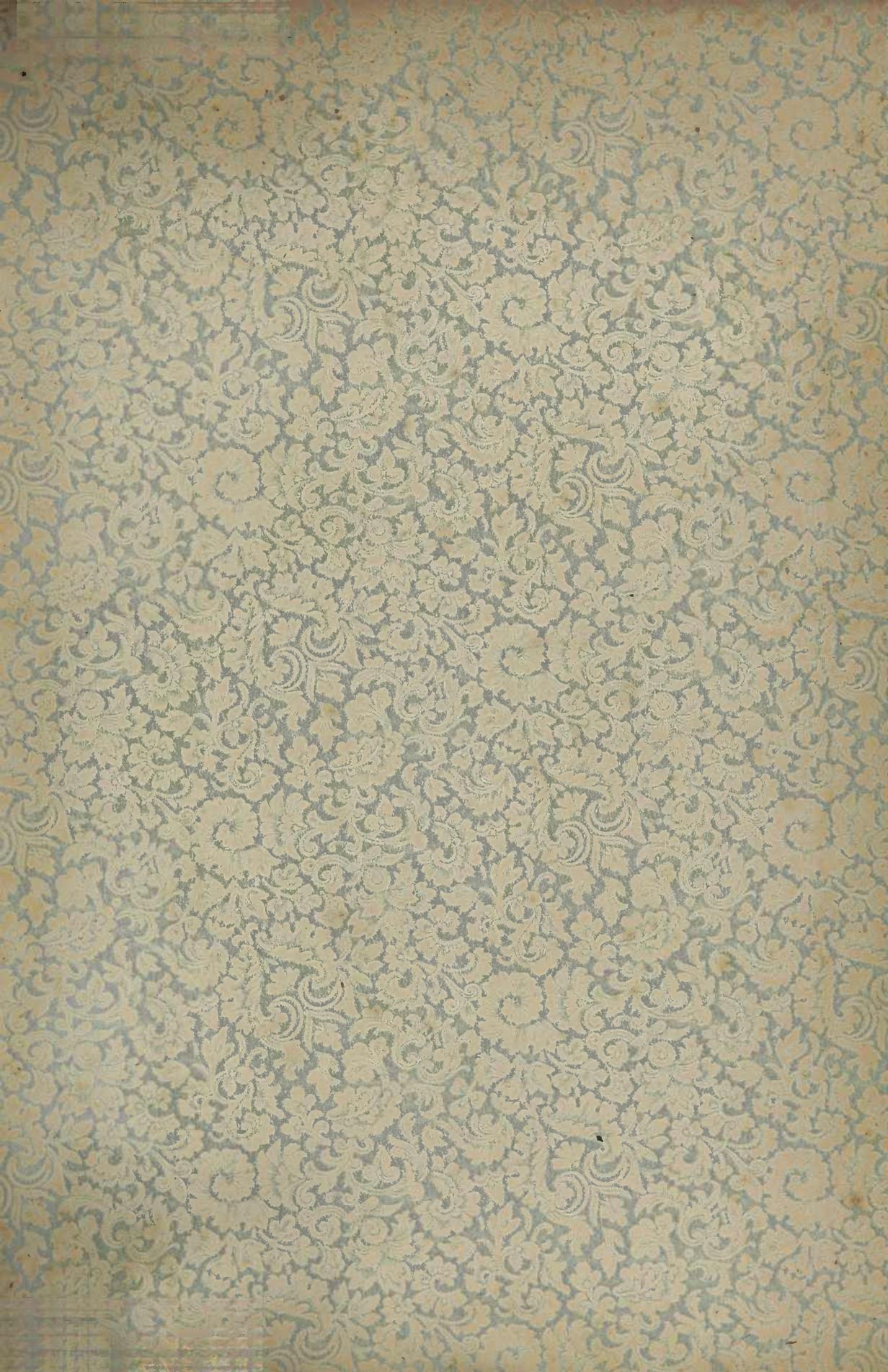
TABLE DES MATIÈRES.

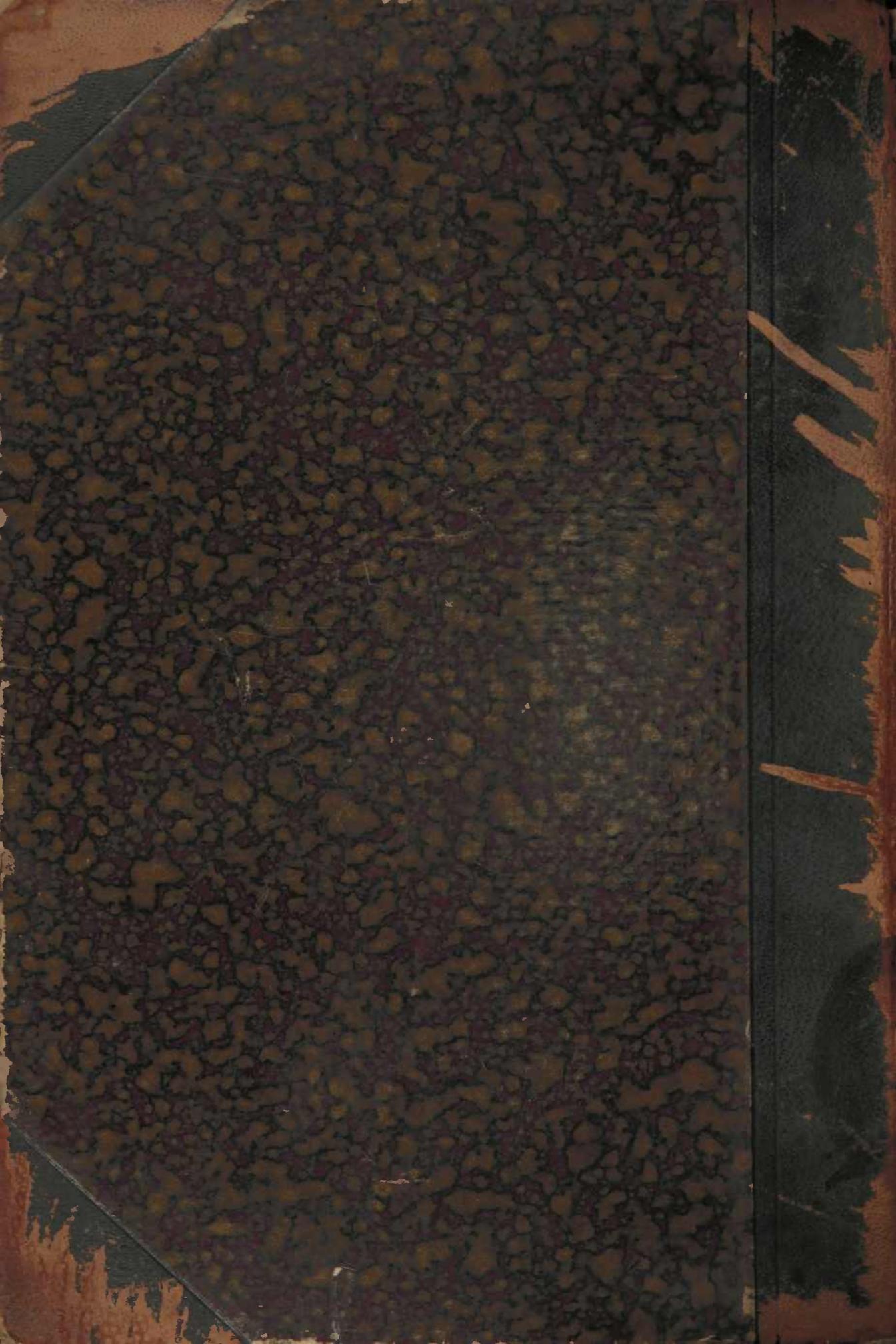
621

	Pages.
L'âne	518
Le bœuf	534
La brebis	553
La chèvre	563
Le cochon, le cochon de Siam et le sanglier	570
Le chien	584
Le chat	607

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME VOLUME.

Handwritten: 1000
EMPENHO N.º AL
DE 1834 / 196





ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).